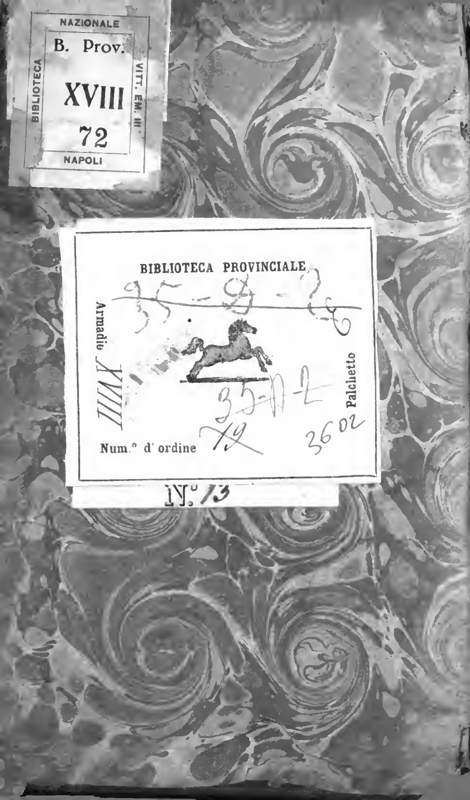
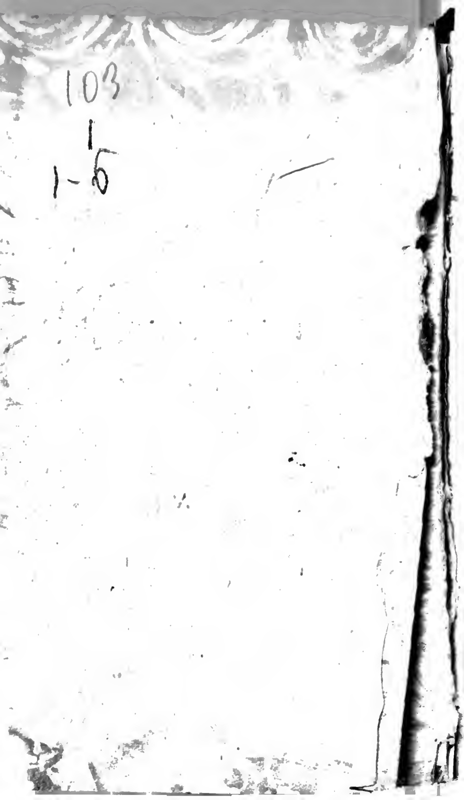



NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
XVIII
VITT. EM. III
72
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
XVIII
Palchetto
Num.° d' ordine
N.° 73




103
1
1-6

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE, CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE, GEOGRAPHIQUE ET LITTERAL
DE LA BIBLE.

A — BYS.

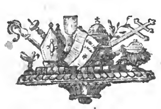
DICTIONNAIRE HISTORIQUE, CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE, GEOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL DE LA BIBLE,

NOUVELLE ÉDITION, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE ; dans laquelle le Supplément a été exactement refondu, on y trouvera aussi la Bibliotheque Sacrée, ou Catalogue des meilleurs Livres que l'on peut lire, pour acquérir l'intelligence de l'Écriture Sainte,

Par le Révérend Pere Dom AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, Abbé de Senones.*

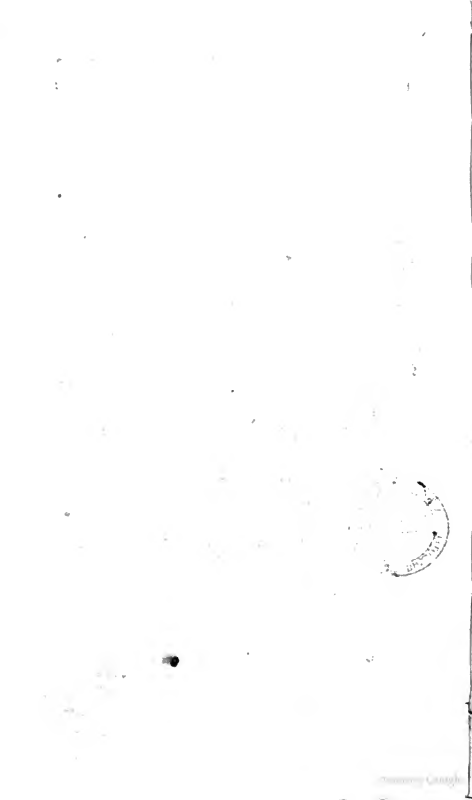
TOME PREMIER.

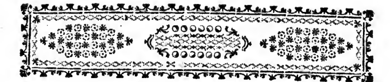





A TOULOUSE,
Chez N. ÉTIENNE SENS, Libraire, vis-à-vis St. Rome.
A NISMES,
Chez GAUDE, Pere, Fils & Compe., Libraires.

M. DCC. LXXXIII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.





PRÉFACE
SUR
CETTE NOUVELLE ÉDITION.

VOICI le Dictionnaire de la Bible, que mes Libraires avoient déjà annoncé. On sait que j'ai fait exprès un voyage à Paris, pour concerter avec eux les moyens de donner cette Édition : je la méditois depuis quelque temps, & j'y ai travaillé depuis que le Supplément a commencé à paroître : il est vrai que je ne l'ai pas assez hâtée, pour prévenir celle de Geneve ; mais aussi, devois-je m'attendre que ceux qui en sont les Auteurs, dussent si fort la précipiter, pour la donner si informe, & pour défigurer au point qu'ils ont fait, celle de Paris, que j'avois procurée & conduite moi-même ? Je ne puis donc leur savoir aucun gré de leur travail. S'ils avoient tant d'envie de le conduire à sa fin, ils devoient au moins, ou par eux ou par d'autres, faire ce que j'ai fait moi-même, ou abandonner leur dessein. J'avoue que l'alternative étoit délicate & embarrassante pour eux : il y a même lieu de présumer que l'espoir & l'avidité du gain ne leur a pas permis de balancer long-temps entre ces deux partis : car ils se sont opiniâtrés à réimprimer mon Dictionnaire avec le Supplément que j'y avois fait, sans prendre la précaution de refondre auparavant l'un dans l'autre, selon que je l'avois bien recommandé dans ma derniere Préface, & sans remanier tous les articles, afin de garder l'ordre des temps & des matieres. Il faut pourtant avouer, que quelques soins qu'ils se fussent donné, & quelques Savans même qu'ils eussent employé, l'entreprise étoit assez difficile ; car enfin, outre qu'il est moralement impossible d'entrer parfaitement dans les vues d'un Auteur, de bien prendre son génie, son style & son plan, il n'est proprement que lui-même qui soit en état d'entreprendre les changemens, les additions & les corrections qu'il est à propos de faire dans ses Ouvrages, & qui sache bien les endroits où il faut les placer.

Occasion de cet Ouvrage.

Les Éditeurs de Geneve ont bien senti ces difficultés : aussi pour aller au-devant *des inconvéniens, auxquels*, disent-ils, *cela est sujet, ils se sont déterminés à insérer chaque article du Supplément dans sa place, sans y faire aucun changement, & à les enfermer tous entre deux crochets [ ], afin qu'on puisse les distinguer du corps de l'Ouvrage.* Mais cette précaution est pire que les inconvéniens qu'ils disent avoir voulu éviter : car dans quel dégoût ne jette pas un Lecteur le parti qu'ils ont pris, en l'obligeant à chaque instant à lire plusieurs fois, sans nécessité & sans fruit, la même chose & les mêmes faits, presque toujours dans un ordre renversé ; en sorte que ce qui devroit être au commencement ou à la fin, se trouve chez eux au milieu, ou plus haut ou plus bas, & jamais dans sa place ? Ne devoient-ils pas prévoir que cela seul étoit capable de faire tomber leur édition ? S'ils avoient tant en vue, comme il leur plaît de le débiter, de ménager l'argent du Public, ils ne pouvoient pas se dispenser de retrancher ces redites, puisque ce retranchement diminuoit réellement & les frais de l'impression & la dépense du papier.

Avertissement, p. 13 de l'Édition de Geneve.

Il n'y a qu'à suivre la distribution & l'arrangement qu'ils ont fait des différens écrits que nous avons joints au Dictionnaire, pour découvrir d'autres fautes semblables : ces écrits ne sont point partie du Dictionnaire même ; mais ils en sont comme des appendices. Il y a toujours un ordre à garder touchant les appendices de toutes sortes d'ouvrages : car comme l'assemblage des appendices tend au même but & à la même fin que l'ouvrage même, on arrive plus ou moins facilement à cette fin, selon que cet ordre est bien ou mal gardé. Les Libraires de Geneve semblent avoir ignoré tout cela ; ils n'ont nullement gardé cet ordre : ils ont fait pis encore : ils ont séparé de la Bibliotheque sacrée le catalogue ou la table des Auteurs dont les ouvrages composent cette Bibliotheque, comme si c'étoient deux ouvrages différens. Est-ce là, d'une part, avoir de l'intelligence & du goût, & de l'autre, procurer le soulagement du Lecteur, abréger son travail, ménager son temps, & le décharger de ce qu'il y a de plus difficile ?

Pour nous, faisant notre capital de procéder avec uniformité, avec méthode & avec précision, nous avons refondu tout le Supplément dans le Dictionnaire, 1°. En insérant les nouveaux articles chacun dans son rang. 2°. En remaniant la matiere des anciens articles & des additions, afin qu'ils ne fissent qu'un corps, dont toutes le parties fus-

sent dans l'ordre & le rang qu'elles tiennent dans l'histoire. 3°. En retranchant toutes les répétitions qui étoient dans le Supplément. 4°. En corrigeant & augmentant de plusieurs faits importans la Table Chronologique de l'histoire de la Bible. 5°. En faisant présent au Public d'une nouvelle Bibliotheque sacrée ; car les augmentations que nous avons faites à celle que nous avions d'abord donnée, sont en si grand nombre, & si considérables, & le plan que nous avons suivi est si différent, que nous pouvons assurer que cet écrit a tout-à-fait l'air de la nouveauté. 6°. Enfin en ajoutant à tout cela une Dissertation nouvelle sur les monnoies des Hébreux frappées au coin.

Le Commentaire littéral que nous avons donné sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, fit naître la pensée à plusieurs Savans, de nous représenter que le Public n'avoit pas lieu d'être content de tout ce qu'on avoit publié jusqu'alors de Dictionnaires de la Bible ; qu'il étoit expédient d'en composer un nouveau ; & que cet Ouvrage nous donneroit occasion de traiter plusieurs matieres nouvelles, dont nous n'avions pu parler dans le corps de notre Commentaire, ni dans les Dissertations dont il est accompagné. Que par ce moyen nous rendrions un service important au Public, en lui procurant dans un seul corps, outre tout ce qu'il y a de plus utile dans notre Commentaire, une infinité d'autres choses intéressantes pour l'étude de l'Écriture sainte. Que plusieurs personnes même qui n'avoient pas ce Commentaire, seroient bien aises de consulter un Ouvrage qui leur en offriroit comme le précis, & qui leur tiendroit lieu d'un grand nombre d'autres Livres. Qu'enfin ceux qui avoient fait la dépense d'acheter notre Commentaire, verroient encore avec plaisir un Dictionnaire où les matieres seroient traitées avec précision, & accompagnées de preuves & de raisonnemens solides.

Des raisons si convaincantes, jointes à l'autorité de ceux qui nous les proposoient, nous déterminerent à entrer dans cette pénible carriere ; & malgré les dégoûts qui sont inséparables d'un aussi long & aussi ennuyeux travail, nous avons su fort bon gré à ceux qui nous en ont inspiré le dessein, puisque cette entreprise nous a mis dans la nécessité d'approfondir plusieurs matieres nouvelles, que nous aurions peut-être entierement négligées; de plus, nous avons eu occasion de revoir quantité d'endroits du Commentaire, où li s'étoit glissé quelques fautes, qui nous auroient échappé, si nous n'avions fait de nouvelles recherches & de nouvel-

les réflexions, qui naiſſoient naturellement du fond de la matiere que nous traitions. Enfin la belle & riche Bibliotheque de l'Abbaye de Moyen-montier, où nous avons composé cet Ouvrage, & la tranquillité dont nous avons joui dans cette solitude, nous ont mis en état de le porter à un degré de perfection, où il n'auroit pu parvenir dans un lieu plus exposé, & moins fourni de bons Livres.

Nature des Dictionnaires.

En nous engageant dans cette entreprise, nous avons fait attention à deux choses; la premiere regarde le devoir général d'un homme qui travaille à un Dictionnaire; & la seconde, ce qui distingue un Dictionnaire de la Bible, de tous les autres Ouvrages de même nature. L'objet d'un Dictionnaire en général, est de donner des notions claires & distinctes des termes & des choses dont on parle, d'en rapporter les étymologies, les définitions, les descriptions, les divisions; d'éviter la confusion, la trop grande étendue, & l'excessive brieveté; d'appuyer ce qu'on avance sur de bonnes preuves, mais succintes; & parce qu'il ne convient pas de traiter les choses dans toute leur étendue, on ne peut se dispenser d'indiquer au moins les sources & les Auteurs qui ont le mieux écrit sur les matieres dont il s'agit: enfin quoique l'on y ramasse une infinité de traits & de faits fort différens les uns des autres, il faut toutefois faire régner par-tout le même systême de Chronologie, de Géographie, de Théologie, de Philosophie, & être attentif à n'avancer jamais comme certain, ce qui n'est que pure conjecture; puisque la premiere idée qu'on a d'un Dictionnaire, est qu'il soit une regle pour le langage & pour les notions les plus vraies & les plus communes.

Fin du Dictionnaire de la Bible.

A l'égard du Dictionnaire de la Bible, comme la matiere en est d'une étendue presque infinie, on peut ou l'embrasser toute entiere, ou se borner seulement à une partie. Les Dictionnaires Hébreux sont des Dictionnaires de la Bible, puisqu'ils expliquent les mots Hébreux qui se rencontrent dans le Texte original de l'Ancien Testament. Le Léxicon de Pasor produit le même effet pour le Texte Grec du Nouveau.

Les différentes Concordances Hébraïques, Greques & Latines, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, peuvent être rapportées à la même classe, car elles renferment par ordre alphabétique tous les mots qui se trouvent dans ces Textes.

On croit que le Cardinal Hugues de S. Cher, de l'Ordre de S. Dominique, qui mourut en 1261, ou 1262, est le

premier Auteur de ces ſortes de Concordances (1). Il compoſa la ſienne de tous les mots déclinables qui ſe trouvent dans la Bible ; & pour réuſſir dans ce grand & pénible Ouvrage, il le diſtribua, dit-on, à cinq cents Religieux de ſon Ordre, qui, partagés en différentes Maiſons, travailloient chacun à ranger par ordre alphabétique, un certain nombre de mots qui leur avoit été aſſigné.

Conrad d'Alberſtade, auſſi Dominicain, y ajouta les mots indéclinables. Il vivoit vers l'an 1290 ; & Tritheme (2) lui attribue même l'invention des Concordances. D'autres la donnent à un nommé Arlot, de l'Ordre des Freres Mineurs, qui floriſſoit en 1290.

Le Rabbin Gédaliah aſſure que c'eſt ſur les Concordances du Pere Arlot que le Rabbin Nathan prit le deſſein de ſes Concordances Hébraïques, qu'il compoſa en 1438. Mais il eſt bien plus probable que le plus ancien inventeur de ces ſortes d'Ouvrages, eſt le Cardinal Hugues, & que Conrad d'Alberſtade & Arlot ne firent que les perfectionner.

Au temps du Concile de Bâle en 1430, Jean de Ségovie (3) ajouta aux anciennes Concordances une Table alphabétique des particules indéclinables (4), qui ont été ſouvent imprimées à part à la fin des Concordances Latines, & qu'on a enfin miſes dans leur rang alphabétique, & rangées avec les mots déclinables dans le corps des nouvelles Éditions des Concordances.

Depuis ce temps, on a beaucoup perfectionné ces ſortes d'Ouvrages. Les plus excellens Imprimeurs ſe ſont efforcés à l'envi de les rendre plus corrects, plus exacts & plus aiſés. Au commencement, on ſe contentoit d'indiquer le Chapitre où le mot ſe trouvoit, en marquant par a, b, c, d, le commencement, le milieu ou la fin du Chapitre. Mais depuis 1545, que Robert Etienne diſtingua la Bible par verſets, on commença auſſi à marquer les verſets, & à ſupprimer les lettres dans les Éditions des Concordances ; ce qui s'eſt exactement pratiqué depuis l'an 1555, que le même Imprimeur publia ſa belle Concordance, où les Chapitres & les verſets ſont exactement marqués.

(1) *Antonin. 3 parte ſummæ Hiſtorial. t. 19, c. 5, §. 11. Sixt. Senenſ. Bibliot. ſacr. l. 3 & 4.* ═══ (2) *Trithem Chronic. Hirſaug. t. 2, pag. 65.* ═══ (3) *Ita Joan. Buxtorf. Præfat. in Concordantias ſuas Hebr.* ═══
(4) Tritheme dit qu'au temps du Concile de Bâle, Jean de Raguſe, enſuite Gautier l'Ecoſſois, & enfin Jean de Ségovie, acheverent l'ouvrage des Concordances, & le mirent, dit-il, en l'état où nous le voyons aujourd'hui. *Chron. Hirſaug. p. 65.*

George Bullocus fit imprimer à Anvers chez Plantin en 1572, sa Concordance, intitulée : *Œconomia methodica Concordantiarum Scripturæ sacræ ;* dans laquelle il rapporte sous certains titres en faveur des Prédicateurs, tout ce que l'on peut remarquer sur un mot ; par exemple, sous *Evangelium*, il rassemble non-seulement les endroits où ce terme se trouve expressément, mais aussi ceux où il est implicitement, ou équivalemment, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, comme, *verbum Dei*, *veritas*, *testimonium*, *regula*, *jugum*, *pactum*, *justitia*, *&c. Testamentum*, *fœdus*, *testimonium*, *jusjurandum*, *ritus*, *solemnitas*, *regula*, *Scriptura*, *scriptum*, *scriptor*, *liber*, *&c.* Ouvrage très-utile pour ceux qui s'adonnent à la chaire, & pour ceux qui traitent les matieres de morale, quoique d'ailleurs fort incommode par sa longueur, & par sa méthode trop exacte & trop scrupuleuse.

Gaspard de Zamora, Jésuite Espagnol, qui mourut en 1621, travailla aussi à une Concordance qui fut publiée à Rome chez Zannet en 1627, sous ce titre : *Concordantiæ Bibliorum majores cum narratione de iisdem Concordantiis per Gasparem de Zamora.* Cette Édition est estimée, mais elle est trop ample & trop embarrassée par ses divisions & ses subdivisions.

Je ne parle point ici des Concordances qu'on a publiées en François, en Allemand, en Flamand & en Anglois ; on en peut voir le Catalogue & les Éditions, aussi-bien que des Concordances Latines, dans la Bibliotheque sacrée du Pere le Long de l'Oratoire, t. 2, depuis la page 331, jusqu'à 341.

L'exemple des Latins fit naître aux Grecs l'envie de composer aussi des Concordances en leur Langue. *Euthalius de Rhode*, Moine Grec de saint Basile, fit une Concordance Greque sur toute la Bible en l'an de J. C. 1300 ; mais on ne l'a jamais vu imprimée.

Conrade Kircher, Protestant d'Ausbourg, s'est rendu célebre en 1607 par une Concordance Greque du Vieux Testament, imprimée à Francfort en deux volumes *in-quarto.* L'Auteur y a mis les mots Hébreux, & tout de suite les mots Grecs, rangés par ordre alphabétique, suivant l'interprétation des Septante & des autres Interpretes Grecs. A la fin du second Tome, il a donné une Table alphabétique des mots Grecs qui renvoient aux mots Hébreux, par où commence le corps de sa Concordance.

On a réimprimé en 1718 cet Ouvrage en Hollande en

deux volumes *in-fol.* Mais Tromius en a changé la méthode, & a suivi l'alphabet Grec au lieu de l'alphabet Hébreu qu'avoit suivi Kircher. Tromius a aussi corrigé plusieurs fautes, & suppléé plusieurs omissions que Kircher avoit faites ; enfin il avertit que dans la citation des passages Grecs, il a suivi l'Édition des Septante faite à Francfort par Vechell, *in-fol. an.* 1597, qui est la même sur laquelle Kircher avoit travaillé ; & ce qu'il est important de remarquer, à cause de la différence qui se rencontre entre les deux Éditions Greques des Septante, pour faciliter la recherche des passages de ces deux différentes Éditions, il a donné à la fin du second Tome de sa Concordance, un parallele des Chapitres & des versets, suivant les différences de l'Édition de Rome & de celle de Francfort par Vechell.

La Concordance Greque du Nouveau Testament a pour Auteur *Xistus Bethuleius* Luthérien, mort en 1554. Il la fit imprimer à Bâle en 1546 ; mais cette Édition a été beaucoup perfectionnée par les soins de Henri Etienne, & imprimée à Geneve en 1600, & ensuite beaucoup augmentée en 1624.

Le Rabbin Mardochée Nathan, autrement appelé Isaac Nathan, composa, à l'imitation des Concordances Latines, une Concordance Hébraïque. Il la commença en 1438, & la finit en 1448, ainsi il fut dix ans entiers à l'achever ; encore fallut-il qu'il employât à ce travail un grand nombre d'Écrivains, comme il le dit lui-même. Ces Concordances ont été imprimées plusieurs fois. Premierement à Venise chez Daniel Bomberg en 1623, sous le titre (1) de *Meïr netib*, c'est-à-dire, qui éclaire le chemin. On les réimprima ensuite à Bâle chez Froben en 1581, & à Cracovie en 1584 ; mais la meilleure Édition de toutes, est celle de Rome, qui parut en 1621, en quatre volumes *in-fol.* par Marie de Calasio, avec la traduction Latine à côté, & les Variantes de la Vulgate & des Septante en marge. L'Auteur donne aussi à la tête de chaque article le parallele des autres Langues Orientales comparées à l'Hébraïque.

Antoine Reuchlin avoit fait imprimer en 1556 à Bâle chez Henri Pierre, la Concordance Hébraïque d'Isaac Nathan, avec une Traduction Latine de sa façon, mais très-fautive. Marie de Calasio a toutefois profité du travail de Reuchlin dans l'interprétation des mots Hébreux. Et quant à la Traduction Latine qui est vis-à-vis le Texte Hébreu, la plus

(1) מאיר נתיב *Illuminans viam.*

grande partie eſt priſe de la Verſion de Santés Pagnin.

Jean Buxtorf fils a auſſi procuré une nouvelle Édition de la Concordance Hébraïque, chez Kénig à Bâle en 1632, & Chriſtian Crineſius en a donné une autre à Vittemberg en 1627, *in-quarto*. Enfin l'abrégé de ces Concordances en forme de Léxicon, a été imprimé à Berlin en 1677 par les ſoins de Chriſtian Ravius, *in-oct.* & à Londres en 1680, par les ſoins de Guillaume Robertſon, *in-quarto*, ſous ce titre : *Theſaurus Linguæ ſanctæ, ſeu Concordantiale Lexicon Hebræo-Latino-Biblicum unà cum Concordantiis Hebraïcis*, &c. En 1680 Frideric Lanckiſch a fait imprimer à Lipſic & à Francfort, *in-quarto*, l'Abrégé des Concordances Greques & Hébraïques, avec la Traduction Allemande de Luther placée vis-à-vis.

Le Dictionnaire intitulé *Mammotreptus*, ou *Mammotrectus*, a été compoſé, dit-on, par un Franciſcain, en faveur des pauvres Clercs qui, en liſant la Bible, n'entendoient pas la force des mots, & en prêchant la parole de Dieu, ne faiſoient pas ſentir comme il faut la quantité des ſyllabes longues ou breves. Voici comme il s'explique dans ſa Préface : *Impatiens propriæ imperitiæ, ac ruditati compatiens pauperum Clericorum, qui ad prædicationis officium promoventur, decrevi Bibliam perlegendo tranſcurrere, necnon & alia quæ in Eccleſia recitantur, ſi vita comes fuerit, inſpicere diligenter, & partium difficilium ſignificantias, & accentus, & genera inſinuare lectori pauperculo, ſecundùm quod pro captu intelligentiæ colligere potero ex laboribus aliorum*, &c. On voit dans ces paroles quelle étoit l'ignorance & la barbarie de ſon temps ; le corps du Livre le fait bien ſentir davantage. L'Auteur commence ſon Explication par l'Épître de ſaint Jérôme à Paulin ; puis il explique le Prologue de ſaint Jérôme ſur le Pentateuque ; enfin il vient à la Géneſe, & continue en expliquant tout de ſuite les autres Livres de l'Ecriture. Enfin il éclaircit les Hymnes & les Antiennes, les Légendes des Saints & les Sermons des Peres, que l'on récite dans l'Office de l'Égliſe.

Euſebe, Évêque de Céſarée, a compoſé un Dictionnaire géographique de l'Écriture, où il place par ordre alphabétique, les noms des lieux qui ſe trouvent dans les Livres ſacrés, Ouvrage très-utile & très-eſtimé, quoiqu'il ne ſoit pas entierement exempt de fautes ; mais c'eſt moins à Euſebe qu'on les attribue, qu'à la négligence ou à la préſomption de ſes Copiſtes. Saint Jérôme en a donné la Traduction, dans laquelle il a fait un bon nombre d'Additions

considérables, qui répandent de grandes lumieres sur les lieux dont parle Eusebe ; il en ajoute même plusieurs dont Eusebe ne dit rien.

On peut voir ce que nous dirons plus bas en parlant des Auteurs qui ont écrit sur la Géographie : Adrichomius, M. Samson, le P. Lubin, Bonfrerius, M. Reland, ont traité au long cette matiere.

Philon le Juif, au rapport d'Origenes (1), avoit composé un Livre des noms Hébreux, dont il avoit donné l'étymologie & la signification dans une colonne placée vis-à-vis le mot Hébreu. Origenes avoit aussi composé un pareil Ouvrage, que l'on a encore aujourd'hui en Grec, & que saint Jérôme avoit mis en Latin. Mais comme saint Jérôme savoit mieux l'Hébreu que ni Philon, ni Origenes, & que d'ailleurs il est aisé d'ajouter à ce qui est déjà commencé, & de perfectionner une invention déjà trouvée, ce Pere poussa cet Ouvrage plus loin que l'un & l'autre n'avoient fait ; il relut avec exactitude tous les Livres de l'Écriture, & en tira tous les noms Hébreux, dont il donna ensuite l'explication Latine. On peut voir sur cela le commencement du second Tome de l'Édition de saint Jérôme par le P. Martianay, & notre Préface sur l'Explication Françoise des noms propres Hébreux, Chaldéens & Grecs qu'on lit dans la Vulgate, & que nous avons fait imprimer à la fin de ce Dictionnaire. On y trouvera des remarques assez singulieres sur cette matiere & sur les noms propres des Hébreux.

Plusieurs Auteurs ont publié des Dictionnaires moraux, ou des Répertoires des passages de l'Écriture qui regardent les mœurs. Tels sont les *Lieux communs* du Pere de Balinghem, *Sylva Allegoriarum* de D. Jérôme Lauret, *les Concordances morales* du P. Eulard. M. Huré a embrassé le sens grammatical, moral & historique : le sens grammatical & le sens moral paroissent pourtant avoir été son véritable objet, puisqu'il n'a donné que très-peu d'histoire, sans géographie, sans chronologie & sans critique.

M. Simon, Prêtre & Docteur en Théologie, demeurant à Lyon, & ci-devant Curé de S. Uze, Diocese de Vienne en Dauphiné, fort différent du fameux M. Simon, autrefois Prêtre de l'Oratoire, & célebre par ses nouveaux Systêmes sur l'Écriture, & par son Histoire Critique des Textes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament ; M. Si-

(1) *Vide Hieron. Præfat. in interpretationem nominum Hebraïc.*

mon, dis-je, Docteur en Théologie, composa & fit imprimer à Lyon en 1693, un nouveau Dictionnaire de la Bible en un volume *in-folio*, dans lequel il promet de donner la vie & les actions des principaux Personnages, dont il est parlé dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, & dans l'Histoire des Juifs; l'explication des noms des animaux purs & impurs dont l'Écriture fait mention; des pierres précieuses qui étoient au Rational, & sur les épaules du grand-Prêtre; les noms des Fêtes & des solemnités des Hébreux, avec leurs explications; de traiter des Provinces, régions, villes & bourgs, montagnes & rivieres, dont il est parlé dans les Livres saints, & dans Joseph; d'expliquer les mesures, les monnoies, &c. Cet Ouvrage fut si bien reçu du Public, que l'Auteur l'augmenta d'un volume entier, & le publia de nouveau à Lyon en 1703, en deux tomes *in-folio*.

Si le débit d'un Livre étoit une preuve assurée de sa bonté, il y en auroit peu qui dussent mériter plus d'approbation que celui-ci. Mais les habiles gens qui l'ont examiné, y ont remarqué un grand nombre de fautes, qui ont fait soupçonner l'Auteur de n'avoir peut-être pas les secours nécessaires, tant du côté des Livres, que de la connoissance des Langues, sans quoi il est impossible de bien remplir un dessein de cette étendue, & de cette importance. Mais le Public lui est toujours fort obligé, d'avoir osé entreprendre un Ouvrage, que peu de personnes auroient eu la hardiesse même de tenter. Nous reconnoissons qu'il nous a servi, au moins en ce qu'il nous a fourni la plupart des noms tout arrangés, & les titres des matieres entierement distribués; de plus, dans les endroits même où l'Auteur se trompe, il ne nous a pas été inutile, puisqu'il nous a averti de nous tenir sur nos gardes, & d'examiner les choses de plus près. Enfin le goût du Public s'étant si fort déclaré pour un Dictionnaire de la Bible, & tout le monde ayant témoigné tant d'empressement pour en voir un bon, nous nous sommes déterminé à travailler à celui-ci, dans lequel nous avons tâché d'éviter les défauts que l'on reproche aux Auteurs qui avoient déjà entamé cette matiere.

Méthode de ce Dictionnaire.

Nous nous sommes donc proposé de donner ici un Dictionnaire de la Bible dans le goût & dans le dessein de notre Commentaire sur l'Écriture; c'est-à-dire, que nous nous attachons principalement à la lettre, à l'histoire, à la critique; nous expliquons les termes difficiles, nous comparons le Texte de la Vulgate à l'Hébreu, nous marquons

exactement la position des Provinces, des villes, des bourgades, des montagnes, des rivieres, dont il est parlé dans l'Écriture; nous fixons par une bonne Chronologie les événemens fameux, & nous tâchons d'éclaircir les difficultés qu'il y a sur les noms des plantes, des pierres précieuses, des animaux, des fruits; nous rapportons ce qu'on sait des coutumes, des Fêtes, des cérémonies des Hébreux; de leurs monnoies, de leurs mesures, tant longues que creuses: en sorte que ce Dictionnaire peut être considéré non-seulement comme l'abrégé, mais même comme le supplément de notre Commentaire, & tenir lieu de Prolégomenes, & d'Introduction à l'Ecriture, à la chronologie, à l'histoire, à la géographie saintes; & des Livres qui traitent de la Police, de la République, des Lois, des mœurs, & des cérémonies des Juifs; de leurs plantes, de leurs pierreries, de leurs animaux, de leurs maladies. Sur ce pied cet Ouvrage est comme une Bibliotheque qui tient lieu d'une infinité de Livres, & un Répertoire très-utile pour ceux qui veulent lire l'Ecriture avec fruit. Les Savans y trouveront comme dans un point de vue, ce qu'ils ont lu en différens Auteurs; & ceux qui n'ont pas beaucoup de Livres, y verront en abrégé ce qu'on dit ordinairement sur chaque sujet.

En ce qui concerne l'Histoire, nous donnons la vie des principaux Personnages nommés dans l'Ecriture, & dans Joseph; même, autant qu'on le peut, dans les propres paroles des Auteurs sacrés & originaux, sans omettre aucune circonstance considérable. L'expérience nous a appris que cette voie étoit & la plus sure, & même la plus courte. C'est en suivant cette route que tout l'Ouvrage est semé, tantôt de traits historiques tirés des Livres des Orientaux, qui ont rapport à l'Histoire & aux Antiquités sacrées de l'ancien Testament; tantôt de Traditions des anciens Arabes, descendus d'Abraham & d'Ismael, qui ont conservé des traces de la vérité, mais altérée & déguisée en plusieurs circonstances.

La plupart des Auteurs des Dictionnaires se contentent de marquer en gros à la fin de l'article, les citations & les caracteres chronologiques des faits qu'ils racontent, sans se mettre en peine d'attacher ces caracteres à chaque fait particulier. Pour éviter cet inconvénient, nous avons cru devoir citer, par des notes mises à la fin de chaque page, les Auteurs dont nous tirons ce que nous rapportons, & marquer en même-temps, non-seulement l'année du Monde,

mais encore les années qui ont précédé J. C. & l'Ere vulgaire. Nous ne nous sommes pas contenté de dire ce que l'Ecriture nous apprend des Patriarches, nous avons encore rassemblé ce qui se trouve d'eux dans les Auteurs apocryphes; n'oubliant pas de faire connoître les Ouvrages vrais ou faux qu'on leur attribue.

En parlant de la Bible en général, nous avons traité des Textes & des Versions de la Bible; & dans l'article de chaque Livre de l'Ecriture en particulier, nous avons donné le précis de ces Livres saints, nous avons parlé de leurs Auteurs, de leur canonicité, des difficultés que l'on forme sur le temps, & sur les autres circonstances de l'Ouvrage. Nous avons expliqué dans une juste étendue ce qui regarde le Texte Hébreu, les Polyglottes, les Septante, la Vulgate, les Targums, le Thalmud; & nous en avons dit assez pour mettre au fait de ces matieres, ceux qui n'ont pas le loisir ou les moyens de les étudier dans les sources. Nous avons été exact à citer toujours nos Auteurs, afin que l'on puisse justifier, ou voir dans une plus grande étendue les choses, que les bornes du Dictionnaire nous ont obligé d'abréger. Quand quelque trait nous a paru de conséquence, nous avons affecté d'indiquer à la fin de l'article les Livres & les Auteurs d'où il est tiré.

En traitant des Fêtes, des Lois, & des cérémonies des Juifs, nous ne nous sommes pas contenté d'exposer ce qui s'en trouve dans l'Ecriture; nous avons aussi rapporté ce qu'en ont dit les Auteurs Juifs & Chrétiens, à quoi nous avons ajouté les usages des Juifs d'aujourd'hui.

Tout ce qu'il y a de précis & de choisi dans un grand nombre de Dissertations & de Traités particuliers, est ici dans sa place; on y trouvera aussi les listes des Juges d'Israël, des Rois d'Israel & de Juda, des Princes Asmonéens, des Gouverneurs de la Judée sous les Romains, des Rois d'Egypte & de Syrie depuis Alexandre le Grand, des grands-Prêtres des Juifs, la Table généalogique des descendans d'Hérode, des Tables des monnoies & des mesures creuses & longues des Hébreux, & les réductions de toutes ces choses à nos monnoies, à nos poids, & à nos mesures.

La Chronologie que nous avons suivie, est celle d'Ussérius, qui a passé jusqu'ici pour la plus exacte, & qui pour cette raison est embrassée par la plupart des nouveaux Ecrivains. Nous y avons toujours joint les années de J. C. & celles de l'Ere vulgaire, afin que le Lecteur vît d'un coup d'œil le rapport de l'une à l'autre époque. Nous avons mis

à la fin de l'Ouvrage un Calendrier des Hébreux, où nous avons marqué les principales Fêtes, jeûnes & ſolemnités qui ſe trouvent non-ſeulement dans les Calendriers ordinaires, mais auſſi dans les plus anciens qu'aient les Juifs. On pourra voir auſſi dans le corps du Dictionnaire, ſous les articles *Années*, *Mois*, *Jours*, *Jubilé*, pluſieurs traits ſinguliers qui regardent la Chronologie. Outre les liſtes des Rois, Prêtres & Princes, dont nous avons déjà parlé, & qui ſe rapportent à la Chronologie, nous avons donné à la tête de cet Ouvrage une Table Chronologique univerſelle, depuis le commencement du monde, juſqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains; & cette Table ſuppléera à tous les endroits où les dates pourroient être oubliées.

Un de nos premiers ſoins dans cet Ouvrage, a été d'illuſtrer la Géographie ſacrée, perſuadé que cette ſcience eſt d'une néceſſité indiſpenſable pour faire des progrès dans l'étude de l'Écriture ſainte. Mais comme on a peu de lumieres à cet égard, & qu'il vaut mieux ignorer, que d'être dans l'erreur, nous n'avons marqué que ce qui ſe ſait, & ce qui ſe peut donner pour certain. Nous avons beaucoup profité du travail de M. Reland, qui a compoſé deux volumes *in-quarto* ſur la Géographie de la Paleſtine. Lorſque les lieux ſont fameux & conſidérables, nous avons donné une eſpece d'hiſtoire de tout ce qui y eſt arrivé d'important, & de toutes les révolutions auxquelles ils ont été ſujets; on peut voir des exemples de tout cela dans les articles *Jéruſalem*, *Samarie*, *Tyr*, *&c.* Mais comme ce Dictionnaire n'eſt proprement deſtiné qu'à faciliter l'intelligence de la Bible, nous nous ſommes pour l'ordinaire borné à marquer l'état des lieux & des villes juſqu'au temps de la priſe de Jéruſalem par les Romains, & juſqu'à la fin du premier ſiecle du Chriſtianiſme, & non au-delà.

On trouvera ici peu de morale. Les Prédicateurs ont leurs Concordances Latines ordinaires, & leurs Dictionnaires moraux, qui leur en fourniront abondamment. Notre principal objet, ainſi que nous l'avons dit, a été la lettre, l'hiſtoire, la critique. Il y a peu de noms de lieux & de perſonnes dont on n'ait parlé; & s'il y en a quelques-uns d'omis, c'eſt qu'on n'avoit rien du tout à dire ſur leur ſujet, & que l'Ecriture n'apprenoit préciſément que leurs noms. Rarement nous avons eu recours aux étymologies & à la ſignification des noms propres; nous avons mieux aimé renvoyer ſur cela à un Dictionnaire particulier, que nous avons mis à la fin de celui-ci.

Pour rendre cet Ouvrage complet, nous y avons ajouté une Bibliotheque sacrée, qui est une véritable Introduction à l'étude de l'Ecriture, soit par les regles dont la Préface est remplie, soit par un Catalogue fort étendu des plus célebres Auteurs, & des meilleurs Livres que l'on peut lire sur ce sujet, qui forment le corps de cette Bibliotheque. Souvent ceux qui ont le plus de bonne volonté, n'ont pas la facilité d'avoir tous les Livres nécessaires; ceux qui les ont, n'ont pas toujours le loisir ni le courage de les lire, de les comparer l'un avec l'autre, pour en faire le choix & le discernement; enfin ceux qui veulent former une Bibliotheque, & acheter des Livres, sont bien aises de savoir qui sont les Auteurs qui ont travaillé sur chaque Volume de l'Écriture ou sur tous ensemble, & quels sont les Traités les plus estimés & les plus exacts sur cette importante matiere. Faute de cette connoissance, on se donne de grands soins, & l'on perd bien du temps sans avancer beaucoup, parce qu'on s'adresse mal, qu'on suit de mauvais guides, & qu'on choisit des maîtres mal instruits. Nous essayons de remédier à tous ces inconvéniens, par la liste des Livres que nous donnons ici. Nous en avons marqué un grand nombre, afin que d'un côté on puisse choisir; & de l'autre qu'on soit en état de lire tout ce qu'on a écrit sur une même matiere : nous ne promettons pas toutefois de détailler tous les Livres & tous les Auteurs qui ont travaillé sur l'Écriture. La matiere est trop vaste & trop étendue, pour entrer toute entiere dans ce Dictionnaire, outre que le R. P. le Long de l'Oratoire, a parfaitement exécuté ce dessein.

Pour les choses dont l'Écriture ne parle pas assez clairement, ou dont elle ne fait nulle mention, nous les avons puisées dans les anciens Historiens, sur-tout dans Joseph, dans les Voyageurs & dans les Commentateurs, suppléant de nous-même suivant le temps, les pays, les mœurs, & les coutumes des Anciens, ce qui nous a paru être plus probable, & plus conforme à la vérité.

A l'égard des Observations qui regardent la guerre, c'est M. le Chevalier de Folard, si connu dans l'Europe, par son expérience & sa capacité dans la Tactique des Anciens, & par les Ouvrages qu'il a donnés au Public sur cette importante matiere, qui en est l'Auteur. Cet habile Officier ayant jeté les yeux sur ma Dissertation sur la Milice des Hébreux, conçut d'abord une idée avantageuse de la valeur & de la science des anciens Israélites dans l'art de la guerre; il voulut ensuite étudier la chose dans les sources;

pour cet effet, il lut les Livres historiques de l'ancien Testament ; il examina sur-tout les endroits où il est parlé de batailles, de sieges, & d'expéditions militaires sous Moïse, sous Josué, sous les Juges, sous les Rois, sous les Maccabées. Cette lecture le fortifia de plus en plus dans la persuasion où il avoit toujours été, que les Grecs & les Romains n'avoient fait qu'imiter ce qui avoit été mis en pratique si long-temps auparavant par les Orientaux, les Egyptiens, les Hébreux, les Chaldéens, les Assyriens & les Perses. Et comme il a dans ce genre de Littérature une admirable sagacité, & une très-grande habitude, il a fait dans la lecture des Livres saints des découvertes qui m'avoient échappé, & qui auroient peut-être échappé à tout autre qu'à lui.

Il résolut donc de faire ses Observations sur les principales Batailles, & sur les plus fameux Sieges, dont il est parlé dans les Livres de l'ancien Testament. Les Libraires qui étoient sur le point d'imprimer le Supplément à la premiere Édition de mon Dictionnaire de la Bible, le prierent de vouloir bien leur communiquer ses Remarques, pour les y insérer, persuadés que le Public verroit avec plaisir une matiere aussi neuve & aussi intéressante, traitée par un homme du métier, & aussi éclairé que M. le Chevalier de Folard. Il se rendit à leurs instances, & composa en effet ces especes de Dissertations, où il décrit d'une maniere distinguée & avec beaucoup de précision, les ordres des Batailles, les Campemens & les Sieges. Les Observations de cet Auteur sont distinguées par ce signe ☞, que l'on a mis à la tête de chacun de ces Articles. Il y réfute quelquefois mes sentimens sur quelques points de la Milice ancienne ; & il me fait plaisir, n'étant pas extraordinaire qu'un homme de ma profession ignore bien des choses qui concernent la Milice, les marches des Armées, l'ordre des Batailles, la disposition des Campemens, les machines de Guerre, &c.

En vain l'éloignement des temps & des lieux, & le style concis de l'Écriture, concourent à répandre des ténebres dans notre esprit, & à jeter de la confusion dans nos idées ; la pénétration de M. le Chevalier de Folard supplée tout, corrige tout, rétablit tout ; Il transporte le Lecteur sur les lieux, il le promene dans tous les endroits où les scenes les plus mémorables & les plus intéressantes de la Religion se sont passées, il les lui montre & les lui fait reconnoître, il lui rend tout présent, & fait revivre des faits, des his-

toires, & des circonſtances qui ſembloient être condamnées à un éternel oubli. Il fait plus encore, car il découvre quelquefois, chemin faiſant, de nouveaux ſens dans l'Écriture, inconnus aux Interpretes, & concilie des paſſages qui emportoient contradiction, ſoit par la force des termes reçus, ſoit par le ſens qu'on y avoit attaché juſqu'ici.

Mais quelle obligation ne lui a pas Joſeph ? Cet Auteur quoique Juif, a écrit en Grec, & ſes Ouvrages ont toujours fait les délices des perſonnes de bon goût. Pour ſon malheur peu de gens ſont en état de le lire dans les ſources : dès-là ceux qui ne ſauroient le faire, ſont obligés d'avoir recours aux traductions, c'eſt-à-dire, à des Livres où Joſeph eſt défiguré, & n'eſt pas reconnoiſſable. C'eſt ce qui n'a pas échappé aux lumieres de M. de Folard, & qu'il n'a pu ni ſe déguiſer à lui-même, ni déguiſer aux autres. Ses Diſſertations ſont pleines de traits qui fixent le ſens du Texte, relevent les bévues des Traducteurs, font ſentir leurs écarts, découvrent leur ignorance, corrigent leurs expreſſions, & leur fourniſſent les termes de l'Art.



TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE LA BIBLE.

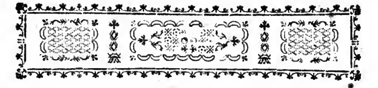


TABLE CHRONOLOGIQUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE LA BIBLE.

An du Monde I. de la Période Julienne 710.	CRÉATION de la Matiere ou du Cahos. I. Jour, création de la Lumiere.	Au avant J. C. 4000, avant l'Ere vulgaire 4004.
	II. Jour, création du Firmament.	
	III. Jour, création de la Mer, des Eaux, des Plantes & des Arbres.	
	IV. Jour, création du Soleil, de la Lune & des Astres.	
	V. Jour, création des Poissons & des Oiseaux.	
	VI. Jour, création des Animaux terrestres & de l'Homme. Dieu fait paroître tous les animaux devant Adam. Adam leur impose les noms. Dieu crée la femme; il la tire du côté de l'homme, & la lui donne pour femme. Il les introduit dans le Paradis terrestre.	
	VII. Jour, Dieu se repose après avoir achevé l'ouvrage de la création; il sanctifie le repos du Sabbat.	
II. Année du Monde.	X. Jour, le Démon tente Eve par le moyen du Serpent. Eve désobéit à Dieu, & engage Adam son mari dans la désobéissance. Dieu les chasse du Paradis peu de jours après leur création, & peut-être le dixieme jour du Monde.	
	Naissance de Caïn, fils d'Adam & d'Eve.	3999
3	Naissance d'Abel.	3998
129	Caïn tue son frere Abel.	3871
130	Naissance de Seth, fils d'Adam & d'Eve.	3870
235	Naissance d'Enos, fils de Seth.	3765
325	Naissance de Caïnan, fils d'Enos.	3675
395	Naissance de Malaléel, fils de Caïnan.	3605
460	Naissance de Jared, fils de Malaléel.	3540
622	Naissance d'Enoch, fils de Jared.	3378
687	Naissance de Mathusala, fils d'Enoch.	3313
874	Naissance de Lamech, fils de Mathusala.	3126

An du Monde.		Avant J. C.
930	Mort d'Adam, âgé de 930 ans.	3070
987	Transport d'Enoch, après 365 ans de vie.	3013
1042	Mort de Seth, fils d'Adam, âgé de 912 ans.	2958
1056	Naissance de Noé, fils de Lamech.	2944
1140	Mort d'Enos, âgé de 905 ans.	2860
1235	Mort de Caïnan, âgé de 910 ans.	2765
1290	Mort de Malaléel, âgé de 895 ans.	2710
1422	Mort de Jared, âgé de 962 ans.	2578
1536	Dieu avertit Noé du déluge futur, & l'envoie prêcher aux hommes la pénitence 120 ans avant que le déluge arrive. 1. *Petri*, III, 20. 2. *Petri*, II, 5. *Genes.* VI, 3.	2464
1556	Naissance de Japhet, fils aîné de Noé. *Genes.* V, 31, & X, 21.	2444
1558	Naissance de Sem, second fils de Noé.	2442
1651	Mort de Lamech, pere de Noé, âgé de 777 ans.	2349
1656	Mort de Mathusalé, celui de tous les hommes qui a le plus vécu. Il est mort âgé de 969 ans, *Genes.* V, 27, l'année même du déluge.	2344
1656	Dieu ordonne à Noé de se disposer à entrer dans l'Arche le dixieme jour du second mois, qui répond à Novembre & Décembre.	2344
	Dix-septieme jour du même mois, Noé entre dans l'Arche avec sa femme, ses enfans, & les trois femmes de ses trois fils.	
	Il pleut sur la terre 40 jours & 40 nuits. Les eaux demeurerent sur la terre 150 jours.	
	Le dix-septieme jour du septieme mois, l'Arche s'arrête sur la montagne d'Ararat.	
	Le premier jour du dixieme mois, on commença à découvrir les sommets des montagnes. *Genes.* VIII, 3, 4.	
	Quarante jours après, Noé fait sortir le Corbeau. *Genes.* VIII, 6, 7.	
	Sept jours après, Noé fait sortir la Colombe. Elle revient, & après sept autres jours, il la fait encore sortir. Elle revient sur le soir, ayant dans son bec une branche d'olivier. Après sept autres jours, elle sort de nouveau, & ne revient plus. *Genes.* VIII, 8, 12.	
1657	Noé étant âgé de 601 ans, le premier jour du premier mois, découvre le toit de l'Arche.	2343
	Le vingt-septieme jour du second mois, Noé sort de l'Arche. Il immole à Dieu des sacrifices d'actions de graces. Dieu permet aux hommes l'usage de la viande; il donne l'iris pour gage qu'il n'envoyera plus de déluge universel. *Genes.* VIII, 9.	
1658	Naissance d'Arphaxad, fils de Sem.	2342
1663	Environ sept ans après le déluge, Noé ayant planté la vigne, but du vin avec excès, &	2337

An du Monde.		An avant J. C.
	s'endormit, découvert d'une maniere indécente, dans sa tente. Cham s'en mocqua, & Noé à son réveil donna sa malédiction à Chanaan, fils de Cham, qui pouvoit avoir alors 6 ou 7 ans.	
1693	Naissance de Salé, fils d'Arphaxad.	2307
1723	Naissance d'Héber, fils de Salé.	2277
1757	Naissance de Phaleg, fils d'Héber.	2243
1770	Ce fut vers ce temps-là que les hommes entreprirent le bâtiment de la Tour de Babel, où Dieu confondit leur langue, & les obligea de se partager dans les différentes parties du monde.	2230
1771	C'est là où l'on peut fixer le commencement de la Monarchie des Assyriens, fondée par Nemrod. *Genes.* x, 9, 10. Depuis cette année, jusqu'à la prise de Babylone par Alexandre le Grand, on compte 1903 ans, qui est justement le nombre d'années que Callisthene trouva dans les supputations astronomiques des Caldéens. *Porphyr. apud Simplic. l. 2 de Cœlo.*	2229
	L'Empire d'Egypte commença, vers le même temps, par Cham, pere de Mezraïm. Cet Empire dura 1663 ans, jusqu'à la prise de l'Egypte par Cambyse. *Constantin. Manass. in Annalib.*	
1787	Naissance de Réhu, fils de Phaleg.	2213
1819	Naissance de Sarug, fils de Réhu.	2181
1849	Naissance de Nachor, fils de Sarug.	2151
1878	Naissance de Tharé, fils de Nachor.	2122
1948	Naissance d'Aran, fils de Tharé.	2052
2006	Mort de Noé, âgé de 950 ans.	1994
2008	Naissance d'Abram, fils de Tharé.	1992
2018	Naissance de Saraï, épouse d'Abram.	
2083	Vocation d'Abram d'Ur de Caldée. Il va dans la ville de Charres ou Haran en Mésopotamie. Son pere Tharé y mourut âgé de 205 ans. *Genes.* XXXI, 31, 32.	1917
2083	Seconde vocation d'Abram de la ville de Haran. Il vient dans la terre promise avec Saraï sa femme, & Loth son neveu, & il demeura à Sichem.	1917
2084	Abram descend en Egypte. Pharaon lui enleve sa femme, puis la lui rend. Abram sort de l'Egypte, & se sépare de Loth son neveu.	1916
2091	Les Rois de Sodome & de Gomorrhe se révoltent contre Codorlahomor.	1909
2092	Codorlahomor avec ses alliés vient faire la guerre aux Rois de Sodome, de Gomorrhe, & les autres qui s'étoient soustraits de son obéissance. Ceux-ci sont vaincus; Sodome est pillée; Loth est emmené par les ennemis; Abram les poursuit, les dissipe, reprend le butin, ramene Loth. Melchisédech le bénit.	1908

An du Monde.		An avant J. C.
	Le Seigneur fait alliance avec Abram, & lui promet une nombreuse postérité. *Genes.* xv.	
2093	Saraï donne Agar sa servante pour femme à Abram son mari.	1907
2094	Naissance d'Ismael, fils d'Abram & d'Agar. Abram avoit alors 86 ans. *Genes.* xvi, 16.	1906
2107	Nouvelle alliance du Seigneur avec Abram. Dieu lui promet une nombreuse postérité. *Genes.* xvii. Dieu change son nom d'Abram, en celui d'Abraham, & celui de Saraï, en celui de Sara.	1893
	Institution de la Circoncision.	
	Abraham reçoit trois Anges sous la forme de Voyageurs ; ils lui promettent la naissance d'Isaac.	
	Sodome, Gomorrhe, Adama & Séboïm, sont brûlées par le feu du Ciel. Loth est préservé. Il se retire à Ségor. Il tombe dans l'inceste avec ses filles.	
2108	Abraham se retire de la vallée de Mambré, & va à Bersabée.	1892
	Naissance d'Isaac, fils d'Abraham & de Sara. *Genes.* xvii.	1885
2115	Sara ayant vu Ismael qui jouoit avec Isaac, oblige Abraham de chasser Agar & Ismael. Agar fait épouser à Ismael une femme Egyptienne, de laquelle il eut plusieurs enfans.	
2133	Alliance entre Abraham & Abimélech, Roi de Gerare. *Genes.* xxi.	1867
	Abraham se met en devoir d'offrir à Dieu en holocauste son propre fils Isaac. *Genes.* xxii.	1855
2145	Mort de Sara, épouse d'Abraham, âgée de 127 ans. *Genes.* xxiii, 1, 2.	
2148	Abraham envoie Eliézer son Intendant en Mésopotamie, pour demander une femme à son fils Isaac, qui étoit âgé de 40 ans. *Genes.* xxv, 20. Eliézer lui amene Rebecca. *Genes.* xxiv, xxv.	1852
2150	Mariage d'Abraham & de Céthura, dont il eut plusieurs fils.	1850
2158	Mort de Sem, fils de Noé, 500 ans après la naissance d'Arphaxad.	1842
2167	Rebecca étant demeurée stérile pendant 19 ans, Isaac prie pour elle, & lui obtient la grace de concevoir.	1833
2168	Naissance de Jacob & d'Esaü, l'an d'Isaac 60. *Genes.* xxv, 24, 26.	1832
2184	Mort d'Abraham, âgé de 175 ans.	1817
2187	Mort d'Héber, âgé de 464 ans.	1813
2200	Isaac va à Gerare. Dieu lui réitere les promesses qu'il avoit faites à son pere Abraham. Isaac fait alliance avec Abimélech, Roi de Gerare.	1800
2208	Mariage d'Esaü avec des femmes Chananéennes.	1792

An du Monde.		An avant J. C.
2208	Déluge d'Ogygès dans l'Attique, 1020 ans avant la premiere Olympiade de Corebe.	1792
2231	Mort d'Ismael, fils aîné d'Abraham. Il avoit 137 ans.	1769
2245	Isaac, contre sa premiere intention, donne sa bénédiction à Jacob, au lieu de la donner à Esaü.	1755
	Jacob se retire en Mésopotamie, auprès de son oncle Laban. Il épouse Lia, puis Rachel.	
2246	Naissance de Ruben, fils de Jacob & de Lia.	1754
2247	Naissance de Siméon, fils de Lia.	1753
2248	Naissance de Lévi, fils de Lia.	1752
2249	Naissance de Juda, fils de Lia.	1751
2259	Naissance de Joseph, fils de Rachel & de Jacob. Jacob avoit 90 ans.	1741
2265	Jacob prend la résolution de s'en retourner auprès de ses parens dans la terre de Chanaan. Laban le poursuit, & l'atteint sur les montagnes de Galaad. Esaü vient au-devant de lui, & le reçoit avec beaucoup de tendresse. Jacob arrive à Sichem.	1735
2273	Dina, fille de Jacob, ayant eu la curiosité d'aller voir les fêtes des Chananéens, est ravie par Sichem, fils d'Hémor. Les freres de Dina vengent cet outrage par la mort des Sichemites.	1727
2273	Naissance de Benjamin, fils de Rachel.	1727
2276	Joseph, âgé de 17 ans, découvre à Jacob son pere les crimes de ses freres; ce qui lui attira une telle haine de leur part, qu'ils le vendirent à des étrangers, qui le menerent en Egypte, où il fut acheté comme esclave par Putiphar.	1724
2276	Vers ce temps-là, Juda épouse la fille de Sué, Chananéen, dont il eut Her, Onan & Séla.	
2286	Joseph est sollicité au crime par la femme de son maître Putiphar; il lui résiste, & est mis en prison.	1714
2287	Il explique les songes de deux Officiers du Roi Pharaon.	1713
2288	Mort d'Isaac, âgé de 180 ans.	1712
2289	Songes de Pharaon expliqués par Joseph. Il est mis hors de prison, & établi Intendant de toute l'Egypte.	1711
	Commencement des sept années de fertilité prédites par Joseph.	
2290	Naissance de Manassé, fils de Joseph.	1710
2291	Naissance d'Ephraïm, second fils de Joseph.	1709
2296	Commencement des sept années de sterilité prédites par Joseph.	1704
2297	Les dix freres de Joseph viennent en Egypte pour acheter du blé. Joseph arrête Siméon, & ne laisse aller ses autres freres, que sous la condition qu'ils lui ameneront son jeune frere Benjamin.	1703
2298	Les freres de Joseph reviennent en Egypte avec leur frere Benjamin. Joseph se fait connoître	1702

An du Monde.		Avant J. C.
	à eux, & les engage de venir en Egypte avec leur pere. Jacob y vient, âgé de 130 ans, avec toute sa famille.	
2300	Joseph ramasse tout l'argent qui étoit en Egypte, & le met dans le trésor du Roi.	1700
2301	Joseph acquiert au Roi d'Egypte tout le bétail du pays, les peuples étant obligés de le vendre pour avoir de quoi se nourrir.	1699
2302	Les Egyptiens vendent leurs champs & leur liberté à Pharaon, pour avoir de quoi vivre.	1698
2302	Fin des sept années de stérilité. Joseph rend aux Egyptiens leur bétail & leurs champs, à condition qu'ils donneront au Roi le cinquieme du revenu de leur travail.	1698
2315	Derniere maladie de Jacob. Il donne sa bénédiction à Ephraïm & à Manassé, prédit ce qui doit arriver à chacun de ses fils, prie qu'on l'ensevelisse avec ses peres. Il meurt âgé de 147 ans.	1695
2369	Mort de Joseph, âgé de 110 ans. Il prédit la sortie des Israélites de l'Egypte, & prie qu'on transporte ses os dans la terre de Chanaan.	1631
2385	Mort de Lévi, âgé de 137 ans.	1615
2427	Roi nouveau en Egypte, qui ne connoissoit ni Joseph, ni les services qu'il avoit rendus au pays : il commence à persécuter les Israélites.	1573
	Vers ce temps-ci vivoit Job, aussi illustre par sa sagesse & par sa vertu, que par son admirable patience. Il étoit descendu d'Isaac par Esaü.	

ISAAC.

JACOB.	ESAÜ.
JOSEPH.	RAGUEL.
EPHRAÏM.	ZARA.
BERIA.	JOB.

An du Monde.		Avant J. C.
2430	Naissance d'Aaron, fils d'Amram & de Jocabed.	1570
2433	Naissance de Moïse, frere d'Aaron. Il est exposé sur le Nil, & trouvé par la fille de Pharaon, qui le donne à Jocabed pour l'élever, & qui l'adopte pour son fils.	1567
2473	Moïse va visiter ses freres, tue un Egyptien qui maltraitoit un Hébreu ; mais ayant su que Pharaon étoit informé de ce qu'il avoit fait, il se retire au pays de Madian, où il épouse Séphora, fille de Jétro. Il en eut deux fils, Gersam & Eliézer.	1527
2513	Le Seigneur apparoît à Moïse dans un buisson ardent, comme il paissoit les troupeaux de son beau-pere, & l'envoie en Egypte pour tirer les Israélites de l'oppression où ils gémissoient.	1487

Il revient en Egypte. Aaron fon frere vient au-devant de lui jufqu'au Mont Oreb. Les deux freres fe préfentent devant Pharaon, & lui expofent les ordres du Seigneur. Pharaon refufe de mettre les Ifraélites en liberté; il les furcharge de nouveaux travaux. Moïfe fait divers miracles en fa préfence.

Premiere plaie d'Egypte. L'eau changée en fang, vers le dix-huitieme jour du fixieme mois.

II. Plaie. Des grenouilles couvrent toute la terre, & entrent dans toutes les maifons, vers le vingt-cinquieme jour du même mois.

III. Des moucherons ou des coufins, ou même des poux, le vingt-feptieme du même mois.

IV. Des mouches de toutes fortes, vers les 28 & 29 du même fixieme mois.

V. La pefte fur les hommes & fur les animaux, vers le premier jour du feptieme mois, qui, dans la fuite, fut le premier mois de l'année fainte.

VI. Les ulceres, vers le troifieme du même feptieme mois.

VII. La grêle, le tonnerre, le feu du Ciel, le quatrieme jour du feptieme mois.

VIII. Les fauterelles qui ravagerent toute l'Egypte, le feptieme jour du même mois.

IX. Les ténebres palpables, le dixieme jour du même mois. Ce même jour Moïfe ordonna que ce mois feroit dans la fuite le premier des mois, fuivant le facré; établit la célébration de la Pâque, & fit mettre à part l'Agneau Pafcal, qui devoit être immolé quatre jours après.

X. La mort des premiers-nés, la nuit du quatorze au quinze du mois Abib. Cette même nuit les Ifraélites célébrerent la premiere Pâque, & Pharaon les obligea de fortir de l'Egypte.

2513 Ils partirent de Rameffé. De là ils allerent le premier jour à Socoth, de Socoth à Etham. D'Etham ils retournerent vers le midi, & allerent camper à Pi-hahiroth, entre Magdolum & la mer, vis-à-vis Béel-féphon. 1487

Pharaon s'étant repenti de les avoir laiffés aller, les pourfuivit avec fon armée, & les atteignit comme ils étoient à Pi-hahiroth. Dieu donna aux Hébreux une colonne de nuée pour les conduire & pour les protéger. Moïfe ayant frappé la mer avec la verge miraculeufe, Dieu en divifa les eaux, & les Hébreux la pafferent à pied fec. Les Egyptiens ayant voulu y entrer après eux, furent tous noyés, le vingt-un du premier mois.

Moïfe étant paffé au-delà de la mer, fe trouva dans

le désert d'Etham; & ayant marché pendant trois jours dans ce désert, les Israélites arriverent à Mara, où Moïse adoucit les eaux, en y jetant un certain bois.

De Mara ils allerent à Elim, où ils trouverent douze fontaines & soixante-dix palmiers. D'Elim ils vinrent sur la mer rouge, puis dans le désert de Sin, où Dieu leur envoya de la manne. De là ils furent à Daphca, à Alus, à Raphidim, où Moïse leur tira de l'eau d'un rocher.

2513 Vers ce même lieu, les Amalécites vinrent attaquer les Israélites, & tuerent inhumainement ceux qui n'avoient pu suivre le gros de l'armée. Moïse envoya contre eux Josué, pendant que lui-même étoit monté sur la montagne, & élevoit les mains en haut. 2487

Le troisieme jour du troisieme mois après la sortie d'Egypte, les Israélites arriverent au pied du Mont Sinaï, où ils camperent pendant plus d'un an.

Moïse monte sur la montagne, & Dieu lui déclare qu'il est prêt de faire alliance avec Israel, à condition que ce peuple lui sera fidelle & obéissant.

Moïse descend de la montagne, & rapporte au peuple ce que le Seigneur lui a proposé. Le peuple répond qu'il est tout prêt d'entrer dans cette alliance.

Moïse remonte sur la montagne, & rend compte à Dieu des dispositions du peuple. Dieu lui ordonne de descendre, & de dire au peuple de se préparer pendant deux jours à recevoir sa Loi, & que le troisieme jour le Seigneur descendra sur la montagne, & leur donnera sa Loi. Il ajouta : Que personne n'approche de la montagne jusqu'au troisieme jour; si quelqu'un en approche, qu'il soit mis à mort.

Au troisieme jour, la majesté de Dieu parut sur la montagne ; on y entendit comme le bruit d'une trompette & d'un tonnerre. Moïse amena le peuple jusqu'au pied de Sinaï, comme pour venir par honneur au-devant de Dieu. Il monta seul sur la montagne. Dieu lui dit de descendre & de défendre au peuple de monter, de peur qu'il ne soit mis à mort. Moïse obéit, & déclara au peuple les ordres de Dieu. Aussi-tôt il remonta, & Dieu lui donna le Décalogue.

Il descendit de nouveau, & proposa au peuple ce qu'il avoit reçu du Seigneur. Le peuple consentit à faire alliance avec le Seigneur, sous les conditions proposées.

Moïſe remonte ſur la montagne, & Dieu lui donne divers préceptes judiciels, qui ne regardoient proprement que la police. A ſon retour, il dreſſe au pied de la montagne douze Autels, fait immoler des victimes pour ratifier l'alliance, & arroſer avec le ſang des victimes le livre qui contenoit les conditions de l'alliance; il arroſe auſſi tout le peuple qui s'engageoit à être fidelle au Seigneur.

Après cela, Moïſe, Aaron, Nadab & Abiu, & les ſoixante-dix Anciens d'Iſrael, monterent ſur la montagne, & virent la gloire du Seigneur. Ils en deſcendirent le même jour; mais Moïſe & Joſué ſon ſerviteur y demeurerent encore ſix jours. Le ſeptieme jour, le Seigneur appela Moïſe, & lui expoſa pendant quarante jours tout ce qui regardoit ſon Tabernacle, les cérémonies des ſacrifices, & les autres choſes qu'il ne lui avoit pas encore propoſées.

Après ces quarante jours, Dieu donna à Moïſe le Décalogue écrit ſur deux tables de pierre, & lui dit de deſcendre promptement, parce que les enfans d'Iſrael avoient fait un veau d'or, & l'avoient adoré.

Moïſe deſcendit, & ayant vu le peuple qui danſoit autour de ce veau d'or, il jeta contre terre les tables de pierre, & les briſa.

Puis étant arrivé au camp, il prit le veau, le mit en pieces, & fit mourir par l'épée des Levites vingt-trois mille Iſraélites qui avoient adoré cette idole.

Le lendemain Moïſe remonte ſur la montagne, & obtient de Dieu, à force de prieres, qu'il pardonne à ſon peuple le crime qu'il venoit de commettre. Dieu lui ordonne de préparer de nouvelles tables de la Loi, & lui promet de ne pas abandonner Iſrael.

2513 Moïſe deſcend de la montagne, & prépare de nouvelles tables; & étant remonté le lendemain, Dieu lui fait voir ſa gloire. Il demeura encore 40 jours & 40 nuits ſur la montagne, & Dieu lui écrivit de nouveau ſa Loi ſur les tables de pierre qu'il avoit préparées. 1487

Après quarante jours, il deſcend de la montagne, ne ſachant pas qu'il avoit le viſage tout brillant de gloire. Il mit un voile ſur ſa face, parla au peuple, & leur propoſa d'ériger un Tabernacle au Seigneur, pour lequel chacun contribueroit ſelon ſon pouvoir & ſa dévotion. Pour exécuter ce deſſein, il impoſa un demi-ſicle par tête à chacun des Iſraélites, dont il fit le dénombre-

ment, qui se trouva monter à six cents trois mille cinq cents cinquante hommes. Il désigna Béséléel & Oholiab pour conduire tout l'ouvrage du Tabernacle.

2514 Erection du Tabernacle & de toutes ses parties, le premier jour du premier mois de la deuxieme année après la sortie d'Egypte. 1486

Second dénombrement du peuple, le premier jour du second mois.

Consécration du Tabernacle, des Autels, des Prêtres, le cinquieme du second mois.

Dénombrement des Lévites à part. Ils sont tous consacrés au service du Tabernacle en la place des premiers-nés d'Israel.

Le huitieme jour après la consécration du Tabernacle, ou le jour de l'octave de la dédicace, les Princes des Tribus, chacun en leur jour, offrent leurs présens au Tabernacle.

Jétro vient au camp d'Israel peu de jours avant le départ des enfans d'Israel du camp de Sinaï.

Le vingtieme jour du second mois, qui répond aux mois de Mai & de Juin, les Israélites décampent de Sinaï, & vont à Tabéera, ou embrasement; de là à Kibéroth-Avach, ou aux sépulcres de concupiscence, à trois journées de chemin du mont Sinaï.

Eldad & Médad prophétisent dans le camp. *Num.* XI, 26, 27.

Dieu envoie des cailles à son peuple. *Num.* XI, 31, 32.

Ils arrivent à Aséroth, où Aaron & Marie murmurent contre Moïse, à cause de Séphora sa femme. Marie demeure sept jours au-dehors du camp.

De là ils allerent à Rethma dans le désert de Pharan, & de là à Cadés-barné, d'où l'on envoya douze hommes choisis, un de chaque Tibu, pour examiner le pays de Chanaan.

Quarante jours après, ces hommes reviennent à Cadés-barné, & soulevent le peuple contre Moïse, disant que ce pays dévoroit ses habitans, & qu'ils n'en pourroient faire la conquête. Caleb & Josué leur résistent; mais le peuple se mutine, & Dieu jure que nul des murmurateurs n'entrera dans le pays de Chanaan, & qu'ils demeureront quarante ans dans le désert, jusqu'à ce que cette génération soit consumée. Il leur commande de s'en retourner vers la mer rouge. Le peuple s'opiniâtre à vouloir entrer dans la terre de Chanaan; mais ils sont repoussés par les Amalécites & les Chananéens, qui les poursuivent jusqu'à Horma.

2515 Le peuple demeura assez long-temps à Cadés-barné. De là il alla vers la mer rouge ; & voici le nom des stations dont Moïse a parlé. 1485

1. A Ramessé. *Premiere Station.*
2. A Socoth.
3. A Etham.
4. A Béelséphon.
5. Dans le désert d'Etham.
6. A Mara.
7. A Elim.
8. Sur la mer rouge.
9. Dans le désert de Sin.
10. A Daphca.
11. A Alus.
12. A Raphidim.
13. A Sinaï.
14. A Tabééra, ou embrasement.
2516 15. Aux Sépulcres de concupiscence.
16. A Hazéroth.
17. A Rethma.
18. A Remnon-Phares.
19. A Lebna.
20. A Ressa.
21. A Céélatha.
22. Au Mont-Sépher.
23. A Arada.
24. A Maceloth.
25. A Tahath.
26. A Tharé.
27. A Methca.
28. A Hesmon.
29. A Moseroth.
30. A Bene-Jacan.
31. A Gadgad.
32. A Jéthébata.
33. A Hébrona.
34. A Asion-gaber.
35. A Mozeroth.
36. A Gadés, ou *aux eaux de contradiction.*
37. Au Mont-Hor.
38. A Selmona.
39. A Phunon.
40. A Oboth.
41. A Jié-abarim.
42. Au torrent de Zared. 1484
43. A Bamoth-Arnon.
44. Au Puits.
45. A Mathana.
46. A Nahaliel.
47. A Dibon-gad.
48. A Helmon-Déblataïm.
49. Au Mont-Phasga.
50. A Kédemoth.
51. A Séthim, ou Abel-Satim.

C'est apparemment au campement de Cadés-barné qu'arriva la sédition de Coré, Dathan & Abiron contre Moïse.

2552 Après avoir voyagé pendant trente-sept ans dans les déserts de l'Arabie Pétrée & de l'Idumée, ils revinrent à Mozeroth près de Cadés-barné. C'est la trente-neuvieme année de leur sortie d'Egypte. 1448

Moïse envoie des Ambassadeurs au Roi d'Edom, pour lui demander passage dans ses terres : ce Roi le refuse.

Les Israélites arrivent à Cadés, où Marie mourut âgée de 130 ans.

Murmure des Israélites qui manquoient d'eau. Moïse en tire d'un rocher ; mais ayant témoigné, aussi-bien qu'Aaron, quelque défiance, Dieu les condamne à mourir sans entrer dans la terre promise.

De Cadés, ils allerent camper au Mont-Hor, où Aaron mourut, âgé de 123 ans, le premier jour du cinquieme mois.

Le Roi d'Arad attaque les Israélites, & en fait plusieurs captifs.

Du Mont-Hor, ils viennent à Selmona, où Moïse érigea un serpent d'airain pour garantir les Israélites contre les morsures des serpens ailés. D'autres croient que cela arriva à *Phunon*.

De Selmona, ils allerent à Phunon, de Phunon à Oboth, d'Oboth à Jié-abarim, puis au torrent de Zared; de là à Mathana, de Mathana à Nahaliel, de Nahaliel à Bamot-Arnon; de là à Dibon-gad au-delà du torrent d'Arnon, de Dibon-gad à Helmon-Déblataïm; de là au Mont-Phalga, voisin de la ville de Kedemmoth.

2553 Séhon, Roi des Amorrhéens, refuse le passage aux Hébreux par ses terres. Moïse lui fait la guerre, & se rend maître de son pays. 1447

Og, Roi de Basan, vient attaquer les Hébreux, & perd la bataille.

Les Israélites campent dans les campagnes de Moab.

Balac, Roi de Moab, fait venir Balaam pour maudire les Israélites.

Les Israélites tombent dans la fornication & dans l'idolatrie de Belphégor.

Guerre contre les Madianites.

Partage du pays de Séhon & d'Og aux Tribus de Ruben & de Gad, & à la demi-Tribu de Manassé.

2553 Moïse renouvelle l'alliance d'Israel avec le Seigneur. 1447

Mort de Moïse, âgé de 120 ans. Il mourut le douzieme mois de l'année sainte.

Josué lui succede. Il envoie des espions à Jéricho, au premier mois, qui répond à Mars & Avril.

Le peuple passe le Jourdain le dixieme du premier mois.

Le lendemain Josué rétablit l'usage de la Circoncision.

La manne cesse de tomber.

Premiere Pâque depuis le passage du Jourdain, le quinze du premier mois.

Prise de Jéricho.

Les Israélites vont au mont Hébal ériger un Autel, conformément à l'ordre de Moïse. *Josué*, VIII, 30, 35. *Deut.* XXVII, 2, 12, *&c.*

Les Gabaonites font alliance avec Josué.

Guerre des cinq Rois ligués contre les Gabaonites. Josué les défait, & à sa priere Dieu fait arrêter le soleil & la lune.

2554 Guerre de Josué contre les Rois de Chanaan. Il fut occupé à ces guerres pendant six ans. 1446

An du Monde.		An avant J. C.
2559	Josué partage le pays conquis aux Tribus de Juda, d'Ephraïm, & à la demi-Tribu de Manassé.	1441
	Il donne à Caleb le partage que le Seigneur lui avoit promis, & lui aide à en faire la conquête.	
2560	L'Arche du Seigneur & le Tabernacle sont placés à Silo, dans la Tribu d'Ephraïm.	1440
	Josué partage le pays aux Tribus de Benjamin, de Siméon, de Zabulon, d'Issachar, d'Aser, de Nephtali & de Dan. On lui donne à lui-même son partage à Thamnat-Sara, sur la montagne de Gaas.	
	Retour des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manassé au-delà du Jourdain.	
2561	Josué renouvelle l'alliance entre le Seigneur & les Israélites.	1439
	Mort de Josué, âgé de 110 ans. Après sa mort, les Anciens gouvernerent pendant dix-huit à vingt ans, pendant lesquels arriverent les guerres de la Tribu de Juda contre Adonibésech.	
2561	A cela succéda une anarchie, pendant laquelle quelques-uns de la Tribu de Dan firent la conquête de la ville de Laïs.	1439
	Ce fut dans cet intervalle qu'arriva l'histoire de Micha, & de l'idolatrie dont son Ephod fut l'occasion.	
	Et la guerre des douze Tribus contre celle de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme d'un Lévite.	
	Le Seigneur envoya en vain des Prophetes pour rappeler les Hébreux de leur égarement. Il permit qu'ils tombassent dans la servitude, & sous la domination de leurs ennemis.	
2591	Premiere Servitude des Israélites pendant huit ans sous Chusan Rasathaïm, Roi de Mésopotamie.	1401
2599	Othoniel les en délivra ; il vainquit Chusan, & jugea pendant quarante ans.	1339
2661	II. Servitude sous Eglon, Roi de Moab, environ soixante-deux ans après la paix procurée aux Israélites par Othoniel.	1321
2679	Aod les en délivre environ quatre-vingts ans après la paix procurée par Othoniel.	
Année incertaine.	III. Servitude des Israélites sous les Philistins. Samgar les en délivre.	
2719	IV. Servitude sous Jabin, Roi d'Azor. Débora & Barach les en délivrent après vingt ans. Elle dura depuis 2699, jusqu'en 2719.	1281
2752	V. Servitude sous les Madianites.	1248
2759	Gédéon est suscité de Dieu pour les en délivrer.	1241
	Il gouverne Israel depuis l'an 2759, jusqu'en 2768, pendant neuf ans.	

An du Monde.		An avant J. C.
2768	Abimélech, fils de Gédéon, se fait reconnoître pour Roi à Sichem.	1232
2771	Il fut tué trois ans après.	1229
2772	Thola fut Juge d'Israel après Abimélech. Il gouverna vingt-trois ans.	1228
2795	Jaïr lui succéda principalement au-delà du Jourdain. Il gouverna vingt-deux ans.	1205
2799	VI. Servitude sous les Philistins & les Ammonites.	1201
2817	Jephté delivre les Israélites de delà le Jourdain.	1183
2820	Prise de la ville de Troie quatre cents huit ans avant la premiere Olympiade.	1180
2823	Mort de Jephté. Abesan lui succede.	1177
2830	Mort d'Abesan. Elon lui succede.	1170
2840	Mort d'Elon. Abdon lui succede.	1160
2848	Mort d'Abdon.	1152
	Le Grand-Prêtre Héli lui succede dans la dignité de Juge d'Israel.	
	VII. Servitude sous les Philistins pendant quarante ans. *Judic.* XIII, 1.	
2849	Naissance de Samuel.	1151
	Sous sa judicature, Dieu suscita Samson, qui nâquit l'an du monde 2849.	
2861	Dieu commence à se manifester à Samuel.	1139
2867	Samson se marie à Thamnata. Il prend de là occasion d'exercer son office de défenseur d'Israel.	1133
2868	Il met le feu aux moissons des Philistins par le moyen de trois cents renards.	1132
2887	Il est livré aux Philistins par Dalila; il se tue lui-même sous les ruines du Temple de Dagon, où il fait périr un très-grand nombre de Philistins. Il fut défenseur d'Israel pendant vingt ans, depuis 2867, jusqu'en 2887.	1113
2888	Guerre entre les Philistins & les Israélites. L'Arche du Seigneur est prise par les Philistins. Mort du Grand-Prêtre Héli. Il avoit gouverné Israel pendant quarante ans.	1112
	Les Philistins renvoient l'Arche avec des présens. Elle est déposée à Cariath-ïarim.	
	Samuel est reconnu Chef & Juge d'Israel pendant trente-neuf à quarante ans.	
2888	Victoires des Israélites contre les Philistins.	1112
2908	Les Israélites demandent un Roi à Samuel.	1092
2909	Saül est désigné Roi par le sort, & sacré dans l'assemblée du peuple à Maspha. Il regne 40 ans. *Act.* XIII, 21.	1091
	Il délivre Jabés de Galaad assiégée par les Ammonites.	
	Saül chasse les Philistins de Machmas.	
2911	Guerre des Philistins contre Saül. L'armée d'Israel s'assemble à Galgala. Elle s'effraie à la vue des forces des Philistins.	1089

Saül

An du Monde.		An avant J. C.
	Saül n'ayant pas obéi aux ordres de Samuel, est rejeté de Dieu.	
	Victoire miraculeuse remportée par Jonathas sur les Philistins.	
2919	Naissance de David, fils d'Isaï.	1081
2930	Guerre de Saül contre les Amalécites. Il défait ses ennemis; mais il désobéit aux ordres du Seigneur, qui le réprouve.	1070
2941	Samuel est envoyé de Dieu à Bethléem, pour y oindre David Roi d'Israel.	1059
2942	Guerre des Philistins contre les Israélites. David combat contre Goliat, & le tue.	1058
2943	Saül piqué de jalousie contre David, cherche à le faire mourir.	1057
2944	David se sauve chez Achis, Roi de Geth. Etant découvert, il se retire dans le pays de Moab.	1056
	Mort d'Achimélech, & des autres Prêtres tués par Saül. Abiathar se retire vers David.	
	David délivre Ceïla assiégée par les Philistins.	
2945	Il se sauve dans le désert de Ziph. Saül l'y poursuit, & est obligé de s'en retourner, sur la nouvelle d'une irruption des Philistins.	1055
2946	David se retire aux environs d'Engaddi. Il épargne Saül, qui étoit entré seul dans la caverne où David & ses gens étoient cachés.	1054
2947	Mort de Samuel, âgé de 98 ans. Il avoit jugé Israel pendant vingt-un ans, avant le regne de Saül. Il vécut encore trente-huit ans depuis.	1053
	David se retire dans le désert de Pharan. Histoire de Nabal. David épouse Abigaïl. Il vient dans le désert de Ziph, entre la nuit dans la tente de Saül, & prend sa lance, & le vase d'eau qui y étoit. Enfin il se retire chez Achis, Roi de Geth, qui lui donne Siceleg pour sa demeure & celle de ses gens : il y demeure un an & quatre mois.	
2949	Guerre des Philistins contre Saül. Saül fait évoquer l'ame de Samuel. Il perd la bataille, & se tue.	1051
	Les Amalécites pillent Siceleg en l'absence de David. David reprend le butin & les captifs que les Amalécites avoient faits.	
	Abner fait reconnoître Isboseth, fils de Saül, pour Roi. Isboseth regne à Mahanaïm au-delà du Jourdain.	
	David est reconnu Roi par la Tribu de Juda, & sacré pour la deuxieme fois. Il regne à Hébron; son regne est de quarante ans. 2. *Reg.* V, 4.	
2951	Guerre entre la maison d'Isboseth & celle de David. Elle dura quatre ou cinq ans.	1050

An du Monde.		Ans avant J. C.
2956	Abner quitte le parti d'Isboseth, & va trouver David. Il est tué en trahison par Joab.	1044
	Isboseth est assassiné dans son lit.	
	David est reconnu Roi de tout Israel, & sacré pour la troisieme fois à Hébron.	
2957	Prise de Jérusalem sur les Jébuséens par David; il y établit le siege de sa domination.	1043
2958	Guerres des Philistins contre David. Il les bat à Baal-Pharasim.	1042
2959	David veut ramener l'Arche de Cariath-ïarim à Jérusalem. Elle est d'abord mise en dépôt chez Abinadab. Après trois mois, David l'amene dans son Palais.	1041
2960	David conçoit le dessein de bâtir un Temple au Seigneur. Il en est détourné par le Prophete Nathan.	1040
	Guerre de David contre les Philistins, contre Adarézer, contre Damas, contre l'Idumée; elles durerent environ six ans.	
2967	Guerres de David contre le Roi des Ammonites, qui avoit outragé ses Ambassadeurs.	1033
2968	Guerre de David contre les Syriens, qui avoient donné du secours aux Ammonites contre lui.	1032
2969	Joab assiege Rabbath, Capitale des Ammonites. David peche avec Bethsabée, & fait tuer Urie. Prise de Rabbath.	1031
2970	Après la naissance du fils conçu de l'adultere de David & de Bethsabée, Nathan reprend David de son crime. Pénitence de David.	1030
2971	Naissance de Salomon.	1029
2972	Amnon, fils de David, viole Thamar sa propre sœur de pere.	1028
2974	Absalom tue Amnon son frere pour venger l'outrage fait à sa sœur Thamar.	1026
2977	Joab obtient le retour d'Absalom.	1023
2979	Absalom est reçu à la Cour, & paroît devant David.	1021
2981	Révolte d'Absalom contre David son pere.	1019
	Absalom perd la bataille, & est tué par Joab.	
	Sédition de Séba, fils de Bochri, appaisée par Joab.	
2983	On met en cette année le commencement de la famine envoyée de Dieu pour venger la mort des Gabaonites, injustement tués par Saül. Elle finit en 2987.	1017
2987	David entreprend de faire le dénombrement de son peuple. Dieu lui donne le choix de trois fléaux dont il doit punir son ambitieuse curiosité.	1013
2988	David prépare tout ce qui est nécessaire pour la construction du Temple, que Dieu lui révéla	1012

An du Monde.		An avant J. C.
	alors qui feroit bâti fur le Mont Sion, dans l'aire d'Ornan.	
	Naiffance de Roboam, fils de Salomon.	
2989	On donne Abifag Sunamite à David, pour l'échauffer dans fa vieilleffe.	1011
	Adonias affecte la Royauté. David fait reconnoître fon fils Salomon pour Roi. Adonias fe fauve à l'afyle de l'Autel. Salomon eft reconnu Roi par tout Ifrael, & par tous les Grands du Royaume.	
2990	Mort de David, âgé de 70 ans, après avoir régné fept ans & demi fur Juda à Hébron, & trente-trois ans à Jérufalem fur tout Ifrael.	1010
	Salomon regne feul, après avoir régné environ fix mois du vivant de David fon pere; il regne quarante ans. 3. *Reg.* XI, 42.	
	Il fait mourir Adonias, qui demandoit Abifag pour femme.	
	Il ôte l'exercice de la fouveraine Sacrificature à Abiathar, & la laiffe à Sadoc, qui l'exerce feul dans la fuite.	
	Joab eft mis à mort dans l'afyle même du Temple.	
2991	Mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte.	1009
	Salomon va à Gabaon pour y offrir des facrifices, & y faire fa priere. Dieu lui accorde la fageffe qu'il avoit demandée, & les biens de la fortune qu'il n'avoit pas demandés.	
	Jugement célebre qu'il rend entre deux femmes qui s'accufoient mutuellement d'avoir fait mourir leur enfant.	
2992	Hiram, Roi de Tyr, ayant envoyé faire compliment à Salomon fur fon avénement à la Couronne, Salomon lui demande des bois & des ouvriers pour lui aider à bâtir un Temple au Seigneur.	1008
	Salomon jette les fondemens du Temple le fecond jour du fecond mois, qui répond à Mai & à Juin.	
3000	Le Temple bâti par Salomon eft achevé; on fut fept ans & demi à le bâtir. Il fut dédié l'année fuivante, apparemment à caufe de la célébrité de l'année du Jubilé qui s'y rencontroit.	1000
3001	Dédicace du Temple de Jérufalem.	999
3012	Salomon acheve l'édifice de fon Palais, & de celui de la fille de Pharaon fon époufe.	988
3026	Révolte de Jéroboam contre Salomon; il fe réfugie en Egypte.	
3029	Mort de Salomon.	971
	Roboam lui fuccede. Il aliene les efprits des Ifraélites, & occafionne la révolte des dix Tribus. Jéroboam, fils de Nabat, eft reconnu Roi des dix Tribus.	

An du M.	An av J.C.	*ROIS DE JUDA pendant 388 ans.*	*ROIS D'ISRAEL pendant 264 ans.*	An du M.	An av J.C.
	971	Roboam veut faire la guerre aux dix Tribus; mais il en est détourné par un Prophete. Il a régné dix-sept ans. 3. *Reg.* XIV, 21.			
3030	970	Les Prêtres & les Israélites qui craignoient Dieu, se retirerent du Royaume d'Israel, & viennent dans celui de Juda.	Jéroboam, fils de Nabat Roi d'Israel, abroge le culte du Seigneur, & introduit le culte des veaux d'or; il regne dix-neuf ans.	3030	970
3032	968	Roboam s'abandonne à l'impiété.			
3033	967	Sesac, Roi d'Egypte, vient à Jérusalem, pille les trésors du Temple & ceux du Roi.			
3046	954	Mort de Roboam. Abia lui succede pendant trois ans.			
3047	953	Victoire d'Abia contre Jéroboam.	Jéroboam est vaincu par Abia, qui lui tue cinq cents mille hommes.	3047	953
3049	951	Mort d'Abia. Asa lui succede, & regne quarante-un ans.	Mort de Jéroboam. Nadab lui succede, & regne deux ans.	3050	950
3053	947	A sa ruine l'idolatrie qui s'étoit introduite dans Juda.			
3055	945	Naissance de Josaphat, fils d'Asa.			
3063	937	Victoire d'Asa contre Zara, Roi d'Ethiopie, ou du pays de Chus, voisin de l'Egypte.	Mort de Nadab. Basa lui succede, & regne vingt ans.	3054	946
3064	936	Asa, Roi de Juda, engage Benadad, Roi de Syrie, à faire irruption dans les terres du Royaume d'Israel, pour obliger Baza à quitter	Basa bâtit Rama, pour empêcher que les Israélites n'aillent à Jérusalem. Benadad, Roi de Damas, entre sur	3064	936

An du M.	An av J.C.	ROIS DE JUDA.	ROIS D'ISRAEL.	An du M.	An av J.C.
		son entreprise de Rama.	les terres de Basa, Roi d'Israel.		
			Mort de Basa, Roi d'Israel. Ela lui succede, & regne deux ans.	3074	926
			Zamri tue Ela, & usurpe la Royauté. Il n'en jouit que sept jours.	3075	925
			Amri l'assiege dans Thersa, & l'oblige de se brûler dans son Palais.		
			Thebni conteste la Royauté à Amri; mais Amri l'emporta enfin sur Thebni; il commença à régner seul l'an 31 d'Asa, Roi de Juda, & du monde 3079.	3079	921
3080	920	Naissance de Joram, fils de Josaphat.	Amri bâtit Samarie, & y établit le siege de sa domination.	3080	920
		Hésiode fleurit.	Mort d'Amri.	3086	914
			Achab lui succede, & regne vingt-deux ans.		
3087	913	Asa étant incommodé apparemment de la goutte au pied, met sa confiance aux Médecins, plutôt qu'au Seigneur.			
3090	910	Mort d'Asa, après quarante-un ans de regne.			
		Josaphat lui succede, & regne vingt-cinq ans.	Pendant cet intervalle le Prophete Elie paroît dans le Royaume d'Israel.		
		Il bannit tous les cultes superstitieux de ses Etats.			
3097	903	Naissance d'Ochosias, fils de Joram &	Il se présente devant Achab, & fait tuer	3096	904

An du M.	An av. J.C.	ROIS DE JUDA.	ROIS D'ISRAEL.	An du M.	An av. J.C.
		d'Athalie, & petit-fils de Josaphat.	les faux Prophetes de Baal.		
			Il donne l'onction prophétique à Elisée.		
			Benadad, Roi de Syrie, assiege Samarie, & est obligé de se retirer avec perte.	3103	897
			Il revient l'année suivante, & il fut battu à Aphek.	3104	896
3106	894	Josaphat désigne Joram son fils pour Roi, & l'établit Vice-Roi.	Achab usurpe la vigne de Naboth.	3105	895
			Achab communique à Ochosias son fils la qualité & la puissance royale.	3106	894
3107	893	Josaphat accompagne Achab dans la guerre contre Ramoth de Galaad, & court risque d'y être tué.	Achab fait la guerre contre Ramoth de Galaad; il y est mis à mort, quoiqu'il se fût déguisé, afin qu'il ne fût pas reconnu par les ennemis.	3107	893
			Ochosias lui succede, & regne deux ans.		
3108	892	Josaphat entreprend d'équiper une flotte pour faire le voyage d'Ophir; mais Ochosias, Roi d'Israel, étant aussi entré dans ce dessein, Dieu permit que leur flotte fût brisée par les vents & par la tempête.	Ochosias tombe de la plate-forme de sa maison dans une salle qui étoit au-dessous, & se blesse dangereusement; il meurt.	3108	892
			Joram son frere lui succede, & regne douze ans.		
			Il fait la guerre aux Moabites.		
		Vers ce même temps il est attaqué par les Ammonites & les Moabites, & remporte sur eux une victoire miraculeuse.	Elisée promet la victoire à l'armée d'Israel, & lui procure de l'eau en abondance.	3109	891

An du M.	An av J.C.	ROIS DE JUDA.	ROIS D'ISRAEL.	An du M.	An av J.C.
		Elie est enlevé en l'air dans un chariot de feu.			
3112	888	Josaphat communique à Joram son fils la puissance royale.			
3115	885	Mort de Josaphat. Joram lui succede. Les Iduméens se soulevent contre Joram, & se mettent en liberté.			
3116	884	Joram, à la sollicitation de sa femme Athalie, introduit dans Juda le culte idolâtre de Baal.			
3117	883	Joram est frappé de Dieu d'une maladie incurable dans les entrailles.			
3118	882	Il établit Vice-Roi son fils Ochosias.			
3119	881	Mort de Joram. Ochosias lui succede, & ne regne qu'un an. Naissance de Joas. Homere fleurit.	Siege de Samarie par Benadad, Roi de Syrie; il est saisi lui & son armée d'une terreur panique, & se sauve en désordre pendant la nuit.	3119	881
3120	880	Ochosias accompagne Joram, Roi d'Israel, au siege de Ramoth de Galaad. Ochosias est mis à mort par l'ordre de Jéhu. Athalie fait périr ce qui restoit de la famille royale, & usurpe le Royaume. Le jeune Prince Joas est sauvé & gardé secrettement dans le Temple pendant six ans.	Elisée va à Damas, prédit la mort de Benadad, & le regne d'Hazael. Joram marche avec Ochosias contre Ramoth de Galaad; y est dangereusement blessé; se fait porter à Jezrael. Révolte de Jéhu contre Joram. Joram est tué par Jéhu. Jéhu regne 28 ans. 4. Reg. X, 36.	3120	880

An du M.	An av J.C.	ROIS DE JUDA.	ROIS D'ISRAEL.	An du M.	An av J.C.
3126	874	Joïada, Grand-Prêtre, établit Joas sur le Trône de Juda, & fait mourir Athalie. Joas regne pendant quarante ans.			
3141	860	Naissance d'Amias, fils de Joas.			
3147	853	Joas entreprend de réparer les ruines du Temple du Seigneur.	Mort de Jéhu. Joachas son fils lui succede, & regne dix-sept ans.	3148	852
3164	856	Le Grand-Prêtre Zacharie, fils de Joïada, est tué dans le Temple par ordre de Joas.			
3164	836	Guerre d'Hazael contre Joas. 4. *Reg.* XII, 17.	Guerre d'Hazael, Roi de Syrie, contre Joas.	3164	836
3165	835	L'année suivante Hazael revint contre Joas, & l'obligea à lui donner de grosses sommes. 2. *Par.* XXIV, 23 & *seq.*	Mort de Joachas, fils de Jéhu. Joas lui succede, & regne pendant 16 ans. Elisée meurt vers le même temps.		
		Mort de Joas, Roi de Juda. Amasias lui succede, & regne vingt-neuf ans.	Mort d'Hazael, Roi de Syrie. Benadad lui succede. Guerre de Joas contre Benadad.	3168	832
3177	823	Guerre d'Amasias contre les Iduméens.			
3178	822	Il déclare la guerre à Joas, Roi d'Israel, & en est vaincu.	Joas remporte une grande victoire contre Amasias, Roi de Juda.	3178	822
		Naissance d'Osias, ou Azarias, fils d'Amasias.	Mort de Joas, Roi d'Israel.	3181	819
3194	806	Mort d'Amasias. Ozias, ou Azarias, lui succede, & regne cinquante-deux ans.	Jéroboam II lui succede, & regne quarante-un an.		
		Sous son regne on vit dans le Royau-	Sous son regne prophétisoient les Prophetes Jonas, Osée, Amos.	3222	778

An du M.	An av J.C.	ROIS DE JUDA.	ROIS D'ISRAEL.	An du M.	An av J.C.
		me de Juda les Prophetes Isaïe & Amos.	Mort de Jéroboam II. Zacharie son fils lui succede, & regne six mois, ou peut-être dix ans.	3222	778
3221	779	Naissance de Joatham, fils d'Osias.			
			La chronologie est embarrassée en cet endroit. Le quatrieme des Rois, xv, 8, 12, met la mort de Zacharie en l'an 38 d'Ozias, & ne lui donne que six mois de regne. Et toutefois, en supputant ce qui reste du temps jusqu'à la fin du Royaume d'Israel, il faut ou reconnoître un interregne de neuf ou onze ans entre Jéroboam II & Zacharie, avec Usserius, ou dire que Jéroboam II a régné cinquante-un ans, ou enfin qu'il n'a commencé qu'en 3191, & n'a fini qu'en 3232, qui est l'année de la mort de Zacharie.		
			Zacharie est tué par Sellum, après six mois de regne.	3232	768
			Sellum regne un mois.	3233	767
			Il est tué par Manahem, qui regne dix ans.		
			Phul, Roi d'Assyrie, vient sur les terres d'Israel. Manahem se rend tributaire à ce Prince.	3233	767
			Mort de Manahem. Phaceïa lui succede.	3243	757

An du M.	An av. J.C.	ROIS DE JUDA.	ROIS D'ISRAEL.	An du M.	An av. J.C.
3246	754	Mort d'Ozias.	Mort de Phaceïa.	3245	755
3246	754	Joatham lui succede, & regne seize ans. Isaïe voit la gloire du Seigneur. *Isai.* VI. Sous le regne de Joatham, Isaïe & Osée prophétisent.	Phacée, fils de Romélie, l'assassine, & regne en sa place vingt-huit ans. Le texte ne lui donne que vingt ans de regne; mais il faut lire vingt-huit ans.		
3252	748	Naissance d'Ezéchias, fils de Joatham, Roi de Juda.	Syncelle, pag. 202 & 203, dit que les vingt-huit ans étoient dans un exemplaire cité par saint Basile. En effet, le regne commence la cinquante-deuxieme année d'Azarias, 4. *Reg.* XV, 27, & finit la douzieme année d'Achaz, 4. *Reg.* XVII, 1. Or tout le monde convient que cet espace est de vingt-huit ans.		
			Arbacès, Satrape de Médie, & Béléfus Babylonien, conjurent contre Sardanapale, Roi d'Assyrie; ils l'assiegent dans Ninive.	3254	746
3261	739	Rasin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Israel, commencent à attaquer le Royaume de Juda.	Après trois ans de siege, Sardanapale se brûle dans son Palais avec toutes ses richesses. Arbacès est reconnu Roi, & met les Medes en liberté.	3257	743
3262	738	Mort de Joatham. Achaz lui succede, & regne seize ans. Rasin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Israel, continuent leurs hostilités dans	Béléfus, autrement Baladan, ou Nabonassar, fonde l'empire de Babylone. C'est là l'époque si fameuse de Nabonassar, qui		

An du M.	An av J.C.	*ROIS DE JUDA.*	*ROIS D'ISRAEL.*	An du M.	An av J.C.
		le Royaume de Juda. Isaïe prédit à Achaz la naissance du Messie, & sa prochaine délivrance des deux Rois ses ennemis. En effet, ils ne prirent rien contre lui cette année-là.	tombe en 743 ans avant J. C. ou 747 avant notre Ere vulgaire. Ninus le Jeune, nommé dans l'Ecriture Téglatphalassar, successeur de Sardanapale, continue l'Empire d'Assyrie, mais réduit dans des bornes fort étroites. Il regne dix-neuf ans, ou selon d'autres, trente ans.		
3263	737	Mais l'année suivante ils revinrent, & saccagerent tout son pays.			
3264	736	Les Iduméens & les Philistins se jettent aussi dans le pays de Juda. Achaz fait venir à son secours Téglatphalassar, Roi d'Assyrie, & se soumet à lui payer tribut. Téglatphalassar.	Téglatphalassar attaque & fait mourir Rasin, Roi de Damas. Il entre dans les terres d'Israel, y prend plusieurs villes, & emmene plusieurs captifs, principalement les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manassé. C'est là la premiere captivité d'Israel.	3264	736
			Osée, fils d'Ela, fait mourir Phacée, fils de Romélie, Roi d'Israel, & usurpe le Royaume.	3265	735
3277	723	Achaz communique l'autorité royale à Ezéchias son fils. Mort d'Achaz, Roi de Juda.	Il commence à régner paisiblement la douzieme année d'Achaz, 4. *Reg.* XVII, 1, & regne neuf ans.	3274	726
3278	722	Ezéchias lui succede, & rétablit dans Juda le culte du Seigneur qu'Achaz y avoit presqu'entierement abrogé.	Salmanassar succede à Téglatphalassar, Roi de Ninive.	3276	724
3279	721	On commence à	Osée, Roi d'Israel,	3279	721

An du M.	An av J.C.	*ROIS DE JUDA.*	*ROIS D'ISRAEL.*	An du M.	An av J.C.
		ramaſſer dans le Temple les prémices & les dîmes pour l'entretien des Prêtres & des Miniſtres.	fait alliance avec Sué, Roi d'Egypte, & ſe ſouleve contre Salmanaſſar.		
			Salmanaſſar aſſiege	3280	720
			Samarie ; il la prend après trois ans de ſiege, & tranſporte au-delà de l'Euphrate les Tribus que Téglatphalaſſar n'avoit pas encore réduites en captivité, la neuvieme année d'Oſee, & la ſixieme d'Ezéchias.	3283	717
			Fin du Royaume d'Iſrael, après avoir ſubſiſté 254 *ans.*		

3279 Entre les captifs emmenés au-delà de l'Euphrate par Salmanaſſar, fut Tobie de la Tribu de Nephtali, à Ninive. 721

3290 Ezéchias ſécoue le joug des Aſſyriens, & ſe ligue avec l'Egypte & avec le Roi de Chus contre Sennachérib. 710

3291 Sennachérib marche contre Ezéchias, & prend pluſieurs villes de Juda. 709

Maladie d'Ezéchias. Iſaïe lui prédit qu'il guérira, & lui donne pour ſigne & pour gage de ſa guériſon, la rétrogradation de l'ombre du ſoleil au cadran d'Achaz.

Sennachérib aſſiege Lachis.

Ezéchias voyant que ſes alliés ne ſongeoient point à le ſecourir, donne de l'argent à Sennachérib; mais ce Prince continue à lui faire la guerre. Il envoie Rabſacès à Jéruſalem, & marche lui-même contre Taracha, Roi de Chus ou d'Arabie. Comme il retournoit en Judée, l'Ange du Seigneur lui tue cent quatre-vingt-cinq mille hommes de ſon armée, & l'oblige de s'en retourner à Ninive, où il eſt mis à mort par ſes deux fils.

3292 Aſſaradon ſuccede à Sennachérib. 708

Ce fut apparemment vers ce même temps que Baladan ou Mérodach-Baradan, Roi de Babylone, envoya faire ſes complimens à Ezéchias ſur le recouvrement de ſa ſanté, & s'informer du prodige qui étoit arrivé à cette occaſion.

An du Monde.		An avant J. C.
	Michée de Morasthi & Nahum prophétisent sous Ezéchias.	
3293	Tartan est envoyé par Assaradon contre les Philistins, les Iduméens & les Egyptiens.	707
3294	Assaradon envoie un Prêtre Israélite aux Chutéens établis à Sichem.	706
3306	Mort d'Ezéchias.	694
	Manassé lui succede, & regne cinquante-cinq ans.	
3323	Assaradon se rend maître de Babylone, & réunit l'Empire d'Assyrie à celui de Chaldée.	677
3329	Manassé est pris par les Chaldéens, & mené à Babylone.	661
3347	Guerre d'Holoferne contre différens peuples. Il est mis à mort dans la Judée par Judith.	653
3361	Mort de Manassé. Il étoit revenu en Judée assez long-temps auparavant ; mais on n'en sait pas l'année précise.	639
	Amon lui succede, & regne deux ans. Il fit le mal devant le Seigneur.	
3363	Mort d'Amon.	637
	Josias lui succede.	
	Sophonie prophétisoit au commencement de son regne.	
3370	Josias travaille à réformer les abus qui s'étoient introduits dans son Royaume. Il y établit le culte du Seigneur.	630
3376	Jérémie commence à prophétiser en la treizieme année de Josias.	624
3380	Le Grand-Prêtre Helcias trouve le Livre de la Loi dans le trésor du Temple, l'an dix-huit de Josias. 4. *Reg.* XXII, 3, & XXIII, 23, & 2. *Paralip.* XXXIV, 8, & XXXV, 19.	620
	On ramasse de l'argent pour les réparations du Temple.	
	La Prophétesse Holda annonce les malheurs qui doivent fondre sur Juda.	
3381	Pâque solemnelle célébrée par Josias & par tout le peuple.	619
	Joel prophétise sous Josias.	
3394	Josias veut s'opposer à l'expédition de Néchao, Roi d'Egypte, contre la ville de Carchemise. Il est blessé à mort, & meurt à Jérusalem. Jérémie compose des lamentations sur la mort de Josias. 2. *Par.* XXXV, 25.	606
	Joachaz est placé sur le trône par le peuple de Juda ; mais Néchao à son retour de Carchemise le dépose, & met en sa place Eliacim ou Joakim son frere, fils de Josias : il regne onze ans.	
3395	Abacuc prophétise sous son regne.	605
3398	Nabuchodonosor va assiéger Carchemise, & la réduit à l'obéissance des Chaldéens. De là il	602

An du Monde.		An avant J. C.
	vient dans la Palestine, & assiege Jérusalem, prend la ville, & n'y laisse Joakim qu'à condition qu'il lui payera un gros tribut. Daniel & ses compagnons sont menés captifs à Babylone. 4. *Reg.* XXIII, 36. 2. *Par.* XXXV, 5, 6. *Jerem.* XXVI, 1, XLVI, 2.	
3399	Jérémie commence à rédiger ses prophéties par écrit.	601
3402	Songe de Nabuchodonosor d'une grande statue, expliqué par Daniel.	598
3404	Histoire de Susanne à Babylone.	596
	Joakim se révolte contre Nabuchodonosor.	
	Nabuchodonosor envoie contre lui des troupes de Chaldée, de Syrie & de Moab, qui ravagerent tout le pays, & emmenerent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs, la septieme année de son regne. *Voyez* 4. *Reg.* XXIV, 2. *Et Jerem.* LII, 28.	
3405	Naissance de Cyrus, fils de Cambyse & de Mandane.	595
	Joakim se révolte de nouveau contre Nabuchodonosor. Il est pris, mis à mort, & jeté à la voirie, après onze ans de regne.	
3406	Joachin, ou Conias, ou Jéconias lui succede; il regne trois mois dix jours.	594
3406	Nubuchodonosor vient l'attaquer dans Jérusalem, & le prend après trois mois dix jours de regne. Il est conduit à Babylone avec une partie du peuple; Mardochée est du nombre des captifs.	594
	Sédécias son oncle est laissé à Jérusalem en sa place, & regne onze ans.	
	Sédécias envoie des Ambassadeurs à Babylone. Jérémie écrit aux Juifs qui étoient captifs.	
3409	Saraïas & Baruch sont envoyés par Sédécias à Babylone.	591
3410	Ezéchiel commence à prophétiser dans la Chaldée.	590
3411	Il prédit la prise de Jérusalem, & la dispersion des Juifs. *Ezech.* IV, V, VIII, IX, X, XI, XII.	589
3411	Sédécias prend des mesures secrettes avec le Roi d'Egypte pour secouer le joug des Chaldéens.	589
3414	Sédécias se révolte ouvertement contre Nabuchodonosor.	586
	Nabuchodonosor marche contre Jérusalem. Il l'assiege. Il quitte le siege pour repousser le Roi d'Egypte, qui venoit au secours de Sédécias. Il revient au siege.	
	Jérémie ne cesse de prophétiser pendant tout le siege, qui dura près de trois ans.	
	Ezéchiel désigne aussi le même siege en Chaldée. *Ezech.* XI, XII.	
3416	Prise de Jérusalem le neuvieme jour du quatrieme	584

An du Monde.		Avant J. C.
	mois, qui répondoit à Juillet & à Août. C'étoit la onzieme année de Sédécias.	
	Sédécias s'étant enfui pendant la nuit, est arrêté & conduit à Réblata, où étoit alors Nabuchodonosor. On lui creva les yeux, & on le porta à Babylone. Ainsi se concilierent les prophéties, dont les unes disoient qu'il ne verroit point Babylone, & qu'il y mourroit, *Ezech.* XII, 13; & les autres, qu'il verroit de ses yeux le Roi de Babylone, & qu'il entreroit dans cette ville. *Jerem.* XXXII, 4, & XXXIV, 3.	
	Jérusalem & le Temple sont brûlés le septieme jour du quatrieme mois.	
	Les Juifs de Jérusalem & de toute la Judée sont emmenés captifs au-delà de l'Euphrate.	
	Ainsi finit le Royaume de Juda, après avoir subsisté pendant 468 ans depuis le commencement du regne de David, & 388 ans depuis la séparation de Juda & des dix Tribus.	
	Commencement des soixante-dix ans de la captivité prédite par Jérémie, XXV, 11, & XXIX, 10.	
	Godolias est établi pour gouverner le reste du peuple.	
3417	Jérémie est entraîné en Egypte par les Juifs après la mort de Godolias. Il prophétise en Egypte. *Jerem.* XLIV.	583
	Ezéchiel en Chaldée prophétise contre les captifs de Juda. *Ezech.* XXXIII.	
3419	Siege de Tyr par Nabuchodonosor. Ce siege dura treize ans. Pendant cet intervalle, Nabuchodonosor fait la guerre à l'Idumée, aux Ammonites, aux Moabites. *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* 11, *p.* 345.	581
	Abdias prophétise contre l'Idumée.	
3432	Prise de Tyr par Nabuchodonosor.	568
	Guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte.	
3433	Il retourne à Babylone après avoir achevé toutes ces guerres.	567
3434	Songe d'un grand arbre qui fut montré à Nabuchodonosor.	566
3435	Métamorphose de Nabuchodonosor en bœuf.	565
3443	Il revient à son premier état.	557
3444	Il fait ériger une statue d'or, & ordonne de l'adorer.	556
	Les trois compagnons de Daniel sont jetés dans la fournaise ardente.	
	Mort de Nabuchodonosor; il avoit régné quarante-trois ans depuis la mort de Nabonassar son pere, mort en 3399.	
3444	Evilmérodach son fils lui succede. Il ne regne qu'un an.	556

An du Monde.		Avant J. C.
3445	Balthaſar ſon fils lui ſuccede.	555
	Viſions de Daniel des quatre animaux myſtérieux. *Dan.* VII.	
3446	Cyrus ſe ſouleve, met les Perſes en liberté, & prend le titre de Roi.	554
3448	Feſtin ſacrilege de Balthaſar. Sa mort.	552
	Darius le Mede ſuccede à Balthaſar.	
3449	Prophétie des ſeptante ſemaines de Daniel. *Dan.* IX, X.	551
3450	Darius fait une Ordonnance, qui défend de s'adreſſer à aucune autre divinité qu'à lui ſeul. Daniel eſt jeté dans la foſſe aux lions.	550
3450	Cyrus entreprend de ruiner la Monarchie des Medes & des Chaldéens. Il attaque d'abord les Medes ; & ayant vaincu Aſtiages ſon aïeul maternel, Roi des Medes, il lui donne le gouvernement de l'Hyrcanie.	550
3455	De là il marche contre Darius le Mede ſon oncle; mais auparavant il fait la guerre aux alliés de Darius, & en particulier à Créſus, Roi de Lydie.	545
3456	Il attaque Babylone, & s'en rend maître.	544
3457	Il met les Juifs en liberté, & leur permet de retourner en leur pays la premiere année de ſon regne ſur tout l'Orient.	543
3457	Hiſtoire de Bel & du dragon tué par Daniel.	543
3458	Les Juifs de retour de leur captivité, rétabliſſent les ſacrifices dans le Temple du Seigneur.	542
3475	Mort de Cyrus, âgé de 70 ans.	525
	Cambyſe lui ſuccede. Les Cuthéens ou Samaritains obtiennent de lui une défenſe adreſſée aux Juifs de continuer l'édifice du Temple.	
3478	Cambyſe va faire la guerre en Egypte. Cette	522
3479	guerre dure cinq ans. Il fait mourir ſon frere	521
3482	Smerdis l'an du monde 3480.	518
3483	Mort de Cambyſe.	517
	Les ſept Mages s'emparent de l'Empire. Artaxata, l'un d'eux, défend aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple.	
	Sept des principaux Officiers des Perſes conſpirent contre les Mages, & les font mourir.	
	Darius, fils d'Hyſtaſpe, nommé autrement Aſſuérus, eſt reconnu Roi des Perſes. Il épouſe Athoſſe, fille de Cyrus.	
3484	Aggée commence à prophétiſer, & reprend les Juifs de leur négligence à rebâtir la maiſon du Seigneur.	516
3485	Les Juifs recommencent à travailler au bâtiment du Temple.	515
	Vers le même temps, Zacharie commence à prophétiſer.	

An du Monde.		An avant J. C.
3485	Darius permet aux Juifs, par une Ordonnance particuliere, de rebâtir le Temple.	515
3486	On commence à travailler au Temple.	
	C'est proprement cette année que finissent les soixante-dix années de captivité prédites par Jérémie, & commencées l'an du monde 3416.	514
3487	Festin de Darius ou d'Assuérus, dans lequel il répudie Vasthi.	513
3488	Esther devient son épouse.	512
3489	Dédicace du Temple de Jérusalem bâti par Zorobabel.	511
3495	Commencement de la fortune & de l'élévation d'Aman.	505
	Il jure la perte des Juifs, & obtient d'Assuérus un ordre de les exterminer.	
3496	Esther obtient la révocation de cet Edit.	504
	Aman est pendu au poteau qu'il avoit préparé à Mardochée.	
	Vengeance que les Juifs exercent contre leurs ennemis à Suses, & dans tout l'Empire des Perses.	
3519	Mort de Darius ou d'Assuérus. Xercès lui succede.	481
3531	Mort de Xercès.	469
	Artaxercès lui succede.	
3537	Il renvoie Esdras à Jérusalem, avec plusieurs Prêtres & Lévites de sa nation : c'étoit la septieme année d'Artaxercès. 1. *Esdr.* VII, 1, 7, 8.	463
3538	Esdras réforme les abus qui s'étoient introduits parmi les Juifs, sur-tout à l'égard des femmes étrangeres qu'ils avoient épousées.	462
3550	Néhémie obtient d'Artaxercès la permission d'aller à Jérusalem, & d'en rebâtir les portes & les murs.	450
	Dédidace des murs de Jérusalem.	
	Néhémie engage plusieurs familles de la campagne à établir leur demeure dans Jérusalem.	
3551	Les Israélites se séparent des femmes étrangeres qu'ils avoient épousées.	449
	Néhémie renouvelle l'alliance d'Israel avec le Seigneur.	
3563	Retour de Néhémie vers le Roi Artaxercès.	437
3565	Néhémie revient une seconde fois en Judée, & y réforme divers abus.	435
	Zacharie prophétise sous son gouvernement, aussi-bien que Malachie, que plusieurs ont confondu avec Esdras.	
3580	Mort de Néhémie.	420
	Eliasib, Grand-Prêtre qui avoit vécu sous Néhémie, eut pour successeur Joïada ou Juda, & Juda eut pour successeur Jonathan, qui fut	avant l'ere vulg. 424

An du Monde.		Avant J. C.
	tué dans le Temple par Jesus son frere. Jonathan eut pour successeur Jaddus ou Jeddoa. On ignore les années précises de la mort de ces souverains Pontifes. Voyez la liste des Grands-Prêtres ci-après.	
3654	Artaxercès Ochus envoie plusieurs Juifs, qu'il avoit pris en Egypte, en captivité dans l'Hyrcanie.	346
3671	Alexandre le Grand passe en Asie.	329
3672	Il fait le siege de Tyr, & demande au Grand-Prêtre Jaddus les mêmes secours qu'il avoit accoutumé de fournir au Roi de Perse. Jaddus les lui refuse.	328
3672	Alexandre vient à Jérusalem, respecte le Grand-Prêtre, favorise les Juifs, & leur accorde l'exemption du tribut pour chaque année sabbatique.	328
	Les Samaritains obtiennent d'Alexandre la permission de bâtir un Temple sur le Mont Garizim.	
3673	Alexandre subjugue l'Egypte. A son retour dans la Phénicie, il châtie les Samaritains qui avoient tué Andromaque, Gouverneur de la Province, & donne aux Juifs une partie de leur terre.	327
3674	Mort de Darius Condomanus, dernier Roi des Perses.	326
3681	Mort d'Alexandre le Grand, premier Monarque des Grecs dans l'Orient.	319
	La Judée fut d'abord dans le partage des Rois de Syrie.	
3684	Ptolémée, fils de Lagus, en fit ensuite la conquête; il transporta en Egypte un très-grand nombre de Juifs.	316
3690	Antigone reprend la Judée sur Ptolémée, fils de Lagus.	310
3692	Ptolémée, fils de Lagus, ayant vaincu Démétrius, fils d'Antigone, près de Gaze, devient de nouveau maître de la Judée.	308
	La Judée retourna ensuite aux Rois de Syrie, & les Juifs leur payerent tribut pendant quelque temps. Ils étoient soumis aux Rois d'Egypte sous le regne de Ptolémée Philadelphe, supposé que ce que nous lisons de la Version des Septante ne soit pas entierement fabuleux.	
3727	On met cette Version vers l'an du monde 3727.	273
3743	Antiochus le Dieu, Roi de Syrie, qui commença à régner l'an du monde 3743, accorda aux Juifs le droit de bourgeoisie dans ses Etats, de même que les Grecs ses sujets en jouissoient.	257
3758	Ptolémée Evergete se rend maître de la Syrie & de la Judée.	242
3682	Le Grand-Prêtre Jaddus étant mort en 3682,	318
3702	eut pour successeur Onias I, auquel succéda	298

An du Monde.		Ann. avant J. C.
3711	Simon le Juste en 3702. Celui-ci en mourant laissa Onias II son fils en 3711, qui, n'étant qu'un enfant, on chargea Eléazar son oncle paternel de faire en sa place les fonctions du Sacerdoce. Il les fit pendant environ trente ans. C'est sous le Sacerdoce d'Eléazar que l'on rapporte la Version des Septante.	289
3744	Après la mort d'Eléazar en 3744, on revêtit du souverain Sacerdoce Manassé, grand-oncle d'Onias, & frere de Jaddus.	256
3771	Enfin après la mort de Manassé, arrivée en 3771, Onias II entra dans la jouissance de la dignité de Grand-Prêtre.	229
Année incertaine.	Il encourut l'indignation du Roi d'Egypte, pour n'avoir pas payé vingt talents de tribut, à quoi il étoit obligé. Joseph son neveu ayant gagné l'affection du Roi d'Egypte, prend à ferme les tributs de la Célé-Syrie, de la Phénicie, de la Samarie & de la Judée.	
3783	Mort de Ptolémée Evergete, Roi d'Egypte. Ptolémée Philopator lui succede.	217
3785	Mort du Grand-Prêtre Onias II.	215
	Simon II lui succede dans la grande Sacrificature.	
3786	Guerre d'Antiochus le Grand contre Ptolémée Philopator.	214
3787	Victoire de Ptolémée Philopator remportée sur Antiochus le Grand, à Raphia en Syrie. *Polyb. l. 5.*	213
	Ptolémée Philopator veut entrer de force dans le Temple de Jérusalem. Il en est empêché par les Prêtres. Il retourne en Egypte, & condamne tous les Juifs de ses Etats à être écrasés sous les pieds des éléphans, à moins qu'ils ne renoncent à leur religion. Dieu délivre miraculeusement son peuple fidelle. Voyez le troisieme Livre des Maccabées.	
3788	Les Egyptiens se révoltent contre leur Roi Ptolémée Philopator. Les Juifs le soutiennent contre les rebelles.	212
3800	Mort de Ptolémée Philopator.	200
	Ptolémée Epiphane, âgé de trois ou quatre ans, lui succede.	
3802	Antiochus le Grand fait la conquête de la Phénicie & de la Judée.	198
3805	Mort du Grand-Prêtre Simon II.	195
	Onias III lui succede.	
3806	Scopas, Général de l'armée de Ptolémée Epiphane, reprend la Phénicie & la Judée sur Antiochus.	194
3807	Antiochus le Grand défait Scopas, & est reçu par les Juifs dans Jérusalem. *Polyb. l. 16. Joseph. lib. 12, Antiq. c. 3.*	193

An du Monde.		Avant J. C.
Annéeincertaine.	Arius, Roi de Lacédémone, écrit à Onias III, & reconnoît la parenté des Juifs & des Lacédémoniens. *Joseph. Antiq. l.* 12, *c.* 5, *&* 1. *Macc.* XII, 20. C'est plutôt Onias I, auquel Arée, Roi de Lacédémone, écrit. Voyez Onias I.	
3812	Antiochus le Grand donne sa fille Cléopatre en mariage à Ptolémée Epiphane, Roi d'Egypte, & lui cede pour sa dot la Célé-Syrie, la Phénicie, la Judée & la Samarie.	188
3815	Antiochus ayant déclaré la guerre aux Romains, est vaincu & dépouillé d'une grande partie de ses Etats. Il conserve la Syrie & la Judée.	185
3817	Il meurt, & laisse pour successeur Séleucus Philopator. Antiochus, surnommé depuis Epiphane, son autre fils, avoit été envoyé à Rome pour y servir d'ôtage.	183
3828	Héliodore est envoyé en Judée par ordre de Séleucus, pour se rendre maître des trésors qui étoient dans le Temple de Jérusalem. Il en est empêché par un Ange, qui le charge de coups.	172
	Onias III est obligé d'aller à Antioche pour se justifier des calomnies que l'on avoit répandues contre lui.	
	Séleucus envoie à Rome son fils Démétrius en la place de son frere Antiochus, qui y étoit en ôtage depuis quatorze ans.	
	Pendant qu'Antiochus étoit en chemin pour revenir en Syrie, Séleucus fut mis à mort par les embûches d'Héliodore, qui vouloit usurper le Royaume.	
	Antiochus à son retour fut reçu par les Syriens comme une divinité favorable ; ce qui lui fit donner le nom d'*Epiphane*.	
3829	Jason, fils du Grand-Prêtre Simon II, & frere d'Onias III, qui étoit alors Grand-Sacrificateur, achete la grande Sacrificature auprès d'Antiochus Epiphane.	171
	Plusieurs Juifs renoncent au Judaïsme, & embrassent la Religion & les Cérémonies des Grecs.	
3831	Antiochus Epiphane veut faire la guerre à Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte. Il vient à Jérusalem, & y est reçu avec grand honneur.	169
3834	Ménélaüs offre trois cents talents d'argent de la souveraine Sacrificature, par-dessus ce que Jason en avoit donné, & il l'obtient d'Antiochus Epiphane.	166
3834	Ménélaüs n'ayant pas satisfait aux sommes qu'il s'étoit engagé de donner au Roi, est dépouillé de la souveraine Sacrificature, & Lysimaque son frere est chargé d'en faire les fonctions.	166

An du Monde.		An avant J. C.
3834	Ménélaüs ayant gagné Andronic, Gouverneur d'Antioche en l'abſence du Roi Antiochus Epiphane, fait tuer le Grand-Prêtre Onias III.	166
3834	Lyſimaque voulant piller les tréſors du Temple de Jéruſalem, eſt mis à mort dans le Temple même.	166
	La même année Antiochus ſe diſpoſant à faire la guerre en Egypte, on vit pluſieurs prodiges dans l'air au-deſſus de Jéruſalem.	
	Le bruit s'étant répandu qu'Antiochus Epiphane étoit mort en Egypte, Jaſon vient ſe préſenter devant Jéruſalem; mais il en eſt repouſſé avec perte.	
	Antiochus ayant appris que quelques Juifs s'étoient réjouis de la fauſſe nouvelle qui s'étoit répandue de ſa mort, vient à Jéruſalem, la pille, & y fait mourir plus de quatre-vingts mille hommes.	
3836	Apollonius eſt envoyé en Judée par Antiochus Epiphane. Il démolit les murs de Jéruſalem, & fait main baſſe ſur le peuple. Il bâtit la citadelle ſur la montagne où étoit ſituée la Cité de David, près le Temple.	164
	Judas Maccabée ſe retire dans le déſert avec neuf autres.	
3837	Antiochus Epiphane donne un Edit pour contraindre tous les peuples de ſes Etats à ſuivre la Religion des Grecs.	163
	Les ſacrifices ſont interrompus dans le Temple, & la ſtatue de Jupiter Olympien eſt placée ſur l'Autel des Holocauſtes.	
	Martyre du vieillard Eléazar, & des ſept freres Maccabées, avec leur mere, à Antioche.	
	Matthatias & ſes ſept fils ſe retirent dans les montagnes. Les Aſſidéens ſe joignent à eux.	
	Vers ce temps-là fleuriſſoit Jeſus, fils de Sirach, Auteur de l'Eccléſiaſtique.	
3838	Mort de Matthatias. Judas Maccabée lui ſuccede. Judas défait l'armée d'Apollonius. Il bat enſuite Séron, Gouverneur de la Célé-Syrie.	162
3839	Antiochus Epiphane manquant d'argent pour payer les Romains, va en Perſe. Nicanor & Gorgias, & enſuite Ptolémée, fils de Dorymenes, viennent en Judée avec des troupes.	161
	Judas Maccabée marche contre Nicanor, & le met en fuite. Gorgias n'oſe haſarder la bataille contre Judas.	
3840	Lyſias étant venu en Judée avec une armée, eſt battu, & obligé de s'en retourner à Antioche.	160
	Judas purifie le Temple trois ans après qu'il eut été ſouillé par les nations. C'eſt ce que l'Evangile appelle *Encænia. Joan.* x, 22.	

3840 Timothée & Bacchide, Généraux de l'armée de Syrie, sont battus par Judas. 160

Antiochus Epiphane meurt dans la Perse. Antiochus Eupator son fils lui succede, âgé de neuf ans, sous la régence de Lysias.

Judas fait la guerre aux ennemis de sa nation, dans l'Idumée & au-delà du Jourdain.

Timothée est vaincu une seconde fois par Judas.

3841 Les peuples de delà le Jourdain, & ceux de la Galilée, conspirent contre les Juifs. Ils sont réprimés par Judas & ses freres. 159

Lysias étant venu en Judée, est contraint de faire sa paix avec Judas, & de s'en retourner à Antioche.

Lettre du Roi Antiochus Eupator en faveur des Juifs.

Les Légats Romains écrivent aux Juifs, & leur promettent d'appuyer leurs intérêts auprès du Roi de Syrie.

Perfidie de ceux de Joppé & de ceux de Samarie contre les Juifs, châtiée par Judas.

Judas fait la guerre au-delà du Jourdain. Il défait un Général des troupes Syriennes, nommé Timothée, différent d'un autre Timothée qu'il avoit vaincu auparavant.

Il alla ensuite attaquer Gorgias dans l'Idumée; & l'ayant vaincu, il trouva que ceux des Juifs qui avoient été tués dans le combat, avoient caché sous leurs habits de l'or qu'ils avoient pris dans un Temple d'Idoles à Jamnia. Il eut soin de faire offrir pour eux des sacrifices à Jérusalem.

Antiochus Eupator vient lui-même avec une armée dans la Judée. Il assiege Bethsure, & la prend après diverses escarmouches. Il vient ensuite assiéger Jérusalem.

Pendant ce temps Philippe, qui avoit été nommé par Antiochus Epiphane pour Régent du Royaume, étant venu à Antioche, Lysias engagea le Roi à faire la paix avec les Juifs, & à s'en retourner à Antioche.

Mais avant son retour étant entré dans la ville de Jérusalem, il fit abattre le mur que Judas avoit fait bâtir pour mettre le Temple à couvert des insultes de la citadelle.

3842 Mort du Grand-Prêtre Ménélaüs. Alcime lui succede par intrusion. 158

Onias IV, fils d'Onias III, qui étoit légitime héritier de la dignité de Grand-Prêtre, se retire en Egypte, où il bâtit quelque temps après le Temple d'Onion sur le modele de celui de Jérusalem.

Démétrius, fils de Séleucus, qui avoit été envoyé en ôtage à Rome, se sauve de cette ville, & vient en Syrie, où il met à mort Eupator son neveu, & Lysias, Régent du Royaume, & est reconnu pour Roi de Syrie.

Alcime demande à Démétrius la confirmation de la dignité de Grand-Prêtre qu'il avoit reçue d'Eupator.

3843 Il revient en Judée avec Bacchide, & entre dans Jérusalem. 157

Il en est chassé, & revient à Démétrius, qui lui donne Nicanor avec des troupes pour le ramener en Judée. Nicanor s'accommode avec Judas, & vit pendant quelque temps en bonne intelligence avec lui.

Alcime accuse Nicanor de trahir les intérêts du Roi. Démétrius donne ordre à Nicanor de lui amener Judas.

Judas se retire, & se met à la tête d'une troupe, avec laquelle il attaque Nicanor, & lui tue environ cinq mille hommes.

Mort de Rhazis, célébre vieillard, qui se donne la mort pour ne pas tomber vif entre les mains de Nicanor.

Seconde bataille de Judas contre Nicanor, dans laquelle ce Général est tué, & Judas remporte une victoire complette.

Bacchide & Alcime sont de nouveau envoyés dans la Judée.

3843 Judas abandonné de la plupart des siens, livre la bataille, & meurt en héros au milieu d'un tas d'ennemis qu'il avoit tués. 157

Jonathas Maccabée est choisi pour Chef de sa Nation, & pour Grand-Prêtre en la place de Judas.

Retour des envoyés que Judas avoit députés à Rome pour faire alliance avec les Romains.

Bacchide poursuit Jonathas. Celui-ci, après un léger combat, passe le Jourdain à la nage à la vue de l'ennemi.

3844 Mort d'Alcime. 156

3846 Jonathas & Simon Maccabées sont assiégés dans Beth-bessen ou Beth-agla. Jonathas sort de la place, amasse des soldats, & défait plusieurs troupes des ennemis. 154

Simon son frere fait diverses sorties, & déconcerte Bacchide.

Jonathas lui fait des propositions de paix, qui sont acceptées.

Jonathas fixe sa demeure à Machmas, & y juge le peuple.

An du Monde.		An avant J. C.
3851	Alexandre Ballés, fils naturel d'Antiochus Epiphane, vient en Syrie pour se faire reconnoitre Roi de ce pays.	149
3852	Démétrius Soter, Roi de Syrie, écrit à Jonathas pour lui demander des troupes contre Alexandre Ballés. Alexandre Ballés de son côté écrit à Jonathas pour lui offrir son amitié, & pour lui donner la dignité de Grand-Prêtre.	148
	Jonathas entre dans le parti d'Alexandre, se revêt de pourpre, & fait pour la premiere fois les fonctions de Grand-Prêtre dans Jérusalem, où il fixe sa demeure ordinaire, l'an des Grecs 160.	
	Seconde lettre de Démétrius Soter à Jonathas. Celui-ci ne s'y fie point.	
3854	Mort de Démétrius Soter. Alexandre Ballés est reconnu pour Roi de Syrie.	146
	Onias IV, fils d'Onias III, bâtit en Egypte le Temple d'Onion, sur le modele de celui de Jérusalem.	
	Disputes entre les Juifs & les Samaritains d'Alexandrie sur le sujet de leurs Temples. Les Samaritains sont condamnés par le Roi d'Egypte, & le Temple de Jérusalem est préféré à celui de Garizim.	
	Aristobule, Juif Péripatéticien, fleurit en Egypte sous Ptolémée Philométor.	
3854	Démétrius Nicanor, fils aîné de Démétrius Soter, vient en Cilicie pour recouvrer le Royaume de son pere. Apollonius, à qui Alexandre Ballés avoit confié la conduite des affaires, abandonne son maître, & se donne à Démétrius Nicanor.	146
	Il marche contre Jonathas Maccabée, qui demeuroit attaché à Alexandre Ballés. Apollonius est mis en fuite.	
3858	Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte, vient en Syrie en apparence au secours d'Alexandre Ballés; mais en effet dans le dessein de le détrôner.	142
3859	Alexandre Ballés livre la bataille à Philométor & à Démétrius Nicanor. Il la perd, & se sauve en Arabie auprès du Roi Zabdiel, qui lui fait couper la tête.	141
	Mort de Ptolémée Philométor en Syrie. Cléopatre son épouse donne au Juif Onias, fils d'Onias III, le commandement de ses troupes.	
	Onias réprime Ptolémée Physcon, fils de Philométor, qui veut exclure sa mere du gouvernement.	
	Jonathas profitant de la foiblesse de Démétrius Nicanor, Roi de Syrie, assiege la forteresse que les Syriens tenoient à Jérusalem.	

An du Monde.		An avant J. C.
	Démétrius vient en Paleſtine, & Jonathas fait le gagner par des préſens.	
3860	Démetrius Nicanor eſt attaqué par ceux d'Antioche, qui s'étoient ſoulevés contre lui. Jonathas lui envoie des troupes qui le délivrent.	140
	Tryphon ramene d'Arabie le jeune Antiochus, fils d'Alexandre Ballés, & le fait reconnoître pour Roi de Syrie. Jonathas embraſſe ſon parti contre Démétrius Nicanor.	
	Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains & les Lacédémoniens.	
	Il eſt pris en trahiſon dans Ptolémaïde par Tryphon, qui quelque temps après le met à mort.	
3861	Simon Maccabée ſuccede à Jonathas dans le gouvernement du peuple.	139
	Tryphon met à mort le jeune Roi Antiochus le Dieu, & uſurpe le Royaume de Syrie.	
	Simon reconnoît Démétrius Nicanor, qui avoit été dépouillé du Royaume de Syrie, & obtient de lui l'immunité & l'entier affranchiſſement de la Judée du joug des Gentils.	
3862	Les troupes Syriennes qui tenoient la citadelle de Jéruſalem, ſont obligées de ſe retirer & de ſe rendre.	138
	Démétrius Nicator ou Nicanor va en Perſe avec une armée, & eſt pris par le Roi de Perſe.	
	Simon eſt reconnu pour Grand-Prêtre & Chef de la nation des Juifs dans une grande aſſemblée tenue à Jéruſalem.	
3864	Antiochus Sidetes, frere de Démétrius Nicator, devient Roi de Syrie, & accorde à Simon le droit de battre monnoie à ſon propre coin, & confirme tous les privileges accordés aux Juifs par les Rois ſes prédéceſſeurs.	136
3865	Retour des Ambaſſadeurs que Simon avoit envoyés à Rome pour renouveler l'alliance avec les Romains.	135
3866	Antiochus Sidetes ſe brouille avec Simon, & envoie Cendébée dans la Paleſtine pour y faire le ravage.	134
	Cendébée eſt battu par Jean & Judas, fils de Simon.	
3869	Simon eſt tué en trahiſon, avec deux de ſes fils, par Ptolémée ſon gendre, dans le château du Doch.	131
3870	Hircan, autrement Jean Hircan, ſuccede à Simon.	130
	Antiochus Sidetes aſſiege Jean Hircan dans Jéruſalem.	
	Hircan obtient du Roi une treve de huit jours	

An du Monde.		Anavant J. C.
	pour célébrer la Fête des Tabernacles. Il fait la paix avec Antiochus.	
3870	Hircan tire de l'argent du tombeau de David, ou plutôt des tréfors cachés des Rois de Juda.	130
3873	Antiochus Sidetes va faire la guerre aux Perfes. Hircan l'accompagne dans cette guerre. Antiochus eft vaincu & mis à mort.	127
3874	Hircan fecoue le joug des Rois de Syrie, fe met en parfaite liberté, & prend diverfes villes de Syrie.	126
3875	Il attaque les Iduméens, & les oblige à recevoir la circoncifion.	125
3877	Il envoie des Ambaffadeurs à Rome pour renouveler l'alliance avec le Sénat.	123
	Pendant que les deux Rois de Syrie, nommés tous deux Antiochus, fe font la guerre, Jean Hircan fe fortifie dans fa nouvelle Monarchie.	
3894	Il affiege Samarie, & la prend après une année de fiege. *Jofeph. Antiq. l.* XIII, *c.* 18.	106
3895	Mort de Hircan après un regne de vingt-neuf ans.	105
3898	On met fous fon gouvernement l'origine des trois principales fectes des Hébreux ; favoir, des Pharifiens, des Efféniens & des Saducéens : mais on n'en fait pas diftinctement l'époque.	102
	Judas, autrement Ariftobule I, ou Phillenen, fuccede à Jean Hircan. Il affocie au gouvernement Antigone fon frere, & laiffe dans les liens fes autres freres & fa mere. Il laiffe mourir de faim fa mere dans la prifon, & prend le diadême & le titre de Roi ; il regne un an.	
	Il déclare la guerre aux Ituréens. Antigone fon frere les bat, & les oblige à recevoir la circoncifion. *Jofeph. Antiq. l.* XIII, *c.* 19.	
	Au retour de cette expédition, Antigone eft mis à mort par l'ordre de fon frere Ariftobule.	
3899	Mort d'Ariftobule après un an de regne.	101
	Alexandre Jannée fon frere lui fuccede, & regne vingt-fix ans. Il attaque Ptolémaïde ; mais ayant appris que Ptolémée Lathure venoit au fecours de cette ville, il leve le fiege, & fait le dégât dans le pays.	
3900	Ptolémée Lathure gagne une grande bataille contre Alexandre, Roi des Juifs.	100
3901	Cléopatre, Reine d'Egypte, craignant que Lathure ne vînt l'attaquer en Egypte, le prévient, & envoie contre lui Helcias & Ananias Juifs, avec une puiffante armée. Elle prend Ptolémaïde.	99
3902	Alexandre Jannée, Roi des Juifs, fait alliance avec Cléopatre, & prend quelques places dans la Paleftine.	98

An du Monde.		An avant J. C.
3906	Il attaque ensuite Gaze, la prend & la ruine.	94
3907	Les Juifs se soulevent contre lui; il les réprime.	93
	Il fait diverses guerres au-dehors avec assez de succès.	
	Mais ses sujets la lui font à lui-même pendant six ans, & appellent contre lui Démétrius Eucérus, Roi de Syrie.	
	Alexandre perd la bataille ; mais la vue de son malheur change les cœurs de ses sujets en sa faveur, & les lui réconcilie.	
	Démétrius Eucérus est contraint de se retirer en Syrie. Les années de ces événemens ne sont pas bien connues.	
3919	Antiochus Denis, Roi de Syrie, fait irruption dans la Judée, attaque les Arabes, les bat ; & enfin est battu & mis à mort. Arétas, Roi des Arabes, vient ensuite attaquer Alexandre, & l'ayant vaincu, traite avec lui, & se retire.	91
3920	Alexandre Jannée prend les villes de Dion, de Gérase, de Gaulon, de Séleucie, & diverses autres places.	80
3926	Mort d'Alexandre Jannée, âgé de quarante-neuf ans. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* 23.	74
	Alexandra, autrement *Salomé* ou *Salina*, son épouse, lui succede dans le gouvernement. Elle gagne les Pharisiens, en leur donnant beaucoup d'autorité dans l'Etat. Elle régna neuf ans.	
3933	Aristobule II, fils d'Alexandre Jannée, se met à la tête des anciens soldats de son pere, & témoigne son mécontentement contre le gouvernement de sa mere & des Pharisiens.	67
3934	Il s'empare ensuite des principales places de la Judée pendant la maladie de sa mere.	66
3935	Mort de la Reine Alexandra. Hircan son fils aîné, & frere d'Aristobule, est reconnu pour Roi ; il régne paisiblement deux ans.	65
	Bataille entre Hircan & Aristobule, dans laquelle Hircan est vaincu à Jéricho. Hircan avoit été Grand-Pontife, sous le régne de sa mere, neuf ans, puis il fut Roi & Pontife deux ans, ensuite simple Prêtre quatre ans, après cela Ethnarque dix-neuf ans; enfin le captif & le jouet d'Hérode huit ans. Ainsi il a survécu quarante-huit ans à son pere Alexandre Jannée.	
3938	La paix est conclue entre les deux freres, à condition que Hircan se contentera de vivre en particulier dans la jouissance de ses biens, & qu'Aristobule sera reconnu souverain Pontife, & Roi des Juifs. Ainsi Hircan ayant régné deux ans, cede le Royaume à Aristobule II, qui regne trois ans & trois mois.	62

An du Monde.		An avant J. C.
3939	Hircan, à la follicitation d'Antipater, fe retire auprès du Roi des Arabes.	61
	Arétas, Roi des Arabes, entreprend de remettre Hircan fur le trône.	
	Ariftobule eft vaincu, & obligé de s'enfermer dans le Temple de Jérufalem.	
3939	Il députe premierement à Gabinius, puis à Scaurus, envoyés par Pompée dans la Syrie, & leur offre de grandes fommes d'argent pour les engager à prendre fa défenfe, & à ordonner à Arétas de lever le fiege du Temple où il étoit affiégé.	61
	Scaurus écrit à Arétas, & le déclare ennemi du Peuple Romain, s'il ne fe retire.	
	Arétas fe retire. Ariftobule le pourfuit, lui livre la bataille, & remporte la victoire.	
3940	Pompée étant venu à Damas, ordonne à Ariftobule & à Hircan de comparoître devant lui. Il écoute les deux freres, & leur dit de vivre en paix.	60
3941	Ariftobule fe retire à Jérufalem, & foutient le fiege de la ville contre Pompée. La ville & le Temple font emportés de force. Ariftobule eft pris prifonnier ; Hircan établi Grand-Prêtre, & Prince des Juifs, mais avec défenfe de porter le diadême ; & la Judée, refferrée dans fes anciennes bornes, réduite à payer tribut aux Romains.	59
	Alexandre, fils d'Ariftobule, s'étant fauvé des mains de ceux qui le conduifoient à Rome, vient en Judée, & y amaffe des troupes.	
	Fin du Royaume de Syrie.	
	Naiffance d'Augufte.	
3947	Gabinius, Commandant d'une armée de troupes Romaines, bat Alexandre, & l'affiege dans le château d'Alexandrion. Alexandre fe rend, & remet toutes fes places à Gabinius.	53
3948	Ariftobule s'étant échappé de Rome, revient en Judée, & tâche de rétablir le château d'Alexandrion. Il en eft empêché par les Romains, qui l'attaquent, & mettent en fuite fa petite armée. Il fe fauve à Maquéronte dans le deffein de le fortifier ; mais il y eft auffi-tôt affiégé ; après quelque réfiftance, il eft pris, & renvoyé une feconde fois prifonnier à Rome.	52
3949	Ptolémée Auletés, Roi d'Egypte, engage, à force d'argent, Gabinius à venir le rétablir fur le trône d'Egypte. Jean Hircan fournit à Gabinius des vivres pour fon armée, & écrit aux Juifs, qui tenoient Péluse, de favorifer l'entrée des Romains.	51
	Pendant que Gabinius eft occupé à la guerre	

An du Monde.		Anavant J. C.
	d'Egypte, Alexandre, fils d'Ariſtobule, déſole la Judée. Gabinius lui livre la bataille au pied du mont Thabor, & le défait.	
3950	Craſſus ſuccede à Gabinius dans le gouvernement de la Syrie.	50
	Craſſus étant paſſé en Syrie, & ayant trouvé la Province paiſible, prend la réſolution de faire la guerre aux Parthes.	
3951	Il vient à Jéruſalem, & y prend de grandes richeſſes dans le Temple.	49
	Il marche contre les Parthes, eſt vaincu & mis à mort par Orodes.	
3952	Caſſius ramene les débris de l'armée Romaine de deſſus l'Euphrate, prend Tarichée, & en emmene plus de trente mille Juifs captifs.	48
	Il réprime Alexandre, fils du Roi Ariſtobule, & l'oblige de demeurer en paix.	
	Guerre civile entre Céſar & Pompée.	
3955	Jules Céſar s'étant rendu maître de Rome, met en liberté Ariſtobule, & l'envoie avec deux Légions en Syrie.	45
	Mais les partiſans de Pompée empoiſonnent Ariſtobule, & le font mourir.	
	Scipion fait trancher la tête au jeune Alexandre, fils d'Ariſtobule.	
	Bataille de Pharſale. Antipater, Gouverneur de Judée.	
	Bibliotheque d'Alexandrie brûlée.	
3957	Antipater, par l'ordre d'Hircan, ſe joint à Mithridate, qui alloit en Egypte mener du ſecours à Céſar, & lui aider à réduire les Egyptiens.	43
	Céſar ayant mis fin à la guerre d'Egypte, vient en Syrie, & confirme Hircan dans la grande Sacrificature. Vitruve fleurit.	
	Antigone, fils d'Ariſtobule, ayant fait des remontrances à Céſar ſur la mort de ſon pere & de ſon frere, Céſar, prévenu par Antipater, n'y veut avoir aucun égard.	
	Antipater profitant de l'indolence d'Hircan, établit Phazael, ſon fils aîné, Gouverneur de Jéruſalem; & Hérode, un autre de ſes fils, Gouverneur de la Galilée.	
3958	Hérode eſt cité à Jéruſalem pour y rendre compte de ſa conduite; mais ſe voyant ſur le point d'être condamné, ſe retire dans ſon Gouvernement.	42
	Hillel & Saméas, fameux Rabbins, vivoient en ce temps-là. Saméas fut maître d'Hillel. Jonathas, fils d'Uziel, Auteur des Paraphraſes Chaldaïques, fut diſciple d'Hillel. Joſeph dit	

An du Monde.		Avant J. C.
	que Pollion fut maître de Saméas. Saint Jérôme dit qu'Akiba succéda à Saméas & à Hillel dans les écoles des Hébreux.	
	César passe en Afrique. Caton se tue à Utique. Réformation du Calendrier Romain, l'an 708 de Rome. Cette année fut de 445 jours. *Censorin. c.* 20.	
3959	Hircan envoie des Ambassadeurs à Jules César, pour renouveler l'alliance avec le Peuple Romain. L'alliance fut renouvelée d'une maniere très-avantageuse aux Juifs.	41
3960	Après la mort de Jules César, les Ambassadeurs des Juifs sont introduits dans le Sénat, & obtiennent tout ce qu'ils demandent.	40
	Les Juifs d'Asie sont maintenus dans le privilege de ne pas être contraints d'aller à la guerre.	
3961	Cassius demande sept cents talents à la Judée.	39
	Malichus fait empoisonner Antipater.	
	Hérode fait tuer Malichus pour venger la mort de son pere.	
3962	Felix ayant attaqué Phazael, est réduit dans une tour, d'où Phazael ne le laisse sortir que par composition.	38
	Ere d'Espagne, l'Espagne ayant été soumise à Auguste par Domitius Calvinus.	
3963	Hérode & Phazael, Tétrarques de Judée. *Joseph. l.* XIV, *c.* 23.	37
	Antigone II, fils d'Aristobule, assemble des troupes, & entre en Judée.	
	Mais Hérode lui livre la bataille, & le met en déroute, avant qu'il puisse s'avancer dans le pays.	
	Marc-Antoine étant venu en Bithynie, quelques Juifs y viennent, & accusent devant lui Hérode & Phazael; mais Hérode y étant arrivé, gagne l'affection d'Antoine, & déconcerte ses accusateurs.	
3963	Marc-Antoine étant à Ephese, accorde aux Juifs la liberté de ceux de leur nation que Cassius avoit emmenés captifs, & fait rendre les terres que l'on avoit injustement ôtées aux Juifs.	37
	Marc-Antoine étant arrivé à Antioche, les principaux des Juifs viennent accuser devant lui Hérode & Phazael; mais au lieu de les écouter, il nomme les deux freres Tétrarques des Juifs.	
	Les Juifs députent ensuite mille hommes des plus considérables de leur nation à Antoine, qui étoit à Tyr; mais ils n'y gagnent rien.	
3964	Antigone, fils d'Aristobule, engage les Parthes à le placer sur le trône de Judée. Les Parthes arrêtent Hircan & Phazael, & les livrent à Antigone.	36

An du Monde.		Au avant J. C.
	Phazael se casse la tête, & les Parthes emmenent Hircan au-delà de l'Euphrate, après qu'Antigone lui eut fait couper les oreilles.	
	Hérode est obligé de se sauver de Jérusalem, & d'aller à Rome implorer le secours d'Antoine. Il obtient du Sénat le Royaume de Judée, & s'en revient avec des lettres d'Antoine, qui ordonne aux Gouverneurs de Syrie de se joindre à lui, & de le favoriser : il regne trente-sept ans. *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* 26.	
3965	Il prend d'abord Joppé, puis va à Massada, où Joseph son frere étoit assiégé par Antigone.	35
	Il fait lever le siege, & marche contre Jérusalem; mais la saison trop avancée l'empêche pour lors d'en former le siege.	
	Il prend & fait périr des voleurs qui se retiroient dans des cavernes de la Galilée.	
	Machéra, Capitaine Romain, avec Joseph, frere d'Hérode, font ensemble la guerre à Antigone, pendant qu'Hérode conduit des troupes à Antoine, qui étoit occupé au siege de Samosate.	
3966	Après la prise de Samosate, Antoine envoie Sosius avec Hérode en Judée, pour la réduire sous son obéissance.	34
3967	Après divers combats, Hérode marche contre Jérusalem. La ville est prise, & Antigone se rend à Sosius, qui, en lui insultant, l'appelle *Antigona*, au lieu d'*Antigone*.	33
	Antigone est mené prisonnier à Antioche. Antoine lui fait trancher la tête. Fin du regne des Asmonéens, après avoir duré cent vingt-six ans.	
	Ananel, Grand-Pontife pour la premiere fois. *Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* 2.	
3968	Hircan est bien traité par le Roi des Parthes. Il obtient permission de revenir en Judée.	32
	Comme il ne pouvoit plus exercer les fonctions de la grande Sacrificature, Hérode donne cette dignité à Ananel.	
3969	Alexandra, mere de Mariamne & d'Aristobule, obtient d'Hérode qu'Aristobule soit créé Grand-Prêtre.	31
3970	Hérode fait noyer le jeune Aristobule, qui n'avoit exercé la souveraine Sacrificature qu'un an.	30
	Ananel, Grand-Pontife pour la deuxieme fois.	
	Hérode est mandé par Antoine pour se justifier de la mort d'Aristobule, qu'on l'accusoit d'avoir fait mourir.	
	Guerre entre Auguste & Marc-Antoine. Hérode prend le parti d'Antoine.	
3972	Guerres d'Hérode contre les Arabes.	28

An du Monde.		Ans avant J. C.
	Grand tremblement de terre en Judée.	
3973	Bataille d'Actium, où Auguste remporte la victoire contre Marc-Antoine.	27
3974	Hérode fait arrêter Hircan, qui vouloit se retirer chez le Roi des Arabes, & le fait mourir.	26
	Il va à Rome trouver Auguste, & obtient de lui la confirmation du Royaume de Judée.	
	Antoine & Cléopatre se tuent.	
	Fin des Rois d'Alexandrie, deux cents quatre-vingts-quatorze depuis la mort d'Alexandre le Grand.	
3975	Auguste vient en Syrie, passe par la Palestine, où il est reçu magnifiquement par Hérode.	25
3976	Hérode fait mourir Mariamne son épouse, fille d'Alexandra.	24
3978	Salomé, sœur d'Hérode, fait divorce avec Costobare.	22
3979	La famine & la peste désolent la Judée.	21
3982	Hérode entreprend divers bâtimens contraires à la Religion des Juifs.	18
	Il bâtit Césarée de Palestine.	
3983	Agrippa, ami d'Auguste, vient en Asie. Hérode va le visiter.	17
3984	Auguste donne la Trachonite à Hérode.	16
3985	Hérode entreprend de rebâtir le Temple de Jérusalem tout à neuf.	15
3988	Hérode fait un voyage à Rome pour faire sa cour à Auguste.	12
3989	Il marie ses deux fils Alexandre & Aristobule.	11
3990	Hérode va joindre Agrippa, & l'engage à venir à Jérusalem.	10
3991	Divisions domestiques de la maison d'Hérode. Salomé, Phéroras & Antipater animés contre Alexandre & Aristobule.	9
3993	Hérode va à Rome, & accuse lui-même Alexandre & Aristobule ses fils devant Auguste.	7
3994	Dédicace solemnelle de la ville de Césarée, qu'Hérode avoit fait bâtir en l'honneur d'Auguste.	6
3995	Auguste conserve aux Juifs d'Alexandrie leurs anciens droits & leurs privileges.	5
	Hérode fait, dit-on, ouvrir le tombeau de David pour en tirer des richesses.	
3996	Nouvelles brouilleries dans la maison d'Hérode.	4
	Archélaüs, Roi de Cappadoce, raccommode Alexandre son gendre avec Hérode.	
	Archélaüs va à Rome avec Hérode.	
3997	Hérode fait la guerre en Arabie.	3
3998	On accuse Hérode auprès d'Auguste d'avoir tué plusieurs Arabes.	2
	Apparition de l'Ange à saint Zacharie. Conception de saint Jean-Baptiste, le 24 Septembre.	

Annonciation

An du Monde.		An avant J. C.
3999	Annonciation de l'Incarnation du Fils de Dieu à la Vierge Marie, le vingt-cinq Mars.	1
	Hérode fait condamner & exécuter à mort ses deux fils Alexandre & Aristobule.	
	Antipater, fils d'Hérode, affecte la Royauté.	
	Hérode envoie Antipater à Rome.	
	On découvre les mauvais artifices & les fourberies d'Antipater.	Avant l'ere vulgaire 4.
	Naissance de saint Jean-Baptiste, six mois avant la naissance de Jesus-Christ, le vingt-quatrieme Juin.	
4000	Naissance de Jesus-Christ, le vingt-cinquieme Décembre, la quatrieme année avant l'ere vulgaire.	An de J. C. 1, avant l'ere vulgaire 4.
	Circoncision de Jesus-Christ, le premier Janvier.	
	Antipater revient de Rome. Il est accusé & convaincu d'avoir voulu empoisonner Hérode.	
	Les Mages viennent adorer Jesus-Christ.	
	Purification de la Sainte Vierge. Jesus est présenté au Temple quarante jours après sa naissance, le second de Février.	
	Fuite en Egypte.	
	Massacre des Innocens à Bethléem.	
4001	Antipater est mis à mort par l'ordre d'Hérode.	Avant l'ere vulgaire 3.
	Mort d'Hérode, cinq jours après Antipater.	
	Archélaüs est nommé Roi de Judée par le testament d'Hérode.	
	Retour de Jesus-Christ de l'Egypte. Il va demeurer à Nazareth.	
	Archélaüs va à Rome pour demander à Auguste la confirmation du testament d'Hérode en sa faveur.	
	Révolte des Juifs en Judée. Varus les réprime.	
	Archélaüs obtient une partie des Etats de son pere, avec le titre de Tétrarque, & revient en Judée.	
	Un imposteur se veut faire passer pour Alexandre, fils d'Hérode & de Mariamne.	
4002	Archélaüs ôte la grande Sacrificature à Joazar, & la donne à Eléazar.	De J. C. 2, avant l'ere vulgaire 2.
4004	Ere vulgaire, la quatrieme année de Jesus-Christ, dont la premiere n'a que huit jours.	Ere vulgaire 1.
4009	Archélaüs est relégué à Vienne dans les Gaules.	De J. C. 9, de l'ere vulgaire 6.
4010	Dénombrement fait en Syrie par Cirenius. C'est son deuxieme dénombrement.	De J. C. 10, de l'ere vulgaire 7.
	Révolte de Judas le Gaulonite, Chef des Hérodiens.	

An du Monde.		An de J. C. 12, de l'ere vulgaire 9.
4012	Jesus-Christ, âgé de douze ans, va au Temple de Jérusalem, & y demeure trois jours à l'insu de ses parens.	
4013	Marcus Ambivius est Gouverneur de Judée.	De J. C. 13, de l'ere vulgaire 10.
4017	Mort de l'Empereur Auguste, après avoir régné cinquante-sept ans cinq mois quatre jours. Tibere lui succede, & regne vingt-deux ans six mois vingt-huit jours.	De J. C. 17, de l'ere vulgaire 14.
4023	Tibere chasse d'Italie tous ceux qui faisoient profession de la Religion Juive & des superstitions Egyptiennes.	De J. C. 23, de l'ere vulgaire 20.
4031	Pilate est envoyé Gouverneur en Judée. Il veut faire entrer dans Jérusalem les drapeaux & les enseignes Romaines. Les Juifs s'y opposent.	De J. C. 31, de l'ere vulgaire 28.
4032	Commencement de la prédication de saint Jean-Baptiste.	De J. C. 32, de l'ere vulgaire 29.
4033	Baptême de Jesus-Christ par saint Jean-Baptiste. Jesus va dans le désert. Au bout de quarante jours il revient trouver saint Jean. Il appelle André, Simon, Philippe & Nathanael. Il va aux noces de Cana, & y change l'eau en vin. Il vient à Capharnaüm, & de là à Jérusalem, où il fait la PREMIERE PAQUE depuis son baptême. La Pâque étoit cette année le quinzieme d'Avril. Nicodeme vient trouver Jesus pendant la nuit. Jesus va sur le Jourdain, où il baptise. Hérode Antipas épouse Hérodiade, femme de son frere Philippe encore vivant. Jean-Baptiste s'éleve fortement contre ce mariage. Il est arrêté, & mis en prison. Jesus se retire en Galilée. Il convertit la Samaritaine & plusieurs Samaritains à Sichem. Il prêche à Nazareth, & quitte cette ville pour demeurer à Capharnaüm. Vocation de Simon, d'André, de Jacques & de Jean. Il fait divers miracles. Vocation de saint Matthieu.	De J. C. 33, de l'ere vulgaire 30.
4034	SECONDE PAQUE que Jesus-Christ fit depuis son baptême & sa prédication. Il guérit un paralytique le jour du Sabbat. Les Juifs prennent la résolution de faire mourir Jesus.	De J. C. 34, de l'ere vulgaire 31.

An du Monde.		Au de J. C.
	Sermon de Jesus-Christ sur la montagne, qui comprend le précis des devoirs du Christianisme.	J. C. 34, de l'ere vulgaire 31.
	Jean-Baptiste en prison députe vers Jesus-Christ pour lui demander s'il est le Messie.	
4035	Mission des Apôtres dans les divers endroits de la Judée.	De J. C. 35, de l'ere vulgaire 32.
	Mort de Jean-Baptiste par les ordres d'Hérode, à la sollicitation d'Hérodiade, l'an dix-sept de Tibere.	
	Jesus-Christ nourrit cinq mille hommes avec cinq pains & deux poissons. Le peuple le veut faire Roi; il se retire.	
	TROISIEME PAQUE de Jesus-Christ depuis son baptême.	
	Il parcourt la Judée & la Galilée, enseigne partout, & fait beaucoup de miracles.	
	Transfiguration de Jesus-Christ.	
	Mission des soixante-douze Disciples.	
	Jesus va pour la Fête de la Pentecôte à Jérusalem.	
	Ses parens lui disent d'aller à la Fête des Tabernacles. Il leur répond que son heure n'est pas encore venue: toutefois il y va vers le milieu de la Fête, c'est-à-dire, vers le quatrieme jour de l'octave.	
4036	Au commencement de l'an trente-six de Jesus-Christ, Lazare, ami de Jesus, étant tombé malade, meurt. Jesus vient de delà le Jourdain, & le ressuscite.	De J. C. 36, de l'ere vulgaire 33.
	Il se retire à Ephrem sur le Jourdain pour éviter les embûches & la mauvaise volonté des Juifs de Jérusalem.	
	Il vient à Jérusalem pour LA DERNIERE PAQUE qu'il fit sur la terre.	
	Le Dimanche vingt-neuf Mars, & neuf de Nisan, il arrive à Béthanie, & mange chez Simon le Lépreux.	
	Le lendemain Lundi trente Mars, il fait son entrée triomphante à Jérusalem.	
	Le Mardi trente-un Mars, il vient de nouveau à Jérusalem, & donne en chemin sa malédiction à un figuier qui n'avoit point de figues.	
	Le Mercredi premier Avril, les Prêtres & les Scribes consultent sur les moyens de se saisir de Jesus-Christ.	
	Jesus passe le Jeudi deuxieme Avril sur la montagne des Oliviers, & il dit à Pierre & à Jean d'aller à la ville préparer ce qui étoit nécessaire pour la Pâque.	
	Le Jeudi au soir il entre dans la ville, & fait le dernier souper avec ses Apôtres; institue l'Eucharistie, & après la Cene, il va avec eux	

au Jardin des Oliviers, où Judas, accompagné des troupes qui lui avoient été données par les Princes des Prêtres, vient le prendre.

4036 Jesus est conduit chez Anne, beau-pere du Grand-Prêtre Caïphe, pendant la nuit. An de J. C. 36, de l'ere vulgaire 33.

Le lendemain Vendredi trois Avril, & quatorze de Nisan, il est mené à Pilate, accusé, condamné, & crucifié sur le Calvaire.

Sur le soir, avant que le repos du Sabbat commençât, on le détache de la Croix, on l'embaume, & on le met dans le tombeau.

Les Prêtres y mettent des Gardes, & scellent l'entrée du sépulcre.

Il demeure toute la nuit du Vendredi, tout le Samedi, & une partie de la nuit du Samedi au Dimanche dans le tombeau.

Il ressuscite le Dimanche au matin.

Les Anges avertissent les saintes Femmes qui étoient venues au tombeau, qu'il étoit ressuscité.

Jesus lui-même apparoît, 1°. à Marie Magdeleine sous la forme d'un Jardinier. 2°. Il apparoît aux autres saintes Femmes qui reviennent du sépulcre. 3°. Il apparoît à Pierre. 4°. Aux deux Disciples qui alloient à Emmaüs. 5°. A tous les Apôtres assemblés dans une chambre à Jérusalem, à l'exception de Thomas qui étoit absent : tout cela le Dimanche auquel il étoit ressuscité.

Huit jours après, il se trouve encore au milieu de ses Disciples au même endroit, & convainc Thomas, qui étoit présent, que c'étoit lui-même.

Après cela les Apôtres s'en retournent en Galilée, où Jesus se fait voir à eux dans plusieurs occasions.

Les Apôtres ayant passé environ vingt-huit jours dans la Galilée, reviennent à Jérusalem.

Jesus leur apparoît comme ils étoient à table à Jérusalem, le 14 Mai de cette année, & les ayant menés hors de la ville sur le mont des Oliviers, il monte au Ciel, en leur présence, le quarantieme jour après sa Résurrection.

Dix jours après, qui étoit la Fête de la Pentecôte, il leur envoie le Saint-Esprit, qui descend sur eux en forme de langues de feu.

4037 Election des sept Diacres. De J. C. 37, de l'ere vulgaire 34.

Martyre de saint Etienne.

Saul ou Paul persécute l'Eglise. Sa conversion.

Pilate écrit à Tibere au sujet de la mort de Jesus-Christ.

Saint Jacques le Mineur est établi Evêque à Jérusalem.

An du Monde.		An de
4037	Le Diacre saint Philippe baptise l'Eunuque de la Reine Candace. Dispersion des Apôtres par toute la terre.	J. C. 37, de l'ere vulgaire 34.
4038	Le jeune Agrippa accablé de dettes dans la Judée, prend la résolution d'aller à Rome.	De J. C. 38, de l'ere vulgaire 35.
4039	Il arrive à Rome; il s'attache à Caïus, qui fut depuis Empereur.	De J. C. 39, de l'ere vulgaire 36.
4040	Il encourt l'indignation de Tibere, & est mis dans les liens. Pilate est rappelé en Italie. Mort de Tibere. Caïus Caligula lui succede. Agrippa est mis en liberté, & comblé d'honneurs. Apollonius de Thiane paroît sur la fin du regne de Tibere. On croit que c'est vers ce même temps que saint Pierre vint à Antioche.	De J. C. 40, de l'ere vulgaire 37.
4041	Saint Paul est obligé de se sauver de Damas, en se faisant descendre dans une corbeille. Il vient à Jérusalem, & Barnabé le fait connoître aux Apôtres & aux Disciples. Il va à Tharse de Cilicie, sa patrie. Caligula ayant donné au jeune Agrippa la Tétrarchie de Philippe son oncle, Agrippa revient en Judée, & passant par Alexandrie, il est tourné en ridicule par les habitans de cette ville. Soulevement des Bourgeois d'Alexandrie contre les Juifs, à l'instigation de Flaccus. Pilate se tue.	De J. C. 41, de l'ére vulgaire 38.
4042	Flaccus est arrêté, & mené à Rome, & ensuite envoyé en exil par l'ordre de Caligula. Hérode le Tétrarque va à Rome dans le dessein d'obtenir quelque chose de l'Empereur; mais Caligula, prévenu par Agrippa, le relegue à Lyon.	De J. C. 42, de l'ere vulgaire 39.
4043	Caligula ordonne à Pétrone de mettre sa statue dans le Temple de Jérusalem. Les Juifs obtiennent de Pétrone quelque délai. Agrippa s'emploie pour détourner l'Empereur de cette pensée, & enfin il obtient, comme une grande faveur, que cette statue n'y sera pas placée. Philon le Juif est député par les Juifs d'Alexandrie à Caligula.	De J. C. 43, de l'ere vulgaire 40.
4044	Philon obtient audience de l'Empereur, & court risque de sa vie. Histoire des deux freres Asinée & Aninée. Les Juifs quittent Babylone, & se retirent à Séleucie. C'est vers ce temps-ci qu'Helene, Reine des Adiabéniens, & Izate son fils, embrasserent le Judaïsme.	De J. C. 44, de l'ere vulgaire 41.

An du Monde.		An de
4044	Mort de Caïus Caligula. Claude lui succede. Agrippa l'exhorte à retenir l'Empire que les troupes lui avoient déféré. Claude ajoute aux Etats d'Agrippa la Judée & la Samarie. Agrippa revient en Judée, & ôte la grande Sacrificature à Théophile, fils d'Ananus, pour la donner à Simon Cantharas. Peu de temps après il ôte cette dignité à Cantharas, pour en revêtir Matthias.	J.C. 44, de l'ere vulgaire 41.
4045	Saint Pierre vient à Rome sous l'empire de Claude. L'année précise n'est pas bien certaine.	De J. C. 45, de l'ere vulgaire 42.
4046	Agrippa dépouille du Sacerdoce le Grand-Prêtre Matthias, pour en revêtir Elionée, fils de Cithéus.	De J. C. 46, de l'ere vulgaire 43.
4047	Il fait arrêter saint Jacques le Majeur, & le fait décapiter. Saint Pierre est aussi mis en prison par son ordre; mais il en est délivré par un Ange. Quelque temps après Agrippa étant allé à Césarée, est frappé du Seigneur, pour n'avoir pas rejeté les louanges flatteuses qu'on lui donnoit; il meurt dans de très-grandes douleurs. Paul & Barnabé portent à Jérusalem les aumônes des fidelles d'Antioche. Etant de retour à Antioche, l'Eglise les destine à aller prêcher aux Gentils par-tout où le Saint-Esprit les conduira.	De J. C. 47, de l'ere vulgaire 44.
4048	Cuspius Fadus est envoyé en Judée en qualité de Gouverneur. Grande famine en Judée. Saint Paul & saint Barnabé passent à Cypre, & de là en Pamphilie, en Pisidie, en Licaonie. Etant à Lystres, on veut leur offrir des sacrifices comme à des Dieux.	De J. C. 48, de l'ere vulgaire 45.
4049	Ils reviennent à Antioche. Premiere Epître de saint Pierre. Vers ce même temps St. Marc écrit son Evangile. Cuspius Fadus est rappelé, & le gouvernement de la Judée est donné à Tibere Alexandre.	De J. C. 49, de l'ere vulgaire 46.
4051	Hérode, Roi de Calcide, ôte le Pontificat à Joseph, fils de Camide, & le donne à Ananie, fils de Nébédée. Mort d'Hérode, Roi de Calcide. Ventidius Cumanus est fait Gouverneur de Judée en la place de Tibere Alexandre.	De J. C. 51, de l'ere vulgaire 48.
4052	Troubles en Judée sous le gouvernement de Cumanus.	De J. C. 52, de l'ere vulgaire 49.

An du Monde.		An de J. C.
4054	Quelques Chrétiens Judaïsans veulent assujettir les Gentils convertis aux cérémonies de la Loi.	54, de l'ere vulgaire 51.
	Concile de Jérusalem, où il fut décidé que l'on n'obligeroit pas les Gentils convertis à l'observation des cérémonies légales.	
	Saint Pierre vient à Antioche, & est repris par saint Paul.	
	Saint Paul & saint Barnabé se séparent à cause de Jean Marc.	
	Saint Timothée s'attache à saint Paul, & reçoit la circoncision.	
	St. Luc étoit aussi en ce même temps avec St. Paul.	
4055	L'Apôtre passe de l'Asie dans la Macédoine.	De J. C. 55, de l'ere vulgaire 52.
	De là il vient à Athenes.	
4056	D'Athenes il va à Corinthe.	De J. C. 56, de l'ere vulgaire 53.
	Les Juifs sont chassés de Rome sous l'empire de Claude.	
	Felix est envoyé Gouverneur en Judée en la place de Cumanus.	
	Premiere Epître de saint Paul aux Thessaloniciens.	
	Seconde lettre du même aux Thessaloniciens, quelques mois après la premiere.	
4057	Saint Paul quitte Corinthe après dix-huit mois de séjour, & s'embarque pour aller à Jérusalem. Il passe par Ephese.	De J. C. 57, de l'ere vulgaire 54.
	Arrivée d'Apollon à Ephese. Il y prêche J. C.	
	Saint Paul, après avoir satisfait sa dévotion à Jérusalem, va à Antioche.	
	De là il passe dans la Galatie & dans la Phrygie, & revient enfin à Ephese, où il demeure trois ans.	
	Mort de l'Empereur Claude, empoisonné par Agrippine.	
	Néron lui succede.	
4058	Epître de saint Paul aux Galates.	De J. C. 58, de l'ere vulgaire 55.
4059	Premiere Epître de saint Paul aux Corinthiens.	De J. C. 59, de l'ere vulgaire 56.
4060	Saint Paul est obligé de sortir d'Ephese par la sédition que Démetre l'Orfevre y excite contre lui.	De J. C. 60, de l'ere vulgaire 57.
	Il passe en Macédoine.	
	Seconde Epître aux Corinthiens.	
4061	Epître aux Romains.	De J. C. 61, de l'ere vulgaire 58.
	Saint Paul va en Palestine porter les aumônes des fidelles.	
	Il est arrêté dans le Temple de Jérusalem.	

An du Monde.		An de J. C.
4062	Quelque temps après il est envoyé prisonnier à Césarée.	An de J. C. 62, de l'ere vulgaire 59.
	Ismael, fils de Fabei, est fait Souverain Pontife, au lieu d'Ananie.	
	Brouilleries entre les Juifs de Césarée, & les autres Bourgeois de la même ville.	
4063	Porcius Festus est fait Gouverneur de Judée en la place de Felix.	De J. C. 63, de l'ere vulgaire 60.
	Saint Paul appelle à l'Empereur. Il est embarqué, & envoyé à Rome.	
4064	Naufrage de saint Paul à Malte.	De J. C. 64, de l'ere vulgaire 61.
	Il arrive à Rome, & y demeure deux ans prisonnier.	
	Les Juifs élevent un mur qui empêche Agrippa de voir au-dedans du Temple.	
	Ismael, Grand-Prêtre, est déposé.	
	Joseph, surnommé Cabei, est mis en sa place.	
4065	Epître de saint Paul aux Philippiens.	De J. C. 65, de l'ere vulgaire 62.
	Epître aux Colossiens.	
	Martyre de saint Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem.	
4066	Epître de saint Paul aux Hébreux, écrite d'Italie aussi-tôt après sa délivrance de prison.	De J. C. 66, de l'ere vulgaire 63.
	Albin, successeur de Felix, arrive en Judée en qualité de Gouverneur.	
	Division entre les Prêtres de Jérusalem au sujet des dîmes.	
	Les Lévites Chantres obtiennent la permission de porter dans le Temple des robes de lin, comme les Prêtres.	
	Jesus, fils d'Ananus, commence à crier dans Jérusalem : *Malheur à la ville*, &c. & continue de crier jusqu'au commencement du siege par les Romains.	
4067	Saint Paul vient d'Italie en Judée, passe par l'isle de Crete, par Ephese, par la Macédoine.	De J. C. 67, de l'ere vulgaire 64.
	On croit que c'est de la Macédoine qu'il écrivit sa premiere Epître à Timothée.	
	Epître de saint Paul à Tite.	
	Agrippa ôte la grande Sacr. à Jesus, fils de Gamaliel, & la donne à Matthias, fils de Théophile.	
	Gessius Florus est fait Gouverneur de Judée en la place d'Albin.	
	Néron fait mettre le feu à la ville de Rome, & en rejette la faute sur les Chrétiens, dont plusieurs sont martyrisés.	
4068	St. Pierre écrit sa seconde Epître, apparemment de Rome.	De J. C. 68, de l'ere vulgaire 65.
	Divers prodiges arrivés à Jérusalem durant la Fête de Pâque de cette année.	
	St. Paul va à Rome pour la derniere fois, & y est mis en prison, aussi-bien que St. Pierre.	

An du Monde.		An de
4068	Epître de saint Paul aux Ephésiens.	J. C. 68, de l'ere vulgaire 65.
	Seconde Epître de saint Paul à Timothée.	
	Apollone de Thyane vient à Rome.	
4069	Martyre de St. Pierre & de St. Paul à Rome.	De J. C. 69, de l'ere vulgaire 66.
	St. Clément succede à St. Pierre; mais il ne prit le gouvern. de l'Eglise qu'après la mort de St. Lin.	
	Saint Marc vient de nouveau à Alexandrie, & y souffre le martyre.	
	Cestius, Gouverneur de Syrie, vient à Jérusalem, & fait faire le dénombrement des Juifs qui s'y trouvent à la Fête de Pâque.	
	Brouilleries à Césarée & à Jérusalem.	
	Florus fait mourir plusieurs Juifs.	
	Soulevement des Juifs contre lui. Ils tirent la garnison Romaine qui étoit à Jérusalem.	
	Massacre des Juifs de Césarée en Palestine.	
	Tous les Juifs de Scythopolis sont égorgés en une même nuit.	
	Cestius, Gouverneur de Syrie, vient en Judée.	
	Il assiege le Temple de Jérusalem. Il se retire, & est battu par les Juifs.	
	Les fidelles de Jérusalem voyant que la guerre alloit commencer, se retirerent à Pella dans le Royaume d'Agrippa, au-delà du Jourdain.	
	Vespasien est nommé par Néron pour faire la guerre aux Juifs.	
	Joseph est établi Gouverneur de la Galilée.	
	Vespasien envoie son fils Tite à Alexandrie. Il vient lui-même à Antioche, & forme une armée nombreuse.	
4070	Vespasien entre en Judée, & soumet la Galilée.	De J. C. 70, de l'ere vulgaire 67.
	Joseph est assiégé dans Jotapate.	
	La ville est prise, & Joseph se rend à Vespasien.	
	Tibériade & Tarichée, qui s'étoient révoltées contre Agrippa, sont réduites à l'obéissance par Vespasien.	
	Divisions dans Jérusalem.	
	Les Zélateurs se saisissent du Temple, & commettent mille violences dans Jérusalem.	
	Ils déposent Théophile, & établissent en sa place pour Grand-Prêtre un nommé Phannias.	
	Les Zélateurs font venir les Iduméens au secours de Jérusalem.	
	Ils font mourir Ananus & Jesus, fils de Gamala, & Zacharie, fils de Baruch.	
	Les Iduméens se retirent de Jérusalem.	
4071	Mort de l'Empereur Néron. Galba lui succede.	De J. C. 71, de l'ere vulgaire 68.
	Vespasien se rend maître de tous les postes de la Judée, qui étoient aux environs de Jérusalem.	
	Simon, fils de Gioras, désole la Judée & l'Idumée méridionale.	

An du Monde.		
4072	Mort de Galba. Othon est déclaré Empereur.	An de J.C. 72, de l'ere vulgaire 69.
	Mort d'Othon. Vitellius est reconnu Empereur.	
	Vespasien est déclaré Empereur par son armée. Il est reconnu par tout l'Orient.	
	Joseph est mis en liberté.	
	Jean de Giscala se met à la tête des Zélateurs.	
	Eléazar, fils de Simon, forme un troisieme parti, & se rend maître du Temple intérieur ou du parvis des Prêtres.	
4073	Tite marche contre Jérusalem pour en faire le siege.	De J. C. 73, de l'ere vulgaire 70.
	Il arrive devant Jérusalem quelques jours avant la Fête de Pâque.	
	Les factieux se réunissent d'abord contre les Romains, puis se divisent de nouveau entre eux.	
	Les Romains se rendent maîtres de la premiere enceinte de Jérusalem, puis de la seconde; ensuite ils font un mur tout autour de la ville, qui fut bientôt réduite à une extrême famine: en sorte qu'une mere y mangea son enfant.	
	Le dix-septieme jour de Juillet, le sacrifice perpétuel cesse dans le Temple.	
	Les Romains se rendent maîtres du parvis du peuple, & mettent le feu aux galeries.	
	Un soldat Romain met le feu au Temple malgré la défense de Tite.	
	Les Romains s'étant rendus maîtres de la ville & du Temple, offrent à leurs Dieux des sacrifices d'actions de graces.	
	Prise de la derniere enceinte de la ville.	
	Jean de Giscala & Simon, fils de Gioras, après avoir essayé de se sauver, se cachent dans des égoûts.	
4074	Tite fait démolir le Temple jusqu'aux fondemens.	De J. C. 74, de l'ere vulgaire 71.
	Il fait de même démolir la ville, & ne réserve que les tours d'Hippicos, de Phazael & de Mariamne.	
	Tite retourne à Rome, & triomphe de la Judée, avec Vespasien son pere.	
	Bassus est envoyé en Judée en qualité de Lieutenant.	
4075	Après la mort de Bassus, Fulvius Sylva lui succede, & se rend maître de quelques forteresses qui tenoient encore dans la Judée.	De J. C. 75, de l'ere vulgaire 72.
	Le Temple d'Onion en Egypte est fermé par les Romains.	
	Un assassin de Judée séduit les Juifs de Cyrene, & est cause de leur perte.	
	Vespasien fait rechercher tous ceux qui étoient de la race de David.	

Fin de la Table Chronologique de l'Histoire de la Bible.

CALENDRIER DES JUIFS.

L'ANNÉE des Hébreux est composée de douze mois lunaires, dont le premier a trente jours, & le second vingt-neuf, & ainsi des autres de suite à l'alternative. Cette année commence en Automne pour le civil, & au Printems pour le sacré. Les Juifs avoient anciennement des Calendriers où étoient marquées toutes les Fêtes, tous les jeûnes, & tous les jours où l'on célébroit la mémoire des grands événemens arrivés à la Nation (1). Ces anciens Calendriers sont quelquefois cités dans le Talmud (2) ; mais les Rabbins reconnoissent qu'ils ne subsistent plus (3). Ceux que nous avons, tant imprimés que manuscrits, ne sont pas fort anciens (4). Celui qui passe pour le plus vieux, est celui qui a pour titre *Megillath Thaanith*, le Volume d'Affliction, qui comprend les jours de Fêtes & de jeûnes, qui étoient autrefois en usage parmi les Juifs, mais qui ne s'observent plus aujourd'hui, & ne se trouvent plus dans les Calendriers communs. Nous marquerons ici les principaux événemens historiques tirés tant de ce *volume Thaanith*, que des autres Calendriers ; & pour abréger, nous omettrons les articles qui ne regardent que les lectures qu'on fait dans les Synagogues.

TIZRI.

Premier mois de l'année civile, & le septieme de l'année sacrée.

Il a trente jours, & répond à la Lune de Septembre.

Premier jour. N*Éoménie*. Commencement de l'année civile. *La Fête des Trompettes*. Levit. XXIII, 34, & Num. XXIX, 1, 2.

(1) Voyez *Zach.* VIII, 19. *Esth.* VIII, 6, *in Græco.* (2) *Misna tract. Taanith. n.* 8. (3) *Vide Maimon. & Bartenora in eum locum.* (4) *Vide Genebrar, Bibliot. Rabbinic. p.* 319. *Buxtorf. Levit. Talmudic p.* 1046. *Bartolocci Bibl. Rabbinic. t.* 2, *p.* 550. Lamy, Introduct. à l'Ecriture. & *Plantavitsius Isagog. Rabbinic. ad finem.*

III. *Jeûne pour la mort de Godolias*. 4. Reg. XXV, 25. Jerem. XLI, 2.

Le même jour, abolition des Contrats par écrit. Les Rois impies ayant fait défense aux Israélites de prononcer le nom de Dieu; lorsqu'on se fut remis en liberté, les Asmonéens ou Maccabées ordonnerent qu'on écriroit le nom de Dieu dans les Contrats, de cette sorte : *Une telle année du Grand-Prêtre N. qui est Ministre du Dieu très-haut, &c.* & les Juges à qui l'on présentoit de ces sortes d'écrits, ordonnoient qu'on y satisfît, en disant par exemple : Demain ou un autre jour, un tel débiteur payera telle somme portée dans sa promesse; après quoi on déchirera la cédule. Mais on trouvoit que le nom de Dieu étoit ôté de cet écrit, & ainsi le tout devenoit inutile & sans force; c'est pourquoi ils abolirent tous ces contrats par écrit, & ils établirent un jour de Fête en mémoire de cela. *Megill. Taanith*, c. 7.

V. *Mort de vingt Israélites*. Le Rabbin Akiba fils de Joseph meurt en prison.

VII. *Jeûne ordonné à cause de l'adoration du Veau d'or*, & de la sentence que Dieu prononça contre les Israélites ensuite de ce crime. *Exod.* XXXII, 6, 7, 8, 34.

X. *Jeûne de l'expiation*. Levit. XXIII, 19 & seq.

XV. *Fête des Tabernacles*, avec Octave. *Levit.* XXIII, 34, 35.

XXI. *Hosanna Rabba*. Septieme jour de la Fête des Tabernacles, ou Fête des Rameaux.

XXII. Octave de la Fête des Tabernacles.

XXIII. *La réjouissance de la Loi*, ou solemnité instituée en mémoire de l'alliance que le Seigneur fit avec les Hébreux, en leur donnant la Loi par la médiation de Moïse.

Ce même jour la Dédicace du Temple de Salomon fut achevée. 3 *Reg.* VIII, 65, 66.

XXX. *Premiere Néoménie* du mois Marschevan. Car les Juifs, de peur de s'y méprendre, font toujours deux jours de Néoménie.

MARSCHEVAN.

Second mois de l'année civile, & huitieme de l'année sainte.

Il n'a que vingt-neuf jours, & répond à la Lune d'Octobre.

Premier jour. S*Econde Néoménie*, ou premier jour du mois.

VI. Jeûne à cause que Nabuchodonosor fit crever les yeux à Sédécias, après avoir fait mourir ses enfans en sa présence. 4 *Reg.* XXV, 7. & *Jerem.* LII, 10.

XIX. Jeûne les jours de Lundi & de Jeudi, & le Lundi suivant, pour expier les fautes commises à l'occasion de la Fête des Tabernacles. *Vide Calendar. à Bartoloccio editum.*

XXIII. Fête, ou mémoire des pierres de l'Autel profané par les Grecs, qu'on cacha, en attendant qu'il parût un Prophete qui déclarât ce qu'on en devoit faire. 1 *Macc.* 46. *Megillat. c.* 8.

XXV. Fête en mémoire de quelques lieux occupés par les Chutéens, & dont les Israélites de retour de la captivité, se mirent en possession.

XXVI. Dispute du Rabbin Jochanan fils de Zachaï, contre les Saducéens, qui prétendoient qu'on ne devoit pas offrir sur l'Autel les pains des prémices, (marqués *Levit.* XXIII, 17, 18.) mais qu'il falloit les manger tout chauds. *Megillat. c.* 9.

XXIX. Premiere Néoménie du mois Casleu.

CASLEU.

Troisieme mois de l'année civile, & neuvieme de l'année sainte, ou ecclésiastique.

Il a trente jours, & répond à la Lune de Novembre.

Premier jour. S*Econde Néoménie*, ou premier jour du mois.

II. *Prieres pour la pluie.* Calendar. Bartolocci.

III. Fête instituée en mémoire des Idoles que les Asmonéens jetterent hors du parvis, où les Gentils les avoient mises. *Megill. Taanith.*

VI. Jeûne en mémoire du volume de Jérémie que le Roi Joakim déchira & brûla. *Jerem.* XXXVI, 23.

VII. Fête en mémoire de la mort d'Hérode le Grand fils d'Antipater, qui fut toujours ennemi des Sages. *Megillat.* c. II.

XXI. *Fête du Mont Garizim.* Les Juifs racontent que leur Grand-Prêtre Simon avec tout ſon Clergé, étant allé au-devant d'Alexandre le Grand, les Chutéens ou Samaritains y allerent auſſi, & demanderent à ce Prince qu'il leur abandonnât le Temple de Jéruſalem, & qu'il leur vendît une partie du Mont Moria. Alexandre leur accorda leur demande. Mais le Grand-Prêtre des Juifs s'étant enſuite préſenté, & le Roi lui ayant demandé ce qu'il déſiroit, Simon le pria de ne pas permettre que les Samaritains détruiſiſſent le Temple de Jéruſalem. Le Roi lui répondit qu'il lui abandonnoit ce Peuple, & qu'il pouvoit lui faire quel traitement il voudroit. Alors le Grand-Prêtre & les autres habitans de Jéruſalem prirent les Samaritains, leur percerent le talon, les attacherent à la queue de leurs chevaux, & les traînerent juſqu'au Mont Garizim, qu'ils labourerent, & qu'ils ſemerent de veſſe, ainſi que les Samaritains avoient deſſein de faire au Temple de Jéruſalem. C'eſt en mémoire de cet événement qu'ils inſtituerent cette Fête.

XXV. *Dédicace*, ou *renouvellement du Temple*, profané par l'ordre d'Antiochus Epiphanes, & purifié par Judas Maccabée. 1 *Macc.* IV, 52. & 2 *Macc.* II, 16. *Joan.* X, 22. Cette Fête ſe célebre avec Octave. Joſeph dit que de ſon temps on l'appeloit *la Fête des Lumieres*; peut-être, dit-il, à cauſe que ce bonheur du rétabliſſement du Temple, parut aux Juifs comme un nouveau jour. *Antiq. l.* XII, *c.* XI, *p.* 416, *a.* Mais les Auteurs Juifs donnent une autre cauſe de ce nom *des Lumieres.* Ils enſeignent que lorſqu'on travailla à nettoyer le Temple profané par les Grecs, on n'y trouva qu'une petite phiole d'huile ſcellée par le Grand-Prêtre, & qui ſuffiſoit à peine pour entretenir les lampes pendant une ſeule nuit; mais que Dieu permit qu'elle ſuffît pendant pluſieurs jours, & juſqu'à ce qu'on en eût fait de nouvelle: en mémoire de quoi les Juifs ont accoutumé d'allumer pluſieurs lampes dans la Synagogue, & à la porte de leurs maiſons. Voyez Selden, *de Syned. lib.* 3, *c.* 13. D'autres, comme l'Hiſtoire Scolaſtique, ſaint Thomas, & le Cardinal Hugues, *in* 1 *Macc.* IV, 52, veulent que ce nom de *Fête des Lumieres*, vienne de ce que le feu du Ciel alluma le bois qui étoit ſur l'Autel des holocauſtes, ainſi qu'il eſt raconté 2 *Macc.* I, 22.

Quelques-uns veulent que cette Fête de la Dédicace ait

été instituée en mémoire de Judith (1). Mais on doute si l'on doit l'entendre de Judith fille de Mérari, qui tua Holofernes, ou d'une autre Judith fille de Mathathias, & sœur de Judas Maccabée, qui tua, dit-on (2), Nicanor. Cette derniere Judith n'est connue que dans les Ecrits des Rabbins, & il n'en est fait aucune mention dans les Livres des Maccabées, ni dans Joseph. Mais il y a beaucoup d'apparence que les Juifs ont travesti notre Histoire de Judith, pour la placer au temps de Judas Maccabée.

Priere pour la pluie. Alors commençoient les semailles dans la Judée.

XXX. *Premiere Néoménie* du mois Thebet.

THEBET.

C'est le quatrieme de l'année civile, & le dixieme de l'année ecclésiastique.

Il a vingt-neuf jours, & répond à la Lune de Décembre.

Premier jour. LA *Néoménie.*

VIII. Jeûne à cause de la traduction de la Loi d'Hébreu en Grec. Ce jour, & les trois suivans, furent obscurcis par des ténebres épaisses.

Jeûne du dixieme mois. *Calend. Bartolocci.*

IX. Jeûne dont les Rabbins ne donnent pas la raison.

X. Jeûne en mémoire du siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. 4 *Reg.* XXVI, 1.

XXVIII. Fête instituée en mémoire de l'exclusion des Saducéens, qui furent chassés du Sanhédrin, où ils étoient les plus forts du temps du Roi Alexandre Jannée. Le Rabbin Siméon, fils de Shatach, trouva moyen de les en faire sortir l'un après l'autre, en leur substituant des Pharisiens. *Megillat Taanith.*

XXIX. Premiere Néoménie du mois Scheveth.

---

(1) *Vide Sigon. l.* 3, *c.* 18, *de Republ. Hebr.* —— (2) *Vide Ganz Zemach David. Millenar.* 4, *an.* 622, & *apud Selden. de Synedriis, l.* 3, *c.* 13, *n.* 11.

SEBATH, ou SCHEVETH.

Cinquieme mois de l'année civile, & onzieme de l'année eccléſiaſtique.

Il a trente jours, & répond à la Lune de Janvier.

Premier jour. LA *Néoménie*, ou premier jour du mois.
II. Réjouiſſance pour la mort du Roi Alexandre Jannée, grand ennemi des Phariſiens. *Megill.*

IV, ou V. Jeûne en mémoire de la mort des anciens, qui ſuccéderent à Joſué. *Judic.* II, 10.

XV. *Commencement de l'année des arbres.* C'eſt-à-dire, qu'on commençoit alors à compter les quatre ans pendant leſquels les arbres étoient cenſés impurs, depuis qu'ils étoient plantés. *Levit.* XIX, 23, 24, 25. Quelques-uns mettent le commencement de ces quatre ans au premier jour du mois.

XXII. Fête en mémoire de la mort d'un nommé *Niſkalenus*, qui avoit ordonné que l'on mît dans le Temple des Images ou des figures défendues par la Loi. Mais il mourut, & ſes ordonnances n'eurent point d'exécution. Les Juifs mettent ceci ſous le grand-Prêtre Simon le Juſte. On ne ſait qui étoit ce Niskalenus. *Megill. c.* 11.

XXIII. Jeûne pour la guerre que les dix Tribus firent à celle de Benjamin, à cauſe de l'inſulte faite à la femme du Lévite. *Judic.* XX.

On fait auſſi mémoire de l'Idole de Micha. *Judic.* XVIII.

XXIX. Mémoire de la mort d'Antiochus Epiphanes, ennemi des Juifs. 1 *Macc.* VI, 1 *Megillat.*

XXX. Premiere Néoménie du mois Adar.

ADAR.

Sixieme mois de l'année civile, & douzieme de l'année eccléſiaſtique.

Il n'a que vingt-neuf jours, & répond à la Lune de Février.

Premier jour. N*Éoménie.*
VII. Jeûne à cauſe de la mort de Moïſe. *Deut.* XXXIV, 5.

VIII, IX. On ſonnoit de la trompette en action de graces

ces de la pluie accordée dans ce mois, & pour la demander pour l'avenir. *Megillat Taanith.*

IX. Jeûne en mémoire de la division qui sépara les Ecoles de Schammaï, & de Hillel.

XII. Fête en mémoire de la mort de deux Prosélytes, Hollianus & Pipus son frere, qu'un certain Tyrinus ou Turianus voulut forcer à violer la Loi dans la ville de Laodicée, & qui aimerent mieux mourir, que de rien faire contre la Loi. *Selden. l. 3, c. 13, de Syned. ex Megill. Taanith.*

XIII. Jeûne d'Esther; apparemment en mémoire de celui d'Esther. *Esth.* IV, 16. *Geneb. Bartolocci.*

Fête en mémoire de la mort de Nicanor, ennemi des Juifs. 1. *Macc.* VII, 44, & 2. *Macc.* XV, 30, 31 *& seq.* Quelques Hébreux veulent que Nicanor ait été tué par Judith, sœur de Judas Maccabée.

XIV. *Premier Purim*, ou *petite Fête des Sorts. Esth.* IX, 21. Les Juifs des Provinces cesserent de tuer leurs ennemis le 14 de Nisan, & firent ce jour-là de grandes réjouissances. Mais ceux de Susan tuerent encore pendant le 14, & ne cesserent de tuer que le 15. Ainsi Mardochée établit la Fête des Sorts pour le 14 & le 15 de ce mois.

XV. *La grande Fête de Purim*, ou *des Sorts*, ou *second Purim.* Ces trois jours, le 13, le 14 & le 15, sont ordinairement nommés, *les jours de Mardochée*, quoique la Fête pour la mort de Nicanor n'ait aucun rapport avec Esther, ni avec Mardochée.

Les Receveurs du demi-sicle que chaque Israélite payoit par tête au Seigneur, (*Exod.* XXX, 13.) en faisoient la recette le 15 du mois Adar, dans les villes, & le 25 dans le Temple. *Thalmud Tract. Schekalim.*

XVII. *La délivrance des Sages d'Israel*, qui, fuyant la persécution d'Alexandre Jannée Roi des Juifs, s'étoient retirés dans la ville de *Koslik* en Arabie; mais voyant que les Gentils, habitans du lieu, vouloient les égorger, ils se sauverent pendant la nuit. C'est en mémoire de cette retraite qu'ils établirent cette Fête. *Megillat Taanith.*

XX. Fête en mémoire de la pluie qu'un certain *Onias Hammagel* obtint de Dieu pendant une grande sécheresse du temps d'Alexandre Jannée. *Megillat Taanith.*

XXIII. *Dédicace du Temple de Zorobabel.* 1 *Esdr.* VI, 16. On n'en sait pas bien le jour. Quelques-uns la mettent au 16, & le Calendrier de Sigonius au 23.

XXVIII. Fête en mémoire de la révocation de l'Edit par lequel les Rois de Grece avoient défendu aux Juifs de cir-

concire leurs enfans, d'obſerver le Sabbat, & d'éviter le culte étranger. *Megillat Taanith*, & *Gemar*, *ad tit. Taïnith*, *c.* 2.

XXIX. Premiere Néoménie du mois Niſan.

Lorſque l'année eſt de treize mois lunaires, on met ici par intercalation un ſecond mois d'*Adar*.

NISAN, ou ABIB. *Exod.* XIII, 4.

Septieme mois de l'année civile, & premier de l'année ſainte.

Il a trente jours, & répond à la Lune de Mars.

Premier jour. N*Éoménie.* Jeûne à cauſe de la mort des enfans d'Aaron. *Levit.* X, 1, 2.

X. Jeûne à cauſe de la mort de Marie ſœur de Moïſe, *Num.* XX, 1, & en mémoire de ce qu'après ſa mort l'eau manqua aux Iſraélites dans le déſert de Cadès. *Num.* XX, 2, *&c.*

Ce jour-là chacun ſe pourvoyoit d'un agneau, ou d'un chevreau, pour la Pâque ſuivante.

XIV. Sur le ſoir du 14 on immoloit l'agneau Paſcal, on commençoit à uſer de pain ſans levain, & on obſervoit le repos de toute œuvre ſervile.

XV. *La ſolemnité de la Pâque*, avec octave; premier jour des Azymes, jour de repos. On ne mange que du pain ſans levain pendant huit jours.

Après le coucher du ſoleil, on cueilloit une gerbe d'orge que l'on apportoit au Temple. *Cod. Menachot.* VI, 3.

XVI. Le ſecond jour de la Fête, on offroit l'orge qu'on avoit cueilli la veille, comme les prémices de la moiſſon; & dès-lors il étoit permis de mettre la faucille dans les grains.

Commencement de la moiſſon.

C'eſt de ce jour-là qu'on commence à compter les cinquante jours juſqu'à la Pentecôte.

XXI. *Octave de la Fête de Pâque.* Fin des Azymes. Ce jour eſt plus ſolemnel que les autres de l'octave; on n'y garde pas toutefois le repos des œuvres manuelles.

XXVI. Jeûne pour la mort de Joſué. *Joſue* XXIV, 29.

XXIX. On demandoit la pluie du Printems. *Geneb.*

XXX. Premiere Néoménie du mois Jiar.

Le Livre intitulé: *Megillat Taanith*, ne fournit aucune Fête particuliere pour le mois de Niſan.

JIAR.

Huitieme mois de l'année civile, & second de l'année ecclésiastique.

Il n'a que vingt-neuf jours, & répond à la Lune d'Avril.

Premier jour. N*ÉOMÉNIE.*

VI. On jeûne trois jours pour les excès commis durant la Fête de Pâque; savoir, le Lundi, le Jeudi & le Lundi suivant. *Calendar. Bartolocci.*

VII. *Dédicace de Jérusalem*, lorsque les Asmonéens la rétablirent après les persécutions des Grecs. *Megillat Taanith*, [illegible] 2.

X. Jeûne pour la mort du grand-Prêtre Héli, & pour la prise de l'Arche.

XIV. *Seconde Pâque*, en faveur de ceux qui n'avoient pu célébrer la premiere au 14 de Nisan.

XXIII. Fête pour la prise de la ville de Gaza par Simon Maccabée. *Calendar. Scaligeri. Vide* 1 *Macc.* XIII, 43, 44.

Ou pour la prise & la purification de la citadelle de Jérusalem par les Maccabées, selon le Calendrier de Sigonius. 1. *Macc.* XIII, 49, 53, XIV, 7, 36.

Fête pour l'expulsion des Caraïtes hors de Jérusalem, par les Asmonéens ou Maccabées. *Megill. Taanith.*

XXVII. *Fête pour l'expulsion des Géliléens*, ou *des Couronnés*, qui affectoient de mettre des couronnes sur les portes de leurs Temples & de leurs maisons, & même sur la tête de leurs bœufs & de leurs ânes, & de chanter des hymnes en l'honneur de leurs faux Dieux. Les Maccabées les ayant chassés de Juda & de Jérusalem, établirent cette Fête pour perpétuer la mémoire de leur expulsion. *Megill. Taanith.*

XXVIII. Jeûne pour la mort du Prophete Samuel. 1 *Reg.* XXV, 1.

XXIX. Premiere Néoménie du mois Sivan.

SIVAN.

Neuvieme mois de l'année civile, & troisieme de l'année ecclésiastique.

Il a trente jours, & répond à la Lune de Mai.

Premier jour. N*ÉOMÉNIE.*

VI. *La Pentecôte*, le cinquantieme jour après

Pâque. On l'appelle aussi *la Fête des Semaines*, parce qu'elle arrive sept semaines après Pâque. On ne trouve point qu'elle ait eu une octave.

XV, XVI. Fête pour célébrer la victoire des Maccabées contre ceux de Bethsan. 1 *Macc.* V, 52, XII, 40, 41. *Vide Megillat. Taanith.*

XVII. Fête pour la prise de Césarée par les Asmonéens, qui en chasserent les Païens & y établirent des Juifs. *Megillat Taanith.*

XXIII. Jeûne en mémoire de la défense faite par Jéroboam fils de Nabat à ses sujets, de porter leurs prémices à Jérusalem. 3 *Reg.* XII, 27.

XXV. Jeûne en mémoire de la mort des Rabbins Siméon fils de Gamaliel, Ismael fils d'Elisée, & Chanina Vicegérent du grand-Prêtre.

Fête en mémoire du Jugement solemnel rendu en faveur des Juifs par Alexandre le Grand, contre les Ismaélites, qui prétendoient, en vertu du droit d'aînesse de leur pere, entrer en possession de la terre de Chanaan, contre les Chananéens qui la répétoient, comme en ayant été les premiers possesseurs; & contre les Egyptiens, qui demandoient la restitution des vases que les Hébreux avoient empruntés d'eux, en sortant de l'Egypte. Voyez *Megillat Taanith.* Mais la Gemarre de Babylone, tit. Sanhédrin, c. 11, fixe le jour de ce Jugement au 14 de Nisan.

XXVII. Jeûne à cause que le Rabbin Chanina fils de Thardion, fut brûlé avec le Livre de la Loi.

XXX. Premiere Néoménie du mois Thamuz.

THAMUZ, ou TAMMUS.

Dixieme mois de l'année civile, & quatrieme de l'année sainte.

Il n'a que vingt-neuf jours, & répond à la Lune de Juin.

Premier jour. N*éoménie.*

XIV. Fête pour l'abolition d'un Livre pernicieux des Saducéens & des Béthusiens, dans lequel ils prétendoient ruiner la Loi Orale, & toutes les Traditions. *Megillat Taanith.*

XVII. Jeûne en mémoire des Tables de la Loi brisées par Moïse. *Exod.* XXXII, 19.

Le même jour la ville de Jérusalem fut prise. Le sacrifice perpétuel du soir & du matin fut interrompu pendant le siege de Jérusalem par Tite. Epistémon déchira le Livre de la Loi, & plaça une Idole dans le Temple. On ne nous dit pas si ceci arriva sous Nabuchodonosor, sous Antiochus Epiphanes, ou sous les Romains.

XXIX. Premiere Néoménie du mois Ab.

A B.

Onzieme mois de l'année civile, & cinquieme de l'année ecclésiastique.

Il a trente jours, & il répond à la Lune de Juillet.

Premier jour. NÉoménie. Jeûne à cause de la mort du grand-Prêtre Aaron.

V. Mémoire des enfans de Jéthuel de la race de Juda, qui après le retour de la captivité, fournirent les bois au Temple. *Megillat Taanith.*

IX. Jeûne du cinquieme mois, en mémoire de ce que Dieu déclara ce jour-là à Moïse, qu'aucun des Hébreux murmurateurs n'entreroit dans la Terre promise. *Num.* XIV, 29, 31.

Le même jour le Temple fut pris & brûlé, premierement par les Chaldéens, & ensuite par les Romains.

XVIII. Jeûne, à cause que du temps d'Achaz la lampe du soir s'éteignit.

XXI. *Xylophorie*, Fête dans laquelle on portoit au Temple la provision de bois nécessaire. *Selden.* Voyez *Joseph. de Bello, lib.* 2, *c.* 17, *p.* 811. Scaliger met cette Fête au 22 du mois suivant.

XXIV. Fête en mémoire de ce que les Asmonéens ou Maccabées abolirent la Loi que les Saducéens avoient introduite dans les Jugemens, suivant laquelle les garçons & les filles héritoient également des biens de leur pere. *Megillat Taanith.*

XXX. Premiere Néoménie du mois Elul.

E L U L.

Douzieme mois de l'année civile, & fixieme de l'année eccléfiaftique.

Il n'a que vingt-neuf jours, il répond à la Lune d'Août.

Premier jour. NÉoménie.

VII. *Dédicace des murs de Jérufalem par Néhémie.* 2. *Efdr.* XII, 27. On lit dans Néhémie que ces murs furent achevés le 25 du mois Elul. 2. *Efdr.* VI, 15. Mais comme il y avoit encore beaucoup de chofes à faire pour donner la derniere perfection à cet ouvrage, on put en différer la dédicace jufqu'au 7 d'Elul de l'année fuivante. *Megill. Seld.*

XVII. Jeûne à caufe de la mort des Envoyés, qui firent un rapport défavantageux de la Terre promife. *Num.* XIV, 36, 37.

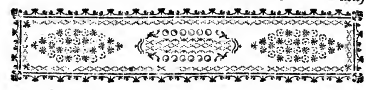
Fête en mémoire de l'expulfion des Romains (ou plutôt des Grecs) qui vouloient empêcher les Hébreux de fe marier, & qui déshonoroient les filles d'Ifrael. Comme ils voulurent ufer de violence envers Judith, fille unique de Mattathias; celui-ci, aidé de fes fils, leur réfifta, & fe délivra de leur joug, en mémoire de quoi on établit cette Fête.

XXI. *Xylophorie*, Fête dans laquelle on apportoit au Temple la provifion du bois néceffaire pour entretenir le feu de l'Autel des holocauftes. Le Calendrier de Scaliger met cette Fête au 22 de ce mois. Voyez le 21 du mois précédent.

XXII. Fête en mémoire de la punition exercée envers de mauvais Ifraélites, dont on ne put autrement réprimer l'infolence, qu'en les puniffant de mort; parce qu'alors la Judée étoit occupée par les Gentils. On donna donc trois jours à ces méchans Ifraélites pour rentrer en eux-mêmes; mais comme on vit qu'ils ne donnoient aucun figne de repentance, on les condamna à mort. *Megillat Taanith.*

XXIX. Premiere Néoménie du mois Tizri.

Fin du Calendrier des Juifs.



DISSERTATION
SUR
LA TACTIQUE
DES HÉBREUX.
PAR M. LE CHEVALIER DE FOLARD.

LA Dissertation du R. P. Dom Calmet sur la Milice des anciens Hébreux, est un ouvrage admirable, & rempli d'une érudition non-seulement profonde, mais encore agréable & très-instructive. L'Auteur s'étend beaucoup sur la Discipline Militaire de ces Peuples, sur leurs armes de toute espece, sur leurs campemens, leurs marches, leurs sieges, & sur la défense des Places : il y traite tout avec tant d'exactitude, de recherches & de lumiere, qu'on ne peut gueres y ajouter. Mais à l'égard de leur Tactique, c'est-à-dire, de leur maniere de se ranger, de combattre & de faire tous les différens mouvemens qui dépendent de cette science, il passe trop rapidement sur un article si intéressant, & a trop mauvaise opinion des Hébreux ; ce qui nous engage à donner ici nos Observations sur cette importante matiere. Occasion de cet Ouvrage.

Ce savant Commentateur fait passer les Israélites pour un peuple un peu barbare, en parlant de leur ordre de batailles. « Ce qui est certain, dit-il, dans sa Dissertation, c'est que » les anciens Orientaux faisoient la guerre avec assez peu » d'ordre. Tout consistoit plutôt dans l'impétuosité, l'ardeur, le courage, l'intrépidité des Soldats, que dans une » discipline exacte & méthodique, & à n'agir que par les » ordres & les mouvemens du Général. On a vu parmi eux » des effets étonnans de force & de valeur ; mais souvent » conduits d'une maniere peu conforme aux bonnes regles » de la Guerre. » Si l'Auteur eût été homme de guerre, il eût senti la force des expressions de l'Écriture qu'il cite lui-

même un peu plus haut, & eût sans doute pensé tout autrement, & par conséquent changé de langage. Il est vrai qu'entre ces expressions, quelques-unes semblent favoriser son sentiment, mais la plupart lui sont contraires, & prouvent manifestement que les Hébreux combattoient avec ordre & avec méthode.

Les Hébreux entendoient la guerre.

Voici ces expressions, que l'Écriture emploie très-souvent (1) : *Ranger en bataille ; Disposer les bataillons ; Terrible comme une armée rangée en bataille.* Ne démontrent-elles pas que les Hébreux faisoient la guerre non en barbares, mais avec ordre, & suivant les regles d'une Tactique exacte & méthodique? Nous opposera-t-on ce qui est dit dans le Texte original des Paralipomenes (2), qu'il vint à David dans le temps de sa fuite sous Saül, nombre de braves *qui savoient ranger les troupes comme des troupeaux ?* Ces termes ne marquent pas que les Israélites combattissent sans ordre, en foule & en confusion ; ils veulent dire au contraire que ces braves étoient de bons rangeurs de bataille. Les Hébreux avoient différens Officiers subalternes chargés de conduire & de ranger les Soldats, & destinés à faire toutes les fonctions qui faisoient partie de cette science que les Grecs appeloient *Tactique ;* ces Officiers répondoient à nos Maréchaux généraux des Logis, & les Soldats leur obéissoient, comme les troupeaux obéissent à leurs Pasteurs.

Ils avoient différens Officiers subalternes.

Voilà la véritable explication de ces paroles, & de toutes les autres semblables qui se rencontrent dans l'Ecriture : ainsi quand il est dit (3), que Saül assembla tout son peuple, *& qu'il en fit la revue comme d'un troupeau de moutons ;* c'est-à-dire, que Saül fit défiler devant lui tous les Soldats de son armée, ou bien qu'il les assembla comme un Berger assemble son troupeau pour le conduire au pâturage. De même quand l'Ecriture dit (4) que les Israélites ne paroissoient que *comme deux petits troupeaux de chevres, auprès des Syriens, qui couvroient toute la terre*, on doit entendre, que l'armée des Israélites s'étoit partagée en deux petits corps pour soutenir les valets de pied des Princes d'Israel, qui formoient un autre petit avant-corps, & pour tomber ensuite sur les ailes de l'armée des Syriens, qui prirent la fuite. On peut voir la disposition de cette bataille sous l'article de Samarie. Enfin de tout ce que nous venons de dire, il est aisé de se convaincre & de conclure que bien loin que

(1) *Genes.* XIV, 8. *Judic.* XX, 22. 1. *Reg.* IV, 3, & XVII, 21. — (2) 1. *Paral.* XII, 38. — (3) 1. *Reg.* XV, 4. — (4) 3. *Reg.* XX, 27.

les Hébreux combattiſſent ſans ordre & en confuſion, ils obſervoient au contraire un grand art dans leur maniere de faire la guerre, & de combattre en bataille rangée.

Ils n'eurent d'abord que de l'infanterie.

Les Hébreux n'avoient dans les commencemens que de l'infanterie; on voit même qu'elle a fait de tout temps la force de leurs armées: elle étoit intrépide, & ne faiſoit jamais difficulté d'attaquer par-tout la cavalerie, dont elle faiſoit peu de cas; & ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'elle ne ſe démentit jamais depuis Moïſe juſqu'à la ruine de Jéruſalem. Les Rois voulurent enfin avoir de la cavalerie, mais elle ne put jamais aller de pair avec l'infanterie; au contraire, ces troupes étoient ſi foibles, qu'on ne trouve que fort peu d'occaſions où elles ſe ſoient ſignalées. Les Romains imiterent long-temps les Hébreux, ils n'eurent d'abord que de l'infanterie; ils en connoiſſoient ſi bien la force, qu'ils s'étoient fait une loi de combattre toujours à pied; perſonne n'en étoit exempt; il n'étoit pas même permis au Général d'aller à cheval; on y dérogea cependant en faveur de Fabius Maximus (1). « Dom Calmet fait remarquer » que David avoit ſi peu d'envie de ſe ſervir de chevaux » & de chariots à la guerre, qu'il coupa les jarrets aux che» vaux qu'il avoit pris ſur les Syriens, & qu'il fit brûler » leurs chariots. »

Les armées des Hébreux étoient partagées en différens corps qui avoient chacun leur Chef.

Les armées des Hébreux étoient compoſées de douze Tribus; chaque Tribu formoit pluſieurs corps ou régimens; chaque régiment étoit de mille hommes; ces mille hommes étoient partagés en compagnies de cent hommes; ces compagnies en deux cinquantaines; ces cinquantaines en eſcouades de dix hommes, & ces eſcouades en troupes de trois ſeulement, dont l'un commandoit les deux autres. Tous ces différens corps avoient leurs chefs; les Tribuns étoient à la tête des régimens, les Centurions à la tête des compagnies, les Décurions à la tête des eſcouades, & enfin les Tierciers ou *Schalichims* (2) à la tête de deux Soldats. Tous ces Officiers ſont clairement marqués dans les Livres de Moïſe & dans les Maccabées; il paroît même qu'outre le Général il y avoit encore pluſieurs Officiers généraux ſous ſes ordres. Ceux que l'Ecriture appelle *Ecrivains* des armées, étoient non-ſeulement prépoſés pour tenir les regiſtres des troupes, comme nos Commiſſaires des Guerres, ou nos Inſpecteurs, mais leur emploi s'étendoit encore ſur la diſcipline militaire, car ils faiſoient faire l'exercice aux Soldats.

---

(1) *Plutarch. in Fabio.* — (2) *Exod.* XIV, 7. *Hebr.*

Les Rois faisoient la guerre en personne.

Les Rois faisoient la guerre en personne, rarement la faisoient-ils par leurs Lieutenans; ordinairement ils commandoient l'armée, & combattoient à pied, dumoins dans les premiers temps; nous voyons cependant sous David un exemple du contraire. Absalom dans la déroute de son armée, s'enfuit sur son mulet (1).

Avant que d'en venir à la Tactique des Hébreux, nous ferons encore quelques Observations sur leurs armes offensives & défensives, quoique Dom Calmet se soit si fort étendu là-dessus, qu'il semble avoir épuisé la matiere. Les armes dont les Israélites se servoient, ne différoient gueres de celles dont les Romains se servirent dans la suite; on ne voit pas qu'ils aient d'abord employé la pique; cette arme étoit pourtant en usage chez les Egyptiens; témoin la bataille que Crésus soutint contre Cyrus, où six vingt mille Egyptiens qui avoient marché au secours du premier, étoient piquiers, au rapport de Xenophon (2), car *ils portoient de grands boucliers avec leurs piques & de petits coutelas.*

Armes des Hébreux.

Il n'est point fait mention de la pique dans l'Ecriture.

Il est surprenant que Moïse & Josué ne se soient pas servis de cette sorte d'arme, dumoins l'Ecriture n'en fait pas mention; elle ne paroît pas non plus avoir été en usage chez les Asiatiques: on ne la trouve ni dans l'armée de Crésus, ni dans celle de Cyrus, aux troupes auxiliaires des Egyptiens près dont nous venons de parler. Cette circonstance me feroit croire que Moïse sortit désarmé de l'Egypte, & qu'il ne s'arma que des dépouilles des peuples qu'il vainquit après le passage de la mer rouge, puisque vraisemblablement il ne put profiter des armes des soldats de Pharaon, qui se trouverent tous ensevelis dans les eaux.

On voit sous les Juges, dit Dom Calmet, & plus encore sous les Rois, que « les Hébreux employoient dans la » guerre les mêmes armes que leurs voisins. Ils étoient ar» més d'épées, de dards, de lances, de javelots, d'arcs, » de fleches, de frondes. » Voilà les armes offensives. Les défensives étoient le casque, la cuirasse, le bouclier & les cuissards, qui furent dans la suite, comme nous l'avons dit, toutes armes des Romains. Le casque étoit ordinairement d'airain, comme chez la plupart des autres peuples. Quant à la cuirasse, il y en avoit de différentes especes: on peut voir la Description que le savant Commentateur en donne. Il est certain que presque tous les peuples du monde, Egyptiens, Perses, Grecs, Romains & autres avoient ces for-

Armes offensives & défensives.

(1) 2. *Reg.* XVIII, 9. (2) *Xenophon. l.* 6.

tes d'armes défensives : Hérodote (1) est garant de cette vérité à l'égard des peuples de l'Orient ; l'endroit est des plus curieux ; l'Auteur y fait la description des armes offensives & défensives de tant de différens peuples qui composoient l'armée innombrable de Xercès, l'Historien s'accorde parfaitement avec ce que dit l'Ecriture touchant les armes des Hébreux. On y remarque sur-tout qu'elles étoient les mêmes que celles des Perses ; mais il n'est fait aucune mention de piquiers parmi toute cette multitude de Nations, ce qui est surprenant ; car sur ce pied les Grecs qui usoient de piques dès ce temps-là, dûrent avoir un grand avantage à la bataille de Platée sur les Perses, qui ne pouvoient gueres opposer que des armes de jet, ou d'autres moins longues que des piques dont l'abord est difficile, & se fait craindre de loin ; outre que le mêlange des armes longues avec les courtes, si nécessaire dans une action pour produire un plus grand effet, manquoit dans l'armée de Xercès.

Les armes des Grecs pesamment armés, étoient la pique, le bouclier, le casque & la cuirasse. Leurs piques étoient de seize coudées, mais on ignore la mesure juste de la coudée. Les piques, pour être avantageuses & faciles à manier, ne pouvoient gueres avoir plus de dix-huit pieds de longueur, dumoins à en juger sur la force des hommes & sur la connoissance des armes : de plus, il est incertain si elles étoient plus ou moins longues au premier qu'au second rang. Quant au bouclier des Phalangistes, il ne pouvoit être fort grand sans incommoder, quoi qu'en dise Xenophon de ceux que portoient les Piquiers Egyptiens à la bataille de Tymbraïa.

Toute la différence que je trouve entre les Grecs & les Hébreux touchant les armes des pesamment armés, c'est que ces derniers ne se servoient pas communément de pique : à l'égard de la lance, je n'oserois dire la même chose ; ce terme se trouve dans les versions de l'Ecriture ; je souhaiterois fort de savoir si le terme Hébreu, que l'on traduit ainsi, signifie proprement *une lance* ; ce que j'ai de la peine à me persuader.

De toutes les armes défensives, le bouclier étoit la plus avantageuse, & la moins embarrassante. Il y a apparence que c'étoit une honte à un Israélite, comme à un Grec & à un Romain, d'abandonner son bouclier dans le combat. Dom Calmet dit que « les Hébreux ont jusqu'à quatre ter- **Le bouclier.**

(1) *Herodot. l. 7.*

» mes différens pour désigner cette arme, & qu'il est incon-» testable que ces termes ne signifiant pas tous absolument » la même chose, il y avoit entre les divers boucliers quel-» que différence, ou dans la matiere, ou dans la forme. » L'Ecriture ne nous apprend pas, ou dumoins sur les termes originaux nous ne comprenons pas en quoi consistoit cette différence : après tout, peu nous importe de le savoir. Ce qu'il y a de certain, c'est que le bouclier étoit de bois ou d'ozier couvert de cuir : *Levez-vous*, disoit Isaïe (1) aux peuples qui devoient ruiner Babylone ; *levez-vous*, *graissez vos boucliers*. Ce qui naturellement ne peut s'entendre que des boucliers couverts de cuir, que l'on graissoit pour les tenir propres, & pour empêcher qu'ils ne se desséchassent trop. L'Histoire sacrée fait mention de boucliers d'airain, d'or, & d'autre métal : Goliath (2) *couvroit ses épaules d'un bouclier d'airain* ; mais à dire vrai, il falloit que cet airain ne consistât qu'en des lames attachées sur le bois, telles qu'étoient celles des boucliers que Salomon fit enrichir de lames d'or, qu'il déposa dans le Temple (3), & qui furent enlevés par Sesac Roi d'Egypte, en la place desquels le Roi Roboam fit faire d'autres boucliers d'airain (4) ; mais certainement cet airain n'étoit que des lames appliquées sur le bois : ce qui nous suffit pour porter un jugement solide sur celui de Goliath, & décider qu'il n'étoit pas tout de ce métal ; car s'il en eût été, en le proportionnant à la grandeur de son corps, je doute que ce géant, & encore moins son écuyer, en eût pu soutenir le poids.

Maniere de combattre des archers & des frondeurs.

Les Hébreux excelloient particulierement dans les armes de jet. L'adresse de leurs frondeurs & de leurs archers étoit aussi surprenante qu'admirable : ces sortes de gens faisoient la principale force de leurs armées ; ils combattoient comme ceux des Grecs & des Romains, c'est-à-dire, de loin, & sans en venir aux mains avec l'ennemi ; en sorte que leurs combats étoient proprement des escarmouches, qui ne décidoient gueres, mais qui étoient d'une grande ressource, lorsque ceux qui combattoient ainsi, étoient placés entre les escadrons. Les Romains ne suivirent cette méthode que vers le milieu de la seconde guerre Punique au siege de Capoue, quoiqu'ils l'eussent dû apprendre dès le temps de la premiere, & qu'Annibal s'en fût servi à la bataille de Trebie ; car les Carthaginois retinrent toujours la maniere de combattre des

(1) *Isai.* XXI, 5. — (2) 1. *Reg.* XVII, 6. — (3) 3. *Reg.* X, 16, 17. — (4) 3. *Reg.* XIV, 26, 27.

Phéniciens & des Hébreux, tant par rapport à la disposition & à l'ordre, que par rapport aux armes avec lesquelles ils combattoient.

L'arc, les fleches, le carquois, la fronde étoient les armes ordinaires des troupes armées à la légere; l'Ecriture en fait par-tout mention. Les peuples de l'Asie avoient toujours un grand nombre d'archers, mais les Hébreux avoient encore un plus grand nombre de frondeurs: ils étoient en grande estime, & si habiles, qu'au siege de Gabaa, il s'en trouva dans la ville sept cents (1) *qui auroient pu même frapper un cheveu, sans que la pierre se détournât ni à droite ni à gauche.* Ce qu'il y avoit en eux de plus merveilleux, c'est qu'ils étoient tous ambidextres, & tous également habiles à lancer des pierres avec la fronde. On n'ignore pas l'adresse & le succès de David, lorsqu'il terrassa d'un coup de pierre le géant Goliath (2). Enfin rien n'étoit plus surprenant que l'adresse de ces troupes armées à la légere; Escarmouches, sieges, batailles, elles faisoient par-tout des merveilles. Dom Calmet, où je renvoie le Lecteur, s'étend beaucoup sur cette matiere. Armes de jet. Adresse des frondeurs.

Voilà en peu de mots tout ce qui regarde les armes, proprement dites, des Hébreux & des nations voisines avec lesquelles ils furent presque toujours en guerre. Ils en avoient bien d'autres, mais elles n'avoient aucun rapport avec celles dont nous venons de parler. Tels étoient, par exemple, les chariots de guerre, qu'on doit en effet mettre au nombre des machines.

On ne sait point l'origine des chariots de guerre; les plus anciens, dont on ait connoissance, sont ceux que Pharaon mena contre les Israélites, après leur sortie d'Egypte, & qui furent submergés dans la mer Rouge. Il n'y avoit gueres que les peuples de l'Asie qui s'en servissent: les Grecs & les Romains n'en avoient point, par le peu de cas qu'ils en faisoient. Le savant Commentateur dit: « que les chariots de fer ou armés de faulx, étoient une des plus terribles choses que l'Antiquité ait employées dans la guerre ». J'avoue que ces sortes de machines étoient terribles, du moins à la vue; mais je ne vois pas qu'elles fussent d'un grand effet. Il y avoit de deux sortes de chariots, les uns pour une seule personne & le cocher; les Princes & les Généraux s'en servoient quelquefois: les autres étoient armés de faulx aux deux extrémités de l'axe ou aux moyeux des roues. Chariots de guerre.

(1) *Judic.* xx, 16. (2) 1. *Reg.* xvii, 49.

Diodore de Sicile (1), que Dom Calmet a cité, les représente parfaitement bien : « Le joug, dit-il, de chacun » des deux chevaux qui tiroient le chariot, étoit armé » de deux pointes longues de trois coudées, qui s'avançoient » en devant contre le visage des ennemis. A l'essieu, étoient » attachées deux autres broches, tournées du même côté » que les premieres, mais plus longues, & armées de faulx » à leurs extrêmités ». Ces chariots étoient susceptibles de plusieurs formes, & Stewechius, dans ses Notes sur Vegece, a fait graver toutes celles dont il a eu connoissance. Les chariots que Cyrus avoit disposés sur le front de son armée, à la bataille de Tymbraïa, étoient armés comme ceux dont Diodore fait la description ; mais ceux qui couvroient le derriere de la ligne, étoient réellement des tours ou des redoutes ambulantes, tirées par seize paires des bœufs.

Comment on rangeoit les chariots de guerre.

On plaçoit ordinairement les chariots, armés de faulx, sur tout le front de l'Infanterie, rangés sur une ligne droite, parallele quelquefois à la Cavalerie. De ces chariots, les uns étoient à quatre, & les autres seulement à deux roues : on les poussoit contre l'ennemi ; ils ne manquoient pas de le mettre en désordre, lorsque la ligne les suivoit de près.

Moyens de les rendre inutiles.

Il y avoit deux moyens de les rendre inutiles : le premier, de leur ouvrir un passage à travers les bataillons ; le second, de tuer les chevaux avant qu'ils fussent trop avancés ; car alors, loin d'être d'aucun secours à ceux qui les employoient, ils leur devenoient très-nuisibles ; parce que non-seulement ils les embarrassoient, mais encore ils rompoient l'union de la ligne, & arrêtoient toute la force du choc.

Nombre incroyable de chariots dans les armées.

Les Chananéens, que Josué combattit aux eaux de Meron, avoient, dit l'Ecriture (2), un nombre infini de chevaux & de chariots : *Equi & currus immensæ multitudinis.* La Tribu de Juda ne put s'emparer des villes des Chananéns qui étoient dans la plaine, parce qu'ils avoient une grande quantité de chariots armés de faulx (3) : *Quia falcatis curribus abundabant.* Jabin avoit neuf cents chariots armés de faulx dans son armée (4). Mais ce qui me surprend le plus, c'est le nombre incroyable de ces chariots que les Philistins avoient sous Saül, & que l'on fait monter jusqu'à trente mille (5). Il me sera permis d'en douter ; car les Philistins ne formoient qu'un petit peuple, & n'occupoient qu'un pays fort étroit : comment donc auroient-ils pu seuls mettre en

(1) *Diod. Sicul. l.* 17. — (2) *Josue* XI, 41. — (3) *Judic.* I, 19. — (4) *Ibid.* IV, 3. — (5) 1. *Reg.* XIII, 5.

campagne un ſi grand nombre de chariots, que l'Aſie entiere n'auroit peut-être pu fournir ; puiſqu'à ne donner que deux hommes & deux chevaux à chaque chariot, le nombre des uns & des autres auroit monté à ſoixante mille ? Eſt-il donc vraiſemblable que les forces des Philiſtins aient été ſi grandes ?

Arſenaux ou places d'armes.

Nous ne voyons point dans l'Ecriture que les Iſraélites aient eu des arſenaux, ou places d'armes avant le regne de Saül, & même de David. Les Hébreux étoient alors tous ſoldats, braves, aguerris, & prêts à marcher. Ainſi, quand il y avoit guerre, chaque ville, chaque village, fourniſſoit un certain nombre d'hommes, qui quittoient volontiers leurs maiſons, leurs champs, leurs femmes & leurs enfans, pour ſoutenir les intérêts de la Nation. Chacun ſe pourvoyoit d'armes & de vivres : ainſi les armées les plus nombreuſes ſe formoient en un inſtant, toutes compoſées de gens de cœur, qui ayant toujours devant les yeux les prodiges que Dieu avoit opérés & opéroit ſouvent en leur faveur, étoient auſſi animés par l'eſpérance de vaincre, que par l'averſion naturelle qu'ils avoient pour les ennemis de leur créance & de leur religion. Il falloit, au reſte, qu'ils fuſſent tous bien fortifiés dans ces ſentimens, puiſque, ſelon le ſavant Commentateur, « ils n'avoient point d'autre ré- » compenſe à attendre, que les dépouilles qu'on pouvoit » prendre ſur l'ennemi, hors quelques cas extraordinaires ; » par exemple, quand Saül promit à celui qui vaincroit » Goliath (1), de le combler de richeſſes, de lui donner » ſa fille en mariage, & d'affranchir de tout tribut la maiſon » de ſon pere » ; ce qu'il exécuta pourtant fort mal à l'égard de David, qui remporta une victoire ſignalée ſur ce géant.

Les ſoldats Hébreux ſe fourniſſoient d'armes & de vivres.

Leurs récompenſes.

« Cette diſcipline, continue-t-il, ne s'obſerva pas ſeu- » lement ſous Moïſe, ſous Joſué & ſous les Juges ; on » la vit encore ſous les Rois, & depuis la captivité ſous » les Maccabées, juſqu'au gouvernement de Simon, qui » fut Prince & Grand-Prêtre de ſa nation, & qui eut des » troupes ſoudoyées & entretenues (2). Il eſt vrai que » David, long-temps auparavant, en avoit eu à ſa ſolde, » mais le nombre en eſt preſque incroyable, puiſqu'on le » fait monter à deux cents quatre-vingts mille hommes de » troupes réglées, ſans lesEréthiens & les Phéléthiens, » qui étoient des troupes étrangeres ». Il avoit chaque mois, dit l'Ecriture (3), vingt quatre mille hommes pour ſa garde.

Troupes ſoudoyées

(1) 1. *Reg.* XVII, 25. —— (2) 1. *Macc.* XIV, 32. —— (3) 1. *Paral.* XXVII.

Salomon, qui lui succéda, conserva toutes ces troupes, & *avoit*, outre cela, *quarante mille écuries pour les chevaux de ses chariots, & douze mille chevaux de selle* (1). Ailleurs il est dit (2), qu'*il avoit quatorze cents chariots de guerre, & douze mille cavaliers.* Les Paralipomenes (3) font monter jusqu'à douze mille le nombre de ces chariots de guerre. A dire vrai, tout cela est incompréhensible, & ces différences, dans les Auteurs sacrés, font voir qu'il y a erreur dans les nombres.

Rareté inconcevable d'armes.

Voici un passage des Rois, qui n'est guere moins incroyable (4). *Lorsque le jour du combat* (des Israélites contre les Philistins) *fût venu, hors Saül & Jonathas son fils, il ne se trouva personne de tous ceux qui les avoient suivis, qui eût une lance ou une épée.* Est-il possible que les armes aient pu, en aucun temps, être si rares parmi une nation courageuse, intrépide & toute guerriere? Je conçois aisément que les Juifs particuliers aient été obligés de se pourvoir & de se fournir d'armes, & de vivres; il n'y a là rien que la raison & l'histoire n'autorisent: d'ailleurs les guerres étoient courtes, & se passoient pour la plupart dans le voisinage; ainsi les frais qu'il falloit faire n'étoient pas au-dessus de leurs forces. Mais que tous les Israélites aient été dépourvus d'armes en un jour de bataille, c'est ce qu'il est difficile de pouvoir se persuader; car on ne voit pas dans les Auteurs sacrés, que les avantages des Philistins sur eux aient été jusqu'à avoir pu désarmer toute la nation. Au contraire, on trouve que peu avant le temps, où l'on dit que les Israélites n'avoient ni lance ni épée, *trois cents mille hommes des enfans d'Israel, & trente mille de la Tribu de Juda* (5), *entrerent, dès la pointe du jour, dans le camp des Ammonites, & ne cesserent de les tailler en pieces jusqu'à ce que le soleil fût dans sa plus grande chaleur* (6). Postérieurement encore, Saül chassa les Philistins de Machmas, & *Jonathas, avec mille hommes, battit leur garnison qui étoit à Gabaa* (7). Il est constant que tous ces grands coups, & plusieurs autres, n'ont pu se faire sans le secours des armes. Tout cela s'est passé dans l'espace de deux ans; c'est-à-dire, depuis l'inauguration de Saül jusqu'à la guerre des Philistins, à la vue desquels l'Ecriture observe que les Hébreux avoient pris l'épouvante, & *s'étoient cachés dans des cavernes* (8), tant à cause des forces des ennemis, que

(1) 3. *Reg.* IV, 26. — (2) 3. *Reg.* X, 26. — (3) 2. *Paral.* IX, 25. — (4) 1. *Reg.* XIV, 22. — (5) 1. *Reg.* XI, 8. — (6) *Ibid.* 11. — (7) *Ibid.* III, 2, 3. — (8) *Ibid.* XIV, 11.

parce

parce qu'ils se trouvoient eux-mêmes sans armes, excepté Saül & Jonathas. Qu'étoient donc devenues les armes avec lesquelles les Israélites avoient fait pendant deux ans les grandes expéditions que je viens de citer ? Avoient-elles disparu tout d'un coup ?

Mais, dira-t-on, les Auteurs sacrés nous apprennent (1), *qu'il ne se trouvoit plus de Forgerons dans toutes les terres d'Israel ; car les Philistins avoient pris cette précaution, pour empêcher que les Hébreux ne forgeassent ni épées ni lances ; en sorte qu'ils étoient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser le soc de leurs charrues, leurs hoyaux, leurs coignées & leurs faulx.*

Il est vrai, cela est formel ; mais on ne voit pas que cela durât après les avantages que Saül remporta sur les Philistins dès le commencement de son regne. D'ailleurs l'Ecriture ne souffre point de contradiction : elle donne à Saül, comme nous l'avons déjà dit, un mois après son élection, une armée de trois cents trente mille hommes, tous munis de bonnes armes, & qui tailloient en pieces les Ammonites, qui leur avoient jusques-là toujours été supérieurs. Toutes ces armes ne leur avoient pas été enlevées ; par conséquent, ils ne devoient pas être là-dessus dans un aussi grande disette qu'on voudroit le faire accroire : je crois bien qu'ils n'étoient pas autant pourvus qu'il eût été à souhaiter ; & c'est, ce me semble, tout ce que l'Ecriture a voulu marquer.

J'accorde au savant Commentateur, « que la précaution » des Philistins, d'ôter l'usage des armes aux Hébreux, » & d'empêcher qu'ils n'eussent des Forgerons dans leurs » pays, n'est pas si extraordinaire ». Non, sans doute ; pourvu que par forgerons, on entende des ouvriers destinés à forger seulement des armes ; mais entendre des gens qui préparent & façonnent les instrumens & les outils propres à la culture des terres, & aux besoins ordinaires de la vie ; c'est forcer le sens de l'Ecriture, & produire un exemple d'une servitude inouie dans tous les siecles ; servitude qui révolte, & qui auroit été contraire aux intérêts des vainqueurs : car enfin il falloit que les vaincus vécussent, & qu'ils cultivassent leurs terres, pour pouvoir payer aux vainqueurs les tributs qu'ils leur avoient imposés. Toute la ressource des Israélites, pour pouvoir subsister & payer ces tributs, étoit de cultiver leurs terres ; & comment les cultiver sans les instrumens & les outils nécessaires ? Les Phi-

(1) 1. *Reg.* XIII, 19, 20.

listins, dira-t-on, s'étoient chargés de les leur fournir, & même de les raccommoder, quand ils seroient mauvais, usés ou cassés. L'objection est fondée sur l'Ecriture; mais les Philistins n'étoient point par-tout, & il n'y a pas d'apparence qu'ils soumissent les Israélites, qui étoient éloignés de plusieurs journées de chemin de leurs villes, à s'y rendre pour acheter, ou simplement faire raccommoder leurs instrumens & leurs outils. Il est encore moins vraisemblable que tous les Israélites fussent stupides au point de ne pas savoir eux-mêmes aiguiser ni raccommoder une faulx, un soc de charrue, & autres pareils outils. Je n'en dirai pas davantage sur cet article, crainte d'être trop prolixe : on peut voir le Commentaire de Dom Calmet sur le premier Livre des Rois, chapitre XIII. Venons à présent à la maniere de se ranger & de combattre.

Phalange, son origine incertaine.

La plus ancienne, la plus simple, & la plus parfaite de toutes les manieres de se ranger & de combattre, étoit de former les troupes en Phalange. Quoi qu'en disent les Auteurs, il n'y a rien d'assuré sur son origine, elle nous est inconnue comme celle de bien de choses de pratique, qui viennent naturellement à l'esprit, & qui sont fondées sur les regles de la raison & du bon sens. Tite-Live attribue l'invention de la Phalange aux Macédoniens, & dit qu'elle leur étoit particuliere : il l'appelle un bataillon quarré, il devoit dire un bataillon quarré long, d'une grande étendue, comme le sont nos corps de troupes, lorsqu'ils sont rangés; mais il n'y a aucun fond à faire sur Tite-Live, ni sur ce que disent les Anciens & les Modernes, ils ne sauroient fixer l'origine de la Phalange; car pour parler franchement, cet ordre étoit connu long-temps avant les Grecs & les Macédoniens.

Quoiqu'on ne convienne pas que ces peuples en soient les inventeurs, on avoue pourtant qu'ils l'ont beaucoup perfectionné, principalement sous le regne de Philippe, pere d'Alexandre : il est vrai qu'à bien examiner l'Histoire, toute cette perfection ne consistoit que dans une observation plus exacte de la discipline, dans l'ordre qu'on établissoit parmi les troupes, & dans l'entretenement des soldats & de leurs armes.

Ce que c'étoit que la Phalange; & comment on la rangeoit.

La Phalange étoit proprement un corps d'infanterie pesamment armée, rangée sur une seule ligne, & sur une très-grande profondeur. Les Grecs la formoient ordinairement sur seize de file, quelquefois sur moins, selon les cas; car dans les pays étroits ils la doubloient, & combattoient

alors ſur des rangs ſi ſerrés, que les ſoldats ſembloient joints & collés les uns aux autres. Les ſentimens ſont partagés ſur le nombre de ſoldats qui compoſoient la Phalange; les uns le font monter à ſeize mille hommes, les autres à moins; dans le fond le nombre ne fait rien; ce qui eſt certain, c'eſt que les Grecs appeloient Phalange tout corps d'*Oplites*, ou de gens peſamment armés, qui n'étoit pas au-deſſous de trois ou quatre mille hommes. C'eſt ainſi qu'Arrien diviſe l'infanterie d'Alexandre le grand en huit Phalanges de quatre mille hommes chacune, qui faiſoient trente-deux mille en tout. Thucydide & Polybe ne donnent auſſi à la Phalange que trois ou quatre mille hommes. C'eſt donc une erreur de croire qu'elle étoit de ſeize mille; ce corps étant plus ou moins fort, ſelon la puiſſance des Princes & des Etats.

Ni les peuples de l'Aſie, ni les anciens Hébreux ne connoiſſoient le nom de *Phalange*; néanmoins ils rangeoient toujours leurs troupes comme les Grecs, c'eſt-à-dire, en Phalange, qui étoit partagée en bataillons, tantôt plus, tantôt moins forts. Nous avons dit ci-devant que ces bataillons étoient diviſés en compagnies de cent, de cinquante hommes, & ſubdiviſés en eſcouades, demi-eſcouades, &c. qui avoient toutes leur chef.

La diſcipline militaire des anciens Hébreux, auſſi-bien que leur Tactique, étoit donc la même que celle de tous les peuples de l'Aſie: il ne paroît pas que les Egyptiens en aient ſuivi d'autre, dumoins dans la façon de ſe ranger & de combattre par grands corps, & ſur une extrême profondeur. L'armée de Cyrus, à la bataille de Tymbraïa, étoit rangée de cette ſorte, & les Egyptiens qu'elle avoit en tête, formoient pluſieurs quarrés pleins de dix mille hommes chacun. Les Livres de Moïſe & de Joſué n'entrent dans aucun détail circonſtancié de bataille; ainſi ils ne nous fourniſſent aucune lumiere ſur la Tactique obſervée en ce temps-là; mais ſous les Juges elle commence à ſe développer.

Soldats armés à la légere.

Les ſoldats légerement armés des Hébreux, étoient d'abord placés ſur tout le front de l'infanterie; & lorſque les armées étoient ſur le point d'en venir aux mains, ces légerement armés paſſoient entre les files, ou petits intervalles ménagés entre les différens corps que les Tribus formoient, & alloient ſe ranger derriere, d'où par-deſſus la tête des leurs, ils lançoient & faiſoient pleuvoir ſur leurs ennemis une grêle de traits & de pierres. Je trouve ſur ce ſujet dans l'E-

criture quelque chose de surprenant (1) : *Qu'il vint à David des hommes très-forts, & très-braves dans la guerre, qui tiroient de l'arc, & qui se servoient également des deux mains, pour jeter des pierres avec la fronde, ou pour tirer des fleches.*

Leur adresse.

Elle ajoute (2), *qu'il lui en vint encore qui étoient très-habiles à manier le bouclier & la lance ; ils avoient un visage de lion, & ils égaloient à la course les chevreuils des montagnes.* « Les Anciens, dit Dom Calmet, louoient l'air » farouche & le visage terrible dans un soldat ; ils tenoient » pour maxime que les yeux sont les premiers vaincus dans » une bataille (3) : *Primi in omnibus prœliis oculi vincuntur.* » La vîtesse à la course étoit encore une qualité dont on » faisoit une grande estime ».

Comment on rangeoit les pesamment armés.

A l'égard des pesamment armés, il faut distinguer les temps ; car ils sont bien plus différens sous les Rois, qu'ils n'étoient sous Moïse & sous Josué : on ignore certainement si du temps de Moïse & de Josué, chaque Tribu étoit partagée en plusieurs corps distribués en régimens & en compagnies, ou si elle ne formoit qu'un seul corps d'infanterie. Si l'on en croit les Rabbins, les Généraux plaçoient derriere les rangs les plus vaillans Officiers subalternes, armés de faulx & de hâches, pour tailler en pieces les premiers qui feroient mine de vouloir fuir ; mais cela est bien douteux. Ce que l'on peut assurer, c'est que les Israélites se rangeoient alors sur une seule ligne, & sur une très-grande profondeur, suivant la méthode des Asiatiques, sur-tout des Egyptiens qui combattoient sur trente, & peut-être plus de file, en quarrés pleins sur autant de hauteur que de front, les rangs, les files & les boucliers si serrés, que les soldats ne laissoient entre eux qu'autant d'espace qu'il en falloit pour pouvoir se servir de leurs armes. Cependant ils laissoient de petits passages entre chaque Tribu, pour ceux qui portoient les ordres du Général, & pour l'écoulement des armés à la légere, & des blessés. Cette masse énorme d'infanterie étoit si bien dressée, qu'on auroit dit que ce n'étoit qu'un corps, qui ne faisoit qu'un même mouvement pour marcher à l'ennemi.

Petits espaces ménagés entre les Tribus.

Toutes les forces des Hébreux, dans ces premiers temps, consistoient donc en infanterie, qui attaquoit courageusement la cavalerie des ennemis, & dont elle faisoit peu de compte. Mais enfin le temps vint sous les Rois qu'ils eurent

(1) 1. *Paral.* XII, 1, 2. (2) *Ibid.* ℣. 8. (3) *Tacit de moribus Germanorum.*

de la cavalerie, & ſuivant la méthode, que je crois auſſi ancienne que ſon origine, ils la jetterent ſur les ailes. On trouve pourtant dans l'Ecriture qu'ils n'ont pas toujours obſervé cette maxime. Jean, fils de Simon, dans la bataille qu'il livra à Cendébée (1), plaça ſa cavalerie au centre, & jeta ſon infanterie ſur les ailes, ruſe qui lui réuſſit autant par la nouveauté de l'ordre de bataille, que par ce trait de prudence ; car les ailes d'une armée étant ordinairement les premieres attaquées, particulierement dans une plaine, il eſt toujours à propos de les couvrir par ce que l'on a de plus vigoureux & de plus redoutable, & d'appuyer le plus foible par le plus fort. Il eſt certain que la nouveauté de cet ordre de bataille étonna l'infanterie ennemie, & déconcerta Cendébée, voyant qu'il avoit en tête toute la cavalerie de Jean qui lui paſſoit ſur le corps, pendant que l'infanterie enfonçoit & mettoit en fuite ſa cavalerie ; car, comme je l'ai déjà dit, l'infanterie Juive ne s'étonnoit point d'avoir à combattre la cavalerie, il lui ſuffiſoit de l'enfoncer pour ſe promettre la victoire, tant l'audace & la valeur, conduites avec art, ont de force & d'avantage. Ainſi il n'y a point de diſproportion de force par-tout où il y a de l'habileté, & le petit nombre bien rangé & bien conduit, l'emporte toujours ſur le plus grand, quand l'ordonnance de celui-ci eſt moins habile & moins ruſée.

Cavalerie ſur les ailes.

Cavalerie au centre.

J'ai déjà fait remarquer que ce n'a été que ſous les Rois que les Iſraélites commencerent à avoir de la cavalerie ; je ne trouve rien dans l'Ecriture qui nous apprenne la maniere dont elle combattoit ; mais comme nous avons des preuves qu'ils ſuivoient la même Tactique que les Aſiatiques, & que celle des Egyptiens qui étoient leurs voiſins étoit la même, je ſuis perſuadé qu'ils rangeoient leur cavalerie par gros eſcadrons de ſix ou de huit cents chevaux, ſur preſque autant de hauteur que de front, avec de petits intervalles entre eux.

Cavalerie rangée par gros eſcadrons.

Je ne dirai rien ici de l'habileté & de la valeur des Généraux Hébreux ; je renvoie le Lecteur aux Obſervations que j'ai faites ſur les batailles qu'ils ont ſouvent gagnées & rarement perdues ; on les peut voir ſous leurs différens articles dans le Dictionnaire. J'avouerai pourtant que ſi l'on trouve de grands hommes ſous les Rois, les temps des Maccabées ſont encore plus féconds en héros & en événemens ſurprenans & mémorables.

(1) 1. *Macc.* XVI, 7.

C'est en général tout ce qu'on peut dire de la Tactique des Hébreux ; cependant quoique nous ayons dit qu'ils observoient la même méthode que les Asiatiques, & leurs voisins, contre lesquels ils étoient souvent en guerre, cela n'empêche pas qu'ils ne s'en soient quelquefois éloignés. En effet, les Maccabées qui se sont toujours signalés, ont fait de grands changemens dans la méthode qu'ils avoient trouvée établie avant eux. Il n'y a qu'à lire ce que l'Ecriture nous apprend d'un Judas, d'un Eléazar, d'un Jonathas, d'un Simon, tous hommes illustres, dont le nom seul fait naître à l'esprit l'idée d'un excellent Capitaine ; il n'y a, dis-je, qu'à lire pour se convaincre qu'ils changerent souvent & à propos, suivant les occasions, la maniere de combattre de leurs ancêtres. C'étoit la foiblesse & le petit nombre de leurs troupes qui les força d'en venir à ces changemens : car souvent ils n'avoient qu'une poignée de gens pour opposer à des ennemis très-puissans, & à des armées aussi terribles qu'innombrables. De quel secours eût été alors pour eux la Phalange ? Ils l'abandonnerent donc pour combattre par corps séparés sur une extrême profondeur & sur très-peu de front, ce qui formoit une colonne parfaite. Ils se rangeoient de la sorte, quand leur foiblesse ne leur permettoit pas d'opposer un front égal à leurs ennemis ; c'étoit pour percer la ligne en différens endroits ; ce qui leur réussissoit toujours à cause du poids & de l'extrême profondeur des files, dont à peine on voyoit le fond.

Les Maccabées changerent souvent, suivant les cas, la maniere de combattre.

La maxime de combattre par corps séparés, ou sur plusieurs grandes colonnes, ne vient pas absolument des Maccabées ; elle avoit été pratiquée plusieurs siecles avant eux. Sous les Juges, les Hébreux avoient combattu ainsi contre des armées nombreuses ; témoin les deux combats d'Abimélech contre les Sichemites (1), & sous les Rois, l'attaque que Saül donna devant Jabés de Galaad au camp des Ammonites par trois différens endroits (2).

Maniere de combattre par corps séparés.

On ne voit pas dans l'Histoire qu'avant Cyrus aucun peuple ait fait la guerre avec plus d'art & d'intelligence que les Hébreux : on y remarque des mouvemens & des manœuvres admirables. Plusieurs de leurs Généraux avoient des façons particulieres de se ranger & de combattre, comparables à tout ce que les plus grands Capitaines Grecs & Romains ont fait & exécuté dans ce genre.

La victoire de Medaba, que Joab remporta sur les deux

(1) *Judic.* IX, 30. & *seq.* (2) 1. *Reg.* XI, 11.

armées liguées des Ammonites & des Syriens (1), me jette dans l'admiration. Peut-on en effet imaginer rien de plus hardi, de plus profond & de mieux conduit ? J'ai donné le détail de cette grande action sous son article dans ce Dictionnaire, & dans le troisieme Tome de mon Commentaire sur Polybe, où je la mets en parallele avec celle de Télamon, qui se passa entre les Romains & les Gaulois. Ces derniers se trouvant engagés entre deux armées Romaines, & par conséquent obligés de combattre sur deux fronts, partagerent leur armée en deux, pour faire tête des deux côtés ; mais ce fut le hasard seul qui les réduisit à cette extrémité, car ils n'eurent jamais intention de s'enfermer. Joab au contraire ayant formé le dessein de battre en même-temps les Ammonites & les Syriens, & de remporter deux victoires à la fois, s'enferma lui-même, tant il comptoit sur la valeur de ses troupes, & sur sa propre expérience. Je ne crois pas que l'Histoire fournisse une action pareille : elle est unique dans son espece, & au-dessus de tous les éloges. Victoire de Joab surprenante.

La victoire d'Azot, que Jonathas remporta sur Apollonius (2), est encore incomparable, & fait connoître jusqu'où pouvoit aller la force de l'infanterie. Jonathas se trouvant enveloppé d'une armée nombreuse de cavalerie & d'infanterie, forma ses troupes en quarré long d'une profondeur extraordinaire, faisant face de tous côtés ; & pendant que la cavalerie d'Apollonius, entremêlée de gens armés à la légere, l'entouroit, il tomba avec tant de vigueur & de force sur l'infanterie ennemie, qu'il l'ouvrit & la tailla en pieces. Victoire de Jonathas très-remarquable.

Voilà une grande action, & un ordre de bataille tout-à-fait singulier ; ce bataillon quarré long étoit très-difficile à rompre à cause de la grande profondeur de ses files, mais en même-temps il étoit très-propre à enfoncer l'ennemi à cause de son poids, & de la violence du choc. La manœuvre de ce Général n'étoit pas ordinaire dans ce temps-là, dumoins elle est unique dans l'Ecriture ; & elle nous donne une aussi grande idée du courage & de l'habileté de celui qui en étoit l'auteur, que de la bonne discipline des troupes qu'il commandoit.

Les Israélites avoient encore une méthode, qui leur étoit commune avec tous les peuples du monde, & dont l'origine étoit, je crois, aussi ancienne que le métier de la Harangues militaires avant la bataille.

(1) 2. *Reg.* x, 7. & *seq.* —— (2) 1. *Macc.* x, 77. & *seq.*

guerre. C'eſt l'uſage des harangues que le Général faiſoit ſur le point de livrer le combat : ces harangues avoient grande part au ſuccès des armes, & contribuoient ſouvent au gain de la bataille. Les Hiſtoriens Grecs & Romains ſont remplis de ces ſortes de pieces ; mais elles ſont trop longues & trop étudiées pour ſe perſuader qu'elles ſoient originales. Il n'eſt que celles qui ſont rapportées dans l'Ecriture qui paroiſſent naturelles ; les termes dans leſquels elles ſont conçues, ont un caractere de vérité qui touche & qui ſaiſit ; elles ſont courtes, mais vives, touchantes & pleines de ſentimens de religion. La coutume de haranguer les troupes a duré juſqu'aux derniers ſiecles. La derniere harangue militaire eſt du Roi de Suede Charles XII. Ce fut à la bataille de Nerva qu'il la fit ; & le temps de cette bataille eſt ſi près, qu'il touche preſque juſqu'à nous.

Publication ſinguliere à la tête des bataillons. Outre les harangues dont je viens de parler, les Hébreux faiſoient, à la tête de chaque bataillon, une publication d'un genre ſingulier, pour engager tous ceux qui avoient quelque ſujet particulier de craindre à ſe retirer. On la peut voir dans les Nombres, chapitre XX, ℣. 5, & ſuivans. Après quoi on rangeoit en bataille ceux qui reſtoient à l'armée. On voit la pratique de tout cela dans les Maccabées.

Signal pour camper, décamper ou combattre ſe donnoit au ſon des trompettes. Le ſignal pour camper, pour décamper & pour combattre, ſe donnoit par les différens ſons des trompettes ; c'étoit la fonction des Prêtres ; d'où il ſuit qu'ils devoient être tous Trompettes. *Les Prêtres, enfans d'Aaron, ſonneront des trompettes*, dit Moïſe (1), *& ce ſera une loi pour toute la ſuite dans vos générations. Lorſque vous irez à la guerre contre vos ennemis, vous ſonnerez des trompettes, & le Seigneur votre Dieu ſe ſouviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis.*

Il n'y a jamais eu que les Hébreux qui aient employé leurs Prêtres à ſonner la charge ; quand il falloit combattre, ils s'aſſembloient en grand nombre, & formoient un rang derriere la ligne. Cette pratique prit fin dans la ſuite, ſurtout après les Maccabées, que l'on s'accoutuma inſenſiblement à n'appeler plus les Prêtres à l'armée pour y ſonner de la trompette. Tous les peuples ſe ſervoient de cet inſtrument à la guerre, ſi l'on en excepte les Lacédémoniens qui avoient des flûtes, au ſon deſquelles ils marchoient & combattoient. « On ne doit point confondre, dit Dom » Calmet, les trompettes dont on vient de parler, & dont

Cors différens des trompettes

(1) *Num.* X, 8.

» les Prêtres seuls avoient droit de sonner, avec le cor dont » les Généraux se servoient pour assembler leurs troupes, » & pour donner le signal de la retraite ».

Eloge des Maccabées.

Avant de finir, disons quelque chose des Maccabées en particulier. Depuis le regne de David jusqu'à eux, les Hébreux eurent des guerres considérables à soutenir. On trouve bien de la valeur dans les soldats; mais on ne voit point de Généraux qui soient comparables à ces Héros du peuple de Dieu. L'Ecriture est claire & formelle dans le récit de leurs actions, & de leur maniere de se ranger & de combattre: marches, batailles, retraites, passages de rivieres, attaques de camps, retranchemens, surprises d'armées, guerres dans les montagnes, stratagêmes dans l'art d'attaquer & de se défendre, sieges, insultes de Villes; enfin, tout ce que la science des armes a de plus grand & de plus sublime se trouve ici rassemblé, & nous offre en eux des modeles pour toutes les différentes parties de la guerre. En vain ils ont en tête des troupes aguerries & formidables, en vain ils ont à faire à des Généraux habiles & très-expérimentés; en vain leurs forces sont infiniment inférieures à celles de leurs ennemis, & ne sauroient se mesurer avec elles: rien ne les arrête & ne les déconcerte; ils sont toujours victorieux, tant la valeur, l'audace & la bonne conduite, l'emportent toujours sur le plus grand nombre: ils combattoient, il est vrai, pour la cause du Seigneur, &. contre les ennemis de leur créance; c'est pourquoi ils mettoient toute leur confiance en Dieu qui les favorisoit, & qui inspiroit aux soldats un courage intrépide.

Leurs actions sont d'une très-grande instruction pour les gens de guerre.

Les actions de ces grands hommes sont en nombre dans l'Ecriture, & toutes remplies d'une instruction profonde & admirable: les gens de guerre devroient en faire leur étude; car il y a beaucoup à profiter. De leur temps, la science des armes fleurissoit dans presque toutes les parties du monde. Les Grecs n'avoient point encore dégénéré de leurs ancêtres; ils avoient de grands Capitaines aussi-bien que les Romains, & l'Asie n'en manquoit pas; mais une chose qui me surprend fort, c'est que Polybe, Auteur contemporain, ne fasse aucune mention des guerres des Maccabées, surtout contre Antiochus le Grand, vu qu'il entre dans un long détail des affaires de l'Asie. Ma surprise est d'autant plus grande, qu'il y a des actions mémorables, & des défaites surprenantes dont il ne dit pas un mot: par exemple, comment se peut-il faire que la bataille de Beth-Zachara (1)

Il est surprenant que Polybe ne fasse aucune mention des Maccabées.

(1) 1. *Macc.* VI. & *seq.*

entre Antiochus Eupator, lui soit échappée, puisqu'il rapporte les guerres des trois Antiochus? Celle d'Emmaüs par le même Judas contre Nicanor (1) est-elle d'un moindre éclat? On peut dire la même chose d'un grand nombre d'autres. Polybe passe par-dessus tout cela, & ne fait non plus mention des Maccabées, que s'ils n'avoient jamais existé.

Pourquoi il est si peu fait mention des Juifs dans les Historiens Grecs.

Les Grecs ont pourtant parlé des Juifs, mais les Grecs postérieurs à Polybe; il paroît par leurs écrits qu'ils connoissoient cette Nation: cela n'est pas extraordinaire, puisqu'ils n'en étoient pas fort éloignés; quoi qu'il en soit pourtant, il est toujours certain que la connoissance qu'ils en avoient étoit très-imparfaite. On en demande la raison: on répond que les Hébreux n'avoient pas grand commerce avec les peuples d'Occident; qu'ils ignoroient d'ailleurs presque tout ce qu'on appelle négoce, foire, marchés; joint que leur religion leur défendoit d'avoir de grandes liaisons avec les étrangers, sous peine de contracter des impuretés légales: ainsi, ils ne mangeoient & ne communiquoient qu'avec des gens de leur créance. Ces réponses ne satisfont pourtant point: car, quand il seroit vrai que les Juifs n'avoient que peu ou point de commerce avec les autres Nations, il n'en étoit pas de même de leurs voisins, sur-tout des peuples avec lesquels ils étoient si souvent en guerre. Ces peuples étoient certainement fort connus des Grecs; aussi leurs Historiens, Hérodote, Thucydide, Polybe, & plusieurs autres, en parlent souvent, & traitent de leurs intérêts: c'est pourtant ce qu'il semble qu'ils n'ont pu faire, sans faire mention expresse des Juifs. D'où vient donc qu'ils ne l'ont point fait, en particulier Polybe, qui étoit pleinement instruit de toutes les différentes guerres des Antiochus? C'est un problême que je donne à résoudre.

Conclusion. Les Juifs avoient une Tactique réglée & méthodique.

Nous bornons ici nos remarques, en faisant observer au Lecteur que si nous avons omis bien des choses, ou passé légérement sur d'autres, c'est que nous les avons assez amplement expliquées dans les Observations qui sont répandues dans ce Dictionnaire de la Bible; & que tout ce que nous avons dit ici, n'est que pour servir de supplément à la savante Dissertation de Dom Calmet, sur la Milice des anciens Hébreux. Au reste, notre principale vue a été de convaincre ceux qui étoient prévenus contre cette Nation, qu'elle savoit très-bien l'art de la guerre, qu'elle avoit une Tactique réglée & méthodique, & qu'elle l'a observée contre ses ennemis, dans toutes les occasions où elle a pu la mettre en pratique.

(1) 1. *Macc.* IV, 3. & *seq.*

DISSERTATION
SUR LES MONNOIES
DES HÉBREUX
FRAPPÉES AU COIN.

NOUS avons parlé ailleurs (1) de l'antiquité de la Monnoie frappée au coin, & nous avons tâché de montrer que l'usage d'en faire sous une certaine forme, d'un certain alloi, & d'une certaine valeur déterminée, n'est pas aussi ancien que le croient la plupart du monde; qu'on n'en a frappé qu'assez tard chez les Perses, les Grecs & les Romains; qu'il ne paroît pas que les anciens Egyptiens avant les Ptolémées aient eu de l'or ou de l'argent monnoyé, que plusieurs peuples n'en ont point encore aujourd'hui, que les Hébreux probablement n'en avoient jamais eu avant le gouvernement de Simon Maccabée.

Nous nous proposons ici de traiter des Monnoies & Médailles des Hébreux, qui sont frappées au coin, qui se conservent en divers cabinets, & sur lesquelles on a formé tant de divers jugemens; nous les examinerons ici, & nous nous déterminerons au sentiment qui nous paroîtra le plus probable.

Les Médailles Hébraïques sont de deux sortes; les unes portent des Inscriptions en caracteres Samaritains, & les autres en lettres Hébraïques ou Assyriennes, dont les Juifs se servent communément aujourd'hui; & comme les Savans sont partagés sur l'antiquité de ces deux sortes de caracteres, il importe, avant que d'entrer en matiere, de dire un mot sur cette célebre question, qui a déjà été traitée une infinité de fois.

Plusieurs Juifs, & quelques critiques chrétiens (2), pré-

---

(1) Voyez la dissertation *sur l'antiquité de la Monnoie frappée au coin*, à la tête du Commentaire sur la Génese. —— (2) *Joannes Buxtorf uterque pater & filius, Hottinger, Schikkardus Ligtfoot, &c.*

tendent que les lettres Hébraïques que nous voyons aujourd'hui dans nos Bibles, ont de tout temps, du moins depuis Moïse, été en usage parmi les Juifs, qu'ils n'ont jamais varié sur cet article. Pour le prouver, on dit qu'il n'est pas croyable que cette Nation opiniâtrement attachée à ses pratiques, eût jamais consenti à abandonner ses anciennes Lettres, ni à faire le moindre changement dans les livres Saints; que la chose paroîtra encore plus impossible, si l'on considere que ce peuple étoit répandu par-tout le monde, dans le temps auquel on prétend qu'Esdras fit ce changement; que les Samaritains, à qui l'on attribue l'honneur d'avoir conservé les premiers caracteres Hébreux, usités depuis Moïse, n'étoient qu'une poignée de gens comparés aux Hébreux, infiniment plus nombreux & plus dispersés, d'ailleurs fort opposés aux Juifs qu'ils haïssoient, & avec qui ils ne vouloient avoir aucun commerce. On ajoute que l'on montre des Monnoies d'Abraham, de Moïse, de Josué, & on cite d'anciennes inscriptions qui se voient sur les sépulcres des Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, qui sont en caracteres Hébreux d'aujourd'hui; que dans les Tables de la Loi, gravées du doigt de Dieu & données à Moïse, les lettres étoient percées à jour, de telle sorte que le Mem final ם & le Samech ס ne tenoient à rien, & demeuroient suspendus miraculeusement, sans toucher à la pierre par aucun endroit. D'où l'on conclut que les caracteres Hébreux dont se servent les Juifs, sont aussi anciens que leur Nation.

Quant aux Monnoies & aux Médailles Hébraïques, dont les inscriptions sont en caracteres quarrés comme ceux de nos Bibles, on dit, pour en soutenir la vérité, qu'elles ont été frappées dans le temps les plus florissans de la Monarchie des Juifs, qu'on ne peut les attaquer que par des raisonnemens peu solides, & en supposant ce qui est en question, savoir, que les caracteres Hébreux d'à présent (1) ne sont en usage que depuis le retour de la captivité, & que ces Monnoies dont nous parlons sont modernes; & c'est justement ce qu'ils nient, & ce qu'il faut solidement prouver.

Ils attaquent à leur tour les Monnoies qui portent des inscriptions en caractere Samaritain, que l'on prétend être les caracteres Hébreux anciens; ces Monnoies, disent-ils, n'ont pu être frappées depuis le retour de la captivité,

(1) *Talmud. Babylon. tract. Megil. c. 1, & de Sabbath. fol. 104, col. 1.*

puiſqu'alors, de l'aveu de leurs adverſaires, le caractere prétendu Hébreu ancien, ou le Samaritain, n'étoit plus en uſage parmi les Juifs. Elles n'ont pas été frappées non plus avant la captivité ; l'inſcription qu'on y lit en eſt une preuve certaine : on y voit d'un côté ces paroles, *Jéruſalem la Sainte*, & de l'autre, *Sicle d'Iſraël*. Or on n'a commencé de parler *d'Iſrael*, comme diſtingué de *Juda*, que depuis le Schiſme de Jéroboam, & alors *Jéruſalem* n'étoit plus la *Ville Sainte* dans le ſtyle du Royaume d'Iſrael ou des dix Tribus, puiſque les Iſraélites, Sujets des Rois d'Iſrael, n'y alloient plus rendre leur culte au Seigneur. Ces Monnoies donc doivent être conſidérées comme fauſſes, ou dumoins comme très-ſuſpectes de fauſſeté. C'eſt ainſi que parlent ceux qui tiennent que les lettres Hébraïques anciennes étoient les mêmes que celles d'aujourd'hui.

Ceux qui veulent au contraire que les lettres Samaritaines d'aujourd'hui ſoient les anciens caracteres Hébreux & Phéniciens, & que les Monnoies qui portent des inſcriptions en ce caractere ſoient les ſeules vraies Monnoies Hébraïques, ſe fondent ſur ces raiſons : Origene (1), St. Jérôme (2), Euſebe (3) de Céſarée, Bede (4) le Vénérable, de même que la plupart de nos plus habiles critiques, enſeignent que ce fut Eſdras, qui au retour de la Captivité introduiſit l'uſage des lettres Chaldéennes ou Aſſyriennes, dont les Juifs ſe ſervent à préſent, en la place des anciennes lettres Samaritaines, ou Phéniciennes dont ils ſe ſervoient auparavant. Origene (5) remarque même que de ſon temps les plus anciens exemplaires Hébreux liſoient encore le nom ineffable de Dieu, *Jehovah*, en anciennes lettres Samaritaines, & non en lettres Hébraïques communes ; apparemment à cauſe du Souverain reſpect que les Copiſtes Juifs avoient pour ce nom adorable, qu'ils ſe faiſoient ſcrupule de prononcer, & qu'ils n'oſoient tranſcrire en d'autres lettres que celles dans leſquelles il avoit originairement été écrit par

(1) *Origen. in Ezech.* IX. ═══ (2) *Hieronym. in Ezech.* XI, *præf. in Lib. Reg. Vide in Galat.* III, 10. ═══ (3) *Euſeb. in Chronic. ad an.* II. *Olimp.* 800. ═══ (4) *Beda In* I. *Eſdr.* VII, X, 6. *Ferunt quoque Hebræi, neque apud eos de hac re ulla eſt dubitatio, quod idem Eſdras leviores Litteras excogitaverit ſub nominibus earum quas eatenùs habuerant..... priôres autem Litteræ remanſerunt apud Samaritanos quibus illi quinque libros Moyſi, quos ſolos de ſancta Scriptura receperant, ſcribere ſolebant.* ═══ (5) *Origen, fragment. apud D. Bernard. de Montfaucon. Palæograph. Græc. lib.* 2, *p.* 119, *nomen Jehova.* Ἐν τοῖς ἀκριβέσι τῶν ἀντιγράφων ἑβραΐοις ἀρχαίοις γράμμασι γέγραπται, ἀλλ᾽ οὐχὶ τοῖς νῦν ; φασὶ γὰρ τὸν Ἔσδραν ἑτέροις χρήσασθαι μετὰ τὴν αἰχμαλωσίαν.

Moïse. Saint Jérôme dans sa préface sur les Livres des Rois enseigne que les Samaritains conservent le Pentateuque de Moïse écrit en Hébreu, en autant de lettres que les Juifs, mais en d'autres caracteres; car il est certain, ajoute-t-il, qu'Esdras, fameux Scribe & Docteur de la Loi, après le retour de la captivité & le rétablissement du Temple, inventa & mit en usage les lettres Hebraïques dont nous nous servons, au lieu que jusqu'alors, les lettres Hébraïques & Samaritaines étoient les mêmes. *Samaritani Pentateuchum Mosis totidem litteris scriptitant, figuris tantùm & apicibus discrepantes. Certumque est Esdram .... alias litteras reperisse quibus nunc utimur : cum ad illud usque tempus, iidem Samaritanorum & Hebræorum caracteres fuerint.* Les mêmes Origene (1) & Saint Jérôme (2), écrivant sur cet endroit d'Ezéchiel, où il est dit que l'Ange marqua un *Tau* sur le front de ceux qui devoient être garantis de l'Ange exterminateur, remarque que du temps d'Ezéchiel & avant la captivité de Babylone, le *Tau* des Hébreux avoit la forme d'une croix, & c'est en effet ce qui paroît dans les Médailles Samaritaines & dans l'Alphabet Samaritain ancien.

Quelques-uns tâchent de concilier les deux sentimens dont nous avons parlé (3); ils veulent que la Loi ait été donnée à Moïse en caracteres Assyriens ou Hébreu quarré. Que dans la suite ce caractere fut changé, pour punir leur péché, en écriture Chananéenne ou Phénicienne, qui est celle des Samaritains d'aujourd'hui; & qu'enfin Esdras rétablit le premier caractere. Ces changemens prétendus n'ont aucun fondement dans l'Histoire. Mais il est probable que ce qui a engagé ces Savans dans cette créance, c'est qu'ils ont été persuadés que les Médailles que nous voyons avec des inscriptions en caracteres Samaritains, avoient été frappées du temps des Rois de Juda & d'Israel, sous lesquels ces Lettres étoient en usage. En effet, si l'on en croit Conringius, jusqu'en 1675, qu'il écrivoit ses paradoxes sur les Monnoies des Hébreux, le commun des Savans prenoient ces pieces pour des Monnoies frappées sous Samuel, sous David & sous Salomon; Villalpand & Kirker y lisoient *Samuel* au lieu de Simon; le Rabbin Bartenora (4), qui

(1) *Origen. in Ezech.* IX. τα αρχαῖα στοιχεια ἐμφερὲς ἔχειν το ταυ, τα τε σταυρε χαρακτήρ. ═══ (2) Hieronym. in eumd. Ezech. IX. *Antiquis Hebræorum litteris quib. usque hodie utuntur Samaritani extrema ταυ littera Crucis habet similitudinem.* ═══ (3) *Buxtorf. Dissert. de litt. Hebr.* §. 44. *Drus. in diffic. Loca. in. Exod.* LVII. *Morin. in Pentat. Sam. exercit.* 2, *c.* 2, 3, 4, &c. ═══ (4) *Barten. tract. Judaim, c.* 4.

veut que les Israélites se soient servis de caractere Samaritain dans les choses profanes & dans les Monnoies, enseigne que ces pieces sont du temps des Rois d'Israel ; & le Rabbin Azarias (1), qui avoit vu quelques-unes de ces pieces de Monnoies, dit qu'il y avoit remarqué en abrégé *Sicle de David*, & *Jérusalem la Sainte*. D'où il étoit naturel de conclure que ces sicles ou demi-sicles avoient été frappés sous David.

Mais nos plus habiles Antiquaires croient avec raison que les lettres *Schin* & *Daleth*, que les Docteurs Juifs ont prises pour les premieres de *sicle de David*, marquent la quatrieme année de la délivrance des Israélites du joug des Nations : en effet, on en trouve plusieurs de la même sorte, dont les unes portent en abrégé *premiere* ou *seconde*, ou *quatrieme* année de la délivrance d'Israel, ce qui revient parfaitement à l'époque de l'affranchissement des Juifs de la servitude des Grecs, arrivé l'an 170 des Séleucides, comme nous le dirons ci-après.

D'autres savans, comme Genebrard dans sa Chronique (2), & Vaserus (3), après le Rabbin Moïse de Gironne, tiennent que le changement arrivé aux lettres Hébraïques est beaucoup plus ancien qu'Esdras, & que dès le commencement du Schisme des dix Tribus, sous Jéroboam, les Hébreux de la Tribu de Juda & de Benjamin, qui étoient demeurés fidelles à la famille de David, avoient exprès changé la forme des anciens caracteres, & adopté ceux dont ils se servent encore aujourd'hui, pour n'avoir aucun commerce avec les Israélites des dix Tribus.

Eusebe (4) dans sa Chronique de l'Edition de Sontac, attribue le même motif à Esdras lorsqu'il changea les caracteres de sa Nation. Mais outre que cette particularité ne se lit pas dans le Grec d'Eusebe, ni dans plusieurs manuscrits latins, cette raison ne devoit pas plus toucher Esdras au retour de la captivité, qu'elle n'avoit fait auparavant les derniers Rois de Juda. D'ailleurs la langue & le caractere Chananéen étant les mêmes originairement que ceux des Hébreux & des Samaritains, Moïse & les Patriarches, les Juges & les Rois du Peuple de Dieu auroient donc dû dès le commencement renoncer à leur langue & à leurs lettres, pour éviter d'avoir aucun commerce avec eux, ce qui est

(1) *Rab. Azarias apud D. Bern. de Montfauc. Palæogr. Græca. l. 2, c. 2.* ═══ (2) *Genebr. ad an. diluvii*, 1517. ═══ (3) *Vaser. de antiq. numis. hebræ. l. 2, c. 3.* ═══ (4) *Euseb. Chronic. edit. Sontac. p. 121, an. 2. Olymp.* LXXX. *Voyez le P. Soucier, Dissert. sur les Medail. hebr. p. 64.*

absurde & impossible, & ce qui d'ailleurs emporteroit d'autres plus grands inconvéniens, que ne font ceux qu'on voudroit éviter par là.

Enfin il y a sur cette matiere une quatrieme opinion, inventée aussi pour concilier les deux sentimens que nous avons proposés (1). Ceux qui la soutiennent croient que parmi les Juifs il y a eu toujours deux sortes de caracteres, l'un sacré, l'autre profane ou civil. Le premier n'étoit en usage que pour les Livres Saints, & c'étoient les Lettres Hébraïques d'aujourd'hui. Le profane étoit celui qui servoit dans le commerce ordinaire de la vie & dans tout ce qui n'avoit point un rapport directe à la religion; c'étoit l'écriture Samaritaine, ou Phénicienne.

Cette prétention prise dans l'étendue qu'on lui donne, est insoutenable. On ne peut montrer par aucun endroit de l'Ecriture, ni de l'histoire des Juifs, ce double usage de caracteres, l'un sacré, l'autre profane; l'un pour les choses de la religion, l'autre pour celles de la Police, ou pour le Civil. Mais il est très-probable que depuis la captivité, & depuis le changement arrivé dans l'écriture des Juifs par le moyen d'Esdras, il y eut parmi les Juifs de la Palestine deux sortes de caracteres usités; l'un resserré dans la nation & dans l'écriture des livres Saints, c'étoit le caractere Assyrien, l'Hébreu quarré, dont ils se servent généralement aujourd'hui; l'autre, qu'on peut appeler la lettre de commerce usitée dans la Judée, dans la Phénicie & dans la Samarie, c'étoit le caractere Hébreu ancien, le Phénicien, ou Chananéen & Samaritain, tel que nous le voyons dans les Monnoies des Tyriens, dans celles des Juifs & dans les Livres sacrés des Samaritains. Les Tyriens mettoient la langue Greque & la Phénicienne sur leurs Monnoies; le Juifs n'y mirent au commencement que le caractere Phénicien ou Samaritain; dans la suite & sous les Hérodes, ils y graverent les caracteres Grecs. Dans leurs livres sacrés, ils n'employerent que les lettres Hébraïques ou Assyriennes.

Le sentiment le plus universel & le plus suivi aujourd'hui (2), est que le caractere Samaritain est l'ancien caractere

(1) *Rab. Azarias Meor. enaïm. c. 38. R. Abdi. de Barten. Tract.* ידים, *c. 4. Lost. de Phœnicum. Litter. Buxtorf. disser. de litter. hebraic. §. 45, 46. Conringius Parad. de numism. hebr. c. 1. Sgambat. Arch. V. T. l. 1, c. 10, &c.* ═══ (2) *Rabbin. Maimonid. Scaliger, notis in Euseb. Chronic. & de emend. temp. l. 7, Drus. in loc. difficil. exod. Ludovic. Capell. Morin. Bibliaud. Brerevord. Masius. Villalpand. Valton. Arias Mon. Vaser. Voss. Bochart, & voyez la Diss. du R. P. Souciet, sur les Médaill. Hébr. &c.*

ractere Hébreu usité parmi les Juifs depuis Moïse, & que ce caractere n'a cessé d'être dans l'usage commun de la Nation Juive que depuis Esdras; que les Médailles Hébraïques, gravées avec des lettres telles que les Juifs d'aujourd'hui les emploient dans leurs Bibles, sont fausses, & que celles qui portent des inscriptions en caracteres Samaritains, ont été frappées du temps de Simon Maccabée; & que certaines lettres qui y sont marquées comme *Schin* & *Aleph*, *Schin* & *Beth*, *Schin* & *Daleth*, désignent les années, premiere, seconde & quatrieme de la délivrance de l'assujettissement où ils étoient sous les Rois de Syrie, c'est ce que nous allons expliquer avec un peu plus d'étendue.

Les Médailles qui portent des inscriptions, en lettres Hébraïques d'aujourd'hui, représentent d'un côté les têtes d'Abraham, ou de Moïse, de Josué, de David, de Salomon, d'Esther, de Mardochée & même de J. C. Abraham y est dépeint comme un vieillard vénérable, & sur le revers un veau; Moïse y est gravé avec des cornes, à peu-près comme les Grecs représentent Alexandre le Grand. Les Médailles de Josué ont d'un côté un taureau, & de l'autre un monocéros. David y paroît avec sa gibbeciere, & sur le revers on voit une tour: dans celles de Mardochée on voit d'un côté le sac & la cendre, & de l'autre une couronne: on en voit d'autres où il y a d'un côté un encensoir fumant avec ces mots *Schekel-Israel*, & de l'autre une branche d'amandier, ou de quelqu'autre arbre, & ces mots, *Jerusalem Hakkadoscha*, Jérusalem la Sainte. Les Inscriptions des autres Médailles portent le nom des Patriarches ou quelque passage de l'écriture, par exemple, au revers de celle de Moïse, on lit ces mots en Hébreu: *Vous n'aurez point de Dieux étrangers en ma présence.*

Mais les plus habiles connoisseurs dans ce genre de littérature, soutiennent qu'indépendamment même du caractere & de l'inscription, ces Monnoies ou Médailles portent un caractere évident de nouveauté, par leur goût, leur métal, leur forme, chose connue aux Antiquaires, & qui dépend d'une longue expérience, qui ne s'acquiert que par le fréquent maniment de ces sortes de pieces. De plus les anciens Hébreux ne marquoient aucune figure d'hommes ni d'animaux dans leurs Monnoies, ni dans leurs Médailles; on assure qu'il n'y a pas deux cents ans que l'on a commencé à voir de ces Monnoies; & on dit que la plupart ont été fabriquées dans le Holstein: en un mot, il n'y a presque personne qui ne convienne qu'elles sont toutes fausses. Ainsi nous ne

nous arrêtons pas plus longtemps à en montrer la ſuppoſition.

Il n'en eſt pas de même de celles qui portent des inſcriptions en caractere Samaritain : elles ſont indubitablement antiques, & elles en ont toutes les marques. Tous les Savans, à l'exception de Sperlingius (1), Juriſconſulte Danois, en reconnoiſſent la vérité & l'authenticité, & pour peu qu'on ait de goût pour ces ſortes de monumens, on ne peut s'empêcher d'y voir un certain air de vérité & d'antiquité, qui ne ſe peut contrefaire. Le R. P. Souciet Jéſuite, dans ſa diſſertation ſur les Médailles Hébraïques (2), en a vu une de ſur-frappée, comme il parle, du coin de l'Empereur Trajan, par conſéquent plus ancienne que cet Empereur. On en trouve fréquemment dans les ruines de Jéruſalem & dans d'autres lieux de la Paleſtine, & le nombre en eſt aſſez grand aujourd'hui dans l'Europe.

Les lettres qui ſe voient ſur ces Médailles, ne ſont pas tout-à-fait le caractere Samaritain d'aujourd'hui, mais une lettre plus ancienne, plus quarrée & moins courante que celle que l'on remarque dans les manuſcrits & dans les imprimés en langue Samaritaine : les Samaritains, de même que tous les autres Peuples, ayant peu à peu arrondi leurs caracteres, pour rendre l'écriture plus aiſée ; mais malgré cette différence, on ne laiſſe pas de s'appercevoir que c'eſt originairement la même écriture. Il y a quatre lettres que l'on ne trouve pas ſur ces Médailles, ſavoir le *Zaïn*, le *Theth*, le *Samech* & le *Hé*. On en voit quelques-unes de cuivre ; la plupart ſont d'argent. Il y en a qui peſent un ſicle, d'autres ſeulement un demi-ſicle, un tiers de ſicle, ou un quart de ſicle.

Les inſcriptions varient, les unes portent : *Siméon, Prince d'Iſrael, l'année premiere pour la rédemption*, ou l'affranchiſſement *d'Iſrael*. D'autres *Simon, pour la délivrance de Jéruſalem*; d'autres *pour la délivrance d'Iſrael, année* I. D'autres *pour la délivrance de Jéruſalem, année* II. Dans quelques-unes on lit tout au long : *l'année premiere ou troiſieme pour la délivrance de Jéruſalem, ou d'Iſrael.* Dans d'autres on ne lit que la premiere lettre *Schanah*, année, & une de ces trois lettres, *Aleph*, *Beth*, *Daleth*, qui ſont les premiere, ſeconde & quatrieme lettres de l'Alphabet Hébreu. On aſſure qu'il ne s'en trouve aucune avec le *Gimel* ſeulement (3),

(1) *Othon. Sperling. de Numiſm. non cuſ. c.* 26 & 27. *M. Spanh. de præſtant. & uſu. numiſmat. n.* 4, *y joint M. Patin. J. Chriſtoph. Vagenſeil. annotat. ad lib. Miſn. Setap.* 575. —— (2) *Souciet. Diſſert. ſur les Médailles Hébr. p.* 15. —— (3) Voyez *S. Souciet, p.* 21, 22.

qui signifie 3. mais il y en a où est écrit tout au long *la troisieme année.* On doute même qu'il y en ait avec le Daleth seul qui signifie 4. & on soupçonne que l'on a pris le *B.* Samaritain pour un *Daleth.* Ces lettres désignent les années où ces Monnoies ont été frappées.

Quelques Savans, comme nous l'avons déjà remarqué, avoient d'abord lu *Samuel* au lieu de *Simon*; mais on ne doute plus aujourd'hui que la vraie leçon ne soit *Simon*; d'autres prenoient le *Schin* pour *Salomon*, & le *Daleth* pour *David*; ainsi ils expliquoient *Schin Daleth* par *Siclus David*, & *Schin Aleph* par *Salomon princeps.*

Mais l'on est encore bien revenu de cette erreur, & l'on ne doute plus que ces lettres ne marquent les époques de la délivrance des Juifs du joug des Syriens. Elles sont frappées sur le modele des Médailles Greques des Rois de Syrie d'alors, qui marquoient ordinairement dans le champ de leurs Monnoies l'année du regne des Séleucides.

Reste à savoir à quelle année il faut fixer l'époque de ces sicles; les uns la fixent à l'an cent soixante & onze des Séleucides, auquel Simon ayant chassé les Grecs qui occupoient la citadelle de Sion, & s'en étant rendu maître, rétablit la paix & la liberté parfaite dans Jérusalem (1). D'autres soutiennent que dès l'année précédente 370 *des Séleucides*, 2861 du monde, 142 avant J. C. le *joug des Grecs fut ôté de dessus Israel, & le Peuple commença d'écrire dans les inscriptions & dans les actes publics l'année premiere sous Simon, Grand-Prêtre, Grand-Chef & Prince des Juifs.* Dès-lors Simon resserra de plus près *les Grecs qui étoient dans la Citadelle de Jérusalem, en sorte qu'ils ne pouvoient plus ni entrer ni sortir, ni vendre ni acheter, ce qui les réduisit à une extrême famine. Plusieurs moururent de faim; ils crierent vers Simon, & le prierent de les recevoir à composition, il le fit, & les fit sortir de la Citadelle, & les Juifs y entrerent, le vingt-troisieme jour du second mois, l'an* 171 des Séleucides, qui revient à l'an du monde 3862, avant J. C. 141.

C'est donc apparemment à cette année 170 des Séleucides, qu'il faut fixer le commencement des Monnoies dont nous venons de parler. La premiere année de la délivrance de Jérusalem ou d'Israel, sera la 3861 du monde, & ainsi des autres.

Je ne vois dans ce sentiment qu'une difficulté, qui est

(1) 1. *Macc.* XIII, 41, 49.

que Simon ne reçut la permission de frapper de la Monnoie à son Coin que deux années après, sous le regne d'Antiochus Sidetes (1), *Permittimus tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua*. C'est-à-dire, la 173 année des Séleucides, du monde 3863, avant J. C. 138.

Mais on doit bien distinguer les Monnoies de Simon Maccabée de celles du Peuple d'Israel. Il est vrai que Simon ne commença à frapper ses Monnoies qu'en l'an 172 des Séleucides, du monde 3864; mais le Peuple de Jérusalem en frappoit deux ans auparavant. Les Monnoies de Simon sont marquées de son nom: celles du peuple lisent seulement *sicle d'Israel*.

Il y en a toutefois qui croient que toutes ces Monnoies sont du Grand-Prêtre Simon, & que les Juifs ne commencerent à frapper de la Monnoie, que depuis la permission que Sidetes en accorda à Simon, que ce peuple considéra ce Privilege comme la véritable époque de son affranchissement du joug des Nations, que c'est de là que Simon compta les années de la parfaite liberté de Sion, de Jérusalem & d'Israel. Mais il vaut mieux la fixer à l'an 170 des Séleucides, comme on l'a dit.

Quelques-uns de ces anciens sicles portent d'un côté un calice, une coupe, ou selon quelques Savans, le vase dans lequel on garda la Manne; quoiqu'assurément ce vase n'ait pas été conservé dans le second Temple; & sur le revers un arbrisseau qui peut marquer ou l'amandier qui fleurit dans la verge d'Aaron, ou plutôt l'arbrisseau qui produisoit le baume qui étoit propre à la Judée. Dans d'autres on a représenté d'un côté une façade de quelques bâtimens avec des colonnes, comme un Temple ou un Mausolée, & de l'autre une gerbe liée avec quelque chose, comme de gros épis *de blé* qui en sortent en bouquet, & à côté une grosse grappe de raisin avec sa feuille; dans d'autres est figuré un Palmier, & sur le revers une feuille de vigne. Il y en a où l'on voit une feuille de vigne ou un raisin entre deux gerbes, & sur le revers un palmier entre deux Autels, ou selon d'autres, entre deux mesures pleines de grain: quelques-unes n'ont sur le revers que quelques lettres, & sur le côté un vase, comme une Aiguierre.

Dans d'autres on voit une cithare antique, & sur le revers un raisin. Dans celles-ci est représenté un bonnet avec une espece de plumage ou d'aigrette, ou le lys de Perse, ou

(1) 1. *Macc.* XV.

l'Impériale, selon le Pere Souciet, & au revers un raisin; dans celles-là deux colonnes, & sur le revers un raisin: ailleurs un Parasol, ou pavillon soutenu d'un bâton, & au revers trois épis sortant d'un vase. Ici c'est une gerbe de blé entre deux dattes; là c'est une pomme de pin, entre deux gerbes de blé, ou un lys, &c. Toutes ces choses ont rapport à la Judée, à sa fertilité, à ses avantages, aux fruits qui y étoient les plus communs & les plus estimés, aux vases qui étoient employés dans le Temple, au Temple même, ou aux édifices publics entrepris par les Maccabées, aux prémices des gerbes offertes au Temple, aux coupes dont on s'y servoit dans le Sacré Ministere.

Quoique depuis un certain temps on soit assez d'accord à rapporter ces Médailles au temps de Simon Maccabée, tant parce que quelques-unes portent le nom de Simon, que parce qu'elles parlent distinctement de la délivrance de Sion, de Jérusalem & d'Israel, & qu'elles en marquent les années, toutefois il y a encore lieu de douter si celles qui n'ont aucun de ces caracteres particuliers, mais qui portent simplement cette inscription, *sicle d'Israel*, ou *Jérusalem la Sainte*, n'ont pas été frappées avant la captivité de Babylone, sous les Rois de Juda (1).

Il y a deux choses qui m'empêchent d'embrasser ce dernier sentiment; la premiere, qu'il ne me paroît pas par l'Ecriture que les Rois Hébreux d'avant la captivité aient jamais frappé de la monnoie. On ne voit jamais le nom d'aucun d'eux sur celles qui sont parvenues jusqu'à nous, on n'y remarque aucun caractere de l'autorité Royale, mais seulement des figures qui ont un rapport sensible à la religion, au Temple & à ses cérémonies.

La deuxieme raison est que dans les Monnoies mêmes qui ne portent pas le nom de Simon, ni l'inscription de la délivrance d'Israel ou de Sion, on ne laisse pas de remarquer quelque lettre de l'alphabet Hébreu ancien, qui ont rapport à la délivrance d'Israel, qui est marquée plus au long dans les autres. Ce qui me fait croire qu'elles sont toutes généralement du temps de Simon Maccabée.

L'objection qui se tire du caractere même de ces inscriptions, paroît plus solide & plus embarrassante. Nous l'avons déjà touchée au commencement de cette dissertation. Si ces Monnoies ont été frappées par le commandement de Simon Maccabée, comme il n'y a pas lieu d'en douter, d'où vient

(1) *Masius in Josué.* VII, 21. *Villalpand. Kircher, Morin. Vaser. l.* 2, *c.* 5.

qu'elles sont en caractere Samaritain & non en lettres Hébraïques, puisque ces dernieres ont été usitées parmi les Juifs depuis le temps d'Esdras, c'est-à-dire, environ quatre cents ans avant la 170e. année de l'Ere des Séleucides?

On répond à cela de deux manieres; premierement, en disant que ces Pieces ont été frappées, non par les Juifs, mais par les Samaritains, & dans quelques-unes de leurs Villes, par les ordres de Simon, & à l'insu des Juifs, qui n'auroient pas souffert que ce Grand-Prêtre fît graver sur ces Monnoies aucune figure, ni qu'il violât ainsi la Loi de Moïse, qui défend toutes sortes de représentations de ce qui est au Ciel ou en la Terre. Secondement, qu'encore que les Juifs eussent pris le caractere Chaldéen ou Assyrien, & qu'ils s'en servissent communément pour écrire leurs Livres Saints, ils n'avoient pas entierement abandonné leur ancien caractere; ils en usoient encore quelquefois dans les choses civiles, ils le conservoient même dans leurs Bibles, en écrivant le nom ineffable de *Jehovah*, comme le remarque Origene. Enfin, dit le R. P. Souciet (1), ils suivoient l'ancien usage des Rois Hébreux, qui avoient frappé leurs Monnoies avec ce caractere avant la captivité; *au retour de Babylone*, dit-il, *on garda*; *pour les Monnoies nouvelles qu'on fabriqua, la même forme*; *& pour les inscriptions, la même langue & le même caractere dont on s'étoit servi sur les Monnoies avant la captivité; on n'en inventa point de nouvelles, on ne fit que rétablir les anciennes especes.*

Le même Pere réfute fort bien ceux qui tiennent que les Monnoies ont été fabriquées par les Samaritains (2), & dans quelques-unes de leurs Villes qui obéissoient à Simon Maccabée. En effet, est-il croyable que Simon, pour éterniser la mémoire de l'affranchissement d'Israel du joug des Nations, & pour se faire honneur d'un événement si glorieux & si mémorable, se fût adressé aux Samaritains, peuple odieux, méprisé, profane, impie, toujours ennemi des Juifs, pour exécuter ces desseins? Auroit-il choisi pour cela une langue & un caractere inconnu & inusité dans sa propre Nation, & dans les Nations voisines, les plus puissantes & les plus célebres; ç'auroit été agir contre ses propres desseins, & s'éloigner de l'usage de tous les autres Peuples du monde, qui ne mettent sur leurs Monnoies que des lettres & des inscriptions connues & usitées parmi leurs

(1) *Souciet Dissert. sur les Médailles Hébr. p.* 41. ═ (2) *Morin. Exer.* 2 *in Pentateuc. Samar.* 1, X. *Bibliot. critiq. l.* 2, *c.* XXVII, *p.* 404, 405.

fujets, leurs voifins & leurs compatriotes. Les Phéniciens, les Grecs, les Latins, les Arabes, font infcrire leurs Monnoies de leurs propres caracteres; & lorfque les Phéniciens ont frappé des Monnoies en l'honneur des Princes Grecs, qui régnoient en Syrie, ils ont mis le nom du Prince en Grec, & l'infcription en Phénicien.

La raifon qu'on apporte de cette prétendue conduite de Simon, fondée fur le fcrupule qu'il avoit de violer la Loi, ou de la faire violer aux Juifs, en faifant frapper des figures fenfibles, d'arbres, de fruits, ou d'autres chofes dans fes Monnoies, ou fur la crainte qu'il avoit que les Juifs, fes compatriotes ou fes fujets, ne s'y oppofaffent & ne l'accufaffent de prévarication; ce qui le porta à choifir plutôt une Ville des Samaritains, pour frapper les Monnoies, qu'une Ville de Judée, ces raifons ne font pas folides. 1°. Simon n'a rien repréfenté dans fes Monnoies qui foit contraire à la Loi (1), qui ne défend les repréfentations des chofes naturelles & fenfibles, que pour éviter qu'on ne leur rende un culte impie, & qui condamne principalement l'intention de ceux qui les font dans ce deffein. Or, dans tout ce que Simon a fait graver dans fes Médailles, il n'y a certainement rien qui reffente l'idolatrie, ni qui porte à ce déréglement, rien qu'on puiffe foupçonner d'avoir été fait dans cette mauvaife vue, point d'animaux, point de tête d'hommes, point d'aftres, aucun terme qui infinue un culte étranger; on y voit quelques fruits, quelques gerbes, chofes qu'on offroit en prémices & en offrandes dans le Temple; quelques vafes deftinés au Sacré Miniftere, objets plus propres à infpirer la Piété & la Religion, qu'à en détourner.

2°. Ce Grand-Prêtre auroit été également coupable d'idolatrie, foit qu'il frappât ces Monnoies dans Jérufalem ou hors de la Judée; l'idolatrie eft défendue en tous lieux, en tous temps & en toutes circonftances. 3°. Il n'auroit pas évité de fcandalifer les Juifs qui auroient vu ces Monnoies, & qui n'auroient pu ignorer qu'il en fût l'Auteur. 4°. Si les Samaritains obfervoient la Loi de Moïfe, comme on le croit avec beaucoup de probabilité, ç'auroit été les engager de gaieté de cœur dans le crime, fuppofé qu'il y en eût à frapper de telles Monnoies. 5°. Les Samaritains n'ont pu faire des Monnoies de leur propre mouvement;

(1) *Exod*, XX, 4. *Voyez Maimonid. in Jad. Chazac. Halic. Abod. Zara, c. 6. Mofis. Mikotzi. Halic. Abod. Zara. Barten. & Selden. de Jure N. & G. l. 2, c. 7, alii, apud Souciet. loc. citato, p. 72, 73, &c.*

ils ne prenoient aucun intérêt à la délivrance de Jérusalem ; ils en auroient bien plutôt pris à sa ruine entiere ; ils n'avoient garde de nommer Jérusalem *la Ville Sainte*, ni de contribuer à la gloire de Simon & des Juifs, qui ne les ménageoient nullement. 6°. Enfin les Samaritains n'ont jamais eu chez eux une fabrique de Monnoie établie. Entre tant de Monnoies Greques, Latines, Phéniciennes, Hébraïques, Egyptiennes, que l'on trouve, il n'en paroît aucune de frappée par les Samaritains au nom de leur Chef, de leur Nation, de leurs Villes : seroit-il possible qu'ils ne se fussent employés qu'à illustrer les Juifs, leurs plus grands ennemis. On ne peut donc attribuer ces Monnoies qu'aux Juifs ; aussi les trouve-t-on communément dans les ruines de l'ancienne Jérusalem & des autres Villes de ce Pays, qui étoient peuplées par les Juifs.

Mais d'où vient que l'on ne trouve de Médailles Hébraïques que des années premiere, deuxieme, troisieme & quatrieme de la délivrance d'Israel, sous le Grand-Prêtre Simon ? C'est, disent ceux qui veulent que ces Médailles aient été frappées par les Samaritains, que les Juifs s'étant apperçus que le Grand-Prêtre tomboit dans le violement de la Loi, par la représentation de ces figures sur leurs Monnoies, lui en firent des plaintes, & l'obligerent à cesser la quatrieme année, depuis la 170e. année des Séleucides, en sorte qu'il n'en fit plus frapper tout le reste de sa vie, qui fut encore de deux ans. Mais en prenant l'époque de ces Monnoies à la 173e. année des Séleucides, cette quatrieme année est précisément la derniere de Simon ; ainsi il n'est pas étrange qu'il ne se trouve plus de Monnoie à son coin depuis ce temps.

Les défenseurs du sentiment qui attribue les Monnoies en question aux Juifs mêmes, répondent que l'on n'a aucune preuve de ces prétendues plaintes des Juifs, non plus que de la défense faite aux Samaritains par Simon de continuer. De plus, M. Spanheim (1) cite de ces Monnoies de l'année sixieme de Simon, ce qui revient toujours à ce que nous avons dit que Simon mourut six ans après l'année 170 des Séleucides, & quatre ans après la permission qu'il reçut d'Antiochus Sidetes, de frapper Monnoie.

On a vu des Monnoies de Jean Hircan, successeur de Simon ; il y en a d'autres encore des successeurs de Jean ; ainsi il n'y a nulle raison de dire que l'on ait défendu de frapper de ces Monnoies, ni qu'on en ait discontinué l'usage

(1) *Spanheim de præstant. & usu numismat, p. 68.*

dans Israel. S'il y a eu quelqu'interruption, comme il est assez probable, depuis que le Roi Antiochus Evergetes étant remonté sur le Trône de ses Peres, révoqua tous les privileges que lui ou ses prédécesseurs avoient accordés aux Juifs; alors ceux-ci jugerent à propos de céder au temps, & de suspendre, pendant quelques années, l'exercice de frapper la Monnoie à leur coin. Ceci arriva précisément la quatrieme année des Séleucides (1), qui étoit aussi la quatrieme de la délivrance de Sion, qui est le vrai temps où l'on s'apperçoit d'une interruption dans le frappement des Monnoies des Juifs.

Au reste, il est à remarquer que (2) le plus grand nombre de Monnoies Hébraïques n'ont point été faites pour Simon, ni en son honneur, elles ne portent point son nom, & on n'y trouve pas un mot, pas une figure qui puisse faire penser à lui en particulier. Il paroît qu'elles ont été frappées pour toute la Nation en général; on y lit, *pour la délivrance d'Israel*, *pour la délivrance de Sion* ou *de Jérusalem. Jérusalem la Sainte*, *sicle d'Israel*, *demi-sicle*, *tiers de sicle*, *&c.* C'étoit donc des Monnoies des Juifs, frappées à Jérusalem, dans cette Ville Sainte, par les Chefs de la Nation. La délivrance de Sion & d'Israel, dont l'époque est gravée sur les Monnoies, est antérieure de deux ans au temps auquel Simon reçut, du Roi Antiochus Sidetes, la permission de frapper de la Monnoie à son propre coin; *facere percussuram proprii numismatis in regione tua*: Le Peuple en frappoit deux ans auparavant, indépendamment de la permission du Roi de Syrie. Car dans la plupart des grands privileges que ce Prince semble accorder aux Juifs, il confirme seulement ce dont ils jouissoient déjà, ce qu'il n'étoit pas en son pouvoir de leur ôter; mais les Juifs regardoient toujours comme quelque chose de recevoir ces sortes de confirmations, qui leur en assuroient la jouissance, & les autorisoient à s'y maintenir.

De savoir à présent ce qui les détermina à mettre sur ces Monnoies un caractere dont ils ne se servoient plus depuis long-temps, c'est ce qui embarrasse le plus dans cette matiere. Dire que dès avant la captivité ils avoient déjà l'usage d'imprimer certaines figures sur leurs Monnoies (3), & de se servir de certaines Lettres; qu'après la captivité on rétablit, autant qu'on put, les choses sur le même pied, les Monnoies comme le reste; qu'on garda les mêmes figu-

(1) 1. *Macc.* XV, 10. ═══ (2) *Souciet*, *p.* 93, 94, *&c.* ═══ (3) *Souciet*, *p.* 105.

res, la même langue, les mêmes caractères, que probablement les Médailles Hébraïques, où l'on ne voit aucune date, ni aucune mention de Simon, ni de la délivrance de Jérusalem, sont de ces anciennes Monnoies usitées sous les Rois de Juda ; c'est ce que j'ai toutes les peines du monde à me persuader ; & toutes les preuves qu'on étale pour prouver l'utilité, l'antiquité, la réalité, la necessité de cet usage, ne me frappent que peu.

Je trouve même parmi ces preuves des choses qui me confirment dans mon sentiment ; par exemple, il est dit dans les Paralipomenes (1) que l'on fondit l'argent qui avoit été offert par le Peuple pour les réparations du Temple ; on le fondit, dit-on, pour le monnoyer. Pourquoi le fondre, s'il étoit déjà monnoyé comme il devoit l'être, supposé que l'argent de cette sorte fût dès-lors commun dans Israel ? le terme Hébreu *Manah*, qui signifie *compter*, ne prouve nullement que la Monnoie fût frappée ; on comptoit les onces, les livres, les sicles, les demi-sicles de poids. Si les Rois de Juda ont frappé de la Monnoie, & y ont mis le nom de *Jérusalem la Sainte*, pourquoi n'y ont-ils pas mis leur nom, comme a fait Simon Maccabée ? Pourquoi les Rois d'Israel n'en ont-ils jamais frappé ? Est-il concevable que d'un si grand nombre de Monarques de Juda & d'Israel, il n'y en ait pas un seul dont les Monnoies sures & indubitables, s'ils en ont frappé, soient parvenues jusqu'à nous ?

L'argument que l'on tire de la forme de Lettres, tant soit peu arrondies, que l'on remarque dans certaines de ces Médailles, plutôt que dans d'autres, ne paroît pas convaincant (2). Cette différence est peu sensible, & paroît plutôt l'effet du hasard que de l'étude. L'usage de tant de Nations qui ont vécu, & qui vivent encore sans argent monnoyé, quoiqu'elles ne bannissent pas l'argent de leur commerce, prouve évidemment que l'on peut se passer de marque & d'inscription dans ces sortes de choses. Les Phéniciens portoient ordinairement un trebuchet à leurs mains pour peser la Monnoie (3).

Les Prophetes (4) reprochent aux Juifs leur fraude dans le poids des Monnoies ; Moïse (5) défend d'avoir, dans le le même sac, deux sortes de poids ou deux sortes de pierre, tout cela montre évidemment que l'on pesoit l'or & l'argent

(1) 1. *Par.* XXXIV, 17. — (2) *Souciet*, *p.* 115, 116. — (3) *Osée*, XII, 7. *Confer. Deut.* XXIII, 13. — (4) *Amos.* VIII, 5. — (5) *Deut.* XXV, 13.

dans le commerce, & que l'autorité royale n'y avoit pas encore donné la valeur, n'en avoit pas encore fixé le poids, le titre ou l'alloi.

Mais encore, d'où vient donc que les Juifs prirent le caractere Samaritain pour le mettre sur leurs Monnoies? C'est, à mon sens, que ce caractere étoit celui des Phéniciens, des Tyriens, des Sydoniens, du nombre desquels Simon & les Juifs prirent leurs Monétaires & leurs Graveurs. Ceux-ci, accoutumés à ce caractere, & l'employant souvent sur leurs propres Médailles, le mirent aussi sur celles qu'ils graverent pour les Juifs, & les Juifs virent avec plaisir sur leurs Monnoies les anciennes Lettres dont leurs Peres s'étoient servis avant la captivité, dont les Phéniciens leurs voisins, & les Samaritains, se servoient encore, & dont l'usage n'étoit pas entierement aboli longtemps après, même dans leur Nation, comme nous l'avons montré par Origenes.

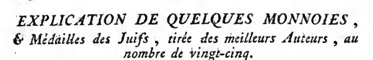
Ce que j'ai dit, que les lettres Phéniciennes étoient semblables à celles des anciens Hébreux, est reconnu par tous les Savans (1). La langue Chananéenne ou Phénicienne, & la langue Hébraïque, étoient les mêmes, ainsi que les lettres Chananéennes & les lettres Hébraïques anciennes. Isaïe (2) dit que le temps viendra qu'on verra dans l'Egypte cinq Villes *qui parleront la langue de Chanaan* ou la langue Hébraïque, *& qui jureront par le nom du Seigneur des armées*. Les Juifs ne cultivoient ni l'art de peindre ni celui de graver, & de travailler en sculpture, parce que la Loi de Dieu leur défendant si expressément l'idolatrie, ils s'interdisoient même les arts & les métiers qui avoient quelque rapport à la fabrication des figures, qui faisoient l'objet du culte des idolâtres. Il est donc très-probable que pour faire leurs Monnoies ils employerent les Phéniciens, qui étoient constamment dans l'usage du caractere Phénicien, & de graver des coins pour les Monnoies. Les Médailles que les Tyriens ont fait frapper en l'honneur des Rois de Syrie, sont pour l'ordinaire accompagnées de caracteres Phéniciens, comme on le voit dans M. Vaillant, pages 197, 200, 273 de son Histoire Métallique des Rois de Syrie. Les Sydoniens en ont usé de même, comme il paroît par leurs Monnoies.

Ils y joignent le caractere Grec pour écrire les noms des

(1) *Bochart. Chanaan. l. 2. Petit Miscellan. l. 2, c. 1. Grot. notis. in lib. 1, de Verit. Relig. Christ. Scalig. ad an. Euseb.* 1618, &c. ═ (2) *Isai.* XIX, 18.

Rois de Syrie qui étoient Grecs, de même que parmi les Médailles Hébraïques ; on en voit qui, d'un côté, portent des inscriptions en lettres Greques, & de l'autre, en lettres Phéniciennes ou Samaritaines.

Pour conclure cette Dissertation, on peut dire, premierement, que toutes les Médailles Hébraïques où l'on voit des inscriptions en caracteres Hébreux d'aujourd'hui, sont modernes & fausses. 2°. Que celles qui sont inscrites en lettres Samaritaines, sont vraies & antiques. 3°. Que ces lettres Samaritaines sont l'ancien caractere Hébreu, Phénicien ou Chananéen, dont Moïse & les Hébreux se sont servis jusqu'après la captivité de Babylone. 4°. Que le caractere Hébreu moderne vient d'Assyrie ou de Chaldée, & n'a été mis en usage parmi les Juifs que depuis Esdras. 5°. Que très-probablement toutes les vraies Monnoies des Juifs que nous avons, n'ont été frappées que depuis les Maccabées, & depuis l'an 170 des Séleucides, qui est l'époque de la délivrance de Jérusalem du joug des étrangers. 6°. Que ces Monnoies n'ont pas été frappées par les Samaritains, ni dans les Villes Samaritaines, à l'insu des Juifs, par les ordres de Simon ; mais apparemment par des Monnoyeurs Tyriens, que Simon & les Juifs employerent pour cela. 7°. Que le caractere Tyrien & Samaritain qu'on y voit, étoit le caractere le plus commun pour le commerce dans la Judée, dans la Samarie, dans la Phénicie. 8°. Qu'il n'y eut jamais de plainte de la part des Juifs, au sujet des empreintes de ces Monnoies, comme induisantes à l'idolatrie ; & que s'il y a eu quelque interruption dans le frappement qu'on en a fait, il est venu de la part des Rois de Syrie, ou de la mort de Simon. 9°. Qu'il n'y a guere d'apparence que les Rois de Juda & d'Israel, avant la captivité, aient jamais frappé de Monnoies. 10°. Qu'il est assez probable que sous les Maccabées, les Juifs en frapperent d'abord en leur nom, puis Antiochus Sidetes ayant accordé à Simon le privilege d'en frapper à son coin, il frappa celles qui portent son nom, & que ses successeurs continuerent d'en user de même jusqu'aux Hérodes, où l'on commença à y mettre le caractere Grec.



EXPLICATION DE QUELQUES MONNOIES, *& Médailles des Juifs, tirée des meilleurs Auteurs, au nombre de vingt-cinq.*

I. SICLE d'argent du poids de quatre dragmes Attiques; ayant d'un côté une coupe ou mesure, nommée gomor, pour représenter celle qui étoit conservée pleine de manne dans le Tabernacle, & au-dessus un aleph, pour marquer la premiere année de la délivrance de Jérusalem ou de Sion, & pour légende en Samaritain, *Schekel Israel*, *Sicle d'Israel.* De l'autre côté du sicle est une branche d'amandier fleuri, en mémoire de celle d'Aaron, avec cette légende : *Jérusalem Kadoscha*, *Jérusalem la sainte.*

II. Autre sicle d'argent du même poids, ayant la même empreinte, comme la plupart des autres; mais différent, en ce qu'au lieu de l'aleph qui est au-dessus de la coupe, il y a un *schin* & un *beth*, pour marquer la seconde année de la délivrance d'Israel, & pour légende, d'un côté, *sicle d'Israel*, & de l'autre *Jérusalem la sainte.*

III. & IV. Autres sicles d'argent ayant d'un côté un encensoir fumant; apparemment pour représenter celui que le grand-Prêtre posoit tous les jours sur l'Autel des parfums dans le Tabernacle; & pour légende : *sicle d'Israel.* De l'autre côté, la verge d'Aaron, ou un rameau d'olivier, avec cette légende : *Jérusalem la sainte.* Ces deux médailles sont fausses & fabriquées par les Juifs modernes; le caractere est aussi d'Hébreu moderne.

V. Autre sicle de cuivre, ayant d'un côté une façade de bâtiment, avec un rang de colonnes; pour légende : *Siméon.* De l'autre côté, une gerbe liée, & une forme d'épi, ou feuille qui en sort; à côté, une grappe de raisin, ou feuille de vigne, la pointe tournée en haut; & pour légende : *Pour la délivrance de Jérusalem.* Cette piece est de Siméon, frere de Judas Maccabée; le bâtiment représente le sépulcre magnifique qu'il fit faire en la ville de Modin, en l'honneur de son pere & de ses freres : la légende qui est de l'autre côté, montre la délivrance qu'il avoit procurée à Jérusalem, la tirant de la main des Grecs, ou des Syriens.

VI. & VII. Sicles de cuivre du même Siméon, ayant d'un côté un palmier avec son fruit, nommé spadix, & pour légende sur la premiere piece, *Siméon*; sur la seconde manquent les deux dernieres lettres. De l'autre côté, une feuille

de vigne ; & pour légende sur la premiere piece , *Jérusalem* ; le reste est effacé. Sur la seconde se lisent des lettres qui signifient : *La seconde année pour la délivrance d'Israel.*

VIII. Demi-sicle du poids de deux dragmes , ayant la même empreinte que le premier sicle , dont il est parlé ci-dessus ; il est de la premiere année de la délivrance de Jérusalem , & porte pour légende d'un côté , *Jérusalem la sainte* ; & de l'autre , *Chazi Haschekel* , c'est-à-dire , *demi-sicle.*

IX. Autre demi-sicle semblable au premier, excepté que la légende , dont il y a quelques lettres effacées , signifie , *la premiere année. Jérusalem la sainte*, & sur le revers , *demi-sicle.*

X. Autre demi-sicle aussi semblable au premier , hors qu'il y a sur la coupe un beth , au lieu d'un aleph ; *la deuxieme année pour la délivrance de Jérusalem. Jérusalem la sainte.*

XI. Autre demi-sicle de cuivre , qui a d'un côté deux gerbes debout avec un épi qui surpasse , & entre-deux une feuille de vigne , ou une grappe de raisin ; & pour légende : *Demi-sicle* ; le second mot est presque effacé. De l'autre côté est un palmier avec son fruit ; à côté deux mesures pleines de grains , ou deux tours avec leurs crenaux , & pour légende : *Pour délivrer* ; le reste n'est pas lisible.

Les gerbes & les épis peuvent être des marques de la fertilité de la Judée , la grappe peut signifier les raisins de la terre promise. Le palmier qui est de l'autre côté , est le symbole de la Judée.

XII. Tiers de sicle : c'est la taxe que Néhémie imposa aux Israélites , 2. *Esd.* X , 32. Il porte d'un côté le gimel qui signifie la troisieme année , & ces mots , *pour la délivrance de Jérusalem* , & sur le revers , *Jérusalem la sainte.*

XIII. Quart de sicle dont il est fait mention , *Isai.* IX , 8. Il a aussi pour empreinte d'un côté une coupe surmontée d'un daleth , qui signifie la quatrieme année , & ces mots : *pour la délivrance de Jérusalem.* Et sur le revers , *Jérusalem la sainte.*

XIV. Autre quart de sicle de bronze , ayant d'un côté un vase , ou cruche antique , & une palme ; pour légende : *Pour la délivrance de Jérusalem.* De l'autre côté une couronne de lauriers renouée , & jointe par le haut avec un cercle de perles , & au milieu pour légende : *Siméon* ; mais la derniere syllabe mal marquée.

Pour bien expliquer cette piece , il faut lire les Chap. XIII & XV du premier livre des Maccabées : dans le XV , il est rapporté que Démétrius , fils d'Antiochus , écrivit à Siméon frere de Judas Maccabée , qui étoit alors grand-Prêtre,

& Prince des Juifs, & qu'il lui donna permiffion de faire battre de la monnoie à fon coin dans fon pays : *Permitto tibi facere percuffuram proprii numifmatis in regione tua.* Et au Chapitre XIII, verfet 36, il le remercie de lui avoir envoyé la couronne d'or, & la branche de palmier auffi d'or, qui étoit un tribut ordinaire. Le préfent de Siméon gagna fi fort le cœur de Démétrius, qu'il fit la paix avec les Juifs, & les exempta à l'avenir, tant de la couronne d'or qu'on lui donnoit tous les ans, que de tout autre tribut ; c'eft pourquoi Siméon qui étoit grand-Prêtre, Chef & Prince des Juifs, fit fabriquer ces pieces avec fon nom entouré d'une couronne, & de l'autre côté la palme & un vafe, qui étoit alors l'empreinte ordinaire du ficle, & le fymbole de la Prêtrife.

XV. Autre quart de ficle de cuivre, ayant d'un côté un vafe, & pour légende : *La feconde année*; de l'autre côté une feuille de vigne, & pour légende : *De la délivrance de Sion.*

XVI. Autre, ayant d'un côté une gerbe debout, & deux grappes de raifin ; pour légende : *L'année quatrieme.* De l'autre côté une coupe ; pour légende : *De la rédemption de Sion.*

XVII. Autre quart du ficle d'argent, ayant d'un côté une harpe, & pour légende : *Pour la délivrance de Jérufalem.* De l'autre côté une grappe de raifin, & pour légende la premiere & les deux dernieres lettres du nom de *Siméon* ; la deuxieme & la troifieme étant effacées.

Cette piece eft encore de Siméon : le fujet en eft décrit au premier Livre des Maccabées, Chap. XIII, 51, où il eft dit qu'ayant pris la forterefſe qui étoit proche du Temple, il en chaffa l'ennemi, & y entra ayant des branches de palmiers à la main, au fon des harpes, des tymbales, des lyres, &c. La grappe du revers peut repréfenter les grappes pendantes des vignes d'or qui fervoient d'ornement à la porte du Temple ; ou fi l'on veut, celle que Jofué & Caleb apporterent de la terre promife, & qui étoit gravée fur plufieurs monnoies des Juifs. C'eft peut-être pour ce fujet que les Païens qui ignoroient les myfteres & l'hiftoire des Juifs, les accufoient d'adorer Bacchus.

XVIII. Autre quart de ficle d'argent du même Siméon, ayant d'un côté deux colonnes, & pour légende : *Pour la délivrance de Jérufalem.* De l'autre côté la grappe, & autour les trois dernieres lettres du nom de Siméon.

Ces deux colonnes peuvent marquer celles qui furent dreffées fur la montagne de Sion par toute l'affemblée d'Ifrael, où furent gravées fur des tables d'airain les principales obligations que ce peuple avoit, tant à Siméon, qu'à fon pere & à fes freres, en reconnoiffance de quoi ils choi-

ſiſſoient pour Pontife & pour Prince de leur nation, lui & ſes ſucceſſeurs pour toujours. *Conſenſerunt eum eſſe Ducem, & ſummum Sacerdotem in æternum, donec ſurgat Propheta fidelis*, 1. *Macc.* XIV, 41.

XIX. Piece de cuivre, ayant d'un côté un caſque avec les panaches de crin de cheval à l'antique, & pour légende: ΕΘΝΑΡ. 8. De l'autre côté une grappe de raiſin attachée à ſon cep avec une feuille, & pour légende: ΗΡΩΔΟΥ. Cette piece eſt d'Hérode Aſcalonite, où d'Hérode ſon fils, ſurnommé Antipas. Il eſt croyable que pour adoucir l'eſprit des Juifs, il ne voulut pas prendre la qualité de Roi, mais ſeulement de Prince de la nation, qui a quelque choſe de plus populaire, qui étoit une qualité plus agréable aux Juifs, & qu'ils avoient déjà donnée à Siméon, comme il a été remarqué ci-deſſus.

XX. Autre piece de cuivre, ayant d'un côté une forme de tente, ou de pavillon, & pour légende: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΡΙΠΠΑ. De l'autre côté trois branches d'arbres ayant leurs feuilles, ou trois épis, avec un L & un ϛ.

Cette piece eſt d'Agrippa, le pavillon a rapport à la Fête des Tabernacles, ſi célebre chez les Juifs: les trois branches avec leurs feuilles qui ſont au revers, confirment la choſe. Je crois néanmoins que ce ſont trois épis, pour marquer la Fête de Pâque, où l'on offroit au Seigneur des épis, & les prémices des fruits de la terre.

XXI. Autre, ayant un caſque avec ſes panaches de crin de cheval à l'antique, avec un A & un Σ. De l'autre côté une forme de trépied, ou un chiffre de lettres au milieu d'un écu. Le caſque pourroit encore la faire donner à Agrippa, les lettres ſignifieroient ΑΓΡΙΠΠΑ ΣΕΒΑΣΤΟΣ. *Agrippa Auguſte.* Mais je crois qu'on pourroit plutôt l'attribuer à Antiochus ΣΩΤΗΡ. Et en ce cas, la marque de l'écu feroit plutôt un trépied que toute autre choſe.

XXII. Piece d'argent que l'on prétend être de celles qui furent données à Judas pour le prix de Notre Seigneur. La tête du ſoleil, ou du coloſſe de Rhodes que l'on voit d'un côté, & la roſe qui eſt de l'autre avec cette légende: ΡΟΔΙΟΝ, fait voir que c'eſt une ancienne monnoie des Rhodiens, qui pouvoit avoir cours chez les Romains. Voyez le Dictionnaire à l'article *Rhodium.* Tome III.

XXIII. XXIV. XXV. Ces Médailles ont été frappées après la priſe de la Judée par les Romains, comme on le peut voir par leur inſcription: JUDÆA CAPTA. JUDÆA DEVICTA.

RÉDUCTION

RÉDUCTION
DES MONNOIES
DES
HÉBREUX ET DES JUIFS,
AU POIDS DE MARC,
ET
DE LEURS MESURES
LONGUES ET CREUSES,
COMPARÉES A CELLES DE PARIS.



PRÉFACE

Sur la Réduction des Monnoies des Hébreux & des Juifs à celles de France.

Lorsque j'ai commencé à travailler sur la Bible, j'ai compris la necessité de fixer l'esprit des Lecteurs sur la valeur & le poids des monnoies, & sur la grandeur & la capacité des mesures des Hébreux ; mais quand il a fallu me déterminer sur le choix d'un sentiment, je me suis trouvé fort embarrassé, à cause de l'extrême variété que j'ai remarquée entre les Auteurs qui ont traité cette matiere. Vouloir les concilier, ç'auroit été entreprendre l'impossible ; vouloir me tracer une route nouvelle, ç'auroit été m'engager dans un travail infini, dont je ne me sentois pas capable. J'ai donc pris le parti de suivre un guide, & de le suivre par-tout, autant qu'il me seroit possible.

M. le Pelletier de Rouen, que j'avois connu, me parut le plus original & le plus exact. Je lui fis demander le précis d'un grand Ouvrage qu'il avoit fait sur les poids, les monnoies & les mesures, tant longues que creuses, des Hébreux ; & quoique son grand Ouvrage n'eût point encore paru, il m'en envoya le précis. Je l'ai fait imprimer à la tête de la Génese, & je l'ai suivi, à quelque petite chose près, dans presque tout mon Commentaire.

Quand il a été question de donner mon nouveau Dictionnaire de la Bible, j'ai évalué les anciennes monnoies des Hébreux par livres, sols & deniers, m'imaginant rendre par-là un grand service à ceux qui, n'étant pas dans l'usage de l'arithmétique, sont bien aises de savoir tout d'un coup la valeur d'une certaine quantité de sicles ou de talents qu'ils rencontrent dans le Texte de l'Ecriture.

Mais ayant appris que la maniere de compter par livres, sols & deniers, a été inventée sous Philippe le Bel, Roi de France ; qu'avant son regne on ne faisoit commerce en France, & par-tout ailleurs, qu'en marcs d'or & d'argent, que les Juifs, les Grecs & les Romains ont trafiqué, donné & reçu au poids, & que les termes de livres, de sols & de deniers étant équivoques par rapport aux changemens qui arrivent souvent à nos especes, ne donnent aucune idée distincte de leur valeur, j'ai trouvé à propos de joindre à ces évaluations des Tables de réduction de leur poids à celle de notre marc, qui, jusqu'à présent, n'a point encore varié.

RÉDUCTION
DES MONNOIES
DES
HÉBREUX ET DES JUIFS
AU POIDS DE MARC.

OR.

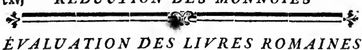
ÉVALUATION DES DRAGMES D'OR
Hébraïques, Greques & Romaines, par le poids de marc, & leur valeur sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.

La dragme Hébraïque, la Greque & la Romaine, sont d'un même poids.

Ce que pesent lesdites dragmes par rapport au poids de marc.					*Valeur desdites dragmes sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*			
Dragmes.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	sols.	den.	tiers de d.
1 pese	0	1	30	26 & vaut	5	13	6	2
2....	1	1	25	17	11	7	1	1
3....	2	1	20	8	17	0	8	0
4....	3	1	14	34	22	14	2	2
5....	4	1	9	25	28	7	9	1
6....	5	1	4	16	34	1	4	0
7....	6	0	35	7	39	14	10	2
8 ou l'once rom.	7	0	29	33	45	8	5	1

ONCES ROMAINES.

Ce que pesent les onces Rom. par rapport au poids de marc.							*Valeur des onces Rom. sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*			
Onces Romaines.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	sols.	den.	tiers de d.
1 pese	0	0	7	1	29	35 & vaut	45	8	5	1
2....	0	1	6	0	23	31	90	16	10	2
3....	0	2	6	0	17	29	136	5	4	0
4....	0	3	5	1	11	27	181	13	9	1
5....	0	4	5	0	5	25	227	2	2	2
6....	0	5	4	0	35	23	272	10	8	0
7....	0	6	3	1	29	21	317	19	1	1
8....	0	7	3	0	23	19	363	7	6	2
9....	1	0	2	1	17	17	408	16	0	0
10....	1	1	2	0	11	15	454	4	5	1
11....	1	2	1	1	5	13	499	12	10	2
12 once ou la l. rom.	[illegible]	3	0	1	35	11	545	1	4	0



ÉVALUATION DES LIVRES ROMAINES

par le poids de marc, & leur valeur sur le pied de 392 livres le marc d'or fin.

Livres Romaines de douze onces, ou de 96 dragmes.

Ce que pesent les livres Romaines par rapport au poids de marc. | *Valeur des livres Rom. sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

O R.

Liv. Rom.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	sols.	den.
1 pese	1	3	0	1	35	11 & vaut	545	1	4
2....	2	6	1	1	34	22	1090	2	8
3....	4	1	2	1	33	33	1635	4	0
4....	5	4	3	1	33	9	2180	5	4
5....	6	7	4	1	32	20	2725	6	8
6....	8	2	5	1	31	31	3270	8	0
7....	9	5	6	1	31	7	3815	9	4
8....	11	0	7	1	30	18	4360	10	8
9....	12	4	1	1	29	29	4905	12	0
10....	13	7	3	1	29	5 ou 1 7me.	5450	13	4
20....	27	6	5	1	22	2	10901	6	8
30....	41	5	7	1	15	3	16352	0	0
40....	55	4	1	1	8	4	21802	13	4
50....	69	4	1	1	1	5	27253	6	8
60....	83	3	3	0	30	6	32704	0	0
70....	97	2	5	0	24	0	38154	13	4
80....	111	1	7	0	17	1	43605	6	8
90....	125	1	1	0	10	2	40956	0	0
100....	139	0	3	0	3	3	54506	13	4
200....	278	0	6	0	6	6	109013	6	8
300....	417	1	1	0	10	2	163520	0	0
400....	556	0	4	0	13	5	218026	13	4
500....	695	1	7	0	17	1	272533	6	8
600....	844	2	2	0	20	4	327040	0	0
700....	973	2	5	0	24	0	381546	13	4
800....	1112	3	0	0	27	3	436053	6	8
900....	1251	3	3	0	30	6	490560	0	0
1000....	1390	3	6	0	34	2	545066	13	4

ÉVALUATION DU SICLE D'OR HÉBRAIQUE.

Le ficle d'or Hébraïque, les dariques, & les darcmonims, ou adarcmonims, font d'un même poids; c'eft pourquoi il fuffit de donner l'évaluation du ficle d'or. Ces efpeces font du poids de deux dragmes, & pefent un gros & demi, vingt-cinq grains, dix-fept trente-cinquieme de grains poids de marc, & valent la fomme de onze livres fept fols, un denier, un tiers de denier, fur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.

Ce que pefent les ficles d'or par rapport au poids de marc. | *Valeur des ficles d'or fur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

O R.

Sicle d'or.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.		livres.	fols.	den.	tiers de d.
1 pefe	0	0	1	1	25	17	& vaut	11	7	1	1
2....	0	0	3	1	14	34		22	14	2	2
3....	0	0	5	1	4	16		34	1	4	0
4....	0	0	7	0	29	33		45	8	5	1
5....	0	1	1	0	19	15		56	15	6	2
6....	0	1	3	0	8	32		68	2	8	0
7....	0	1	4	1	34	14		79	9	9	1
8....	0	1	6	1	23	31		90	16	10	2
9....	0	2	0	1	13	13		102	4	0	0
10....	0	2	2	1	2	30 ou 6	7me.	113	11	1	1
20....	0	4	5	0	5	5	de gr.	227	2	2	2
30....	0	6	7	1	8	4		340	13	4	0
40....	1	1	2	0	11	3		454	4	5	1
50....	1	3	4	1	14	2		567	15	6	2
60....	1	5	7	0	17	1		681	6	8	0
70....	2	0	1	1	20	0		794	17	9	1
80....	2	2	4	0	22	6		908	8	10	2
90....	2	4	6	1	25	5		1022	0	0	0
100....	2	7	1	0	28	4		1135	11	1	1
200....	5	6	2	1	21	1		2271	2	2	2
300....	8	5	4	0	13	5		3406	13	4	0
400....	11	4	5	1	6	2		4542	4	5	1
500....	14	3	6	1	34	6		5670	15	6	2
600....	17	3	0	0	27	3		6813	6	8	0
700....	20	2	1	1	20	0		7948	17	9	1
800....	23	1	3	0	12	4		9084	8	10	2
900....	26	0	4	1	5	1		10220	0	0	0
1000....	28	7	5	1	33	5		11355	11	1	1



ÉVALUATION DU KESITAH.

Le kesitah est une piece de monnoie d'or Hébraïque, qui pese, suivant l'opinion de M. Pelletier, cent quarante-quatre grains poids de marc.

Ce que pesent les kesitahs par rapport au poids de marc.				*Valeur des kesitahs sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*	
			O R.		
Kesitah.	marcs.	onces.	gros.	livres.	sols.
1 pese	0	0	2 & vaut	12	5
2....	0	0	4	24	10
3....	0	0	6	36	15
4....	0	1	0	49	0
5....	0	1	2	61	5
6....	0	1	4	73	10
7....	0	1	6	85	15
8....	0	2	0	98	0
9....	0	2	2	110	5
10....	0	2	4	122	10
20....	0	5	0	245	0
30....	0	7	4	367	10
40....	1	2	0	490	0
50....	1	4	4	612	10
60....	1	7	0	735	0
70....	2	1	4	857	10
80....	2	4	0	980	0
90....	2	6	4	1102	10
100....	3	1	0	1225	0
200....	6	2	0	2450	0
300....	9	3	0	3675	0
400....	12	4	0	4900	0
500....	15	5	0	6125	0
600....	18	6	0	7350	0
700....	21	7	0	8575	0
800....	25	0	0	9800	0
900....	28	1	0	11025	0
1000....	31	2	0	12250	0

ÉVALUATION DE LA MINE D'OR HÉBRAIQUE par le poids de marc.

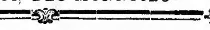
La mine d'or Hébraïque eſt un compoſé de ſoixante ſicles d'or, qui peſent un marc, cinq onces, ſept gros, dix-ſept grains, un ſeptieme de grain, & valent 681 livres ſix ſols huit deniers, ſur le pied de 392 livres le marc d'or fin.

Ce que peſent les mines d'or Hébraïques par rapport au poids de marc. | *Valeur des mines d'or Hébr. ſur le pied de 392 l. le marc d'or fin.*

O R.

Mines d'or Hébraïq.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.	livres.	ſols.	den.
1 peſe	1	5	7	0	17	1 & vaut	681	6	8
2....	3	3	6	0	34	2	1362	13	4
3....	5	1	5	1	15	3	2044	0	0
4....	6	7	4	1	32	4	2725	6	8
5....	8	5	4	0	13	5	3406	13	4
6....	10	3	3	0	30	6	4088	0	0
7....	12	1	2	1	12	0	4769	6	8
8....	13	7	1	1	29	1	5450	13	4
9....	15	5	1	0	10	2	6132	0	0
10....	17	3	0	0	27	3	6813	6	8
20....	34	6	0	1	18	6	13626	13	4
30....	52	1	1	0	10	2	20440	0	0
40....	69	4	1	1	1	5	27253	6	8
50....	86	7	1	1	29	1	34066	13	4
60....	104	2	2	0	20	4	40880	0	0
70....	121	5	2	1	12	0	47693	6	8
80....	139	0	3	0	3	3	54506	13	4
90....	156	3	3	0	30	6	61320	0	0
100....	173	6	3	1	22	2	68133	6	8
200....	347	4	7	1	8	4	136266	13	4
300....	521	3	3	0	30	6	204400	0	0
400....	695	1	7	0	17	1	272533	6	8
500....	869	0	3	0	3	3	340666	13	4
600....	1042	6	6	1	25	5	408800	0	0
700....	1216	5	2	1	12	0	476933	6	8
800....	1390	3	6	0	34	2	545066	13	4
900....	1564	2	2	0	20	4	613200	0	0
1000....	1738	0	6	0	6	6	681333	6	8





ÉVALUATION DU TALENT D'OR HÉBRAIQUE
par le poids de marc.

Le talent d'or Hébraïque eſt un compoſé de cent mines d'or ; ou de ſix mille ſicles d'or , qui peſent cent ſoixante & treize marcs , ſix onces , trois gros & demi , vingt-deux grains , deux ſeptieme de grain , & valent , ſur le pied de 392 livres le marc d'or fin , la ſomme de 68133 livres ſix ſols huit deniers.

Ce que peſent les talents d'or Hébraïques par rapport au poids de marc. | *Valeur des talents d'or Hébr. ſur le pied de 392 l. le marc d'or fin.*

O R.

Talents d'or Hébraïq.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	d.
1 peſe	173	6	3	1	22	2	& vaut	68133	6	8
2....	347	4	7	1	8	4		136266	13	4
3....	521	3	3	0	30	6		204400	0	0
4....	695	1	7	0	17	1		272533	6	8
5....	869	0	3	0	3	3		340666	13	4
6....	1042	6	6	1	25	5		408800	0	0
7....	1216	5	2	1	12	0		476933	6	8
8....	1390	3	6	0	34	2		545066	13	4
9....	1564	2	2	0	20	4		613200	0	0
10....	1738	0	6	0	6	6		681333	6	8
20....	3476	1	4	0	13	5		1362666	13	4
30....	5214	2	2	0	20	4		2044000	0	0
40....	6952	3	0	0	27	3		2725333	6	8
50....	8690	3	6	0	34	2		3406666	13	4
60....	10428	4	4	1	5	1		4088000	0	0
70....	12166	5	2	1	12	0		4769333	6	8
80....	13904	6	0	1	18	6		5450666	13	4
90....	15642	6	6	1	25	5		6132000	0	0
100....	17380	7	4	1	32	4		6813333	6	8
200....	34761	7	1	1	29	1		13626666	13	4
300....	52142	6	6	1	25	5		20440000	0	0
400....	69523	6	3	1	22	2		27253333	6	8
500....	86904	6	0	1	18	6		34066666	13	4
600....	104285	5	5	1	15	3		40880000	0	0
700....	121666	5	2	1	12	0		47693333	6	8
800....	139047	4	7	1	8	4		54506666	13	4
900....	156428	4	4	1	5			61320000	0	0
1000....	173809	4	1	1	1	5		68133333	6	8

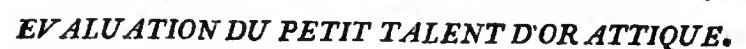
ÉVALUATION DE LA MINE D'OR ATTIQUE.

La mine d'or Attique eſt un compoſé de cent dragmes, qui peſent un marc, trois onces, quatre gros & demi, quatorze grains, dix trente-cinquiemes de grain.

Ce que peſent les mines d'or Attiques par rapport au poids de marc.	*Valeur des mines d'or Att. ſur le pied de 392 l. le marc d'or fin.*

O R.

Mines d'or Attiq.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	1	3	4	1	14	10 & vaut	567	15	6	2
2....	2	7	1	0	28	20	1135	11	1	1
3....	4	2	6	0	6	30	1703	6	8	0
4....	5	6	2	1	21	5	2271	2	2	2
5....	7	1	7	0	35	15	2838	17	9	1
6....	8	5	4	0	13	25	3406	13	4	0
7....	10	1	0	1	28	0	3974	8	10	2
8....	11	4	5	1	6	10	4542	4	5	1
9....	13	0	2	0	20	20	5110	0	0	0
10....	14	3	6	1	34	30	5677	15	6	2
20....	28	7	5	1	33	25	11355	11	1	1
30....	43	3	4	1	32	20	17033	6	8	0
40....	57	7	3	1	31	15	22711	2	2	2
50....	72	3	2	1	30	10	28388	17	9	1
60....	86	7	1	1	29	5	34066	13	4	0
70....	101	3	0	1	28	0	39744	8	10	2
80....	115	6	7	1	26	30	45422	4	5	1
90....	130	2	6	1	25	25	51100	0	0	0
100....	144	6	5	1	24	20	56777	15	6	2
200....	289	5	3	1	13	5	113555	11	1	1
300....	434	4	1	1	1	25	170333	6	8	0
400....	579	2	7	0	26	10	227111	2	2	2
500....	724	1	5	0	14	30	283888	17	9	1
600....	869	0	3	0	3	15	340666	13	4	0
700....	1013	7	0	1	28	0	397444	8	10	2
800....	1158	5	6	1	16	20	454222	4	5	1
900....	1303	4	4	1	5	5	511000	0	0	0
1000....	1448	3	2	0	29	25	567777	15	6	2



EVALUATION DU PETIT TALENT D'OR ATTIQUE.

Le petit talent d'or Attique eſt un compoſé de ſoixante mines d'or Attiques, ou de ſix mille dragmes, qui peſent quatre-vingts-ſix marcs, ſept onces, un gros & demi, vingt-neuf grains, un ſeptieme de grain.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc.	*Valeur deſdits talents ſur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

O R.

Petits talents Attiques.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	d.
1 peſe	86	7	1	1	29	1	& vaut	34066	13	4
2....	173	6	3	1	22	2		68133	6	8
3....	260	5	5	1	15	3		102200	0	0
4....	347	4	7	1	8	4		136266	13	4
5....	434	4	1	1	1	5		170333	6	8
6....	521	3	3	0	30	6		204400	0	0
7....	608	2	5	0	24	0		238466	13	4
8....	695	1	7	0	17	1		272533	6	8
9....	782	1	1	0	10	2		306600	0	0
10....	869	0	3	0	3	3		340666	13	4
20....	1738	0	6	0	6	6		681333	6	8
30....	2607	1	1	0	10	2		1022000	0	0
40....	3476	1	4	0	13	5		1362666	13	4
50....	4345	1	7	0	17	1		1703333	6	8
60....	5214	2	2	0	20	4		2044000	0	0
70....	6083	2	5	0	24	0		2384666	13	4
80....	6952	3	0	0	27	3		2725333	6	8
90....	7821	3	3	0	30	6		3066000	0	0
100....	8690	3	6	0	34	2		3406666	13	4
200....	17380	7	4	1	32	4		6813333	6	8
300....	26071	3	3	0	30	6		10220000	0	0
400....	34761	7	1	1	29	1		13626666	13	4
500....	43452	3	0	0	27	3		17033333	6	8
600....	52142	6	6	1	25	5		20440000	0	0
700....	60833	2	5	0	24	0		23846666	13	4
800....	69523	6	3	1	22	2		27253333	6	8
900....	78214	2	2	0	20	4		30660000	0	0
1000....	86904	6	0	1	18	6		34066666	13	4

ÉVALUATION DU GRAND TALENT D'OR ATTIQUE.

Le grand talent d'or Attique eſt un compoſé de quatre-vingts mines Attiques, qui peſent cent quinze marcs, ſix onces, ſept gros & demi, vingt-ſix grains, ſix ſeptiemes de grain. Comme les talents d'Egypte & d'Eubée ſont de même poids, on ne fera qu'une ſeule évaluation pour ces trois ſortes de talents.

Ce que peſent leſdits talents d'or Attiques par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits talents d'or Att. ſur le pied de 392 l. le marc d'or fin.*

O R.

Grands talents Attiques.	marcs.	onces	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	115	6	7	1	26	6 & vaut	45422	4	5	1
2....	231	5	7	1	17	5	90844	8	10	2
3....	347	4	7	1	8	4	136266	13	4	0
4....	463	3	7	0	35	3	181688	17	9	1
5....	579	2	7	0	26	2	227111	2	2	2
6....	695	1	7	0	17	1	272533	6	8	0
7....	811	0	7	0	8	0	317955	11	1	1
8....	926	7	6	1	34	6	363377	15	6	2
9....	1042	6	6	1	25	5	408800	0	0	0
10....	1158	5	6	1	16	4	454222	4	5	1
20....	2317	3	5	0	33	1	908444	8	10	2
30....	3476	1	4	0	13	5	1362666	13	4	0
40....	4634	7	2	1	30	2	1816888	17	9	1
50....	5793	5	1	1	10	6	2271111	2	2	2
60....	6952	3	0	0	27	3	2725333	6	8	0
70....	8111	0	7	0	8	0	3179555	11	1	1
80....	9269	6	5	1	24	4	3633777	15	6	2
90....	10428	4	4	1	5	1	4088000	0	0	0
100....	11587	7	3	0	21	5	4542222	4	5	1
200....	23174	4	6	1	7	3	9084444	8	10	2
300....	34761	7	1	1	29	1	13626666	13	4	0
400....	46349	1	5	0	14	6	18168888	17	9	1
500....	57936	4	0	1	0	4	22711111	2	2	2
600....	69523	6	3	1	22	2	27253333	6	8	0
700....	81111	0	7	0	8	0	31795555	11	1	1
800....	92698	3	2	0	29	5	36337777	15	6	2
900....	104285	5	5	1	15	3	40880000	0	0	0
1000....	115873	0	1	0	1	1	45422222	4	5	1

ÉVALUATION DU TALENT D'OR DE SYRIE.

Le talent d'or de Syrie eſt un compoſé de quinze cents dragmes, qui peſent vingt-un marcs, cinq onces, ſix gros, trente-quatre grains, deux ſeptiemes de grain.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits talents ſur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

O R.

Talents de Syrie.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	den.
1 peſe	21	5	6	0	34	2	& vaut	8516	13	4
2....	43	3	4	1	32	4		17033	6	8
3....	65	1	3	0	30	6		25550	0	0
4....	86	7	1	1	29	1		34066	13	4
5....	108	5	0	0	27	3		42583	6	8
6....	130	2	6	1	25	5		51100	0	0
7....	152	0	5	0	24	0		59616	13	4
8....	173	6	3	1	22	2		68133	6	8
9....	195	4	2	0	20	4		76650	0	0
10....	217	2	0	1	18	6		85166	13	4
20....	434	4	1	1	1	5		170333	6	8
30....	651	6	2	0	20	4		255500	0	0
40....	869	0	3	0	3	3		340666	13	4
50....	1086	2	3	1	22	2		425833	6	8
60....	1303	4	4	1	5	1		511000	0	0
70....	1520	6	5	0	24	0		596166	13	4
80....	1738	0	6	0	6	6		681333	6	8
90....	1955	2	6	1	25	5		766500	0	0
100....	2172	4	7	1	8	4		851666	13	4
200....	4345	1	7	0	17	1		1703333	6	8
300....	6517	6	6	1	25	5		2555000	0	0
400....	8690	3	6	0	34	2		3406666	13	4
500....	10863	0	6	0	6	6		4258333	6	8
600....	13035	5	5	1	15	3		5110000	0	0
700....	15208	2	5	0	24	0		5961666	13	4
800....	17380	7	4	1	32	4		6813333	6	8
900....	19553	4	4	1	5	1		7665000	0	0
1000....	21726	1	4	0	13	5		8516666	13	4



ÉVALUATION DU TALENT D'OR BABYLONIEN.

Le talent d'or Babylonien eſt un compoſé de ſept mille dragmes, qui peſent cent un marcs, trois onces, demi-gros, vingt-huit grains.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc.	*Valeur deſdits talents ſur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

O R.

Talents Babyl.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	101	3	0	1	28 & vaut	39744	8	10	2
2....	202	6	1	1	20	79488	17	9	1
3....	304	1	2	1	12	119233	6	8	0
4....	405	4	3	1	4	158977	15	6	2
5....	506	7	4	0	32	198722	4	5	1
6....	608	2	5	0	24	238466	13	4	0
7....	709	5	6	0	16	278211	2	2	2
8....	811	0	7	0	8	317955	11	1	1
9....	912	4	0	0	0	357700	0	0	0
10....	1013	7	0	1	28	387444	8	10	2
20....	2027	6	1	1	20	794888	17	9	1
30....	3041	5	2	1	12	1192333	6	8	0
40....	4055	4	3	1	4	1589777	15	6	2
50....	5099	3	4	0	32	1987222	4	5	1
60....	6083	2	5	0	24	2384666	13	4	0
70....	7097	1	6	0	16	2782111	2	2	2
80....	8111	0	7	0	8	3179555	11	1	1
90....	9125	0	0	0	0	3577000	0	0	0
100....	10138	7	0	1	28	3874444	8	10	2
200....	20277	6	1	1	20	7948888	17	9	1
300....	30416	5	2	1	12	11923333	6	8	0
400....	40555	4	3	1	4	15897777	15	6	2
500....	50694	3	4	0	32	19872222	4	5	1
600....	60833	2	5	0	24	22846666	13	4	0
700....	70972	1	6	0	16	27821111	2	2	2
800....	81111	0	7	0	8	31795555	11	1	1
900....	91250	0	0	0	0	35770000	0	0	0
1000....	101388	7	0	1	28	38744444	8	10	2



ÉVALUATION DU TALENT D'OR D'ÉGINE.

Le talent d'or d'Égine eſt un compoſé de dix mille dragmes, qui peſent cent quarante-quatre marcs, ſix onces, cinq gros & demi, vingt-quatre grains, quatre ſeptiemes de grain.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits talents ſur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

O R.

Talents d'Egine.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	144	6	5	1	24	4	& vaut	56777	15	6	2
2....	289	5	3	1	13	1		113555	11	1	1
3....	434	4	1	1	1	5		170333	6	8	0
4....	579	2	7	0	26	2		227111	2	2	2
5....	724	1	5	0	14	6		283888	17	9	1
6....	869	0	3	0	3	3		340666	13	4	0
7....	1013	7	0	1	28	0		397444	8	10	2
8....	1158	5	6	1	16	4		455222	4	5	1
9....	1303	4	4	1	5	1		511000	0	0	0
10....	1448	3	2	0	29	5		567777	15	6	2
20....	2896	6	4	1	23	3		1135555	11	1	1
30....	4345	1	7	0	17	1		1703333	6	8	0
40....	5793	5	1	1	10	6		2271111	2	2	2
50....	7242	0	4	0	4	4		2838888	17	9	1
60....	8690	3	6	0	34	2		3406666	13	4	0
70....	10138	7	0	1	28	0		3974444	8	10	2
80....	11587	2	3	0	21	5		4542222	4	5	1
90....	13035	5	5	1	15	3		5110000	0	0	0
100....	14484	1	0	0	9	1		5677777	15	6	2
200....	28968	2	0	0	18	2		11355555	11	1	1
300....	43452	3	0	0	27	3		17033333	6	8	0
400....	57936	4	0	1	0	4		22711111	2	2	2
500....	72420	5	0	1	9	5		28388888	17	9	1
600....	86904	6	0	1	18	6		34066666	13	4	0
700....	101388	7	0	1	28	0		39744444	8	10	2
800....	115873	0	1	0	1	1		45422222	4	5	1
900....	130357	1	1	0	10	2		51100000	0	0	0
1000....	144841	2	1	0	19	3		56777777	15	6	2



ARGENT.

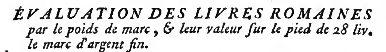
ÉVALUATION DES DRAGMES D'ARGENT Hébraïques, Greques & Romaines par notre poids de marc, & leur valeur sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.

Nous avons déjà dit que la dragme Hébraïque, la Greque & la Romaine, font d'un même poids.

Ce que pesent lesdites dragmes par rapport au poids de marc.					*Valeur desdites dragmes sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*			
Dragmes Héb.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	liv.	sols.	den.	tiers de d.
1 pese	0	1	30	26 & vaut	0	8	1	1
2....	1	1	25	17	0	16	2	2
3....	2	1	20	8	1	4	4	0
4....	3	1	14	34	1	12	5	1
5....	4	1	9	25	2	0	6	2
6....	5	1	4	16	2	8	8	0
7....	6	0	35	7	2	16	9	1
8 ou l'once rom.	7	0	29	33	3	4	10	2

ONCES ROMAINES.

Ce que pesent les onces Romaines par rapport au poids de marc.							*Valeur des onces Rom. sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*			
Onces Romaines.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	sols.	den.	tiers de d.
1 pese	0	0	7	0	29	33 & vaut	3	4	10	2
2....	0	1	6	1	23	31	6	9	9	1
3....	0	2	6	0	17	29	9	14	8	0
4....	0	3	5	1	11	27	12	19	6	2
5....	0	4	5	0	5	25	16	4	5	1
6....	0	5	4	0	35	23	19	9	4	0
7....	0	6	3	1	29	21	22	14	2	2
8....	0	7	3	0	23	19	25	19	1	1
9....	1	0	2	1	17	17	29	4	0	0
10....	1	1	2	0	11	15	32	8	10	2
11....	1	2	1	1	5	13	35	13	9	1
12 once ou la l. rom.	1	3	0	1	35	11	38	18	8	0



ÉVALUATION DES LIVRES ROMAINES par le poids de marc, & leur valeur sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.

Livres Romaines de douze onces, ou de 96 dragmes.

Ce que pesent les livres Romaines par rapport au poids de marc. | *Valeur des livres Rom. sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Liv. Rom.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	sols.	den.
1 pese	1	3	0	1	35	11 & vaut	38	18	8
2....	2	6	1	1	34	22	77	17	4
3....	4	1	2	1	33	33	116	16	0
4....	5	4	3	1	33	9	155	14	8
5....	6	7	4	1	32	20	194	13	4
6....	8	2	5	1	31	31	233	12	0
7....	9	5	6	1	31	7	272	10	8
8....	11	0	7	1	30	18	311	9	4
9....	12	4	0	1	29	29	350	8	0
10....	13	7	1	1	29	5 ou 1 7me.	389	6	8
20....	27	6	3	1	22	2 de gr.	778	13	4
30....	41	5	5	1	15	3	1168	0	0
40....	55	4	7	1	8	4	1557	6	8
50....	69	4	1	1	1	5	1946	13	4
60....	83	3	3	0	30	6	2336	0	0
70....	97	2	5	0	24	0	2725	6	8
80....	111	1	7	0	17	1	3114	13	4
90....	125	1	1	0	10	2	3504	0	0
100....	139	0	3	0	3	3	3893	6	8
200....	278	0	6	0	6	6	7786	13	4
300....	417	1	1	0	10	2	11680	0	0
400....	556	1	4	0	13	5	15573	6	8
500....	695	1	7	0	17	1	19466	13	4
600....	834	2	2	0	20	4	23360	0	0
700....	973	2	5	0	24	0	27253	6	8
800....	1112	3	0	0	27	3	31146	13	4
900....	1251	3	3	0	30	6	35040	0	0
1000....	1390	3	6	0	34	2	38933	6	8

ÉVALUATION DU SICLE D'ARGENT HÉBRAIQUE.

Le ficle d'argent Hébraïque pefe quatre dragmes Romaines, qui font deux cents foixante-fix grains, trente-quatre trente-cinquiemes de grains poids de marc, & vaut, fur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin, la fomme de trente-deux fols, cinq deniers, un tiers de denier.

Ce que pefent lefdits ficles d'argent par rapport au poids de marc. | *Valeur defdits ficles d'argent fur le pied de 28 l. le marc d'arg. fin.*

ARGENT.

Sicles Héb.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	fols.	den.	tiers de d.
1 pefe	0.	0	3	1	14	34 & vaut	1	12	5	1
2....	0	0	7	0	29	33	3	4	10	2
3....	0	1	3	0	8	32	4	17	4	0
4....	0	1	6	1	23	31	6	9	9	1
5....	0	2	2	1	2	30	8	2	2	2
6....	0	2	6	0	17	29	9	14	8	0
7....	0	3	1	1	32	28	11	7	1	1
8....	0	3	5	1	11	27	12	19	6	2
9....	0	4	1	0	26	26	14	12	0	0
10....	0	4	5	0	5	25 ou 5 7me.	16	4	5	1
20....	1	1	2	0	11	3 de gr.	32	8	10	2
30....	1	5	7	0	17	1	48	13	4	0
40....	2	2	4	0	22	6	64	17	9	1
50....	2	7	1	0	28	4	81	2	2	2
60....	3	3	6	0	34	2	97	6	8	0
70....	4	0	3	1	4	0	113	11	1	1
80....	4	5	0	1	9	5	129	15	6	2
90....	5	1	5	1	15	[illegible]	146	0	0	0
100....	5	6	2	1	21	1	162	4	5	1
200....	11	4	5	1	6	2	324	8	10	2
300....	17	3	0	0	27	3	486	13	4	0
400....	23	1	3	0	12	4	648	17	9	1
500....	28	7	5	1	33	5	811	2	2	2
600....	34	6	0	1	18	6	973	6	8	0
700....	40	4	3	1	4	0	1135	11	1	1
800....	46	2	6	0	25	1	1297	15	6	2
900....	52	1	1	0.	10	2	1460	0	0	0
1000....	57	7	3	1	31	3	1622	4	5	1

ÉVALUATION DU DEMI-SICLE D'ARGENT
Hébraïque ou beka.

Le demi-ficle d'argent Hébraïque ou beka, pefe un gros & demi, vingt-cinq grains, dix-fept trente-cinquiemes de grains, & vaut feize fols, deux deniers, deux tiers de denier, fur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pefent lefdits beka par rapport au poids de marc. | *Valeur defdits beka fur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Beka.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	fols.	den.	tiers de d.
1 pefe	0	0	1	1	25	17 & vaut	0	16	2	2
2....	0	0	3	1	14	34	1	12	5	1
3....	0	0	5	1	4	16	2	8	8	0
4....	0	0	7	0	29	33	3	4	10	2
5....	0	1	1	0	19	15	4	1	1	1
6....	0	1	3	0	8	32	4	17	4	0
7....	0	1	4	1	34	14	5	13	6	2
8....	0	1	6	1	23	31	6	9	5	1
9....	0	2	0	1	13	13	7	6	0	0
10....	0	2	2	1	2	30	8	2	2	2
20....	0	4	5	0	5	25	16	4	5	1
30....	0	6	7	1	8	20	24	6	8	0
40....	1	1	2	0	11	15	32	8	10	[illegible]
50....	1	3	4	1	14	10	40	11	1	1
60....	1	5	7	0	17	5	48	13	4	0
70....	2	0	1	1	20	0	56	15	6	2
80....	2	2	4	0	22	30	64	17	9	1
90....	2	4	6	1	25	25	73	0	0	0
100....	2	7	1	0	28	20	81	2	2	2
200....	5	6	2	1	21	5	162	4	5	1
300....	8	5	4	0	13	25	243	6	8	0
400....	11	4	5	1	6	10	324	8	10	2
500....	14	3	6	1	34	30	405	11	1	1
600....	17	3	0	0	27	15	486	13	4	0
700....	20	2	1	1	20	0	567	15	6	2
800....	23	1	3	0	12	20	648	17	9	1
900....	26	0	4	1	5	5	730	0	0	[illegible]
1000....	28	7	5	1	33	25	81[illegible]	2	2	2



ÉVALUATION DU TIERS DU SICLE D'ARGENT Hébraïque.

Le tiers de ficle d'argent Hébraïque pefe un gros, feize grains, cent quatre cent cinquiemes de grain, & vaut dix fols, neuf deniers, fept neuviemes de denier, fur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pefent lefdits tiers de ficle par rapport au poids de marc.	*Valeur defdits tiers de ficle fur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

Argent.

Tiers de ficle.	marcs.	onces.	gros.	demi gros.	grains.	cent cinquieme.		livres.	fols.	den.	neuv. de d.
1 pefe	0	0	1	0	16	104	& vaut	0	10	9	7
2....	0	0	2	0	33	103		1	1	7	5
3....	0	0	3	1	14	102		1	12	5	3
4....	0	0	4	1	31	101		2	3	3	1
5....	0	0	6	0	12	100		2	14	0	8
6....	0	0	7	0	29	99		3	4	10	6
7....	0	1	0	1	10	98		3	15	8	4
8....	0	1	1	1	27	97		4	6	6	2
9....	0	1	3	0	8	96		4	17	4	0
10....	0	1	4	0	25	95		5	8	1	7
20....	0	3	0	1	15	85		10	16	3	5
30....	0	4	5	0	5	75		16	4	5	3
40....	0	6	1	0	31	65		21	12	7	1
50....	0	7	5	1	21	55		27	0	8	8
60....	1	1	2	0	11	45		32	8	10	6
70....	1	2	6	1	1	35		37	17	0	4
80....	1	4	2	1	27	25		43	5	2	2
90....	1	5	7	0	17	15		48	13	4	0
100....	1	7	3	1	7	5		54	1	5	7
200....	3	6	7	0	14	10		108	2	11	5
300....	5	6	2	1	21	15		162	4	5	3
400....	7	5	6	0	28	20		216	5	11	1
500....	9	5	1	1	35	25		270	7	4	8
600....	11	4	5	1	6	30		324	8	10	6
700....	13	4	1	0	13	35		378	10	4	4
800....	15	3	4	1	20	40		432	11	10	2
900....	17	3	0	0	27	45		486	13	4	0
1000....	19	2	3	1	34	50		540	14	9	7

ÉVALUATION DU GHERAH OU OBOLE Hébraïque.

Le gherah ou obole Hébraïque pese la vingtieme partie du ficle d'argent Hébraïque, c'eſt-à-dire, treize grains, ſoixante & un cent ſoixante & quinzieme de grain, & vaut un ſol, ſept deniers, ſept quinzieme de denier, ſur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que peſent leſdits gherahs par rapport au poids de marc.	*Valeur deſdits gherahs ſur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Gherahs Hébraïq.	marcs.	onc.	gr.	demi-gros.	gr.	cent ſoixante-	quinzieme.	liv.	ſols.	den.	quinz. de d.	
1 peſe	0	0	0	0	13	61	& vaut	0	1	7	7	
2....	0	0	0	0	26	122		0	3	2	14	
3....	0	0	0	1	4	8		0	4	10	6	
4....	0	0	0	1	17	69		0	6	5	13	
5....	0	0	0	1	30	130		0	8	1	5	
6....	0	0	1	0	8	16		0	9	8	12	
7....	0	0	1	0	21	77		0	11	4	4	
8....	0	0	1	0	34	138		0	12	11	11	tiers
9....	0	0	1	1	12	24		0	14	7	3	de d.
10....	0	0	1	1	25	85 ou 17 35me.		0	16	2	10	ou 2
20....	0	0	3	1	14		34	1	12	5		1
30....	0	0	5	1	4		16	2	8	8		0
40....	0	0	7	0	29		33	3	4	10		2
50....	0	1	1	0	19		15	4	1	1		1
60....	0	1	3	0	8		32	4	17	4		0
70....	0	1	4	1	34		14	5	13	6		2
80....	0	1	6	1	23		31	6	9	9		1
90....	0	2	0	1	13		13	7	6	0		0
100....	0	2	2	1	2		30 ou 6 7me.	8	2	2		2
200....	0	4	5	0	5		5	16	4	5		1
300....	0	6	7	1	8		4	24	6	8		0
400....	1	1	2	0	11		3	32	8	10		2
500....	1	3	4	1	14		2	40	11	1		1
600....	1	5	7	0	17		1	48	13	4		0
700....	2	0	1	1	20		0	56	15	6		2
800....	2	2	4	0	22		6	64	17	9		1
900....	2	4	6	1	25		5	73	0	0		0
1000....	2	7	1	0	28		4	81	2	2		2

ÉVALUATION DE LA MINE D'ARGENT Hébraïque.

La mine d'argent Hébraïque eſt un compoſé de ſoixante ſicles d'argent, qui peſent trois marcs, trois onces, ſix gros, trente-quatre grains, deux ſeptiemes de grain, & valent 97 livres ſix ſols huit deniers, ſur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que peſent leſdites mines par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdites mines ſur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Mines Hébr.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	den.
1 peſe	3	3	6	0	34	2	& vaut	97	6	8
2....	6	7	4	1	32	4		194	13	4
3....	10	3	3	0	30	6		292	0	0
4....	13	7	1	1	29	1		389	6	8
5....	17	3	0	0	27	3		486	13	4
6....	20	6	6	1	25	5		584	0	0
7....	24	2	5	0	24	0		681	6	8
8....	27	6	3	1	22	2		778	13	4
9....	31	2	2	0	20	4		876	0	0
10....	34	6	0	1	18	6		973	6	8
20....	69	4	1	1	1	5		1946	13	4
30....	104	2	2	0	20	4		2920	0	0
40....	139	0	3	0	3	3		3893	6	8
50....	173	6	3	1	22	2		4866	13	4
60....	208	4	4	1	5	1		5840	0	0
70....	243	2	5	0	24	0		6813	6	8
80....	278	0	6	0	6	6		7786	13	4
90....	312	6	6	1	25	5		8760	0	0
100....	347	4	7	1	8	4		9733	6	8
200....	695	1	7	0	17	1		19466	13	4
300....	1042	6	6	1	25	5		29200	0	0
400....	1390	3	6	0	34	2		38933	6	8
500....	1738	0	6	0	6	6		48666	13	4
600....	2085	5	5	1	15	3		58400	0	0
700....	2433	2	5	0	24	0		68133	6	8
800....	2780	7	4	1	32	4		77866	13	4
900....	3128	4	4	1	5	1		87600	0	0
1000....	3476	1	4	0	13	5		97333	6	8

ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT Hébraïque.

Le talent d'argent Hébraïque eſt un compoſé de cinquante mines d'argent Hébraïques, ou de trois mille ſicles, qui peſent cent ſoixante & treize marcs, ſix onces, trois gros & demi, vingt-deux grains, deux ſeptiemes de grain, & valent, ſur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin, quatre mille huit cents ſoixante-ſix livres treize ſols quatre deniers.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits talents ſur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Talents Héb.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	d.
1 peſe	173	6	3	1	22	2	& vaut	4866	13	4
2....	347	4	7	1	8	4		9733	6	8
3....	521	3	3	0	30	6		14600	0	0
4....	695	1	7	0	17	1		19466	13	4
5....	869	0	3	0	3	3		24333	6	8
6....	1042	6	6	1	25	5		29200	0	0
7....	1216	5	2	1	12	0		34066	13	4
8....	1390	3	6	0	34	2		38933	6	8
9....	1564	2	2	0	20	4		43800	0	0
10....	1738	0	6	0	6	6		48666	13	4
20....	3476	1	4	0	13	5		97333	6	8
30....	5214	2	2	0	20	4		146000	0	0
40....	6952	3	0	0	27	3		194666	13	4
50....	8690	3	6	0	34	2		243333	6	8
60....	10428	4	4	1	5	1		292000	0	0
70....	12166	5	2	1	12	0		3[illegible]666	13	4
80....	13904	6	0	1	18	6		389333	6	8
90....	15642	6	6	1	25	5		438000	0	0
100....	17380	7	4	1	32	4		486666	13	4
200....	34761	7	1	1	29	1		973333	6	8
300....	52142	6	6	1	25	5		1460000	0	0
400....	69523	6	3	1	22	2		1946666	13	4
500....	86904	6	0	1	18	6		2433333	6	8
600....	104285	5	5	1	15	3		2920009	0	0
700....	121666	5	2	[illegible]	12	0		3406666	13	4
800....	139047	4	7	1	8	4		3893333	6	8
900....	156428	4	4	1	5	1		4380000	0	0
1000....	173809	4	1	1	1	5		4866666	13	4

EVALUATION DES MINES D'ARGENT ATTIQUES.

La mine d'argent Attique eſt un compoſé de cent dragmes, qui peſent un marc, trois onces, quatre gros & demi, quatorze grains, deux ſeptiemes de grains.

Ce que peſent leſdites mines par rapport au poids de marc							*Valeur deſdites mines ſur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*			
					ARGENT.					
Mines Att.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	1	3	4	1	14	2 & vaut	40	11	1	1
2....	2	7	1	0	28	4	81	2	2	2
3....	4	2	6	0	6	6	121	13	4	0
4....	5	6	2	1	21	1	162	4	5	1
5....	7	1	7	0	35	3	202	15	6	2
6....	8	5	4	0	13	5	243	6	8	0
7....	10	1	0	1	28	0	283	17	9	1
8....	11	4	5	1	6	2	324	8	10	2
9....	13	0	2	0	20	4	365	0	0	0
10....	14	3	6	1	34	6	405	11	1	1
20....	28	7	5	1	33	5	811	2	2	2
30....	43	3	4	1	32	4	1216	13	4	0
40....	57	7	3	1	31	3	1622	4	5	1
50....	72	3	2	1	30	2	2027	15	6	2
60....	86	7	1	1	29	1	2433	6	8	0
70....	101	3	0	1	28	0	2838	17	9	1
80....	115	6	7	1	26	6	3244	8	10	2
90....	130	2	6	1	25	5	3650	0	0	0
100....	144	6	5	1	24	4	4055	11	1	1
200....	289	5	3	1	13	1	8111	2	2	2
300....	434	4	1	1	1	5	12166	13	4	0
400....	579	2	7	0	26	2	16222	4	5	1
500....	724	1	5	0	14	6	20277	15	6	2
600....	869	0	3	0	3	3	24333	6	8	0
700....	1013	7	0	1	28	0	28388	17	9	1
800....	1158	5	6	1	16	4	32444	8	10	2
900....	1303	4	4	1	5	1	36500	0	0	0
1000....	1448	3	2	0	29	5	40555	11	1	1



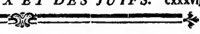
ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT *d'Athenes, ou Attique.*

Le talent d'argent d'Athenes, ou Attique, autrement dit le petit talent Attique, est un composé de soixante mines Attiques, ou de six mille dragmes, qui pesent quatre-vingts-six marcs, sept onces, un gros & demi, vingt-neuf grains, un septieme de grain.

Ce que pesent lesdits talents par rapport au poids de marc. | *Valeur desdits talents sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Talents Att.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	septieme.		livres.	sols.	den.
1 pese	86	7	1	1	29	1	& vaut	2433	6	8
2....	173	6	3	1	22	2		4866	13	4
3....	260	5	5	1	15	3		7300	0	0
4....	347	4	7	1	8	4		9733	6	8
5....	434	4	1	1	1	5		12166	13	4
6....	521	3	3	0	30	6		14600	0	0
7....	608	2	5	0	24	0		17033	6	8
8....	695	1	7	0	17	1		19466	13	4
9....	782	1	1	0	10	2		21900	0	0
10....	869	0	3	0	3	3		24333	6	8
20....	1738	0	6	0	6	6		48666	13	4
30....	2607	1	1	0	10	2		73000	0	0
40....	3476	1	4	0	13	5		97333	6	8
50....	4345	1	7	0	17	1		121666	13	4
60....	5214	2	2	0	20	4		146000	0	0
70....	6083	2	5	0	24	0		170333	6	8
80....	6952	3	0	0	27	3		194666	13	4
90....	7821	3	3	0	30	6		219000	0	0
100....	8690	3	6	0	34	2		243333	6	8
200....	17380	7	4	1	32	4		486666	13	4
300....	26071	3	3	0	30	6		730000	0	0
400....	34761	7	1	1	29	1		973333	6	8
500....	43452	3	0	0	27	3		1216666	13	4
600....	52142	6	6	1	25	5		1460000	0	0
700....	60833	2	5	0	24	0		1703333	6	8
800....	69523	6	3	1	32	2		1946666	13	4
900....	78214	2	2	0	20	4		2190000	0	0
1000....	86904	6	0	1	18	6		2433333	6	8



ÉVALUATION DU GRAND TALENT D'ARGENT *Attique, d'Egypte & d'Eubée.*

Le grand talent d'argent Attique eſt un compoſé de quatre-vingts mines Attiques; qui peſent cent quinze marcs, ſix onces, ſept gros & demi, vingt-ſix grains, ſix ſeptiemes de grain. Comme les talents d'Égypte & d'Eubée ſont de même poids, on ne fera qu'une ſeule évaluation pour ces trois ſortes de talents.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc.	*Valeur deſdits talents ſur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Talents d'arg.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	115	6	7	1	26	6 & vaut	3244	8	10	2
2....	231	5	7	1	17	5	6488	17	9	1
3....	347	4	7	1	8	4	9733	6	8	0
4....	463	3	7	0	35	3	12977	15	6	2
5....	579	2	7	0	26	2	16222	4	5	1
6....	695	1	7	0	17	1	19466	13	4	0
7....	811	0	7	0	8	0	22711	2	2	2
8....	926	7	6	1	34	6	25955	11	1	1
9....	1042	6	6	1	25	5	29200	0	0	0
10....	1158	5	6	1	16	4	32444	8	10	2
20....	2317	3	5	0	33	1	64888	17	9	1
30....	3476	1	4	0	13	5	97333	6	8	0
40....	4634	7	2	1	30	2	129777	15	6	2
50....	5793	5	1	1	10	6	162222	4	5	1
60....	6952	3	0	0	27	3	194666	13	4	0
70....	8111	0	7	0	8	0	227111	2	2	2
80....	9269	6	5	1	24	4	259555	11	1	1
90....	10428	4	4	1	5	1	292000	0	0	0
100....	11587	2	3	0	21	5	324444	8	10	2
200....	23174	4	6	1	7	3	648888	17	9	1
300....	34761	7	1	1	29	1	973333	6	8	0
400....	46349	1	5	0	14	6	1297777	15	6	2
500....	57936	4	0	1	0	4	1622222	4	5	1
600....	69523	6	3	1	22	2	1946666	13	4	0
700....	81111	0	7	0	8	0	2271111	2	2	2
800....	92698	3	2	0	29	5	2595555	11	1	1
900....	104285	5	5	1	15	3	2920000	0	0	0
1000....	115873	0	1	0	1	1	3244444	8	10	2

ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT D'ÉGINE.

Le talent d'argent d'Égine eſt un compoſé de dix mille dragmes, qui peſent cent quarante-quatre marcs, ſix onces, cinq gros & demi, vingt-quatre grains, quatre ſeptiemes de grain.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits talents ſur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Talents d'Egine.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	144	6	5	1	24	4	& vaut	4055	11	1	1
2....	289	5	3	1	13	1		8111	2	2	2
3....	434	4	1	1	1	5		12166	13	4	0
4....	579	2	7	0	26	2		16222	4	5	1
5....	724	1	5	0	14	6		20277	15	6	2
6....	869	0	3	0	3	3		24333	6	8	0
7....	1013	7	0	1	28	0		28388	17	9	1
8....	1158	5	6	1	16	4		32444	8	10	2
9....	1303	4	4	1	5	1		36500	0	0	0
10....	1448	3	2	0	29	5		40555	11	1	1
20....	2896	6	4	1	23	3		81111	2	2	2
30....	4345	1	7	0	10	1		121666	13	4	0
40....	5793	5	1	1	10	6		162222	4	5	1
50....	7242	0	4	0	4	4		202777	15	6	2
60....	8690	3	6	0	34	2		243333	6	8	0
70....	10138	7	0	1	28	0		283888	17	9	1
80....	11587	2	3	0	21	5		324444	8	10	2
90....	13035	5	5	1	15	3		365000	0	0	0
100....	14484	1	0	0	9	1		405555	11	1	1
200....	28968	2	0	0	18	2		811111	2	2	2
300....	43452	3	0	0	27	3		1216666	13	4	0
400....	57936	4	0	1	0	4		1622222	4	5	1
500....	72420	5	0	1	9	5		2027777	15	6	2
600....	86904	6	0	1	18	6		2433333	6	8	0
700....	101388	7	0	1	28	0		2838888	17	9	1
800....	115873	0	1	0	1	1		3244444	8	10	2
900....	130357	1	1	0	10	2		3650000	0	0	0
1000....	144841	2	1	0	19	3		4055555	11	1	1

ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT DE SYRIE.

Le talent d'argent de Syrie eſt un compoſé de quinze cents dragmes, qui peſent vingt-un marcs, cinq onces, ſix gros, trente-quatre grains, deux ſeptiemes de grain.

Ce que peſent leſdits talents par rapport au poids de marc.	*Valeur deſdits talents ſur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Talents de Syrie.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	ſeptieme.		livres.	ſols.	den.
1 peſe	21	5	6	0	34	2	& vaut	608	6	8
2....	43	3	4	1	32	4		1216	13	4
3....	65	1	3	0	30	6		1825	0	0
4....	86	7	1	1	29	1		2433	6	8
5....	108	5	0	0	27	3		3041	13	4
6....	130	2	6	1	25	5		3650	0	0
7....	152	0	5	0	24	0		4258	6	8
8....	173	6	3	1	22	2		4866	13	4
9....	195	4	2	0	20	4		5475	0	0
10....	217	2	0	1	18	6		6083	6	8
20....	434	4	1	1	1	5		12166	13	4
30....	651	6	2	0	20	4		18250	0	0
40....	869	0	3	0	3	3		24333	6	8
50....	1086	2	3	1	22	2		30416	13	4
60....	1303	4	4	1	5	1		36500	0	0
70....	1520	6	5	0	24	0		42583	6	8
80....	1748	0	6	0	8	6		48666	13	4
90....	1955	2	6	1	25	5		54750	0	0
100....	2172	4	7	1	8	4		60833	6	8
200....	4345	1	7	0	17	1		121666	13	4
300....	6517	6	6	1	25	5		182500	0	0
400....	8690	3	6	0	34	2		243333	6	8
500....	10863	0	6	0	6	6		304166	13	4
600....	13035	5	5	1	15	3		365000	0	0
700....	15208	2	5	0	24	0		425833	6	8
800....	17380	7	4	1	32	4		486666	13	4
900....	19553	4	4	1	5	1		547500	0	0
1000....	21726	1	4	0	13	5		608333	6	8

ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT Babylonien.

Le talent d'argent Babylonien est un composé de sept mille dragmes, qui pesent cent un marcs, trois onces, demi-gros, vingt-huit grains.

Ce que pesent lesdits talents par rapport au poids de marc.	*Valeur desdits talents sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Talents Babyl.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.		livres.	sols.	den.	tiers de d.
1 pese	101	3	0	1	28	& vaut	2838	17	9	1
2....	202	6	1	1	20		5677	15	6	2
3....	304	1	2	1	12		8516	13	4	0
4....	405	4	3	1	4		11355	11	1	1
5....	506	7	4	0	32		14194	8	10	2
6....	608	2	5	0	24		17033	6	8	0
7....	709	5	6	0	16		19872	4	5	1
8....	811	0	7	0	8		22711	2	2	2
9....	912	4	0	0	0		25550	0	0	0
10....	1013	7	0	1	28		28388	17	9	1
20....	2027	6	1	1	20		56777	15	6	2
30....	3041	5	2	1	12		85166	13	4	0
40....	4055	4	3	1	4		113555	11	1	1
50....	5099	3	4	0	32		141944	8	10	2
60....	6083	2	5	0	24		170333	6	8	0
70....	7097	1	6	0	16		198722	4	5	1
80....	8111	0	7	0	8		227111	2	2	2
90....	9125	0	0	0	0		255500	0	0	0
100....	10138	7	0	1	28		283888	17	9	1
200....	20277	6	1	1	20		567777	15	6	2
300....	30416	5	2	1	12		851666	13	4	0
400....	40555	4	3	1	4		1335555	11	1	1
500....	50694	3	4	0	32		1419444	8	10	2
600....	60833	2	5	0	24		1703333	6	8	0
700....	70972	1	6	0	16		1987222	4	5	1
800....	81111	0	7	0	8		2271111	2	2	2
900....	91250	0	0	0	0		2555000	0	0	0
1000....	101388	7	0	1	28		2838888	17	9	1

ÉVALUATION DU DENIER ROMAIN.

Le denier Romain, fabriqué de huit à l'once, c'eſt-à-dire, du poids d'une dragme, ou de ſoixante-ſix grains, vingt-ſix trente-cinquiemes de grain poids de marc, vaut huit ſols, un denier, un tiers de denier, ſur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que peſent leſdits deniers par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits deniers ſur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Den. Rom.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	0	0	0	1	30	26 & vaut	0	8	1	1
2....	0	0	1	1	25	17	0	16	2	2
3....	0	0	2	1	20	8	1	4	4	0
4....	0	0	3	1	14	34	1	12	5	1
5....	0	0	4	1	9	25	2	0	6	2
6....	0	0	5	1	4	16	2	8	8	0
7....	0	0	6	0	35	7	2	16	9	1
8....	0	0	7	0	29	33	3	4	10	2
9....	0	1	0	0	24	24	3	13	0	0
10....	0	1	1	0	19	15	4	1	1	1
20....	0	2	2	1	2	30	8	2	2	2
30....	0	3	3	1	22	10	12	3	4	0
40....	0	4	5	0	5	25	16	4	5	1
50....	0	5	6	0	25	5	20	5	6	2
60....	0	6	7	1	8	20	24	6	8	0
70....	1	0	0	1	28	0	28	7	9	1
80....	1	1	2	0	11	15	32	8	10	2
90....	1	2	3	0	30	30	36	10	0	0
100....	1	3	4	1	14	10	40	11	1	1
200....	2	7	1	0	28	20	81	2	2	2
300....	4	2	6	0	6	30	121	13	4	0
400....	5	6	2	1	21	5	162	4	5	1
500....	7	1	7	0	35	15	202	15	6	2
600....	8	5	4	0	13	25	243	6	8	0
700....	10	1	0	1	28	0	283	17	9	1
800....	11	4	5	1	6	10	324	8	10	2
900....	13	0	2	0	20	20	365	0	0	0
1000....	14	3	6	1	34	30 ou 6 7me.	405	11	1	1
2000....	28	7	5	1	33	5	811	2	2	2
3000....	43	3	4	1	32	4	1216	13	4	0
4000....	57	7	3	1	31	3	1622	4	5	1
5000....	72	3	2	1	30	2	2027	15	6	2
6000....	86	7	1	1	29	1	2433	6	8	9

Deniers Rom.		marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	septieme.		livres.	sols.	den.	tiers de d.
7000	pesent	101	3	0	1	28	0	& valent	2838	17	9	1
8000....		115	6	7	1	26	6		3244	8	10	2
9000....		130	2	6	1	25	5		3650	0	0	0
10000....		144	6	5	1	24	4		4055	11	1	1
20000....		289	5	3	1	13	1		8111	2	2	2
30000....		434	4	1	1	1	5		12166	13	4	0
40000....		579	2	7	0	26	2		16222	4	5	1
50000....		724	1	5	0	14	6		20277	15	6	2
60000....		869	0	3	0	3	3		24333	6	8	0
70000....		1013	7	0	1	28	0		28388	17	9	1
80000....		1158	5	6	1	16	4		32444	8	10	2
90000....		1303	4	4	1	5	1		36500	0	0	0
100000....		1448	3	2	0	29	5		40555	11	1	1



ÉVALUATION DU PETIT SESTERCE.

Le petit sesterce étoit une monnoie d'argent des Romains, qui pesoit & valoit le quart du denier Romain.

Ce que pesent lesdits sesterces par rapport au poids de marc.	*Valeur desdits sesterces sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Petits sesterces.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.		livres.	sols.	den.	tiers de d.
1 pese	0	0	0	0	16	24	& vaut	0	2	0	1
2....	0	0	0	0	33	13		0	4	0	2
3....	0	0	0	1	14	2		0	6	1	0
4....	0	0	0	1	30	26		0	8	1	1
5....	0	0	1	0	11	15		0	10	1	2
6....	0	0	1	0	28	4		0	12	2	0
7....	0	0	1	1	8	28		0	14	2	1
8....	0	0	1	1	25	17		0	16	2	2
9....	0	0	2	0	6	6		0	18	3	0
10....	0	0	2	0	22	30		1	0	3	1
20....	0	0	4	1	9	25		2	0	6	2
30....	0	0	6	1	32	20		3	0	10	0
40....	0	1	1	0	19	15		4	1	1	1
50....	0	1	3	1	6	10		5	1	4	2
60....	0	1	5	1	29	5		6	1	8	0
70....	0	2	0	0	16	0		7	1	11	1
80....	0	2	2	1	2	30		8	2	2	2
90....	0	2	4	1	25	25		9	2	6	0
100....	0	2	7	0	12	20		10	2	9	1
200....	0	5	6	0	25	5		20	5	6	2
300....	1	0	5	1	1	25		30	8	4	0
400....	1	3	4	1	14	10		40	11	1	1
500....	1	6	3	1	26	30		50	13	10	2
600....	2	1	3	0	3	15		60	16	8	0
700....	2	4	2	0	16	0		70	19	5	1
800....	2	7	1	0	28	20		81	2	2	2
900....	3	2	0	1	5	5		91	5	0	0
1000....	3	4	7	1	17	25		101	7	9	1
2000....	7	1	7	0	35	15		202	15	6	2
3000....	10	6	7	0	17	5		304	3	4	0
4000....	14	3	6	1	34	30		405	11	1	1
5000....	18	0	6	1	16	20		506	18	10	2
6000....	21	5	6	0	34	10		608	6	8	0
7000....	25	2	6	0	16	0		709	14	5	1
8000....	28	7	5	1	33	25		811	2	2	2
9000....	32	4	5	1	15	15		912	10	0	0
10000....	36	1	5	0	33	5		1013	17	9	1

Petits sesterces.		marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	trente-cinquieme.		livres.	sols.	den.	tiers de d.
20000	pesent	72	3	2	1	30	10	& valent	2027	15	6	2
30000	....	108	5	0	0	27	15		3041	13	4	0
40000	....	144	6	5	1	24	20		4155	11	1	1
50000	....	181	0	3	0	21	25		5069	8	10	2
60000	....	217	2	0	1	18	30		6083	6	8	0
70000	....	253	3	6	0	16	0		7097	4	5	1
80000	....	289	5	3	1	13	5		8111	2	2	2
90000	....	325	7	1	0	10	10		9125	0	0	0
100000	....	362	0	6	1	7	15		10138	17	9	1



ÉVALUATION

ÉVALUATION DU GRAND SESTERCE.

Le grand ſeſterce valoit chez les Romains mille petits ſeſterces, ou deux cents cinquante deniers Romains, qui peſent trois marcs, quatre onces, ſept gros & demi, dix-ſept grains, cinq ſeptiemes de grain, & vaut cent une livre, ſept ſols, neuf deniers, un tiers de denier, ſur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que peſent leſdits ſeſterces par rapport au poids de marc. | *Valeur deſdits ſeſterces ſur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Grands ſeſt.	marcs.	onces.	gros.	demi gros.	grains.	ſeptieme.	livres.	ſols.	den.	tiers de d.
1 peſe	3	4	7	1	17	5 & vaut	101	7	9	1
2....	7	1	7	0	35	3	202	15	6	2
3....	10	6	7	0	17	1	304	3	4	0
4....	14	3	6	1	34	6	405	11	1	1
5....	18	0	6	1	16	4	506	18	10	2
6....	21	5	6	0	34	2	608	6	8	0
7....	25	2	6	0	16	0	709	14	5	1
8....	28	7	5	1	33	5	811	2	2	2
9....	32	4	5	1	15	3	912	10	0	0
10....	36	1	5	0	33	1	1013	17	9	1
20....	72	3	2	1	30	2	2027	15	6	2
30....	108	5	0	0	27	3	3041	13	4	0
40....	144	6	5	1	24	4	4055	11	1	1
50....	181	0	3	0	21	5	5069	8	10	2
60....	217	2	0	1	18	6	6083	6	8	0
70....	253	3	6	0	16	0	7097	4	5	1
80....	289	5	3	1	13	1	8111	2	2	2
90....	325	7	1	0	10	2	9125	0	0	0
100....	362	0	6	1	7	3	101[illegible]8	17	9	1
200....	724	1	5	0	14	6	20277	15	6	2
300....	1086	2	3	1	22	2	30416	13	4	0
400....	1448	3	2	0	29	5	40555	11	1	1
500....	1810	4	1	0	1	1	50694	8	10	2
600....	2172	4	7	1	8	4	60833	6	8	0
700....	2534	5	6	0	16	0	70972	0	5	1
800....	2896	6	4	0	23	3	81111	2	2	2
900....	3258	7	3	0	30	6	91250	0	0	0
1000....	3621	0	2	0	2	0	101387	17	9	1
2000....	7242	0	4	0	4	4	202777	15	6	2
3000....	10863	0	6	0	6	6	304126	13	4	0
4000....	14484	1	0	0	9	1	405555	11	1	1
5000....	18105	1	2	0	11	3	506944	8	10	2

Grands sesterces.	marcs.	onces.	gros.	demi-gros.	grains.	septieme.		livres.	sols.	den.	tiers de d.
6000 pesent	21726	1	4	0	13	5	& val.	608333	6	8	0
7000....	25347	1	6	0	16	0		709722	4	5	1
8000....	28968	2	0	0	18	2		811111	2	2	2
9000....	32589	2	2	0	20	4		912500	0	0	0
10000....	36210	2	4	0	22	6		1013888	17	9	1
20000....	72420	7	0	1	9	5		2027777	15	6	2
30000....	108630	7	4	1	32	4		3041666	13	4	0
40000....	144841	2	1	0	19	3		4055555	11	1	1
50000....	181051	4	5	1	6	2		5069444	8	10	2
60000....	217261	7	1	1	29	1		6083333	6	8	0
70000....	253472	1	6	0	16	0		7097222	4	5	1
80000....	289682	4	2	1	2	6		8111111	2	2	2
90000....	325892	6	6	1	25	5		9125000	0	0	0
100000....	362103	1	3	0	12	4		10138888	17	9	1





RÉDUCTION
DES MESURES LONGUES
DES JUIFS
A CELLES DE FRANCE.

La coudée Juive valant vingt pouces & six lignes.

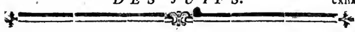
Coudées.	Pieds.	Pouces.
une	1	8 $\frac{1}{2}$
deux	3	5
trois	5	1 $\frac{1}{2}$
quatre	6	10
cinq	8	6 $\frac{1}{2}$
six	10	3
sept	11	11 $\frac{1}{2}$
huit	13	8
neuf	15	4 $\frac{1}{2}$
10	17	1
15	25	7 $\frac{1}{2}$
20	34	2
25	42	8 $\frac{1}{2}$
30	51	3
35	59	9 $\frac{1}{2}$
40	68	4
45	76	10 $\frac{1}{2}$
50	85	5
55	93	11 $\frac{1}{2}$
60	102	6
65	111	0 $\frac{1}{2}$
70	119	0
75	128	1 $\frac{1}{2}$
80	136	8
85	145	2 $\frac{1}{2}$
90	153	9
95	162	6 $\frac{1}{2}$
100	170	10
500	854	2
1000	1708	4
5000	8541	8
10000	17083	4
50000	85416	8

La stade valant cent vingt-cinq pas géométriques, ou six cents vingt-cinq pieds de Roi.

Stades.	Pas géométriques.
une	125
deux	250
trois	375
quatre	500
cinq	625
six	750
sept	875
huit	1000
neuf	1125
10	1250
15	1875
20	2500
25	3125
30	3750
35	4375
40	5000
45	5625
50	6250
55	6875
60	7500
65	8125
70	8750
75	9375
80	10000
85	10625
90	11250
95	11875
100	12500
500	62500
1000	125000
5000	625000
10000	1250000
50000	6250000

LE MILLE VALANT HUIT STADES, ou mille pas géométriques. Le pas géométrique a cinq pieds de Roi.

Milles.	Stades.	Pas géométriques.	Lieues d'une heure de chemin, ayant trois mille pas.	Pieds de Roi.
un	8	1000	0 $\frac{1}{3}$	5000
deux	16	2000	0 $\frac{2}{3}$	10000
trois	24	3000	1 0	15000
quatre	32	4000	1 $\frac{1}{3}$	20000
cinq	40	5000	1 $\frac{2}{3}$	25000
ſix	48	6000	2 0	30000
ſept	56	7000	2 $\frac{1}{3}$	35000
huit	64	8000	2 $\frac{2}{3}$	40000
neuf	72	9000	3 0	45000
10	80	10000	3 $\frac{1}{3}$	50000
15	120	15000	5 0	75000
20	160	20000	6 $\frac{2}{3}$	100000
25	200	25000	8 $\frac{1}{3}$	125000
30	240	30000	10 0	150000
35	280	35000	11 $\frac{2}{3}$	175000
40	320	40000	13 $\frac{1}{3}$	200000
45	360	45000	15 0	225000
50	400	50000	16 $\frac{2}{3}$	250000
55	440	55000	18 $\frac{1}{3}$	275000
60	480	60000	20 0	300000
65	520	65000	21 $\frac{2}{3}$	325000
70	560	70000	23 $\frac{1}{3}$	350000
75	600	75000	25 0	375000
80	640	80000	26 $\frac{2}{3}$	400000
85	680	85000	28 $\frac{1}{3}$	425000
90	720	90000	30 0	450000
95	760	95000	31 $\frac{2}{3}$	475000
100	800	100000	33 $\frac{1}{3}$	500000
500	4000	500000	166 $\frac{2}{3}$	2500000
1000	8000	1000000	333 $\frac{1}{3}$	5000000
5000	40000	5000000	1666 $\frac{2}{3}$	25000000
10000	80000	10000000	3333 $\frac{1}{3}$	50000000
100000	800000	100000000	33333 $\frac{1}{3}$	500000000



LA PARASANGE CONTENOIT TRENTE STADES, ou trois mille sept cents cinquante pas géométriques. La lieue commune de France contient deux mille cinq pas géométriques, & la lieue d'une heure de chemin en a trois mille.

Parasanges.	Stades.	Pas géométriques.	Lieues communes.	Lieues d'une heure de chemin.
une	30	3750	1 1/2	1 1/4
deux	60	7500	3	2 1/2
trois	90	11250	4 1/2	3 3/4
quatre	120	15000	6	5 0
cinq	150	18750	7 1/2	6 1/4
six	180	22500	9	7 1/2
sept	210	26250	10 1/2	8 3/4
huit	240	30000	12	10 0
neuf	270	33759	13 1/2	11 1/4
10	300	37500	15	12 1/2
15	450	56250	22 1/2	18 3/4
20	600	75000	30	25 0
25	750	93750	37 1/2	31 1/4
30	900	112500	45	37 1/2
35	1050	131250	52 1/2	43 3/4
40	1200	150000	60	50 0
45	1350	168750	67 1/2	57 3/4
50	1500	187500	75	63 1/2
55	1650	206250	82 1/2	69 3/4
60	1800	225000	90	75 0
65	1950	243750	97 1/2	81 1/4
70	2100	262500	105	87 1/2
75	2250	281250	112 1/2	93 3/4
80	2400	300000	120	100 0
85	2550	318750	127 1/2	106 1/4
90	2700	337500	135	112 1/2
95	2850	356250	142 1/2	118 3/4
100	3000	375000	150	125 0
500	15000	1875000	750	625
1000	30000	3750000	1500	1250
5000	150000	18750000	7500	6250
10000	300000	37500000	15000	12500
50000	1500000	187500000	75000	62500

RÉDUCTION
DES MESURES CREUSES
DES HÉBREUX,
COMPARÉES A CELLES DE PARIS.

POUR EXPLIQUER LA CAPACITÉ DES Mesures Creuses des Hébreux, je les compare à celles de Paris. Ceux qui voudront évaluer les mêmes Mesures des Hébreux à celles de leur pays, pourront aisément le faire, en les comparant de même à celles de Paris.

Mesures Creuses pour les liqueurs.	Le Muid de Paris contient huit pieds cubes. Le Tonneau contient 24 pieds cubes. Le Pied cube contient 1728 pouces, ou 36 pintes. La Pinte contient 48 pouces cubes. La Chopine 24 pouces cubes. Le Demi-septier 12 pouces cubes. Le Poisson 6 pouces cubes. Le Muid de vin de Paris 288 pintes. Le Tonneau contient 864 pintes.
Mesures Creuses pour les grains.	Le Muid de grains contient 48 pieds cubes, ou 12 septiers. Le Septier contient 4 pieds cubes, ou 2 mines. La Mine contient 2 minots, ou 2 pieds cubes. Le Minot 1 pied cube, ou 3 boisseaux. Le Boisseau contient 16 litrons, ou 576 pouces cubes. Le Litron contient 36 pouces cubes.



MESURES CREUSES
DES HÉBREUX,
COMPARÉES A CELLES DE PARIS.

Le *Bath*, ou *Epha*, ou *Metrete*, contient 29 pintes, chopine, demi-feptier, un poiffon, & cette fraction de pouce $\frac{175358}{704969}$.

Le *Côre* ou *Chomer* contenoit dix *Baths*, & par conféquent 14340 pouces cubes, & cette fraction $\frac{310720}{704969}$, ou 298 pintes, chopine, demi-feptier, & $\frac{310720}{704969}$ de pouce cube.

Le *Letheck* étoit la moitié du chomer, & par conféquent de 7170 pouces cubes, & de cette fraction de pouces $\frac{155360}{704969}$, ou de 149 pintes, demi-feptier, un poiffon, 4 pouces, & cette fraction de pouce $\frac{155360}{704969}$.

Le *Seah* ou *Satum* étoit le tiers du *Bath*, & par conféquent de la capacité de 478 pouces cubes $\frac{358186}{704969}$, ou de neuf pintes, chopine, demi-feptier, un poiffon, quatre pouces, & cette fraction de pouces $\frac{358186}{704969}$.

Le *Gomor* ou *Affaron* étoit la dixieme partie de l'*Epha*, & par conféquent contenoit 143 pouces cubes $\frac{1647517}{3524845}$, ou trois pintes moins cette portion de pouces $\frac{1877328}{3524845}$.

Le *Cab* étoit la fixieme partie du *Seah* ou *Satum*, ou la dix-huitieme partie de l'*Epha*; par conféquent il contenoit 79 pouces cubes, & cette fraction de pouce $\frac{496377}{704969}$, ou une pinte, chopine, un poiffon, un pouce cube, & cette fraction de pouce $\frac{496377}{704969}$.

Le *Log* ou *Rebah* eft le quart du Cab, & par conféquent d'un demi-feptier, un poiffon, un pouce cube, & cette portion de pouce cube $\frac{652821}{704969}$.

Le *Nebel* contenoit trois *Baths*, & par conféquent 87 pintes, chopine, demi-feptier, 2 pouces cubes, & cette fraction $\frac{35536}{704969}$ de pouces.

Le *Hin* étoit le demi-feah ou fatum des Hébreux; il contenoit la fixieme partie du Bath, & par conféquent 4 pintes, chopine, demi-feptier, un poiffon, 5 pouces cubes, & $\frac{79393}{704969}$ de pouces.

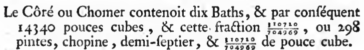
Le *demi-Hin* étoit de deux pintes, demi-feptier, un poiffon, cinq pouces cubes, & $\frac{392081}{704969}$ de pouces cubes.

Le *Betzah*, ou Œufs dont les Rabbins fe fervent quelquefois dans leurs mefures, étoit la fixieme partie du log, & par conféquent étoit de trois pouces cubes, & cette fraction $\frac{678895}{2114907}$ de pouce.

Le Bath, ou Epha, ou Metrete, contient vingt-neuf pintes, chopine, demi-septier, un poisson, & cette fraction de pouce $\frac{175158}{704969}$.

Baths.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-septiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1....	0	29	1	1	1	0
2....	0	59	1	1	0	
3....	0	89	1	0	1	
4....	0	119	1	0	0	
5....	0	149	0	1	1	
6....	0	179	0	1	0	
7....	0	209	0	0	1	
8....	0	239	0	0	0	
9....	0	268	1	1	1	
10....	1	10	1	1	0	
20....	2	21	1	0	0	
30....	3	32	0	1	0	
40....	4	43	0	0	0	
50....	5	53	1	1	0	
60....	6	64	1	0	0	
70....	7	75	0	1	0	
80....	8	86	0	0	0	
90....	9	96	1	1	0	
100....	10	107	1	0	0	
200....	20	215	0	0	0	
300....	31	34	1	0	0	
400....	41	142	0	0	0	
500....	51	249	1	0	0	
600....	62	69	0	0	0	
700....	72	176	1	0	0	
800....	82	84	0	0	0	
900....	93	103	1	0	0	
1000....	103	211	0	0	0	
2000....	207	134	0	0	0	
3000....	311	57	0	0	0	





Le Côré ou Chomer contenoit dix Baths, & par conſéquent 14340 pouces cubes, & cette fraction $\frac{110710}{704969}$, ou 298 pintes, chopine, demi-ſeptier, & $\frac{110710}{704969}$ de pouce cube.

Côré.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-ſeptiers.*	*Poiſſons.*	*Pouces.*
1....	1	10	1	1	0	0
2....	2	21	1	0		
3....	2	32	0	1		
4....	4	43	0	0		
5....	5	53	1	1		
6....	6	64	1	0		
7....	7	75	0	1		
8....	8	86	0	0		
9....	9	96	1	1		
10....	10	107	1	0		
20....	20	215	0	0		
30....	31	34	0	0		
40....	41	142	0	0		
50....	51	249	1	0		
60....	62	69	0	0		
70....	72	176	1	0		
80....	82	284	0	0		
90....	93	103	1	0		
100....	103	211	0	0		
200....	207	134	0	0		
300....	311	57	0	0		
400....	414	268	0	0		
500....	518	191	0	0		
600....	622	114	0	0		
700....	726	37	0	0		
800....	829	248	0	0		
900....	933	171	0	0		
1000....	1037	94	0	0		



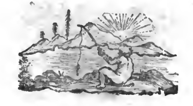
Le Lethech étoit la moitié du Chomer, & par conséquent de 7170 pouces cubes, & de cette fraction de pouce $\frac{555360}{704969}$, ou de 149 pintes, demi-septier, un poisson, quatre pouces, & cette fraction de pouce $\frac{358186}{704969}$.

Lethechs.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-septiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1....		149	0	1	1	0
2....	1	10	1	1	0	
3....	1	160	0	0	1	
4....	2	21	1	0	0	
5....	2	170	1	1	1	
6....	3	32	0	1	0	
7....	3	181	1	0	1	
8....	4	43	0	0	0	
9....	4	192	0	1	1	
10....	5	53	1	1	0	
20....	10	107	1	0	0	
30....	15	161	0	1	0	
40....	20	215	0	0	0	
50....	25	268	1	0	0	
60....	31	34	1	1	0	
70....	36	88	0	1	0	
80....	41	142	0	0	0	
90....	46	195	1	1	0	
100....	52	249	1	1	0	
200....	103	211	0	0	0	
300....	155	172	1	0	0	
400....	207	134	0	0	0	
500....	259	95	1	0	0	
600....	311	57	0	0	0	
700....	363	18	1	0	0	
800....	414	268	0	0	0	
900....	466	229	1	0	0	
1000....	518	191	0	0	0	



Le Seah ou Satum étoit le tiers du Bath, & par conséquent de la capacité de 478 pouces cubes $\frac{158186}{704969}$, ou de neuf pintes, chopine, demi-ſeptier, ou poiſſon, quatre pouces, & cette fraction de pouce $\frac{158186}{704969}$.

Seah.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-ſeptiers.*	*Poiſſons.*	*Pouces.*
1....	0	9	1	1	1	4
2....	0	19	1	1	1	2
3....	0	29	1	1	1	0
4....	0	39	1	1	0	4
5....	0	49	1	1	0	2
6....	0	59	1	1	0	0
7....	0	69	1	0	1	4
8....	0	79	1	0	1	2
9....	0	89	1	0	1	0
10....	0	99	1	0	0	4
20....	0	199	0	0	1	2
30....	1	10	1	1	0	0
40....	1	110	0	1	0	4
50....	1	209	1	1	1	2
60....	2	22	1	0	0	0
70....	2	121	0	0	0	4
80....	2	220	1	0	1	2
90....	3	32	0	1	0	0
100....	3	131	1	1	0	4
200....	6	263	1	0	1	2
300....	10	107	1	0	0	0
400....	13	239	0	1	0	4
500....	17	83	0	0	1	2
600....	20	215	0	0	0	0
700....	24	58	0	1	0	4
800....	27	190	1	0	1	2
900....	31	34	1	0	0	0
1000....	34	166	0	1	0	4



Le Gomor ou Assaron étoit la dixieme partie de l'Epha, & par conséquent contenoit 143 pouces cubes $\frac{1647117}{1114845}$, ou 3 pintes moins cette portion de pouce $\frac{1877128}{1114845}$.

Gomor.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-septiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1....	0	2	1	1	1	5
2....	0	5	1	1	1	4
3....	0	8	1	1	1	3
4....	0	11	1	1	1	2
5....	0	14	1	1	1	1
6....	0	17	1	1	1	0
7....	0	20	1	1	0	5
8....	0	23	1	1	0	4
9....	0	26	1	1	0	3
10....	0	29	1	1	0	2
20....	0	59	1	0	0	4
30....	0	89	0	1	1	0
40....	0	119	0	0	1	2
50....	0	148	1	1	1	4
60....	0	178	1	1	0	0
70....	0	208	1	0	0	2
80....	0	238	0	1	0	4
90....	0	268	0	0	1	0
100....	1	9	1	1	1	2
200....	2	19	1	1	0	4
300....	3	29	1	1	0	0
400....	4	39	1	0	1	2
500....	5	49	1	0	0	4
600....	6	59	1	0	0	0
700....	7	69	0	1	1	2
800....	8	79	0	1	0	4
900....	9	89	0	1	0	0
1000....	10	99	0	0	1	2



Le Cab étoit la ſixieme partie du *Seah* ou *Satum*, ou la dix-huitieme partie de l'Epha ; par conſéquent il contenoit 79 pouces cubes, & cette fraction de pouce $\frac{496177}{704969}$, ou une pinte, chopine, un poiſſon, un pouce cube, & cette fraction de pouce $\frac{496177}{704969}$.

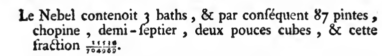
Cab.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-ſeptiers.*	*Poiſſons.*	*Pouces.*
1....	0	1	1	0	1	1
2....	0	3	0	1	0	2
3....	0	4	1	1	1	3
4....	0	6	1	0	0	4
5....	0	8	0	0	1	5
6....	0	9	1	1	1	0
7....	0	11	1	0	0	1
8....	0	13	0	0	1	2
9....	0	14	1	1	0	3
10....	0	16	0	1	1	4
20....	0	32	1	1	1	2
30....	0	49	0	1	1	0
40....	0	65	1	1	0	4
50....	0	82	0	1	0	2
60....	0	98	1	1	0	0
70....	0	115	0	0	1	4
80....	0	131	1	0	1	2
90....	0	148	0	0	1	0
100....	0	164	1	0	0	4
200....	1	41	0	0	1	2
300....	1	205	1	1	0	0
400....	2	82	0	1	0	4
500....	2	246	1	1	1	2
600....	3	123	1	0	0	0
700....	4	0	0	0	0	4
800....	4	164	1	0	1	2
900....	5	41	0	0	1	0
1000....	5	205	1	1	0	4



Le Log ou *Rebah* eſt le quart du Cab, & par conſéquent d'un demi-ſeptier, un poiſſon, un pouce cube, & cette portion de pouce cube $\frac{652822}{704969}$.

Log.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-ſeptiers.*	*Poiſſons.*	*Pouces.*
1....	0	0	0	1	1	1
2....	0	0	1	1	0	2
3....	0	1	0	0	1	3
4....	0	1	1	0	0	4
5....	0	1	1	1	1	5
6....	0	2	0	1	1	0
7....	0	2	1	1	0	1
8....	0	3	0	0	1	2
9....	0	3	1	0	0	3
10....	0	3	1	1	1	4
20....	0	7	1	1	1	2
30....	0	11	1	1	1	0
40....	0	15	1	1	0	4
50....	0	19	1	1	0	2
60....	0	23	1	1	0	0
70....	0	27	1	0	1	4
80....	0	31	1	0	1	2
90....	0	35	1	0	1	0
100....	0	39	1	0	0	4
200....	0	79	0	0	1	2
300....	0	118	1	1	0	0
400....	0	158	0	1	0	4
500....	0	197	1	1	0	2
600....	0	237	1	0	0	0
700....	0	277	0	0	0	4
800....	1	28	1	0	1	2
900....	1	68	0	1	0	0
1000....	1	107	1	1	0	4





Le Nebel contenoit 3 baths, & par conséquent 87 pintes, chopine, demi-feptier, deux pouces cubes, & cette fraction $\frac{11518}{704969}$.

Nebel.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-feptiers.*	*Poiffons.*	*Pouces.*
1....	0	87	1	1	0	2
2....	0	175	1	0	0	4
3....	0	263	0	1	1	0
4....	1	63	0	0	1	2
5....	1	150	1	1	1	4
6....	1	238	1	1	0	0
7....	2	38	1	0	0	2
8....	2	126	0	1	0	4
9....	2	214	0	0	1	0
10....	3	13	1	1	1	2
20....	6	27	1	1	0	4
30....	9	41	1	1	0	0
40....	12	55	1	0	1	2
50....	15	69	1	0	0	4
60....	18	90	0	0	0	0
70....	22	97	0	1	1	2
80....	24	111	0	1	0	4
90....	27	125	0	1	0	0
100....	30	139	0	0	1	2
200....	60	278	0	1	0	4
300....	91	129	1	0	0	0
400....	121	268	1	0	1	2
500....	152	119	1	1	0	4
600....	182	259	0	0	0	0
700....	213	110	0	0	1	2
800....	243	249	0	1	0	4
900....	274	100	1	0	0	0
1000....	384	209	2	0	1	2



Le Hin étoit le demi-*Seah* ou *Satum* des Hébreux ; il contenoit la ſixieme partie du Bath, & par conſéquent quatre pintes, chopine, demi-ſeptier, un poiſſon, cinq pouces cubes, & cette fraction $\frac{79191}{704969}$ de pouce.

Hin.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-ſeptiers.*	*Poiſſons.*	*Pouces.*
1....	0	4	1	1	1	5
2....	0	9	1	1	1	4
3....	0	14	1	1	1	3
4....	0	19	1	1	1	2
5....	0	24	1	1	1	1
6....	0	29	1	1	1	0
7....	0	34	1	1	0	5
8....	0	39	1	1	0	4
9....	0	44	1	1	0	3
10....	0	49	1	1	0	2
20....	0	99	1	0	0	4
30....	0	149	0	0	1	0
40....	0	199	0	0	1	2
50....	0	248	0	1	1	4
60....	1	10	1	1	0	0
70....	1	61	0	0	0	2
80....	1	110	0	1	0	4
90....	1	160	0	0	1	0
100....	1	209	1	1	1	2
200....	3	131	1	1	0	4
300....	5	53	1	1	0	0
400....	6	263	1	0	1	2
500....	8	185	1	0	0	4
600....	10	107	1	0	0	0
700....	12	29	0	1	1	2
800....	13	239	0	1	0	4
900....	15	161	0	1	0	0
1000....	17	83	0	0	1	2



Le

Le demi-Hin étoit de deux pintes, demi-septier, un poisson, cinq pouces cubes, & cette fraction 392[illegible]82/704969 de pouce cube.

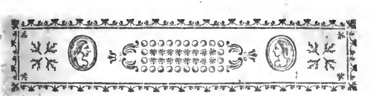
Demi-Hin.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-septiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1....	0	2	0	1	1	5
2....	0	4	1	1	1	4
3....	0	7	0	1	1	3
4....	0	9	1	1	1	2
5....	0	12	0	1	1	1
6....	0	14	1	1	1	0
7....	0	17	0	1	0	5
8....	0	19	1	1	0	4
9....	0	22	0	1	0	3
10....	0	24	1	1	0	2
20....	0	49	1	0	0	4
30....	0	74	0	1	1	0
40....	0	99	0	0	1	2
50....	0	122	1	1	1	4
60....	0	148	1	1	0	0
70....	0	173	1	0	0	2
80....	0	198	0	1	0	4
90....	0	223	0	0	1	0
100....	0	247	1	1	1	2
200....	1	207	1	1	0	4
300....	2	167	1	1	0	0
400....	3	127	1	0	1	2
500....	4	87	1	0	0	4
600....	5	47	1	0	0	0
700....	6	7	0	1	1	2
800....	6	255	0	0	1	4
900....	7	215	0	1	0	0
1000....	8	175	0	0	1	2



Le Betzah ou œuf, dont les Rabbins ſe ſervoient quelquefois dans leurs meſures, étoit la ſixieme partie du log, & par conſéquent de trois pouces cubes, & cette fraction $\frac{6788925}{2114907}$ de pouce.

Betzah.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chopines.*	*Demi-ſeptiers.*	*Poiſſons.*	*Pouces.*
1....	0	0	0	0	0	3
2....	0	0	0	0	1	0
3....	0	0	0	0	1	3
4....	0	0	0	1	0	0
5....	0	0	0	1	0	3
6....	0	0	0	1	1	0
7....	0	0	0	1	1	3
8....	0	0	1	0	0	0
9....	0	0	1	0	0	3
10....	0	0	1	0	1	0
20....	0	1	0	1	0	0
30....	0	1	1	1	1	0
40....	0	2	1	0	0	0
50....	0	3	0	0	0	0
60....	0	3	1	1	0	0
70....	0	4	0	1	1	0
80....	0	5	0	0	0	0
90....	0	5	1	0	1	0
100....	0	6	0	1	0	0
200....	0	12	1	0	0	0
300....	0	18	1	1	0	0
400....	0	25	0	0	0	0
500....	0	31	0	1	0	0
600....	0	37	1	0	0	0
700....	0	43	1	1	0	0
800....	0	50	0	0	0	0
900....	0	56	0	1	0	0
1000....	0	62	1	0	0	0

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE HISTORIQUE, CRITIQUE, CHRONOLOGIQUE, GÉOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL DE LA BIBLE.

A

A, A, a, cela se trouve en cinq endroits de l'Ecriture, savoir Jérém. ch. I, ℣. 6, & ch. XIV, ℣. 13, & Ezéch. IV, 14 & XX, 49, & Joel I, 15. Dans tous ces passages A, a, a, se doivent prendre dans le sens d'une exclamation, comme s'il y avoit *Hélas*, *hélas*, *hélas!* Dans Jérémie, chap. I, 6, *Et dixi: a, a, a, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum.* Il sembleroit que ce seroit le bégaiement d'un enfant qui ne sauroit parler. Mais l'hébreu lit seulement *ahah*, ou *heu*, une seule fois, & de la même maniere au chap. XIV, ℣. 13, ainsi que dans les endroits cités d'Ezéchiel & de Joel; ensorte que dans tous ces passages il faudroit traduire simplement *hélas!*

A. L'Evangile apocryphe de l'Enfance de JESUS-CHRIST (1), dit que le maître qui avoit prié qu'on le lui envoyât à l'école, voulut lui montrer l'alphabet, mais que JESUS le lui récita tout entier, avant que de l'avoir appris de lui, & commença même à lui expliquer les Prophetes: un autre exemplaire du même Evangile porte, que le maître lui ayant montré la lettre *a* ou *aleph*, & ensuite la lettre *beth*, JESUS lui demanda ce que vouloit dire la lettre *aleph*, c'est-à-dire, lui en demanda la signification mystérieuse; & comme le maître vouloit user de menaces, JESUS lui parla sur les lettres, leurs figures, leur valeur, leur signification, d'une maniere qui l'étonna si fort, qu'il le renvoya à ses parens.

A & Ω Alpha & Omega, la premiere & la derniere lettre de l'alphabet Grec. Dans l'Apocalypse (2) JESUS-CHRIST dit qu'il est l'α & l'ω, le commencement & la fin; celui qui donne l'être à toutes choses, & à qui tout doit se rapporter.

AAGE DU MONDE. Voyez *Age*.

AARON, fils d'Amram & de Jocabed, de la Tribu de Lévi (3), nâquit l'an du monde 2430 (4).

(1) *Apocryph. N. T. à Fabricio edit. pp. 166 & 207.* (2) *Apoc.* I, 8, XXI, 6, XXII, 13. (3) *Exod.* VI, 20. (4) 1570 avant J. C. & 1574 ans avant l'Ere Vulg. qui n'est que 4 ans après la véritable année de la naissance de J. C. Cette remarque servira pour toute la suite de cet Ouvrage.

Il étoit plus âgé de trois ans que Moïse (1), étant né l'année devant l'Edit de Pharaon, qui ordonnoit aux Hébreux de noyer tous les enfans mâles qui leur naîtroient (2). Dieu s'étant manifesté à Moïse dans le buisson ardent, & lui ayant déclaré la résolution qu'il avoit prise, de tirer par son moyen les Israélites de l'oppression des Egyptiens, Moïse s'excusa sur la difficulté de cette entreprise, & sur une difficulté naturelle qu'il avoit de parler (3) : mais Dieu lui dit qu'Aaron son frere seroit son Prophete, son Interprete ; qu'il porteroit la parole, & parleroit à Pharaon. En même-temps le Seigneur inspira à Aaron de venir au-devant de Moïse, qui quittoit l'Arabie, ou le pays de Madian, pour revenir en Egypte. Aaron s'avança jusqu'à la montagne sainte (4) : Moïse lui raconta tout ce que le Seigneur lui avoit dit ; & ils revinrent ensemble en Egypte.

Alors ils assemblerent les anciens des enfans d'Israel, & leur firent savoir que le Seigneur vouloit les tirer de l'esclavage où ils gémissoient. En même-temps ils allerent se présenter devant Pharaon, lui exposerent les ordres qu'ils avoient reçus du Seigneur, & firent en sa présence les prodiges que Dieu leur avoit ordonné de faire (5). Mais ce Prince endurcit son cœur, les fit sortir de sa présence, & ordonna à ses Officiers (6) de ne plus fournir la paille aux Hébreux qui travailloient aux briques. Ce qui ayant jeté les Hébreux dans une espece de désespoir, ils s'en plaignirent amerement à Moïse & à Aaron. Mais Dieu les rassura, & leur promit qu'il surmonteroit la résistance des Egyptiens & l'endurcissement de Pharaon par tant de fléaux & de prodiges, qu'enfin ils seroient contraints de renvoyer les Hébreux. C'est ce qui arriva en effet, comme on le verra dans l'article de *Moïse*.

Pendant le voyage du désert, Aaron fut désigné de Dieu pour exercer son sacerdoce dans le Tabernacle (7), lui & ses fils, à perpétuité. Il fut toujours regardé dans l'armée d'Israel, comme le second après Moïse. Lorsque les Amalécites attaquerent les Israélites, Moïse monta sur une montagne avec Aaron & Hur ; & pendant que Josué combattoit dans la plaine, & que Moïse élevoit ses mains en haut sur la colline, Aaron & Hur lui soutenoient les bras, afin qu'il ne se lassât point (8).

Moïse étant monté sur la montagne pour recevoir la Loi du Seigneur, après la ratification de l'alliance qu'il venoit de faire avec Israel (9), Aaron & ses fils, & les soixante & dix Anciens d'Israel y monterent aussi, mais non pas jusqu'au sommet, & ils virent le lieu où étoit le Seigneur, sans qu'il leur en arrivât aucun mal. Mais pendant les quarante jours que Moïse y demeura, le peuple ennuyé d'une si longue absence, s'adressa en tumulte à Aaron, & lui dit (10) : Faites-nous des Dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. Aaron troublé apparemment par la résolution de ce peu-

(1) *Exod.* VII, 7. (2) *Exod.* I, 22. (3) *Exod.* IV, 10... 14, 15. (4) *Exod.* IV, 27. An du Monde 2513 avant J. C. 1487 avant l'Ere vulg. 1491. (5) *Exod.* IV, 29, 30, 31.... V, 1, 2, *&c.* (6) *Exod.* V, 6, 7. (7) *Exod.* XXIX, 9. *Vide & Exod.* XIX, 22, 24. (8) *Exod.* XVII, 10, 11, *& seq.* (9) *Exod.* XXIV, 1. (10) *Exod.* XXXII, 1 *& seq.* An du Monde 2513, avant J. C. 1487, avant l'Ere Vulgaire 1491.

ple, leur dit de lui apporter leurs pendans d'oreilles, & ceux de leurs femmes & de leurs enfans; & lorsqu'on les lui eut apportés, il les jeta en fonte, & en forma un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis, que les Egyptiens adoroient, & que la plupart des Hébreux avoient aussi adoré dans l'Egypte. Ils le placerent sur un piédestal, lui offrirent des sacrifices, & se mirent à danser & à se réjouir autour de cette Idole, en disant : Israel, voilà vos Dieux qui vous ont tiré de l'Egypte.

Le Seigneur avertit Moïse (1) du crime qu'avoient commis les Israélites. Moïse descendit ayant dans ses mains les Tables de la Loi gravées de la main de Dieu même; & approchant du camp, lorsqu'il vit ce qui s'y passoit, il jeta les Tables par terre, les brisa, reprocha au peuple sa prévarication, & à Aaron sa foiblesse. Aaron s'excusa le mieux qu'il put, s'humilia de sa faute, & Dieu lui conserva le Sacerdoce. Après l'érection du Tabernacle, il fut consacré par les mains de Moïse (2), avec l'onction sainte, & il fut revêtu des ornemens sacrés de sa dignité. Moïse lui mit d'abord une espece de petit caleçon d'un lin tissu fort épais, & par-dessus une tunique de fin lin double & solide; sur la tunique, une longue robe couleur de bleu céleste, au bas de laquelle étoit une bordure ornée de sonnettes d'or & de pommes de grenades de fils de différentes couleurs, placées à l'alternative une sonnette, & puis une grenade. Il portoit par-dessus cette robe une ceinture de différentes couleurs, travaillée avec l'art du brodeur. C'est ce que l'Ecriture appelle *Ephod* (3).

Cet Ephod ou cette ceinture consistoit en deux rubans d'un ouvrage exquis, qui, descendant de dessus les épaules, venoient se croiser sur l'estomac, & faisoient ensuite le tour du corps, & servoient de ceinture à la robe du Grand-Prêtre. A l'endroit où les rubans de l'Ephod se réunissoient sur la poitrine, on voyoit ce que l'Ecriture appelle *le Rational* ou *le Pectoral*. C'étoit une piece quarrée, large de dix pouces, d'un ouvrage de broderie assez épais & assez solide, dans lequel étoient enchâssées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles étoit gravé le nom d'une des Tribus d'Israel.

Au-dessus des deux épaules du Grand-Prêtre, étoient deux pierres précieuses, sur chacune desquelles étoit gravé le nom de six Tribus d'Israel (4). Le bonnet du Grand-Prêtre étoit une espece de mitre, liée par le bas sur le front du Prêtre par une couronne, dont la partie de devant étoit composée d'une lame d'or, où étoient écrits ces mots : *La sainteté est au Seigneur*; & elle se nouoit par derriere avec un ruban. Il portoit aussi sur sa poitrine l'Urim & Thummim, qui étoient ou les pierres mêmes du Rational, ou quelques figures hiéroglyphiques, ou quelques autres ornemens attachés au Rational, & par le moyen desquels le Seigneur avoit promis au Grand-Prêtre de lui découvrir ses volontés.

Aaron & Marie sa sœur ayant un jour murmuré contre Moïse (5), à l'occasion de Séphora femme de Moïse, qui étoit Chusite, ou plutôt Madianite, & native du pays de Chus, dans l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge; Marie fut aussitôt frappée de lepre. Ce châtiment

(1) *Exod.* XXXII, 7. — (2) *Levit.* VIII, 1, 2, *& seq.* — (3) *Exod.* XXV, 7. אפוד *Ephod.* — (4) *Exod.* XXVIII, 9, 10, *& seq.* — (5) *Num.* XII, 1, *& seq.* Vers l'an du Monde 2514, avant J. C. 1486, avant l'Ere Vulgaire 1490.

ayant fait ouvrir les yeux à Aaron, il reconnut sa faute, & demanda pardon à Moïse pour lui & pour sa sœur. Quelque temps après, Coré, Dathan & Abiron se souleverent contre Moïse & Aaron (1). Coré prétendoit que le Sacerdoce ne lui appartenoit pas moins qu'à Aaron, puisqu'il étoit comme lui de la Tribu de Lévi; & Dathan & Abiron étant de celle de Ruben, vouloient partager avec Moïse la souveraine autorité & le gouvernement du peuple. Dieu fit éclater sa colere contre ces rebelles, & la terre s'étant ouverte, les engloutit avec ceux de leur faction. Aussi-tôt un feu sorti du Tabernacle, consuma 250 Lévites complices de Coré, qui avoient eu la hardiesse de vouloir offrir de leur chef l'encens au Seigneur. Moïse ordonna que l'on ramassât les 250 encensoirs de ces conjurés, & qu'on les réduisît en lames, que l'on attacha à l'Autel des Holocaustes, pour servir de monument de ce qui étoit arrivé.

Le lendemain le peuple s'étant mis à murmurer contre Moïse & Aaron, le Seigneur fit sortir un feu de la terre qui prit au camp, & consuma une partie du peuple (2). Mais Aaron étant accouru avec son encensoir, se mit entre les vivans & les morts, & arrêta l'incendie. Dieu fit encore un nouveau miracle, pour lui assurer le Sacerdoce (3); car Moïse ayant pris douze verges des Chefs des douze Tribus d'Israel, & la verge d'Aaron séparément, il les mit dans le Tabernacle d'Alliance, ayant fait écrire sur chacune d'elles le nom de la Tribu à qui elle appartenoit, & sur celle d'Aaron le nom de ce Grand-Prêtre. Le lendemain lorsqu'on tira toutes les verges, on trouva celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, fleurie & chargée de feuilles; & toutes les autres dans le même état que le jour précédent. Cette verge fut mise au-dedans ou à côté de l'Arche, pour perpétuer le souvenir de ce prodige. Depuis ce temps, Aaron exerça paisiblement son Sacerdoce.

Il avoit épousé Elisabeth fille d'Aminadab, de la Tribu de Juda (4), dont il eut quatre fils, Nadab, Abiu, Eléasar & Ithamar. Les deux premiers furent tués par une flamme envoyée du Seigneur (5), pour avoir voulu offrir l'encens avec un feu étranger, dont ils avoient rempli leurs encensoirs. Les deux autres continuerent la race des Grands-Prêtres dans Israel. Aaron & Moïse n'ayant pas témoigné assez de confiance au Seigneur (6), lorsqu'il leur dit de frapper le rocher à Cadés, Dieu dans sa colere leur dit qu'ils n'entreroient point dans la Terre promise; & en effet peu de temps après, le Seigneur ordonna à Aaron de monter sur la montagne de Hor (7), au pied de laquelle les Hébreux étoient campés, & de s'y réunir à ses peres. Lorsqu'il y fut monté, il s'y dépouilla à la vue de tout le peuple de ses ornemens pontificaux, & en revêtit Eléasar son fils aîné, & son successeur dans le Pontificat. Après cela il mourut (8) âgé de cent vingt-trois ans, & fut enterré par Moïse & par ses fils dans une caverne de cette montagne. Tout Israel le pleura pendant trente jours.

L'Auteur de l'Ecclésiastique (9) fait en ces termes l'éloge d'Aaron:

(1) *Num.* XVI. Vers l'an du monde 2515, avant J. C. 1485, avant l'Ere Vulgaire 1489. ═══ (2) *Num.* XVI, 41. ═══ (3) *Num.* XVII. ═══ (4) *Exod.* VI, 23. ═══ (5) *Levit.* X, 1, 2. ═══ (6) *Num.* XX, 8, 12. ═══ (7) *Num.* XX, 25, 26. ═══ (8) L'an du Monde 2552, avant J. C. 1448, avant l'Ere Vulgaire 1452. ═══ (9) *Eccli.* XLV, 7, 8, &c.

» Le Seigneur a élevé Aaron frere » de Moïse, & a fait avec lui une » alliance éternelle. Il lui a donné » le Sacerdoce de son peuple, & » l'a comblé de bonheur & de gloi- » re; il l'a ceint d'une ceinture » d'honneur ; il l'a revêtu d'une » robe de gloire, & l'a couronné » d'un appareil plein de majesté. » Il lui a donné la robe traînante, » les culottes & l'Ephod : il a mis » autour de sa robe un grand » nombre de sonnettes d'or, afin » qu'en marchant il fît du bruit, » qui fût un avertissement pour » les enfans de son peuple. Il lui » a donné un vêtement saint, » tissu d'or, d'hyacinthe & de » pourpre, où étoient enchâssées » douze pierres gravées par un ex- » cellent lapidaire, pour lui re- » mettre en mémoire les douze » Tribus d'Israel. Il avoit sur sa » tête une couronne d'or, où » étoit gravé le nom de la sainte- » té. Il n'y eut jamais avant lui de » vêtement si magnifique, & nul » étranger ne s'en est revêtu; mais » seulement ses fils & les enfans » de ses fils, dans la suite de tous » les âges. Ses sacrifices étoient » consumés par le feu deux fois » chaque jour.

» Moïse le consacra, lui rem- » plit les mains & lui donna l'onc- » tion sainte, qui fut comme un » gage de l'alliance que Dieu fit » avec lui & avec sa race. Il le » choisit entre tous les vivans, afin » qu'il lui offrît les sacrifices, » l'encens & la bonne odeur. Il » lui donna l'autorité pour faire » observer ses préceptes, ses vo- » lontés & son alliance, pour en- » seigner à Jacob ses ordonnan- » ces, & pour donner à Israel » l'intelligence de la Loi. Les » étrangers se sont soulevés con- » tre lui, les partisans de Dathan » & d'Abiron, & la faction fu- » rieuse de Coré, sont venus fon- » dre sur lui par un mouvement » d'envie. Le Seigneur votre Dieu » les vit, & ce dessein ne lui plut » pas. Ils furent consumés par » l'impétuosité de sa colere ; il les » punit d'une maniere inouie, & » la flamme du feu les dévora. Il » augmenta encore sa gloire, en » lui donnant pour héritage les » prémices des fruits de la terre, » & les sacrifices qui s'offrent au » Seigneur. Mais il ne doit point » hériter de la terre des nations, » parce que le Seigneur est lui- » même sa part & son héritage. »

S. Paul, dans l'Epître aux Hébreux, Chap. V, VI, VII, VIII, IX, X, fait la comparaison du Sacerdoce d'Aaron avec celui de Jesus-Christ & de la Loi nouvelle, & fait voir la supériorité du Sacerdoce nouveau au-dessus de l'ancien. Nous donnerons la liste des Grands-Prêtres successeurs d'Aaron, & nous parlerons des droits, des prérogatives & des devoirs des Prêtres Hébreux, sous le mot *Prêtre*. Pour la vie d'Aaron, on peut voir l'Exode, le Lévitique & le Livre des Nombres, jusqu'au Chap. XX, 24 de ce dernier Livre où sa mort est racontée.

Les Hébreux marquent le jour de la mort d'Aaron, & le jeûne qu'ils observent à ce sujet, au premier jour de leur cinquieme mois, qu'ils nomment *Ab*, & qui revient à peu près à notre mois de Juillet, en commençant l'année à Pâque. A leur imitation, l'Eglise Chrétienne a fixé la fête de ce Patriarche au premier de Juillet; persuadée que par sa pénitence il a expié la faute qu'il fit, en permettant aux Israélites d'adorer le Veau d'or, & la défiance qu'il témoigna aux eaux de contradiction. Ce culte n'est pas nouveau, puisqu'on trouve son décès sur le mont Hor marqué dans les premiers Martyrologes du nom de saint Jérôme, & dans ceux d'Adon, d'Usuard, & les plus modernes.

Le sépulcre d'Aaron est demeuré jusqu'ici inconnu aux hommes. L'Ecriture (1) dit en un endroit qu'Aaron mourut à *Mosera*; & ailleurs (2) qu'il mourut sur le mont *Hor* : c'est qu'apparemment le mont Hor étoit voisin du Campement de Mosera, où étoit le peuple, lorsque Dieu appela à lui le Grand-Prêtre Aaron : il mourut entre les bras de Moïse son frere, & d'Eléazar son fils & son successeur dans la grande Sacrificature. Ils lui donnerent la sépulture dans quelque caverne de cette montagne, & tinrent caché aux Israélites le lieu où ils l'avoient mis, peut-être de peur qu'ils ne lui rendissent à l'avenir quelque culte superstitieux, ou que les Arabes, au milieu desquels ils étoient, ne violassent dans la suite la sainteté de son tombeau.

Ceux qui ont recherché avec plus de soin les rapports de ressemblance que l'histoire sacrée fournit, comparée avec la fable, remarquent plusieurs traits de conformité entre Aaron & Mercure. Ce faux Dieu étoit, dit-on (3), Egyptien, enfant du Nil, Pasteur, dieu des Pasteurs, des voyageurs & des marchands, messager & interprete des dieux : on le dépeint avec une verge miraculeuse, enveloppée de serpens; on lui attribue une science extraordinaire, le don de prédire l'avenir, & d'interpréter les songes : on l'adore comme le dieu des chemins, des maisons, des voleurs, des joueurs d'instrumens : on lui attribue l'invention de la lyre.

Aaron étoit né en Egypte, avoit fait, comme ses peres, le métier de pasteur, étoit avec Moïse son frere à la tête du peuple d'Israel, qui étoit une nation de voyageurs dans le désert. Il fut établi de Dieu même pour être la langue & l'interprete de Moïse, & le messager de Dieu envers Pharaon & les Egyptiens (4). Le caducée de Mercure environné de serpens, désigne la verge miraculeuse que Aaron jeta devant Pharaon, & qui fut changée en serpent. Le caducée (5), miraculeux instrument de mille merveilles, ne représente qu'imparfaitement le nombre des miracles opérés dans l'Egypte & dans le désert par le moyen de la verge de Moïse, que ce Législateur mit entre les mains de son frere. Les dons de science & de prophétie attribués à Mercure, sont le symbole des faveurs que Dieu avoit faites à Aaron, & qu'il communiqua même à ses successeurs dans le souverain Pontificat, à qui il accorda le privilege de porter l'Urim & Thummim, qui étoit comme un oracle toujours présent dans Israel. La lyre, la flûte, les instrumens de musique, les trompettes sacrées étoient le partage des Prêtres & des Lévites Israélites. Il étoit réservé à eux seuls de s'en servir dans le Temple & dans les assemblées de Religion. Le vol prétendu que les Hébreux, prêts à se mettre en voyage, firent aux Egyptiens de ce qu'ils avoient de plus précieux, a pu contribuer à confondre Aaron avec Mercure, le dieu des chemins & des voleurs. Mercure conduit les morts en enfer, & les en tire quand il plaît aux Dieux; Aaron & Moïse conduisirent les Hébreux dans le lit de la mer rouge, & les en tirerent miraculeusement comme du tombeau. Coré, Dathan & Abiron engloutis dans la terre avec toute

(1) Deut. X, 6 *Filii Israel moverunt castra ex Beroth filiorum Jacan, in Mosera, ubi Aaron mortuus & sepultus est.* ═══ (2) *Num.* XXXIII, 38; *& Deuter.* XXXII, 50. ═══ (3) *Clem. Alex. l.* 1. *Strom.* ═══ (4) *Exod.* VII, 1, 2. ═══ (5) Ibid. ℣. 9, 10. *Tulit Aaron virgam coram Pharaone, quæ versa est in colubrum.*

leur faction à l'occasion de leur révolte contre Aaron, peuvent encore avoir occasionné ce qu'on dit de Mercure. Enfin Mercure, dieu de l'éloquence, est figuré par Aaron, dont il est dit (1) : *Je sai qu'Aaron votre frere est homme éloquent, il viendra au-devant de vous, parlez-lui & mettez mes paroles dans sa bouche : Je serai dans votre bouche & dans la sienne ; il parlera pour vous au peuple, & il sera votre bouche*, ou votre interprete.

AB, onzieme mois de l'année civile des Hébreux, & le cinquieme selon l'ordre de l'année Ecclésiastique, qui commence à Nisan. Le mois Ab répond à la lune de Juillet. Il a trente jours. Les Juifs jeûnent le premier jour de ce mois, à cause de la mort d'Aaron ; & le neuvieme, à cause que ce jour-là le Temple de Salomon fut brûlé par les Caldéens, & ensuite le second Temple bâti depuis la captivité, fut brûlé par les Romains. Les Juifs croient que ce fut le même jour que les envoyés qui avoient parcouru la terre de Canaan, étant revenus au camp, engagerent le peuple dans la révolte. Ils jeûnent aussi ce jour-là en mémoire de la défense qui leur fut faite par l'Empereur Adrien de demeurer dans la Judée, & de regarder même de loin Jérusalem, pour en déplorer la ruine. Le dix-huitieme jour du même mois, ils jeûnent, à cause que la lampe qui étoit dans le Sanctuaire, se trouva éteinte cette nuit-là, du temps d'Achaz.

ABACUC. Voyez *Habacuc*.

ABAGARE Roi d'Edesse, étant travaillé d'une maladie fort fâcheuse & incurable, apprit les guérisons miraculeuses que Jesus-Christ faisoit dans la Judée. Il lui envoya un courier nommé Ananie, avec une Lettre conçue en ces termes : *Abagare Roi d'Edesse, au bénin Sauveur Jesus, qui a paru en chair humaine en la contrée de Jérusalem ; Salut. J'ai appris les prodiges & les guérisons que vous faites, sans employer ni herbes ni médicamens, mais par votre seule parole. On dit que vous donnez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les estropiés, que vous chassez les Démons des corps des possédés, qu'il n'y a point de maladies incurables que vous ne guérissiez, & que vous rendez la vie aux morts. Ces merveilles me font croire que vous êtes un Dieu descendu du Ciel, & que vous êtes le Fils de Dieu. C'est pourquoi j'ai pris la liberté de vous écrire cette Lettre, pour vous supplier de me venir voir, & de me guérir d'une incommodité que je souffre depuis long-temps. J'apprends que les Juifs vous persécutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & qu'ils cherchent votre perte. J'ai ici une ville qui est belle & agréable, quoiqu'elle ne soit pas bien grande, elle suffira pour tout ce qui vous sera nécessaire.*

Jesus-Christ lui fit réponse en ces termes : *Vous êtes bien heureux, Abagare, d'avoir cru en moi, sans m'avoir vu ; car il est écrit de moi que ceux qui m'auront vu ne croiront point en moi : & que ceux qui ne m'auront point vu, croiront & seront sauvés. A l'égard du désir que vous témoignez avoir que je vous aille voir, je dois accomplir dans le pays où je suis toutes les choses pour lesquelles je suis venu, après quoi je dois m'en retourner vers celui qui m'a envoyé. Et quand je serai parti d'ici, je vous enverrai un de mes Disciples, qui vous guérira de la maladie dont vous vous plaignez, & vous donnera la vie, & à ceux qui sont avec vous.* Eusebe (2) dit qu'il a tiré ces Lettres

(1) *Exod.* IV, 14, 15, 16. (2) *Euseb. l.* 1, *Hist. Eccl. c.* 13, *p.* 32, 33.

des Archives de la ville d'Edesse, & il ajoute que S. Thomas après la résurrection du Sauveur, envoya saint Thadée, un des septante Disciples, fort différent de l'Apôtre saint Thadée, pour y annoncer Jesus-Christ, & pour guérir le Roi Abagare. Thadée y alla, convertit le Roi & tout son peuple, fit une infinité de merveilles au milieu d'eux, & rendit la santé au Roi. Il y en a qui croient que le Sauveur lui envoya, outre la Lettre dont nous venons de parler, son portrait imprimé sur un suaire : mais la plupart des Critiques (1) rejettent toute cette histoire, & regardent les deux Lettres que nous avons rapportées, comme des pieces sans autorité. Voyez M. de Tillemont dans l'article de saint Thomas, t. 1, p. 400, 401, 402, & notes 5, 6, 7, p. 657 & suiv.

Abagare, ou *Abgar*, fut ainsi appelé, parce qu'il étoit boiteux (2); ainsi on ne doit pas l'appeler *Agbar*, comme s'il dérivoit de l'Arabe *Akbar*, qui signifie *grand*. La ville d'Edesse où il régnoit est communément nommée *Orfa* : la tradition commune de tous les Orientaux tant Chrétiens que Musulmans, est que ce Prince écrivit une lettre à notre Seigneur, & qu'il en reçut une réponse, avec un mouchoir où sa divine face étoit empreinte. C'est ce que dit M. d'Herbelot dans sa Bibliotheque Orientale. Cela ne détruit pas ce que nous avons dit d'Abgare, & ne suffit pas pour établir l'authenticité & la vérité de la prétendue lettre d'Abgare à Jesus-Christ, & la réponse de Jesus-Christ à Abgare. Les Orientaux pour l'ordinaire sont fort peu exacts en fait d'histoire, & leurs traditions ne sont pas toujours sures. Edesse que quelques-uns ont mise sur l'Euphrate, en étoit éloignée d'une journée. La riviere sur laquelle elle est assise, est le Scyrtus, dont les débordemens sont fréquens & dangereux. Sous Justin cette ville fut renversée par les eaux : & l'Empereur l'ayant faite rétablir, lui donna le nom de Justinopolis : elle a pris depuis le nom d'Orfa. Elle commença à avoir des Rois avant le regne d'Auguste. Ces Rois porterent d'ordinaire le nom d'Abgare ; & M. Vaillant a donné une suite de ces Rois, qui furent tous Chrétiens depuis le premier siecle.

Il est étonnant qu'on leur ait conservé à tous le nom d'*Abgare*, qui signifie Boiteux, comme le dit M. d'Herbelot. Il est bien plus croyable qu'ils prirent le nom d'*Agbar*, qui signifie *grand*, & qu'on donna à celui qui écrivit à Jesus-Christ, le nom d'*Abgar*, par une espece de sobriquet, au lieu d'*Agbar*, à cause de son incommodité ; si tant est toutefois que les Orientaux ne nous en imposent point par leur tradition.

Les difficultés qu'on entasse (3) pour détruire le récit d'Eusebe, & la vérité des lettres du Sauveur à Abgare, & d'Abgare au Sauveur, sont sans doute très-solides ; mais doivent-elles nous obliger à rejeter absolument & cette histoire, & les lettres dont nous parlons ? Ne suffiroit-il pas d'en conclure que la vérité du fait a été altérée, & que les lettres ont été corrompues ? Qu'un Roi d'Edesse ait été converti dès les premieres années du Christianisme par un des 70 Disciples, qu'à son exemple toute la ville ait embrassé la foi ; c'est ce qui me paroît indubitable. Pour les autres circonstances, qu'on ne les regarde, si l'on veut, que comme

(1) Voyez le P. Alexandre, M. Du Pin, M. de Tillemont. (2) D'Herbelot, Bibl. Orient. *Abgar*. (3) Voyez Basnage, Continuat. de l'hist. de Joseph, tom. 1, liv. 1, ch. 6, pag. 158.

des embelliſſemens & des traditions populaires & mal aſſorties; que les lettres en l'état où elles ſont, ſont apocryphes & ſans autorité, s'enſuit-il qu'il n'y en a jamais eu de vraies & d'authentiques, & que tout ceci n'eſt qu'une fable faite à plaiſir ?

On raconte (1) qu'Abgare Roi d'Edeſſe, qui avoit contribué à la défaite de Craſſus, fut obligé de ſe ſoumettre à Auguſte, qui lui ôta le titre de Roi, ne lui laiſſa que celui de *Toparque*, ou de Commandant du lieu, & l'emmena à Rome, pour s'aſſurer de ſa fidélité. Abgare s'ennuyant du ſéjour de cette grande ville, s'aviſa d'une petite ruſe pour engager Auguſte à lui accorder la permiſſion de s'en retourner à Edeſſe. Il prit à la chaſſe quelques bêtes farouches toutes vivantes, & ayant fait ramaſſer de la terre des tannieres où chacune avoit été priſe, la fit répandre ſéparément en différens endroits de l'amphitéatre. On y lâcha ces animaux, & chacun d'eux ſe porta incontinent vers la terre de ſa tanniere. L'Empereur comprit aiſément ce que vouloit dire Abgare, & le renvoya dans ſon petit Royaume. Abgare en partant demanda & obtint permiſſion de bâtir un Cirque à Edeſſe; il mourut quelques années après ſon retour, laiſſant un fils peu digne de lui; ce fils ayant maltraité ſes ſujets, & craignant d'en être puni par les Romains, ſe jeta dans le parti des Perſes.

C'eſt ce que raconte Procope, qui veut que le premier Abgare ſoit le même qui écrivit à Jeſus-Chriſt, & que le ſecond ſoit ſon fils, Chrétien comme lui; mais cela eſt inſoutenable. Jeſus-Chriſt ne commença à prêcher que l'an 14 de Tibere, 30 de l'Ere vulgaire, plus de 80 ans après la défaite de Craſſus; Abgare n'a pu croire en Jeſus-Chriſt que depuis la prédication, & même depuis la mort du Sauveur, & Jeſus-Chriſt n'eſt mort que la dix-ſeptieme année de Tibere. De plus nous avons quelques médailles frappées à Edeſſe ſous le regne de Tibere (2), où cet Empereur eſt nommé *dieu des Edeſſeniens*. Ils n'étoient donc pas alors convertis au Chriſtianiſme.

Selon le récit de Procope, il ſembleroit que le Prince qui traita ſi mal ſes ſujets, qu'il fut obligé de ſe ſauver chez les Perſes, étoit celui qui crut en Jeſus-Chriſt, & qui amena tout ſon peuple à la foi. Euſebe (3) met cette converſion en l'an *trois cent quarante*, ce qui revient à l'Ere 29 de Jeſus-Chriſt, en ſuivant l'Ere des Edeſſéniens, qui eſt la même que celle des Seleucides, qui la commençoient à la mort d'Alexandre le Grand. Mais en l'an 29 du Sauveur, Abgare ne pouvoit encore avoir aucune connoiſſance de Jeſus-Chriſt, qui ne commença à prêcher que l'année ſuivante. Il vaut donc mieux lire avec Rufin, l'an 343, qui revient à l'année de la mort de Jeſus-Chriſt (4), ſuivant l'Ere vulgaire.

ABANA, fleuve de Damas, dont parloit Naaman, Général du Roi de Syrie, en ces termes (5): *Les fleuves d'Abana & de Pharphar, qui coulent à Damas, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Iſraël ?* Nous croyons que ce fleuve eſt le même que le *Barrady*, ou *Chryſorroas*, qui prend ſa ſource au pied & à l'orient du Liban, & qui coule autour & au-dedans de Damas, & va perdre

(1) *Procop. de Bello Perſico. l. 2, c. 12.* —— (2) *Baſnage, loco cit. p. 163.* ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΣΕΒΑΣΤΟΣ. ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΘΕΟΣ ΕΔΕΣΣΕΩΝ. —— (3) *Euſeb. Valeſ pag. 35.* Ἐπράχθη ταῦτα τεσσαρακοστῷ καὶ τριακοσιοστῷ ἔτει. —— (4) *Baſnage loco cit. p. 173.* —— (5) 4. *Reg.* V, 12.

ſes eaux dans le déſert, à quatre ou cinq lieues au midi de cette ville (1).

ABARIM, montagnes au-delà du Jourdain. Elles s'étendoient dans la Tribu de Ruben & dans le pays des Moabites, au-deçà & au-delà de l'Arnon, & étoient composées de pluſieurs côteaux, qui avoient différens noms. Il eſt impoſſible d'en marquer au juſte l'étendue. Euſebe & ſaint Jérôme en parlent en plus d'un endroit. Euſebe (2) les place à ſix mille d'Heſebon vers l'occident, & à ſept mille de Liviade vers l'orient (3). Les monts *Nebo*, *Phaſga* & *Phogor* faiſoient partie des monts Abarim. C'eſt ſur le Nebo que Moïſe mourut (4); & c'eſt dans les mêmes montagnes que Jérémie cacha l'Arche d'Alliance, l'orſque les Caldéens prirent Jéruſalem (5). *Abarim* en Hébreu ſignifie les paſſans, ou les paſſages.

ABARON, eſt le ſurnom d'Eléazar, quatrieme frere de Judas Maccabée. Le nom d'*Abaron* en Hébreu peut ſignifier colere, emporté, ou paſſant. Joſeph le nomme *Auran*, ou *Avran*; & le premier Livre des Maccabées, *fils de Saura*. 1. Macc. VI, 43. *Saura* ſignifie une lézarde, une ſalamandre : les ſurnoms des fils de Mathatias ſont d'ordinaire des noms d'animaux. Il s'eſt rendu illuſtre par ſa mort, ayant été écraſé ſous un éléphant qu'il perça de ſon épée, comme nous le marquerons ſous *Eléazar*. Voyez 1. Macc. VI, 43. Joſeph. Antiq. l. 12, c. 14.

ABBA (6), en Syriaque ſignifie *pere*. *Ab* a la même ſignification en Hébreu. Saint Paul (7) dit que nous avons reçu de Dieu l'eſprit d'adoption des enfans, qui nous fait crier : *Abba* ou *mon pere*: Jeſus-Chriſt dans ſa priere au Jardin des Oliviers, dit à ſon pere (8): *Abba (mon Pere,) tout vous eſt poſſible.*

ABDEMELECH, Eunuque ou ſerviteur du Roi Sédécias, ayant appris que Jérémie avoit été mis en priſon dans un lieu plein de boue & d'infection, par l'ordre des principaux de Jéruſalem, en avertit le Roi, & lui dit qu'on vouloit faire mourir de faim ce Prophete, parce que le pain commençoit à manquer dans la ville. Sédécias ordonna donc à Abdemelech de prendre avec lui trente hommes, & de tirer le Prophete du lieu où il étoit. Cet Officier alla prendre de vieux linges, les deſcendit avec des cordes à Jérémie, qui les mit ſous ſes aiſſelles, afin que les cordes ne le bleſſaſſent pas; & Abdemelech le tira ainſi de ce cachot (9). Mais le Prophete ne fut pas remis en parfaite liberté. On le laiſſa enfermé dans le veſtibule de la priſon. Dieu ne laiſſa pas cette action de charité ſans récompenſe. Jérémie étant encore enfermé dans le parvis de la priſon, dit un jour à Abdemelech (10): *Voici ce que dit le Seigneur : Je vais exécuter tout ce que j'ai dit contre cette ville pour ſon malheur, & non pour ſon bonheur. Vous en ſerez témoin vous-même en ce jour-là. Alors je vous délivrerai, dit le Seigneur, & je vous garantirai de l'épée de vos ennemis, que vous craignez, parce que vous avez eu confiance en moi.* En effet après la priſe de la ville par Nabuzardan, Abdemelech fut garanti. An du monde 341[illegible] avant J. C. 585, avant l'Ere vulgaire, 588.

(1) Voyage de Maundrel d'Alep à Jéruſalem. ═ (2) *Euſeb. in Nabo.* ═ (3) *Idem in voce Bethphogor.* ═ (4) *Deuter.* XXXII, 49, XXXIV, 1. ═ (5) 2. *Macc.* II, 4. ═ (6) אבא *Abba* אב *ab. pater.* ═ (7) *Rom.* VIII, 15. ═ (8) *Marc.* XIV, 36. ═ (9) *Jérem.* XXXVIII, 6, 7, 8, &c. ═ (10) *Jérem.* XXXIX, 15, 16.

ABDÉNAGO, eſt le nom Caldéen que l'Officier du Roi de Babylone donna à Azarias, compagnon de Daniel (1). Ce nom ſignifie, *ſerviteur de Nago* ou *Nego*, qui eſt le ſoleil, ou l'étoile du matin, ainſi nommée à cauſe de ſon éclat. Abdénago fut jeté dans la fournaiſe ardente à Babylone avec *Sidrach* & *Miſach*, ſes deux compagnons, pour n'avoir pas voulu adorer la ſtatue que Nabuchodonoſor avoit fait ériger (2). Daniel étoit apparemment alors abſent de Babylone, puiſqu'il n'eut pas le même ſort que ſes trois compagnons. Dieu tira ſa gloire de la condamnation de Sidrach, Miſach & Abdénago, puiſqu'il ne permit pas qu'ils fuſſent endommagés par les flammes, & qu'il envoya ſon Ange au milieu d'eux, pour les garantir de la fournaiſe.

I. ABDIAS, Intendant de la maiſon d'Achab, Roi d'Iſrael du temps du Prophete Elie. Pendant la ſéchereſſe & la famine qui déſoloient la Judée & la Samarie, & qui avoient été prédites par Eliſée, Achab dit à Abdias d'aller par la campagne, pour voir s'il ne trouveroit pas quelque endroit arroſé, d'où l'on pût tirer du ſecours pour les hommes & pour les bêtes, qui mouroient de faim & de ſoif (3). Abdias obéit; & comme il étoit au milieu des champs, il eut à ſa rencontre le Prophete Elie. Auſſi-tôt il ſe proſterna le viſage contre terre & lui dit: Eſt-ce donc vous, mon Seigneur Elie? Le Prophete lui dit: Allez, dites à votre maître que voilà Elie. Abdias répon[illegible]: Mon Seigneur, quel eſt mon peché, qu'ai-je fait, pour m'envoyer à Achab, afin qu'il me tue? Vive le Seigneur votre Dieu; il n'y a ni Province ni Royaume où mon Seigneur n'ait envoyé, pour avoir de vos nouvelles; & tout le monde lui a dit: Il n'eſt point ici. Et maintenant vous me dites: Allez dire à Achab qu'Elie eſt ici; & pendant que j'irai trouver le Roi, l'Eſprit de Dieu vous ſaiſira, & vous emportera en quelque lieu que je ne ſai point; & lorſqu'Achab ne vous trouvera point, il me fera mourir. Au reſte, votre ſerviteur craint Dieu dès ſon enfance. N'a-t-on pas raconté à mon Seigneur ce que j'ai fait, lorſque Jézabel faiſoit mourir les Prophetes du Seigneur, que j'en cachai cent dans des cavernes, & que je les nourris pendant tout ce temps? Diſpenſez-moi donc, je vous prie, d'aller annoncer à Achab votre venue, & ne m'expoſez point à un danger de mort ſi évident. Elie lui répondit: Vive le Seigneur des armées, que je ſers; je me préſenterai aujourd'hui devant Achab. Abdias alla donc, & dit au Roi qu'Elie étoit arrivé.

Quelques-uns (4) ont cru que cet Abdias étoit le même dont nous avons les Ecrits dans les petits Prophetes; & que s'étant rendu Diſciple d'Elie, Dieu lui communiqua le don de prophétie. D'autres (5) ajoutent qu'il étoit l'époux de la femme de Sunam, chez qui logeoit le Prophete Eliſée; & que c'eſt lui qui fut ce troiſieme Centenier envoyé par le Roi Ochoſias, pour ſe ſaiſir d'Elie, & que le feu du Ciel épargna (6). Mais l'Ecriture ne dit pas le nom de ce dernier Officier, & l'on n'a aucune preuve qu'Abdias, dont nous parlons ici, ait été Prophete, ni qu'il ſoit le même que le quatrieme des douze petits Prophetes. Voyez dans l'ar-

(1) *Dan.* 1, 7. — (2) *Dan.* III. — (3) 3. *Reg.* XVIII, 3, 4, 5 *& ſeq.* An du Monde 3096, avant Jeſus-Chriſt 904, avant l'Ere vulg. 908. — (4) *Vide Hieronym. in Abdiam. Ita Hebræi plerique.* — (5) *Doroth. Pſeudo-Epiph. alii plures.* — (6) 4. *Reg.* 1, 14, 15.

ticle suivant ce que nous en allons dire. Saint Jérôme (1), dans l'épitaphe de Sainte Paule, dit que cette sainte femme étant sortie de Samarie, alla voir la montagne & les cavernes où Abdias avoit caché cent Prophetes, & que de là elle vint à Nazareth. Ce qui fait croire que cette montagne étoit au nord de Samarie.

II. ABDIAS, le quatrieme des douze petits Prophetes, a écrit un seul Chapitre contre les Iduméens. Nous venons de voir que plusieurs le confondent avec l'Intendant d'Achab. Si cela étoit, il faudroit dire qu'il est le premier de tous les Prophetes dont nous ayons les Ecrits. Nous avons tâché de montrer dans la Préface sur ce Prophete, qu'il vivoit pendant la captivité de Babylone, & en même-temps que Jérémie. Il menace les Iduméens d'une perte totale, en punition de l'inhumanité qu'ils ont exercée contre leurs propres freres. Le Prophete leur reproche de s'être joints aux ennemis de Juda, lorsqu'ils jetoient le sort sur Jérusalem, & de s'être mis sur les avenues, pour tuer ceux qui cherchoient à se sauver. Il dit que Jérusalem sera rétablie, que la maison d'Israel se rendra maîtresse de ceux qui l'ont dominée, qu'elle sera comme un feu, & la maison d'Esaü comme la paille. Il prédit fort clairement le retour de la captivité de Juda. Il imite en quelques endroits le style de Jérémie, & copie jusqu'à ses paroles. Nous croyons que les menaces qu'Abdias prononça contre Edom, s'exécuterent en partie par le Roi Nabuchodonosor, qui, en la cinquieme année après la ruine de Jérusalem (2), porta ses armes contre les nations voisines des Juifs (3); & que le reste s'accomplit du temps des Maccabées. Saint Jérôme parle du tombeau de ce Prophete que sainte Paule vit à Samarie (4).

Abdias prédit le retour de la captivité en ces termes selon la Vulgate (5) : *L'armée des enfans d'Israel, qui avoit été transférée hors de son pays, possedera toutes les terres des Cananéens jusqu'à Sarepta, & les villes du midi obéiront à ceux qui avoient été emmenés de Jérusalem jusqu'au Bosphore.* L'Hébreu lit (6) : *La captivité de cette armée des enfans d'Israel,* possedera *les Cananéens jusqu'à Zarphat ; & la captivité de Jérusalem qui est à Sapharad, possedera les villes du midi.* Quelques Hébreux sous le nom de *Cananéens* entendent l'Allemagne; sous le nom de *Zarphad* la France, & sous celui de *Sapharad* l'Espagne. Le Juif qui montroit l'Hébreu à saint Jérôme entendoit le Bosphore sous le nom de *Sapharad*, qu'il joignoit à la préposition *Be*, qui signifie dedans, & n'en faisoit qu'un mot. Mais il vaut mieux suivre les 70. Les Israélites (7) de retour de la captivité *possèderont la terre des Cananéens*, ou des Phéniciens, *jusqu'à* la ville de *Sarepta*, qui étoit voisine de Tyr & de Sidon capitale de Phénicie; & les captifs qui seront de retour de Jérusalem *posséderont le pays* qui s'étend depuis *Ephrata jusques vers le midi* de la Terre promise.

III. ABDIAS, pere de Jesmaïas, du temps de David, 1. Pa[illegible]XXVII, 19.

(1) *Hyeronym. Ep.* 27. ═══ (2) An du Monde 3421, avant J. C. 579, avant l'Ere vulg. 583. ═══ (3) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* 11, *p.* 345. ═══ (4) *Hyeronym. Ep.* 27, *seu Epitaph. Paulæ.* ═══ (5) *Abdias*, ℣. 20. ═══ (6) וגלת החל הזה לבני ישראל אשר בכנענים עד צרפת : וגלת ירושלים אשר בספרד ירשו את ערי נגב

(7) 70. *Τῆς μετοικησίας ἡ ἀρχὴ αὕτη τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ γῆ τῶν Χαναναίων ἕως Σαρεπτῶν, καὶ ἡ μετοικεσία Ἱερουσαλὴμ ἕως Ἐφραθά*, &c.

IV. ABDIAS Lévite de la famille de Mérari, fut employé ſous Joſias à la réparation du Temple de Jéruſalem 2. Par. XXXIV, 12.

V. ABDIAS, de Babylone, fameux impoſteur, qui a écrit la vie des Apôtres, & qui a voulu ſe faire paſſer pour un homme qui avoit vu Jeſus-Chriſt, & qui avoit été ordonné par les Apôtres mêmes Evêque de Babylone. C'eſt ce qu'il dit de lui-même dans ſa Préface. Il a voulu faire croire qu'ayant écrit en Hébreu, ſon Ouvrage a été traduit en Grec par un nommé Eutrope ſon Diſciple ; & de Grec en Latin par Jules Africain. Mais on convient que cet Abdias eſt un Auteur ſuppoſé, & que ſon Ouvrage ne mérite aucune créance (1).

ABDIEL, de la Tribu de Gad, Chef de ſa famille, 1. Par. V, 14.

I. ABDON, fils d'Illel, de la Tribu d'Ephraïm, dixieme Juge d'Iſrael (2). Il ſuccéda à Ahialon, l'an du Monde 2840, avant Jeſus-Chriſt 1160, avant l'Ere vulg. 1164. Il jugea Iſrael pendant huit ans, & fut enterré à Pharaton, dans le lot d'Ephraïm. Il laiſſa quarante fils & trente petits-fils, qui alloient montés ſur ſoixante & dix ânes, qui étoint alors la monture ordinaire des perſonnes de condition dans la Judée. Il mourut en 2856, avant Jeſus-Chriſt 1144, avant l'Ere vulg. 1148.

II. ABDON, de la Tribu de Benjamin, & fils de Jéhiel (3).

III. ABDON, fils d'Abigabaon & de Maacha (4).

IV. ABDON, fils de Micha, fut envoyé par le Roi Joſias à la Prophéteſſe Holda, pour lui demander ſon avis ſur le Livre de la Loi qui avoit été trouvé dans le Temple (5).

ABDON, ville de la Tribu d'Aſer (6). Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerſon (7).

ABED, fils de Jonathan, de la famille d'Adan (8), revint de la captivité avec cinquante hommes.

ABEILLES, mouches à miel. Voyez ci-après *Miel*. L'Abeille étoit déclarée immonde par la Loi. Lévit. XI, 20.

ABEL, ſecond fils d'Adam & d'Eve, nâquit l'an du monde 2. avant Jeſus-Chriſt 3998. Il y en a qui croient qu'il étoit frere jumeau de Caïn (9). D'autres croient qu'il étoit ſon cadet, étant né la ſeconde année du Monde. D'autres ne le font naître que quinze ans après Caïn. D'autres mettent trente ans d'intervalle entre la naiſſance des deux freres. Les Orientaux donnent pour ſœur jumelle à Abel *Auvina*. D'autres l'appellent *Delbora* ; d'autres (10), *Decla*, ou *Edocla*. Caïn & Abel inſtruits par Adam leur pere de leur devoir envers le Créateur, lui offrirent chacun les prémices de leurs travaux. Caïn étoit laboureur, & Abel paſteur de troupeaux. Caïn lui offrit les prémices de ſes fruits, & Abel la graiſſe ou le lait de ſes troupeaux. Dieu témoigna qu'il avoit pour agréables les offrandes d'Abel, & qu'il mépriſoit celles de Caïn. On ne ſait pas diſtinctement comment le Seigneur donna ces marques de préférence à Abel ; ſi c'eſt par un feu envoyé du Ciel (11) qui conſuma ſon offrande, ou par quelqu'autre voie : mais on ſait que Caïn s'en étant apperçu tomba dans une pro-

(1) *Vide Sixt. ſeu Bibl. ſacr. l. 2. Claud. Eſpencæ, l. 5, c. 5 de Continentia ; Bellarm. l. 2 de bonis operibus, c. 14. Baron. ad an. 44. Melch. Can. Poſſevin. Natal. Alex. Du Pin. alios.* ═══ (2) *Judic.* XII, 13, 14, &c. ═══ (3) 1 *Par.* IX, 36. ═══ (4) 1 *Par.* VIII, 29. ═══ (5) 2 *Par.* XXXIV, 20. ═══ (6) *Joſué* XXI, 30. ═══ (7) 1 *Par.* VI, 74. ═══ (8) 1 *Eſdr.* VIII, 6. ═══ (9) *Ita Joſeph. Ant. l. 1, c. 3 & Hebr. & Calv.* ═══ (10) *Autor Operis imperfecti in Matt. homil. 1.* ═══ (11) *Theodet. in Gen. Hieron. q. hebr. in Gen.*

fonde tristesse (1), & se livrant au mouvement de sa jalousie, il forma le dessein de tuer Abel.

Les Commentateurs conviennent que la vraie cause de la haine de Caïn, étoit l'approbation que Dieu avoit donnée aux sacrifices de son frere, & qu'il avoit refusée aux siens : mais on n'est pas d'accord sur le prétexte dont il se servit pour ôter la vie à Abel, si ce fut à l'occasion d'une femme qu'Adam vouloit qu'il épousât (2), ou s'il chercha une mauvaise querelle (3) à Abel, en proférant devant lui des blasphêmes. On peut voir sur cela les Interpretes. Ce qui est certain, c'est que Caïn ayant invité Abel à sortir à la campagne, il le tua au milieu des champs (4). L'Ecriture ne spécifie ni la maniere, ni l'instrument de ce meurtre ; & les Interpretes se sont partagés sur cela. Les uns arment Caïn d'une mâchoire d'âne ; d'autres, d'une faulx (5) ; d'autres, d'une serpe (6), d'autres, d'un couteau ou d'une épée (7), ou d'une pierre, ou d'une fourche. Quoi qu'il en soit, le sang de cet innocent criant vers le Ciel, le Seigneur demanda à Caïn ce qu'étoit devenu Abel. Il répondit : Suis-je le gardien de mon frere ? Nous verrons ailleurs de quelle sorte Dieu punit Caïn.

Joseph (8) croit que Caïn enterra Abel, afin qu'on ne pût découvrir son meurtre ; & on montre aux voyageurs (9), à seize milles de Damas, un tombeau que l'on dit être celui d'Abel, qui est long de cent soixante paumes, qui font quatre-vingts coudées. Saint Jérôme (10) assure que la tradition constante des Hébreux est qu'Abel a été tué dans la campagne de Damas. Mais rien n'est plus douteux que cela. Quelques Peres (11) ont cru qu'Abel étoit toujours demeuré vierge. La Chronique d'Aléxandrie marque assez clairement qu'il étoit mort avant son mariage : mais d'autres (12) soutiennent qu'il étoit marié, quoique peut-être il n'eût point d'enfans, puisqu'il n'est point fait mention de sa postérité dans Moïse. S. Chrysostome (13) est exprès pour son mariage, puisqu'il l'excuse sur la nécessité d'avoir épousé sa propre sœur. Ceux qui expliquent le sang d'Abel qui crioit à Dieu de la terre, de la postérité de ce Juste qui demandoit vengeance de son sang répandu, sont dans le même sentiment.

Sous les Empereurs Arcade & Honoré, il s'éleva dans l'Afrique certains hérétiques nommés *Abélites* ou *Abélonites*, du nom d'Abel, qui condamnoient les noces ; non qu'ils les crussent mauvaises, puisqu'ils se marioient eux-mêmes, mais ils condamnoient l'usage du mariage, & s'abstenoient du commerce permis avec leurs femmes. Ils disoient qu'ils ne vouloient pas mettre au monde des créatures malheureuses, & souillées du péché originel. Ils regardoient le mêlange des deux sexes comme une action détestable, & de peur que leur secte ne périt, ils adoptoient les fils & les filles de leurs voisins, & les faisoient héritiers de leurs biens, à condition que les enfans qui en naîtroient seroient à eux. Cette secte n'eut pas de longues suites ; on eut bien-tôt détrompé ces pauvres abusés (14).

(1) *Genes.* IV, 5, 6. ═ (2) *Eutych. Alexand. Annal. Arab. Lat. p.* 16. ═ (3) *Targum Jerosol. in Genes.* IV, 5. ═ (4) *Genes.* IV, 8, 9. ═ (5) *Irenæ. l.* 5, *c.* 67. ═ (6) *Prudent. Hamartigen.* ═ (7) *Chrysostom. in Genes. homil.* 19. ═ (8) *Joseph Antiq. l.* 1, *c.* 3. ═ (9) Goujon, Voyage de la Terre sainte. ═ (10) *Hieron. in Ezech.* XXVII. ═ (11) *Basil. Ambros. alii apud Cornel. à Lapide, auth. de Mirabilib. S. Scrip. l.* 1, *c.* 3. ═ (12) *Vide Salian. Annal. t.* 1, *p.* 94. ═ (13) *Chrysost. in Matt. homil.* 1. ═ (14) Voyez S. Aug. *hæres.* 87.

Outre les traditions des Anciens que nous avons touchées, les Musulmans, de même que les Rabbins & les Chrétiens Orientaux (1), en ont encore d'autres qu'il est bon de rapporter en cet endroit, quand ce ne seroit que pour entendre leurs histoires. Les Musulmans disent qu'Eve accoucha en même-temps de Caïn & d'Aclima, ou Aclimia sa jumelle, & ensuite d'Abel & de sa jumelle appelée Lebuda. Les Chrétiens Orientaux appellent ces deux jumelles Azrun & Oraïn, & ne different des Musulmans en cette histoire que pour les noms.

Les deux freres étant parvenus à l'âge de puberté, Adam voulut les marier & donner à Caïn la jumelle d'Abel, & à Abel celle de Caïn pour femme. Ce choix ne plut pas à Caïn, parce que sa sœur Aclima étoit beaucoup plus belle que Lebuda: il disoit qu'il étoit juste, qu'ayant été créés ensemble dans le même sein, ils vécussent aussi ensemble dans le même lit. Adam lui répondit que Dieu en avoit autrement ordonné, & que la chose ne dépendoit pas de lui. Caïn répliqua, vous voulez donner la plus belle femme à mon frere, parce que vous l'aimez plus que moi. Adam repartit: si vous voulez vous éclaircir mieux de la volonté de Dieu, que chacun de vous lui offre un sacrifice, & celui dont Dieu agréera le sacrifice, aura Aclima pour femme.

Abel y consentit, & résolut, au cas que Dieu ne lui donnât pas des marques qu'il approuvât son sacrifice, de prendre Lebuda sa jumelle pour femme. Caïn au contraire feignit d'acquiescer à la proposition d'Adam, bien résolu, quoi qu'il arrivât de son sacrifice, de ne point céder sa sœur à son frere.

Abel qui étoit berger, choisit le mouton le plus gras qu'il eût dans son troupeau, & l'immola à Dieu sur la croupe d'une montagne. Caïn qui étoit laboureur, prit une gerbe de sa moisson la plus légere de grains qu'il put trouver, & l'offrit de son côté à Dieu sur la cime d'une montagne voisine. Les offrandes des deux freres ne furent pas plutôt en état, qu'une flamme très-claire & sans fumée descendit du Ciel, & consuma le sacrifice d'Abel, sans toucher à celui de Caïn.

La colere, le dépit, l'envie s'emparerent du cœur de Caïn: il résolut de se défaire de son frere, l'outragea de paroles, & le menaça de le tuer. Abel lui répondit: Dieu ne reçoit les sacrifices que de ceux qui le craignent, & qui les lui offrent avec une intention pure & sincere; si vous portez la main sur moi, je ne me défendrai point en vous ôtant la vie; mais le Seigneur de toutes créatures, que je crains & que j'adore, sera mon vengeur.

Caïn n'écoutant que sa passion, se fortifia dans le dessein de faire périr son frere: mais ne sachant comment s'y prendre, le démon se présenta devant lui, sous la figure d'un homme, qui tenoit en main un oiseau, & ayant mis cet oiseau sur un rocher, il prit une pierre & lui en écrasa la tête. Caïn instruit par cet exemple, résolut de faire la même chose à son frere. Il attendit qu'Abel fût endormi, & s'étant armé d'une grosse pierre, il la laissa tomber de tout son poids sur sa tête, & lui ôta la vie. En même-temps Dieu lui fit entendre une voix du ciel qui lui cria: *Tu passeras le reste de ta vie dans une frayeur continuelle.*

En effet dès ce moment il se trouva dans un terrible embarras; car il craignoit que son crime ne

(1) D'Herbelot Bibl. Orient. *Cabil.*

vînt à la connoissance de son pere; & ne sachant que faire du corps de son frere, il l'enferma dans une peau, qu'il porta pendant quarante jours par-tout où il alloit. Mais comme la puanteur de ce cadavre l'incommodoit, il étoit obligé de temps en temps de s'en décharger, & alors les oiseaux carnaciers & les bêtes farouches s'en approchoient, & en emportoient toujours quelques pieces.

Il apperçut un jour deux corbeaux qui se battoient en l'air, dont l'un étant tombé mort, l'autre fit une fosse avec son bec & avec ses ongles pour l'enterrer; Caïn crut qu'il en devoit faire autant: & à l'exemple du corbeau il enterra son frere. Alors la frayeur & le remords le saisirent, il commença à courir vagabond çà & là par le monde, craignant qu'un jour quelqu'un ne lui fît le même traitement qu'il avoit fait à son frere, & n'osant se montrer devant ses parens après avoir commis un si grand crime. Son repentir ne changea point son mauvais cœur, & il ne chercha point à expier sa faute aux yeux de Dieu. Il fut tué malheureusement par un de ses petits-fils, qui n'ayant pas la vue assez bonne, le prit pour une bête sauvage. Voyez ci-après l'article de Caïn. Le Livre Hébreu intitulé Cozri, enseigne que le sujet de la querelle de Caïn & d'Abel, venoit de ce que Caïn vouloit avoir pour lui la Palestine à l'exclusion d'Abel son frere.

Saint Paul (1) fait l'éloge d'Abel en disant, que par la foi il offrit à Dieu une hostie plus excellente que celle de Caïn, & qu'il a été déclaré juste, Dieu ayant lui-même rendu témoignage qu'il avoit accepté ses dons, & que c'est à cause de sa foi que son sang parle encore après sa mort. Le même Apôtre (2) compare la voix du sang d'Abel, à celle du sang de Jesus-Christ, & le Sauveur dans l'Evangile le met à la tête des Saints persécutés pour la justice (3), & le qualifie du nom de Juste. Saint Ambroise a relevé avec beaucoup d'éloquence le mérite & la sainteté d'Abel, dans les deux Livres qu'il a composés sur son sujet. On peut à bon droit le compter pour le premier des Martyrs de la vérité & de la justice. Son sacrifice est allégué dans le Canon de la Messe, avec ceux d'Abraham & de Melchisédech; & on l'invoque depuis très-long-temps dans les Litanies pour la recommandation de l'ame des mourans. Son culte ne paroît pas fort ancien dans l'Eglise, & son nom ne se trouve dans aucun des Martyrologes des Latins avant le dixieme siecle (4). Quelques Martyrologes le placent au 25 de Mars, au même jour que plusieurs ont fixé la mort de Jesus-Christ; d'autres au 2 jour de Janvier; d'autres au 30 de Juillet. On dit qu'il est honoré le 28 de Décembre chez les Ethiopiens.

ABEL, *Abila*, *Hobal*, ou *Hoba*, ou *Abelbeth-maaca*, ou *Abel-maïm*, ville située à la gauche, c'est-à-dire, au nord de Damas, entre le Liban & l'Antiliban. C'est la même qu'*Abyla de Lysanias*, dont il est parlé dans Saint Luc (5). Joab l'assiégea dans la révolte de Séba fils de Bochri (6). Eusebe (7) met cette ville entre Panéas & Damas. On ne doit pas être surpris de voir une même ville désignée sous tant de différens noms: on en verra plusieurs autres exemples dans le cours de cet Ouvrage. L'Itinéraire d'Antonin la place entre Damas & Héliopolis. Jo-

(1) *Hebr.* XI, 4. = (2) *Hebr.* XII, 24. = (3) *Matt.* XXIII, 35, & *Luc.* XI, 52. = (4) Baillet Vie des SS. de l'ancien Testament XXX Juillet. = (5) *Luc.* III, 1. = (6) 2 *Reg.* XX, 14, 15. = (7) *Euseb. in Locis.*

seph

ſeph & quelques autres l'appellent quelquefois *Abella dans le Liban.*

ABELA, ville de la Pérée, ou de la Batanée, ou du pays de Baſan, au-delà du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manaſſé (1), à douze milles ou quatre lieues de Gadare, vers l'Orient. Euſebe & ſaint Jérôme remarquent qu'elle étoit célebre par ſes bons vins. Joab l'aſſiégea & l'inveſtit. On peut voir le ſujet de cette Guerre ſous l'article de *Séba*, où nous avons fait quelques obſervations ſur ce ſiege.

ABEL DES VIGNES, étoit, ſelon Euſebe, à ſix milles de Philadelphie, autrement *Rabbath*, Capitale des Ammonites. C'eſt apparemment la même qu'*Abéla*, entre Jabès & Gadara, & près de Pella. Euſebe fait mention d'une ville d'*Arbéla*, de la dépendance de Pella, qui pourroit bien être la même qu'*Abéla*.

ABEL LA GRANDE. C'eſt un gros rocher qui ſe trouva dans la campagne des Bethſamites, & ſur lequel on plaça l'Arche d'Alliance, lorſqu'elle fut renvoyée par les Philiſtins (2). Elle porta ce nom, qui ſignifie *le grand deuil*, apparemment à cauſe du grand nombre de Bethſamites qui furent frappés de Dieu dans cette occaſion; car l'Ecriture dit qu'il en mourut cinquante mille ſoixante & dix hommes.

ABEL-MEHULA, ou *Abelméa.* C'eſt la patrie d'Eliſée (3). Elle ne devoit pas être éloignée de la ville de Scythopolis (4). Euſebe la met dans le Grand Camp, à ſeize milles de Scythopolis, vers le midi. Ce n'eſt pas loin de là que Gédéon remporta la victoire contre les Madianites (5).

ABEL-MIZRAIM, ou *le deuil des Egyptiens*, autrement nommée *l'Aire d'Athad.* Saint Jérôme & quelques autres après lui, croient que c'eſt le même endroit qui fut dans la ſuite nommé *Bethagla*, à quelque diſtance de Jéricho & du Jourdain, à l'occident de ce fleuve.

ABEL-SETHIM, étoit dans les plaines de Moab, au-delà du Jourdain, vis-à-vis Jéricho. Joſeph (6) dit qu'Abel-Sethim, ou *Abéla*, comme il l'appelle, étoit à ſoixante ſtades du Jourdain, c'eſt-à-dire, à ſept mille cinq cents pas de ce fleuve. Euſebe (7) dit qu'elle eſt au voiſinage du mont Phogor. Moïſe campa à Abel-Sethim quelque temps avant que l'armée d'Iſrael paſſât le Jourdain, ſous la conduite de Joſué (8). C'eſt là que les Hébreux tomberent dans l'idolatrie de Phégor, & que Dieu les punit ſi ſévérement par la main des Lévites (9). Cette ville eſt aſſez ſouvent appelée ſimplement *Séthim.*

ABEN-BOHEN, c'eſt-à-dire, *la Pierre du pouce.* Elle fait la ſéparation entre les Tribus de Juda & de Benjamin, du côté de l'Orient (10), dans la vallée qui conduit à *Adommim.* Elle tiroit ſon nom de Bohen, un des fils ou des deſcendans de Ruben.

ABEN-EZER, la Pierre du ſecours, dans la Tribu de Dan, dans la Campagne de Bethcar. C'eſt là où les Iſraélites furent battus par les Philiſtins, & où l'Arche du Seigneur fut priſe (11), l'an du Monde 2888, avant Jeſus-Chriſt 1112, avant l'Ere vulgaire 1116.

---

(1) *Judic.* XI, 33. ═══ (2) 1 *Reg.* VI, 18, 19. An du Monde 2888, avant J. C. 1112, avant l'Ere vulg. 1116. ═══ (3) 3 *Reg.* XIX, 6. ═══ (4) 3 *Reg.* IV, 12. ═══ (5) *Judic.* VII, 23. ═══ (6) *Joſeph. Antiq. l.* 4, *c.* 7, & V, 1, & *de Bello*, *l.* 5, *c.* 3. ═══ (7) *Euſeb. in* ϛαγειν. ═══ (8) *Num.* XXXIII, 49, XXV, 1. *Joſué* II, 1. ═══ (9) *Num.* XXV, 1, 2, &c. ═══ (10) *Joſué* XVIII, 18. ═══ (11) 1 *Reg.* IV, 5, 7.

ABER LE CINÉEN, époux de Jahel, cette femme généreuse, qui donna la mort à Sisara Général des armées de Jabin Roi des Cananéens (1). Aber avoit ses tentes & ses troupeaux assez près de la ville d'Azor. Sisara après sa défaite, passant près la tente d'Aber, y entra, & demanda de l'eau pour se rafraîchir. Jahel au lieu d'eau, lui donna du lait; & Sisara s'étant endormi, elle lui perça les temples avec un de ces grands cloux auxquels on attache les cordages d'une tente.

ABES, ville de la Tribu d'Issachar. Josué, XIX, 20.

ABESAN, ou *Ibsan*, de la Tribu de Juda, huitieme Juge d'Israel. Il étoit de la ville de Bethsan, ou Scythopolis, & succéda à Jephté, l'an du Monde 2823. Il mourut à Bethléem, & y fut enterré après sept ans de gouvernement (2). Il étoit pere de trente fils & de trente filles, qu'il avoit eus de diverses femmes qu'il avoit épousées. Il maria tous ses enfans, & se vit beau-pere de trente belles-filles & d'autant de gendres. Il eut pour successeur Ahialon, l'an du monde 2830, avant Jesus-Christ 1170, avant l'Ere vulgaire 1174.

I. ABESSALON, pere de Maacha, qui fut mere d'Abia Roi de Juda. 3. *Reg.* XV, 2.

II. ABESSALON, Ambassadeur de Judas Maccabée, vers Lysias Général de l'armée d'Antiochus Eupator. 2 *Macc.* XI, 17.

ABGARE. Voyez ci-devant *Abagare*.

ABI, fille de Zacharie, & mere d'Ezéchias Roi de Juda. 4. *Reg.* XVIII, 2.

I. ABIA, second fils de Samuel, & frere de Joel. Samuel leur ayant confié le soin de rendre la justice, & ayant partagé avec eux le gouvernement du peuple, ils s'en acquitterent si mal, qu'ils obligerent le peuple de demander un Roi à Samuel (3). L'an du monde 2909, avant Jesus-Christ 1191, avant l'Ere vulgaire 1195.

II. ABIA, fils de Jéroboam, premier Roi des dix Tribus. Ce jeune Prince fut frappé d'une dangereuse maladie; & sa mere s'étant déguisée pour aller demander au Prophete Ahias s'il releveroit de sa maladie, Ahias lui répondit qu'il mourroit, & qu'il seroit le seul de sa famille qui recevroit les honneurs de la sépulture, & qui seroit pleuré de tout Israel (4); mais que tous les autres descendans de Jéroboam seroient, ou mangés des chiens, ou dévorés des oiseaux, en punition de l'impiété & de l'ingratitude de Jéroboam. Abia, au retour de sa mere, mourut l'an du Monde 3046, avant J. C. 954, avant l'Ere vulg. 958.

III. ABIA, Roi de Juda, successeur de Roboam. Sa mere se nommoit *Macha* ou *Machaïe*, fille d'Uriel, autrement Abessalon (5). Roboam avoit dix-huit femmes, & soixante concubines: mais Macha fut celle pour qui il eut plus d'affection; & il éleva son fils Abia au-dessus de tous les fils qu'il avoit eus de ce grand nombre de femmes. Abia succéda à son pere l'an du Monde 3046, avant J. C. 954, avant l'Ere vulgaire 958. Il régna trois ans, & imita la mauvaise conduite & l'impiété de son pere. Il mourut l'an du Monde 3049, avant Jesus-Christ 951, avant l'Ere vulgaire 955.

Il y eut guerre entre Abia, Roi de Juda, & Jéroboam I., Roi

(1) *Judic.* IV, 17 & *seq.* An du Monde 2719, avant J. C. 1281, avant l'Ere vulg. 1285. (2) *Judic.* XII, 10. (3) 1. *Reg.* VIII. (4) 3. *Reg.* XIV, 10, &c. (5) Comparés 2. *Par.* XI, 20, & 2. *Par.* XIII, 2.

d'Israel (1). Abia ayant assemblé une armée de quatre-cents mille hommes de Juda & de Benjamin, alla se camper sur la montagne de Soméron, où l'on bâtit depuis Samarie. Jéroboam marcha contre lui à la tête de huit cents mille hommes assemblés de tous ses États. Abia voulut haranguer l'armée ennemie, pour essayer de la faire rentrer sous l'obéissance de la maison de David, & la faire revenir au culte du Seigneur : mais pendant qu'il parloit, Jéroboam faisoit défiler une partie de ses troupes, sans qu'on s'en apperçût, par derriere la montagne, pour envelopper l'armée d'Abia, qui étoit beaucoup inférieure en forces. Abia & ses gens s'en apperçurent. Ils commencerent à crier au Seigneur, & à implorer son assistance. Les Prêtres sonnerent des trompettes saintes. Dieu jeta la frayeur dans le cœur des ennemis. L'armée de Juda les attaqua avec tant de furie, qu'elle en tua sur la place cinq cents mille hommes. Abia poursuivant sa victoire, prit plusieurs villes sur Jéroboam ; entre autres, Béthel, Jésana & Ephron ; & Israel fut tellement humilié sous la main de Juda, qu'il n'osa plus rien entreprendre contre lui. Les Rabbins accusent Abia de n'avoir pas ruiné l'Autel profane que Jéroboam avoit érigé à Béthel, & de n'y avoir pas aboli le culte des veaux d'or. Il avoit épousé quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils & seize filles. Il eut pour successeur Asa, l'an du Monde 3049, avant J. C. 951, avant l'Ere vulg. 955.

IV. Abia, femme d'Achas, & mere d'Ezéchias, Roi de Juda. On croit qu'elle étoit fille de Zacharie, qui fut tué par le commandement de Joas entre le Temple & l'Autel (2).

V. Abia, un des descendans d'Eléazar fils d'Aaron, qui se trouva Chef d'une des vingt-quatre bandes des Prêtres, lorsque David en fit la distribution en vingt-quatre classes (3). Zacharie pere de Jean-Baptiste, étoit de la classe d'Abia (4), qui étoit la huitieme entre les vingt-quatre.

VI. Abia, Roi des Parthes, qui fit la guerre à Izate, Roi des Adiabéniens, à la sollicitation des Grands du Royaume d'Izate, qui s'étoient soulevés contre lui, parce qu'il avoit embrassé le Judaïsme. Abia fut vaincu, & contraint de s'enfermer dans un château, où il se vit serré de si près, qu'il se tua de désespoir, de peur de tomber entre entre les mains de son ennemi (5).

ABI-ALBON, natif d'Arbat, un des braves de l'armée de David (6).

ABI-ASAPH, de la Tribu de Lévi, étoit fils d'Elcana, & pere d'Asir. 1. *Par.* VI, 23.

ABIATHAR, fils d'Achimélech, dixieme Grand-Prêtre des Juifs. Il est quelquefois nommé *Achimélech* ou *Abimélech* (7). Lorsque Saül eut envoyé à Nobé pour mettre à mort tous les Prêtres du Seigneur, Abiathar qui étoit encore jeune, se sauva du carnage, & se retira auprès de David dans le désert (8). Il y demeura en qualité de Grand-Prê-

(1) 3. *Reg.* xv, & 2. *Par.* xiii, 1, 2, 3, 4, *&c.* Il y a plusieurs Mss. & plusieurs Bibles imprimées qui ne lisent que 40 mille & 80 mille, au lieu de 400 mille & de 800 mille hommes que nous lisons dans la Vulgate. Mais l'Hébreu & les 70, Joseph & les meilleures Bibles Latines, manuscrites & imprimées, sont toutes conformes à la Vulgate en cet endroit. ═ (2) 2. *Par.* xxiv, 21. ═ (3) 1. *Par.* xxiv, 10. ═ (4) *Luc.* 1, 5. ═ (5) *Joseph. Antiq. l.* xx, *c.* 2. ═ (6) 2. *Reg.* xxiii, 31. ═ (7) 2. *Reg.* viii, 17, & 1. *Par.* xviii, 16. ═ (8) 1. *Reg.* xxii, 11, & *seq.*

tre, pendant que Saül, en haine d'Achimélech, qu'il croyoit avoir trahi ses intérêts, transporta la dignité de Grand-Prêtre de la famille d'Ithamar, dans celle d'Eléazar, en donnant la souveraine Sacrificature à Sadoc (1). Ainsi il y eut à la fois deux souverains Pontifes dans Israel ; Abiathar dans le parti de David, & Sadoc dans celui de Saül. Ce qui subsista depuis la mort d'Achimélech, jusqu'au regne de Salomon. Alors Achimélech s'étant attaché au parti d'Adonias, fut privé du Sacerdoce par Salomon en 2989, & la race de Sadoc seule exerça les fonctions de ce ministere sous Salomon, à l'exclusion de la race d'Ithamar, suivant la prédiction qui en avoit été faite au Grand-Prêtre Héli (2).

Abiathar. Ce nom se donne quelquefois à Achimélech pere d'Abiathar, dont on vient de parler. Voyez *Marc*. II, 26.

ABIB. C'est le nom que les Hébreux (3) donnoient au premier mois de leur année sainte. Dans la suite ce mois fut nommé Nisan. Il répond à notre mois de Mars. *Abib* signifie des épis verds. Saint Jérôme le traduit, par des fruits nouveaux : *Mense novarum frugum*. Exod. XIII, 4.

ABIDAN, fils d'un nommé Gédéon, de la Tribu de Benjamin, se trouva Chef de sa Tribu au temps de la sortie d'Egypte, & de l'érection du Tabernacle. Il offrit, comme les autres Princes d'Israel, un bassin d'argent du poids de cent trente sicles (4), un plat d'argent de cent soixante & dix sicles, un vase d'or de dix sicles pesant, rempli d'encens ; un bœuf, un mouton, un agneau d'un an, pour être offerts en holocauste ; deux bœufs, cinq moutons, cinq chevreaux, cinq agneaux pour le sacrifice pacifique, & un bouc pour le péché.

ABIHEL ou *Jéhiel*, pere de Cis & de Ner, & aïeul de Saül, premier Roi des Juifs (5).

ABIEZER, de la Tribu de Benjamin, de la ville d'Anathot, étoit un des trente braves de l'armée de David (6).

ABI-GABAON, autrement *Ner*, pere d'Abdon, de Cis, &c. un des aïeux de Saül & des principaux habitans de Gabaon (7).

ABIGAIL, fut premierement femme de Nabal du Carmel. Ensuite après la mort de Nabal, elle épousa David. Voici comme la chose arriva. David fuyant les poursuites de Saül, demeura avec ses gens assez long-temps dans les montagnes où Nabal avoit ses troupeaux, au midi de la Palestine, vers le Carmel de la Tribu de Juda, fort différent d'un autre Carmel de la Tribu d'Issachar, situé sur la Méditerranée. Non-seulement les gens de David ne firent aucun tort ni aux gens, ni aux troupeaux de Nabal ; ils leur furent même d'un grand secours, & ils leur servirent comme de remparts contre les voleurs ; en sorte que pendant tout le temps qu'ils furent là, il ne s'y perdit aucun bétail (8). Un jour que Nabal étoit venu au Carmel pour tondre ses brebis, David lui envoya de ses gens, pour le prier de lui faire quelques présens de ses biens, en considération de l'heureuse circonstance ; car les tondailles étoient comme un temps de fête & de réjouissance, & en récompense des services que lui & ses gens avoient rendus à ses pasteurs.

Nabal non-seulement ne donna

(1) 1. *Par*. 6, 53. ═ (2) 1. *Reg*. II, 30, 31, *& seq*. & III, 11, 12, *&c*. ═ (3) *Exod*. XIII, 4, אביב *Abib*. ═ (4) *Num*. VII, 60. ═ (5) 1. *Reg*. IX, 1. ═ (6) 1. *Par*. XI, 28. ═ (7) 1. *Par*. VIII, 29. ═ (8) 1. *Reg*. XXV, 15, 16, 21.

rien à David, mais il le traita de serviteur, de fugitif & de rebelle à son Prince, & renvoya ainsi ses soldats : ce qui lui ayant été rapporté, le mit dans une telle colere, qu'il jura la perte de Nabal & de toute sa maison. Abigaïl ayant été informée de la maniere dont son mari avoit répondu aux envoyés de David, se hâta de réparer cette faute, fit charger quelques ânes de provisions, alla elle-même accompagnée de quelques-uns de ses domestiques, au-devant de lui, lui offrit ses présens, & fut si bien le gagner par ses discours pleins de sagesse, que David conçut pour elle beaucoup d'estime, reçut ses présens, & s'en retourna sur ses pas. Nabal ayant appris le danger qu'il avoit couru, tomba malade, & mourut dix jours après. David l'ayant su, envoya demander Abigaïl pour femme. Abigaïl reçut cet honneur avec beaucoup de reconnoissance, & après que les jours de deuil de son mari furent passés, elle se rendit au camp de David, & elle l'épousa. De ce mariage sortirent deux fils, Chéléab & Daniel (1). L'histoire de Nabal & d'Abigaïl arriva l'année de la mort de Samuel, du Monde 2947, avant J. C. 1053, avant l'Ere vulgaire 1057.

I. ABIHAIL, fils de Huri, & pere de Michel, de Mossolam & de quelques autres (2).

II. ABIHAIL, pere de Turiel, de la famille de Mérari. *Num.* III, 35.

III. ABIHAIL, pere de la Reine Esther, & frere de Mardochée. *Esth.* II, 15.

IV. ABIHAIL, fille d'Eliab, frere de David, & épouse de Roboam, Roi de Juda. Elle fut mere de Jéhus, de Somoriam & de Zoom (3).

ABILA. La même qu'*Abéla*, Capitale de l'Abilene. Voyez *Abéla*.

ABILENE, petite Province dans la Célé-Syrie, entre le Liban & l'Antiliban, dont Lysanias fut le maître assez long-temps. Abéla ou Abila, Capitale de l'Abilene, étoit au nord de Damas & de Panéade, & au midi d'Héliopolis. Voyez ci-devant *Abel*.

ABIMAEL, fils de Jectan, demeura, selon quelques Auteurs, dans l'Arabie; selon d'autres dans l'Arménie, ou dans les pays voisins. Voyez le Commentaire sur la Génese, X, 25.

ABIME, se dit dans l'Ecriture de l'enfer (4), & des lieux les plus profonds de la mer (5), & du cahos qui étoit couvert de ténebres au commencement du monde, & sur lequel l'Esprit de Dieu étoit porté. *Genes.* I, 2. Les anciens Hébreux, de même que la plupart des Orientaux encore à présent, croient que l'abîme, la mer, les eaux environnoient toute la terre : que la terre étoit comme plongée & flottante sur l'abîme, à peu près, disent-ils, comme un melon d'eau nage sur l'eau & dans l'eau, qui le couvre dans toute sa moitié. Ils croient de plus que la terre étoit fondée sur les eaux (6), ou dumoins qu'elle avoit son fondement dans l'abîme. C'est sous ces eaux & au fond de cet abîme que l'Ecriture nous représente les Géans qui gémissent, & qui souffrent la peine de leur crime (7) : c'est là où sont relégués les Réphaïms, ces anciens Géans, qui

(1) 2. *Reg.* III, 3, & 1. *Par.* III, 1. Peut-être que *Chéléab* & *Daniel* ne sont qu'une même personne; car le 2 des Rois qui parle de *Chéléab*, ne dit rien de *Daniel*, & le 1. des Par. qui nomme *Daniel*, ne parle pas de *Chéléab*. ═ (2) 1. *Par.* V, 12, 14. ═ (3) 2. *Par.* XI, 18, 19. ═ (4) *Luc.* VIII, 31. *Rom.* X, 7. *Apoc.* IX, 1, XI, 7, &c. ═ (5) *Genes.* VII, 11. *Exod.* XV, 5, & *alibi passim*. ═ (6) *Psalm.* XXXIII, 2, 6. XXXV, 6. ═ (7) *Job.* XXV, 5.

de leur vivant faisoient trembler les peuples (1). Enfin c'est dans ces sombres cachots que les Prophetes (2) nous font voir les Rois de Tyr, de Babylone & d'Egypte, qui y sont couchés & ensevelis, mais toutefois vivant & expiant leur orgueil & leur cruauté.

Ces abîmes sont la demeure des démons & des impies : Je vis, dit S. Jean dans l'Apocalypse (3), une étoile qui tomba du ciel, & à qui l'on donna la clef du puits de l'abîme. Elle ouvrit le puits de l'abîme, & il en sortit une fumée comme d'une grande fournaise, qui obscurcit le soleil & l'air ; & de cette fumée sortirent des sauterelles, qui se répandirent sur toute la terre .... Elles avoient pour Roi à leur tête l'Ange de l'abîme, qui est nommé exterminateur. Et ailleurs (4), on nous représente la bête qui sort de l'abîme, & qui fait la guerre aux deux témoins de la Divinité. Enfin l'Ange du Seigneur descend du ciel (5), ayant en sa main la clef de l'abîme, & tenant une grande chaîne. Il saisit le Dragon, l'ancien Serpent, qui est le Diable & Satan, le lia & le jeta dans l'abîme pour y demeurer pendant mille ans, & ferma sur lui le puits de l'abîme, & le scella, afin qu'il n'en pût sortir de mille ans, &c.

Les fontaines & les fleuves, au sentiment des Hébreux, avoient toutes leur source dans l'abîme, ou dans la mer (6). Elles en sortent par des canaux invisibles, & s'y rendent par les lits qu'elles se sont formés sur la terre. Au temps du déluge les abîmes d'en bas ou les eaux de la mer rompirent leur digue, les fontaines forcerent leurs sources (7), & se répandirent sur la terre, dans le même temps que les cataractes du ciel s'ouvrirent, & inonderent tout le monde.

L'abîme qui couvroit la terre au commencement du monde, & qui étoit agité par l'esprit de Dieu, ou par un vent impétueux (8) ; cet abîme est ainsi nommé par anticipation, parce qu'il composa dans la suite la mer, & que les eaux de l'abîme en sortirent & se formerent de son écoulement : ou si l'on veut, la terre sortit du milieu de cet abîme, comme une isle qui s'éleve au milieu de la mer, & qui paroît tout d'un coup à nos yeux, après avoir été long-temps cachée sous les eaux.

I. ABIMÉLECH, Roi de Gérare, ayant été frappé de la beauté de Sara, épouse d'Abraham, l'enleva & la prit pour sa femme. Mais Dieu ne permit pas qu'il la touchât. Il lui apparut pendant la nuit, & le menaça de le faire mourir, s'il ne la rendoit à son époux, qui étoit Abraham. Abimélech excusa son action sur son ignorance, disant qu'il ne l'avoit prise que parce qu'Abraham l'avoit assuré qu'elle étoit sa sœur. Le lendemain donc il la lui rendit, & se plaignit à lui de ce qu'il l'avoit trompé, en lui disant qu'elle étoit sa sœur. Abraham lui avoua qu'elle étoit sa femme ; mais il lui dit qu'elle étoit aussi sa sœur, née du même pere, mais d'une autre mere. Abimélech lui fit de grands présens, & donna à Sara mille pieces d'argent pour en acheter un voile, afin de couvrir son visage. Il lui dit de prendre garde de ne plus s'exposer à un pareil inconvénient. Il offrit à Abraham de pouvoir demeurer où il voudroit dans ses Etats, & le pria de demander à Dieu la guérison des

(1) *Proverb.* II, 18, IX, 18, XXI, 16. *Psalm.* LXXXVII, II, LXX, 20. *Isai.* XXVI, 14. —— (2) *Isai.* XIV, 9. *Ezech.* XXVIII, 10, XXXI, 18, XXXII, 19. —— (3) *Apoc.* IX, 1, 2, 11. —— (4) *Apoc.* II, 7. —— (5) *Apoc.* XX, 1, 3. —— (6) *Eccl.* I, 7. —— (7) *Genes.* VIII, 11. —— (8) *Genes.* I, 2.

plaies dont il avoit frappé sa famille, à cause de Sara. Abraham le fit, & Dieu rendit la fécondité aux femmes de ce Prince, ou il leur rendit la faculté de concevoir. Il semble par le ℣. 17. du Chap. XX. de la Génese, qu'Abimélech lui-même avoit été frappé de quelque incommodité, qui le rendit impuissant (1). Voyez aussi le ℣. 6 du même Chapitre : *Non dimisi ut tangeres eam*. On peut voir les Commentateurs sur le jugement que l'on doit faire de la bonté ou de la malice morale de cette action d'Abraham. Tout cela arriva l'an du Monde 2107, avant Jesus-Christ 1893, avant l'Ere vulgaire 1897.

II. Abimélech, Roi de Gérare, & fils de celui dont nous venons de parler (2). Un jour ayant vu Isaac qui se jouoit avec Rebecca sa femme, qu'il disoit n'être que sa sœur, il le fit appeler & lui dit : Il est visible que cette femme est votre épouse ; pourquoi dites-vous qu'elle est votre sœur ? Isaac répondit : J'ai eu peur que l'on ne me tuât à cause d'elle (3). Abimélech donc fit cette ordonnance à tout son peuple : Quiconque touchera la femme de cet homme sera puni de mort. Or comme Isaac s'enrichissoit, & qu'il devenoit extrêmement puissant, sa prospérité excita la jalousie des Philistins, & Abimélech lui dit : Retirez-vous du milieu de nous, parce que vous êtes plus puissant que nous. Isaac se retira d'abord dans la vallée de Gérare, & ensuite à Béersabée, où Abimélech le vint trouver quelque-temps après, pour faire alliance avec lui, étant accompagné d'Ochozat son favori, & de Phicol Chef de son armée. Isaac leur dit : Qu'êtes-vous venus faire ici, pour voir un homme que vous haïssez, & que vous avez chassé de votre pays ? Abimélech lui répondit qu'ayant remarqué que le Seigneur le favorisoit, ils étoient venus pour faire alliance avec lui. Isaac leur fit donc un festin, & le lendemain il fit alliance avec eux, & ils s'en retournerent en paix dans leur maison. Ceci arriva vers l'an 2200, avant Jesus-Christ 1800, avant l'Ere vulgaire 1804.

III. Abimélech, Prêtre du Seigneur, qui donna l'épée de Goliath à David, lorsque David fuyoit les poursuites de Saül. Plusieurs exemplaires Latins lisent *Ahimélech* (4). Les Septante lisent de même. Mais l'Hébreu lit *Achimélech*, & c'est la vraie leçon. Voyez ci-après *Achimélech*. Il est nommé *Abiathar* dans l'Evangile de saint Marc, chap. II, 26.

IV. Abimélech, fils de Gédéon, né d'une concubine qu'il avoit dans la ville de Sichem, s'empara du gouvernement après la mort de son pere, & se fit reconnoître pour Roi (5) ou Juge d'Israel, premierement par ceux de Sichem, où la famille de sa mere avoit du crédit, & ensuite par une grande partie des autres Israélites (6). Ceux de Sichem lui ayant donné soixante & dix sicles d'argent, il leva avec cet argent une troupe de gens vagabonds, qui le suivirent. Etant venu dans la maison de Gédéon son pere à Ephra, il tua sur une même pierre les soixante & dix fils qu'il avoit laissés ; ensorte qu'il ne resta que

(1) *Genes.* XX, 17. *Orante autem Abraham, sanavit Deus Abimelech, & uxorem ancillasque ejus, & pepererunt.* ═ (2) Quelques Interpretes croient que c'est le même Abimélech, & la chose n'est pas absolument impossible ; mais il est plus probable que c'est son fils. ═ (3) *Genes.* XXVI, 1, 2, *&c.* An du Monde 2200, avant J. C. 1803, avant l'Ere vulg. 1807. ═ (4) 1. *Reg.* XXI, 1. אחימלך 70. Α'βιμελὲχ. ═ (5) *Judic.* IX, 6. An du Monde 2768, avant J. C. 1232, avant l'Ere vulg. 1236. ═ (6) *Judic.* IX, 22.

Joatham, le plus jeune de tous, que l'on cacha & que l'on déroba à sa cruauté. Alors tous les habitans de Sichem, avec ceux de la ville de Mello, s'étant assemblés près le Chêne de Sichem, pour y établir Roi Abimélech fils de Gédéon, Joatham en étant informé, alla au haut de la montagne de Garizim, & élevant sa voix, il parla au peuple assemblé en ces termes: Les arbres s'assemblerent un jour pour se donner un Roi, & ils dirent à l'olivier: Régnez sur nous. Mais l'olivier répondit: Puis-je abandonner mon suc & mon huile, dont les Dieux & les hommes se servent, pour venir régner sur les arbres?

Les arbres dirent ensuite au figuier: Venez régner sur nous. Mais le figuier répondit: Puis-je abandonner la douceur de mon suc & l'excellence de mon fruit, pour me venir établir au-dessus des arbres? Les arbres s'adresserent encore à la vigne. Mais elle leur dit: Puis-je abandonner mon vin, qui est la joie de Dieu & des hommes, pour venir me charger de l'empire des arbres? Enfin tous les arbres déférerent la Royauté au buisson, qui leur dit: Si vous m'établissez véritablement pour être votre Roi, venez vous reposer sous mon ombre; ou, si vous ne voulez pas, que le feu sorte du buisson, & qu'il dévore les cedres du Liban.

Considérez donc maintenant, ajouta Joatham, si vous avez eu raison de choisir Abimélech pour votre Roi, lui qui étoit le dernier de la maison de Gédéon, & si vous avez reconnu comme vous deviez les services que mon pere vous avoit rendus, lui qui vous a délivrés du joug des Madianites, & qui a exposé sa vie pour vous procurer la liberté, lorsque vous avez choisi pour Roi un homme qui a fait mourir sur une même pierre les soixante & dix fils de mon pere; montrant par-là que vous approuvez cette action, & que vous en rendant les complices, vous avez choisi pour votre Prince Abimélech, fils de la servante de mon pere. Si votre conduite a été juste, qu'Abimélech soit votre bonheur, & puissiez-vous aussi être le bonheur d'Abimélech: mais si vous avez agi contre toute justice, que le feu sorte d'Abimélech, & qu'il dévore les habitans de Sichem & de Mello; & réciproquement, que le feu sorte de Sichem & de Mello, & qu'il consume Abimélech. Ayant dit ces paroles, il s'enfuit, & se retira à Béra, où il demeura, craignant la violence d'Abimélech.

Le Seigneur permit que la division se mît bientôt parmi les habitans de Sichem, & que commençant à réfléchir sur l'injustice de leur conduite, ils détesterent la cruauté d'Abimélech, qui avoit fait massacrer les soixante & dix fils de Gédéon son pere. Ils se révolterent donc contre lui, pendant qu'il étoit absent, & mirent du monde en embuscade dans les montagnes, pour le tuer lorsqu'il voudroit venir à Sichem. Abimélech en fut averti par Zebul, qu'il avoit laissé pour Gouverneur à Sichem. Ceux de la ville avoient fait venir à leur secours un nommé Gaal, avec lequel ils commencerent dans un grand festin, à faire mille imprécations contre Abimélech. Cependant Abimélech assembla du monde & marcha toute la nuit contre Sichem. Le lendemain au matin on apperçut du monde qui descendoit de la hauteur, & on reconnut bientôt que c'étoit Abimélech avec ses troupes. Gaal sortit de Sichem avec ce qu'il avoit de gens armés, & livra la bataille à Abimélech: mais il la perdit, & ayant voulu rentrer dans Sichem, Zebul l'en chassa, & l'obligea de se retirer.

Observations sur le combat donné près de Sichem entre Gaal & Abimélech. Jug. IX, 30 & suiv.

☞ Nous n'avons pas besoin d'avoir recours aux conjectures, pour donner une explication juste & vraie de ce combat. L'Ecriture ne nous laisse rien à désirer dans l'ordre & la disposition des deux armées, rien de plus clair & de plus précis.

Sur l'avis qu'Abimélech reçut de Zebul, qui commandoit dans Sichem, que Gaal s'en étoit rendu le maître, & qu'il avoit des troupes en assez grand nombre pour sortir de la ville & tenter la fortune du combat, il se résolut de marcher à lui à la faveur d'une nuit obscure, & de l'attaquer dans la plaine, de peur de s'engager dans un siege, & pour ne pas lui donner le temps de se reconnoître & de prendre les avantages que la surprise nous dérobe toujours. S'il faut s'en tenir à la version Françoise, ce que Zebul mande à Abimélech, feroit croire que celui-ci étoit supérieur à son ennemi par le nombre de ses troupes. Ce passage le prouveroit : *Gaad sortira contre vous avec ses gens, & alors usez de vos forces.* Ces mots, *usez de vos forces*, marqueroient qu'Abimélech étoit le plus fort en nombre ; mais il me paroît que le texte Latin semble dire tout le contraire, *fac ei quod potueris*, faites ce qu'il vous sera possible de faire contre un tel ennemi. L'Hébreu à la lettre, *faites-lui selon que votre main trouvera* : je panche fort du côté de l'infériorité, ou du moins à croire que les forces étoient à-peu-près égales des deux côtés. Si Abimélech eût été plus fort, il eût tenté quelque entreprise sur la ville, ou Gaal ne fût pas sorti ; mais il attend le jour derriere les montagnes qui étoient auprès de Sichem, pour n'être pas découvert de ceux de la ville, qui fussent sortis, qui eussent eu tout le temps de se ranger & de choisir le poste le plus avantageux pour combattre.

L'Auteur se sert du terme de *insidia*, qui dans ce cas-ci ne me paroît pas signifier une embuscade tendue à Gaal, puisque le mot d'embuscade veut dire un endroit caché & couvert, où l'on attend l'ennemi pour le surprendre & l'envelopper de toutes parts ; au lieu que le dessein d'Abimélech étoit de quitter ce poste & d'aller à l'ennemi pour le combattre dans la plaine & hors de la ville : quoi qu'il en soit, Abimélech après avoir donné quelque repos à ses troupes, dans un endroit qui n'étoit rien moins qu'une embuscade, descend des montagnes vers la pointe du jour, ou fait paroître une tête sur les hauteurs, pour laisser le temps à son ennemi de sortir de la ville avec toutes ses troupes, & pour tomber sur lui avec toutes les siennes, sans lui donner le temps de revenir de la surprise où il s'attendoit de le trouver. Il paroît que Gaal étoit averti que l'ennemi s'avançoit contre lui, il étoit avantageux à Abimélech qu'il sortît ; aussi paroît-il que Zebul, duquel il ne se défioit pas, l'avoit certainement averti de la marche de l'ennemi ; ces sortes de trahisons sont difficiles à découvrir, & les traîtres qui s'en mêlent passent toujours pour fidelles auprès d'un Général étourdi & mal-habile. Gaal fait voir à Zebul, que les ennemis paroissent sur les hauteurs proche de la ville, il feint d'en douter : *Ce sont les ombres des montagnes, que vous voyez*, lui répond Zebul, *qui vous paroissent des têtes d'hommes, & c'est là ce qui vous trompe.* Gaal lui fait voir enfin que ce sont les ennemis ; le traître le voyant alors incertain sur le parti qu'il avoit à prendre, & craignant qu'il n'en prît un tout contraire à celui que Gaal avoit

résolu de prendre loin de l'ennemi, c'est-à-dire, le moins sage & le moins prudent ; il tâche de l'y engager par une raillerie assez piquante. *Où est maintenant cette audace*, lui dit-il, *avec laquelle vous disiez : Qui est Abimélech, pour nous tenir assujettis à lui ? Ne sont-ce pas là les gens que vous méprisiez ? Sortez donc, & combattez contre eux.* Il sortit donc sans doute à la hâte, dont Abimélech profita. On peut voir par l'Ecriture que celui-ci se rangea en quatre corps. Il est apparent que les troupes de Gaal se présenterent dans le même ordre, & qu'elles furent enfoncées comme des gens surpris dès le premier choc.

Le lendemain de la déroute de Gaal, le peuple de Sichem sortit en armes contre Abimélech : mais celui-ci ayant été auparavant informé de leur dessein, avoit partagé son armée en trois corps, & l'avoit mise en embuscade en différens endroits. Dès que les Sichémites parurent, il se leva de son embuscade, & les chargea si brusquement, qu'il les rompit & les mit en fuite. Alors ses gens, qui jusqu'alors étoient demeurés cachés, se leverent aussi de leur embuscade, & se mirent à poursuivre les fuyards à travers les champs. Abimélech alla droit à la ville, & l'ayant battue pendant tout le jour, il s'en rendit maître, la saccagea, & la ruina de telle sorte, qu'il sema du sel au lieu où elle avoit été. Ceux de Sichem qui purent échapper, se sauverent dans une tour qui étoit extrêmement forte. Abimélech résolut de les y faire tous périr. Il alla avec ses gens à la montagne de Selmon, & ayant coupé beaucoup de bois, il vint mettre le feu à la tour ; & tous ceux qui s'y trouverent, furent consumés par la flamme, ou étouffés par la fumée. Voyez ci-après *Tour de Sichem.*

Observations sur le combat d'Abimélech contre les Sichémites. Juges, chap. IX.

☞ Abimélech avoit battu Gaal auprès de Sichem, celui-ci voulut avoir sa revanche ; il paroît par cette résolution que la victoire d'Abimélech fut un peu douteuse, ou que ce ne fut qu'une déroute ; & une déroute à deux pas d'une ville forte, n'est pas meurtriere. Sans doute que Zebul avertit Abimélech de cette entreprise, & qu'il ne fut pas moins consulté de Gaal que le jour d'auparavant. On doit croire que ce terme d'*embuscade*, dont l'Ecriture se sert, par-tout, avoit différentes significations ; il n'en faut nullement douter pour peu d'attention que l'on donne aux actions différentes où ce terme est employé, il ne signifie que rarement une embuscade au sens littéral, pas même un stratagême ou ruse de guerre. Qu'on remarque bien ceci, car il n'est pas dit que ceux de Sichem tomberent dans un piege tendu par Abimélech, il s'étoit peut-être campé derriere les hauteurs auprès de la ville, où il attendit que Gaal sortît de la ville pour le combattre dans la plaine. *Abimélech prit son armée*, dit l'Auteur sacré, *& la divisa en trois bandes, & leur dressa des embuscades dans les champs ; lorsqu'il vit que les habitans sortoient de la ville, il se leva de l'embuscade.* Dans cette affaire-ci, Abimélech se rangea en trois corps, *in tres turmas* : l'Hébreu à la lettre, *in tria capita*, en trois chefs, en trois bandes : le mot latin *turma* signifie un escadron ; mais il est certain que les deux armées n'étoient composées que d'infanterie : Vegece se sert souvent de *cohors* pour dire une aile ; aussi ce mot ne signifie pas toujours un corps de cinq à six cents hommes d'infanterie. Les turmes chez les peuples de l'Asie étoient très-gros-

ſes, ſouvent de mille chevaux ſur autant de front que de hauteur, comme cela ſe voit en pluſieurs endroits de Polybe, & dans Xenophon, Retraite des dix mille ; il ſe pourroit bien que les Juifs appelaſſent également *turma* un grand corps de cavalerie ou d'infanterie. Quoi qu'il en ſoit, tout cela n'empêche pas qu'Abimélech n'eût rangé ſon armée en trois corps, qu'il ne campât de même, & qu'il ne ſortît ſur l'ennemi, qui s'étoit peut-être rangé dans le même ordre. Je reviens toujours au mot d'embuſcade qui me fait de la peine dans l'Ecriture, où il eſt, comme je l'ai déjà dit, très-ſouvent employé ; je crois qu'on ſe ſervoit encore de ce mot pour dire ſortir de ſon poſte & marcher à l'ennemi. Voyez ce que dit D. Calmet ſous le mot *embûches*. Je ne dirai rien de ce qui arriva au ſujet de la défaite de Gaal, je renvoie le Lecteur au ſavant Commentaire de l'Auteur, qui eſt admirable, & tout rempli d'une érudition rare & curieuſe.

De Sichem Abimélech marcha vers la ville de Thebes, qui étoit environ à trois lieues de là vers l'orient, & qui s'étoit auſſi ſoulevée contre lui. Tous ceux de Thebes s'étoient retirés dans une forte tour qui étoit au milieu de la ville, & s'y étoient fortifiés. Abimélech s'approcha & voulut mettre le feu à la porte : mais une femme jettant du haut de la tour un morceau d'une meule de moulin, lui caſſa la tête, & en fit ſortir la cervelle. Auſſi tôt Abimélech appela ſon Ecuyer, & lui dit : Tirez votre épée, & tuez-moi, de peur qu'on ne diſe que j'ai été tué par une femme. L'Ecuyer fit ce qu'il avoit commandé, & le tua. Lorſqu'on le vit mort, tous ceux qui l'avoient ſuivi, s'en retournerent dans leurs maiſons. Cela arriva l'an du Monde 2769, avant Jeſus-Chriſt 1231, avant l'Ere vulgaire 1235. Thola lui ſuccéda dans la Judicature d'Iſrael.

I. ABINADAB, frere de David, & fils d'Iſaï. 1. *Par*. II, 13.

II. ABINADAB, fils de Saül. Voyez *Aminadab*.

III. ABINADAB, Lévite de Cariatiarim. Voyez *Aminadab*.

ABINOA, ou *Abinoem*, pere de Barac. *Judic*. IV, 6.

ABIRAM, fils aîné d'Hiel de Béthel. Joſué ayant détruit la ville de Jéricho, prononça cette malédiction (1) : Maudit ſoit celui qui rétablira Jéricho : Qu'il puiſſe perdre ſon fils aîné, lorſqu'il en jetera les fondemens ; & ſon dernier fils, lorſqu'il en pendra les portes. La choſe arriva comme il l'avoit prédite. Hiel de Béthel ayant entrepris environ cinq cents trente-ſept ans après cette imprécation, de rebâtir Jéricho, il perdit Abiram ſon premier né, lorſqu'il en jeta les fondemens ; & Ségub, le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en pendit les portes (2).

ABIRON, l'un des conjurés avec Coré & Dathan, contre Aaron & Moïſe dans le déſert (3). Abiron étoit fils d'Eliab, & petit-fils de Phallu, de la Tribu de Ruben. On ſait la punition terrible que Dieu exerça contre ces rebelles, en les abîmant tout vivans dans la terre, qui s'ouvrit pour les engloutir.

ABISAG, fille native de Sunam, en la Tribu d'Iſſachar. David âgé d'environ ſoixante & dix ans, & ne pouvant plus s'échauffer au lit, les Médecins ordonnerent qu'on lui cherchât une jeune

(1) *Joſue* VI, 26. An du Monde 2553, avant J. C. 1447, avant l'Ere vulg. 1451. (2) 3. *Reg*. XVI, 34. Vers l'an du monde 3090, avant J. C. 910, avant l'Ere vulg. 914. (3) *Num*. XVI.

personne, qui pût servir à le réchauffer. On lui donna pour cet effet Abisag, qui étoit une des plus belles filles de tout Israel (1). Le Roi la prit pour femme ; mais il ne la connut point pendant un an qu'elle demeura auprès de lui. Après sa mort, Adonias l'ayant demandée pour épouse, Salomon crut avec raison qu'il vouloit affecter la Royauté, en épousant une des femmes du feu Roi, & il le fit mourir (2), l'an du Monde 2991, avant J. C. 1009, avant l'Ere vulg. 1013.

ABISAI, fils de Zuri & de Sarvia, sœur de David, étoit un des plus vaillans hommes de son temps, & un des premiers Généraux des armées de David. Abisaï vainquit Jesbibénob, géant de la race des Réphaïms, qui portoit une lance, dont le fer pesoit huit livres & quelques onces. Ce géant étoit prêt de tuer David, si Abisaï ne l'eût prévenu en lui donnant la mort (3). Le même Abisaï étant un jour entré avec David dans la tente de Saül, qui dormoit, vouloit percer ce Prince, mais David l'en empêcha, & se contenta de prendre la lance du Roi, pour montrer qu'il auroit pu le tuer s'il eût voulu (4). Lorsque David fuyant Absalom, fut obligé de se sauver de Jérusalem, Abisaï voulut tuer Séméï, qui outrageoit le Roi par des paroles injurieuses : mais David réprima son zele en lui disant, que le Seigneur permettoit que cela arrivât, pour l'humilier, & qu'il espéroit que Dieu auroit égard à sa patience & à son humilité (5). Abisaï commandoit la troisieme partie de l'armée de David contre Absalom (6). Il commandoit aussi une partie de l'armée, lorsque Joab son frere livra la bataille aux Ammonites (7). L'Ecriture dit, qu'il leva sa lance contre trois cents hommes, & qu'il les tua tous (8) : mais on ne sait pas dans quelle occasion cela arriva. On ignore le temps & le genre de sa mort.

ABISUÉ, fils de Phinées (9), quatrieme Grand Pontife des Hébreux. Il eut pour successeur Bocci. On ne sait ni la durée de son Pontificat, ni aucune particularité de sa vie. La Chronique d'Alexandrie met Abisué sous Aod, Juge d'Israel. Il est nommé *Abiézer* dans Joseph, *Antiq. l.* 5, *c. ultimo*.

ABITAL, sixieme femme de David, & mere de Saphatias. 1. *Par.* III, 3.

ABIU, fils du Grand-Prêtre Aaron & d'Elizabeth, fut consumé avec son frere Nadab, par un feu sorti de devant le Seigneur (10), parce qu'il avoit offert l'encens avec un feu étranger, au lieu d'en prendre sur l'Autel des holocaustes (11). Ce malheur arriva pendant l'octave de la consécration d'Aaron & de ses fils, & de la dédicace du Tabernacle, l'an du Monde 2514, avant J. C. 1486, avant l'Ere vulg. 1490. Plusieurs Commentateurs (12) croient que Nadab & Abiu s'étoient laissés prendre de vin, & que c'est ce qui leur fit oublier de prendre du feu sacré dans leurs encensoirs. On fonde cette conjecture sur la défense que Dieu fait aux Prêtres immédiatement après, de boire

(1) 3. *Reg.* I, 3. An du Monde 2989, avant J. C. 1011, avant l'Ere vulg. 1015. ═══ (2) 3. *Reg.* II, 17. ═══ (3) 2. *Reg.* XXI, 16. ═══ (4) 1. *Reg.* XXVI, 7. ═══ (5) 3. *Reg.* XVI, 9, 12. ═══ (6) 2. *Reg.* XVIII, 2. ═══ (7) 2. *Reg.* X, 10. ═══ (8) 2. *Reg.* XXIII, 18. ═══ (9) 1. *Par.* VI, 50. ═══ (10) Les uns croient que ce feu sortit de l'Autel des holocaustes, & les autres qu'il sortit de l'Autel des parfums ═══ (11) *Levit.* X, 2. ═══ (12) *Rabini*, *Lyran.* *Cajet*, *alii*.

du vin tout le temps qu'ils feront occupés au fervice du Temple (1). Quelques Interpretes (2) enfeignent que ces deux freres, qui furent fi féverement punis de Dieu pour cette faute, ne commirent pas en cela un péché mortel ; mais que Dieu leur fit porter en ce monde toute la peine de leur négligence, pour leur procurer en l'autre le falut éternel, & pour donner aux hommes, dans leurs perfonnes, un exemple de la fidélité & de l'exactitude, avec lefquelles Dieu veut être fervi par fes Miniftres.

ABIUD, fils de Zorobabel, un des aïeux de Jefus-Chrift felon la chair. Voyez *Matt.* I, 13. Grotius croit que c'eft à lui que *Zorobabel* adreffe les paroles du chap. 12 de l'Ecclésiafte.

ABNER, fils de Ner, Général des armées de Saül, conferva la couronne à Isbofeth fils de ce Prince, & le maintint à Mahanaïm au-delà du Jourdain, pendant fept ans contre les forces de David, qui régnoit alors à Hébron, dans la Tribu de Juda (3). Il y eut de temps en temps quelques guerres entre les deux partis de David & d'Isbofeth, dans lefquelles David avoit toujours l'avantage (4). Un jour Joab, Général des troupes de David, & Abner, Général de celles d'Isbofeth, s'étant trouvés fur la pifcine de Gabaon (5) avec leurs armées, Abner dit à Joab : Que quelques jeunes gens fe levent, & qu'ils jouent devant nous. Joab répondit : Qu'ils fe levent. Auffitôt douze hommes de Benjamin, du côté d'Isbofeth, fe préfenterent, & douze autres du côté de David; & chacun d'eux ayant pris par la tête celui qui fe préfenta devant lui, ils fe pafferent l'épée au travers du corps, & tomberent morts tous enfemble. Il fe donna ce jour-là un combat affez rude entre les deux armées, & Abner fut mis en fuite par les gens de David.

Les trois fils de Sarvia, fœur de David, étoient à la bataille ; favoir, Joab, Abifaï & Afael. Or, Afael étoit extrêmement vîte, & il égaloit à la courfe les chevreuils des montagnes. Il fe mit donc à pourfuivre Abner, fans vouloir fe détourner ni à droit ni à gauche. Abner fit ce qu'il put, pour l'obliger à s'attacher à quelque autre : mais voyant qu'il continuoit à le pourfuivre, il lui porta un coup de l'arriere-main avec fa lance, qui le perça & le tua fur la place. Joab & Abifaï continuerent à pourfuivre Abner jufqu'au coucher du foleil. Alors toute l'armée d'Abner s'étant raffemblée autour de lui fur une éminence, il commença à crier à Joab : Votre épée ne fe raffafiera-t-elle donc pas de fang & de meurtres ? Ignorez-vous qu'il eft dangereux de jeter fon ennemi dans le défefpoir ? Joab répondit : Vive le Seigneur : Si vous euffiez parlé plutôt, il y a long-temps que le peuple fe feroit retiré. En même-temps il fonna du cor, & toute l'armée ceffa de pourfuivre Abner.

Quelque temps après, Abner fe brouilla avec Isbofeth, au fujet d'une concubine de Saül, dont Isbofeth accufa Abner d'avoir abufé (6). Abner étrangement irrité de ce reproche, lui répondit : Suis-je un homme à être traité comme un chien aujourd'hui,

(1) *Levit.* X, 9. — (2) *Toftat. & Cornel. à Lapide in Levit.* X. — (3) Depuis l'an du Monde 2949. jufqu'en 2956. avant J. C. 1044, avant l'Ere vulg. 1048. — (4) 2. *Reg.* III, 1. — (5) 2. *Reg.* II. — (6) 2. *Reg.* III, 7, 8, & *feq.* Vers l'an du Monde 2956, avant J. C. 1044, avant l'Ere vulg. 1048.

moi qui me suis déclaré contre Juda, & qui ai soutenu dans sa chûte la maison de Saül votre pere; & après cela vous venez aujourd'hui me chercher querelle pour une femme ? Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si je ne procure à David ce que le Seigneur lui a promis avec serment, & si je ne le fais reconnoître pour Roi par tout Israel, depuis Bersabée jusqu'à Dan. Isboseth n'osa lui rien répondre, parce qu'il le craignoit.

Alors Abner envoya à David, pour lui dire de sa part : A qui appartient tout ce pays, sinon à vous ? Si vous voulez me donner part à votre amitié, je vous offre mon service, & je vous rendrai maître de tout Israel. David y consentit, & lui fit dire qu'il ne lui demandoit qu'une chose, c'est qu'il lui ramenât Michol, fille de Saül, qui avoit été sa femme, & que Saül avoit donnée à Phaltiel. Abner lui renvoya donc Michol, & commença à parler aux anciens d'Israel en faveur de David; & après avoir ainsi disposé les esprits, il le vint trouver à Hébron, pour lui découvrir leurs bonnes dispositions. David lui fit un festin, & le combla de caresses, & lui dit d'aller travailler à lui ramener tout Israel, ainsi qu'il l'avoit promis. A peine étoit-il sorti d'Hébron, que Joab & ses gens arriverent de la campagne. On leur dit qu'Abner étoit venu voir David, & avoit fait alliance avec lui.

Aussitôt Joab alla trouver le Roi, & lui dit : Qu'avez-vous fait ? Pourquoi avez-vous laissé aller Abner ? Ne savez-vous pas quel homme c'est, & qu'il n'est venu ici que pour vous tromper, & pour observer vos démarches ? En même-temps il sortit, & envoya à l'insu du Roi, après Abner, & lui fit dire de revenir. Abner étant entré à Hébron, Joab le tira à part au milieu de la porte, comme pour lui parler en secret, & lui enfonça son épée dans l'aine, pour venger la mort d'Asael son frere. David ayant su ce qui s'étoit passé, en témoigna publiquement son chagrin, fit faire des funérailles solemnelles à Abner, voulut lui-même assister à son convoi, composa en son honneur un cantique lugubre, & après cela jura qu'il ne mangeroit point jusqu'au soir. Ainsi mourut Abner, l'an du Monde 2956, avant J. C. 1044, avant l'Ere vulg. 1048.

ABOBI, pere de Ptolémée, qui fit assassiner Simon Maccabée son beau-pere, dans le Château de Doch. 1. *Macc.* XVI, 11, 12. &c. L'an du Monde 3869, avant J. C. 131, avant l'Ere vulg. 135.

ABOMINATION. Les Pasteurs de Brebis étoient en *abomination aux Egyptiens* (1), les Hébreux devoient immoler au Seigneur dans le désert *les abominations des Egyptiens* (2); c'est-à-dire, leurs animaux sacrés, les bœufs, les boucs, les agneaux & les béliers dont les Egyptiens regardoient les sacrifices comme des abominations & des choses illicites. L'Ecriture donne d'ordinaire le nom d'abomination à l'idolatrie & aux Idoles, tant à cause que le culte des Idoles en lui-même est une chose abominable, que parce que les cérémonies des Idolâtres étoient presque toujours accompagnées de dissolutions & d'actions honteuses & abominables. Moïse donne aussi le nom d'abominable, aux animaux dont il interdit l'usage aux Hébreux.

L'ABOMINATION DE DÉSOLATION prédite par Daniel (3), marque selon les meilleurs Interpretes, l'Idole de Jupiter Olympien,

(1) *Genes.* XLVI, 34. — (2) *Exod.* VIII, 26. — (3) *Dan.* IX, 27.

qu'Antiochus Epiphane fit placer dans le Temple de Jérusalem ; (1) & la même *abomination de désolation* qu'on vit à Jérusalem pendant le dernier siege de cette ville par les Romains sous Tite (2), ce sont les enseignes de l'armée Romaine, chargées de figures de leurs Dieux & de leurs Empereurs, qui furent placées dans le Temple, après la prise de la ville & du Temple.

ABRA. Ce terme est générique, pour signifier une fille d'honneur, une Demoiselle suivante, la servante d'une femme de condition. L'Ecriture donne ce nom aux filles de la suite de Rebecca (3), à celles de la fille de Pharaon, Roi d'Egypte (4), à celles de la Reine Esther (5) ; & enfin à la servante de Judith (6). On dit qu'*Abra* signifie proprement une coëffeuse, une pareuse (7).

ABRAM, nommé ensuite *Abraham*, fils de Tharé, nâquit à Ur ville de Caldée, l'an du Monde 2008, avant J. C. 1992, avant l'Ere vul 1996. Il passa les premieres années de sa vie dans la maison de son pere, où l'on adoroit les Idoles. Plusieurs (8) croient qu'au commencement lui-même fut engagé dans ce faux culte ; mais que Dieu l'ayant éclairé, il renonça, & souffrit même une rude persécution pour la bonne cause, ayant été jeté par les Caldéens dans une fournaise ardente. Mais Dieu l'en tira miraculeusement (9). Le Texte de la Vulgate, 2. *Esdr.* IX, 7, marque expressément qu'il fut garanti *du feu des Caldéens* ; & les Juifs l'enseignent ainsi communément. Mais il y a beaucoup d'apparence que ce sentiment n'est fondé que sur l'équivoque du nom *Ur*, qui signifie *du feu*, & la ville d'*Ur*, d'où Dieu tira Abraham, pour le faire venir dans la terre promise. Il fit donc apparemment connoître à son pere la vanité de l'idolatrie, puisqu'il l'engagea à quitter la ville d'Ur, où il étoit établi, pour aller au lieu où le Seigneur appeloit Abram. Ils vinrent d'abord à la ville de Charres, ou *Haran*, en Mésopotamie, où Tharé pere d'Abraham, mourut (10). De là Abraham passa dans la Palestine, qui étoit occupée par les Chananéens. Dieu lui promit de lui donner la propriété de ce pays, & de le combler de bénédictions (11). Cependant le Patriarche n'y acquit pas un pouce de terre, & il y vécut toujours comme étranger.

Quelque temps après qu'il fut arrivé dans ce pays, il y survint une grande famine, qui l'obligea d'aller en Egypte (12) pour y trouver de la nourriture. Prévoyant que les Egyptiens frappés de la beauté de Sara son épouse, pourroient la lui ravir, & lui ôter la vie, s'ils savoient qu'elle fût sa femme, il la pria de trouver bon qu'il dît qu'elle étoit sa sœur. Sara y consentit ; & lorsqu'elle fut en Egypte, on parla de sa beauté extraordinaire à Pharaon, qui l'enleva, & la voulut prendre pour femme. Mais Dieu le frappa de si grandes plaies, qu'il l'obligea à la rendre. Après la famine, Abraham sortit de l'Egypte, & revint dans la Terre de Chanaan, où il

(1) 2. *Marc.* VI, 2, & 1. *Marc.* VI, 7. ═ (2) *Matth.* XXIV, 15. ═ (3) *Genes.* XXIV, 61, *in Græco.* Α'Ϛρd. ═ (4) *Exod.* II, 5. ═ (5) *Esth.* II, 9, IV, 4, 15. ═ (6) *Judith*, VIII, 32. ═ (7) *Vide Eutych. Alex. Arab. Lat. p.* 304. ═ (8) *Vide Interpp. ad Josué* XXIV, 2, & 2. *Esdr.* IX, 7, & *Isai.* XLIII, 27, & *Genes.* XI, 31. ═ (9) *Vide Hieronym. tradit. Hebr. in Genes.* ═ (10) *Genes.* XI, 31, 32. ═ (11) *Genes.* XII, 1, 2, &c. ═ (12) *Genes.* XII, 10, 11, & *seq.* An du Monde 2084, avant J. C. 1916, avant l'Ere vulg. 1920.

tendit ses tentes entre Béthel & Haï, où il avoit bâti un Autel quelque temps auparavant (1). Comme Abraham & Loth son neveu avoient de grands troupeaux, & qu'ils ne pouvoient pour cette raison demeurer ensemble, ils se séparerent. Loth se retira à Sodome, & Abraham dans la vallée de Mambré, près d'Hébron, en 2084, avant Jesus-Christ 1916, avant l'Ere vulg. 1920.

Quelques années après (2), Loth ayant été pris dans la guerre que Codorlahomor avec ses alliés, fit aux Rois de Sodome & de Gomorre, d'Adama de Séboïm & de Ségor, Abraham avec ses gens, poursuivit les Rois victorieux, & les ayant atteints à Dan, près les sources du Jourdain, il les dissipa, reprit tout le butin, avec Loth son neveu, & les ramena à Sodome. Voyez ci-après l'article de *Codorlahomor*. A son retour, comme il passoit prés de Salem, ou Jérusalem, Melchisédech Roi de cette ville, & Prêtre du Très-haut, vint au-devant de lui, le combla de bénédictions, lui présenta du pain & du vin pour lui & pour son armée (3): ou bien il offrit au Seigneur du pain & du vin, en sacrifice d'actions de graces. Après cela le Seigneur renouvela à Abraham toutes les promesses qu'il lui avoit faites (4), lui promit de nouveau la possession de la Terre de Chanaan, & une postérité aussi nombreuse que les étoiles du Ciel. Comme il n'avoit point d'enfans, & qu'il ne comptoit plus d'en avoir, à cause de son âge fort avancé, & de la stérilité de Sara, il consentit à la sollicitation de son épouse, qui le pria de prendre pour femme Agar sa servante, s'imaginant que par les enfans qu'il en auroit, Dieu pourroit exécuter les promesses qu'il lui avoit faites d'une nombreuse postérité.

Il épousa donc Agar (5), l'an du monde 2093, avant Jesus-Christ 1907, avant l'Ere vulg. 1911. Mais celle-ci voyant qu'elle avoit conçu, commença à mépriser Sara sa maîtresse. Sara s'en plaignit à Abraham; & Abraham dit à Sara qu'elle pouvoit faire de sa servante ce qu'elle voudroit. Sara ayant donc maltraité Agar, elle s'enfuit. Mais l'Ange du Seigneur lui étant apparu dans le désert, lui dit de s'en retourner à la maison de son maître, & d'être plus soumise à sa maîtresse. Elle y retourna, & quelque temps après, elle enfanta Ismael, l'an du Monde 2094, avant Jesus-Christ 1906, avant l'Ere vulg. 1910.

Treize ans après (6), & l'an du Monde 2107, avant Jesus-Christ 1893, avant l'Ere vulg. 1897, le Seigneur renouvela avec Abraham son alliance, & les promesses qu'il lui avoit faites. Il changea le nom d'*Abram*, c'est-à-dire, *Pere élevé*, qu'il avoit porté jusqu'alors, en celui d'*Abraham*, c'est-à-dire, Pere d'une grande multitude (7); & celui de *Sara*, c'est-à-dire, Princesse, en celui de *Saraï*, c'est-à-dire, ma Princesse. Pour gage, & pour marque de l'alliance qu'il faisoit avec lui, il lui ordonna de prendre la circoncision, & de la donner à tous les mâles de sa maison, & lui promit expressément qu'il auroit un fils de Sara son épouse; & cela dans un an.

Peu de temps après (8), les

(1) *Genes.* XIII, 1, 2, *& seq.* — (2) L'an du monde 2092, avant J. C. 1908, avant l'Ere vulg. 1912. — (3) *Genes.* XIV, 1, 2, *&c.* — (4) *Genes.* XV, 1, 2, *& seq.* — (5) *Genes.* XVI, 1, 2, *&c.* — (6) *Genes.* XVII. — (7) אברם *Ab-ram. Pater excelsus.* אב-רהם. Comme s'il y avoit אב רב המון *Pater magnæ multitudinis.* — (8) An du Monde 2107, avant J. C. 1893, avant l'Ere vulg. 1897.

crimes

crimes de Sodome, de Gomorre & des villes voisines, étant montés à leur comble, Dieu envoya trois Anges, pour les faire périr. Ils vinrent d'abord dans la vallée de Mambré (1), où Abraham avoit ses tentes. Dès qu'il les eut apperçus, il courut à eux, les invita à manger, leur lava les pieds, & se hâta de leur faire cuire de la viande. Sara leur fit des pains cuits sous la cendre ; & après qu'ils eurent mangé, ils demanderent à Abraham : Où est Sara votre femme ? Abraham répondit : Elle est dans sa tente. Alors l'un d'eux lui dit : Dans un an, en cette même saison, je vous visiterai, & Sara aura un fils. Sara qui étoit derriere la porte, ayant ouï cela, se mit à rire. Mais l'Ange dit à Abraham ? Pourquoi Sara a-t-elle ri ? Y a-t-il rien de difficile à Dieu ? Je reviendrai dans un an, comme je vous l'ai promis, & Sara aura un fils.

Lorsqu'ils voulurent partir, Abraham les accompagna par honneur, & ils prirent leur route vers Sodome. Alors deux de ces Anges ayant pris le devant, & s'avançant vers le pays de Sodome, le troisieme, qui étoit demeuré avec Abraham, lui dit : Le cri de Sodome s'éleve de plus en plus, & leurs crimes sont montés à leur comble. Je descendrai donc pour voir si le cri qui est monté jusqu'à moi, est véritable. Abraham craignant que Loth son neveu ne fût enveloppé dans le malheur de cette ville, dit au Seigneur : Voudriez-vous perdre le juste avec l'impie ? S'il se trouve cinquante justes dans cette ville, les ferez-vous périr avec les autres ; & ne pardonnerez-vous pas à cette ville pour cinquante justes ? Je lui pardonnerai à cause d'eux, dit le Seigneur. Abraham ajouta : S'il ne s'y trouvoit que quarante-cinq justes, feriez-vous périr toute la ville, sans avoir égard à ce nombre de justes ? Non, dit le Seigneur. Abraham continuant à parler, vint par degrés en diminuant, jusqu'à dix justes : & Dieu lui promit qu'il ne feroit pas périr cette ville, s'il y trouvoit seulement dix justes. Mais il ne s'y en trouva qu'un seul, qui fut Loth, neveu d'Abraham (2) ; & encore Dieu le préserva du malheur de Sodome, comme nous le dirons ailleurs.

Cependant Sara conçut, selon la promesse du Seigneur ; & Abraham ayant quitté la vallée de Mambré, s'avança vers le midi, & demeura comme étranger à Gérare (3), où régnoit Abimélech, dont nous avons parlé ci-devant. Abraham qui craignoit qu'on ne lui enlevât Sara, & qu'on ne le fît mourir, dit, comme il avoit déjà fait en Egypte, qu'elle étoit sa sœur. Aussi-tôt Abimélech en devint amoureux, & la prit dans sa maison, dans le dessein de l'épouser. Mais Dieu lui ayant apparu en songe, & lui ayant appris qu'elle étoit épouse d'Abraham, il la lui rendit avec de grands présens. La même année, Sara enfanta Isaac (4), & Abraham le circoncit, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu du Seigneur. L'enfant crut, & Abraham fit un grand festin à ses amis lorsqu'on le févra. Un jour Sara ayant vu Ismael fils d'Agar, qui jouoit avec Isaac son fils, elle dit à Abraham : Chassez cette femme avec son fils ; car Ismael n'héritera point avec Isaac. Quelque répugnance qu'eût Abraham à chasser ainsi Agar & Ismael, il le fit lorsque Dieu lui

(1) *Genes.* XVIII. ═══ (2) *Genes.* XIX. ═══ (3) *Genes.* XX. ═══ (4) *Genes.* XXI. An du Monde 2108, avant J. C. 1892, avant l'Ere vulg. 1896.

eut fait connoître que c'étoit sa volonté.

Vers le même temps, Abimélech Roi de Gérare (1), vint avec Phicol Chef de son armée, trouver Abraham, pour faire alliance avec lui. Abraham lui fit présent de sept jeunes brebis de son troupeau, pour servir de monument que le puits que ses gens avoient creusé, étoit à lui. Ils jurerent alliance ensemble, & on donna à ce lieu le nom de *Béer-sabé*, ou du *puits du jurement*, à cause de l'alliance qu'ils y avoient jurée. Abraham y planta un bois, y bâtit un Autel, & y demeura quelque temps.

Après cela, Dieu dit à Abraham (2) de lui immoler son fils Isaac, sur une des montagnes qu'il lui montreroit. Abraham prit donc son fils avec quelques domestiques, & le mena vers la montagne de *Moré*, ou de Vision. Comme ils marchoient ensemble, Isaac dit à son pere : Voilà le feu & le bois ; où est la victime pour l'holocauste ? Abraham répondit : Dieu y pourvoira, mon fils. Lorsqu'ils furent arrivés à la vue de la montagne, Abraham laissa ses serviteurs, & y monta seul avec Isaac ; & l'ayant lié, il se mit en devoir de l'immoler. Mais comme il étoit prêt de lui donner le coup, un Ange du Ciel lui cria : N'étendez point la main, pour frapper l'enfant ; je connois maintenant que vous craignez le Seigneur, puisque pour lui obéir, vous n'avez point épargné votre fils unique. En même-temps Abraham ayant apperçu un belier, qui étoit embarrassé par les cornes dans un buisson, il le prit, & l'offrit en holocauste en la place de son fils ; & il donna à ce lieu le nom du *Seigneur qui voit*. Cela arriva l'an du Monde 2133, Isaac étant âgé d'environ vingt-cinq ans.

Douze ans après, c'est-à-dire, l'an du Monde 2145, avant J. C. 1855, avant l'Ere vulg. 1859, Sara épouse d'Abraham, mourut dans la ville d'Hébron, autrement Arbée (3). Abraham étoit apparemment à Bersabée, lorsqu'elle mourut. Mais ayant appris sa mort, il vint à Hébron, pour la pleurer, & pour lui rendre les derniers devoirs. Il se présenta à la porte de la ville devant l'assemblée du peuple, pour les supplier de lui accorder le droit de sépulture pour sa femme parmi eux ; car étant étranger dans le pays, & n'y ayant aucun fonds en propre, il ne pouvoit prétendre au droit d'une sépulture honorable dans les sépulcres du pays, sans l'agrément des propriétaires. Il pria donc Ephron, un des habitans, de lui vendre un champ nommé *Macphéla*, avec la caverne & le sépulcre qui y étoient. L'achat s'en fit en présence de tout le peuple d'Hébron, moyennant le poids de quatre cents sicles d'argent, qui valent six cents quarante-huit livres six sols huit deniers de notre monnoie, & Abraham enterra Sara, après en avoir fait le deuil suivant la maniere du pays.

Abraham se sentant vieux, songea à marier son fils Isaac (4). Il envoya Eliéser, Intendant de sa maison, en Mésopotamie, avec ordre d'amener une femme de sa nation, pour la faire épouser à Isaac. Eliézer exécuta cette commission avec toute la sagesse qu'on pouvoit souhaiter, & amena Rébecca, fille de Batuel, petite-fille de Nachor, & par conséquent niece d'Abraham. Isaac l'épousa, & la logea dans la tente de Sara sa mere (5). Abraham après la

(1) *Genes.* XXI, 22, *& seq.* ═ (2) *Genes.* XXII. An du Monde 2133, avant J. C. 1867, avant l'Ere vulg. 1871. ═ (3) *Genes.* XXIII. ═ (4) *Genes.* XXIV. ═ (5) L'an du monde 2148, avant J. C. 1852, avant l'Ere vulg. 1856.

mort de Sara, épousa Céthura, dont il eut six fils ; Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc & Sué, qui furent tous Chefs de différens peuples, dont la demeure fut dans l'Arabie, & aux environs de la Palestine. Enfin après avoir vécu cent soixante & quinze ans, il mourut (1) accablé de vieillesse, & fut enterré avec Sara sa femme, dans le champ & dans la caverne de Macphéla, qu'il avoit achetés d'Ephron.

Les Orientaux, tant Chrétiens que Musulmans, même les Indiens & les Infidelles connoissent le Patriarche Abraham & en font de grands éloges. Voici ce que les Arabes, qui sont descendus des Patriarches nous en apprennent (2). Abraham étoit fils d'Azar, & petit-fils de Tharé ; c'est ainsi que le content tous les Historiens Arabes. Il faut donc que Tharé, que l'Ecriture donne pour pere à Abraham, ait aussi porté le nom d'Azar, chose qui n'est pas extraordinaire dans l'Orient, où plusieurs personnes ont deux noms, & nous en avons divers exemples dans l'Ecriture. Si nos Chronologistes, selon la remarque de M. d'Herbelot, avoient eu connoissance de cette généalogie Arabique, ils n'auroient pas été obligés de recourir à une seconde transmigration d'Abraham, dont l'Ecriture ne parle point, pour accorder l'époque de sa sortie de la ville d'Ur, avec les années de son âge ; ils seroient sortis aisément de toutes ces difficultés en admettant deux Tharé, l'un surnommé Azar, & pere d'Abraham, & l'autre Tharé, aïeul de ce Patriarche ; ce qui n'est nullement contraire au texte sacré.

On peut faire une Histoire suivie de la vie d'Abraham, tirée de la tradition des Orientaux. En voici un échantillon (3). Nemrod, le fameux Nemrod, fils de Chanaan, & grand Chasseur, que l'on croit avoir été le premier Roi après le déluge, tenoit son siege dans Babylone qu'il avoit bâtie. Ce Prince vit en songe, pendant la nuit, une étoile qui se levoit sur l'horizon, & dont la lumiere effaçoit celle du soleil. Les Devins consultés sur ce songe, lui prédirent qu'il devoit naître dans Babylone un enfant qui deviendroit en peu de temps un grand Prince, qu'il avoit tout à craindre de cet enfant, quoiqu'il ne fût pas encore conçu. Nemrod effrayé de cette réponse, ordonna dans le moment, que les hommes fussent séparés de leurs femmes, & il ordonna un Officier de dix en dix maisons, pour les empêcher de se voir. Azar, guide de Nemrod, trompa ses gardes, & coucha une nuit avec sa femme nommée Adna. Le lendemain les Mages qui observoient tous les momens de ce temps-là, vinrent avertir Nemrod que l'enfant dont il étoit menacé, avoit été conçu cette même nuit ; ce qui obligea ce Prince à ordonner que l'on gardât soigneusement toutes les femmes grosses, & que l'on mît à mort tous les enfans qui en naîtroient. Adna qui ne donnoit aucune marque de grossesse, ne fut point gardée. Elle alla faire ses couches à la campagne dans une grotte, dont elle ferma exactement l'entrée, & à son retour elle dit à son mari qu'elle avoit accouché d'un fils, qui étoit mort aussitôt après sa naissance.

Adna cependant alloit souvent à la grotte pour visiter son fils, & pour lui donner du lait ; mais elle

(1) L'an du monde 2183, avant J. C. 1817, avant l'Ere vulg. 1820. ═ (2) *Tarik montekheb.* D'Herbelot Bibl. Orient. p. 12. ═ (3) *Idem p.* 13, *ex lib.* Maallem.

se trouvoit toujours suçant le bout de ses doigts, dont l'un lui fournissoit du lait, & l'autre du miel. Ce miracle la surprit, mais il la tranquillisa sur le soin de la nourriture de cet enfant; & voyant que la Providence s'en chargeoit, elle se contenta d'y aller de temps en temps pour le visiter. Bientôt elle s'apperçut qu'il croissoit en trois jours autant que les autres enfans font en un mois; de sorte qu'à peine quinze lunes furent écoulées, qu'il parut aussi grand qu'un enfant de quinze ans. Alors Adna déclara à Azar que le fils dont elle étoit accouchée, & qu'elle lui avoit dit être mort, étoit plein de vie, & que Dieu avoit pourvu miraculeusement à sa subsistance.

Azar accourut aussitôt à la grotte, y trouva son fils, & dit à la mere de l'amener à la ville, parce qu'il vouloit le présenter à Nemrod, & le placer à la Cour. Sur le soir Adna le fit sortir de son antre, & le fit passer par une prairie, où paissoient des troupeaux de toutes sortes d'animaux domestiques. C'étoit pour le jeune Abraham un spectacle tout nouveau: il demandoit le nom de chacun à sa mere, qui l'instruisoit des noms, des qualités & des usages de tous les animaux. Abraham continua à lui demander qui étoit celui qui avoit produit toutes ces choses. Adna lui dit que toutes les choses de ce monde avoient leur Créateur & leur Seigneur: Et qui est donc celui qui m'a mis au monde, répliqua-t-il? Adna lui dit: C'est moi. Et qui est votre Seigneur, reprit Abraham? C'est Azar, lui répondit-elle. Comme il continuoit à lui demander qui étoit le Seigneur d'Azar, elle lui dit que c'étoit Nemrod. Il vouloit pousser plus loin sa gradation; mais elle l'arrêta en lui disant qu'il ne falloit pas pousser plus loin ses recherches de peur de danger.

Il arriva à la ville, qu'il vit plongée dans toutes sortes de superstitions & d'idolatries: puis s'en retourna à sa grotte, toujours occupé de l'envie de connoître son Créateur. Il vit un jour en revenant à Babylone les étoiles qui brilloient dans le ciel, & entr'autres celle de Vénus, que plusieurs adoroient; il dit en lui-même: Voilà peut-être le Dieu & le Créateur du monde. Mais quelque temps après ayant apperçu que cette étoile se couchoit, il dit: Certainement ce ne peut être ici le Maître de l'Univers: car il ne peut être sujet à ce changement. Il considéra peu après la Lune dans son plein; & il lui vint en pensée que ce pourroit bien être l'Auteur de toutes choses qu'il cherchoit; mais l'ayant vu passer sur l'horizon comme les autres astres, il en porta le même jugement qu'il avoit fait de l'étoile de Vénus. Enfin comme il approchoit de la ville, il vit une infinité de gens qui adoroient le Soleil à son lever, il fut tenté d'en faire de même; mais ayant vu que cet astre déclinoit & prenoit sa route vers l'occident comme les autres, il en conclut qu'il n'étoit ni son Créateur, ni son Seigneur, ni son Dieu.

Azar le présenta à Nemrod, qui étoit assis sur un trône élevé, ayant autour de lui un grand nombre d'Esclaves des mieux faits de l'un & l'autre sexe. Abraham demanda à son pere qui étoit ce personnage si élevé au-dessus des autres. Azar lui répondit que c'étoit le Roi Nemrod, que tous ces gens-là reconnoissoient pour leur Dieu. Il ne peut être leur Dieu, répliqua Abraham, puisqu'il est moins beau, & par conséquent moins parfait que la plupart de ceux qui sont autour de lui. Abraham prit de là occasion de parler à son pere de l'unité de Dieu, ce qui lui attira

dans la fuite de grands démêlés avec lui & avec les principaux de la Cour de Nemrod, qui ne vouloient pas acquiescer aux vérités qu'il leur disoit. Nemrod en ayant été informé, le fit jeter dans une fournaise ardente, d'où il sortit néanmoins sain & sauf.

Pendant une grande peste ayant distribué aux pauvres tout ce qu'il y avoit de provision dans ses greniers, il envoya vers un de ses amis en Egypte, pour le prier de lui donner du grain. Cet ami ayant appris des gens d'Abraham le sujet de leur voyage, leur dit : Nous craignons aussi la famine en ce pays-ci; je sai d'ailleurs qu'Abraham ne manque point de provisions nécessaires pour sa famille, & que le grain qu'il me demande n'est pas pour lui, mais seulement pour les pauvres, ainsi je ne crois pas qu'il soit juste de lui envoyer ce dont nous pourrons avoir besoin pour la subsistance des nôtres.

Ce refus, quoiqu'assaisonné de belles paroles, affligea extrêmement les gens d'Abraham; & quand ils furent près de la demeure de leur Maître, craignant les moqueries des gens du pays, qui les verroient revenir en cet état, & qui peut-être en prendroient sujet de mépriser Abraham, résolurent pour déguiser leur honte, de remplir leurs sacs d'un sable très-blanc & très-fin qu'ils trouverent dans leur chemin. Etant arrivés à la maison, le principal de la troupe raconta à son Maître tout ce qui leur étoit arrivé, & ce qu'ils avoient fait. Abraham sans s'en alarmer, entra dans son oratoire pour s'en consoler avec Dieu.

Cependant Sara son épouse, qui ne savoit rien de tout cela, ayant vu des chameaux arrivés, prit aussitôt un sac qu'elle trouva plein d'excellente farine, dont elle fit du pain pour les pauvres. Abraham après avoir fini sa priere, sortit de son oratoire, & sentant l'odeur du pain nouvellement cuit, il demanda à Sara de quelle farine elle l'avoit fait? De celle de votre ami d'Egypte, répondit-elle, que vos chameaux viennent d'apporter. Dites plutôt, répliqua Abraham, du véritable ami, qui est Dieu, qui ne nous abandonne jamais au besoin. Depuis ce temps Abraham fut qualifié *l'Ami de Dieu*, nom qui lui est donné par les Prophetes (1), & que les Musulmans lui donnent communément. D'où vient qu'ils donnent à Hébron, où il est enterré, le nom de la ville de l'Ami de Dieu : toutefois ils le mettent baucoub au-dessous de leur faux Prophete Mahomet. Abraham, dit l'un d'eux, n'étoit qu'un Officier de son armée, & le Messie n'est que le Maître des cérémonies de sa Cour.

Ils ne sont pas d'accord sur le nombre des Anges qui furent reçus dans la tente d'Abraham. Démiathi en reconnoît trois, savoir, Gabriel, Arraphel & Michel; le premier avoit la commission d'exterminer Sodome; le second celle d'annoncer à Abraham la naissance d'Isaac, & le troisieme celle de délivrer Loth de la ruine de Sodome. Abraham les ayant reçus dans sa tente, leur servit un veau rôti, dit Mahomet dans son Alcoran; mais voyant qu'ils ne mangeoient point, il fut saisi de frayeur, craignant que ce ne fussent des ennemis : car suivant les coutumes d'Orient, il n'y a point de plus grande marque d'inimitié, que le refus de manger & de boire avec celui qui nous invite à sa table. Les Anges le rassurerent donc, en lui disant : Ne craignez point, car nous sommes envoyés de la part de Dieu vers le peuple de Loth. Sara qui étoit présente, se mit à rire,

(1) *Isaïe* XLI, 8, *Dan.* III, 35.

continue Mahomet, qui ignore la vraie histoire d'Abraham, & qui la raconte à sa maniere. Ses interprétes disent que la cause des ris de Sara, étoit ou la joie de voir Abraham délivré de sa frayeur, ou le desir de voir la punition de ceux de Sodome, ou l'admiration de voir des Anges revêtus de la forme humaine.

Les Anges donc l'ayant vu rire, lui donnerent la bonne nouvelle qu'elle auroit un fils nommé Isaac, & qu'Isaac deviendroit pere de Jacob. A cela Sara répondit : Que seroit-ce de moi, si en l'âge où je suis, & mon mari étant aussi vieux qu'il est, j'accouchois d'un fils ? La chose seroit assurément merveilleuse. Mais les Anges lui répondirent : Pourquoi vous étonnez-vous de l'ouvrage de Dieu ? La bénédiction est sur Abraham & sur vous, car vous êtes choisis pour être chefs d'une grande famille. Après cela les Anges s'avancerent vers Sodome, & Abraham contesta longtemps avec Dieu pour tâcher de le détourner de détruire le peuple de Loth, disant aux Anges : Vous allez ruiner des villes où il y a peut-être cent personnes de fidelles dans chacune. C'est ainsi qu'on lit cette histoire dans l'Alcoran.

Celle d'Agar & d'Ismael y est encore un peu altérée, on y lit cette priere d'Abraham : *Seigneur, j'ai placé un de mes enfans dans une vallée stérile, auprès de votre maison sacrée :* sur quoi les Interpretes racontent que Sara ne pouvant souffrir dans la Palestine Agar ni son fils Ismael, pria Abraham de les envoyer dans un pays désert & sans eau. Cette demande troubla Abraham ; mais l'Ange Gabriel lui ayant fait connoître qu'il devoit acquiescer aux volontés de Sara, il obéit aussitôt, & ayant pris la mere & l'enfant, il les transporta au territoire de la Meque, qui étoit alors stérile & sans eau. Mais l'Ange y fit sourdre une fontaine sous les pieds d'Ismael, c'est le puits de Zemzem, si fameux parmi les Turcs, & le seul qui soit dans ces cantons-là. En même-temps Dieu versa sa bénédiction sur le pays, & il devint si fertile, qu'on y voit en même-temps des fruits des quatre saisons de l'année, & en grande abondance.

Il n'y avoit point encore de Temple bâti à la Meque, mais seulement un grand édifice nommé Sorah, construit, disent-ils, par le Patriarche Seth dès le temps d'Adam en forme de Temple. Cette antiquité le rendoit respectable, & tous ceux du pays le visitoient par dévotion. Dans la suite Abraham & Ismael y rebâtirent ce Temple qui avoit été ruiné par le déluge. Les Musulmans le nomment *Cabah*, ou la Maison Quarrée, & ils le visitent au moins une fois en leur vie par dévotion, & se tournent vers lui lorsqu'ils prient, en quelque endroit du monde qu'ils se rencontrent.

Il y a grande apparence que les anciens Arabes & les Ismaélites rendoient dans ce temple un culte d'idolatrie à *Bacchus* & *Uranie* ou *Vénus la Céleste*. Hérodote (1) assure qu'ils n'adorent que ces deux seules Divinités, qu'ils appellent Bacchus *Urotalt*, & *Uranie Alilat*. Strabon dit (2) qu'ils n'ont point d'autres Dieux que Jupiter & Bacchus ; Amien leur donne pour Dieux le Ciel & Bacchus. Philostorge dans Photius, dit qu'ils sacrifioient au Soleil, à la Lune & aux Démons. Nile dans l'histoire du massacre des Moines du mont Sina, assure qu'ils sacrifient au Soleil & à l'Etoile du matin. Maxime de Tyr parle d'une pierre quarrée à laquelle ils ren-

(1) *Herodot. l.* 3, *c.* 8. ═══ (2) *Strabon*, *l.* 16.

doient des honneurs divins ; & quand les Sarrazins se convertissoient au Christianisme, on les obligeoit d'anathématiser cette pierre qui étoit auparavant l'objet de leur culte.

On raconte (1) que la Tribu des Arabes nommée Gioram, ayant été obligée de céder la Meque & son Temple aux Ismaélites qui étoient devenus les plus forts, le Chef des Gioramides jeta la pierre noire, & deux gazelles d'or, dans le puits Zemzem, dont on a parlé, & ferma si bien l'orifice de ce puits, qu'on ne le put découvrir de long-temps.

Abdalmotleb aïeul de Mahomet, tira la pierre noire de ce puits & la remit au même lieu du Temple d'où elle avoit été détachée (2). Elle est encore aujourd'hui attachée à une des colonnes du portique du Temple de la Meque, & les pélerins Turcs ne croiroient pas avoir bien fait leur pélerinage, s'ils n'avoient baisé plusieurs fois cette pierre à laquelle ils attribuent mille qualités prétendues miraculeuses. Ce n'est pas seulement cette pierre noire à qui les Arabes ont rendu un culte superstitieux. Les anciens Ismaélites (3) qui fréquentoient le Temple bâti par Abraham à la Meque, en détachoient des pierres qu'ils portoient avec eux, & qu'ils plaçoient sous une tente, vers laquelle ils se tournoient pour prier. Comme le culte du Temple de la Meque consistoit en divers tournoiemens, ils appelerent ces pierres dauar, qui signifie la même chose, & faisoient autour d'elles les mêmes cérémonies que l'on faisoit autour du Temple. C'est ainsi qu'un respect outré pour la mémoire d'Abraham, a jeté ces misérables peuples dans la superstition & dans l'impiété. Il y a beaucoup d'apparence que tout ce qu'ils disent du Temple bâti à la Meque par Abraham, n'est autre chose qu'une fiction ajoutée au récit que fait Moïse de l'Autel (4) érigé par ce Patriarche à Bersabée, & du bois planté autour de cet Autel.

Ils racontent de plus (5) qu'Abraham fit un jour cette priere à Dieu : *Seigneur, faites-moi voir comment vous ressuscitez les morts.* Le Seigneur lui répondit : *N'avez-vous pas la foi ? Oui Seigneur, mais je vous fais seulement cette demande pour contenter mon cœur.* En ce même temps le démon considérant (6) le cadavre d'un homme que la mer avoit jeté sur le rivage, & dont les bêtes farouches, les oiseaux & les poissons avoient chacun dévoré une partie, crut que c'étoit une belle occasion de tendre un piege aux hommes sur la créance de la résurrection. Alors Abraham se rendit par l'ordre de Dieu sur le rivage, & le démon l'ayant aussitôt abordé sous la forme d'un homme étonné, lui demanda comment il se pourroit faire que les membres de ce cadavre dispersés dans le ventre de tant d'animaux divers, pourroient se rejoindre au jour de la résurrection générale ? Abraham lui répondit : Celui qui a pu tirer toutes les parties des corps du fond du néant, saura bien les retrouver dans les divers endroits de la nature, où elles sont dispersées. Le Potier met en pieces un vase de terre, & le refait de la même terre quand il lui plaît.

Ensuite Dieu dit à Abraham (7) : *Prenez quatre oiseaux, mettez-les en pieces & portez-en les parties divisées sur quatre montagnes séparées, après cela appellez-les, &*

(1) D'Herbelot Bibl. Oriental. *p.* 219. *Cabah.* ═ (2) *Idem* voce *Hagiar alasforad.* ═ (3) *Idem*, *p.* 15, & Chardin, Voyage de Perse, *t.* 2, *p.* 451. ═ (4) *Genes.* XXI, 33. ═ (5) *Alcoran*, *c.* 2. ═ (6) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 15. ═ (7) *Alcoran*, *loc. cit.*

vous verrez que ces oiseaux viendront tous quatre aussi-tôt à vous. Ceci est imité de ce qui est dit dans la Génese (1) du sacrifice d'une vache de trois ans, d'une chevre de trois ans, d'un belier de trois ans, d'une tourterelle & d'une colombe, qu'Abraham partagea en deux parties, & qu'il mit sur des autels séparés; mais les Turcs y ont ajouté diverses circonstances. Ils disent que les quatre oiseaux dont parle Mahomet, étoient le coq, la colombe, le corbeau & le paon, qu'Abraham après les avoir mis en pieces, en fit une anatomie exacte, qu'il les mêla tous ensemble : quelques-uns ajoutent qu'il les pila dans un mortier, & n'en composa qu'une masse, de laquelle il fit quatre portions, qu'il porta sur la cime de quatre montagnes différentes : après quoi tenant leurs têtes qu'il avoit réservées, il les appela séparément par leur nom, & chacun d'eux revint aussi-tôt se rejoindre à sa tête, & s'envola. C'est ainsi que Dieu convainquit Abraham de la résurrection future.

Une des plus grandes prérogatives d'Abraham, selon les Musulmans (2), est la tige d'où est sortie la glorieuse Vierge Marie & son Fils, dont ils reconnoissent la conception & la naissance miraculeuse d'une Mere Vierge & exempte de la corruption originelle.

Les Mages ou Adorateurs du feu, qui subsistent encore aujourd'hui dans la Perse, n'ont pas moins de respect pour Abraham, qu'en ont les sectateurs de Mahomet (3). Ils croient que Zoroastre leur grand Maître, est le même qu'Abraham, & qu'il fut surnommé Zerdoust ou Zoroastre, c'est-à-dire l'Ami du feu, parce qu'ayant été jeté par Nemrod dans une fournaise ardente, il en sortit sain & sauf, le feu l'ayant pour ainsi dire caressé & traité en ami, au lieu de lui nuire. Nous avons parlé ci-devant des Livres qu'ils lui attribuent.

On trouve (4) un Livre de saint Ephrem le Syrien, traduit du Syriaque en Arabe, sur le voyage qu'Abraham fit en Egypte. Il est dans la Bibliotheque du Roi, n°. 792, & dans le même volume on lit un discours de Saint Athanase Patriarche d'Alexandrie sur la mort d'Abraham, prononcé le 28 du mois de Mars, auquel jour les Chrétiens Cophtes ou Egyptiens célebrent sa fête. On dit (5) qu'en l'an de Jesus-Christ, 1119, on découvrit près d'Hébron le tombeau d'Abraham, dans lequel étoient aussi enterrés Jacob & Isaac. Les corps de ces Patriarches étoient encore très-entiers, & on trouva dans leurs sépulcres plusieurs lampes d'or & d'argent : ce qui fut vu d'un grand nombre de personnes. Les Musulmans ont un si grand respect pour ce tombeau, qu'ils en font leur quatrieme pélerinage, les trois premiers étant ceux de la Meque, de Médine & de Jérusalem. Les Chrétiens bâtirent une Eglise sur la caverne de Macphéla (6), où le saint Patriarche fut enterré, & dans la suite les Turcs la changerent en une Mosquée.

Le lieu où Abraham reçut les trois Anges, c'est-à-dire, le Chêne de Mambré, fut aussi honoré par les chrétiens, & même par les Juifs & les Païens. Voyez ci-après les articles de *Terebinthe* & de *Mambré*. Enfin on a bâti une Chapelle sur le mont Moriah, qui fait partie de celui de Sion, ou du Calvaire, dans la supposition que c'étoit ce lieu où Abraham avoit voulu sacrifier son fils Isaac (7).

(1) *Genes.* XV, 9, 10, 11. (2) D'Herbelot Bibl. Orient. *p.* 583. (3) *Idem*, *p.* 16 (4) *Idem*, *p.* 16, *col.* 2. (5) *Ben. Schol. mach.* ibid. (6) *Quaresm. Elmid. t.* 2, *p.* 773. (7) *Idem*, *t.* 2, *p.* 767, 768.

Le Sauveur nous assure dans l'Evangile (1) qu'Abraham avoit désiré avec ardeur de voir le jour de son avénement, qu'il l'avoit vu, & s'en étoit réjoui ; il nous dit ailleurs (2) que le bonheur des Justes en l'autre vie, est d'être placé avec Abraham, Isaac & Jacob dans le Royaume du Ciel, & d'être reçu *dans le sein d'Abraham* (3), comme dans un lieu de repos opposé au malheur de l'enfer. L'Empereur Alexandre Sévere (4), qui ne connoissoit Abraham que par les merveilles qu'en racontoient les Juifs & les Chrétiens, en avoit conçu une si haute idée, qu'il le mettoit avec Jesus-Christ au nombre de ses Divinités.

Les Peres de l'Eglise ont comblé d'éloges ce grand Patriarche ; les Saints de l'ancien Testament & les Prophetes l'ont proposé comme le modele d'une foi & d'une obéissance parfaite aux ordres du Seigneur. Depuis très-long-temps on fait mention de son Sacrifice dans le Canon de la Messe, & on l'invoque dans les prieres pour les agonisans. On l'a placé dans les Martyrologes dès le neuvieme siecle. Il se trouve dans ceux d'Adon, d'Usuard & dans l'ancien Romain au neuvieme d'Octobre. On lui rend un culte particulier dans l'Ordre de Fontevraud, & dans la Congrégation de l'Oratoire en France, où l'on fait un Office particulier en son honneur.

On a débité bien des fables sur la personne d'Abraham, & on a embelli son histoire par un grand nombre de fictions. On a prétendu qu'il avoit régné à Damas (5), qu'il avoit demeuré long-temps en Egypte (6) & qu'il y avoit enseigné aux Egyptiens l'Astronomie, & même l'Arithmétique (7). On veut qu'il ait inventé les Lettres & la Langue Hébraïque (8), ou les Caracteres des Syriens & des Caldéens (9). On lui attribue divers Ouvrages ; entr'autres, le Livre fameux, intitulé : *Jezira*, ou de la création. Il en est fait mention dans le Talmud, & de célebres Rabbins en ont fait grand cas. Mais ceux qui l'ont examiné sans prévention, en parlent avec beaucoup de mépris. Aux premiers siecles du Christianisme, les hérétiques Séthiens débiterent un Apocalypse d'Abraham (10). S. Athanase dans sa Synopse, parle de l'Assomption d'Abraham. Origenes (11) fait mention d'un Ouvrage apocryphe d'Abraham, où deux Anges, l'un de justice, & l'autre d'iniquité, se disputent sur la perte ou le salut d'Abraham. Les Juifs (12) lui attribuent aussi les prieres du matin, & le Pseaume 89. *Misericordias Domini in æternum cantabo ;* & un Traité de l'idolatrie (13), & quelques autres Ouvrages. Les Mages ou adorateurs du feu qui font profession de la Religion des deux principes, croient que Zoroastre, qui est leur grand Prophete, est le même qu'Abraham. Ils lui attribuent les Livres qu'ils nomment Zeud, Pazeud & Vostha, dans lesquels sont compris tous les points de leur Religion (14). Mais c'est assez parler de ces Ouvrages supposés.

I. ABSALOM, fils de David, né à Hébron de Maacha, fille de Tholmaï, Roi de Gessur, étoit,

(1) *Joan.* VIII, 56. — (2) *Matth.* VIII, 11. — (3) *Luc.* XVI, 22. — (4) *Lamprid. in Severo.* — (5) *Nicol Damasc. apud Joseph. l.* 1, *c.* 7, *Just. l.* 36. — (6) *Artapan. & Eupolem. apud Euseb. Præpar. l.* 9, *c.* 17, 18. — (7) *Joseph. Antiq. l.* 1, *c.* 8. — (8) *Suidas in Abraham.* — (9) *Isidor. Hispal. l.* 1, *c.* 3, *origin.* — (10) *Epiphan. hæres.* 39, *c.* 5. — (11) *Origen. in Luc. homil.* 35. — (12) *Rab. Salom. in Bava Bathra*, *c.* 1. — (13) *Vide Gemar. Codic. Talmud. Aboda Zarach. c.* 1. — (14) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 16.

selon l'Ecriture (1), le plus bel homme de tout Israel, & qui avoit la plus belle chevelure. Lorsqu'il faisoit couper ses cheveux, ce qu'il faisoit une fois tous les ans, parce que leur poids l'incommodoit, ils pesoient deux cents sicles, selon le poids du Roi, c'est-à-dire selon le sicle Babylonien, qui pesoit huit oboles. Ainsi les deux cents sicles reviennent environ à trente & une onces : ce qui est assez extraordinaire, mais qui n'est nullement incroyable, puisqu'au rapport des perruquiers, il y a des femmes qui portent plus de trente-deux onces de cheveux à la tête (2). Absalom avoit une sœur nommée Thamar, qui étoit aussi extrêmement belle. Amnon fils de David, mais né d'une autre mere que Thamar, conçut pour sa sœur une si violente passion, qu'elle le rendit tout languissant. Il obtint du Roi que Thamar vînt dans sa chambre, & lui préparât quelque chose à manger. Lorsque elle y fut, il la viola, & la renvoya honteusement (3).

Absalom la reçut dans sa maison, & résolut de tirer vengeance de cet outrage fait à sa sœur. Il n'en dit rien à Amnon, attendant peut-être que le Roi son pere vengeât cet attentat. Deux ans après, Absalom voulant aller tondre ses brebis à Baal-hazor, près d'Ephraïm, invita le Roi d'y venir avec toute la famille royale. David s'en excusa : mais pressé par les instances d'Absalom, il consentit qu'Amnon y allât avec ses freres. Lorsqu'on fut dans la chaleur du vin, Absalom fit massacrer Amnon (4) ; & aussi-tôt les enfans du Roi s'enfuirent vers Jérusalem. Absalom de son côté se retira dans le pays de Gessur, auprès du Roi Tholmaï, pere de sa mere. Il y demeura trois ans, sans que David se mît en peine de le poursuivre. Mais Joab oncle d'Absalom, ayant remarqué que le cœur du Roi se rapprochoit d'Absalom, trouva moyen par l'entremise d'une femme de Thécué, qui parla au Roi, de le faire consentir au retour de son fils (5).

Absalom revint donc à Jérusalem : mais David ne voulut pas qu'il parût en sa présence. Il demeura deux ans dans cette espece de disgrace (6). Ensuite il manda Joab, pour l'envoyer parler au Roi. Mais Joab n'ayant pas voulu venir, Absalom dit à ses serviteurs d'aller mettre le feu à un champ d'orge qui appartenoit à Joab. Celui-ci en étant informé, vint trouver Absalom, pour lui en faire des plaintes. Absalom lui avoua que c'étoit par ses ordres que le champ avoit été brûlé, & qu'il ne l'avoit fait qu'afin qu'il eût l'occasion de le prier d'aller demander au Roi sa grace entiere, & qu'il pût paroître en sa présence. Joab alla raconter tout ce qui s'étoit passé à David, qui fit aussi-tôt venir Absalom, l'embrassa, & le reçut dans ses bonnes graces, comme auparavant.

Après cela, Absalom se donna un équipage magnifique, se regardant comme l'héritier présomptif du Royaume (7) ; & tous les matins il venoit à la porte du palais, & appelant tous ceux qui avoient des affaires, & qui venoient demander justice au Roi, il leur disoit : D'où êtes-vous ? Et lorsqu'ils lui avoient raconté leur af-

(1) 2. *Reg.* XIV, 25. — (2) Voyez la Dissertat. de M. le Pelletier de Rouen sur le poids des cheveux d'Absalom. Journal de Trévoux 1702, p. 176. — (3) 2. *Reg.* XIII. An du Monde 2972, avant J. C. 1028, avant l'Ere vulg. 1032. — (4) An du Monde 2974, avant J. C. 1026, avant l'Ere vulg. 1030. — (5) 2. *Reg.* XIV. An du Monde 2977, avant J. C. 1023, avant l'Ere vulg. 1027. — (6) An du Monde 2979, avant J. C. 1021, avant l'Ere vulg. 1025. — (7) 2. *Reg.* XV.

faire, & le sujet de leur voyage, il disoit : Votre affaire me paroît bonne & bien juste, mais le Roi n'a commis personne pour vous entendre. Oh ! qui m'établiroit Juge sur ce pays, afin que tous ceux qui ont des affaires viennent à moi, & que je les juge selon la justice ? Et lorsque quelqu'un venoit lui faire la révérence, il lui tendoit la main, le prenoit & le baisoit. Il fut ainsi pendant quatre ans (1) à disposer les esprits du peuple, & à les gagner petit-à-petit ; & lorsqu'il crut qu'il pouvoit se déclarer, il demanda au Roi la permission d'aller à Hébron, sous prétexte d'y acquitter un vœu qu'il avoit fait lorsqu'il étoit à Gessur.

Il alla donc à Hébron, accompagné de deux cents hommes, qui le suivirent dans la simplicité de leur cœur, sans avoir aucune connoissance de son mauvais dessein. En même-temps, il envoya dans toutes les Tribus d'Israel des gens qu'il avoit gagnés, avec ordre de sonner de la trompette, & de publier qu'Absalom régnoit à Hébron. Bientôt le concours du peuple fut très-grand, & Absalom fut reconnu par la plus grande partie d'Israel. Alors on vint dire à David qu'Absalom s'étoit révolté contre lui, & que tout Israel le suivoit de tout son cœur. David & tous ses Officiers s'enfuirent de Jérusalem, ne laissant que les femmes du Roi pour garder le Palais (2). Absalom sans perdre de temps, vint à Jérusalem, où il fut reçu sans aucune résistance. Achitophel lui conseilla d'abuser publiquement des concubines de son pere, afin que tout le peuple comprît que sa rupture étoit sans espérance de réconciliation, & qu'il s'attachât à lui sans retour.

En même temps Achitophel proposa à Absalom (3) d'envoyer du monde à la poursuite de David, afin de l'opprimer avant qu'il eût le loisir de se reconnoître & de rassembler des troupes : mais Chusaï ami de David, qui feignoit d'être dans le parti d'Absalom, détourna ce conseil, & en donna secrettement avis à David, lui conseillant de passer le Jourdain en toute diligence, & de se mettre dans quelque bonne place pour s'y défendre. David se retira donc à Mahanaïm, qui étoit auparavant la demeure d'Isboseth, fils de Saül, & y reçut divers renforts de ceux qui lui étoient demeurés fidelles.

Absalom dès le lendemain marcha contre David avec toutes ses forces ; & ayant passé le Jourdain, se disposa à attaquer le Roi son pere. David de son côté, fit sortir ses troupes sous le commandement de Joab ; & le combat s'étant donné, l'armée d'Absalom fut battue, & taillée en pieces. Il en demeura vingt mille sur la place (4), & le reste prit la fuite. Absalom étoit monté sur un mulet ; & comme il fuyoit dans la forêt d'Ephraïm, en passant sous un grand chêne fort touffu, sa tête s'embarrassa dans les branches du chêne ; & son mulet passant outre avec rapidité, il demeura suspendu entre le ciel & la terre.

Un soldat l'ayant vu en cet état, en donna avis à Joab. Celui-ci dit au soldat pourquoi il ne l'avoit pas tué. Mais il répondit : Quand vous me donneriez tout-à-l'heure mille pieces d'argent, je me garderois bien de porter la main sur la personne du fils du Roi ; car nous avons tous ouï l'ordre qu'il vous a donné, à Abisaï & à vous, en

(1) Le Texte lit 40 ans. Mais plusieurs MSS. Latins, Joseph & Théodoret ne lisent que 4 ans. Ceci arriva l'an du monde 2980, avant J. C. 1020, avant l'Ere vulg. 1024. ═ (2) 2. *Reg.* XVI. ═ (3) 2. *Reg.* XVII. ═ (4) 2. *Reg.* XVIII.

disant : Conservez-moi mon fils Absalom. Joab lui dit : Je ne m'en rapporterai pas à toi ; mais je le frapperai moi-même en ta présence. Il prit donc en sa main trois dards, dont il perça le cœur d'Absalom ; & lorsqu'il respiroit encore, toujours pendu à l'arbre, dix jeunes Ecuyers de Joab accoururent, le percerent de coups, & l'acheverent.

Or Absalom, pendant qu'il vivoit encore, s'étoit fait dresser une colonne dans la vallée du Roi (1), disant : Je n'ai point de fils, & ce sera là un monument qui fera vivre mon nom. Il donna donc son nom à cette colonne ; & on l'appelle encore aujourd'hui : La main d'Absalom. C'est ainsi que parle l'Auteur des Livres des Rois. On montre encore à présent à l'Orient de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, un monument que l'on dit être celui d'Absalom.

Après la mort d'Absalom, l'Ecriture dit (2) : *On l'emporta, & on le jetta dans une grande fosse qui étoit dans la forêt* (d'Ephraïm où s'étoit livré le combat) *& on jeta sur lui un grand monceau de pierres, &c.* On pourroit dire de là qu'il seroit demeuré enseveli sous ces pierres ; mais il est plus vraisemblable de croire, que David, qui le pleura avec une douleur si excessive, l'en fit enlever pour le mettre dans le sépulcre des Rois, ou peut-être vers l'endroit où depuis l'on a taillé dans le roc le monument que l'on montre encore aujourd'hui aux voyageurs.

C'est un cabinet creusé au cizeau dans une roche d'une seule piece, toute isolée, & détachée de la montagne, de huit pas en quarré, hors d'œuvre. Le dedans du cabinet est tout uni : mais le dehors est orné de quelques pilastres de la même pierre. Le haut ou la couverture est faite en forme de pyramide conique, assez haute & large, avec une maniere de pot à fleur. Le tout a bien quatre ou cinq toises de hauteur. Cette pyramide est composée de plusieurs pierres ; mais le monument est quarré, & d'un seul bloc de roche.

Tout cela peut fort bien s'appeler la colonne ou la main d'Absalom ; car les Hébreux donnent le nom de *colonne* à tout ce qui est dressé & élevé, pour servir de monument ; & le nom de *main* à tout ce qui sert à montrer & à conserver la mémoire d'une chose. Par exemple, elle appelle *main* ce que Saül érigea sur le Carmel, pour perpétuer le souvenir de sa victoire contre Amalech (3). Et Moïse dans l'Exode (4), semble faire allusion à quelque chose de pareil, lorsqu'après la bataille contre les Amalécites, il dit que *la main est sur le trône du Seigneur*, comme un monument de leur malice, & de la vengeance que le Seigneur en doit tirer. Joseph (5) parlant du monument d'Absalom, dit que c'étoit une colonne de marbre, distante de deux stades, ou trois cents pas de Jérusalem. Les Voyageurs assurent que tous ceux qui passent auprès de la colonne d'Absalom, y jettent une pierre, comme pour marquer leur horreur de l'action de ce fils rebelle à son pere. Il y a auprès un si grand amas de pierres, qu'il cache presque tout le bas de ce monument.

L'Ecriture (6) semble insinuer que lorsque ce Prince l'érigea, il n'avoit point d'enfans. Cependant il est dit, quatre Chapitres

(1) 2. *Reg.* XVIII, 18. — (2) 1. *Reg.* XVIII 17. — (3) 1. *Reg.* XV, 12. — (4) *Exod.* XVII, 16. — (5) *Joseph. Antiq. l.* 7, *c.* 9. — (6) 2. *Reg.* XVIII, 18.

auparavant (1), qu'il avoit trois fils & une fille nommée Thamar, qui étoit d'une singuliere beauté. Mais il y a quelque apparence que ces enfans, au moins les fils, ne vécurent pas; car il y en a qui croient (2) que Thamar sa fille, épousa Roboam son oncle, Roi de Juda. La mort d'Absalom arriva l'an du monde 2980, avant Jesus-Christ 1020, avant l'Ere vulg. 1024.

Observations sur la défaite d'Absalom par l'armée de David dans la forêt d'Ephraïm. 2. des Rois, chap. XVIII.

☞ Cette action se passa dans une forêt, où l'on se rangea, non selon l'ordre ordinaire de ce temps-là, mais selon la nature du terrain qui dut servir de regle aux combattans. Ici l'on croiroit que la bataille s'est donnée dans une plaine. *L'armée marcha en bataille contre Israel*, dit l'Ecriture, *& la bataille fut donnée dans la forêt d'Ephraïm*; ce qui prouve que les arbres étoient clair-semés en cet endroit-là, où il s'étoit déjà donné autrefois une bataille que Gédéon avoit gagnée sur Zeb & Zebée. Voici un passage qui mérite une observation : *Considerato David populo suo, constituit super eos Tribunos & Centuriones.* David ayant fait la revue de son peuple, établit des Tribuns & des Centurions. Cela n'étoit pas nouveau; les armées des Juifs, comme celles de tous les autres peuples de l'Asie, étoient divisées par régimens, & ceux-ci par compagnies, & ces compagnies subdivisées par escouades. David n'est pas le premier qui ait introduit cette discipline & ces subdivisions dans ses troupes, les Capitaines de cent, & les Chefs de mille, que la Vulgate appelle *Tribunos & Centuriones*. Cela me feroit croire que David avoit été déserté de la plus grande partie de ses troupes & de ses principaux Officiers, qui s'étoient rangés du parti d'Absalom; de sorte que ce Prince fut obligé de lever une nouvelle armée, de la distribuer par régimens de mille, qu'il partagea par compagnies de cent hommes chacune; ce qui prouve que son armée étoit beaucoup plus nombreuse que ne dit Joseph (3), qui ne lui donne que quatre mille hommes. Dom Calmet est du sentiment de Grotius, qui est opposé à celui de Joseph. *Il n'auroit pas sans doute hasardé la bataille*, dit-il, *s'il eût vu son armée si inférieure à celle des ennemis.* Cela ne prouve pourtant pas qu'il ne l'eût pas hasardée, puisqu'on voit tous les jours des petites armées battre les grandes, lorsqu'elles sont commandées par des Généraux habiles; & Joab, qui étoit un très-grand Capitaine, hasardoit peu contre des Généraux beaucoup moins expérimentés, & moins capables de commander. Je suis très-persuadé que l'armée de David étoit beaucoup inférieure à celle des rebelles. L'Ecriture ne dit rien de la disposition des deux armées dans la forêt; elle dit seulement que celle de David *marcha en bataille contre Israel.* La forêt & la nature du pays ne dûrent gueres permettre de se ranger sur une ligne parallele; je crois que l'on combattit par corps & par pelotons; & comme l'armée de David étoit inférieure à l'autre sans doute de la moitié, il dut laisser de grands intervalles entre les corps, parce qu'ils combattoient indépendamment les uns des autres, à cause de la hauteur extra-

(1) 2. *Reg.* XIV, 27 = (2) *Vide* 2. *Par.* XI, 26, *& Comment. ad* 2. *Reg.* XIV, 27. = (3) *Joseph. Antiq. l.* 7, *c.* 9.

ordinaire des files, sur-tout lorsqu'ils étoient surpassés à leurs aîles, sans s'embarrasser d'être débordés, quelques intervalles qu'ils laissassent entr'eux. Absalom fut défait, & son armée taillée en pieces, *& vingt mille hommes demeurerent sur la place*. Je ne ferois pas surpris que quatre mille hommes, s'il falloit s'en rapporter à Joseph, fussent victorieux d'une grande armée; mais j'aurois beaucoup de peine à comprendre comment un si petit nombre en auroit pu tuer vingt mille.

II. Absalom, de Jérusalem, porta Manahem, fils de Judas le Galiléen, à vouloir se faire Roi des Juifs (1), la douzieme année de Néron, soixante-sixieme de l'Ere vulg.

III. Absalom, oncle & beau-pere d'Aristobule Roi des Juifs. Il fut fait prisonnier par Pompée au siege de Jérusalem (2), l'an du Monde 3941, avant J. C. 59, avant l'Ere vulg. 63.

ABSTINENCE. Plusieurs croient que les premiers hommes avant le déluge s'abstenoient de vin & de viandes, parce que l'Ecriture marque expressément, que Noé après le déluge commença à planter la vigne (3), & que Dieu lui permit d'user de viandes, au lieu qu'il n'avoit donné à Adam pour nourriture que les fruits & les herbes de la terre (4). Mais le sentiment contraire est soutenu par quantité d'habiles Interpretes, qui croient que les hommes d'avant le déluge ne se refusoient aucuns plaisirs, ni de la bonne chere, ni du vin, & l'Ecriture en dit assez en deux mots, pour nous faire connoître à quel excès leur corruption étoit montée, lorsqu'elle dit (5) que toute chair avoit corrompu sa voie; & que quand Dieu n'auroit permis à Adam l'usage ni de la chair ni du vin, ils se seroient peu mis en peine de ses défenses.

La Loi ordonnoit aux Prêtres de s'abstenir de vin pendant tout le temps qu'ils étoient occupés au service du Temple (6). La même défense étoit faite aux Nazaréens pour tout le temps de leur Nazaréat (7). Les Juifs s'abstiennent de plusieurs sortes d'animaux, dont nous avons parlé sous le titre général d'animaux. Saint Paul dit (8) que les Athletes s'abstiennent *de toutes choses* pour obtenir une couronne corruptible; c'est-à-dire, qu'ils s'abstiennent de tout ce qui peut les affoiblir: & en écrivant à Timothée, il blâme certains Hérétiques (9) qui condamnoient le mariage, & l'usage des viandes que Dieu a créées. Entre les premiers Chrétiens, les uns observoient l'abstinence des viandes défendues par la Loi, & des chairs immolées aux Idoles. D'autres méprisoient ces observances comme inutiles, & usoient de la liberté que Jesus-Christ a procurée à ses fidelles. Saint Paul a donné sur cela des regles très-sages, qui sont rapportées dans les Epîtres aux Corinthiens & aux Romains (10).

Le Concile de Jérusalem tenu par les Apôtres, ordonne aux fidelles convertis du Paganisme, de s'abstenir du sang des viandes suffoquées, de la fornication, & de l'idolatrie (11).

Saint Paul veut que les fidelles s'abstiennent de tout ce qui a mê-

(1) *Joseph. de Bello*, *l.* 2, *c.* 33. — (2) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 8. — (3) *Genes.* IX, 20. — (4) *Genes.* II, 16, III, 17, 18, 19. — (5) *Genes.* VI, 11, 12. — (6) *Levit.* X, 9. — (7) *Num.* VI, 3. — (8) 1. *Cor.* IX, 25. — (9) 1. *Tim.* IV, 3. — (10) 1. *Cor.* VIII, 7, 10, & *Rom.* XIV, 1, 2, 3. — (11) *Act.* XV, 20.

me l'apparence du mal (1) : *Ab omni ſpecie malâ abſtinete vos*, & à plus forte raiſon de tout ce qui eſt réellement mauvais & contraire à la Réligion & à la piété.

ABUMA, ville de Juda, d'où étoit native la mere du Roi Joakim (2) Mais dans le quatrieme Livre des Rois (3), cette ville eſt nommée *Ruma*.

ACABARES, ou *Chabares*. C'étoit un château ou une ville ſituée ſur un rocher, que Joſeph fortifia pendant la guerre des Juifs contre les Romains (4).

ACADÉMIES DES JUIFS. Voyez ci-après, *Ecoles des Juifs*.

ACCAIN, ville de la Tribu de Juda, dont on ne ſait pas la ſituation. *Joſué* XV, 57.

ACCARON, ville & Satrapie des Philiſtins. Elle échut à la Tribu de Juda, dans le premier partage que fit Joſué (5) : mais enſuite elle fut cédée à la Tribu de Dan (6). Elle eſt ſituée aſſez près de la Méditerranée, entre Azoth & Jamnia. Accaron étoit une ville puiſſante ; & il ne paroît pas par l'Hiſtoire, que les Juifs en aient jamais été ſeuls paiſibles poſſeſſeurs. Les Accaronites furent des premiers qui dirent qu'il falloit renvoyer l'Arche du Dieu d'Iſrael, pour ſe délivrer des maux que ſa préſence cauſoit dans leur pays (7). L'Idole du Dieu Mouche, ou *Béelſébub*, étoit principalement adorée à Accaron (8). Quelques-uns ont prétendu mal-à-propos confondre Accaron avec la tour de Straton, où Hérode le Grand bâtit dans la ſuite la ville de Céſarée de Paleſtine. Céſarée étoit beaucoup plus ſeptentrionale qu'Accaron.

ACCEPTION DE PERSONNE. Dieu ordonne que les Juges portent leurs jugemens ſans acception de perſonne (9), qu'ils ne conſidérent ni le pauvre, ni le riche, ni le foible, ni le puiſſant ; qu'ils ne faſſent attention qu'à la juſtice & à la vérité. Dieu ne fait point acception des perſonnes (10), *Deus perſonam non accipit, nec munera* ; & les Juifs diſoient au Sauveur qu'il diſoit la vérité ſans acception de perſonne, & ſans crainte (11) : *Non enim reſpicis perſonam hominum*. Saint Jude au lieu de *faire acception de perſonne*, ſe ſert de cette expreſſion : *admirer les perſonnes* (12). *Mirantes perſonas quæſtûs causâ*. Iſaïe donne pour un caractere du Meſſie, de ne pas faire acception de perſonne (13).

ACCÉS, un des plus braves Officiers de l'armée de David (14).

ACCO, ou *Acho*, ou *Aché*, nommée depuis *Ptolémaïde*, au nord du mont Carmel, avec un port de mer. Elle étoit du lot de la Tribu d'Aſer (15). Les Croiſés l'appellerent *Acre*. Le fleuve Bélus, ou Béléus, tombe dans la Méditerranée, au pied & au nord de la ville d'Acco. Les Iſraélites ne voulurent pas exterminer les habitans d'*Acco* (16) ; & cette ville demeura aux Chananéens, ou aux Phéniciens. Il en eſt ſouvent parlé ſous le nom de Ptolémaïde, dans les Livres des Maccabées. Voyez l'article de *Ptolémaïde*.

ACEL-DAMA. Voyez *Hacheldama*.

---

(1) 1. *Theſſal.* V, 21. ═ (2) *Joſeph. Antiq. l.* 10, *c.* 6. ═ (3) 1. *Reg.* XXIII, 36. ═ (4) *Lib.* 2, *de Bello*, *c.* 25. *Vide & in ejus vita*, *p.* 1013. *Χαρωβη.* ═ (5) *Joſue* XV, 45. ═ (6) *Joſue* XIX, 43. ═ (7) 1. *Reg.* V, 10. ═ (8) 4. *Reg.* I, 2, 3, 6, *&c.* ═ (9) *Levit.* XIX, 15. *Deuter.* XVI, 1, 17, 19. ═ (10) *Deut.* X, 17. & 2. *Par.* XIX, 7. ═ (11) *Matt.* XXII, 16. ═ (12) *Jud.* ℣. 16. ═ (13) *Iſ.* XXIII, 2. ═ (14) 2. *Reg.* XXIII, 26. ═ (15) *Judic.* I, 31. *Vide & Joſue* XIX, 25 *in Græco.* ═ (16) *Judic.* I, 31.

I. ACHAB, Roi d'Israel, fils & ſucceſſeur d'Amri (1). Il régna vingt-deux ans (2), depuis l'an du monde 3086 juſqu'en 3107. Il fit le mal devant le Seigneur, & ſurpaſſa en impiété tous ceux qui avoient été avant lui. Il épouſa Jézabel fille d'Etbaal Roi des Sidoniens, laquelle introduiſit dans Iſrael les Idoles de Baal & d'Aſtarte, & engagea Achab dans le culte de ces fauſſes Divinités. Dieu irrité de ſes crimes, lui envoya le Prophete Elie, qui lui annonça une ſtérilité, qui devoit durer trois ans; après quoi, il ſe retira, de peur que le Roi Achab ou la Reine Jézabel ne le fiſſent mourir. La famine ayant duré trois ans, Achab envoya Abdias Intendant de ſa maiſon, pour chercher quelques pâturages dans le pays, afin que tout le bétail ne pérît pas (3). Comme il alloit, il rencontra Elie, qui lui commanda d'aller dire à Achab qu'Elie étoit là. Achab vint auſſi-tôt, & dit au Prophete: N'eſt-ce pas vous qui troublez tout Iſrael? Elie lui répondit? Ce n'eſt pas moi qui ai troublé Iſrael; mais c'eſt vous-même, & la maiſon de votre pere, lorſque vous avez abandonné les commandemens du Seigneur, & que vous avez ſuivi Baal.

Il lui dit enſuite de faire aſſembler tout le peuple ſur le mont Carmel, avec les Prophetes de Baal. Lorſque tout Iſrael & les faux Prophetes furent aſſemblés, Elie fit deſcendre le feu du Ciel ſur ſon ſacrifice, ainſi que nous le verrons ſur l'article d'*Elie*; après quoi il obtint de Dieu que la pluie tombât, & que la terre recouvrât ſa premiere fertilité. Cela arriva l'an du Monde 3096, avant Jeſus-Chriſt 904, avant l'Ere vulgaire 908.

Six ans après, c'eſt-à-dire, l'an du Monde 3103, Bénadad Roi de Syrie, vint aſſieger Samarie (4). Il envoya des Ambaſſadeurs dans la ville à Achab, pour lui dire: Votre argent & votre or ſont à moi; vos femmes & vos enfans les plus chers ſont à moi. Le Roi d'Iſrael répondit: O Roi, mon Seigneur, je ſuis à vous, comme vous le dites, & tout ce que j'ai eſt à vous. Bénadad lui envoya de nouveau des Ambaſſadeurs pour lui dire: Vous me donnerez donc votre or, votre argent, vos femmes & vos enfans, & demain à cette heure, j'envoyerai mes ſerviteurs vers vous, ils viſiteront votre maiſon, & les maiſons de vos ſerviteurs, & ils prendront tout ce qu'il leur plaira, & ils l'emporteront. Alors Achab fit venir les Anciens de ſon peuple, & leur dit: Conſidérez & voyez qu'il nous tend un piege. Je lui ai accordé tout ce qu'il m'a demandé d'abord; & il ne ſe contente pas de ce qui eſt à moi, il veut encore ce qui eſt à mes ſujets. Tous les Anciens & tout le peuple lui répondirent: Ne l'écoutez point, & ne vous rendez point à ce qu'il déſire. Les Ambaſſadeurs de Bénadad s'en étant retournés, lui rapporterent la réſolution de ceux de Samarie. Alors il fit dire à Achab: Que les Dieux me traitent dans toute leur ſévérité, ſi toute la pouſſiere de Samarie ſuffira pour remplir ſeulement le creux de la main de tous mes ſoldats. Achab répondit: Que nul ne ſe glorifie, ni celui qui eſt armé, ni celui qui eſt déſarmé.

Bénadad buvoit à l'ombre avec les autres Rois qui l'accompagnoient, lorſqu'il reçut cette réponſe d'Achab; & il dit auſſi-tôt à ſes gens: Qu'on enferme la ville; & ils l'enfermerent. En même-temps un Prophete vint trouver Achab Roi d'Iſrael, & lui dit: Vous avez vu cette multitude innombrable; je vous

(1) 3 *Reg.* XVI, 29. (2) 3 *Reg.* XVII. (3) 3 *Reg.* XVIII. (4) 3 *Reg.* XX

vous déclare que je vous les livrerai aujourd'hui entre les mains, afin que vous fachiez que c'eft moi qui fuis le Seigneur. Achab lui demanda : Par qui les livrerez-vous? Ce fera par les valets de pied des Princes des Provinces. Achab ajouta : Qui commencera le combat? Ce fera vous, dit le Prophete. Achab fit donc la revue des Princes des Provinces, & il en trouva deux cents trente-deux. Il fit enfuite la revue du peuple d'Ifrael qui étoit dans Samarie, & il en trouva fept mille. Ils firent une fortie fur le midi. Bénadad étoit dans fa tente qui buvoit, & qui étoit ivre; & les trente-deux Rois qui l'avoient fuivi, étoient auffi avec lui. Les valets de pied des Princes des Provinces d'Ifrael marchoient à la tête de la petite armée d'Achab. On vint avertir Bénadad que les gens d'Achab avoient fait une fortie. Il dit : Soit qu'ils viennent pour parler de paix, ou pour combattre, prenez-les tout vifs. Cependant les valets de pied, fuivis de la petite armée d'Ifrael, s'avancerent, & tuerent tous ceux qui fe trouverent devant eux. Alors une terreur panique faifit l'armée de Syrie, & ils commencerent tous à prendre la fuite. Bénadad lui-même monta à cheval, & s'enfuit avec fa cavalerie. Achab ayant vu cela, fe mit à pourfuivre les fuyards, en tua un grand nombre, & fit un fort grand butin.

Alors un Prophete du Seigneur vint trouver Achab (1), pour lui relever le courage, & pour lui dire de fe tenir fur fes gardes, parce que Bénadad devoit revenir contre lui l'année fuivante. En effet il revint au bout d'un an (2), & fe campa à Aphec, pour combattre les Ifraélites. Le Roi d'Ifrael marcha contre lui avec une armée beaucoup inférieure en nombre & en force. Mais un Prophete vint de la part de Dieu l'affurer de la victoire. Les deux armées fe rangerent en bataille fept jours de fuite. Enfin le feptieme jour, le combat s'étant donné, les Ifraélites tuerent cent mille hommes de l'armée de Syrie, & le refte fe fauva dans Aphec. Mais comme ils fe preffoient pour rentrer dans la ville, la muraille d'Aphec tomba fur eux, & en tua encore vingt-fept mille. Bénadad ayant eu recours à la clémence d'Achab, ce Prince le fit monter dans fon chariot, fit alliance avec lui, & le laiffa aller, fous la condition qu'Achab pourroit faire des places publiques ou des rues dans Damas, comme le pere de Bénadad en avoit eu dans Samarie.

Cette clémence exercée fi à contre-temps, irrita le Seigneur. Un Prophete dit à un de fes compagnons : Frappez-moi. Et comme il refufoit de le frapper, il lui dit : Puifque vous n'avez pas voulu me frapper, auffi-tôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuera. Lorfqu'il fut un peu éloigné de lui, un lion l'attaqua, & le tua. Il dit enfuite à un autre homme : Frappez-moi. Cet homme le frappa & le bleffa. Le Prophete fe mit de la pouffiere fur le vifage, afin de fe rendre méconnoiffable : & étant allé au-devant du Roi, il lui cria : Votre ferviteur étant dans la bataille, on lui a confié un prifonnier, & on lui a dit : Vous répondrez de cet homme-là fur votre vie, ou vous payerez un talent d'argent. Dans l'embarras & le trouble où j'étois, comme je me tournois de côté & d'autre, cet homme a difparu tout-à-coup. Achab lui répondit : Vous avez vous-même prononcé votre fentence. Auffi-tôt effuyant la pouf-

(1) 3. *Reg.* XX, 22, & *feq.* — (2) An du Monde 3104, avant J. C. 896, avant l'Ere vulg. 900.

fiere qui étoit sur son visage, il dit au Roi: Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, votre vie répondra pour la sienne, & votre peuple pour son peuple. Achab rentra dans Samarie fort en colere, sans se mettre néanmoins beaucoup en peine de la prédiction du Prophete. Cela arriva l'an du monde 3104, avant Jesus-Christ 896, avant l'Ere vulgaire 900.

L'année suivante, du Monde 3105, Achab voulant faire un jardin potager auprès de son palais (1), demanda à un bourgeois de Jezrahel, nommé Naboth, qu'il lui vendît sa vigne, parce qu'elle étoit à sa bienséance; & il lui dit qu'il lui en donneroit une meilleure, ou qu'il la lui payeroit ce qu'elle vaudroit. Naboth lui répondit: Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes peres. Achab revint donc dans sa maison tout en colere, & se jetant sur son lit, il se tourna du côté de la muraille, & ne mangea point. Jézabel sa femme l'étant venu trouver, lui demanda la cause de sa tristesse; & l'ayant apprise, elle lui dit: Vraiment pour un Roi d'Israel, votre autorité est bien grande, à ce que je vois! Levez-vous, mangez, & ayez l'esprit en repos; & je me charge de vous livrer la vigne de Naboth de Jezrahel. Aussi-tôt elle écrivit des Lettres au nom d'Achab, qu'elle cacheta du sceau du Roi, & les envoya aux Anciens de Jezrahel. Ces Lettres étoient conçues en ces termes: Publiez un jeûne, & faites asseoir Naboth de Jezrahel au milieu de vous, & gagnez contre lui deux enfans de Bélial, qui déposent que Naboth a blasphémé contre Dieu & contre le Roi; & qu'après cela on le mene hors la ville, & qu'il soit lapidé & mis à mort. Ces ordres ne furent que trop exactement exécutés; & Achab ayant appris la mort de Naboth, alla aussi-tôt se mettre en possession de sa vigne.

Comme il retournoit de Jezrahel à Samarie, le Prophete Elie par l'ordre de Dieu, alla au-devant de lui, & lui dit: Vous avez donc tué Naboth, & vous vous êtes mis en possession de sa vigne? Or voici ce que dit le Seigneur: En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi le vôtre. Achab lui répondit: En quoi m'avez-vous trouvé votre ennemi? Elie lui dit: En ce que vous êtes vendu pour faire le mal devant le Seigneur. Je vas faire fondre sur vous & sur votre maison toutes sortes de maux. Si Achab meurt dans la ville, il sera mangé des chiens, & s'il meurt dans les champs, il sera mangé des oiseaux du Ciel. Et à l'égard de Jézabel, voici ce que dit le Seigneur: Les chiens mangeront Jézabel dans la campagne de Jezrahel. Achab ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtemens, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna, dormit sur le sac, & marcha ayant la tête couverte, comme dans le deuil. Alors le Seigneur dit au Prophete Elie: N'avez-vous pas vu Achab humilié devant moi? Puis donc qu'il s'est humilié, je ne ferai point tomber sur lui, tandis qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé, mais sous le regne de son fils, je les ferai tomber sur sa maison. Toutefois la pénitence d'Achab n'ayant pas été sincere, ni persévérante, Dieu ne laissa pas de le punir dans sa personne; mais il n'extermina sa maison que sous le regne d'Ochosias son fils, comme on le verra ailleurs.

Deux ans après (2), Josaphat Roi de Juda, étant venu voir Achab à Samarie (3), lorsque ce-

(1) 4. *Reg.* XXI. (2) L'An du Monde 3107, avant J. C. 893, avant l'Ere vulg. 897. (3) 4. *Reg.* XXII.

lui-ci étoit prêt d'aller attaquer Ramoth de Galaad, que Bénadad Roi de Syrie lui retenoit injustement; le Roi d'Israel l'invita de venir avec lui à cette guerre. Josaphat y consentit; mais il souhaita que l'on consultât sur cela un Prophete du Seigneur. Achab assembla donc tous les Prophetes de Baal, qui se trouverent au nombre d'environ quatre cents; il n'y en eut pas un qui ne lui dît : Allez, marchez contre Ramoth, & le Seigneur vous livrera la ville entre les mains. Josaphat lui dit : N'y a-t-il pas ici quelque Prophete du Seigneur, afin que nous le consultions? Achab répondit : Il y en a un; mais je ne le puis souffrir, parce qu'il ne me prophétise jamais que du mal. C'est Michée fils de Jemla. Josaphat répondit : O Roi, ne parlez point ainsi. On fit donc appeler Michée. Cependant les deux Rois étoient dans la place, près la porte de Samarie, assis chacun sur son trône, avec des habits d'une magnificence royale. Tous les Prophetes de Baal étoient autour d'eux, contrefaisant les inspirés; & un d'entre eux, nommé Sédécias, fils de Chanaana, s'étant fait des cornes de fer, dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous battrez, & vous disperserez les Syriens, comme je dissipe la poussiere avec ces cornes. Tous les autres Prophetes de même, chacun en sa maniere, exhortoient les Rois à marcher hardiment contre Ramoth de Galaad.

L'Officier d'Achab qui étoit allé quérir Michée, lui dit : Tous les Prophetes ne prédisent aux Rois que toute sorte de prospérités. Ainsi faites ensorte que vos prédictions se rapportent aux leurs. Michée répondit : Vive le Seigneur, je ne dirai que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche. Il se présenta donc devant Achab; & ce Prince lui demanda s'il devoit marcher contre Ramoth de Galaad. Allez, dit Michée, marchez hardiment; le Seigneur vous livrera la ville entre les mains. Le Roi ajouta : Je vous conjure au nom du Seigneur, de ne me parler que selon la vérité. Alors Michée prenant un air plus sérieux, lui dit : J'ai vu tout Israel dispersé dans les montagnes, comme un troupeau qui n'a point de pasteur; & le Seigneur a dit : Ils n'ont point de Chef; qu'ils s'en retournent chacun dans sa maison. Aussi-tôt Achab dit à Josaphat : Ne vous avois-je pas bien dit que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon; mais qu'il me prédit toujours du mal? Michée ajouta : Ecoutez la parole du Seigneur : J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, & toute l'armée du Ciel autour de lui à droit & à gauche; & le Seigneur a dit : Qui séduira Achab Roi d'Irael, afin qu'il marche contre Ramoth, & qu'il y périsse? & l'un a dit une chose, & l'autre une autre. Alors le malin Esprit s'est présenté, & a dit : Ce sera moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : Et comment? Il répondit : J'irai, & je serai un Esprit de mensonge dans la bouche de tous ses Prophetes. Le Seigneur lui dit : Allez, & faites comme vous le dites. C'est ce mauvais Esprit qui anime tous ces Prophetes qui vous parlent, & qui ne tendent qu'à vous engager dans votre malheur.

En même-temps Sédécias fils de Chanaana, donna un soufflet sur la joue à Michée, & lui dit : l'Esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté, pour aller à toi? Michée lui répondit : Tu le verras, lorsque tu passeras de chambre en chambre pour te cacher. Alors Achab dit à ses gens : qu'on prenne Michée, & qu'on le mene chez Amon Gouverneur de la ville, & chez Joas fils d'Amalech; & dites-leur de ma part : Renfermez cet homme dans la prison, & qu'on le nourrisse de

pain de douleur, & d'eau d'affliction, jusqu'à ce que je revienne en paix.

Michée lui dit : Si vous revenez en paix, le Seigneur ne m'a point parlé. Peuples, tous tant que vous êtes, soyez-en témoins. Achab & Josaphat marcherent donc contre Ramoth de Galaad ; & le Roi d'Israel dit à Josaphat : Prenez vos armes & vos habits ordinaires, & combattez contre les Syriens. Pour moi, je me déguiserai, pour n'être pas reconnu, car il savoit que le Roi de Syrie avoit donné cet ordre aux trente-deux Capitaines de ses chariots : Ne vous attachez qu'au seul Roi d'Israel, & ne combattez que contre lui. Ces Capitaines ayant donc remarqué le Roi Josaphat avec un appareil royal, crurent que c'étoit le Roi d'Israel, & ils fondirent tous sur lui avec impétuosité ; en sorte que ce Prince se voyant pressé, jeta un grand cri, qui le fit reconnoître, & qui fut cause que les Officiers du Roi de Syrie ne le poursuivirent pas davantage.

Mais Dieu permit, pour l'accomplissement de sa parole, qu'un homme de l'armée des Syriens ayant tiré sa flèche au hasard, elle vint percer le cœur du Roi Achab entre le cœur & l'estomac. Il dit aussitôt à son cocher : Tourne bride, & retire-moi du milieu des troupes, parce que je suis fort blessé. Le combat dura tout le jour, & Achab demeura dans son chariot, tournant face contre les Syriens. Cependant le sang couloit de sa plaie sur son chariot, & il mourut sur le soir. Alors un hérault sonna de la trompette dans toute l'armée, & dit : Que chacun s'en retourne dans sa ville & dans son pays. Le Roi d'Israel étant donc mort, il fut porté à Samarie, où il fut enseveli ; & on lava son chariot & les rênes de ses chevaux dans la piscine de Samarie ; & les chiens lécherent son sang, ainsi que le Seigneur l'avoit prédit. Telle fut la fin d'Achab, l'an du Monde 3107, avant Jesus-Christ 893, avant l'Ere vulgaire 897. Ochozias son fils lui succéda.

II. ACHAB, fils de Cholias, est l'un des deux faux Prophetes qui séduisoient les Israélites à Babylone (1). Le Seigneur les menace par Jérémie de les livrer à Nabuchodonosor Roi de Babylone, qui les fera mourir aux yeux de ceux qu'ils ont séduits. Et tous ceux de Juda qui seront à Babylone, se serviront de leur nom, lorsqu'ils voudront maudire quelqu'un, en disant : Que le Seigneur vous traite comme il traita Achab & Sédécias, que le Roi de Babylone fit faire dans une poële ardente.

Les Rabbins, suivis de plusieurs Interpretes, croient que ce sont les mêmes Anciens de Juda, qui essayerent de corrompre la chaste Susanne, & qui l'ayant accusée injustement, la firent condamner à mort. Mais Daniel (2) suscité de Dieu, découvrit au peuple leur méchanceté, & les fit lapider. Cette derniere circonstance, qui est marquée expressément dans Daniel (3), détruit l'opinion des Rabbins, qui confondent ces deux vieillards avec Achab & Sédécias. Ceux-ci furent brûlés dans une poële ardente, & les autres furent lapidés.

ACHAD, ville bâtie par Nemrod (4). On n'en fait pas bien la situation. Les Septante lisent Archad ; ce qui fait conjecturer qu'elle

(1) *Jérém.* XXIX, 21, 22. — (2) *Dan.* XIII, 1, 2, 3, *&c.* — (3) *Dan.* XIII, 61, 62. Le Texte ne dit pas à la lettre qu'on les lapida, mais seulement qu'on les traita comme ils avoient voulu traiter leur prochain ; & qu'on les mit à mort, suivant la Loi de Moïse. Or la Loi condamne les adulteres à être lapidés, & c'est-là le supplice qu'ils vouloient faire souffrir à Susanne ; ou leur fit souffrir la peine du talion. — (4) *Genes.* X, 10.

étoit située sur le fleuve Argade, dans la Sitacene.

ACHAIE, Province de Grece, dont la Capitale étoit Corinthe. S. Paul prêcha à Corinthe& dans l'Achaïe (1). Les Actes de saint André portent qu'il souffrit le martyre dans la même Province.

ACHAIQUE, Disciple de saint Paul, que cet Apôtre recommande très-particulierement aux Corinthiens (2).On ne sait rien de particulier de la vie d'Achaïque. Il porta la premiere Epître de S. Paul aux Corinthiens, avec Stéphane & Fortunat, l'an 56 de Jesus-Christ.

ACHAN, ou *Achar*, fils de Charmi de la Tribu de Juda, ayant vu un manteau d'écarlate, un lingot d'or, & deux cents sicles en argent parmi les dépouilles de Jéricho, les prit, & les alla cacher dans sa tente, contre la défense expresse du Seigneur, qui avoit ordonné que l'on dévouât à l'anathême la ville de Jéricho, sans en réserver la moindre chose (3). Quelques jours après, Josué envoya trois mille hommes, pour prendre la ville de Haï (4), qui étoit à trois ou quatre lieues de Jéricho : mais ils furent chargés par ceux de Haï, & obligés de prendre la fuite. Toutefois la perte ne fut pas grande, puisque les Israélites ne perdirent que trente-six hommes. Mais cette perte ne laissa pas de les décourager. Josué & les anciens du peuple déchirerent leurs vêtemens, & se mirent de la poussiere sur la tête, criant au Seigneur, & le conjurant de ne pas abandonner son peuple au milieu de ses ennemis. Alors le Seigneur dit à Josué : Levez-vous ; pourquoi demeurez-vous couché par terre ? Israel a péché, & a violé mon alliance, en prenant de l'anathême, & en cachant leur vol parmi leur bagage. Je ne serai plus avec vous, jusqu'à ce que vous ayez exterminé celui qui est coupable de ce crime. Levez-vous & sanctifiez le peuple pour demain. Le sort vous découvrira celui qui est coupable de ce crime, & il sera brûlé avec tout ce qui lui appartient.

Le lendemain Josué fit assembler toutes les Tribus d'Israel ; & ayant jeté le sort, il tomba sur la Tribu de Juda. Ensuite il tomba sur la famille de Zaré, puis sur la maison de Zabdi ; & enfin sur la personne d'Achan. Alors Josué dit à Achan : Mon fils, rendez gloire au Seigneur le Dieu d'Israel, confessez votre faute, & déclarez-moi ce que vous avez fait, sans en rien cacher. Achan lui répondit : Il est vrai que j'ai péché contre le Seigneur ; & voici ce que j'ai fait : Ayant vu parmi les dépouilles un manteau d'écarlate, & deux cents sicles d'argent, avec un lingot d'or, du poids de cinquante sicles, je les ai pris & les ai caché dans une fosse que j'ai faite dans ma tente. Josué envoya aussi-tôt du monde dans la tente d'Achan, & on y trouva tout ce qu'il avoit dit ; & ayant apporté ces choses en présence du peuple, ils les jetterent devant le Seigneur. Josué & tout le peuple ayant pris Achan avec ce qu'on avoit trouvé dans sa tente, l'or, l'argent, les meubles, ses fils & ses filles, ses bœufs & ses ânes, sa tente même, & tout ce qui étoit à lui, les menerent à la vallée d'Achor ; & Josué lui dit : Puisque vous nous avez troublé, le Seigneur vous troublera en ce jour-ci. Alors tout le peuple le lapida avec ceux de sa famille, que l'on présuma avoir été complices de son crime ; & tout ce qui avoit été à

(1) *Act.* XVIII. ═ (2) 1. *Cor.* XVI, 15, 17. ═ (3) *Josue* VI, 17. ═ (4) *Josue* VII, 1, 2, 3. An du Monde 2553, avant J. C. 1447, avant l'Ere vulg. 1451.

lui fut consumé par le feu. Ils amasserent sur lui un grand monceau de pierres, qui y est demeuré jusqu'aujourd'hui. Ainsi parle l'Auteur du Livre de Josué. Cette histoire arriva l'an du Monde 2553, avant Jesus-Christ 1447, avant l'Ere vulgaire 1451. Le lieu où Achan fut lapidé, s'appela dans la suite *la vallée d'Achor*, au septentrion de Jéricho.

ACHARIS. C'est un mot Grec (1), qui signifie en général un homme ingrat, incivil, incommode, mal-propre, *Eccli.* XX, 21. *Homo acharis quasi fabula vana in ore indisciplinatorum assidua erit.* L'homme impoli, importun, incommode est aussi ennuyeux que les fades bouffonneries qui sont dans la bouche des ignorans & de la menue populace.

ACHAZ, Roi de Juda, fils de Joathan, est célebre par ses impiétés & par ses crimes. Il y a quelques difficultés sur l'âge qu'il avoit lorsqu'il commença à régner (2). Le Texte porte qu'il avoit vingt ans (3). Mais comment accorder cela avec ce qui est dit au même endroit, qu'il ne régna que seize ans ; d'où l'on conclut nécessairement qu'il ne vécut que trente-six ans. Cependant on sait qu'Ezéchias son fils, avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner. Il faut donc dire qu'Achas son pere l'engendra n'ayant encore qu'onze ans ; & c'est en effet ce que prétendent plusieurs bons Commentateurs (4). Ceux qui ne peuvent embrasser ce sentiment, cherchent différentes manieres de se tirer de cet embarras. On peut les voir dans les Commentaires sur le quatrieme Livre des Rois.

Achaz marcha dans les voies des Rois d'Israel ou de Samarie ; c'est-à-dire, qu'il se livra aux désordres & à l'idolatrie. Il consacra un de ses fils, en le faisant passer & consumer par le feu, en l'honneur du faux Dieu Moloch, suivant l'idolatrie des nations que le Seigneur avoit détruites à l'entrée des enfans d'Israel dans la Terre de Chanaan (5). Il immoloit des victimes, & offroit de l'encens sur les hauts lieux, sur les collines, & sous les arbres chargés de feuillages. Sur la fin du regne de Joathan, Roi de Juda, le Seigneur avoit commencé d'envoyer contre Juda, Razin, Roi de Syrie, & Phacée, Roi d'Israel (6). Mais ce fut principalement sous Achaz que ces deux Rois vinrent dans le pays, & y ayant commis mille hostilités, battirent les troupes d'Achaz (7), assiégerent Jérusalem. N'ayant pu s'en rendre maîtres (8), Razin & Phacée partagerent leur armée, & commencerent à piller par-tout, & à faire des prisonniers. Celle de Razin emporta à Damas tout le butin qu'elle avoit fait : mais celle de Phacée ayant tué dans une seule bataille cent vingt mille hommes des troupes d'Achaz, prit outre cela dans le pays deux cents mille personnes, tant hommes, que femmes & enfans. Comme ils menoient tous ces captifs à Samarie, le Prophete Oded, avec les principaux de la ville, vinrent au-devant d'eux, & les porterent par leurs remontrances à relâcher ces prisonniers. On les mit donc en liberté, on leur donna à manger, on rendit le butin qui avoit été pris, & on conduisit sur des montures jusqu'à Jé-

(1) Ἀχαρις. *Minimè gratiosus.* ═══ (2) Voyez le Commentaire sur 4. *Reg.* XVI, 2. ═══ (3) L'an du Monde 3262, avant J. C. 738, avant l'Ere vulg. 742. ═══ (4) *Vide Hieronym. Epist. ad Vitalem* ; *& Samuel. Bochard. Dissert. in* 4 *Reg.* XVI, *p.* 920, *edit. Leid.* 1682. ═══ (5) 4. *Reg.* XXI, 1, 2, 3, *&c.* ═══ (6) 4. *Reg.* XV, *ult.* ═══ (7) 4. *Reg.* XVI, 5, *&* 2. *Par.* XXVIII, 5, *& seq.* ═══ (8) *Isai.* VII, 1.

richo, ceux qui ne pouvoient pas marcher (1).

Vers le même temps, les Philistins & les Iduméens (2) se répandirent dans les terres d'Achaz, y commirent mille désordres, y tuerent bien du monde, & emporterent beaucoup de dépouilles. Ce fut dans ces tristes circonstances, & avant le siege de Jérusalem, que le Prophete Isaïe (3) fut trouver Achaz, & lui prédit la délivrance de son pays, & la perte de ses ennemis. Pour preuve de sa prédiction, il lui donna le choix de tel prodige qu'il voudroit. Achaz le refusa, & dit qu'il ne tenteroit point le Seigneur. Alors Isaïe lui dit : Ecoutez donc, maison de David ; ne vous suffit-il pas d'être à charge aux hommes, sans vous rendre encore odieux à Dieu ? Voici le signe que le Seigneur veut vous donner : Une Vierge concevra, & enfantera un Fils, dont le nom sera *Emmanuel*. Cet enfant mangera le beurre & le miel, jusqu'à ce qu'il soit dans l'âge où les enfans discernent le bien & le mal. En même-temps Isaïe lui donna pour preuve de la ruine prochaine de Razin & de Phacée, *Chash-Baz* (4) son fils, & il l'assura qu'avant que cet enfant sût nommer son pere & sa mere, les deux Rois ligués contre Juda, seroient mis à mort.

Mais comme Achaz ne changea point de vie, Dieu permit que les ennemis revinrent de nouveau l'année suivante, du Monde 3263, & désolerent tout le Royaume de Juda. Alors Achaz ne voyant plus de remede à ses affaires, envoya des Ambassadeurs à Téglatphalasar (5), Roi des Assyriens, pour lui dire de sa part : Je suis votre serviteur & votre fils ; venez me sauver des mains du Roi de Syrie & du Roi d'Israel, qui se sont ligués contre moi. Et ayant amassé tout l'or & l'argent qui étoit dans le Temple du Seigneur, & dans le palais, il l'envoya au Roi d'Assyrie. Téglatphalasar marcha aussitôt au secours d'Achaz, attaqua Razin, le tua, prit Damas sa Capitale, la ruina, & en transporta les habitans à Cyrene, ou plutôt dans l'Ibérie, où coule le fleuve Cyrus. Achaz alla au-devant du Roi d'Assyrie jusqu'à Damas, & ayant vu l'Autel profane qui y étoit, il en envoya le modele au Grand-Prêtre Urie, afin qu'il en fît un semblable dans le Temple de Jérusalem. Et lorsqu'Achaz fut revenu à Jérusalem, il plaça cet Autel dans le Temple du Seigneur, & en ôta celui qui y étoit. Il offrit des sacrifices sur ce nouvel Autel, & ordonna au Grand-Prêtre Urie de n'en offrir désormais que sur celui-là. Il fit aussi ôter les socles ornés de gravures, & les cuves d'airain qui étoient dessus, de même que la mer d'airain, qui étoit portée sur des bœufs de même métal, & les fit mettre à bas sur le pavé du Temple.

Les disgraces auxquelles il s'étoit vu exposé, ne le rendirent pas meilleur (6). Dans le temps de sa plus grande affliction, il fit paroître un plus grand mépris envers le Seigneur. Il immola aux Dieux des Syriens, qu'il regardoit comme les auteurs de son malheur, & prétendit se les rendre favorables en les honorant. Il brisa les vases de la Maison de Dieu, fit fermer les portes du Temple, & fit dresser des Autels dans toutes les places de Jérusalem. Il éleva aussi des Autels dans toutes les villes de Juda, pour y offrir de l'encens.

(1) An du Monde 3263, avant J. C. 737, avant l'Ere vulg. 741. ═ (2) 2. *Par.* XXVIII, 17, 18 ═ (3) *Isai.* VII, 1, 2, *& seq.* ═ (4) *Isai.* VIII, 1. ═ (5) 4. *Reg.* XVI, 7. ═ (6) 2. *Par.* XXVIII, 22, 23, *&c.*

Enfin il s'endormit avec ses peres, & il fut enseveli dans Jérusalem, mais non pas dans les sépulcres des Rois de Juda ses prédécesseurs. On le priva de cet honneur à cause de ses iniquités. Ezéchias son fils régna en sa place l'an du Monde 3278, avant J. C. 722, avant l'Ere vulgaire 726.

ACHAZIB. *Judic.* I, 31. Voyez *Acsib*.

ACHIAB, neveu du Grand Hérode, & Gouverneur d'une des forteresses de Jérusalem. Hérode étant tombé fort malade à Samarie, Achiab empêcha qu'Alexandra, mere de Mariamne, ne se saisît des forteresses de Jérusalem (1). Dans une autre occasion, il empêcha qu'Hérode son oncle ne se donnât la mort avec un couteau qu'il tenoit en main, & dont il vouloit se frapper, dans l'excès de sa douleur (2). Il rendit aussi inutiles les efforts de deux mille hommes, qui tenoient la campagne, & qui tâchoient de l'attaquer (3).

I. ACHIAS, fils du Grand-Prêtre Achitob (4), & son successeur dans le souverain Pontificat. Il laissa en mourant cette dignité à son frere Achimélech, qui fut mis à mort par l'ordre de Saül (5).

II. ACHIAS, garde des trésors du Temple, sous David. I. *Par.* XXVI, 20.

III. ACHIAS, fils d'Esrom, de la Tribu de Juda. I. *Par.* II, 26.

IV. ACHIAS, fils de Naaman, de la Tribu de Benjamin. I. *Par.* VIII, 7.

ACHIBA. Voyez *Akiba*.

ACHIM, fils de Sadoc pere d'Eliud, de la Tribu de Juda, & de la famille de David. Achim est dénommé dans la généalogie du Sauveur. *Matth.* I, 14.

ACHIMAAS, fils du Grand-Prêtre Sadoc. Il succéda à son pere vers l'an du Monde 3000, sous le regne de Salomon. Il rendit un service important à David durant la guerre d'Absalom (6): car pendant que son pere Sadoc étoit dans Jérusalem, avec Chusaï ami de David, Achimaas & Jonathas demeurerent au-dehors cachés près la fontaine de Rogol. Une servante leur étant venu dire la résolution qui avoit été prise dans le Conseil d'Absalom, ils partirent incontinent pour en porter la nouvelle au Roi David. Mais ayant été apperçus par un garçon, qui en donna avis à Absalom, il fit courir après eux. Achimaas & Jonathas craignant d'être pris, se retirerent chez un homme de Bahurim, qui avoit un puits à l'entrée de sa maison, dans lequel ils descendirent; & la femme de cet homme étendit une couverture sur la bouche de ce puits, comme si elle eût fait sécher des grains pilés. Les gens d'Absalom étant venus dans cette maison, dirent à la femme : Où sont Achimaas & Jonathas ? Elle répondit : Ils ont pris un peu d'eau, & s'en sont allez bien vîte. Ainsi ceux qui les cherchoient, ne les ayant pas trouvés, revinrent à Jérusalem. Alors Achimaas & Jonathas sortant du puits, continuerent leur chemin, & vinrent dire à David qu'il n'avoit point de temps à perdre, & qu'il falloit qu'il passât le Jourdain le plus promptement qu'il pourroit.

Après la bataille que Joab & Abisaï Généraux de l'armée de David, livrerent à Absalom, & dans laquelle ce Prince fut vaincu & mis à mort, Achimaas demanda permission à Joab d'en aller porter

(1) *Joseph. Antiq. l.* 15, *c.* 9, *p.* 531. ═ (2) *Antiq. l.* 17, *c.* 9, *p.* 599. ═ (3) *Antiq. l.* 17, *c.* 12, *p.* 607. ═ (4) I. *Reg.* XIV, 3. ═ (5) I. *Reg.* XXII, 11, 12, 13, *&c.* ═ (6) 2. *Reg.* XV, 27, *& seq.* XVII, 17. An du monde 2981, avant J. C. 1019, avant l'Ere vulg. 1023.

la nouvelle à David (1). Mais Joab lui dit : Vous porterez les nouvelles une autre fois, mais non aujourd'hui ; je ne veux pas que ce soit vous présentement ; car le fils du Roi est mort. Joab dit donc à Chusi : Allez annoncer au Roi ce que vous avez vu. Chusi se mit à courir. Peu de temps après Achimaas dit encore à Joab : Mais si je courois encore après Chusi ? Mon fils, dit Joab, pourquoi voulez-vous aller ? Vous serez porteur d'une mauvaise nouvelle. Mais enfin si je courois, répliqua Achimaas ? Allez, dit Joab. Il courut par un chemin plus court, & passa Chusi. La sentinelle qui étoit au haut de la porte, voyant venir un homme seul, en donna aussi-tôt avis au Roi. Et le Roi dit : S'il est seul, il porte une bonne nouvelle. En effet si c'eût été une déroute, le peuple seroit revenu en foule.

Comme ce premier avançoit en grande hâte, la sentinelle en vit un second qui couroit aussi ; & ayant crié d'en-haut, le Roi dit : Il porte encore une bonne nouvelle. La sentinelle ajouta : A voir courir le premier, il me semble que c'est Achimaas fils de Sadoc. Le Roi dit : C'est un homme de bien ; il nous apporte une bonne nouvelle. Achimaas s'approchant, cria, Seigneur, que Dieu vous conserve ; & se prosternant jusqu'à terre, il dit : Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui vous a vengé de vos ennemis. Le Roi ajouta : Mon fils Absalom est-il en vie ? Achimaas par prudence ne voulut pas lui annoncer sa mort ; il lui dit seulement : Lorsque Joab votre serviteur m'a envoyé vers vous, j'ai vu s'élever un grand tumulte. C'est tout ce que je sai. Passez, lui dit le Roi, & tenez-vous là. Voila ce que l'Histoire nous apprend d'Achimaas. Il eut pour successeur dans la grande Sacrificature Azarias (2). La guerre d'Absalom contre David, dont nous venons de parler, arriva l'an du monde 2981, avant Jesus-Christ 1019, avant l'Ere vulgaire 1023.

ACHIMAM, géant de la race d'Enach, demeuroit à Hébron, lorsque les envoyés du camp d'Israel firent la visite du pays de Chanaan (3).

ACHIMELECH, fils d'Achitob, & frere d'Achia, auquel il succéda dans la grande Sacrificature. Il est nommé Abiathar dans saint Marc (4). Le Tabernacle étoit alors à Nobé, & Achimélech y avoit sa demeure avec les autres Prêtres. David ayant été averti par Jonathas son ami (5), que Saül étoit résolu de le perdre, jugea à propos de se retirer pour toujours. Il alla donc à Nobé vers le Grand-Prêtre Achimélech (6). Le Grand-Prêtre fut surpris de le voir, & lui dit : D'où vient que vous êtes seul, & qu'il n'y a personne avec vous ? David lui répondit : Le Roi m'a donné un ordre qui presse, & m'a défendu d'en rien témoigner à personne. J'ai même donné rendez-vous à mes gens en tel & tel lieu. Si vous avez quelque chose à manger, quand ce ne seroit que cinq pains, ou quoi que ce soit, donnez-le moi. Le Grand-Prêtre répondit : Je n'ai point des pains communs ; mais seulement des pains sanctifiés, pourvu que vos gens soient purs, particulierement à l'égard des femmes. David répondit : A l'égard des femmes, mes gens ne s'en sont point approchés depuis trois jours ; & s'il leur

(1) 2. *Reg.* XVIII, 18, 19, 20. An du Monde 2981, avant J. C. 1019, avant l'Ere vulg. 1023. ═ (2) 1. *Par.* VI, 8. ═ (3) *Num.* XIII, 23. ═ (4) *Marc.* II, 26. ═ (5) 1. *Reg.* XX, 35, 36, *&c.* ═ (6) 1. *Reg.* XXI, 1, 2, *&c.* An du Monde 2934, avant J. C. 1056, avant l'Ere vulg. 1060.

étoit arrivé quelque souillure, j'aurai soin qu'ils s'en purifient, avant que d'user de ces pains.

David ajouta : N'avez-vous point ici une lance ou une épée ? Car je n'ai point apporté avec moi mon épée, ni mes armes ; parce que l'ordre du Roi pressoit fort. Achimélech répondit : Voici l'épée de Goliath le Philistin, que vous avez tué dans la vallée du Térébinthe. Elle est enveloppée dans une tapisserie derriere l'éphod. Si vous la voulez, prenez-la ; car ici il n'y en a point d'autre. David lui dit : Il n'y en a point qui la vaille ; donnez-la-moi. David se retira donc vers Achis Roi de Geth. Or Doëg Iduméen étoit à Nobé, lorsque David y vint. Un jour donc que Saül se plaignoit devant ses Officiers que personne n'étoit touché de son malheur, & ne l'avertissoit de ce qu'on faisoit contre lui (1), Doëg lui raconta ce qui étoit arrivé lorsque David vint trouver le Grand-Prêtre Achimélech. Aussi-tôt Saül l'envoya quérir avec tous les autres Prêtres ; & il dit à Achimélech : Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, vous & le fils d'Isaï ? Pourquoi lui avez-vous donné des pains & une épée, & pourquoi avez-vous consulté Dieu pour lui ? Achimélech répondit au Roi : Y a-t-il quelqu'un entre vos serviteurs qui vous soit aussi fidelle que David, lui qui est le gendre du Roi, l'exécuteur de vos ordres, & qui a tant de pouvoir dans votre maison ? Est-ce d'aujourd'hui que j'ai commencé à consulter le Seigneur pour lui ?

Saül sans avoir égard aux raisons d'Achimélech, lui dit : vous mourrez présentement, Achimélech, vous & toute la maison de votre pere. Il dit ensuite aux gardes qui l'environnoient : Tournez vos armes contre les Prêtres du Seigneur ; car ils sont d'intelligence avec David. Mais les Officiers du Roi ne voulurent point porter leurs mains sur les Prêtres du Seigneur. Alors Saül commanda à Doëg de tuer tous les Prêtres. Doëg obéit ; & il mourut en ce jour-là quatre vingts-cinq hommes, qui portoient l'éphod de lin. Il alla ensuite à Nobé, & fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes, les enfans, & tous les animaux qu'il y trouva. L'un des fils d'Achimélech, nommé Abiathar, s'enfuit du carnage, & se retira vers David. Cela arriva l'an du Monde 2944, avant Jesus-Christ 1056, avant l'Ere vulgaire 1060.

ACHIMOTH, fils d'Helcana. 1. *Par.* VI, 25.

I. ACHINOAM, fille d'Achimaas & femme de Saül. 1. *Reg.* XIV, 50.

II. ACHINOAM, seconde femme de David, & mere d'Amnon. Elle étoit native de Jezrael. Ayant été prise par les Amalécites au pillage de Siceleg, David la tira de leurs mains, avec le reste du butin (2).

I. ACHIOR, ami & parent de Tobie. Il étoit comme lui de la ville & de la Tribu de Nephtali, & fut conduit par Salmanasar à Ninive, où il fut toujours fort lié avec Tobie (3).

II. ACHIOR, Général des Ammonites, qui amena des troupes auxiliaires de son pays à l'armée d'Holofernes, lorsqu'il alloit en Egypte. Les habitans de Béthulie ayant fermé les portes à Holofernes, & n'ayant point voulu exécuter ses ordres, il fit venir les Princes de Moab, & les Chefs des Ammonites, & leur demanda en colere, qui étoient ces gens qui vouloient s'opposer à leur passage ; car

(1) 1. *Reg.* XXII, 6, 7, *& seq.* (2) 1. *Reg.* XXX, 5, *& seq.* (3) *Tob.* XI, 20.

il présumoit que les Ammonites & les Moabites étant voisins des Hébreux, sauroient lui en dire la vérité mieux que personne. Alors Achior Chef des enfans d'Ammon, lui répondit : Seigneur, ces peuples sont originaires de Caldée. Leurs peres habiterent d'abord dans la Mésopotamie ; & parce qu'ils ne voulurent pas adorer les Dieux des Caldéens, ils furent obligés d'abandonner ce pays, & de venir dans la terre qu'ils occupent aujourd'hui. Il continua à parler de la descente de Jacob en Egypte, des miracles opérés par Moïse, pour en tirer les Israélites ; de la conquête qu'ils firent de la terre de Canaan. Enfin il dit que ce peuple avoit toujours été invincible, & visiblement protégé de Dieu, tout le temps qu'il étoit demeuré fidelle à son Seigneur ; mais qu'aussi-tôt qu'il étoit tombé dans quelque infidélité, Dieu n'avoit pas manqué d'en tirer vengeance. Maintenant donc, Seigneur, ajouta-t-il, informez-vous si ce peuple a commis quelque faute contre son Dieu ; & si cela est, allons les attaquer ; parce que le Seigneur nous les livrera entre les mains : sinon, nous ne pourrons leur résister ; parce que Dieu prendra leur défense, & nous couvrira de confusion (1).

A ces paroles, les Grands de l'armée d'Holofernes émus de colere, vouloient se jeter sur lui pour le tuer ; & Holofernes transporté de fureur, dit à Achior : Puisque vous avez fait le Prophete, en nous disant que le Dieu d'Israel sera le défenseur de son peuple, pour vous faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor mon maître, lorsque nous aurons fait passer tout ce peuple par le fil de l'épée, nous vous ferons périr avec eux ; & vous apprendrez que Nabuchodonosor est le Seigneur de toute la terre. Et afin que vous éprouviez vous-même la vanité de votre prophétie, je va vous faire conduire à Béthulie où vous courrez les mêmes risques que ce peuple, que vous croyez invincible. En même-temps il commanda à ses gens de se saisir d'Achior, & de le mener à Béthulie. Ils le conduisirent donc le long de la montagne, jusqu'assez près de la ville, & ils l'attacherent les mains derriere le dos à un arbre, afin que ceux de Béthulie qui étoient sortis contre eux, le prissent & le menassent dans la ville. Lorsqu'il fut au milieu des Anciens & de l'assemblée du peuple, il leur exposa ce qu'il avoit dit, & ce qui lui étoit arrivé. Alors tout le peuple de Béthulie se prosterna le visage contre terre ; & criant au Seigneur, ils lui demanderent son assistance, & le prierent de venger l'honneur de son nom, & d'humilier l'orgueil de leurs ennemis. Après cela ils prirent Achior, & le consolerent. Ozias Chef du peuple, le reçut dans sa maison, & lui fit un grand festin.

Achior demeura dans Béthulie pendant tout le temps du siege ; & lorsque Dieu eut livré Holofernes entre les mains de Judith, & qu'elle fut de retour dans la ville, portant la tête de ce Général, on fit venir Achior (2) ; & Judith lui dit : Le Dieu d'Israel à qui vous avez rendu témoignage, a coupé lui-même cette nuit par ma main la tête du Chef de tous ces infidelles ; & incontinent elle tira la tête d'Holofernes, & la lui montra, en disant : Voici la tête de celui qui insultoit au Dieu d'Israel, & qui se vantoit de vous faire passer avec nous par le tranchant de son épée. Achior voyant la tête

(1) *Judith*, V, 1, 2, 3, *&c.* — (2) *Judith*, XIII, 27, 28, *&c.*

d'Holofernes, fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba le visage contre terre, & s'évanouit. Etant ensuite revenu à lui, il dit à Judith : Vous êtez bénie de votre Dieu dans toute la maison de Jacob, parce que le Dieu d'Israel sera pour jamais glorifié en vous parmi tous les peuples qui entendront parler de votre nom. Après cela Achior abandonna les superstitions Païennes, crut en Dieu, se fit circoncire, & fut reçu au nombre du peuple d'Israel (1).

La guerre d'Holofernes, est placée, selon les uns, du temps de Manassé Roi de Juda, l'an du Monde 3348, avant J. C. 652, avant l'Ere vulgaire 656. Selon d'autres, elle arriva après le retour de la captivité de Babylone. On peut voir sur cela les Commentateurs, & notre Préface sur le Livre de Judith.

ACHIRAM, ou *Ahiram*, de la Tribu de Benjamin, étoit Chef d'une des grandes familles de cette Tribu (2), au temps de la sortie d'Egypte.

ACHIS, Roi de Geth. David ayant pris la résolution de s'éloigner de Saül, qui cherchoit à lui ôter la vie, se retira dans le pays des Philistins, & dans la ville de Geth, où regnoit Achis (3). Les Officiers d'Achis ayant vu David, dirent au Roi : N'est-ce pas là ce David, qui est regardé comme le Roi de son pays ? N'est-ce pas lui dont on a dit dans les danses publiques : Saül en a tué mille, & David dix mille ? David ayant entendu ces discours, commença à craindre pour sa vie. C'est pourquoi il contrefit l'insensé devant les Philistins ; il se laissoit tomber entre leurs mains, il se heurtoit contre les portes, & la salive découloit sur sa barbe. Achis dit donc à ses Officiers : Vous voyez bien que cet homme étoit fou ; pourquoi me l'avez-vous amené ? Est-ce que nous n'avons pas ici assez de fous, sans nous amener encore celui-ci ? David sortit donc ainsi de Geth, & échappa de ce danger. Cela arriva l'an du Monde 2944, avant J. C. 1056, avant l'Ere vulgaire 1060.

Trois ou quatre ans après (4), David ayant apparemment fait pressentir Achis, envoya lui offrir ses services, & le pria de le recevoir dans sa ville ou dans ses Etats. Achis qui connoissoit la valeur de David, & qui savoit les sujets de mécontentement qu'il avoit de la part de Saül, le reçut dans Geth (5) avec six cents hommes qui l'accompagnoient, & leurs femmes & leurs enfans. Ils y demeurerent quelque temps ; après quoi David dit à Achis : Si j'ai trouvé grace à vos yeux, donnez-moi un lieu de retraite dans quelqu'une de vos villes, car pourquoi votre serviteur demeure-t-il avec vous dans la ville royale ? Achis lui donna donc en propre Sicéleg, & David s'y établit. Or, pendant les quatre mois qu'il fut dans la ville de Geth, il faisoit des courses avec ses gens, & pilloit les peuples des environs, tuant tout autant d'hommes qu'il en trouvoit, afin que nul ne pût découvrir le lieu où il faisoit la guerre. Cependant il faisoit accroire à Achis qu'il faisoit ses courses sur les terres de Juda, & que c'étoit de là que venoit tout le butin qu'il prenoit, & dont il ne manquoit pas de lui faire part. Achis se fioit donc tout-à-fait à David, disant : Il a fait tant de maux à son peuple, qu'il ne peut plus songer à

(1) *Judith*, XIV, 6. ═══ (2) *Num.* XXVI, 38. ═══ (3) 1. *Reg.* XXI, 10. ═══ (4) An du Monde 2947, avant J. C. 1053, avant l'Ere vulg. 1057. ═══ (5) 1. *Reg.* XXVII, 1, 2, *&c.*

retourner dans son pays. Ainsi il demeurera toujours attaché à mon service.

Environ deux ans après (1), les Philistins se mirent en campagne, pour combattre les Israélites; & Achis dit à David de se préparer pour marcher à la guerre avec lui. David lui répondit : Vous verrez maintenant ce que votre serviteur fera. Et Achis lui dit : Je vous confierai pour toujours la garde de ma personne (2). Les Philistins étant donc allez à Aphec, ville située dans le grand champ, ou dans la vallée de Jezrael (3), David s'y trouva avec ses gens à l'arriere-garde, avec Achis. Alors les Princes des Philistins dirent à Achis : Que font là ces Hébreux ? Il répondit : Est-ce que vous ne connoissez pas David ? Il y a environ deux ans qu'il est avec moi; & je n'ai rien trouvé à redire en lui. Mais les Princes des Philistins se mirent en colere contre lui, & lui dirent : Que cet homme-là s'en retourne, & qu'il ne se trouve point avec nous à la bataille, de peur qu'il ne se tourne contre nous au milieu du combat, & qu'il ne cherche à se réconcilier à Saül par notre sang.

Achis dit donc à David : Vive le Seigneur, je ne trouve en vous que sincérité & fidélité ; j'approuve toute la conduite que vous avez tenue; vous ne m'avez donné aucun sujet de plainte : mais vous n'agréez pas aux Satrapes. Retournez-vous-en donc, afin que vous ne blessiez pas les yeux des Philistins. David répondit : Qu'ai-je donc fait ? Et qu'avez-vous trouvé en moi depuis le temps que j'ai paru devant vous, jusqu'aujourd'hui, pour ne me permettre pas de combattre avec vous contre les ennemis de mon Seigneur & de mon Roi ? Achis lui répondit : Pour ce qui est de moi, je vous regarde comme un Ange de Dieu : mais les Princes des Philistins ont résolu que vous ne vous trouveriez point avec eux dans le combat. David s'en retourna donc dès le lendemain à Sicéleg, qui avoit été pillée pendant son absence par les Amalécites. David ne demeura que très-peu de temps chez ce Prince, après la bataille de Gelboé, où Saül & ses fils furent tués. Il vint de Sicéleg à Hébron, dans la Tribu de Juda (4) ; & depuis ce temps, l'Ecriture ne nous dit plus rien du Roi Achis.

ACHISAMECH, pere d'Ooliab, ce fameux ouvrier, qui fut employé par Moïse à la construction du Tabernacle dans le désert (5), l'an du Monde 2514, avant J. C. 1486, avant l'Ere vulgaire 1490.

I. ACHITOB I. fils de Phinée II. & petit-fils du Grand-Prêtre Héli. Son pere Phinée ayant été tué à la malheureuse journée, où l'Arche du Seigneur fut prise par les Philistins (6), il succéda à Héli son aïeul, l'an du Monde 2888. Il eut pour successeur Achia son fils, vers l'an du Monde 2911, avant J. C. 1089, avant l'Ere vulgaire 1093.

II. ACHITOB II. fils d'Amarias, & pere du Grand-Prêtre Sadoc (7). On n'est pas bien certain si cet Achitob exerça la grande Sacrificature : mais on sait qu'il fut pere du Grand-Prêtre Sadoc, qui jouit de cette dignité sous David & sous Salomon.

(1) An du Monde 3949, avant J. C. 1051, avant l'Ere vulg. 1055. == (2) 1. *Reg.* XXVIII, 1, 2, 3, *&c.* == (3) 1. *Reg.* XXIX. == (4) 2. *Reg.* II, 1, 2, *&c.* == (5) *Exod.* XXXI, 6. == (6) 1, *Reg.* IV, 11. == (7) 1. *Par.* VI, 8.

ACHITOPHEL étoit natif de Gilo. Les Juifs (1) le font aïeul de Betſabée femme d'Urie, & enſuite de David, par Ammiel ſon fils (2), pere de Betſabée. Si cela eſt, il faut qu'Achitophel ait été fort âgé, au temps de la guerre d'Abſalom, puiſque Betſabée ſa petite-fille, étoit déjà femme d'Urie depuis quelque-temps, avant qu'elle épouſât David. Il y en a (3) qui conjecturent que ce fut pour venger l'affront que David avoit fait à Betſabée, qu'Achitophel embraſſa avec tant de chaleur le parti d'Abſalom. Quoi qu'il en ſoit, auſſitôt qu'Abſalom fut reconnu Roi par la plus grande partie des Iſraélites, il fit venir de la ville de Gilo Achitophel Conſeiller de David, pour ſe ſervir de ſes avis dans la conjecture de ſes affaires (4); car en ce temps-là les conſeils d'Achitophel étoient regardés comme des oracles de Dieu même (5). Rien ne donna plus d'inquiétude à David, que lorſqu'il apprit que cet habile homme étoit dans le parti d'Abſalom; & lorſque Chuſaï ſon ami vint ſe préſenter pour le ſuivre dans ſa fuite, il le pria de s'en retourner à Jéruſalem, d'aller faire ſemblant d'offrir ſes ſervices à Abſalom, & de tâcher de détruire les conſeils que lui donneroit Achitophel.

Lorſqu'Abſalom fut arrivé à Jéruſalem, il dit à Achitophel de délibérer avec ſes autres Conſeillers ſur ce qu'il y avoit à faire (6). Achitophel lui conſeilla d'abord d'abuſer des concubines de ſon pere, afin que quand tout Iſrael ſauroit qu'il avoit ainſi déshonoré ſon pere, ils s'attachaſſent plus fortement à lui. On fit donc dreſſer une tente ſur la terraſſe du palais du Roi; & Abſalom entra devant tout Iſrael dans le lieu où étoient les concubines de David. Achitophel dit encore à Abſalom (7): Si vous l'agréez, je m'en vais prendre douze mille hommes choiſis, & j'irai pourſuivre David cette même nuit; & fondant ſur lui pendant qu'il eſt las & hors de défenſe, je le battrai ſans peine, je diſſiperai ceux qui ſont avec lui, & lorſqu'il ſera abandonné de ſes gens, je le ferai mourir. Après cela je vous ramenerai l'armée, & tout ſera en paix. Cet avis plut à Abſalom & à tous les anciens d'Iſrael. Néanmoins Abſalom dit: Faites venir Chuſaï, afin que nous ſachions auſſi ſon avis.

Chuſaï étant venu, & ayant entendu ce qu'avoit conſeillé Achitophel, il dit: Le conſeil qu'a donné Achitophel, ne me paroît pas bon pour cette fois. Mais voici, à mon avis, ce que vous pouvez faire de mieux pour le préſent: Faites aſſembler tout Iſrael, depuis Dan, juſqu'à Berſabée, comme le ſable de la mer, qui eſt innombrable, & mettez-vous au milieu d'eux; & en quelque lieu que David puiſſe être, nous irons nous jeter ſur lui, & nous l'accablerons par notre grand nombre, comme quand la roſée tombe ſur la terre. Cet avis fut goûté par Abſalom & par tous les anciens d'Iſrael; & le Seigneur permit que celui d'Achitophel, qui étoit le meilleur, ne fût point ſuivi, afin de précipiter Abſalom dans ſa ruine. Or, Achitophel voyant que l'on n'avoit point ſuivi le conſeil qu'il avoit donné, fit ſeller ſon âne, s'en alla à ſa mai-

(1) *Autkor Libri Tradit. Hebr. in Libb. Reg. & Paral. & ita Interp. plerique.* —— (2) 1. *Par.* III, 5, *collatum cum* 2. *Reg.* XI, 4. —— (3) *Cornel. à Lapide, Tirin. &c.* —— (4) 2. *Reg.* XV, 12. —— (5) 2. *Reg.* XVI, 23. —— (6) 2. *Reg.* XV, 31, 32, 33. —— (7) 2. *Reg.* XVII, 1, 2.

son, qu'il avoit dans la ville de Gilo, où ayant mis ordre à ses affaires, il se pendit, & fut enseveli dans le sépulcre de ses peres. Il prévoyoit sans doute tout ce qui devoit arriver à Absalom ; & il voulut prévenir la mort qu'il avoit méritée, & que David en remontant sur le trône, n'auroit pas manqué de lui faire souffrir. Tout ceci arriva l'an du Monde 2981, avant J. C. 1019, avant l'Ere vulgaire 1023.

I. ACHOBOR, fils de Balanan Roi d'Idumée. *Génes.* XXXVI, 38.

II. ACHOBOR, Officier du Roi Josias, lequel fut envoyé par ce Prince pour consulter la Prophétesse Holda, au sujet du Livre de la Loi trouvé par le Grand-Prêtre Helcias (1), l'an du Monde 3380, avant J. C. 620, avant l'Ere vulgaire 624.

III. ACHOBOR, pere d'Elnathan, dont il est parlé dans Jérémie XXVI, 22. On parlera d'Elnathan sous sa lettre.

ACHOR, vallée dans le territoire de Jéricho, dans la Tribu de Benjamin, où Achan, ses fils & ses filles furent lapidés & brûlés (2), l'an du Monde 2553, avant Jesus-Christ 1447, avant l'Ere vulgaire 1451.

ACRA. Ce nom est Grec, & signifie en général une citadelle. Les Syriens & les Caldéens ne laissent pas aussi de s'en servir dans le même sens (3). Le Roi Antiochus Epiphanes fit bâtir une citadelle, au nord du Temple, sur une hauteur qui dominoit sur ce saint lieu (4) ; ce qui fit donner le nom d'Acra à cette montagne. Joseph dit (5) que cette hauteur étoit en demi-cercle, & que Simon Maccabée ayant chassé les Syriens qui occupoient la citadelle d'Acra, la démolit & employa trois ans à applanir la hauteur sur laquelle elle étoit bâtie. Il en fit jeter les démolitions dans la vallée qui étoit au pied, afin que le Temple n'eût plus rien qui le commandât. On bâtit dans la suite sur la montagne d'Acra, le palais d'Hélene Reine des Adiabéniens (6), le palais d'Agrippa (7), les Archives publiques, & le Conseil, ou le lieu où s'assembloient les Magistrats de Jérusalem (8).

I. ACRABATENE, canton de la Judée, qui s'étendoit entre *Naplouse* ou *Sichem*, & *Jéricho* (9), tirant vers l'orient. Il avoit environ douze milles, ou quatre lieues de long. L'Acrabatene tiroit son nom d'un lieu nommé *Akrabim*, situé à neuf milles, ou trois lieues de Sichem, vers l'Orient (10). Joseph parle de cette *Acrabatene* en plus d'un endroit.

II. ACRABATENE, autre canton de la Judée, sur la frontiere de l'Idumée, vers l'extrêmité méridionale de la Mer Morte. Ce canton tire son nom d'*Akrabim*, qui est traduit dans la Vulgate par *la Montée du Scorpion* (11). Il est parlé de cette derniere *Acrabatene* dans le premier livre des Maccabées (12).

ACRON, ou *Akron*, ou *Ekron*. C'est la même qu'Accaron, dont on a parlé ci-devant.

ACROSTICHES. Ouvrages acrostiches. Voyez l'article *Lettres*.

(1) 2. *Reg.* XXII, 14. —— (2) *Josue* VII, 24. —— (3) *Græc.* Ἄκρα *Syr. Chald.* חקרא —— (4) *Joseph. lib.* XII. *Antiq. c.* 7, & 14. —— (5) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 11, *p.* 446, 447. —— (6) *Joseph de Bello*, *l.* 7, *c.* 13. —— (7) *Joseph Antiq. l.* XX, *c.* 7, *p.* 964. —— (8) *Joseph. de Bello*, *l.* 7, *c.* 13. Ἀρχεῖον καὶ τὸ βουλευτήριον, &c. —— (9) *Euseb. in voce* ακραβιν. *Item in* ἰδουμαία. *Vide & Joseph. de Bello*, *l.* 2, *c.* 11. —— (10) *Vide Euseb. in Akrabim.* —— (11) *Num.* XXXIV, 4. —— (12) 1. *Macc.* V, 3.

ACSAPH, ville de la Tribu d'Aser. Le Roi d'Acsaph fut vaincu par Josué (1).

Quelques-uns croient qu'*Acsaph* est la même qu'*Ecdippe*, ville célebre sur la Méditerranée, entre Tyr & Ptolémaïde. D'autres veulent qu'Ecdippe soit marquée dans Josué sous le nom d'*Acsib* (2) *Josué* XIX, 29. Les Arabes appellent aujourd'hui *Sib* un lieu à trois heures de Ptolémaïde, vers le Nord, qui est la place de l'ancienne *Ecdippe*. Il y a assez d'apparence qu'*Acsaph* & *Acsib* ne marquent que la même ville d'*Ecdippe*, sur la côte de Phénicie.

ACSIB. C'est la ville d'Ecdippe sur la Méditerranée, entre Tyr & Ptolémaïde. Voyez *Acsaph*.

ACTES DES APOTRES; Livre canonique du nouveau Testament, qui contient une grande partie de la vie de saint Pierre & de saint Paul, à commencer à l'Ascension du Sauveur, jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome, après qu'il eut appelé à César; c'est-à-dire que ce Livre renferme une histoire de vingt-huit ou trente ans. Saint Luc a toujours passé pour Auteur des Actes. Après qu'il eut décrit dans son Evangile les actions de Jesus-Christ, il voulut aussi laisser à l'Eglise la vie & les actions des premiers Apôtres, & la maniere pleine de merveilles dont le Saint-Esprit avoit formé l'Eglise, que Jesus-Christ avoit rachetée de son Sang.

Œcuménius (3) appelle les Actes, *l'Evangile du St. Esprit*; & saint Chrysostome (4), *l'Evangile de la Résurrection du Sauveur*, ou l'Evangile de Jesus-Christ ressuscité. Nous y voyons dans la vie & dans la prédication des Apôtres, la plus grande merveille de la puissance du S. Esprit; & dans les premiers Fidelles, le plus excellent modele de la vie Chrétienne: En sorte que dans cet Ouvrage, quoique saint Luc paroisse ne nous raconter qu'une simple histoire, ce divin médecin nous offre autant de remedes propres à guérir les maladies de notre ame, qu'il nous dit de paroles, selon la pensée de saint Jérôme (5).

On croit que le principal dessein de saint Luc dans la composition des Actes, étoit d'opposer une véritable histoire des Apôtres, & de la fondation de l'Eglise Chrétienne, aux faux Actes, & aux fausses histoires que l'on commençoit à en répandre dans le monde. L'Eglise a fait un si grand cas de la fidélité & des lumieres de ce saint Evangéliste, qu'elle a méprisé tous les autres Actes des Apôtres que l'on a vus & avant & après lui, pour n'adopter que ceux qu'il avoit composés. Nous donnerons ci-après une liste des faux Actes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous; car il y en a peu qui se soient conservés entiers.

On ignore le temps précis auquel saint Luc a composé le Livre des Actes. On convient qu'il l'écrivit après son Evangile, & qu'il ne l'a pu écrire qu'après les deux ans de séjour que saint Paul fit à Rome dans son premier voyage, c'est-à-dire, vers l'an 62 ou 63 de l'Ere vulgaire; puisque saint Luc y parle de ce voyage & de ce séjour. Il put l'écrire à Rome même, étant auprès de saint Paul pendant le temps de sa prison; car saint Luc demeura auprès de lui pendant les deux ans qu'il fut à Rome, jusqu'à sa délivrance.

(1) *Josue* XII, 20. *Akſaph.* אכשף. ═ (2) אכזיב *Akſib.* ═ (3) *Œcumenius in Act* 1, *p.* 20. ═ (4) *Chryſ. in Acta homil.* 1. ═ (5) *Hieronym. Ep.* 103, *p.* 9.

Saint

Saint Luc écrivit cet ouvrage en Grec ; & son Grec est d'ordinaire plus pur & plus élégant que celui des autres Auteurs du nouveau Testament. Saint Epiphane (1) dit que ce Livre fut traduit par les Ebionites de Grec en Hébreu, c'est-à-dire, en Syriaque, qui étoit la Langue commune des Juifs de la Palestine. Mais ces hérétiques les corrompirent, en y mêlant plusieurs faussetés & plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des Apôtres. Saint Jérôme (2) assure qu'un certain Prêtre d'Asie ajouta aux vrais Actes les voyages de S. Paul, de sainte Tecle (3), & l'histoire d'un prétendu baptême donné à un lion. Tertullien racontoit que saint Jean l'Evangéliste ayant convaincu ce Prêtre d'avoir altéré la vérité dans ce récit, il s'en excusoit, disant qu'il l'avoit fait pour l'amour qu'il portoit à saint Paul (4).

Le Livre des Actes a toujours passé pour canonique dans l'Eglise. Les Marcionites (5), les Manichéens (6), & quelques autres hérétiques le rejetoient, parce qu'ils y trouvoient leurs erreurs trop distinctement condamnées. Saint Augustin (7) dit que l'Eglise reçoit avec édification cet Ouvrage, & qu'elle le lit tous les ans dans l'assemblée des fidelles. Saint Chrysostome se plaint que de son temps ce livre étoit trop peu connu, & qu'on en négligeoit trop la lecture. Pour lui, il en releve fort les avantages, & il prétend avec raison qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile.

Actes des Apôtres apocryphes, attribués à Abdias, prétendu Evêque de Babylone. L'imposteur qui a composé ces Actes, se donne pour un Evêque ordonné à Babylone par les Apôtres mêmes, lorsqu'ils alloient en Perse. L'Ouvrage n'est ni ancien ni authentique ; il n'a été connu ni d'Eusèbe, ni de saint Jérôme, ni des autres Peres qui ont vécu avant eux. L'Auteur dit qu'il a écrit en Grec, & que son Ouvrage a été traduit en Latin par Jules Africain, qui est lui-même un Auteur Grec. Il cite Hégésippe, qui a vécu au deuxieme siecle de l'Eglise. Enfin les vies des Apôtres qu'il nous donne, sont si pleines de fables, que l'on ne peut gueres les regarder que comme un Roman mal assorti ?

Actes de S. Pierre, nommés autrement, *les Courses de S. Pierre*, *Periodi Petri*, que nous avons encore aujourdh'ui sous le nom de *Récognitions de S. Clément*, sont beaucoup plus longs qu'ils n'étoient autrefois. C'est un Ouvrage rempli de fables & de rêveries, qui viennent originairement de l'Ecole des Ebionites (8).

Les Actes de S. Paul furent composés après la mort de cet Apôtre, pour suppléer à ce que S. Luc n'avoit pas rapporté, de ce qu'il avoit fait depuis la seconde année de son premier voyage à Rome, jusqu'à la fin de sa vie. Ce Livre, qui est entierement perdu, devoit être deux fois plus long que le Livre cano-

(1) *Epiphan. hæref.* 30, *c.* 3, *&* 6. —— (2) *Hieronym. de Scriptorib. Eccl.* —— (3) M. Grabbe dans son Spicilege des Peres, a donné une histoire de sainte Tecle, qu'il croit l'ancienne histoire dont parle S. Jérôme. Mais le fait du lion baptisé ne s'y trouve pas. —— (4) *Tertul. de Baptismo*, *c.* 17. —— (5) *Tertul. l.* 5, *contra Marcion. c.* 1, 2. —— (6) *Aug. de utilitate credendi*, *c.* 3, *& Ep. olim* 253, *nunc* 237, *n.* 2. —— (7) *Aug. Ep.* 315, *nov. edit. n.* 1. —— (8) On peut voir ce que dit M. Cotelier sur ces Récognitions dans les Peres du premier siecle. Voyez aussi M. Fabricius Apocryph. N. T. p. 759, & suiv.

nique des Actes des Apôtres, puisque dans un Manuscrit cité par M. Cotelier (1), il contenoit quatre mille cinq cents soixante lignes ou versets; au lieu que dans le même Manuscrit, le vrai Livre des Actes, composé par S. Luc, n'en a que deux mille cinq cents. Eusebe (2) qui avoit vu cet Ouvrage, en parle comme d'une piece supposée & sans autorité.

Les Actes de S. Jean l'Evangéliste, connus dans saint Epiphane (3) & dans saint Augustin (4), contenoient des histoires incroyables de ce saint Apôtre. Les Encratites, les Manichéens & les Priscillianistes s'en servoient. Il y a apparence que l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, les cite sous le nom de *Voyage de S. Jean*. On croit que ce sont ceux que nous avons dans le faux Abdias.

Les Actes de S. André, connus dans saint Augustin, & reçus par les Manichéens, étoient différens de ceux que nous avons aujourd'hui sous le nom des Prêtres d'Achaïe. Les Manichéens, (5) les Encratites (6), les Apotactiques se servoient des Actes apocryphes de saint André. Voyez saint Epiphane, hérésie 61 & 63.

Les Actes de S Thomas. Saint Augustin en cite quelque chose (7). Il dit que les Manichéens s'en servoient particulierement. On en trouve une partie dans la vie de saint Thomas écrite par le faux Abdias. M. Simon croit avoir trouvé ces anciens Actes de saint Thomas sous le nom de Voyages, *Periodi sancti Apostoli Thomæ*, dans un Manuscrit Grec de la Bibliotheque du Roi de France, numéro 1832. Il en donne quelques Fragmens dans ses Observations sur le Texte & les Versions du nouveau Testament.

Actes de S. Philippe. C'étoit un Ouvrage dont se servoient les Gnostiques. Le Pape Gélase les mit au rang des apocryphes. Anastase Sinaïte nous en a conservé un Fragment dans son Ouvrage des trois Carêmes, publié par M. Cotelier dans ses Monumens de l'Eglise Greque, tome 3[e], page 428.

Actes de S. Mathias (8). On a prétendu que les Juifs avoient tenu pendant long-temps cachés les Actes originaux de la vie & de la mort de S. Mathias, écrits en Hébreu, & qu'un Religieux de l'Abbaye de S. Mathias de Treves les ayant tirés de leurs mains, les fit traduire en Latin, & les publia. Mais les Critiques (9) ne les tiennent pas pour vrais, ni pour authentiques. Il y a apparence que les Juifs abuserent de la bonne foi & de la simplicité de celui à qui ils les communiquerent.

I. ADA, femme de Lamech le bigame, fut mere de Jabel & de Jubal (10). On ne sait pas le nom de ses autres enfans; car on présume qu'elle en eut un plus grand nombre. Un jour, on ne sait à propos de quoi, Lamech dit à ses deux femmes Ada & Sella (11): Ecoutez-moi, femmes de Lamech; faites attention à mes discours: Parce que j'ai tué un homme pour ma

(1) *Coteler. not. in Epist. Barnab.* ═ (2) *Euseb. hist. Eccl. l. 3, c. 25.* ═ (3) *Epiphan. hæres.* 47. ═ (4) *Aug. de fide, c. 4, & 40, & contra adversar. Legis & Prophet. lib. 1, c. 20.* ═ (5) *Aug. de fide contra Manich. c. 38, & alibi.* ═ (6) *Epiphan. hæres. 42.* ═ (7) *Aug. lib. contra Adimant. c. 17, & lib. 22, contra Faust. c. 79, & l. 1, de serm. Domini in monte, c. 20.* ═ (8) *Bolland. 24. Februar.* ═ (9) Voyez M. de Tillemont, tom. 1, Hist. Eccles. p. 1186, & M. Fabricius Apocryph. N. T. p. 782. ═ (10) *Genes. IV, 19.* ═ (11) *Genes. 23.*

bleſſure, & un jeune homme pour ma meurtriſſure, Dieu punira ſept fois le meurtrier de Caïn : mais le meurtrier de Lamèch ſera châtié ſeptante fois ſept fois. On peut voir ſur cela les conjectures des Commentateurs.

II. Ada, fille d'Hélon le Héthéen, & épouſe d'Eſaü. Elle fut mere d'Eliphaz (1).

I. ADAD, fils de Badad, ſucceſſeur de Huſan dans le Royaume d'Idumée (2). Il gagna une bataille ſur les Madianites dans les terres de Moab. Le nom de la ville où il régna, eſt *Avith*, dont on ignore la ſituation. Semla de Mareſſa, ou de Maréſa, lui ſuccéda.

II. Adad, Roi de Syrie, régnoit à Damas, lorſque David attaqua Adadézer, autre Roi de Syrie (3). Nicolas de Damas (4) raconte que Adad ayant ſu que David faiſoit la guerre à ſon allié, mena du ſecours à Adadézer ſur l'Euphrate, où étoit alors David. Mais & Adad, & Adadézer furent battus par David. L'Ecriture (5) dit auſſi que le Roi de Damas ayant mené du ſecours à Adadézer Roi de Soba, David lui tua vingt-deux mille hommes : mais elle ne dit pas le nom du Roi de Damas. C'eſt Nicolas de Damas qui nous l'apprend, & qui ajoute que ſes ſucceſſeurs Rois de cette ville, prirent comme lui le nom d'Adad; & qu'un de ſes deſcendans voulant effacer la honte que celui-ci avoit ſoufferte par ſa défaite ſous David, attaqua le Roi de Samarie, & déſola tout ſon pays. Ce fut Bénadad qui fit la guerre à Achab, comme nous l'avons vu dans l'article d'*Achab*.

III. Adad, fils du Roi de l'Idumée orientale, fut porté en Egypte par les ſerviteurs du Roi ſon pere, dans le temps que Joab Général des troupes de David, exterminoit tous les mâles de l'Idumée (6). Adad n'étoit alors qu'un petit enfant. On le porta d'abord dans le pays de Madian, & enſuite dans celui de Pharan, & enfin dans l'Egypte. Il fut préſenté au Roi d'Egypte, qui lui donna une maiſon, des terres, & tout ce qui étoit néceſſaire à ſon entretien. Il gagna même tellement l'affection de ce Prince, qu'il lui fit épouſer la propre ſœur de la Reine Taphnés ſa femme. De cette ſœur de la Reine, Adad eut un fils nommé Génubath, que la Reine Taphnés nourrit dans la maiſon de Pharaon avec les enfans du Roi. Après cela Adad ayant appris que David étoit mort, & que Joab avoit été tué par l'ordre de Salomon, il témoigna à Pharaon qu'il ſouhaitoit s'en retourner dans ſon pays. Pharaon fit ce qu'il put pour le retenir : mais Adad le preſſa avec tant d'inſtance, qu'il lui permit de s'en retourner en Idumée. Lorſqu'il y fut, il commença à y brouiller contre Salomon; mais l'Ecriture ne nous apprend aucun détail de ce qu'il y fit.

Joſeph (7) dit 1°. qu'il ne revint en Idumée qu'aſſez long-temps après la mort de David, & lorſque les affaires de Salomon commençoient à déchoir, à cauſe de ſes impiétés, & parce que Dieu s'étoit éloigné de lui. 2°. Qu'étant arrivé dans l'Idumée, & n'ayant pu engager les Iduméens à la révolte, parce qu'ils étoient retenus dans le devoir par de fortes garniſons que Salomon entretenoit dans leur pays; il prit avec lui ce qu'il put ramaſſer de gens qui voulurent entrer dans ſes deſſeins, & les mena à Razon, qui s'étoit révolté contre Adarézer

(1) *Geneſ.* xxxvi, 2. ═══ (2) *Geneſ* xxxvi, 35. ═══ (3) 2. *Reg.* viii, 3, 4. ═══ (4) *Nicol. Damaſcen. apud Joſeph. Antiq. l.* 7, *c.* 6. ═══ (5) 2. *Reg.* viii, 5. ═══ (6) 3. *Reg.* xi, 14, 17, *& ſeq.* Vers l'an du Monde 2963, avant J. C. 1037, avant l'Ere vulg. 1041. ═══ (7) *Joſeph. Antiq. l.* 8, *c.* 2, *circa finem.*

son maître, Roi de Syrie. Razon reçut Adad avec plaisir, lui aida à faire la conquête d'une partie de la Syrie, où il régna, & d'où il fit des courses sur les terres de Salomon. C'est ce que dit Joseph.

Tostat, Salien & quelques autres, veulent que Pharaon Roi d'Egypte, ait fait la paix entre Adad & Salomon, & qu'il ait obtenu de ce dernier qu'Adad régneroit sur l'Idumée, sous la condition toutefois de lui payer un tribut : Qu'Adad demeura pendant quelques années soumis & tributaire à Salomon, mais que sur la fin du regne de ce Prince, il se lassa de cette soumission, & commença à se soulever contre lui.

IV. ADAD, fils de Balanan Roi d'Idumée. Il régna dans la ville de Phaü (1). Après sa mort, l'Idumée fut gouvernée par des Chefs, ou des Princes, dont on trouve le dénombrement. 1. *Par.* 1, 51, 52, 53, 54.

V. ADAD. Joseph appelle de ce nom les Rois de Syrie, qui sont nommés dans l'Ecriture *Bénadad*, & dont nous parlerons sous le nom de *Bénanad*.

VI. ADAD, Dieu des peuples de Syrie. Macrobe (2) assure que c'étoit le soleil. *Adad* signifie *un*, ou *seul*. Plusieurs Rois de Syrie ont été appelés Adad. Nicolas de Damas (3) assure que ce nom leur a été commun pendant un long-temps, comme aux Rois d'Egypte le nom de Ptolémée.

ADADA, ville dans la partie méridionale de Juda (4).

ADAD-REMMON, ville dans la vallée de Jezrahel. C'est-là où se donna la fatale bataille, dans laquelle Josias Roi de Juda fut mis à mort par l'armée de Néchao Roi d'Egypte (5). On donna dans la suite à *Adad-remmon* le nom de *Maximianopolis* (6), en l'honneur de l'Empereur Maximinien. Elle est à dix-sept milles de Césarée de Palestine, & à dix milles de Jezrahel (7).

I. ADAIA, de la Tribu de Lévi, fils d'Ethan, & pere de Zara. 1. *Par.* VI, 41.

II. ADAÏA, de la Tribu de Benjamin, fils de Séméi. 1 *Paral.* VIII, 21.

III. ADAÏA, de la race des Sacrificateurs, étoit fils de Jéroham, & pere de Maasias. 1. *Paral.* IX, 12.

ADALI, pere d'Amasa, de la Tribu d'Ephraïm. 2. *Par.* XXVIII, 12.

ADALIA, cinquieme fils d'Aman, qui fut attaché à la potence avec ses freres par l'ordre d'Assuérus (8).

ADAM, fut le premier homme créé de Dieu. Il reçut, dit-on, le nom d'Adam à cause de la couleur roussâtre de la terre dont il avoit été tiré ; car *Adam* en Hébreu, signifie roux ou rouge (9). Ce nom désigne aussi tout homme en général. Dieu ayant tiré Adam du limon de la terre, lui inspira le souffle de vie, & lui donna l'empire sur tous les animaux de la terre (10). Il le créa à son image & à sa ressemblance, & lui donna sa bénédiction. Il le plaça dans un jardin de délices (11), afin qu'il le cultivât agréablement, & qu'il se nourrît des fruits qui y étoient : mais il lui fit ce commandement (12) : Mangez de tous les fruits du paradis ; mais

(1) 1. *Par.* 1, 50. ═ (2) *Macrob. Saturnal. l.* 1, *c.* 23. אחד חד *Unus.* ═ (3) *Nicol. Damasc. apud Joseph. Antiq. l.* 7, *c.* 6. ═ (4) *Josué* XV, 22. ═ (5) Voyez XII, 11, comparé à 1. *Reg.* XXIII, 29. ═ (6) *Hieron. ad Zach.* XII. *Vide & ad Osee* 1. ═ (7) *Itinerar. Jerosolym. antiq.* ═ (8) *Esther*, IX, 8. ═ (9) *Joseph. Antiq. l.* 1, *c.* 1. אדם Πυῤῥὸς. *Rufus.* ═ (10) *Genes.* 1, 26, & 11, 7. ═ (11) *Genes.* II, 8, 15. ═ (12) *Genes.* II, 16, 17.

ne touchez point au fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal : car au même-temps que vous en aurez mangé, vous mourrez très-certainement.

Peu de temps après, Dieu amena à Adam tous les animaux de la terre, & tous les oiſeaux du Ciel (1), afin qu'il vît comment il les appelleroit; & le nom qu'Adam donna à chacun d'eux, eſt ſon véritable nom, le nom qui leur convient, & qui marque leurs principales propriétés. Or tous les autres animaux ayant été créés par couples, mâles & femelles, il n'y avoit que l'homme qui n'eût point ſon ſemblable. C'eſt pourquoi Dieu dit : Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul ; faiſons-lui une aide ſemblable à lui. Le Seigneur lui envoya donc un profond ſommeil ; & pendant qu'il étoit endormi, il tira une de ſes côtes, & mit de la chair à la place, & il forma de la côte qu'il avoit tiré d'Adam, une femme qu'il lui préſenta à ſon réveil. Alors Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair : Celle-ci s'appellera d'un nom qui eſt dérivé de l'homme (2), parce qu'elle eſt tirée de l'homme. C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme, & ils ſeront deux en une même chair. Or Adam & ſa femme étoient nuds, & ils n'en rougiſſoient point. Adam donna auſſi à ſa femme le nom d'Eve ou *Heva* (3); comme qui diroit celle qui donne la vie, & qui eſt la mere des vivans.

Un jour le ſerpent, qui eſt le plus ruſé des animaux de la terre, vint ſe préſenter devant Eve, & lui dit (4) : Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger indifféremment de tous les fruits du paradis ? La femme répondit que Dieu leur avoit permis de manger du fruit de tous ces arbres, à l'exception d'un ſeul, auquel il leur avoit défendu de toucher de peur qu'ils ne mouruſſent. Le ſerpent lui dit : Certainement vous ne mourrez point ; mais Dieu ſait qu'auſſi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux ſeront ouverts & vous ſerez comme des Dieux, par la connoiſſance que vous aurez du bien & du mal. La femme donc voyant que le fruit de cet arbre étoit bon à manger, & agréable à la vue, en prit, en mangea, & en donna à ſon mari, qui en mangea comme elle. En même-temps leurs yeux furent ouverts, & ils s'apperçurent qu'ils étoient nuds, & ayant couſu enſemble des feuilles de figuier, ils s'en firent de larges ceintures, pour couvrir leur nudité, & ayant ouï le Seigneur qui marchoit dans le paradis, vers le temps du coucher du ſoleil, ils ſe cacherent devant ſa face dans le plus épais des arbres du paradis. Alors le Seigneur appela Adam, & lui dit : Où êtez-vous ? Adam répondit : J'ai ouï votre voix ; & comme j'étois nud, j'ai eu honte de paroître devant vos yeux, & je me ſuis caché. Dieu lui dit : Et d'où avez-vous appris que vous étiés nud, ſinon parce que vous avez mangé de l'arbre dont je vous avois ordonné de ne pas manger.

Adam lui répondit : La femme que vous m'avez donné pour compagne, m'a préſenté de ce fruit, & j'en ai mangé. Et le Seigneur dit à la femme : Pourquoi avez-vous fait cela ? Elle répondit : Le ſerpent m'a trompée, & j'ai mangé de ce fruit. Alors le Seigneur dit au ſerpent ; Puiſque tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux ; tu ramperas ſur ton ventre, & tu mangeras la terre tous les jours de ta vie :

(1) *Geneſ.* II, 19. (2) איש *Iſch.* L'homme. אישה *Iſcha.* La femme. (3) חוה *Chevah. Vivifica*, ou *vivens.* (4) *Geneſ.* III.

je mettrai une inimitié éternelle entre toi & la femme, entre sa postérité & la tienne; elle t'écrasera la tête, & tu tâcheras de la mordre au talon. Il dit aussi à la femme: Je multiplierai vos peines & vos grossesses, vous mettrez vos enfans au monde dans la douleur; vous serez sous la puissance de l'homme, & il vous dominera. Quant à Adam, il lui dit: Puisque vous avez écouté la voix de votre femme, & que vous avez mangé du fruit dont je vous avez défendu de manger, la terre sera maudite à cause de vous, & elle ne vous fournira votre nourriture qu'à force de travail; elle vous produira des ronces & des épines, & vous aurez pour alimens les herbes de la terre. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre dont vous avez été formé; car vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.

Alors le Seigneur fit à Adam & à Eve des tuniques, pour couvrir leur nudité (1), & il les en revêtit; & il dit: Voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous, connoissant le bien & le mal. Mais à présent de peur qu'il ne porte sa main, & qu'il ne prenne du fruit de l'arbre de vie, qu'il n'en mange & qu'il ne vive éternellement, il faut l'éloigner de ce lieu. C'est pourquoi il le mit hors du jardin de délices, afin qu'il travaillât à la terre dont il avoit été tiré. Et après qu'il l'eût chassé du jardin, il mit devant ce lieu de délices un Chérubin avec un glaive étincellant, pour garder l'entrée de l'arbre de vie. On ne sait combien de temps Adam & Eve demeurerent dans le paradis. Les Interpretes sont fort partagés sur cela (2). Les uns les y laissent plusieurs années; les autres plusieurs jours; les autres quelques heures. Nous croyons qu'ils y purent demeurer dix à douze jours, & qu'ils sortirent vierges de ce lieu de délices.

Peu de temps après Eve conçut & enfanta Caïn (3), disant: J'ai possédé un homme par la faveur de Dieu. On croit qu'en même-temps elle eût aussi une fille, & que d'ordinaire elle avoit deux jumeaux. L'Ecriture ne marque que trois fils d'Adam; Caïn, Abel & Seth, & ne lui donne aucune fille; mais Moïse ne nous permet pas de douter qu'il n'ait eu plusieurs enfans, lorsqu'il dit qu'il engendra des fils & des filles. Il mourut âgé de neuf cents trente ans (4), avant Jesus-Christ, 3070, avant l'Ere vulgaire 3074. Voilà tout ce que Moïse nous apprend de ce premier pere. Mais les Interpretes n'en sont pas demeurés là, ils ont formé mille questions sur son sujet. Il est vrai qu'il n'y a aucune histoire qui fournisse un plus beau champ aux questions sérieuses & intéressantes, & nous ne pouvons nous dispenser d'en examiner ici quelques-unes.

On convient que le serpent qui tenta Eve, n'est autre que le Démon (5), ce serpent infernal, qui, jaloux des prérogatives de l'homme innocent, le tenta, & lui fit perdre tous les avantages qu'il avoit reçus de Dieu dans sa création. Mais il prit pour le tenter la forme d'un serpent; & de

(1) A la lettre, *des tuniques de peaux*, ou *des tuniques pour couvrir leur peau*, leur nudité כת גות עור *Tunicas peliis. Chald. Vestimenta honoris.* 70. Χιτῶνας δερματίνους. ═══ (2) *Vide Mos. Barcepham de Paradiso*, & *Perer. in Genes.* III, & *alios.* ═══ (3) *Genes.* IV, 1, 2, &c. ═══ (4) *Genes.* ═══ (5) Le démon est appelé *le Serpent*, ou *l'ancien Serpent*, *Joan.* VIII, 44. 2. *Cor.* XI, 3. *Apoc.* XII, 9.

quel serpent ? Les uns (1) croient qu'alors le serpent avoit l'usage de la parole, & qu'il s'entretint familierement avec la femme, sans qu'elle en conçût aucune défiance ; & que Dieu en punition de la malice avec laquelle il avoit abusé de la simplicité d'Eve, le priva de l'usage de la parole. D'autres (2) croient que le Démon se transforma en serpent, & parla à Eve sous la figure de cet animal. D'autres (3) soutiennent qu'un serpent réel & ordinaire ayant mangé du fruit défendu, Eve conclut de-là qu'elle en pouvoit aussi manger sans péril ; qu'en effet elle en mangea, & encourut l'indignation du Seigneur, à cause de sa désobéissance. C'est, disent ces Auteurs, cette action si simple que Moïse a voulu raconter sous l'enveloppe de l'allégorie du serpent qui parle à Eve.

Cajétan dans tout le récit de Moïse, ne reconnoît qu'une espece de figure, qui feint un dialogue entre la femme & le serpent, pour marquer les suggestions intérieures du Démon, & la foible résistance que la femme y apporta. D'autres veulent que la parole du serpent ne fut autre que son sifflement, & qu'Eve entendant la voix de tous les animaux, comprit par le bruit que fit celui-ci, ce qu'il vouloit lui faire entendre. Lyranus rapporte l'opinion de quelques-uns, qui croyoient que le serpent avoit pris le visage d'une belle fille, pour tenter Eve. On assure (4) que les hérétiques *Ophites* ou *Serpentins*, croyoient que le serpent tentateur étoit Jesus-Christ. C'est pourquoi ils nourrissoient un serpent, qui, à la parole de leurs Prêtres, se couloit sur leurs Autels, & léchoit leurs oblations, puis se retiroit dans son trou. Alors ils s'approchoient de l'Autel, & participoient au Sacrement, persuadés que Jesus-Christ lui-même sous la forme de ce serpent, l'avoit sanctifié. Tertullien (5) & saint Epiphane enseignent que les mêmes hérétiques (6) croyoient que le serpent tentateur étoit une Vertu que Saldabaoth produisit sous la forme d'un serpent, en dépit de ce que le Dieu Jéhovah avoit fait marcher l'homme, qui auparavant n'étoit qu'un ver. Quelques Rabbins croient que le Démon Sammaël Prince des Diables, vint tenter Eve, monté sur un serpent de la grandeur d'un chameau.

On demande quelle étoit la nature du fruit défendu, & quel étoit l'arbre qui le portoit. Quelques Rabbins (7) croient que c'étoit la vigne ; d'autres que c'étoit le froment. Théodore cité dans Théodoret, saint Isidore de Péluse & Procope, enseignent que c'étoit le figuier, fondés sur ce qu'Adam & Eve aussi-tôt après leur péché, prirent des feuilles de figuier pour se couvrir. D'autres croient que c'étoit le cérisier. La plupart des Latins veulent que ç'ait été le pommier. Mais avouons qu'on n'a rien de certain sur cela, puisque Moïse ne s'explique point sur la nature de l'abre dont il s'agit.

Plusieurs Auteurs Juifs (8) ont prétendu que l'homme & la femme avoient été créés ensemble, & collés par les épaules, ayant quatre pieds, quatre mains &

(1) *Joseph. Antiq. l. 1, c. 2. Basil. homil. de Paradis. Ephrem apud Barcepha, de Paradiso.* ═══ (2) *Cyrill. l. 3, contra Julian.* ═══ (3) *Abarban. in Genes.* III. ═══ (4) *Aug. de hæres. c. 17.* ═══ (5) *Tertull. de Præscript. c. 47.* ═══ (6) *Epiphan. de hæres. 37.* ═══ (7) *Sanhedrin. fol. 70. Bemidbar Rabba fol. 170 & 238.* ═══ (8) *Rabb. Samuel, Abarbanel, Manasse Ben-Israel. Vide Leidegger histor. Patriarch. &c.*

deux têtes, semblables en tout hors le sexe ; & que Dieu leur ayant envoyé un profond sommeil, les sépara, & en forma deux personnes. Eugubin (1) veut qu'ils aient été unis, non par le dos, mais par les côtés ; en sorte que Dieu, selon l'Ecriture, tira la femme du côté d'Adam ; mais Moïse ne dit pas que Dieu ait tiré la femme du côté d'Adam, mais qu'il tira une côte d'Adam, dont il forma la femme.

On a débité bien des fables sur la taille & sur la beauté d'Adam. On a prétendu (2) qu'il étoit le plus bel homme qui ait jamais été, & que Dieu pour le former, se revêtit d'un corps humain parfaitement beau, sur le modele duquel il forma Adam. Ainsi il fut vrai au pied de la lettre, qu'Adam fut créé à l'image & ressemblance de Dieu.

D'autres (3) ont dit qu'il étoit le plus grand géant qui eût jamais été. On a prétendu prouver cette opinion par ces paroles de la Vulgate, *Josué* XIV, *ult. Adam maximus inter Enachim, ibi (Hebrone) situs est.* Les Rabbins (4) enseignent que ce premier homme étoit d'une taille si prodigieuse, qu'il s'étendoit depuis un bout du monde jusqu'à l'autre ; mais que depuis son péché, Dieu appesantit sa main sur lui, & le réduisit à la mesure de cent aunes. D'autres lui laissent la hauteur de neuf cents coudées, & prétendent que ce fut à la requête des Anges effrayés de sa premiere hauteur, que Dieu le réduisit à cette mesure.

On a fort disputé dans l'Eglise sur le salut d'Adam. Tatien & les Encratites soutenoient qu'il étoit damné : mais l'Eglise a condamné le sentiment de ces hérétiques. L'Auteur du Livre de la Sagesse (5) dit que Dieu le tira de son péché : *Custodivit, & eduxit illum à delicto suo.* Et les Peres enseignent qu'il fit une solide pénitence. Les Rabbins le croient de même. Il y en a qui enseignent qu'Adam & Eve demeurerent dans la continence pendant cent ans après leur péché. D'autres ne mettent que trente ans, & d'autres seulement quinze. On ignore le lieu de la sépulture de nos premiers peres. Quelques anciens (6) ont crut qu'ils étoient enterrés à Hébron, fondés sur ces paroles (7) du Livre de Josué, que nous avons déjà citées : *Nomen Hebron ante vocabatur Cariath-Arbe. Adam maximus ibi inter Enachim situs est.* Mais on explique le Texte Hébreu de ce passage autrement : *Le nom ancien d'Hébron étoit Cariath-Arbé. Cet homme* (Arbé) *étoit le plus grand*, ou le pere *des Enachims.* D'autres en plus grand nombre (8) soutiennent qu'Adam fut enterré sur le Calvaire : & ce sentiment s'est soutenu jusqu'aujourd'hui. On voit sur le Calvaire une Chapelle dédiée à l'honneur d'Adam (9). Mais saint Jérôme (10) reconnoît que cette opinion, qui est assez propre à flatter les oreilles des peuples, n'en est pas plus certaine pour cela : *Favorabilis opinio, & mulcens aurem populi nec tamen vera.*

On a attribué quelques Ouvrages à Adam. On a prétendu qu'il

(1) *Eugubin. in Cosmopœia.* ═ (2) *Idem ibidem. Salian. Annal. t.* 1, *p.* 106. ═ (3) *Philo de mundi opificio. Joan. Lucidus.* ═ (4) *Vide lib. Sanhedrin. & Bartolocci. t.* 1, *p.* 65, 66. ═ (5) *Sap.* X, 2. ═ (6) *Hieronym. in* [illegible]*ast. Hebr. & in Epitaph. Paulæ.* ═ (7) *Josue* XIV, *ultim.* ═ (8) *Origen. tract.* XXXV, *in Matth. Epiphan. hæres.* 46. *Ambros. l.* 10, *in Luc. Hieronym. in Matth.* XXVII. ═ (9) *Quaresme, tom.* 2, *l.* 5, *p.* 481, 482, *&c.* ═ (10) *Hieronym. in Matth.* XXVII.

étoit rempli d'une ſcience très-profonde & très-étendue. Le nom qu'il a donné aux animaux, prouve non-ſeulement ſon domaine, mais auſſi ſa vaſte connoiſſance de toutes leurs propriétés. Dieu l'ayant créé parfait, on ne peut douter qu'il ne lui ait donné un eſprit vaſte & éclairé : mais cette ſcience ſpéculative, & ce génie ſupérieur ne ſont pas incompatibles avec l'ignorance expérimentale des choſes qui ne s'apprennent que par l'uſage, & par la réflexion. L'on a cru qu'il avoit inventé les lettres Hébraïques. Les Juifs lui attribuent le XCI Pſeaume, qui commence par : *Bonum eſt confiterit Domino*. Ils croient qu'il le compoſa auſſi-tôt après ſa création. Les Gnoſtiques avoient auſſi un Livre intitulé : *L'Apocalypſe d'Adam*, qui a été mis par le Pape Gélaſe au rang des apocryphes. Le même Pape fait auſſi mention du Livre de *la Pénitence d'Adam*. Maſius (1) parle d'un Livre *de la Création*, que l'on diſoit avoir été compoſé par Adam. Les Arabes (2) enſeignent qu'Adam avoit reçu une vingtaine de Livres tombés du Ciel, qui contenoient pluſieurs Lois, pluſieurs promeſſes & pluſieurs prédictions.

Les anciens Perſes (3) racontent la création d'Adam & des premiers hommes d'une maniere qui mérite attention. Ils diſent qu'il y avoit un Dieu avant toutes choſes, & que c'eſt lui qui en eſt Auteur ; qu'ayant réſolu de ſe faire connoître par ſes œuvres, il créa l'univers & le partagea en ſix parties. Premierement il fit les Cieux & leurs ſpheres, qu'il orna de grands & petits luminaires, qui ſont le ſoleil, la lune & les étoiles. Il créa auſſi les Anges, dont les uns ſont placés au-deſſus des autres, ſelon leur rang & dignité, & le Ciel fut deſtiné pour être la demeure de ceux qui garderoient les commandemens de Dieu, & vivroient ſaintement en cette vie. Après qu'il eut achevé ce grand ouvrage, il ſe repoſa pendant cinq jours, pour apprendre qu'il faut du temps & de la méditation, pour exécuter les grands deſſeins.

Après cela il fit l'enfer, qu'il plaça dans la plus baſſe région du monde, d'où il bannit toute ſorte de lumiere & de conſolation, afin que ce lieu fût un lieu d'horreur & de châtiment pour les violateurs de ſes lois. Dans ce lieu, auſſi-bien que dans le Ciel, il fit des demeures différentes, dans leſquelles les méchans devoient être tourmentés ſelon la meſure & la qualité de leurs crimes. En ce temps-là Lucifer chef des Anges, & quelques-uns de ſon ordre, ayant conſpiré contre Dieu, afin de s'emparer de ſa ſouveraine puiſſance, Dieu les précipita dans l'Enfer, & changea leur figure en une forme noire, hideuſe & terrible, & les renferma ainſi dans l'Enfer, où ils doivent demeurer juſqu'à la fin du monde ; alors les pécheurs recevront le châtiment, & ſubiront la ſentence de leur condamnation. Après cela Dieu ſe repoſa & ceſſa de travailler encore pendant cinq jours.

Le troiſieme ouvrage de la création fut la terre, ou le globe terraquée, qui renferme les eaux & l'élément aride, en ſorte que les eaux rendent la terre féconde, & que la terre contient l'eau dans ſes juſtes bornes. Après ce grand ouvrage Dieu demeura cinq jous ſans rien produire au-dehors.

Le quatrieme ouvrage fut celui de la création des arbres, des plantes & des herbages, afin que

(1) *Apud Salian. tom. 1. Annal. p.* 230. —— (2) *Hottinger Hiſtor. Orient. p.* 22. —— (3) Hiſtoire de la Religion des anciens Perſans, c. 2, imprimée à Paris 1667 : *in-12.*

la terre produisît les fruits, & tout ce qui peut servir à la nourriture de l'homme & des animaux. Après quoi Dieu se reposa de ses travaux comme auparavant.

Le cinquieme ouvrage fut celui des animaux, des oiseaux & des poissons, qui devoient habiter la terre & se nourrir de ce qu'elle produit. Le monde étant ainsi orné & fourni de toutes sortes de créatures, Dieu cessa de travailler encore cinq jours.

Enfin il entreprit son sixieme ouvrage, & fit l'homme & la femme, *Adamah* & *Evah*, pour l'usage desquels toutes choses avoient été faites. Pour peupler plus promptement le monde, Dieu voulut qu'Ève accouchât tous les jours de deux jumeaux, & que pendant mille ans la mort ne diminuât point le nombre des hommes.

Lucifer qui avoit été précipité dans l'Enfer, s'étudioit à nuire à l'homme, & à le tenter pour le faire tomber dans le crime, & pour le priver de tous ses biens. Dieu pour prévenir les mauvais effets de sa malice, ordonna certains surveillans sur ses créatures, pour les conserver en l'état auquel il les avoit créées. Il donna le soin des Cieux à un certain *Hamul*, le soin des Anges à *Acrob*, le soin du soleil, de la lune & des étoiles fut donné à *Joder*, celui de la terre à *Soreh*, celui de l'eau à *Josah*, celui des animaux à *Sumbola*, celui des poissons à *Daloo*, celui des arbres à *Rocan*, celui de l'homme & de la femme à *Cooz*, enfin il donna *Sertan* & *Asud* à Lucifer & à ses complices, pour les empêcher de faire du mal à ses créatures.

Cela n'empêcha pas que Lucifer ne tentât les hommes, & ne les engageât dans plusieurs désordres, qui obligerent Dieu à les exterminer par un déluge, qui couvrit toute la terre, & n'épargna qu'un petit nombre d'hommes, d'où sont venus tous ceux qui habitent aujourd'hui dans le monde.

Les Banians (1), qui sont des peuples habitans dans les Indes Orientales, & répandus dans le Royaume de Cambaye, enseignent que Dieu voulant faire éclater sa toute-puissance, créa l'univers, c'est-à-dire, la terre, l'air, le feu & l'eau, qui sont comme la base de toutes créatures sensibles. Ces quatre choses étoient d'abord mêlées & confondues ensemble, Dieu les sépara en soufflant sur les eaux avec une espece de grande sarbatane; elles s'enflerent aussi-tôt, & devinrent comme une grande ampoule ronde de la figure d'un œuf, laquelle s'étendant petit-à-petit, fit le firmament lumineux & transparent, tel que nous le voyons, & qui environne tout le monde.

Après cela il créa un soleil & une lune qu'il mît dans le firmament, pour faire la différence des saisons; par ce moyen les quatre élémens furent débrouillés, chacun fut placé dans le lieu qui lui étoit propre, & firent chacun leur fonction; l'air remplit tout ce qui étoit vuide : le feu donna la vie & l'action à toutes choses par sa chaleur; la terre produisit ses créatures, & la mer les siennes. Dieu donna à chacune les vertus seminales pour se produire; ainsi fut achevé ce grand monde, lequel fut partagé en quatre parties, comme il avoit été formé des quatre élémens; & ces quatre parties sont l'orient, l'occident, le septentrion & le midi.

Ce monde devoit durer quatre âges, & être peuplé par quatre sortes d'hommes, mariés à quatre femmes faites exprès pour eux. Dieu travailla donc à créer l'hom-

(1) Histoire de la Religion des Banians, traduite de l'Anglois de Henry Lord. À Paris 1667, *in*-12.

me, après qu'il eut formé l'univers. Il ordonna à la terre de faire sortir de ses entrailles cette excellente créature. La terre obéit, & l'on vit aussi-tôt paroître la tête de l'homme, puis successivement les autres parties de son corps, dans lequel Dieu inspira la vie, & le mouvement; ses yeux s'ouvrirent, & l'homme employa les premieres opérations de son esprit à reconnoître & à adorer son Créateur. En même-temps Dieu donna à l'homme pour compagne une femme semblable à lui. L'homme fut nommé *Pourous*, & la femme *Parcontée*. Ils vécurent ensemble & eurent quatre fils; le premier fut nommé *Bramon*, le second *Cuttery*, le troisieme *Schuddery*, & le quatrieme *Urise*.

Chacun de ces quatre hommes avoit son tempérament particulier, selon l'élément qui dominoit principalement en lui. *Bramon* tenoit de la terre, & étoit par conséquent d'une humeur mélancolique; *Cuttery* étoit d'un tempérament de feu, & avoit l'esprit martial & guerrier; *Schuddery* étoit flegmatique, & avoit l'esprit doux & paisible; *Urise* étoit d'un tempérament aérien, & d'un esprit inventif.

Dieu donna à *Bramon*, comme au plus sérieux & au plus posé, un livre dans lequel étoient écrites les Lois & la Religion. Il donna à *Cuttery*, comme au plus vaillant, un sceptre & une épée pour commander & gouverner les hommes, & les contenir dans le devoir. *Schuddery*, qui étoit d'un esprit doux & aisé, reçut de Dieu des balances & un sac rempli de toutes sortes de poids, pendu à sa ceinture, pour exercer la marchandise, & enseigner le commerce aux hommes. Enfin Dieu donna à *Urise*, qui se trouvoit d'un esprit subtil & aérien, le don de l'Invention des Méchaniques & des Arts, avec un sac rempli de toutes sortes d'instrumens de méchanique.

Dieu ne donna point des filles à *Pourous* & à *Parcontée*, de peur que leurs freres vivant avec elles, ne se souillassent de quelque inceste; mais il créa quatre femmes pour les quatre fils dont on vient de parler, & les plaça dans des lieux éloignés de la demeure des premiers hommes; l'une à l'orient, l'autre à l'occident, la troisieme au septentrion, & la quatrieme au midi, afin que les quatre fils de Pourous les allant chercher dans ces lieux, la propagation du genre humain se fit plus aisément & plus promptement par toute la terre.

Dieu ayant résolu de peupler le monde, envoya *Bramon* vers l'orient, tenant en sa main le livre des Lois Divines. Il rencontra la femme que Dieu lui avoit destinée, & qui étoit d'une taille & d'un tempérament pareils aux siens. Il la prit pour femme & fut le pere du peuple d'orient. Cette femme s'appeloit *Savanée*.

Cuttery second fils de *Pourous*, prit sa route vers l'occident, & rencontra de même la femme qui lui étoit destinée; elle s'appeloit *Todicastrée*; elle ne se rendit pas sans combattre. Elle avoit autant de courage que son mari, & étoit armée aussi-bien que lui. Ils se battirent pendant trois ou quatre jours; enfin *Todicastrée* fut prise & devint la femme de *Cuttery*. Ils peuplerent ensemble l'occident.

Schuddery qui étoit destiné à la marchandise & au trafic, partit vers le nord, avec sa balance & ses poids, & ayant rencontré des perles & des diamans, il en prit en abondance. Ensuite il trouva la femme qui lui étoit préparée; elle s'appeloit *Visagundah*. Il l'épousa & fut pere des peuples septentrionaux.

Urise quatrieme fils de *Pourous*, dont le talent étoit l'invention,

l'induſtrie, la méchanique, partit avec ſes inſtrumens, & prit ſa route vers le midi. Il traverſa ſept mers, & les paſſa par le moyen d'un vaiſſeau de ſon invention. Etant arrivé en un pays nommé *Derpe*, il y bâtit une fort belle maiſon ſur le bord de la mer. Quelque temps après la femme que Dieu avoit créée pour lui, ſe promenant près de là, s'approcha de ſa maiſon pour la conſidérer; Uriſe deſcendit pour la voir, & lui témoigna ſon admiration & ſon affection; mais *Jejunogundah*, c'eſt ainſi qu'on appeloit cette femme, s'étant retirée, Uriſe la rechercha les jours ſuivans; & enfin elle ſe rendit à ſes déſirs, devint ſon épouſe, & par leur moyen fut peuplée toute la partie méridionale de la terre.

Les quatre freres après avoir ainſi peuplé le monde, ſe trouverent portés d'inclination à retourner au lieu de leur premiere origine; ils s'y rendirent des quatre parties du monde; mais s'étant brouillés enſemble, & leurs enfans étant tombés dans de très-grands déſordres, Dieu les extermina par le déluge. Ainſi finit le premier âge du monde.

Les Mahométans racontent auſſi à leur maniere la création d'Adam & d'Evé, leur chûte, & celle des Anges (1), & y ajoutent pluſieurs particularités qui ne ſe liſent point dans Moïſe. Dieu prépara par une longue pluie le limon de la terre, dont il devoit former le corps d'Adam; après cela il envoya l'Ange Gabriel, & lui ordonna de prendre une poignée de chacun des ſept étages de terre. Gabriel obéit, déclara à la terre les ordres de Dieu, & lui dit, que le Seigneur vouloit tirer de ſes entrailles de quoi former l'homme, qui en devoit être le Monarque & le Lieutenant de Dieu. La terre étonnée de cette propoſition, pria Gabriel de repréſenter à Dieu, qu'elle craignoit que cette créature qu'il vouloit tirer de ſon ſein, ne ſe révoltât un jour contre lui, & n'attirât ſur elle ſa malédiction. Gabriel revint, & fit à Dieu les remontrances de la terre; mais Dieu voulant exécuter ſon deſſein, donna la même commiſſion à Michel, & enſuite à Afraphel. Ces deux Anges revinrent de même rapporter les excuſes & le refus que faiſoit la terre de contribuer à cet ouvrage. Enfin le Seigneur y députa Azrael, qui ſans parler à la terre, & ſans lui faire aucune demande, ſaiſit bruſquement, & enleva de force ſept poignées de ſept différens lits ou étages de ſa maſſe, qu'il porta en Arabie dans un lieu qui eſt entre la Meque & Taïef. Azrael en récompenſe de cette action reçut de Dieu la commiſſion de ſéparer les ames des corps; c'eſt pourquoi on l'appelle l'Ange de mort.

Il n'eſt gueres croyable que les Muſulmans croient à la lettre cette maniere de création; mais on la lit dans leurs Auteurs comme une tradition. Mahomet dit ſimplement, que Dieu *a créé & formé l'homme en partie de terre ſablonneuſe, & en partie de limon puant; mais que pour les Génies, il les avoit déjà formés d'un feu très-ardent*. A l'égard de cette différence de terre employée à la formation d'Adam, elle leur ſert à expliquer les différentes couleurs & qualités des hommes qui en ſont deſcendus, dont les uns ſont blancs, ou noirs, les autres bazannés, jaunes, olivâtres & rouges; les uns d'une humeur, d'une inclination, & d'une complexion,

(1) Alcoran, ch. de la Pierre. Voyez d'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 54. & ſuiv.

& les autres d'une autre toute différente.

Les Anges ayant donc paîtri de leurs mains cette terre apportée par Azrael, Dieu en forma de sa propre main une statue humaine, laquelle étant demeurée pour sécher au même endroit assez long-temps, les Anges eurent le loisir de l'examiner, & *Eblis* ou Lucifer, le premier d'entre eux, l'ayant considérée de tous côtés, & lui ayant frappé sur le ventre & sur la poitrine, il s'apperçut qu'elle retentissoit : il en conclut qu'étant vuide en dedans, elle seroit sujette pour se remplir, à plusieurs besoins & à plusieurs tentations ; puis se tournant vers ses compagnons, il leur dit : Si Dieu vouloit vous assujettir à reconnoître ce Monarque qu'il veut établir sur la terre, que feriez-vous ? Ils répondirent : Il faudroit bien obéir à Dieu. Eblis en dit autant, mais fort résolu intérieurement de n'en rien faire.

Quelque temps après Dieu communiqua à cette statue son esprit, ou son souffle vivifiant, lui donna la vie & l'intelligence, & la revêtit d'habits merveilleux, & proportionnés à sa dignité. En même-temps il ordonna aux Anges de se prosterner devant elle, pour marque d'honneur & de respect. Les Anges obéirent ; il n'y eut qu'Eblis qui refusa de se soumettre, & qui fut chassé du Paradis. Adam fut mis en sa place, & bientôt après Dieu tira de son côté gauche pendant qu'il dormoit, la femme qu'il lui donna pour compagne. Adam reçut bientôt après la défense de manger d'un certain fruit, sous peine d'encourir la malédiction de Dieu.

Ce fut alors qu'Eblis résolut de se venger d'Adam. Il s'associa avec le paon & le serpent, & s'approchant d'Adam & d'Eve, il eut avec eux un long entretien, dans lequel il leur persuada de manger du fruit défendu. A peine en eurent-ils goûté, que les habits d'honneur dont ils étoient vêtus, tomberent à leurs pieds, ils se trouverent nuds, & ayant honte de leur nudité, ils coururent vers un figuier pour se couvrir de ses feuilles. Ils entendirent bientôt après une voix foudroyante, qui leur crioit : *Descendez & sortez de ce lieu : vous deviendrez ennemis les uns des autres, & vous aurez sur terre votre habitation & votre subsistance pour un temps.*

Adam fut donc précipité du Ciel en terre, & il tomba, selon la plus commune opinion, dans l'isle de Ceïlan, sur la montagne de Serandib : Eve tomba à Gidda port de la mer rouge, assez près de la Mecque : Eblis tomba à Missan près de Bassora ; le Paon dans l'Indostan, & le Serpent à Nisibe ou Ispaham, c'est-à-dire, dans les lieux où ces Villes furent bâties dans la suite.

On montre encore aujourd'hui dans l'Isle de *Ceïlan*, ou *Zeïlan*, qui est la même que Serandib, ou *Zeran-Dir*, presqu'au milieu de l'Isle, une montagne fort élevée que les Arabes nomment Rahoun, & les Portugais *el pico d'Adam* ; ou la montagne d'Adam, sur laquelle il y a l'impression ou le vestige du pied d'un homme, qu'on dit être d'Adam. Ce vestige est, dit-on, de soixante-dix coudées de long, & on assure qu'alors Adam avoit l'autre pied dans la mer. Mais Robert Knox Anglois, qui a demeuré pendant vingt ans dans cette Isle, dans sa Relation de l'an 1681, ne donne à cette trace du pied d'Adam qu'environ deux pieds de long (1). D'autres (2) disent que la tradition,

(1) Voyez les Notes de M l'Abbé Renaudot sur le voyage de la Chine de deux Arabes, p. 134. ═══ (2) D'Herbelot Biblioth. Orient. p. 806.

non-seulement des Indes, mais encore de tout l'Orient, est qu'Adam y a été enterré. Mais on verra ci-après d'autres opinions sur le lieu de sa mort & de sa sépulture.

Adam donc se trouvant seul dans cette Isle, & dépourvu de toutes sortes de consolations, rentra en lui-même; & touché de repentir, leva les yeux & les mains au Ciel pour implorer la clémence de son Créateur. Dieu touché de sa pénitence, fit descendre du Ciel, par la main des Anges, une espece de tente ou de pavillon, qui fut, dit-on, placé au lieu où Abraham a depuis bâti le Temple de la Mecque. Gabriel lui montra toutes les cérémonies qu'il devoit pratiquer dans ce Sanctuaire, pour obtenir le pardon de son péché. Adam se rendit en cet endroit, & y pratiqua tout ce qui lui avoit été ordonné. Bientôt après il fut conduit par le même Ange à la montagne d'Arafat, où Adam & Eve se trouverent après une séparation de plus de deux cents ans.

De-là ils se retirerent dans l'isle de Sérandib, ou de Céïlan, où ils s'occuperent à cultiver la terre, & à multiplier leur famille. Eve accoucha vingt fois, & à chaque fois elle eut deux jumeaux, dont l'un étoit mâle, & l'autre femelle. Adam vécut 960 ans, dont il ne passa, selon les Musulmans, qu'un demi-jour dans le Paradis; mais ils expliquent ce jour d'un jour de l'autre monde, ou du Paradis, qui vaut mille années des nôtres, de sorte que ce demi-jour vaut autant que 500 ans. Pendant toute sa vie les hommes n'eurent qu'une Religion, & furent souvent visités par les Anges, qui les secouroient, & les instruisoient. Le nombre des hommes étoit de quarante mille lors de l'enlevement d'Enoch.

Ils tiennent qu'Adam fut enterré près de la Mecque, sur le mont Aboucaïs. D'autres croient que Noé, au temps du déluge, mit son corps dans l'Arche, & le fit porter après le déluge à Jérusalem par Melchisédech fils de Sem son petit-fils. Les Chrétiens Orientaux & plusieurs Peres ont suivi cette tradition, & ont cru qu'il avoit été enterré sur le mont de Calvaire, au même endroit où Jesus-Christ fut crucifié. On montre encore aujourd'hui à Naplouse ou Samarie dans la Palestine, une Chapelle sous le nom d'Adam, que les Turcs réverent au même endroit (1); mais les anciens Perses estiment qu'il fut enterré à Sérandib, & que son sépulcre étoit gardé par des lions au temps que les Géans se faisoit la guerre.

Les Musulmans croient qu'Adam a été inspiré de Dieu, & qu'un rayon de la Divinité a passé successivement de lui aux autres Prophetes. Ils lui attribuent dix volumes qu'il a écrit; car c'est ce qu'on doit entendre, quand ils disent que Dieu les lui envoya du Ciel.

Quelques Rabbins & quelques Auteurs Orientaux (2) enseignent qu'Adam pendant le temps qu'il fut séparé de sa femme, après son péché, selon les uns, ou après la mort d'Abel, selon les autres, engendra les Génies, ou Esprits follets, auxquels les anciens ont attribué des corps, & leur ont appliqué ce qui est dit dans l'Ecriture (3): Que les enfans de Dieu ayant vu les filles des hommes, en prirent pour femmes celles qui leur plurent. D'autres (4) soutiennent que ces Génies, ou *Ginns*, ou *Dir*, comme les nomment les Arabes, sont

(1) D'Herbelot Biblioth. Orient., p. 56, col. 2. (2) *Idem.* p. 243. (3) *Genes.* VI, 2. (4) D'Herbelot Biblioth. Orient p. 831.

des créatures plus anciennes qu'Adam, lesquelles s'étant souvent soulevées contre Dieu, Dieu résolut de donner le monde à gouverner à une autre espece de créature. Il créa pour cet effet Adam, & commanda aux *Ginns*, ou *Dir*, de lui obéir. Ceux qui refuserent de se soumettre à lui, ayant à leur tête Eblis ou Lucifer, sont ce que nous appelons les mauvais Anges; les autres qui demeurerent dans le devoir, sont les bons Anges, ou les enfans de Dieu; les uns & les autres corporels, & même sujets à la mort.

Nous aurons encore lieu de parler d'Adam dans les articles du *Paradis terrestre*, & de la *Langue d'Adam*, ou de la premiere Langue.

Outre les trois fils d'Adam, dont Moïse nous a donné les noms, qui sont *Caïn*, *Abel* & *Seth*, les Orientaux (1) nous ont encore conservé les noms de deux autres; savoir, *Abdal-Hart*, & *Rocaïl*. Ce dernier étoit, disent-ils, le frere puîné du Patriarche Seth, & possédoit les sciences les plus élevées & les plus cachées. Son esprit étoit si vif & si pénétrant, qu'il paroissoit tenir plus de l'Ange que de l'homme. Surkrage qui étoit un puissant Dir ou Géant, qui vivoit en ce temps-là, pria Seth de lui envoyer Rocaïl son frere, pour lui aider à gouverner ses Etats. Seth l'envoya, & Rocaïl devint le premier Ministre de ce Prince, auquel il bâtit un palais & un sépulcre d'une structure si magnifique & avec tant d'art, qu'il y avoit plusieurs statues de différens métaux, faites par art talismanique, qui agissoient & remuoient comme si elles avoient été animées.

On voit dans tout ceci le caractere d'esprit des Orientaux, amateur des fictions, des merveilles & du mystérieux; car il ne faut pas s'imaginer que tout ce qu'ils racontent d'Adam & des autres Patriarches, doive toujours être pris à la lettre: souvent ce ne sont que des allégories, ou des moralités enfermées sous certaines especes de paraboles.

Les Cabalistes, qui sont une espece de Docteurs Juifs, qui enveloppent sous des expressions mystérieuses & cachées des vérités de Morale, de Physique & de Théologie, nous parlent du premier Adam, *Adam Kadmon* (2), qui est la premiere & la plus parfaite émanation qui soit sortie de l'essence de Dieu, & *le premier de tout ce qui a été créé au commencement*. On le représente comme un homme qui a un crâne, un cerveau, des yeux, des pieds & des mains; mais chacune de ces parties renferme des mysteres profonds. Son crâne est la sagesse, son oreille droite est l'intelligence; la prudence fait son oreille gauche, & ainsi du reste. Quelques Chrétiens ont cru qu'ils désignoient par-là Jesus-Christ, la seconde Personne de la Trinité. Il est vrai que les Cabalistes croient que c'est par le premier Adam, par l'Adam céleste, que Dieu créa le monde, ne voulant pas le créer par lui-même immédiatement, & afin de faire éclater son pouvoir d'une maniere plus parfaite. Mais ils reconnoissent un commencement, & des imperfections dans ce premier Adam: ce ne peut

(1) *Idem ex Thahmurath-Nameh.* (2) *Abrah. Cohen-Irira Philosoph. Cabbal. Diss.* 6, c. 7. Voyez Basnage continuat. de l'histoire des Juifs, 16, c. 8.

donc être le Fils de Dieu que nous adorons.

Les Thalmudistes débitent une infinité de fables sur le chapitre d'Adam, & de sa création (1). Ils disent qu'à la premiere heure du jour Dieu assembla la poussiere dont il le devoit composer, & la disposa à recevoir la forme qu'il lui devoit donner. A la seconde Adam se tint sur ses pieds : à la quatrieme il donna les noms aux animaux : la septieme fut employée au mariage d'Eve & d'Adam. Le Seigneur comme un paranymphe, l'amena à son nouvel époux, parée & frisée. A dix heures Adam a péché ; il fut jugé aussi-tôt après ; & à la douzieme heure il sentoit déjà la peine de son péché, & les effets de la sentence prononcée contre lui. Selon les Rabbins (2) Adam avoit été créé d'une grandeur si énorme, qu'il touchoit le Ciel : mais depuis qu'il eût péché, Dieu lui mit la main sur la tête, & le réduisit à une grandeur moins excessive. Ils veulent appuyer ces rêveries par ce passage du Deutéronome IV, 32. *Dieu créa l'homme sur la terre, depuis une extrémité du Ciel jusqu'à l'autre.* Ils fondent sa diminution sur cet autre passage. Psal. CXXXVIII, 5. *Vous m'avez formé, & vous avez mis votre main sur moi.* La matiere de son corps fut prise de différentes provinces : la tête de la Palestine, le tronc de la Babylonie, les autres parties, d'autres provinces.

Les Anges ayant vu cette créature si démesurée, en murmurerent comme si le Seigneur avoit voulu faire un second Dieu en personne ; mais il arrêta leurs murmures, en appuyant sa main sur la tête d'Adam, & le réduisant à une stature de mille coudées. Ceux qui ont voulu expliquer ces expressions, ont dit que Dieu l'avoit créé rempli d'une très-vaste connoissance de toutes les sciences de la nature, mais qu'après son péché, Dieu lui ôta beaucoup de ses prérogatives.

Ils ajoutent qu'il étoit d'une nature si élevée, que la matiere de son corps étoit si subtile, si fine & si déliée, qu'il approchoit de la nature des Anges ; qu'il avoit une connoissance de Dieu & de ses attributs, aussi parfaite qu'une créature la pût avoir. Il n'ignoroit pas même le nom incommunicable de Dieu, le nom de *Jéhovah* ; car Adam ayant imposé le nom à tous les animaux, Dieu lui demanda : Quel est mon nom ? Adam répondit : *Jéhovah*, celui qui est. C'est, disent-ils, ce qu'a voulu marquer Isaïe par ces mots (3) : *Je suis Jéhovah, c'est-là mon nom* : c'est-à-dire, le nom qu'Adam me donna au commencement.

Comme la Circoncision est, selon les Juifs, le sceau de l'alliance de l'homme fidelle avec Dieu, ils ont imaginé qu'Adam avoit été créé circoncis, & qu'ayant violé l'alliance du Seigneur par son péché, il effaça autant qu'il put la marque de sa circoncision. Ils fondent cette vision sur un passage d'Osée, qui porte (4) : *Ils ont transgressé l'alliance comme Adam, ils ont prévariqué contre moi.*

Quelques-uns se sont imaginés qu'Eve étoit le fruit défendu, auquel il ne pouvoit toucher sans crime : Que le serpent ayant mangé le premier, avoit produit Caïn, qui n'étoit pas par conséquent le fils d'Adam : que ce premier homme

(1) *Midras Tehillim. Psal.* 92. *Vide* Basnage *ibid. t.* 4, *p.* 186.
(2) *Gemarr. Sanhedrin. fol.* 38, 2.
(3) *Isai* XIII, 8.
(4) *Osée* VI, 7.

fut

fut si affligé de la mort d'Abel, qu'il demeura cent trente ans sans s'approcher de son épouse, après quoi il commença seulement à avoir des enfans à son image & ressemblance. On a vu ci-devant que quelques-uns croient que pendant cet interval il engendra les Génies, ou les esprits. D'autres croient qu'ils sont nés d'Adam & de sa premiere femme nommée *Lilith*. Voyez son article.

Encore que la pénitence d'Adam soit si bien marquée dans l'Ecriture (1), & que saint Augustin (2) ait parlé de son salut, comme d'un sentiment commun de presque toute l'Eglise, & que le Fils de Dieu à sa Résurrection le tira des enfers avec les autres Justes qui y attendoient sa venue, toute fois l'Eglise n'a pas cru devoir consacrer publiquement sa mémoire, ni le ranger au rang des Saints. Mais aussi n'a-t-elle pas cru devoir empêcher que divers particuliers ne lui rendissent un culte religieux. On lui a bâti une Chapelle sur le mont de Calvaire (3), dans la présomption qu'il y avoit été enterré. Cette Chapelle est desservie par les Grecs; mais elle ne reçoit point d'encensement, ni de vénération particuliere, comme les autres Chapelles ou Autels, dans les processions publiques. Les Grecs ont mis Adam & Eve avec tous les Justes de l'Ancien Testament, pour les honorer le 19 de Décembre (4), ou pour mieux dire, le Dimanche qui précede immédiatement la Fête de Noel. Ils célebrent encore par un deuil religieux & par des prieres lugubres leur bannissement du paradis terrestre, le quatrieme jour de Fevrier, ou le premier jour de leur Carême. Quelques Martyrologes Latins font mémoire d'Adam, le 24 d'Avril: un Calendrier Julien l'a marquée au 24 de Decembre, & quelques Martyrologes ont fait mémoire de la création & de la mort d'Adam le 25. de Mars, comme pour rapprocher le premier & l'ancien Adam du nouveau, qui fut conçu, & mourut le même jour, selon plusieurs anciens.

Nous parlerons sous l'article des *Préadamites*, des hommes que l'on prétend faussement avoir vécu avant Adam.

I. ADAMA, une des cinq villes criminelles qui furent brûlées du feu du Ciel, & ensevelies sous les eaux de la Mer Morte (5). Elle étoit la plus orientale de celles qui furent submergées; & il y a apparence ou qu'elle ne fut pas entierement abîmée sous les eaux, ou que les habitans du pays rétablirent une nouvelle ville de même nom sur le bord oriental de la Mer Morte: car Isaïe, selon les Septante, dit (6) que Dieu détruira les Moabites, la ville d'Ar, & *les restes d'Adama*.

II. ADAMA, ville de la Tribu de Nephthali, *Josue* XIX, 36. Les 70 l'appellent Armath; & la Vulgate, Edéma.

ADAMI, ville située dans la Tribu de Nephthali; *Josue* XIX, 33.

ADAMITES (7), sortes d'hé-

(1) *Genes.* III, 17, 18. *Sap.* X, 1. ═ (2) *Aug. ep.* 193, *nov edit. p.* 575. *Et de illo quidem primo homine quod eum inde (ex inferno) solverit, Ecclesia fere tota consentit, quod eam non inaniter credidisse credendum est, undecumque hoc traditum sit, &c. Vide & de peccatorum meritis, & de natura & gratia contra Julianum, lib.* 6, *&c.* ═ (3) *Quaresm. t.* 2, *l.* 5, *p.* 481 & 483. ═ (4) *Bolland. die* 4 *Febr. p.* 449, *t.* 3; *April. p.* 260, *t.* 3; *Mart. p.* 541. ═ (5) *Genes.* XIX, 24, & *seq.* ═ (6) *Isai.* XV, *ult.* Ἀρᾶ τὸ σπέρμα Μωαβ, καὶ Ἀριὴλ, τὸ κατάλοιπον Ἀδαμά. ═ (7) *Vide Epiphan. hæres.* 52. *Theodoret. hæretic. Fab. l.* 1, *c.* 6. *Augustin. de hæresib.* Voyez M. Bayle, Dictionnaire, sous le nom d'*Adamites*.

rétiques du second siecle. Ils avoient pour Auteur un nommé Prodicus, Disciple de Carpocrate. Ils avoient pris le nom d'Adamites, prétendant avoir l'innocence d'Adam, dont ils imitoient la nudité dans leur Eglise, qu'ils appelloient le Paradis. Une des principales de leurs maximes étoit la communauté des femmes. Ils vivoient, ou ils faisoient semblant de vivre dans la continence & dans la solitude, condamnant le mariage, & quand quelques-uns d'eux étoient tombés dans certains crimes, ils disoient que c'étoit Adam qui avoit mangé du fruit défendu; & ils le chassoient du Paradis, en le chassant de leur assemblée. Cette hérésie a été renouvelée dans ces derniers siecles par un nommé Picard (1), natif de Flandres, qui se retira en Boheme, où il introduisit cette secte. Elle a trouvé des sectateurs en Pologne & en Angleterre; & les nouveaux Adamites font, dit-on, leurs assemblées de nuit, & observent exactement ces paroles: *Jure, parjure, & ne révele point le secret.* Quelques Anabaptistes sont accusés d'avoir donné dans les rêveries des Adamites.

ADAR, fils & successeur d'Achobor Roi d'Idumée. Il régna dans la ville de Phau; *Genes.* XXXVI, 39.

ADAR, douzieme mois de l'année sainte des Hébreux, & sixieme de l'année civile. Il n'a que vingt-neuf jours, & répond à Février, & quelquefois il entre dans le mois de Mars, selon le cours de la lune. Voyez ci-après l'article *Mois.*

Le troisieme jour d'Adar, le Temple fut achevé de bâtir, par les sollicitations d'Aggée & de Zacharie, & on en fit la dédicace (2).

Le septieme jour, les Juifs célebrent un jeûne à cause de la mort de Moïse.

Le treizieme jour, ils célebrent le jeûne qu'ils nomment d'Esther, à cause de celui de Mardochée, d'Esther & des Juifs de Suses, pour détourner les malheurs dont ils étoient menacés par Aman.

Le quatorzieme, ils célebrent la Fête de *Purim*, ou des Sorts, à cause de leur délivrance de la cruauté d'Aman, *Esth.* IX, 17.

Le vingt-cinquieme, ils font mémoire de Jéchonias Roi de Juda, élevé par Evilmérodach au-dessus des autres Rois qui étoient dans sa Cour. *Jerem.* LII, 31, 32.

Comme l'année lunaire que les Juifs ont accoutumé de suivre dans leur calcul, est plus courte que l'année solaire de onze jours, lesquelles au bout de trois ans, font un mois, ils intercalent alors un treizieme mois, qu'ils appellent *Veadar*, ou le second Adar, qui a vingt-neuf jours.

ADAR, ou *Hazer-Adar*, village marqué dans les Nomb. XXXIV, 4.

ADARCONIM (3), sorte de monnoie dont il est parlé 1 *Par.* XXIX, 7, & 1 *Esdr.* VIII, 27, & qui est rendue dans la Vulgate par *des sols d'or*, & dans les Septante par *des pieces d'or.* Nous ne doutons pas que les *Adarconim* ne soient *des Dariques*, sorte de monnoie d'or, que les uns (4) évaluent à vingt dragmes d'argent, & les autres (5) à onze livres onze sols neuf deniers & un quart de notre monnoie. Voyez ci-après *Darcmonim*, qui est la même chose. Hérodote (6) fixe le commencement des Dariques frappées au coin, au regne de Darius fils d'Hystaspe, qui a vécu long-temps après l'Auteur des Paralipomenes & d'Esdras. Mais le Scoliaste d'Aris-

(1) Il vivoit au quinzieme siecle. — (2) 1. *Esdr.* VI, 15. An du Monde 3489, avant J. C. 511, avant l'Ere vulg. 515. — (3) אדרכונים *Adarconim.* — (4) *Gronov. de pecunia veter. l.* 3, *c.* 7. — (5) M. le Pelletier de Rouen. — (6) *Herodot. l.* 4, *c.* 166.

tophane (1) attribue les Dariques à un autre Darius, qui vivoit longtemps avant Darius fils d'Hystaspe.

ADARÉZER, Roi de la Syrie de Soba, qui s'étendoit depuis le Liban, jusqu'à l'Oronte, du midi au septentrion (2). Lorsque David alla pour étendre sa domination jusques sur l'Euphrate, il défit Adarézer, & il lui prit dix-sept cents chevaux & vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots d'Adarézer, & n'en réserva que pour cent chariots de guerre. Adad Roi de Damas étant venu au secours d'Adarézer, David le défit aussi, & lui tua vingt-deux mille hommes. David prit les armes des soldats d'Adarézer, & les porta à Jérusalem. Il enleva une prodigieuse quantité d'airain des villes de Bété & de Beroth, qui obéissoient à Adarézer. Ces victoires de David sur Adarézer, lui procurerent une visite de la part de Thoü Roi d'Emath, qui étoit en guerre avec Adarézer, & qui envoya de grands présens à David, pour l'avoir délivré de cet ennemi. Ceci arriva l'an du monde 2960, avant J. C. 1040, avant l'Ere vulgaire 1044.

Sept ans après (3), le Roi des Ammonites étant mort (4), David envoya des Ambassadeurs à Hanon son fils, pour lui faire des complimens de condoléance sur la mort de son pere. Ce jeune Prince, au lieu de reconnoître la civilité de David, outragea ses Ambassadeurs, & l'obligea par ses insultes à lui déclarer la guerre. Hanon ne se sentant pas assez fort pour lui résister, appela à son secours les Princes voisins, & en particulier Adarézer. Celui-ci n'osant se déclarer ouvertement contre David, qui l'avoit humilié, & rendu tributaire sept ans auparavant, envoya secrettement en Mésopotamie, y acheta de troupes du Roi de ce pays, & les donna au Roi des Ammonites (5). Ces troupes auxiliaires n'arriverent pas apparemment assez tôt pour combattre contre Joab & Abizaï Généraux de l'armée de David; elles ne vinrent qu'après la bataille que Joab avoit gagnée.

Comme le secours étoit considérable, David jugea à propos d'aller en personne avec un gros renfort pour le combattre. La bataille s'étant donnée au-delà du Jourdain, Sobac Général des troupes d'Adarézer, qui commandoit les troupes de la Mésopotamie, fut entierement défait, & les Rois qui avoient pris le parti d'Adarézer, s'enfuirent, & ne se hasarderent plus de donner du secours aux Ammonites. Ils se soumirent même à David, & lui demeurerent tributaires. David consacra dans le Tabernacle du Seigneur les métaux & les plus riches dépouilles qu'il avoit prises sur Adarézer. Le Texte Hébreu du second Livre des Rois VIII, 3, le nomme *Adadézer*, & il y a apparence que c'étoit son véritable nom. Cependant comme il est plus souvent appelé *Adarézer*, nous le laissons ici sous ce nom-là.

ADARSA, ou, comme elle est nommée dans le Grec, I *Macc.* VII, 40, *Adasa*, ville de la Tribu d'Ephraïm, à quatre milles de Bethoron (6), pas loin de Gophna (7). Nous la plaçons entre Béthoron la haute & Diospolis, parce qu'il est dit dans les Maccabées (8) que l'armée victorieuse de Judas poursuivit les Syriens depuis Adasa jusqu'à Gadara ou Gazara, qui est à la longueur d'une journée de che-

(1) *Scoliast. in Aristophan. v.* 598. (2) 2. *Reg.* VIII, 3. (3) Au du Monde 2967, avant J. C. 1033, avant l'Ere vulg. 1037. (4) 2. *Reg.* X, 16. *Vide & I. Par.* XIX, 1; 2, *&c.* (5) Voyez le Comment. sur I. *Par.* XIX, 6, 16, *&* 2. *Reg.* X, 16. (6) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* 17. (7) *Euseb. in Adasa.* (8) I. *Macc.* VII, 45.

min. La même ville d'*Adarsa* est aussi nommée *Adazer*, 1 *Macc.* VII, 45, & *Adaco*, ou *Acedosa* dans Joseph (1). C'est-là où Nicanor fut vaincu, & où son armée fut mise en suite par Judas Maccabée, quoique celui-ci n'eût que trois mille hommes, contre Nicanor qui en avoit trente-cinq mille. Joseph dit que ce fut au même endroit, que Judas fut tué dans une autre guerre (2).

ADBEEL, troisieme fils d'Ismael, & Chef d'une des Tribus des Ismaélites; *Genes.* XXV, 13.

ADDAR, fils de Balé, fils de Benjamin; 1 *Par.* VIII, 3.

ADDAR, ville de la Tribu de Juda; *Josue* XV, 3. Eusebe met une autre ville d'*Addar* aux environs de Lidda, ou Diospolis, dans le canton de Thamna.

ADDI, fils de Cosan, & pere de Melchi. Il est mis par S. Luc au nombre des aïeux de Jesus-Christ selon la chair; *Luc.* III, 28.

I. ADDO, fils de Lévi; 1 *Par.* VI, 21.

II. ADDO, fils d'Aminadab, à qui Salomon donna l'intendance du canton de Mahanaïm, au-delà du Jourdain; 3 *Reg.* IV, 14.

III. ADDO, Prophete du Royaume de Juda, qui écrivit les actions des regnes de Roboam (3) & d'Abia (4). Il paroît par 2 *Paral.* XIII, 22, qu'il avoit intitulé son Ouvrage *Midrasch*, ou Recherches. On ne sait aucune particularité de la vie de ce Prophete. Il y a apparence qu'il avoit aussi écrit quelques prophéties contre Jéroboam fils de Nabat (5), dans lesquelles on trouvoit une partie de la vie de Salomon. Joseph (6) & plusieurs autres après lui, croient que c'est Addo qui fut envoyé à Jéroboam lorsqu'il étoit à Béthel, & qu'il y dédioit un Autel aux veaux d'or; & que c'est lui qui fut tué par un lion. Voyez 3 *Reg.* XIII. *Joseph. Antiq. l.* 8, *c.* 3.

IV. ADDO, pere de Barachie, & aïeul du Prophete Zacharie; *Zach.* 1, 1. Dans Esdras, Zacharie est nommé simplement fils d'Addo: 1 *Esdr.* V, 1, VI, 14.

ADDON, *Chérub* & *Emer*, n'ayant pu prouver d'où ils tiroient leur origine au retour de Babylone, furent exclus du nombre des vrais Israélites; 1 *Esdr.* II, 59.

ADDUS, ville de Juda, où Simon Maccabée se campa, pour disputer l'entrée du pays à Tryphon, qui avoit arrêté en trahison à Ptolémaïde Jonatha Maccabée son frere (7). Nous croyons que c'est la même qu'*Adiada*; 1 *Macc.* XII, 38.

ADEODATUS, *filius saltûs*, *polymitarius de Bethleem*, c'est-à-dire, Dieu-donné, fils du bois, tisserand de Bethléem; ou, pour parler plus correctement suivant l'Hébreu (8), *Elchanan*, *fils des Jarim*, *tisserans de Bethléem*, ou, selon le Texte des Paralipomenes, qui paroît plus pur (9), *Elchanan fils de Jaïr*, *de Bethléem*, *tua le frere de Goliath*. C'est apparemment le même Elchanan, dont il est parlé, 2 *Reg.* XXIII, 24, qui étoit fils de l'oncle maternel de Joab; c'est-à-dire, fils d'un des freres de David, & qui étoit natif de Bethléem, & très-distingué par sa valeur. Par cette restitution du passage des Rois, on résoud aisément la difficulté que l'on avoit faite sur *Adeodatus filius saltûs*, que plusieurs

(1) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* 17, & *de Bello*, *l.* 1, *c* 1. ═ (2) *Joseph. de Bello*, *l.* 1, *c.* 1, *p.* 710, *b.* ═ (3) 2. *Par.* XII, 15. ═ (4) 2. *Par.* XIII, 22. ═ (5) 2. *Par.* IX, 2. ═ (6) *Joseph. Antiq. l.* 8, *c.* 3. An du Monde 3030, avant J. C. 970, avant l'Ere vulg. 974. ═ (7) 1. *Macc.* XIII, 13. ═ (8) 2. *Reg.* XXI, 19. אלחנן בן יערי ארגים בית הלחמים ═ (9) 1. *Par.* XX, 5. ויך אלחנן בן יעיר את לחמי אחי גלית (je lis יעיר בתלמי את אחי גלית

Interpretes (1) avoient voulu confondre avec David. Elchanan n'avoit pas tué Goliath, mais le frere de Goliath, soit que l'on entende sous ce nom de *frere*, son frere charnel, ou simplement son semblable.

ADER. *La tour d'Ader.* Saint Jérôme (2) remarque que l'on donnoit ce nom au lieu où l'Ange annonça aux pasteurs la naissance de Jesus-Christ, *Luc.* II, 8, 9. On dit que l'Impératrice Hélene bâtit au même endroit une Eglise, dont on voit encore les restes. Voyez *Mich.* IV, 8. *Turris gregis.*

ADIABENE, contrée d'Assyrie, où coule le fleuve Lycus, qui se décharge dans le Tigre. Le nom d'Adiabene ne se lit pas dans notre Vulgate : mais Joseph (3) parle beaucoup d'Hélene Reine des Adiabéniens, & d'Izate son fils, qui se convertirent au Judaïsme du temps de l'Empereur Claude, vers l'an 41 de Jesus-Christ. Il y a des Auteurs (4) qui croient que cette Reine & son fils embrasserent le Christianisme, & que Joseph a voulu faire honneur à sa nation d'une conversion qui appartenoit à l'Eglise Chrétienne : mais je ne vois dans Hélene & dans Izate que des caracteres de Judaïsme. Je pense que l'*Adiabene* est la Province d'*Ava*, où coule le fleuve *Ahava*, ou *Adiava*. Voyez ci-après *Ahabâ*.

ADIADA. Voyez ci-devant *Addus*, & le Commentaire sur I *Macc.* XII, 38.

ADIAS, ou *Adaïas*, Juif qui revint de Babylone, & qui fut un de ceux qui répudierent leurs femmes, qu'ils avoient prises contre la Loi, d'entre les nations. I *Esdr.* X, 39.

ADIEL, fils d'Adiel, de la Tribu de Juda. I *Par.* IV, 36.

ADITHA, ou *Adatha*, ou *Adia*, ou *Adithaïm*, ville de la Tribu de Juda; *Josue* XV, 36. Eusebe reconnoît deux villes d'*Adatha*; l'une vers Gaza, & l'autre vers Lidda, à l'orient de cette ville.

ADLI, Intendant des troupeaux de bœufs du Roi David. I *Par.* XXVII, 29.

ADMATHA, un des sept principaux Officiers de la Cour d'Assuérus (5).

ADMIRER, *admiration*, *admirable*. Outre la signification ordinaire de ces termes, qui est connue de tout le monde, les Hébreux les emploient souvent pour signifier la conduite de Dieu, tant envers les siens, qu'envers les pécheurs, lorsqu'il éprouve, ou qu'il récompense les uns, & qu'il châtie les autres en ce monde ou en l'autre. Le Seigneur a fait éclater ses merveilles envers son saint (6) : *Mirificavit Dominus sanctum suum.* Faites-moi sentir l'effet de vos miséricordes (7) : *Mirifica misericordias tuas*, &c. Je vais rendre la terre de Gessen admirable (8) : *Faciam mirabilem terram Gessen.* C'est-à-dire, je la distinguerai d'une maniere admirable de la terre d'Egypte; ou simplement, je la séparerai, je la distinguerai du reste de l'Egypte. Les plus savans Interpretes conviennent que l'Hébreu (9) *Palé* ou *Pelé*, qu'on traduit d'ordinaire par admirable, signifie proprement *distinguer*, *séparer*. Voyez aussi Exod. IX, 4. *Faciet Dominus mirabile inter possessiones Israel, & possessiones Ægyptiorum.* En ce sens tout ce qui s'éloigne du cours ordinaire de la vie, ou de la nature, tout ce qui se distingue par quelque endroit, est admirable.

ADMIRABLE, se met souvent

(1) *Chald. Rabb. Rupert. Raban. alii recentiores.* (2) *Hieronym. Ep.* 27. (3) *Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 2. (4) *Orosius, l.* 7, *c.* 6. (5) *Esther*, 5, 14. (6) *Psal.* IV, 4. (7) *Psal.* XVI, 7. (8) *Exod.* VIII, 21, & IX, 4. (9) פלא *Pelé.*

pour *difficile*, ou même pour *l'impossible*. Sara ayant ri lorsque l'Ange lui promit de la rendre mere d'un fils, il répondit (1) : *Cela sera-t-il admirable à Dieu* ?

Il se prend aussi pour ce qui est au-dessus de notre portée, ou de notre condition. Votre science est admirable au-dessus de moi, je n'y puis atteindre (2) : *Mirabilis facta est scientia tua ex me*, ou *pro me*. Et ailleurs (3) : je n'ai pas marché dans la grandeur au-dessus de ma portée : *Non ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*. Rien n'est admirable aux yeux de Dieu, dit Jesus fils de Sirach (4). Rien ne lui est caché. Et l'aveugle né guéri par Jesus-Christ (5) : *Il est admirable que vous ne sachiez d'où il vient*, & que cependant il m'ait ouvert les yeux. Il est dit en quelque endroit que Jesus-Christ a admiré ; par exemple, quand il admira la foi du Centurion (6), & celle de la Chananéenne (7). C'est-à-dire, il s'exprima comme s'il l'admiroit ; car l'admiration étant l'effet de l'ignorance, il étoit impossible qu'il admirât quelque chose. *Pourquoi demandez-vous mon nom, qui est admirable* (8) ? qui est au-dessus de votre portée, qu'il vous est inutile de savoir. L'amour que je vous portois, ô Jonathas (9), *est plus admirable*, plus grand, plus ardent, que celui d'un amant pour une personne pour qui il est passionné. La pierre qu'ils ont rejetée est devenue angulaire (10), *& la chose nous a paru admirable*. C'est un effet de la puissance de Dieu.

ADNA étoit la mere d'Abraham, selon les Orientaux (11).

ADOLLAM, ou *Adullam*. Voyez *Odollam*.

ADOM, ou *Adam*, ville sur le rivage du Jourdain. Quelques-uns (12) la placent sur la Mer Morte, au-dessous du lieu où les Israélites passerent le Jourdain. D'autres la mettent beaucoup au-dessus, vers Scythopolis & Sarthan (13) ; & c'est sa vraie situation.

ADOMMIM, ville & montagne dans la Tribu de Benjamin (14). Les uns la mettent au midi, & les autres au septentrion de Jéricho. S'il est vrai qu'on ait passé par Adommim, pour venir de Jérusalem à Jéricho, comme on le croit ordinairement, il faut qu'Adommim ait été au couchant de Jéricho. On veut que le voyageur dont parle Jesus-Christ dans saint Luc (15), qui tomba entre les mains des voleurs, en venant de Jérusalem à Jéricho, ait été attaqué à Adommim entre ces deux villes (16).

ADON, un des Juifs qui revinrent de delà l'Euphrate à Jérusalem. 1 *Esdr*. II, 59.

ADONAI. C'est un des noms de Dieu (17). Ce terme signifie proprement *mes Seigneurs*, en nombre pluriel ; comme *Adoni* signifie mon Seigneur en nombre singulier. Les Juifs, qui par respect, ou par superstition, ne prononcent pas le nom de *Jehovah*, lisent en sa place *Adonaï*, lorsqu'ils rencontrent *Jehovah* dans le Texte Hébreu. Mais les anciens Juifs n'avoient pas cette délicatesse. Il n'y a aucune Loi qui leur défen-

(1) *Genes.* XVIII, 14. = (2) *Psalm.* CXXXVIII, 6. = (3) *Psalm.* CXXX, 1. = (4) *Eccli.* XXXIX, 25. = (5) *Joan.* IX, 30. = (6) *Matt.* VIII, 10, *Luc.* VII, 9. = (7) *Matt.* XV, 28. = (8) *Judic.* XIII, 18. = (9) 2. *Reg.* I, 26 = (10) *Psalm.* CXVII, 23. = (11) D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 13. = (12) *Cellarius Geograp. antiq. l.* 3, *c.* 13. = (13) *Josue* III, 16. = (14) *Josue* XV, 7, XVIII, 18. = (15) *Luc.* 10, 30, *& seq.* = (16) *Vide Hieronym. in Matt.* XX, *& Ep.* 27. = (17) אדני *Adonai*, *Dominus. Gr.* Κύριος. יהוה *Jehovah*.

de de prononcer le nom de Dieu.

ADONIAS, quatrieme fils de David & d'Haggith, nâquit à Hébron (1) dans le temps que son pere y étoit reconnu pour Roi d'une partie d'Israel, pendant que la plupart obéissoient encore à Isboseth fils de Saül. Adonias voyant qu'Amnon & Absalom ses freres aînés étoient morts, ne douta pas que la Couronne de Juda ne lui appartînt par le privilege de sa naissance. Et comme David son pere étoit tombé sur la fin de sa vie, dans un état de foiblesse, qui ne lui permettoit pas de vaquer aux affaires du gouvernement, il crut qu'avant sa mort, il devoit tâcher de se faire reconnoître pour Roi. Il se donna donc un équipage magnifique, il se fit faire des chariots (2), il prit des cavaliers & des coureurs qui l'accompagnoient par-tout. David son pere ne le trouva nullement mauvais, & ne l'en reprit point. Adonias étoit alors l'aîné de la famille royale, très-bien fait de sa personne, aimé du Roi son pere, & ayant un puissant parti dans la Cour.

Il s'étoit lié principalement avec Joab Général des armées de David, & avec le Grand-Prêtre Abiathar. C'étoient après le Roi, les deux plus puissantes personnes de l'état. Mais ni le Grand-Prêtre Sadoc, car alors il y avoit deux Grands-Prêtres dans le Royaume, ni Banaïas fils de Joïada, Capitaine des gardes du Roi, ni le Prophete Nathan, ni le gros de l'armée de David n'étoient point dans son parti. Un jour donc Adonias ayant fait un grand festin à tous ses adhérans, auprès de la fontaine de Rogel, à l'orient de la ville, & aux pieds des murs de Jérusalem; il y invita tous les fils du Roi, à l'exception de Salomon, & les principaux de Juda, excepté Nathan, Sadoc & Banaïas. Son dessein étoit de s'y faire proclamer Roi du pays, & de se mettre en possession du gouvernement avant la mort de David. Mais la chose tourna tout autrement:

Nathan ayant appris ce qui se passoit, alla trouver Bethsabée mere de Salomon, & lui dit: Savez-vous qu'Adonias veut se faire reconnoître pour Roi? Et voyez-vous le danger auquel vous & votre fils Salomon allez être exposés, s'il réussit dans son dessein? Suivez donc mon conseil, & allez trouver le Roi pour lui dire ce qui se passe, & pour le faire souvenir de la parole qu'il vous a donnée, que Salomon votre fils régneroit après lui; & pendant que vous parlerez au Roi, je surviendrai & j'appuyerai ce que vous aurez dit: Bethsabée alla donc trouver le Roi; & pendant qu'elle parloit, on annonça au Roi que le Prophete Nathan étoit là. David le fit entrer; & Nathan lui dit: O Roi, mon Seigneur, est-ce par vos ordres qu'Adonias se fait reconnoître pour Roi, & pour successeur de votre Majesté? Car il a fait aujourd'hui un grand festin aux Généraux de l'armée, & aux Grands de la Cour; & après le repas, ils l'ont tous salué, en criant: Vive le Roi Adonias. Mais ni le Grand-Prêtre Sadoc, ni Banaïas, ni Salomon, ni moi, n'y avons pas été invités.

Alors David ayant fait rentrer Bethsabée, lui jura qu'il exécuteroit sa promesse en faveur de Salomon; & ayant sur le champ envoyé quérir Sadoc, Nathan & Banaïas, il leur dit: Prenez avec vous mes gardes, & faites mon-

(1) 2. *Reg.* III, 4. — (2) 3. *Reg.* I, 5, 6, *& seq.* An du Monde 2988, avant J. C. 1012, avant l'Ere vulg. 1016.

ter Salomon sur ma mule; menez-le à la fontaine de Gihon, qui est au couchant de la ville; & que Sadoc & Nathan le sacrent en ce lieu-là, & le fassent reconnoître pour Roi d'Israel au son des trompettes, & en criant: Vive le Roi Salomon. Après quoi vous le ramenerez ici & vous le ferez asseoir sur mon trône. Il regnera en ma place, & je lui remettrai le gouvernement d'Israel & de Juda. Tout cela fut exécuté aussi-tôt; & tout le peuple étant accouru, on entendit retentir de toutes parts le son des instrumens, & les acclamations du peuple, qui crioit: Vive le Roi Salomon. Aussi-tôt Jonathas fils du Grand-Prêtre Abiathar, vint en donner avis à Adonias, à Joab, & à tous ceux de son parti, qui étoient encore dans la tente où ils avoient mangé.

Alors ils se leverent de table tout saisis de frayeur, & se retirerent chacun chez soi. Adonias sortit avec les autres; & craignant que Salomon ne le fit tuer, il se retira au Tabernacle, & se saisit de la corne de l'Autel des Holocaustes. Ce qui ayant été rapporté à Salomon, il dit: S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas en terre un seul cheveu de sa tête; mais s'il se trouve dans quelque mauvaise action, il mourra. Le Roi Salomon envoya donc vers Adonias, & le fit tirer de l'Autel. Et Adonias étant venu se présenter devant lui, il l'adora panché jusqu'à terre; & Salomon lui dit: Allez-vous-en dans votre maison. Ceci arriva l'an du monde 2989, avant Jesus-Christ 1011, avant l'Ere vulgaire 1015.

Quelque-temps après (1), David étant mort, Adonias vint trouver Bethsabée (2), mere de Salomon. Bethsabée lui dit: venez-vous ici avec un esprit de paix? Adonias lui dit qu'il venoit dans un esprit pacifique, & qu'il avoit une grace à lui demander. Vous savez, ajouta-t-il, que le Royaume m'appartenoit, & que tout Israel m'avoit choisi pour être son Roi; mais le Royaume est passé à mon frere, parce que le Seigneur le lui a donné. Maintenant donc je n'ai qu'une priere à vous faire. Comme Salomon ne vous peut rien refuser, je vous prie de lui demander pour moi Abisag de Sunam, afin que je la prenne pour femme. Bethsabée lui promit d'en parler au Roi; & en effet elle lui en parla, & lui dit, qu'Adonias souhaitoit qu'il lui accordât pour femme Abisag, qui avoit été donnée à David pour l'échauffer durant sa vieillesse. Salomon lui répondit: Pourquoi me faites-vous cette demande? Demandez donc aussi le Royaume pour Adonias; car il est mon frere aîné, & il a déja pour lui le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab Général des troupes. Salomon jura donc par le Seigneur, & dit: Que le Seigneur me traite dans toute sa rigueur, si par cette demande Adonias n'a parlé contre sa propre vie. Je jure par le Seigneur qu'Adonias sera mis à mort aujourd'hui. Et Banaïas fils de Joïada, ayant été envoyé pour exécuter cet ordre, il perça Adonias & le tua, l'an du Monde 2990, avant Jesus-Christ 1010, avant l'Ere vulgaire 1014.

ADONIBÉSECH, Roi de la ville de Béfech, dans la terre de Chanaan, à dix-sept milles de Naplouse, vers l'Orient (3). Adonibéfech étoit un Prince puissant & cruel, qui avoit pris soixante & dix Rois, & qui leur ayant

(1) An du Monde 2990, avant J. C. 1010, avant l'Ere vulg. 1014.
(2) 2. Reg. II, 13. (3) Euseb. in locis in Βεζεκ.

fait couper l'extrêmité des pieds & des mains (1), leur faisoit manger sous sa table les restes de ce qu'on lui servoit. Après la mort de Josué, les Hébreux se trouvant resserrés par les Chananéens, qui tâchoient de se maintenir dans le pays, consulterent le Seigneur, pour savoir qui les conduiroit à la guerre contre leurs ennemis. Le Seigneur répondit que ce seroit la Tribu de Juda. Cette Tribu engagea celle de Siméon à s'unir à elle, pour réduire les Chananéens, qui occupoient différens lieux de son partage ; avec promesse de lui aider réciproquement à faire la conquête de ce qui étoit encore entre les mains des Chananéens dans le partage de Siméon. Les deux Tribus marcherent donc contre Adonibésech, qui étoit à la tête d'une armée de Chananéens & de Phérézéens. Ils le battirent, lui tuerent dix mille hommes ; & l'ayant pris vivant, lui couperent les extrêmités des pieds & des mains. Alors Adonibésech reconnut la justice de ce châtiment, & dit que Dieu le traitoit comme il avoit traité les autres, en coupant les extrêmités des mains & des pieds à soixante & dix Rois qui étoient tombés en sa puissance. Ensuite les Hébreux l'amenerent à Jérusalem, dont ils alloient faire le siege ; & il y mourut l'an du Monde 2585, avant Jesus-Christ, 1415, avant l'Ere vulgaire 1419.

ADONICAM, revint de Babylone avec six cents hommes de sa famille (2).

ADONIRAM, intendant des tributs de Salomon, & chef des trente mille hommes que ce Prince envoyoit au Liban, pour couper les bois qui devoient servir à ses bâtimens (3). Je ne sais si ce n'est pas le même qu'*Aduram*, qui avoit le même emploi au commencement du regne de Roboam (4). Voyez *Aduram*.

ADONIS. Le Texte de la Vulgate dans Ezéchiel, VIII, 14, porte que ce Prophete vit dans le Temple des femmes assises, qui pleuroient *Adonis* : mais le Texte Hébreu lit (5), qu'elles pleuroient *Thammuz*, ou *le Caché* : Chez les Egyptiens, Adonis étoit adoré sous le nom d'Osiris, époux d'Isis. Mais on lui donnoit aussi quelquefois le nom d'*Ammuz* (6), ou *Thammuz*, le Caché, apparemment pour désigner sa mort, ou sa sépulture. Les Hébreux, par dérision, l'appellent quelquefois *le Mort* (7), parce qu'on le pleuroit, & qu'on le représentoit comme un mort dans un cercueil ; & quelquefois ils le nomment l'*Idole de jalousie* (8), parce qu'il étoit l'objet de la jalousie du Dieu Mars. Les Syriens, les Phéniciens, les peuples de l'isle de Cypre le nommoient *Adonis* ; & nous croyons que les Ammonites & les Moabites lui donnoient le nom de *Béel-Phégor* (9).

Voici la maniere dont on célébroit les Fêtes de cette fausse Divinité. On le représentoit comme un mort dans un cercueil, on le pleuroit, on se lamentoit, on le cherchoit avec inquiétude & avec empressement. Après cela, on feignoit qu'il étoit retrouvé, & qu'il étoit vivant. Alors on en témoignoit une alégresse extraordinaire, & on commettoit mille dissolutions, pour témoigner à

(1) *Vide Judic.* I, 4, 5, 6, 7. ═ (2) I. *Esdr.* II, 13. ═ (3) 3 *Reg.* V, 14. ═ (4) 3. *Reg.* XII, 18, & 2. *Par.* X, 18, XI, 9. ═ (5) *Ezech.* VIII, 14. מבכות את התמוז ═ (6) *Vide Plutarch. de defectu oracul.* ═ (7) *Psal.* CV, 28. *Levit.* XIX, 27, 28. ═ (8) *Ezech.* VIII, 3, 5. ═ (9) Voyez notre Dissertation sur Béelphégor, à la tête du Livre des Nombres.

Vénus la part que l'on prenoit à sa joie, pour le retour & le recouvrement de son époux, comme on avoit pris part à sa douleur, à cause de sa perte & de sa mort. Les femmes des Hébreux dont parle Ezéchiel, célebroient donc dans Jérusalem les Fêtes de Thammuz ou d'Adonis; & Dieu fit voir au Prophete ces femmes qui faisoient jusques dans son Temple le deuil de ce Dieu infame.

Les Rabbins (1) enseignent que *Thammuz* étoit un Prophete idolâtre, qui ayant été mis à mort par le Roi de Babylone, toutes les Idoles du pays vinrent s'assembler autour d'une statue du soleil, que ce Prophete magicien avoit suspendue entre le ciel & le terre. Là elles commencerent toutes ensemble à déplorer la mort du Prophete. D'où vient qu'on établit une Fête tous les ans, pour renouveler la mémoire de cette cérémonie, au commencement du mois Thammuz, qui répond à peu près à notre mois de Juin. On dressoit dans ce Temple une statue qui représentoit au naturel la figure du Thammuz. La statue étoit creuse & avoit des yeux de plomb. On allumoit par-dessous un feu lent, qui échauffoit insensiblement la statue, faisoit fondre le plomb, & donnoit lieu de croire que l'Idole pleuroit. Pendant ce temps, les femmes Babyloniennes qui étoient dans le Temple, jetoient des cris, & faisoient d'étranges lamentations. Voilà ce que l'on dit. Mais je voudrois des preuves.

Quant à Adonis, voici ce que la Fable nous en apprend. Adonis étoit fils de Cyniras Roi de Cypre, & de Myrrha fille de ce Roi. Ainsi Adonis étoit tout ensemble frere & fils de Myrrha. Il étoit d'une si grande beauté, que Vénus l'enleva, & vécut avec lui au milieu des bois, où Adonis s'excerçoit à la chasse. Un sanglier ayant malheureusement tué Adonis, Vénus le pleura d'une maniere inconsolable. La plupart des peuples de l'Orient, à l'imitation de ce deuil, établirent des Fêtes pour pleurer Adonis. Les Poëtes racontent que Vénus obtint de Proserpine qu'Adonis ressusciteroit, & passeroit six mois sur la terre, & six mois dans les enfers. C'est sur cela qu'étoient fondées les réjouissances qui suivoient le deuil de la mort d'Adonis. On ne convient pas du lieu où Adonis fut mis à mort. Les uns le mettent dans la Syrie; les autres dans l'isle de Cypre; & les autres, dans l'Egypte. On peut voir les Auteurs qui ont traité de la Fable, & en particulier M. le Clerc, Bibliotheque universelle, t. 3. Septembre 1686. *Explication historique de la Fable d'Adonis.*

Ce que la Fable dit de la naissance d'*Adonis*, revient assez à ce que l'Histoire Sainte nous apprend de l'inceste de Loth avec ses filles. Myrrha fille de Cynire Roi de Cypre, conçut une passion infame pour son propre pere; elle en fut engrossée sans qu'il le sût, & elle enfanta Adonis. Chamos étoit le Dieu des Moabites. Moab étoit né d'un inceste comme Adonis. Chamos a assez de rapport à *Ammuz*, ou *Thammuz*, que nous croyons être le même qu'Adonis. Adonis étoit le soleil, selon Macrobe: Chamos représentoit aussi cet astre, & étoit adoré par les Moabites sous cette idée.

On croyoit (2) que l'histoire d'Adonis étoit arrivée à Biblos en Phénicie, & que ce prétendu Dieu avoit été tué par un sanglier dans

(1) *Kimchi. Maimon. alii Hebr. Vide & Santem Pagnin. in Thesauro.*
(2) *Lucian. de Dea Syra.*

les montagnes du Liban, d'où descend le fleuve Adonis. Ce fleuve une fois l'année changeoit la couleur de ses eaux, & paroissoit rouge comme du sang. C'étoit le signal pour célébrer leurs *Adonies*, ou fêtes d'Adonis. Il n'étoit pas loisible de s'en dispenser : on faisoit par toute la ville & à la campagne de grandes lamentations, on jetoit des cris, on se fouettoit, on imitoit toutes les cérémonies du deuil le plus sérieux pour un mort. Après la fin du deuil on lui faisoit des funérailles comme à un défunt. Le jour suivant on disoit qu'il étoit vivant & monté dans les airs.

On faisoit accroire aux Peuples que les Egyptiens dans les fêtes d'Adonis envoyoient par mer une boete faite du jonc ou papier d'Egypte, façonnée en forme de tête (1), dans laquelle on enfermoit une lettre, qui donnoit avis à ceux de Biblos, ville éloignée de la côte d'Egypte de plus de sept journées de chemin, que leur Dieu Adonis qu'on croyoit perdu, avoit été découvert. Le vaisseau qui apportoit cette lettre arrivoit toujours à bon port à Biblos au bout de sept jours. Lucien dit qu'il a été témoin de cet événement. Procope, saint Cyrille d'Alexandrie (2), & quelques Savans croient qu'Isaïe (3) fait allusion à cette superstitieuse coutume, lorsqu'il dit : *Malheur au pays qui fait retentir les ailes de ses cymbales, qui est au-delà des fleuves d'Ethiopie, & qui envoie ses ambassadeurs sur la mer, & les fait courir dans des vaisseaux de jonc.* Quelques-uns traduisent, *qui envoie des figures, ou des idoles dans la mer* (4). Mais l'Hébreu signifie proprement des *Ambassadeurs* qu'on y députoit par Mer, pour porter la nouvelle de la résurrection d'Adonis. Nous avons donné à ce passage un autre sens, qui n'a nul rapport à Adonis, dans notre commentaire sur Isaïe.

Les Païens à qui l'on reprochoit l'impertinence de ces fêtes d'Adonis, & le sujet puérile & honteux qui y avoit donné occasion, l'expliquoient en disant qu'Adonis mort & ressuscité représentoit le Soleil, qui tous les ans s'éloigne de nous pendant l'hiver, & s'en appoche au printems ; ou les semences que l'on jette en terre, & qui y meurent avant que d'y germer, & de paroître sur la terre. Mais ces explications ne sont venues qu'après-coup. C'est même beaucoup dire que d'avouer que les femmes Israélites qui adoroient Adonis, avoient pour objet de rendre leur culte au Soleil. Il n'est que trop croyable qu'elles bornoient leurs adorations à Adonis époux de Vénus ; ou si l'on veut, à Osiris époux d'Isis : car il y a beaucoup d'apparence que du temps d'Ezéchiel on ne connoissoit pas encore en Judée les Divinités ni la Théologie des Grecs.

ADONISÉDECH, Roi de *Sédech*, ou de *Jérusalem* ; car on croit que cette ville a eu jusqu'à quatre noms ; savoir, Salem, Jérusalem, Jébus & Sédech. On voit encore la preuve de ce dernier nom dans *Melchisédech*, c'est-à-dire, *Roi de Sédech*, ou de Salem. *Adonisédech* donc Roi de Jérusalem, ayant appris que ceux de Gabaon avoient fait leur composition avec les Hébreux, & que ceux-ci avoient emporté les villes de Jéricho & de Haï, il fut saisi de frayeur, & songea aux moyens darrêter les progrès des conquêtes des Israé-

(1) *Idem ibidem* Βυζλίνην κεφαλήν. ═══ (2) *Prococop. & Cyrill. Alex. in Isai.* XVIII. *Vide & Bochard. Phaleg. l.* 4, *c.* 2. ═══ (3) *Isai.* XVIII, 2. השלח בים צירים 70. Ἀποστέλλων ἐν θαλάσσῃ ὅμηρα. *Mittens in mari obsides.* ═══ (4) *Bochart. loc. cit.*

lites (1). Il envoya vers Oham Roi d'Hébron, vers Pharam Roi de Jérimoth, vers Japhia Roi de Lachis, vers Dabir Roi d'Eglon, & les invita à se joindre à lui, afin d'aller prendre Gabaon, & châtier les Gabaonites, qui s'étoient rangés du côté des Israélites. Ces cinq Rois marcherent donc contre Gabaon, & assiégerent la place.

Alors les Gabaonites envoyerent en diligence demander du secours à Josué, qui étoit encore à Galgal. Josué prit les plus vaillans hommes de son armée, & marchant toute la nuit, vint fondre sur les ennemis dès le point du jour. Le Seigneur répandit l'effroi dans leur armée, & Josué en fit un très-grand carnage. Il les poursuivit vers Béthoron, & les tailla en pieces jusqu'à Azéca & Macéda. Ce fut dans cette journée que le Seigneur fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres, & qu'il arrêta le soleil & la lune, à la priere de Josué.

Or les cinq Rois s'étant sauvés par la fuite, allerent se cacher dans une caverne, près la ville de Macéda. Ce qui ayant été rapporté à Josué, il fit fermer l'entrée de la caverne avec des grandes pierres, & laissa des hommes pour la garder. Cependant les Israélites continuerent à poursuivre les ennemis jusqu'au soir; & lorsqu'ils furent retournés dans le camp près de Macéda, Josué fit ouvrir l'entrée de la caverne; & ayant fait venir les cinq Rois devant toute l'armée d'Israel, il dit aux principaux Officiers: Mettezleur le pied sur la gorge, ne craignez point, armez-vous de courage; car c'est ainsi que le Seigneur traitera tous les ennemis que vous avez à combattre. Après cela Josué frappa ces Rois & les tua. Il les fit ensuite attacher à cinq potences, où ils demeurerent pendus jusqu'au soir; & lorsque le soleil se couchoit, il commanda qu'on les détachât de la potence, qu'on les jetât dans la caverne où ils s'étoient cachés, & qu'on les y enfermât avec de grosses pierres; ce qui fut exécuté.

ADOPTION. L'adoption est une action par laquelle on prend un étranger pour le mettre en sa famille, le reconnoître pour son fils, & le destiner à sa succession. Parmi les Hébreux je ne vois pas que l'adoption proprement dite ait été en usage. Moïse n'en dit rien dans ses Loix (2): & l'adoption que Jacob fit de ses deux petits-fils Ephraïm & Manassé, n'est pas proprement une adoption, mais une espece de substitution, par laquelle il veut que les deux fils de Joseph aient chacun leur lot dans Israel, comme s'ils étoient ses propres fils: *Vos deux fils*, dit-il, *seront à moi: Ephraïm & Manassé seront réputés comme Ruben & Siméon.* Mais comme il ne donne point de partage à Joseph leur pere, toute la grace qu'il lui fait, c'est qu'au lieu d'une part qu'il auroit eue à partager entre Ephraïm & Manassé, il lui en donne deux; l'effet de cette adoption ne tomboit que sur l'accroissement de biens & de partage entre les enfans de Joseph.

Une autre espece d'adoption usitée dans Israel, consistoit en ce que le frere (3) étoit obligé d'épouser la veuve de son frere décédé sans enfans, ensorte que les enfans qui naissoient de ce mariage étoient censés appartenir au frere défunt, & portoient son

(1) *Josue* X, 1, 2, & *seq.* An du Monde 2553, avant J. C. 1447, avant l'Ere vulg. 1451. (2) *Genes.* XLVIII, 5. (3) *Deut.* XXV, 5. *Ruth.* IV. *Matth.* XXII, 24.

nom (1) ; pratique qui étoit en usage avant la Loi, ainsi qu'on le voit dans l'histoire de Thamar. Mais ce n'étoit pas encore la maniere d'adopter connue parmi les Grecs & les Romains.

La fille de Pharaon adopta le jeune Moïse (2), & Mardochée adopta Esther pour sa fille (3). On ignore les cérémonies qui se pratiquoient dans ces occasions, & jusqu'où s'étendoient les droits de l'adoption ; mais il est à présumer qu'ils étoient les mêmes que ceux que nous voyons dans les Loix Romaines, c'est-à-dire, que les enfans adoptifs partageoient & succédoient avec les enfans naturels ; qu'ils prenoient le nom de celui qui les adoptoit, & passoient sous la puissance paternelle de celui qui les recevoit dans sa famille.

Par la passion du Sauveur, & par la communication des mérites de sa mort, qui nous sont appliqués par le Baptême, nous devenons les enfans adoptifs de Dieu, & nous avons part à l'héritage céleste. C'est ce que saint Paul nous enseigne en plusieurs endroits (4). *Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude dans la crainte ; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfans, par lequel vous criez : Mon Pere, mon pere.* Et (5) *: Nous attendons l'adoption des enfans de Dieu.* Et encore (6) *: Dieu nous a envoyé son Fils pour racheter ceux qui étoient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption des enfans.*

Parmi les Musulmans (7) la cérémonie de l'adoption se fait, en faisant passer celui qui est adopté par dedans la chemise decelui qui l'adopte. C'est pourquoi pour dire adopter en Turc, l'on dit: faire passer quelqu'un par sa chemise ; & parmi eux un enfant adoptif est appelé *Akiet-ogli*, fils de l'autre vie, parce qu'il n'a pas été engendré en celle-ci. Je remarque parmi les Hébreux quelque chose d'approchant. Elie adopte le Prophete Elisée (8) & lui communique le don de prophétie, en le revêtant de son manteau : *Elias misit pallium suum super illum* : & quand Elie fut enlevé dans un charriot de feu, il laissa tomber son manteau, (9) qui fut relevé par Elisée son disciple, son fils spirituel, & son successeur dans la fonction de Prophete.

Moïse revêt Eléazar des habits sacrés d'Aaron (10), lorsque ce Grand-Prêtre est prêt de se réunir à ses peres, pour montrer qu'Eléazar lui succédoit dans les fonctions du Sacerdoce, & qu'il l'adoptoit en quelque sorte pour l'exercice de cette dignité. Le Seigneur dit à Sobna, Capitaine du Temple, qu'il le dépouillera de sa dignité, & en revêtira Eliacim, fils d'Helcias (11). *Je le revêtirai de votre tunique*, dit le Seigneur, *& je le cendrai de votre ceinture, & je mettrai votre puissance dans sa main.* S. Paul en plusieurs endroits (12) dit que les Chrétiens *se sont revêtus de* JESUS-CHRIST, *qu'ils se sont revêtus de l'homme nouveau*, pour marquer l'adoption des enfans de Dieu, dont ils sont revêtus dans le Baptême.

ADOR. C'est apparemment la même qu'*Adora*. Voyez 1 *Macc.* XIII, 20.

ADORA (13), ou *Adoraïm* (14),

(1) *Genes.* XXVIII, 8. ═ (2) *Exod.* II, 10. ═ (3) *Esther*, II, 7, 15. ═ (4) *Rom.* VIII, 15. ═ (5) *Ibid. V.* 23. ═ (6) *Galat.* IV, 4, 5. ═ (7) D'Herbelot Bibl. Orient. p. 47. ═ (8) 3. *Reg.* XIX, 19. ═ (9) 4. *Reg.* II, 15. ═ (10) *Num.* XX, 26. ═ (11) *Isai.* XXII, 21. ═ (12) *Rom.* XIII, 14. *Galat.* III, 27. *Ephes.* IV, 24. *Coloss.* III, 10. ═ (13) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 17. ═ (14) 2. *Par.* II, 9.

qui est quelquefois nommée *Ador* ou *Dora* (1), ville de la Tribu de Juda, ne devoit pas être loin de *Maréfa* ou *Mariffa*, près d'Eleuthéropolis, dans la partie méridionale de Juda, & sur les confins de l'Idumée.

I. ADORAM ou *Aduram*, fils de Jectan, fils d'Héber. *Genes.* X, 27.

II. ADORAM, fils de Thoü, Roi d'Emath, qui vint féliciter David de la part de son pere, pour la victoire que ce Prince avoit remportée sur Adarézer, Roi de Syrie. I *Par.* XVIII, 10. Dans le 2 des Rois, VIII, 10, *Adoram* est nommé *Joram*.

ADORER. Ce terme pris selon sa signification littérale & étymologique, tirée du latin, signifie proprement porter à sa bouche, baiser sa main, ou baiser quelque chose; mais dans un sentiment de vénération & de culte (2) : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat, & la lune dans sa clarté, & si j'ai baisé ma main, ce qui est un très-grand péché;* c'est-à-dire, si je les ai adoré, en baisant ma main à leur aspect. Et dans les Livres des Rois (3) : *Je me réserverai sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, & toutes les bouches qui n'ont pas baisé leurs mains pour l'adorer.* Minutius Félix (4) dit que Cécilius passant devant la statue de Sérapis, baisa la main, comme c'est la coutume du peuple superstitieux. Ceux qui adorent, dit saint Jérôme, ont accoutumé de baiser la main (5) & de baisser la tête; & les Hébreux, suivant la propriété de leur langue, mettent le baiser pour l'adoration; d'où vient qu'il est dit (6) : *Baisez le fils*, de peur qu'il ne s'irrite, & *que vous ne périssiez de la voie de justice;* c'est-à-dire, adorez-le, & soumettez-vous à son empire. Et Pharaon parlant à Joseph (7) : *Tout mon peuple baisera la main à votre commandement :* Il recevra vos ordres comme ceux de Dieu ou du Roi. Dans l'Ecriture le terme d'adorer se prend non-seulement pour l'adoration & le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, mais aussi pour les marques de respect extérieur que l'on rend aux Rois, aux Grands, aux personnes supérieures. Dans l'une & dans l'autre sorte d'adoration on s'inclinoit profondément, & souvent on se prosternoit jusqu'en terre pour marquer son respect. Abraham adore prosterné jusqu'en terre les trois Anges qui lui apparoissent sous une forme humaine à Mambré (8). Loth les adore de même à leur arrivée à Sodome (9). Il y a beaucoup d'apparence que l'un & l'autre ne les prit d'abord que pour des hommes. Abraham adore le peuple d'Hébron : *Adoravit populum terræ* (10). Il se prosterna en sa présence pour lui demander qu'il lui fît vendre un sépulcre pour enterrer Sara. Les Israélites ayant appris que Moïse étoit envoyé de Dieu pour les délivrer de la servitude des Egyptiens, se prosternerent & adorerent le Seigneur (11). Il est inutile d'entasser des exemples de ces manieres de parler; ils se trouvent à chaque pas dans l'Ecriture.

ADRA ou *Hadrach* (12), ville connue dans le Prophete Zacharie, qui prononça contr'elle des menaces & des prophéties fâcheuses. Ptolémée marque dans le Céle-Syrie une ville d'*Adra*, au 68 degré $\frac{1}{4}$ de latitude, & au 32 $\frac{1}{6}$ de longitude. Le pays d'Hadrach ne

(1) 1. *Macc.* XIII, 20. — (2) *Job.* XXXI, 26, 27. — (3) 3. *Reg.* XIX, 18. — (4) *Minutius in Octavio.* — (5) *Hieronym contra Rufin. l.* 1. — (6) *Psalm.* II, 12. — (7) *Genes.* XLI, 40. — (8) *Genes.* XVIII, 2. — (9) *Genes.* XIX, 1. — (10) *Genes.* XXIII, 7. — (11) *Exod.* IV, 31. — (12) *Zach.* IX, 1.

devoit pas être éloigné de Damas, puisque Zacharie dit que Damas étoit le boulevard, la défense & la confiance d'*Hadrach*.

ADRAA, dans la Batanée, à vingt-cinq milles de Bostres (1). C'est la même qu'*Edraï*. Voyez ci-après *Edraï*.

I. ADRAMÉLECH, une des Divinités qu'adoroient ceux de Sépharvaïm, qui étoient venus s'établir dans le pays de Samarie en la place des Israélites transportés au-delà de l'Euphrate. Ces Sépharvaïms faisoient passer leurs enfans par le feu, en l'honneur de cette fausse Divinité (2), & d'une autre appelée *Anamélech*. Les Rabbins disent qu'on représentoit Adramélech sous la forme d'un mulet, ce qui n'a aucune probabilité. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'*Adramélech* étoit le soleil, & *Anamélech* la lune. Le premier signifie *le Roi magnifique*, & le second, *le Roi bénin*. Plusieurs peuples orientaux adoroient la lune sous le nom & la forme d'un Dieu, & non d'une Déesse.

II. ADRAMÉLECH, fils de Sennachérib, Roi d'Assyrie (3). Ce Roi étant de retour à Ninive, après la malheureuse expédition qu'il avoit faite en Judée contre le Roi Ezéchias, fut mis à mort comme il prioit dans le Temple de Nesroch, par ses deux fils Adramélech & Sarasar. On ne sait ce qui porta ces deux Princes à commettre ce parricide. Il y en a qui conjecturent que ce fut à cause que Sennachérib avoit, dit-on, voué de les immoler à ses Dieux: mais on ne donne aucune preuve de cette conjecture. Ce que l'on sait certainement, c'est que ces deux Princes, après avoir tué leur pere, se sauverent dans les montagnes d'Arménie, & qu'Assaraddon leur frere succéda au Royaume. On place la mort de Sennachérib en l'an du Monde 3295, avant J. C. 705, avant l'Ere vulg. 709.

Adramélech & *Sarasar*, fils de Sennachérib, sont nommés dans Saïd fils de Batrik *Anzar-Melach* & *Serassera*. Ce dernier nom approche beaucoup de celui de *Siassernera*, que les Arabes donnent au Roi *Sennachérib*.

ADRIA, ville d'Italie sur le Tartaro, dans les Etats de Venise. Elle donne son nom à la Mer Adriatique, qui est quelquefois nommée simplement *Adria*. Et quoique ce nom ne convienne dans la rigueur qu'à la mer qui est enfermée dans le Golfe Adriatique, toutefois dans les Actes des Apôtres (4), en parlant de la navigation de saint Paul, l'Auteur sacré le prend aussi pour la Mer de Sicile, & la Mer Ionienne.

ADRIEN. Le nom de l'Empereur Adrien ne se lit pas dans la Bible, mais nous croyons qu'il est désigné dans l'Apocalypse (5) en l'endroit où il est dit que le troisieme Ange ayant sonné de la trompette, il tomba une étoile du Ciel qui causa la mort à une infinité de personnes. Voici le Texte : *Le troisieme Ange sonna de la trompette, & une grande étoile ardente comme un flambeau tomba du Ciel sur la troisieme partie des fleuves, & sur les sources des eaux. Cette étoile s'appeloit absynthe ; & la troisieme partie des eaux ayant été changée en absynthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu.* Cette étoile marque *Barchochebas*, fameux imposteur Juif, qui porta son peuple à la révolte. L'Empereur Adrien envoya contre eux Tinnius Rufus & Jules

(1) *Euseb. in Astaroth.* —— (2) 4. *Reg.* XVII, 31. —— (3) *Isai* XXXVII, 38. 4. *Reg.* XIX, *ult.* —— (4) *Act.* XXVII, 27. —— (5) *Apocal.* VIII, 10, 11.

Sévere, qui leur firent une guerre sanglante. On peut voir ci-après l'article de *Barchochebas*.

L'Empereur Adrien qui n'aimoit pas les Juifs, à cause qu'il avoit été témoin des troubles qu'ils avoient causés sous Trajan, résolut pour les mortifier, & pour les tenir en bride, d'envoyer une colonie à Jérusalem, & d'y bâtir un Temple à Jupiter. Jérusalem étoit alors assez peu considérable, & depuis sa ruine & sa destruction par Titus, elle n'avoit pu se rétablir que très-imparfaitement. Les Juifs ne pouvant souffrir que cette colonie d'étrangers vînt habiter dans leur ville, & y apportât une Religion étrangere, commencerent à se mutiner (1), vers l'an 134 (2). Barchochebas qui parut vers le même temps, & qui entreprit de se faire reconnoître pour Messie, les anima & les encouragea dans leur révolte. La présence d'Adrien qui étoit alors en Egypte & en Syrie, les tint quelque temps dans le respect. Mais comme ils étoient les ennemis des Romains, ils leur forgerent de mauvaises armes (3), afin qu'ils ne pussent s'en servir contre eux; ils éleverent ensuite de petits forts avec des murailles dans les lieux qui leur parurent les plus avantageux, & firent des canaux souterrains, pour se communiquer par ce moyen, & se dérober à la poursuite de leurs ennemis; vains efforts que les Romains mépriserent au commencement.

Mais lorsqu'on vit que le nombre des mutins s'augmentoit, qu'ils se battoient en désespérés, que tous les voleurs des Provinces voisines se joignoient à eux dans l'espérance du butin, & que leur révolte influoit sur les Provinces voisines, & même ébranloit tout l'univers, selon l'expression d'un Historien, on fut obligé de changer de mesure. Tinnius Rufus, qui avoit été quelque temps auparavant Lieutenant de l'Empereur dans la Syrie, l'étoit alors dans la Judée; il attaqua les Juifs, & en fit mourir un grand nombre; mais il perdit aussi beaucoup de monde de son côté. L'Empereur Adrien lui envoya du renfort; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût battu en plusieurs rencontres. Enfin Adrien fit venir d'Angleterre Jule Sévere, l'un des plus grands Capitaines de son siecle, pour leur tenir tête. Sévere n'osa livrer la bataille aux Juifs trop nombreux. Il les attaqua par pelotons, leur coupa les vivres, & alla enfin mettre le siege devant Bitther ou Béthoron, qui leur servoit de retraite.

La Ville se défendit avec beaucoup d'opiniâtreté. Barchochebas qui s'y étoit enfermé, encourageoit les Juifs par de vaines promesses de secours. La Ville fut prise (4), & les Romains y firent un carnage horrible. Les Juifs disent qu'il y périt plus de monde qu'il n'en étoit sorti d'Egypte; & ils ont inséré dans leur Liturgie une Hymne (5) pour le 18 du mois *Ab* (qui répond aux mois de Juillet & d'Août) dans laquelle ils appellent Adrien un second Nabuchodonosor, & prient Dieu de se souvenir de ce Prince cruel, qui a détruit quatre cents quatre-vingt Synagogues: on compta cinq cents quatre-vingts mille Juifs tués, tant dans les batailles que dans les rencontres. Les Juifs disent qu'on vit sur une seule pierre à Bitter les crânes de trois cents enfans, & que les ruisseaux de sang étoient si gros, qu'ils entraînaient des pierres de quatre livres jusques dans la mer, qui en est éloignée de quatre milles; en-

(1) *Xiphilin. p. 262. Dio Cass.* —— (2) Basnage, hist. des Juifs, c. 2, l. 4, c. 8, p. 331. —— (3) *Xiphilin loco cit.* —— (4) Le 10 d'Août l'an 18 d'Adrien, de J. C. 135. —— (5) Basnage, hist. des Juifs, t. 2, p. 138.

fin les habitans de ces lieux ne fumerent point pendant sept ans leurs terres suffisamment engraissées par les cadavres.

Le nombre des soldats Romains & des troupes auxiliaires, qui périrent dans le cours de cette guerre, qui dura trois ans & demi, selon les Rabbins, & saint Jérôme (1), ou seulement deux ans, selon d'autres (2), fut très-grand; & Dion (3) remarque que l'Empereur Adrien écrivant au Sénat le succès de cette guerre, n'osa mettre à la tête de ses lettres cette formule ordinaire: *Si vous & vos enfans êtes en bonne santé, je m'en réjouis; moi & l'armée sommes en bon état*, à cause des grandes pertes qu'il avoit faites dans cette guerre.

Après cela Adrien fit achever de bâtir la ville de Jérusalem, dont il changea le nom en celui *d'Ælia*, qui étoit celui de sa famille; il en chassa les Juifs, leur défendit sévérement d'y entrer (4), en fit mener un très-grand nombre de ceux qui avoient été faits prisonniers durant la guerre, à la foire qui se tenoit près le térébinthe, où l'on croyoit qu'Abraham avoit reçu les trois Anges. On les y vendit au prix des chevaux, & ce qui n'y put être vendu, fut transporté à une autre foire qui se tenoit à Gaza. Le reste fut mené en Egypte (5). Saint Jérôme (6) appliquoit à ce malheur des Juifs ces paroles de Zacharie, *Je paîtrai un troupeau destiné à la mort*. Et les Docteurs Hébreux expliquoient de la même guerre ces mots de Jérémie (7): *Un cri a été ouï en Ramah, Rachel pleurant ses enfans, &c.* Les Juifs achetoient à prix d'argent la liberté, non d'entrer à Jérusalem, mais seulement de la voir de loin, & de venir pleurer sa chûte & sa désolation.

On assure que dans cette occasion Tinnius Rufus, ou, comme l'appellent les Rabbins, Turannus ou Turnus Rufus, fit passer la charrue sur le lieu où avoit autrefois été le Temple de Jérusalem. On montre encore aujourd'hui quelques Médailles d'Adrien frappées à cette occasion, sur le revers desquelles la Judée est représentée comme une femme, tenant auprès d'elle deux enfans nuds, & qui sacrifie sur un autel (8); apparemment pour marquer que l'Empereur avoit soumis la Judée, & l'avoit contrainte à sacrifier aux faux Dieux. Dans une autre médaille, on voit la Judée à genoux, qui donne la main à l'Empereur, & trois enfans qui demandent grace (9). Depuis ce temps, comme on ne souffroit plus de Juifs dans Jérusalem, on commença à y voir des Evêques tirés de la circoncision, ou des Gentils convertis au Christianisme.

ADRIS, ou *Edris*, le même qu'Enoch. Voyez *Enoch*.

ADRUMETTE, ville d'Afrique dans la Lybie, capitale de la Province Bizacene. On lit dans les Actes des Apôtres (10), que saint Paul allant en Italie pour la premiere fois (11), montoit un vaisseau qui alloit à *Adrumette*: mais il y a beaucoup d'apparence qu'il faut lire *Adramitte* dans le Texte: puisqu'on sait que saint Paul devoit aller en Asie, comme le témoigne S. Luc, & qu'Adramitte étoir une ville maritime de Mysie, dans

(1) *Hieronym in Daniel* IX. — (2) Basnage, hist. des Juifs, tom. 2, p. 133. — (3) *Dio. l. 69, p. 794.* — (4) *Euseb. hist. Eccl. l. 4, c. 6.* — (5) *Hieronym. chronic. an.* 137. — (6) *Hieronym. in Zach.* XI, 7. — (7) *Jerem.* XXXI, 15. — (8) *Tristan. Commentar. histor. Adriani. p.* 363. — (9) *Freher. de Numism. Censûs, p.* 3648. — (10) *Act.* XXXII, 27. *Navigantibus nobis in Adria.* — (11) L'An de J. C. ou de l'Ere vulg. 61.

l'Asie Mineure, vis-à-vis l'Isle de Lesbos.

ADULLAM, ou *Adollam*, ou Odollam, ville de la Tribu de Juda (1). Eusebe (2) dit que de son temps c'étoit un grand bourg, à dix milles d'Eleuthéropolis, vers l'orient. Voyez *Odollam*. Roboam fit rétablir cette place, & la munit de bonnes fortifications (3). Judas Maccabée campa dans la plaine d'Odollam, & y passa le jour du Sabbat (4).

ADULTERE. La Loi de Moïse punit l'adultere de la peine de mort, dans celui & celle qui tombent dans ce crime (5). Il semble qu'avant la loi il étoit puni de la peine du feu, puisque Judas ayant appris que Thamar sa bru étoit tombée dans ce désordre, dit (6) : *Qu'on la fasse venir, & qu'on la brûle.* Les lois des Empereurs Constant & Constance punissent de mort l'adultere. Les lois des douze Tables accordoient l'impunité au mari qui tuoit un adultere surpris en flagrant délit : & Solon permettoit au mari de le punir à sa volonté. Justinien avoit autorisé la même chose par une loi qui a eu cours parmi les Chrétiens. Chez les anciens Egyptiens, on punissoit ce crime dans l'homme par mille coups de fouet, & dans la femme en lui coupant le nez (7). On lit une loi dans le Code Théodosien, qui veut qu'on enferme l'adultere dans un sac de cuir, comme on le pratiquoit envers les parricides. Capitolin dit que l'Empereur Macrin faisoit brûler tout vivans les adulteres. Constantin ordonna la même chose contre un esclave dont sa Maîtresse abusoit en secret. Amien Marcellin raconte que sous Valentinien & Valens, l'on exécuta par l'épée quelques personnes de l'un & de l'autre sexe, convaincus d'adultere.

Job fait voir l'horreur qu'il avoit de ce désordre, lorsqu'il dit (8), *Si mon cœur s'est laissé surprendre par l'amour déréglé d'une femme; & si j'ai dressé des embûches à la porte de mon ami, que ma femme soit déshonorée par un autre, & qu'elle soit exposée à une prostitution honteuse; car l'adultere est un crime énorme, & une très-grande iniquité: c'est un feu qui dévore jusqu'à une perte entiere, & qui extermine jusqu'aux moindres rejetons.* L'Eglise Chrétienne a toujours mis l'adultere au rang des trois grands crimes qu'elle soumettoit aux plus rigoureuses épreuves de la pénitence, & auxquels elle n'accordoit le pardon que dans la derniere extrêmité; elle le mettoit au niveau de l'homicide & de l'idolatrie. Dans l'Ecriture l'idolatrie & l'apostasie sont ordinairement désignées sous les noms d'adultere & de prostitution spirituelle. Se prostituer aux Idoles des Chananéens, tomber dans l'adultere de l'infidélité, sont des expressions communes, sur-tout dans les Prophetes. Moïse dans le Lévitique met l'adultere au rang des incestes & des autres crimes de même espece, qu'il condamne par la peine du retranchement (9), & qui ont mérité que Dieu exterminât les Chananéens, & que leur terre les ait rejetés & vomis avec horreur.

La peine ordinaire de ce crime étoit la lapidation, comme il paroît par S. Jean (10): *Hæc mulier modò deprehensa est in adulterio; in lege autem Moïses mandavit nobis hujusmodi lapidare.* Nous ne voyons

(1) *Josue* XV, 35. ═ (2) *Euseb. in locis in Adullam.* S. Jérôme la met à *onze milles d'Eleuthéropolis.* ═ (3) 2. *Par.* XI, 7, 8. ═ (4) 2. *Macc.* XII, 38. ═ (5) *Levit.* XX, 10. ═ (6) *Genes.* XXXVIII, 24. ═ (7) *Diodor. l.* 1. *Bibliot.* ═ (8) *Job.* XXXI, 9, 10, 11, 12. ═ (9) *Levit.* XVIII, 20, 25, 28, 29. ═ (10) *Joan.* VIII, 4, 5. *Philo de legib. special.* Ἀς λυμην κι ἢ ζημίας ἢ κοινὸν μίασμα κατακλείν δεῖ.

pourtant pas dans Moïse qu'il ait exprimé cette peine, mais l'usage l'avoit fixée. Au reste il ne faut pas s'imaginer que chacun eût la liberté de faire mourir sans forme de procès ceux ou celles qui étoient coupables de ce crime. Car encore que Philon (1) avance que parmi les Hébreux la simple fornication même est punie du dernier supplice, & que pour l'adultere, selon lui, tous les hommes conspirent à reconnoitre qu'il est digne de dix mille morts, & à permettre à quiconque surprend un homme dans ce crime, de le mettre à mort sans forme de procès; toutefois nous voyons le contraire dans la pratique des Hébreux. On procéda contre Susanne dans les formes, on entendit les témoins, on les confronta, on retourna au Jugement sur l'avis de Daniel (2); & ceux qui présenterent à Jesus-Christ une femme surprise en adultere (3), n'oserent la lapider sur le champ; ils voulurent engager le Sauveur à la condamner, & à les autoriser dans cette exécution. Les Hébreux veulent qu'il y ait au moins deux témoins qui déposent contre une femme adultere, pour pouvoir la condamner à mort. Si le mari manque de témoins, & que d'ailleurs il ait des preuves convaincantes de l'infidélité de son épouse, il est obligé de la répudier (4), selon cette parole des Proverbes (5): *Celui qui retient une femme adultere, est un fou & un insensé.* Ils prétendent que quand il n'y auroit qu'un témoin qui déposeroit contre la fidélité d'une femme, le mari devroit la renvoyer & la répudier.

Lorsqu'un homme poussé par l'esprit de jalousie, soupçonnoit sa femme d'avoir commis un adultere (6), il l'amenoit 1°. devant les Juges, & leur exposoit, qu'ayant déjà plusieurs fois averti sa femme de ne se trouver pas en secret avec une certaine personne, elle n'en avoit tenu compte; mais que comme elle soutenoit son innocence, & ne vouloit pas avouer sa faute, il demandoit qu'elle fût condamnée à boire les eaux d'amertume, afin que Dieu découvrît par ce moyen ce qu'elle vouloit cacher. L'homme faisoit entendre ses témoins; & ensuite l'homme & la femme étoient conduits à Jérusalem devant le Sanhédrin, qui étoit le seul Juge de ces sortes de causes. C'est ce qu'enseignent les Rabbins; car toutes ces particularités ne sont pas dans Moïse.

Les Juges du Sanhédrin essayoient d'abord par leurs menaces, de déconcerter la femme, & de lui faire avouer son crime. Si elle persistoit à le nier, on la faisoit fatiguer à force de marcher, pour voir si elle confesseroit quelque chose. Enfin si elle n'avouoit rien, on la menoit à la porte orientale du parvis d'Israel; & après lui avoir ôté ses habits ordinaires, & l'avoir vêtue de noir en présence d'une multitude de personnes de son sexe, un Prêtre lui disoit que si elle se sentoit innocente de ce dont elle étoit accusée, elle n'avoit rien à appréhender; mais que si elle étoit coupable, elle devoit s'attendre à souffrir tout ce dont la Loi la menaçoit, & que nous verrons ci-après. A quoi elle répondoit : *Amen, amen.*

Le Prêtre écrivoit sur un vélin

(1) *Philo de Joseph. p.* 533. Παρ' ἡμῖν δὲ οὐδὲ ἑταίρᾳ ἔξεστιν, ἀλλὰ κατὰ τῆς ἑταιρούσης ὥρισται δίκη θανάτου... μόνον τοῦτο ὁμογνωμονοῦσι, ὃ πανταχοῦ πάντες ἄξιον θανάτων μυρίων ἐνόμισαν, ἀκρίτως ἐκδιδόντες τοὺς ἁλόντας τοῖς πεφωρακόσι. ═ (2) *Dan.* XIII, 29, & *seq.* ═ (3) *Joan.* VIII. ═ (4) Léon de Modene, cérémonies des Juifs, 4 partie, c. 6. ═ (5) *Proverb.* XVIII, 23. ═ (6) Voyez *Levit.* V, 11, 12, & *seq.* & le Comment. sur cet endroit. Et Philon, *de specialib. legib.*

avec une encre faite exprès sans vitriol, afin qu'elle s'effaçât plus aisément, les termes de la Loi, qui sont : *Si un homme étranger ne s'est point approché de vous, & si vous ne vous êtes point souillée, en quittant le lit de votre mari, ces eaux très-ameres que j'ai chargées de malédictions, ne vous nuiront point : mais si vous vous êtes éloignée de votre mari, & que vous vous soyez souillée, en vous approchant d'un autre homme, que le Seigneur vous rende un objet de malédiction, & que vous deveniez un exemple pour tout son peuple ; que votre cuisse se pourrisse, & que votre ventre s'enfle, & qu'il creve ; que ces eaux de malédictions entrent dans votre ventre, & qu'étant devenue toute enflée, votre cuisse se pourrisse.*

Après cela le Prêtre prenoit une cruche de terre neuve, la remplissoit d'eau du bassin d'airain, qui étoit près l'Autel des Holocaustes, y jetoit de la poussiere du pavé du Temple, y mêloit quelque chose d'amer, comme de l'absynthe, ou quelque autre drogue ; & après avoir lû à la femme les malédictions portées ci-dessus, à quoi elle répondoit : *Amen*, il les ratissoit dans l'eau de la cruche. Pendant ce temps-là, un autre Prêtre déchiroit les habits de cette femme jusqu'à la poitrine, lui découvroit la tête à nu, délioit les tresses de ses cheveux, lui lioit avec une ceinture ses habits déchirés au-dessous des mammelles, lui présentoit la dixieme partie d'un éphi, ou environ trois pintes de farine d'orge, qui étoit dans une poële sans huile & sans encens.

L'autre Prêtre qui avoit préparé les eaux de jalousie ou d'amertume, les donnoit alors à boire à l'accusée ; & aussi-tôt qu'elle les avoit bues, il lui mettoit en main la poële où étoit la farine. On l'agitoit en présence du Seigneur, & on en jetoit une partie sur le feu de l'Autel. Si la femme étoit innocente, elle s'en retournoit avec son mari, & les eaux, au lieu de l'incommoder, augmentoient sa santé, lui donnoient une nouvelle fécondité. Que si au contraire elle étoit coupable, aussi-tôt on la voyoit pâlir, les yeux lui sortoient de la tête ; & de peur qu'elle ne souillât le Temple par sa mort, on la faisoit promptement sortir, & elle mouroit incontinent, avec les honteuses circonstances marquées dans les malédictions ; & ces malédictions avoient, dit-on, leur effet, même sur celui avec qui cette femme avoit péché, quoiqu'il fût absent & éloigné. Que si son mari étoit lui-même tombé dans l'adultere, les eaux ameres n'avoient aucun mauvais effet sur elle.

Les Rabbins enseignent que depuis le retour de la captivité, on supprima l'épreuve des femmes soupçonnées d'adultere ; & cela pour deux raisons. La premiere, parce que les adulteres étoient devenus trop fréquens ; & l'autre, pour ne pas exposer le nom de Dieu à être trop souvent effacé dans les eaux d'amertume. Lors donc qu'un mari avoit conçu de justes soupçons contre la fidélité de sa femme, & qu'il avoit des témoins qui déposoient qu'ils l'avoient vue en secret avec des personnes suspectes, contre la défense de son mari, elle étoit répudiée sur le champ, & privée de sa dot. Léon de Modene (1), assure que dans ce cas, le mari est obligé de répudier sa femme, quand même il ne le voudroit pas, & de s'en séparer pour toujours. Il est libre après cela à cette femme de se remarier ; non

(1) Léon de Modene, coutume des Juifs, partie 4, c. 6.

pas toutefois avant quatre mois, afin que l'on puisse distinguer si elle est enceinte du fait de son mari, avant qu'elle en épouse un autre.

Les Juifs ayant un jour surpris une femme en adultere, l'amenerent à Jesus-Christ (1), & lui demanderent ce qu'ils en devoient faire, Moïse leur ayant ordonné de lapider ces sortes de personnes. Or ils demandoient cela en le tentant, pour avoir de quoi l'accuser. Mais Jesus se baissant, écrivoit avec son doigt sur la terre ; puis il se releva, & leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la premiere pierre. Et se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre. Ses accusateurs l'ayant entendu parler de la sorte, se retirerent les uns après les autres, les plus vieux se retirant les premiers. Alors Jesus se relevant, & se voyant seul avec la femme, lui dit : Femme, où sont vos accusateurs ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Elle lui dit : Non, Seigneur. Jesus lui répondit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, & ne péchez plus à l'avenir.

On présume avec grande raison, 1°. que les accusateurs de cette femme étoient eux-mêmes coupables du crime dont ils l'accusoient, de même à peu près que les accusateurs de la chaste Susanne. Or il est injuste de recevoir pour accusateurs ceux qui sont coupables du mal qu'ils reprennent dans un autre (2) : *Non modò accusator, sed ne objurgator quidem ferendus est is, qui quod in alio reprehendit, in eo ipse reprehenditur.* 2°. Il y a lieu de croire que la femme dont il s'agit ici, avoit souffert quelque violence, & que son crime étoit fort diminué par les circonstances. Selden (3) & Fagius (4) croient qu'elle étoit dans le cas qui est marqué par Moïse en ces termes (5) : *Si une fille fiancée est trouvée dans la ville par un homme qui lui ravisse son honneur, vous ferez sortir de la ville l'homme & la fille adulteres, & ils seront lapidés : la fille, parce qu'elle n'a pas crié, quoiqu'elle fût dans la ville ; & l'homme, parce qu'il a humilié la femme de son prochain.*

ADULTERE. L'histoire de la femme adultere, qui fut présentée à Jesus-Christ, & qui est racontée dans l'Evangile de saint Jean (6), ne se lit pas dans un bon nombre d'exemplaires Grecs de cet Evangéliste. Saint Jérôme (7) remarque que dès son temps elle n'étoit pas dans plusieurs livres tant Grecs que Latins. La plupart des anciens Peres Grecs ne l'ont pas lue. Des vingt-trois Commentateurs qui sont dans la Chaîne Greque sur saint Jean, aucun ne l'a expliquée ; ce qui fait croire qu'elle n'étoit pas dans leurs livres. Maldonat assure que de tous les exemplaires Grecs qu'il a consultés, il n'en a trouvé qu'un où elle fût, qui est celui qui contient les Commentaires de Léontius sur S. Jean ; & encore Léontius n'en dit-il pas un mot dans son Commentaire, & le texte Grec qui lui est joint, marque cette histoire avec des obeles ou broches, pour montrer qu'elle est ajoutée au texte. M. Mille cite plusieurs autres Manuscrits Grecs où elle ne se trouve point. Origenes, saint Chrysostome, Théophylacte, ni Nonnus dans sa Paraphrase sur saint Jean, ne la connoissent point. Eusebe (8) ne la

(1) *Joan.* VIII, 3. — (2) *Cicero in Verrem, orat.* 5. — (3) *Selden. Uxor Hebr. l.* 3, *c.* 11. — (4) *Fagius ad Deuter.* XXII, 22. — (5) *Deut.* XXII, 23. — (6) *Joan.* VIII, 3. — (7) *Hieronym. l.* 2, *contra Pelag. c.* 6. — (8) *Euseb. l.* 3, *hist. Ecclef. c.* 39.

lisoit pas non plus, puisqu'il remarque qu'on la trouvoit dans l'exemplaire Hébreu de saint Matthieu, dont se servoient les Nazaréens. Il est vrai qu'on prétend qu'Eusebe a reconnu cette histoire dans ses Canons, ou dans son Harmonie Evangélique; mais (1) d'autres soutiennent qu'Eusebe a fait attention, non à l'histoire de la femme adultere, mais aux versets qui la précedent.

On ajoute à tout cela, que les Arméniens l'ont retranchée de leur Bible, que le Syriaque imprimé dans les Polyglottes de Paris & de Londres, ni l'ancienne version Gothique d'Ulphilas ne la lisent point. Les Manuscrits où l'on la trouve, varient extrêmement entr'eux : quelques-uns la mettent seulement à la fin de l'Evangile de S. Jean; d'autres à la fin du chapitre XXI de saint Luc; d'autres à la marge du chapitre VIII de saint Jean : d'autres la marquent avec des obeles, pour désigner qu'elle est douteuse. Euthyme qui la rapporte dans son Commentaire, avoue qu'elle n'est point dans les meilleurs Manuscrits. Voilà à peu près ce qu'on dit de plus fort contre cette histoire.

Et voici ce qu'on produit en sa faveur. Tous les exemplaires dont s'est servi Robert Etienne, & qui sont au nombre de seize, & ceux que Théodore de Beze a consultés, au nombre de dix-sept, lisent cette histoire, à l'exception d'un seul Manuscrit cité par Beze. La plupart de ceux de M. Mille la reconnoissent aussi. Tatien qui vivoit dès l'an 160 de Jesus-Christ, & Ammonius qui vivoit en 220, l'ont reconnue pour canonique, & l'ont rangée dans leur Harmonie Evangélique. L'Auteur des Constitutions Apostoliques (2), la Synopse attribuée à saint Athanase, la reconnoissent : saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, & les autres Peres Latins n'ont fait aucune difficulté de la recevoir, quoiqu'ils n'ignorassent pas les différences des exemplaires Grecs. Saint Augustin (3) conjecture que quelques fidelles trop peu éclairés, ou même des ennemis de la vraie foi, ont retranché cette histoire des exemplaires de saint Jean, de peur qu'il ne parût que le Sauveur autorisoit le désordre par la facilité du pardon. Plusieurs anciens Manuscrits Syriaques l'ont lue; on la trouve dans tous les imprimés tant Grecs que Latins; ainsi on ne doit faire nulle difficulté de la recevoir. On peut voir les Commentateurs sur saint Jean, chap. VIII, les notes de M. Mille sur le Nouveau Testament, M. Fabricius Apocryphes, Nouveau Testament, tome premier, page 355 & suivantes, & les Auteurs qu'il cite.

I. ADURAM, Intendant des finances de Roboam. Ce Prince ayant irrité les dix Tribus par ses réponses trop hautes & trop imprudentes, & leur ayant donné occasion de faire schisme, & de se séparer de la maison de David (4), crut pouvoir les appaiser, en leur envoyant Aduram, Intendant des tributs, ou des travaux & des corvées, soit qu'il voulût ramener le peuple par la douceur ou par la force, soit qu'il eût dessein de donner quelque chose au premier emportement du peuple, en lui livrant Aduram, qui avoit été le ministre des vexations exercées sous le regne précédent : car plusieurs croient qu'Aduram est le même qu'*Adoniram*, qui avoit été l'Inten-

(1) Simon, hist. critique du N. T. p. 150. ═══ (2) *Constitut. Apost. l.* 2, *c.* 24. ═══ (3) *Aug. de conjug. adulter. l.* 2, *c.* 7. ═══ (4) 3. *Reg.* XXI, 14, 15, 18. אדרם אשר על המס

dant des tributs ſous Salomon (1). Quoi qu'il en ſoit, le peuple irrité ſe jetta ſur Aduram, le lapida, & le mit à mort. Alors Roboam monta promptement ſur ſon chariot, & s'en retourna à Jéruſalem. Ceci arriva l'an du Monde 3029, avant J. C. 971, avant l'Ere vulgaire 975.

II. ADURAM, fils de Jectan (2). Voyez ci-devant *Adoram*.

III. ADURAM, Intendant des tributs ſous le regne de David (3). Ce pouvoit être le pere d'*Aduram*, qui avoit le même emploi ſous Salomon & ſous Roboam. Voyez ci-devant *Aduram* & *Adoniram*.

IV. ADURAM, ou *Adoraïm*, ou *Adura*, ville fortifiée par Roboam (4); peut-être la même qu'*Adar*, ou *Hazer-Adar*, ou *Addar*, ville de Juda. Voyez ci-devant ce qu'on a dit de cette ville ſur le nom d'*Adora*; & Reland Palæſtin. t. 2, p. 547.

ÆLAM, fils de Sem (5), eut ſon partage à l'orient du Tigre & de l'Aſſyrie, au nord & à l'orient des Medes. La Capitale de ce pays étoit *Elymaïde*. L'Ecriture joint *Elam*, *Aſſur* & les Medes, comme peuples voiſins. Il paroît par Iſaïe (6) & par Jérémie (7), que l'arc & les fleches étoient les principales armes des Elamites. Dès le temps d'Abraham, nous voyons Codorlahomor, Roi des Elamites, dans l'armée des Rois ligués contre Sodome, & contre les villes voiſines (8). Iſaïe (9) parlant d'une maniere prophétique du ſiege de Babylone, y met le Mede & l'Elamite comme aſſiégeans. Cyrus étoit Perſe ou Elamite; Darius étoit Mede. Leur armée étoit compoſée de Medes & de Perſes. Jérémie (10) fait de terribles menaces contre Elam; & nous croyons qu'elles eurent leur exécution, lorſque Nabuchodonoſor aſſujettit ce Royaume. Joſeph (11) croit avec raiſon que les Perſes ſont les mêmes que les anciens Elamites, ou du moins qu'ils en ſont une branche.

ÆLIE CAPITOLINE, *Ælia Capitolina*. C'eſt le nom qu'on donna à Jéruſalem, lorſque l'Empereur Adrien, vers l'an 134 de J. C. y établit une Colonie Romaine, & en chaſſa entierement les Juifs, leur défendant même, ſous peine de la vie, d'y demeurer (12). Il y en a même qui prétendent qu'on leur défendit de donner la circonciſion à leurs enfans. Saint Jérôme (13) dit que de ſon temps les Juifs venoient acheter des ſoldats Romains la liberté de voir Jéruſalem, & de répandre des larmes ſur ſa diſgrace. Ainſi ceux qui avoient acheté Jeſus-Chriſt à prix d'argent, étoient obligés d'acheter juſqu'à leurs propres larmes: on voyoit les femmes, des vieillards chargés de haillons & d'années, & fondans en larmes, ſe rendre ſur la montagne des Oliviers, & de là déplorer la ruine du Temple. On leur faiſoit acheter fort cher la vue de ce lieu, & la liberté de répandre des parfums ſur une pierre qui étoit là. Le nom d'*Ælia* devint ſi commun, que l'on oublia preſque celui de Jéruſalem. Ce dernier nom ne ſe conſerva que parmi les Juifs, & ceux des Chrétiens qui étoient plus inſtruits: elle porta ce nom juſqu'au temps de l'Empereur Conſtantin, qu'elle reprit celui de Jéruſalem.

Le nom d'*Ælia* ne fut pas aboli, on le lui donna encore long-temps depuis, comme on le voit dans les

(1) 3. *Reg.* IV, 5, V, 14. ═ (2) *Geneſ.* X, 26. ═ (3) 2. *Reg.* XX, 24. ═ (4) 2. *Paral.* XI, 9. ═ (5) *Geneſ.* X, 22. ═ (6) *Iſai.* XXII, 6. ═ (7) *Jerem.* XLIX, 35. ═ (8) *Geneſ.* XIV, 1, 9. ═ (9) *Iſai.* XXI, 2. ═ (10) *Jerem.* XLIX, 34, & *ſeq.* ═ (11) *Antiq. lib.* 1, *c.* 7, *p.* 14, *f.* g. ═ (12) *Spartian. in vita Adriani.* ═ (13) *Hieronym. in Sophon.* 1.

Auteurs Grecs, Latins & Mahométans. Ce nom lui fut donné à cause qu'*Ælius* étoit le nom de la famille d'Adrien, & celui de *Capitolina*, à cause de Jupiter Capitolin, auquel la ville fut consacrée. On lui bâtit un Temple au lieu de la Résurrection de Jesus-Christ; on mit une Vénus de marbre au Calvaire sur la roche de la Croix (1); on plaça un pourceau de marbre sur la porte qui regardoit Bethléem, & à Bethléem on planta un bois en l'honneur de Thammuz, ou d'Adonis (2), & on lui dédia la caverne où Jesus-Christ étoit né. Tout cela ne put empêcher que ces lieux consacrés par la naissance, par la mort & par la résurrection de Jesus-Christ, ne fussent honorés par les Chrétiens, & ne demeurassent célebres, même parmi les Païens. L'ordre d'Adrien, qui défendoit aux Juifs d'entrer à Jérusalem, n'en excluoit pas les Chrétiens : ils y demeurerent, & y eurent des Evêques. Jusques-là cette Eglise n'avoit guercs été composée que de Juifs convertis, qui gardoient les observances légales avec la liberté de l'Evangile (3); mais alors il n'y eut plus que des Gentils convertis, qui y abolirent les restes d'observances Judaïques. On assure (4) que l'Empereur Adrien se servit pour rétablir Jérusalem, d'un nommé Aquila, natif de Sinope dans le Pont, qui embrassa d'abord le Christianisme; puis ayant été chassé de l'Eglise, reçut la circoncision, se fit Juif, & devint célebre par la traduction qu'il fit en Grec des Livres de l'ancien Testament. Voyez ci-devant l'article d'*Adrien*, & ci-après celui d'*Aquila*.

AEN, autrement *Aïn*. Ce terme signifie une fontaine, & se trouve dans plusieurs noms de ville. Voyez *Aïn*. Celle dont nous parlons ici fut d'abord donnée à la Tribu de Juda (5). Ensuite elle fut cédée à celle de Siméon (6). Eusebe dit que c'est Beth-anin, à quatre milles d'Hébron, & à deux milles du Térébinthe.

AEN-GANNIM, ville de la Tribu de Juda. *Josué*, XV, 34.

AENNON ou *Eunon*. C'est le lieu où saint Jean baptisoit sur le Jourdain. Il étoit près de Salim (7). Ennon étoit à huit milles de Scythopolis, vers le midi, selon Eusebe.

ÆRE, époque, terme usité dans la chronologie, pour marquer le commencement d'une certaine suite d'années. Voyez ci-après sous le nom *Ere*.

AETHAN ou *Ætham*, entre Jérusalem & Bethléem. Voyez *Ethan*.

AFFINITÉ. Il y avoit parmi les Hébreux plusieurs degrés d'affinité, qui empêchoient qu'on ne se pût marier (8). Par exemple, 1°. le fils ne pouvoit épouser sa mere, ni la seconde femme de son pere. 2°. Le frere ne pouvoit épouser sa sœur, soit du pere seul, ou de la mere seule; beaucoup moins de tous les deux. 3°. L'aïeul ne pouvoit épouser sa petite-fille, soit du côté de son fils, ou du côté de sa fille. 4°. Nul ne pouvoit épouser la fille de la femme de son pere; 5°. ni la sœur ou de son pere, ou de sa mere; 6°. ni le neveu sa propre niece, ni la tante son neveu; 7°. ni la femme de son oncle paternel; 8°. ni le beau-pere ne pouvoit épouser sa belle-fille; 9°. ni le frere la femme de son frere encore vivant, ni même après la mort du frere, si celui-ci laissoit des enfans;

(1) *Paulin. ad Sever. Epist.* XI. — (2) *Hieronym ad Paulin. Ep.* 13. — (3) *Sever. Sulpit. hist. l.* 2. — (4) *Epiphan. de ponderib. & mensur. c.* 14, 15. — (5) *Josue* XV, 31. — (6) 1. *Par.* IV, 32. — (7) *Joan.* III, 23. — (8) *Voyez Levit.* XVIII, 7, *& seq.*

ques'il n'avoit point laissé d'enfans, le frere vivant devoit susciter des enfans à son frere mort, en épousant sa veuve. 10°. Il étoit défendu d'épouser la mere & la fille ensemble, ni la fille du fils de la mere, ni la fille de sa fille, ni deux sœurs ensemble.

Si les Patriarches qui vivoient avant la Loi, ont quelquefois épousé leurs sœurs, comme Abraham épousa Sara, fille de son pere, mais d'une autre mere (1), ou les deux sœurs ensemble, comme Jacob épousa Rachel & Lia, ou leurs propres sœurs de pere & de mere, comme Abel & Caïn, ces cas ne sont point à proposer pour exemple, parce que dans les uns ils sont autorisés par la nécessité, & dans les autres par l'usage ; & qu'alors la Loi ne subsistoit pas encore. Si l'on trouve quelques autres exemples avant la Loi ou depuis la Loi, l'Ecriture les désapprouve expressément ; comme l'inceste de Ruben avec Bala, concubine de son pere, & l'action d'Amnon avec Thamar sa sœur, & celle d'Hérode Antipas, qui épousa Hérodias sa belle-sœur, femme de son frere Philippe, qui étoit encore vivant.

AFFRANCHI, en Latin *Libertinus*. Ce terme signifie proprement un esclave mis en liberté. Dans les Actes des Apôtres (2), il est parlé de *la Synagogue des Affranchis*, qui s'éleverent contre St. Etienne, qui disputerent contre lui, & qui témoignerent beaucoup de chaleur à le faire mourir. Les Interpretes sont fort partagés sur ces *Libertini* ou Affranchis. Les uns (3) croient que le Texte Grec qui porte *Libertini*, est fautif, & qu'il faut lire *Libystini*, les Juifs de la Lybie voisine de l'Egypte. Le nom de *Libertini* n'est pas Grec, & les noms auxquels il est joint dans les Actes, font juger que saint Luc a voulu désigner des peuples voisins *des Cyrénéens & des Alexandrins*. Mais cette conjecture n'est appuyée sur aucun manuscrit, ni sur aucune version que l'on sache.

D'autres (4) croient que les Affranchis dont parlent les Actes, étoient des Juifs que Pompée & Sosius avoient emmenés captifs de la Palestine en Italie, lesquels ayant obtenu la liberté, s'établirent à Rome, & y demeurerent jusqu'au temps de Tibere, qui les en chassa, sous prétexte des superstitions étrangeres, qu'il vouloit bannir de Rome & de l'Italie (5). Ces Affranchis purent se retirer en assez grand nombre dans la Judée, & avoir une Synagogue à Jérusalem, où ils étoient lorsque saint Etienne fut lapidé. Les Rabbins enseignent qu'il y avoit dans Jérusalem jusqu'à quatre cents quatres-vingt Synagogues, sans compter le Temple.

AFRIQUE, une des quatre parties du Monde. Elle fut principalement peuplée par Cham & par ses descendans (6). *Mizraïm* peupla l'Egypte. Les *Phétrusim*, les *Nephtuïm*, les *Casluïm*, les *Ludim* peuplerent d'autres parties de ce pays, dont on ne fait pas aujourd'hui distinctement les limites. Nous mettons *Laabim* dans la Lybie, & *Phut* entre la Numidie & la Lybie, le long de la Méditerranée. On croit (7) que plusieurs des Chananéens chassés de leur pays par Josué, se retirerent en Afrique. Les Mahométans croient aussi que les Amalécites, qui habitoient anciennement aux environs de la Meque, en furent chassés

(1) *Genes.* XX, 12. = (2) *Act.* VI, 9. Ἐκ τῆς Συναγωγῆς τῆς λεγομένης Λιβερτίνων. = (3) *Joan. Drus. Cornel. à Lapide, Mill.* = (4) *Œcumen. Lyr. Hugo. Gloss. Gagnæ. alii.* = (5) *Tacit. l. 2. Annal.* = (6) *Genes.* X, 6, 13, 14. = (7) *Procop. de Bello Vandalico, l. 2, c. 10. Gemar. alii.*

par les Rois defcendus de Zioram. (1) On peut voir cette matiere traitée avec étendue dans notre Differtation fur le pays où les Chananéens fe retirerent, imprimée à la tête du livre de Jofué.

AGABA, fortereffe près de Jérufalem, que Galefte, qui en étoit Gouverneur, remit à Ariftobule fils d'Alexandre Jannée. Jofeph Antiq. l. 13, c. 24. *Agaba* ou *Haggabah* en Hébreu, fignifie une hauteur, une éminence.

AGABUS, Prophete, & un des feptante Difciples du Sauveur, felon les Grecs, prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre (2); & faint Luc dans les Actes, nous avertit qu'elle arriva en effet fous l'Empereur Claude, la quatrieme année de fon regne, & la quarante-quatrieme de Jefus-Chrift. Les Hiftoriens profanes font mention de cette famine; & Suétone (3) dit que l'Empereur luimême fut infulté à cette occafion & attaqué par le peuple au milieu du marché, & obligé de fe retirer dans fon palais. Comme cette famine affligeoit principalement la Judée, les Fidelles d'Antioche informés de la difette où étoient réduits les Fidelles de Jérufalem, réfolurent de leur envoyer des aumônes, pour les foulager. Saint Paul & faint Barnabé furent chargés de ces charités, & les porterent à Jérufalem (4).

Dix ans après, c'eft-à-dire, l'an 58 de Jefus-Chrift, comme faint Paul alloit à Jérufalem, & étoit déjà abordé à Céfarée de Paleftine (5), le même Prophete Agabus y arriva; & étant venu voir faint Paul, & ceux de fa compagnie, il prit la ceinture de faint Paul, & s'en liant les pieds & les mains, il dit: Voici ce que dit le Saint-Efprit: L'homme à qui appartient cette ceinture, fera lié de cette forte par les Juifs de Jérufalem; & ils le livreront entre les mains des Gentils. Ayant entendu cette parole, tous ceux qui étoient préfens prierent Saint Paul de n'aller pas plus avant. Mais il leur répondit qu'il étoit tout prêt de fouffrir non-feulement la prifon, mais la mort même, pour le nom du Sauveur JESUS. On ne fait point d'autres particularités de la vie d'Agabus. Les Grecs difent qu'il fut martyrifé à Antioche; & ils font fa Fête le 8 Mars. Les Latins dès le neuvieme fiecle, la faifoient le 9 de Février.

AGAG, Roi des Amalécites. Les Amalécites ayant inhumainement attaqué les Ifraélites dans le défert, après leur fortie d'Egypte, lorfqu'ils étoient tout accablés de fatigue, & ayant maffacré ceux qui n'avoient pu fuivre le gros de l'armée (6), le Seigneur ne fe contenta pas de la victoire que Jofué remporta fur eux dans le même défert; il protefta avec ferment qu'il détruiroit la mémoire d'Amalec de deffous le Ciel, & qu'il lui feroit une guerre éternelle, & fans miféricorde (7). Cela arriva l'an du Monde 2513, avant Jefus-Chrift 1487, avant l'Ere vulgaire 1491. Le Seigneur environ quatre cents ans après (8), fe fouvint de la malice qu'avoit autrefois exercée Amalec contre fon peuple (9), & il ordonna à Samuel de venir dire à Saül de marcher contre Amalec, & le tailler en pieces, & de détruire tout ce qui étoit à lui. Ne lui pardonnez point,

(1) *Pocok. in Specimine, hift. Arab. p.* 173. === (2) *Act.* XI, 28. An de J. C. 43. === (3) *Sueton. in Claudio, c.* 18. *Jofeph. Antiq. l.* 20, *c.* 2. === (4) *Act.* XI, 29, 30. An de J. C. 44. === (5) *Act.* XXI, 10. === (6) *Exod.* XVII, 14, & *Deut.* XXV, 17. === (7) *Exod.* XVII, 14, 16. === (8) Vers l'an du Monde 2930, avant J. C. 1070, & 1074 avant l'Ere vulg. === (9) 1. *Reg.* XV, 1, 2, 3.

lui dit Samuel ; ne désirez rien de ce qui lui appartient ; faites passer au fil de l'épée tout ce qui a vie ; hommes, femmes, enfans, & les animaux mêmes de toute espece. Saül donna donc ses ordres au peuple ; & les ayant assemblés, il s'en trouva dans la revue qu'il en fit, deux cents mille hommes de pied, sans compter dix mille hommes de la Tribu de Juda, qui faisoient un corps à part.

Etant donc entré dans le pays d'Amalec, il tailla en pieces tout ce qu'il trouva d'Amalécites, depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis l'Egypte. Il prit vif Agag Roi des Amalécites, & le conserva avec ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux de brebis, de bœufs & de béliers, & tout ce qu'il y avoit de plus beau & de plus précieux dans les dépouilles. Alors le Seigneur adressa sa parole à Samuel, & lui dit : Je me répens d'avoir fait Saül Roi, parce qu'il m'a abandonné, & n'a point exécuté mes ordres. Samuel en fut attristé, & cria au Seigneur toute la nuit. Dès le lendemain donc il alla trouver Saül, qui étoit de retour avec son armée à Galgal, où il offroit au Seigneur des holocaustes du butin qu'il avoit fait sur Amalec.

Lorsque Samuel fut près de Saül, ce Prince le salua, & lui dit : J'ai accompli la parole du Seigneur. Samuel lui répondit : D'où vient donc ce bruit des troupeaux de brebis & de bœufs que j'entends ici, & qui retentit à mes oreilles ? Saül lui dit : On les a amenés d'Amalec ; car le peuple a épargné ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux de brebis & de bœufs, pour en offrir des holocaustes au Seigneur notre Dieu ; & nous avons tué tout le reste. Samuel dit à Saül : Permettez-moi de vous dire ce que le Seigneur m'a ordonné de vous annoncer. Dites, répondit Saül. Alors Samuel lui signifia la résolution que le Seigneur avoit prise de le rejeter, & de donner la Royauté à un autre. Saül voulut s'excuser*; mais Samuel lui dit, que Dieu ne lui demandoit ni hosties, ni holocaustes ; mais qu'il vouloit une parfaite obéissance ; & que lui résister & lui désobéir, étoit comme le crime de magie & d'idolatrie. Après cela, il dit : Qu'on m'amene Agag Roi d'Amalec ; & après qu'on le lui eut présenté dans les liens, & tout tremblant (1), Agag dit : Faut-il qu'une mort amere me sépare de toutes choses ! Et Samuel lui dit : Comme votre épée a ravi les enfans à tant de meres, ainsi votre mere parmi les femmes sera sans enfans ; & il le tailla en pieces devant le Seigneur à Galgal. Ainsi finit sa vie Agag Roi d'Amalec, vers l'an du Monde 2930, avant J. C. 1070, avant l'Ere vulgaire 1074.

AGALLA (2), ou *Ægalla*, ou *Gallim*, ou *Ægallim* (3), ville de delà le Jourdain, à l'orient de la Mer morte, dans la terre de Moab. Eusebe (4) la met à huit milles d'*Ar*, ou d'*Aréopolis*, vers le midi.

AGAPE. Ce nom est Grec, & signifie proprement l'amitié. On l'a donné aux repas de charité qui étoient en usage parmi les Chrétiens dans la primitive Eglise, & qui se célébroient en mémoire du dernier souper que JESUS-CHRIST fit avec ses Apôtres, lorsqu'il institua la sainte Eucharistie. Ces festins se faisoient dans l'Eglise, & sur le soir, après avoir entendu la parole de salut, & fait les prieres

(1) 1. *Reg.* XV, 32. Le Texte ne dit pas qu'il ait été tout tremblant. Mais les Septante & la Vulgate le marquent ainsi. Le Texte Hébreu que nous avons rendu par, *dans les lieux*, se peut traduire par *dans les délices*, בעדנית. ═ (2) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 2. ═ (3) *Isai.* XV, 8, 1. *Reg.* XXV, 44. ═ (4) *Euseb. in Agallim.*

communes. Alors les Fidelles mangeoient ensemble dans la simplicité & dans l'union, ce que chacun apportoit ; en sorte que le riche & le pauvre n'y étoient nullement distingués. Après un souper frugal & modeste, ils participoient au Corps & au Sang du Seigneur, & se donnoient le baiser de paix. Cet usage si louable & si beau dans son origine, dégénéra bientôt en abus. Saint Paul dans sa premiere Epître aux Corinthiens (1), se plaint que déjà de son temps les riches méprisoient les pauvres dans ces assemblées, & ne daignoient pas manger avec eux. *Lorsque vous vous assemblez*, dit-il, *ce n'est plus pour manger la cene du Seigneur ; car chacun y mange son souper particulier, sans attendre les autres : & ainsi les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres font bonne chere. N'avez-vous pas vos maisons pour y boire & pour y manger ? Ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu ? Et voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres ? Que vous dirai-je sur cela ? Vous en louerai-je ? Non certes ; je ne vous en loue point.*

Les Juifs avoient certains repas de dévotion, qui avoient assez de rapport aux agapes dont nous venons de parler. Dans les jours de grandes Fêtes (2), ils faisoient des festins à leur famille, à leurs parens & à leurs amis, auxquels ils invitoient les Lévites, les pauvres, les orphélins, & leur envoyoient des parts de leurs victimes (3). Ces repas se faisoient dans le Temple, & devant le Seigneur ; & il y avoit certaines victimes & certaines prémices ordonnées par la Loi, que l'on devoit mettre à part pour cela.

AGAR, Egyptienne de nation, & servante de Sara femme d'Abraham. Sara voyant qu'elle étoit âgée & stérile, & connoissant que Dieu avoit promis à Abraham une postérité nombreuse, crut que pour contribuer à l'accomplissement des promesses du Seigneur, elle devoit donner sa servante pour femme à Abraham, afin que par elle il pût avoir des enfans, qui fussent les héritiers des promesses de Dieu. Abraham prit donc Agar pour femme (4), à la sollicitation de Sara (5). Mais Agar voyant qu'elle avoit conçu, commença à avoir du mépris pour Sara sa maîtresse. Alors Sara dit à Abraham : Vous me traitez d'une maniere injuste : Je vous ai donné ma servante pour être votre femme ; & depuis qu'elle est enceinte, elle me méprise. Que le Seigneur soit Juge entre vous & moi. Abraham lui répondit : Voilà votre servante ; elle est entre vos mains ; usez-en comme il vous plaira.

Sara l'ayant donc maltraitée, Agar s'enfuit ; & l'Ange du Seigneur l'ayant trouvée dans le désert, près la fontaine ou le puits qui est sur le chemin de Sur, dans la solitude, lui dit de retourner vers sa maîtresse & de s'humilier sous sa main. Il ajouta : Je multiplierai votre race, & je la rendrai si nombreuse, qu'on ne pourra la compter. Vous avez conçu un fils que vous nommerez Ismael, parce que le Seigneur vous a écouté dans votre affliction. Ce sera un homme fier & farouche, dont la main sera levée contre tous, & contre qui tout le monde aura la main levée ; il dressera ses tentes vis-à-vis tous ses freres. Agar ayant reconnu que c'étoit un Ange qui lui parloit, dit : Puis-je encore vivre après avoir vu le Seigneur ? Et elle appela ce puits, le puits de celui qui est vivant, &

(1) 1. *Cor.* XI, 21. — (2) *Deut.* XIV, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, & XXVI, 10, 11, 12. — (3) 2. *Esdr.* VIII, 12. *Esth.* IX, 19. — (4) An du Monde 2093, avant J. C. 1907, avant l'Ere vulg. 1911. — (5) *Genes.* XVI, 1, 2, 3, & *seq.*

qui m'a vue. Elle revint ensuite à la maison d'Abraham, & se soumit à Sara ; & quelque temps après, elle enfanta un fils qu'elle nomma Ismael. Abraham avoit alors quatre-vingts-six ans, & c'étoit l'an du Monde 2094, avant J. C. 1906, avant l'Ere vulgaire 1910.

Quatorze ans après (1), le Seigneur visita Sara, & elle enfanta Isaac (2). Abraham avoit alors cent ans. L'enfant étant sevré, le jeune Ismael, qui avoit déjà dix-sept ans, voulut jouer avec Isaac d'une façon trop familiere, & qui approchoit peut-être de la raillerie, ou de l'insulte, ou même du mauvais traitement (3) : de sorte que Sara dit à Abraham de chasser Agar & son fils, parce qu'ils ne devoient point hériter avec Isaac. Abraham fut affligé de ce discours, & il eut quelque peine à se résoudre à les chasser de sa maison : mais le Seigneur lui apparut, & lui dit de faire ce que Sara lui avoit dit, parce que d'Isaac sortiroit la race qui devoit porter son nom. Et quant au fils de la servante, ajouta-t-il, je le rendrai aussi pere d'un grand peuple, parce qu'il est sorti de vous. Abraham s'étant donc levé le matin, prit du pain & un outre plein d'eau, le mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils, & la renvoya. Agar voulant s'en retourner en Egypte, qui étoit son pays, s'égara, & alloit errant dans le désert de Béersabée. L'eau qu'elle portoit lui ayant manqué, elle laissa son fils sous un des arbres qui étoient là ; & s'éloignant de lui à la distance d'un trait d'arc, elle s'assit, en disant : Je ne le verrai point mourir ; & élevant sa voix, elle se mit à pleurer.

Or, Dieu écouta la voix d'Ismael ; & l'Ange du Seigneur ayant appelé Agar, la rassura, lui dit que Dieu avoit écouté la voix de son fils, lui ordonna de l'aller lever, & de le conduire à un puits qu'il lui découvrit, pour le rafraîchir. Elle prit donc Ismael, lui donna à boire ; & ayant rempli son outre d'eau, elle se retira dans le désert de Pharan, où l'enfant crut, & demeura. Il devint habile à tirer de l'arc, & sa mere lui fit épouser une femme d'Egypte. Ismael fut pere de douze fils (4), qui furent Chefs de douze Tribus dans l'Arabie, où ils s'établirent, & possédèrent le pays qui s'étend depuis Hévila, vers la jonction de l'Euphrate & du Tigre, jusqu'à *Sur*, ville voisine de l'Egypte.

On ne sait quand Agar mourut. Les Rabbins (5) croient qu'elle étoit fille de Pharaon : mais saint Chrysostome (6) veut qu'elle ait été l'une des esclaves que Pharaon donna à Abraham : *Genes.* XII, 16. Les Paraphrastes Caldéens, & plusieurs Juifs (7) croient qu'Agar étoit la même que Céthura, dont le mariage avec Abraham est raconté : *Genes.* XXV. Mais ce dernier sentiment n'est pas croyable. Les caracteres que l'Ecriture donne à Céthura, sont trop différens de ceux qu'elle attribue à Agar. Philon (8) croit qu'Agar avoit embrassé la Religion d'Abraham, ce qui est assez vraisemblable.

Les Musulmans qui descendent d'Ismael fils d'Agar, donnent de grands éloges à cette femme, & racontent son histoire fort différemment de Moïse. Ils lui don-

(1) An du Monde 2108, avant J. C. 1092, avant l'Ere vulg. 1096. ═ (2) *Genes.* XXI, 1, 2, 3, *&c.* ═ (3) *Galat.* IV, 29. *Quomodo tunc is qui secundùm carnem natus fuerat, persequebatur eum qui secundùm spiritum.* ═ (4) *Genes.* XXV, 12. ═ (5) *Ita Chald. Rabb. Josue, & Salom. Jarchi.* ═ (6) *Chrysost. homil.* 38, *in Genes.* ═ (7) *Jarchi, Eliezer.* ═ (8) *Philo de Abraham.*

nent le nom de *Mere Agar* par excellence (1), & soutiennent qu'elle étoit non simple concubine, mais femme légitime d'Abraham; qu'elle fut mere d'Ismael, fils aîné de ce Patriarche, & qui en cette qualité posséda l'Arabie, qui surpasse de beaucoup en étendue & en richesses la terre de Chanaan, qui fut donnée à Isaac son cadet.

Ils disent de plus qu'Agar prit naissance en Egypte dans la ville ou aux environs de Farma, qui étoit, disent-ils, capitale d'Egypte, & le Siege Royal de Pharaon. Cette ville dans la suite fut tellement ruinée, qu'il n'y en restoit aucun vestige ; on montroit seulement le lieu de sa situation sur une hauteur en venant du Caire en Syrie, en passant par le milieu des sablons de Costir. Les Fatimites, c'est-à-dire, les descendans d'Ali & de Fatima fille de Mahomet, la rétablirent, mais elle fut ruinée par Baudouin Roi de Jérusalem.

Ils prétendent qu'Agar mourut à la Mecque, & qu'elle fut enterrée dans l'enceinte extérieure du Temple qui y est, & qu'ils nomment la Maison *carrée*. On peut voir ce que nous avons dit ci-devant en parlant d'Abraham.

AGAR, selon saint Paul (2), est la figure de la Synagogue, qui n'enfante que des esclaves. Elle est chassée de la maison de son mari & de son maître, chargée de son fils, elle erre dans le désert accablée de lassitude, de douleur & de soif, elle & son enfant : tout cela marque les Juifs infidelles & incrédules qui ont persécuté Jesus-Christ, & qui ont été chassés de leur patrie, de leur Temple, de la maison de leur pere. Ils sont errans & vagabonds au milieu des Nations, & répandus parmi les Chrétiens, odieux à tout le monde, à charge à eux-mêmes & aux autres, ayant un bandeau sur les yeux qui les empêche de voir la lumiere qui les environne, & de découvrir le puits d'eaux vives qui pourroit les désaltérer. Mais à la fin le Seigneur touché de leurs malheurs, leur ouvrira les yeux : Agar se déchargera d'Ismael ; le Seigneur leur ouvrira les yeux (3) pour voir le jour, & pour venir à la fontaine de vie, au Baptême qui les sauvera.

AGARÉENS, sont les descendans d'Ismael. On les appelle aussi *Ismaélites*, & *Sarrasins* ; & enfin *Arabes*, d'un nom général tiré du pays qu'ils habitent. Le nom de *Sarrasins* ne leur vient pas de *Sara*, femme d'Abraham, comme quelques-uns l'ont cru ; mais de l'Hébreu *Sarak* (4), qui signifie voler, parce que la plupart des *Sarrasins*, ou *Sarakins*, sont métier de voleurs. Quant aux *Agaréniens*, ou aux *Agréens*, ils demeuroient dans l'Arabie Heureuse, selon Pline (5). Strabon (6) les joint aux Nabathéens, & aux Chavlotéens, dont la demeure étoit plutôt dans l'Arabie Déserte. D'autres croient que leur Capitale étoit *Pétra*, autrement *Agra* ; & par conséquent il faudroit les mettre dans l'Arabie Pétrée. L'Auteur du Pseaume LXXXII, 6, les joint aux Moabites ; & dans les Paralipomenes (7), il est dit que les enfans de Ruben, du temps de Saül, firent la guerre contre les Agréens, & se rendirent maîtres de leur pays, à l'orient des montagnes de Galaad. Voilà donc le véritable & l'ancien pays des Agréens. Trajan étant

(1) D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 420. *Hagiar.* ═══ (2) *Galat.* IV, 24. ═══ (3) 2. *Cor.* III, 16. *Cum conversus fuerit, auferetur velamen.* Rom. XI, 25, 26. *Donec plenitudo Gentium intraret, & sic omnis Israel salvus fieret.* ═══ (4) סרק *Furari, prædari.* ═══ (5) *Plin.* l. 6, *c.* 28. ═══ (6) *Strabo, l.* 17, *p.* 528. ═══ (7) 1. *Par.* V, 10.

entré dans l'Arabie, fit inutilement le siege de la Capitale des Agaréniens ; il ne put prendre cette ville (1). Les fils d'Agar se piquoient anciennement de sagesse, comme il paroît par Baruc, III, 23.

AGATE, pierre précieuse, nommée *achatés*, ou *gagathés*, & en Hébreu *schebo*. Il en est fait mention en quelques endroits de l'Ecriture (2). On dit qu'elle tire son nom d'un fleuve de Sicile, où elle se trouve. On en voit aussi dans les Indes, & dans la Phrygie. Il y en a de plusieurs sortes : l'une appelée *agate sardoine*, ou simplement *sardoine* ; une autre *agate-onix*, ou simplement *onix* ; une autre *agate calcedoine*, ou simplement *calcedoine ;* une autre *agate Romaine ;* & enfin une autre *agate d'Allemagne*. Toutes ces agates sont différentes en couleur & en prix. On en voit qui ont des veines d'or, noires & blanches, & semblables à l'améthiste. On fait des vases & des tasses d'agate. L'agate orientale est polie, luisante, & on y voit quelquefois de fort belles choses représentées naturellement.

AGES DU MONDE. On divise ordinairement tous les temps qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, en six âges. Le premier s'étend depuis le commencement du Monde, jusqu'au déluge, & comprend mille six cents cinquante-six ans.

Le second âge, depuis le déluge, jusqu'à la venue d'Abraham dans la Terre promise, en 2082. Il comprend quatre cents vingt-six ans.

Le troisieme âge du Monde, depuis l'entrée d'Abraham dans la Terre promise, jusqu'à la sortie d'Egypte, en l'an du Monde 2513. Il comprend quatre cents trente ans.

Le quatrieme âge, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la fondation du Temple par Salomon, en l'an du Monde 2992. Il comprend quatre cents soixante & dix-neuf ans.

Le cinquieme âge du Monde, depuis que Salomon eut jeté les fondemens du Temple, jusqu'à la captivité de Babylone, en l'an du Monde 3416. Cet âge comprend quatre cents vingt-quatre ans.

Le sixieme âge du Monde s'étend depuis la captivité de Babylone, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, arrivée en l'an du Monde 4000, la quatrieme année avant l'Ere vulgaire. Cet âge comprend cinq cents quatre-vingts-quatre ans.

Je ne m'étends point ici à concilier, ni même à exposer les différens systêmes des Chronologistes anciens & modernes sur les années du Monde. Ceux qui voudront s'en éclaircir, iront sans doute aux sources & aux Auteurs qui en ont traité exprès. Nous avons pris le parti de suivre Usserius dans la chronologie de l'ancien Testament, à quelques différences près, où nous croyons avoir des raisons de l'abandonner. Nous donnons à la tête de ce Dictionnaire une Table Chronologique conforme à ce systême ; & nous avons tâché de nous y conformer dans toutes les dates que nous avons marquées dans le cours de cet Ouvrage.

Tout le monde sait qu'il y a une grande disproportion entre l'âge des Patriarches marqué dans les Septante, & celui qui est exprimé dans le Texte Hébreu. Cette différence va environ à cinq cents quatre-vingts-six ans pour le temps qui a précédé le déluge. Selon les

(1) *Dio. l. 68.* ═══ (2) *Exod.* XXVIII, 19, XXXIX, 12. שבו *Schebo*, 70. Ἀχάτης. *Achates*,

Septante, le déluge arriva l'an du Monde 2242; mais selon l'Hébreu & la Vulgate, il arriva seulement en l'an 1656. Et après le déluge, depuis l'an 601 de Noé, qui est l'année qui suivit le déluge, les Septante comptent onze cents soixante & douze ans, jusqu'à la soixante & dixieme année de Tharé; au lieu que la Vulgate en met seulement deux cents quatre-vingts-douze; ce qui fait une différence de huit cents quatre-vingts ans. En sorte qu'en y comprenant les cinq cents quatre-vingts-six ans d'avant le déluge, cela donne mille quatre cents soixante-six ans dans les Septante, plus que dans la Vulgate.

Personne jusqu'ici n'a pu découvrir le véritable motif qui a pu obliger les Septante d'allonger ainsi la vie des anciens Patriarches. Quelques-uns ont conjecturé qu'ils avoient voulu mettre les Livres saints à couvert de la censure des Païens, qui ne pouvant croire la longue vie des Patriarches, soutenoient qu'une de nos années en valoit dix ou cinq des leurs; en sorte que celui qui a vécu huit cents ans, n'en auroit vécu que quatre-vingts, ou au plus cent soixante; & ainsi des autres à proportion. Quoi qu'il en soit, on ne doute presque pas que ce ne soient les Septante qui ont multiplié les années des Patriarches; car on n'a aucune raison de mettre la diminution de ces années sur le compte des Auteurs Hébreux.

Quant à la longueur de l'année des anciens Hébreux & de Moïse, on ne peut douter que dès le temps de Noé, elle n'ait été de douze mois, de trente jours l'un. On en trouve la preuve dans le détail des jours de l'année du déluge, que Moïse nous a donné fort exactement. On parlera de Caïnan, qu'on prétend avoir été ajouté dans le Texte par les Septante, sous l'article de Caïnan. On peut consulter sur les différences de l'Hébreu & des Septante dans les années des Patriarches, Isaac Vossius *De Ætate Mundi, & de LXX. Interpretibus*; & le P. Pezron, dans *l'Antiquité des temps rétablie*.

Voici un détail des âges du Monde, suivant le Texte Grec, avec les preuves abrégées d'après le systême de M. Boivin l'aîné, qui a travaillé pendant plus de 50 années avec application à débrouiller cette ancienne chronologie.

I. Age. Depuis la création jusqu'au Déluge, a duré 2262 ans.
II. Age. Depuis le déluge jusqu'aux langues, 738
III. Age. Depuis les langues jusqu'à la Vocation d'Abraham, 460
IV. Age. { De là jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte, 215 ; De là jusqu'à la sortie d'Egypte, 430 }
V. Age. De là jusqu'à Saül, 774
VI. Age. Depuis Saül jusqu'à Cyrus, 583
VII. Age. Depuis Cyrus jusqu'à l'Ere Vulgaire des Chrétiens, 538

Total 6000

Premier Age 2262 ans.

Depuis la création d'Adam jusqu'à la naissance de Seth, 230 ans. *Bible Greque, Génese, chap. 5, vers. 3. Cedrenus, p. 6.*
De là à la naissance d'Enos (*Gen. Gr. 5. 6.*) 205
De là à la naiss. de Caïnan I. (*Gen. gr. 5. 9.*) 190
De là à la naiss. de Malaleel (*Gen. gr. 5. 12.*) 170
De là à la naiss. de Jared (*Gen. gr. 5. 15.*) 165
De là à la naiss. d'Enoch (*Gen. gr. 5. 18.*) 162

De

De là à la naissance de Mathusala (*Gen. gr.* 5. 21.) 165
De là à la naiss. de Lamech (*Gen. Vulg.* 5. 25.) 187
De là à la naiss. de Noé (*Gen. gr.* 5. 28.) 188
De là au Déluge inclusivement (*Gen.* 7. 6. 11.) 600
Total suivant la bonne leçon des 70.

2262

Ces 2262 ans sont attestés par Jule Africain, dans Syncelle pag. 20, 53, 83, par saint Epiphane aux Hérésies, p. 5, par saint Augustin, Cité de Dieu. l. 15, c. 13, & ch. 20, & sur la Génes. q. 2. C'est suivant cinq exemplaires, savoir, trois Grecs, un Latin, & un Syriaque. Par le Paschalion ou Chronique d'Alexandrie: par Gotfroi de Viterbe, par Honoré d'Autun, par tous les Recueils des diverses leçons sur les 70.

Nota. Les 167 ans de Mathusala pour la naissance de Lamech, au lieu de 187, sont une faute de Copiste dans les Bibles Greques ordinaires. Cette faute ne se trouve point dans les éditions Greques de Bâle & de Strasbourg. D'ailleurs elle est corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate, par Joseph. Suivant cette mauvaise leçon, le Déluge seroit arrivé l'an du monde 2242. Ainsi Mathusala qui a vécu selon toutes les Bibles & Joseph 969 ans, seroit mort 14 ans après le Déluge: au lieu que suivant la bonne leçon il est mort 6 ans avant le Déluge. *Saint Augustin, Cité de Dieu* 15, 13, *à la fin.*

II. Age 738 *ans.*

Depuis le Déluge exclusivement jusqu'à la naissance d'Arphaxad, 12 ans.
Joseph 1, 7, non 2 ans. Arphaxad est le troisieme fils de Sem.

De là à la naissance de Caïnan II, (*Genes. au Grec.* 11, 12.) 135
De là à la naissance de Salé (*Gen. gr.* 11, 13.) 130
De là à la naissance d'Héber (*Gen. gr.* 11, 14.) 130
De là à la naissance de Phaleg (*Gen. gr.* 11, 16.) 134
De là à la naissance de Reü (*Gen. gr.* 11, 18.) 130
De là à la confusion des langues, qui est l'an du Monde 3000, selon tous les Anciens, 67

Total 738

III. Age 460 *ans.*

De là à la naissance de Sarug (*Gen. gr.* 11, 20.) l'an 132 de Reü, 65 ans.
De là à la naissance de Nachor (*Gen. gr.* 11, 22.) 130
De là à la naissance de Tharé (*Joseph* 1, 7.) 120
Les Bibles disent 28, 29, 79, 179, mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel, *Gen.* 14, 1.
De là à la naissance d'Abraham (*Gen.* 11, 26. *Joseph* 1, 7.) 70
De là à la Vocation d'Abraham (*Gen.* 12, 4.) 75

Total 460

Nota. Abraham fut appelé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vécu que 145 ans, comme le porte le Texte Samaritain, qui est l'Hébreu Mosaïque. Ainsi les 205 ans des autres Textes sont une faute de Copiste, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham né l'an 70 de Tharé, auroit eu 135 ans à la mort de son pere, & non pas 75, comme le disent tous les Textes.

IV. Age 645 *ans.*

Depuis la Vocation d'Abraham

jusqu'à la naissance d'Isaac (*Gen.* 21, 5, 17.) 25 ans.
De là à la naissance de Jacob (*Gen.* 25, 24, 26.) 60
De là au voyage de Jacob en Mésopotamie (*Gen.* 31, 38, 41.) 71
De là à son retour en Cananée (*Gen.* 30, 25 & 31, 38, 41.) 20
De là à son entrée en Egypte à l'âge de 130 ans. (*Gen.* 45, 6, 11 & 47, 7, 9.) 39

Total 215

Séjour en Egypte, 340 *ans*. Exod. 12, 40. Judith. 5, 9.

Pasteurs à Gessen.

Jacob Israel à Gessen en Egypte (*Gen.* 27, 28.) 17
Joseph Psontomphanech, âgé de 56 ans, regne à Gessen, 54

Total 71

Les Descendans de Joseph.

Hicsos ou Rois Pasteurs, selon Manethon dans Joseph, Apologie 1, 5.

Ephraïm ou Salatis,	19
Beria ou Beon,	44
Rapha ou Apachnas,	36 a. 7 m.
Reseph ou Apophis,	61
Thalé ou Janias,	50 a. 1 m.
Thaan ou Assis,	49 a. 2 m.

Total 259 a. 10 m.

Hacsos ou Captifs Pasteurs.

Laadan, 40
Ammiud, 40
Elisama, jusqu'à la 80 année de Moïse, quand il sortit d'Egypte, 19 a. 2 m.

Total 99 a. 2 m.

Voyez Gén. 15, 13. { 215 ans. 71 259 10 mois. 99 2 mois.

Total 645 ans pour les 4 parties du quatrieme âge.

V. Age, 774 *ans*.

Depuis l'an 80 de Moïse, jusqu'à sa mort, ou à Josué, 40 ans.
Josué, 27
Aristocratie des Vieillards, puis Anarchie, I. Idolatrie, 18
I. Servitude (*Jug.* 3, 8, 10.) 8
Othoniel (*Jug.* 3, 11.) 40
II. Idolatrie & Anarchie, 30
II. Servitude (*Jug.* 3, 14.) sous Eglon Moabite, 18
Aod (*Jug.* 3, 30.) 80
III. Servitude (*Jug.* 4, 3.) sous Jabin Chananéen, 20
Debora & Barac (*Jug.* 5, 32.) 40

An du Monde, 4418. | avant N. S. 1582.
[Ere Attique *par le Marbre Parien.*]

IV. Servitude (*Jug.* 6, 1.) sous les Madianites, Amalécites, Ismaélites, 7
Gédéon Jérobaal (*Jug.* 6, 8, 11, 21, 25, 32, & 8, 28.) 40
Abimélech Tyran (*Jug.* 9, 22.) 3
Thola (*Jug.* 10, 2.) 23
Badan (1. *Rois*, 12, 2, & *Cl. Alex.* p. 238.) 14
Boléas (*Cl. Alex.* p. 238.) 23
Jaïr (*Jug.* 10, 3.) 22
V. Servitude (*Jug.* 10, 8.) sous les Ammonites, 18
Jephté (*Jug.* 12, 7.) 6
Abesan (*Jug.* 12, 9.) 7
Ebrom (*Cl. Alex.* p. 324.) 40
Ahialon (*Jug.* 12, 11.) 10
Abdon (*Jug.* 12, 14.) 8
VI. Servitude (*Jug.* 13, 1.) sous les Philistins, 40
Samson (*Jug.* 15, 20, & 16, 31.) 20
Anarchie sous les Pontifes (*S.*

Theoph. d'Antioche, l. 3, p. 134.) 40
Africain dans Syncelle, p. 174 & 176. Tradition Hébraïque dans Cedren, p. 69 ou 84. L'an du Monde 4725, l'an avant N. S. 1275. Les Argonautes.
Samera, Semeï, Semergar, Simmichar, Samané (*S. Theoph. d'Ant. l. 3, p. 13.*) 1
Anarchie sous Joseph, Pontife Eléazaride (*Joseph*, 8, 1. *Jule Africain dans Syncelle*, p. 174. *Jule Hilarion, Cedren.*) 30
Heli I, Souverain Pontife Ithamaride, est Juge (1. *Rois*, 4, 18. *Cedr. p.* 49.) 40

L'an du M. 4791, avant N. S. 1209. Sac de Troie.

VII. Servitude sous les Philistins, Achitob étant Souverain Pontife, 21
Samuel, Juge & Prophete, 40

Total 774

VI. Age sous les Rois, 583 *ans*.

Sous Saül (*Act.* 13, 21.) 40 ans.
David (2. *Rois*, 3, 4.) 40
Du commencement du regne de Salomon à la fondation du Temple, 3
De là à la destruction du Temple, suivant le détail des regnes de Juda, 430
Captivité en Babylonie (*Jerem.* 25, 12, & 29, 10, & *Daniel*, 9, 2.) 70

Total 583

VII. Age 538 *ans, suivant le Canon Mathématique.*

Depuis Cyrus à Babylone, jusqu'à Alexandre le Grand à Babylone, 206 ans.
De là jusqu'à Ptolomée, fils de Lagus, 27
De là à Auguste, 275
De là à notre Ere vulgaire, l'an de Rome 754, 30

Total 538

AGÉ, pere de Semma, un des braves de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII, 11.

AGGÉE, le dixieme des Petits Prophetes, naquit apparemment à Babylone, & revint de ce pays avec Zorobabel (1). Les captifs commencerent aussi-tôt après leur retour, à travailler avec ardeur à rétablir le Temple, & à le mettre en tel état, que l'on pût y offrir des sacrifices (2). Mais par la jalousie des ennemis des Juifs, & par les mauvais offices des courtisans, Cyrus dès la seconde année de son regne, révoqua la permission qu'il avoit accordée aux Juifs de rétablir leur Temple. Cambyses fils de Cyrus, étant monté sur le trône, renouvela la même défense. De sorte que le Temple demeura pendant quatorze ans au même état où les Juifs l'avoient mis d'abord après leur retour ; c'est-à-dire, n'ayant de couvert que le Temple proprement dit, ou le Saint & le Sanctuaire, & peut-être quelques portiques autour du parvis des Prêtres.

Mais après la mort de Cambyses, Darius fils d'Hystaspe, étant parvenu à l'empire (3), Aggée fut suscité de Dieu (4), pour exhorter Zorobabel Prince de Juda, & le Grand-Prêtre Jésus fils de Josédech, à reprendre l'ou-

(1) An du Monde 3457, avant J. C. 543, avant l'Ere vulg. 547. (2) 1. *Esdr.* III, 3, & *seq.* (3) L'An du Monde 3483, avant J. C. 517, avant l'Ere vulg. 521. (4) 1. *Esdr.* V, 1, 2, &c. *Vide & Agg.* 1. An du Monde 3484, avant J. C. 516, avant l'Ere vulg. 520.

vrage du Temple qui avoit été si long-temps interrompu. Le Prophete leur reproche leur indolence, & leur dit qu'ils ont grand soin de se loger commodément, pendant que la maison du Seigneur demeure déserte, & ensevelie sous ses propres ruines. Il leur dit que les maux dont Dieu les a affligés depuis leur retour, par la secheresse & la famine, sont des châtimens de leur négligence à travailler à réparer son Temple. Les remontrances d'Aggée eurent tout leur effet, & la seconde année de Darius, du Monde 3484, qui étoit la seizieme depuis le retour de Babylone, on recommença à travailler au Temple (1). On n'eut pas plutôt mis la main à l'ouvrage, que le Seigneur ordonna à Aggée de dire au peuple (2), que si quelqu'un d'entre eux avoit vu le premier Temple bâti par Salomon, & qu'il ne trouvât pas la structure de celui-ci aussi belle & aussi magnifique que celle-là, il ne devoit point se décourager, ni avoir moins de respect pour celui-ci : Que Dieu vouloit rendre ce second Temple encore plus auguste & plus vénérable que ne l'avoit été le premier ; non par l'abondance de l'or & de l'argent, mais par la présence du Messie, qui étoit le Désiré de toutes les nations par la prospérité dont il le devoit combler.

On ne sait rien de la mort d'Aggée. Saint Epiphane veut qu'il ait été enterré à Jérusalem parmi les Prêtres ; ce qui pourroit faire croire qu'il étoit de la race d'Aaron : mais Aggée ne dit rien de lui-même qui favorise cette opinion. Les Grecs marquent sa fête le 16 Décembre, & les Latins le 4 de Juillet.

AGGI, de la Tribu de Gad, Chef de la famille des Aggites. *Num.* XXVI, 15.

AGGITH, cinquieme femme de David, & mere d'Adonias. 2. *Reg.* III, 4.

AGIOGRAPHE. Voyez *Hagiographe*.

AGNEAU. Sous le nom d'*Agneau* dans l'Ecriture, on comprend aussi quelquefois le chevreau ; par exemple, dans le choix de la victime Pascale, on pouvoit prendre indifféremment l'un ou l'autre (3) ; en général l'Hébreu *Seh* s'explique du petit de la chévre, ou de la brebis. *Agnus anniculus*, qu'on traduit un agneau d'un an, peut aussi signifier un agneau de l'année, né dans l'année ; mais qui ne tette plus : car il étoit défendu d'immoler l'Agneau Pascal pendant qu'il tettoit encore (4), & de le cuire dans le lait de sa mere (5). Dans toute autre occasion la loi vouloit qu'on laissât au moins huit jours le petit avec sa mere avant que de l'offrir en sacrifice (6).

Les Prophetes nous représentent le Messie comme un agneau plein de douceur, qu'on tond, & qu'on porte à l'autel, sans qu'il se plaigne (7). Saint Jean-Baptiste désigne le Sauveur sous le nom *Agneau de Dieu* (8), & dans l'Apocalypse (9) il est représenté en plusieurs lieux sous l'idée d'un agneau immolé. Dans Isaïe XI, 6, il est dit qu'au temps du Messie l'agneau & le loup paîtront paisiblement ensemble ; & dans l'Evangile au jour du Jugement les méchans sont comparés aux boucs, & les Justes aux agneaux. Le

(1) *Agg.* I, 14, & II, 1. ═ (2) *Agg.* II, 2, 3, 4, 5.... 10. ═ (3) *Exod.* XII, 3. שה *pecus parva*, seu *agnus*, seu *hædus*. ═ (4) *Exod.* XII, 5. ═ (5) *Exod.* XXIII, 19. ═ (6) *Exod.* XXII, 30. *Levit.* XXII, 27. ═ (7) *Isai.* LIII, 7. *Jerem.* XI, 19. ═ (8) *Joan.* I, 29, 36. ═ (9) *Apoc.* V, 6, 8, 12, 13, VI, 1, VII, 9, XII, 11, &c.

Seigneur envoie ses Disciples annoncer l'Evangile aux Nations, comme des agneaux au milieu des loups. *Luc.* x, 3.

AGNEAU PASCAL, victime de la Pâque. Voyez *Pâque*.

AGNEAU DE DIEU. C'est le nom que saint Jean-Baptiste donna à JESUS-CHRIST, lorsqu'il le vit venir à lui (1), pour marquer l'innocence de ce divin Sauveur, & sa qualité de victime, qui devoit être immolée pour les péchés du monde. Enfin il pouvoit faire allusion à ces paroles du Prophete (2): *Il a été immolé, parce qu'il l'a voulu, & il n'a point ouvert la bouche. Il sera conduit à la mort, comme une brebis à la boucherie; & il demeurera dans le silence comme un agneau devant celui qui lui ôte sa toison.*

I. AGRIPPA. Marc Agrippa, favori de l'Empereur Auguste. Son nom ne se trouve pas dans les Livres Canoniques du vieux, ni dans ceux du nouveau Testament. Mais comme il en est parlé dans Joseph & dans Philon, & qu'il entre dans l'Histoire des Juifs, nous en dirons ici quelque chose. Auguste lui fit épouser sa fille Julie, & lui donna le gouvernement de toute l'Asie. Hérode le Grand, qui lui avoit les dernieres obligations, alla lui rendre ses respects à Mitilene. De là il l'amena à Jérusalem (3), où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Agrippa n'en parloit jamais qu'avec complaisance. Il vit avec respect le bel ordre qui s'observoit dans le Temple; il y offrit une hécatombe, donna un festin à ceux de Jérusalem, & accorda à Hérode & au peuple tout ce qu'ils lui demanderent. Dans ce voyage, il visita *Sébaste* & *Césarée*, qu'Hérode avoit bâties en l'honneur d'Auguste, & fut charmé de la magnificence du Roi des Juifs, & de la somptuosité de ces deux Villes. Ce voyage d'Agrippa à Jérusalem arriva l'an du monde 3990, avant J. C. 10. On dit (4) que le nom d'*Agrippa* vient du Latin *æger partus*, à cause que ceux qui naissent les pieds les premiers, viennent plus difficilement, sont ordinairement plus malheureux, & sont sujets aux maux des pieds.

II. AGRIPPA, surnommé *Hérode*, fils d'Aristobule & de Mariamne, & petit-fils d'Hérode le Grand, nâquit l'an du Monde 3997, trois ans avant J. C. sept ans avant l'Ere vulgaire. Après la mort d'Aristobule son pere, Hérode le Grand son aïeul, prit soin de son éducation, & l'envoya à Rome pour faire sa cour à Tibere (5). Cet Empereur prit Agrippa en affection, & le mit auprès de son fils Drusus. Agrippa gagna bientôt les bonnes graces de Drusus & de l'Impératrice Antonia. Mais Drusus ayant été enlevé par une mort prématurée (6), & Tibere ayant ordonné à tous ceux qui avoient approché de son fils, de se retirer de Rome, afin que leur vue & leur présence ne renouvelassent pas sa douleur; Agrippa qui avoit suivi son penchant à la libéralité, fut obligé de se retirer en Judée, accablé de dettes & dans une fort grande pauvreté. Il n'osa aller à Jérusalem, parce qu'il n'étoit pas en état d'y faire la figure qui convenoit à sa naissance; il fut obligé de se retirer au château de Massada, où il vivoit plutôt en particulier, qu'en Prince. Hérode le Tétrarque son oncle, qui avoit épousé Hérodiade sa sœur, l'assista pendant

(1) *Joan.* I, 29, 36. — (2) *Isai.* LIII, 7. — (3) *Vide Joseph. Antiq. l.* XVI, *c.* 2. — (4) *Aul. Gell. Noct. Attic. l.* 15, *c.* 16, *& Plin. l.* 7, *c.* 8. — (5) *Vide Joseph. Antiq. lib.* 18, *c.* 7, 8, *& seq. & de bello, l.* 2, *c.* 15. — (6) L'An 23 de J. C.

quelque temps avec assez de générosité. Hérode lui donna la principale Magistrature de Tibériade, avec une assez grande somme d'argent. Mais tout cela ne suffisoit pas aux dépenses excessives & aux prodigalités d'Agrippa : en sorte qu'Hérode se lassant de lui faire du bien, & lui ayant même fait un jour quelques reproches sur son peu d'économie, Agrippa en fut si touché, qu'il prit la résolution de quitter la Judée, & de s'en retourner à Rome (1).

Mais comme il manquoit d'argent, Marsyas son affranchi, s'adressa pour cela à un des affranchis de Bérénice, appelé Protus. Protus consentit de prêter la somme de vingt mille dragmes (2), sous le cautionnement de Marsyas, & à condition qu'Agrippa, qui lui devoit déjà, lui feroit une obligation de vingt mille dragmes, quoiqu'il n'en reçût que dix-sept mille cinq cents. Il emprunta de plus deux cents mille dragmes auprès d'Alexandre Alabarque, ou Chef des Juifs d'Alexandrie, à condition que Cypros femme d'Agrippa, en répondroit ; & encore Alexandre ne voulut-il lui donner qu'une partie de cette somme à Alexandrie ; il lui fit remettre le surplus en Italie, lorsqu'il y fut arrivé.

L'Empereur Tibere tenoit alors sa Cour à Caprées ; & Agrippa avant que d'aller plus avant, lui fit savoir son arrivée, & lui demanda s'il auroit pour agréable qu'il lui fît la révérence (3). Tibere, à qui le temps avoit fait oublier la mort de Drusus, lui fit témoigner qu'il étoit bien-aise de son retour, & qu'il le verroit volontiers à Caprées. Il y alla, & l'Empereur pour marque de distinction, lui donna un appartement dans son palais, & le combla de caresses.

Dès le lendemain, l'Empereur reçut des Lettres d'Hérennius, Intendant de ses affaires en Judée, par lesquelles il lui donnoit avis qu'Agrippa ayant emprunté trois cents mille pieces d'argent du trésor de sa Majesté, il s'étoit enfui de Judée sans le payer. Cette nouvelle fâcha Tibere, & l'aigrit de telle sorte contre Agrippa, qu'il lui commanda de sortir du palais, & de payer ce qu'il devoit. Agrippa ne se laissa point abattre par ce contre-temps. Il s'adressa à l'Impératrice Antonia, & la pria de lui prêter cette somme. Antonia qui aimoit Agrippa, à cause de Bérénice sa mere, ne put lui refuser cette faveur ; & par ce moyen Agrippa sortit de ce fâcheux embarras. Tibere lui rendit ses bonnes graces, & lui commanda de suivre Tibere Néron fils de Drusus. Agrippa se sentant plus d'inclination pour Caïus Caligula fils de Germanicus, & petit-fils d'Antonia, s'attacha à lui préférablement à Tibere Néron, comme s'il eût eu un pressentiment de la future élévation de Caïus, qui étoit alors aimé de tout le monde. Les assiduités & les belles manieres d'Agrippa gagnerent tellement Caïus, qu'il ne pouvoit vivre sans lui.

Un jour qu'ils étoient ensemble dans une litiere (4), Agrippa dit à Caïus : Quand verrai-je le jour que ce vieillard, (il parloit de l'Empereur) ira en l'autre monde, & vous laissera maître de celui-ci, sans que son petit-fils Tibere Néron puisse vous y faire obstacle ? Que la terre seroit heureuse, & que je verrois volontiers ce moment ! Ce discours fut entendu par

(1) L'An 35 de J. C. ═══ (2) La dragme Attique vaut 8 f. 1 d., & par conséquent les vingt mille dragmes font 8082 livres. ═══ (3) L'An 36 de J. C. ═══ (4) L'An 36 de J. C. *Joseph. Antiq. l. 18, c. 8, & de bello, l. 2, c. 15.*

Eutyche affranchi d'Agrippa, qui n'en dit rien sur l'heure. Mais quelque temps après, croyant avoir sujet d'être mécontent d'Agrippa, il demanda à parler à l'Empereur, & dit qu'il avoit des choses de la derniere conséquence à lui communiquer touchant Agrippa.

Tibere qui étoit fort lent dans tout ce qu'il faisoit, se contenta pour lors d'ordonner que l'on gardât Eutyche. Cependant Agrippa, qui ne savoit pas ce que cet affranchi pourroit dire, & se croyant entierement innocent, pressoit Tibere d'écouter Eutyche, & de terminer cette affaire. L'Empereur qui aimoit Agrippa, ne se hâtoit pas d'approfondir cette accusation. Enfin Agrippa employa l'Impératrice, & força, pour ainsi dire, l'Empereur de faire venir Eutyche, & d'écouter ce qu'il avoit à dire contre son maître.

Aussi-tôt Agrippa fut chargé de chaînes, & mis sous la garde d'un Officier, qui le garda assez étroitement, mais qui ne laissoit pas d'avoir des égards pour lui, en considération d'Antonia, qui le lui avoit fait recommander. Tibere étant mort quelque temps après, & Caïus Caligula étant monté sur le trône, combla Agrippa de biens & de faveurs, changea sa chaîne de fer en une chaîne d'or, lui mit le diadême royal sur la tête, & lui donna la Tétrarchie que Philippe fils du grand Hérode avoit possédée; c'est-à-dire, la Batanée & la Trachonite. Il y ajouta celle de Lysanias; & bientôt Agrippa revint en Judée, pour prendre possession de son nouveau Royaume (1).

La vue de sa bonne fortune ayant excité la jalousie d'Hérodias sa sœur, femme d'Hérode le Tétrarque, elle engagea le Roi son mari à aller à Rome, dans l'espérance d'obtenir aussi de Caïus le titre de Roi. Mais à peine étoit-il arrivé en Italie, que Fortunat affranchi d'Agrippa, y arriva aussi, avec des Lettres de son maître, par lesquelles il accusoit Hérode son oncle d'avoir eu des intelligences avec Séjan, & d'en avoir encore avec Artabane Roi des Parthes; & pour preuve de cela, il assuroit qu'on trouveroit dans ses arsenaux de quoi armer soixante & dix mille hommes. Comme Hérode parloit encore à Caïus, Fortunat arriva, & présenta les Lettres d'Agrippa à l'Empereur. Il les ouvrit aussi-tôt; & les ayant lues, il demanda à Hérode s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Hérode ne l'ayant pu nier, fut aussi-tôt rélégué dans les Gaules, & sa Tétrarchie fut donnée à Agrippa, l'an de J. C. 40.

L'Empereur Caïus ayant entrepris de se faire adorer, & voulant passer pour un Dieu, voulut faire mettre sa statue dans le Temple de Jérusalem (2). Mais les Juifs s'y opposerent avec tant de constance, que Pétrone n'osa passer outre, il prit même la liberté d'écrire à l'Empereur la résistance qu'il y trouvoit de la part des Juifs. Agrippa qui étoit alors à Rome, étant entré chez l'Empereur dans le temps qu'il venoit de lire la lettre de Pétrone, Caïus lui dit que les Juifs étoient les seuls d'entre tous les hommes qui ne vouloient pas le reconnoître pour un Dieu; qu'ils s'étoient soulevés contre lui, pour s'opposer à sa résolution. A ces mots, Agrippa tomba comme évanoui; on l'emporta chez lui, & il demeura sans sentiment & sans connoissance jusqu'au soir du lendemain. Dès qu'il fut un peu revenu à lui, il écrivit à Caïus une longue lettre, pour essayer de le fléchir. Ses raisons firent impression sur l'esprit de l'Empereur; & il quitta,

(1) An de J. C. 39. (2) An de J. C. 40.

au moins pour un temps, & en apparence, la résolution de placer sa statue dans le Temple de Jérusalem.

Caïus ayant été mis à mort au commencement de l'année suivante (1), Agrippa qui se trouvoit à Rome, contribua beaucoup par ses conseils, à maintenir Claude dans l'empire, qui lui avoit été déféré par les soldats. Mais Agrippa dans cette affaire joua un rôle, où il fit paroître plus d'habileté & d'adresse, que de sincérité & de bonne foi. Pendant qu'il faisoit semblant d'être dans les intérêts du Sénat, il disoit secrettement à Claude de tenir ferme, & de ne pas abandonner sa bonne fortune. L'Empereur en reconnoissance de ses bons Offices, lui donna toute la Judée, & le Royaume de Calcide, qui avoit été possédé par Hérode son frere. De sorte qu'Agrippa se vit tout d'un coup un des plus puissans Princes d'Orient, & possédant autant ou plus que n'avoit possédé le Grand Hérode son aïeul. Il revint en Judée, & la gouverna au grand contentement des Juifs (2). Mais l'envie de leur plaire, & le faux zele qu'il eût pour leur Religion, le porterent à une action d'injustice, (3) dont l'écriture nous a conservé la mémoire (4).

Vers la Fête de Pâque de l'an 44 de Jesus-Christ, il fit arrêter saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée, & frere de saint Jean l'Evangéliste, & l'ayant fait mourir par l'épée, il arrêta aussi saint Pierre, & le fit mettre en prison, attendant que la Fête de Pâque fût passée, pour le faire mourir. Mais Dieu ayant tiré S. Pierre de sa prison, par un miracle, la mauvaise volonté d'Agrippa n'eut point d'effet à cet égard. Après la Fête, Agrippa alla de Jérusalem à Césarée, & y fit représenter des Jeux en l'honneur de Claude (5). Ceux de Tyr & de Sidon y vinrent pour lui demander la paix. Ce Prince s'étant rendu au théatre de grand matin, pour leur parler, il s'assit sur son trône, vêtu d'une robe toute tissue d'argent, & d'un travail admirable. Le soleil à son lever la frappa de ses rayons, & lui donna un éclat que les yeux pouvoient à peine supporter. Lors donc que le Roi parloit aux Tyriens & aux Sidoniens, le peuple & les flatteurs commencerent à crier que c'étoit la voix d'un Dieu, & non d'un homme.

Au lieu de rejeter ces flatteries impies, Agrippa les reçut avec complaisance; en même-temps il vit au-dessus de lui un hibou sur une corde. Il avoit déjà vu autrefois le même oiseau, lorsqu'il étoit dans les liens, sous Tibére; & il lui fut dit alors que bientôt il seroit mis en liberté : mais que lorsqu'il verroit la même chose une seconde fois, il n'auroit plus que cinq jours à vivre. Il fut donc saisi d'une extrême frayeur; & en même-temps l'Ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avoit pas rendu gloire à Dieu. Il fallut le reporter dans son palais, où il mourut au bout de cinq jours, consumé par les cruelles douleurs qu'il sentoit dans le ventre, & rongé de vers. Telle fut la mort d'Hérode Agrippa, après sept ans de regne, l'an 44 de Jesus-Christ. Il laissa un fils âgé de dix-sept ans, nommé *Agrippa* comme lui, & trois filles; savoir, *Bérénice*,

(1) Le 24 Janvier de l'an 41 de J. C. ═══ (2) *Joseph. Antiq. l.* 19, *c.* 4. ═══ (3) An de J. C. 44. ═══ (4) *Act.* XII, 1, 2, 3, *&c.* ═══ (5) *Antiq. lib.* 19, *c.* 7, & *Act.* XII, 19, *&c.*

mariée à Hérode son oncle, frere de son pere : *Mariamne*, fiancée à Jules Archelaüs, fils de Chelcias : & *Drusille*, promise à Epiphane, fils d'Archelaüs Roi de Comagene.

III. AGRIPPA le jeune, fils de celui dont nous venons de parler, étoit à Rome auprès de l'Empereur Claude, lorsqu'Agrippa son pere mourut (1). L'Empereur vouloit lui donner tous les Etats de son pere : mais ceux qui étoient auprès de l'Empereur, l'en dissuaderent. Il retint encore Agrippa quatre ans auprès de lui, & envoya en Judée Cuspius Fadus, pour la gouverner, en attendant que ce jeune Prince, qui n'avoit alors que dix-sept ans, fût en état de régner. L'année suivante, 45 de Jesus-Christ, le Gouverneur de Syrie étant venu à Jérusalem, voulut obliger les Juifs à remettre entre les mains de Fadus les ornemens du Grand-Prêtre, pour être gardés dans la tour Antonia, ainsi qu'ils l'étoient avant que Vitellius en eût remis la garde aux Juifs. Mais ceux-ci en donnant des ôtages, obtinrent permission d'envoyer à Rome des Députés, qui par le crédit & les bons services du jeune Agrippa, furent maintenus dans la possession où ils étoient de conserver les ornemens pontificaux.

L'an 48 de Jesus-Christ, Hérode Roi de Calcide, oncle du jeune Agrippa, étant mort, l'Empereur donna ses états à ce jeune Prince. Cependant Agrippa n'alla en Judée que quatre ans après ; c'est-à-dire, en l'an de Jesus-Christ 53, lorsque Claude lui ayant ôté le Royaume de Calcide, lui donna la Gaulanite, la Trachonite, la Batanée, Panéade & l'Abylene, laquelle avoit été possédée autrefois par Lysanias.

Après la mort de Claude, son successeur Néron, qui affectionnoit Agrippa, lui donna encore Juliade dans la Pérée, & cette Partie de la Galilée où étoient Tarichée & Tibériade. Festus Gouverneur de Judée, étant arrivé dans son gouvernement, l'an 60 de Jesus-Christ, le Roi Agrippa & Bérénice sa sœur vinrent à Césarée pour le saluer ; & comme ils y demeurerent assez long-temps, Festus parla au Roi de l'affaire de saint Paul, qui avoit été arrêté dans le Temple environ deux ans auparavant, & qui depuis peu de jours avoit appellé à l'Empereur.

Agrippa dit à Festus (2) : Il y a bien du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendrez demain, répondit Festus. Le lendemain donc Agrippa & Bérénice vinrent avec grande pompe ; & étant entrés dans la salle des audiences, Paul y fut ammené ; & Festus dit à Agrippa : O Roi Agrippa, & vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme, contre lequel tout le peuple Juif m'est venu trouver dans Jérusalem, me représentant avec des grandes instances & de grands cris, qu'il n'étoit pas juste de le laisser vivre plus long-temps. Cependant j'ai trouvé en l'examinant, qu'il n'avoit rien fait qui fût digne de mort ; & comme lui-même a appelé à l'Empereur, je suis résolu de le lui envoyer : mais comme je n'ai rien de certain à lui en écrire, je l'ai fait venir devant cette assemblée, & principalement devant vous, ô Roi Agrippa, afin qu'après avoir examiné son affaire, je sache ce que j'en dois écrire : car il me semble qu'il n'y

(1) *Joseph. Antiq. l.* 19, *c.* 7, *& l.* 20, *c.* 1, *& seq. & lib.* 2, *de bello c.* 21, 22, 23. An de J. C. 44. (2) *Act.* XXV, 13, 14, *& seq.*

a point d'apparence d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même-temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

Alors Agrippa dit à Paul (1): On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussi-tôt ayant étendu la main, commença à dire: Je m'estime heureux, ô Roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent; parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coutumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entre eux. C'est pourquoi je vous prie de m'écouter avec patience. Après cela il déclara qu'il n'étoit dans les chaînes que pour avoir soutenu l'espérance d'Israel; c'est-à-dire, la résurrection des morts. Puis s'adressant à Agrippa, il lui dit: Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts.

Il raconta après cela les persécutions qu'il avoit fait souffrir aux Chrétiens, & la maniere miraculeuse dont Dieu l'avoit converti en allant à Damas, pour les rechercher & les mettre en prison. Comme il parloit de la résurrection de Jesus-Christ, & de l'apparition qu'il avoit eue en allant à Damas, Festus s'écria: Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous met hors de sens. Paul lui répondit: Je ne suis point insensé, très-excellent Festus; mais les paroles que je viens de dire, sont des paroles de vérité & de bon sens: car le Roi Agrippa est bien informé de tout ceci, parce que ce ne sont pas de choses qui se soient passées en secret. O Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux Prophetes? Je sai que vous y croyez. Et Agrippa dit à Paul: Il ne s'en faut gueres que vous ne me persuadiez d'être chrétien. Paul lui répondit: Plût à Dieu que non-seulement il ne s'en fallût gueres, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous, & tous ceux qui m'écoutent présentement, ne devinssent tels que je suis, à la réserve de ces liens! Alors le Roi & tous les assistans s'étant levés, Agrippa dit à Festus: Cet homme pouvoit être renvoyé absous, s'il n'eût point appelé à César.

Agrippa ôta le Pontificat à Joseph Cabéi, pour le donner à Ananus (2), l'an 62 de Jesus-Christ. Ce fut cet Ananus qui fit mourir saint Jacques le Mineur à Jérusalem, vers la Fête de Pâques (3). Mais cette action déplut tellement à tout le monde, qu'Agrippa lui ôta le Pontificat, qu'il n'avoit tenu que trois mois, & le donna à Jésus fils de Damnée. Quelque temps après, il accorda aux Lévites destinés à chanter dans le Temple, l'usage de la robe de lin, qui jusqu'alors avoit été réservée aux seuls Prêtres. Et comme il n'y avoit qu'une partie des Lévites employés à chanter, & que les autres étoient occupés à d'autres fonctions dans le Temple, il permit à ceux-ci d'apprendre aussi à chanter, pour pouvoir avoir part au privilege qu'il venoit d'accorder aux autres.

Pendant que tout se disposoit à la révolte dans la Judée, Agrippa fit tout ce qu'il put pour calmer les esprits, & pour les porter à la paix. Mais ses efforts n'eurent que très-peu de succès. Il suspendit pendant quelque temps: mais il n'arrêta pas entierement l'émotion des Juifs aigris & poussés à bout par l'insolence & la cruauté de leurs

(1) *Act.* XXVI, 1, 2, *&c.* ═ (2) *Antiq. lib.* 20, *c.* 8. ═ (3) L'An 62 de J. C. Voyez *Euseb. lib.* 2, *c.* 23, *hist. Eccl. Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 8.

Gouverneurs. Ils se déclarerent hautement contre les Romains en l'an de Jesus-Christ 66, & Agrippa se vit forcé de joindre ses forces à celle des Romains, pour réduire ses compatriotes, & pour aider à prendre Jérusalem. Après la ruine de cette ville, il se retira à Rome avec sa sœur Bérénice, avec qui il avoit toujours vécu d'une maniere peu circonspecte; ce qui avoit donné occasion à beaucoup de discours peu avantageux à l'un & à l'autre. Il y mourut âgé d'environ soixante & dix ans, vers l'an 90 de Jesus-Christ (1).

AGRIPPIADE. Hérode le Grand pour honorer son ami Agrippa, favori d'Auguste, donna ce nom à la ville d'Anthédon (2), située sur la Méditerranée, entre Raphia & Gaza. Voyez *Anthédon*.

AGUR. On lit dans le Livre des Proverbes (3) un Chapitre avec ce titre: *paroles d'Agur fils de Jaké*, que l'on peut traduire ainsi, selon la force des termes: *Paroles de celui qui assemble, fils de celui qui vomit*. Ou, selon Louis de Dieu: *Paroles de celui qui est recueilli, fils de l'obéissance*. La plupart des Peres & des Commentateurs (4) veulent que Salomon se désigne lui-même sous ce nom d'*Agur fils de Jaké*. D'autres conjecturent qu'*Agur*, de même que *Lamuel*, au Chapitre XXXI, 1, étoient des Sages qui vivoient du temps de Salomon, & qui furent ses interlocuteurs, dans le Livre des Proverbes. Sentiment qui n'a pas la moindre probabilité. Ce Livre n'est rien moins qu'un dialogue. Il y a assez d'apparence qu'Agur est un Auteur inspiré, different de Salomon, dont on jugea à propos de joindre les sentences à celles de ce Prince, à cause de la conformité de la matiere. Qu'est-ce qui auroit pu obliger Salomon à déguiser son nom en cet endroit? Pourquoi changer même son style, & sa maniere d'écrire dans ce seul Chapitre? car il est certain que le Chapitre XXX des Proverbes est d'un goût assez différent du reste du Livre. De plus, convenoit-il à Salomon de dire, comme fait cet Auteur au verset 2. *Je suis le plus insensé des hommes*; & de parler ainsi à Dieu: *Seigneur, ne me donnez ni la mendicité, ni les richesses*? Ces paroles certainement ne sont pas de la dignité d'un Roi comme Salomon. Mais qui étoit donc *Agur*? d'où étoit-il? quand vivoit-il? C'est ce que personne n'a encore pu nous apprendre.

AHALAB, ou *Achalab*, ville de la Tribu d'Aser, dont on ne sait pas la situation. *Judic*. I, 3.

AHARA, troisieme fils de Benjamin. I *Par*. VIII, 1.

AHAREHEL, fils d'Arum. I *Par*. IV, 8.

AHASTARI, fils d'Assur & de Naara. I *Par*. IV, 5.

AHAVA, fleuve de la Babylonie (5), ou plutôt de l'Assyrie, où Esdras rassembla les captifs qu'il ramenoit en Judée. Nous croyons que le fleuve d'*Ahava* est celui qui couloit dans l'*Adiabene*, où l'on connoît le fleuve *Diava*, ou *Adiava*, sur lequel Ptolémée met la ville d'*Abane* ou *Aavane*. C'est apparemment ce pays qui est nommé dans les Livres des Rois (6) *Hava*, d'où les Rois d'Assyrie avoient transporté les peuples nommés *Hevæi* (7), dans la Palestine, & où ils avoient mis en leur place des Israélites captifs. Esdras dans le dessein de ramasser autant d'Israélites qu'il pourroit, pour les rame-

(1) M. de Tillemont, Ruine des Juifs, art. 83, p. 589, & Not. 41. ═ (2) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 21. ═ (3) *Prov*. XXX, 1. ═ (4) *Ita Patres, Beda, Lyra, Hugo, Dionys. Carthus. Arboreus. Rab. Salom. Cornel. Tir. alii.* ═ (5) 1. *Esdr*. VIII, 15. ═ (6) 4. *Reg*. XVII, 24, XVIII, 34, & XIX, 13. ═ (7) 4. *Reg*. XVII, 31.

ner en Judée, s'arrêta dans le pays d'*Hava*, ou d'*Ahava*, d'où il envoya dans les monts Caspies, pour inviter les Juifs qui s'y trouvoient, à se joindre à lui (1). L'histoire d'Izate Roi des Adiabéniens, & d'Hélene sa mere (2), qui se convertirent au Judaïsme quelques années après la mort de Jesus-Christ, fait juger qu'il y avoit encore alors beaucoup des Juifs dans ce pays-là.

AHAZ, pere de Joada. 1 *Par.* VIII, 36.

AHER, de la Tribu de Benjamin, fut pere de Hasim. 1 *Par.* VII, 12.

AHI, fils de Somer, de la Tribu de Benjamin. 1 *Par.* VII, 34.

AHIA, un des braves de l'armée de David. 1 *Reg.* XXIII, 33.

AHIALON, de la Tribu de Zabulon, fut Juge d'Israel (3), & succéda à *Abésan*. Il eut pour successeur *Abdon*. Il jugea Israel pendant dix ans; depuis l'an du Monde 2830, jusqu'en l'an 2840, avant Jesus-Christ 1160, avant l'Ere vulgaire 1164.

I. AHIAS, fils de Cisa, Secrétaire de Salomon, 3 *Reg.* IV, 3.

II. AHIAS, Prophete du Seigneur, demeurant à Silo. On croit que ce fut lui qui parla deux fois à Salomon de la part de Dieu. La premiere fois (4), lorsqu'il lui promit sa protection, dans le temps qu'il bâtissoit le Temple. La seconde (5), lorsqu'il lui fit des reproches & des menaces, après qu'il fut tombé dans le déréglement. Ahias fut un de ceux qui écrivirent l'histoire ou le journal de la vie de ce Prince (6). On lit dans S. Epiphane (7), qu'il avoit prédit à Salomon que les femmes le pervertiroient un jour, & que Dieu lui susciteroit des adversaires; & que le même Prophete avoit annoncé à Jéroboam qu'il usurperoit le Royaume par artifice, & que deux génisses l'éloigneroient du Seigneur. Il parloit des deux veaux d'or que Jéroboam érigea, l'un à Dan, & l'autre à Béthel.

Nous lisons dans le troisieme Livre des Rois (8), qu'un jour Jéroboam étant sorti de Jérusalem, fut rencontré par le Prophete Ahias de Silo. Comme ils étoient eux deux seuls dans les champs, le Prophete s'ôta de dessus les épaules un manteau neuf qu'il portoit; & l'ayant coupé en douze pieces, il dit à Jéroboam: Prenez dix pieces de ce manteau pour vous; car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israel: Je diviserai, & j'arracherai le Royaume des mains de Salomon, & je vous en donnerai dix Tribus. Il lui en demeurera une Tribu, à cause de David mon serviteur, & de la ville de Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les villes des Tribus d'Israel; & cela, parce que Salomon m'a abandonné, & qu'il a adoré Astarté Déesse des Sidoniens, Chamos Dieu de Moab, & Moloch Dieu des Ammonites, & qu'il n'a point marché dans mes voies, pour accomplir mes volontés comme a fait David son pere.

Je ne retirerai pas néanmoins le Royaume de ses mains; je le lui laisserai gouverner le reste de ses jours: mais j'ôterai le Royaume d'entre les mains de son fils, & je vous en donnerai dix Tribus. J'en laisserai une Tribu à son fils, afin qu'il demeure à David mon serviteur une lampe qui luise devant moi à Jérusalem. Mais pour vous, je vous prendrai, & vous régnerez sur tout ce que votre ame desire, & vous serez Roi dans Israel. Si

(1) 1. *Esdr.* VIII, 17. (2) *Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 2. (3) *Judic.* XII, 11. (4) 3. *Reg.* VI, 11. (5) 3. *Reg.* XI, 6. (6) 2. *Par.* IX, 29. (7) *Epiphan. in lib. de vita & morte Prophet. in Ahia.* (8) 3. *Reg.* XI, 29.

vous obéissez à ma voix, & si vous gardez mes ordonnances & mes préceptes, comme a fait David mon serviteur, je serai avec vous, & je vous ferai une maison qui sera stable & permanente, comme j'en ai fait une à mon serviteur David; je vous mettrai en possession du Royaume d'Israel, & j'affligerai en ce point la race de David; mais non pas pour toujours. Ceci arriva vers l'an du Monde 3020, avant Jesus-Christ 980, avant l'Ere vulgaire 984.

Cette prophétie ne put être si secrette, que Salomon n'en eût avis; & peut-être que Jéroboam eut l'imprudence de s'en vanter, & de se déclarer trop ouvertement contre son Roi. Quoi qu'il en soit, Jéroboam fut obligé de se sauver en Egypte auprès du Roi Sésac, où il demeura jusqu'à la mort de Salomon, arrivée l'an du Monde 3029. Alors Jéroboam monta sur le trône d'Israel, ou des dix Tribus, comme nous le dirons sous son article. Il oublia bientôt ce qu'Ahias lui avoit si fort recommandé, d'être fidelle au Seigneur. Il défendit à ses sujets d'aller adorer Dieu à Jérusalem, & leur proposa pour objet de leur culte, deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel, & l'autre à Dan. Il érigea un Autel profane à Béthel, & y immola lui-même des victimes (1): mais un homme de Dieu envoyé de Juda (2), lui prédit le renversement de son Autel, & la naissance du Roi Josias, qui devoit immoler sur cet Autel les Prêtres des hauts lieux. Quelques-uns croient que ce Prophete de Juda étoit Ahias, dont nous parlons ici; mais Ahias demeuroit à Silo, dans la Tribu d'Ephraïm, & de plus il survécut à l'érection de l'Autel de Béthel; au lieu que le Prophete dont il s'agit ici, fut mis à mort par un lion, le même jour qu'il avoit parlé à Jéroboam.

Sur la fin du regne de Jéroboam, c'est-à-dire, vers l'an du Monde 3046, Abia fils de Jéroboam tomba malade (3), & Jéroboam dit à sa femme: Changez d'habits, & déguisez-vous, afin que l'on ne vous reconnoisse pas, & allez à Silo, où demeure le Prophete Ahias, qui m'a promis que je régnerois sur ce peuple. Prenez avec vous dix pains, un tourteau, un vase plein de miel, & allez le consulter sur la maladie de mon fils. La Reine alla donc à Silo en la maison d'Ahias. Or Ahias ne voyoit plus clair, parce que ses yeux s'étoient obscurcis à cause de son grand âge. Le Seigneur lui dit: Voici la femme de Jéroboam, qui vient vous consulter sur la maladie de son fils; vous lui direz telle & telle chose.

Comme la femme de Jéroboam entroit déguisée, & dissimulant qui elle étoit, Ahias entendit le bruit qu'elle faisoit en marchant, & lui cria: Entrez, femme de Jéroboam; pourquoi feignez-vous d'être autre que vous n'êtes? Dieu m'ordonne de vous annoncer une triste nouvelle. Allez, & dites à Jéroboam: Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israel: Je vous ai élevé du milieu de mon peuple, & je vous ai établi Chef & Roi des Israélites; j'ai divisé le Royaume de la maison de David, & je vous l'ai donné; mais vous n'avez point imité David mon serviteur, qui m'a servi de tout son cœur, & qui a gardé mes commandemens. Vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous, vous vous êtes forgé des Dieux étrangers & jetés en fonte, pour irriter ma colere, & vous m'avez rejeté derriere vous. C'est pourquoi je vais faire fon-

(1) 3. *Reg.* XII, 28, 29, & *seq.* — (2) 3. *Reg.* XIII, 1, 2, &c. — (3) 3. *Reg.* XIV, 1, 2, 3, & *seq.*

dre toutes sortes de maux sur la maison de Jéroboam. Je ferai mourir tous les mâles de sa maison, & je les exterminerai jusqu'au dernier dans Israel. Je nettoyerai tous les restes de la maison de Jéroboam, comme on a accoutumé de nettoyer le fumier, jusqu'à ce qu'il n'en reste quoi que ce soit. Ceux de la maison de Jéroboam qui mourront dans la ville, seront rongés par les chiens ; & ceux qui mourront à la campagne, seront mangés par les oiseaux du ciel : car c'est le Seigneur qui a parlé.

Allez-vous-en donc, & retournez dans votre maison ; & au même temps que vous mettrez le pied dans la ville, l'enfant mourra, & tout Israel le pleurera, & fera ses obseques. C'est le seul de la maison de Jéroboam qui sera mis dans le tombeau, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israel l'a regardé d'un œil favorable. Mais Dieu s'est choisi dans Israel un autre Roi, qui fera périr la maison de Jéroboam en ce jour, en ce temps même où nous vivons. Ce Prince est déjà désigné, & bientôt l'arrêt du Seigneur contre Jéroboam, sera exécuté. Le Seigneur frappera Israel, & le rendra comme le roseau qui est agité dans les eaux ; & il arrachera Israel de cette terre si excellente, qu'il a donnée à leurs peres, & il les dispersera au-delà de l'Euphrate, parce qu'ils ont consacré à leur impiété des grands bois, pour irriter le Seigneur ; & le Seigneur livrera en proie Israel, à cause des péchés de Jéroboam, qui a péché, & qui a fait pécher Israel.

La femme de Jéroboam s'en retourna donc, & vint à Thersa ; & lorsqu'elle mettoit le pied sur le pas de la porte de sa maison, Abia son fils mourut. Il fut enseveli honorablement, & tout Israel le pleura, ainsi que le Seigneur l'avoit prédit par Ahias son serviteur. Ahias ne survécut pas apparemment beaucoup à ces prédictions, mais on ignore le temps & la maniere de sa mort.

III. AHIAS, pere de Baasa Roi d'Israel. Baasa tua Nadab fils de Jéroboam (1), dont nous venons de parler, & usurpa son Royaume, en exécution des menaces du Prophete Ahias de Silo.

IV. AHIAS de Phélon, un des braves de l'armée de David. 1. *Par.* XI, 36.

AHICAM, fils de Saphan, & pere de Godolias. Il fut envoyé par Josias Roi de Juda, à la Prophéteffe Holda, pour la consulter sur le Livre de la Loi, qui avoit été trouvé dans le Temple (2), l'an du Monde 3380, avant J. C. 620, avant l'Ere vulgaire 624.

AHIEZER, fils d'Ammisadaï, Chef de la Tribu de Dan (3), qui sortit de l'Egypte à la tête de soixante-deux mille sept cents hommes de sa Tribu. Il offrit au Tabernacle du Seigneur (4) un bassin d'argent pesant cent trente sicles, un vase d'argent pesant soixante & dix sicles ; l'un & l'autre plein de pure farine paîtrie à l'huile, pour les sacrifices ; un plat d'or plein d'encens, pesant dix sicles ; un bœuf, un mouton, un agneau, pour l'holocauste ; un bouc pour le péché ; deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs, & cinq agneaux de l'année, pour le sacrifice pacifique.

AHILUD, pere de Josaphat, qui fut Secrétaire de David. 2. *Reg.* VIII, 16.

(1) 3. *Reg.* XV, 27. —— (2) 4. *Reg.* XXII, 12. —— (3) *Num.* I, 38, II, 25. —— (4) *Num.* VII, 66, 67. An du Monde 2514, avant J. C. 1486, avant l'Ere vulg. 1490.

AHIMAM, géant de la race d'Enach. Il fut chassé d'Hébron avec ses freres Sesaï & Tholmaï, lorsque Caleb eut pris cette ville (1), l'an du Monde 2559, avant J. C. 1441, avant l'Ere vulg. 1445.

AHIMÉLECH, fils d'Abiathar (2). C'est le même qu'Achimélech dont on a parlé ci-devant.

AHIN, fils de Sémida. 1. *Par.* VII, 19.

AHINADAD, fils d'Addo. Il étoit Intendant du canton de Mahanaïm au-delà du Jourdain, sous le regne de Salomon. 3. *Reg.* IV, 14.

AHIO, avec son frere Oza, furent chargés de conduire l'Arche du Seigneur, lorsque David la retira de la maison d'Abinadab, pour la placer dans le Tabernacle qu'il avoit dressé à Jérusalem. Ce fut dans cette rencontre qu'Oza fut frappé du Seigneur, pour avoir osé toucher l'Arche qui chanceloit sur son char (3). Voyez *Oza*.

AHION, fils d'Abi-gabaon & de Maacha. 1. *Par.* VIII, 31.

AHION, ville de la Tribu d'Ephraïm, que Bénadad fils de Tabrémon Roi de Syrie, prit sur Baasa Roi d'Israel, à la priere d'Asa Roi de Juda (4), qui vouloit par cette diversion faire cesser les ouvrages que Baasa faisoit faire à la ville de Rama.

AHIRA, fils d'Enan, Chef de la Tribu de Nephtali (5). Il sortit d'Egypte à la tête de sa Tribu, composée de cinquante-trois mille quatre cents hommes, tous au-dessus de vingt ans, & capables de porter les armes; sans compter les femmes, ni les enfans, ni les vieillards. Il fut le douzieme à faire son offrande, lorsque le Tabernacle fut érigé dans le désert (6), & il offrit un bassin d'argent pesant cent trente sicles, & un vase d'argent de soixante & dix livres pesant; l'un & l'autre plein de fine farine paîtrie à l'huile, pour le sacrifice; un petit bassin d'or plein d'encens, du poids de dix sicles; un bœuf, un mouton, un agneau de l'année, pour l'holocauste; un bouc pour le péché; deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs & cinq agneaux, pour les sacrifices pacifiques.

AHISAHAR, fils de Balan, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VII, 10.

AHISAR, Intendant de la maison de Salomon, 3. *Reg.* IV, 6.

I. AHIUD, fils de Salomi, de la Tribu d'Aser. Il fut désigné par Moïse pour travailler au partage de la Terre de Chanaan. *Num.* XXXIV, 27.

II. AHIUD, fils de Naaman, & frere d'Oza, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII, 7.

AHOBAN, fils d'Abisur & d'Abihaïl. 1. *Par.* II, 29.

AHOD, troisieme fils de Siméon, fut un de ceux qui descendirent en Egypte avec Jacob son aïeul, & Siméon son pere (7), l'an du Monde 2298, avant J. C. 1702, avant l'Ere vulgaire 1706.

AHOHÉ, troisieme fils de Balé, & petit-fils de Benjamin. 1. *Par.* VIII, 4. Ses descendans sont nommés *Ahohites* (8).

AHOHIMAN, fils de Lothan. 1. *Par.* 1, 39.

AHUMAI, fils de Jaad, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV, 2.

AI, ou *Haï*, ville de la Tribu de Benjamin. Voyez *Haï*.

I. AIA, fille de Sébéon, de la race d'Esaü. *Genes.* XXXVI, 24.

(1) *Josue* XV, 14. — (2) 1. *Par.* XVIII, 16, XXIV, 3, 6, 31. — (3) 2. *Reg.* VI, 3, 4, &c. — (4) 3. *Reg.* XV, 20, & 2. *Par.* XVI, 4. — (5) *Num.* 1, 42, 11, 29. — (6) *Num.* VII, 78. An du Monde 2514, avant J. C. 1486, avant l'Ere vulg. 1490. — (7) *Genes.* XLVI, 10. — (8) 2. *Reg.* XXIII, 9, 18, 1. *Par.* XI, 12, 29, XXVII, 4.

II. Aia, mere de Respha. Cette Respha fut concubine de Saül ; & David livra ses enfans aux Gabaonites, pour être crucifiés devant le Seigneur (1).

III. Aia, ville de la Tribu de Benjamin. 2. *Esdr.* XI, 31. C'est la même que *Haï*.

IV. Aia. Ce terme est Hébeu (2), & il est traduit dans saint Jérôme par, *le vautour*. Bochart croit que c'est *l'émérillon*. Le Syriaque met *le corbeau* ; & l'Arabe *le hibou*.

AIALON, autrement *Ahialon*, ville de la Tribu de Dan (3). Elle fut assignée aux Lévites de la famille de Caath (4). On la trouve quelquefois sous le nom d'*Elom*, ou d'*Ailom*. Eusebe dit que de son temps on montroit un lieu nommé *Aïalon*, à trois milles de Béthel, vers l'orient : mais ce ne peut être la fameuse Aïalon, dont il est parlé dans Josué (5), lorsqu'il dit à la lune de s'arrêter *sur la vallée d'Aïalon*. Ce n'est pas elle non plus qui étoit à la Tribu de Dan. Béthel étoit trop éloignée de cette Tribu. Il faut encore reconnoître un autre *Aïalon*, dont parle saint Jérôme (6), & qui étoit à deux milles de Sichem, en s'avançant vers Jérusalem. Ailleurs (7), il dit que sainte Paule allant de Sichem à Béthoron, voyoit à sa gauche Aïalon & Gabaon. Dans les Paralipomenes (8), on met *Aïalon* entre *Bethsamés* & *Thamna*. Enfin, il y avoit encore une ville d'Aïalon dans la Tribu de Zabulon. *Judic.* XII, 12.

Ainsi il faut reconnoître quatre villes de ce nom. La premiere dans la Tribu de Dan, entre *Thammath* & *Bethsamés* (9). C'est apparemment celle dont parloit Josué, en disant à la Lune : *Lune, arrête toi sur la vallée d'Aïalon*.

La seconde *Aïalon*, dans la Tribu de Benjamin, à trois milles de Béthel, vers l'orient. Voyez 2. *Par.* XI, 10.

La troisieme *Aïalon*, dans la Tribu d'Ephraïm, à deux milles de Sichem, en tirant vers Jérusalem, & à l'orient de Béthoron.

La quatrieme, dans la Tribu de Zabulon, & dont on ne sait pas au juste la situation.

AIGLE, oiseau dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. L'aigle est déclaré impur, dans le Lévitique (10), avec tous les oiseaux de son espece, c'est-à-dire, avec toutes les sortes d'aigles ; comme l'aigle marin, nommé en Latin *haliætos*, l'aigle nommé *ossifraga*, parce qu'il casse les os, pour en tirer la moëlle. Il y a aussi un aigle noir nommé *valeria*, ou *melanæetus*. Le milan & le vautour peuvent être rapportés aux différentes sortes d'aigles. Tous ces oiseaux sont défendus par la Loi de Moïse.

Dans le Pseaume CII, ℣. 5, il est dit que le Seigneur renouvelle la jeunesse du Juste, comme celle de l'aigle : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua*. Les Interpretes ont débité bien des conjectures sur le rajeunissement de l'aigle. Les uns (11) ont dit que de dix ans en dix ans, l'aigle s'éleve jusqu'à la région du feu, & que de là il se plonge dans la mer, où il se rajeunit, en quittant ses anciennes plumes, & en en prenant de nouvelles. Saint Augustin (12) & saint Epiphane (13) disent que quand cet

(1) 2. *Reg.* 21, 8. = (2) *Levit.* XI, 14. איה *Aiah.* = (3) *Josue* XIX, 42. = (4) *Josue* XXI, 24. = (5) *Josue* X, 12. = (6) *Hieronym. in locis.* = (7) *In Epitaphio Paulæ.* = (8) 2. *Par.* XXVIII, 18. = (9) Voyez 2. *Par.* XXVIII, 18, &c. = (10) *Levit.* XI, 13. *Deut* XIV, 2. נשר *Nescher. Aquila* : Αἐτὸς. = (11) *Rab. Saadias.* = (12) *Aug. in Psalm.* CII, 5. = (13) *Epiphan. Physiolog.*

oiseau

oiseau est vieux, son bec devient tellement crochu, qu'il ne peut plus manger ; mais qu'à force de le frapper contre un rocher, il casse ce qui étoit trop crochu, & se rajeunit en prenant une nouvelle nourriture. D'autres supposent de même que le bec de l'aigle devenant trop crochu, lorsqu'il est vieux, il ne peut plus manger, & qu'il se nourrit en buvant ; d'où vient le proverbe, *aquilæ senectus :* mais ce sentiment est démenti par d'autres Philosophes, qui soutiennent que l'aigle ne boit point, non plus que les autres oiseaux qui ont des serres. Enfin d'autres (1) croient que l'aigle ne se rajeunit pas autrement que les autres oiseaux, qui quittent tous les ans leurs plumes pendant la mue, & qui en reprennent d'autres ; & cette explication est la plus simple & la meilleure. On peut aussi donner ce sens à l'Hébreu : *Vous vous renouvellerez, & votre jeunesse sera comme celle de l'aigle.* Vous recouvrerez vos forces, & vous serez comme l'aigle dans sa jeunesse.

Moïse dit que le Seigneur a tiré son peuple de l'Egypte, & qu'*il l'a porté sur les ailes des aigles* (2) ; & ailleurs (3), que le Seigneur s'est chargé de son peuple, & l'a porté sur ses épaules, comme l'aigle se charge de ses aiglons ; qu'il les a tirés de l'Egypte, & les a mis en liberté, comme l'aigle attire ses petits pour les apprendre à voler, en voltigeant doucement autour d'eux. On dit en effet que quand l'aigle voit ses aiglons assez grands pour entreprendre de voler, il s'éleve sur leur nid en battant des ailes, & les excite à l'imiter, & à prendre leur essor ; & lorsqu'il les voit las ou effrayés, il les prend sur son dos, & les porte : en sorte que les chasseurs ne peuvent percer les petits qu'à travers le corps de l'aigle.

Salomon dans les Proverbes (4), dit qu'il y a quatre choses qui lui sont entierement inconnues ; la trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur le rocher, la trace du navire dans la mer, & la voie de l'homme dans sa jeunesse. Ce passage n'a rien de difficile, à l'egard de l'aigle, du serpent & du navire ; on sait qu'ils ne laissent après eux aucune trace dans l'air, sur le rocher, ni sur la mer. Et à l'égard de *la voie de l'homme dans sa jeunesse*, elle n'est difficile que dans la Vulgate. L'Hébreu marque simplement que les marques de la virginité dans une fille, sont fort équivoques, & fort difficiles à discerner.

Michée 1, 16, semble dire que l'aigle se dépouille de ses plumes dans le deuil : *Dilata calvitium ut aquila :* mais cela marque simplement, que ceux à qui le Prophete adresse sa parole, se couperont les cheveux dans le deuil, & seront nus & dépouillés comme un aigle qui mue. On dit que dans ce temps l'aigle quitte presque toutes ses plumes, & tombe dans une langueur qui fait qu'il ne peut ni chasser à son ordinaire, ni se faire craindre des autres oiseaux (5).

Le Sauveur dans l'Evangile (6), répete en plus d'un endroit une sentence de Job (7), qui dit que par-tout où il y aura un corps, les aigles s'y assembleront : *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur & aquilæ.* Les aigles ordinaires ne mangent point de car-

(1) *Vide Boch. de animal. sacr. parte* 2, *l.* 2, *c.* 1. *Grot. Menoch.* ═══ (2) *Exod.* XIX, 4. ═══ (3) *Deut.* XXXII, 11. ═══ (4) *Prov.* XXX, 19. ═══ (5) *Theodoret. in Mich.* 1, 16. ═══ (6) *Matth.* XXIV, 28. *Luc.* XVII, 37. ═══ (7) *Job.* XXXIX, 30.

nages : mais il y en a d'une certaine espece qui en mangent (1) ; & il n'y en a aucune qui ne mange de la chair crue : elle n'en mange pas toutefois de toute sorte indifféremment, ni de morte d'elle-même ; mais seulement de celle qui est fraîchement tuée. C'est ce que Job veut marquer à la lettre dans ce qu'il dit de l'aigle : mais Jesus-Christ tourne la chose en allégorie, & dit que par-tout où il y aura des Juifs prévaricateurs, il y aura aussi des Romains exécuteurs de la vengeance de Dieu sur eux. Voyez le Commentaire sur saint Matth. XXIV, 28.

Je ne parle pas des autres qualités que l'on attribue à l'aigle, parce qu'elles sont ou fausses, trop communes, ou qu'elles n'ont aucun rapport à ce qui est dit de l'aigle dans l'Ecriture, & à quoi ce Dictionnaire est destiné.

On parle aussi d'une *Pierre d'aigle*, que l'on trouve, dit-on, à l'entrée des trous où ces oiseaux font leurs aires. On prétend que ces pierres ont la vertu d'empêcher que les nids de l'aigle ne soient frappés de la foudre. Les plus estimées de ces pierres sont, dit-on, plattes, noirâtres, chagrinées, & sonnantes, si on les approche de l'oreille, & qu'on les branle ; parce qu'au-dedans de la grande, il y a une petite pierre que la nature y a formée. On l'appelle *ætites* en Latin, & *pietra d'aquila* en Italien. Mais il y a bien des choses fabuleuses dans ce qu'on en dit, & dans les vertus qu'on lui attribue.

On sait que les Romains portoient l'Aigle dans leurs étendarts, & qu'ils lui rendoient les honneurs divins, de même qu'à leurs autres Enseignes (2) : *Religio Romanorum tota castrensis signa veneratur, signa jurat, signa omnibus Diis præponit*, dit Tertullien. Plusieurs Peres & plusieurs Interpretes ont cru que *l'abomination de la désolation* marquée dans l'Evangile par ces mots (3) : *Quand vous verrez l'abomination de la désolation, qui a été prédite par Daniel, dans le lieu saint, &c.* n'étoit autre que les Aigles Romaines, & les autres enseignes militaires, qui furent placées *dans le lieu saint* ; c'est-à-dire, dans la Terre sainte, autour de Jérusalem, lorsque l'armée de Tite y vint camper (4). Mais nous croyons que cette abomination de désolation marquée dans Daniel & dans l'Evangile, désigne les profanations causées dans le Temple par les Juifs séditieux, qui se donnoient le nom de Zélateurs. Ces impies y commirent toutes les abominations, les sacrileges, les meurtres, qui nous sont décrits par Joseph dans l'histoire de la guerre des Juifs.

AILA, ou *Ælath*, ville d'Idumée sur le Golphe Elanitique de la mer rouge. Eusebe ne la met qu'à dix milles de Pétra, vers l'orient (5). David ayant vaincu les Iduméens, se rendit maître d'Elath (6). Les Iduméens, s'étant remis en liberté sous le regne de Joram fils de Josaphat (7), demeurerent indépendans, jusqu'au temps d'Ozias, ou Azarias, qui reprit sur eux la ville d'Elath (8). Mais il ne conserva pas long-temps cette conquête. Razin Roi de Sy-

(1) *Job.* IX, 26. *Prov.* XXX, 17. — (2) *Tertull. Vide & Tacit. Fulgentibus aquilis, signisque & simulacris Deorum, in modum Templi.* — (3) *Matth.* XXIV, 15. — (4) *Vide Origen. Chrysost. Maldonat. Grot. Scult. Hammon. Leclerc. Lud. de Dieu, &c. in Matth.* XXIV. — (5) *Euseb. in locis Hebr. in* אילת. — (6) *Confer.* 2, *Reg.* VIII, 14, *cum* 2. *Par.* VIII, 17. — (7) 2. *Par.* XXI, 8, 9. — (8) 4. *Reg.* XIV, 22.

rie, reprit cette place fur Ozias, & en chaffa les Juifs (1).

Aila fe trouve dans les Anciens fous le nom d'*Elane*, d'*Elath*, d'*Elas*, d'*Ælan*, ou d'*Elon*. Strabon la met à douze cents foixante ftades de Gaza ; ce qui fait environ cent cinquante-fept mille pas. Pline n'y compte que cent cinquante mille pas. Cette différence eft petite pour une fi grande diftance. Saint Jérôme (2) dit que la ville d'Elath étoit à l'extrêmité de la Paleftine. Procope (3) la met auffi à l'extrêmité orientale de la Paleftine. Dans les conciles, on trouve quelques Evêques d'Elath parmi ceux de la troifieme Paleftine.

Voici ce qu'Abulféda dit de cette ville (4) : *Ailat*, ou *Ælat*, ou *Elath*, ou *Elan*, étoit autrefois une petite ville, avec quelques terres fertiles aux environs. Ce n'eft plus aujourd'hui qu'une tour, qui fert de demeure à un Gouverneur, qui dépend de celui du Grand Caire. Il n'y a plus là de champs femés. Autrefois il y avoit une fortereffe bâtie dans la mer ; mais à préfent elle eft toute ruinée. Le Commandant loge dans la tour dont nous avons parlé, laquelle eft bâtie fur le rivage (5). *Aila* eft fituée vis-à-vis Colzum. Aila eft à l'orient, & Colzum au couchant. Le mont Sina eft entre deux. Abulféda met *Aila* au cinquante-cinquieme degré de longitude, & au vingt-neuvieme degré de latitude. Il cite Almoftarec, qui la met au cinquante-fixieme degré & quarante minutes de longitude, & au vingt-huitieme degré cinquante minutes de latitude.

AILE, *Ala*. Les Hébreux, fous le nom d'*aile*, entendent non-feulement les ailes des oifeaux, mais auffi le pan des habits, l'extrêmité d'un pays, les ailes d'une armée ; & dans le fens figuré & métaphorique, la protection, la défenfe. Dieu dit qu'il a porté fon peuple *fur les ailes des aigles* (6) ; c'eft-à-dire, qu'il les a tirés de l'Egypte, comme un aigle porte fes petits fous fes ailes. Le Prophete prie Dieu de le protéger fous fes ailes (7) : il dit que les enfans des hommes efperent dans la protection de fes ailes (8) : *In tegmine alarum tuarum fperabunt*. Ruth prie Booz d'étendre fur elle l'*aile* de fon habit (9) : *Expande pallium tuum*, (Hébreu) *alam tuam fuper famulam tuam*. Jérémie II, 34. *Le fang s'eft trouvé dans vos ailes, dans le pan de vos habits*. Ifaïe parlant à l'armée du Roi d'Ifrael & de Syrie, qui devoit venir fur les terres de Juda, dit (10) : *L'étendue de fes ailes remplira toute votre terre, ô Emmanuel*. Le même Prophete nomme les fiftres des Egyptiens *cymbalùm alarum* (11), apparemment à caufe des baguettes qui jouoient dans les trous du fiftre.

Ailleurs il nomme *l'aile de la terre*, l'extrêmité du pays. Ifaïe XIV, 16. Nous avons ouï les louanges du Jufte de l'extrêmité de la terre, *à finibus terræ* (l'Hébreu) *ab alis terræ*. Voyez auffi Job XXXVIII, 13. *Tenuifti extrema terræ*. Malach. VI, 2. On donne aux rayons du Soleil le nom d'*ailes*. *Orietur vobis Sol juftitiæ, & fanitas in pennis ejus* ; ou plutôt, on nous repréfente le Soleil comme ayant des ailes, à caufe de l'extrê-

(1) 4. *Reg.* XIV, 6. —— (2) *Hieronym. in Ailat.* —— (3) *Procop. l.* 1, *de bello Perfico*, c. 19. —— (4) Abulféda, Defcription de l'Arabie, p. 31, 32. —— (5) *Idem*. Defcription de la mer Rouge, p. 74, 75. —— *(6) Exod.* XIX, 4. Voyez auffi *Deut.* XXXII, 11. —— *(7) Pfalm.* XVI, 9. —— *(8) Pfalm.* XXXV, 8. —— *(9) Ruth.* III, 9. —— *(10) Ifai.* VIII, 8. —— *(11) Ifai.* XVIII, 1.

me rapidité de sa course. Les Profanes donnent quelquefois des ailes aux animaux qui traînent le char d'Apollon : ils en donnent aussi à Mithras, qui est le Soleil. Osée IV, 19, parlant du vent, nous le représente avec des ailes : *Ligavit eum spiritus in alis suis.*

AINESSE, *droit d'aînesse.* Voyez ci-après *premiers nés*, *droits des premiers nés.*

AION (1), ou *Ahion* (2), peut-être *Ein* ou *Enan*, frontiere de Damas (3). On trouve *Inna* dans la Célé-Syrie, au soixante-huitieme ½ degré de latitude, & au trente-troisieme degré de longitude, selon Ptolémée.

AIR. L'air est souvent désigné sous le nom de *Ciel* ; *les oiseaux du Ciel*, pour *les oiseaux de l'air.* Dieu fit pleuvoir du Ciel (4) sur Sodome le soufre & le feu ; c'est-à-dire, il fit pleuvoir de l'air. Que le feu descende *du Ciel*, c'est-à-dire de l'air (5). Moïse menace les Israélites des effets de la colere de Dieu, de les faire périr par un air corrompu (6) : *Percutiat te Dominus aere corrupto*, ou peut-être par un vent brûlant, qui cause des maladies mortelles, ou par une sécheresse qui fait périr les moissons.

Battre l'air (7), *parler en l'air* (8), sont des manieres de parler usitées même en notre langue, pour dire parler sans jugement, sans intelligence, se fatiguer en vain. *Les puissances de l'air*, Ephes. II, 2, sont les Démons qui exercent principalement leur puissance dans l'air, en y excitant des tempêtes, des vents, des orages.

AIRE D'ATHAD (9). C'est le lieu où les fils de Jacob, & les Egyptiens qui les accompagnoient, firent le deuil de ce Patriarche, & qu'on appela depuis *Abel-Mizraïm*, le deuil des Egyptiens. Il y en a qui le mettent au-delà du Jourdain : mais d'autres croient qu'il étoit au-deçà de ce fleuve. Saint Jérôme (10) le place entre le Jourdain & Jéricho, à deux milles du fleuve, & à trois milles de Jéricho, au lieu où l'on bâtit depuis *Béth-agla.* Procope de Gaze le place de même (11). Ceux qui le mettent au-delà & à l'orient du Jourdain, paroissent avoir été trompés par les paroles de saint Jérôme, qui dit qu'*Abel-Mizraïm*, ou le deuil des Egyptiens, ou l'*Aire d'Athad*, *est au-delà du Jourdain :* mais il prenoit ces mots, *au-delà du Jourdain*, par rapport à ceux qui venoient de l'Egypte, à l'égard desquels l'Aire d'Athad étoit au-delà de ce fleuve, supposé qu'ils prissent le même chemin que les Israélites prirent depuis pour entrer dans la terre de Chanaan. Ce qui n'est nullement certain.

AIRE DE NACHON. C'est l'endroit où Oza fut frappé de Dieu (12), ayant imprudemment voulu mettre la main à l'Arche, pour l'empêcher de tomber du chariot où elle étoit. On ne sait pas exactement la situation de l'Aire de Nachon. Les uns croient que Nachon est le nom d'un homme à qui cette aire appartenoit. D'autres traduisent (13) *l'Aire préparée*, le lieu destiné pour y placer l'Arche. Et en effet l'Arche fut placée fort près de là dans la maison d'Obédédom, qui demeuroit ou dans Jérusalem, ou fort près de la ville.

(1) 4. *Reg.* XV, 29. ═ (2) 3. *Reg.* XV. ═ (3) *Ezech.* XLVIII, 1. ═ (4) *Genes.* XIX, 24. ═ (5) 4. *Reg.* I, 10. ═ (6) *Deut.* XXII, 22. *L'heb.* סרפיו 70. Ἀνεμοφθορίᾳ. *Vide.* 3. *Reg.* VIII, 37. ═ (7) 1. *Cor.* IX, 26. ═ (8) 1. *Cor.* XIV, 9. ═ (9) *Genes.* I, 11. גרן עטד ═ (10) *Hieronym. in locis Hebr. in Area Atad.* ═ (11) *Procop. Gaz. ad Genes.* 1. ═ (12) 2. *Reg.* VI, 6. ═ (13) 2. *Reg.* VI, 6. עד גרן נכון *Area Nachon.* 70. Ἅλω Ναχών, ou Ναχώρ.

Mais il est toujours certain que sa maison ne peut être appelée *l'Aire préparée*, puisque la premiere intention du Roi David n'étoit pas de la mettre en cet endroit. Dans les Paralipomenes (1), au passage parallele à celui-ci, on lit *l'Aire de Chidon*, au lieu de *l'Aire de Nachon*. Or l'Aire de Chidon est aussi inconnue que l'Aire de Nachon.

AIRE D'AREUNA (2), ou, comme elle est appelée dans les Paralipomenes (3), *l'Aire d'Ornan*, étoit située sur le mont de Sion, où dans la suite on bâtit le Temple de Jérusalem. Cette aire appartenoit à Aréüna, ou Ornan Jébuséen. David y ayant vu l'Ange du Seigneur prêt à frapper la ville de Jérusalem, & ayant appris que c'étoit le lieu que le Seigneur avoit choisi pour y établir son culte, acheta cette aire pour le prix de cinquante sicles d'argent, ou même de six cents sicles d'or, comme portent les Paralipomenes (4); & il y offrit au Seigneur un holocauste des bœufs qu'il acheta d'Ornan, & il le consuma sur le feu qu'il fit avec le bois des chariots & des jougs des bœufs.

AIRE, *où l'on bat le froment*. Il en est très-souvent parlé dans l'Ecriture. C'étoient des lieux à la campagne exposés à l'air, dans lesquels on battoit le grain, ou par le moyen des traîneaux, ou avec des bâtons, ou sous les pieds des chevaux ou des bœufs que l'on faisoit courir en rond sur les gerbes dressées les unes auprès des autres, l'épi en haut. Les anciens Auteurs qui ont écrit de l'agriculture, nous marquent exactement la maniere dont on faisoit ces aires. On mêloit de la lie d'huile avec de la terre grasse, & quand cette terre en étoit bien imbibée, on la battoit, & on l'applanissoit. Lorsqu'elle étoit seche, ni les rats, ni les fourmis ne pouvoient la pénétrer; l'herbe n'y croissoit point, l'eau n'y entroit point, & n'y faisoit point de boue. Quand le grain étoit battu, & mêlé avec la paille brisée & broyée, on attendoit le lever du vent du soir, & alors on jetoit le tout en l'air avec des pelles. Le bon grain retomboit dans l'aire, & la paille se dissipoit, & étoit emportée par le vent. Il est bon d'avoir une idée de ces sortes de choses, qui sont assez différentes de ce qui se pratique dans nos contrées, pour entendre les allusions que l'Ecriture y fait en plus d'un endroit.

AITHAN, ou *Aitham*, ou *Ethan*, dans la Tribu de Juda (5). Il paroît par le second Livre des Paralipomenes, XI, 6, qu'Ethan ou Aithan étoit entre Bethléem & Thécué. Joseph (6) parle d'un lieu de plaisance appelé Hétan, à la distance de deux schœnes de Jérusalem, c'est-à-dire, à cinq lieues de cette ville (7), où Salomon alloit souvent, parce que ce lieu étoit très-agréable par ses beaux jardins & par ses belles eaux. C'est apparemment de là que Pilate, peu d'années avant la ruine de Jérusalem, avoit amené par des aqueducs des eaux dans la ville, à grands frais, & par de fort longs circuits, à cause des montagnes qui se trouvoient sur le chemin (8). Les voyageurs (9) parlent des belles eaux & des vastes bassins

(1) 1. *Par.* XIII, 9. גרן כידון *Area Chidon.* 70. Χειδων ═ (2) 2. *Reg.* XXIV, 16, 18. גרן הארונה ═ (3) 1. *Par.* XXI, 18, & *seq.* 2. *Par.* III, 1. גרן ארנן *Area Ornan.* ═ (4) 1. *Par.* XXI, 25. ═ (5) *Vide Græc. Alex.* *Josue* XV, 60. 1. *Par.* IV, 32. 2. *Par.* XI, 6. *Joseph. Antiq.* VIII, 3. ═ (6) *Joseph Antiq. l.* VIII, *c.* 2, *p.* 272. ═ (7) Hérodote dit que le Schœnus étoit de 60 stades, ou 7400 pas ═ (8) *Joseph. lib.* 2 *de Bello*, *c.* 13. ═ (9) *Cotovic.* Le Brun, le R. P. Eugene Roger, &c. Voyez *Reland. Palestin. l.* 1, *c.* 46, *p.* 300, 301.

que l'on voit encore aujourd'hui au voisinage de Bethléem, & que la tradition du peuple croit avec beaucoup de fondement avoir été faits par Salomon. Ces bassins sont d'un ouvrage magnifique, & les eaux y sont très-belles & très-abondantes. Il y a trois bassins : le prémier a deux cents pas de long, & cent de large ; le second a cent quatre-vingts-dix pas de long, cent quinze de large, & soixante de haut ; le troisieme a deux cents quatre-vingts-neuf pas de long, cent quatre-vingts-dix-sept de large, & cent quatre de haut. On voit aussi des restes de l'aqueduc qui conduisoit ces eaux dans Jérusalem.

AKIBA, Rabbin fameux qui vivoit vers l'an de Jesus-Christ 130, & qui fut comme le précurseur & le Prophete du célebre imposteur Barchochebas. Les Juifs qui relevent beaucoup son mérite (1), nous enseignent qu'Akiba descendoit de Sisara, Général de l'armée de Jabin, Roi de Chanaan (2), & qu'il étoit né d'une mere Juive. Il passa quarante ans à la campagne, occupé à garder les troupeaux d'un riche Bourgeois de Jérusalem nommé Calba Chua. La fille de son maître lui proposa de l'épouser, s'il vouloit quitter son métier de Berger, & s'appliquer à l'étude. Akiba le promit ; ils firent un mariage clandestin, & Akiba étant allé à l'Académie, y passa douze ans, avec une telle réputation, qu'il en ramena douze mille écoliers. Sa femme lui conseilla d'y retourner ; il y demeura encore douze ans, & sa réputation croissant toujours, il en ramena vingt-quatre mille Disciples. On voit bien que ce prodigieux nombre d'écoliers est une hyperbole Rabbinique. Ils enchérissent encore, en disant que tous ces écoliers moururent entre Pâque & la Pentecôte, pour ne s'être pas porté l'un à l'autre le respect convenable. Ils furent tous enterrés au pied d'une colline près de Tybériade.

Akiba continua d'enseigner, & composa deux ouvrages, l'un nommé Méchilta (3) ou Méchiltin, & l'autre nommé *Jetzira* (4), fort différent d'un autre ouvrage de même titre attribué au Patriarche Abraham, & imprimé par Rittangebe. Les Juifs disent qu'Akiba étoit si savant, qu'il pouvoit rendre raison de la plus petite lettre de la Loi, & que Dieu lui avoit révélé ce qu'il avoit caché à Moïse. On trouve dans la Misne mille sentimens qu'on lui attribue, & qu'on regarde comme autant de maximes & de décisions.

Il jouissoit de toute sa réputation, & étoit Chef du Sanhédrin, lorsque *Barchochebas*, ou le fils de Cochebas, parut. On dit (5) que le nom de cet imposteur étoit *Cosib*, ou *Bar-Cosebas*, le menteur, ou le fils du menteur, & qu'Akiba l'ayant apperçu, s'écria : *Voici l'étoile qui doit sortir de Jacob*, faisant allusion à ces paroles des Nombres (6) : *Il sortira une étoile de Jacob, & il s'élevera une verge d'Israel, qui fera mourir les Chefs de Moab, &c.* Il est certain qu'Akiba s'attacha à Barchochebas, & qu'il lui servit d'Ecuyer ou de Précurseur, à peu-près comme saint Jean-Baptiste en avoit servi à Jesus-Christ. Mais ces deux hommes étoient animés d'un esprit bien différent de celui qui animoit le Sauveur & saint Jean. Ils allumerent la guerre dans la Judée, inspirerent l'esprit de révolte aux Juifs, commirent une infinité de

(1) Basnage, hist. des Juifs, t. 2, l. 4, c. 8, p. 126, 127 ═══ (2) *Judic.* IV. ═══ (3) מכילתה *Mechilta.* ═══ (4) שפר יצירה *Sepher Jezira* ═══ (5) *Rabb. apud Scaliger.* ═══ (6) *Num.* XXIV, 17.

désordres dans la Judée & dans la Syrie, firent mourir des milliers de Chrétiens & de Romains, & causerent la ruine entiere de leur patrie. On peut voir les articles d'*Adrien* & de *Barchochebas*.

Après la prise de Bitther, où Barcochebas s'étoit enfermé, comme dans son fort, avec ses meilleures troupes, Akiba fut fait prisonnier, & demeura quelque temps dans les liens, témoignant un si grand attachement aux cérémonies de ses peres, qu'il aimoit mieux se passer de boire, & employer à se laver l'eau qu'on lui donnoit, que d'omettre cette pratique. L'Empereur Adrien châtia séverement son imposture, & le fit, dit-on, écorcher avec un peigne de fer; & *avec lui s'évanouit l'honneur de la loi*, disent les Rabbins (1). Ils ajoutent que Judas le Saint, autre célebre Docteur, vint au monde le jour qu'Akiba mourut, c'est-à-dire, en l'an 135, car Bitther fut prise le 10 d'Août de cette année.

AKRABATENE. *Akrabim*, Voyez *Acrabatène*, & *Acrabim*.

ALABARQUE. Ce terme ne se trouve pas dans le Texte de l'Ecriture: mais Joseph l'emploie en plus d'un endroit (2), pour marquer le Chef des Juifs d'Alexandrie. Philon (3) appelle ce Magistrat *Génarque*; & Joseph (4) en quelques endroits, *Ethnarque*. Ces deux derniers termes signifient Chef d'une nation. Mais on dispute sur la signification d'*Alabarque*. Il y en a (5) qui croient que ce nom fut donné par raillerie au premier Magistrat, ou au Chef des Juifs d'Alexandrie, par les Gentils de la même ville, qui haïssoient & méprisoient les Juifs. D'autres (6) dérivent *Alabarchés* d'Alaba, qui signifie de l'encre à écrire, en sorte qu'*Alabarchés* signifieroit proprement le Chef de l'écriture, des péages, des impôts que l'on tiroit sur les animaux qui sortoient du pays.

Fullerus (7) le dérive de l'Hébreu ou du Syriaque *Halap* & *Arcin* (8); comme qui diroit l'Intendant, ou le Délégué du Souverain: car dans les lieux où les Juifs étoient en grand nombre, ils avoient sur eux un Chef de leur nation, ou un autre, auquel ils s'adressoient particulierement dans leurs affaires, sans aucune dépendance du Président ou du Gouverneur envoyé du Souverain pour gouverner les autres sujets. Mais cette derniere étymologie ne me contente pas plus que les autres que l'on a rapportées. Il est certain que la dignité d'Alabarque étoit commune dans l'Egypte, comme on le voit par Juvenal (9); & que les Empereurs Valens, Gratien & Théodose, parlent de la douane, ou des imptôs nommés *Alabarchia* (10) dans l'Egypte. Il y a apparence qu'originairement le nom d'*Alabarque* signifioit celui qui avoit la douane du sel, & qu'ensuite on le donna par une espece de mépris au Chef ou au Gouverneur des Juifs d'Alexandrie. Alexandre frere de Philon, fut Alabarque des Juifs de cette ville. En ce sens l'étymologie d'Alabar-

(1) *Misna in Sota* 515. ═══ (2) *Joseph. Antiq. l.* 18, *c.* 8 & 20, & *lib.* 20, *c.* 3. Ἀλαβάρχης. ═══ (3) *Philo in Flacc. p.* 975 *d.* Γενάρχης. ═══ (4) *Joseph. Antiq. l.* 19, *c.* 4, *p.* 674, *A. B.* ═══ (5) *Vales. not in Euseb l.* 2, *c.* 5. *Ita & Turneb. l.* 27, *c.* 25. ═══ (6) *Cujac. l.* 8, *observat. c.* 37. ═══ (7) *Fuller. l.* 4. *Miscell. Theologic. c.* 16. *Vide Martinii-Lexicon.* ═══ (8) הלף *Loco*, *via* ארכין, ou ארכא *Archon.* ═══ (9) *Juvenal. Satyr.* 1; *v.* 129. *Inter quos ausus habere. Nescio quos titulos Ægyptius aut Alabarchos.* ═══ (10) *L.* 9, *c. de vectig. & commiss. Usurpationem totius licentiæ summovemus circa vectigal. alabarchiæ per Ægyptum.*

que viendra du Grec d'*Als*, *Alos*, le ſel, & *Archon* le Chef.

ALAM, fut un de ceux dont les enfans retournerent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. 1. *Eſdr.* VIII, 7.

ALAMATH, fils de Jaada, de la Tribu de Benjamin. 1. *Paral.* VIII, 36.

ALBATRE. Il eſt dit dans l'Evangile (1) que Jeſus-Chriſt étanr à table à Béthanie dans la maiſon de Simon le Lépreux, Marie, ſœur de Marthe & de Lazare, y vint, & répandit ſur les pieds du Sauveur un vaſe d'albâtre plein d'un nard d'épi très-précieux. Ce vaſe d'albâtre étoit d'une ſorte de marbre blanc, dans lequel on conſervoit les liqueurs précieuſes. Pline (2) dit que l'on rrouvoit cette eſpece de pierre ou de marbre dans des carrieres aux environs de Thébes d'Egypte, & de Damas de Syrie. On les façonnoit au tour avec aſſez de facilité, parce que cette pierre n'étoit pas dure ni ſort caſſante. On donna auſſi le nom d'*albâtre* en général à rous les vaſes à mettre des liqueurs, de quelque matiere qu'ils fuſſent compoſés. Il y a même quelques Auteurs (3) qui croient que celui dont il eſt ici queſtion étoit de verre ; & ils confirment ce ſentiment par ce que St. Marc (4) dit que la femme qui répandit le parfum ſur le Sauveur, briſa le vaſe d'albâtre. On avoir donné au grand Conſtantin (5) un vaſe de verre, qu'on diſoit être celui dans lequel avoit été la liqueur qui fut répandue ſur la tête de Jeſus-Chriſt. Mais Théodoſe le fit ôter de la place publique de Conſtantinople, & le fit mettre dans 1• lieu plus ſûr & plus convenable. On prétend que le nom d'*albârre* marque plutôt la forme, que la matiere de ce vaſe. *Alabaſtrum* peut ſignifier un vaſe qui n'a point d'anſe. Il eſt certain que ce terme ſe met en général pour un vaſe à mettre du parfum.

ALCIME, ou *Jacime*, ou *Joachim*, Grand-Prêtre des Juifs, établi en 3842, mort en 3844, avant Jeſus-Chriſt 156, avant l'Ere vulgaire 160. Il étoit de race Sacerdotale, mais non pas d'une famille du premier rang, ni de celles dont les ancêtres euſſent poſſédé la grande Sacrificature (6). D'ailleurs il s'étoit ſouillé par des actes d'idolatrie au commencement de la perſécution d'Antiochus Epiphanes. 2. *Macc.* XIV, 3. Il entra dans cette ſouveraine dignité par des voies tout-à-fait irrégulieres. Ce ſur le Roi Antiochus Eupator qui l'y établit, après la mort de Ménélaüs ; mais Alcime n'en fir les fonctions qu'après la mort de Judas Maccabée. Voyant donc qu'il ne pouvoit entrer dans l'exercice de ſa dignité de Grand-Prêtre, il n'eut pas plutôt appris que Démétrius, fils d'Antiochus Epiphanes, s'étoit échappé de Rome, & étoit arrivé en Syrie, qu'il vint le trouver (7) ; & s'étant mis à la rête des Juifs apoſtats qui étoient à Antioche, il vint ſe jeter aux pieds de ce nouveau Roi, & le ſupplier de les défendre contre les violences de Judas Maccabée, qu'il accuſoit d'opprimer tous ceux qui étoient attachés au parti du Roi, & de les avoir diſperſés & chaſſés hors de leur pays. Il le pria en même-temps d'envoyer quelqu'un en Judée, pour y voir les déſordres & les maux que Judas Maccabée y avoit cauſés, & pour châtier ſon inſolence.

Démétrius y envoya auſſi-tôt

(1) *Matth.* XXVI, 6, 7. ═══ (2) *Plin. lib.* 36, *c.* 8. ═══ (3) *Epiphan. l. de Menſur.* ═══ (4) *Marc.* XIV, 3. ═══ (5) *Suidas in* Φωcoς. ═══ (6) *Joſeph. Antiq. l.* XX, *c.* 8. ═══ (7) 1. *Macc.* VII, 1, 2... 20. An 3842.

Bacchides (1) à la tête d'une armée, & confirmant Alcime dans la charge de Grand Sacrificateur, il lui ordonna d'accompagner Bacchides, & les chargea tous deux du soin de cette guerre. Etant arrivés en Judée, ils essayerent d'abord de surprendre Judas & ses freres; & sous prétexte de traiter avec eux, ils crurent les attirer par de belles paroles à une entrevue, où ils devoient se saisir de leurs personnes. Mais Judas & ses freres découvrirent ou soupçonnerent le piege qu'on leur tendoit, & l'éviterent. D'autres qui ne furent pas si prudens, y tomberent, & y périrent, entr'autres soixante Assidéens, & plusieurs Scribes ou Docteurs de la Loi, qui ne pouvant s'imaginer qu'un Prêtre de la race d'Aaron fût capable de les tromper, se contenterent du serment de paix qu'il leur donna, & le vinrent trouver; mais il ne les eut pas plutôt entre ses mains, qu'il les fit tous égorger. Après cette perfidie, personne ne voulut plus se fier à lui.

Bacchides ayant ainsi établi Alcime par force dans la Judée, sortit de Jérusalem avec son armée (2), & vint camper à Béthzécha, dans le dessein de s'en retourner en Syrie. De là il envoya prendre plusieurs de ceux qui avoient quitté son parti, & quelques-uns du peuple, & les ayant mis à mort, il les fit jeter dans un grand puits. Après cela, ayant remis toute la province entre les mains d'Alcime, & lui ayant laissé des troupes pour le soutenir, il s'en retourna vers le Roi Démétrius. Alcime se soutint quelque temps avec assez de bonheur; il lui venoit beaucoup de déserteurs, avec lesquels il fit de grands ravages dans le pays. Mais Judas reprit bientôt le dessus, & empêcha Alcime & ses gens de faire des courses dans le pays. Celui-ci ne pouvant plus résister à Judas, s'en retourna à la Cour, porta au Roi une couronne d'or (3), une palme & des branches d'or, qu'il avoit apparemment enlevées du Temple, & ayant pris son temps, renouvela ses plaintes contre Judas (4), & fit entendre au Roi que pendant que cet homme vivroit, jamais son autorité ne seroit bien établie dans la Judée. Tous ceux qui avoient l'oreille du Roi lui insinuoient continuellement la même chose; enfin on l'anima de telle sorte, qu'il envoya contre lui une nouvelle armée sous le commandement de Nicanor son ancien ennemi, avec ordre de se défaire de Judas, de disperser son parti, & d'établir Alcime dans la pleine possession de sa dignité.

Nicanor (5) qui connoissoit la valeur de Judas, ne jugea pas à propos de l'attaquer par la voie des armes: il lui proposa un traité, & on convint des articles (6); mais Alcime qui ne trouvoit pas qu'on ménageât assez ses intérêts dans ces conférences, alla trouver le Roi, & le prévint si fort contre le traité, qu'il ne le voulut pas ratifier, & envoya à Nicanor des ordres positifs de continuer la guerre, jusqu'à ce qu'il eût tué Judas, ou qu'il l'eût pris & envoyé prisonnier à Antioche. Nicanor fut donc obligé malgré lui de recommencer les hostilités contre Judas & ses freres.

Nicanor essaya de s'assurer de la personne de Judas dans une entrevue qu'il eut avec lui à Jérusalem (7); mais Judas s'étant apperçu de la trahison, se retira,

(1) An du Monde 3843. ═══ (2) 1. *Macc.* VII, 19, 20. ═══ (3) 2. *Macc.* XIV, 3, 4. ═══ (4) 2. *Macc.* VII, 25, 26, &c. ═══ (5) An du Monde 3843. ═══ (6) 1. *Macc.* VII, 26, &c. 2. *Macc.* XIV, 26... 29. ═══ (7) 1. *Macc.* VII, 27... 32.

& recommença la guerre. Nicanor fut battu à Capharsalama, & dans une seconde bataille qu'il livra à Judas, il fut mis à mort, & son armée mise en déroute. Démétrius en étant informé, renvoya Bacchides & Alcime en Judée (1) avec une puissante armée, qui étoit l'élite de ses troupes. Judas n'avoit que trois mille hommes. La terreur s'étant mise dans sa petite armée, elle se débanda, & il ne lui en resta que huit cents. Avec ce petit nombre de gens il osa attaquer l'ennemi, lui tua bien du monde, & après avoir fait des prodiges de valeur, il mourut accablé par le nombre (2).

Par sa mort Alcime & son parti se trouverent délivrés d'un ennemi redoutable. Les apostats & les mécontens commencerent à lever la tête, & devinrent les plus forts. Ils se rendirent les maîtres dans tout le pays; Alcime commença alors à exercer les fonctions sacrileges de la Sacrificature, qu'il avoit achetée à prix d'argent. Mais ayant entrepris d'abattre le mur du parvis intérieur bâti par les Prophetes (3), apparemment le mur qui séparoit l'autel des holocaustes du parvis des Prêtres, Dieu l'en punit en le frappant de paralysie, dont il mourut après trois ou quatre ans de Pontificat, l'an du monde 1344. Voyez notre Dissertation sur les Grands-Prêtres des Hébreux, à la tête de notre Commentaire sur le livre de Judith.

ALEPH. C'est le nom de la premiere lettre de l'alphabet Hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens & des Grecs. Ce nom signifie Chef, Prince ou mille. On trouve quelques Pseaumes & quelques autres Ouvrages dans l'Ecriture, qui commencent par aleph, & dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a dans cela aucun mystere : mais ces pieces s'appellent acrostiches, parce que tous les vers qui les composent, commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre & l'arrangemement qu'elles tiennent entr'elles dans l'ordre grammatical. Ainsi dans le Pseaume *Beati immaculati in via*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivans par *beth*; & ainsi des autres. Dans le Pseaume CX. *Confitebor tibi*, *Domine*, *in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph*; ce qui suit, *in concilio justorum & congregatione*, commence par *beth*; & ainsi de suite. Dans les Lamentations de Jérémie, il y a deux Chapitres dont la premiere strophe seulement commence par aleph, la seconde par beth, & ainsi des autres. Le troisieme Chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph*; puis trois autres qui commencent par *beth*; & les Hébreux ne connoissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres, pour marquer les chiffres. *Aleph* vaut un; *beth* deux; *gimel* trois, & ainsi des autres. Mais je ne vois pas qu'anciennement ils aient eu le même usage. Pour le reste, on peut consulter les Grammaires Hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en François à Paris, chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin. Pour les Latines, elles sont très-communes. On peut consulter aussi ce que nous dirons ci-après sous les articles de *Langue Hébraïque*, de *Grammaire*, de *Points voyelles*, de *Lettres*, &c.

I. ALEXANDRA, autrement

(1) 1. *Macc.* IX, 1... 22. (2) An du Monde 3843. (3) 1. *Macc.* VII, 9, IX, 54. *Joseph. Antiq. l.* 12, *c.* 17.

Salomé; (*Salomé* en Hébreu (1), signifie à peu près la même chose qu'*Alexandra* en Grec; & *Alexandra* est en Grec le même que *Salomé* en Hébreu. Dans les derniers temps de la République des Hébreux, presque tous les Juifs avoient deux noms; l'un Grec, & l'autre Hébreu ou Syriaque.) *Alexandra* fut premierement femme d'Aristobule, surnommé *Phillen*, ou ami des Grecs, duquel elle n'eut point d'enfans. Elle épousa ensuite Alexandre Jannée frere d'Aristobule son premier mari, & dont on parlera au long ci-après, sous l'article d'*Alexandre Jannée*. Elle fut vingt-sept ans avec ce second mari; & lorsqu'elle le vit près d'expirer devant le château de Ragaba, qu'il assiégeoit, elle lui représenta le triste état où il la laissoit, elle & ses enfans; parce que tous les Juifs lui avoient toujours été très-opposés (2).

Alexandre lui répondit qu'elle celât premierement sa mort aux soldats, jusqu'après la prise de Ragaba; secondement, que quand elle seroit arrivée à Jérusalem, elle fit venir les principaux des Pharisiens, dont le pouvoir étoit très-grand parmi les Juifs, soit pour rendre odieux ceux qu'ils haïssoient, ou pour leur concilier l'estime & l'amitié des peuples. Lors donc qu'ils seront venus, lui dit-il, montrez-leur mon corps, & dites-leur que vous les en laissez les Maîtres, qu'ils peuvent ou le jeter à la voirie sans sépulture, ou même l'outrager en toute maniere, en haine du peu de considération que j'ai eu pour eux. Vous ajouterez, que vous ne voulez rien faire que de leur aveu, & par leur conseil, dans le gouvernement du Royaume. Si vous en usez de cette sorte, assurez-vous qu'ils me feront rendre les honneurs de la sépulture plus somptueusement que vous ne feriez vous-même; & que contens de la déférence que vous leur témoignerez, ils vous laisseront dominer en paix (3).

Alexandra suivit le conseil de son mari (4), & les Pharisiens gagnés par ces marques de déférence que la Reine leur donna, commencerent à louer publiquement le Roi comme un Prince qui avoit gouverné dans la justice, & qui méritoit que tout le peuple s'intéressât à l'honorer, & à lui faire des funérailles magnifiques. Le peuple entra aisément dans la pensée des Pharisiens, & jamais Roi ne fut enterré plus somptueusement que le Roi Alexandre Jannée. Ce Prince en mourant avoit laissé deux fils, Hircan & Aristobule; & avoit donné à la Reine Alexandra la régence du Royaume. Ainsi elle gouverna paisiblement & heureusement, parce qu'elle avoit toujours paru désapprouver les choses que le Roi son mari avoit faites contre le peuple. Du reste elle n'avoit proprement que le nom de Reine, & les Pharisiens gouvernoient véritablement sous son nom. Elle ne laissoit pas de faire certaines choses importantes de son chef, & elle entretenoit un grand nombre de soldats à sa solde; en sorte qu'elle étoit redoutable à tous ses voisins, & qu'elle se faisoit donner des ôtages de leur part.

Sous son gouvernement tout le pays étoit en paix; nul ennemi de dehors ne troubloit la tranquillité du peuple. Les Pharisiens furent

---

(1) שלמה *pacifica*, *felix*. Ἀλέξανδρος peut signifier celui qui aide les hommes, ou celui qui les protege contre la violence des autres hommes. ═ (2) *Antiq. l.* XIII, *c.* 23. ═ (3) An du Monde 3926, avant J. C. 74, avant l'Ére vulg. 78. ═ (4) *Antiq. lib.* XIII, *c.* 24.

les seuls qui y causerent du trouble, en demandant à la Reine qu'elle vengeât la mort des huit cents hommes que le Roi Alexandre Jannée avoit crucifiés, & qu'elle leur livrât ceux qui l'avoient porté à cette action d'inhumanité. Ils firent d'abord égorger un nommé Diogene, & après celui-là un autre; en sorte qu'il n'y avoit plus d'assurance pour la vie d'aucun des amis d'Alexandre. Enfin un jour les premiers de la Cour, & ceux qui avoient servi dans les armées sous le feu Roi, vinrent au Palais, ayant à leur tête Aristobule, & témoignant assez par leur air que ce qui se passoit, ne leur plaisoit nullement (1). Ils demanderent à la Reine que si on ne vouloit point avoir de considération pour leurs anciens services, qu'au moins on leur permît de se retirer, & de mettre leur vie à couvert des vexations des Pharisiens. Aristobule fils d'Alexandra fit éclater sur tous les autres son mécontentement, & parla à sa mere avec beaucoup de véhémence. La Reine ne sachant quel autre parti prendre, distribua ces anciens Officiers dans différentes forteresses du pays; mais elle n'en mit point dans les châteaux de Hircanion, d'Alexandrion, & de Maqueronte, où elle avoit retiré ce qu'elle avoit de plus précieux.

Quelque temps après (2) Alexandra envoya Aristobule son fils du côté de Damas avec des troupes contre Ptolémée Mennæus, qui incommodoit fort cette ville-là. Mais Aristobule revint sans avoir rien fait de mémorable. Après cela (3) Tigrane étant venu assiéger Ptolémaïde, Alexandra lui envoya des Ambassadeurs avec de grands présens, pour le prier de ne rien entreprendre contre ses Etats. Tigrane reçut fort bien ces Ambassadeurs, promit d'avoir égard aux prieres de la Reine, & bientôt après il fut obligé de s'en retourner en Arménie, pour s'opposer à Lucullle qui la ravageoit.

Enfin la Reine Alexandra étant tombée dangereusement malade, Aristobule son fils crut qu'il ne devoit pas différer à exécuter le projet qu'il avoit formé depuis long-temps. Il sortit la nuit accompagné d'un seul serviteur, & alla dans tous les châteaux où commandoient les amis de son pere, pour s'en rendre maître, & prévenir les Pharisiens, de peur qu'ils ne voulussent se saisir du gouvernement. Le lendemain dès qu'il fut jour, & que l'on sut qu'Aristobule étoit absent, la Reine se douta qu'il étoit allé pour faire quelque entreprise, & elle fut confirmée dans son sentiment, lorsqu'il vint courier sur courier, qui lui dirent que la plupart des forteresses s'étoient rendues les unes après les autres à Aristobule.

Ces nouvelles la jeterent dans une grande consternation; on commença donc à se saisir de la femme & des enfans d'Aristobule, qu'il avoit laissés à Jérusalem, & on les garda dans la forteresse qui étoit joignant le Temple. Cependant Aristobule se rendit maître en très-peu de temps de vingt-deux forteresses, & il se vit bientôt à la tête d'un grand nombre de troupes, qui s'étoient volontairement rangées auprès de lui. Hircan son frere, & les premiers de la Nation vinrent trouver la Reine, pour la prier de mettre quelque ordre aux affaires; mais la défaillance où elle se trouvoit, ne lui per-

(1) An du Monde 3933, avant J. C. 67, avant l'Ere vulg. 71. — (2) An du Monde 3934, avant J. C. 66, avant l'Ere vulg. 70. — (3) La même année.

mettoit plus de penser à la guerre. Elle mourut peu de temps après, âgée de soixante & treize ans, après neuf ans de régence. L'an du monde 3935, avant J. C. 65, avant l'Ere vulgaire 69.

II. ALEXANDRA, fille d'Aristobule, & femme de Philippion (1), fils de Ptolémée Mennæus, Prince de Calcide, Province située entre le Liban & l'Antiliban. Ptolémée étant lui-même devenu amoureux d'Alexandra, tua Philippion, & épousa sa veuve.

III. ALEXANDRA, fille d'Hircan Grand-Sacrificateur, & femme d'Alexandre fils d'Aristobule, lequel Aristobule étoit frere du Grand-Sacrificateur Hircan, & fils d'Alexandre Jannée Roi des Juifs. Alexandra dont nous parlons, fut mere de Mariamne femme du grand Hérode, & d'Aristobule qui fut revêtu de la souveraine Sacrificature, mais qui n'en jouit qu'un an, Hérode l'ayant fait noyer dans un bain à Jéricho (2).

Hérode ayant fait mourir le Grand-Prêtre Hircan, fit venir de Babylone un Prêtre nommé *Ananel*, à qui il donna la grande Sacrificature. Alexandra en fut si outrée, qu'elle écrivit à Cléopatre, femme, ou maîtresse de Marc-Antoine, qu'elle la prioit de demander à Antoine le Pontificat pour son fils Aristobule, frere de Mariamne, & petit-fils d'Hircan (3). Antoine ayant ouï parler de l'extrême beauté de Mariamne & d'Aristobule, écrivit à Hérode de lui envoyer Aristobule. Hérode s'en excusa, & vaincu par les sollicitations de sa femme Mariamne, il donna la souveraine Sacrificature à Aristobule son beau-frere; mais il fut bientôt s'en défaire, comme nous l'avons dit; cependant il se plaignit fort d'Alexandra, qui s'étoit adressée à Antoine pour cela. Il lui commanda de demeurer dans le Palais, & de ne se mêler d'aucune affaire (4). Le Roi la fit observer de si près, qu'elle ne pouvoit ni rien faire, ni rien dire, qu'il ne lui fût aussitôt rapporté.

Alexandra indignée de se voir ainsi réduite à une espece de captivité, écrivit à Cléopatre pour s'en plaindre (5). Cléopatre lui fit dire qu'elle tachât par tout moyen de se retirer en Egypte avec son fils Aristobule, & qu'elle les y recevroit très-volontiers. Alexandra fit donc préparer deux bieres, ou deux cercueils; un pour elle, & l'autre pour son fils; elle donna ordre à ses gens de porter ces deux cercueils dans un vaisseau qui les attendoit en mer. Mais un esclave d'Alexandra découvrit cette intrigue à Hérode; & Hérode la fit arrêter avec son fils dans le moment qu'on les portoit dans ces deux cercueils. Il ne lui fit toutefois souffrir aucun mauvais traitement, craignant que Cléopatre ne s'en ressentît, & ne lui rendît quelque mauvais office auprès de Marc-Antoine.

Après qu'Hérode eut fait périr Aristobule fils d'Alexandra (6), cette Princesse feignit de croire que sa mort étoit l'effet du hasard, attendant que l'occasion se présentât d'en tirer vengeance (7). Elle écrivit à Cléopatre ce qui s'étoit passé, & le danger où elle [illegible]oit tous les jours de perdre la vie. Cléopatre en fut touchée, & elle ne cessa de solliciter Antoine à venger la mort de ce jeune

(1) *Antiq. lib.* XIV, *c.* 13. = (2) *Antiq. lib.* 15, *c.* 3. = (3) *Antiq. lib.* 15, *c.* 2. = (4) An du Monde 3968, avant J. C. 32, avant l'Ere vulg. 36. = (5) *Antiq. lib.* 15, *c.* 3. An du Monde 3969, avant J. C. 31, avant l'Ere vulg. 35. = (6) An du Monde 3970, avant J. C. 30, avant l'Ere vulg. 34. = (7) *Antiq. lib.* 15, *c.* 4.

Prince, qu'elle ne l'eût engagée à mander Hérode pour venir devant lui se justifier du crime dont on l'accusoit. Hérode y alla, mais il sut tellement gagner Antoine par ses présens, qu'il n'écouta plus Cléopatre, & qu'il déclara qu'Hérode étant Roi des Juifs, n'avoit à rendre compte à personne de ses actions.

Cependant le bruit s'étant répandu qu'Antoine avoit fait mourir Hérode, Alexandra sollicita Joseph oncle d'Hérode, qui gouvernoit en l'absence de ce Prince, de les mener elle & Mariamne auprès des Enseignes Romaines, afin que s'il arrivoit quelque trouble dans la ville, elles y demeurassent en sureté. Mais ce projet n'eut point de suite, parce que dans le même temps on reçut des Lettres d'Hérode toutes contraires au bruit qui avoit couru. Et lorsque ce Prince fut de retour à Jérusalem, ayant été informé par sa sœur Salomé de tout ce qui s'étoit passé, il fit resserrer Alexandra, & la mit dans les liens.

Hérode ayant fait mourir Mariamne (1), pour les raisons qu'on dira ailleurs, Alexandra sa mere craignant un pareil sort (2), feignit de blâmer la conduite de Mariamne & d'approuver sa mort. Lorsqu'on la conduisoit au supplice, Alexandra la chargea d'injures, & voulut même se jeter à ses cheveux; ce que tous les assistans regarderent comme une lâcheté & une foiblesse digne de mépris. La douleur qu'Hérode conçut de la mort de Mariamne, le fit tomber dans une maladie dont il faillit de mourir. Alexandra le croyant à l'extrêmité, sollicita les Gouverneurs des deux forteresses qui étoient dans Jérusalem de les lui remettre, & aux enfans qu'Hérode avoit eus de Mariamne, de peur que si le Roi venoit à mourir, d'autres ne s'en saisissent. Ces Gouverneurs qui n'aimoient pas Alexandra, donnerent aussi-tôt avis à Hérode de ce qui s'étoit passé; & ce Prince récrivit sur le champ qu'on la fit mourir: ce qui fut exécuté l'an du Monde 3976, avant Jesus-Christ 24, avant l'Ere vulgaire 28.

IV. ALEXANDRA, fille de Phazael, frere d'Hérode le Grand. Elle épousa Timias, un des plus puissans de l'isle de Chypre, & mourut sans enfans (3).

I. ALEXANDRE LE GRAND, fils & successeur de Philippe Roi de Macédoine, est désigné dans les Prophéties de Daniel (4), sous l'idée d'un Léopard qui a quatre ailes, à cause de sa force & de la rapidité de ses conquêtes, & sous la figure d'un bouc (5) qui parcourt tout le monde avec tant de promptitude, qu'il ne touche point la terre, & qui attaque un bélier ayant de cornes, le renverse & le foule aux pieds, sans que personne le puisse délivrer de sa puissance. Le bouc est Alexandre, & le bélier est Darius Condomanus, dernier Empereur des Perses, successeur de Cyrus. Dans la statue qui fut représentée en songe à Nabuchodonosor (6), Alexandre est figuré par le ventre d'airain, & ses successeurs par les cuisses de fer. Il étoit destiné de Dieu pour renverser la Monarchie des Perses dans l'Orient & pour y établir celle des Grecs.

Après avoir rendu les derniers devoirs à son pere Philippe (7), il fut choisi par les Grecs pour Général des troupes qu'ils devoient envoyer contre les Perses. Il

(1) An du Monde 3976, avant J. C. 24, avant l'Ere vulg. 28. (2) *Antiq. l.* 15, *c.* 11. (3) *Joseph. Antiq. l.* 18, *c.* 7. (4) *Dan.* VII, 6. (5) *Dan.* VIII, 4, 5, 6, 7. (6) *Dan.* II, 39. (7) An du Monde 3668, avant J. C. 332, avant l'Ere vulg. 336.

passa en Asie à la tête de trente-quatre mille hommes, l'an du Monde 3670, avant Jesus-Christ 330, avant l'Ere vulgaire 334. Il combattit contre les Généraux de Darius, & les vainquit dans les campagnes d'Adaste. Il assujettit presque toute l'Asie Mineure dans une seule campagne. Il vainquit ensuite Orobate un des Généraux de Darius. Enfin Darius lui-même étant venu avec une armée de quatre cents mille hommes de pied, & de cent mille chevaux, il le défit (1) dans les défilés qui conduisent de la Syrie dans la Cilicie. Darius se sauva par la fuite; mais il abandonna son camp, son bagage, ses enfans, sa femme & sa mere.

Après avoir assujetti toute la Syrie, Alexandre vint à Tyr; & les Tyriens lui ayant refusé l'entrée de leur ville, il en forma le siege. Il écrivit en même-temps à Jaddus Grand-Sacrificateur des Juifs, qu'il eût à le reconnoître, & à lui rendre les mêmes obéissances qu'il avoit jusques-là rendues au Roi de Perse (2): mais Jaddus l'ayant refusé, sous prétexte qu'il avoit juré fidélité à Darius, Alexandre résolut de marcher contre Jérusalem, dès qu'il auroit réduit la ville de Tyr. Ce siege dura long-temps, & coûta beaucoup de travaux à Alexandre: mais enfin la ville fut prise & saccagée; & aussi-tôt il entra dans la Palestine, & la soumit à son obéissance. Comme il s'avançoit contre Jérusalem, pour punir le Grand-Prêtre du refus qu'il avoit fait de lui obéir, Jaddus craignant le ressentiment d'Alexandre, eut recours à Dieu par des prieres & des sacrifices; & le Seigneur lui ordonna en songe d'ouvrir les portes au Conquérant, d'aller au-devant de lui à la tête de tout son peuple en habits blancs & avec des couronnes en tête, & accompagnés des Prêtres, avec leurs habits de cérémonies; de se revêtir lui-même de ses ornemens pontificaux, & de marcher en ordre comme pour recevoir Alexandre en triomphe.

Jaddus obéit; & Alexandre ayant vu venir à lui toute cette troupe, il fut touché de respect; & s'approchant du Grand-Prêtre, il le salua le premier, adora Dieu, dont le Grand-Prêtre portoit le nom gravé sur une lame d'or, qui pendoit sur son front. En même-temps tout le peuple environna Alexandre & le salua par des grandes acclamations. Les Rois de Syrie & tous les Officiers qui se trouverent autour du Roi, ne pouvoient assez admirer la conduite d'Alexandre; ils avoient peine à comprendre qu'il fût dans son bon sens: il n'y eut que Parménion qui osa prendre la liberté de lui demander familierement pourquoi lui, à qui tous les peuples rendoient des soumissions, en se prosternant devant lui, s'étoit ainsi prosterné devant le Grand-Prêtre des Juifs. Mais Alexandre lui répondit que ce n'étoit point au souverain Pontife des Juifs, mais à Dieu même qu'il avoit rendu ces respects: Car, ajouta-t-il, comme j'étois encore en Macédoine, je vis le Dieu des Juifs, qui s'étant apparu à moi sous la même forme, & dans le même habit où j'ai vu ce Grand-Prêtre, m'encouragea, & me dit de ne rien craindre, & de faire promptement passer mon armée en Asie, me promettant toutes sortes d'heureux succès, & de me rendre maître sous sa conduite de l'empire des Perses. C'est

(1) L'An du Monde 3672, avant J. C. 328, avant l'Ere vulg. 332.
(2) An du Monde 3672. *Joseph. Antiq. l. XI, c. ultimo.*

pourquoi aussi-tôt que j'ai apperçu cet habit, je me suis souvenu de la vision que j'eus alors ; & j'ai compris que mes entreprises étoient favorisées de Dieu, & qu'il n'y avoit rien que je ne dusse me promettre sous ses auspices. Ainsi j'espere de me voir bientôt maître de l'empire des Perses, & de venir heureusement à bout de tous mes projets.

Après avoir dit ces paroles, il embrassa Jaddus, & fut conduit par les Prêtres dans la ville. Il monta au Temple, où il offrit des sacrifices au Seigneur, se conformant en toutes choses à ce qui lui étoit montré par les Prêtres, & laissant au Pontife l'honneur & les fonctions qui étoient réservées à sa dignité. On lui fit voir les prophéties de Daniel, où il étoit dit qu'un Prince Grec devoit détruire l'Empire des Perses. Il prit pour lui ce qui étoit marqué dans ce Prophete, & se confirma de plus en plus dans la pensée que Dieu l'avoit choisi pour exécuter ce grand ouvrage.

Après cela il renvoya la multitude ; & le lendemain les ayant assemblés, il leur dit de lui demander tout ce qu'ils voudroient. Le Grand-Prêtre ne lui demanda que la liberté de vivre selon leurs lois sous son empire, & l'exemption du tribut toutes les septiemes années, parce que cette année les Juifs ne cultivent point leurs terres, & ne moissonnent point. Alexandre leur accorda volontiers leur demande. Et comme ils le supplierent d'accorder la même grace aux Juifs qui demeuroient au-delà de l'Euphrate, dans la Babylonie & dans la Médie, il leur promit de leur donner les mêmes privileges, dès qu'il auroit fait la conquête de ces Provinces. Ensuite leur ayant fait entendre que si quelques-uns d'eux vouloient entrer dans ses troupes, il les y recevroit, plusieurs Juifs s'enrôlerent, & le suivirent.

Il sortit ainsi de Jérusalem, & alla visiter les autres villes de la Province : & comme on le recevoit par-tout avec de grands témoignages de soumission & d'amitié, les Samaritains, qui demeuroient à Sichem, au pied du mont Garizim, & qui étoient des apostats de la Religion Juive, voyant qu'Alexandre avoit traité les Juifs avec tant de bonté, résolurent de se dire aussi Juifs de Religion. Car telle étoit leur conduite ordinaire ; lorsqu'ils voyoient les affaires des Juifs en bon état, ils se vantoient d'être de leur nation, & de descendre de Manassé & d'Ephraïm : mais lorsqu'ils croyoient qu'il étoit de leur intérêt de dire le contraire, ils ne manquoient pas de soutenir, même avec serment, qu'ils n'avoient aucun rapport avec la nation des Juifs.

Ils vinrent donc avec empressement & avec de grandes démonstrations de joie, au-devant d'Alexandre presque jusqu'au territoire de Jérusalem. Alexandre loua leur zele, & les Sichémites le prierent de visiter aussi leur Temple, & d'honorer leur ville de sa présence. Il promit qu'il le feroit au retour ; & comme ils lui demandoient qu'il leur accordât l'exemption du tribut pour la septieme année, parce qu'ils ne travailloient & ne moissonnoient point cette année-là, non plus que les Juifs, Alexandre leur demanda s'ils étoient Juifs. Ils dirent qu'ils étoient Hébreux, & que les Phéniciens les appeloient Sichémites. Alexandre répondit, qu'il n'avoit accordé cette faveur qu'aux Juifs ; mais qu'au retour il s'informeroit plus exactement de cette affaire, & qu'il leur rendroit toute justice.

Ce Prince ayant fait la conquête de l'Egypte, & y ayant réglé toutes choses, & donné ses ordres pour la continuation de sa nouvelle ville

d'Alexandrie (1), il partit de ce pays vers le printemps (2), pour aller en diligence en Orient chercher Darius. En passant par la Palestine, il apprit que les Samaritains dans une émotion publique avoient fait mourir Andromaque, Gouverneur de la Syrie & de la Palestine. Ce Gouverneur étant venu à Samarie régler quelques affaires, les Samaritains mirent le feu à la maison où étoit ce Gouverneur, & le brûlerent. Cette action déplut infiniment à Alexandre qui aimoit Andromaque : il fit mourir tous ceux qui avoient eu part à cet attentat, chassa tout le reste de la ville de Samarie, & mit en leur place une colonie de Macédoniens : il donna le reste des terres aux Juifs, & exempta ces terres du tribut (3).

Ceux qui échapperent de cette calamité, se retirerent à Sichem au pied du mont Garizim (4), qui devint par-là la Capitale des Samaritains, comme elle l'est encore aujourd'hui ; & de peur que les huit mille hommes de cette nation qu'il avoit dans son armée, & qui l'avoient toujours accompagné depuis le siege de Tyr, s'il les eût renvoyés dans leurs pays, n'eussent renouvelé cet esprit de révolte de leurs compatriotes, il les envoya dans la Thébaïde, la province d'Egypte la plus éloignée, & leur y assigna des terres.

Nous ne nous étendons point à faire le récit des conquêtes d'Alexandre ; elles sont étrangeres à notre sujet : nous dirons seulement qu'après avoir assujetti toute l'Asie & les Indes avec une rapidité & un bonheur incroyables, il revint à Babylone, où il se plongea dans tous les excès de la bonne chere. Les Historiens racontent qu'ayant bu avec excès, il tomba malade & mourut, *après avoir réduit toute la terre au silence en sa présence* (5). Se sentant près de sa fin, il appela les Grands de sa Cour, & leur déclara qu'il donnoit l'Empire *au plus digne de tous* (6). Selon d'autres Historiens (7), il avoit fait un testament, dans lequel il avoit réglé tout ce qui pouvoit concerner la succession de ses Etats. L'Auteur du premier Livre des Maccabées (8) dit qu'il partagea son Royaume à ses Généraux, pendant qu'il vivoit encore. Il est certain que l'Empire d'Alexandre fut partagé entre les principaux Chefs de ses armées, & que l'Empire qu'il avoit fondé dans l'Asie, subsista plusieurs siecles après lui. Il mourut l'an du Monde 3681, avant Jesus-Christ 319, avant l'Ere vulgaire 323, âgé de trente-trois ans, ayant régné en tout douze ans ; savoir, six ans comme Roi de Macédoine, & six ans Monarque de l'Asie.

Le faux Joseph, ou *Joseph Ben-Gorion* (9), raconte qu'Alexandre étant entré dans le Temple de Jérusalem, ainsi que nous l'avons raconté, le Grand-Prêtre lui fit voir les parvis, les trésors, & toutes les beautés de ce saint lieu, & même le Saint des Saints, qui étoit la partie la plus sacrée & la plus intérieure du Temple ; qu'Alexandre ayant admiré toutes ces choses, & en ayant béni le Seigneur, dit au Grand-Prêtre : Je veux laisser ici un monument de ma dévotion & de mon respect envers le Dieu que vous adorez : Je vais donner à des ouvriers une grande quantité d'or, afin qu'ils fassent ma figure de grandeur naturelle, & qu'on la place entre l'Autel des Holocaustes & le

(1) An du Monde 3673. ═ (2) *Q. Curt. l. 4, c. 8. Euseb. Chronic. Cedren.* ═ (3) *Joseph. 2, contra Appion. p.* 1063. ═ (4) *Joseph. 2, contra Appion.* ═ (5) 1. *Macc.* 1, 3 ═ (6) *Justin. l.* 12. ═ (7) *Diodor. lib.* XX, *p.* 774. *Quint. Curt. l.* X. ═ (8) 1. *Macc.* 1, 7. ═ (9) *Lib.* 2, *c.* 7.

Lieu saint. Mais le Grand-Prêtre lui répartit qu'il pouvoit faire un meilleur usage de la somme qu'il venoit de vouer au Seigneur, en la donnant aux Prêtres du Temple pour leur entretien, & aux peuples du Seigneur qui venoient pour l'adorer dans son Lieu saint; & qu'à l'égard du monument dont il avoit parlé, il vouloit en ériger un plus excellent en son honneur. Et quel est donc ce monument, répliqua Alexandre? C'est, dit Jaddus, que tous les enfans des Prêtres qui naîtront cette année, tant dans Jérusalem, que dans la Judée, porteront le nom d'Alexandre. Ce seront autant de monumens vivans, qui viendront tous les jours rappeler la mémoire de votre nom dans le Temple du Seigneur.

Les Juifs (1) disent que les Egyptiens intenterent un jour procès aux Hébreux devant Alexandre le Grand, pour les faire condamner à rendre les vases d'or & d'argent, que leurs Ancêtres avoient autrefois empruntés des Egyptiens, au moment de leur sortie d'Egypte (2). La cause fut plaidée devant Alexandre, & les Egyptiens firent valoir leur droit autant qu'ils purent: mais lorsqu'ils eurent entendu les plaintes & les prétentions des Hébreux, quand ils ouïrent que ceux-ci leur redemandoient le prix de leur liberté, opprimée injustement pendant plusieurs années; le salaire de leurs travaux, continués pendant si long-temps; la satisfaction pour les mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts de la part des Egyptiens, la vengeance du sang de leurs enfans mis à mort, & noyés ou exposés; alors les Egyptiens se retirerent confus, & se désisterent de leurs demandes (3). Mais je ne donne ce procès que comme une piece de l'invention des Rabbins.

Quelques-uns (4) ont cru que celui qui dit à Alexandre le Grand que les Dieux qui étoient adorés par les Païens n'étoient que des hommes divinisés, étoit le Grand-Prêtre Jaddus: mais ce sentiment n'est qu'une conjecture sans fondement. Les Anciens (5) qui nous ont appris cette particularité d'Alexandre, tirée d'une Lettre qu'il avoit écrite à sa mere, n'ont jamais dit que ce Prince l'eût apprise de Jaddus, mais d'un Grand-Prêtre des mysteres d'Egypte, nommé Léon.

Le nom de Conquérant n'est pas moins célebre dans les écrits des Orientaux, que dans ceux des Grecs & des Romains. Mais les Orientaux sont forts différens de ce que nos Historiens en racontent. Ils nomment d'ordinaire Alexandre *Escander Dulkarnim* (6), Alexandre aux deux cornes, à cause des deux cornes du monde, l'Orient & l'Occident, comme les appellent les Orientaux que ce Conquérant a subjugués. Daniel (7) le représente sous l'idée d'un bouc qui a une grande corne, avec laquelle il attaque & renverse un belier qui a deux cornes d'une grandeur inégale, & dont l'une est beaucoup plus grande que l'autre. Ce belier est Darius Roi de Perse, vaincu par Alexandre. Celui-ci ayant renversé & foulé aux pieds son adversaire, devint extrêmement

(1) *Abraham Zaccuth in Sepher Juchasim. & Gemar. Babylon. ad tit. Sanhed. c.* 11. — (2) *Exod.* III, 22. — (3) *Vide si placet, Tertull. l.* 2, *contra Marcion. c.* 20. — (4) Voyez le Dictionnaire de M. Simon, sous le titre d'Alexandre. — (5) *Tertull. de Pallio, c.* 3. *Minutius Felix in Octavio. Cyprian. de vanitate Idolorum, c.* 1. *August. de Civit. Dei, l.* 8, *c.* 5, *& de Consensu Evangel. l.* 1, *c.* 23. — (6) Bibliot. Orient. *Escander*, p. 317. — (7) *Daniel.* VIII, 3, 4, 5, 6.

puissant, & sa corne s'éleva prodigieusement, de maniere qu'elle se partagea en quatre cornes, qui s'étendirent vers les quatre parties du monde. Ce sont les quatres Monarchies qui se formerent de l'Empire d'Alexandre, savoir, la Syrie, l'Egypte, la Babylonie & la Grece.

Les Orientaux ne sont pas d'accord entre eux sur les pere & mere d'Alexandre. Les Musulmans pour l'ordinaire, racontent ainsi son origine (1). Darab Roi de Perse fit la guerre à Philippe Roi de Macédoine, & après l'avoir défait, l'obligea de se retirer dans une place, où il le serra de si près, qu'il le contraignit de lui demander la paix, de lui accorder sa fille en mariage, & de lui payer mille beizats, ou œufs d'or, pesant chacun quarante dragmes, de tribut par an. Darab ayant épousé la Princesse, s'apperçut dès la premiere nuit de ses noces, qu'elle avoit l'haleine mauvaise, & résolut de la renvoyer à son pere, quoiqu'elle fût déjà enceinte. Philippe la reçut, & nomma le fils qui en nâquit, comme s'il eût été son propre fils, & lui donna le nom d'Alexandre.

Darab étant mort, laissa son Royaume à son fils nommé Dara, ou Darab comme lui : c'est le Darius Condomanus des Grecs ; & *Dara* en langue persienne, signifie le Souverain. Ce Prince étendit au loin les limites de ses Etats, y rétablit les postes pour savoir plus promptement ce qui s'y passoit, & régna quelques années avec beaucoup de bonheur : mais comme il gouvernoit avec beaucoup de hauteur & de sévérité, il s'attira la haine des Grands & des peuples, qui se souleverent contre lui ; les Grands écrivirent à Alexandre, pour l'inviter à venir faire la conquête de la Perse, qui lui appartenoit, comme fils & héritier du premier Darab. Alexandre voulant profiter de ces dispositions des Grands, commença par refuser de payer le tribut ordinaire de mille beizats ou œufs d'or ; & le Roi de Perse les lui ayant fait demander par son Ambassadeur, Alexandre répondit : L'oiseau qui pondoit ces œufs s'est envolé en l'autre monde.

Ce refus, joint à la raillerie, fit que Darius assembla une puissante armée pour réduire Alexandre à l'obéissance : Alexandre de son côté amassa des troupes, & marcha contre Darius. Le choc des deux armées fut terrible ; mais après un sanglant combat, tout l'avantage demeura à Alexandre. Darius s'étant retiré de la mêlée, ne fut pas plutôt arrivé dans sa tente, que deux de ses principaux Officiers lui passerent leur épée au travers du corps, & s'enfuirent dans le camp d'Alexandre. Celui-ci accourut, prit la tête de Darius mourant, la mit sur ses genoux, lui protesta qu'il n'avoit aucune part à sa mort. Darius ouvrant les yeux, lui recommanda la vengeance de sa mort, lui donna sa fille Roxane en mariage, & le pria de laisser le gouvernement des Provinces de Perse entre les mains des naturels du pays. Telle fut, selon les Orientaux, la fin de Darius Condomanus.

Abulfarage & Saïd fils de Batrik, & Joseph Ben - Gorion, croient que le pere d'Alexandre étoit Nectanete Roi d'Egypte, lequel ayant été chassé de son pays par Artaxercès Ochus, se déguisa en Astrologue, vint en Macédoine, & ayant couché avec Olympias épouse de Philippe, engendra Alexandre le Grand. Le

(1) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 285, 286 & 317.

même Abulfarage dit qu'Alexandre défit en bataille trente Rois, & bâtit douze villes, à quatre desquelles il donna son nom. On dit qu'il fit détruire un pont d'une structure admirable, bâti par un ancien Roi de Perse sur le Tigre. On fit ensuite un pont de bateaux au même endroit, qui y subsista pendant long-temps.

On lit dans le premier livre des Maccabées (1), qu'Alexandre se sentant près de la mort, fit venir en sa présence ses principaux Capitaines, qui avoient été nourris avec lui dès sa jeunesse, & qu'il leur partagea son Royaume de son vivant. L'on a assez de peine à concilier ce récit avec les Historiens Grecs & Latins, qui ont parlé des circonstances de la mort d'Alexandre, & de la maniere dont il disposa de ses États. Mais les Historiens Orientaux sont en cela fort d'accord avec l'Historien sacré : ils disent qu'il mourut dans la ville de Scheherezour en Assyrie (2), ou selon d'autres, dans le Curdistan (3), après avoir partagé ses États à quatre-vingts-dix de ses principaux Capitaines, dont le principal étoit Ptolomée, fils de Lagus. Eskenderons, autrement Aridæus son fils, ou plutôt son frere, selon les Auteurs Grecs, n'eut point de part à cette succession, s'étant entierement attaché à l'étude de la Philosophie, sous la discipline d'Aristote, qui avoit été Précepteur d'Alexandre.

Une autre histoire (4) dit que ce Prince, un peu avant sa mort, partagea les Provinces de Perse entre les enfans des Princes qu'il avoit subjugués & dépouillés, & qu'il les leur donna à foi & hommage, à condition de lui entretenir un tel nombre de troupes. Mais ces Princes après la mort d'Alexandre, de tributaires ou feudataires qu'ils étoient, se rendirent absolus & souverains, & sont connus dans les histoires Arabes & Persanes sous le nom de *Rois des Nations*, lesquels font une dynastie particuliere dans la suite des Rois de Perse.

Joseph, fils de Gorion, dont Sebastien Munster publia l'histoire en Allemagne au seizieme siecle, & que l'on a imprimée depuis, beaucoup plus correcte en Hébreu, à Constantinople, a rapporté l'histoire d'Alexandre le Grand, qu'il dit avoir apprise des Mages d'Egypte ; mais il l'a défigurée d'une si étrange maniere, & y a mêlé tant de fables, & d'ignorances grossieres, que je croirois abuser de mon loisir & de la patience du Lecteur, de les rapporter ici. M. Gagnier l'a traduite en Latin ; & y a joint un autre Auteur Latin dont on a déterré depuis peu le manuscrit dans la Bibliotheque de Bodley en Angleterre. Il a travaillé sur le même plan que le fils de Gorion ; mais il y a dispute entre les Savans, lequel de deux est le plus ancien (5). L'un & l'autre est farci de puérilités & de fables, & se vante d'avoir tiré son histoire des Mages d'Egypte.

Les Orientaux conviennent qu'Alexandre le Grand bâtit une grande & forte muraille, qui tenoit d'une montagne à une autre dans les monts Caspiens, pour empêcher que les peuples du Nord, qu'ils appellent Gog & Magog,

(1) 1. *Macc.* 1, 6, 7. *Vocavit pueros suos nobiles qui secum erant nutriti à juventute, & divisit illis regnum suum dum adhuc viveret.* (2) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 18. (3) Cette ville est sous le 82 degré 20 minutes de longitude, & 34 degrés 30 minutes de latitude septentrionale au troisieme climat. (4) *Tarikh. Montekheb.* (5) Voyez Basnage, hist. des Juifs, t. 7, p. 63 & suiv. l. X, c. 7.

ne pénétrassent dans la Perse & dans les autres Provinces qui sont à l'orient & au midi de cette muraille, connue dans les anciens sous le nom de Portes Caspiennes. Voyez *Caspiennes*.

Pendant le séjour qu'il fit à Babylone au milieu des plaisirs & de la débauche, il résolut de rebâtir & d'augmenter le temple de Belus, (1) que Xercès avoit démoli à son retour de Grece. Il commença par faire nettoyer la place, & voyant que les Mages à qui il avoit commis le soin de cet ouvrage, s'y portoient avec trop de lenteur, il employa dix mille hommes de ses troupes. Ils y travaillerent pendant les deux mois qui précederent sa mort, & avec tout cela l'ouvrage demeura imparfait, tant l'entreprise étoit grande. On voulut y faire travailler, comme les autres, les Juifs qui étoient dans l'armée (2); mais quand leur tour fut venu, ils représenterent que leur Religion leur défendant l'idolatrie, il ne leur étoit pas permis de prêter leurs mains à la structure d'un édifice destiné à un culte idolâtre. On voulut les presser, & on employa les violences & les châtimens pour les y forcer; mais ils demeurerent inflexibles. Alexandre admira leur constance, les congédia, & les renvoya chez eux.

II. ALEXANDRE BALÉS, ou *Balas*, ainsi nommé à cause de *Bala* sa mere, fils naturel d'Antiochus Epiphanes, est surnommé dans les médailles *Théopator Evergétés*. Quelques Historiens lui contestent la qualité de fils même naturel d'Antiochus Epiphanes. Florus (3) l'appelle *homme inconnu* & *d'une origine incertaine*. Justin (5) dit que les ennemis de Démétrius Roi de Syrie, subornerent un jeune homme de la lie du peuple, qui se déclara fils & héritier d'Antiochus: lequel ayant heureusement fait la guerre au Roi de Syrie, s'empara de son Royaume. Appien (5) dit nettement qu'il s'ingéra sans titre dans la famille des Séleucides; & Athénée (6) avance qu'il étoit fils supposé d'Antiochus Epiphanes. Mais quoi qu'il en soit, le Sénat Romain & les Juifs, aussi-bien que les Egyptiens & les Syriens, le reconnurent pour fils & héritier de ce prince.

Héraclide de Bizance fut celui qui entreprit de placer Alexandre Balés sur le trône de Syrie, & d'en faire descendre Démétrius, qui étoit son ennemi particulier. Il mena à Rome Alexandre dont nous parlons, & Laodicé fille d'Antiochus Epiphanes. Il eut l'adresse de gagner plusieurs Sénateurs par ses présens, & de leur persuader qu'Alexandre étoit fils naturel d'Antiochus. Quand il crut que tout étoit assez bien disposé, il amena dans l'assemblée du Sénat le jeune Alexandre & sa prétendue sœur Laodicé. Ils demanderent au Sénat son assistance, pour pouvoir rentrer dans l'héritage de leur pere, & dans le Royaume de Syrie que Démétrius avoit usurpé. Héraclide appuya leur demande par un long discours; & encore que les plus sensés regardassent tout cela comme un jeu fait à plaisir, les Sénateurs qui étoient gagnés par Héraclide, & qui se trouverent les plus forts par le nombre, l'emporterent; & il fut résolu sur le champ, qu'Alexandre & Laodicé pourroient rentrer dans les États de leur pere, & que le Sénat &

(1) *Diodor. Sicul. l. 17. Arrian. l. 7.* ═ (2) *Joseph. contra Appion. l. 2, p. 1049.* ═ (3) *Flor. Epitome Livii, l. 52.* ═ (4) *Justin. l. 55.* ═ (5) *Appian. Syriac. p. 31.* ═ (6) *Athen. l. 5, c. 10.*

le Peuple Romain les appuyeroient, & leur fourniroient du secours pour cet effet (1). Auſſi-tot Héraclide ſe mit à lever des troupes ; & ayant conduit Alexandre & Laodice à Ephèſe, il ſe prépara tout de bon à faire la guerre à Démetrius.

Alexandre Balés paſſa en Syrie ; & d'abord Ptolémaïde qui etoit gardée par des troupes mécontentes de Démétrius, lui ouvrit les portes. Alors il écrivit à Jonathas Maccabée, pour l'engager à entrer dans ſon parti (2) : *Le Roi Alexandre, à ſon frere Jonathas ; ſalut. Nous avons appris que vous êtes un homme puiſſant, & digne de devenir notre ami. C'eſt pourquoi nous vous établiſſons aujourd'hui Grand-Prêtre de votre nation ; nous voulons que vous portiez la qualité d'ami du Roi, & que vous ſoyez toujours attaché à nos intérêts, & que vous conſerviez une parfaite union avec nous.* Il lui envoya en même-temps une robe de pourpre & une couronne d'or. Jonathas embraſſa donc le parti d'Alexandre, malgré les offres & les preſſantes ſollicitations de Démétrius Roi de Syrie (3). Alors Alexandre ne ſongea plus qu'à aller attaquer Démétrius (4). Les deux Rois donnerent la bataille l'an du Monde 3853. L'aile gauche de Démétrius força & mit en fuite l'aile droite d'Alexandre, qui lui étoit oppoſée : mais l'aile droite, où Démétrius commandoit en perſonne, fut obligée de reculer. Démétrius abandonné de ſes gens, réſiſta ſeul, & fit des prodiges de valeur. Enfin s'étant jeté malheureuſement dans un bourbier, il tomba de cheval, & fut percé de fleches, combattant vaillamment juſqu'au dernier ſoupir.

Ainſi Alexandre Balés entra en pleine poſſeſſion du Royaume de Syrie (5). Alors il ſongea à ſe fortifier par l'alliance du Roi d'Egypte. Il lui demanda ſa fille en mariage. Ptolémée Philométor la lui accorda. Les deux Rois ſe trouverent à Ptolémaïde, où le mariage ſe conclut (6) : Jonathas Maccabée y fut invité par le Roi Alexandre. Il s'y rendit & y parut avec grand éclat. Il apporta de grands préſens à Alexandre, & y fut très-bien reçu des deux Princes. Le Roi de Syrie le combla d'honneur, le fit revêtir de pourpre, le mit au nombre de ſes principaux amis, & le fit Grand-Ecuyer.

Il n'y avoit pas plus de deux ans qu'Alexandre Balés étoit ſur le trône de Syrie (7), lorſque Démétrius Nicator, fils aîné de Démétrius Soter, ſe mit à la tête de quelques troupes, qu'il avoit reçues de Laſtenes Crétois, & paſſa en Cilicie. Alexandre étoit alors en Phénicie. Dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il ſe hâta de revenir à Antioche, pour mettre ordre à ſes affaires avant l'arrivée de Démétrius.

Cependant Démétrius ayant donné à Apollonius le commandement général de ſes troupes, (8) celui-ci vint défier Jonathas Maccabée au combat, avec des paroles pleines de hauteur. Jonathas & Simon ſon frere marcherent contre lui, & ſe rendirent près de Joppé. La cavalerie ennemie après s'être fort fatiguée pendant tout le jour, fut enfin

(1) An du Monde 3851, avant J. C. 149, avant l'Ere vulg. 153. ═══ (2) 1. *Macc.* x, 18. An du Monde 3851, avant J. C. 149, avant l'Ere vulg. 153 ═══ (3) 1. *Macc.* x, 22, 23, *& ſeq.* ═══ (4) *Macc.* x, 48, 49. ═══ (5) An du Monde 3854, avant J. C. 146, avant l'Ere vulg. 150. ═══ (6) 1. *Macc.* x, 51, *& ſeq.* ═══ (7) An du Monde 3856, avant J. C. 144, avant l'Ere vulg. 148. ═══ (8) 1. *Macc.* x, 69, *& ſeq.*

mise en fuite par l'infanterie de Simon, frere de Jonathas. Les deux freres prirent ensuite Azoth & Ascalon, & s'en retournerent à Jérusalem chargés de butin. Le Roi Alexandre ayant appris ces heureux succès, éleva Jonathas à des nouveaux honneurs, & lui envoya l'agrafe d'or, que l'on ne donnoit d'ordinaire qu'aux parens du Roi. Il lui donna de plus Accaron & son territoire, pour en jouir en propre.

Cependant Ptolémée Philométor, beau-pere d'Alexandre Balés, songeoit à joindre le Royaume de Syrie à celui d'Egypte, & prenoit des mesures secrettes pour ruiner, & Démétrius Nicator, & Alexandre Balés, afin de se rendre maître du Royaume qu'ils se disputoient l'un à l'autre (1). Il leva donc une puissante armée; & feignant d'aller au secours de son gendre, il entra en Syrie, fut reçu comme ami dans toutes les villes du pays, puis s'en étant saisi (2), il publia que Balés lui avoit dressé des embûches dans Ptolémaïde, & l'avoit voulu surprendre. Jonathas Maccabée le vint joindre près de Joppé, & quoique les habitans du pays fissent tout ce qu'ils purent pour le rendre odieux à Ptolémée, en lui montrant le tas de corps morts que Jonathas avoit tués dans la guerre précédente, le Temple de Dagon qu'il avoit brûlé, & la ville d'Azoth qu'il avoit détruite, toutefois le Roi le reçut avec beaucoup de marques de distinction; & Jonathas l'ayant accompagné jusqu'au fleuve Eleuthere, au-delà de la Phénicie, il s'en revint à Jérusalem (3). Ptolémée s'avança ainsi jusqu'à Antioche, sans trouver aucune résistance, monta sur le trône de Syrie, & mit sur sa tête les deux diadêmes d'Egypte & de Syrie.

Balés qui s'étoit retiré dans la Cilicie, y amassa une nombreuse armée, marcha contre Ptolémée & contre Démetrius Nicator, qui s'étoient ligués contre lui, leur livra la bataille sur le fleuve Œneparas, fut vaincu, & obligé de se sauver en Arabie avec cinq cents chevaux. Mais Zabdiel Prince des Arabes, lui fit couper la tête, & l'envoya à Ptolémée. C'est ce que dit l'Auteur du premier Livre des Maccabées. (4) Mais les autres Historiens (5) racontent que les Généraux d'Alexandre pensant à leurs intérêts & à leur sureté, traiterent en particulier avec Démétrius, tuerent en trahison leur maître, & envoyerent sa tête à Ptolémée dans Antioche. Cela arriva l'an du Monde 3859, avant Jesus-Christ 141, avant l'Ere vulg. 145. Alexandre Balés laissa un fils fort jeune, nommé *Antiochus le Dieu*, que Tryphon éleva sur le trône de Syrie (6), ainsi qu'on le verra sous le titre d'*Antiochus*.

III. ALEXANDRE JANNÉE, troisieme fils de Jean Hircan. Jean Hircan avoit laissé trois fils, selon le quatrieme livre des Maccabées (7), ou même cinq selon Joseph (8). Il avoit une affection particuliere pour Antigone & Aristobule, mais il ne pouvoit souffrir Alexandre son troisieme fils, parce qu'il avoit eu un songe, qu'Alexandre regneroit après lui, ce qui l'affligea fort, d'autant que selon l'ordre naturel, il ne pou-

(1) An du Monde 3858, avant J. C. 142, avant l'Ere vulg. 146. ═══ (2) 1. *Macc.* XI, 1, 2, & *seq. Vide & Josephi Antiq. l.* XIII, *c.* 5. *Diodor. l.* 32. *Justin. l.* 35, *&c.* ═══ (3) 1. *Macc.* XI, 4, 5, 6, 7. ═══ (4) 1. *Macc.* XI, 17. ═══ (5) *Polyb. excerptis. Vales. p.* 194. *Diodor. l.* 32, *in Bibliot. Photii.* ═══ (6) 1. *Macc.* XI, 39. ═══ (7) 4. *Macc.* VII. ═══ (8) *Joseph. de Bello, l.* 1, *c.* 3.

voit régner qu'après la mort de ses deux freres. L'évenement justifia la verité du songe. Antigone ne regna jamais, & Aristobule ne régna que fort peu de temps (1); de sorte qu'après sa mort, *Salomé* ou Alexandra sa veuve, mit en liberté Alexandre, qu'Aristobule avoit tenu en prison depuis la mort de leur pere (2), & l'établit Roi en sa place en 3899, avant Jesus-Christ 101, avant l'Ere vulgaire 105. Dès qu'Alexandre fut monté sur le trône, il fit mourir un de ses freres, qui vouloit attenter à sa vie, & combla d'honneurs un autre de ses freres, nommé Absalom, qui, content d'une condition privée, vécut dans la paix & dans l'éloignement des affaires.

Alexandre étoit belliqueux & entreprenant. Aussi-tôt qu'il eut réglé les affaires de ses Etats, il marcha avec une armée contre Ptolémaïde. Ceux de la ville lui livrerent bataille; mais il les repoussa, & les contraignit de se renfermer dans la place. Alexandre les y assiégea. Les assiégés se voyant pressés, eurent recours à Ptolémée Lathure, qui ayant été chassé du Royaume d'Egypte par sa mere Cléopatre, demeuroit dans l'isle de Chypre. Lathure promit d'aller à leur secours, & équipa pour cela une grande flotte. Pendant ce temps-là Démænétus, qui avoit un très-grand crédit en Ptolémaïde, fit entendre aux bourgeois, qu'il leur étoit bien plus avantageux de soutenir la guerre contre les Juifs, & d'en courir tous les risques, que de recevoir Ptolémée, & de se jeter par-là dans une servitude certaine & inévitable. Les habitans de Ptolémaïde se rendirent à ses raisons, & firent dire à Ptolémée qu'ils le remercioient de son secours.

Ptolémée Lathure étoit déjà en mer, lorsqu'il reçut cette nouvelle. Il ne laissa pas de s'avancer, jusqu'à *Sicaminum*, ville située vis-à-vis Ptolémaïde, où il mit à terre son armée, composée d'environ trente mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie. Ceux de Ptolémaïde persisterent à ne vouloir pas le recevoir dans leur ville. Mais pendant ce temps, il lui vint des Députés de Gaze, & de la part de Zoïle Tyran de Dora & de la Tour de Straton, qui le prioient de venir à leur secours contre Alexandre Jannée Roi des Juifs, qui désoloit leurs campagnes.

Ptolémée fut ravi d'avoir cette occasion de faire une retraite honorable de devant Ptolémaïde. Cependant Alexandre ne jugeant pas à propos de hasarder un combat contre Ptolémée, fit retirer ses troupes dans leurs quartiers, & sollicita sous main Cléopatre mere de Ptolémée, d'entrer dans son parti, feignant au-dehors de vouloir bien vivre avec Ptolémée, & lui ayant même offert quatre cents talents, afin qu'il le délivrât de Zoïle, & qu'il lui abandonnât les champs que Zoïle possédoit dans le pays. Ptolémée ne fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'Alexandre le jouoit; c'est pourquoi il recommença la guerre contre lui plus fort qu'auparavant (3).

Il attaqua & prit quelques places dans la Galilée. Alexandre marcha contre lui, lui livra la bataille assez près d'Asophus, qui n'étoit

(1) Il avoit commencé à régner en 3898, qui est l'année de la mort d'Hircan, & il mourut en 3899, avant J. C. 101, avant l'Ere vulg. 105. ═══ (2) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 20. ═══ (3) An du Monde 3900, avant J. C. 100, avant l'Ere vulg. 104.

pas loin du Jourdain (1). Mais Ptolémée lui tua trente mille hommes, ou même cinquante mille, si l'on en croit Timagenes cité dans Joseph. Après cette victoire, Ptolémée ne trouva plus de résistance dans le pays. Il fit le dégât par-tout, & répandit la terreur de son nom dans toute la Province. Après cela sa mere Cléopatre craignant que trop de succès ne le rendissent trop puissant, équipa une grande flotte (2), & envoya son fils Alexandre en Phénicie, où il fut fort bien reçu des peuples de ce pays, qui quitterent le parti de Ptolémée. Mais s'étant présenté devant Ptolémaïde, il fut obligé d'en faire le siege; & Cléopatre vint à son secours, pour presser la prise de la ville (3).

Alexandre Jannée dans l'état où étoient ses affaires, ne crut pas pouvoir chercher du secours ailleurs qu'auprès de Cléopatre. Il se rendit avec de grands présens à son camp devant Ptolémaïde, & il y fut reçu comme un Prince malheureux, ennemi de Ptolémée, & qui n'avoit point d'autre ressource que la protection de la Reine. Quelques-uns des amis de Cléopatre avoient voulu lui persuader de se saisir de la Judée: mais Ananie un de ses Généraux, & qui étoit Juif de naissance, l'en dissuada, en lui remontrant non-seulement l'injustice & l'indignité de ce procédé, de dépouiller ainsi un Prince allié, qui étoit venu se jeter entre ses bras, mais aussi qu'elle se rendroit odieuse à tous les Juifs du Monde, qui détesteroient une telle perfidie.

Cléopatre touchée de ces raisons, fit alliance avec Alexandre Jannée dans la ville de Scythopolis, & aussi-tôt Alexandre marcha avec ses troupes dans la Célé-Syrie, où il prit la ville de Gadare, après un siege de dix mois, & ensuite Amathus, qui étoit une des meilleures forteresses du pays, dans laquelle Théodore fils de Zénon avoit réfugié tout ce qu'il avoit de plus précieux. Ce Théodore étant venu à l'improviste fondre sur l'armée d'Alexandre, lui tua dix mille hommes, & pilla tout son bagage (4).

Cette disgrace ne fut pas capable d'ébranler le courage de ce Prince. Il assiégea Raphia & Anthédon, villes situées sur la Méditerranée, & s'en rendit maître. De là il marcha contre Gaza (5), l'attaqua, & ravagea le pays d'alentour. Mais Apollodote qui commandoit dans la ville, ayant fait une sortie pendant la nuit, vint fondre sur le camp d'Alexandre, mit les Juifs en désordre, & eut tout l'avantage tandis que la nuit dura: mais dès qu'il fut jour, les Juifs s'étant reconnus; car ils croyoient d'abord que c'étoit Ptolémée Lathure, qui étoit venu au secours de Gaze, ils reprirent courage, & tuerent près de mille hommes des ennemis. Cependant ceux-ci ne rendirent point la place, & ils aimerent mieux s'exposer aux dernieres extrêmités, que de se soumettre au joug des Hébreux. Mais après une assez longue résistance, ayant perdu leur Chef Apollodote, la ville fut prise & saccagée, non pas toutefois sans une grande perte du côté des Juifs; car ceux de Gaze voyant qu'ils n'avoient aucun quartier à espérer, leur vendirent bien cherement leur vie. Alexandre revint à Jérusalem un an après qu'il eut commencé le siege de Gaze (6).

(1) *Joseph Antiq. l.* XIII, *c.* 20, 21. ═══ (2) An du Monde 3901, avant J. C. 99, avant l'Ere vulg. 103. ═══ (3) An du Monde 3902, avant J. C. 98, avant l'Ere vulg. 102. ═══ (4) An du Monde 3903, avant J. C. 97, avant l'Ere vulg. 101. ═══ (5) An du Monde 3906, avant J. C. 94, avant l'Ere vulg. 98. ═══ (6) An du Monde 3907, avant J. C. 93, avant l'Ere vulg. 97.

Lorsqu'il fut de retour à Jérusalem, il n'y trouva pas la paix qu'il avoit lieu d'y espérer. Les Juifs se révolterent contre lui (1) ; & la Fête des Tabernacles étant venue, comme il voulut sacrifier en qualité de Grand-Prêtre, suivant la coutume, le peuple assemblé dans le Temple, eut l'insolence de lui jeter des citrons; car c'est la coutume des Juifs durant cette Fête, de porter dans leurs mains, en signe de réjouissance, des branches de palmiers & de citroniers chargées de leurs fruits. Ils joignirent les reproches aux insultes, & lui dirent qu'ayant été captif, il étoit indigne de monter au saint Autel, & d'offrir les sacrifices solemnels. Alexandre outré de ces insultes, fit main-basse sur les séditieux, & en tua environ six mille. Il fit ensuite bâtir autour de l'Autel & du Temple intérieur, une séparation de bois, afin d'empêcher que le peuple ne pût parvenir jusqu'à l'Autel où les Prêtres faisoient leurs fonctions. De plus, pour se prémunir contre de pareilles entreprises de la part des Juifs, il prit à sa solde des gardes de Pisidie & de Cilicie, car comme il n'aimoit pas les Syriens, il n'en vouloit point à son service.

Il porta ensuite (2) la guerre contre les Moabites & les Ammonites ; & les ayant vaincus, il les obligea de lui payer tribut. Il attaqua après cela *Amatus*, cette même forteresse de delà le Jourdain, dont on a parlé plus haut, & la rasa, sans que Théodore fils de Zénon osât en venir aux mains avec lui. Dans une autre occasion, faisant la guerre à Obéda Roi des Arabes, il donna imprudemment dans une embuscade qu'on lui dressa, près de Gadare, au-delà du Jourdain; & s'étant laissé enfermer par une troupe de chameaux dans des endroits escarpés, il eut toutes les peines du monde d'en sortir seul, & de regagner Jérusalem.

Il y trouva les Juifs plus animés que jamais contre lui, & il fut obligé pendant six ans de leur faire la guerre, & d'en tuer plus de cinquante mille. Les efforts qu'il fit pour se bien remettre avec eux, ne servirent qu'à les irriter encore davantage, en sorte que leur ayant un jour demandé ce qu'ils vouloient donc qu'il fit pour bien vivre avec eux, & pour acquérir leur bienveillance, ils lui répondirent tout d'une voix qu'il n'avoit qu'à se faire mourir ; & en même-temps ils deputerent vers Démétrius Eukérus Roi de Syrie, pour lui demander du secours contre leur Roi (3).

Eukérus étant venu en Judée (4), fit la jonction de son armée avec les sujets rebelles d'Alexandre, & vint se camper à Sichem. Alexandre marcha contre lui à la tête d'une armée de six mille deux cents hommes de troupes étrangeres, & de vingt mille Juifs, qui lui étoient demeurés fidelles. L'armée d'Eukérus étoit de trois mille chevaux, & de quarante mille hommes d'infanterie. Les deux Rois firent ce qu'ils purent pour s'affoiblir mutuellement : Eukérus en débauchant les troupes étrangeres qu'Alexandre avoit à sa solde; & Alexandre en détachant du parti d'Eukérus les Juifs qui s'étoient joints à son armée. Mais ni l'un ni l'autre n'ayant pu réüssir dans leur dessein, ils furent obligés d'en venir à une bataille, où Eukérus eut tout l'avantage, toutes les troupes étrangeres

(1) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* 21. — (2) On ne sait pas au juste la date de ces guerres. Elles arriverent, depuis l'an 3908, jusques vers l'an 3912. — (3) Démétrius Eukérus fut établi Roi de Damas en 3912. Ainsi ce ne fut que depuis cette année qu'il vint en Judée. — (4) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 22.

d'Alexandre ayant été tellement défaites, qu'il n'en resta pas un seul, & ce Prince ayant été forcé de se sauver dans les montagnes.

Cette disgrace qui sembloit devoir entierement ruiner les affaires d'Alexandre Jannée, fut ce qui contribua le plus à le rétablir. Six mille Juifs touchés du malheur de leur Roi, vinrent se joindre à lui; & Démétrius content du premier avantage qu'il venoit de remporter, se retira en Syrie, & laissa les rebelles faire la guerre à leur Roi par leurs propres forces. Alexandre les battit en toutes rencontres; & enfin ayant renfermé les plus animés d'entre eux dans un lieu nommé Béthom, il les y força, les prit, & les mena à Jérusalem, où il en fit crucifier huit cents à ses yeux, pendant un grand festin qu'il faisoit à ses amis; & avant que ces malheureux fussent morts, il ordonna qu'on égorgeât en leur présence leurs femmes & leurs enfans. Cruauté inouie & excessive, qui lui fit donner par les siens le nom de *Thracide*, c'est-à-dire assi cruel qu'un Thrace. Un corps de huit mille séditieux, qui tenoient encore la campagne, effrayé de cette exécution, se sauva dans des lieux forts d'assiette, & laissa le Roi en paix dans ses États.

Antiochus surnommé Dionysius (1), s'étant rendu maître du Royaume de Damas, résolut de faire irruption dans la Judée. Alexandre Jannée en étant informé, & ne voulant pas risquer un combat, fit faire de bons retranchemens depuis Antipatride jusqu'à Joppé, qui étoit le seul endroit par où l'on pouvoit pénétrer dans son pays, & ayant accompagné ces travaux d'un mur, avec des tours de bois d'espace en espace, dans l'étendue de cent cinquante stades, il arrêta par-là Antiochus, & fit échouer son entreprise. Et ce Prince ayant seulement brûlé les tours de bois, jugea à propos de s'en retourner, & de porter ses armes contre le Roi des Arabes, où il fut tué dans un combat.

Après sa mort, ceux de Damas déférerent la Royauté à Arétas, qui vint en Judée, attaqua Alexandre, & le vainquit près d'Adida, dans la campagne nommée *Séphala*, à l'orient de Gaze & d'Anthédon. Après cela les deux Rois firent la paix sous certaines conditions (2). Arétas s'en retourna à Damas, & Alexandre alla assiéger Dia (3), ou Dium, dans l'Arabie, près de Pella, dans la Décapole (4); & l'ayant prise, il mena son armée à Essa, où Zénon avoit mis tout ce qu'il avoit de plus précieux. Il enveloppa la place d'un triple mur; & l'ayant prise, il marcha contre Gaulan & Séleucie (5). Il s'en rendit maître, aussi-bien que de la vallée d'Antiochus & de la forteresse de Gamala. Il accusa de plusieurs crimes Démétrius, qui occupoit tous ces quartiers-là, & s'en étant mis en possession, il revint triomphant en Judée, après trois ans d'absence, qu'il avoit employés à ces expéditions (6).

Les Juifs le reçurent avec joie, à cause de tant d'heureux succès; & sous son regne, la domination des Hébreux s'étendit sur plusieurs villes, dont il fit la conquête. Après cela Alexandre tomba malade d'un excès de vin qu'il avoit fait; & ayant été pendant trois ans entiers travaillé d'une fievre quarte, sans

(1) *Antiq. l.* 13, *c.* 23. Vers l'an 3917, ou 3918. —— (2) An du Monde 3918, avant J. C. 81, avant l'Ere vulg. 85. —— (3) An du Monde 3920, avant J. C. 80, avant l'Ere vulg. 84. —— (4) *Plin. l.* V, *c.* 17. —— (5) An du Monde 3921, avant J. C. 79, avant l'Ere vulg. 83. —— (6) An du Monde 3923, avant J. C. 77, avant l'Ere vulg. 81.

que cela l'empêchât de vaquer aux exercices militaires, il mourut (1) épuisé de force, dans le pays de Gérasa, assiégeant le Château de Ragaba, situé au-delà du Jourdain. Ragaba est apparemment la même qu'Argob de Basan, dont il est parlé dans Moïse (2).

La Reine son épouse le voyant près de sa fin, & prévoyant tout ce qu'elle avoit à craindre après sa mort de la part d'un peuple mutin & difficile à gouverner, ses enfans n'étant pas encore en âge de prendre la conduite des affaires, Alexandre lui dit que si elle vouloit régner en paix, elle cachât premierement sa mort aux soldats, jusqu'après la prise de Ragaba; ensuite, quand elle seroit de retour à Jérusalem, qu'elle donnât aux Pharisiens quelque autorité dans l'Etat, & quelque part dans le gouvernement; qu'elle fît venir les principaux d'entre eux, qu'elle leur montrât son corps mort, & qu'elle leur dît qu'ils pouvoient en user comme ils voudroient, & le traiter avec toute sorte d'indignités, en vengeance de la maniere dont lui-même en avoit usé envers eux; qu'au reste elle ne vouloit rien faire ci-après dans le gouvernement que par leur conseil.

Il ajouta : Si vous en usez de cette sorte, vous pouvez vous assurer qu'ils me feront des funérailles très-honorables, & que vous régnerez en paix, appuyée du crédit & de l'autorité qu'ils ont acquise parmi le peuple. Ayant dit ces mots, il expira, âgé de quarante-huit ans, après vingt-sept ans de regne, l'an du Monde 3926, avant Jesus-Christ 74, avant l'Ere vulgaire 73. Il laissa deux fils; Hircan & Aristobule, qui disputerent le Royaume & la souveraine Sacrificature jusqu'au temps d'Hérode le Grand, & qui par leur division, furent cause de la perte entiere de leur famille, & de l'élévation d'Hérode.

IV. Alexandre, fils d'Aristobule & d'Alexandra, & petit-fils d'Alexandre Jannée dont on vient de parler. Après que Pompée eut pris Jérusalem sur Aristobule, ce Prince avec Alexandre & Antigone ses fils, & deux de ses filles, furent menés à Rome en captivité. Le jeune Alexandre trouva moyen de se sauver en chemin; & étant de retour en Judée (3), il assembla une armée de dix mille hommes de pied, & de quinze cents chevaux (4), avec lesquels il fit plusieurs actions de valeur, & se saisit des forteresses d'Alexandrion & de Macheronte, où il vouloit se fortifier. Mais Gabinius Général des troupes Romaines qui étoient dans le pays, ne lui en donna pas le loisir. Il le chassa des montagnes, le battit près de Jérusalem, lui tua trois mille hommes, & fit grand nombre de prisonniers. Après cela Gabinius vint assiéger la forteresse d'Alexandrion, où Alexandra mere d'Alexandre étoit en personne. Elle sortit de ce château, & fit l'accommodement d'Alexandre son fils avec Gabinius, à condition qu'Alexandre rendroit les châteaux d'Alexandrion, d'Hircanium & de Macheronte, que Gabinius démolit l'an du Monde 3947

Alexandre voyant Gabinius occupé dans l'Egypte, pendant que Siscenna que ce Gouverneur avoit laissé en Judée en son absence pour y commander, ne pouvoit tenir tête aux brigands qui ravageoient la province; Alexandre, dis-je, profi-

(1) An du Monde 3926, avant J. C. 74, avant l'Ere vulg. 78. ═══ (2) *Deut.* III, 4, 13, 14. ═══ (3) An du Monde 3947, avant J. C. 53, avant l'Ere vulg. 57. ═══ (4) *Antiq. lib.* 14, *c.* 10.

tant de l'occasion (1), excita de nouveaux troubles dans le pays, reprit les armes, & trouva moyen de former une armée assez considérable pour battre toute la campagne. Par-tout où il trouvoit des Romains, il les sacrifioit à son ressentiment. Ceux qui lui échapperent, se fortifierent sur le mont Garisim, où il alla les assiéger. Ce fut là que Gabinius le trouva à son retour d'Egypte.

Gabinius craignant d'en venir aux mains avec le grand nombre des troupes qu'avoit Alexandre, lui envoya Antipater pour lui offrir une amnistie, à condition qu'ils mettroient bas les armes. Ce moyen lui réussit : plusieurs d'entr'eux abandonnerent Alexandre, & se retirerent dans leurs maisons. Mais il restoit encore trente mille hommes à Alexandre, avec lesquels il résolut de livrer la bataille à Gabinius. Les deux armées se rencontrerent au pied du mont Thabor, où après une action fort opiniâtre, Alexandre fut vaincu avec perte de dix mille hommes. Le reste fut dispersé par la fuite.

Alexandre commença (2) de nouveau à brouiller sous le gouvernement de Crassus ; mais Cassius après la malheureuse expédition contre les Parthes, l'obligea sous certaines conditions à demeurer en repos (3), & alla sur l'Euphrate, pour s'opposer au passage des Parthes.

Pendant les brouilleries de César & de Pompée (4), Alexandre & Aristobule son pere prirent le parti de César. Celui-ci renvoya Aristobule en Judée avec deux légions, pour y soutenir ses intérêts (5). Mais ceux du parti de Pompée trouverent le moyen de l'empoisonner en chemin. Cependant Alexandre son fils levoit des troupes pour les joindre à celles d'Aristobule : Pompée en eut avis, & envoya ordre à Scipion qui étoit en Syrie, de le faire mourir. Alexandre fut donc arrêté & mené à Antioche. On lui fit son procès dans les formes, & il y eut la tête tranchée, l'an du Monde 3935, avant J. C. 65, avant l'Ere vulgaire 69.

V. ALEXANDRE, fils de Jason, fut envoyé à Rome pour renouveler l'alliance & l'amitié entre les Romains & les Juifs. Il est dénommé dans le Décret du Sénat adressé aux Juifs, sous l'an neuvieme du Pontificat d'Hircan (6), du Monde 3935, avant J. C. 65, avant l'Ere vulgaire 69.

VI. ALEXANDRE, fils de Théodore, fut envoyé à Rome par Hircan, pour renouveler l'alliance avec le Sénat (7). Son nom se trouve dans le Décret du Sénat adressé aux Magistrats d'Ephese, donné sous le Consulat de Dolabella, par lequel il est déclaré que l'on ne forcera point les Juifs à aller à la guerre, à cause qu'ils ne peuvent porter les armes le jour du Sabbat, & qu'à la suite des armées, ils ne peuvent pas toujours avoir la nourriture qui leur est permise par leur Loi.

VII. ALEXANDRE, fils d'Hérode le Grand & de Mariamne. On ne peut gueres séparer son histoire de celle d'Aristobule son frere, & le compagnon de toutes ses disgraces. Ces deux Princes étoient les mieux faits de leur temps. Après la mort funeste de leur mere Mariamne, Hérode les envoya à Rome, pour y être élevés auprès d'Auguste, dans tous les exercices

(1) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 11. An du Monde 3949. ═══ (2) An du Monde 3952. ═══ (3) *Joseph. de Bello Jud. l.* 1, *c.* 6, *p.* 723 ═══ (4) An du Monde 3955. ═══ (5) *Joseph. Antiq. l.* 10, *c.* 13, & *de Bello Jud. l.* 1, *c.* 7. ═══ (6) *Antiq. l.* 14, *c.* 16. ═══ (7) *Antiq. l.* 14, *c.* 17.

convenables à leur qualité (1). Auguste leur fit l'honneur de leur accorder un appartement dans son palais, voulant donner à Herode leur pere cette marque de son estime & de sa considération (2). Quelque temps après (3), Hérode fit voyage à Rome, pour faire sa cour à Auguste (4), & pour ramener ses deux fils Alexandre & Aristobule, qui étoient assez instruits de tout ce qui convenoit à leur condition. Les peuples les reçurent dans la Judée avec une joie & une faveur toutes extraordinaires, tant à cause de leur extrême beauté, qu'en considération du sang des Asmonéens, dont ces Princes étoient sortis par leur mere. Mais Salomé sœur d'Hérode, qui avoit été la principale cause de la mort de Mariamne, craignant que si jamais ils avoient l'autorité en main, ils ne lui fissent ressentir les effets de leur ressentiment, résolut de les perdre par ses calomnies dans l'esprit d'Hérode.

Elle s'y prit avec adresse, de peur d'être reconnue; & d'abord elle ne fit rien connoître de sa mauvaise volonté. Hérode les voyant en âge, leur donna des femmes (5): à Alexandre, Glaphyre fille d'Archelaüs Roi de Cappadoce; & à Aristobule, Bérénice fille de Salomé. Phéroras frere du Roi, & Salomé ayant complotté la perte de ces deux jeunes Princes, observoient tous leurs discours, & leur fournissoient souvent eux-mêmes l'occasion de s'expliquer avec vivacité sur la maniere dont Hérode avoit fait mourir leur mere Mariamne (6). Tout ce qu'ils disoient, étoit d'abord rapporté au Roi dans des termes odieux & envenimés. Herode qui ne pouvoit se defier de son frere & de sa sœur, & qui connoissoit l'humeur de ses fils, ajouta aisément foi à ce qu'on lui rapportoit, qu'Alexandre & Aristobule disoient tout haut qu'ils vengeroient un jour la mort de leur mere. Pour réprimer leur hauteur, il fit venir à la Cour Antipater son fils aîné, qu'il avoit eu d'une nommée Doris, & qu'il faisoit élever éloigné de Jérusalem, parce que la condition de sa mere étoit fort inférieure à celle de Mariamne. Il crut qu'en faisant sentir à Aristobule & à Alexandre qu'il pouvoit mettre un de leurs freres au-dessus d'eux, il les rendroit plus traitables & plus circonspects: mais il en arriva tout le contraire. La présence d'Antipater ne fit qu'aigrir les deux jeunes Princes.

Hérode ayant donné sa confiance à Antipater, ne se défioit point de ce qu'il lui disoit contre ses deux freres, parce qu'il savoit si bien déguiser ses sentimens, qu'il sembloit les excuser & les plaindre, lorsqu'il formoit contre eux les plus atroces accusations. Enfin Hérode s'aliéna de ses deux fils à un point, qu'il les mena à Rome (7), pour les y accuser devant Auguste (8) d'avoir voulu attenter à sa vie. Les jeunes Princes se défendirent si bien, & toucherent tellement tous les assistans par leurs larmes, qu'Auguste les réconcilia avec leur pere, & les renvoya en Judée, parfaitement unis en apparence avec Antipater, qui revint avec eux, & qui témoigna être fort content de les voir rentrés dans les bonnes graces d'Hérode.

---

(1) An du Monde 3982, avant J. C. 18, avant l'Ere vulg. 22. ═══ (2) *Joseph. Antiq. l.* 15, *c.* 13. ═══ (3) An du Monde 3988, avant J. C. 12, avant l'Ere vulg. 16. ═══ (4) *Antiq. lib.* 16, *c.* 1. ═══ (5) *Antiq. l.* 16, *c.* 2. ═══ (6) *Antiq. l.* 16, *c.* 6. An du Monde 3976, avant J. C. 24, avant l'Ere vulg. 28. ═══ (7) An du Monde 3993, avant J. C. 7, avant l'Ere vulg. 11. ═══ (8) *Antiq. l.* 16, *c.* 7, 8.

Lorsque ce Prince fut de retour en Judée, il assembla le peuple dans le Temple, & déclara publiquement que ses fils regneroient après lui; premierement Antipater, & ensuite Alexandre & Aristobule.

Cette déclaration irrita de plus en plus les deux freres: ils éclaterent en plaintes & en murmures. Leurs discours furent aussi-tôt rapportés à Hérode; & Phéroras, Salomé & Antipater ne négligeoient rien pour l'aigrir contre ses fils. Phéroras vint un jour dire à Alexandre qu'il avoit appris de Salomé sa sœur, que le Roi Hérode brûloit d'une ardente passion pour Glaphyre son épouse. Alexandre ne put se contenir (1), & alla déclarer à Hérode même ce que Phéroras lui avoit dit. Hérode en fut étrangement irrité contre Phéroras, & lui fit de grands reproches d'une accusation si noire. Phéroras rejeta ce crime sur Salomé. Salomé qui étoit présente, s'en défendit avec véhémence, & cria bien haut à l'imposture. Enfin le Roi las de leurs criailleries, les fit sortir de sa présence, & loua fort la modération de son fils, de lui avoir découvert une chose qui devoit lui être si sensible.

Hérode avoit trois Eunuques auxquels il se fioit beaucoup, & qu'il employoit même à des affaires sérieuses & importantes. On les accusa de s'être laissés gagner par Alexandre pour une grande somme d'argent. Le Roi les fit appliquer à la question, & la force des tourmens les força d'avouer qu'ils avoient été souvent sollicités par Alexandre & Aristobule d'abandonner Hérode, comme un homme qui étoit désormais inutile, & qui cherchoit en vain à déguiser son âge par artifice, en se faisant peindre la barbe & les cheveux; qu'ils feroient bien mieux de s'attacher à eux, puisqu'ils devoient bientôt monter sur le trône, malgré leur pere, & se trouver en état de leur procurer les premieres Charges de l'Etat. Que tout étoit disposé en leur faveur, que leurs amis, & ceux de leur parti étoient prêts de tout entreprendre pour défendre le droit incontestable qu'ils avoient à la Couronne. Il n'en fallut pas davantage pour jeter Hérode dans d'étranges inquiétudes, & pour lui rendre suspectes toutes les personnes de sa Cour. Il fit arrêter & mettre à la question tous ceux qu'on savoit être amis particuliers d'Alexandre. La plupart mouroient dans les tourmens sans rien déclarer, parce qu'ils n'avoient rien à dire.

Toutefois il y en eut un qui, vaincu par la douleur, avoua qu'il avoit souvent ouï dire à Alexandre, lorsqu'on le louoit de la grandeur de sa taille, ou de son habileté à tirer de l'arc, qu'il lui seroit plus avantageux d'être d'une taille moins riche, & d'avoir moins d'adresse à la chasse, puisque le Roi son pere regardoit dans lui ces qualités avec jalousie; & qu'à la promenade, il étoit obligé de s'accourcir exprès auprès de lui, pour ne pas paroître plus grand; & qu'à la chasse, il n'osoit tirer droit, de peur que le Roi ne se formalisât, si en sa présence on louoit son fils de son adresse à tirer. Pendant le relâche que l'on donna au patient dans sa torture, il ajouta que les deux freres avoient conspiré de dresser des pieges à leur pere à la chasse, & étoient résolus, s'il venoit à mourir, d'aller à Rome en toute diligence, pour demander le Royaume à Auguste. On produisit aussi des lettres d'Alexandre à Aristobule, dans lesquelles il se plaignoit qu'Hérode eût donné à

(1) *Antiq. l. 16, c. 11.*

Antipater des champs qui rapportoient deux cents talens, ou quatre cents quatre-vingts mille livres de notre monnoie par an.

Hérode crut que cela suffisoit pour faire arrêter Alexandre, & pour faire donner la question à ses principaux amis. Plusieurs moururent dans les tourmens sans rien dire, & toute sa cour étoit pleine de troubles, de terreurs, & d'inquiétudes. Un de ceux qu'on tourmentoit, dit qu'Alexandre avoit écrit à ses amis, afin qu'ils disposassent l'Empereur à le mander à Rome, & qu'il avoit des avis importans à lui donner contre son pere, qui avoit préféré l'amitié de Mithridate Roi des Parthes, à l'alliance des Romains. Il ajouta que ce jeune Prince avoit du poison tout prêt à Ascalon, pour s'en servir contre son pere. On fit inutilement chercher ce poison; on n'en put jamais trouver.

Alexandre ne se laissa point abattre par cette tempête. Non-seulement il ne nia point ce qu'on avoit extorqué de ses amis par la force des tourmens, mais il l'avoua sans difficulté, soit qu'il voulût confondre la crédulité & les défiances de son pere, ou jeter toute la Cour dans des embarras d'où elle ne pourroit se tirer. Il fit présenter au Roi quatre écrits, dans lesquels il disoit qu'il étoit inutile de tourmenter tant de gens à son occasion; qu'il étoit vrai qu'il lui avoit dressé des embûches, & que les premiers de la Cour étoient ses complices: il nomma en particulier Phéroras, & ses plus intimes amis; il ajouta que Salomé l'étoit venue trouver secrettement la nuit, & s'étoit couchée malgré lui dans son lit. Que toute la Cour ne respiroit qu'après le moment de se voir délivrée de la gêne où il les tenoit par ses cruautés & ses inquiétudes continuelles.

Cependant Archelaüs Roi de Cappadoce, beau-pere d'Alexandre (1), étant informé de tout ce qui se passoit à la Cour d'Hérode, vint à Jérusalem, pour tâcher de réconcilier son gendre avec Hérode (2). Il feignit d'abord d'entrer en colere contre Alexandre, il blâma fort sa conduite, & donna de grandes louanges à celle du Roi; il dit qu'il étoit prêt de rompre le mariage d'Alexandre avec Glaphyre sa fille, s'il pouvoit découvrir qu'elle eût eu part aux mauvais desseins de son mari. Hérode voyant Archelaüs entrer si vivement dans sa passion, commença à se radoucir, & à reprendre des sentimens de pere envers son fils. En sorte qu'il fut le premier à excuser son fils, & à prier Archelaüs de ne pas porter les choses à l'extrêmité, & de ne pas rompre le mariage de sa fille avec Alexandre.

Alors Archelaüs commença à disculper le jeune Prince, & à rejeter la faute de tout cela sur d'autres, & principalement sur Phéroras frere du Roi Hérode, qui fut contraint de lui avouer qu'il étoit la cause de tout le mal. Ainsi Alexandre rentra dans les bonnes graces du Roi son pere, par un trait de la prudence d'Archelaüs. Le même Archelaüs réconcilia ensuite Phéroras avec Hérode, & rétablit ainsi la paix dans toute la Cour.

Ce calme ne fut pas de longue durée. Un certain Euryclés Lacédémonien, s'étant insinué dans les bonnes graces d'Hérode (3), gagna aussi la confiance d'Alexandre: en sorte que ce jeune Prince lui ouvroit librement son cœur sur les mécontentemens qu'il prétendoit avoir

(1) *Antiq. l.* 16, *c.* 12. ═ (2) An du Monde 3996, avant J. C. 4, avant l'Ere vulg. 8. ═ (3) An du Monde 3998, avant J. C. 2, avant l'Ere vulg. 6.

avoir de son pere (1). Euryclés rapportoit tout au Roi, qui commença de nouveau à concevoir de violens soupçons contre les Princes ses fils, à les observer, à écouter tout ce que l'on disoit contre eux. Alexandre ayant reçu parmi ses gardes deux hommes qu'Hérode avoit chassés de son service, le Roi en prit défiance, & leur fit donner la question. Ils confesserent qu'Alexandre les avoit sollicité à tuer le Roi à la chasse, en faisant semblant de tirer une bête; & qu'on leur avoit dit, qu'on sauroit les mettre à couvert, en disant que le Roi s'étoit percé de ses propres armes, étant tombé de cheval. Ils déclarerent aussi qu'il y avoit de l'or caché dans l'écurie d'Alexandre.

On arrêta après cela le Gouverneur du château d'Alexandrion; on l'accusa d'avoir promis à Alexandre & à Aristobule de les recevoir dans sa forteresse, & de leur livrer l'argent du trésor Royal qui y étoit. Le Gouverneur souffrit fortement la question, & soutint que rien n'étoit plus faux que cette accusation. Mais son fils s'avançant, avoua tout ce qu'on voulut; il produisit même des lettres d'Alexandre, qui portoient: Aussi-tôt que nous aurons exécuté ce que nous avons résolu, nous irons chez vous. Ainsi songez à nous recevoir dans votre forteresse, comme vous nous l'avez promis. Hérode ayant vu ces lettres, ne douta plus que ses fils ne lui eussent dressé des embûches. Alexandre soutenoit qu'il n'avoit jamais écrit ces lettres, mais que c'étoit Diophante, qui avoit contrefait son caractere. Hérode étoit alors à Jéricho, & ayant produit devant l'assemblée du peuple ceux que la violence des tourmens avoit forcés d'accuser ses fils, le peuple les lapida, & en auroit fait autant à Alexandre & à Aristobule, si le Roi ne les en eût fait empêcher par Pheroras & par Ptolemée.

Hérode ayant mis les deux Princes dans deux prisons différentes, leur commanda de mettre en écrit toute leur conspiration contre lui. Alexandre & Aristobule écrivirent, qu'à la vérité ils avoient eu envie de se retirer auprès du Roi de Cappadoce, mais qu'ils n'avoient en aucune maniere conspiré contre sa vie (2). Qu'ils auroient fort désiré que l'on examinât de plus près Tyrannus l'un de leurs accusateurs, que le peuple de Jéricho, poussé par les émissaires d'Antipater, avoit lapidé. Le Roi fit conduire Alexandre, lié comme il étoit, à la Princesse Glaphyre son épouse, pour savoir d'elle si elle n'étoit pas complice des mauvais desseins de son fils. La vue de son mari dans un état si triste, lui fit jeter des cris amers, & verser un torrent de larmes: elle protesta qu'elle n'étoit coupable de rien; mais qu'il étoit vrai que pour se délivrer des peines qu'on leur faisoit, elle avoit résolu de se retirer avec son mari auprès du Roi son pere en Cappadoce, & de là de s'en aller à Rome. Hérode écrivit à Archelaüs, pour se plaindre de ce qu'il fût entré dans le complot de ses fils, sans l'en avertir; & en même-temps il écrivit aussi à Auguste, pour accuser ses fils d'avoir conspiré contre sa vie, & d'avoir voulu s'enfuir de ses Etats.

Auguste répondit, que si ses fils étoient convaincus d'avoir attenté à sa vie, il pouvoit les punir comme parricides: mais s'ils ne se trouvoient coupables que d'avoir voulu se retirer, de les traiter plus doucement: qu'ainsi il étoit

(1) *Joseph. Antiq. l.* 16, *c.* 16.

(2) An du Monde 3998, avant J. C. 2, avant l'Ere vulg. 6.

d'avis qu'il assemblât à Bérythe en Phénicie, un Conseil, composé de ses amis, & d'Archelaüs Roi de Cappadoce, afin de délibérer avec eux sur ce qu'il auroit à faire à l'égard de ses fils. Hérode convoqua donc à Bérythe tous ceux de ses amis qu'il jugea à propos (1); mais il ne voulut pas faire venir Archelaüs, ni les deux Princes Alexandre & Aristobule. Il les laissa à Platane, village des Sidoniens, près Bérythe, afin qu'ils fussent à portée, s'il étoit nécessaire, de les faire comparoir.

Hérode vint dans l'assemblée, qui étoit de cent cinquante personnes, & commença à accuser lui-même ses fils d'une maniere pleine d'emportement & de véhémence, & après avoir parlé dans des termes qui convenoient peu à un pere, il dit que non-seulement Auguste l'avoit rendu maître de la destinée de ses fils, mais que les Lois mêmes des Juifs vouloient que si un fils étoit accusé par ses parens, & que ceux-ci lui missent la main sur la tête, tous les assistans devoient l'accabler de pierres, & le faire mourir (2). Il ajouta que quoiqu'il pût traiter ainsi ses fils, après les crimes dont ils étoient convaincus, il vouloit bien toutefois prendre leur avis, & qu'il s'attendoit qu'ils se joindroient à lui, pour donner à la postérité un exemple de la juste sévérité que l'on doit exercer envers des enfans inhumains & dénaturés.

Saturnin, homme Consulaire, qui étoit à la tête de l'assemblée, fut d'avis qu'il falloit punir Alexandre & Aristobule, mais non pas du dernier supplice. Ses trois fils, qui étoient présens, furent de même sentiment : mais Volumnius prononça qu'ils étoient dignes de mort ; & le plus grand nombre des assistans suivit son avis : de maniere que leur mort fut conclue à la pluralité des suffrages. Hérode amena donc ses fils à Tyr ; & Nicolas de Damas y étant arrivé de Rome, le Roi lui demanda ce que ses amis pensoient de ses fils. Nicolas lui répondit que la plupart étoient de sentiment qu'il falloit les mettre en prison, en attendant qu'il pût prendre plus à loisir une derniere résolution. Hérode fut long-temps pensif, & se résolut enfin de mener ses fils à Césarée.

Toute la ville étoit dans l'attente du parti que le Roi prendroit. Chacun plaignoit les deux Princes ; mais personne n'osoit s'en expliquer, de peur d'encourir la colere du Roi. Un ancien soldat d'Hérode, qui avoit un fils nommé Tyron, de même âge qu'Alexandre, ayant osé prendre la liberté de faire là-dessus au Roi quelques remontrances un peu fortes, & lui ayant dit que les Officiers & les soldats, & le peuple même étoient émus de compassion pour ces jeunes Princes, & plaignoient leur triste sort, le Roi perdant patience, fit arrêter & le soldat & son fils, & tous les autres qu'il lui avoit nommés, & ayant fait donner la question à cet ancien soldat & à son fils, celui-ci déclara qu'il avoit formé la résolution de tuer le Roi, & de s'exposer pour l'amour d'Alexandre à toute sorte de supplices. Alors le Roi ne pensa plus qu'à exécuter le projet qu'il avoit formé de faire mourir ses fils. Il les envoya à Sébaste, autrement Samarie, & les y fit étrangler. Leurs corps furent portés au Château d'Alexandrion, où la plupart de leurs Ancêtres du côté de leur mere, avoient eu leur sépulture. Ainsi moururent Alexandre & Aristobule fils d'Hérode le Grand & de Mariamne, l'an du Monde 3999, un an avant la naissance de J. C. &

(1) *Antiq. l.* 16, *c.* 17. ═ (2) Voyez *Deut.* XXI, 18, 19, 20.

quatre ans avant l'Ere vulgaire.

Joseph raconte que Glaphyre femme d'Alexandre, ayant été renvoyée par Hérode à Archélaüs son pere, épousa en secondes noces *Juba* Roi de Mauritanie, & qu'ensuite elle épousa *Archélaüs* frere d'Alexandre son premier mari. Celui-ci apparut une nuit à Glaphyre, & lui reprocha le peu d'amour qu'elle avoit pour lui, & de ce que ne s'étant pas contentée d'un second mariage, elle en avoit contracté un troisieme, en épousant Archélaüs son frere. *C'est pourquoi*, ajouta-t-il, *je veux vous montrer que mon affection est plus constante que la vôtre, & pour preuve que je ne vous ai point oubliée, dans cinq jours je vous retirerai à moi, & je vous délivrerai de l'infamie où vous vivez.* En effet, Glaphyre mourut au bout de cinq jours (1).

VIII. ALEXANDRE, imposteur Juif de la ville de Sidon, qui ressembloit tellement à Alexandre fils de Mariamne & d'Hérode, dont on vient de parler, que tous ceux qui l'avoient connu, étoient persuadés que c'étoit lui-même (2). Il publioit que son frere Aristobule & lui avoient été soustraits à la mort, par le bienfait d'un ami, qui en avoit supposé d'autres à leur place, lorsqu'on voulut leur ôter la vie. Il vint dans l'Isle de Crete, où tous les Juifs le reconnurent pour le fils d'Hérode, & lui fournirent même de l'argent, pour se mettre en équipage, & pour faire le voyage de Rome. Il arriva à Pouzolles, où les Juifs le reçurent avec honneur. Les amis d'Hérode, & ceux qui avoient connu Alexandre le plus particulierement, se laisserent prendre à la grande ressemblance qu'il avoit avec lui : en sorte que les Juifs mêmes de Rome venoient en foule au-devant de lui. Il entra dans la ville avec un train de Roi.

Auguste fut le seul qui ne s'y méprit pas. Il reconnut à l'air de cet homme, & à ses mains endurcies au travail, que c'étoit un imposteur. Il lui demanda d'abord ce qu'étoit devenu Aristobule son frere, & pourquoi il n'étoit pas venu à Rome, pour partager sa bonne ou sa mauvaise fortune? Il lui répondit qu'il étoit dans l'Isle de Cypre; parce qu'ils n'avoient pas voulu tous deux s'exposer aux dangers de la mer, & afin que s'il arrivoit un malheur à l'un d'eux, au moins l'autre fût conservé. Auguste prenant un air plus sérieux, tira à part ce jeune homme, & lui dit : Si vous voulez me déclarer la vérité, je vous promets de vous renvoyer sans vous ôter la vie. Dites-moi qui vous êtes, & qui vous a engagé à feindre cela; car vous n'êtes pas d'un âge à former de vous-même une telle intrigue. Le jeune homme ne pouvant plus soutenir le mensonge devant l'Empereur, lui avoua toute la fourbe; & Auguste pour tenir la parole qu'il lui avoit donnée, l'envoya aux galeres, parce qu'il étoit corpulent & robuste, & fit mourir celui qui l'avoit engagé dans cette feinte. Ceci arriva quelque temps après la mort d'Hérode, l'an du Monde 4001, de J. C. 1, trois ans avant l'Ere vulgaire.

IX. ALEXANDRE, fils de Phazaël & de Salampso sœur d'Hérode. *Joseph. Antiq. l. 17, c. 7, p. 628, a.*

X. ALEXANDRE, fils d'Alexandre fils d'Hérode, & de Glaphyre fille du Roi de Cappadoce. *Joseph. Antiq. l. 17, c. 17, p. 628, E.*

XI. ALEXANDRE, fils de Tigrane, & petit-fils d'Alexandre, mis à mort par Hérode. Il épousa

(1) *Joseph. Antiq. l. 17, c. 15.* — (2) *Antiq. lib. 17, c. 14.*

Jotapé, fille d'Antiochus Roi de Comagene. *Joseph. Antiq. l.* 17, *c.* 7.

XII. Alexandre, Juif de Cyrene, fut accusé par les Sicaires ou Assassins, pardevant Catule Gouverneur de cette Province, qui le fit mourir (1) vers l'an de J. C. 73.

XIII. Alexandre, fils de Simon le Cyrénéen, & frere de Rufus, qui aida notre Sauveur à porter sa croix, en allant au Calvaire. *Marc.* xv, 21.

XIV. Alexandre Lysimaque, Alabarque d'Alexandrie, frere de de Philon le Juif. On croît que ce fut lui qui se trouva avec les Prêtres, lorsque les Apôtres furent amenés devant le Sénat, pour rendre compte de leur doctrine & de leur conduite (2). Cet Alexandre étoit le plus riche des Juifs de son temps. Il fit de riches présens au temple, & fut pere de Tibere Alexandre, qui quitta la Religion des Juifs pour se faire Païen (3). Alexandre Lysimaque avoit eu le manîment des affaires de l'Impératrice Antonia. Caligula le fit mettre en prison, d'où il ne sortit que sous l'empire de Claude successeur de Caligula (4).

XV. Alexandre, Juif d'Ephese, qui se présenta à la populace mutinée contre saint Paul, pour essayer de l'appaiser (5). Mais lorsqu'il parut dans l'assemblée, & qu'on eut reconnu qu'il étoit Juif, les Ephésiens commencerent à crier encore plus fort : Vive la grande Diane d'Ephese. On ne sait si cet Alexandre étoit pour, ou contre saint Paul ; s'il étoit simple Juif, ou Juif converti au Christianisme.

XVI. Alexandre, ouvrier en cuivre, dont parle saint Paul à Timothée (6). Le saint Apôtre l'excommunia avec Hyménée, parce qu'ils avoient blasphémé contre la vérité.

ALEXANDRIE, ville célebre d'Egypte, bâtie par Alexandre le Grand, l'an du monde 3673, avant J. C. 327, ou 331 avant l'Ere vulgaire. Elle est située entre la Mer Méditerranée & le Lac Mæris (7). Il y avoit déjà auparavant un village nommé *Rachotis*, à l'endroit le plus voisin du port. Ce fut Dinocrates célebre Architecte, qui en fit le plan, & en donna les dimensions. La ville d'Alexandrie se trouve assez souvent dans le Texte Latin des Livres de l'ancien Testament écrits avant le regne d'Alexandre (8) ; mais ce nom n'est point dans l'original Hébreu ; on y lit *No-Ammon*, qui est apparemment la ville de Diospolis dans le Delta, entre Busiris au midi, & Mendese au nord.

Les Arabes enseignent qu'elle portoit le nom de *Caissoun*, avant qu'Alexandre le Grand la fît rebâtir (9), ou augmenter. Dinocrates qui en dressa le plan, étoit le même Architecte qui avoit rebâti le Temple de Diane à Ephese, brûlé par Erostrate. Il eut la direction de l'ouvrage de cette nouvelle ville : mais pour l'avancer avec plus de diligence, Alexandre nomma Cléomenes un de ses Capitaines pour y veiller (10). Cléomenes étoit de Naucratis en Egypte : Justin l'appelle Fondateur d'Alexandrie, comme ayant beaucoup contribué à son augmentation (11). Aridée frere d'Alexandre fut chargé du soin d'amener le

(1) *Joseph. de Bello, l.* 7, *c.* 38. ═══ (2) *Act.* IV, 6. An de J. C. 34. ═══ (3) *Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 3. ═══ (4) *Antiq. l.* 19, *c.* 4. ═══ (5) *Act.* XIX, 33. An de J. C. 57. ═══ (6) I. *Timot.* I, 19, 20. ═══ (7) *Arrian. l.* 3. *Strabo l.* 17. *Pausan. in Eliacis.* ═══ (8) *Nahum.* III, 8. *Jerem.* XLV, 25. *Ezech.* XXX, 14, 15, 16. ═══ (9) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 320. ═══ (10) *Arrian. Q. Curt. &c.* ═══ (11) *Justin. l.* 13, *c.* 4.

corps de ce Prince de Babylone à Alexandrie. Il employa deux ans à faire les préparatifs du transport : Diodore de Sicile nous en décrit la pompe. Il avoit couru une prophétie, que le lieu où seroit enterré Alexandre seroit heureux & florissant : les Gouverneurs des villes & des provinces se disputoient l'honneur & l'avantage de le posséder : on proposa de le porter à Aigui en Macédoine, lieu ordinaire de la sépulture de ses Rois ; l'Egypte l'emporta. Il fut d'abord déposé à Memphis, puis on l'apporta à Alexandrie. On dit (1) que son corps étoit dans un cercueil d'or, embaumé dans du miel.

Alexandrie a appartenu successivement aux Grecs & aux Romains, puis derechef aux Grecs, jusqu'à ce qu'elle tomba sous la domination des Arabes, sous le Califat d'Omar III, successeur de Mahomet. L'heureuse situation de cette ville, entre la Méditerranée & la Mer rouge, & sur le Nil, lui attira le commerce de l'Orient & du Couchant, & la rendit en fort peu de temps une des plus florissantes villes du monde. Lorsque les Arabes la prirent, elle (2) avoit encore quatre mille Palais, quatre mille bains, quarante mille Juifs payant tribut, quatre cents places, & douze mille vendeurs d'herbes & de fruits. Cette ville autrefois si riche & si puissante, n'est plus qu'un village, qui n'a rien de remarquable que ses ruines, & les vestiges de sa grandeur passée (3). Les Egyptiens ou Cophtes, l'appellent communément *Rachot*, du nom de l'ancien village en la place duquel elle a été bâtie. Voyez ci-après les titres de *No-Ammon* & de *Thebes*.

Les Chrétiens révèrent encore aujourd'hui à Alexandrie les Eglises de saint Marc & de sainte Catherine : l'une est célebre par le tombeau de cet Evangéliste, dont les Vénitiens ont enlevé le corps : on y voit un tableau, qui, suivant la tradition des Cophtes, possesseurs de cette Eglise, est peint par saint Luc : il représente l'Archange saint Michel un peu plus qu'à demi-corps, ayant une épée en la main. L'autre Eglise est fameuse par le martyre de sainte Catherine, qu'elle souffrit pour Jesus-Christ sous l'Empire de Maximien.

On y considere aussi les ruines du magnifique Palais de Cléopatre, & l'on admire hors de la ville la colonne de Pompée, dont le fust est haut de six toises, tout d'une piece, & d'un granite (4) admirable : c'est la plus belle colonne que l'on puisse voir.

Après la mort d'Alexandre le Grand, Ptolémée surnommé Soter, qui avoit été Capitaine des gardes de cet Empereur, fit rapporter ses os à Alexandrie, & fit de cette ville la Capitale de son Royaume. Les Ptolémées ses successeurs, y régnerent pendant deux cents quatre-vingts-treize ans. La République des Juifs a eu beaucoup de liaison avec les Rois d'Egypte successeurs d'Alexandre, qui régnerent à Alexandrie. Voici la liste de ces Princes.

Alexandre le Grand mourut l'an du Monde 3681, avant J. C. 319, avant l'Ere vulgaire 323.

Ptolémée fils de Lagus surnommé Soter, régna trente-neuf ans. Mort en 3720.

Ptolémée Philadelphe régna trente-neuf ans. Mort en 3758.

Ptolémée Evergetes régna vingt-cinq ans. Mort en 3783.

(1) *Said. Sil. Batrik.* ═ (2) Biblioth. Orient. p. 320. ═ (3) Thevenot, premiere partie, l. 2, c. 1, 2. ═ (4) La Granite est une pierre que l'on prétend que les Anciens avoient le secret de fondre.

Ptolémée Philopator régna dix-sept ans. Mort en 3800.

Ptolémée Epiphanes régna vingt-quatre ans. Mort en 3824.

Ptolémée Philométor régna trente-sept ans. Mort en 3861.

Ptolémée Evergetes, ou Physcon, régna cinquante-trois ans, partie avec Philometor son frere, & partie seul. Mort en 3888.

Ptolémée Lathure régna trente-six ans six mois. Mort en 3923.

Cléopatre fille de Lathure, & femme d'Alexandre I, régna six mois.

Alexandre I, neveu de Lathure, établi en 3924. Mort en 3943. Voyez Usserius sur l'année 3924.

Alexandre II, fils d'Alexandre I, est chassé par les Alexandrins en 3939.

Ptolémée Nothus, ou Aulethes, fils de Lathure, régna treize ans. Mort en 3953.

Ptolémée, surnommé *Denys*, ou *Bacchus*, régna trois ans huit mois. Mort en 3757.

Cléopatre régna depuis 3957. Elle se fait mourir en 3974.

Depuis Jesus-Christ, la ville d'Alexandrie reçut la lumiere de l'Evangile par saint Marc Disciple de saint Pierre, vers l'an de J. C. 59, ou 60. Il y fut martyrisé vers l'an 68, & eut pour successeur *Anian*, qu'il avoit converti dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville.

ALEXANDRION, Château bâti par Alexandre Jannée Roi des Juifs, sur le sommet d'une montagne, près de *Coréa* (1). On ne sait pas distinctement où étoit *Coréa*, mais on sait qu'elle étoit la premiere ville de la Judée, du côté de la Samarie, sur le chemin de Jéricho, vers les frontieres d'Ephraïm & de Benjamin (2). Gabinius démolit le Château d'Alexandrion (3), mais Hérode le rétablit (4). La plupart des Princes de la maison d'Alexandre Jannée, y étoient enterrés, & Hérode y fit porter les corps d'Alexandre & d'Aristobule ses fils, qu'il avoit fait mourir à Sébaste, autrement nommée Samarie (5).

ALEXAS, troisieme mari de Salomé sœur du grand Hérode. C'est à Alexas & à Salomé que le grand Hérode avoit commandé de faire mourir les principaux des Juifs, qu'il avoit enfermés dans l'Hippodrome de Jéricho, aussitôt qu'il auroit rendu l'esprit, afin que toute la Judée affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût au moins faire le deuil de son Roi. Mais Alexas au lieu d'obéir à des ordres si cruels, mit en liberté tous ceux qui étoient dans l'Hippodrome, dès que le Roi eut les yeux fermés; ce qui lui attira l'estime & l'amitié de tous les Juifs (6). An du Monde 4000, de J. C. 1, avant l'Ere vulgaire 5.

ALIAN, premier fils de Sobal, fils de Seïr. 1. *Par.* 1, 40.

ALIMES, ville dans le pays de Galaad, au-delà du Jourdain (7). Isaïe (8) parle d'*Elim* dans le pays de Moab. On connoît *Helmon-Deblataïm*, ou *Almon-Deblataïm*, dans le même pays. C'est peut-être la même chose qu'*Alimes* des Maccabées.

ALLÉGORIE, est une figure de discours, dans laquelle on se sert de termes & de discours propres à une chose, pour en signifier une autre; c'est une métaphore suivie & continuée. Par exemple, lorsque les Prophetes repré-

(1) *Antiq. lib.* XIII, *c.* 24, XIV, 6 & 10, XVI, 2. (2) Voyez *Joseph. l.* V, *de Bello*, *c.* 4, & *Antiq. lib.* 14, *c.* 6. (3) *Antiq. l.* 14, *c.* 10. (4) *Antiq. l.* 14, *c.* 27. (5) *Antiq. l.* 15, *c. ult.* (6) *Antiq. lib.* XVII, *c.* 10. (7) 1. *Macc.* V, 26. (8) *Isai* XV, 8.

sentent le peuple Juif sous l'allégorie d'une vigne plantée, cultivée, arrosée de la main de Dieu, & qui, au lieu de lui rendre de bons fruits, ne lui donne que du verjus, ou des grappes ameres, & ainsi des autres.

Les allégories sont très-fréquentes dans l'Ecriture, aussi-bien que les métaphores, les paraboles, les similitudes & les comparaisons. Les Juifs, & en général les peuples de Syrie & de Palestine, aimoient cette maniere de discours figuré, dit saint Jérôme (1), & ils l'employoient dans presque tout ce qu'ils disoient. Un des principaux devoirs d'un Commentateur, est de distinguer le sens allégorique du sens littéral, & de rappeler au littéral le sens allégorique. Les anciens Juifs, comme les Thérapeutes (2); l'Auteur du Livre de la Sagesse (3), Joseph (4) & Philon (5), & après eux la plupart des anciens Peres, tournoient en allégorie même les endroits historiques de l'Ecriture, & où le sens littéral est le plus sensible. Mais ces explications allégoriques en elles-mêmes ne sont gueres propres qu'à édifier. Elles ne peuvent régulierement être mises en preuve, sinon lorsque Jesus-Christ ou les Apôtres les y ont employées. Voyez ci-après le titre, *Sens de l'Ecriture*.

ALLELUIA, ou *Hallelu-iah* (6), c'est-à-dire, *louez le Seigneur*. Ce mot se trouve à la tête ou à la fin de quelques Pseaumes (7). On chantoit *alleluia* dans les jours de solennité & d'alégresse. *Per vicos ejus (Jerusalem) alleluia cantabitur*, dit Tobie (8), en parlant du rétablissement de Jérusalem. Saint Jean dans l'Apocalypse (9), dit qu'il ouït dans le Ciel plusieurs trompettes qui chantoient *alleluia*. Les vingt-quatre vieillards & les quatre animaux qui étoient devant le trône du Tout-Puissant, se prosternerent, & chanterent *alleluia*.

Ce chant de joie & de louanges passa de la Synagogue à l'Eglise. Aux funérailles de sainte Fabiole, on chanta divers Pseaumes, & on entonna *alleluia*, dit saint Jérôme (10). Les Moines de la Palestine s'éveilloient aux veilles de la nuit, au chant de l'*alleluia* (11). On a remarqué tant d'énergie dans ce terme, que lon a cru le devoir conserver sans le traduire ni en Grec ni en Latin, de peur d'en diminuer le goût & la douceur. Depuis plusieurs siecles, l'Eglise s'en est interdit l'usage dans les temps de pénitence, & dans les cérémonies de deuil. On ne le récite pas dans le Carême, ni dans les obseques des morts. Toutefois dans la Messe des morts, selon le Rite Mosarabe, on chante à l'Introïte : *Tu es portio mea, Domine, alleluia ; in terra viventium, alleluia, alleluia*. On raconte dans la vie de sainte Radegonde, qu'à ses obseques, au lieu d'*alleluia*, on n'entendoit que des gémissemens : ce qui insinue que l'*alleluia* étoit quelquefois d'usage dans ces rencontres, comme on l'a vu ci-devant dans les funérailles de sainte Fabiole. Mais dans ces matieres, qui sont d'usage & de discipline, les cérémonies n'ont jamais été ni universelles, ni uniformes.

(1) *Hieronym. in Matth.* XVIII. — (2) *Philo de vita contemplativa*, p. 901. — (3) *Sap.* XVIII, 24, & *alibi sæpius.* — (4) *Joseph. Proemio in lib. Antiquit. ad finem.* — (5) *Photius Cod.* 105. — (6) הללו־יה *Hallelu-iah.* — (7) Voyez saint Jérôme, ou l'Auteur imprimé sous son nom, sur le Pseaume CV. — (8) *Tob.* XIII, 12. — (9) *Apoc.* XIX, 1, 3, 4, 6. — (10) *Hieronym. in obitu Fabiolæ.* — (11) *Idem in Epitaphio Paulæ.*

ALLIANCE. Dans les faintes Ecritures, on emploie fouvent le nom de *Teftamentum*, & en Grec *Diathéké* (1), pour exprimer la valeur du mot Hébreu *Bérith*, qui fignifie *Alliance*, d'où viennent les noms d'*ancien* & de *nouveau Teftament*, pour marquer l'ancienne & la nouvelle Alliance. La premiere alliance de Dieu avec les hommes, eft celle qu'il fit avec Adam au moment de fa création, & lorfqu'il lui défendit l'ufage du fruit défendu (2). *Le Seigneur, mit l'homme dans le Paradis terreftre, & lui fit ce commandement : Vous mangerez de tous les fruits du Paradis*, ou du Jardin *: mais ne mangez point de l'arbre de la fcience du bien & du mal, car auffitôt que vous en aurez mangé, vous mourrez*, ou vous deviendrez mortels. C'eft là, dit faint Auguftin, (3) la premiere alliance de Dieu avec l'homme. *Teftamentum autem primum quod factum eft ad hominem primum, profecto illud eft : Quâ die ederitis, morte moriemini ;* d'où vient qu'il eft écrit: (4) *Teftamentum à fæculo : morte morieris.*

La feconde alliance, eft celle que Dieu fit avec l'homme après fon péché, en lui promettant non-feulement le pardon, pourvu qu'il fît pénitence, mais auffi la venue du Meffie qui le racheteroit, & toute fa race, de la mort du péché, & de la feconde mort, qui eft celle de l'éternité. Saint Paul en plufieurs endroits nous parle de ce pacte, par lequel le fecond Adam a racheté & délivré de la mort ceux que le premier Adam avoit fait condamner à mourir (5) : *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita in Chrifto omnes vivificabuntur.* Et ailleurs (6) : *Sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum introivit, & per peccatum mors.... ficut per inobedientiam unius hominis peccatores conftituti funt multi, ita & per unius obeditionem jufti conftituentur multi.* Et le Seigneur parlant au ferpent dit (7) *: Je mettrai une inimitié entre toi & la femme, entre ta race & la fienne ; elle te brifera la tête, & tu l'attaqueras en fecret par le talon.* La poftérité de la femme qui doit brifer la tête du ferpent, eft le Meffie, qui par fa mort a fait périr le Diable, qui avoit l'empire de la mort (8) : *Ut per mortem deftrueret eum qui habebat mortis imperium, id eft diabolum.*

Une troifieme alliance eft celle que le Seigneur fit avec Noé, lorfqu'il lui dit de bâtir une arche, (9) ou un grand vaiffeau, pour y fauver tous les animaux de la terre, & pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler un monde nouveau après le déluge.

Cette alliance fut renouvelée cent vingt-un ans après, lorfque les eaux du déluge s'étant retirées, & Noé étant forti de l'arche avec fa femme & fes enfans, Dieu lui dit (10) : *Je vais faire alliance avec vous & avec vos enfans après vous, & avec tous les animaux qui font fortis de l'arche, en forte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge ; & l'arc-en-ciel que je mettrai dans les nues, fera le gage de l'alliance que je fais aujourd'hui avec vous.*

---

(1) ברית *Berith. Fœdus. Grec.* Διαθήκη. *Teftamentum.* === (2) *Genef.* II, 16. === (3) *Aug. de Civit. Dei, l.* 16, *c.* 27, *p.* 440. === (4) *Eccli.* XIV, 18, felon le Grec. === (5) 1. *Cor.* XV, 22. === (6) *Rom.* V, 12. . . . 19 === (7) *Genef.* III, 15. === (8) *Hébr.* II, 14. === (9) *Genef.* VI, 18 *Ponam fœdus meum tecum.* === (10) *Genef.* IX, 8, 9, 10, 11.

Toutes ces alliances ont été générales entre Adam & Noé & toute leur postérité. Mais celle que Dieu fit dans la suite avec Abraham, fut plus limitée : elle ne regardoit que ce Patriarche & sa race, qui devoit naître de lui par Isaac (1). Les autres descendans d'Abraham par Ismael, & par les enfans de Céthura, n'y devoient point avoir de part. La marque ou le sceau de cette alliance fut la circoncision que tous les mâles de la famille d'Abraham devoient recevoir le huitieme jour après leur naissance (2) ; les effets & les suites de ce pacte sont sensibles dans toute l'histoire de l'ancien Testament ; la venue du Messie en est la consommation & la fin. L'alliance de Dieu avec Adam, forme ce que nous appelons l'état de nature ; l'alliance avec Abraham expliquée dans la Loi de Moïse, forme la Loi de rigueur ; l'alliance de Dieu avec tous les hommes par la médiation de Jesus-Christ, fait la Loi de grace.

Dans le discours ordinaire nous ne parlons gueres que de l'ancien & du nouveau Testament ; de l'alliance du Seigneur avec la race d'Abraham, & de celle qu'il a faite avec tous les hommes par Jesus-Christ, parce que ces deux alliances contiennent éminemment toutes les autres, qui en sont des suites, des émanations & des explications ; par exemple, lorsque Dieu renouvelle ses promesses à Isaac & à Jacob (3), & qu'il fait alliance à Sinaï avec les Israélites, (4) & leur donne sa Loi : lorsque Moïse peu de temps avant sa mort, renouvelle l'alliance que le Seigneur a faite avec son peuple (5), & qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a fait en leur faveur ; lorsque Josué se sentant près de sa fin (6), jure avec les Anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs peres ; tout cela n'est qu'une suite de la premiere alliance faite avec Abraham. Josias (7), Esdras (8), Néhémie (9), renouvellerent de même en différens temps leurs engagemens & leur alliance avec le Seigneur ; mais ce n'est qu'un renouvellement de ferveur, & une promesse d'une fidélité nouvelle à observer les Lois données à leurs peres.

La plus grande, la plus solemnelle, la plus excellente, & la plus parfaite de toutes les alliances de Dieu avec les hommes, est celle qu'il fait avec nous par la médiation de Jesus-Christ ; alliance éternelle qui doit subsister jusqu'à la fin des siecles, dont le Fils de Dieu est le garant, qui est cimentée & affermie par son sang, qui a pour fin & pour objet la vie éternelle, dont le Sacerdoce, le Sacrifice & les Lois sont infiniment plus relevées que celles de l'ancien Testament. Voyez saint Paul dans les Epîtres aux Galates & aux Hébreux.

ALLON, de la Tribu de Siméon, fils d'Idaïa, & pere de Séphaï (10).

ALLOPHYLI (11). C'est un terme Grec, qui signifie proprement les étrangers. Mais il se prend ordinairement dans l'ancien Testament, pour signifier *les Philistins*.

---

(1) *Genes.* XII, 1, 2, 3, *&c.* 15, 4, 5.... 18. === (2) *Genes.* XVII, 10, 11, 12. === (3) *Exod.* II, 24, VI, 4, 7 === (4) *Exod.* XIX, 5, 6, *& seq.* XX, 1, 2, 3, *&c.* === (5) *Deut.* XXIX. === (6) *Josue*, XXIII, XXIV, 25. === (7) 4. *Reg.* XXIII, 1, 2, 3. 2. *Par.* XXXIV, 26. === (8) 1. *Esdr.* X, 3. === (9) 2. *Esdr.* IX, 38. === (10) 1. *Par.* IV, 37. === (11) Ἀλλόφυλοι. פלישתים *Philistiim.*

Voyez le titre du Pseaume LV. & ailleurs.

ALMAH (1). Ce terme Hébreu signifie proprement *une vierge*, une jeune personne cachée & inconnue aux hommes, qui n'est point mariée. On le trouve en ce sens dans le fameux passage d'Isaïe (2), qui porte : *Ecce virgo concipiet, & pariet filium*. Les Hébreux n'ont aucun terme qui signifie une vierge plus proprement qu'*Almah*; mais il faut avouer, sans donner atteinte à la certitude de la prophétie d'Isaïe, que quelquefois par abus on donne le nom d'*Almah* à une jeune personne, sans faire attention à sa virginité (3) : de même qu'en Latin on donne le nom de *virgo* à une jeune femme qui n'a pas sa virginité. Voyez notre Dissertation sur le passage d'Isaïe, VII, 14, à la tête d'Isaïe.

Saint Jérôme écrivant sur ce passage d'Isaïe où se trouve le nom d'*Alma*, remarque que le Prophete n'a pas voulu se servir du mot *Bethula*, qui signifie une jeune fille, ou une jeune personne; mais qu'il a employé le terme *alma*, qui marque une vierge qui n'a jamais paru aux yeux des hommes. C'est la propre signification d'*alma* (4). Il vient d'une racine qui signifie *cacher*. On sait que dans l'Orient les filles ne paroissent point en public, & demeurent enfermées dans leurs maisons & dans l'appartement de leurs meres, comme des Religieuses. (5) Le Paraphraste Caldéen & les Septante (6), traduisent *alma* par une vierge. Akiba (7) fameux Rabbin, grand ennemi de Jésus-Christ & des Chrétiens, qui vivoit au second siecle, l'entend de même. Les Apôtres & les Evangélistes, & les Juifs du temps de notre Sauveur, l'expliquoient dans le même sens, & attendoient un Messie né d'une Vierge. Mahomet & tous les Musulmans reconnoissent la virginité de cette sainte Mere de Dieu.

ALMATH, neuvieme fils de Béchor, fils de Benjamin. 1 *Par.* VII, 8.

ALMATH, ville de la Tribu de Benjamin. Elle est jointe à Anathoth (8). Toutes deux étoient villes de réfuge dans Benjamin.

ALMON, ville de la Tribu de Benjamin. *Josue*, XXI, 18. Apparemment la même qu'*Almath*, dont on vient de parler. Elle fut donnée aux Prêtres de la famille d'Aaron. 1 *Par.* VI, 60.

ALMUGIM, certain bois dont il est parlé dans le troisieme Livre des Rois, Chap. X, ℣. 11, & qui est traduit dans la Vulgate (9) par *ligno thyina*, & dans les Septante, par *des bois travaillés*. Les Rabbins le rendent d'ordinaire par, *du corail*; d'autres, par, *de l'ébene*; ou *du brésil*, ou *du pin*. Il est certain que ce n'est point le corail, puisque le corail n'est point propre à faire des instrumens de musique, ni à mettre dans la structure d'une balustrade, ou d'une montée, à quoi l'Ecriture nous dit qu'on employa le bois d'Almugim. Le pin est un bois trop commun dans la Judée, & dans les pays voisins, pour en aller

(1) עלמה *Halma.* ═ (2) *Isai.* VII, 14. ═ (3) Voyez *Prov.* XXX, 19. *Viam viri in adolescentula. Heb.* בעלמה ═ (4) *Hieronym. in Isai : Ergo alma non solùm puella, sed cum ἐπιτάσει, virgo abscondita dicitur & secreta, quæ nunquam virorum patuerit aspectibus.* ═ (5) *Vide Philon. l. contra Flac. & de specialib. legib.* ═ (6) עלמה παρθένος. ═ (7) *In Gemarr.* ═ (8) 1. *Par.* VI, 60, VII, 8. ═ (9) אלמוגים *Almugim.* 2. *Par.* II, 8. אלגומים *Algumim.* 70. Ξύλα πελεκητά. *Ligna dolata.* 3. *Reg.* X, 11. Ξύλα πεύκινα. 70, *& Vulg. Ligna pinea.*

chercher à Ophir. Le bois *thyinum* est le bois de citre, connu des anciens, & fort estimé par sa bonne odeur & par sa grande beauté (1). Il venoit de la Mauritanie.

Nous croyons que sous le nom de bois *almugim* ou *algumim*, ou simplement *gumim*, en prenant *al* pour une espece d'article, on peut entendre des bois gras & gommeux, & en particulier l'arbre qui produit la gomme d'Arménie, ou celle d'Arabie. On dit que la gomme d'Arménie vient d'un arbre ressemblant à celui qui porte la myrrhe, & que la gomme d'Arabie vient de l'acacie noire, que nous croyons être la même que le bois de *Sethim*, dont il est si souvent parlé dans Moïse. On peut voir notre Commentaire sur 3 *Reg.* X, 11. Si cela étoit, le bois *almugim* de Salomon seroit le même que celui de *Sethim* de Moïse. Voyez-ci après *Sethim*.

I. ALOHÉ, pere de Sellum. 2. *Esdr.* III, 12. On trouve encore un autre Israélite de ce nom. 2. *Esdr.* X, 20.

II. ALOHÉ, sorte d'arbre qui vient aux Indes, de huit ou dix pieds de haut. Son tronc est gros comme la cuisse. A sa tête il fait un grand amas de feuilles dentelées & épaisses, larges par en-bas, & s'étrécissant vers la pointe. Elles sont de quatre pieds de long. Sa fleur est d'un rouge entremêlé de jaune, & double comme l'œillet. De cette fleur vient un fruit rond comme un gros pois, blanc & rouge. On tire le suc de ces feuilles, en les fendant avec un couteau, & en recevant ce suc dans des calebasses.

Les Géographes Orientaux disent tous que le bois d'aloé, dont l'odeur est exquise, ne se trouve que dans les Provinces des Indes comprises dans le premier climat; que le plus excellent de tous est celui qui se trouve dans l'isle de Senf, située dans la mer Indienne en tirant vers la Chine (2). D'autres croient que le bois d'aloé qui vient dans l'isle de Comar, ou au Cap de Comorin, est le meilleur de tous, & que c'est de celui-ci dont un Roi des Indes fit présent à Nouschirran jusqu'au poids de dix quintaux, qui se fondoit & brûloit au feu comme de la cire. Il vient aussi beaucoup de ce bois des isles de Sumatra & de Ceïlan. Voilà pour ce qui regarde le bois d'aloé.

Il y a quelques Interpretes qui croient que l'Hébreu (3) *ahalim*, *Num.* XXIV, 6, signifie l'aloés. La vulgate dit : *Ut tabernacula quæ fixit Dominus*, comme des tentes que le Seigneur a dressées; mais on peut traduire l'Hébreu : *Comme des ahalims que le Seigneur a plantés*. Les Septante & saint Jérôme traduisent quelquefois *ahalim* par *stacten*, ou *aloen*. Mais comme l'aloé pris dans le sens d'un arbre, n'est pas commun ni dans l'Arabie, ni dans les pays voisins, d'autres traduisent *ahalim* par, *le santal*; mais le santal a été inconnu aux Anciens; & les Modernes qui en parlent, le font venir des Indes. On connoît un aloé de Syrie, de Rhodes & de Candie, nommé aspalate, qui est un arbrisseau hérissé d'épines, dont les parfumeurs emploient le bois, après lui avoir ôté l'écorce, pour donner du corps aux parfums, qui sans cela seroient trop liquides. Voyez *Proverb.* VII, 17, & *Cant.* IV, 14, pour la signification d'*ahalim*.

III. ALOHÉ, ou *Aloé*, dans le

(1) *Plin. l.* 13, *c.* 15, 16. (2) *Bibliot. Orient. p.* 913. (3) *Num.* XXIV, 6. כאהלים נטע יהוה

ſens de plante, ou d'herbe, eſt une plante dont les feuilles ſont de l'épaiſſeur de deux pouces, piquantes & cannellées. Du milieu ſort une tige, qui renferme une graine blanche extrêmement légere, & preſque ronde. Il ſe trouve à préſent de l'aloés en pluſieurs endroits de la France. On en tire un ſuc très-amer, qui préſerve les corps morts de la pourriture. On dit, mais c'eſt une fable, que l'aloés ne fleurit qu'une fois en cent ans, & que ſa fleur en s'épanouiſſant, fait un grand bruit. On en a vu de fleuries aſſez ſouvent au Jardin Royal à Paris, & ſans aucun bruit ſenſible. Il y a beaucoup d'apparence que cette plante eſt le ſeul véritable aloé; car ce que l'on dit du bois d'aloé, paſſe pour fabuleux dans l'eſprit de pluſieurs Savans.

C'eſt de cette plante que l'on tire la drogue nommée *aloé*, qui eſt une liqueur très-amere, qui entroit dans les embaumemens, pour garantir les corps de la pourriture. Nicodeme acheta environ cent livres de myrrhe & d'aloé, pour embaumer le Corps de Jeſus-Chriſt (1). Dans les Proverbes (2), la femme débauchée dit qu'elle a parfumé ſon lit de myrrhe, d'aloé & de cynname; & l'Epouſe du Cantique dit que la myrrhe, l'aloé & tous les parfums ſe trouvent dans le jardin de ſon Epoux (3). Le Texte Hébreu dans ces endroits, lit *ahalim*, que les Rabbins entendent du ſantal, qui eſt un bois aromatique. Mais la plupart l'entendent de l'aloé dont on vient de parler, ou d'un autre aloé de Syrie, dont nous avons parlé plus haut.

Les Arabes appellent *ſabr* (4), l'aloé, quand il ſe prend pour une plante. Ils croient que de toutes les eſpeces d'aloé, celui qui croît dans l'iſle de *Socotorah*, eſt le plus excellent; qu'Alexandre le Grand tranſporta en Arabie & en Ethiopie les anciens habitans de cette iſle, & mit en leur place des Macédoniens, pour cultiver l'aloé: & les habitans de Socotorah cueillent les feuilles de cette plante au mois de Juillet, les font bouillir dans de grandes chaudieres pour en tirer le ſuc; ils mettent enſuite ce ſuc dans des outres, pour les expoſer au ſoleil pendant les jours caniculaires.

ALPHA. C'eſt la premiere lettre de l'alphabet des Grecs, de même qu'*aleph* eſt la premiere de l'alphabet Hébreu. Dans l'alphabet Grec, *alpha* vaut un, ou le premier. D'où vient que Dieu dans l'Apocalypſe (5), ſe qualifie *l'alpha* & *l'omega*, le commencement & la fin.

ALPHABETH HÉBREU. Voyez ci-après *Lettres Hébraïques*.

I. ALPHÉE, pere de ſaint Jacques le Mineur (6), premier Evêque de Jéruſalem. Alphée étoit époux de Marie, que l'on croit avoir été ſœur de la ſainte Vierge (7); d'où vient que ſaint Jacques eſt appelé *frere du Seigneur*. Pluſieurs croient que c'eſt le même que *Cléophas*, dont il eſt parlé dans ſaint Luc (8). Ainſi Alphée ſeroit ſon nom Grec, & Cléophas, ſon nom Hébreu ou Syriaque, ſuivant l'uſage de cette Province, où la plupart des hommes avoient deux noms.

II. ALPHÉE, pere de Lévi (9), ou de ſaint Matthieu, que le Fils de Dieu tira de ſon bureau, pour en faire un Apôtre & un Evangé-

(1) *Joan.* XIX, 39. ═ (2) *Prov.* VII, 17. ═ (3) *Cant.* IV, 14. ═ (4) *Biblioth. Orient. p.* 427. Sabr. ═ (5) *Apoc.* I, 8. ═ (6) *Math.* X, 3. *Luc.* VI, 15. ═ (7) *Voyez Bolland.* IX, *April. p.* 811. ═ (8) *Luc.* XXIV, 18. ═ (9) *Marc*, II, 14.

liste. On ne sait rien de particulier d'Alphée pere de saint Matthieu.

ALUA, ou *Alvan*, premier fils de Sobal, de la race d'Esaü. Il fut le second Chef d'Idumée, & succéda à Thamna. *Genes.* XXXVI, 23.

ALVAH. C'est le nom du bois que Dieu montra à Moïse pour adoucir les eaux de Mara (1). L'Ecriture ne nous a pas conservé le nom de ce bois; mais les Mahométans le nomment Alva, & tiennent que Moïse en gardoit un morceau qu'il avoit reçu par succession des Patriarches depuis Noé qui l'avoit gardé dans l'arche (2). Moïse, selon eux, le mit ensuite dans l'Arche d'alliance avec la manne & les tables de la Loi. Le mot *alva* a assez de rapport à *aloé*, qui est un bois d'une très-grande amertume; & quelques Interpretes croient que Moïse prit exprès un bois très-amer, pour faire remarquer davantage la puissance de Dieu en adoucissant ces eaux. Joseph dit que ce Législateur prit un bois qui se trouva par hasard à ses pieds.

ALUS, ou *Allus*. Les Israélites étant dans le désert de Sur, partirent de *Daphca*, pour venir à *Alus* (3). De là ils allerent à *Raphidim*. Dans le Livre de Judith (4), on met *Chélus* ou *Chalus*, & *Cadès*, comme deux lieux assez voisins. Eusebe & saint Jérôme mettent *Allus* dans l'Idumée, vers la Gabalene, c'est-à-dire, aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie déserte; car Eusebe & saint Jérôme placent la Gabalene auprès de Pétra (5). On donne aussi à *Allus* le nom d'*Eluza*, ou *Chaluza*. Elle est placée par les Notices dans la troisieme Palestine, & par Ptolémée, entre les villes d'Idumée. Le Targum de Jérusalem sur la Génese, XXV, 18, & sur l'Exode, XVI, 22, traduit le désert de Sur par *Allus*.

AMAAD, ville de la Tribu d'Aser. *Josué*, XIX, 26.

AMADATHI, pere d'Aman, de la race des Amalécites. *Esth.* III, 1.

AMAL, quatrieme fils d'Hélem. 1. *Par.* VII, 35.

AMALECH, fils d'Eliphas & de Thamna sa concubine, & petit-fils d'Esaü. Il succéda à *Gatham*, dans le gouvernement de l'Idumée (6), qui est au midi de la Tribu de Juda. Amalech fut pere des Amalécites, peuple puissant, qui demeura dans l'Arabie déserte, entre la Mer Morte & la Mer Rouge, ou entre Hévila & Sur, 1. *Reg.* XV, 7, tantôt dans un canton, & tantôt dans un autre; car on ne peut pas assigner l'endroit précis de leur demeure. Il ne paroît pas qu'ils aient eu beaucoup de villes; & peut-être n'en avoient-ils qu'une, dont il est parlé dans le premier Livre des Rois (7). Du reste, ils demeuroient dans des hameaux, dans des cavernes, ou sous des tentes.

Les Israélites étoient à peine sortis de la Mer Rouge, que les Amalécites vinrent les attaquer dans le désert de Raphidim, & qu'ils mirent cruellement à mort ceux que la fatigue & la foiblesse avoient obligés de demeurer derriere (8). Dieu ordonna à Moïse de faire attaquer Amalech par Josué, & d'écrire en un Livre que l'action d'inhumanité qu'ils avoient

(1) Exod. XV, 25. *(2) Bibliot. Orient. p.* 105, *col.* 1, *&* 1022, *col.* 1. *(3) Num.* XXXIII, 13. *(4) Judith.* 1, 9, *in Græco.* *(5) Euseb. & Hieronym. in onomastico, vece Idumæa, & in Masaris, & in Allud, vel Allus.* *(6) Genes.* XXXVI, 12 *&* 16, 1. *Par.* 1, 36. *(7)* 1. *Reg.* XV, 5. *(8) Exod.* XVII, 8.

commise, seroit toujours devant ses yeux, & qu'il en tireroit une vengeance éclatante. Josué attaqua les Amalécites, & les battit, durant que Moïse, monté sur la montagne, & accompagné d'Aaron & de Hur, élevoit ses mains au Ciel. Ceci arriva l'an du Monde 2513, avant J. C. 1487, avant l'Ere vulgaire 1491.

Observations sur la bataille de Raphidim entre Israel & les Amalécites. Exod. chap. XVII.

☞ Cette bataille est célebre dans l'Ecriture, elle fut des plus obstinées des deux côtés, & la victoire incertaine & long-temps balancée; elle se donna près du mont Horeb, au pied d'une colline qui s'élevoit au pied du mont, sur la pente de laquelle les Hébreux avoient apparemment leur camp. Je trouve l'Ecrivain sacré si abrégé dans la description de cette journée, qu'on me pardonnera le Commentaire & les conjectures, ce qui vaut beaucoup plus que les imaginations folles & confuses qu'on trouve dans les figures des batailles de l'Ecriture que nos Peintres ont données, bien plutôt pour nous amuser & faire part de leurs fantaisies, que pour nous instruire de la milice des Juifs, & nous en fournir quelque idée. La méthode des peuples de l'Asie, & par conséquent des Hébreux, étoit de combattre en phalange lorsqu'ils étoient en force égale, mais non pas unie & serrée sur tout son front comme celle des Grecs; elle étoit coupée en plusieurs corps avec de très-petits intervalles entre eux, pour donner des retraites à leurs chars & à leurs troupes armées légerement, c'est-à-dire, leurs frondeurs & leurs archers; ils se rangeoient quelquefois par grands corps quarrés à une distance raisonnable les uns des autres, lorsqu'ils ne pouvoient s'égaler au front de l'ennemi. Cette méthode de combattre par grands corps quarrés, étoit commune aux Asiatiques & aux Hébreux, qui l'avoient peut-être tirée des Egyptiens. Si on me demande des garans de cette opinion, rien de plus aisé que d'y satisfaire; car si ce peuple n'avoit rien changé dans sa façon de combattre depuis Moïse jusqu'à la bataille de Crésus contre Cyrus, comme il y a beaucoup d'apparence, on verra que quarante mille picquiers Egyptiens venus au secours du premier, formerent quatre grands corps quarrés, contre lesquels Cyrus reboucha plusieurs fois, encore capitulérent-ils; car il n'y en eut qu'un seul qui fut rompu. C'est Xenophon qui m'apprend cela dans sa Cyropédie, & même dans sa Retraite des dix mille à la bataille de Cunaxa. Mais quand cette autorité ne seroit pas recevable, l'Ecriture me fourniroit une infinité d'exemples, & Polybe lui-même, où je renvoie le Lecteur. Ceux qui n'entendent pas le Grec auront recours au Commentaire de Polybe, où ils trouveront cette maniere de combattre dans la guerre d'Antiochus contre Ptolémée Philopator. Non-seulement ils combattoient par grands corps à leur infanterie, mais encore à leur cavalerie, laissant peu d'intervalle entre les escadrons; & l'on verra cette maniere de combattre connue chez les Hébreux; car je ne doute nullement que Moïse n'eût imité les Egyptiens à l'égard de la guerre.

Sur cette connoissance j'ai rangé les Israélites sur plusieurs corps par tribus, avec de retraites ou divisions qui n'étoient pas peu nécessaires. Amalech fit le coup d'un Capitaine sensé, qui n'attend pas l'ennemi dans son pays, mais qui va au-devant pour le combattre, & lui ôter l'envie d'y entrer. Le Commentateur Bénédictin cite

Philon, qui dit, *que le Roi des Amalécites craignant que les Israélites ne fissent le ravage dans ses campagnes, résolut de les prévenir; & que s'étant mis à la tête de ses troupes, il vint pour s'opposer à leur passage, dans le dessein, s'ils vouloient lui résister, de les attaquer avec toutes ses forces.* J'aurois été fort satisfait qu'en cet endroit l'Auteur sacré nous eût appris quel étoit le nombre & la nature des forces d'Amalech. Le livre de Judith (1) nous l'apprend en peu de mots, & nous dépeint cette armée des Amalécites *comme une armée formidable, composée de beaucoup de cavalerie & d'un grand nombre de chariots, dont les soldats étoient munis de bonnes armes, & pleins de confiance en leurs propres forces.* Sur ce pied-là, nous rangeons les Amalécites dans le même ordre que les Hébreux; la cavalerie sur les ailes, & les chariots sur tout le front de la ligne, & entre les distances des corps.

De la façon dont l'Ecriture s'exprime, Moïse eut besoin de toute la vertu de sa verge miraculeuse, & de ses prieres les plus efficaces pour venir à bout d'un ennemi si redoutable: si Dieu ne s'en fût pas mêlé, & qu'il ne se fût point tourné du côté de son peuple aux instantes prieres de son serviteur, la bataille eût été perdue: le nombre, la valeur, & l'avantage des armes d'Amalech eussent fait pancher la balance de son côté.

La victoire que Dieu ôte & donne selon son bon plaisir, fut toute pour Israël: elle n'eût pas manqué de s'envoler du côté des Amalécites, si Aaron & Hur, qui étoient sur la montagne loin du danger avec Moïse, n'eussent soutenu les bras & les mains étendues de ce grand Législateur; c'est un mystere que je laisse en propre aux Commentateurs, car dans ces mains & ces bras étendus en croix gissoit le salut ou la perte du peuple de Dieu; ce qui lui fit gagner la bataille, qui fut telle, qu'Amalech fut entierement défait & taillé en pieces. Cependant, victoire ne fut jamais plus contestée; elle dura toute la journée jusqu'à l'entrée de la nuit, puisque l'Ecriture (2) dit, que *les mains de Moïse demeurerent étendues jusqu'au coucher du soleil.* Comme le succès de cette journée est le pur ouvrage de Dieu, il dit à Moïse: *Ecrivez cette action dans un livre, afin que la postérité s'en souvienne.*

Sous les Juges, nous voyons les Amalécites joints aux Madianites (3) & aux Moabites (4), pour opprimer Israel; mais Aod délivra Israel d'Eglon & des Amalécites; & Gédéon les délivra de Madian & d'Amalech.

Plusieurs années après (5) le Seigneur dit à Samuel (6): Allez dire à Saül, voici ce que dit le Seigneur des armées: J'ai rappelé en ma mémoire ce qu'a fait Amalech contre Israel, & de quelle sorte il l'attaqua dans son chemin, lorsqu'il sortoit de l'Egypte. C'est pourquoi, marchez contre Amalech, taillez-le en pieces, soumettez à l'anathême, & dévouez à une perte entiere tout ce qui est à lui. Ne lui pardonnez point, & ne désirez rien de ce qui lui appartient: mais tuez tout depuis l'homme jusqu'à la femme; n'épargnez pas même les enfans qui sont à la mammelle, ni les bœufs, ni les ânes, ni aucun de leurs animaux de service.

Saül marcha donc contre les Amalécites, s'avança vers leur Capitale, les tailla en pieces depuis *Hévila*, vers l'embouchure de l'Euphrate, jusqu'à *Sur*, vers la

(1) *Judit.* IV, 13, 14. ═ (2) *Exod.* XVII, 12. ═ (3) *Judic.* VI, 3. ═ (4) *Judic.* III, 13. ═ *(5)* L'an du Monde 2930, avant J. C. 1070. ═ *(6)* 1. *Reg.* XV, 2, 3, *&c.*

Mer rouge. Il prit vif Agag Roi des Amalécites, & fit passer au fil de l'épée tout son peuple. Il épargna tout ce qu'il y avoit de meilleur dans les animaux & dans les meubles, & viola ainsi l'ordre du Seigneur. Cette désobéissance de Saül fut la cause de sa réprobation & de son malheur, comme nous l'avons vu sur l'article d'*Agag*, & comme nous le verrons encore sur celui de *Saül*.

Depuis cette guerre, les Amalécites ne paroissent presque plus dans l'Histoire. Quelques années après cet événement (1), une troupe d'Amalécites vint piller la ville de Sicéleg, qui appartenoit à David, & où il avoit ses femmes & ses biens : mais David étant de retour d'un voyage qu'il avoit fait avec le Roi Achis, dans la vallée de Jezrael, les poursuivit, les atteignit, les dissipa, & reprit tout le butin qu'ils avoient enlevé de Sicéleg (2).

Les Arabes tiennent qu'Amalech étoit fils de Cham, & petit-fils de Noé, & qu'il fut pere d'*Ad*, & aïeul de *Schedad*. Ce sentiment n'est pas à rejeter. Il est mal-aisé qu'Amalech fils d'Eliphas & petit-fils d'Esaü, pût être pere d'un peuple aussi puissant & aussi nombreux que l'étoient les Amalécites au temps de la sortie d'Egypte. Moïse dans la Génese, (3) raconte que du temps d'Abraham, & long-temps avant la naissance d'Amalech, fils d'Eliphaz, les cinq Rois ligués porterent la guerre dans le pays d'Amalech aux environs de Cadès, & dans celui des Amorrhéens, qui habitoient à Asasonthamar.

Le même Moïse raconte (4) que le devin Balaam ayant remarqué de loin le pays d'Amalech, dit dans son style prophétique : *Amalech est le commencement*, le chef, l'origine *des Nations*, & *sa fin sera exterminée*. Cet éloge de chef ou de commencement des Nations ne peut certainement pas convenir aux Amalécites, qui étoient si modernes, puisque depuis Amalech ce n'étoit alors que la troisieme génération qui vivoit, savoir,

Esaü	Jacob
Eliphaz	Levi
Amalech.	Caath
———	Amram
———	Aaron.

Moïse ne reproche jamais aux Amalécites d'avoir attaqué les Israélites *leurs freres* ; circonstance aggravante, qu'il n'auroit pas omise, s'ils eussent été descendans d'Esaü, & en ce sens freres des Israélites. Enfin dans l'Ecriture on voit presque toujours les Amalécites joints aux Chananéens & aux Philistins, & jamais aux Iduméens ; & lorsque Saül fit la guerre à Amalech, & qu'il l'extermina, les Iduméens ne se donnerent pas le moindre mouvement pour les secourir, ni pour les venger. Il est donc vraisemblable que les Amalécites, dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture, étoient un peuple descendu de Chanaan, & dévoué à l'anathême, de même que les autres Amorrhéens, & fort différens des descendans d'Amalech petit-fils d'Esaü.

Voici donc ce que les Arabes content d'Amalech détruit par Saül. Il fut pere d'une ancienne Tribu d'Arabie qui fut exterminée du temps de Saül. Elle ne contenoit que des Arabes qu'ils appellent *purs*, & dont les restes se sont mêlés avec la postérité de Joctan & d'Adnan, & sont devenus ainsi *Mosarabes*, ou *Mostaara-*

(1) An du Monde 2949, avant J. C. 1051. —— (2) 1. *Reg.* XXX, 1, 2, *&c.* —— (3) *Genes.* XIV, 7. —— (4) *Num.* XXIV, 20. ראשית גוים עמלק ואחריתו עדי אבד

bes, c'est-à-dire, Arabes mêlés avec des Nations étrangeres. De plus ils croient que Goliath vaincu par David étoit Roi des Amalécites, & que les Géans qui habitoient la Palestine au temps de Josué étoient de la même race; qu'enfin une partie des Amalécites se retira dans l'Afrique au temps de Josué, & s'établit sur les côtes de Barbarie, le long de la Mer Mediterranée.

Le fils d'Amalech (1) fut *Ad*, Prince célebre parmi les Arabes. Il commença des bâtimens superbes, & une ville admirable, qui servit à sa demeure, & à celles des Géans de son temps. Quelques-uns le font fils d'*Hus*, & petit-fils d'Aram fils de Sem. Quoi qu'il en soit, les Musulmans disent qu'Ad fut pere d'une Tribu d'Arabes nommés *Adites*, lesquels furent, disent-ils, exterminés, pour n'avoir pas voulu écouter le Patriarche Héber, qui leur prêchoit l'unité d'un Dieu. *Ad* eut deux fils, savoir, *Schedad* & *Schedid*. C'est ce que disent les Arabes sur les Amalécites.

AMALECH, montagne dans le pays d'Ephraïm, sur laquelle étoit située la ville de Pharaton, où Abdon, fils d'Hillel, Juge d'Israel, fut enterré (2), en l'an du Monde 2848, avant Jesus-Christ 1152, avant l'Ere vulgaire 1156.

AMAN, ville de la Tribu de Juda. *Josué* XV, 26.

II. AMAN, fils d'Amadati Amalécite, & de la race d'Agag; ou selon d'autres exemplaires, fils d'*Amadath Bugéen* (3), ou *Gogéen*; c'est-à-dire, de la race de Gog. Enfin on peut lire, *Aman fils d'Amadath*, *lequel* Aman *étoit Bago* ou *Bagoas*, c'est-à-dire, eunuque ou serviteur du Roi de Perse, nommé Assuérus dans le Texte d'Esther, & qui est apparemment le même que Darius fils d'Hystaspe.

On n'a point d'autre preuve qu'Aman ait été Amalécite, sinon ce qui est dit dans le Chapitre III, ℣. 1 du Livre d'Esther, *qu'il étoit de la race d'Agag*; & cependant dans le Grec du Chapitre IX, ℣. 24, du même Livre; & dans le Latin du Chapitre XVI, ℣. 6, il est appelé Macédonien de cœur & de nation: *Animo & gente Maccedo*, ce qui fait douter qu'il soit de race Amalécite. Quoi qu'il en soit, le Roi Assuérus l'ayant pris en affection, lui donna dans sa Cour un rang au-dessus de tous les Princes qui y étoient (4). Et tous les serviteurs du Roi qui étoient à la porte du palais, fléchissoient le genou devant Aman, & l'adoroient, parce que le Roi l'avoit ainsi commandé.

Mardochée oncle de la Reine Esther, mais qui ne s'étoit point encore fait connoître en cette qualité, étoit le seul qui ne vouloit pas l'adorer. Aman en fut averti, & sachant qu'il étoit Juif, il voulut voir s'il persisteroit dans sa résolution. Voyant que Mardochée demeuroit ferme à ne vouloir pas lui rendre les honneurs que lui rendoit toute la Cour, il résolut de s'en venger, non-seulement sur sa personne, mais aussi sur toute la nation des Juifs, qui étoient dans le royaume d'Assuérus.

En suivant la superstition des Perses, il voulut premierement tirer au sort pour savoir en quel jour il les feroit tous périr. Ainsi le premier mois de l'année (5), suivant l'ordre des Fêtes, qui

(1) Biblioth. Orient. p. 51. *Ad.* (2) *Judic.* XII, 14, 15. (3) Voyez le Comment. sur Esther, III, 1, 2. (4) *Esth.* III, 1, 3. (5) An du Monde 3495, avant J. C. 505, avant l'Ere vulg. 509.

étoit le septieme de l'année civile, & qui répondoit à la lune de Mars, Aman commença à jeter le sort pour savoir en quel mois, & en quel jour du mois, il commenceroit son entreprise pour la perte des Juifs. Dieu qui gouverne les sorts, & qui se joue des vains projets des hommes, permit que le sort lui désignât le treizieme du mois Adar, qui étoit le dernier de l'année sainte, c'est-à-dire, que le sort voulut qu'il différât d'un an entier l'exécution de son pernicieux dessein.

Aman ne laissa pas d'en parler au Roi. Il lui dit: Seigneur, il y a un peuple dispersé dans toutes vos Provinces; ce sont les Juifs, gens qui vivent dans l'éloignement des autres peuples, qui ont des lois & des cérémonies étrangeres, & qui méprisent vos ordonnances. Or vous savez, Seigneur, combien il importe à la tranquillité de votre Royaume, de ne pas souffrir que la licence les rende encore plus insolens. Ordonnez donc que ce peuple périsse; & pour dédommager le Roi de la perte qu'il pourra souffrir, je payerai du mien à son épargne dix mille talents (1). Cette somme est prodigieuse pour un particulier, mais Aman comptoit apparemment que le Roi lui accorderoit la confiscation des biens des Hébreux, ou qu'il n'agréeroit pas l'offre qu'il lui faisoit.

Alors le Roi tira de son doigt l'anneau dont il avoit accoutumé de se servir, le donna à Aman, & lui dit: Gardez pour vous votre argent; & quant à ce peuple, faites-en ce que vous voudrez. Ainsi dès le treizieme de Nisan, Aman fit venir les Secrétaires du Roi, & fit expédier l'ordre qui commandoit d'exterminer les Juifs dans toute l'étendue du Royaume de Perse, pour le treizieme du mois d'Adar suivant, c'est-à-dire, dans un an de la date de l'Edit. L'ordre fut envoyé dans toutes les provinces par les couriers du Roi, & on permit aux peuples de leur courre sus, de les exterminer, & de piller leurs biens. L'Edit fut affiché dans Suses, où Assuérus faisoit sa résidence ordinaire. Aman étoit dans la joie de son cœur, & les Juifs étoient plongés dans la derniere consternation.

Mardochée qui avoit été l'occasion de cette terrible tempête, déchira ses vêtemens (2), se revêtit d'un sac, & jetant de la cendre sur sa tête, s'en vint en criant à la porte du palais. Mais il n'étoit pas permis d'y entrer dans l'état lugubre où il étoit. Deux Eunuques en allerent aussitôt donner avis à Esther; elle envoya un habit à Mardochée, mais il le refusa. Elle lui députa ensuite l'Eunuque qui la servoit, pour savoir le sujet de sa douleur; Mardochée lui racouta ce qu'Aman avoit fait contre les Juifs, lui envoya la copie de l'Edit du Roi, & la pria d'aller trouver le Roi, & d'intercéder pour sa nation.

Esther répondit qu'il ne lui étoit pas permis d'aller voir le Roi à moins qu'elle ne fût appelée. Mais Mardochée insista, disant que Dieu ne l'avoit apparemment élevée, que pour être en état d'agir dans une occasion comme

(1) Les dix mille talents, à 4867 liv. 3 f. 9 d. l'un, font 48671875 l. 10 f. de notre monnoie. Et si on l'entend du talent Babylonien qui valoit 70 mines d'Eubée, selon Hérodote, c'est-à-dire, sept cents écus de France, selon Budée, les dix mille talents feront vingt-un millions de livres.

(2) *Esth.* IV, 1, 2, 3, *&c.*

celle-là. Esther lui envoya donc dire qu'il passât trois jours & trois nuits en jeûne, & en prieres avec le peuple dans la Synagogue : qu'elle-même, avec ses suivantes, en feroient autant, & qu'après cela elle iroit trouver le Roi au péril de sa propre vie. Après les trois jours de jeûne (1), Esther se para de ce qu'elle avoit de plus beau, & se présenta devant le Roi. Assuérus avança son sceptre, pour marquer qu'il avoit pour agréable qu'Esther parût devant lui ; il lui dit qu'elle pouvoit lui demander tout ce qu'elle voudroit, & qu'il le lui accorderoit. Esther répondit qu'elle ne demandoit au Roi qu'une grace, qui étoit qu'il lui plût de venir avec Aman au festin qu'elle lui avoit préparé.

Le Roi y vint, & après avoir fait bonne chere, il dit de nouveau à Esther de lui demander tout ce qu'elle voudroit. Esther répondit qu'elle supplioit sa Majesté de venir encore le lendemain avec Aman à son festin, & qu'elle lui déclareroit alors ce qu'elle désiroit de lui. Aman sortit donc du palais comblé de joie ; & ayant vu Mardochée qui ne se levoit point en sa présence, il en conçut un grand dépit. Il vint dans sa maison, raconta à sa femme & à ses amis la faveur que la Reine Esther lui avoit faite, de l'inviter seul avec le Roi à son festin. Mais, ajouta-t-il, je compterai tout cela pour rien, tandis que je verrai le Juif Mardochée assis à la porte du palais du Roi, sans vouloir se lever devant moi. Alors Zaré sa femme, & tous ses amis lui répondirent : Faites dresser une potence de cinquante coudées de haut, & demandez au Roi demain au matin que l'on y fasse pendre Mardochée. Ce conseil lui plut, & il commanda sur le champ que l'on préparât la potence.

Le lendemain de grand matin, (2) Aman se trouva dans l'anti-chambre du Roi pour lui demander la mort de Mardochée. Assuérus le fit entrer & lui dit : Que peut-on faire pour un homme que le Roi désire de combler d'honneur ? Aman croyant que ce fût lui dont il vouloit parler, lui dit : Il faut que cet homme soit revêtu des habits royaux, qu'il soit monté sur le cheval que le Roi a coutume de monter, qu'il ait sur la tête le diadême royal, & que le premier des Grands de la Cour le conduise par toutes les places de la ville, & crie devant lui : C'est ainsi que sera honoré celui que le Roi voudra honorer.

Assuérus lui répondit : Allez, faites ce que vous venez de dire envers le Juif Mardochée, qui a découvert une conspiration contre ma personne, & qui n'en a point reçu de récompense. Aman exécuta cet ordre avec toute la répugnance que l'on peut s'imaginer ; & étant de retour à sa maison, il raconta à Zaré sa femme & à ses amis, ce qui venoit de lui arriver. Ils lui répondirent, tirant de là un présage heureux pour les Juifs, si Mardochée devant qui vous venez de succomber, est Juif, vous ne pourrez lui résister, mais vous lui serez assujetti.

Comme ils parloient encore, on vint appeler Aman, pour venir au festin que la Reine avoit préparé. Lorsqu'Assuérus fut de bonne humeur, & qu'il eut fait bonne chere (3), il dit à la Reine de lui demander tout ce

(1) *Esth.* V, 1, 2, 3. = (2) *Esth.* VI, 1, 2, 3. = (3) *Esth.* VII, 1, 2, 3, *&c.*

qu'elle souhaiteroit. La Reine lui répondit : O Roi, si j'ai trouvé grace à vos yeux, je vous conjure de m'accorder ma propre vie, & celle de mon peuple, pour lequel j'implore votre clémence. Assuérus lui demanda : Qui est est donc celui qui est assez hardi pour attenter à votre vie ?

Esther répondit : C'est cet Aman que vous voyez, qui est notre mortel ennemi. Aman demeura interdit, ne pouvant supporter les regards du Roi ni de la Reine. En même-temps Assuérus tout en colere, étant sorti dans un Jardin qui étoit joignant la salle où il avoit mangé, Aman se jeta aux pieds de la Reine, qui étoit couchée sur un lit de table, à la mode de ce pays ; alors le Roi rentrant, & voyant Aman sur le lit où étoit la Reine, s'écria : Comment, il veut encore faire violence à la Reine en ma présence & dans ma maison ? A peine cette parole fut-elle sortie de la bouche du Roi, que l'on saisit Aman, & qu'on lui couvrit le visage, comme à un homme qu'on va mener au supplice.

Alors Herbona, l'un des Eunuques du Roi, dit : J'ai vu dans la maison de cet homme une potence de cinquante coudées de haut, qu'il avoit préparée pour Mardochée. Le Roi dit : Qu'Aman y soit pendu. Il fut donc pendu le même jour à cette potence ; & le Roi donna à la Reine la maison d'Aman, & à Mardochée, les emplois & la dignité que ce Favori possédoit. On fit aussi mourir les dix enfans d'Aman (1) ; & le Roi donna un Edit en faveur des Juifs, qui révoquoit le premier, & qui leur permettoit de tirer vengeance de leurs ennemis. Ceci arriva l'an du monde 3496, avant J. C. 504, avant l'Ere vulgaire 508. On peut voir les articles d'*Assuérus*, d'*Esther* & de *Mardochée*.

AMANA, montagne dont il est parlé dans le Cantique des Cantiques (2). Il y en a qui croient que c'est le mont *Amanus* dans la Cilicie. S. Jérôme (3), & les Rabbins (4) font aller la terre d'Israël jusqu'à cette montagne du côté du nord ; & du temps de Salomon, la domination des Hébreux s'étendoit jusques-là. Le mont Amanus sépare la Syrie de la Cilicie, & s'étend depuis la mer Méditerranée, jusqu'à l'Euphrate.

AMANA, montagne au-delà du Jourdain, dans la Tribu de Manassé (5). Elle est à trois lieues du lac Moron, & a trois lieues de circuit par le pied, où l'on voit un beau vignoble. Mais le haut est toujours couvert de neige, ce qui lui a fait donner par les Arabes le nom de *Gebel Chaïque*, c'est-à-dire, *Mont Vieillard*, à cause de la blancheur de son sommet. Quelques-uns croient que c'est là le mont *Amana*, dont parle l'Epouse du Cantique. Je ne remarque pas que ni Joseph, ni saint Jérôme, ni Eusebe, aient connu cette montagne ; dumoins ils n'en parlent pas sous le nom d'Amana.

AMANDIER, sorte d'arbre dont il est parlé assez souvent dans l'Ecriture. Les Hébreux l'appellent *schaked* (6), d'une racine qui signifie *veiller*, parce que l'amandier est un des premiers arbres qui fleurissent au printems. Le Seigneur voulant montrer à Jérémie qu'il étoit tout prêt à faire éclater sa colere contre son peuple, lui fit voir une branche d'amandier (7). *Quid*

(1) *Esth.* IX, 6. === (2) *Cant.* IV, 8. === (3) *Hieronym. Epist. ad Dardanum, & ad Ezech.* VII. *Item ad Ezech.* XX. === (4) *In Gemar. Jerosolym. Schevush.* === (5) Eugene Roger, Terre sainte, l. 1, c. 20. === (6) שקד *Amygdalus.* === (7) *Jerem.* I, 11.

tu vides Jeremia ? virgam vigilantem ego video. Au lieu de *virgam vigilantem*, une verge qui veille, l'Hébreu lit, *une verge d'amandier*.

La verge d'Aaron qui poussa des fleurs & des fruits dans le désert (1), étoit aussi de bois d'amandier. L'Auteur de l'Ecclésiaste (2), marquant d'une maniere énigmatique, que les cheveux du vieillard blanchiront, dit que *l'amandier fleurira*. Cet arbre fleurit blanc, & de fort bonne heure. Il est dit dans la Génese (3), que Jacob mettoit des branches d'amandier devant les canaux où ses brebis venoient boire. Mais l'Hébreu, au lieu d'amandier, porte des noisettiers; *luz*.

I. AMARIAS, premier fils de Mérajoth, & pere du Grand-Prêtre Achitob. Amarias fut Grand-Prêtre du temps des Juges. On ne peut pas fixer les années de son pontificat. Son nom se trouve dans les Paralipomenes (4). Et s'il a exercé la Grande Sacrificature, il semble qu'on le doit mettre avant Héli, auquel succéda *Achitob*, que les Paralipomenes mettent immédiatement après *Amarias* (5).

II. AMARIAS, fils d'Esron Lévite. 1. *Par.* VII, 19.

III. AMARIAS, dont il est parlé 1 *Esdr.* X, 40, parmi ceux qui se séparerent de leurs femmes, qu'ils avoient prises contre la Loi.

IV. AMARIAS, aïeul du Prophete Sophonie (6), & pere de Godolia.

I. AMASA, fils de Jéther, & d'Abigaïl sœur de David (7). Absalom durant sa révolte contre David, mit Amasa son oncle à la tête de ses troupes. Ce fut Amasa qui livra la bataille à Joab Général de l'armée de David, & qui la perdit, l'an du Monde 2981. Après la défaite du parti d'Absalom, David offrit à Amasa le pardon de sa faute (8), en haine de Joab qui avoit tué Absalom, & lui promit même de lui donner le commandement général de son armée, en la place de Joab, qui lui étoit devenu insupportable par son insolence. Après la révolte de Séba fils de Bochri (9), David dit à Amasa de rassembler tout Juda, & de marcher à leur tête contre Séba.

Amasa partit donc, mais n'ayant pu former son armée dans le temps prescrit, & David ne le voyant pas, dit à Abisaï de poursuivre Séba avec ce qu'il y avoit alors de soldats auprès de sa personne. Joab avec ses gens l'accompagna; ces troupes n'étoient encore qu'auprès de l'étang de Gabaon, lorsqu'Amasa les vint joindre avec les siennes. Alors Joab dit à Amasa; Bon jour, mon frere; en même-temps il lui prit le menton, comme pour le baiser. Et comme Amasa ne prenoit pas garde à l'épée de Joab, celui-ci l'en frappa dans le côté, & aussi-tôt les entrailles lui sortirent du corps, & il tomba à ses pieds. Telle fut la fin d'Amasa neveu de David. Il mourut l'an du Monde 2981, avant Jesus-Christ 1019, avant l'Ere vulgaire 1023.

II. AMASA, fils d'Adali, fut un de ceux qui s'opposerent à ce que l'on fît entrer dans Samarie les captifs pris dans le Royaume de Juda sous le regne d'Achaz (10).

I. AMASAI, fils d'Helcana. 1. *Par.* VI, 25.

II. AMASAÏ, peut-être le même qui est marqué 1. *Par.* VI, 25, étoit un Lévite qui se sentit trans-

(1) *Num.* XVII, 8. (2) *Eccle.* XII, 5. (3) *Genes.* XXX, 37. לוז *Luz.* (4) 1. *Par.* VI, 7, 11. (5) 1. *Par.* VI, 7. (6) *Sophon.* 1, 1. (7) 2. *Reg.* XVII, 25. (8) 2. *Reg.* XIX, 13, & *seq.* (9) 2. *Reg.* XX, 1, 2, &c. (10) 2. *Par.* XXVIII, 12.

porté par l'esprit de Dieu, pour aller trouver David (1) avec trente autres braves. Ils le vinrent joindre lorsqu'il étoit dans le desert fuyant Saül. David vint au-devant d'eux, & leur dit : Si vous venez dans la droiture pour me secourir, soyez les bien venus, & que mon cœur se joigne au vôtre ; mais si vous venez pour me surprendre & pour favoriser mes ennemis, que Dieu soit juge entre vous & moi, puisque mes mains sont innocentes. Alors Amasaï prenant la parole lui dit : Nous sommes à vous, ô David, & nous demeurons avec vous, ô fils d'Isaï. Que la paix soit avec vous, & avec ceux qui sont dans vos interêts ; car le Seigneur vous favorise. David les reçut donc, & leur donna le commandement de quelques troupes.

I. AMASIAS, huitieme Roi de Juda, étoit fils de Joas (2), & lui succéda l'an du Monde 3165, avant Jesus-Christ 835, avant l'Ere vulgaire 839. Il avoit vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, & il en régna vingt-neuf à Jérusalem. Il fit le bien en la présence du Seigneur, mais non pas d'un cœur parfait. Lorsqu'il se vit affermi dans le Royaume, il fit mourir les meurtriers de son pere, mais non pas leurs enfans ; parce qu'il est écrit dans la Loi (3) : *Vous ne ferez point mourir les enfans pour les peres, ni les peres pour les enfans ; mais chacun souffrira la peine de son propre péché.*

Dans le dénombrement qu'il fit de son peuple, il trouva trois cents mille hommes capables de porter les armes. Il en acheta encore cent mille du Royaume d'Israel, pour lesquels il donna au Roi d'Israel cent talents, qui font quatre cents quatre-vingts-six mille sept cents dix-huit livres quinze sols. Il vouloit employer ces troupes contre les Iduméens, qui s'étoient soustraits à l'obéissance des Rois de Juda, sous le regne de Joram (4), environ cinquante ans auparavant.

Alors un Prophete du Seigneur (5) vint lui dire : O Roi, ne souffrez point que l'armée d'Israel marche avec vous ; car Dieu n'est point avec Israel. Que si vous vous imaginez que le succès de la guerre dépende de la force de l'armée, Dieu vous livrera entre les mains de vos ennemis ; car c'est lui qui donne la victoire, ou qui met en fuite. Amasias répondit à l'Homme de Dieu : Que deviendront donc les cent talents que j'ai donnés pour les soldats d'Israel ? Le Prophete répliqua : Dieu est assez riche, pour vous en rendre beaucoup davantage. Ainsi Amasias sépara l'armée qui lui étoit venue d'Ephraïm, & la renvoya en son pays. Ces troupes s'en retournerent chez elles étrangement irritées contre Amasias. Elles se répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Béthoron jusqu'à Samarie ; tuerent trois mille hommes, & firent un grand butin, pour se dédommager de celui qu'elles se promettoit dans la guerre contre l'Idumée.

Amasias marcha donc avec ses seules forces contre Edom. Il livra la bataille dans la vallée des Salines (6), tua dix mille Iduméens sur la place, & en prit encore dix mille autres, qui s'étoient apparemment sauvés sur un rocher. On les y força, & on les précipita du haut en bas ; en sorte qu'ils furent

(1) 1. *Par.* XII, 18. —— (2) 2. *Par.* XXIV, 27, & XXV, 1, 2, 3, &c. & 4. *Reg.* XIV. —— (3) *Deut.* XXIV, 16. —— (4) 4. *Reg.* VIII, 10. An du Monde 3173, avant J. C. 827, avant l'Ere vulg. 831. —— (5) 2. *Par.* XXV, 7. —— (6) On met ordinairement cette vallée au midi de la Mer Morte, mais nous croyons plutôt qu'elle étoit dans l'Idumée orientale, entre la ville de Palmyre, & celle de Boara. Voyez le voyage de M. le Brun.

tous froissés (1). Or Amasias ayant ainsi taillé en pieces les Iduméens, & ayant pris leurs Dieux, les adora, leur offrit de l'encens, & les reconnut pour ses Dieux. Cette action irrita le Seigneur, qui lui envoya un Prophete, pour lui dire : Pourquoi avez-vous adoré des Dieux qui n'ont pu garantir leurs adorateurs de tomber entre vos mains ? Amasias lui répondit : Est-ce à vous à donner des conseils au Roi ? Taisez-vous, de peur qu'il ne vous en coûte la vie. Alors le Prophete se retira, & lui dit : Je sai que Dieu a résolu de vous ôter la vie, pour avoir commis une telle idolatrie, & pour n'avoir pas déféré à ses ordres, que je vous ai signifiés (2).

Dieu permit donc qu'Amasias s'aveugla de telle sorte, que se croyant invincible, il envoya défier le Roi d'Israel, en lui disant : Venez, & voyons-nous l'un l'autre (3). Le motif de cette guerre étoit apparemment pour obliger Joas Roi d'Israel, à réparer les ravages qu'avoient fait ses gens, en s'en retournant dans le pays de Samarie, comme on l'a vu plus haut. Joas répondit à Amasias : Le chardon qui est sur le mont Liban, envoya vers le cedre, pour lui dire : Donnez votre fille en mariage à mon fils. Et voilà que les bêtes qui étoient dans la forêt du Liban, passerent & foulerent aux pieds le chardon. Vous avez dit : J'ai vaincu Edom, & votre cœur s'est enflé d'orgueil. Demeurez chez vous en paix : pourquoi cherchez-vous votre perte, & celle de votre peuple ?

Amasias fut sourd à ces raisons, parce que Dieu l'avoit livré à son mauvais sens. Il s'avança à Bethsamés avec son armée, & Joas Roi d'Israel lui livra la bataille. Amasias plia, son armée prit la fuite, lui-même tomba entre les mains de son ennemi. Joas força le camp de Bethsamés, & mena Amasias dans Jérusalem. Il y fit abattre quatre cents coudées de murailles de la ville, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'angle. Il emporta à Samarie tout l'or & l'argent, & tous les vases précieux qu'il trouva dans la Maison de Dieu, & dans les trésors du palais royal, & ramena à Samarie les fils de ceux des siens qui étoient en ôtage à Jérusalem.

Après cela Amasias régna encore quinze ou seize ans à Jérusalem. Il ne retourna pas au Seigneur de tout son cœur ; & Dieu pour le punir, permit qu'il se fît une conjuration contre lui à Jérusalem. Il voulut s'enfuir à Lachis ; mais les conjurés y envoyerent, & l'y firent assassiner. On le rapporta sur des chevaux, & on l'enterra avec ses Ancêtres dans la ville de David. Il mourut l'an du Monde 3194, avant J. C. 806, avant l'Ere vulgaire 810. Ozias ou Azarias son fils, lui succéda, n'ayant encore que seize ans.

II. Amasias, Prêtre des veaux d'or qui étoient à Béthel. Un jour le Prophete Amos (4) ayant dit que les hauts lieux consacrés à l'Idole, seroient détruits, & que ces lieux qu'Israel tenoient pour saints, seroient renversés, & que la maison de Jéroboam seroit exterminée par l'épée, Amasias Prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam Roi d'Israel : Amos s'est révolté contre vous au milieu de votre État ; les discours qu'il seme par-tout ne se

(1) 4. *Reg.* XIV, 7. Il est dit qu'Amasias prit *Pétra*, & qu'il lui donna le nom de *Jectael*. Quelques-uns croient qu'il prit la ville de *Pétra*, capitale de l'Arabie Pétrée ; mais d'autres prétendent qu'il prit seulement *le Rocher*, où dix mille Iduméens s'étoient sauvés. (2) 2. *Par.* XXV, 14. (3) 2. *Par.* XXV, 17. 4. *Reg.* 14, 8. (4) *Amos* VII, 10.

peuvent plus souffrir ; car voici ce que dit Amos : Jéroboam mourra par l'épée, & Israel sera emmené captif hors de son pays. Amasias dit ensuite à Amos : Sortez d'ici, homme de visions ; fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre, & prophétisez-là tant qu'il vous plaira. Mais qu'il ne vous arrive plus de prophetiser dans Béthel, parce que c'est le lieu où le Roi exerce sa Religion ; c'est le siege de son Royaume (1).

Amos répondit à Amasias : Je ne suis ni Prophete, ni fils de Prophete ; mais je suis pasteur de profession, & je fais métier de piquer les figues sauvages, pour les faire mûrir (2). Le Seigneur m'a pris lorsque je paissois mes bêtes, & il m'a dit : Allez, & parlez comme mon Prophete à mon peuple d'Israel. Ecoutez donc maintenant la parole du Seigneur. Vous me dites : Ne vous mêlez point de prophétiser dans Israel, ni de prédire des malheurs à la maison de l'Idole. Mais voici ce que le Seigneur vous annonce : Votre femme se prostituera dans la ville ; vos fils & vos filles périront par l'épée ; l'ennemi partagera vos terres au cordeau ; vous mourrez dans une terre impure, & Israel sera emmené captif hors de son pays.

Saint Cyrille d'Alexandrie (3) dit qu'Amasias irrité du discours du Prophete, lui fit rompre les dents, pour l'obliger à se taire. D'autres (4) disent que le même Amasias lui fit souffrir divers supplices, & que son fils Osias lui déchargea sur les tempes un coup de pieu, qui le renversa par terre. Le Prophete à demi-mort, fut reporté à Thécué sa patrie, où il mourut, & fut enterré avec ses peres. Mais ces traditions ne sont pas bien certaines. Il paroît par les Ecrits d'Amos, qu'il se retira dans les terres de Juda, & qu'il y prophétisa encore assez long-temps après ce qui est raconté d'Amasias. Amos a vécu sous Jéroboam II. vers l'an du Monde 3215, avant Jesus-Christ 785, avant l'Ere vulgaire 789.

AMASIS, Roi d'Egypte. Quoique son nom ne se trouve pas dans le Texte de l'Ecriture, il ne laisse pas d'être célebre dans l'Histoire sainte. L'Écriture (5) parle de Néchos ou Néchao, qui tua Josias Roi de Juda, dans la bataille de Mageddo. A Néchao succéda *Psammis*. A Psammis, *Apriés*, nommé dans Jérémie (6) *Ephrée* ; & à Ephrée, *Amasis*, qui vivoit en Egypte dans le même-temps que Cyrus à Babylone. Il régna quarante-quatre ans, toujours aimé & respecté de ses sujets, & favorisé de la fortune ; depuis l'an du Monde 3435, jusqu'en 3472. Il mourut du temps de Cambyses, avant Jesus-Christ 521, avant l'Ere vulgaire 525.

AMAT-DOR, ou *Emath*, ou *Hammot-dor*, ville des Lévites, dans la Tribu de Nephtali. Elle fut cédée à la famille de Gerson. Elle s'écrit aussi *Hammoth - dor*. Voyez *Josue*, XIX, 36, XXI, 32.

AMATH, ou *Emath*, ville de Syrie. C'est la même qu'*Emese* sur l'Oronte. Voyez *Emath*.

AMATHA, bourg proche de

(1) Amos prophétisoit sous Jéroboam II, & alors les Rois d'Israel avoient leur Cour à Samarie. Mais ils avoient aussi apparemment un palais à Béthel. ═ (2) *Amos* VII, 14. *Vellicans sycomoros.* בלם שקמים *Theodot.* Χαράσσων συκομόρους. *Plin. l.* 13, *c.* 7. *Sycomorus scalpendo santùm ferreis unguibus, aliter non maturescit : id eum factum est, quarto die demetitur.* ═ (3) *Cyrill. Præfat. expositione in Amos.* ═ (4) *Epiphan. de vita & morte Prophet. cap.* 12. *Isidor. de vita & morte SS. c.* 43. *Doroth. in Synops. &c.* ═ (5) 4. *Reg.* XXIII, 29. *Jerem.* XLVI, 2. ═ (6) *Jerem.* XLIV, 30.

Gadare, où il y avoit des bains d'eaux chaudes (1). Gabinius établit un des cinq Sieges de la Justice à *Amatha* (2). Le nom d'*Hamat* (3) en Hébreu, signifie des eaux chaudes. D'où viennent dans la Palestine tant de villes d'*Amath*, ou *Amathus*, ou *Emmaüs*.

AMATHÉENS, descendans d'Amath, un des fils de Chanaan. Nous croyons qu'ils demeurerent dans la ville d'*Emath*, ou *Amath*, ou *Emese*, dans la Syrie, sur le fleuve Oronte.

AMATHI, pere du Prophete Jonas. *Jonæ*. I, 1, & 4. *Reg*. XIV, 25.

AMATHUS, ville située au-delà du Jourdain. Eusebe (4) la place à vingt-un milles de Pella, vers le midi. Alexandre Jannée prit, & ruina cette place (5). Il y en a qui croient que c'est dans cette ville que Gabinius mit un des cinq Sieges de la Justice (6). D'autres veulent que ce soit à Amatha, audeçà du Jourdain. M. Reland conjecture qu'Amathus est la même que Ramoth de Galaad.

AMBIVIUS (*Marcus*) succéda à *Coponius* dans le gouvernement de la Judée (7). Il eut pour successeur *Annius Rufus*, l'an 13 de Jesus-Christ.

AME. Le nom d'*ame* est fort équivoque dans le style des Hébreux. Il se prend pour l'ame qui anime l'homme, pour ce qui anime les bêtes, pour une personne vivante : *donnez-moi les ames* (8), dit le Roi de Sodome à Abraham, *& je vous abandonne tout le reste*. Et ailleurs (9) : *Abraham & Loth prirent toutes les ames qu'ils avoient faites à Haram, & vinrent au pays de Chanaan ;* c'est-à-dire, les esclaves qu'ils avoient achetés, ou les enfans qui leur étoient nés.

Ame se prend aussi pour la vie (10) : *Mon ame a été sauvée* : Et (11), *ne tuez point son ame*, ne le faites point mourir. *Mon ame vivra*, vous me conserverez la vie, &c. *Ceux qui cherchoient mon ame*, qui en vouloient à ma vie. *Ne prendre pas son ame en vain*, ne pas jurer faussement par sa vie.

Elle se prend quelquefois pour la mort (12). *Celui qui se sera souillé sur l'ame d'un homme*. Et (13) : *Le corps mort d'une ame humaine*.

On la met aussi souvent pour le désir, l'amour, l'inclination : *S'il plaît à votre ame* (14). Et (15) : *Notre ame est aride* & desséchée, dégoûtée de ne voir que de la manne (16). *Votre ame séchera de douleur*, en voyant votre émule dans le temple en votre place. *Mon ame s'est endormie* de dégoût, de douleur. Et : *J'enivrerai l'ame des Prêtres* de toutes sortes de biens, &c.

Enfin l'*ame* se prend pour la vie de la bête (17). *Prenez garde de ne pas manger le sang des animaux ; car leur sang est leur ame*, ou, leur sang leur tient lieu d'ame (18). *Je ferai alliance avec vous & avec toute votre postérité, & avec toute ame vivante qui est avec vous, tant les oiseaux, que les autres animaux qui sont sortis de l'arche*. Et : *Le juste connoît l'ame des bêtes* (19); il compatit à leurs travaux, il les soulage, *mais les entrailles du méchant sont cruelles*.

---

(1) *Euseb. Onomast.* in Αἰθάμ. — (2) *Joseph de Bello*, *l*. 1, *c*. 6, *p*. 722, *d*. — (3) חמת *Chamath*, *Calor* ou *Calidum*. — (4) *Euseb. Onomast.* in Αἰθάμ. — (5) *Antiq. lib.* 13, *c*. 21. — (6) *Antiq. lib.* 14, *c*. 10, *& de Bello*, *l*. 1, *c*. 6. — (7) *Antiq. lib.* 18, *c*. 3. — (8) *Genes.* XIV, 21. — (9) *Genes.* XII, 5. — (10) *Genes.* XXXII, 30. — (11) *Genes.* XXXVII, 22. — (12) *Num.* IX, 6. — (13) *Num.* XIX, 30. — (14) *Genes.* XXIII, 8. — (15) *Num.* XI, 6. — (16) 1. *Reg.* 11, 33. — (17) *Deut.* XII, 23. — (18) *Genes.* XIV, 10. — (19) *Proverb.* XII, 10.

On trouvera ci-après un article particulier sur *les bêtes*, où l'on parlera du sentiment que les Hébreux & les autres Orientaux avoient de leurs ames.

On peut former un grand nombre de questions sur l'ame de l'homme, sur sa nature, ou son essence, & sa création : si toutes les ames ont été créées au commencement du monde, ou si Dieu les crée chaque jour : si l'ame est immortelle, si elle passe d'un corps dans un autre par la métempsycose : si toutes les ames sont également éclairées & parfaites. Il faut dire un mot sur chacune de ces questions. Nous avons déjà traité cette matiere plus au long dans une Dissertation particuliere que l'on peut consulter dans le nouveau Recueil de nos Dissertations en trois volumes, tom. 1, p. 460 & suiv.

Lorsque Dieu eut formé le corps de l'homme de la poussiere, ou du limon de la terre (1), *il inspira sur sa face un souffle de vie, & il devint une ame vivante*, ou un homme vivant. Ce souffle de vie a été considéré par les uns (2) comme le principe de la vie animale de l'homme, qui en cela, selon eux, ne differe en rien de la bête. Dieu donne à l'homme & à la bête un souffle de vie, ou un esprit vivifiant (3) : *Omnem carnem in qua est spiritus vitæ*; c'est-à-dire, tous les animaux qui devoient être consumés & mis à mort par les eaux du déluge. C'est cet esprit de vie que Dieu retire quand il lui plaît, & qui fait périr toute chair (4); *Si spiritum illius & flatum ad se trahat, deficiet omnis caro simul*, dit Job. Et le Psalmiste parlant des animaux à qui Dieu donne la substance, dit (5) : *Vous retirerez d'eux votre esprit, & ils mourront, & ils rentreront dans la poussiere d'où ils sont tirés.* Et Salomon (6) : *Souvenez-vous du Seigneur aux jours de votre jeunesse, & avant que le temps vienne auquel la poussiere retourne dans la terre dont elle est sortie, & que l'esprit retourne au Seigneur qui l'a donné.* Et saint Paul parlant aux Philosophes d'Athenes (7) : Dieu ne demande pas un culte corporel, comme ayant besoin de quelque chose, *puisque c'est lui qui donne à tous la vie, l'inspiration & toutes choses.*

Mais outre cet esprit, ce souffle, qui est en nous le principe de la vie animale, qui est commun à l'homme & aux animaux, & qui se dissipe après la mort, on doit reconnoître dans l'homme une substance spirituelle, une ame raisonnable & immortelle, source de nos pensées, de nos désirs, de nos raisonnemens, qui nous distingue des bêtes, & en quoi consiste principalement notre ressemblance avec Dieu (8) : *Faciamus hominem ad imaginem & similitudinem nostram.* Cette substance est spirituelle, puisqu'elle pense; elle est immortelle, puisqu'elle est spirituelle. Quelques Philosophes (9) ont cru qu'elle étoit une portion de la Divinité (10) : *Divinæ particulam auræ.* Mais comment la Divinité pourroit-elle être sujette aux maux & aux foiblesses de notre ame, au peché, à l'envie, à la douleur ?

L'Ecriture, il est vrai, donne à l'homme & à la bête l'ame, l'esprit, la respiration, la vie; mais elle n'accorde qu'à l'homme l'intelligence, la connoissance de Dieu, la sagesse, l'immortalité, l'espérance des biens futurs, & de la vie éternelle : elle ne me-

(1) *Genes.* II, 7. (2) *Grot. in Genes.* (3) *Genes.* VI, 17. (4) *Job.* XXXIV, 14. (5) *Psalm.* CIII, 29. (6) *Eccle.* XII, 7. (7) *Act.* XVII, 25. (8) *Genes.* I, 26. (9) *Plato*, *p.* 78, 80, 81, 95, *&c.* (10) *Horat. l.* 2, *Sat.* 2.

nace que l'homme des maux de l'autre vie, & des peines de l'enfer.

Mais les ames sont-elles purement spirituelles, sans aucun mêlange de matiere, même la plus fine & la plus subtile? C'est le sentiment des Philosophes & des Théologiens Chrétiens. Les Anciens n'ont pas été persuadés de ce principe. L'ancien Censeur du livre d'Enoch a cru les Anges corporels, & par conséquent les ames, puisqu'il suppose que les ames sont de même nature que les Anges. Les anciens peres Grecs & Latins qui lisoient dans la Génese, que (1) *les Anges de Dieu* voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour femmes toutes celles d'entr'elles qu'ils trouverent à leur gré, & en engendrerent les Géans, ne doutoient point qu'ils n'eussent des corps, & qu'ils ne fussent sensibles à toutes les passions qui sont des suites de la nature corporelle & materielle qu'ils leur attribuoient.

Mais comme il est mal-aisé de concilier ce sentiment de la corporéité de l'ame avec ses autres qualités, qui ne peuvent convenir qu'à un pur esprit, ils se persuaderent que l'ame étoit composée de deux parties, l'une purement spirituelle, qui est la substance pensante, & tenant de la nature de Dieu; & l'autre subtile, pénétrante, & tenant de la nature d'un air délié. L'Auteur du livre d'Enoch dont nous avons déja parlé, dit que *les esprits des ames des hommes qui sont morts, poussent leurs soupirs jusqu'aux cieux.* L'esprit ou l'entendement est renfermé dans l'ame comme dans son étui: l'ame séparée du corps ressemble au corps qu'elle a animé, elle en est comme l'image; mais l'esprit, la partie intellectuelle, n'a rien de sensible ni de corporel. Lorsque les ames apparoissent aux hommes après la mort, c'est l'ame, & non l'esprit qui revient. L'ame de Patrocles apparoît à Achille (2), *elle ressemble au Héros qu'elle a animé, elle a sa taille, ses yeux, sa voix, & jusqu'à ses habits.* Ulysse étant descendu aux enfers (3), y vit *le divin Hector;* c'est-à-dire, *son image*, son ame, *car pour lui*, son esprit, *il est avec les Dieux immortels, & assiste à leurs festins.*

Les Rabbins donnent aussi aux ames après la séparation du corps, un autre corps subtil, qu'ils appellent le vase, ou le fourreau de l'ame. Ils tiennent qu'aussi-tôt après la mort, les ames des méchans sont revêtues d'une espece d'habit dans lequel elles s'accoutument à souffrir; que celles des Saints au contraire, sont revêtues d'un habit magnifique, & d'un corps resplendissant, à la faveur duquel elles s'accoutument à l'éclat & à la félicité dont on jouit dans la béatitude. Les Apôtres ne doutoient point de l'apparition des esprits, & ils croyoient que ces esprits avoient la forme & l'apparence, la voix & tout l'extérieur des personnes à qui ils appartenoient. Les anciens Géans qui gémissent sous les eaux (4), & les Rois des Nations qui sont sous la terre (5), nous sont représentés comme ayant les mêmes marques d'honneur, la même forme qu'ils avoient sur la terre. Lorsque Jesus-Christ apparut à ses Apôtres après sa Résurrection, saint Thomas craignant que ce ne fût un

(1) *Genes.* VI, 2. Α'γγέλοι τȣ Θεȣ. *Ità mss. Alex. Joseph. antiq. l.* 1, *c.* 4, *& Philo de gigantib. p.* 284. — (2) *Homer. Iliad.* XXIII. — (3) *Idem Odiss.* Λ. *v.* 600. — (4) *Job.* XXVI, 5. *Prov.* IX, 18. — (5) *Isai.* XIV, 9. *Ezech.* XXXI, 32.

simple fantôme, ou un esprit, comme il en apparoît quelquefois, selon l'opinion du peuple, sans qu'on en puisse conclure que les corps sont ressuscités; le Sauveur pour le rassurer, & pour lever tous ses doutes, lui dit de le toucher, & de mettre sa main dans l'ouverture de ses plaies (1), pour se persuader qu'il étoit vraiment ressuscité. Et lorsque tout d'un coup il se présenta au milieu de ses Disciples, il leur dit (2) : *Pourquoi vous troublez-vous, & pourquoi des pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains & mes pieds ; touchez, & voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.*

On dira, si l'on veut, que ces sentimens des Apôtres sont des restes des préjugés qu'ils avoient pris dans le Judaïsme, & dont ils se défirent après la descente du Saint-Esprit : on prétendra que les opinions des Rabbins sont des erreurs puisées dans la Philosophie des Païens, qui, n'étant pas éclairés des lumieres de la foi & de la révélation, se sont formés des systêmes plausibles, pour expliquer ce qu'on disoit des ames. Je ne m'arrête ici qu'à expliquer ce que les anciens Juifs ont cru sur cet article, sans même me mettre en peine de le réfuter.

Nous croyons communément que Dieu crée les ames à mesure que les corps sont engendrés. Les Juifs (3) au contraire croyoient que Dieu les avoient tous créées au commencement, & qu'elles venoient se joindre aux corps, attirées par un certain attrait auquel elles ne résistoient que difficilement. Les Anges, les démons, & les ames sont des substances de même nature, dit Philon (4), elles ne different que de nom. Comme il y a de bons & de mauvais Anges, il y a aussi de bonnes & de mauvaises ames. Les Anges & les ames demeurent dans la plus pure & la plus haute région de l'air, d'où elles descendent dans les corps qu'elles animent, & y apportent leurs bonnes ou mauvaises qualités. Les Esséniens, dit Joseph (5), tiennent les ames immortelles, & qu'attirées par un certain attrait naturel, elles viennent se renfermer dans les corps humains comme dans des prisons ; qu'après la mort, celles qui ont bien vécu se retirent dans des lieux de délices, au-delà de l'Océan : & que celles qui ont mal vécu sont réléguées dans des lieux ténébreux, pour y souffrir la peine de leurs crimes. Et en parlant des Pharisiens, il dit (6), que ceux de cette Secte sont persuadés que les ames qui ont bien vécu, retournent après la mort au lieu d'où elles sont venues, avec faculté de retourner encore dans d'autres corps ; mais que les ames des méchans sont condamnées à des supplices éternels.

Les Apôtres voyant un aveugle de naissance (7), demandent à Jesus-Christ, si c'est par la faute de cet homme, ou par celle de ses parens qu'il est né aveugle. Ils croyoient donc que cet homme avant sa naissance auroit pu mériter ce châtiment par quelque péché, & par le mauvais usage

---

(1) *Joan.* XX, 25, 26, 27. ═ (2) *Luc.* XXIV, 38, 39, 40. ═ (3) *Joseph. de Bello Jud. l.* 2, *c.* 12, *p.* 787. *Manasse-Ben-Israel, Concil. in Genes. qu.* 6, *p.* 12, *& de creatione problem.* 15, *p.* 61. ═ (4) *Philo de Gigantib. p.* 286, *& alibi sæpius.* ═ (5) *Joseph, l.* 2, *de Bell. Jud. c.* 12, *p.* 787. ═ (6) *Joseph. l.* 18, *antiq. c.* 2, *& de Bell. Jud. l.* 2, *c.* 12, *&c.* ═ (7) *Joan.* IX, 2.

qu'il avoit fait de sa liberté. Le Sauveur leur répondit : que ce n'étoit ni pour punir ses péchés, ni pour ceux de ses parens, mais que Dieu l'avoit ainsi permis pour manifester ses œuvres en la personne de ce pauvre aveugle ; réprimant ainsi leur vaine curiosité, & leur insinuant qu'il devoit lui rendre la vue, pour la gloire de son Pere céleste.

Les Rabbins (1) enseignent que les ames des morts qui n'ont pas été enterrés, ne peuvent entrer dans le lieu où sont les ames des trépassés ; mais qu'elles sont errantes, jusqu'à ce que leur corps soit mis dans le tombeau. Ce sentiment se remarque dans les anciens Grecs & dans les Latins. Homere (2) raconte que Patrocles apparut à Achille, & lui dit : Enterrez-moi promptement, afin que j'entre dans les portes du royaume de Pluton, parce que les ames, ces fantômes des morts, m'en éloignent, & ne me permettent pas que je passe le fleuve ; mais je suis errant autour des portes du vaste palais du Dieu des enfers. Et Virgile (3) :

Nec ripas datur horrendas, & rauca fluenta
Transportare priùs quàm sedibus ossa quierint.

Ils croient de plus que les ames de la plupart des Juifs demeurent un an dans une espece de purgatoire, & dans un état qui n'est point fixe ; que pendant ce temps elles visitent souvent le corps qu'elles ont animé, qu'elles apparoissent, & peuvent recevoir du secours des prieres & des aumônes que l'on fait pour elles : que l'apparition de Samuel à Saül, se fit pendant cette année qui suivit son décès ; mais qu'après cette année écoulée, les esprits ou démons n'ont plus de pouvoir sur les ames des morts. (4) Saint Justin le Martyr (5), & Origenes (6) ont cru que les ames, même des Justes, étoient après la mort sous la puissance du démon, qui les faisoit quelquefois paroître par les prieres & évocations des Magiciens. Anastase d'Antioche (7) appuie fortement le sentiment d'Origenes, & soutient que les ames des Justes étoient dans la puissance du démon dans l'enfer, avant que Jesus-Christ y descendît & les en tirât par sa puissance.

Les Thalmudistes (8) croient que les ames séparées des corps savent tout ce qui se passe sur la terre, parce qu'elles sont ordinairement un an entier avant que d'entrer dans le Ciel. Pendant tout ce temps elles vont & viennent par le monde, & y apprennent tout ce qui s'y dit & tout ce qui s'y fait: elles n'entrent au Ciel qu'après que le corps est réduit en poussiere, selon cette parole de Salomon (9) : *Jusqu'à ce que le corps retourne en la poussiere d'où il est tiré, & que l'esprit retourne au Seigneur qui l'a donné.* On accusa les Juifs dans une Conférence en présence du Pape en 1412 (10), d'allumer des cierges au pied ou à la tête du mort, afin d'éclairer l'ame qui vient rechercher son cadavre. Il est certain qu'encore à présent ils allument une lampe au chevet du lit du mort, après que le corps est porté au cimetiere, & que cette lampe y

(1) *Bar-Nachman in Bereschit. Rabba*, *c.* 22. *Talmud. trait. Sanhedrin*, *c.* 4 ═══ (2) *Iliad.* Ψ. *v.* 70, *& seq.* ═══ (3) *Virgil. Æneid.* VI. ═══ (4) Voyez *Manasse-Ben-Israel*, *de resurr. mort. l.* 2, *c.* 6. ═══ (5) *Justin. dialog. cum Tryphone.* ═══ (6) *Origen. apud Eustach. Antioch. de Engastrimyth & in lib.* 1. *Reg.* ═══ (7) *Anast. Antioch. in Adego*, *qu.* 12. ═══ (8) *Vide Buxtorf. Synag. Jud. c.* 35 ═══ (9) *Eccle.* XII, 7. ═══ (10) *Salomon. Ben-Virga*, *Scebet-Juda*, *p.* 292.

brûle pendant sept jours (1); mais ils ne conviennent pas que ce soit pour éclairer l'ame qui revient.

L'immortalité de l'ame est un dogme fondamental de la Religion Juive & Chrétienne. Les anciens Patriarches ont vécu & sont morts dans la persuasion de cette vérité. Moïse l'a marquée en disant, que (2) *Dieu avoit inspiré sur le visage d'Adam un souffle de vie*; qu'il avoit (3) *créé l'homme à son image & à sa ressemblance*. Et lorsque Dieu résolut de faire mourir tous les hommes par les eaux du déluge (4): *Mon esprit ne résidera pas plus long-temps dans l'homme, parce qu'il est chair*. C'est dans l'espérance de l'immortalité & d'une autre vie, que les Patriarches ont reçu les promesses du Seigneur. Car quelle récompense a reçu Abraham en cette vie de tant d'actions de vertu qu'il a pratiquées: lui qui a vécu toute sa vie comme étranger, sans posséder un pouce de terre dans le pays qui lui étoit promis? Quand ce Patriarche meurt, & *qu'il est réuni à ses peres*, selon le langage de l'Ecriture (5), ce n'est pas à dire, qu'il est mis dans le même tombeau de ses peres. On sait qu'il étoit originaire de Caldée, que ses peres y avoient été enterrés, que pour lui il eut sa sépulture dans la terre de Chanaan, dans un sépulcre qu'il y avoit acheté. C'est donc qu'il alla trouver ses peres dans l'autre vie. J'en dis de même d'Aaron & de Moïse qui *se réunirent à leurs peuples* en mourant: c'est-à-dire, qu'ils entrerent dans le lieu où leurs ancêtres attendoient la rédemption & la venue du Messie.

Quand le Devin Balaam demande à Dieu que sa mort soit semblable à celle des Justes, ou des Israélites (6), que prétend-il par-là, sinon qu'il meure comme eux dans l'espérance de la béatitude & de la résurrection: car pour le reste, la mort des Hébreux ne differe point de celle des Païens. La mort est un tribut que tous les hommes doivent rendre à la nature.

Une autre preuve décisive, qui montre que les Israélites croyoient l'immortalité de l'ame, c'est la créance où ils étoient que les ames des morts apparoissoient quelquefois après leur décès. Samuel apparoît à la Pythonisse (7). Jérémie apparoît à Judas Maccabée (8). Les Apôtres voyant Jesus-Christ venir à eux sur la mer, crurent que c'étoit un fantôme (9); & lorsqu'il leur apparut après la résurrection, il leur dit (10): *Touchez-moi, & voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai*. De plus ils croyoient la résurrection future, les supplices des méchans, une autre vie, au sein d'Abraham où étoient les Justes; ils avoient dans leur histoire des exemples de morts ressuscités, comme ceux qui furent ressuscités par Elie & par Elisée: Moïse leur avoit défendu de consulter les morts (11). Tout cela prouve invinciblement que les Juifs croyoient l'ame immortelle.

Si les Saducéens ont nié son immortalité, & la résurrection, & les Rabbins Maimonides & Kimchi, qui ont enseigné l'anéantissement de l'ame, ont été regardés dans leur nation comme des especes d'Hérétiques & de Novateurs; ceux dont Salomon a exprimé les sentimens en ces termes (12): *La mort de l'homme & celle de la bête sont la même: comme l'homme meurt*,

(1) Léon de Modene, cérém. des Juifs, 5 partie, c. 9. — (2) *Genes.* II, 7. — (3) *Genes.* I, 26. — (4) *Genes.* VI, 3. — (5) *Genes.* XXV, 8. — (6) *Num.* XXIII, 10. — (7) I. *Reg.* XXVIII, 13, 14, 15. — (8) 2. *Macc.* XV, 14. — (9) *Matt.* XIV, 26. — (10) *Luc.* XXIV, 37. — (11) *Deut.* XXVIII, 18. — (12) *Eccle.* III, 18.

ainsi meurent les animaux, l'homme n'a rien au-dessus de la bête, &c. Ceux-là sont des impies & des méchans désapprouvés & condamnés par tous les bons Israélites, & réfutés par Salomon même, qui dit (1) : *que la poussiere dont notre corps est composé, retourne dans la terre dont elle est tirée, & que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.*

Nous parlerons de la *Métempsycose* dans un titre particulier, comme aussi du *Purgatoire*; des peines & des récompenses de l'autre vie, dans l'article *vie future*. Pour l'ame des bêtes, voyez *Bêtes*. On peut voir la Dissertation de Louis Capelle touchant l'état des ames après la mort, & notre Dissertation sur la nature de l'ame, & sur son état après la mort, suivant les anciens Hébreux, nouveau Recueil des Differt. en 3 vol. in-4°. tome 1, pag. 460, &c.

AMELECH, pere de Joas. Ce fut ce Joas à qui le Roi Achab donna ordre de garder le Prophete Michée, jusqu'à son retour de la guerre contre les Syriens (2), l'an du Monde 3107, avant Jesus-Christ 893, avant l'Ere vulgaire 897.

AMEN (3), en Hébreu, signifie vrai, fidelle, certain. Il se prend aussi pour affirmer; & c'étoit la maniere ordinaire dont notre Sauveur affirmoit (4) ; *Amen, amen dico vobis.* Enfin il se prend dans le sens d'un souhait (5) : *Amen*, ainsi soit-il, ou d'une affirmation : *Amen*, Oui, je le crois (6). *Comment celui qui vous écoute répondra-t-il Amen, s'il ne vous entend pas?* Les Hébreux finissent les cinq Livres des Pseaumes, selon leur maniere de distribuer le Pseautier, par les mots *Amen, amen*, que les Septante ont traduit par, *Genoïto, genoïto ;* & les Latins par, *Fiat, fiat.* L'Eglise Greque & la Latine ont conservé ce terme dans leurs prieres, de même qu'*alleluia* & *hosanna*, parce qu'elles y ont trouvé plus d'énergie que dans les termes de leurs Langues, qu'elles auroient pu employer. A la fin des prieres publiques, le peuple répondoit *Amen*, à haute voix ; & saint Jérôme (7) dit qu'à Rome quand le peuple répondoit *Amen*, c'étoit comme le bruit d'un tonnerre. *In similitudinem cœlestis tonitrui amen reboat.* Les Juifs disent que les portes du Ciel s'ouvrent à celui qui répond *Amen* de toutes ses forces.

AMER. *Amertume.* J'envoyerai contre vous les Chaldéens, *cette nation amere* (8) ; & ailleurs (9), prenez garde de vous attirer des gens qui ont le cœur amer, *amari animo*; ou comme porte la Vulgate, *animo concitati*; & encore (10), David dans sa fuite étoit accompagné de gens remplis d'amertume, comme une ourse à qui l'on a pris ses petits. L'énergie de ces expressions se sent assez. Elle marque la colere, le chagrin, la fureur. Quelquefois l'amertume de l'ame signifie simplement la douleur. Ainsi Anne mere de Samuel étoit dans l'amertume (11) : *cùm esset amaro animo.* L'Hôtesse d'Elisée dont le fils étoit mort (12), *anima ejus in amaritudine est.* Job (13) se plaint que Dieu écrit contre lui des amertumes, *scribis enim contra me amaritudines ;* des sujets de tristesse, de douleur & d'affliction.

Les eaux de jalousie qu'on faisoit

---

(1) *Eccle.* XII, 7. = (2) 2. *Reg.* XVIII, 25. = (3) אמן *Amen.* = (4) *Joan.* I, 51, *& passim.* = (5) *Num.* V, 22. *Respondebit amen, amen, Deut.* XXVII, 15, 16, 17, *&c. Dicet omnis populus amen, amen.* = (6) 1. *Cor.* XVI, 16. = (7) *Hieronym. Præfat. in lib.* 2. *Epist. ad Galat.* = (8) *Habac.* I. = (9) *Judic.* XVIII, 25. מרי נפש = (10) 2. *Reg.* XVII. = (11) 1. *Reg.* I, 10. = (12) 4. *Reg.* IV, 27. = (13) *Job.* XIII,

boire à la femme soupçonnée d'adultere, sont nommées *Eaux ameres* (1), à cause de leur effet; elles causoient de grandes douleurs à celles qui étoient coupables. Le zele amer, ou le *zele d'amertume*, dans saint Jacques (2), marque un zele, une jalousie, une haine mortelle, permanente, & dont les effets sont remplis d'amertume pour celui qui en est l'objet. Le Roi Ezéchias dans son Cantique (3), dit qu'au milieu de la paix dont il jouissoit, il a été attaqué d'une très-grande amertume : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*, c'est-à-dire, d'une très-dangereuse maladie. Et Jérémie (4), apprenez combien il est dur & amer d'avoir abandonné le Seigneur, à combien de maux & de disgraces cela vous expose.

AMERUTHE, bourg de la haute Galilée, que Joseph fortifia contre les Romains, ainsi qu'il le dit dans le Livre de sa vie (5). Il y a assez d'apparence que c'est le même que *Méroth*. qui termine la haute Galilée du côte de l'Occident (6). C'est peut-être *Mara des Sidoniens*, dont il est parlé, *Josue*, XIII, 4.

AMETHYSTE, pierre précieuse, qui étoit la neuvieme en rang dans le Rational du Grand-Prêtre. Sa couleur approche de celle du vin & finit en couleur violette. On dit qu'elle empêche de s'enivrer, qu'elle garantit des effets du venin, & qu'elle aide à la conception. Le nom Hébreu que les Septante & la Vulgate traduisent par *amethyste* (7), est *achalma*, qui peut signifier le sommeil. Le Caldéen, Onkélos, & le Syriaque le traduisent par *Eenegla*, ou *œil de veau*. Le nom d'Issachar étoit gravé sur cette pierre.

AMI, chef d'une grande famille qui revint de Babylone du temps d'Esdras. 1. *Esdr.* II, 57, 58.

AMI. Le nom d'*ami* se prend dans l'Ecriture pour le prochain en général; celui avec qui l'on n'a rien à démêler (8). *Vous aimerez votre ami comme vous-même*, c'est-à-dire, votre prochain, votre frere. Et ailleurs (9) : Celui qui aura tué *son prochain sans le savoir, & sans avoir eu auparavant aucune inimitié contre lui*, mais dont le fer de la coignée se sera échappé, & aura tué *son ami*, &c. Et encore (10) : Si vous entrez dans la vigne *de votre prochain*, vous y pouvez manger du raisin autant qu'il vous plaira ; & si vous entrez dans la moisson *de votre ami*, vous y romprez des épis pour en manger, &c. où l'on voit que l'*ami* & le *prochain* sont synonymes.

L'AMI se prend aussi pour le *favori* d'un Prince. *Chusaï étoit l'ami*, le favori *de David* (11). Zabub, fils de Nathan, étoit l'ami de Salomon (12); Ochozath étoit l'ami particulier d'Abimélech, Roi de Gerare (13). Les Saints sont nommés les *amis* de Dieu (14) ; mais ce nom a été principalement donné à Abraham (15). Les Musulmans l'appellent communément de ce nom ; ils donnent à la ville d'Hébron, où ils croient qu'est son tombeau, le nom de ville de *l'ami de Dieu*. *L'ami de l'époux* (16) est le paranymphe, celui qui fait l'honneur de la noce, & qui conduit l'épouse de son ami au lit nuptial. Saint Jean-Baptiste étoit à l'égard de Jesus-Christ & de son Eglise,

(1) *Num.* XV. ═ (2) *Jacob.* III. ═ (3) *Isai.* XXXVIII. ═ (4) *Jerem.* II. ═ (5) *Joseph. de vita sua*, *p.* 1013. ═ (6) *Antiq. l.* 3, *c.* 2. ═ (7) *Exod.* XXVIII, 19, & XXXIX, 12. אחלמה *Achalmah.* 70. Ἀμέθυστος. ═ (8) *Levit.* XIX, 18 ═ (9) *Deut.* XIX, 4, 7. ═ (10) *Deut.* XXIII, 24, 25. ═ (11) 1. *Reg.* XV, 37, XVI, 16. ═ (12) 3. *Reg.* IV, 5. ═ (13) *Genes.* XXVI, 26. ═ (14) *Sap.* VII, 27. ═ (15) *Jacob.* II, 23. 2. *Par.* XX, 7. *Judith.* VIII, 22. ═ (16) *Joan.* III, 92.

l'ami de l'époux. L'*ami* & l'*amie* se prennent aussi dans un bon & un mauvais sens, pour marquer tantôt un amant & une amante, qui s'aiment d'un amour permis & légitime, & tantôt ceux qui s'aiment & se recherchent d'une maniere impure & illegitime : *Mulier dilecta amico* : une courtisanne (1).

On peut voir les qualités d'un véritable ami, Prov. XVIII, 17. *L'ami aime en tout temps, & le frere se trouve dans le besoin.* Et ℣. 24 : *Et un bon ami vaut mieux qu'un frere ;* & dans le livre de l'Ecclésiastique, VI, 5, 6, 7 & suiv. Choisissez bien vos amis, car il y en a qui ne le sont que pendant la prospérité, d'autres qui ne sont que des amis de table ; mais un bon ami est un trésor inestimable : l'or & l'argent & tous les trésors ne sont rien au prix de lui ; c'est un présent que Dieu fait à ceux qui le craignent. Et ch. IX, 14 : *N'abandonnez point un ancien ami, car un ami nouveau n'en approche point ; un ami nouveau est comme un vin nouveau ; laissez-le vieillir, si vous le voulez goûter avec plaisir, &c.*

I. AMINADAB, de la Tribu de Juda, fils d'*Aram*, & pere de Naasson & d'Elizabeth, femme du Grand-Prêtre Aaron.

II. AMINADAB. Il est parlé dans le Cantique des Cantiques des chariots d'Aminadab, comme étant d'une légereté extraordinaire : (2) *Je ne sai : mon ame m'a rendue aussi prompte que les chariots d'Aminadab.* C'étoit apparemment un cocher célebre, dont les chevaux étoient d'une promptitude singuliere.

III. AMINADAB, fils de Caath, & frere de Coré. 1. *Par.* VI, 22.

IV. AMINADAB ou *Abinadab*, fils du Roi Saül, qui fut tué avec lui dans la bataille de Gelboé (3), l'an du Monde 2949, avant Jesus-Christ 1051.

V. AMINADAB ou *Abinadab*, Lévite, habitant à Cariath-ïarim, chez lequel on déposa l'Arche, après qu'elle eut eté ramenée du pays des Philistins (4). Il demeuroit à *Gabaa*, c'est-à-dire, sur la hauteur de la ville de Cariath-ïarim. On consacra ou l'on destina Eleazar, fils d'*Aminadab*, pour garder l'Arche du Seigneur. Il n'est pas même certain si Aminadab vivoit encore. L'Arche demeura à Cariath-ïarim depuis l'an du Monde 2888, jusqu'en 2959, c'est-à-dire, pendant soixante & onze ans. Alors David la fit venir de Cariath-ïarim à Jérusalem (5) ; mais à cause de la mort d'Oza, il n'osa l'introduire dans sa maison ; il la mit en dépôt chez Obédédom, où elle demeura quelques mois.

AMISADAB, fils de Banaïas. On sait que Banaïas étoit un des Capitaines des armées de David. Amisadab son fils commandoit une troupe sous son pere (6)

AMITAL, fille d'un nommé Jérémie, de la ville de Lobna. Amital fut femme du Roi Josias, & mere de Joachas & de Sédécias, Rois de Juda (7).

AMMAN, *Ammanites.* Voyez *Ammon*, *Ammonites.* La Capitale des Ammonites, nommée dans l'Ecriture *Rabbath-Ammon*, & dans les Profanes, *Philadelphie*, est aussi quelquefois appelée *Amman*, & le pays des Ammanites, *Ammanitis.*

I. AMMAUS, ou *Ammaïm* (8), ou *Emmaüs.* Judas Maccabée battit Nicanor près d'Ammaüs (9). Bac-

(1) *Osee* III, 1. = (2) *Cant.* VI, 19. = (3) 1. *Reg.* XXXI, 2, 1. *Par.* VIII, 33, X, 2. = (4) 1. *Reg.* VII, 1. *Joseph. Antiq. l.* 6, *c.* 2. = (5) 1 *Reg.* VI, 1, 2, 3. = (6) 1. *Par.* XXVII, 6. = (7) *Reg.* XXII, 31. = (8) 1. *Macc.* IX, 50. = (9) 1. *Macc.* IV, 3.

chides fortifia cette ville, & y mit une garnison qui incommodoit fort les Juifs (1). On l'entend ordinairement d'*Emmaüs*, à soixante stades ou sept milles de Jérusalem, dont il est parlé dans St. Luc (2) & dans Joseph (3). Mais M. Réland (4) fait voir que cette ville d'Ammaüs, dont il est parlé dans les Maccabées, étoit fort différente du village d'Emmaüs, & qu'elle étoit bien plus éloignée de Jérusalem. La ville d'Emmaüs étoit à vingt-deux milles de Jérusalem (5), & le village de même nom n'en étoit éloigné que de soixante stades. La premiere étoit située dans la campagne (6), & au commencement des montagnes de Judée (7). C'est cette Emmaüs qui fut depuis nommée *Nicopolis*, sous l'Empire d'Alexandre, fils de Mammée, ou sous celui de Marc-Aurele Antonin, selon saint Jérôme. Voyez *Reland. Palæstin. t. 2, l. 3, p. 759.*

II. Ammaus, ou *Emmaüs*, à soixante stades (8), ou un peu plus de deux lieues de Jérusalem, vers le nord; c'est là où Notre-Seigneur se manifesta à deux de ses Disciples qui venoient de Jérusalem, où ils avoient célébré la Fête de Pâque. C'est dans ce lieu d'Emmaüs, distant de soixante stades de Jérusalem, que Vespasien laissa huit cents de ses soldats, à qui il abandonna ce lieu pour leur servir de demeure (9). Il y avoit à Emmaüs des eaux salutaires contre plusieurs sortes de maladies (10); & ces eaux étoient apparemment des eaux chaudes, comme le nom d'Emmaüs ou *Chamath* l'insinue. Julien l'Apostat en fit boucher la source, en y jetant beaucoup de terre (11), parce que les peuples regardoient ces eaux comme miraculeuses, depuis que le Sauveur les avoit sanctifiées par sa présence.

III. Ammaus, lieu au voisinage de Tibériade, sur la mer de Génézareth, ou le lac de Cinéreth, ou de Tibériade. Il y avoit des bains d'eaux chaudes à Ammaüs, comme le reconnoît Joseph, *Antiq. l.* XXIII, 3.

I. AMMIEL, fils de Gémal, de la Tribu de Dan, fut un des douze députés par Moïse pour aller faire la visite du pays de Chanaan. *Num.* XIII, 13.

II. Ammiel, natif de Lodabar, ville située dans la Tribu de Siméon. Ammiel fut pere de Machir & de Bethsabée (12), laquelle de femme d'Urie qu'elle étoit, devint épouse de David, & mere de Salomon.

III. Ammiel, fils d'Obédédom, & Lévite, qui fut établi portier du Temple (13) sous le regne de David.

AMISADAI, pere d'Ahiézer, de la Tribu de Dan. *Num.* I, 12, X, 25.

I. AMMIUD, fils d'Ephraïm, & pere d'Elisama. *Num.* I, 10, & I. *Par.* VII, 26.

II. Ammiud, de la Tribu de Siméon, & pere de Samuel, fort différent du Prophete de même nom. *Num.* XXXIV, 20.

III. Ammiud, de la Tribu de Nephtali, pere de Phazael. *Num.* XXXIV, 29.

IV. Ammiud, pere de Tholmaï, Roi de Gessur. 2. *Reg.* XIII, 37.

I. AMMON, ou *No-Ammon*, ville d'Egypte. Le Caldéen & l'Auteur de la Vulgate traduisent ordi-

(1) 1. *Macc.* IX, 50. —— (2) *Luc.* XXIV, 13. —— (3) *Joseph. de Bello, l.* 7, *c.* 27. —— (4) *Reland. Palæstin. l.* 2, *c.* 6, *p.* 426, 427. —— (5) *Iter vetus Jerosolym.* —— (6) *Hieronym in Abdiæ* 1. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c* 11. —— (7) *Hieronym. in Dan.* XII. —— (8) *Luc.* XXIV, 13. —— (9) *Joseph. de Bello, l.* 7, *c.* 26, *p.* 783, *d. e.* —— (10) *Sozomen. l.* 5, *c.* 20. *Iter Jerosolym. sancti Villebaldi.* —— (11) *Theophanes in Chronologia, p.* 41. —— (12) 1. *Par.* III, 5, & 2. *Reg.* IX, 4, 5. —— (13) 1. *Par.* XXVI, 5.

nairement ce terme par *Alexandrie*. Ils n'ignoroient pas sans doute qu'Alexandrie est beaucoup plus récente que Jérémie (1), Ezéchiel (2) & Nahum (3), qui parlent de *No-Ammon*, que ces Interpretes ont rendu par *Alexandria;* mais ils pouvoient croire que cette derniere ville étoit au même endroit, ou à-peu-près au même endroit où l'on avoit depuis bâti Alexandrie ; ce qui toutefois ne paroît nullement par l'Histoire (4): car il n'y avoit que le bourg de *Rachotis* sur la mer, vers le même lieu où l'on bâtit depuis la ville d'Alexandrie.

Les caractères que les Prophetes donnent à *No-Ammon*, sont *qu'elle est bâtie au milieu des fleuves, & toute environnée d'eaux; que la mer est son trésor, & ses eaux son rempart & sa force.* Ce qui nous fait juger que *No-Ammon* n'est autre que Diospolis, ou la ville de Jupiter, située dans le Delta, sur un bras du Nil, entre Busiris au midi, & Mendese au nord, à une assez petite distance de la Mer Méditerranée. Elle avoit autour de soi des lacs, que l'on pouvoit appeler des mers dans le style des Hébreux. La ruine de cette ville, qui est prédite & marquée si distinctement par les Prophetes, arriva sous Assaraddon & sous Nabuchodonosor, & peut-être sous Sennachérib. Voyez notre Commentaire sur les Prophetes Ezéchiel, XXX, 14, 15, 16, & Nahum, III, 8.

Nonobstant tout ce que nous avons dit en faveur de *Diospolis*, & ce que nous avons rapporté dans le Commentaire sur Jérémie, XLVI, 25, Ezéchiel, XXX, 14, 15, & Nahum, III, 8, pour appuyer ce sentiment, nous avouons de bonne foi que la chose n'est nullement certaine, & qu'on peut entendre No-Ammon de Thebes, Capitale de la haute Egypte. On peut voir ce que nous disons en faveur de cette opinion dans l'Article de *Thebes*.

II. AMMON, ou *Hammon*, ou *Jupiter Ammon*, célebre Dieu des Egyptiens, que nous croyons être le même que *Cham*, qui peupla l'Afrique, & qui fut pere de *Mizraïm* Auteur des Egyptiens. *Ammon* avoit un Temple fameux dans l'Afrique, où il étoit adoré sous la figure d'un belier. Les Egyptiens donnoient ainsi à leurs Dieux la forme de certains animaux. Le Temple d'Ammon étoit situé dans un lieu délicieux, tout environné d'un affreux désert. Il y avoit là un fameux Oracle, qu'Alexandre le Grand alla consulter. Cet Oracle toutefois, comme les autres, tomba insensiblement dans le mépris. Du temps de Strabon, il n'avoit déjà plus tant de vogue ; & du temps de Plutarque, on n'en faisoit presque aucun cas. Enfin, on n'en parloit plus du temps de Théodose, suivant le témoignage de Prudence. L'Ecriture ne dit rien de cette fausse Divinité en particulier ; mais elle parle de *Cham*, & de la ville d'*Ammon*, ou de *No-Ammon*, qui lui étoit principalement dévouée. Le Dieu *Hammon* des Egyptiens étoit le même que *Jupiter* des Grecs ; d'où vient que ceux-ci appellent *Diospolis*, ville de Jupiter, la ville que les Egyptiens nommoient *No-Ammon*, la demeure d'Ammon.

III. AMMON, fils de Loth, né de ce Patriarche, & de la plus jeune de ses filles (5), l'an du Monde 2107, avant J. C. 1893, avant l'Ere vulg. 1897. On ne sait aucune particularité de la vie d'Ammon. Il demeura à l'orient

(1) *Jerem.* XLIX, 25. (2) *Ezech.* XXX, 14, 15, 16. (3) *Nahum.* III, 8. (4) *Strabo, l.* 17, *p.* 792. (5) *Genes.* XIX, 34, 38.

de la Mer Morte & du Jourdain, dans les montagnes de Galaad, & fut pere des *Ammonites*, peuple fameux, qui fut toujours ennemi des Israélites.

AMMONITES, peuple descendu d'Ammon, dont ont vient de parler. On les appelle quelquefois *Ammanites*. Ils détruisirent les géans *Zomzomims*, & occuperent leur pays (1). Dieu défendit à Moïse, & par lui aux Israélites, d'attaquer les Ammonites, parce qu'il ne vouloit pas livrer leur pays aux Hébreux. Avant l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan, les Amorrhéens avoient conquis beaucoup de terrain sur les Ammonites & les Moabites. Moïse le reprit sur les Amorrhéens, & le partagea aux Tribus de Ruben & de Gad. Du temps de Jephté, les Ammonites déclarerent la guerre aux Israélites (2), sous prétexte que ceux-ci détenoient une grande partie du pays qui leur avoit appartenu, avant que les Amorrhéens le possédassent. Jephté prétendit que ce pays ayant été acquis par les Israélites en bonne guerre, & ayant été pris sur les Amorrhéens, qui en jouissoient depuis long-temps par droit de conquête, il n'étoit pas obligé de le leur restituer. Les Ammonites ne s'étant pas rendus à cette raison, Jephté leur livra la bataille, & la gagna.

Les Ammonites & les Moabites sont ordinairement unis ensemble, sur-tout quand il s'agit d'attaquer les Israélites. Après la mort d'Othoniel (3), les Ammonites & les Amalécites s'étoient joints à Eglon Roi de Moab, pour opprimer le peuple du Seigneur (4). Quelques années après, c'est-à-dire, l'an du Monde 2799, les Ammonites opprimerent les Israélites de delà le Jourdain. Mais en 2817, Jephté fut suscité de Dieu, pour les délivrer de cet assujettissement. Au commencement du regne de Saül, c'est-à-dire, en l'an du Monde 2909, avant J. C. 1191, avant l'Ere Vulgaire 1195. Naas, Roi des Ammonites ayant attaqué la ville de Jabès de Galaad (5), la réduisit à lui demander composition. Naas répondit aux habitans qu'il n'en avoit point d'autre à leur accorder, sinon qu'ils se rendissent à lui, qu'il leur arracheroit à tous l'œil droit, & qu'il les rendroit par-là un opprobre dans Israel. Mais Saül étant accouru au secours de Jabès, délivra la ville & le peuple de la cruauté de Naas. Voyez ci-après l'article de *Jabès*.

David avoit été ami du Roi d'Ammon; & après la mort de ce Prince, il envoya faire des complimens de condoléance à Hanon son fils & son successeur. Mais celui-ci fit outrage aux Ambassadeurs de David (6), s'imaginant qu'ils étoient venus pour observer ses forces & l'état de son pays. David vengea l'honneur de ses Ambassadeurs, & assujettit les Ammonites, les Moabites, & les Syriens leurs alliés. Voyez ci-après l'article de *Médala*. Ammon & Moab demeurerent sous l'obéissance du Roi David & de Salomon; & après la séparation des dix Tribus, ils furent assujettis aux Rois d'Israel, jusqu'à la mort d'Achab (7), en 3107, avant J. C. 893, avant l'Ere vulgaire 897.

Joram fils d'Achab, & successeur d'Ochosias, battit les Moa-

(1) *Deut.* I, 19, 20, 21. — (2) *Judic.* XI, 13. — (3) *Judic.* III, 13. — (4) Depuis l'an du Monde 2661, jusqu'en 2679. — (5) I. *Reg.* XI, I. — (6) I. *Reg.* X, I, 2, 3, *&c.* An du Monde 3967, avant J. C. 1033, avant l'Ere vulg. 1037. — (7) 4. *Reg.* I, I.

bites (1) en 3109. Mais il ne paroît pas que sa victoire ait été assez complette, pour les réduire à son obéissance. Vers le même temps, les Ammonites, les Moabites, & d'autres peuples firent irruption dans les terres de Juda (2); mais ils furent repoussés & dissipés par Josaphat. Isaïe (3) menace les Moabites d'un malheur qui devoit arriver trois ans après sa prédiction, & qui regarde apparemment les guerres que Salmanasar fit dans leur pays, vers l'an du Monde 3277, avant J. C. 723, avant l'Ere vulg. 727.

Après le transport des Tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-Tribu de Manassé par Téglathphalasar en 3264, avant J. C. 736, avant l'Ere vulg. 340, les Ammonites & les Moabites se mirent en possession des villes qui avoient appartenu à ces Tribus (4). Jérémie leur en fait de grands reproches. Les Ambassadeurs des Ammonites étoient du nombre de ceux à qui ce même ce Prophete (5) avoit présenté la coupe de la colere du Seigneur, & auxquels il avoit fait présent d'un joug & d'une chaîne, les exhortant à se soumettre à Nabuchodonosor, & les menaçant de la captivité & de la servitude, s'ils ne le faisoient pas (6).

Ezéchiel (7) leur dénonce une perte entiere, & leur dit que Dieu les livrera aux peuples orientaux, qui placeront leurs tentes dans leur pays; en sorte qu'il ne sera plus fait mention des Ammonites parmi les peuples, & tout cela en punition de ce qu'ils avoient insulté au malheur des Israélites, & à la destruction de leur Temple par les Chaldéens. Nous croyons que ces malheurs leur arriverent la cinquieme année après la prise de Jérusalem (8), lorsque Nabuchodonosor fit la guerre à tous les peuples des environs de la Judée, l'an du Monde 3420, ou 21, avant J. C. 579, avant l'Ere vulgaire 583.

Il y a assez d'apparence que Cyrus accorda aux Ammonites & aux Moabites la liberté de revenir dans leurs terres, d'où ils avoient été transportés par Nabuchodonosor, puisqu'on les voit dans leur pays comme auparavant, exposés aux révolutions communes des peuples de la Syrie & de la Palestine, & soumis tantôt aux Rois d'Egypte, & tantôt à ceux de Syrie.

Antiochus le Grand prit Rabbath ou Philadelphie leur Capitale, en abattit les murs, & y mit garnison (9), en 3806. Pendant les persécutions d'Antiochus Epiphanes, les Ammonites exercerent leur haine & leur cruauté contre les Juifs de leurs quartiers (10). Saint Justin le Martyr dit qu'il y avoit encore de son temps grand nombre d'Ammonites (11). Mais Origenes (12) assûre que lorsqu'il vivoit, on ne les connoissoit plus que sous le nom général d'Arabes. Ainsi s'est accomplie la prédiction d'Ezéchiel, qui dit qu'Ammon sera tellement détruit, qu'on n'en parlera plus parmi les nations (13): *Ut non sit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.*

AMMONIUS, Général des troupes d'Alexandre Balés, fut

---

(1) 4. *Reg.* III, 4, 5, *& seq.* ═══ (2) 2. *Par.* XX, 1, 2, *&c.* ═══ (3) *Isai.* XV, XVI. ═══ (4) *Jerem.* XLIX, 1. ═══ (5) *Jerem.* XXV, 14. ═══ (6) *Jerem.* XXVII, 2, 3, 4. ═══ (7) *Ezech.* XXV, 4, 10. ═══ (8) *Joseph. Antiq. l.* 10, *c.* 11. ═══ (9) *Polyb. l.* 5. ═══ (10) 1. *Macc.* V, 6.... 45. *Joseph. Antiq. l.* 12, *c.* 12. ═══ (11) *Justin. Dialog. cum Tryphone, p.* 272. ═══ (12) *Origen. in Job. l.* 1. ═══ (13) *Ezech.* XXV, 10.

accusé par Ptolémée Philométor de l'avoir voulu empoisonner. Mais on croit que ce n'étoit qu'un prétexte que cherchoit Philométor, pour détrôner son gendre Alexandre Balés, & pour s'emparer de ses Etats. Il attaqua donc Balés, le défit, lui ôta sa fille Cléopatre, & la donna à Démétrius Nicanor. Voyez *Joseph. Antiq. l.* 13, *Chap.* 7, *p.* 436, 437. Il dit qu'Alexandre Balés n'ayant pas voulu livrer Ammonius à Philométor, celui-ci jugea que Balés étoit complice, & principal auteur des embûches qu'Ammonius lui avoit dressées : de sorte que pour s'en venger, il marcha contre Antioche, dont les habitans étoient fort mécontens d'Ammonius, à cause de ses vexations. Ammonius voulut se sauver en se déguisant en femme ; mais il fut pris & mis à mort, l'an du Monde 3859, avant J. C. 141, avant l'Ere vulg. 145.

I. AMNON, fils aîné de David & d'Achinoam sa seconde femme, ayant conçu une passion violente pour sa sœur Thamar, qui étoit fille de David & de Maacha, & sœur d'Absalom, tomba dans une grande langueur & dans un grand dégoût (1). Ce qui ayant été remarqué par Jonadab fils de Semmaa frere de David, & grand ami d'Amnon, il lui dit : Mon Prince, d'où vient que vous maigrissez ainsi de jour en jour ? Amnon lui découvrit sa passion, & l'impossibilité où il se voyoit de la satisfaire. Jonadab lui conseilla de faire le malade, & lui dit : Lorsque le Roi votre pere vous viendra visiter, dites-lui : Que ma sœur Thamar vienne, je vous prie, pour m'apprêter un peu à manger, afin que j'en mange de sa main. Amnon suivit ce conseil, & le Roi lui accorda aisément ce qu'il désiroit. Lorsque Thamar fut venue à l'appartement où étoit couché son frere Amnon, elle prit de la farine, la paîtrit, la délaya, & fit cuire le tout devant lui. Elle le mit dans un plat, & le lui servit.

Mais Amnon n'en voulut point manger. Il fit sortir tout le monde ; & ayant fait entrer sa sœur dans le lieu le plus secret de la chambre, où étoit le lit, il se saisit d'elle, & voulut lui faire violence. Mais Thamar lui dit : Mon frere, ne me faites point cet outrage, & ne commettez point cette action, qui est un crime dans Israel. Vous me chargerez d'un opprobre éternel, & vous passerez dans Israel pour un insensé. Mais demandez-moi plutôt au Roi en mariage, & il ne vous refusera point cette demande (2).

Mais Amnon n'écoutant que sa passion, lui fit violence, & abusa d'elle. Après quoi il conçut pour elle une aversion plus excessive, que n'avoit été l'amour qu'il avoit eu. Il voulut la faire sortir ; & comme elle faisoit quelque résistance, il appela un de ses gens, & lui dit : Mettez-la hors d'ici, & fermez la porte après elle. Absalom son frere l'ayant rencontré qui jetoit de grands cris, & qui avoit la tête couverte de cendre, la consola, & lui dit de se taire. David ayant appris ce qui s'étoit passé, en fut fort affligé : mais comme il aimoit tendrement Amnon, qui étoit son fils aîné, il ne voulut pas l'attrister.

Absalom conserva dans son cœur

(1) 2. *Reg.* XIII, 1, 2, 3, 4, *&c.* An du Monde 2972, avant J. C. 1028, avant l'Ere vulg. 1032. — (2) La Loi, *Levit.* XVIII, 11, défend les mariages entre freres & sœurs : apparemment Thamar n'étoit pas assez instruite de cela, ou le trouble où elle se trouva, l'empêcha d'y faire réflexion.

le ressentiment de cet affront pendant deux ans, attendant l'occasion de s'en venger. Un jour il invita le Roi son pere, & tous ses freres, à venir à Baalhasur, près d'Ephraïm, à un festin qu'il faisoit pour la tondaille de ses brebis. Le Roi l'en remercia. Mais Absalom le pria avec tant d'instance, qu'il lui permit d'y mener les Princes ses enfans, & en particulier Amnon. Absalom donna cet ordre à ses gens: Lorsque vous verrez Amnon qui commencera à être troublé par le vin, & que je vous ferai signe, frappez-le, & le tuez. Ne craignez point; car c'est moi qui vous le commande. Ces Officiers exécuterent ce que leur Maître leur avoit dit; & ainsi Amnon fut tué au milieu de la bonne chere, chez son frere Absalom, l'an du Monde 2974, avant Jesus-Christ 1026, avant l'Ere vulgaire 1030.

II. Amnon, fils de Simon, 1. *Par.* IV, 20.

AMOC, de la race des Sacrificateurs qui revinrent de Babylone, 2. *Esdr.* XII, 20.

I. AMON, Gouverneur de la ville de Samarie, retint en prison le Prophete Michée, par l'ordre du Roi Achab (1).

II. Amon, quatorzieme Roi de Juda, fils de Manassés & de Messaléméth fille de Harus, de la ville de Jétaba. Il commença à régner l'an du monde 3363, avant Jesus-Christ 637, avant l'Ere vulgaire 641, âgé de vingt-deux ans, & il ne régna que deux ans à Jérusalem. Il fit le mal devant le Seigneur, & imita les impiétés de son pere Manassés (2). Il adora comme lui les Idoles, & abandonna le Dieu de ses peres. Ses serviteurs lui dresserent des embûches, & le tuerent dans sa maison. Mais le peuple fit mourir tous ceux qui avoient conspiré contre lui, & établit Josias son fils pour régner en sa place. Il fut enseveli dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza. On ne sait point d'autres particularités de sa vie. Sa mort arriva l'an du Monde 3365, avant Jesus-Christ 635, avant l'Ere vulgaire 639.

AMONA, ou Ammona, ville où Ezéchiel (3) prédit que devoit être la sépulture de Gog & de ses gens. On ne connoît aucune ville de ce nom dans la Palestine. *Ammona* signifie *la multitude*; & le Prophete a seulement prétendu marquer que le carnage des gens de Gog sera si grand, que le lieu de leur sépulture pourra être appelé *multitude*.

AMORRHÉENS, peuples descendus d'*Amorrhæus*, quatrieme fils de Chanaan. Ils peuplerent d'abord les montagnes qui sont au couchant de la Mer Morte. Ils avoient aussi des établissemens à l'orient de la même mer, entre les torrens de Jabok & d'Arnon, d'où ils avoient chassé les Ammonites & les Moabites (4). C'est sur leurs Rois Séhon & Og que Moïse fit la conquête de ce pays, l'an du Monde 2553, avant Jesus-Christ, 1447, avant l'Ere vulgaire 1451. Voyez l'article de *Séhon*.

Amos (5) parle de leur taille gigantesque, & de leur valeur. Il compare leur grandeur à celle des cedres, & leur force à celle du chêne. Souvent dans l'Ecriture le nom d'Amorrhéen se prend pour tous les Chananéens en général. Les terres que les Amorrhéens avoient possédées au-deçà du Jour-

(1) 3. *Reg.* XXII, 26. — (2) 4. *Reg.* XXI, 19, 20, 21. — (3) *Ezech.* XXXIX, 16. המונה *Hammona*, *multitudo*. — (4) *Vide Josue* V, 1. *Num.* XIII, 30, XXI, 29. *Judic.* XI, 19, 20, 21, &c. — (5) *Amos* II, 9.

dain, furent données à la Tribu de Juda ; & celles qu'ils avoient au-delà de ce fleuve, furent distribuées aux Tribus de Ruben & de Gad.

Les Arabes dérivent le nom des *Amorrhéens* de la ville de *Gomorrhe*, une des cinq qui furent condamnées à périr par le feu du Ciel. Mais *Gomorrhe* ou *Hamorrhe* (1) s'écrit autrement qu'*Emor* pere des Amorrhéens. Ainsi il n'y a pas d'apparence que ni les Amorrhéens ou *Emor* leur pere aient fondé Gomorrhe, & lui aient donné leur nom.

I. AMOS, le quatrieme des Petits Prophetes, étoit, dit-on, de la petite ville de Thécué, dans la Tibu de Juda, à quatre lieues de Jérusalem, vers le midi. On n'a toutefois aucune bonne preuve qu'il ait été natif de cette ville; mais seulement qu'il s'y retira, lorsqu'il fut chassé de Béthel, qui étoit dans le Royaume des dix Tribus. Il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit natif des terres d'Israel, & que sa mission regardoit principalement ce Royaume.

Comme il prophétisoit dans la ville de Béthel, où étoient les veaux d'or, sous le regne de Jéroboam II, vers l'an du Monde 3215 avant la naissance de Jesus-Christ 785, avant l'Ere vulgaire 789, Amasias Prêtre de Béthel (2), l'accusa auprès du Roi Jéroboam II, & lui dit : *Amos s'est révolté contre vous au milieu de votre Royaume : les discours qu'il seme par-tout, ne se peuvent plus souffrir ; car voici ce que dit Amos : Jéroboam mourra par l'épée, & Israel sera emmené captif hors de son pays.* Amasias dit donc à Amos : *Sortez d'ici, homme de visions ; fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre, & prophétisez-là tant qu'il vous plaira. Mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Béthel ; parce que c'est là qu'est la Religion du Roi, & le siege de son Royaume.*

Amos répondit à Amasias : *Je ne suis ni Prophete, ni fils de Prophete ; mais je mene paître les bœufs, & je m'occupe à piquer les figues sauvages pour les faire mûrir (3). Le Seigneur m'a pris lorsque je menois paître mes brebis, & il m'a dit : Allez, parlez comme mon Prophete à mon peuple d'Israel. Ecoutez donc maintenant, ô Amasias, la parole du Seigneur. Vous me dites : Ne vous mêlez point de prophétiser dans Israel, ni de prédire des malheurs à la maison de l'Idole. Mais voici ce que le Seigneur vous dit : Votre femme se prostituera dans la ville ; vos fils & vos filles périront par l'épée ; l'ennemi partagera vos terres ; vous mourrez dans une terre impure, & Israel sera mené captif hors de son pays.* Après cela le Prophete se retira dans le Royaume de Juda, & demeura dans la ville de Thécué, où il continua de prophétiser. Il se plaint en plusieurs endroits (4) de la violence qu'on lui fait, en voulant l'obliger de se taire ; & il invective par-tout contre les désordres d'Israel.

Il commença à prophétiser la seconde année avant le tremblement de terre, qui arriva sous le regne du Roi Ozias (5), & que Joseph (6), suivi de la plupart des anciens & des nouveaux Commentateurs, a rapporté à l entre-

(1) *Genes.* x, 19. עמרה *Gomorra* אמורי *Amorrhæus.* = (2) *Amos* VII, 10, 11, 12, *&c.* = (3) Le sycomore est une sorte de figuier commun en Egypte & en Palestine, dont le fruit ne mûrit point, qu'on ne le piquote avec des ongles de fer. Il mûrit trois jours après qu'on l'a ainsi piqué. Voyez *Plin. l.* XIII, *c.* 7, *Theophr. & Dioscorid.* Voyez aussi Théodoret sur Amos VII. = (4) *Amos* II, 12, III, 7, 8. = (5) *Amos* I, 1. = (6) *Joseph. Antiq. l.* 9, *c.* 11, *p.* 319, 320.

prise de ce Prince sur le ministere des Prêtres (1), lorsqu'il voulut offrir l'encens au Seigneur (2). Les premieres de ses prophéties, selon l'ordre du temps, sont celles du Chap. VII. Il prononça les autres dans la ville de Thécué, où il s'étoit retiré. Ses deux premiers Chapitres sont contre Damas, contre les Philistins, contre les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, le Royaume de Juda, & celui des dix Tribus. Les maux dont il les menace, regardent les temps de Salmanasar, de Téglathphalasar, de Sennachérib, & de Nabuchodonosor, qui firent tant de maux à ces Provinces, & qui réduisirent enfin les Israélites en captivité.

Il prédit les malheurs où le Royaume d'Israel devoit tomber après la mort de Jéroboam II, qui vivoit alors. Il annonce la mort du Roi Zacharie, l'avenue de Phul & de Téglathphalasar Rois d'Assyrie, sur les terres d'Israel. Il parle de la captivité des dix Tribus, & de leur retour dans leur pays. Il invective contre les crimes d'Israel, contre leur mollesse, leur avarice, leur dureté envers les pauvres, leur somptuosité dans les bâtimens, & leur délicatesse dans le manger. Il reprend le peuple d'Israel d'aller à Béthel, à Dan, à Galgal, à Béersabée, qui étoient les plus fameux pélerinages du pays; & de ce qu'ils juroient par les Dieux de ces endroits.

On ignore le temps & le genre de la mort d'Amos. Quelques Auteurs anciens (3) racontent qu'Amasias Prêtre de Béthel, dont on a parlé, irrité des discours du Prophete, lui fit rompre les dents pour l'obliger à se taire. D'autres (4) disent qu'Osée ou Ozias fils d'Amasias, lui déchargea un coup de pieu sur les tempes, qui le renversa à demi-mort. On le transporta en cet état à Thécué, où il mourut, & fut enterré avec ses peres. Voilà ce que disent ces Auteurs. Nous croyons au contraire qu'il prophétisa assez long-temps à Thécué, depuis l'aventure qu'il eut avec Amasias. Et le Prophete ne parlant point des mauvais traitemens qu'il auroit reçus d'Ozias, cela fait juger qu'il ne souffrit rien de sa part.

Saint Jérôme (5) remarque que le style d'Amos n'a rien de grand ni d'élevé. Il lui applique ces paroles de saint Paul (6) : *Et si imperitus sermone, sed non scientiâ.* Il dit ailleurs (7) que comme chacun aime à parler de son art, Amos se sert ordinairement de comparaisons tirées de la vie champêtre, dans laquelle il avoit été élevé. Saint Augustin (8) pour montrer que le Ecrivains sacrés ont une certaine éloquence conduite par l'esprit de sagesse, & tellement proportionnée à la nature des choses qu'ils ont à traiter, que ceux mêmes qui les accusent de rusticité & d'impolitesse en matiere de style, n'auroient pu choisir un style plus convenable, s'ils avoient eu à parler de la même chose aux mêmes personnes, & dans les mêmes circonstances.

---

(1) 4. *Reg.* XV, 5. ═══ (2) Les Rabbins & Procope de Gaze croient que cela arriva la vingt-cinquieme année d'Ozias, & par conséquent l'an du Monde 3219. Mais cela ne peut être, puisque Joatham fils d'Ozias, qui nâquit en 3221, étoit en âge de gouverner, & par conséquent étoit âgé de 15 ou 20 ans lorsque son pere entreprit d'offrir l'encens, & fut frappé de lepre. Voyez Ussérius sur l'an du Monde 3221. ═══ (3) *Cyrill. Præfat. in Amos.* ═══ (4) *Epiphan. de vita Prophet. c. 12. Isidor. de vita & morte SS. c. 43. Doroth. Synops. c. 2. Chronic. Pascal. p. 147.* ═══ (5) *Hieronym. Prolog. exposit. in Amos.* ═══ (6) 2. *Cor.* XI, 6. ═══ (7) *In Amos* 1, 2. ═══ (8) *Aug. l. 4, de Doctr. Christ. c. 7.*

II. Amos, pere du Prophete Isaïe, étoit, dit-on, fils du Roi Joas, & frere d'Amasias Roi de Juda. Les Rabbins (1) prétendent qu'Amos pere d'Isaïe, étoit Prophete aussi-bien que son fils, suivant cette regle qui est reçue parmi eux, que quand le pere d'un Prophete est nommé par son nom dans l'Ecriture, c'est une marque qu'il a eu le don de prophétie. Saint Augustin (2) a soupçonné que le Prophete Amos, qui est le quatrieme dans le nombre des Petits Prophetes, étoit le Pere d'Isaïe. Mais les noms de ces deux personnages s'écrivent différemment (3) & d'ailleurs Amos pere d'Isaïe, comme Isaïe lui-même, étoient de Jérusalem, & d'une condition fort élevée audessus de celle du Prophete Amos, qui n'étoit qu'un pasteur de gros bétail. Il y en a qui croient que l'Homme de Dieu qui vint parler au Roi Amasias (4), & qui l'obligea à renvoyer cent mille hommes d'Israel, qu'il avoit achetés, pour marcher contre l'Idumée, étoit Amos pere d'Isaïe, & frere du Roi Amasias. Mais ce sentiment n'est soutenu d'aucune preuve.

III. Amos, fils de Nahum (5) & pere de Mathatias, se trouve dans la généalogie de notre Sauveur selon la chair, rapportée par saint Luc.

AMOSA, ville de la Tribu de Benjamin (6).

AMOTH-DOR, ou *Hamoth-dor* (7), autrement *Hammon*; 1 *Par.* VI, 76. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Gerson (8). Voyez *Amath-dor*.

AMPHIPOLIS, ville entre la Macédoine & la Thrace, mais dépendante du Royaume de Macédoine. Il en est parlé dans les Actes des Apôtres (9). Saint Paul & Silas étant délivrés de prison, sortirent de Philippes, vinrent à Thessalonique, & passerent par Amphipolis. On a aussi donné à cette ville le nom de *Chrisopolis*, ou *Christopolis*.

AMPHORA, se prend souvent dans un sens appellatif pour une cruche, un vase à mettre du vin ou de l'eau. Par exemple (10): Vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau: *Amphoram aquæ portans*. D'autres fois il se prend pour une certaine mesure. Par exemple (11): On donnoit par jour au Dieu Bélus six amphores de vin: *Vini amphoræ sex*. L'amphore n'est pas une mesure Hébraïque, & l'endroit où se trouve ce terme, ne se lit pas dans l'Original Hébreu. L'amphore Romaine contenoit deux urnes, ou quarante-huit sétiers Romains, ou quatre-vingt livres, à douze onces l'une. Mais l'amphore Attique ou Athénienne contenoit trois urnes, ou cent vingt livres, à douze onces l'une, qui n'en font que quatre-vingts-dix, à seize onces la livre.

AMPLIAT, ou *Amplias*, dont parle saint Paul aux Romains (12), & qu'il aimoit particulierement. On ne sait pas certainement qui il étoit, ni ce qu'il a fait. Mais les Grecs avancent qu'il fut ordonné Evêque d'Odyssople en Mésie, par saint André. Ils lui attribuent la qualité d'Apôtre, ou

(1) *Hieronym ex Hebr. Vide in Isai.* XXXVII, 2, XXXVIII, 1. *Clem. Alex. l.* 1, *Stromat.* (2) *Aug. l.* 18, *de Civit. Dei*, *c.* 27. (3) עמוץ Pere d'Isaïe עמוס Le Prophete Amos. (4) 2. *Par.* XXV, 7, 8. (5) *Luc.* III, 25. (6) *Josue* XVIII, 26. (7) *Josue* XXI, 32. (8) 1. *Par.* VI, 76. (9) *Act.* XVII, 1. (10) *Luc.* XXII, 10. (11) *Dan.* XIV, 2. (12) *Rom.* XVI, 8.

dumoins de Disciple du nombre des soixante & douze, & l'honneur du martyre. Ils font sa Fête le 31 d'Octobre.

I. AMRAM, fils de Caath, de la Tribu de Lévi, épousa Jocabet, de laquelle il eut Aaron, Marie, & Moïse. Il mourut en Egypte âgé de cent trente-sept ans (1). L'an du Monde auquel sa mort arriva, n'est pas bien connu.

II. AMRAM, fils de Bani, fut un de ceux qui après le retour de Babylone, se sépara de sa femme qu'il avoit prise contre la disposition de la Loi (2).

AMRAPHEL, Roi de Sennaar, ou de Babylonie, se ligua avec Codorlahomor Roi des Elamites, & deux autres Rois, pour faire la guerre aux Rois de la Pentapole, c'est-à-dire, de Sodome, de Gomorrhe, & des trois villes voisines. Les Rois ligués avec Amraphel battirent ceux de la Pentapole, pillerent leurs villes, & enleverent quantité de captifs, entre lesquels se trouva Loth neveu d'Abraham (3). Mais Abraham les poursuivit, reprit Loth, & recouvra tout le butin, l'an du Monde 2092, avant Jesus-Christ 1908, avant l'Ere vulgaire 1912.

I. AMRI, Général des armées d'Ela Roi d'Israel, ayant appris au siege de Gebbéthon, qu'il faisoit alors, qu'Ela son maître avoit été assassiné par Zambri, & que ce meurtrier s'étoit emparé du Royaume, leva incontinent le siege de Gebbéthon; & ayant été élu Roi par son armée, marcha contre Zambri, l'attaqua dans Thersa, où il s'étoit retiré, & le pressa de telle sorte, qu'il l'obligea de se brûler avec toute sa famille dans le palais où il s'étoit enfermé (4). Zambri ne régna que sept jours, & mourut l'an du Monde 3075, avant Jesus-Christ 925, avant l'Ere vulgaire 929.

Après la mort de Zambri, tout Israel se divisa en deux partis. La moitié du peuple reconnut Amri pour Roi; & l'autre moitié s'attacha à Thebni fils de Gineth. Cette division dura quatre ans, & Thebni étant mort, tout le peuple se réunit dans la personne d'Amri, qui fut reconnu Roi de tout Israel, & qui régna douze ans; savoir, six ans à Thersa, & six ans à Samarie.

Thersa avoit été jusqu'alors la principale demeure des Rois d'Israel. Mais Amri ayant acheté la montagne de Someron (5), pour la somme de deux talents d'argent, c'est-à-dire, neuf mille sept cents trente quatre livres sept sols de notre monnoie, il y bâtit une ville nouvelle, qu'il nomma Samarie, du nom de son premier possesseur, qui s'appeloit *Somer*, & y fixa le siege de sa Monarchie. Depuis ce temps, Samarie fut toujours la Capitale du Royaume des dix Tribus.

Amri fit le mal devant le Seigneur; & les crimes qu'il commit surpasserent encore ceux de ses prédécesseurs. Il marcha dans toutes les voies de Jéroboam fils de Nabath. Il mourut à Samarie l'an du Monde 3086, avant Jesus-Christ 914, avant l'Ere vulgaire 918. Il eut pour successeur Achab, qui le surpassa encore dans toute sorte de déréglemens.

II. AMRI, fils de Béchor, de la Tribu d'Issachar, nommé dans le premier Livre des Paralipomenes, VII, 8.

III. AMRI, fils d'Omraï, pere d'Ammiud, I *Par.* IX, 4.

(1) *Exod.* VI, 20. ═ (2) I. *Esdr.* X, 34. ═ (3) *Genes.* XIV, 1, 2, *&c.* ═ (4) 3. *Reg.* XVI, 9, 10, *& seq.* ═ (5) 3. *Reg.* XVI, 24. Vers l'an 3080, avant J. C. 920, avant l'Ere vulg. 924.

IV. Amri, fils de Michel, de la Tribu d'Issachar, 1 *Par.* XXVII, 18. Cet Amri étoit chef de sa Tribu du temps de David.

V. Amri, pere de Zachur, du temps d'Esdras. 2 *Esdr.* III, 2.

AMSI, fils de Zacharie, pere de Phélélia. 2 *Esdr.* XI, 12.

AMTAR, ville de la Tribu de Zabulon. *Josue*, XIX, 13. On n'en sait pas la vraie situation.

AMULETES, ou préservatifs. Ce sont certains caracteres, certains ligamens, ou certaines pierres ou métaux gravés ou constellés, auxquels on attribuoit la vertu de préserver des maux, des fascinations, des maladies. Il y en a qui croient que les Téraphim de Laban (1) que Rachel emporta, & que les pendans d'oreilles que Jacob enfouit sous un chêne (2), étoient des préservatifs ou amuletes. Voyez ci-après *Talismans*.

AMYGDALUS, Amandier. Voyez ci-devant *Amandier*.

AN, Année. Rien n'est plus équivoque que ce terme dans les Anciens. L'année a été & est encore aujourd'hui une source de disputes, soit qu'on considere sa durée, son commencement ou sa fin. Il y en a qui croient que depuis le commencement du monde jusqu'à la cent soixantieme année d'Enoch, on ne compta que par semaines; & que ce fut l'Ange Uriel qui révéla à Enoch ce que c'étoit que le mois, l'année, & la révolution des astres, & le retour des saisons. Quelques peuples autrefois ont fait leur année d'un mois, d'autres de quatre, d'autres de six, d'autres de dix, & d'autres de douze. Les uns ont partagé une de nos années en deux, & ont fait un an de l'hiver, & un autre de l'été. Le commencement de l'année a été fixé tantôt en automne, tantôt au printems, & tantôt au milieu de l'hiver. Quelques peuples ont eu des mois lunaires, & d'autres des mois solaires. Les jours même ont commencé diversement: quelques peuples les commençoient au soir, d'autres au matin, d'autres à midi, & d'autres à minuit. Chez les uns les heures étoient égales tant l'hiver que l'été; ailleurs elles étoient inégales; on comptoit douze heures le jour & autant la nuit. L'été les heures du jour étoient plus grandes que celles de la nuit; l'hiver au contraire, les heures de la nuit étoient plus longues que celles du jour. Voyez ci-après l'article *Heure*.

Les Egyptiens anciennement ne donnoient qu'un mois à leur année (3), puis deux, puis quatre mois, & enfin douze mois (4). On dit que ce fut le Roi Pison qui lui donna une forme réguliere de douze mois & cinq jours. Mais il faut que ce reglement soit fort ancien, puisque Moïse qui avoit été nourri & instruit en Egypte, n'a pas connu d'autre année que celle de douze mois. Les Egyptiens la commençoient à la canicule (5), ou au commencement de l'automne (6); car il paroît qu'ils ont varié en cela, aussi-bien que sur le commencement de leurs mois, les ayant commencé tantôt au soir, tantôt au matin.

On ignore la forme de l'ancienne année Chaldéenne, parce qu'on ne sait pas leur ancienne histoire (1). Ils se vantoient au-

(1) *Genes.* XXXI, 19. (2) *Genes.* XXXV, 4. (3) *Censorin. l.* 7, *c.* 48. (4) *Censorin. de die natali.* (5) *Porphyr. de Nymphæ antro.* (6) *Plutarch. de Iside.* (7) Voyez notre Dissertation sur la chronologie à la tête de la Génese.

trefois d'une antiquité excessive, & prétendoient avoir des observations astronomiques de quatre cents soixante-douze mille ans, selon Diodore de Sicile (1), ou de quatre cents soixante-dix mille, selon Cicéron (2), ou seulement de sept cents vingt mille, selon Epigenes cité dans Pline (3). Callisthene étant à Babylone, & curieux d'en savoir la vérité, manda à Aristote (4) qu'il n'en avoit pu trouver que depuis mil neuf cent trois ans ; ce qui iroit en remontant, à peu-près au temps de la construction de Babylone ; on assure qu'ils commençoient leur jour au lever du soleil, qui étoit leur principale Divinité.

Les Grecs dans les commencemens n'avoient point d'années fixes. plusieurs Peuples de la Grece faisoient leur année de quatre mois (5). Ceux d'Arcadie l'ont fait d'abord d'un seul mois, & puis de trois mois. Ceux de la Carie & de l'Acarnanie la firent quelquefois d'un mois, & quelquefois de six. Mais dès le temps d'Homere il paroît qu'elle étoit fixée à douze mois. L'année ancienne des Athéniens étoit fixée à trois cents soixante jours (6) : on la fit ensuite de trois cents soixante-cinq. Ils la commençoient à l'équinoxe du Printemps ; leurs jours se comptoient d'un soir à l'autre, & l'année étoit partagée en quatre saisons, le Printemps, l'Eté, l'Automne & l'Hiver. Du temps d'Homere on ne connoissoit point encore les heures, selon notre maniere de parler ; le nom *d'heure* dans le Poète, signifie les saisons (7). Ce furent Anaximene & Anaximandre (8) qui reçurent des Babyloniens la coutume de compter par heures.

Chez les Latins, ou les peuples d'Italie, l'année ne fut pas plus fixée dans les commencemens, que chez les autres peuples dont nous venons de parler. L'année de Romulus étoit de dix mois, (9) aussi-bien que celle des Albains : elle étoit de trois cents jours, commençoit en Mars, & finissoit en Décembre. On dit que le Roi Tarquin y ajouta les deux mois de Janvier & de Février (10). Pour le civil, on en fixa le commencement en Janvier, parce qu'alors le soleil se rapproche de nous (11) ; mais pour le sacré, on continua de le commencer en Mars.

Les peuples de Lavinium faisoient leur année de treize mois, ou de trois cents soixante-quatorze jours : ceux de l'Umbrie de quatorze mois. Les Albains donnoient trente-six jours au mois de Mars, douze à celui de Mai, vingt-huit à Août, seize à Septembre ; ceux de Tusculum donnoient à Juillet trente-six jours, & trente-deux à Octobre ; ceux d'Aricia lui en donnoient trente-neuf. Les Romains ni les autres peuples d'Italie ne comptent pas par semaines, comme faisoient les Orientaux, mais ils avoient trois termes pour compter les jours de chaque mois : les calendes étoient toujours le premier jour du mois. Dans les mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, les six premiers jours appartenoient aux nones : les autres mois de l'année n'avoient que quatre jours devant

(1) *Diodor. l. 11, p. 83.* —— (2) *Cicero, l. 2, de Divinat.* —— (3) *Plin. l. 7, c. 56.* Les imprimés ne lisent que 720, mais la suite du discours fait voir qu'il faut lire *sept cents vingt mille.* —— (4) *Apud Simplicium, l. 3, de Cœlo.* —— (5) *Censorin. de die natali.* —— (6) *Plin. l. 34, c. 6.* —— (7) *Censorin. c. 19.* —— (8) *Laertius ex Phavorino.* —— (9) *Ovid. Fast.* —— (10) *Junius apud Censorin.* —— (11) *Ovid. Principium capiunt Phœbus & annus idem.*

les nones. Depuis les nones jusqu'aux ides il y avoit toujours huit jours ; ce qui restoit après les ides étoit compté suivant sa distance des calendes suivantes. On peut voir sur tout cela notre dissertation sur la Chronologie, à la tête du Commentaire sur la Génese.

Les Hébreux ont toujours compté par semaines, en mémoire de la création du monde, qui se fit en sept jours. Ils avoient des semaines de sept ans, dont l'année sabbatique étoit le terme ; des semaines de sept fois sept ans, qui étoient terminées par l'année du Jubilé ; & enfin des semaines de sept jours.

Les jours se comptoient parmi eux d'un soir à l'autre, dans le sacré comme dans le civil (1) ; Moïse ne marque aucune distinction à cet égard entre les jours de fêtes & les autres jours. Les fêtes se commençoient *inter duas vesperas* (2), c'est-à-dire, entre le déclin & le coucher du soleil. Depuis que les Juifs furent assujettis aux Grecs, & ensuite aux Romains, ils furent obligés de se conformer à leurs usages, pour l'ordre civil, en commençant le jour à minuit, ou au matin, & en partageant le jour en douze heures inégales, & la nuit de même. On en voit l'usage bien marqué dans saint Matthieu & dans saint Jean (3).

Les Hébreux ont toujours eu des années de douze mois : mais dans les commencemens, & du temps de Moïse, c'étoient des années solaires de douze mois, à trente jours chaque mois ; en sorte néanmoins que le douzieme mois avoit trente-cinq jours. On voit par le calcul que Moïse nous donne des jours du déluge (4), que l'année Hébraïque étoit de trois cents soixante & cinq jours. On présume (5) qu'ils avoient un mois intercalaire au bout de cent vingt ans, lorsque le commencement de leur année étoit dérangé de trente jours entiers. Mais on avoue qu'il n'est jamais parlé dans l'Ecriture de treizieme mois, ni d'intercalation. Il est à croire que Moïse savoit l'ordre de l'année Egyptienne, puisqu'il sortoit de l'Egypte, qu'il y étoit né, qu'il y avoit été instruit & élevé, & que le peuple d'Israel, dont il étoit Chef, étoit accoutumé depuis long-temps à cette sorte d'année. Or l'année Egyptienne étoit solaire, & de douze mois de trente jours chacun, depuis très-long-temps, comme nous l'avons montré dans la dissertation sur la Chronologie, imprimée à la tête du Commentaire sur la Génese.

Depuis Alexandre le Grand, & le regne des Grecs dans l'Asie, les Juifs compterent par mois lunaires, principalement en ce qui regarde le sacré, & l'ordre des Fêtes. *Luna ostensio temporis, & signum ævi. A luna signum diei festi. Mensis secundum nomen ejus (lunæ, scil.)* dit l'Auteur de l'Ecclésiastique (6). Saint Jean dans l'Apocalypse (7), ne donne que douze cents soixante jours à trois ans & demi ; & par conséquent trente jours justes à chaque mois, & trois cents soixante jours justes à chaque année. Maimonides dit que les années des Juifs étoient solaires, & les mois lunaires ; & Géminius fait la même remarque sur les années des Grecs (8) :

(1) *Levit.* XXIII, 32. ═ (2) *Exod.* XXIX, 13. בין ערבים Vulg. *ad vesperam.* Hebr. *inter duas vesperas.* ═ (3) *Matth.* XX, 3, 4. *Joan.* XI, 9. ═ (4) *Genes.* VII. ═ (5) *Vide Scaliger de Emendat. temporum, l.* 3. ═ (6) *Eccli.* XLIII, 6. ═ (7) *Apoc.* XI, 2, 3, XII, 6, 14, XIII, 5. ═ (8) *Gemin. Isagog. c.* 6.

Universi Græci annos juxta solem, menses verò & dies juxta lunam agebant. Depuis la clôture du Talmud, ils ont usé d'années purement lunaires, ayant à l'alternative un mois plein de trente jours, puis un mois vuide de vingt-neuf jours; & pour accommoder cette année lunaire au cours du soleil, ils intercalent au bout de trois ans un mois entier après Adar, & ils nomment ce mois intercalé *Ve-Adar*, ou le second Adar.

L'année civile des Hébreux a toujours commencé en Automne, au mois qu'ils appellent aujourd'hui *Tizri*, qui répond à notre mois de Septembre, & qui entre quelquefois dans Octobre, selon les lunaisons. Mais leurs années saintes, qu'on suivoit selon l'ordre des Fêtes, pour les assemblées & les autres actes de Religion, commençoient au Printemps, au mois de *Nisan*, qui répond à Mars, & qui occupe quelquefois une partie d'Avril, selon le cours de la lune. Voici l'ordre & le nom des mois Hébreux d'aujourd'hui.

1. *Tizri*, mois plein, avoit trente jours, & répondoit à Septembre.

2. *Marschevan*, mois vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Octobre.

3. *Casleu*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Novembre.

4. *Thébet*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Décembre.

5. *Sébat*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Janvier.

6. *Adar*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Février.

7. *Nisan*, plein, premier de l'année sacrée, avoit trente jours, & répondoit à Mars.

8. *Jiar*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours & répondoit à Avril.

9. *Sivan*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Mai.

10. *Thammuz*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Juin.

11. *Ab*, plein, avoit trente jours, & répondoit à Juillet.

12. *Elul*, vuide, n'avoit que vingt-neuf jours, & répondoit à Août.

Voyez ci-après l'article *Mois*, & à la tête de ce Dictionnaire le Calendrier des Hébreux.

ANA, fils de Sébéon Hévéen, pere d'Oholibama femme d'Esaü, paissant des ânes dans le désert, y trouva des sources d'eaux chaudes (1). C'est ainsi que saint Jérôme traduit le texte Hébreu *jémim*. Les Septante & les autres Traducteurs Hébreux ont conservé le terme *jamim ou jémim*. Il trouva *jamim* ou *les jamins*. D'autres (2) traduisent: *Il inventa la maniere de faire naître les mulets*, par l'accouplement d'un âne & d'une jument, ou d'un cheval & d'une ânesse. Mais l'Ecriture ne nomme jamais les mulets *jamim*; & on ne trouve des mulets dans l'Ecriture que depuis David.

D'autres (3) croient qu'Ana *trouva*, attaqua, surprit des peuples nommés *jamim*, ou *jémim*, dans le désert où il paissoit des troupeaux d'ânes. La Version Samaritaine lit qu'Ana trouva *les Eméens*, sorte de peuple dont parle Moïse, *Genes.* II, 10. *Emim in Save Cariathaïm;* & *Deut.* II, 10, 11. *Emim primi fuerunt habitatores ejus, populus magnus, & validus, & tam excelsus, ut de Enacim stirpe gigantes crederentur.* Ces *Emims* demeu-

(1) *Genes.* XXXVI, 24. מצא את הימים ═ (2) *Ita Hebræi. Vide Hieronym. quæst. Hebr. in Genes.* ═ (3) *Vide Boch. de animal. sacr. parte* I, *l.* II, *c.* I.

roient au voisinage du pays de Séïr, où Ana paissoit les ânes. Le terme Hébreu *maza*, qui signifie trouver, se prend aussi assez souvent pour *attaquer*, surprendre l'ennemi. Cette explication me paroît la véritable.

Quelques-uns ont cru, mais sans aucune preuve, qu'Ana avoit mérité les honneurs divins, & que c'étoit lui qui étoit nommé dans le quatrieme Livre des Rois, chap. XVIII, 34, où il est dit que *les Sépharvaïms adoroient Ana & Ava*. Voyez aussi 4. *Reg.* XIX, 12, & *Isai.* XXXVII, 13.

ANA & *Ava*. Voyez ci-après *Ava*.

ANAB, ville dans les montagnes de Juda. *Josué*, XI, 21. Saint Jérôme croit que c'est la même que *Bétannaba*, à huit milles de Diospolis, vers l'orient. Eusebe met *Béthoannab* à quatre milles de la même ville de Diospolis. Saint Epiphane (1) parle d'une ville ou d'un village nommé Anablata, dans le Diocese de Jérusalem, vers Béthel. Mais je ne crois pas qu'aucun de ces lieux soit Anab dont parle Josué, & qu'il met avec Hébron & Dabir, beaucoup plus au midi de Juda.

ANAGLYPHA. Ce terme se trouve au troisieme Livre des Rois, chapitre VI, 32 : *Sculpsit in eis picturam Cherubim, & palmarum species, & anglypha*. Ce dernier nom est Grec (2), & signifie toute sorte de figures en relief, ou plutôt toute sorte de gravure en bosse ou en bas-relief. Des vases chargés de figures en relief, *aspera signis*, comme parle Virgile (3), ou, *in asperitatem excisa*, comme dit Pline (4), sont ce qu'on appelle *anaglypha*.

Mais l'endroit des Rois où ce terme se trouve, signifie que Salomon fit mettte aux portes du Sanctuaire des figures de palmiers, de Chérubins, & de lys épanouis en bas-relief, de même qu'il y en avoit au-dedans du Sanctuaire, tout autour du mur. L'Hébreu (5) lit simplement : *Il faut tailler des figures de Chérubins en sculpture*, ou en bas-relief, *& des palmiers, & des fleurs épanouies*.

ANAGOGIE. C'est un des quatre sens que l'on peut donner à l'Ecriture : le littéral, l'allégorique, l'anagogique & le tropologique. Le sens anagogique est lorsqu'on explique le Texte sacré, par rapport à la fin que les Chrétiens doivent se proposer, qui est la vie éternelle. Par exemple, le repos du Sabbat, dans le sens anagogique, signifie le repos de la béatitude éternelle.

ANAHARATH, ville de la Tribu d'Issachar (6).

ANAMÉLECH. Il est dit au quatrieme Livre des Rois (7) que ceux de Sépharvaïm, qui avoient été envoyés de delà l'Euphrate, dans le pays de Samarie, y brûloient leurs enfans en l'honneur d'*Anamélech* & d'*Adramélech*. Nous croyons qu'*Adramélech* signifie le soleil, & *Anamélech* la lune. *Adramélech* signifie le Roi magnifique, & *Anamélech*, le Roi bénin. Les Orientaux adoroient la lune sous le nom d'un Dieu. On offroit au soleil & à la lune des victimes humaines (8). Quelques Rabbins ctoient qu'*Anamélech* avoit la figure d'un mulet ; d'autres lui donnent la forme d'une caille ou du faisan : mais rien n'est plus incertain que cela.

ANAMIM, second fils de Miz-

(1) *Epiphan. Epist. ad Joan. Jerosol.* — (2) Ἀναγλυφα. *Cælata.* — (3) *Æneid.* V. *v.* 267. — (4) *Plin. l.* 33, *c.* 11. — (5) מקלעות כרובים ותמורים וּפטורי ציצים — (6) *Josue* XIX, 19. — (7) 4. *Reg* XVII, 31. אדרמלך וענמלך — (8) *Strabo*, *l.* XI, & *Lucian. de Dea Syra.* Voyez notre Dissert. sur le Dieu Moloch, à la tête du Lévitique, c. XXX, XXXI.

raim

naïm (1). Il peupla la Maréote, si l'on en croit le Paraphraste Jonathan, fils d'Uziel, ou la Pentapole de Cyrene, selon le Paraphraste de Jérusalem. Bochart croit que les Anamims sont les peuples qui habitent aux environs du Temple de Jupiter Ammon, & dans la Nasamonite. Nous croyons que les Amaniens & les Garamantes sont descendus d'Anamim. L'Hébreu *Ger* ou *Gar*, signifie un passant, un voyageur. Le nom de *Gar-amantes* peut dériver de *Ger-amanim*. Leur Capitale est appelée *Garamania* dans Solin.

ANANEL, ou *Hananel*, Grand-Sacrificateur des Juifs, étoit bien de la race des Prêtres, dit Joseph, (2) mais non pas des familles qui avoient accoutumé d'exercer la souveraine Sacrificature. Hérode le Grand craignant la trop grande autorité des Grands-Prêtres, qui étoient perpétuels, & voulant s'arroger la provision & la disposition de cette dignité, en y mettant qui il voudroit, à l'exclusion de la race des Asmonéens, qui l'avoient possédée jusqu'alors, fit venir de Babylone *Ananel*, pour lui donner le Sacerdoce. Ananel l'exerça environ deux ans (3). Mais Hérode pressé par les sollicitations d'Alexandra sa belle-mere, & de Mariamne sa femme, en revêtit Aristobule son beau-frere, frere de Mariamne, à qui cette dignité appartenoit par le droit de sa naissance. Aristobule n'en jouit pas plus d'un an. Hérode le fit noyer à Jéricho, comme il se divertissoit à nager, & rendit le Sacerdoce à Ananel (4), qui ne le posséda pas long-temps. On ignore le temps auquel il en fut dépouillé, mais on sait qu'il eut pour successeur Jesus, fils de Phabi.

ANANÉEL, ou *Hananéel*, tour de la ville de Jérusalem. Jérémie (5) prédit que Jérusalem sera rebâtie depuis la tour d'Ananéel, jusqu'à la porte de l'angle. Zacharie (6) dit aussi que les murs de cette ville seront rétablis depuis la tour d'Ananéel, jusqu'aux pressoirs du Roi. Enfin il est dit dans Néhémie (7), que le Grand-Prêtre Eliasib, & les autres Prêtres bâtirent la porte du troupeau, & tout le mur, jusqu'à la tour d'Hananéel.

ANANI, septieme fils d'Eliœnaï (8).

I. ANANIAS. Lorsque l'Ange Raphael s'offrit pour accompagner le jeune Tobie allant à Ragès, il dit qu'il étoit Azarias, fils du Grand Ananias (9). Tobie pere lui répondit : Vous êtes d'une grande naissance. On ne sait rien davantage de cet Ananias.

II. ANANIAS, un des trois jeunes hommes de la Tribu de Juda & de la race royale, qui ayant été mené captifs à Babylone, furent choisis parmi les autres, pour être instruits de toutes les sciences des Chaldéens, & pour servir dans le palais de Nabuchodonosor. On changea le nom d'Ananias en celui de Sidrach (10), & on l'éleva avec Daniel dans la Cour du Prince. Nabuchodonosor ayant fait dresser une statue dans la campagne de Dura (11), près de Babylone, & ayant ordonné sous peine de la vie à tous ses sujets de l'adorer, Sidrach, Misach, & Abdénago ne crurent pas devoir déférer à des ordres si injustes. C'est pourquoi ils furent

(1) *Genes.* X, 13. ענמים ═ (2) *Joseph. Antiq. l.* 15, *c.* 2. ═ (3) Depuis 3968, jusqu'à 3970. ═ (4) L'an du Monde 3971. ═ (5) *Jerem.* XXXI, 38. ═ (6) *Zach.* XIV, 10. ═ (7) 2. *Esdr.* III, 1. ═ (8) 1. *Par.* III, 24. ═ (9) *Tob.* V, 18. ═ (10) *Dan.* I, 7. ═ (11) *Dan.* III, 1, 2, *&c.*

jetés dans une fournaise ardente. Mais Dieu ne permit pas que la flamme les endommageât. Ils en sortirent aussi sains qu'ils y étoient entrés. L'Ange du Seigneur descendit avec eux dans la fournaise, & suspendit à leur égard l'activité de la flamme. Cela arriva vers l'an du Monde 3443, avant Jesus-Christ 557, avant l'Ere vulgaire, 561; & après que Nabuchodonosor eut été métamorphosé en bœuf, & qu'ensuite il eut été rétabli sur le trône, il raconta lui-même cette métamorphose, & le songe qui l'avoit précédée, dans l'Edit qu'il donna à l'occasion du miracle arrivé en faveur des trois Hébreux (1). Il y avoit alors environ vingt-sept ans qu'Ananias & Daniel étoient à Babylone en captivité. Les Juifs attribuent *un Traité du Jeûne*, à Ananie, Misael, & Daniel. Thalmud, *Tract. de Sabbatho*, *c.* 1.

III. ANANIAS, de la Tribu de Benjamin, qui au retour de la captivité de Babylone, fit bâtir une partie des murs de Jérusalem (2).

IV. ANANIAS, marchand Juif, qui convertit au Judaïsme Izate fils de Monobaze Roi des Adiabéniens (3). Orose (4) veut qu'Ananias ait été Chrétien, & qu'il ait converti Izate à notre sainte Religion. Voyez ci-devant *Adiabene*. Cette conversion arriva vers l'an 41 de Jesus-Christ.

V. ANANIAS, fils de Nébédée, Souverain Pontife des Juifs. Il succéda à Joseph fils de Camith, (5) l'an du Monde 4050, & il eut pour successeur Ismael fils de Fabée, l'an du Monde 4066, & 66 de Jesus-Christ, 63 de l'Ere vulgaire. Quadratus Gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des bruits qui étoient entre les Samaritains & les Juifs, envoya à Rome le Grand-Prêtre Ananias (6) pour rendre compte de sa conduite à l'Empereur Claude. Il sut si bien se justifier, qu'il revint absous.

Saint Paul ayant été arrêté à Jérusalem par le Tribun des troupes Romaines qui gardoient le Temple (7), lui déclara qu'il étoit citoyen Romain, ce qui obligea ce Tribun à le traiter avec quelque distinction. Et comme il ne savoit pas de quoi il étoit accusé par les Juifs, il fit assembler dès le lendemain les Prêtres, & mit saint Paul au milieu d'eux pour s'expliquer. Saint Paul leur dit : *Mes freres, j'ai vécu jusqu'ici devant Dieu dans une bonne conscience* : il n'en dit pas davantage. Et le Grand Prêtre Ananias ordonna à ceux qui étoient près de lui, de le frapper sur le visage. L'Apôtre lui répliqua : *Dieu vous frappera, muraille blanchie ; vous êtes assis comme mon Juge, pour me juger selon la loi, & vous me faites frapper contre la loi. Ceux qui étoient présens lui dirent : Vous outragez de paroles le Grand-Prêtre de Dieu. Il répondit : Mes freres, je ne savois pas qu'il fût Grand-Prêtre, car il est écrit : Vous ne maudirez point le Prince de votre peuple.*

Après cela Saint Paul sachant que l'assemblée étoit composée de Pharisiens & Saducéens, se mit à crier : *Mes freres, je suis Pharisien, & fils de Pharisien ; & je ne suis ici appelé en jugement que pour la résurrection des morts.* A ces mots l'assemblée se partagea, & le Tribun craignant qu'ils ne missent Paul en pieces, le retira

(1) *Dan.* III, *ad finem*, & IV, 1, 3, & 32, 33. ═══ (2) 2. *Esdr.* XI, 33. ═══ (3) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* 1. ═══ (4) *Orof. l.* 7, *c.* 6. ═══ (5) *Antiq. lib.* XX, *c.* 3. ═══ (6) *Antiq. lib.* XX, *c.* 5. ═══ (7) *Act.* XXII, 23, 24, XXIII, 1, 2, 3, &c.

du milieu d'eux. Le lendemain plus de quarante hommes se dévouerent, & firent vœu de ne boire ni manger qu'ils n'eussent tué Paul. Ils avertirent les Prêtres de leur résolution; & les prierent de faire naître quelque occasion, pour engager le Tribun à faire de nouveau paroître Paul devant eux, afin qu'ils le missent à mort. Mais S. Paul ayant fait savoir ce complot au Tribun, celui-ci le fit mener à Césarée, afin que Félix, Gouverneur de la Province, prît connoissance de son affaire.

Lorsque les Prêtres furent qu'il étoit arrivé à Césarée, le Grand-Prêtre Ananias & quelques autres Juifs s'y rendirent pour l'accuser : (1) mais l'affaire fut remise, & S. Paul demeura deux ans en prison à Césarée. La prédiction qu'il avoit faite à Ananias, que Dieu le frapperoit, s'accomplit de cette sorte: Albin, Gouverneur de Judée, étant venu dans le pays, Ananias trouva moyen de le gagner par ses libéralités (2). Il étoit regardé comme le premier de sa Nation, à cause de ses grands biens, de ses amis, & de ses grandes richesses. Mais il avoit des gens fort violens, qui prenoient de force, & pilloient à la campagne les dîmes qui appartenoient aux Prêtres. Ils faisoient tout cela impunément, à cause du grand crédit que ses richesses lui avoient acquis à Jérusalem.

Dans ce même temps plusieurs troupes d'assassins infectoient la Judée & y commettoient mille ravages; dès que quelques-uns de leurs compagnons étoient tombés entre les mains des Gouverneurs de la Province, & qu'on étoit prêt à leur faire souffrir le dernier supplice, ils ne manquoient pas d'arrêter quelques-uns des domestiques ou des parens du Grand-Prêtre Ananias, afin que ce Pontife s'employât à procurer la liberté à leurs compagnons, pour tirer de leurs mains ceux qu'ils détenoient. Ainsi ils prirent un jour un des fils d'Ananias, nommé Éléazar, & ne le relâcherent qu'après qu'on leur eut remis dix de leurs compagnons. Cette licence fut cause que leur nombre s'augmenta considérablement, & que le pays se vit exposé à mille ravages.

Enfin Éléazar son fils s'étant mis à la tête d'un parti de mutins, qui s'étoit rendu maître du Temple (3), & qui défendoit d'offrir des sacrifices pour l'Empereur, & les assassins s'étant joints à lui, il abattit la maison de son pere, & ce souverain Sacrificateur s'étant caché avec son frere dans les canaux du Palais Royal, & ayant été découvert par les séditieux, l'un & l'autre furent tués, sans que ceux de la faction eussent égard qu'Ananie étoit pere de leur Chef. Ainsi Dieu frappa cette muraille blanchie tout au commencement de la guerre des Juifs. Il faut bien distinguer ce que dit Joseph d'Ananie souverain Pontife, de ce qu'il raconte du même Ananie déposé du Pontificat, pour ne pas tomber dans la faute de ceux qui en ont fait deux personnes.

VI. Ananias, surnommé *le Saducéen* (4), fut un des plus ardens défenseurs de la révolte des Juifs contre les Romains. Il fut envoyé par Éléazar Chef des factieux, à Métilius, Capitaine des troupes Romaines, qui étoit enfermé dans le palais royal de Jérusalem, pour lui donner parole de la part des rebelles, qu'on lui accorderoit la vie, à lui & à ses gens, à condition qu'il sortiroit de la place, & qu'il rendroit les armes. Mais Mé-

(1) *Act.* XXIV. —— (2) *Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 8. —— (3) *Joseph. l.* 2, *de Bello*, *c.* 38, *p.* 812. —— (4) *De Bello*, *l.* 2, *c.* 18, *seu* 32, *p.* 812, 813, *c.* 1.

tilius s'étant rendu à ces conditions, les factieux n'y eurent aucun égard: ils égorgerent tous les Romains, à l'exception de Métilius, qui promit de se faire Juif (1). Ce fut le même Ananias qui fut député par Eléazar vers les Iduméens (2), pour les inviter à venir à Jérusalem au secours des rebelles, contre Ananus qu'ils accusoient de vouloir livrer la ville aux Romains. Ceci arriva l'an de Jesus-Christ 67.

VII. ANANIAS, fils de Masbal, de la race des Prêtres, & originaire d'Emmaüs, fut mis à mort par Simon, Chef d'un parti de mécontens. Il fut tué avec quinze autres Juifs des principaux de la ville (3), pendant le dernier siege de Jérusalem par les Romains.

VIII. ANANIAS, un des premiers Chrétiens de Jérusalem, qui s'étant converti avec sa femme Saphire, vendit son héritage, & mit à part une partie du prix; puis vint apporter le reste à saint Pierre, disant que c'étoit tout ce qu'il l'avoit vendu. Mais l'Apôtre à qui le Saint-Esprit avoit révélé sa tromperie, lui en fit de grands reproches, & lui dit que c'étoit au Saint-Esprit qu'il avoit menti, & non aux hommes. En même-temps Dieu frappa Ananie, & il tomba mort aux pieds de l'Apôtre (4). Peu d'heures après, Saphire sa femme arriva; & saint Pierre lui ayant fait la même demande qu'à son mari, elle fit aussi un mensonge, & fut frappée de mort comme lui. Cela arriva l'an 33 ou 34 de l'Ere vulgaire, peu de temps après l'Ascension du Sauveur.

On demande en quoi consistoit le péché d'Ananie & de Saphire, & si leur faute fut punie de la damnation éternelle, ou simplement de la mort corporelle. Quant à la premiere question, plusieurs Anciens (5) ont cru que les premiers Fideles embrassant le Christianisme, & prenant la résolution de vendre leurs héritages, cette résolution enfermoit une espece de vœu, au moins implicite, de ne s'en rien réserver, mais de mettre tout en commun; & qu'Ananie & Saphire ayant violé ce vœu, avoient commis une espece de parjure & de sacrilege, en se réservant quelque chose de ce qu'ils avoient vendu. Ceux qui sont dans cette opinion, ne doutent point qu'Ananie & Saphire n'aient commis un péché mortel. Si vous ajoutez à cela le mensonge qu'ils firent au Saint-Esprit, & l'injure qu'ils firent à Dieu, en le tentant, & en doutant en quelque sorte de son pouvoir, leur faute paroîtra encore plus grande.

Mais on n'en doit pas conclure absolument qu'ils aient été damnés, puisque Dieu put leur inspirer une vive douleur de leur faute, & les punir d'une mort temporelle, pour leur épargner des supplices éternels, qu'ils auroient mérités, s'ils étoient morts dans l'endurcissement & dans l'impénitence. Origenes (6), saint Jérôme (7), saint Augustin (8), Pierre de Damien (9), & quelques Modernes (10), ont suivi cette opinion, qui est favorable au salut d'Ananie. Mais saint Chrysostome (11), saint Basile (12) & quel-

(1) L'an de J. C. 66. ══ (2) *Joseph. lib. 4, de Bello, c. 6. seu 15, in Gr. p. 877.* ══ (3) *Joseph. de Bello, l. 6, c. 15, seu λγ, p. 938, f.* ══ (4) *Act. v, 1, 2, 3, & seq.* ══ (5) *Hieronym. Epist. 8. Basil. serm. 1, de instit. Monach. Chrysost. & Œcumen. in Act. v. Cyprian. l. 3, ad Quirin. Aug. serm. olim 10, de diversis, nunc 148, n. 2. Gregor. Mag. l. 1. Registri Ep. olim 31, nunc 34. Sanct. Tirin. Cornel. Grot., &c.* ══ (6) *Origen. in Matth. edit. Huet, p. 383.* ══ (7) *Hieronym. Epist. ad Demetriad.* ══ (8) *Aug. serm. 148, & l. 3, c. 1, contra Parmen.* ══ (9) *Petr. Damiani, lib. de contemtu sæculi, c. 3.* ══ (10) *Sanct. Salmeron. Carthus. à Lapide.* ══ (11) *Chrysost. in Act. v.* ══ (12) *Basil. serm. 1, de instit. Monach.*

ques autres sont dans un sentiment tout contraire. On ne voit dans eux aucune marque de pénitence, & il n'y a aucune distance entre leur crime & leur mort. Le plus sûr est de laisser à Dieu la décision de ces sortes de questions, qui sont plus curieuses que nécessaires.

IX. ANANIAS, Disciple de Jesus-Christ, demeurant à Damas, auquel le Seigneur dit dans une vision (1), d'aller trouver Paul nouvellement converti, & arrivé à Damas. Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos Saints dans Jérusalem, & même il a reçu un pouvoir des Princes des Prêtres de cette ville, d'emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom. Mais le Seigneur lui dit : Allez le trouver, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les Rois, & devant les enfans d'Israel ; & je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom. Ananie alla donc dans la maison où Dieu lui avoit dit qu'étoit Paul ; il lui imposa les mains, & lui dit : Saul, mon frere, le Seigneur Jesus, qui vous est apparu dans le chemin, m'a envoyé pour vous rendre la vue, & pour vous donner le Saint-Esprit. Aussi-tôt il tomba de ses yeux comme des écailles, il recouvra la vue, & s'étant levé, il fut baptisé.

On ne sait de la vie de saint Ananie, que la seule circonstance que nous venons de raconter. Le Livre des Constitutions Apostoliques (2) ne le croit que laïque ; Œcuménius (3), & quelques nouveaux croient qu'il étoit Diacre ; saint Augustin (4) veut qu'il ait été Prêtre, puisqu'il est dit que saint Paul lui fut renvoyé, afin qu'il reçût par sa main le Sacrement dont Jesus-Christ a laissé la dispensation au Sacerdoce de son Eglise. Les nouveaux Grecs soutiennent qu'il étoit du nombre des soixante & dix Disciples, & qu'il fut fait Evêque de Damas ; & qu'ayant remporté la couronne du martyre, il fut enterré dans la même ville. On y voit une fort belle Eglise où il est enterré, & où les Turcs qui en ont fait une Mosquée, ne laissent pas de conserver beaucoup de respect pour son tombeau. Les Grecs font sa fête le premier jour d'Octobre, & les Latins le 25 de Janvier.

X. ANANIAS. C'est ainsi que quelques Anciens (5) appellent *S. Anian*, premier Evêque d'Alexandrie après saint Marc.

ANANIE, *Misael*, *&c.* Les Juifs leur attribuent un *Traité du Jeûne* (6).

I. ANANUS, fils de Seth, Grand-Prêtre des Juifs, est nommé *Anne* dans l'Evangile (7). Il posséda la Grande-Sacrificature pendant onze ans (8) ; ayant succédé à Joazar fils de Simon, il eut pour successeur Ismael fils de Phabi. Après sa déposition de la Grande-Sacrificature, il en conserva le titre, & eut encore beaucoup de part aux affaires. Il est dénommé comme Grand-Prêtre avec Caïphe, lorsque saint Jean entra dans l'exercice de sa mission (9), quoiqu'alors il ne fût plus Grand-Prêtre en exercice. Il étoit beau-pere de Caïphe, & Jesus-Christ fut d'abord mené chez Anne, après qu'il eut été arrêté au Jardin des Oliviers (10). Joseph (11).

(1) *Act.* IX, 10. — (2) *Constit. Apost.* l. 8, *c. ult.* — (3) *Œcumen. in Act.* IX, *ex Canone suprà citato.* — (4) *Aug. qu. l.* 2, *c.* 40. — (5) *Eutychii Annal. Alex. Sophronius*, *Nicephor. in cod. Ms. Chronograph. apud Selden. not. in Eutych. annal. p.* 3, 4. — (6) *Thalmud. tract. de Sabb. c.* 1. — (7) *Luc.* III, 2. *Joan.* XVIII, 13, 24. — (8) Depuis l'an du Monde 4016, jusqu'en 4027. — (9) *Luc.* III, 2. — (10) *Jean.* XVIII, 13. — (11) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* 8, *p.* 697.

remarque, qu'Ananus fut confidéré comme un des plus heureux hommes de sa nation, ayant eu cinq de ses fils Grands-Prêtres, & ayant lui-même possédé cette grande dignité pendant plusieurs années; bonheur qui n'étoit encore arrivé à personne.

II. Ananus, fils du Grand-Prêtre Ananus, dont nous venons de parler (1) fut Grand-Prêtre pendant trois mois, l'an 62 de Jesus-Christ. Joseph le dépeint comme un homme extrêmement hardi & entreprenant, de la secte des Saducéens, qui ayant cru trouver le temps favorable après la mort de Festus, Gouverneur de Judée, & avant l'arrivée d'Albin son successeur, assembla le Sanhédrin, & y fit condamner saint Jacques, frere ou parent de Jesus-Christ selon la chair, Evêque de Jérusalem, & quelques autres, comme coupables d'impiété, & les livra pour être lapidés. Cette entreprise déplut extrêmement à tous les gens de bien de Jérusalem, & ils envoyerent secrettement vers Agrippa, qui venoit d'Alexandrie en Judée, pour le prier de faire défense à Ananus de rien entreprendre dans la suite de semblable. Le Roi pour punir sa hardiesse, lui ôta le Pontificat, après trois mois, & le donna à Jésus fils de Damnaüs. Presqu'en même-temps le Gouverneur Albinus, qui étoit en chemin pour venir d'Alexandrie à Jérusalem, ayant aussi été informé du procédé d'Ananus, lui écrivit des lettres menaçantes, & lui dit qu'il répri-meroit sa hardiesse, dès qu'il seroit arrivé dans la ville.

Il y a assez d'apparence (2) que c'est ce même Ananus, qui, en l'an 66 de J. C., fut nommé par le conseil des Juifs pour Gouverneur de Jérusalem. Joseph (3) loue extrêmement la prudence de ce Gouverneur, & en parle comme d'un homme très-juste, aimant extrêmement la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant & très-attentif aux intérêts de son peuple. Qualités qui sont assez différentes de celles qu'il lui a attribuées en parlant de la mort de saint Jacques, Evêque de Jérusalem (4). Mais l'âge avoit pu mûrir ce feu, & cette hardiesse excessive qu'il blâme dans sa jeunesse.

Les Zelateurs qui étoient maîtres du Temple, ayant invité les Iduméens à venir défendre Jérusalem (5) contre Ananus, que l'on vouloit rendre suspect, comme étant d'intelligence avec les Romains; Ananus leur fit fermer les portes. Mais les Iduméens étant entrés la nuit pendant un grand orage, commencerent à chercher Ananus; & l'ayant aisément trouvé, ils le massacrerent avec insulte, & laisserent son corps exposé aux bêtes, & privé de l'honneur de la sépulture. Joseph (6) dit que la mort d'Ananus fut le commencement de la ruine de Jérusalem, & que ses murailles & ses plus forts remparts furent en quelque sorte renversés, dès que cet homme, dans la sage conduite duquel consistoit toute l'espérance de leur salut, fut si indignement sacrifié. Cela arriva l'an 67 de J. C.

III. Ananus, natif de Lydda, Capitaine des Juifs, étant accusé devant Quadratus comme coupable de la division qui étoit arrivée entre les Juifs & les Samaritains,

(1) *Antiq. lib.* xx, *c.* 8, *p.* 698. — (2) Voyez M. de Tillemont, Note 25 sur la ruine des Juifs. — (3) *Joseph. l.* 2, *de Bello*, *c.* 42, *p.* 822, *c. &c.* — (4) *Idem de Bello*, *l.* 4, *c.* 17, *p.* 881, *c.* xi, *p.* 872, *c.* xviii, *p.* 883. — (5) *Joseph. de Bello*, *l.* 4, *c.* 17 & 18. — (6) *De Bello*, *l.* 4, *c.* 18, *p.* 882.

fut envoyé à Rome avec le Grand-Prêtre Ananias, pour rendre compte de sa conduite à l'Empereur Claude (1).

IV. **Ananus**, fils de Jonathas, fit ce qu'il put pour empêcher que les Juifs ne se révoltassent contre les Romains. Il voulut même avec quelques autres, introduire Cestius dans la ville ; mais les Romains ayant été découverts par les factieux, ils furent chassés à coups de pierres de dessus les murs, & obligés de se sauver dans leurs maisons (2).

V. **Ananus**, natif d'Ammaüs, fut un des gardes de Simon, chef des rebelles ; il vint se rendre à Tite avec un nommé Archelaüs fils de Magadati (3). Tite les reçut avec sa clémence ordinaire ; mais comme il vit que ce n'étoit que la pure nécessité qui les obligeoit à se rendre, il ne les traita pas comme il avoit fait les autres Juifs, qui avoient eu recours à lui ; il se contenta de leur donner la vie, & de les laisser aller. Il avoit d'abord résolu de les faire mourir, comme des méchans, qui abandonnoient la défense de leur patrie, après l'avoir mise tout en feu.

ANARCHIE. Ce terme est Grec (4), & signifie proprement *un interregne*, ou l'état d'une Ville, d'une République, d'un Etat où il n'y a ni Chef, ni Roi, ni Souverain. Par exemple, dans l'Ecriture il est dit en quelques endroits (5) : *En ce temps-là il n'y avoit point de Rois dans Israël ; mais chacun y faisoit ce qu'il jugeoit à propos.* C'est là la vraie peinture d'une *Anarchie*. La premiere Anarchie que l'on connoisse dans la République des Hébreux, est celle qui suivit la mort de Josué. Ce grand homme étant mort sans désigner de successeur, & le peuple n'ayant point choisi de Chef en sa place, le gouvernement fut entre les mains des Anciens des Tribus, qui gouvernerent chacun suivant son esprit (6).

Après la mort des Anciens, l'Anarchie fut encore plus grande ; & on croit communément que ce fut durant cet intervalle qu'arriverent les histoires racontées à la fin du Livre des Juges ; savoir, l'histoire de Michas, & de l'Idole qu'il érigea dans sa maison, *Judic.* XVII ; celle des Danites, qui quitterent leur pays, pour aller s'établir à Laïs, *Judic.* XVIII, & enfin l'histoire du Lévite, dont la femme fut déshonorée à Gabaa ; ce qui fut suivi de la guerre des douze Tribus contre celle de Benjamin, *Judic.* XIX, XX, XXI. Nous comptons avec Usserius, environ vingt-deux ans d'Anarchie, depuis la mort de Josué, l'an du Monde 2561, jusqu'à la premiere servitude des Hébreux sous Chusan Rasathaïm, l'an du Monde 2591. Nous donnons environ quinze ans au gouvernement des Anciens, après la mort de Josué ; & sept ans d'Anarchie depuis ce temps, jusqu'à la domination de Chusan Rasathaïm, Roi de Mésopotamie, *Judic* III, commencée en 2591, & terminée en 2599, par la valeur d'Othoniel.

Il est bon de remarquer que rien n'est plus embarrassé dans la Chronologie, que les Anarchies qui sont arrivées, sur-tout sous

(1) *Antiq. l.* XX, *c.* 5. ═ (2) *De Bello*, *l.* 2. κεφ. λθ. *seu* ; *c.* 24, *p.* 819, *g.* ═ (3) *De Bello*, *l.* 7, *p.* 956, *c. d.* κεφ. κγ, *in Latino*, *c.* 7. ═ (4) Ἀναρχία, *Anarchia. Ubi nullus imperat.* ═ (5) *Judic.* XVII, 6, XVIII, 1, 31, XXI, 24. ═ (6) Josué mourut en 2561. Les anciens gouvernerent environ 15 ans, jusques vers l'an du Monde 2576, & l'Anarchie fut entiere pendant environ 8 ans, jusques vers l'an 2591, avant J. C. 1409, avant l'Ere vulg. 1413.

de faire mourir ceux qui s'y trouvoient enveloppés.

Quelquefois des personnes se dévouoient elles-mêmes, si elles n'exécutoient quelque chose. Par exemple, dans les Actes des Apôtres (1), plus de quarante hommes se dévouerent à l'anathême, qu'ils ne mangeroient ni ne boiroient qu'ils n'eussent fait mourir saint Paul. Les Esséniens (2) s'engageoient par les plus horribles sermens, à observer les statuts de leur secte; & ceux qui tomboient dans quelque faute considérable, étoient chassés de leurs assemblées, mouroient d'ordinaire misérablement de faim, & étoient obligés de brouter l'herbe comme les bêtes, n'osant pas même recevoir la nourriture qu'on pouvoit leur offrir, parce que les vœux qu'ils avoient faits, les engageoient à n'en pas user.

Moïse (3) & saint Paul (4) se sont en quelque sorte anathématisés eux-mêmes, ou dumoins ont souhaité d'être anathêmes pour leurs freres. Moïse dit au Seigneur qu'il le conjure de pardonner aux Israélites; sinon qu'il l'efface de son livre, du livre de vie. Et saint Paul dit qu'il auroit désiré d'être lui-même anathême pour ses freres les Israélites, plutôt que de les voir exclus de l'alliance de Jesus-Christ par leur endurcissement & leur malice. L'excommunication, l'anathême, le retranchement sont la plus grande peine qu'un homme puisse souffrir en ce monde, soit qu'on l'entende d'une mort violente & honteuse, soit qu'on l'explique de l'excommunication & de l'éloignement de la société des Saints, & de la participation de leurs prieres, & des choses saintes, soit enfin qu'on l'entende de la réprobation au malheur éternel, car les Interpretes sont partagés sur ces Textes. Mais ils conviennent que Moïse & saint Paul ont donné dans ces occasions les preuves les plus sensibles de la charité la plus grande & la plus parfaite, & qu'ils ont exprimé par l'exagération la plus hardie & la plus forte, l'ardent désir qu'ils avoient de procurer le bonheur de leurs freres, & de les garantir du souverain malheur.

L'excommunication étoit aussi une espece d'anathême chez les Hébreux, comme chez les Chrétiens. Il y avoit divers degrés d'excommunication, dont le plus grand étoit l'anathême, par lequel l'excommunié étoit privé, non-seulement de la communion des prieres, & de la participation des choses saintes, mais aussi de l'entrée de l'Eglise, & de la compagnie des Fidelles. Parmi les Hébreux, ceux qui étoient excommuniés, ne pouvoient plus faire aucune fonction publique de leurs emplois; ils ne pouvoient être ni Juges, ni témoins, ni faire les cérémonies des funérailles, ni circoncire leurs propres fils, ni s'asseoir dans la compagnie des autres hommes plus près que de quatre coudées. On ne leur rendoit pas les devoirs publics des funérailles; & s'ils mouroient dans l'excommunication, on laissoit une grosse pierre sur leurs tombeaux, ou même on lapidoit leurs sépulcres, & on y amassoit une grande quantité de pierres, comme l'on fit sur le corps d'Achan (5) & sur celui d'Absalom (6). On peut voir Selden *de Jure nat. & gent. l.* 4, *c.* 1.

ANATHOTH, ville de la Tribu de Benjamin (7), éloignée.

(1) *Act.* XXIII, 12, 13. (2) *Joseph. de Bello, l.* 2, *c.* 12, *p.* 786, *g.* 787, *a.* (3) *Exod.* XXXII, 31. (4) *Rom.* IX, 3. (5) *Josue* VII, 26. (6) 2. *Reg.* XVII, 27. (7) *Josue* XXI, 18.

de Jérusalem de trois milles, selon Eusebe (1) & saint Jérôme (2), ou de vingt stades selon Joseph (3). C'étoit la patrie du Prophete Jérémie. Elle avoit été donnée aux Lévites de la famille de Caath, pour leur demeure, & pour être une ville de refuge. Cette ville est entierement ruinée.

ANATOTH, huitieme fils de Béchor. 1. *Par.* VII, 8.

ANCHIALE, *Anchialum*. Ce terme est célebre parmi les Critiques qui ont travaillé sur les affaires des Juifs ; il se trouve dans Martial (4) ; *Jura, Verpe, per Anchialum. Jure, circoncis, par Anchiale*. Qui est cet Anchiale ? Est-ce le nom du vrai Dieu, ou d'un faux Dieu ? Et pourquoi demande-t-on aux Juifs qu'ils aient à jurer par Anchiale ? Ce peuple méprisé & haï des Païens au milieu desquels il vivoit, prenoit part aux affaires, & entroit dans le commerce ; mais on se défioit beaucoup de leur bonne foi, & comme ils avoient une créance différente de celle des Païens, on ne se contentoit pas qu'ils fissent les sermens ordinaires, on les obligeoit de jurer par leurs propres Dieux, comme aujourd'hui parmi nous on les oblige de jurer sur leurs livres sacrés, quand on veut s'assurer de leur parole. La question est donc de savoir ce que c'est qu'*Anchiale* ; si c'est un nom, ou une épithete de Dieu.

Il est certain que le jurement le plus ordinaire des Juifs, est, *vive le Seigneur*. Ce serment se trouve en plusieurs endroits des Livres saints (5). Le Seigneur lui-même quand il fait un serment (6), n'ayant personne plus grand que lui par qui il puisse jure, jure par sa propre vie. *Vivo ego, dicit Dominus*. Or en Hébreu ce serment, vive le Seigneur, peut se prononcer ainsi : *Hachai-Elion* (7), par la vie du Très-haut, ou *Ana-Chi-Eloa* (8), Ah! que le Seigneur vive, ou simplement, *Ha-Chi-El* (9), par la vie de Dieu : la terminaison Latine *um*, qui est à la fin d'*Anchialum*, ne faisant rien à la chose, non plus que la lettre *n* que le Poëte y a mise, parce que dans la prononciation, en disant *Ha-chi-el*, ou *al*, il semble qu'on prononce *Han-chial*.

Quelques-uns ont cru que l'on faisoit jurer les Juifs par une statue de Sardanapale, érigée à Anchiale ville de Cilicie ; mais cela est tiré de trop loin.

D'autres (10), tirent *Anchialon* du Grec *Anchialos*, qui signifie celui qui est près du rivage ; comme si le Juif juroit par le Dieu qu'on adore sur le rivage : parce qu'en effet les Juifs hors de Jérusalem & de leur pays, alloient pour l'ordinaire faire leurs prieres sur le bord des eaux. Enfin on a cru qu'il faisoit son serment par le Temple du Seigneur (11), *Heical-iah* : on fait que quelquefois les Juifs juroient par le Temple (12) : *Quicumque juraverit in templo* (ou *per templum*) *jurat in illo, & in eo qui habitat in ipso*, dit le Sauveur. Mais je trouve ces explications trop subtiles & trop peu naturelles. Un ancien exemplaire manuscrit qui appartenoit à M. de Thou, porte : *Jura, Verpe, per Ancharium*, Jure, Juif, par l'âne ; car on croyoit, ou l'on

(1) *Euseb. in Anathoth.* ═══ (2) *Hieronym. in Jerem.* I, & *in Jerem.* XXXI. ═══ (3) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* 10. ═══ (4) *Martial. Epigr. l.* XI, *c.* 95. *Ecce negas jurasque mihi per templa Tonantis. Non credo, jura, Verpe, per Anchialum.* ═══ (5) *Judic.* VIII, 19. *Ruth.* III, 13. 1. *Reg.* XIV, 45, & *passim.* ═══ (6) *Num.* 14, 21. *Deut.* XXXII, 40. *Hebr.* VI, 13 ═══ (7) החי עליון ═══ (8) אנה חי אלה ═══ (9) החי אל ═══ (10) Le Moine, *Varia sacra*, t. 2, p. 58. ═══ (11) היכל יה *Templum Dei.* ═══ (12) *Matth.* XXIII, 21.

feignoit de croire que les Juifs adoroient cet animal (1).

Judæus licèt & porcinum numen adoret,
Et Cilli summas advocet auriculas.

ANCIENS D'ISRAEL. On entend sous ce nom les Chefs des Tribus, ou plutôt les Chefs des grandes familles d'Israel, qui dans les commencemens, & avant que la République des Hébreux fût formée, avoient une espece de gouvernement & d'autorité sur leur famille, & sur tout le peuple. Par exemple, lorsque Moïse fut envoyé en Egypte pour délivrer Israel (2), il assembla les Anciens d'Israel, & leur dit que le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob lui avoit apparu dans le désert, & lui avoit ordonné de les tirer de l'Egytpe. C'est toujours avec les Anciens d'Israel que Moïse & Aaron traitent, comme avec ceux qui représentoient toute la Nation.

Lorsque le Seigneur voulut manifester sa gloire à Israel, & donner la loi à Moïse, il lui dit (3): *Prenez Aaron, Nadab & Abiu ses fils, & les soixante-dix Anciens d'Israel, & montez vers le Seigneur*, jusqu'au pied de la montagne. Ils s'avancerent jusques-là, ils virent le Dieu d'Israel, & sous ses pieds comme un ouvrage de saphire, & comme un Ciel lorsqu'il est serein; mais ils ne monterent pas sur la montagne, Moïse seul y monta avec Josué, & en partant il leur dit: *Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous retournions; s'il survient quelques difficultés, vous avez avec vous Aaron & Hur, vous la leur rapporterez.* On voit toujours dans la suite ce nombre de soixante-dix Anciens; mais il est à croire, que comme il y avoit douze Tribus, il y avoit aussi soixante-douze Anciens, six de chaque Tribu, & qu'on a mis un nombre rond de soixante-dix, au lieu de soixante-douze, ou plutôt que Moïse & Aaron faisoient les soixante-onze & douzieme, & qu'il n'y avoit que quatre Anciens de la Tribu de Levi, eux non compris.

Quelques-uns (4) ont cru que ces soixante-dix Anciens d'Israel formoient dans l'Egypte une espece de Sénat pour gouverner & juger le peuple, sous la dépendance du Roi d'Egypte, & que de là est venu ce fameux Sanhédrin, dont il est tant parlé dans les écrits des Juifs. Mais il est bien plus croyable que ces Anciens dans les commencemens n'exerçoient chacun sur leur Tribu, & tous ensemble sur tout le peuple, qu'une jurisdiction semblable à celle que les peres de famille exercent sur leurs enfans, une autorité d'amitié, de conseil, de persuasion, fondée sur l'obéissance respectueuse qui est due aux parens, plutôt qu'une autorité de contrainte & de force. Les Commis établis sur les travaux des enfans d'Israel dans l'Egypte, ou selon l'Hébreu (5), les *Sotherim*, étoient, selon quelques-uns, les mêmes que l'on vient de nommer Anciens d'Israel, qui jugeoient & qui commandoient le peuple. Les Septante traduisent *des Ecrivains*, des Commissaires qui tenoient le rôle des ouvriers, qui leur partageoient leurs ouvrages, & qui avoient soin de les faire travailler.

Depuis l'arrivée de Jéthro dans le camp d'Israel, Moïse fit un changement considérable dans le gouvernement du peuple. Jusqu'alors Moïse avoit seul jugé tout le peuple; & ce pénible emploi l'occupoit tellement, qu'à peine avoit-il le temps de respirer. Sur les re-

(1) *Petron. fragment.* — (2) *Exod.* XII, 16, IV, 29, &c. — (3) *Exod.* XXIV, 1, 9, 10, 11. — (4) *Grotius in Exod.* IV, 29. *Bertram. de Rep. Heb.* — (5) *Exod.* V, 14, 15. שטרים 70. Γραμματεῖς, *Scribæ.*

montrances de Jéthro son beau-pere (1), il établit sur tout Israel des Chefs de mille, de cent, de cinquante, & de dix hommes, afin qu'ils rendissent la justice au peuple en tout temps, & qu'ils rapportassent à Moïse tout ce qui se rencontreroit de plus difficile : mais cela ne subsista pas long-temps sans changement : car à l'occasion du murmure du peuple, arrivé dans le campement, surnommé les sépulcres de concupiscence (2), Moïse établit soixante-dix Anciens d'Israel, auxquels Dieu communiqua une partie de l'esprit de Moïse; ils commencerent à prophétiser & ne cesserent plus. Et c'est-là, selon la plupart des Interpretes, le commencement du fameux Sanhédrin; mais pour soutenir ce sentiment, il faut faire bien des suppositions, afin de trouver dans Israel ce Tribunal toujours subsistant.

Nous croyons que l'établissement des septante Anciens fait par Moïse, subsista non-seulement pendant la vie de ce Législateur, mais encore sous le gouvernement de Josué, & même après sa mort sous les Juges. Les Anciens du peuple & Josué jurent l'alliance avec les Gabaonites (3). Le même Josué peu avant sa mort renouvelle l'alliance avec le Seigneur, accompagné des *Anciens*, des Princes, des Chefs (4) & des Maîtres. Après la mort de Josué & des *Anciens* qui lui survécurent (5), le peuple tomba sous diverses servitudes, d'où le Seigneur le tira par le moyen des Juges. On ne voit pas distinctement quelle autorité avoient les *Anciens* pendant tout ce temps ; & encore moins sous les Rois qui leur succéderent. Voyez notre Dissertation sur la Police & sur la Justice des Hébreux, & ci-après l'article *Sanhédrin*.

I. ANDRÉ, Capitaine des gardes de Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, qui inspira à ce Prince la résolution de donner la liberté à six-vingts mille Juifs qui demeuroient dans ses Etats. Il fut appuyé dans sa demande par Aristée, Zozibe & Tharentin, aussi gardes de Philadelphe. Tout cela n'est fondé que sur le récit d'Aristée dans son histoire des septante Interpretes, qui passe dans l'esprit de plusieurs Savans pour une fable faite à plaisir.

II. ANDRÉ, Apôtre de Jesus-Christ, étoit natif de Bethzaïde, & frere de saint Pierre. Il fut d'abord Disciple de saint Jean-Baptiste, qu'il quitta pour suivre le Sauveur, apres le témoignage que saint Jean lui rendit, en disant : Vous êtes l'Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde. Il suivit le Sauveur avec un autre Disciple de Jean, & alla dans la maison où logeoit Jesus (6). Il y demeura depuis environ quatre heures du soir, jusqu'à la nuit. C'est le premier Disciple que Jesus reçut à sa suite. André lui amena son frere Simon, ou Pierre, & ils passerent un jour avec lui (7) : après quoi ils allerent aux noces de Cana ; & enfin retournerent à leur occupation ordinaire. Quelques mois après, Jesus les ayant rencontrés qui pêchoient ensemble, les appela tous deux, & leur promit de les faire pêcheurs d'hommes. Ils quitterent aussi-tôt leurs filets, pour ne se séparer jamais de sa personne (8).

L'année suivante (9), Jesus-

(1) *Exod.* XVIII, 24, 25, *&c.* ═ (2) *Num.* XI, 24, 35. An du Monde 2516. ═ (3) *Josue* IX, 15. ═ (4) *Josue* XXIII, 2, XXIV, 1. ═ (5) *Josue* XXIV, 31. ═ (6) *Joan.* I, 39. An 33 de J. C., 30 de l'Ere vulg. ═ (7) *Joan.* I, 41. ═ (8) *Matt.* IV, 19. ═ (9) L'an 33 de J. C., 31 de l'Ere vulg.

Christ étant dans le désert au-delà de la Mer de Galilée, demanda à ses Disciples comment il donneroit à manger à cinq mille hommes qui l'avoient suivi? Saint André lui dit qu'il y avoit là deux poissons, & cinq pains d'orge (1). Peu de jours avant la Passion, quelques Gentils ayant désiré voir Jesus-Christ, ils s'adresserent à saint Philippe, qui en parla à saint André, & tous deux ensemble le dirent au Sauveur (2). Deux ou trois jours après, saint André & quelques autres Apôtres demanderent à Jesus-Christ quand la ruine du Temple devoit arriver. Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ce saint Apôtre.

Quelques Anciens croient qu'il prêcha dans la Scythie (3). D'autres (4) assurent qu'il prêcha dans la Grece : mais les uns croient que ce fut dans l'Epire; les autres dans l'Achaïe; d'autres, à Argos. Les nouveaux Grecs lui attribuent la fondation de l'Eglise de Byzance, ou Constantinople : ce qui n'est connu par aucun Ancien. Les actes de son martyre, qui sont assez anciens, mais que les Critiques ne croient point originaux, portent qu'il fut martyrisé à Patras en Achaïe, ayant été condamné à mourir sur la Croix par Egée Proconsul de cette Province. On ne sait point en quel temps il a été martyrisé : mais tous les Martyrologes anciens & nouveaux des Grecs & des Latins, conviennent à mettre sa fête le 30 de Novembre. Son corps fut enterré à Patras, où il avoit été crucifié. De là il fut transporté à Constantinople, où il fit grand nombre de miracles (5). On voit aujourd'hui dans l'Eglise de saint Victor de Marseille une croix, que l'on croit être celle où saint André fut attaché. Elle est de la figure d'une croix ordinaire. Elle est enfermée dans une chasse d'argent. On ne sait pourquoi les Peintres nous représentent la croix de saint André comme un X. Saint Pierre Chrysologue (6) dit qu'il a été crucifié à un arbre. Le faux saint Hippolyte assure qu'il l'a été à un olivier (7). Toutefois la tradition qui le représente attaché à une croix de saint André, est assez ancienne.

ANDRONIQUE, un des Grands de la Cour d'Antiochus Epiphanes (8), fut laissé par ce Prince pour gouverner en son absence la ville d'Antioche, pendant qu'il alloit en Cilicie, pour réduire certaines villes qui s'étoient révoltées. Ménélaüs faux Pontife des Juifs, crut que cette circonstance lui étoit favorable pour se défaire du Grand-Prêtre Onias, qui étoit venu à Antioche pour l'accuser auprès du Prince. Il alla donc trouver Andronique, & lui fit de riches présens. Onias en étant informé, lui en fit de grands reproches, se tenant toutefois dans l'asyle de Daphné, de peur qu'on ne lui fît violence.

Ménélaüs sollicita si fortement Andronique de faire mourir Onias, qu'Andronique vint lui-même à Daphné, promit avec serment à Onias qu'il ne lui feroit fait aucun mal, & lui persuada de sortir de cet asyle; mais aussi-tôt qu'il en fut sorti, il le tua, sans se mettre en peine de la Justice. Le

(1) *Joan.* VI, 9. ═══ (2) *Joan.* XIII, 22. L'an de J. C. 36, & 33 de l'Ere vulg. ═══ (3) *Euseb. l.* 3, *c.* 1, *p.* 71, *hist. Eccles. ex Origene. Eucher. qu. in Acta Œcumen. tom.* 1. *Proloq. p.* 13. *Sophron. de Viris illustr.* ═══ (4) *Theodoret. in Psalm.* 116. *Nazianz. Orat.* 25. *Hieron. Ep.* 148. ═══ (5) *Combesis. Auctuar. Bibl. PP.* 2, *p.* 835. *Florentin. p.* 116, *c.* ═══ (6) *Chrysolog. serm.* 133, *p.* 466. ═══ (7) *Auctuar. Bibliot. PP,* 2, *p.*832, *b.* ═══ (8) 2. *Macc.* IV, 34.

Roi Antiochus Epiphanes étant de retour de son voyage, & ayant appris la mort d'Onias, en fut touché de douleur jusqu'aux larmes, & commanda que l'on dépouillât Andronique de la pourpre qu'il portoit, qu'on le promenât honteusement par toute la ville, & qu'on le tuât au même lieu où il avoit fait mourir Onias. Cela arriva l'an du Monde 3834, avant Jesus-Christ 166, avant l'Ere vulgaire 170.

ANE, *Anesse*, animal domestique dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. C'étoit la monture ordinaire, même des gens de condition, dans la Palestine. Débora dans son Cantique, désigne les plus puissans d'Israel par ces mots: (1) *Vous qui montez des ânes luisans*, ou peints. Jaïr de Galaad avoit trente fils (2), qui montoient autant d'ânes, & qui commandoient dans trente villes. Abdon Juge d'Israel, avoit quarante fils, & trente petits-fils (3), qui montoient soixante & dix ânes.

L'âne étoit un animal déclaré impur par la Loi, & dont il n'étoit pas permis de goûter de la chair, parce qu'il ne ruminoit point (4). Il étoit défendu d'atteler ensemble un bœuf & un âne, pour les faire labourer ensemble (5). On fait l'histoire de l'ânesse de Balaam, qui lui parla (6). Il est parlé en quelques endroits de l'Evangile, d'une meule d'âne (7): *Mola asinaria;* pour dire une grosse meule, telle que les ânes en tournoient, & qui étoient plus lourdes & plus grosses que celles qui étoient tournées par des esclaves.

Les Profanes ont accusé les Juifs d'adorer la tête d'un âne.

Appion le Grammairien paroît être le premier auteur de cette calomnie (8). Il disoit que les Juifs avoient une tête d'âne dans le Sanctuaire de leur Temple, & qu'on l'y avoit découverte, lorsque Antiochus Epiphanes prit le Temple de Jérusalem, & entra dans le plus secret de ce saint Lieu. Il ajoutoit qu'un certain Zabidus étant un jour entré secrettement dans leur Temple, en avoit enlevé la tête d'âne, & l'avoit emportée à Dora. Suidas (9) dit que Damocritus, ou Démocritus l'Historien, disoit que les Juifs adoroient une tête d'âne d'or, & lui immoloient un homme, qu'ils hachoient en pieces tous les trois ans, ou tous les sept ans, comme il lit ailleurs (10).

Plutarque (11) & Tacite (12) se sont laissé tromper à cette calomnie. Ils croient que les Hébreux adoroient un âne, par reconnoissance de ce qu'après leur sortie d'Egypte, un âne leur avoit découvert une fontaine, comme ils étoient accablés de soif & de lassitude dans le desert, *Effigiem animalis, quo monstrante, errorem, sitimque depulerant, penetrali sacravêre*, dit Tacite.

Les Païens voulurent imputer la même impertinence aux Chrétiens: *Audio Christianos*, dit Cæcilius (13), *turpissimæ pecudis asini caput consecratum ineptâ nescio quâ persuasione venerari.* Tertullien nous apprend la même chose (14): *Nam & quidam somniastis caput asininum esse Deum nostrum.* Il dit de plus que de son temps, quelques ennemis des Chrétiens avoient exposé en pu-

(1) *Judic.* V, 10. ═ (2) *Judic.* X, 4. ═ (3) *Judic.* XII, 14. ═ (4) *Levit.* XI, 26. ═ (5) *Deut.* XXII, 10. ═ (6) *Num.* XXII, & 2. *Petr.* II, 6. ═ (7) *Matth.* XVIII, 6. *Marc.* IX, 41, &c. ═ (8) *Appion. apud Joseph. l.* 2, *contra Appion.* ═ (9) *Suidas in Damocrito* ═ (10) *Idem, in Juda.* ═ (11) *Plutarch. Symphosiac. l.* 4, *c.* 5. ═ (12) *Tacit. hist. l.* 5. ═ (13) *Cæcil. apud Minut.* ═ (14) *Tertull. Apolog. c.* 16.

blic un tableau, où étoit représenté un personnage tenant un livre à la main, & vêtu d'une robe longue, ayant des oreilles d'âne, & un pied semblable à celui d'un âne, avec cette inscription : *Le Dieu des Chrétiens à l'ongle d'âne.* Saint Epiphane (1) parlant des Gnostiques, dit qu'ils enseignoient que le Dieu Sabaoth avoit la figure d'un âne ; & que d'autres lui donnoient la figure d'un porc.

Les Savans qui ont voulu rechercher la source de cette calomnie, se sont fort partagés. La raison que Plutarque & Tacite en apportent, feroit la plus plausible, si le fait sur lequel ils la fondent, étoit appuyé sur la vérité. Mais on ne voit rien dans l'histoire des Juifs, qui puisse favoriser cette circonstance des ânes, que l'on prétend avoir montré une source d'eau à Moïse. Tanegui Le Févre a voulu tirer cette accusation du Temple nommé *Onion*, dans l'Egypte ; comme si ce nom lui étoit venu d'*Onos*, un âne : Conjecture qui est tout-à-fait heureuse ; car il est fort croyable que le bruit qui accusoit les Juifs d'adorer un âne, est venu originairement de l'Egypte, & l'on sait la haine que portoient aux Juifs les bourgeois d'Alexandrie, & leur penchant à la médisance & à la raillerie. Mais ils auroient pu apprendre que le Temple d'Onion bâti à Héliopolis, tiroit son nom d'Onias Pontife des Juifs (2), qui l'avoit bâti sous le regne de Ptolémée Philométor & de Cléopatre, l'an du Monde 3854, avant Jesus-Christ 146, avant l'Ere vulgaire 150.

D'autres (3) ont cru que l'erreur des Païens ne venoit que d'une équivoque & d'une mauvaise maniere de lire. Les Grecs disoient que les Hébreux adoroient le Ciel *Ouranon* ; au lieu d'*Ouranon*, on aura écrit par abbréviation, *Ounon*. Les ennemis des Juifs en ont conclu qu'ils adoroient un âne, *Onon*. Ou bien en lisant dans les Latins, qu'ils adoroient le Ciel, *Cælum* (4) ;

Nil præter nubes, & Cæli numen adorant.

Au lieu de *Cælum*, ils ont lu *cillum*, un âne (5), & ont avancé que les Juifs adoroient un âne. M. Bochart (6) croit que leur erreur est venue de ce qui est dit dans l'Ecriture (7) ; que *la bouche du Seigneur a parlé* : dans l'Hébreu, *pi-Jehovah*, ou *pi-ico*. Or dans le langage Egyptien, *pico* signifie un âne (8) ; les Egyptiens entendant souvent prononcer aux Juifs *pico*, ont cru qu'ils invoquoient leur Dieu, & en ont inféré qu'ils adoroient un âne. Ces explications sont assez ingénieuses, mais elles manquent de solidité. Il y a même beaucoup d'apparence que l'on ne donnera jamais de bonne raison d'une chose aussi ridicule que l'est cette accusation. M. le Moine semble avoir mieux rencontré, lorsqu'il a dit qu'apparemment on avoit pris l'urne d'or qui renfermoit la manne, & que l'on conservoit dans le Sanctuaire, pour une tête d'âne ; & que l'on aura confondu le *gomor* de manne (9), avec l'Hébreu *chamor* (10), qui signifie un âne.

ANE SAUVAGE, animal autre-

(1) *Epiphan. de hæres. de Gnostis.* ═ (2) *Vide Joseph. Antiq. l. 13, c. 5, & l. 14, c. 14, & de Bello, l. 1, c. 7, & l. 7, c. 37.* ═ (3) *Author, lib. cui titulus, Laus asini.* ═ (4) *Juvenal., Satyr. 14.* ═ (5) *Pollux, Onomast. l. 7, c. 13.* ═ (6) *Boch. de animal. sacr. l. 2, c. 18.* ═ (7) *Isai.* I, 20, XL, 5, LVIII, 14. ═ (8) *Ita Nomenclator Ibnochabar, p. 166.* ═ (9) עמר *Gomor, vel gomer.* ═ (10) חמר, ou חמור *Asinus.*

fois fort commun dans la Palestine, & dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Il demeure dans les déserts les plus reculés, il est extrêmement jaloux de sa liberté, (1) il souffre difficilement la soif, (2) & se fait suivre par un grand nombre de femelles de son espece. Joseph (3) raconte qu'Hérode le Grand tuoit quelquefois dans une seule chasse jusqu'à quarante ânes sauvages. Quelques nouveaux (4) ont prétendu que l'âne sauvage étoit un animal tout-à-fait beau, de la grandeur d'une moyenne mule, de bonne taille, gras, le poil couché, qui ne tient de l'âne que les oreilles, & dont le poil est bigarré d'une maniere tout-à-fait singuliere. Ce sont des bandes grises, noires & tirantes sur le roux, toutes de même largeur & proportion, qui se tournent en cercle vers les flancs, & ailleurs en volutes. On en a vendu un jusqu'à quatorze ou quinze mille écus d'or. Ludolf en a fait représenter un dans le Commentaire sur son histoire d'Ethiopie, à la page 150. Il dit que les Africains appellent cet animal *zecora*, & ceux de Congo, *zebra*, & que mal-à-propos on lui a donné le nom d'âne sauvage.

Les Orientaux tiennent que l'âne sauvage est un des animaux les plus vîtes à la course. Sa chair est bonne à manger. J'ai vu chez M. Paul Lucas la peau d'un de ces ânes barrés, qui sont de la grandeur d'une moyenne mule, ayant plusieurs bandes de couleur brunes, grises, noires & tirantes sur le roux. Je soupçonne que ce sont ces ânes que l'Ecriture appelle *des Anes brillans* (5), & qui servoient de monture aux Princes d'Israel : il est certain que cet âne n'est point sauvage, mais domestique.

Le nom de *Zechora* que les Africains lui donnent, revient beaucoup à celui de *Zechora* que Débora donne aux ânesses qui servoient de monture aux Grands d'Israel, & dont nous venons de parler. Elle semble insinuer que ces animaux servoient à la guerre ; & l'on en voit encore en Orient qui servent à cet usage.

L'animal que les Mahométans donnent pour monture à leur faux Prophete Mahomet dans le voyage prétendu qu'il fit au Ciel, étoit, disent-ils, d'une taille moyenne entre l'âne & la mule ; son nom étoit *Borak*, qui signifie brillant, éclatant ; je ne doute pas que ce ne soit de ces ânes dont nous parlons ici, & dont on a fait *Bourique* en notre langue. Les autres étymologies qu'on donne de ce terme, sont toutes violentes & tirées de loin. *Borak* en Arabe, & *Zechorah* en Hébreu, signifient la même chose.

ANEM, ville de la Tribu d'Issachar (6). Elle est aussi appelée *Engamin*.

ANER, ville de la Tribu de Manassé, qui fut donnée en partage aux Lévites de la famille de Caath. 1 *Par.* VI, 70.

ANER & *Escol*, deux Chananéens qui joignirent leurs forces à celles d'Abraham dans la poursuite des Rois Codorlahomor, Amraphel, & leurs alliés, qui avoient pillé Sodome, & enlevé Loth neveu d'Abraham (7). Ils

(1) *Job.* XI, 12, & XXXIX, 5. — (2) *Jerem.* XIV, 6. *Psal.* CIII, 12. — (3) *Joseph. de Bello*, *l.* 1, *c.* 16. — (4) *Almeida*, *Bernier*, *Litteræ PP. Societ. à Goa* 1624. *Telles. Vide & Philostorg. l.* 3, *c.* 11. — (5) *Judic.* V, 10. אתונות צחורות 70. Ἐπὶ ὄνων θηλείας μεσημβρίας. *Aliàs*, μεσημβρίας καὶ κρεμαστῶν. — (6) 1. *Par.* VI, 73. *Josue* XXI, 29. — (7) *Genes.* XIV, 24.

n'imiterent

n'imiterent pas le désintéressement de ce saint Patriarche. Ils retinrent leur part du butin qu'ils avoient pris sur les Rois vaincus.

ANESSE DE BALAAM. On peut voir ci-après, sous l'article de *Balaam*, l'histoire de ce qui lui arriva avec son ânesse, qui lui parla. Ici nous ne nous arrêtons qu'à examiner ce fait, s'il est arrivé réellement & à la lettre, comme le raconte Moïse, ou si c'est une simple allégorie, une imagination ou une vision de la part de Balaam. Saint Augustin (1) avec le plus grand nombre des Commentateurs, suppose le fait comme certain, & il le prend dans toute la rigueur de la lettre. Il ne trouve dans tout cela rien de plus surprenant que la stupidité de Balaam, qui entend son ânesse lui parler, & qui lui parle comme il auroit fait à une personne raisonnable. Ce Saint croit que ce Devin étoit accoutumé à de pareils prodiges, *talibus monstris assuetus*; ou qu'il étoit étrangement aveuglé par son avarice, pour n'être pas arrêté par un événement si extraordinaire. Il ajoute que Dieu n'avoit pas donné à l'ânesse une ame raisonnable, mais qu'il avoit permis qu'elle proférât des paroles, pour reprendre l'avarice du Prophete.

S. Grégoire de Nice (2) semble croire que l'ânesse ne proféra aucune parole distincte; mais qu'ayant seulement poussé son braire accoutumé, le Devin accoutumé à tirer des présages du cri des animaux & du chant des oiseaux, comprit aisément ce que son ânesse vouloit lui dire par son cri. Moïse dans le dessein de traduire en ridicule cet art superstitieux des Augures & des Aruspices, nous a raconté la chose, comme si véritablement l'ânesse avoit proféré des paroles articulées.

Maimonides veut que tout ce dialogue ne soit qu'une espece de fiction & d'allégorie, par laquelle Moïse nous a raconté comme une histoire, ce qui s'étoit seulement passé dans l'imagination de Balaam.

D'autres (3) ont cru satisfaire à la difficulté qui se présente naturellement à l'esprit, pourquoi Balaam sans s'étonner répond à sa bête, comme si elle eût été capable, non - seulement de raisonner, mais même qu'elle eût eu l'usage de la parole; ils ont cru, dis-je, satisfaire à cette difficulté, en disant que Balaam imbu de la créance de la métempsycose, qui veut que par une révolution continuelle les ames passent de corps en corps, de celui d'un homme dans celui d'une bête réciproquement, selon que le sort, ou leur choix en décident; que ce Prophete, dis-je, n'a pas été surpris qu'une ânesse se plaignît à lui, & qu'il a pu lui répondre, & lui parler sans s'étonner.

Dans le système de ceux qui croient que les bêtes ont l'usage de la raison jusqu'à un certain point, la difficulté de cet endroit ne consiste pas à voir l'ânesse de Balaam se plaindre & raisonner, elle ne consiste qu'à l'entendre parler. Il n'est pas rare de voir des perroquets, des corbeaux, des pies, des geais, des sansonnets apprendre à parler, parce que leurs organes sont susceptibles de l'habitude de la parole. Mais on ne conçoit pas que l'ânesse en puisse faire de même. Toutefois les anciens n'ont pas fait difficulté d'avancer des choses aussi incroyables; par exemple, que le serpent parla à Eve; qu'un âne

(1) *Aug. qu.* 48 & 50, *in Genes.* (2) *Greg. Nic. in vita Moïsis.* (3) *Cleric. in Num.* XXII, 28.

parla à Bacchus ; que les chevaux d'Achille, l'agneau de Phrixus, l'éléphant de Porus ont proféré des paroles, & ont parlé à leurs maîtres. Il faut, ou que les anciens qui nous ont raconté ces choses les entendissent d'une maniere allégorique & figurée, ou qu'ils n'eussent pas la même idée que nous avons sur l'impossibilité de ces événemens. L'Apôtre saint Pierre (1) parle de ce fait comme d'un fait littéral & certain, & presque tous les Interpretes l'expliquent de même. Il faut donc dire que c'est un fait miraculeux, raconté par un Ecrivain inspiré, contre l'autorité duquel il n'est pas permis de former le moindre doute : mais on peut chercher des moyens pour l'expliquer de la maniere la plus conforme à la raison, & la plus propre à en sauver les difficultés, sans donner atteinte à la vérité de l'histoire. Or il est très-possible à Dieu de faire proférer à une ânesse quelques paroles articulées. La chose est miraculeuse, & au-dessus de la faculté ordinaire de cet animal ; mais elle n'est pas contre les lois de la nature.

ANGARIER, *Angariare*. Les Evangélistes se servent assez souvent de ce terme pour signifier contraindre, prendre de force. Le mot *angari*, d'où vient *angariare*, vient originairement des Perses, qui appeloient *angares*, les postillons qui portoient les lettres & les ordres des Princes. Comme ils contraignoient les peuples qui se trouvoient sur leurs routes, de leur fournir des guides, des chevaux & des voitures, on se servoit du verbe *angariare*, pour marquer ces sortes de contraintes. Il paroît que les Juifs étoient encore soumis aux angares sous les Romains, puisque l'on contraignit Simon le Cyrénéen à porter la croix après JESUS (2) : *Angariaverunt eum, ut tolleret crucem ejus*. Et le Sauveur dit à ses Disciples (3), que si on les *angarie* à marcher mille pas, qu'ils en marchent deux mille. On croit que la distance ordinaire d'une angarie, ou d'une poste à l'autre, étoit de quatre mille pas. Les Allemans appellent encore *angaries* les jours des Quatre-temps, parce que ces jours les sujets paient leurs cens & leurs redevances, & font les corvées à leurs Seigneurs.

ANGE, *Angelus*. Ce nom est emprunté du Grec, & formé d'*Angelos*, qui signifie un Messager, & qui répond à l'Hébreu *Maleac*. Rien n'est plus fréquent dans l'Ecriture que les apparitions & les missions des Anges, tant bons que mauvais. Dieu les envoie pour annoncer ses volontés, pour corriger, pour punir, pour enseigner, pour reprendre, pour consoler. Dieu donna la Loi à Moïse (4), & apparut aux anciens Patriarches (5), par le moyen des Anges qui le représentoient, & qui parloient en son nom.

Avant la captivité de Babylone, les Hébreux ne connoissoient le nom d'aucun Ange ; au moins on n'en trouve aucun de nommé dans les Livres écrits avant cet événement. Les Talmudistes (6) disent qu'ils rapporterent ces noms de Babylone. Il est vrai que l'on en trouve un grand nombre appelés par leurs noms dans le Livre d'Hénoch ; mais on sait que cet Ouvrage est supposé, & qu'il est postérieur à la captivité dont on vient de parler. Tobie est le premier qui ait désigné un Ange par son nom propre. Il nomme-

(1) 2. *Petr.* II, 16. (2) *Matth.* XXVII, 32. (3) *Matth.* V, 41. (4) *Act.* VII, 30, 53. *Galat.* III, 19. (5) *Hebr.* XIII, 2. (6) *Talmud. Jerosol. lib. de principio anni.*

Raphael (1), celui qui conduisit le jeune Tobie en Médie. On croit que Tobie vivoit à Ninive quelque temps avant la captivité de Juda. Daniel qui vivoit à Babylone quelque temps après Tobie, nous a enseigné les noms de *Michel*, & de *Gabriel* (2). Le quatrieme Livre d'Esdras (3) parle d'*Uriel*, & de *Jérémiel*; mais ce Livre est nouveau. L'Auteur a vécu apparemment depuis Jesus-Christ.

Les Juifs Cabalistes donnent pour précepteurs aux Patriarches, certains Anges qu'ils désignent par leurs noms. Par exemple, ils disent que le précepteur d'Adam s'appeloit *Raziel;* celui de Sem, *Jéphiel*; celui d'Abraham, *Zédékiel;* celui d'Isaac, *Raphael;* celui de Jacob, *Séliel*; celui de Joseph, *Gabriel*; celui de Moïse, *Métatron*, ou *Métator*, comme qui diroit celui qui marque le camp; celui d'Elie, *Malushiel*; & celui de David, *Cerviel*. Ils croient aussi qu'il y a soixante & dix Anges, qui portent dans eux-mêmes le nom de Dieu, selon cette parole de l'Exode (4) : *Est nomen meum in illo*. Dans le nouveau Testament, nous ne remarquons les noms que de deux Anges, *Gabriel* (5) & *Michel* (6).

On dispute sur le temps de la création des saints Anges. Les uns (7) croient qu'ils ont été créés en même-temps que le Ciel, & que Moïse les a compris sous le nom de Ciel, en disant : *Au commencement Dieu créa le Ciel*. D'autres (8) ont conjecturé qu'il avoit voulu les exprimer sous le nom de *la lumiere*, que Dieu créa au premier jour. D'autres (9) enfin ont prétendu qu'ils avoient été créés avant le monde sensible; & Job semble favoriser cette opinion, en disant (10) : *Où étiez-vous quand je posois les fondemens de la terre, ... & que tous les enfans de Dieu étoient dans des transports de joie*? Les Hébreux croient que Dieu les créa le second jour du monde, & que c'est les Anges qu'il consulta, en disant (11) : *Faisons l'homme à notre image & ressemblance*.

Plusieurs anciens Peres, trompés par l'autorité du Livre d'Hénoch, & par un passage de la Génese qui est mal traduit, & où il est dit (12) que *les Anges voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent pour femmes celles d'entre elles qui leur plurent*, se sont imaginés que les Anges étoient corporels, & sensibles aux plaisirs des sens, & aux attraits de la volupté. Il est vrai qu'ils les nomment esprits, & spirituels; mais c'est dans le même sens que l'on nomme le vent esprit, & que les odeurs, les vapeurs, &c. sont spirituelles. Mais d'autres Peres en grand nombre ont soutenu que les Anges étoient purement spirituels, & c'est aujourd'hui le sentiment commun de nos Ecoles. On peut voir notre Dissertation sur les bons & les mauvais Anges, à la tête du Commentaire sur saint Luc.

On attribue des Anges aux Empires, aux Nations, aux Provinces, aux villes, & aux personnes particulieres. Saint Michel est reconnu pour le protecteur du peuple d'Israel: *Michael Princeps vester* (13), dit l'Ange Gabriel, en parlant au Prophete Daniel. Le même Ange

(1) *Tob.* III, 25, XI, 14 ═══ (2) *Dan.* X, 21, & VIII, 16, IX, 21. ═══ (3) *Esdras* IV, 36, & 6, 20. ═══ (4) *Exod.* XX, 11, 21. ═══ (5) *Luc.* I, 19 26. ═══ (6) *Judæ*, ℣. 5, & *Apoc.* XII, 7. ═══ (7) *Origen. homil.* I, *in Genes. Beda.* ═══ (8) *Aug. l.* I, *de Genesi ad Litt. c.* 9, & *l.* XI, *de Civit. c.* 9, & *Rupert. l.* I, *de Trinit. c.* 10. ═══ (9) *Origen. homil.* I, *in Genes. & homil.* X, *in Matt. & Basil. homil.* I, *in Hexaemer. Nazianz. Orat.* 38. *Ambros. in Hexaemer, alii plures.* ═══ (10) *Job.* XXXVIII, 7. ═══ (11) *Genes.* I, 26. ═══ (12) *Genes.* VI, 2. ═══ (13) *Dan.* X, 21.

Gabriel parle aussi de l'Ange protecteur de la Perse (1), selon la plupart des Interpretes, lorsqu'il dit que le Prince des Perses lui a résisté vingt-un jours. S. Luc dans les Actes (2) dit qu'un homme Macédonien apparut à saint Paul durant la nuit, & lui dit : Passez en Macédoine, & venez nous aider ; ce que l'on entend communément de l'Ange de la Macédoine, qui l'invitoit à venir prêcher Jesus-Christ dans la Province qui lui étoit confiée. Enfin les Septante dans le Deutéronome (3), disent que Dieu *a fixé les limites des Nations, selon le nombre des Anges de Dieu.* Ce qui est entendu par les Peres & par les Rabbins, du gouvernement de chaque pays, & de chaque nation, que Dieu a confié à ses Anges. Saint Jean dans l'Apocalypse, écrit aux Anges des sept Eglises Chrétiennes de l'Asie Mineure (4) ; ce qui ne doit pas seulement s'entendre des Evêques de ces Eglises, mais aussi des Anges que Dieu leur a donnés pour les protéger, selon plusieurs Peres (5).

A l'égard des Anges Gardiens, ils sont assez clairement marqués dans l'ancien Testament. Jacob (6) parle de l'Ange qui l'a toujours conduit dans tous ses voyages, & qui l'a délivré de tous les dangers. Le Psalmiste dans plus d'un endroit, parle des Anges protecteurs des Justes (7). C'étoit le sentiment commun des Juifs du temps de Notre-Seigneur. Lorsque saint Pierre sorti de prison, vint frapper à la porte de la maison où étoient les autres Disciples, ils crurent que ce n'étoit pas lui, mais son Ange qui heurtoit (8). Jesus-Christ dans l'Evangile (9), nous avertit de ne pas mépriser aucun des petits, parce que leurs Anges voient sans cesse la face du Pere Céleste. Les Peres ont été uniformes sur cet article. Les Juifs & les Païens mêmes ont cru que les Anges étoient attachés à nos personnes, & avoient soin de nous conduire, & de nous protéger. Hésiode le plus ancien, ou dumoins un des plus anciens Ecrivains de la Grece (10), dit qu'il y a sur la terre de bons Anges envoyés par Jupiter pour la protection des hommes, & pour considérer le bien & le mal qu'ils font. Platon (11) dit que chacun de nous a deux Démons, ou deux Génies ; l'un qui nous porte au mal, & l'autre qui nous porte au bien. Apulée ne parle que d'un Démon assigné à chaque homme par Platon : *Ex hac sublimiore Dæmonum copiâ Plato autumat singulis hominibus in vita agenda testes, & custodes singulos additos, qui nemini conspicui semper adsint.*

L'Apôtre saint Paul nous donne à connoître qu'il y a dans le Ciel parmi les Anges une subordination de divers Chœurs des Anges, qui different les uns des autres ou par leurs fonctions, ou par les degrés de gloire qu'ils possedent (12). Mais les Peres qui ont interprété les paroles de l'Apôtre, ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre, ni sur l'ordre de la céleste Hiérarchie. Origenes (13) a cru que saint Paul n'avoit rapporté qu'une partie des Chœurs des Anges, & qu'il y en avoit plusieurs autres dont il n'avoit rien dit : Sentiment qui se remar-

(1) *Dan.* X, 13. ═ (2) *Act.* XVI, 9. ═ (3) *Deut.* XXXII, 8. ═ (4) *Apoc.* II, 1, 8, 12. ═ (5) *Ambros. in Luc. l.* 2. *Origen. in Luc. homil.* 13. *Hilar. in Psalm.* CXXIX. *Basil. in Isai. p.* 854, *& Ep.* 191. *Nazianz. Orat.* 31 *&* 32. *Hieronym. in Mich.* VI, *& in Matth.* XVIII. ═ (6) *Genes.* XLVIII, 16. ═ (7) *Psalm.* XXXIII, 8, & XC, 11. ═ (8) *Act.* XII. 15. ═ (9) *Matth.* XVIII, 10 ═ (10) *Hesiod. Oper. & dies, l.* 1, *v.* 121. ═ (11) *Plato, l.* X, *de Legibus.* ═ (12) *Apulei Libello de Deo Socratis.* ═ (13) *Origen. in Joan. p.* 69, *edit. Huetii.*

que dans plusieurs anciens Peres, qui l'ont suivi. D'autres ont compté dans saint Paul neuf Chœurs des Anges ; & c'est le sentiment qui est aujourd'hui communément reçu dans nos Ecoles de Théologie. L'Auteur qui est communément cité sous le nom de Denys l'Aréopagite (1), admet trois Hiérarchies, & trois ordres d'Anges dans chaque Hiérarchie. Dans la premiere, sont les Séraphins, les Chérubins & les Trônes : dans la seconde, les Dominations, les Vertus & les Puissances : dans la troisieme, les Principautés, les Archanges & les Anges.

Dans quelques endroits de l'Ecriture, il est insinué qu'il y a sept Anges principaux dans la Cour céleste, qui sont toujours devant le Seigneur. Raphael dit au jeune Tobie (2), qu'il est un des sept Anges qui se tiennent en la présence de Dieu. Saint Michel dit à Daniel qu'il est un des premiers Princes de la Cour du Tout-puissant (3) : *Daniel, unus de Principibus.* Dans l'Apocalypse, saint Jean voit sept Anges debout devant le Seigneur. (4) Dans le Testament des douze Patriarches, Livre très-ancien, on les appelle *les Anges de la face* ; & dans la vie de Moïse, *les yeux du Seigneur.* Ces dénominations sont apparemment imitées de ce qui se voyoit dans la Cour des Rois d'Assyrie, de Chaldée, & de Perse, où il y avoit sept Eunuques, ou sept Grands Officiers, qui étoient au-dessus de tous les autres, & qui étoient toujours auprès du Prince.

Le nombre précis des Anges n'est marqué en aucun endroit de l'Ecriture : mais il y est toujours représenté comme très-grand, comme innombrable. Daniel (5) dit que s'étant approché du trône de l'ancien des jours, il en vit sortir un fleuve de feu ; & que mille milliers d'Anges le servoient, & dix mille millions assistoient en sa présence. Et saint Jean dans l'Apocalypse (6), dit qu'il vit autour du trône de l'Agneau des millions de millions, & des milliers de milliers d'Anges. Et Jesus-Christ dans l'Evangile (7), dit que son Pere céleste pourroit lui donner plus de douze légions d'Anges ; c'est-à-dire, plus de soixante & douze mille Anges. Le Psalmiste dit que le char du Seigneur est accompagné de dix mille Anges (8). Plusieurs Peres (9) pour donner une idée de la multitude des Anges, comparée à celle des hommes, leur appliquent la parabole des quatre-vingts-dix-neuf brebis que le pere de famille laisse dans les montagnes, pour aller chercher la centieme, qui s'étoit égarée. Les quatre-vingts-dix-neuf brebis marquent les Anges, qui sont demeurés fidelles dans le Ciel. La brebis égarée marque l'homme, qui est déchu de sa justice & de sa félicité originelle. D'autres Peres (10) ont inféré que le nombre des Anges étoit infiniment plus grand que celui des hommes, de ce que la terre est infiniment plus petite que le ciel. Or il est naturel de juger de la multitude des habitans d'un lieu, par la grandeur & l'étendue de leur demeure. L'Auteur publié sous le nom de Denys l'Aréopagite, dit que le nombre des Anges est tel, qu'il n'y a rien qui l'égale dans la nature. Ceux qui seront curieux de voir avec plus d'étendue ce qui concerne les Anges, pourront consulter notre Dissertation sur ce sujet à

(1) *Dionys. de cœlesti Hierarchia, c. 6. Greg. Magn. homil.* 54, *in Evangel.* ═ (2) *Tob.* XII, 15. ═ (3) *Dan.* X, 13. ═ (4) *Apoc.* VIII, 2, 3. ═ (5) *Dan.* VII, 1. ═ (6) *Apoc.* V, 11. ═ (7) *Matth.* XXVI, 53. ═ (8) *Psalm.* LXVII, 18. ═ (9) *Hilar. in Matth. Can.* 18. *Ambros. in Luc. l.* 7, *c.* 15. *Nyssen. lib.* 11, *contra Eunon. Cyrill. Catech.* 15. ═ (10) *Cyrill. Jerosolym. loco citato. Didymus Cæcus apud Maxim. ad cap.* 14. *Dionysii de cœlesti Hierarchia.*

la tête de l'Evangile de saint Luc.

Les Saducéens nioient l'existence des Anges (1), & de tous les Esprits. D'autres Juifs leur rendoient un culte superstitieux. (2) L'Auteur du Livre *de la Prédication de saint Pierre*, Ouvrage très-ancien, cité dans saint Clément d'Alexandrie (3), dit que les Juifs rendent un culte religieux aux Anges & aux Archanges, & même au mois & à la lune. Celse (4) leur faisoit à peu-près les mêmes reproches. Tertullien (5) assure que Simon & Cérinthe préféroient la médiation des Anges à celle de Jesus-Christ. Joseph (6), & après lui Porphyre (7), disent que les Esséniens dans leur profession s'engagent par serment à conserver fidellement les noms des Anges & les Livres de leur secte. Pour le culte des Anges parmi les Juifs & les Chrétiens, on peut voir notre Commentaire sur *Coloss.* II, 18, & la Dissertation sur les Anges, p. XLVI, XLVII.

Sous le nom d'Anges du Seigneur, on entend souvent dans l'Ecriture, des hommes de Dieu, des Prophetes : par exemple (8) : *L'Ange du Seigneur vint de Galgal au lieu nommé des pleurs, & dit aux enfans d'Israel : Je vous ai tirés de l'Egypte, & je vous ai fait entrer dans le pays que j'ai promis à vos peres, & je me suis engagé par serment à conserver l'alliance que j'ai juré avec eux, à condition que vous ne feriez pas d'alliance avec les habitans de ce pays : mais vous ne m'avez point voulu ouïr. Et comme l'Ange du Seigneur leur parloit, ils éleverent leur voix & commencerent à pleurer, & ils immolerent des victimes au même lieu, & Josué renvoya le peuple.* Il y a toute apparence (9) que cet *Ange* est Josué lui-même, ou le Grand-Prêtre, ou quelque Prophete. Plusieurs Interpretes (10) croient que c'est le même Josué qui est désigné dans Moïse (11) sous le nom d'Ange du Seigneur, qui doit introduire les Israélites dans la terre promise. Il est certain que dans l'Ecriture les Prophetes sont quelquefois nommés les Anges du Seigneur (12) : *Voici ce que dit Aggée l'Ange du Seigneur, d'entre les Anges du Seigneur.* Malachie le dernier des douze petits Prophetes est nommé par plusieurs Peres (13) sous le nom d'*Ange de Dieu* ; & c'est en effet ce que son nom signifie en Hébreu. Il y en a qui croient que c'est Esdras (14), qui est désigné sous le nom de Malachie ou d'Ange du Seigneur. Eupoleme parlant du Prophete Nathan qui parla à David, & lui fit connoître son péché, l'appelle *un Ange*, ou un envoyé du Seigneur. Manué pere de Samson (15), appelle indifféremment *Ange* & *Homme de Dieu*, celui qui apparut à sa femme, jusqu'à ce que s'étant évanoui avec la fumée de l'holocauste, il fut certain que c'étoit un Ange.

Quelquefois dans l'Ecriture on donne aux Anges le nom de Dieu.

---

(1) *Act.* XXIII, 8. (2) *Coloss.* II, 18. (3) *Clem. Alex. l. 6. Stromat. p.* 635, 636. (4) *Cels. apud Origen. contra Cels. l.* 5. (5) *Tertull. l. de præscript. c.* 12. (6) *Joseph. lib.* 2, *c.* 12, *de Bello.* (7) *Porphyr. de abstin. l.* 4, *p.* 391. (8) *Judic.* II, 1. (9) *Jonathan. Mas. Vatab. Grot. Jun. Drus. &c.* (10) *Aug. qu.* 91, *in Exod. Justin. in dialog. cum Tryph.* (11) *Exod.* XXIII, 20, 23. (12) *Aggée* 1, 13. *Heb.* מלאך Grec, *Angelus*, Vulg. *Nuntius.* (13) *Clem. Alex. l.* 1. *Strom. Tertull. contra Judæos, c.* 5. (14) *Hieron. præfat. & Comment. in Malachiam. Antiqui Hebræi. Jonath. Chaldæus.* (15) *Judic.* XIII, 2, *& seq.*

L'Ange qui apparut à Moïse dans le buisson (1), qui lui donna la Loi, qui lui parloit, & qui conduisoit le peuple dans le désert, est perpétuellement nommé du nom de Dieu, & le Seigneur dit de lui (2): *Est nomem meum in illo*. Les Anges qui ont apparu aux saints Patriarches (3), sont aussi nommés du nom de Dieu. C'est qu'ils agissoient en son nom, qu'ils étoient ses Ambassadeurs, & qu'ils étoient les dépositaires de sa puissance, & les interpretes de ses ordres. On leur donne non-seulement le nom d'*Elohim*, ou d'*Adonaï*, qui est quelquefois attribué même aux Juges & aux Princes, mais aussi celui de *Jehovah*, qui n'appartient qu'à Dieu seul, dont ils représentent la majesté.

Le sentiment qui attribue aux Royaumes, aux Provinces, aux Nations, des Anges tutélaires, est fondé dans l'Ecriture, & adopté chez les Chrétiens & chez les Juifs. Le passage de Daniel, où Michel est nommé le Prince du peuple de Dieu (4), *Michael princeps vester*; & celui des Actes, (5) où un Ange sous la forme d'un homme Macédonien, invite saint Paul à passer en Macédoine; ces passages paroissent exprès pour ce sentiment.

Mais il y a difficulté sur un autre passage de Daniel, que l'on cite pour la même chose; c'est celui où il est dit: que (6), *le Prince des Perses a résisté à l'Archange Gabriel pendant vingt-un jours*; car ce Prince des Perses, au jugement de plusieurs bons Commentateurs, est Cyrus Roi de Perse, qui fut vingt-un jours avant que de se rendre aux inspirations de Gabriel.

L'autre passage est celui du Deutéronome (7), où il est dit que quand le Seigneur partagea les hommes, il les partagea *selon le nombre des Anges de Dieu*. C'est ainsi que lisent les Septante. *Lorsque le Seigneur divisa les enfans d'Adam* (8), *il fixa les bornes des nations, suivant le nombre des Anges de Dieu*; au lieu que l'Hébreu & la Vulgate portent: Il fixa les limites des nations, suivant le nombre des enfans d'Israel. De quelque maniere qu'on lise, il y aura toujours difficulté sur le nombre des nations dispersées à la tour de Babel; car premierement, est-on bien sûr que ce passage regarde la division arrivée à Babel? En second lieu; est-on certain que chaque particulier qui concourut à cet édifice, forma une nation; & l'Ecrivain sacré n'auroit-il pas voulu marquer en cet endroit toutes les nations qui se sont formées, & qui se formeront dans la suite des siecles? Et certes, si l'on veut qu'elles aient toutes leurs Anges tutélaires, il faudra bien l'entendre ainsi, en suivant la leçon des Septante.

Que si l'on suit celle de l'Hébreu & de la Vulgate, il sera question de savoir quelle époque Moïse a voulu marquer dans l'histoire de la nation d'Israel; car au temps de la tour de Babel il n'y avoit point encore d'Israélites. Si Moïse a fait attention à son temps, comme le nombre des Israélites étoit déjà très-grand, il faudra dire aussi que le nombre

(1) *Exod.* II, 2, *&c. Vide Act.* VII, 30, 35. *Galat.* III, 19. ═══ (2) *Exod.* XXIII, 21. ═══ (3) *Heb.* XIII, 2. *Genes.* XVIII, 3, XIX, 2. ═══ (4) *Dan.* X, 21. ═══ (5) *Act.* XV, 8. ═══ (6) *Dan.* X. ═══ (7) *Deut.* XXXII, 8. ═══ (8) 70. *Ω'ς διεμέριζεν υἱοὺς Α'δὰμ, ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων Θεοῦ.* Ils ont lu simplement בני אל *Filii Dei*, au lieu de בני ישראל *Filii Israel.*

des nations qui devoit sortir des bâtisseurs de Babel, devoit être excessif; car quand on ne prendroit dans la nation d'Israel que les hommes capables de porter les armes, comment trouver dans le monde six cents mille nations?

La plupart (1) se sont fixés à soixante-dix, ou soixante-douze peuples, fondés sur des raisons assez foibles; comme, que dans le chapitre X de la Genese, où Moïse donne le dénombrement des enfans de Sem, Cham & Japhet, il y nomme soixante-douze personnes; d'où l'on croit que sont sortis soixante-douze peuples. Mais si l'on ôte les trois Patriarches, Sem, Cham & Japhet, qui n'y doivent pas entrer, puisqu'on y met tous leurs enfans; & si l'on n'y comprend pas les treize fils de Jectan, qui ne nâquirent apparemment qu'après la dispersion, le nombre en sera fort diminué. Je ne parle pas de *Caïnan*, qu'on lit dans les Septante au ℣. 24, ni d'*Eliza* & *Cozar*, qu'on donne pour fils à Japhet. Si on veut les admettre par-dessus le nombre marqué dans l'Hébreu & dans la Vulgate, avec les Philistins & les Caphtorims du ℣. 14, on trouvera 76 peuples, au lieu de 72. Ainsi ce fondement n'est pas certainement d'une grande solidité.

D'autres prennent ce nombre de soixante-dix peuples, de celui des enfans de Jacob qui entrerent avec lui en Egypte (2): *Omnes animæ domus Jacob quæ ingressæ sunt in Ægyptum, fuere septuaginta.* Dans la rigueur il n'y eut que soixante-six personnes qui vinrent en Egypte, comme Moïse le remarque expressément au ℣. 26. *Cunctæ animæ quæ ingressæ sunt cum Jacob in Egyptum . . . sexaginta sex.* Pour accomplir le nombre de soixante-dix, il y faut mettre Jacob, Joseph, & ses deux fils. Or si l'on y met tous les fils de Jacob, il est inutile de l'y mettre lui-même, puisque Moïse dit expressément, que *Dieu divisa les nations, ou les fils d'Adam, selon le nombre des enfans d'Israel.* D'ailleurs les Septante en plus d'un endroit (3), & saint Etienne dans les Actes, lisent soixante-quinze personnes, au lieu de soixante-dix. Voilà encore de nouvelles difficultés contre ce nombre précis de soixante-dix, ou soixante-douze peuples sortis des enfans de Noé, & par conséquent contre ce même nombre d'Anges députés pour la garde des différens peuples.

De tout ceci on peut conclure, que la tradition certaine de l'Eglise Juive & de la Chrétienne, est que chaque nation a son Ange tutélaire. Mais pour le nombre des nations, & par conséquent des Anges qui sont députés pour les protéger, il n'est nullement certain. Ce nombre même a nécessairement varié, selon que le nombre des nations & des peuples s'est multiplié, ou est diminué; car il est certain que depuis la tour de Babel jusqu'aujourd'hui, on a vu dans le monde une infinité de révolutions, qui ont causé la ruine de plusieurs peuples; & sans sortir de l'Ecriture, que sont devenus les Amalécites, les Philistins, plusieurs peuples de Chanaan; les Emims, les Zomzomims, &c?

Ange Exterminateur, *Ange de mort*, *Ange de Satan*, *Ange de l'abîme.* Tous ces termes signifient le Démon & ses suppôts, les

(1) *Hebræi, Chaldæi, Interp. Hieronym. in Matt.* X, VI, 53. *Clem. Alex. Epiphan. Aug. alii.* ═══ (2) *Genes.* XLVI, 26, 27. ═══ (3) 70. *Genes.* XXVI, 17. *Exod.* 1, 5. *Deut.* X.

mauvais Anges, miniſtres de la colere & de la vengeance de Dieu. Dieu frappa l'armée de Sennachérib par l'épée de l'Ange exterminateur (1). Il fit mourir les Iſraélites ſujets de David, en punition de la vaine complaiſance de ce Prince (2), par le glaive de l'Ange de mort : l'Ange de ſatan frappoit ſaint Paul (3), & tendoit des pieges à ſa pureté : le même Ange accuſoit le Grand-Prêtre Jeſus devant le Seigneur, & conteſtoit avec l'Archange ſaint Michel pour avoir le corps de Moïſe (4). L'Ange de l'abîme (5), ou *l'Ange Roi de l'abîme*, comme l'appelle ſaint Jean dans l'Apocalypſe (6), eſt le même que le Prince des Démons, l'Ange exterminateur.

Nous parlerons de l'Ange exterminateur qui fit périr l'armée de Sennachérib, ſous l'article de *Sennachérib*.

L'Ange de mort, eſt celui à qui Dieu a donné la commiſſion de ſéparer l'ame du corps. Les Juifs, les Arabes, les Turcs & les Perſans reconnoiſſent cet Ange de mort. Les Perſes le nomment *Mordad*, ou *Aſuman* : les Rabbins & les Arabes lui donnent le nom d'*Azrael* ; & les Paraphraſtes Chaldéens celui de *Malk-ad-Mouſa*.

D'autres, comme le livre de l'aſſomption ou de la mort de Moïſe, l'appellent l'Ange *Samael*, Prince des Démons. Ce dernier livre raconte que l'heure de la mort de Moïſe étant arrivée, le Seigneur dit à Gabriel de faire ſortir l'ame de Moïſe ; mais il s'en excuſa : ſaint Michel s'en exempta de même, comme fit auſſi l'Ange Zinghiel, qui dit qu'ayant été le précepteur de Moïſe, il ne pouvoit ſe réſoudre de lui ôter la vie. Samael s'approcha pour faire ſortir l'ame du corps de ce Chef du peuple de Dieu ; mais frappé par l'éclat de ſon viſage, & par la vertu du nom de Dieu écrit ſur la verge dont Moïſe ſe ſervoit pour faire des miracles, il fut obligé de ſe retirer ; de maniere que Dieu lui-même vint tirer l'ame de ſon Prophete, en lui donnant le baiſer.

Les Rabbins (7) tiennent que l'Ange de mort ayant frappé un homme, lave ſon glaive dans l'eau de la maiſon, & lui communique par-là une infuſion mortelle ; d'où vient qu'ils répandent toute l'eau dans la rue. Cet Ange de mort ſe trouve, diſent-ils, au chevet du moribond, tenant en main une épée nue, à l'extrêmité de laquelle pendent trois gouttes d'une liqueur de fiel. Le malade n'a pas plutôt apperçu cet Ange, que ſaiſi de frayeur, il ouvre la bouche : alors l'Ange de mort y coule ces trois gouttes mortelles ; l'une lui donne une prompte mort, l'autre le rend pâle & livide, & la troiſieme le diſpoſe à être promptement réduit en pouſſiere dans le tombeau.

Ils croient de plus (8) que l'homme ſouffre encore une ſeconde mort dans le tombeau : que lorſqu'un Juif eſt enterré, l'Ange de mort va s'aſſeoir ſur la foſſe, & qu'en même-temps l'ame vient auſſi s'y réunir, & le fait tenir ſur ſes pieds. Alors l'Ange prenant une chaîne de fer dont la moitié eſt glacée, & l'autre moitié brûlante, il en frappe le corps, & en ſépare tous les membres. Il le frappe une ſeconde fois, & en écarte tous les os : enfin il le frappe une troiſieme fois, & le réduit tout en cendres. Après cela les bons Anges viennent, ramaſſent & réuniſſent toutes ces parties,

(1) 4. *Reg.* XIX, 35. — (2) 2. *Reg.* — (3) 2. *Cor.* XII, 7. — (4) *Zach.* II, 1, 2. — (5) *Judæ*, ℣. 9. — (6) *Apocal.* IX, 11. — (7) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* 35. — (8) *Idem ibid. ex Elia in Thisbi.*

& replacent le corps dans son tombeau. Ils tiennent néanmoins que les personnes pieuses, & qui font de grandes aumônes, seront exemptes de ce supplice.

Les Musulmans & les Perses reconnoissent aussi un Ange destiné de Dieu à donner la mort, & à séparer l'ame du corps des créatures. Ils tiennent de plus (1) que quand le mort est enterré, deux mauvais Esprits d'un regard affreux & de couleur noire, font asseoir le mort dans son cercueil, & lui font son procès : s'il se trouve innocent, ils le font recoucher, & se reposer tranquillement ; sinon ils le frappent de grands coups de marteau entre les deux oreilles, ce qui lui cause des douleurs incroyables, & lui fait jeter des cris terribles.

Il est parlé de l'Ange de mort dans le Grec du livre de Job en plus d'un endroit (2). *Quand il y auroit autour du juste mille Anges de mort prêts à lui ôter la vie, aucun d'eux ne le frappera, s'il rentre en lui-même, & pense à retourner au Seigneur ; s'il découvre à un homme son propre péché, & s'il lui confesse sa folie*, l'Ange *l'empêchera de tomber dans la mort*. Et ailleurs (3) : *Les richesses injustement amassées seront vomies avec horreur & l'Ange l'arrachera de sa maison*. Et encore (4) : *Que l'ame de l'hypocrite meure dans sa jeunesse, & que sa vie soit arrachée par les Anges*. Et Salomon (5) : *Le méchant cherche toujours des querelles, & l'Ange cruel sera envoyé contre lui*. C'est cet Ange cruel, cet Ange de mort qui fut envoyé contre les premiers maris de Sara fille de Raguel (6), & qui les fit mourir lorsqu'ils voulurent s'approcher d'elle. C'est l'Ange *Asmodée*, ou destructeur, qui est relégué & enchaîné dans le désert par l'Ange Raphael (7). Enfin c'est le mauvais Ange dont parle le Psalmiste (8) : *Qu'ils soient comme la poussiere dissipée par le vent, & que l'Ange du Seigneur les froisse* & les fasse périr ; *que leur voie soit environnée de ténebres, & que l'Ange de Dieu les poursuive sans cesse*.

L'Ange de Satan qui donnoit des soufflets à saint Paul (9), est le ministre du démon, son envoyé. On considere dans l'Ecriture le démon comme un Prince qui exerce sa domination sur d'autres démons d'un moindre rang & d'une moindre puissance. C'est en ce sens que dans l'Evangile on parle *du regne de satan* (10) : *Si satan est partagé contre lui-même, comment son empire subsistera-t-il ?* Si le démon chasse les démons des corps qu'il possede, il détruit sa propre domination. Jesus-Christ est venu en ce monde pour ruiner la puissance de Satan ; & au jour du Jugement il envoyera les réprouvés au feu éternel qui est préparé *au démon & à ses Anges*, (11) à ses ministres, à ses suppôts, qui sont de même nature, & condamnés aux mêmes supplices que lui.

L'Ange de Satan donne donc des soufflets à saint Paul, ou en lui suggérant des pensées honteuses (12), ou en lui causant des infirmités corporelles (13), ou en lui suscitant des adversaires qui

(1) *Pokok. not. Miscellan. p.* 241. —— (2) *Job.* XXXIII, 23, ἄγγελοι θανατηφόροι. —— (3) *Job.* XX, 85. —— (4) *Job.* XXXVI, 14. —— (5) *Proverb.* XVII, 11. —— (6) *Tob.* III, 8. —— (7) *Tob.* VIII, 3. —— (8) *Psalm.* XXXIV, 5, 6. —— (9) 2. *Cor.* XII, 7, ἄγγελος σατὰν ἵνα με κολαφίζῃ. —— (10) *Matth.* XII, 16. —— (11) *Matth.* XXV, 41. —— (12) *Aug. concione* 2, *in Ps.* 58, & *l.* 3, *c.* 7, *contra* 2 *ep. Pel. Hieronym. alii passim.* —— (13) *Basil. Reg. fusiorib. c. ult. Aug. in Ps.* CXXX. *Hieronym. in Galat.* IV, 13. *Beda*, *Sedul. quid. apud Chrysost. D. Thom. &c.*

s'élevoient contre lui, & s'opposoient à ses bons desseins; comme l'ouvrier en cuivre, & Démetre Orfévre d'Ephese, & Hymenée & Philete, dont il parle dans sa premiere Epître à Timothée. Enfin il y en a qui croient (1) que l'Ange de satan persécutoit sensiblement saint Paul, le frappoit, & lui tendoit des pieges, comme S. Athanase raconte que les démons frappoient & persécutoient quelquefois S. Antoine, & que plusieurs Saints ont souvent été maltraités par les démons, jaloux des progrès qu'ils faisoient dans le bien, & enragés du renversement du regne de satan qu'ils détruisoient.

ANGES. *Langue des Anges.* Voyez *Langue.*

ANGES DE LUMIERE, & *Anges de ténebres.* Nous appelons Anges de lumiere les bons Anges, dont la demeure est dans le Ciel, dans la région de lumiere, qui sont revêtus de lumiere & de gloire, qui assistent devant le trône du Très-Haut, & qui inspirent aux hommes de bonnes actions, des actions de lumiere & de justice. *Les Anges de ténebres* au contraire, sont ceux qui sont les ministres du Démon, dont la demeure est dans l'Enfer, dans la région de ténebres, dans les noirs cachots où sont renfermés les méchans. Saint Paul dit que *Satan se transforme quelquefois en Ange de lumiere* (2) de même que Jesus-Christ dit dans l'Evangile (3) que les loups prennent quelquefois des vêtemens de brebis pour séduire les simples; mais on les reconnoît enfin par leurs œuvres; ils se déclarent tôt ou tard, & on les distingue par les œuvres de ténebres auxquelles ils engagent ceux qui les suivent.

ANGÉ, montagne dont il est parlé dans le Texte Latin de Judith (4); car il n'en est pas fait mention dans le Grec. Le Texte dit que cette montagne est à la gauche de la Cilicie. Nous croyons que c'est le mont Argée, situé à la gauche, ou au nord de la Cilicie. C'est la plus haute montagne de tous ces quartiers-là. Strabon (5) assure qu'elle est toujours couverte de neige, & que ceux qui peuvent parvenir à son sommet, ce qui n'arrive que très-rarement & très-difficilement, voient, quand l'air est serein, les deux mers; savoir, le Pont-Euxin & la mer de Cilicie.

ANGLE. Se met pour l'extrêmité d'une terre, d'un pays, d'un habit, de la barbe, des cheveux, d'un peuple, d'un bâtiment, d'une table, d'un autel, &c. *Tu n'extermineras pas l'angle de ta barbe*, dit Moïse (6); tu ne la couperas pas entierement vers les oreilles, à l'extrêmité du menton. Tout Israel, *toutes les extrêmités du peuple*, & toutes les Tribus s'assemblerent à Maspha (7). Selon les uns, *l'extrêmité du peuple* marque tout le peuple d'un bout à l'autre sans exception; selon d'autres, cette expression désigne les premiers, les principaux. Voyez aussi 1 *Reg.* XIV, 38. *Applicate huc universos angulos populi.* Et Isai. XIX, 13. *Deceperunt Ægyptum, angulum populorum ejus.* Et Sophonie III, 6. *Disperdidi gentes, & dissipati sunt anguli earum.* Dans tous ces passages, l'angle du peuple semble marquer la totalité, depuis un angle jusqu'à l'autre.

L'angle marque quelquefois le lieu le plus élevé & le plus apparent de l'édifice. Zacharie parlant de la

(1) *Chrysost. Theodoret. in* 2. *Cor.* XII. *Ambrosiast. Primas*, &c.
(2) 2. *Cor.* XI, 14. (3) *Matth.* VII, 15. (4) *Judith.* II, 11.
(5) *Strabo*, *l.* 12. (6) *Levit.* XIX, 27. (7) *Judic.* XX, 2.

Tribu de Juda, après le retour de la captivité (1) : *Ex ipso angulus, ex ipso paxillus; &c.* Cette Tribu donnera des angles, des chefs; elle produira la pierre angulaire, le Messie réprouvé & rejeté par les Juifs (2), mais élevé en gloire par le Pere céleste. L'angle se met aussi pour l'endroit le plus obscur de la maison : Prov. XXI, 9, XXV, 24. Il vaut mieux demeurer dans un coin de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse; & Act. XXVI, 26, saint Paul parlant devant le Roi Agrippa de ce qui regardoit Jesus-Christ & sa résurrection, le prend à témoin, & lui dit que ces choses sont assez connues, & que rien de tout cela ne s'est passé dans un coin: *neque enim in angulo quidquam horum gestum est.*

ANI, Lévite, du nombre des musiciens & des joueurs d'instrumens qui accompagnoient l'Arche d'Alliance, lorsque David la fit venir à Jérusalem (3).

ANIA, fils de Sémida, de la Tribu de Manassé. 1 *Par.* VII, 19.

ANIANUS, ou *Ananias*, premier Evêque d'Alexandrie après saint Marc. Saint Marc entrant dans Alexandrie (4), rompit son soulier, & le donna à raccommoder à un savetier nommé Anian. Cet homme s'étant blessé à la main avec son alêne, s'écria de douleur, & dit : *Ah, mon Dieu !* S. Marc en prit occasion de lui parler de Dieu, & de lui annoncer l'Evangile. En même-temps il fit un peu de boue avec sa salive, & l'appliquant sur la plaie d'Anian, le guérit aussi-tôt. Anian touché de ce bienfait, pria S. Marc d'entrer dans son logis, écouta la parole de vie qui lui fut annoncée, crut, & fut baptisé avec toute sa maison. Le nombre des Chrétiens s'y multiplia bientôt de telle sorte, que les Païens en conçurent de la jalousie contre saint Marc, & l'obligerent à se retirer de la ville. Mais il n'en sortit qu'après avoir ordonné saint Anian pour Evêque. Il gouverna cette Eglise dix-huit ans, & mourut l'an 86 de Jesus-Christ, ou de l'Ere vulgaire.

ANILÉE, frere d'Asinée, tous deux Juifs de la Province de Babylone, & de la ville de Néerda sur l'Euphrate (5). Ces deux freres se trouvant dans la nécessité, après la mort de leur pere, furent contraints d'apprendre le métier de tisserand, pour gagner leur vie. Un jour qu'ils étoient venus trop tard au travail, leur maître voulut les maltraiter : mais ils se sauverent, prirent des armes, & assemblerent autour d'eux bon nombre de gens déterminés, avec lesquels ils se saisirent de certains pâturages qui se trouverent dans des marais que forme l'Euphrate, dans l'endroit où il se divise en plusieurs branches. Ils s'y fortifierent de telle sorte, qu'ils devinrent redoutables au Gouverneur de Babylone, qui les ayant voulu surprendre avec une armée, fut repoussé & obligé de se retirer. Le Roi des Parthes nommé Artabane, conçut de l'estime pour leurs personnes, les voulut voir, & les laissa en paix dans le canton dont ils s'étoient saisis.

Ils y demeurerent paisiblement durant quinze ans, jusqu'à ce qu'Anilée devenu passionné de la femme d'un Seigneur Parthe, Gouverneur de la Province, fit la guerre à ce Seigneur, le défit, le tua, & ensuite épousa sa femme. Cette femme apporta avec elle ses Idoles, & continua à les adorer; ce qui fit murmurer tous les Juifs. Asinée dissimula assez long-temps la faute de son frere; mais enfin il fut obli-

(1) *Zach.* X, 4. — (2) *Isai.* XXVIII, 16. *Ps.* CXVII, 22. *Matth.* XXI, 42, *&c.* — (3) 1. *Par.* XV, 18. — (4) *Vide vit. S. Marci apud Bolland.* 25 *April.* — (5) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* 12.

gé de lui en parler, & de lui dire qu'il falloit répudier sa femme. La passion d'Anilée fut plus forte sur son esprit, que toutes les remontrances de son frere; & sa femme appréhendant ce soulevement général des Juifs contre elle, empoisonna Asinée son beau-frere.

Anilée fit ensuite des courses sur les terres de Mithridate, gendre du Roi Artabane. Mithridate ayant assemblé une armée, fut surpris, défait, & amené lui-même prisonnier par Anilée, qui après l'avoir traité indignement, ne laissa pas de le renvoyer. Mithridate animé par les reproches de sa femme, rassembla encore des troupes. Anilée marcha contre lui; mais il fut défait, & obligé de se retirer dans ses marais. Il y trouva encore assez de monde pour s'y maintenir, jusqu'à ce que les Babyloniens, qui avoient reconnu le pays, en lui envoyant des Députés pour traiter de quelque accord, fondirent sur lui durant la nuit, & le tuerent. Ceci arriva vers l'an de Jesus-Christ 40.

ANIM, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV, 50. C'est apparemment le bourg d'*Anam*, ou d'*Anem*, ou *Ancem*, dont parlent Eusebe & saint Jérôme (1), & qui étoit à l'orient d'Hébron, à huit ou dix milles de cette ville.

ANIMAUX. Les Hébreux distinguent les animaux purs, c'est-à-dire, dont on peut manger, & que l'on peut offrir au Seigneur, de ceux qui sont impurs, & dont l'usage est défendu. Ils n'offroient communément en sacrifice 1°. que la vache, le taureau & le veau. Le bœuf ne pouvoit être offert en sacrifice, parce qu'il étoit coupé & imparfait (2); & lorsqu'il est dit qu'on offrit des bœufs en sacrifice, on doit l'entendre des taureaux. Je ne crois pas même que la mutilation des animaux fût ni permise, ni usitée dans Israel (3). 2°. La chevre, le bouc, le chevreau. 3°. La brebis, le belier & l'agneau; & quand on parle de moutons offerts en sacrifice, il faut l'entendre des beliers, ou des agneaux entiers & sans défauts corporels. J'entends des sacrifices pour l'holocauste & pour le péché: car pour les sacrifices pacifiques, ou de dévotion, on pouvoit quelquefois offrir une femelle, pourvu qu'elle fût pure & sans défaut (4).

Outre ces trois sortes d'animaux, qui s'offroient en sacrifice, on pouvoit manger de quantité d'autres, soit sauvages, ou domestiques, comme le cerf, le chevreuil, & généralement de tous ceux qui ont la corne du pied fourchue, & qui ruminent. Tous ceux qui ont la corne du pied d'une seule piece, ou qui ont le pied fendu, & ne ruminent pas, sont censés impurs, & ne se peuvent ni offrir en sacrifice, ni manger dans les tables communes (5). La graisse de toute sorte d'animaux immolés, étoit interdite aux Israélites (6); & le sang de toute sorte d'animaux généralement, & en toute sorte de cas, étoit aussi défendu aux Hébreux, (7) sous peine de la vie (8). Ils n'usoient point non plus du nerf de la cuisse de derriere des animaux, quoique purs d'ailleurs, en mémoire du nerf de la cuisse de Jacob, qui fut frappé par l'Ange qui lutta contre lui à Mahanaïm (9). Enfin ils ne mangeoient point d'animaux qui avoient été pris & touchés par une bête carnaciere & impure (10);

(1) *Vide Euseb. Onomastic. ad vocem Anea, Auem, & Ausem.* (2) *Levit.* XXII, 18, 19. (3) *Levit.* XXII, 24. (4) *Levit.* III, 1. (5) Voyez le Lévitique, Ch. XI, 2, 3, 4, & suiv. (6) *Levit.* III, 17, & VII, 23, 24, 25. (7) *Levit.* VII, 26, 27. (8) *Levit.* VII, 27, XVII, 10. (9) *Genes.* XXXII, 25. (10) *Exod.* XXII, 31. *Levit.* V, 2, XI, 39, XVII, 15, XXII, 8.

comme un chien, un loup, un sanglier, &c. ni d'un animal mort de lui-même. Celui qui en touchoit le cadavre, étoit impur jusqu'au soir (1), & ne rentroit dans le commerce ordinaire des autres Juifs qu'au soir, & après avoir lavé ses habits.

Les poissons qui n'avoient point de nageoires, ni d'écailles, étoient déclarés impurs. *Levit.* XI, 10.

Les oiseaux qui marchoient sur la terre à quatre pieds, comme la chauve-souris, les diverses sortes de mouches, qui ont plusieurs pieds, étoient aussi déclarés impurs (2). Mais la Loi excepte les différentes especes de sauterelles, qui ont les pieds de derriere plus hauts que ceux de devant, & qui sautent plutôt qu'ils ne marchent sur la terre. Ces animaux sont purs, & on en peut manger (3); comme en effet on en mangeoit communément dans la Palestine (4).

On est fort partagé parmi les Interpretes au sujet de la pureté ou impureté légale des animaux. On croit qu'elle étoit déjà en usage dès avant le déluge, puisque Dieu ordonna à Noé (5) d'introduire dans l'Arche sept couples d'animaux purs, & seulement deux couples d'animaux impurs. Les uns (6) croient que cette distinction est toute symbolique, & qu'elle marque seulement la pureté ou impureté morale, que les Hébreux devoient rechercher ou éviter, suivant la nature & les inclinations des animaux dont ils devoient user ou s'abstenir. Le porc, par exemple, signifie la gourmandise, le lievre l'impudicité; la brebis la douceur, la colombe la simplicité; & ainsi des autres. En défendant l'usage du porc, le principal but de Moïse étoit d'interdire la gourmandise & les excès dans le boire & le manger. Saint Barnabé dans son Epître s'étend au long sur ces significations symboliques.

D'autres (7) croient que Dieu a voulu éloigner les Hébreux de la tentation d'adorer les animaux, en leur faisant manger ceux dont la plupart étoient regardés comme des Dieux en Egypte, & en leur faisant regarder avec horreur d'autres animaux, auxquels on rendoit aussi des honneurs divins. Ils n'avoient garde de rendre leur culte aux animaux qu'ils mangeoient, & encore moins à ceux dont ils ne daignoient pas même user pour leur nourriture. Tertullien (8) a cru que Dieu avoit voulu accoutumer par-là les Hébreux à la tempérance, & les éloigner de la gourmandise, en leur ordonnant ainsi de se priver de plusieurs sortes de nourritures.

Enfin plusieurs Commentateurs ne reconnoissent dans les animaux déclarés impurs, que des qualités naturelles qui sont réellement nuisibles, ou dumoins qui le sont dans l'idée des peuples. Moïse a défendu l'usage des animaux, des oiseaux, des poissons, dont la chair passoit pour mauvaise & dangereuse à la santé, les animaux farouches, dangereux, venimeux, ou qui étoient tels dans l'idée du peuple. Il semble aussi que Dieu ayant voulu séparer les Hébreux des autres peuples, comme une nation sainte & consacrée à son service, il leur interdit l'usage de certains animaux censés impurs, afin que cette pureté extérieure & figurative les portât à une autre pureté plus parfaite & plus réelle. C'est

(1) *Levit.* XI, 39, 40. ═ (2) *Levit.* XI, 20, 21. ═ (3) *Levit.* XI, 21, 22. ═ (4) *Matth.* III, 4. ═ (5) *Genes.* VII, 2. ═ (6) *Aug. l.* 6, *contra Faust. c.* 7. *Iren. l.* 5, *adversus hæres. Origen. in Levit. Homil.* 7. *Cyrill. l.* 7, *in Levit.* ═ (7) *Theodoret. qu.* 1, *in Levit.* ═ (8) *Tertull. l.* 2, *contra Marcion. c.* 18.

ce qu'il marque assez par ces paroles (1) : *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai séparés de tous les autres peuples ; faites donc la distinction des animaux purs & des impurs, des oiseaux purs & impurs, & ne souillez point vos ames en mangeant des animaux que je vous ai marqués comme impurs. Vous serez mon peuple saint, parce que je suis saint, moi qui suis le Seigneur, & que je vous ai séparés de tous les autres peuples, afin que vous fussiez particulierement à moi.*

Voici la liste des animaux impurs, dont Moïse a fait une mention expresse.

Animaux impurs.

Animaux à 4 pieds.
- Le Chameau.
- Le Porc-épic ou l'hérisson.
- Le Lievre.
- Le Porc.

Oiseaux.
- L'Aigle.
- Le Griffon, ou plutôt, *l'Ossifrague.*
- L'Aigle de Mer.
- Le Milan.
- Le Vautour, & ceux de son espece.
- Le Corbeau, & tous les oiseaux de même espece.
- L'Autruche.
- Le Hibou.
- La Poule d'eau.
- L'Eprévier.
- Le Chathuant.
- Le Cormoran.
- L'Ibis.
- Le Cigne.
- Le Butor.
- Le Porphyrion, ou peut-être le Vautour.
- Le Héron.
- Le Courlis.
- La Hupe.
- La Chauve-Souris.

Animaux à 4 pieds.
- La Belette.
- La Souris.
- Le Crocodile.
- La Museraigne.
- Le Cameléon.
- Le Stellion.
- Le Lézard.
- La Taupe.

Mais il est bon d'avertir que l'on ne connoît que très-imparfaitement la signification des termes Hébreux qui signifient la plupart de ces animaux. Nous avons suivi la Vulgate dans la liste que nous en venons de donner. On peut consulter sur cette matiere le grand ouvrage que Samuel Bochard a composé sur les animaux dont il est parlé dans la Bible, & les Commentateurs sur le Chapitre XI du Lévitique, & l'Epître de saint Barnabé. On peut voir aussi dans ce Dictionnaire les noms de chacun de ces animaux sous leurs articles.

ANIS, ou *Anet*, herbe assez connue, qui produit de petits grains, qui sont d'une très-bonne odeur. Notre-Seigneur reproche aux Pharisiens (2) leur exactitude scrupuleuse à payer la dîme de l'anis, de la mente, & du cumin, chose qui n'est point commandée expressément par la Loi ; pendant qu'ils négligeoient la justice, la miséricorde, & la foi, qui sont des pratiques essentielles de la Religion (3).

I. ANNE, *Anna*, nom de la femme d'Elcana, de la Tribu de Lévi, qui demeuroit à Ramath, ou Ramathaïm, dans la Tribu d'Ephraïm (4). Elcana étant un jour allé à Silo, pour y adorer le

(1) *Levit.* XX, 24, 25, 26. (2) *Matth.* XXIII, 23. (3) *Vide Levit.* XXVII, 30, & *Deut.* XII, 17, & XIV, 23. (4) 1. *Reg.* 1, 2, 3, 4, & *seq.*

Seigneur, y mena ses deux femmes Anne & Phénenna. Phénenna avoit des enfans, qui vinrent à la Fête avec elle : mais Anne n'en avoit point. Elcana donc ayant offert son sacrifice de dévotion, fit un festin à sa famille devant le Seigneur, & donna à Phénenna des parts de l'hostie, pour elle, & pour chacun de ses enfans : mais il n'en donna qu'une part à Anne son épouse bien-aimée, parce qu'elle étoit seule & sans enfans. Anne étoit plongée dans la tristesse, & Phénenna sa rivale augmentoit encore sa douleur, en lui reprochant que le Seigneur l'avoit rendue stérile. Elcana voyant qu'Anne ne mangeoit point, lui dit : Pourquoi ne mangez-vous pas ? & pourquoi votre cœur s'afflige-t-il ? Ne vous suis-je pas plus que ne feroient dix enfans ? Anne mangea donc ; & après cela elle alla seule au Tabernacle répandre son ame devant le Seigneur. Elle fit un vœu en ces termes : Seigneur des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante, & si vous lui donnez un fils, je vous l'offrirai pour tous les jours de sa vie, & le rasoir ne passera point sur sa tête.

Comme elle continuoit à prier long-temps devant le Seigneur, le Grand-Prêtre Héli crut qu'elle avoit bu avec excès ; & lui dit : Jusqu'à quand serez-vous ainsi prise de vin ? Laissez un peu reposer le vin qui vous trouble. Mais Anne lui répondit : Pardonnez-moi, mon Seigneur ; je suis une femme comblée d'affliction ; je n'ai bu ni vin, ni rien qui puisse enivrer : mais je viens répandre mon cœur devant le Seigneur. Alors Héli lui dit : Allez en paix, & que le Dieu d'Israel vous accorde la demande que vous lui avez faite. Anne s'en alla retrouver son mari, prit de la nourriture, & son visage ne fut plus abattu. Après cela ils s'en retournerent à Ramatha ; & bientôt après Anne conçut, & enfanta un fils, qu'elle appela Samuel, parce qu'elle l'avoit demandé au Seigneur. Samuel nâquit l'an du Monde 2849, avant Jesus-Christ 1151, avant l'Ere vulgaire 1155.

Anne n'alla point au Temple qu'elle n'eût sevré son fils. Alors elle y vint, & l'y amena. Elle prit avec elle trois veaux, trois mesures de farine, & un outre plein de vin ; & ayant fait son offrande & sa priere, elle offrit son fils au Seigneur entre les mains d'Héli, en lui disant qu'elle étoit cette femme qui, quelques années auparavant, avoit demandé un fils au Seigneur, & qui avoit obtenu l'effet de ses promesses. C'est pourquoi, ajouta-t-elle, je le lui remets entre les mains, afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. Ils adorerent donc le Seigneur ; & Anne composa un Cantique d'actions de graces (1), où elle releve la puissance de la miséricorde du Seigneur, qui donne la fécondité, & qui cause la stérilité quand il lui plaît. On ne sait pas ce qui arriva à Anne depuis qu'elle eût offert Samuel au Seigneur : mais nous verrons ailleurs de combien de bénédictions Dieu combla Samuel, ce fruit de bénédictions.

II. Anne, femme de Tobie l'ancien, de la Tribu de Nephtali, qui fut mené en captivité à Ninive par Salmanasar Roi d'Assyrie (2). Après que Tobie eut perdu la vue, & qu'il fut tombé dans la pauvreté, Anne se vit obligée à aller tous les jours gagner sa vie à faire de la toile (3) ; & elle apportoit pour vivre ce qu'elle pouvoit gagner du travail de ses

(1) 1. *Reg.* II. — (2) *Tob.* 1, 1, 2, *&c.* — (3) *Tob.* II, 19.

mains.

mains. Un jour ayant reçu un chevreau, elle l'apporta à la maison; & Tobie l'ayant entendu, lui dit : Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé ; rendez-le à ceux à qui il est. Alors Anne en colere lui répondit : Où est donc la récompense de toutes vos aumônes ? Et que sont devenues toutes vos espérances ? C'est ainsi que la patience de Tobie fut éprouvée au milieu de ses autres afflictions.

Quelque temps après, Tobie se croyant près de sa fin, appela son fils le jeune Tobie, & lui recommanda d'avoir toujours beaucoup de respect pour sa mere, de se souvenir de tout ce qu'elle avoit souffert, & de ce qu'elle avoit fait pour lui : Enfin, ajouta-t-il, lorsqu'elle aura achevé le cours de sa vie, ensevelissez-la auprès de moi. Tobie vécut encore longtemps après cela, & Anne sa femme lui survécut : puisque peu de temps avant sa mort (1), il réitéra au jeune Tobie la priere qu'il lui avoit faite autrefois, de mettre Anne sa femme auprès de lui dans le même tombeau, après son décès. Tobie mourut vers l'an du Monde 3363, avant Jesus-Christ 638, avant l'Ere vulgaire 641. Ainsi Anne sera morte après ce temps-là, mais avant l'an 3378, qui est l'année de la prise de Ninive : car le jeune Tobie sortit de cette ville avant sa prise, comme son pere l'en avoit averti.

III. Anne, fille de Raguel, cousine du vieux Tobie, de la même Tribu & de la même captivité que lui. Elle & Raguel furent menés captifs à Ragès, ville des Medes. Elle étoit mere de Sara, qui devint femme du jeune Tobie (2), de la maniere dont on le dira sous l'article de Tobie & de Sara.

IV. Anne, fille de Phanuel, Prophetesse, veuve, de la Tribu d'Aser, dont il est parlé dans saint Luc (3), qui ayant été mariée de fort bonne-heure, ne demeura que sept ans ans avec son mari. Alors se voyant dégagee des liens du mariage, elle ne pensa plus qu'à plaire à Dieu. Elle demeuroit sans cesse dans le Temple, servant le Seigneur jour & nuit dans les jeûnes & dans les prieres. Elle avoit quatre-vingts-quatre ans lorsque la sainte Vierge vint offrir Jesus-Christ au Temple. Etant survenue au Temple dans le moment que le vieillard Siméon prononça le Cantique d'actions de graces, que nous lisons dans l'Evangile, Anne se mit aussi à louer Dieu, & à parler du Messie à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Israel. On ne sait rien autre chose de la vie, ni de de la mort de cette sainte Prophetesse. Le Martyrologe Romain met sa Fête le premier jour de Septembre ; celui que Canisius a publié, le 28 Août ; celui d'Ughelus, & les Menées des Grecs joignent la Fête de sainte Anne la Prophetesse à celle du vieillard Siméon, au 3 de Février.

V. Anne, mere de la très-sainte Vierge, & femme de saint Joachim. Les noms d'Anne & de Joachim ne se lisent point dans les Ecritures canoniques du nouveau Testament : mais on les lit dans d'anciens Ouvrages, lesquels, quoiqu'ils n'aient pas une grande autorité, sur-tout dans l'Eglise Occidentale, ne laissent pas de mériter du respect. On les voit cités dans les Ecrits des Peres. La tradition de l'Eglise a conservé les noms d'Anne & de Joachim, & a rendu à leur mémoire les honneurs convenables, quoiqu'elle n'ait pas adopté tout ce qu'un zele peu

(1) *Tob.* xiv, 12. (2) *Tob.* vii, 2, 3, *& seq.* (3) *Luc.* ii, 36, 37.

éclairé avoit publié de leur vie. Ce que nous ſavons de Joachim & d'Anne, nous vient des Orientaux, qui ont conſervé pluſieurs traditions hiſtoriques inconnues à l'Occident.

On lit dans le Protévangile attribué à ſaint Jacques (1), que Joachim voulant un jour préſenter au Temple ſon offrande dans un jour ſolemnel, un Juif nommé Ruben l'en empêcha, diſant que cela ne lui étoit pas permis, parce qu'il n'avoit point de poſtérité dans Iſrael. Joachim chargé de confuſion, ſe retira dans le déſert, où il demeura quarante jours & quarante nuits dans le jeûne & dans la priere. Anne ſon épouſe demeura dans ſa maiſon, s'affligeant devant le Seigneur, tant à cauſe de ſa ſtérilité, qu'à cauſe de l'abſence de Joachim ſon mari. Le jour d'une grande Fête étant arrivé, Judith ſa ſervante lui dit : Juſqu'à quand demeurerez-vous dans la douleur ? Il ne vous eſt pas permis de vous affliger aujourd'hui, car c'eſt le grand jour du Seigneur. Prenez cette coëffure, & parez-en votre tête : car il ne m'appartient pas de la porter, à moi qui ſuis votre ſervante ; mais à vous, qui êtes de race royale. Anne lui dit : Retirez-vous, je ne ferai point cela ; car le Seigneur m'a humiliée. Sa ſervante irritée lui reprocha ſa ſtérilité. Anne quitta ſes habits de deuil, ſe coëffa, & prit ſes habits de noces.

Et vers la neuvieme heure elle entra dans ſon jardin, & commença à prier le Seigneur qu'il daignât la bénir & la délivrer de l'opprobre de la ſtérilité ; & comme elle étoit ſous un laurier, elle regarda en haut, & vit un nid d'oiſeaux, où il y avoit des petits. Cet objet augmenta ſa douleur ; elle cria au Seigneur, & ſe plaignit amerement de ce qu'elle demeuroit dans la ſtérilité, pendant que les animaux produiſoient leurs petits devant le Seigneur, pendant que la terre portoit ſon fruit en ſon temps, & béniſſoit le Créateur. Je ſuis, diſoit-elle, comme une perſonne maudite dans Iſrael : on me charge de confuſion & de reproches, on me chaſſe du Temple de mon Dieu. A qui puis-je me comparer ?

Alors un Ange du Ciel deſcendit vers elle, & lui dit : Anne, Dieu a exaucé votre priere. Vous concevrez, & vous enfanterez, & votre race ſera louée dans tout le monde. Anne répondit : Vive le Seigneur mon Dieu ; s'il me donne un fils ou une fille, je le conſacrerai au Seigneur, & il ſervira dans ſon Temple tous les jours de ſa vie. En même-temps deux Anges lui vinrent annoncer que Dieu avoit auſſi exaucé la priere de Joachim, & qu'il reviendroit inceſſamment avec ſes troupeaux. Joachim revint donc des montagnes, & Anne alla au-devant de lui. Peu de jours après, elle conçut ; & au bout de neuf mois, elle enfanta Marie, & l'allaita de ſon lait. A ſix mois Marie commença à marcher ſeule, & à la fin de l'année, Anne la ſévra, fit un grand feſtin aux Prêtres, & leur offrit Marie. Cet enfant demeura encore deux ans dans la maiſon de ſon pere ; & lorſqu'elle eut trois ans, Joachim & Anne la préſenterent au Temple, pour y être élevée, & pour y ſervir le Seigneur. Voilà ce qu'on lit d'Anne & de Joachim dans le Protévangile de ſaint Jacques.

Mahomet dans l'Alcoran (2), & les autres Arabes ont conſervé pluſieurs traditions touchant Joachim, Anne & Marie leur fille. Ils

(1) *Protevangelium Jacobi*, c. 1. — (2) *Alcoran Sura* 3. Voyez les Notes de Maracius ſur cet endroit.

disent qu'Anne étoit fille de Nachor, & femme d'*Amram*. Ces mots portent naturellement à dire, que Mahomet a cru que *Amram* fils de Caath, & petit-fils de Lévi, pere de Moïse, d'Aaron, & de Marie, est le même qu'Amram époux de sainte Anne, & pere de Marie; & par conséquent que ce faux Prophete a confondu la Vierge Marie avec Marie sœur de Moïse: & c'est sur cela qu'est fondé le reproche qu'on lui fait d'avoir confondu ces deux personnes, qui vivoient à plus de seize cents ans l'une de l'autre. Il est certain que Mahomet étoit assez ignorant pour tomber dans un pareil anacronisme.

Toutefois les Interpretes de l'Alcoran tâchent d'excuser Mahomet, en disant qu'Amram, époux d'Anne & pere de Marie mere de JESUS-CHRIST, étoit, à la vérité, de la même famille qu'Aaron & Moïse; ce qui peut en quelque sorte se soutenir, parce qu'il est dit dans saint Luc (1), qu'Elizabeth étoit de la race Sacerdotale, *ex filiabus Aaron*. Ils ajoutent qu'*Amram*, pere de la sainte Vierge Marie, étoit fils de *Mathée;* de maniere que leur Amram seroit le même que notre Joachim époux de sainte Anne.

Ils disent de plus qu'Anne étant grosse de Marie, voua son fruit au Seigneur, sans savoir si ce qu'elle portoit étoit un fils ou une fille: que Dieu eut sa priere & son vœu pour agréables; qu'Anne étant accouchée, Dieu donna lui-même le nom à Marie; qu'Anne l'offrit au Prêtre Zacharie, qui l'enferma dans une des chambres du Temple, dont la porte étoit si élevée, qu'il y falloit monter par une échelle, & dont il portoit toujours la clef sur lui. Zacharie rendoit de temps en temps des visites à la sainte Vierge, & toutes les fois qu'il la visitoit, il trouvoit auprès d'elle quantité des plus beaux fruits de la terre sainte, & toujours à contre-saison; ce qui le porta enfin à demander à Marie d'où lui pouvoient venir tous ces beaux fruits? Elle répondit: tout ce que vous voyez vient de la part de Dieu, qui pourvoit de toutes choses ceux qu'il lui plaît, sans compte & sans nombre.

Quelques-uns ont dit que sainte Anne, mere de la Vierge Marie, avoit épousé en premieres noces Joachim, dont elle eut Marie mere du Sauveur; & en secondes noces Cléophas, dont elle eut Marie fille de Cléophas & mere de Jacques le Mineur, de Joseph le Juste, de Simon le Zélé, & de Thadée. Et enfin en troisiemes noces, elle épousa Salomas, dont elle eut une troisieme fille, nommée Marie, qui eut pour époux Zébédée, & qui fut mere de saint Jacques le Majeur & de saint Jean l'Evangéliste. On cite (2) d'anciens vers qui confirment cette généalogie; mais, & ces vers, & les défenseurs de cette opinion, sont d'une trop petite autorité pour la faire recevoir par les Savans. Voici les vers:

Anna tribus nupsit Joachim,
Cleophæ, Salomæque;
Ex quibus ipsa viris peperit tres
Anna Marias.
Quas duxere Joseph, Alphæus,
Zebedeusque.
Prima Jesum. Jacobum, Joseph,
cum Simone, Judam,
Altera dat. Jacobum dat tertia,
datque Joannem.

Il y a beaucoup plus d'apparence que les Maries dont il est parlé dans l'Evangile (3), & qui étoient sœurs de la sainte Vierge, étoient simplement ses parentes, ou d'autres filles de Joachim & d'Anne,

(1) *Luc.* 1, 5. —— (2) *Vide apud Joan. Gerson, Cancellar. t.* 3, *p.* 59. —— (3) *Joan.* XIX, 25. *Matth.* XIII, 56. *Marc.* VI, 3.

nées après la sainte Vierge. On ne sait rien d'exact sur le temps de la mort de sainte Anne, ni de saint Joachim, ni même sur leur tombeau, quoiqu'on montre aux voyageurs certains monumens que l'on veut leur persuader avoir été leurs sépulcres. Les Latins font la fête de sainte Anne le 26 Juillet, & les Grecs font celle de sa conception le 9 de Décembre, & celle de son mariage avec saint Joachim, le 9 de Septembre.

VI. ANNE, ou *Ananus*, Grand-Prêtre de Jérusalem. Voyez ci-devant *Ananus*.

VII. ANNE, ou *Anno*, ou *Thécémine*, épouse de Jéroboam I, Roi d'Israel. Le nom de cette Princesse ne se lit ni dans l'Hébreu, ni dans la Vulgate, mais seulement dans le Grec. On peut voir sous l'article d'*Abia*, fils de Jéroboam I, ce que l'on sait de cette Reine. Le Grec du troisieme des Rois (1) dit que Pharaon, Roi d'Egypte, donna pour femme à Jéroboam, qui s'étoit réfugié en Egypte, Thécémine sœur aînée de son épouse.

ANNEAUX. L'antiquité des anneaux est connue dans l'Ecriture & dans les Profanes. Judas donna son anneau à Thamar (2) : Pharaon ayant donné à Joseph le commandement de toute l'Egypte, tira l'anneau de son doigt (3) & le mit en la main de Joseph. Les Israélites, après la victoire qu'ils remporterent sur les Madianites, offrirent au Seigneur les anneaux, les bracelets & les colliers d'or qu'ils avoient pris aux ennemis (4). Les femmes Israélites portoient des anneaux, non-seulement aux doigts, mais aussi au nez & aux oreilles. Saint Jacques distingue l'homme riche & en dignité, par l'anneau d'or qu'il porte en son doigt (5). Au retour de l'Enfant prodigue (6), le Pere de famille ordonne que l'on donne à ce fils nouvellement revenu un habit neuf, & un anneau d'or au doigt. Le Seigneur menaçant le Roi Jéchonias des derniers effets de sa colere, dit (7), que quand il seroit comme un anneau dans sa main droite, il l'en arracheroit.

L'anneau servoit principalement à cacheter, & l'Ecriture le met principalement entre les mains des Rois & des Puissans ; comme du Roi d'Egypte, de Joseph, d'Achaz, de Jézabel (8), du Roi Assuérus (9), d'Aman son favori, de Mardochée qui succéda à Aman dans sa dignité, du Roi Darius (10). Les patentes & les ordres de ces Princes étoient les scellés de leur sceaux ; c'étoit ce qui les rendoit authentiques & respectables.

L'anneau étoit une des marques de la souveraine autorité. On a déjà remarqué que Pharaon donna son anneau à Joseph, en signe de l'autorité dont il le revêtoit, & qu'il vouloit qu'il exerçât sur tout son peuple. Aléxandre le Grand ayant donné son anneau à Perdiccas, cela fit juger qu'il l'avoit désigné pour son successeur (11). Antiochus Epiphanes étant prêt de mourir, mit entre les mains de Philippe (12) un de ses amis, le diadême, le manteau royal, & l'anneau, afin qu'il les remît au jeune Antiochus son fils & son successeur. Auguste étant tombé malade d'une maladie dont il croyoit devoir mourir, donna son anneau à Agrippa, comme au plus juste de ses amis (13).

On connoît certains anneaux

(1) 3. *Reg.* XIV, 1, 2, 3, *& seq. in Græco, edit. Romanæ.* (2) *Genes.* XXXVIII, 18. (3) *Genes.* XLI, 42. (4) *Num.* XXXI, 50. (5) *Jacobi* II, 2. *Vir aureum annulum habens, &c.* (6) *Luc.* XV, 22. (7) *Jerem.* XXII, 24. (8) 3. *Reg.* XXI, 8. (9) *Esther.* III, 10, *& seq.* (10) *Daniel.* VI, 17. (11) *Quint. Curt. l.* X, *c.* 5. (12) 1. *Macc.* VI, 15. (13) *Xiphilin. in Augusto.*

magiques auxquels on attribue plusieurs effets extraordinaires, soit pour se préserver de certains maux, ou pour se procurer certain bonheur & certains avantages. Les Orientaux, par exemple, racontent mille choses d'un anneau prétendu de Salomon (1), qui lui communiquoit des lumieres admirables, qui l'ont fait regarder comme le plus sage & le plus heureux des Rois. Ils disent que ce Prince ayant un jour quitté son anneau en prenant le bain, une furie infernale le lui déroba, & le jeta dans la mer. Salomon s'abstint pendant quarante jours de monter sur son Trône, ne se croyant pas capable de bien gouverner, étant dépourvu d'un secours qui lui étoit si nécessaire; mais enfin il le recouvra par le moyen d'un poisson qui l'avoit avalé, & qu'on servit sur sa table.

Les anneaux ou pendans d'oreilles, si fréquens dans la Palestine & dans l'Afrique, étoient aussi apparemment des anneaux superstitieux, & des Talismans ou des Phylacteres, à qui l'on attribuoit des effets surnaturels. Jacob étant arrivé dans la terre de Chanaan, à son retour de Mésopotamie (2), ordonna à ses gens *de lui donner tous les Dieux étrangers qui étoient en leurs mains, & les anneaux ou pendans qui étoient à leurs oreilles.* Ce qui semble insinuer que ces Dieux étrangers étoient des figures magiques ou superstitieuses, qui étoient gravées dans leurs anneaux, dans leurs bracelets, & dans leurs pendans d'oreilles; ou même, selon quelques Commentateurs, que ces anneaux & ces pendans d'oreilles étoient aux mains & aux oreilles de ces faux Dieux. Saint Augustin invective fortement contre *ces Phylacteres des faux Dieux* (3), que les Africains ses compatriotes attachoient au haut de leurs oreilles, & auxquelles ils attribuoient mille vertus surnaturelles & superstitieuses, cherchant bien moins par cet ornement à se parer & à plaire aux hommes, qu'à plaire aux démons & à les servir (4): *Execranda superstitio ligaturarum, in quibus etiam inaures virorum in summis ex una parte auriculis suspensæ deputantur; non ad placendum hominibus, sed ad serviandum dæmonibus, adhibetur.*

ANNÉE. Voyez ci-devant *An.*

Les Hébreux avoient des années de quatre sortes. 1°. Une année civile composée de douze mois, qui furent premierement solaires, & ensuite lunaires, comme nous l'avons montré dans l'article *An.* Cette année commençoit au mois Hébreu *Tizri*, qui répond à notre mois de Septembre.

2°. L'année sainte, que l'on suivoit dans l'ordre des solemnités, & des cérémonies de Religion. Elle commençoit au mois de *Nisan* (5), qui répondoit au mois de Mars; & la Fête de Pâque qui tomboit au milieu de ce mois, étoit comme la mere des autres Fêtes, & le commencement de l'année sainte.

3°. L'année Sabbatique, qui se célébroit de sept en sept ans (6), & dans laquelle on laissoit la terre sans la labourer & sans la moissonner. Ce qu'elle produisoit d'elle-même étoit au premier saisissant; les fruits des arbres & des vignes étoient pour les pauvres, pour les orphelins & les étrangers. En un mot, tout ce qui venoit à la campagne, étoit commun pendant toute cette année. Elle commen-

---

(1) Bibliot. Orient. titre *Soliman*, p. 819. (2) *Genes.* XXXV, 4. (3) *Aug. qu.* CXI, *in Gen.* (4) *Aug. Ep. ad possidium* 73. (5) *Exod.* XII, 2. (6) *Levit.* XXV, 2, *& seq. & Exod.* XXIII, 10.

çoit au mois de Septembre, & finissoit de même; en sorte que l'on pouvoit recueillir toutes les moissons & les fruits de la sixieme année, & que l'on pouvoit faire les semailles pour la huitieme, afin que la terre ne chommât point deux années de suite.

Dieu avoit commandé l'observance de l'année sabbatique (1), pour conserver la mémoire de la création du monde, pour reconnoître le souverain domaine du Seigneur sur toutes choses, & en particulier sur la terre de Chanaan, qu'il avoit donnée aux Hébreux, en abandonnant les fruits de leurs propres champs au pauvre & à l'étranger; c'étoit une espece de tribut qu'ils en payoient au Seigneur. De plus, il vouloit inspirer l'humanité à son peuple, en ordonnant qu'ils abandonnassent aux esclaves, aux pauvres, aux étrangers & aux animaux, les productions de leurs champs, de leurs vignes & de leurs jardins.

On a beaucoup disputé sur la saison de l'année dans laquelle commençoit l'année sabbatique. Les uns ont cru qu'il falloit la commencer au premier mois de l'année sainte, c'est-à-dire à Nisan, au printemps; & les autres au premier mois de l'année civile, c'est-à-dire au mois Tizri, qui répond à-peu-près à notre mois de Septembre. Moïse ne s'explique pas sur cela d'une maniere assez distincte; il dit simplement, que l'on ne labourera point la terre, & qu'on ne fera pas la moisson cette année. Les semailles se faisoient dans la Palestine en Automne, tant pour le froment que pour les orges; & la moisson des orges se commençoit à Pâques, & celle des fromens à la Pentecôte. Ainsi pour entrer dans l'esprit de la loi, en observant le repos de l'année sabbatique, sans que la terre demeure deux ans inculte, il falloit de nécessité la commencer en Automne, après toutes les récoltes; on ne labouroit point en Automne, & l'on ne faisoit point de moisson après l'Hiver; mais l'Automne suivant on recommençoit à labourer, pour pouvoir moissonner le Printemps & l'Eté suivans.

Dieu avoit aussi ordonné (2) que les esclaves Hébreux seroient mis en liberté cette année, à moins qu'ils ne voulussent librement renoncer à leur droit, & se laisser percer l'oreille en présence des Juges, pour marque qu'ils s'engageoient à une servitude perpétuelle, ou dumoins à servir jusqu'en l'année du Jubilé (3). Ainsi dans l'année sabbatique on remettoit les dettes (4), & on rendoit la liberté aux esclaves. Mais remettoit-on les dettes absolument, ou en suspendoit-on seulement le paiement? Plusieurs (5) croient que la rémission étoit absolue, & que les dettes étoient absolument éteintes en l'année sabbatique. La précaution des riches dont parle Moïse (6), qui ne vouloient pas prêter à leurs freres quand l'année sabbatique approchoit, semble prouver qu'après cette année, ils n'espéroient plus rien de leurs débiteurs; car si l'action du débiteur étoit simplement suspendue pendant cette année, ce n'étoit pas un motif suffisant pour les empêcher de prêter. Comme il n'est pas question ici du prêt à intérêt, qui étoit interdit aux Hébreux envers leurs freres, mais d'un simple prêt, le créancier pouvoit l'exiger avant ou après l'année sabbatique, dans la supposition de ceux qui croient que

(1) *Levit.* XXV, 2, 3, 4. — (2) *Exod.* XXI, 2, 3, &c. — (3) *Ita Rabb. Grot. Fag. Drus. Tirin. Vatab.* — (4) *Deut.* XV, 2. — (5) *Hebr, Drusius, Estius, alii.* — (5) *Deut.* XV, 9.

la rémiſſion n'étoit pas abſolue (1).

D'autres (2) diſtinguent entre les dettes hypothéquées ſur des fonds, & dont les contrats portoient la clauſe de dettes perpétuelles, & celles qui n'étoient point hypothéquées & portées dans de ſimples contrats. Ces dernieres ſe quittoient pour toujours en l'année ſabbatique, mais non pas les autres. Ménochius croit auſſi la rémiſſion générale & abſolue pour les dettes, mais non pas pour le prêt, ni pour le dépôt. Tout ceci ne regardoit que les Hébreux naturels, ou ceux qui avoient embraſſé le Judaïſme, mais non pas les étrangers.

On diſpute auſſi ſi les dettes ſe remettoient, & ſi les eſclaves ſe relâchoient dès le commencement, ou ſeulement à la fin de l'année ſabbatique : l'Hébreu à la lettre porte (3) : *A la fin de ſept ans, vous ferez rémiſſion* ; ce qui a fait croire à quelques-uns que les dettes n'étoient remiſes, ni les eſclaves mis en liberté, qu'à la fin de l'année ſabbatique ; mais la plupart croient au contraire, qu'on commençoit par l'année ſabbatique. Le texte original l'explique très-naturellement de la fin de la ſemaine d'années, après laquelle venoit l'année ſabbatique, qui en étoit la concluſion.

4°. L'année du Jubilé (4) ſe célébroit au bout de ſept ſemaines d'années, ou la quarante-neuvieme année. Elle avoit toutes les mêmes prérogatives que l'année ſabbatique par rapport au repos de la terre, & à la communauté des fruits, qu'on abandonnoit aux pauvres & aux étrangers, & à la liberté qu'on accordoit aux eſclaves Hébreux. Elle avoit ceci de particulier, qu'elle affranchiſſoit ceux mêmes qui avoient renoncé à leur liberté en l'année ſabbatique, & qu'elle remettoit en poſſeſſion de leurs biens & de leurs héritages, ceux qui avoient été obligés de les vendre, ou de les engager.

Le principal motif de ces Lois étoit, 1°. De rappeler la mémoire de la Création du monde par ces différentes ſortes de Sabbat, de ſeptieme jour, de ſeptieme année, & de ſept ſemaines d'années. 2°. De conſerver, autant qu'il étoit poſſible, parmi les Hébreux, l'égalité de bien & de conditions, en remettant les eſclaves en liberté, & en faiſant rentrer les anciens propriétaires dans leurs biens engagés ou aliénés. 3°. Enfin de marquer le ſouverain domaine de Dieu ſur les biens & ſur les perſonnes des Iſraélites, en ordonnant que tous les biens de la campagne fuſſent communs pendant la ſeptieme année, & en accordant le repos à la terre, aux eſclaves & aux animaux, pendant tout le cours de cette année.

ANNÉE DES GRECS. *L'année des Grecs*, ou *l'Ere des Séleucides*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Livres des Maccabées, commençoit en l'an du Monde 3692, avant Jeſus-Chriſt 308, avant l'Ere vulgaire 312. Le premier Livre des Maccabées commence ces années au printemps ; & le ſecond Livre des Maccabées les commence en automne de l'an du Monde 3692, ainſi que les Syriens, les Arabes & les Edeſſéniens les comptoient.

ANNIUS RUFUS, ſuccéda dans le Gouvernement de la Judée à Ambivius, & il eut pour ſucceſſeur Valerius Gratus (5). Il gouverna cette Province depuis

(1) *Cajet. Burg. Piſcat. in Deut.* xv. Baſnage, Antiq. des Juifs, t. 1, §. 29. ═ (2) *Rabb. Grot.* ═ (3) *Deut.* xv, 1. מקץ שבע שנים. 70. Δι' ἑπτὰ ἐτῶν. ═ (4) *Levit.* xxv, 8, 9, &c. ═ (5) *Joſeph. Antiq. l.* 18, c. 3.

l'an du Monde 4016, jusqu'en 4018. Il avoit éte envoyé par Auguste ; il fut rappelé par Tibere.

ANNONCIATION, Fête dans laquelle l'Eglise Chrétienne célebre la conception ou l'incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Vierge Marie. L'Ange Gabriel en avoit porté la premiere nouvelle à Zacharie, en lui disant qu'il auroit un fils, qui seroit le Précurseur & le Prophete du Messie (1). Six mois après (2), le même Ange Gabriel fut envoyé en une ville de Galilée appelée Nazareth, à la Vierge Marie, de la Tribu de Juda, & de la famille de David. L'Ange lui dit: Je vous salue, ô pleine de grace ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. Marie l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles ; & elle pensoit en elle-même quelle pouvoit être cette salutation. L'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous concevrez & enfanterez un Fils, à qui vous donnerez le nom de JESUS. Il sera grand, & sera appelé le Fils du Très-Haut. Le Seigneur lui donnera le trône de David son pere, & il régnera éternellement sur la maison de Jacob, & son regne n'aura point de fin.

Alors Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il ? car je ne connois point d'homme. L'Ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, & la Vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Et sachez qu'Elizabeth votre cousine a conçu elle-même un fils dans sa vieillesse, & que c'est ici le sixieme mois de sa grossesse ; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. En même-temps l'Ange se separa d'elle, & elle conçut par l'opération du Saint-Esprit le Fils unique du Pere, attendu depuis quatre mille ans, pour être le bonheur, la lumiere, & le salut de tous les hommes.

L'Eglise célebre la mémoire de ce mystere au 25 de Mars, & saint Augustin (3) dit que de son temps, l'Eglise croyoit par une ancienne tradition, que le Sauveur du Monde avoit été conçu ce jour-là. Non-seulement l'Eglise Greque & la Latine ont pris le 25 de Mars pour célébrer ce mystere, mais aussi les Syriens, les Chaldéens, les Cophtes (4) font la même chose. Cette opinion paroît fondée principalement sur ce que l'on a supposé que Jesus-Christ étoit né le 25 Décembre. Par une suite de ce sentiment, on a cru qu'il avoit été conçu le 25 Mars ; parce qu'ordinairement il y a neuf mois entre la conception & la naissance des enfans. Nous parlerons dans l'article de Nazareth, de l'Eglise qui fut bâtie dans cette ville, au lieu où l'Ange salua la sainte Vierge.

ANOB, fils de Cos, de la Tribu de Juda. 1 *Par.* IV, 8.

ANTARADE, ville de Syrie, ou de Phénicie, située sur le Continent, vis-à-vis, & à l'orient de l'Isle d'Arade, & de la ville de même nom située dans l'Isle. L'Ecriture ne parle pas expressément de la ville d'Antarade ; mais elle fait mention en plus d'un endroit d'*Arade*, ou des Aradiens, qui sont mis au nombre des peuples Chananéens, dont le Seigneur devoit donner le pays aux Hébreux.

(1) *Luc.* 1, 5, 25. — (2) *Luc.* 1, 26, & *seq.* — (3) *Aug. l.* 4, *de Trinit. c.* 4, 5. — (4) *Vide Bolland.* 25 *Mart.*

(1). Antarade est aujourd'hui appelée *Tortose*. La ville est encore considérable, principalement par son beau port. On y montre un ancien tombeau de la longueur de vingt coudées.

ANTECHRIST. C'est le nom de cet homme de péché, qui doit précéder le second avénement de Jesus-Christ, & qui nous est représenté dans l'Ecriture & dans les Peres, comme le racourci de tout ce qu'il y a jamais eu de plus abominable, de plus cruel, & de plus impie. On lui attribue ce que les Prophetes ont dit d'Antiochus Epiphanes, de Gog & de Magog, du Pasteur insensé dont parle Zacharie, de l'homme de perdition, & de l'enfant de péché dont parle saint Paul, & que plusieurs appliquent à Néron dans le sens historique. Car on peut dire que les Nabuchodonosors, les Cambyses, les Antiochus Epiphanes, les Caïus, & les Nérons, étoient autant d'Antechrists, ou de précurseurs de l'Antechrist (2). Et saint Jean dans son Epître, nous avertit que de son temps, il y avoit dejà grand nombre de semblables Antechrists. *Mes chers enfans*, dit-il (3), *il est la derniere heure; & comme vous sçavez que l'Antechrist doit venir : Mais à présent il y a plusieurs Antechrists ; ce qui nous fait juger qu'il est la derniere heure*. Ces Antechrists dont parloit cet Apôtre, n'étoient autres que les persécuteurs & les hérétiques.

Mais l'Antechrist, le vrai, le réel Antechrist, qui doit venir avant le Jugement universel, réunira dans sa personne tous les caractéres de malice que l'on n'a vu que séparément dans ces différens personnages, qui par leur impiété ont mérité le nom de figures ou de précurseurs de l'Antechrist. Voici une partie des traits dont les Auteurs sacrés l'ont dépeint. *Je vis*, dit Daniel (4), *une corne qui avoit des yeux : & une bouche qui proféroit de grandes choses. Elle faisoit la guerre aux Saints, & remportoit sur eux de grands avantages, jusqu'à la venue de l'Ancien des jours, qui rendit la justice aux Saints du Très-Haut, & jusqu'au temps du regne des Justes*. Il fut dit au Prophete que celui qui étoit représenté par cette corne, proféreroit des blasphêmes contre le Très-Haut, fouleroit aux pieds ses Saints, & se flatteroit de changer les temps & les Lois ; mais que le souverain Juge détruiroit sa puissance, & l'extermineroit pour toujours.

Dans une autre vision (5), le même Prophete vit une petite corne, qui s'élevoit extraordinairement, & qui portoit son insolence jusqu'à attaquer le Ciel dont il abattoit les étoiles, & les fouloit aux pieds. *Il fit la guerre au Roi de la force, à Dieu même, abolit son sacrifice perpétuel, & renversa le lieu qui lui étoit consacré. Dieu permit tout cela, pour punir les péchés de son peuple. La vérité fut bannie de la terre ; l'ennemi réussit en tout, & fit tout ce qu'il voulut pendant l'espace de deux mille trois cents jours*. A tous ces malheurs succédera la résurrection des morts, & le bonheur éternel des Fidelles : *Multi de his qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium, ut videant semper*.

Zacharie (6) représente l'adversaire du Messie sous l'idée d'un pasteur insensé, *qui ne visite point*

(1) *Genes.* x, 18, & 1. *Par.* 1, 16. — (2) *Vide Hieronym. in Dan.* xi, — (3) 1. *Joan.* 11, 18. — (4) *Dan.* vii, 19, 20. — (5) *Dan.* viii, 9, 10. — (6) *Zach.* xi, 16, 17.

son troupeau abandonné, qui ne cherche point celui qui est dispersé, qui ne guérit point celui qui est blessé, qui ne nourrit point celui qui a besoin de nourriture. Il mangera les chairs des brebis grasses; il brisera la corne de leurs pieds. O pasteur! O fantôme qui abandonne son troupeau! L'épée tombera sur son bras & sur son œil droit. Son bras se desséchera, & son œil droit sera couvert d'obscurité. Tel sera l'Antechrist, & telle sera sa domination.

Notre Sauveur dans l'Evangile (1) nous décrit les temps qui précéderont son second avénement, comme de temps de guerre, de famine, de révolte; il dit que tout cela n'est encore que le commencement de douleurs. Alors les Justes seront livrés aux méchans, qui les outrageront, & les feront mourir. Plusieurs gens de bien tomberont dans le scandale. On verra l'abomination de la désolation dans le Lieu saint. Les maux seront si extrêmes, que s'ils n'étoient abrégés, nul ne seroit sauvé. Mais en faveur des Elus, ils seront abrégés. On verra alors de faux Christs & de faux Prophetes, qui feront des signes & des prodiges, capables d'induire à erreur, s'il étoit possible, même les Elus. Après tout cela, le Fils de l'homme paroîtra dans tout l'éclat de sa majesté.

Saint Paul écrivant aux Thessaloniciens (2), dit que *cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, s'élevera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, & de ce qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le Temple de Dieu; voulant lui-même passer pour un Dieu, & recevoir les respects qui ne sont dus qu'à Dieu.* Il ajoute: *Vous savez bien ce qui empêche qu'il ne paroisse; car le mystere d'iniquité se forme dès-à-présent... Alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jesus détruira par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence. Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes, & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illusions qui peuvent porter les hommes à l'iniquité; parce qu'ils n'ont pas reçu & aimé la vérité.*

Cet affreux portrait que saint Paul a tracé de l'Antechrist, a paru si ressemblant à Néron, que plusieurs Anciens (3) ont cru que ce Prince étoit l'Antechrist, ou dumoins son précurseur, & que l'Antechrist paroîtroit bientôt après lui. D'autres (4) ont cru que Néron ressusciteroit avant la fin des siecles, pour accomplir tout ce qui est dit de l'Antechrist dans les Ecritures. Enfin saint Augustin (5) assure qu'il y en avoit d'autres qui soutenoient que Néron n'étoit pas mort, mais qu'il vivoit encore dans quelque lieu inconnu & inaccessible, conservant toute sa vigueur & toute sa cruauté, dont il devoit un jour faire ressentir les effets aux serviteurs de Dieu.

Saint Jean dans l'Apocalypse, (6) désigne l'Antechrist sous le nom de *Béte qui monte de l'abîme, & qui met à mort les deux témoins,* (que l'on croit être Enoch & Elie) *qui fait la guerre aux Saints, les fait mourir, & laisse leurs corps exposés dans la place publique de la grande Cité, qui dans le langage mystique, s'appelle Sodome & Egypte, & où le Seigneur a été crucifié.*

(1) *Matth.* XXIV, 4, 5, *&c.* ═ (2) 1. *Thessal.* II, 3, 4, 5. ═ (3) *Victorin. in Apocal. Ambrosiast. in* 2. *Thessal.* II. *Chrisost. in* 2. *Thessal. alii.* ═ (4) *Hieronym. in Dan.* XI. ═ (5) *Aug. l.* 20, *de Civit.* [illegible] 19. ═ (6) *Apoc.* XI, 7, XIII.

Il le décrit ensuite comme *une bête qui sort de l'abîme, ayant dix cornes & dix diadêmes sur ses cornes, & des noms pleins de blasphêmes sur ses têtes. Le dragon* (ou le Diable) *lui a donné sa force & son pouvoir. On a adoré le dragon, & la bête, & on lui a donné une bouche pour prononcer des blasphêmes; & le pouvoir de faire la guerre aux Saints pendant quarante-deux mois. La bête a prévalu, & a été adorée par toute la terre.*

Il dit dans un autre endroit (1), que *la bête obligera tout le monde, les grands & les petits, les riches & les pauvres, les personnes libres & les esclaves, à porter le caractere de son nom sur leur main droite, & sur le front: en sorte que personne ne pourra ni vendre, ni acheter, à moins qu'il ne porte le caractere ou le nom de la bête, ou le chiffre de son nom. C'est ici où il est besoin de sagesse. Que celui qui a de l'intelligence, suppute le nom de la bête; car c'est un nombre d'homme. Son nombre est de six cents soixante & six.* On croit que ce nombre de six cents soixante & six, est celui des lettres du nom de l'Antechrist, prises selon leur valeur numérique; car en Hébreu, en Grec & en Latin, les lettres de l'alphabet ont une certaine valeur numérique: Par exemple, I, en Latin, vaut un; V, vaut cinq; X, vaut dix; L, vaut cinquante; C, cent; D, cinq cents; M, mille. En Grec, A, vaut un; I, vaut dix; K, vaut vingt; Λ, trente; M, quarante, & ainsi des autres.

On est embarrassé de savoir, 1°. si le nom de la bête dont parle saint Jean, doit se prendre dans la Langue Hébraïque, Syriaque, Greque, ou Latine. 2°. Si ce sera le nom de sa personne, ou celui de sa dignité, ou celui que ses sectateurs lui donneront, ou enfin celui qu'il méritera par ses crimes. Il y a sur cela bien des conjectures, & presque tous les Commentateurs se sont essayés sur cette matiere, sans que l'on puisse dire avec certitude qu'aucun ait réussi à nous donner le vrai caractere de l'Antechrist, ni le chiffre qu'il fera porter à ses sectateurs. On a trouvé le nombre de 666, dans les noms d'*Ulpius Trajan* (2), de *Dioclétien*, (3) de *Julien l'Apostat* (4), de *Luther* (5), d'*Evanthas* (6), de *Latinus* (7), de *Titan* (8), de *Lampétis* (9), de *Nikétés* (10), de *Kakos odégos* (11), c'est-à-dire de

(1) *Apoc.* XIII, 17, 18.

(2) Ο Υ Λ Π Ι Ο Σ.
70. 400. 30. 80. 10. 70. 6. Total 666.

(3) DIOCLES AUGUSTUS, DCLXVI.

(4) C. F. JULIANUS. CESAR. ATHEUS. DCLXVI.
Ou plutôt: C. F. JULIANUS. CAES. AUG. DCLXVI.

(5) ר ת ל ו ל
200. 400. 30. 6. 30.

(6) Ε Υ Α Ν Θ Α Σ
5. 400. 1. 50. 9. 1. 200.

(7) Λ Α Τ Ε Ι Ν Ο Σ.
30. 1. 300. 5. 10. 50. 70. 200.

(8) Τ Ε Ι Τ Α Ν.
300. 5. 10. 300. 1. 50.

(9) Λ Α Μ Π Ε Τ Ι Σ.
30. 1. 40. 80. 5. 300. 10. 200.

(10) Ο Ν Ι Κ Η Τ Η Σ.
70. 50. 10. 20. 8. 300. 8. 200.

(11) Κ Α Κ Ο Σ Ο Δ Η Γ Ο Σ.
20. 1. 20. 70. 200. 70. 4. 8. 3. 70. 200.

mauvais guide; d'*Arnoumai* (1), je renonce; de *Romiit* (2), Romaine; d'*Abinu Kadescha Papa* (3), notre saint Pere le Pape; enfin dans *Elion Adonaï, Jehovah Kadosch* (4), le Très-Haut, le Seigneur, le Dieu saint. Ce dernier nom ne peut avoir été inventé, que pour montrer l'inutilité des soins que l'on se donne dans cette recherche: puisqu'on trouve le nombre de 666 dans les noms les plus sacrés & les plus opposés à l'Antechrist. Le plus sage & le plus sûr est donc de demeurer dans le silence à l'égard de ce caractere & de ce nom.

J'en dis à peu-près de même du temps auquel l'Antechrist paroîtra. On sait certainement qu'il viendra avant la fin des siecles, & qu'il précédera le second avénement de Jesus-Christ. Mais tous ceux qui ont voulu fixer l'année de sa venue, n'ont fait que découvrir leur ignorance & leur témérité. Dès le temps de saint Paul (5), il y avoit des imposteurs qui effrayoient les Fidelles, en voulant leur persuader que le jour du Seigneur étoit proche. C'est pour les rassurer que l'Apôtre écrit aux Thessaloniciens: *Nous vous prions, mes freres, par l'avénement de Notre-Seigneur Jesus-Christ, & par notre réunion avec lui, de ne vous pas légerement ébranler, & de ne vous pas troubler sur quelque prophétie prétendue, ou sur quelque discours, ou quelque lettre que l'on supposeroit venir de nous, comme si le jour du Seigneur étoit prêt d'arriver. Que personne ne vous séduise en quelque maniere que ce soit; car il ne viendra point que la révolte & l'apostasie ne soient arrivées auparavant, & qu'on n'ait vu paroître cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, qui doit s'élever au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu.* Saint Jean dans sa premiere Epître (6) dit que *tout Esprit qui divise Jesus*, c'est-à-dire, qui dit qu'il n'est point Dieu, *ne vient point de Dieu, c'est-là l'Antechrist, duquel vous avez ouï dire qu'il doit venir; & dès-à-présent il est déjà dans le monde.* Les hérétiques d'alors étoient des vraies figures de l'Antechrist. Mais cela fait toujours connoître l'attente où étoient les Chrétiens d'alors, de la venue du Messie.

On remarque les mêmes sentimens & les mêmes dispositions dans la plupart des Peres des premiers siecles. Les Eglises de Vienne & de Lyon dans les Gaules (7), voyant la violence de la persécution excitée par Marc-Aurele, crurent voir les préludes de la persécution de l'Antechrist. Un ancien Auteur Ecclésiastique, nommé Judas (8), qui vivoit sous l'Empereur Sévere, avança que l'Antechrist paroîtroit bientôt, sur ce que l'Eglise étoit alors dans le plus fort de la persécution. Tertullien (9), qui vivoit dans le même temps, & saint Cyprien (10) qui fleurissoit assez peu de temps après, ne doutoient pas

(1) Α Ρ Ν Ο Υ Μ Ε.
1. 200. 50. 70. 400. 40. 5.
(2) ר ו מ י י ת
400. 10. 10. 40. 6. 200.
(3) א ב י נ ו ה ק ד ו ש א א פ י פ י
10. 80. 10. 80. 1. 1. 300. 6. 4. 100. 5. 6. 50. 10. 2. 1.
(4) ע ל י ו ן א ד נ י י ה ו ה ק ד ש
300. 4. 100. 5. 6. 5. 10. 10. 30. 4. 1. 50. 6. 10. 30. 70.
(5) 2. *Thessal.* II, 1, 2. ═══ (6) 1. *Joan.* IV, 3. ═══ (7) *Apud Euseb. l.* 5, *hist. Eccl. c.* 1. ═══ (8) *Judas Syrus apud Euseb. l.* 6, *c.* 6, *hist. Eccl.* ═══ (9) *Tertul. de Fuga in persecut. c.* 2. ═══ (10) *Cyprian. Ep.* 56, *ad Tybarit. & Ep.* 53, *ad Fortunat.*

de la venue prochaine de l'Antechrist. saint Hilaire (1) voyant le progrès de l'Arianisme, crut voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. Saint Basile le Grand (2), saint Ambroise (3), saint Jérôme (4), saint Martin (5), saint Chrysostome (6), saint Grégoire le Grand (7), ont cru que la fin du Monde étoit proche, & que la venue de l'Antechrist ne pouvoit être éloignée.

Depuis le dixieme siecle, qui finissoit le sixieme millenaire, suivant l'opinion de ceux qui mettoient la naissance de Jesus-Christ vers l'an cinq mille du Monde, on commença à se rassurer sur la crainte où l'on avoit été jusqu'alors de la fin du Monde, qui devoit arriver, selon la tradition des Anciens, après six mille ans de durée. On se mit à bâtir de plus grandes Eglises & de plus grands édifices. La traduction de l'Ecriture qui avoit été faite par saint Jérôme, & qui ne donnoit pas plus de quatre mille ans au Monde avant Jesus-Christ, contribua aussi à faire croire que la fin du Monde & la venue de l'Antechrist n'étoient pas si prochaines. Cela n'empêcha pas toutefois que quelques-uns ne se hasardassent encore à vouloir fixer l'année de l'apparition de l'Antechrist. Le Concile de Florence assemblé en 1105, condamna Fluentius Evêque de la même ville, qui soutenoit que l'Antechrist étoit déjà né. L'Abbé Joachim qui vivoit au douzieme siecle, prétendoit que l'Antechrist paroîtroit à soixante ans de son temps. Arnaud de Ville-Neuve avoit dit que l'Antechrist viendroit en 1326. Pierre Dailly avoit cru observer qu'il devoit paroître en 1789; le Cardinal de Cusa, en 1730 ou 1734, Jean Pic de la Mirande, en 1994, François Melet, en 1530 ou 1540, Jean de Paris, en 1560, Jérôme Cardan, en 1800. Saint Vincent Ferrieres, qui vivoit au quinzieme siecle, écrivit au Pape Benoît XIII, que l'Antechrist paroîtroit dans très-peu de temps, & qu'il y avoit neuf ans qu'il avoit appris d'un saint Hermite, que cet ennemi de Dieu étoit déjà né. L'événement a déjà réfuté la plupart de ces prédictions, & on peut assurer sans témérité, que les autres ne sont pas mieux fondées, ni plus sûres que les précédentes.

Il y a une tradition qui paroît presque uniforme parmi les Anciens, que l'Antechrist naîtra de la race des Juifs (8), & qu'il sortira de la Tribu de Dan (9). On explique en ce sens ces paroles de Jérémie (10) : *Nous entendrons de Dan le bruit de ses coursiers, & le hennissement de ses chevaux. La terre en sera ébranlée ; il viendra, & dévorera la terre avec ses habitans.* Les plus anciens Commentateurs de l'Apocalypse, comme Arétas, Bede, Primasius, Rupert, Haimon, & plusieurs autres croient que l'omission que saint Jean a faite du nom de Dan dans le dénombrement des Tribus d'Israel, (11) ne vient que de ce qu'il savoit que l'Antechrist naîtroit de cette Tribu. Et comment viendra-t-il de

(1) *Hilar. contra Auxentium. n.* 5, *p.* 1265. ═ (2) *Basil. Ep.* 71. ═ (3) *Ambros. l.* x, *in Luc. c.* 3. ═ (4) *Hieronym. ad Ageruchiam.* ═ (5) *Apud Sulpit. Sever. Dialog.* 2. ═ (6) *Chrysost. homil.* 33, *in Joan.* ═ (7) *Greg. Mag. lib.* 4, *Ep.* 34 & 38, & *homil* 1, *in Evangel.* ═ (8) *Pseudo-Hippolyt. de consumm. mundi. Ambrosiast. in* 2. *Thessal.* 11. *Hieronym. in Dan.* 11. ═ (9) *Iren. l.* 5, *adverf. hæres. c.* 38. *Pseudo-Hippolyt. de consum. mundi. Ambros. l. de Bened. Patriarch. c.* 7, & *in Psal.* XL. *Aug. qu.* 12, *in Josue. Theodoret. qu.* 109, *in Genes. Greg. Mag. l.* 31, *in Job. c.* 18. *Prosper. de Promiss. parte* 4, &c. ═ (10) *Jerem.* VIII, 16. ═ (11) *Apoc.* VII, 5, & *seq.*

cette Tribu, puiſque les Juifs ne demeurent plus dans la Judée, ou dumoins ne ſont plus maîtres de cette Province? Il viendra, diſent ces Peres, de delà l'Euphrate, de la Babylonie, où l'on prétend que les dix Tribus, & en particulier celle de Dan, ſubſiſte encore toute entiere. Ce ſentiment eſt ſuivi par preſque tous ceux qui ont écrit depuis ſaint Jérôme (1); & c'étoit déjà un ſentiment tout commun dans l'Egliſe de ſon temps.

On n'eſt pas d'accord ſur le pere de l'Antechriſt. Il y en a (2) qui croient qu'il ſera engendré d'un Démon, & d'une femme très-corrompue; d'autres enſeignent que l'Antechriſt ſera, non un homme, mais un démon incarné. *Unus de hominibus in quo Satanas habitaturus ſit corporaliter*, dit ſaint Jérôme (3). Hilaire Diacre (4) a cru que de même que Jeſus-Chriſt s'étant incarné, a prouvé ſa divinité par ſes miracles, ainſi le Démon apparoîtra dans l'Antechriſt, & tâchera de faire croire qu'il eſt Dieu, par les faux miracles qu'il opérera. Et de même que Jeſus-Chriſt eſt né d'une Vierge, dit ſaint Hypolite, ainſi l'Antechriſt ſe vantera d'avoir pris naiſſance d'une mere qui n'ait eu aucun commerce avec un homme: mais au lieu que le Fils de Dieu a pris une vraie chair, l'Antechriſt ne prendra qu'une chair fantaſtique: c'eſt ce que dit cet Auteur. Il vaut beaucoup mieux ſuivre le ſentiment de ſaint Chryſoſtome (5), de Théodoret, de Théophylacte, & d'une infinité d'autres, que l'Antechriſt ſera un vrai homme, qui ſervira d'agent au Démon, pour exercer contre les fidelles toute ſa cruauté & ſa malice.

Ceux qui enſeignent que la mere de l'Antechriſt ſera la plus corrompue, & la plus impure de toutes les femmes, ou qu'il naitra d'un inceſte du pere avec ſa fille, ou du fils avec ſa mere, ou enfin d'un homme & d'une femme obligés à la virginité par des vœux & des engagemens ſolemnels, ne peuvent ſoutenir ce ſentiment, ſans tomber dans une eſpece de contradiction: car enfin, comment l'Antechriſt prouvera-t-il la virginité de ſa mere, ſi ſon origine eſt ſi corrompue & ſi ſouillée, & ſi ſa mere eſt ſi décriée dans le monde? Comment peut-on ſoutenir qu'il ſortira du milieu des Juifs, s'il doit naître d'un pere & d'une mere engagés ſolemnellement dans la profeſſion monaſtique, qui, comme l'on ſait n'eſt point en uſage parmi les Hébreux? Il eſt vrai que quelques-uns prétendent que cette femme fera au-dehors profeſſion de retraite, de piété & de virginité, & qu'elle ſaura ſi bien cacher ſes honteux commerces, qu'elle perſuadera tout le monde que le fils qu'elle enfantera, aura été produit en elle d'une façon ſurnaturelle. Mais où trouvera-t-elle des perſonnes aſſez crédules pour l'en croire ſur ſa parole? La naiſſance d'un homme d'une mere vierge, n'eſt pas de ces choſes que l'on croie ſi aiſément. Il a fallu toute l'autorité des Prophetes de l'ancien Teſtament, & celle du nouveau, & tous les miracles de Je-

(1) *Hieronym. in Dan.* XI. *Noſtri interpretantur hæc omnia de Antichriſt. qui naſciturus eſt de populo Judæorum, & de Babylone venturus.* —— (2) *Lactant. l.* 16, *c.* 17. *Beda in Apoc.* XIII. *Sulpit. Dialog.* 2. *Hieronym. in Iſai.* XVII. —— (3) *Hieronym. in Dan.* VII. *Vide & Bedam in Apoc.* XIII. —— (4) *Ambroſiaſt. in* 2. *Theſſal.* 11. —— (5) *Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. in* 2. *Theſſal.* 11.

sus-Christ rapportés dans l'Evangile, pour nous persuader de la virginité de Marie, après la conception & la naissance du Sauveur.

Reste à examiner à présent l'empire de l'Antechrist. Comme on suppose qu'il naîtra dans la Babylonie, on dit qu'il y jetera les fondemens de son empire (1); que les Juifs seront les premiers (2) qui se déclareront pour lui, qui reconnoîtront sa domination, & qui auront les premiers emplois de son empire. Il saura les gagner par ses prestiges, par ses caresses, par ses faux miracles, & par toutes les apparences de bonté, de piété, & de clémence; en sorte que ce malheureux peuple le prendra pour le vrai Messie, & se flattera de voir rétablir par son moyen le premier éclat du Royaume d'Israel dans la terre promise.

Lorsque l'Antechrist paroîtra, il commencera à attaquer l'Empire Romain, qui sera alors partagé entre dix Rois puissans, suivant ces paroles de Daniel (3), que l'on applique au Royaume de l'Antechrist: *La quatrieme bête que je vis, étoit terrible & admirable, elle avoit des grandes dents de fer, avec lesquelles elle brisoit & dévoroit toutes choses, foulant aux pieds le reste de ce qu'elle avoit dévoré;* elle ne ressembloit *à aucune des autres bêtes que j'avois vues. Elle avoit dix cornes; & comme je considérois ces dix cornes, je vis une petite corne qui s'élevoit du milieu d'elles, & trois des premieres cornes furent arrachées en la présence de cette petite corne.* Cette bête à dix cornes, selon les Interpretes, n'est autre que l'empire Romain. La petite corne est l'Antechrist; les trois cornes qui tombent en sa présence, sont trois Monarques, qui seront renversés par les armes de cet ennemi de Dieu. Daniel exprime ces trois Monarques en un autre endroit (4): *Il attaquera la terre d'Egypte, & elle ne lui échappera point. Il se rendra maître des trésors d'or, & de toutes les richesses de ce pays. Il portera aussi ses armes dans la Lybie & dans l'Ethiopie.* Voilà les trois Royaumes par où commencera la décadence de l'Empire Romain. Leur chûte entraînera la ruine de tout le reste. Nous ne garantissons point ces applications; nous rapportons ce que les Anciens en ont dit.

Après avoir assujetti l'Egypte, l'Ethiopie & la Lybie, il marchera contre Jérusalem; il en fera aisément la conquête, & y établira le siege de son empire. Alors il apprendra que les Rois Gog & Magog viennent pour le combattre (5); il leur livrera la bataille, & les défera aisément au milieu de la Palestine. Tout le pays s'enrichira de leurs dépouilles. Après cela l'Antechrist se voyant maître de l'Empire d'Orient & d'Occident, tournera toute son application à détruire le Royaume de Jesus-Christ, & à persécuter les gens de bien. *Il s'élevera sur tout ce qui porte le nom de Dieu, & sur tout ce qui est adoré; en sorte qu'il s'asséyera dans le Temple de Dieu,* (6) dans le Temple de Jérusalem, qu'il rétablira. Il y a même quelques Anciens (7) qui croient

(1) *Aretas in Apocal. c.* IX, 14. *Lactant. l.* 7, *c.* 17. *Hieronym. in Dan.* XI. ══ (2) *Vide Cyrill. Jerosol. Cathech.* 15. *Hieronym. Theodoret. Strabum. alios in Dan.* XI. ══ (3) *Dan.* VII, 7, 8, 9, 24, 25. ══ (4) *Dan.* XI, 42. ══ (5) Voyez *Ezech.* XXXVIII, XXXIX. ══ (6) 2. *Thessal.* II, 4. ══ (7) *Hieronym. Ep. ad Algasiam. qu.* 11. *Œcumen. in* 2. *Thessal.* II, *&c.*

qu'il s'asséyera dans les Eglises des Chrétiens, & qu'il y recevra les adorations d'un grand nombre d'apostats, qui renonceront à la foi de J. C.

Alors *Dieu donnera son esprit à ses deux témoins* (1), que l'on croit être Enoch & Elie; *ils prophétiseront pendant deux mille deux cents soixante jours vêtus de sacs..... Et lorsqu'ils auront consommé le temps de leur témoignage, la bête qui est sortie de l'abîme, leur déclarera la guerre, les vaincra & les fera mourir. Et leurs corps demeureront trois jours & demi sans sépulture, dans la ville qui est appelée dans le sens spirituel, Sodome & Egypte, & où le Seigneur a été crucifié. Mais après trois jours & demi, l'esprit du Seigneur entrera dans eux, ils se leveront sur leurs pieds à la vue de leurs ennemis, qui en seront frappés de frayeur; & ils entendront une voix du Ciel qui leur dira : Montez ici, & ils y monteront sur une nuée.* L'Ecriture ne nous dit pas précisément la durée du regne de l'Antechrist : mais elle semble en plus d'un endroit (2), donner trois ans & demi à la durée de ses persécutions. Dumoins elle assigne trois ans & demi aux persécutions de ceux qui sont regardés comme les figures de l'Antechrist.

Les Juifs persécutés par l'Antechrist, se retireront sur la montagne des Oliviers (3), où ils seront bientôt attaqués par cet ennemi de Dieu. Alors les Juifs crieront au Seigneur, & il leur envoyera Jesus-Christ, pour les délivrer. Il descendra du Ciel accompagné de ses Anges, & précédé d'une flamme que rien ne pourra éteindre. Les Anges livreront l'armée des méchans entre les mains des Juifs. Ils en feront un si grand carnage, depuis la troisieme heure du jour jusqu'au soir, que leur sang coulera comme un torrent dans la vallée. L'Antechrist viendra jusqu'au sommet de la montagne des Oliviers, (4) & il y sera mis à mort dans sa propre tente, & sur son propre trône, sans que personne lui donne le moindre secours. Ce qui est conforme à ces paroles de Daniel, que l'on applique à l'Antechrist (5) : *Il dressera sa tente à Apadno, entre les mers, sur la montagne sainte & illustre; il montera jusqu'à son sommet, & il ne trouvera personne qui lui donne du secours.* Ceux qui veulent savoir plus à fond ce que l'on dit sur l'Antechrist, peuvent consulter l'Ouvrage de Malvenda Dominicain, *de Antichristo*, & notre Dissertation sur le même sujet, à la tête de l'Epître aux Galates.

Les Musulmans, de même que les Juifs & les Chrétiens, attendent un autre Christ. Les Musulmans l'appellent *Daggial*, ou *Deggial*, d'un nom qui signifie proprement un imposteur, ou un menteur : & ils tiennent que leur Prophete Mahomet enseigna à un de ses disciples nommé Tamini-Al-Dari, tout ce qui regarde l'Antechrist, & c'est sur la foi de cet homme qu'ils nous disent que l'Antechrist doit venir à la fin du monde; qu'il fera comme Jesus-Christ, son entrée à Jérusalem monté sur un âne, mais que Jesus-Christ, qui, selon eux, n'est point encore mort, viendra le combattre dans son second avénement, & qu'après l'avoir vaincu, il mourra effectivement (6) : que

(1) *Apoc.* XI, 2, 3, 4. ═ (2) *Apoc.* XV, 2, 3. *Dan.* VII, 25, & XII, 11. ═ (3) *Lactant. l.* 7, *de Divino pretio, c.* 17, 19. ═ (4) *Hieronym. in Dan.* XI. *Theodoret. Haymo. Strab. Ibidem*, &c. ═ (5) *Daniel.* XI, 45. ═ (6) Biblioth. Orient. p. 282 & 531, *Mahadi.*

la Bête décrite par saint Jean dans l'Apocalypse, paroîtra au temps de l'Antechrist & fera la guerre aux Saints : que l'Imam Mahadi qui demeure caché parmi les Musulmans, paroîtra alors, se joindra à Jesus-Christ, & combattra avec lui le Daggial ; après quoi ils réuniront les Chrétiens avec les Musulmans, & des deux Religions n'en feront qu'une. C'est ainsi que ces peuples pervertissent les vérités de la Religion Chrétienne, & s'attribuent les promesses que les Apôtres ont faites à la Nation des Juifs (1) ; savoir, qu'à la fin du monde ils se réuniront à l'Eglise, & reconnoîtront le Sauveur qu'ils ont crucifié.

ANTHEDON, ville de Palestine, située sur la Méditerranée, environ à vingt stades de Gaze, vers le midi. Hérode le Grand la nomma *Agrippiade*, en l'honneur d'Agrippa (2). Voyez ci-devant *Agrippiade*.

ANTIGONE SOCCHÆUS, Maître de Sadok Chef des Saducéens. Antigone enseignoit qu'il falloit rendre au Seigneur un culte pur & désintéressé. *Ne soyez point comme des esclaves*, disoit-il à ses disciples ; *n'obéissez pas à votre Maître simplement par la vue des récompenses* ; *obéissez sans interêt, & sans espérer aucun fruit de vos travaux : Que la crainte du Seigneur soit sur vous.* Sadok son Disciple, ne pouvant s'accommoder d'une spiritualité si désintéressée, interpréta la maxime de son Maître en un sens tout opposé. Il en conclut qu'il n'y avoit ni peine, ni récompense à attendre dans l'autre vie, & qu'il falloit faire le bien, & éviter le mal en celle-ci, sans aucune vue de crainte ni d'espérance. Voilà, disent les Juifs, l'origine de la secte des Saducéens. Antigone avoit succédé dans la tradition de la doctrine au Grand-Prêtre Simon le Juste, qui fut souverain Pontife depuis l'an du Monde 3702, jusqu'en 3711, avant Jesus-Christ 209, avant l'Ere vulgaire 213.

ANTIGONE, fils de Jean Hircan, & petit-fils de Simon Maccabée. Il fut associé à la Royauté par son frere Aristobule. (3) Leur union fut troublée par des jaloux & des calomniateurs. On voulut rendre suspect Antigone à Aristobule : mais Aristobule n'écouta point les mauvais rapports qu'on lui fit de son frere, jusqu'à ce qu'un jour Antigone revenant de la guerre avec des armes fort superbes, & accompagné d'une nombreuse suite, alla droit au Temple armé comme il étoit, le jour des Tabernacles, qui est une des principales Fêtes des Juifs. Les ennemis d'Antigone firent entendre à Aristobule, qui étoit alors malade, que son frere affectoit visiblement la Royauté, & prenoit des airs de souverain ; que bientôt il viendroit accompagné d'un grand nombre de gens de guerre, pour le tuer.

Aristobule ne put s'imaginer que la chose fût comme on la lui disoit. Il ne crut pourtant pas devoir négliger entierement ces avis. Il fit donc placer ses gardes dans un lieu sombre & souterrain, par où Antigone devoit passer, avec ordre de l'arrêter, & de le tuer, s'il venoit armé ; & de le laisser passer, s'il venoit sans armes. Or Aristobule étoit couché dans la tour qui fut depuis nommée Antonia. Il envoya donc prier son frere de le venir trouver sans armes : mais la Reine & les ennemis d'Antigone au contraire lui firent entendre que le Roi ayant appris

(1) *Rom.* IX, 24, XI, 26, 2. *Cor.* III, 16. ═ (2) *Joseph. Antiq.* *l.* XIII, *c.* 21. ═ (3) *Joseph. Antiq.* *l.* 13, *c.* 18, 19.

qu'il avoit les plus belles armes du monde, souhaitoit qu'il le vînt voir armé. Antigone qui ne se défioit de rien, alla pour voir le Roi comme il étoit : mais en passant sous une tour nommée de Straton, il y fut mis à mort par les gardes d'Aristobule.

Il y avoit alors à Jérusalem un nommé Judas, qui avoit le don de Prophétie ; en sorte qu'il prédisoit toujours l'avenir à coup sûr. Ce jour-là se trouvant au milieu de ses Disciples, & voyant Antigone qui alloit au Temple, comme nous l'avons dit, il s'écria qu'il ne pouvoit survivre à sa propre honte ; puisqu'ayant autrefois prédit qu'Antigone seroit tué ce jour-là dans la tour de Straton, il le voyoit en vie & en santé, à six cents stades, ou vingt lieues de là, la plus grande partie du jour étant déjà passée. Mais peu de temps après, on apprit que ce Prince avoit été massacré dans un lieu nommé la tour de Straton ; ce qui confirma l'opinion que l'on avoit que ses prédictions étoient infaillibles. Cela arriva l'an du Monde 3899, avant Jesus-Christ 101, avant l'Ere vulgaire 105.

ANTIGONE ; fils d'Aristobule, qui étoit frere d'Hircan & d'Alexandra. Pompée ayant pris Jérusalem (1), & s'étant saisi d'Aristobule & de ses deux fils Alexandre & Antigone (2), Alexandre trouva moyen de s'échapper en chemin. Mais Aristobule & Antigone son fils, furent menés prisonniers à Rome. Ils s'échapperent, & revinrent en Judée (3) cinq ou six ans après. Ils essayerent d'y rétablir leurs affaires, par le moyen de leurs amis : mais ils furent défaits, & pris par Gabinius (4), qui les envoya de nouveau à Rome. Aristobule y demeura ; mais on renvoya en Judée Alexandre & Antigone ses fils, parce que Gabinius avoit marqué qu'il l'avoit ainsi promis à leur mere.

En l'an du Monde 3955, avant Jesus-Christ 45, avant l'Ere vulgaire 49, César renvoya Aristobule avec son fils Antigone en Judée, afin qu'il attirât cette Province à son parti, & qu'il la soulevât contre Pompée (5) : mais Aristobule fut empoisonné par ceux du parti de Pompée. Alexandre son fils aîné fut décapité par Scipion à Antioche ; & Antigone se voyant exclus de la Judée par Antipater & ses fils, eut recours à César, & lui exposa les malheurs que son pere & son frere avoient essuyés à son occasion (6). Mais César eut plus d'égard aux raisons d'Antipater, & débouta Antigone de ses demandes (7). Environ six ans après (8), Antigone aidé des troupes de Ptolémée fils de Mennée son beau-pere, voulut tenter une irruption dans la Judée ; mais il fut repoussé avec perte par Hérode fils d'Antipater, qui n'étoit alors que simple particulier (9).

L'année suivante (10), Antigone ayant promis aux Parthes mille talents d'argent, & cinq cents femmes, à condition qu'ils l'établiroient Prince de Judée, en la place de son oncle Hircan, & qu'ils feroient mourir Hérode & les siens ; Pacorus fils du Roi des Parthes, entra dans la Judée &

(1) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 11, *& lib.* 1, *de Bello*, *c.* 6. —— (2) L'an du Monde 3953, avant J. C. 57, avant l'Ere vulg. 61. —— (3) L'an du Monde 5948, avant J. C. 52, avant l'Ere vulg. 56. —— (4) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 11, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 6. —— (5) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 13, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 7, *& Dio*, *lib.* 41. —— (6) *Antiq. lib.* 14, *c.* 15, *& l.* 1, *de Bello*, *c.* 8. —— (7) L'an du Monde 3957. —— (8) L'an du Monde 3963. —— (9) *Antiq. lib.* 14, *c.* 21, *& lib.* 1, *de Bello*, *c.* 10. —— (10) An du Monde 3964.

s'avança jusques dans Jérusalem. Herode & Phasael son frere après une vigoureuse résistance, se retirerent dans le Temple, & y furent assiégés par l'armée des Parthes & des Juifs du parti d'Antigone, qui s'étoient joints à eux. (1) Hircan & Phasael ayant eu l'imprudence de se fier à la parole des Parthes, furent arrêtés. Phasael se donna la mort; & on coupa les oreilles à Hircan, pour l'empêcher d'exercer jamais la souveraine Sacrificature, la Loi en excluant ceux qui avoient de semblables défauts corporels (2). Hérode fut obligé de se retirer dans l'Idumée avec ses proches. Ainsi Antigone fut établi Roi de la Judée, & Grand-Sacrificateur par les Parthes, qui se retirerent ensuite dans leur pays, emmenant avec eux le Grand-Prêtre Hircan.

Cependant Hérode étant allé à Rome, laissa sa mere & sa femme avec son frere Joseph dans le château de Massada, où ils furent assiégés par Antigone. Mais Hérode ayant obtenu le titre de Roi de Judée, par le crédit d'Antoine & de César (3), Antigone fut déclaré ennemi de la République par le Sénat. Hérode revint promptement en Judée (4), & aidé du secours de Ventidius & de Silon, il alla d'abord délivrer ses proches, qui étoient resserrés dans Massada; puis il vint pour assiéger Jérusalem. Mais Silon, qui avoit été gagné par Antigone, ne voulut pas continuer le siege. L'armée Romaine se mit en quartier d'hiver, & Antigone lui-même les reçut dans quelques-unes de ses villes. Quelque temps après, Hérode étant allé joindre Marc-Antoine, qui étoit alors occupé au siege de Samosate, en fut reçu très-honorablement, & après la fin de cette guerre, il fut renvoyé en Judée. Alors Antoine donna ordre à Sosius Gouverneur de la Syrie & de la Cilicie, d'aider Hérode de toutes ses forces contre Antigone.

Il revint donc dans la Judée, & vainquit Antigone en bataille rangée (5); & si la rigueur de la saison ne l'eût empêché de poursuivre sa victoire, il auroit pu prendre Jérusalem, & finir la guerre (6). L'année suivante, Sosius ayant joint ses troupes à celles d'Hérode, ils vinrent ensemble assiéger Antigone dans Jérusalem. La ville soutint le siege pendant cinq mois entiers, après lesquels la basse ville & la partie extérieure du Temple furent prises. Antigone & les Juifs qui lui étoient attachés, demeurerent maîtres de la haute ville & du Temple intérieur. Hérode attaqua cette partie de la ville qui tenoit pour Antigone, avec tant de vigueur, qu'enfin il la prit le premier jour de l'année (7), de la Période Julienne 4677. Alors Antigone voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance de salut, descendit d'une tour où il étoit, & vint se jeter aux pieds de Sosius, qui insulta à sa lâcheté, en l'appelant *Antigona*, au lieu d'*Antigonus*. Il le fit mettre dans les chaînes, & garder étroitement. Après avoir pacifié toutes choses à Jérusalem, il en partit, menant avec lui Antigone à Antioche, où étoit Marc-Antoine. Celui-ci avoit dessein de conserver Antigone, pour l'ornement du triomphe qu'il devoit faire à Rome : mais Hérode craignant qu'Antigone ne fît valoir

(1) *Antiq. l.* 14, *c.* 24, 25. — (2) *Levit.* XXI, 17, 18. — (3) *Joseph. l.* 14, *c.* 26. — (4) An du Monde 3965. — (5) An du Monde 3966, avant J. C. 34, avant l'Ere vulg. 38. — (6) *Antiq. l.* 14, *c.* 27. — (7) An du Monde 3967, avant J. C. 33, avant l'Ere vulg. 37.

ses droits & ses prétentions sur le Royaume de Judée, & qu'il ne trouvât de la protection dans le Sénat, gagna Antoine par de grandes sommes d'argent, & l'engagea à faire mourir Antigone. Ce malheureux Prince eut la tête tranchée à Antioche (1), l'an du Monde 3967, avant Jesus-Christ 33, avant l'Ere vulgaire 37.

ANTI-LIBAN. C'est ainsi que les Grecs appeloient une chaîne de montagnes, qui étoit à l'orient du Liban, & qui, à proprement parler, ne formoit avec le Liban qu'une longue chaîne de montagnes, qui s'étendoit du nord au midi, & ensuite du midi au nord, à peu-près en forme de fer de cheval (2), dans l'espace d'environ quatre-vingts lieues. La partie orientale de ces montagnes s'appeloit Anti-liban, & la partie occidentale, Liban. Celle-ci s'étendoit sur la Méditerranée, à peu-près depuis Sidon jusqu'à Arade, ou Symira. Le Texte Hébreu de l'Ecriture ne parle jamais de l'Anti-liban. Elle l'appelle toujours du nom général de Liban; & les monnoies frappées à Laodicée & à Hiérapolis, portent le nom de villes du Liban, quoiqu'elles appartiennent plutôt à l'Anti-liban. Les Septante au contraire mettent souvent l'Anti-liban, au lieu du Liban (3). La vallée qui sépare le Liban de l'Anti-liban, est très-fertile. Elle étoit autrefois fermée du côté de la Syrie par un mur, dont on ne voit plus de vestiges aujourd'hui (4). Strabon (5) dit que le nom de *Célé-Syrie*, ou de Syrie Creuse, se donne principalement à cette vallée qui est entre le Liban & l'Anti-liban.

ANTILOGIE, ou contradiction, opposition. On trouve dans l'Ecriture plusieurs contradictions apparentes, que les Interpretes & les Commentateurs sont occupés à concilier. Il est impossible que le Saint-Esprit, qui est Auteur des Ecritures, se contredise, & tombe dans des contrariétés réelles: mais le peu de connoissance que nous avons des choses divines & surnaturelles, l'ignorance où nous sommes de la Langue, de l'Histoire, & des usages des Juifs, la perte de plusieurs anciens monumens, la condescendance que Dieu a eue de vouloir s'exprimer souvent d'une maniere humaine & populaire, lorsqu'il parle de ses perfections divines & de ses opérations; toutes ces choses contribuent à répandre de l'obscurité sur le Texte des Livres saints, & à nous y faire paroître des *antilogies*, & des contradictions, qui ne sont qu'apparentes, & toutes relatives à notre maniere imparfaite de concevoir. La vérité y est toujours, dit saint Augustin (6), mais tantôt d'une maniere plus claire, & tantôt plus obscure: *Cùm in Voluminibus sacrarum Litterarum .... aliqua velut à veritate diversùm sonante sententiâ, vel movetur lector, vel sollicitatur auditor, certâ & inconcussâ fide teneri debet unius atque ejusdem Spiritus, & ejus præter quem nihil est veritatis, apertius alibi, paulò obscurius alibi sonare mysteria, &c.*

ANTIMOINE: en Latin *stibium*, en Hébreu *Phuc*, en Grec *stimmi*, est un minéral qui approche de la nature des métaux; on le trouve dans les mines d'argent & de plomb. Il est de couleur noire

(1) *Antiq. l.* 14, *c. ultimo*, & *l.* 20, *c.* 8, & *lib.* 1, *de Bello*, *c.* 13. ═ (2) Voyez *Plin. l.* 5, *c.* 20. *Ptolem.* & *Euseb.* & *Hieronym. in Libano & Antilibano. Maundrel. in itinerario. Reland. Palæstina*, *l.* 1, *c.* 48, *p.* 318, & *seq.* ═ (3) *Vide Deut.* I, 7, III, 25, XI, 24. *Josue* I, 4, IX, 1. ═ (4) *Plin. l.* 5, *c.* 20. ═ (5) *Strabo. l.* 16. ═ (6) *Aug. de prædestin. & gratia*, *c.* 1.

& rempli de longues éguilles brillantes. On le mêle à divers métaux, & il sert généralement à leur fusion. L'antimoine est aujourd'hui fort employé dans la Médecine ; mais avant le douzieme siecle on ne s'en servoit que dans la composition du fard, & c'est en ce sens & par rapport à cet usage que nous en parlons ici. L'Ecriture (1) nous le décrit comme un fard dont les femmes se servoient pour se noircir les yeux. Jézabel ayant appris que Jéhu devoit entrer dans Samarie, *se farda les yeux avec de l'antimoine*, ou selon l'Hébreu, *se mit les yeux dans l'antimoine*, elle se les frotta entierement, ou même elle les plongea dans le fard, pour parler à cet usurpateur, & pour se montrer devant lui.

Comme les yeux grands, bien fendus & noirs passoient pour les plus beaux, ceux & celles qui avoient soin de leur beauté, se frottoient les yeux, le tour de l'œil & la paupiere avec une éguille trempée dans une boîte de fard d'antimoine pour se noircir l'œil, pour étendre la paupiere, ou plutôt pour la replier, afin que l'œil en paroisse plus grand. Encore aujourd'hui les femmes Syriennes, Arabes & Babyloniennes (2) se frottent & se noircissent le tour de l'œil, & tant les hommes que les femmes dans le désert se mettent du noir dans les yeux pour se les conserver contre l'ardeur du soleil, & contre la vivacité de ses rayons. M. Darvieux (3) dit que les femmes Arabes bordent leurs yeux d'une couleur noire composée avec de la tutie, que les Arabes appellent Kehel. Elles tirent une ligne de ce noir en dehors du coin de l'œil pour le faire paroître plus fendu. Isaïe (4) dans le dénombrement qu'il a fait des parures des filles de Sion, n'y a pas oublié les éguilles dont elles se servoient pour peindre leurs yeux & leurs paupieres (5).

Ille supercilium madidâ fuligine tinctum
Obliquâ producit acu, pingitque trementes
Attollens oculos.

Jérémie (6) parlant aux filles de Sion : *En vain vous vous revêtirez de pourpre, & vous mettrez vos colliers d'or ; en vain vous vous peindrez les yeux avec l'antimoine : vos amans vous mépriseront.* Et Ezéchiel (7), découvrant les déréglemens de la nation Juive sous l'idée d'une femme débauchée, dit qu'elle s'est baignée, qu'elle s'est parfumée, *qu'elle a frotté ses yeux d'antimoine*, qu'elle s'est parée, qu'elle s'est assise sur un très-beau lit, & devant une table bien couverte, &c. Job (8) marque assez l'estime que l'on faisoit de l'antimoine, en donnant à une de ses filles le nom de vase d'antimoine, ou de boîte à mettre ce fard; *cornu stibii*. L'Auteur du Livre d'Enoch dit que dès avant le déluge l'Ange Azléel apprit aux filles l'art de se farder.

Tertullien (9) & saint Cyprien (10) ont fort déclamé contre cette coutume usitée en Afrique, même parmi les hommes, de se peindre les yeux & les sourcils : *Inauge oculos tuos non stibio diaboli, sed collyrio Christi*, dit saint Cyprien. Pline (11) parlant des Dames Romaines, dit qu'elles se fardoient jusqu'aux yeux : *Tanta est decoris affectatio, ut tinguantur oculi quo-*

(1) 4. *Reg.* IX, 30. תשם בפוך עיניה ═ (2) Tavernier, voyage de Perse, l. 2, c. 7. *Gabriel Sionit. de morib. Orient. c.* XI. ═ (3) Darvieux, voyage au Camp du grand Emir en 1664, imprimé à Paris en 1717, p. 27, 28. ═ (4) *Isai.* III, 22. ═ (5) *Juvenal. Satyr.* 2. ═ (6) *Jerem.* IV, 30. ═ (7) *Ezech.* XXIII, 40. ═ (8) *Job.* XLII, 14. ═ (9) *Tertull. de cultu femin.* ═ (10) *Cyprian. de lapsis, & de disciplina & cultu virgin. & de opere & eleemosin.* ═ (11) *Athenæ, l.* 12.

que. Sardanapale se peignoit les yeux & les sourcils : Joseph fait le même reproche aux séditieux qui prenoient le nom de Zélés, & qui s'étoient emparés du Temple de Jérusalem (1).

ANTIOCHE. On connoît plusieurs villes de ce nom : mais l'Ecriture ne parle que de la grande Antioche, Capitale de Syrie, & d'une autre Antioche de Pisidie, dont nous parlerons ci-après. Antioche de Syrie s'appeloit autrefois *Reblat*, si l'on en croit saint Jérôme (2). Il n'est parlé d'Antioche que dans les Livres des Maccabées, & dans ceux du nouveau Testament : mais il est fait mention de Réblat ou Réblata, dans le Livre des Nombres (3), dans les Livres des Rois (4), & dans Jérémie (5). Théodoret dit que de son temps, il y avoit une ville de Réblat auprès d'Emese de Syrie, ce qui est fort contraire à l'opinion de saint Jérôme. Quoi qu'il en soit, Antioche n'est connue sous ce nom que depuis le regne de Séleucus Nicanor, qui la bâtit, & lui donna le nom d'Antioche, en considération de son pere Antiochus, l'an 301, avant l'Ere vulgaire de Jesus-Christ. Les Rois de Syrie successeurs d'Alexandre le Grand, faisoient leur séjour ordinaire à Antioche. C'est à Antioche que les disciples de Jesus-Christ prirent le nom de Chrétiens (6). Cette ville autrefois si belle, si florissante & si illustre, n'est presque aujourd'hui qu'un grand amas de ruines. Les murailles subsistent encore ; mais le dedans de la ville n'est rempli que de jardins & de ruines, & de quelques mauvaises maisons. Le fleuve Oronte passe au-dehors, & auprès de la ville. Antioche est le lieu du premier Siege que saint Pierre ait occupé. L'Evêque d'Antioche porte le titre de Patriarche, & a eu dans tous les temps beaucoup de part aux affaires de l'Eglise d'Orient.

Cette ville étoit presque quarrée, avoit plusieurs portes, & s'élevoit en partie du côté du Septentrion sur une haute montagne : elle étoit ornée de galeries & de belles fontaines. Ammian Marcellin (7) dit qu'elle étoit célebre par tout le monde, & que nulle autre ne la surpassoit, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richesse du commerce. Les Empereurs Vespasien, Tite & autres lui accorderent de très-grands privileges ; mais aussi elle a été exposée à de grands revers. Elle fut presque renversée par des tremblemens de terre, qui arriverent aux quatrieme & cinquieme siecles (8). L'Empereur Justinien la fit réparer en 529, & la nomma, selon Evagre, *Théopolis*, c'est-à-dire, Ville de Dieu. Chosroës Roi des Perses la prit en 548, en fit égorger les habitans, & la brûla. Justinien la fit rebâtir en 551, plus belle & plus réguliere qu'elle n'étoit auparavant. Chosroës la prit une seconde fois en 574, sous l'empire de Justin, & ruina ses murailles : elle souffrit encore en 588 un furieux tremblement de terre, où plus de soixante mille personnes périrent. Elle fut encore rebâtie, & dans la suite exposée à de nouveaux malheurs. Les Sarrazins s'en emparerent en 637, ou 638, sous l'empire d'Héraclius. Nicephore Phocas la reprit en 966. Cédrene rapporte qu'en 970 les Sarrazins, au nombre de cent mille, l'assiégerent sans la pouvoir prendre ; mais que dans la suite ils la soumirent, y ajouterent de nou-

(1) *Joseph. l.* 5, *c.* 9, *de Bello Jud.* ═══ (2) *Hieronym. in Ezechiel.* XLVII, *& in Isai.* XIII, 1, *& in Amos* VI, 2. ═══ (3) *Num.* XXXIV, 11. ═══ (4) 4. *Reg.* XXIII, 33, XXVII, 6, 20, 21. ═══ (5) *Jerem.* XXXIX, 5, LII, 9, 10, 26, 27. ═══ (6) *Act.* XI, 26. ═══ (7) *Ammian. Marcel. l.* 4, & 22. ═══ (8) L'an 340, 394, 396, 458, 526, & 528.

velles fortifications, & la rendirent presque imprenable. Les Chrétiens qui se croiserent avec Godefroi de Bouillon pour la conquête de la Terre Sainte, l'assiégerent en 1097. Ce siege fut long & sanglant; les Chrétiens par leurs travaux infatigables, & par le moyen d'une intelligence secrette qu'ils eurent dans la place, l'emporterent le Jeudi 3 Juin 1098. Enfin cette ville souvent attaquée par les Sarrazins, fut prise le 29 Mai 1268 sous le Sultan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce temps elle a perdu sa réputation & sa magnificence, & gémit sous la domination du Turc.

Antioche fut féconde en grands hommes, & son Eglise a été longtemps gouvernée par d'illustres Prélats; mais elle eut beaucoup à souffrir en diverses occasions; tantôt exposée à la violence des Hérétiques, & tantôt déchirée par des schismes déplorables.

ANTIOCHE DE PISIDIE, ville dont il est fait mention dans les Actes, Chap. XIII, ℣. 14. Saint Paul & Saint Barnabé prêcherent dans cette ville; & les Juifs jaloux de ce que quelques Gentils avoient reçu l'Evangile, exciterent une sédition contre Paul & Barnabé, & les obligerent à sortir de cette ville. On l'appelle aujourd'hui *Versatgeli*, selon quelques-uns; ou *Tahoya*, ou *Sibi*, ou même *Antiochio*, selon d'autres.

ANTIOCHIDE, ou *Antiochis*, concubine d'Antiochus Epiphanes. Ce Prince avoit donné à cette femme les villes de Tharse & de Mallote, afin qu'elle employât de leurs revenus à sa volonté. Cette disposition du Roi leur parut une marque de mépris insupportable; elles se souleverent contre Antiochus Epiphanes, & ce Prince fut obligé de marcher en personne, pour les réduire à l'obéissance (1). Les Rois de Perse avoient coutume d'en user ainsi, & de donner à leurs femmes quelques villes, pour leur entretien, pour leurs coëffures, pour leurs atours, pour leurs ceintures : *Uxoribus attribuunt civitates hoc modo : Hæc civitas mulieri in redimiculum præbeat; hæc in collum; hæc in crines. Ita populos habent universos non solùm conscios libidinis suæ, sed etiam administros*, dit Cicéron (2).

I. ANTIOCHUS. Il y eut plusieurs Rois de ce nom dans la Syrie, depuis Séleucus Nicanor, qui est compté pour le premier Roi de Syrie depuis Alexandre le Grand, & qui fut pere d'*Antiochus Soter*. Ce dernier fut surnommé *Soter*, ou Sauveur, pour avoir empêché l'irruption des Gaulois, qui vouloient envahir l'Asie (3). C'est apparemment dans cette occasion qu'arriva ce qui est rapporté dans le second Livre des Maccabées (4), que les Galates étant venus attaquer les Juifs dans la Babylonie, l'armée de ceux-ci n'étant que de huit mille hommes, soutenus de quatre mille Macédoniens, les huit mille Juifs attaquerent si brusquement les Galates, qu'ils leur tuerent cent vingt mille hommes. C'est aussi peut-être en considération de cette belle action, qu'Antiochus Soter accorda aux Juifs d'Asie le droit de bourgeoisie dans les villes des Gentils, & qu'il leur permit de vivre selon leurs Lois (5). On place ce privilege sous l'an du Monde 3743, avant Jesus-Christ 257, avant l'Ere vulg. 261.

II. ANTIOCHUS II, surnommé *le Dieu*, fils & successeur d'Antiochus Soter, troisieme Roi de Syrie, épousa Bérénice fille de Pro-

(1) 2. *Macc.* IV, 30. (2) *Tullius in Verrem*, 5. (3) *Appian. Syriac. p.* 130. (4) 2. *Macc.* VIII, 20. (5) *Joseph. Antiq. l.* 12, *c.* 3.

lémée Philadelphe, Roi d'Egypte. Laodicé, sa premiere épouse, se voyant méprisée, empoisonna & Antiochus, & Bérénice, & leur fils, destiné à succéder au Royaume. Après cela, Laodicé fit reconnoître pour Roi de Syrie Séleucus Callinicus, qu'elle avoit eu d'Antiochus le Dieu. Voici comme Daniel prédit ces événemens (1): *Après plusieurs années*, le Roi d'Egypte ou *du Midi*, & celui *du Septentrion* ou de Syrie, *feront alliance ensemble, & la fille du Roi du Midi viendra épouser le Roi du Septentrion, pour faire alliance ensemble : mais elle ne s'établira point par un bras fort, & sa race ne subsistera point ; elle sera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avoient amenée, & qui l'avoient soutenue en divers temps.* On peut voir les Commentateurs sur cet endroit.

III. ANTIOCHUS LE GRAND, est fort célebre dans l'Histoire Greque & Romaine, par rapport aux guerres qu'il fit contre l'Egypte & contre les Romains. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce qu'il fit dans toutes ces guerres; nous nous bornerons à ce qui regarde l'Histoire des Juifs. Antiochus étoit fils de Séleucus Callinicus, & frere de Séleucus la Foudre, ou *Ceraunos*. Antiochus succéda à Séleucus la Foudre son frere, l'an du Monde 3781, avant Jesus-Christ 219. Il fit la guerre à Ptolémée Philopator, Roi d'Egypte, mais il fut vaincu près de Raphia, ainsi qu'il est raconté dans le troisieme Livre des Maccabées, chap. 1. Treize ans après (2), Ptolémée Philopator étant mort, Antiochus résolut de se rendre maître de l'Egypte; il se saisit d'abord de la Célé-Syrie, de la Phénicie & de la Judée (3). Mais Scopas, Général des troupes du Roi d'Egypte, étant entré dans la Judée pendant qu'Antiochus étoit occupé à la guerre contre Attalus, reprit les places qu'Antiochus avoit usurpées sur le Roi d'Egypte (4). Peu de temps après (5), Antiochus le Grand remit sous son obéissance ce que Scopas avoit reconquis (6).

Ce fut dans cette occasion qu'arriva ce que Joseph raconte du voyage de ce Prince à Jérusalem. Après la victoire qu'Antiochus remporta sur Scopas, vers les sources du Jourdain, il se rendit maître des places de la Célé-Syrie, & de la Samarie; & les Juifs se donnerent librement à lui, le reçurent dans leur ville, fournirent abondamment des vivres à son armée & à ses éléphans. Pour reconnoître leur affection, Antiochus leur donna un privilege rapporté par Joseph, (7) dans lequel il accorde vingt mille pieces d'argent pour acheter des animaux pour les sacrifices, mille quatre cents soixante mesures de farine, & trois cents soixante & quinze mesures de sel, pour être offertes avec les sacrifices : outre cela, tout le bois nécessaire pour le rétablissement des portiques de la maison du Seigneur. Il veut que les Sénateurs, les Prêtres, les Scribes & les Chantres du Temple, soient exempts du tribut que l'on paie par tête. Enfin il permet aux Juifs de vivre selon leurs Lois dans toute l'étendue de ses Etats. Il leur remet le tiers des tributs, pour les dédommager des pertes qu'ils avoient souffertes durant la guerre; il défend aux Païens d'entrer dans le Temple sans être pu-

(1) *Dan.* XI, 6. —— (2) L'an du Monde 3800, avant J. C. 200, avant l'Ere vulg. 204. —— (3) *Antiq. lib.* XII, *c.* 3. *Polyb. l.* 3. —— (4) *Antiq. lib.* XII, *c.* 3. *Polyb. lib.* 16. An du Monde 3806, avant J. C. 194, avant l'Ere vulg. 198. —— (5) La même année 3806. —— (6) *Tit. Liv. l.* 33. —— (7) *Antiq. lib.* XII, *c.* 3.

rifiés, & d'apporter dans la ville de la chair de mulets, d'ânes, ou de chevaux pour vendre, sous peine de trois mille dragmes d'amende.

L'an du Monde 3812, il accorda sa fille Cléopatre en mariage à Ptolémée Epiphanes, Roi d'Egypte, & lui donna pour sa dot la Célé-Syrie, la Phénicie & la Judée (1), à condition que les tributs provenans de ces trois Provinces, seroient partagés également entre les deux Souverains, c'est-à-dire, entre le Roi de Syrie & le Roi d'Egypte. Trois ans après (2), il fut vaincu par les Romains, & obligé de céder tout ce qu'il avoit au-delà du Mont Taurus, & de donner vingt ôtages, entre lesquels étoit son propre fils Antiochus, surnommé depuis Epiphanes. Les Romains lui imposerent de plus un tribut de douze mille talens d'eubée, de quatre-vingts livres Romaines de poids chacun. Pour satisfaire à la charge que les Romains lui avoient imposée, Antiochus résolut d'aller enlever les grands trésors qui étoient conservés dans le Temple de Bélus à Elymaïde (3). Mais les peuples de ce pays, informés de son dessein, le surprirent, & le firent périr avec toute son armée, l'an du Monde 3817, avant Jesus-Christ 183, avant l'Ere vulg. 187. Il laissa deux fils, Séleucus Philopator, & Antiochus Epiphanes, qui lui succéderent, & qui régnerent l'un après l'autre.

IV. Antiochus Epiphanes, fils d'Antiochus le Grand, dont nous venons de parler, & frere de Séleucus Philopator, Roi de Syrie. Antiochus Epiphanes ayant été en ôtage à Rome pendant quatorze ans, Séleucus son frere résolut de le faire revenir en Syrie. On croit qu'il avoit dessein de s'en servir pour se rendre maître de l'Egypte, qui étoit depuis long-temps l'objet de l'ambition des Rois de Syrie. Quoi qu'il en soit, Séleucus envoya à Rome son propre fils Démétrius en ôtage, en la place d'Antiochus; & pendant le voyage de ce dernier, Séleucus mourut (4); en sorte que quand il aborda en Syrie, les peuples le regarderent comme une divinité favorable, qui venoit prendre les rênes du gouvernement, & s'opposer aux entreprises de Ptolémée Roi d'Egypte, qui menaçoit de s'emparer de la Syrie. C'est ce qui fit donner à Antiochus le surnom d'*Epiphanes*, comme qui diroit, Dieu qui apparoît & qui se manifeste aux hommes.

Ce Prince songea de bonne-heure à se rendre maître de l'Egypte (5), qui étoit alors possédée par Ptolémée Philométor son neveu, fils de Cléopatre sa sœur. Il envoya Apollonius, un de ses Officiers, en Egypte, sous prétexte d'assister *à la premiere séance du jeune Ptolémée sur son trône* (6); mais en effet, pour voir les dispotions des Grands du Royaume à son égard, & pour savoir s'ils seroient portés à lui déférer le gouvernement de l'Egypte, pendant la minorité du Roi son neveu. Mais Apollonius ne trouva pas les esprits disposés en faveur de son maître; ce qui obligea Antiochus à faire la guerre à Philométor. Il vint à Jérusalem en 3831, & y fut reçu par Jason, à qui il avoit vendu la souveraine Sacrificature. Il avoit voulu attaquer l'Egypte, mais il s'en retourna sans rien faire.

(1) *Antiq. lib.* XII, *c.* 3. — (2) L'an du Monde 3815, avant J. C. 185. — (3) *Vide Diodor. in Excerptis*, *Valesf. p.* 292, 298. *Strabo*, *l.* 16, *p.* 744. *Justin. l.* 32, *&c.* — (4) L'an du Monde 3829, avant J. C. 171, avant l'Ere vulg. 175. — (5) An du Monde 3831, avant J. C. 169. avant l'Ere vulg. 173. — (6) 2. *Macc.* IV, 21, *& seq.*

L'ambition des Juifs qui recherchoient la souveraine Sacrificature, & qui l'achetoient d'Antiochus, fut le commencement & la source des maux qui accablerent leur nation sous le regne d'Antiochus Epiphanes. Jason se fit établir dans cette dignité en la place de son frere Onias III. Ménélaüs en ayant offert davantage, en fit débouter Jason, & se fit établir en sa place. Ces faux Grands-Prêtres, pour complaire aux Syriens, prirent toutes les manieres des Grecs, leurs jeux, leurs exercices, & négligerent le culte du Seigneur & le service du Temple. Cependant la guerre étoit allumée entre Antiochus Epiphanes & Ptolémée Philométor. Antiochus entra en Egypte en 3833, & la soumit presque toute entiere à son obéissance (1). L'année suivante il y revint encore; & pendant qu'il étoit occupé au siege d'Alexandrie, un faux bruit se répandit qu'il étoit mort; & les habitans de Jérusalem en ayant témoigné de la joie, Antiochus, au retour de l'Egypte, entra dans cette ville par force, traita les Juifs comme des rebelles, commanda à ses troupes de tuer tout ce qu'ils rencontreroient dans la ville. Il en fut tué quatre-vingts mille pendant trois jours, quarante mille furent faits captifs, & il n'y en eut pas moins de vendus (2). Il entra même dans le plus sacré du Temple, conduit par le faux Grand-Prêtre Ménélaüs, prit les vases les plus précieux, & emporta de ce saint lieu pour la valeur de dix-huit cents talents.

En 3835, Antiochus fit une troisieme expédition contre l'Egypte, dans laquelle il l'assujettit entierement (3). L'année suivante il envoya Apollonius en Judée (4) avec une armée de vingt-cinq mille hommes, & lui donna ordre de tuer tous ceux qui seroient dans un âge parfait, & de vendre les femmes & les jeunes hommes. Apollonius n'exécuta que trop exactement ces ordres. Ce fut dans cette occasion que Judas Maccabée se retira dans le désert, avec son pere & ses freres (5). Mais ces maux n'étoient que les préludes de ceux qu'ils eurent à souffrir dans la suite. Antiochus se mit dans l'esprit qu'il ne tiendroit jamais les Juifs dans l'obéissance, qu'il ne les obligeât à changer de Religion, & à embrasser les cérémonies & le culte des Grecs. Il fit donc publier un Edit (6), qui leur ordonnoit de se conformer aux Lois des nations de la terre, & qui leur défendoit d'offrir leurs sacrifices ordinaires dans le Temple, & de célébrer leurs Fêtes & leur Sabbat. Plusieurs mauvais Juifs déférerent à ses ordres: mais d'autres y résisterent. Mattathias & ses freres se retirerent dans les montagnes: le vieillard Eléazar & les sept freres Maccabées souffrirent généreusement la mort à Antioche (7): la statue de Jupiter Olympien fut placée sur l'Autel du Temple; & l'on vit l'abomination de désolation dans la Maison de Dieu.

Mattathias étant mort, Judas Maccabée se mit à la tête des Juifs, qui étoient demeurés fideles au Seigneur. Il fit la guerre aux Généraux que le Roi Antiochus envoya en Judée, avec le

(1) *Vide* 2. *Macc.* V, 3, 4, 5, &c. *Liber de Maccab. c.* 4. ═══ (2) La construction du Grec insinue que les 80 mille sont la somme totale de ceux qui périrent dans cette occasion. *Ὀκτὼ μυριάδες κατεφθάρησαν, τέσσαρες μὲν ἐν χειρῶν νομαῖς. Οὐκ ἧττον δὲ τῶν ἐσφαγμένων ἐπράθησαν.* ═══ (3) *Polyb. Legation. Diodor. in Excerptis Valesii.* ═══ (4) 2. *Macc.* V, 24, 25. ═══ (5) 2. *Macc.* V, 27. ═══ (6) 1. *Macc.* I, 43, & *seq.* ═══ (7) 2. *Macc.* VII.

succès que nous verrons ailleurs. Le Roi informé de la valeur de Judas, & de la résistance des Juifs, y envoya de nouvelles forces; & voyant ses trésors épuisés, il résolut d'aller en Perse (1), pour y lever les tributs des peuples, & y amasser les grandes sommes qu'il devoit payer aux Romains. Il apprit qu'il y avoit de très-grandes richesses dans le Temple d'Elymaïde, & il prit la résolution de les enlever (2). Mais ceux du pays lui firent une si forte résistance, qu'il fut obligé de se retirer vers la Babylonie. Lorsqu'il fut arrivé vers Ecbatanes, il reçut la nouvelle de la défaite de Nicanor & de Timothée; & on lui dit que Judas Maccabée avoit repris le Temple de Jérusalem, & y avoit rétabli le culte du Seigneur & les sacrifices.

A ces nouvelles, le Roi, transporté de colere, ordonna à celui qui conduisoit son chariot, de presser les chevaux, & de hâter son voyage, menaçant de faire de Jérusalem un tombeau des Juifs. Mais la vengeance divine se fit bientôt sentir sur lui; il tomba de son chariot, & se meurtrit tous les membres. Il fut tourmenté d'une douleur d'entrailles, qui ne lui laissoit aucun repos. Le chagrin & la douleur de tant de mauvais succès se mêlant à sa maladie, le réduisirent bientôt aux portes de la mort. Dans cet état, il écrivit aux Juifs d'une maniere très-soumise, leur fit de grandes promesses, & s'engagea même à se faire Juif, si Dieu lui rendoit la santé. Il leur recommanda très-instamment son fils Antiochus, qui devoit lui succéder, & les pria de le favoriser, & de lui demeurer fidelles. Il mourut accablé de douleurs dans les montagnes de la Parætacene, dans la petite ville de Tabes, l'an du Monde 3840, avant Jesus-Christ 160, avant l'Ere vulg. 164.

V. ANTIOCHUS EUPATOR, fils d'Antiochus Epiphanes, n'avoit que neuf ans lorsqu'Epiphanes son pere mourut, & lui laissa le Royaume de Syrie. Lysias, qui gouvernoit le Royaume au nom de ce jeune Prince, mena contre la Judée une armée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente éléphans (3). Il assiégea & prit la forteresse de Bethsura: de là il marcha contre Jérusalem. Malgré la résistance & la valeur des Maccabées, la ville étoit prête à tomber entre les mains des ennemis, lorsque Lysias reçut la nouvelle que Philippe, à qui le Roi Antiochus Epiphanes, un peu avant sa mort, avoit confié la régence du Royaume, pendant la minorité du jeune Eupator son fils; ayant, dis-je, reçu la nouvelle que Philippe étoit venu à Antioche pour en prendre le gouvernement, selon la derniere disposition du feu Roi, fit proposer aux Juifs un accommodement, afin de s'en retourner promptement à Antioche, pour s'opposer aux entreprises de Philippe. Ainsi ayant fait la paix, il retourna aussi-tôt avec le jeune Roi & son armée, en Syrie.

Cependant Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, neveu d'Antiochus Epiphanes, à qui le Royaume appartenoit de droit par sa naissance; car Antiochus Epiphanes ne l'avoit eu que par usurpation sur son neveu; Démétrius, dis-je, s'étant sauvé de Rome, où il étoit en ôtage (4), vint en Syrie; & ayant trouvé les esprits fort disposés à la révolte, se mit à la tête d'une armée, & marcha

(1) 1. *Macc.* III, 27. —— (2) 1. *Macc.* VI, 1, 2, 3, *&c.* & 2. *Macc.* IX, 1, 2, 3. —— (3) 2. *Macc.* XIII, & 1. *Macc.* VI. —— (4) 1. *Macc.* VII, 2. *Macc.* XIV.

droit à Antioche contre Antiochus & Lysias. Mais les peuples n'attendirent pas qu'il mît le siege devant la ville; ils lui ouvrirent les portes, & lui livrerent Lysias & le jeune Roi Antiochus Eupator, qui furent mis à mort par ses ordres, sans avoir permis qu'ils parussent devant lui. Antiochus Eupator n'avoit régné que deux ans. Il monta sur le trône de Syrie l'an du Monde 3840, & mourut en 3842, avant Jesus-Christ 158, avant l'Ere vulgaire 162.

VI. ANTIOCHUS LE DIEU, fils d'Alexandre Balas, Roi de Syrie, fut élevé chez un Prince Arabe nommé Elmalchuel (1). Démétrius Nicanor, Roi de Syrie, s'étant rendu odieux à ses troupes, un nommé Diodote, autrement *Tryphon*, vint trouver Elmalchuel, & le pria de lui confier le jeune Antiochus, lui promettant de le placer sur le trône de Syrie, qui étoit occupé par Démétrius Nicanor (2). Elmalchuel eut d'abord quelque peine à y consentir, craignant que Diodote ne fît périr ce jeune Prince, après s'en être servi pour dépouiller Nicanor du Royaume : mais enfin il lui confia le jeune Antiochus. Tryphon le mena en Syrie, & lui mit le diadème sur la tête. Les troupes que Démétrius avoit congédiées vinrent se rendre à lui, & ayant formé une puissante armée, il marcha contre Démétrius. Celui-ci fut vaincu, & obligé de se retirer à Séleucie, Tryphon se saisit de ses éléphans, & se rendit maître d'Antioche.

Antiochus le Dieu, pour se fortifier dans le Royaume, envoya des Lettres à Jonathan Maccabée, Grand-Prêtre & Chef des Juifs, par lesquelles il lui confirmoit la souveraine Sacrificature, lui accordoit quatre Toparchies, ou quatre places considérables dans la Judée, le recevoit au nombre de ses amis, lui envoyoit des vases d'or, lui permettoit de se servir d'une coupe d'or, de porter la pourpre & l'agrafe d'or, & donnoit à Simon Maccabée son frere le commandement général des troupes qui étoient sur les côtes de la Méditerranée, depuis Tyr jusqu'aux frontieres d'Egypte. Jonathan, gagné par tant de bienfaits, se déclara hautement contre Démétrius en faveur d'Antiochus le Dieu, ou plutôt en faveur de Tryphon, qui régnoit sous le nom de ce jeune Prince, & attaqua en plusieurs rencontres les Généraux de Démétrius, qui occupoient encore diverses places au-delà du Jourdain, & dans la Galilée (3).

Tryphon voyant le jeune Antiochus assez paisible possesseur du Royaume de Syrie, résolut de s'en défaire, & d'usurper lui-même la Couronne (4). Il crut qu'avant toutes choses, il falloit s'assurer de Jonathan Maccabée, qui étoit un des plus puissans appuis du trône d'Antiochus. Il vint donc dans la Judée avec des troupes, attira Jonathan dans Ptolémaïde, & l'y arrêta prisonnier sous de vains prétextes. Simon, frere de Jonathan, se mit à la tête des troupes de Judée, & s'opposa aux desseins de Tryphon, qui vouloit se rendre maître de Jérusalem. Tryphon, frustré de ses espérances, fit mourir Jonathan à Basca, ou Bascama (5), & s'en retourna en Syrie, où il ne tarda pas d'exécuter le dessein qu'il avoit conçu de faire mourir Antiochus. Il gagna des Médecins, qui, ayant pu-

(1) 1. *Macc.* XI, 39, 40, *&c.* ═══ (2) An du Monde 3859, avant J. C. 141, avant l'Ere vulg. 145. ═══ (3) 1. *Macc.* XI, 63, *& seq.* & XII, 24, 34. ═══ (4) An du Monde 3861, avant J. C. 139, avant l'Ere vulg. 143. ═══ (5) 1. *Macc.* XIII, 2. *Macc.* XIV.

blié que le jeune Prince étoit tourmenté de la pierre, le tuerent, en le taillant sans aucune nécessité. Ainsi Tryphon se trouva seul maître du Royaume de Syrie, l'an du Monde 3861, avant J. C. 139, avant l'Ère vulgaire 143.

VII. ANTIOCHUS SIDÉTÉS, ou *Soter*, ou *Eusebès*, c'est-à-dire, le Pieux; car on le trouve sous ces différens noms dans les Anciens, étoit fils de Démétrius Soter, & frere de Démétrius Nicanor. Tryphon, usurpateur du Royaume de Syrie, s'étant rendu odieux à ses troupes, ses soldats le quitterent, & allerent offrir leurs services à Cléopatre, femme de Démétrius Nicanor (1), qui vivoit enfermée avec ses enfans dans la ville de Séleucis, pendant que Démétrius son mari étoit prisonnier dans la Perse, où il avoit épousé Rodegune, fille d'Arsace, Roi des Perses (2). Cléopatre donc envoya vers Antiochus Sidétés, son beau-frere, & lui offrit la Couronne de Syrie, s'il vouloit la prendre pour femme. Antiochus y consentit. Ce Prince étoit alors à Guide, où son pere Démétrius Soter l'avoit mis, chez un de ses amis. Il vint en Syrie, & écrivit à Simon Maccabée (3), pour l'engager à prendre son parti contre Tryphon. Il lui confirma les graces & les privileges que les Rois de Syrie ses prédécesseurs lui avoient accordés, lui permit de faire battre de la monnoie à son propre coin, déclara Jérusalem & le Temple libres de toute Jurisdiction royale, & lui promit d'ajouter beaucoup d'autres graces à celles-là, dès qu'il feroit paisible possesseur du Royaume de ses peres.

Antiochus Sidétés étant donc arrivé dans la Syrie l'an du Monde 3865, épousa Cléopatre sa belle-sœur. Les troupes de Tryphon vinrent en foule se rendre à lui; & Tryphon se voyant abandonné, se retira à Dora en Phénicie, où Antiochus le poursuivit avec une armée de terre de cent vingt mille hommes de pied, & de huit mille chevaux, & avec une puissante armée navale. Simon Maccabée lui envoya deux mille hommes de troupes choisies (4) : mais Antiochus ne les voulut pas recevoir, & révoqua même toutes les promesses qu'il lui avoit faites. Il envoya à Jérusalem Athénobius, pour obliger Simon de lui remettre les places de Gazare, de Joppé, & la forteresse de Jérusalem, & pour lui demander cinq cents talents, pour les tributs des lieux qu'il tenoit hors de la Judée, & cinq cents autres talents pour le dédommagement des torts que le Roi avoit soufferts, & pour le tribut des ses propres villes; le menaçant de lui faire la guerre, s'il ne satisfaisoit à ces demandes. Simon fit voir à Athénobius tout l'éclat de sa puissance & de ses richesses, lui dit qu'il n'avoit aucune place qui appartînt à Antiochus, & qu'à l'égard de Gazare & de Joppé, qui étoient des villes qui avoient causé une infinité de maux à son peuple, il vouloit bien donner au Roi une somme de cent talents pour qu'elles lui demeurassent en propre.

Athénobius s'en retourna vers Antiochus tout en colere; & le Roi se tint fort offensé de la réponse de Simon. Cependant Tryphon étant sorti secrettement de Dora, s'étoit jeté dans un vaisseau, & avoit pris la fuite. Antiochus se mit à le poursuivre, & envoya Cendebée avec des trou-

(1) An du Monde 3864, avant J. C. 136, avant l'Ere vulg. 140. (2) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 12. (3) 1. *Macc.* XV, 1, 2, 3, & *seq.* (4) 1. *Macc.* XV, 25, & *seq.*

pes dans la contrée maritime de la Palestine, avec ordre de rétablir Gédor, & de combattre les Juifs. Jean Hircan, fils de Simon Maccabée, qui étoit à Gazare, donna avis à son pere de la venue de Cendebée. Simon donna des troupes à ses fils Jean Hircan & Judas, & les envoya contre Cendebée. Ils le battirent dans la plaine, & le poursuivirent jusqu'à Azot.

Antiochus ne quitta point Tryphon, qui s'étoit retiré à Apamée, qu'il ne l'eût forcé à se donner la mort (1), l'an du Monde 3866, après 5 ou 6 ans de regne. Alors il ne songea qu'à ramener à son obéissance les villes qui au commencement du regne de son frere s'étoient mises en liberté. (2) Quelques années après (3), Simon Maccabée Prince & Grand-Prêtre des Juifs, ayant été tué en trahison par Ptolémée son gendre, dans le château de Doc, près de Jéricho (4), le meurtrier envoya aussi-tôt à Antiochus Sidétés, pour lui demander des troupes, afin qu'il lui remît le pays & les villes des Juifs. Antiochus y vint lui-même avec une armée, & assiégea Jérusalem (5). Jean Hircan la défendit avec beaucoup de vigueur, & le siege fut long. Le Roi avoit partagé son armée en sept parties pour occuper toutes les avenues de la ville. La Fête des Tabernacles étant arrivée, les Juifs prierent Antiochus de leur accorder sept jours de treve. Ce Prince les leur accorda, & envoya des taureaux ayant les cornes dorées, & des vases d'or & d'argent remplis de parfum, pour être offerts au Temple. Il fit même donner aux soldats Juifs des vivres dont ils manquoient. Cette courtoisie du Roi gagna tellement le cœur des Juifs, qu'ils lui envoyerent des Ambassadeurs, pour traiter de paix avec lui, & pour demander qu'il leur permît de vivre selon leurs Lois.

Antiochus ordonna qu'ils rendissent leurs armes, qu'ils abattissent les murs de la ville, qu'ils payassent le tribut pour Joppé, & pour les autres villes qu'ils tenoient hors de la Judée; & qu'enfin ils reçussent garnison dans leur ville. Les assiégés consentirent à ces conditions, hormis à la derniere, parce qu'ils ne pouvoient se résoudre à voir des étrangers dans leur Capitale. Ils aimerent mieux donner au Roi des ôtages, & cinq cents talens d'argent. Le Roi entra donc dans la ville, & fit abattre le parapet qui étoit au-dessus des murs & se retira en Syrie, l'an du Monde 3870, avant Jesus-Christ 130, avant l'Ere vulgaire 134.

Trois ans après, Antiochus marcha contre les Perses (6), ou les Parthes, répétant son frere Démétrius Nicanor, ou Nicator, qui avoit été emmené prisonnier de guerre long-temps auparavant par Arsace; & que le Roi de Perse retenoit malgré lui, parce qu'il vouloit s'en servir pour susciter quelque jour la guerre à Antiochus même. Antiochus donc jugea à propos de le prévenir. Il avoit une armée de quatre-vingts mille hommes, ou même de cent mille hommes, selon Orose (7). Leur équipage étoit si nombreux & si magnifique, que l'on y comptoit deux cents mille valets, se-

(1) *Strabo*, *lib.* 14, *p.* 668. *Vide & Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* 12, & *Appian. Syriac. p.* 132. ═══ (2) *Justin. lib.* 36, *c.* 1. ═══ (3) L'an du Monde 3869, avant J. C. 131, avant l'Ere vulg. 135. ═══ (4) 1. *Macc.* XVI, 11. . . . 17, 18, *&c.* ═══ (5) *Joseph. Antiq. l.* 16, *c.* 13. ═══ (6) *Justin. lib.* 38, *c.* 9 & 10. *Livius*, *lib.* 59, *Appian. Syriac. p.* 132. ═══ (7) *Orosius*, *l.* 5, *c.* 10.

lon les uns, ou trois cents mille, ſelon les autres, dont la plupart étoient Cuiſiniers, ou Pâtiſſiers, ou Comédiens. Le Roi Antiochus traitoit ſes officiers dans ſon camp avec autant de profuſion & de délicateſſe, qu'il auroit pu faire au milieu de ſa Capitale. Son armée imitoit la profuſion du prince. La plupart des ſoldats avoient des cloux d'or ſous leurs ſouliers, ſe ſervoient de vaiſſelle d'argent, & avoient des tentes ornées d'ouvrages en broderie. Lorſqu'il partit ſur les frontieres, pluſieurs Rois d'Orient vinrent ſe rendre à lui, déteſtant la hauteur & l'avarice des Perſes. Antiochus battit ſes ennemis dans trois combats, & ſe rendit maître de Babylone. Jean Hircan, Grand-Pontiſe des Juifs, l'accompagna dans ces expéditions (1); & on croit que c'eſt de là que lui vint le nom d'Hircan (2), ou d'Hircanion, qu'il acquit apparemment pour quelque action de valeur qu'il fit contre les Hircaniens dans cette guerre.

Comme l'armée d'Antiochus étoit trop nombreuſe, pour demeurer en un ſaint lieu, il fut obligé de la partager, pour la mettre en quartier d'hiver. Ces troupes ſe conduiſirent avec tant d'inſolence, qu'elles aliénerent tous les eſprits. Les villes ſe rendirent ſecrettement aux Perſes, & réſolurent d'attaquer toutes en un même jour, chacune en particulier, la garniſon qui étoit chez elles, afin que les troupes ainſi ſéparées ne puſſent s'entre-ſecourir. Antiochus qui étoit à Babylone, en fut averti. Il voulut accourir au ſecours de ſes gens avec le peu de ſoldats qui ſe trouverent autour de lui. Phraates Roi des Perſes, l'attaqua en chemin. Il combattit avec une valeur extraordinaire : mais enfin étant abandonné des ſiens, il ſuccomba, & fut tué par les Perſes, ou les Parthes, ſelon la plupart des Hiſtoriens (3), ou il ſe donna la mort, ſelon d'autres (4), ou enfin, il ſe précipita, ſelon Elien. (5) Cela arriva l'an du Monde 3874, avant Jeſus-Chriſt 126, avant l'Ere vulgaire 130. Démétrius Nicanor ou Nicator ſon frere, que le Roi des Parthes avoit envoyé en Syrie, pour y faire diverſion, remonta ſur le trône après la mort de Sidétés.

VIII. ANTIOCHUS GRYPHUS, ou *Philométór*, fils de Démétrius Nicanor & de Cléopatre, vengea la mort de ſon pere ſur Alexandre Zébina, uſurpateur du Royaume de Syrie. Il l'attaqua, le vainquit, le contraignit de s'enfermer dans Antioche, d'où il fut bientôt chaſſé par la multitude du peuple accourue, lorſqu'il voulut faire enlever une ſtatue d'or de Jupiter fort maſſive. Il fut aſſailli ſur mer d'une violente tempête, abandonné des ſiens, pris par des voleurs, & amené à Antiochus Gryphus, qui le fit mourir (6). Joſeph (7) dit que Zébina fut tué dans la bataille contre Gryphus; & Porphyre (8) raconte qu'il s'empoiſonna, ne pouvant ſurvivre à la perte de ſon armée. Cléopatre mere de Gryphus, jalouſe des heureux ſuccès de ſon fils, lui préſenta un jour qu'il venoit de faire quelque exercice, une coupe de liqueur empoiſonnée. Gryphus

---

(1) *Nicolaus Damaſc. apud Joſeph. l. 13. Antiq. c. 16.* ═ (2) *Euſeb. in Chronic, Sever. Sulpit. l. 2, hiſt.* ═ (3) *Jul. obſequens, lib. de prodigiis. Juſtin. l. 38 & 39. Joſeph. l. 13, c. 16. Euſeb. in Chronic. Oroſ. l. 5, c. 10.* ═ (4) *Appian. Syriac. p. 132.* ═ (5) *Ælian. l. 10, c. 34, de animalib.* ═ (6) *Juſtin. lib. 39, c. 2.* ═ (7) *Joſeph. lib. 13, c. 17.* ═ (8) *Porphyr. in Græcis, Euſeb. Scaliger, p. 227.*

qui avoit été informé de ce complot, refusa de boire cette liqueur, & força Cléopatre elle-même à en faire l'épreuve sur elle-même, dont elle mourut. (1). Après cela Gryphus jouit paisiblement du Royaume pendant huit ans (2).

Après ce temps, comme il se disposoit à faire la guerre aux Juifs, (3) il apprit qu'Antiochus de Cyzique, son frere de mere, fils de Cléopatre & d'Antiochus Sidétés, se préparoit à marcher contre lui. Gryphus le prévint, l'attaqua, le vainquit, & l'obligea à prendre la fuite. De là il vint assiéger Antioche, où Cléopatre épouse d'Antiochus le Cyzique s'étoit enfermée. La ville étant prise, Cléopatre se retira dans l'asyle d'un Temple, croyant se garantir par-là des outrages & de la violence du vainqueur. Mais Tryphé sa sœur, épouse de Gryphus, envoya malgré son mari des soldats dans le Temple, qui tuerent Cléopatre aux pieds de la Déesse qu'elle tenoit embrassée (4).

L'année suivante (5), les deux freres Antiochus Gryphus, & Antiochus de Cyzique en étant venus aux mains, Gryphus perdit la bataille, & Tryphene sa femme étant tombée en la puissance d'Antiochus de Cyzique, il la fit mourir, pour venger la mort de Cléopatre, que Tryphene sa sœur avoit fait égorger. Par cette victoire, Antiochus de Cyzique se vit maître du Royaume de Syrie, & Gryphus son frere se retira à Aspende, où il demeura jusqu'en l'année suivante, qu'il rentra en Syrie, & partagea le Royaume avec son frere. Gryphus demeura maître de la Syrie, & Antiochus de Cyzique posséda la Célé-Syrie (6). Pendant que les deux freres se faisoient la guerre & s'affoiblissoient réciproquement, Jean Hircan se fortifioit dans la Judée, & faisoit tous les jours de nouveaux progrès (7). Antiochus Gryphus, après avoir vécu quarante-cinq ans, dont il avoit régné onze ans seul, & quinze avec son frere Antiochus de Cyzique, fut mis à mort par le moyen d'Héraclion, (8) qui l'attira dans ses embûches, l'an du Monde 3907. Gryphus laissa cinq fils. 1. *Séleucus*, qui lui succéda. 2 & 3 *Antiochus* & *Philippe*, freres jumeaux. 4. *Démétrius Eukærus*. 5. *Antiochus*, surnommé *Denys*.

IX. ANTIOCHUS DE CYZIQUE, frere de mere d'Antiochus Gryphus, fils de Cléopatre & d'Antiochus Sidétés son oncle, fut élevé à Cyzique par sa mere Cléopatre, qui craignoit que Démétrius Nicanor son premier mari, ne le fît mourir. C'est de là que lui vint le nom de Cyzicénien, ou d'Antiochus de Cyzique. Cyzique est une ville de l'Asie Mineure, sur la Propontide. Antiochus Gryphus ayant entrepris de faire empoisonner Antiochus de Cyzique son frere, celui-ci leva des troupes, & prévint les effets de la mauvaise volonté de Gryphus (9). Nous avons vu dans l'article précédent de quelle maniere Gryphus, après avoir gagné une premiere bataille, en perdit une seconde, & comment les deux freres s'accorderent, en sorte que la Syrie

(1) *Justin. lib.* 39. *Appian. Syriac. p.* 132. ═ (2) Depuis l'an du Monde 3882, jusqu'en 3890. ═ (3) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 17. ═ (4) *Justin. lib.* 39, *c.* 3. ═ (5) An du Monde 3892, avant J. C. 108, avant l'Ere vulg. 112. ═ (6) *Vide Justin. l.* 39. *Appian. Syriac. p.* 132. *Porphyr. in Græc. Euseb. p* 227. ═ (7) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 17. ═ (8) *Joseph. ibidem.* & *Euseb. Græc. p.* 227. ═ (9) *Justin. lib.* 39, *c.* 3.

demeura à Gryphus, & la Célé-Syrie au Cyzicénien. Ce dernier se voyant tranquille, tourna tous ses soins à la débauche & aux plaisirs de la bonne chere, de la chasse, des spectacles, des boufonneries, & à faire des machines & des automates, qui par le moyen de certains nerfs & de certains ressorts, faisoient divers mouvemens merveilleux (1).

Pendant ce temps (2), Jean Hircan, Prince & Grand-Prêtre des Juifs, ayant assiégé Samarie, & la ville étant réduite à l'extrêmité par la famine, les Samaritains appellerent à leur secours Antiochus de Cyzique. Ce Prince y vint en diligence; mais il fut vaincu par Antigone & Aristobule fils de Jean Hircan, qui commandoient au siege, & qui le poursuivirent jusqu'à Scythopolis. Ces deux fils d'Hircan revinrent au siege de Samarie, & serrerent la ville de si près, qu'elle fut de nouveau obligée de recourir à Antiochus de Cyzique (3). Ce Prince ayant reçu six mille hommes de Ptolémée Lathure, fils de Cléopatre, Reine d'Egypte, fit le dégât dans les terres des Juifs, s'imaginant par-là obliger Hircan de lever le siege de Samarie: mais ses troupes furent enfin dissipées, & Samarie prise de force, & rasée par Hircan (4). Antiochus de Cyzique fut vaincu, & mis à mort par Séleucus, fils d'Antiochus Gryphus (5), l'an du Monde 3910, avant Jesus-Christ 90, avant l'Ere vulgaire 94. Justin dit qu'Antiochus de Cyzique mourut dans la bataille; Joseph, qu'il fut pris & mis à mort par Séleucus; Porphyre dans Eusebe, qu'il se donna la mort, étant sur le point de tomber entre les mains de son ennemi. Il avoit régné dix-huit ans. Il laissa un fils nommé *Antiochus*, & surnommé le Pieux. Mais comme il n'en est pas parlé dans l'Ecriture, & qu'il n'a point de liaison à l'Histoire des Juifs, nous n'en dirons rien en cet endroit.

X. ANTIOCHUS, Juif d'Antioche, fils du premier des Juifs de cette ville, accusa en plein théatre son pere, & les autres Juifs, d'avoir voulu la nuit mettre le feu à la ville. Le peuple d'Antioche ayant oui cette accusation, se jeta sur tous les Juifs qui étoient dans l'assemblée, & en tua un grand nombre; mais Antiochus, qui cherchoit moins à leur faire perdre la vie, qu'à leur faire abandonner leur Religion, dit aux habitans d'Antioche, que pour distinguer ceux qui étoient entrés dans le complot de brûler la ville, de ceux qui étoient innocens, ils n'avoient qu'à les contraindre de sacrifier à la maniere des Gentils; & que tous ceux qui refuseroient de le faire, étoient coupables du crime dont on les accusoit. Plusieurs périrent dans cette occasion, aimant mieux mourir que sacrifier aux Idoles. Les autres apostasierent, & sauverent leur vie par un sacrilege (6). Ceci arriva environ trente-cinq ans après la Passion de Jesus-Christ.

ANTIPAS-HÉRODE (7),

---

(1) *Diodor. Sicul. in Excerpt. Valesii*, *p.* 385. ═══ (2) An du Monde 3895, avant J. C. 105, avant l'Ere vulg. 109. ═══ (3) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 18. ═══ (4) *Joseph. ibidem.* An du Monde 3895, avant J. C. 105, avant l'Ere vulg. 109. ═══ (5) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 21, *p.* 460. *Porphyr. apud Euseb. Græc. p.* 227. *Justin. l.* 40. *Prolog.* ═══ (6) *Vide Joseph. de Bello*, *l.* 7, *c.* 21, *in Lat. p.* 975, *seu* κιϛ. Ϛ. *in Græc.* ═══ (7) Le nom d'*Antipas* est le même que celui d'*Antipater*, qui signifie égal au pere, ou comparable au pere. Je pense que le nom Hébreu qui répond à Antipater, est *Abihu* אביהו Celui-ci est mon pere; il me tiendra lieu de pere.

ou *Hérode-Antipas*, fils du Grand Hérode, & d'une de ses femmes nommée Cléopatre, native de Jérusalem. Hérode le Grand l'avoit déclaré son successeur au Royaume dans son premier testament; mais ensuite il changea, & nomma Archélaüs Roi de Judée, & ne donna à Antipas que le titre de Tétrarque de la Galilée & de la Pérée. Archélaüs, fils d'Hérode, étant allé à Rome pour y faire confirmer par Auguste le testament de son pere, Antipas y alla aussi, & l'Empereur donna à Archélaüs la moitié de ce qui lui étoit assigné par le testament d'Hérode, avec la qualité d'Ethnarque, lui promettant qu'il lui accorderoit le titre de Roi, dès qu'il s'en seroit montré digne par sa vertu. Ses revenus étoient de six cents talents. Quant à Antipas, Auguste lui donna la Galilée & la Pérée, qui lui rapportoient deux cents talents; enfin il donna à Philippe, autre fils d'Hérode, la Batanée, la Trachonite & l'Auranite, & quelques autres places, du revenu de cent talents (1).

Antipas étant de retour en Judée, s'appliqua à orner & à fortifier les principales places de ses Etats. Il donna à *Bethzaïde* le nom de Juliade, en l'honneur de Julie, femme d'Auguste; & à *Cinnéreth*, celui de Tibériade, en l'honneur de Tibere. Il avoit épousé la fille d'Arétas Roi d'Arabie, qu'il répudia vers l'an de Jesus-Christ 33, pour épouser Hérodiade sa belle-sœur, femme de son frere Philippe, qui étoit encore vivant (2). Saint Jean-Baptiste ne cessant de crier contre ce rapt & cet inceste, Antipas le fit arrêter, & mettre en prison dans le Château de Maqueronte. Joseph dit qu'Hérode Antipas avoit fait arrêter saint Jean, parce qu'il attiroit trop de monde auprès de lui, & qu'il craignoit qu'il ne se servît de l'autorité qu'il avoit acquise sur l'esprit du peuple, pour le porter à la révolte. Mais Joseph a pris le prétexte pour la vraie cause. Les Evangélistes, mieux informés que lui, puisqu'ils étoient témoins de ce qui se passoit, & qu'ils connoissoient saint Jean & ses Disciples d'une façon très-particuliere, nous assurent que la véritable raison de la détention de saint Jean, fut la haine que lui portoient Hérode & Hérodiade, à cause de la liberté avec laquelle il reprenoit leur mariage scandaleux.

La sainteté & la vertu de S. Jean étoient telles, qu'Hérode même le craignoit, le respectoit, & faisoit beaucoup de choses en sa considération. Mais sa passion pour Hérodiade l'auroit porté à le faire mourir, s'il n'en eût été retenu par la crainte du peuple, qui regardoit Jean-Baptiste comme un Prophete (3). Un jour que le Roi célébroit la fête de sa naissance, avec les principaux de sa Cour, la fille d'Hérodiade dansa devant lui, & lui plut de telle sorte, qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderoit. Elle alla aussitôt demander à sa mere ce qu'elle devoit demander au Roi; & Hérodiade lui dit de ne demander autre chose que la tête de Jean-Baptiste. Elle revint donc dans la salle, & dit à Hérode : Donnez-moi présentement dans ce bassin la tête de Jean-Baptiste. Le Roi fut affligé de cette demande. Mais à cause du serment qu'il avoit fait, & de ceux qui étoient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât; & il envoya en même-temps cou-

(1) Voyez *Joseph. Antiq. l.* 17, *c.* 13. — (2) *Joseph. Antiq. l.* 18, *c.* 7. *Matt.* XIV, 3, 4. *Marc.* I, 14, VI, 17, 18. *Luc.* III, 19, 20. — (3) *Matth.* XIV, 5, 6, *&c.*

per la tête de Jean dans la prison, & elle fut apportée dans un bassin, & donnée à cette fille, qui la porta à sa mere.

Arétas, Roi d'Arabie, pour se venger de l'outrage qu'Hérode avoit fait à sa fille, en la répudiant, lui déclara la guerre, & le vainquit dans un grand combat. Joseph (1) assure que les Juifs attribuerent la défaite de l'armée d'Antipas, à la mort qu'il avoit fait souffrir à Jean-Baptiste. Quelques années après (2), Hérodiade jalouse de la prospérité de son frere Agrippa, qui de simple particulier, étoit devenu Roi de Judée, persuada à Hérode-Antipas son mari, d'aller à Rome, pour demander la même dignité à l'Empereur Caïus. Elle voulut l'accompagner dans ce voyage, espérant que sa présence contribueroit à attirer sur son mari les faveurs de Caïus. Mais Agrippa par une autre espece de jalousie, écrivit à l'Empereur, pour accuser Antipas son beau-frere. L'envoyé d'Agrippa arriva à Baies, où étoit l'Empereur, en même-temps qu'Hérode recevoit sa premiere audience. Caïus ayant reçu les lettres d'Agrippa, les lut avec avidité. Agrippa y accusoit Hérode-Antipas d'avoir été de la conspiration de Séjan contre Tibere, & d'être encore d'intelligence avec Artabane Roi des Parthes, contre les Romains. Pour preuve de cette accusation, il disoit qu'Antipas avoit dans ses arsenaux des armes pour armer soixante & dix mille hommes. Caïus en colere demanda brusquement à Antipas, s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes; & le Roi ne l'ayant osé nier, Caïus sur le champ l'envoya en exil à Lyon dans les Gaules. Pour Hérodiade, il lui fit rendre l'argent qui étoit à elle, & lui promit de lui pardonner en considération de son frere Agrippa. Mais elle aima mieux suivre son mari, & partager avec lui sa mauvaise fortune (3).

C'est ce même Antipas qui au temps de la Passion de notre Sauveur, s'étant trouvé à Jérusalem, se railla de Jesus-Christ, que Pilate lui avoit renvoyé (4), le fit revêtir d'une robe blanche, & le fit reconduire à Pilate, comme un Roi ridicule, & dont l'ambition ne lui donnoit nul ombrage. On ne sait pas l'année de la mort d'Antipas, mais il est certain qu'il mourut en exil, aussi-bien qu'Hérodiade. Joseph dans un autre endroit (5), dit qu'Antipas fut relégué en Espagne, & qu'il y mourut. Peut-être que Caïus qui vint dans les Gaules l'année même qu'Antipas y avoit été relégué, le relégua alors de Lyon en Espagne (6).

II. ANTIPAS, témoin fidelle, ou Martyr, dont il est parlé dans l'Apocalypse (7). On dit qu'il fut un des premiers Disciples du Sauveur, & qu'il souffrit le martyre à Pergame, dont il étoit Évêque. L'Église fait sa Fête le onzieme d'Avril. Ses Actes portent qu'il fut brûlé dans un taureau d'airain.

I. ANTIPATER, fils de Jason, fut député par Simon Maccabée vers les Lacédémoniens, pour renouveller l'alliance avec eux. 1 *Macc.* XIV, 17.... 22.

II. ANTIPATER, Iduméen, pere d'Hérode le Grand. Cet Antipater étoit fils d'un autre Antipas ou Antipater qui avoit été établi Gouverneur de l'Idumée par Alexandre

(1) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* 7. — (2) L'an du Monde 4042, de J. C. 42, de l'Ere vulg. 39. — (3) *Antiq. lib.* 18, *c.* 9. — (4) *Luc.* XXIII, 11. — (5) *Joseph. de Bello*, *l* 2, *c.* 16. — (6) Tillemont, ruine des Juifs, art. 17; p. 44. — (7) *Apoc.* II, 13.

Jannée Roi des Juifs (1). Il étoit le principal de l'Idumée, tant par l'antiquité de sa famille, que par ses richesses (2). Eusebe (3), & Jules Africain appellent Hérode le Pere d'Antipater, & le font Païen & Bourgeois d'Ascalon. Ils disent qu'une troupe de voleurs ayant pillé un Temple auprès d'Ascalon, y prirent le jeune Antipater pere du Grand Hérode, qui étoit Ministre de ce Temple; & que son pere Antipater ne l'ayant pu racheter, les voleurs le menerent en Idumée, où il s'établit; & que s'étant attaché à Hircan contre Aristobule, il fit la fortune que nous allons voir. Mais il vaut mieux s'en tenir au jugement & au récit de Joseph, qui ne pouvoit ignorer qui étoit Antipater. Quant à sa Religion, on ne peut douter qu'il ne fût Juif & circoncis; car il y avoit long-temps que les Iduméens avoient reçu la circoncision, & la Religion des Juifs sous Hircan (4), lorsqu'il fit la conquête de leur pays.

Antipater, dont nous parlons ici, s'attacha fortement au parti d'Hircan, Roi & Grand-Prêtre des Juifs, contre Aristobule, qui lui contestoit la souveraine autorité. Aristobule, qui avoit beaucoup plus de valeur & d'esprit qu'Hircan, ayant levé une armée, & ayant battu les troupes de son frere, on ménagea entre les deux freres un accommodement (5), qui fut qu'Aristobule auroit le titre de Roi & de Grand-Prêtre, & qu'Hircan demeureroit en repos dans sa maison, & jouiroit tranquillement de ses biens (6). Antipater craignant la puissance & l'humeur entreprenante d'Aristobule, étant d'ailleurs son ennemi secret depuis long-temps, ne cessa d'animer contre lui les plus puissans des Juifs, & de solliciter Hircan à rentrer dans ses privileges, dont Aristobule l'avoit injustement dépouillé. Il lui fit même entendre que sa vie n'étoit pas en sureté à Jérusalem, & il lui offrit de lui procurer une retraite assurée auprès d'Arétas Roi d'Arabie. Quoique l'humeur lente & paresseuse d'Hircan eût peine à se déterminer, Antipater le tourna de telle maniere, qu'enfin il se résolut de se retirer en Arabie auprès d'Arétas ami d'Antipater (7).

Lorsqu'il y fut arrivé, Antipater pressa Arétas de le rétablir dans ses États; & Hircan lui promit que s'il le faisoit, il lui rendroit douze villes que son pere Alexandre Jannée avoit prises aux Arabes. Arétas marcha donc contre Aristobule, & le vainquit. Aristobule abandonné de la plus grande partie de ses troupes, se retira dans Jérusalem & dans le Temple, où il fut pendant quelque temps assiégé par Arétas. Pendant ce temps-là, Pompée ayant envoyé Scaurus en Syrie, & y étant venu peu après lui-même, Hircan & Aristobule allerent à Damas, pour lui représenter leurs raisons. Antipater y soutint fortement le parti d'Hircan; & Pompée sans se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre, les renvoya, & leur dit qu'il iroit incessamment dans leur pays, pour terminer leur différend. Il y vint en effet, prit Jérusalem, & emmena Aristobule & ses enfans prisonniers à Rome. Mais Alexandre fils d'Aristobule s'étant échappé des mains de ceux qui le conduisoient, revint en Judée, & y auroit causé de nouveaux troubles, si Antipater avec les soldats Ro-

(1) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 2. ═ (2) *Idem de Bello*, *l.* 1, *c.* 5. ═ (3) *Euseb. hist. Eccl. l.* 1, *c.* 6. ═ (4) *Joseph. Antiq. l.* 3, *c.* 17. ═ (5) An du Monde 3938. ═ (6) *Joseph. Antiq l.* 14, *c.* 1. ═ (7) *Antiq. l.* 14, *c.* 2.

mains qui étoient dans la Province, ne s'étoit opposé à lui (1).

Pendant la guerre que Jules César fit en Egypte (2), Antipater lui rendit de très-grands services, en accompagnant Mithridate le Pergaménien, qui lui amenoit du secours de la Syrie. Il engagea les Juifs d'Egypte à se déclarer pour lui, & à lui rendre tous les secours dont ils furent capables ; & dans la bataille qui se donna dans le Delta (3), Antipater commanda l'aile gauche, & secourut si à propos Mithridate, qui commandoit l'aile droite, que sans lui la bataille auroit été perdue. César fut si bon gré à Antipater du service important qu'il lui avoit rendu dans cette occasion, qu'il accorda à Hircan la qualité de Grand-Prêtre, & qu'il offrit à Antipater quel gouvernement il voudroit, & lui donna l'intendance de la Judée. Il permit aussi à Hircan de rétablir les murs de Jérusalem, à la priere d'Antipater, & en fit expédier un Rescrit fort honorable à Hircan & à la nation des Juifs.

Aussi-tôt qu'Antipater fut de retour à Jérusalem, il fit rétablir les murailles de la ville (4), que Pompée avoit fait abattre, & fit donner à Phasael son fils aîné, le gouvernement de Jérusalem & des environs; & à Hérode son autre fils, qui n'avoit alors qu'environ quinze ans, le gouvernement de la Galilée (5). Après la mort de Jules César, Cassius, un de ses meurtriers, vint en Judée, & exigea de grandes sommes de la Province (6). Antipater en habile politique, fit en sorte qu'Hérode & Phasael ses fils furent des plus diligens à fournir ce qu'on exigeoit d'eux. Il fournit même cent talents du sien, pour achever les sommes qu'il falloit, ce qui lui gagna l'affection des Romains (7). Mais Malichus qui avoit été employé à la levée des mêmes deniers, conçut une telle jalousie contre Antipater, qu'il résolut de le faire mourir. Antipater s'en défia, & amassa quelques troupes pour se mettre en état de se défendre. Malichus assura avec de grands sermens qu'il n'avoit formé aucun mauvais dessein contre Antipater, & il feignit même de se réconcilier avec lui, par l'entremise de Marc, Gouverneur de Syrie.

Mais ce n'étoit que pour mieux cacher ses pieges. Il corrompit un Echanson d'Hircan, & l'engagea à donner à Antipater une coupe empoisonnée, pendant qu'ils étoient ensemble à table chez ce Prince. Aussi-tôt qu'Antipater fut mort (8) Malichus se saisit du gouvernement de la ville de Jérusalem, & nia fortement qu'il eût eu aucune part à la mort d'Antipater. Hérode & Phasael feignirent de le croire : mais peu de temps après, ils le firent tuer près de Tyr, pour venger la mort de leur pere (9).

III. ANTIPATER, fils d'Hérode le Grand, & petit-fils d'Antipater dont on vient de parler, étoit né de Doris, premiere femme d'Hérode. Son pere lui fit épouser la fille d'Antigone, à qui Antoine avoit fait trancher la tête à Antioche. Comme la mere d'Antipater n'étoit pas de condition, & qu'Antipater étoit né pendant qu'Hérode n'étoit encore que simple particulier, ce Prince les tint lui & sa mere assez long-temps éloignés de la Cour. Hérode ne se détermina à y

(1) *Antiq. lib.* 14, *c.* 10. = (2) *Antiq. lib.* 14, *c.* 14. = (3) *Antiq lib.* 14, *c.* 15. = (4) *Antiq. lib.* 14, *c.* 16, 17. = (5) An du M. 3957 avant J. C. 43, avant l'Ere vulg. 47. = (6) An du M. 3961, avant J. C. 39, avant l'Ere vulg. 43. = (7) *Antiq. l.* 14, *c.* 18, 19. = (8) An du M 3961, avant J. C. 39, avant l'Ere vulg. 43. = (9) *Antiq. lib.* 14, *c.* 20.

rappeler Antipater, que lorſqu'il ſe fut apperçu qu'Alexandre & Ariſtobule ſes deux fils, qu'il avoit eu de Mariamne de la race des Aſmonéens, parloient d'une maniere à lui donner du ſoupçon & de la défiance de leur ſoumiſſion à ſes volontés, & lorſqu'on les lui eut rendus ſuſpects, par les mauvais rapports que l'on lui fit de leurs diſcours & de leur conduite (1).

Alors il commença à traiter Antipater avec beaucoup de diſtinction, & à lui faire eſpérer qu'il pourroit le déclarer ſon ſucceſſeur au Royaume. Il le mena avec lui lorſqu'il alla voir Agrippa, qui s'en retournoit à Rome. Il le lui recommanda, & le pria de le préſenter à Auguſte, & de lui procurer l'honneur de ſes bonnes graces. Dès qu'Antipater ſe vit ainſi préféré à ſes freres, il ne ſongea plus qu'à les faire périr, afin qu'il ne trouvât plus de compétiteurs qui puſſent lui conteſter la Royauté. Il les accuſa, quoiqu'abſens; & Hérode déjà indiſpoſé d'ailleurs contre eux, les mena à Rome, pour les accuſer devant Auguſte. Mais l'Empereur les réconcilia à leur pere, & Hérode les ramena de Rome avec Antipater (2). A ſon retour il aſſembla le peuple dans le Temple, & lui déclara que ſes fils régneroient après lui, ſuivant cet ordre; premierement, Antipater, puis les deux freres Alexandre & Ariſtobule (3).

L'ambition d'Antipater remplit bientôt le palais d'Hérode de troubles & de frayeurs par ſes calomnies contre ſes freres. Hérode qui lui avoit donné toute ſa confiance, écouta ſes accuſations avec d'autant moins de défiance, qu'Antipater feignoit ſouvent de prendre leur parti, & de les défendre devant le Roi contre ceux qui en diſoient du mal (4). Enfin il vint à bout de les perdre; & ils furent étranglés à Sébaſte par ordre d'Hérode (5), l'an du Monde 3999, un an avant la naiſſance de notre Sauveur. Après cela il ne reſtoit plus à ce malheureux que de faire encore mourir ſon pere, pour jouir plutôt de ſon Royaume. Il forma donc contre lui une conſpiration avec Phéroras ſon oncle, frere d'Hérode. Quelques-uns des conjurés furent découverts, & punis. Le Roi défendit à Antipater d'avoir aucun commerce avec Phéroras (6); & Antipater, pour écarter le ſoupçon que l'on pourroit former contre ſa perſonne, ſe fit demander par ſes amis de Rome, qui écrivirent à Hérode qu'il falloit l'envoyer inceſſamment à l'Empereur.

Antipater partit donc de Jéruſalem avec de grands préſens, & avec le teſtament d'Hérode, qui le déclaroit ſon premier ſucceſſeur, au cas qu'il vînt à mourir; & après lui, il nommoit Hérode né de Mariamne fille du Grand-Prêtre Simon. Pendant l'abſence d'Antipater, Hérode découvrit d'une maniere à n'en pouvoir douter, qu'il avoit conſpiré contre ſa vie, & qu'il avoit fait venir du poiſon, pour l'empoiſonner. Bathyllus affranchi d'Antipater, arrivant de Rome, avoua qu'il apportoit du poiſon à Doris & à Phéroras, pour le faire prendre au Roi, & pour le faire mourir, s'il n'étoit pas encore mort du premier poiſon qu'on avoit dû lui donner, & qu'il ſuppoſoit qu'on lui eût donné. Hérode ne doutant plus de la malice de ſon fils, lui écrivit, ſans lui rien témoigner de ce qu'il ſavoit, qu'il ſouhaitoit qu'il revînt le plus promptement qu'il

(1) *Antiq l. 16, c. 6, & de Bello, l. 1, c. 17.* — (2) An du M. 3993, avant J. C. 7, avant l'Ere vulg 11. — (3) *Antiq. l. 16, c. 7, 8.* — (4) *Antiq. l. 16, c. 11.* — (5) *De Bello, l. 1, c. 17.* — (6) *Antiq. l. 17, c. 3.*

pourroit, de peur qu'en son absence il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux. Antipater revint en Judée, sans que personne l'eût informé de ce qui se passoit, quoiqu'il se fût passé sept mois entre la découverte de la trahison & son retour en Palestine (1).

Lorsqu'il fut arrivé à Césarée, il fut surpris que personne ne vînt au-devant de lui, & ne s'empressât de lui faire honneur. Etant venu à Jérusalem, on ne permit pas à ses amis d'entrer avec lui dans le palais; & lorsqu'il voulut embrasser le Roi, il le repoussa, lui reprocha la mort de ses freres Alexandre & Aristobule, & le parricide qu'il avoit voulu commettre en sa personne. Le lendemain on le fit comparoître devant Varus Gouverneur de Syrie. Hérode lui-même fut son accusateur. On produisit le poison qu'il avoit préparé pour son pere, & on en fit prendre à un homme condamné à la mort, qui en mourut sur le champ. Antipater n'ayant pu rien dire pour sa justification, fut chargé de chaînes, & mis en prison. Hérode écrivit en même-temps à Auguste, pour lui faire savoir le procédé de son fils. Cependant le Roi tomba malade, & se fit porter à Jéricho, pour se faire traiter. Quelque temps après (2), les Ambassadeurs qu'il avoit envoyés à Rome revinrent, & lui rapporterent qu'Auguste le laissoit maître de faire d'Antipater tout ce qu'il jugeroit à propos, soit en l'envoyant en exil, ou en le faisant mourir.

Cette nouvelle fit plaisir à Hérode; mais son mal augmentant toujours, il demanda une pomme & un couteau, comme pour la peler; & voulant se frapper avec ce couteau, Achiab son petit-fils, qui se trouva là, lui retint le bras, & jeta un grand cri; ce qui fit croire que le Roi étoit mort. Ce bruit parvint jusqu'à la prison d'Antipater. Il pria celui qui le gardoit, de le mettre en liberté, lui faisant de grandes promesses pour le présent & pour l'avenir. Hérode en ayant été informé, se leva sur son coude, & envoya sur le champ un de ses gardes, pour le faire mourir (3). Ainsi finit Antipater fils aîné d'Hérode, l'an du Monde 4001, de Jesus-Christ 1, avant l'Ere vulg. 3. Il fut enterré sans cérémonie au château d'Hircanium. Hérode mourut peu de jours après.

ANTIPATRIDE, nommée anciennement *Caphar-saba* (4). Adrichomius l'a confondue avec *Dora*; & Jacques de Vitry, avec Assus ou Arsus, ville maritime de la Palestine (5). Antipatride n'étoit pas maritime, puisqu'elle se trouvoit sur le chemin de Jérusalem à Césarée (6). Joseph (7) dit qu'elle étoit éloignée de Joppé de cent cinquante stades, ou d'environ dix-sept milles, ou de sept lieues d'une heure de chemin. L'ancien Itinéraire de Jérusalem la met à dix milles de Lydda, & à vingt-six milles de Césarée. Hérode le Grand lui changea son ancien nom, pour lui donner celui d'Antipatride, en l'honneur de son pere Antipater, dont nous avons parlé ci-devant. Antipatride étoit située dans une plaine très-fertile & très-agréable (8), arrosée de plusieurs belles eaux, & assez près des montagnes, sur le chemin de Jérusalem à Césarée.

(1) *Antiq. lib.* 17, *c.* 6, *& lib.* 1, *de Bello*, *c.* 2. ═ (2) An du Monde 4001, de J. C. 1, avant l'Ere vulg. 3. ═ (3) *Antiq. lib.* 17, *c.* 9. ═ (4) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 13, *& l.* 16, *c.* 9. ═ (5) *Jacob. de Vitriaco hist. Jerosolym*, *c.* 23. *Vide Reland. l.* 3, *p.* 569. ═ (6) *Act.* XXIII, 31. ═ (7) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 15. ═ (8) *De Bello*, *l.* 1, *c.* 16.

ANTOINE. Marc-Antoine, de l'illustre famille des Antoines de Rome. Son nom est très-célebre dans l'Histoire Romaine & dans la Greque : mais ce qui nous intéresse dans cet Ouvrage, c'est la part qu'il a eu aux affaires des Juifs. Après la bataille de Philippe, où Brutus & Cassius furent vaincus, Marc-Antoine vint en Asie. Et lorsqu'il fut arrivé en Bithynie, il s'y trouva des Envoyés de toutes les nations d'Asie, & entre autres des Députés de la nation des Juifs, qui étoient venus pour accuser Hérode & Phasael, disant que ces deux freres s'attribuoient toute l'autorité du gouvernement, & ne laissoient à Hircan que le nom de Roi (1). Mais Hérode sut si bien gagner Antoine par ses présens, qu'il ne voulut pas même donner audience à ses accusateurs, & qu'il confirma Hérode & Phasael dans les gouvernemens qu'ils possédoient dans la Judée (2).

Quelque temps après (3), Hircan lui envoya une ambassade, pour lui demander qu'il lui plût ordonner que les Juifs que Cassius avoit injustement emmenés captifs dans les Provinces de l'Asie, fussent remis en liberté. Antoine leur accorda leur demande, & écrivit à Hircan, aux Tyriens, aux Sidoniens, à ceux d'Antioche & d'Arade, qu'ils eussent à remettre en liberté tous ceux qui avoient été vendus par Cassius. Sur la fin de la même année, lorsqu'Antoine étoit à Daphné, près d'Antioche de Syrie, il vint cent des principaux des Juifs, pour accuser de nouveau Hérode & Phasael (4). Mais Antoine ayant demandé à Hircan qui étoient ceux qui gouvernoient mieux la Province, d'Hérode & de son frere, ou de leurs accusateurs, Hircan répondit que c'étoit Hérode & Phasael, & Antoine les confirma dans leurs gouvernemens, & les établit Tétrarques de toute la Judée. Il écrivit même des Lettres en leur faveur, & fit mettre dans les liens quinze des plus ardens de leurs accusateurs.

Enfin Antoine étant arrivé à Tyr, les Juifs lui députerent de nouveau mille des plus considérables d'entre eux, pour lui porter des plaintes contre les deux freres. Mais Antoine qui avoit déjà été gagné par Hérode, ordonna aux Magistrats de Tyr de punir ces brouillons, & de prêter main-forte aux Tétrarques qu'il avoit établis. Hérode avertit ces Députés de se retirer : mais ne l'ayant pas voulu croire, les Juifs & les autres habitans de la ville sortirent sur eux, comme ils étoient sur le bord de la mer, en tuerent une partie, & blesserent les autres ; & quelques-uns d'entre eux s'étant sauvés, comme les Juifs faisoient grand bruit du traitement qu'on avoit fait à leurs Envoyés, Antoine fit mourir ceux qu'il tenoit dans les liens. Ainsi Hérode & Phasael demeurerent paisibles dans leurs gouvernemens.

L'année suivante (5), les Parthes étant entrés dans la Syrie, & Antigone fils d'Aristobule leur ayant promis mille talents, & cinq cents femmes (6), s'ils le rétablissoient sur le trône de ses peres, ils vinrent en Judée, prirent Hircan & Phasael, & obligerent Hérode à se sauver à Rome, où il trouva Marc-Antoine & Auguste très-disposés à lui accorder toute leur protection, tant en haine

(1) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 22. = (2) An du Monde 3963, avant J. C. 37, avant l'Ere vulg. 41. = (3) La même année, lorsque Marc-Antoine fut arrivé à Ephese. *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 22. = (4) *Antiq. lib* 14, *c.* 23. = (5) An du Monde 3964, avant J. C. 36, avant l'Ere vulg. 40. = (6) *Antiq. lib.* 14, *c.* 25.

d'Antigone, qu'ils regardoient comme un esprit turbulent, & ennemi des Romains, qu'à cause des services qu'Antoine & Auguste avoient autrefois reçus d'Antipater pere d'Hérode. Ainsi ils firent déclarer Hérode Roi des Juifs par le Sénat, & Antigone ennemi du peuple Romain. Antoine & Auguste conduisirent Hérode au milieu d'eux au Capitole; & aprés y avoir offert les sacrifices ordinaires, & déposé l'acte de son élection par le Sénat, ils le traiterent magnifiquement.

Hérode revint en Judée avec des Lettres de recommandation d'Antoine, adressées aux Officiers Romains, afin qu'ils lui aidassent à se mettre en possession de son Royaume; & lorsque par le secours des siens, & des troupes Romaines, il se fut rendu maître de Jérusalem & d'Antigone (1), il fit tant auprès d'Antoine, qu'il le porta à faire trancher la tête à Antigone (2), & à le délivrer du plus grand ennemi qu'il pût avoir. Après cela, Antoine alla faire la guerre aux Parthes, où il ne fit rien de mémorable; & son retour fut plus semblable à une véritable fuite, qu'à une retraite honorable. S'étant abandonné à l'amour de Cléopatre, il répudia Octavie, & se plongea dans toute sorte d'excès; enfin ayant été vaincu par Auguste à Actium (3), il revint en Egypte, où après avoir essayé divers moyens d'accommodement, il fut obligé de se tuer soi-même, l'an du Monde 3974, avant Jesus-Christ 27, & avant l'Ere vulg. 30. Sur les particularités de sa mort, on peut voit Plutarque, Dion, Ussérius *ad ann.* 3964, page 483, & suiv.

ANTONIA, tour ou forteresse de Jérusalem, située vers l'angle occidental & septentrional du Temple de Jérusalem, & bâtie par Hérode le Grand en l'honneur de Marc-Antoine son ami. Elle étoit située sur une hauteur escarpée de tous côtés, & fermée d'un mur de trois cents coudées de haut; au-delà elle contenoit plusieurs appartemens, des bains, des salles; en sorte qu'elle pouvoit passer pour un fort beau palais. Elle avoit la forme d'une tour quarrée, & aux quatre coins, elle avoit quatre tours, qui la défendoient. Elle étoit si haute, que l'on voyoit de là au-dedans du Temple; & il y avoit un pont ou une arcade, qui donnoit communication de cette tour ou de ce palais, dans le Temple (4); de maniere que comme le Temple étoit en quelque sorte la citadelle de la ville, la tour Antonia étoit la citadelle du Temple. Il est souvent parlé de la tour Antonia dans Joseph, sur-tout dans l'Histoire de la guerre des Juifs. Les Romains tenoient d'ordinaire une garnison dans la tour Antonia; & c'est de là que le Tribun avec ses soldats accourut, pour tirer saint Paul des mains des Juifs, qui l'avoient saisi dans le Temple, & qui vouloient le faire mourir (5).

ANTONIN LE PIEUX, Empereur Romain, adopté par Adrien, étoit originaire de Nîmes. Les Juifs en racontent plusieurs choses très-apocryphes (6). Ils disent qu'il avoit reçu la circoncision, qu'il favorisa toujours leur

(1) An du Monde 3967, avant J. C. 33, avant l'Ere vulg. 37. ═══ (2) *Antiq. l.* 14, *c. ult. & l.* 20, *c.* 8, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 13. ═══ (3) An du M. 3973. ═══ (4) *Vide Joseph. Antiq. l.* 15, *c.* 14, *p.* 544, *& de Bello*, *l.* 6, *c.* 12, *p.* 919. ═══ (5) *Act.* XXI, 31, 32, *&c.* ═══ (6) Voyez Basnage, hist. des Juifs, t. 2, l. 4, c. 9, p. 149. *Edit. Paris. ex Gauz. Zemach. David. & Gedalia Schial. Schelet Kabbala.*

Nation, pendant qu'il perſécutoit les Chrétiens. Il devint diſciple de Judas le Saint, & ſe rendit fameux dans l'étude de la Loi de Moïſe. Il ſe donna lui-même la circonciſion, afin de pouvoir manger l'Agneau Paſcal. Il diſſimula ſa religion, & joignit la profeſſion ſecrette du Judaïſme avec le culte des Idoles. Ils diſent qu'il étoit ſi ſavant dans les traditions, qu'il travailla avec ſon Maître à la compoſition de ſon Miſnah. Antonin alloit tous les jours par un chemin ſouterrain de ſon palais à la maiſon de Judas pour étudier avec lui, & poſoit deux ſentinelles, l'un à la porte de ſon palais, & l'autre à celle du Rabbin, afin qu'on ne s'apperçût pas de ces fréquentes allées & venues ; & de peur que ces gardes ne révélaſſent ce ſecret, il les tuoit à ſon retour.

Un jour il trouva le Rabbin Chanina chez Judas le Saint ; il voulut le tuer, de peur qu'il ne découvrît ſon commerce avec le Juif. Chanina lui dit : Je ne ſuis pas un homme, mais un Ange. Allez donc, dit l'Empereur, reſſuſciter cet homme que j'ai tué à l'entrée du chemin ſouterrain : Chanina alla, & le reſſuſcita. Antonin ſoutenoit à ſon Rabbin, que le corps & l'ame pourroient s'excuſer après la mort, & rejeter la faute du péché l'un ſur l'autre, l'ame diſant que c'étoit le corps qui avoit péché, puiſque depuis ſa ſéparation elle étoit demeurée libre ; & le corps au contraire, que depuis la mort il n'avoit rien fait : mais le Rabbin le déſabuſa par la parabole d'un Maître, qui avoit confié la garde de ſes fruits à un aveugle & à un homme qui manquoit de jambes. L'aveugle prit le boiteux ſur ſes épaules, & le fruit fut mangé : le Maître découvrit leur fineſſe, & les punit tous deux.

Judas ſoutenoit que l'ame s'uniſſoit au corps au moment de la formation. Antonin ſoutenoit au contraire qu'elle s'y uniſſoit beaucoup plutôt, parce qu'un morceau de chair ne pouvoit demeurer trois jours ſans être ſalé. Judas ſe rendit, & convint que l'union ſe faiſoit au moment de la conception. Un jour l'Empereur demandoit à Judas pourquoi le ſoleil s'abaiſſoit tous les ſoirs en ſe couchant. C'eſt, répondit Judas, qu'il rend ſes adorations au Seigneur ; mais il differe de le faire juſqu'au ſoir, pour la commodité des ouvriers & des voyageurs.

Les Juifs donnent à Antonin un fils nommé Aſſuérus, à qui il deſtinoit l'Empire, mais qui mourut jeune. Tout ce qu'on vient de dire, n'eſt qu'un tiſſu de fables. Capitolin nous apprend que les Juifs ſe révolterent ſous Antonin : ce Prince leur fit la guerre, & les défit : toutefois il leur rendit la liberté de ſe circoncire, mais le défendit aux Samaritains : il leur défendit auſſi de faire des proſélytes, & de ſe faire eunuques.

ANUA, village à quinze milles de *Néapolis*, autrement *Sichem*, ou *Naplouſe*, tirant vers Jéruſalem (1).

ANUS *des Philiſtins.* L'Arche du Seigneur ayant été priſe par les Philiſtins (2), & ayant été dépoſée dans la ville d'Azot, la main du Seigneur s'appeſantit ſur ceux de cette ville, & ſur les autres Satrapies des Philiſtins, & elle les frappa d'une maladie douloureuſe dans l'anus, ou dans le plus ſecret de la partie d'où ſortent les excrémens. Les Interpretes ne ſont pas d'accord ſur la ſignification du terme de l'original, que l'on a traduit par *anus*, ni ſur

(1) *Euſeb. in locis.* ═══ (2) 1. *Reg.* V, 6. ויך אתם בעפלים 70. Ἐ'ις τὰς ἑδρὰς αὐτῶν. Vulg. *In ſecretiori parte natium.*

la nature de la maladie dont les Philiſtins furent frappés. Les uns croient que Dieu leur envoya les hémorroïdes internes, ou cachées. L'Hébreu ſignifie proprement ce qui eſt obſcur ou caché. D'autres l'entendent de la diſſenterie : d'autres de la fiſtule, ou du condyloma, qui eſt une deſcente du fondement hors de ſa place. Le Pſalmiſte déſigne aſſez clairement la fiſtule, lorſqu'il dit (1) : *Percuſſit inimicos ſuos in poſteriora, opprobrium ſempiternum dedit eis* : il les a frappés dans la partie d'où ſortent les excrémens, il les a chargés d'une opprobre éternel. Au ℣. 9, les Septante & la Vulgate ajoutent à l'Hébreu, que *les Philiſtins firent des ſieges de peaux*, pour s'aſſeoir plus mollement, à cauſe de leur incommodité. Hérodote ſemble avoir eu quelque connoiſſance de cette hiſtoire ; mais il l'a mal entendue, & en a attribué la cauſe à autre choſe (2). Il dit que les Scythes ayant pillé le Temple d'Aſcalon, ville célebre des Philiſtins, la Déeſſe (Dercéto ou Vénus) qu'on y adoroit, les frappa d'une maladie honteuſe, qu'on croit être les hémorroïdes, laquelle paſſa à leur poſtérité. C'eſt peut-être ainſi que le racontoient les Philiſtins ; mais toujours il paſſoit pour conſtant que cette maladie étoit ancienne, & envoyée de Dieu parmi eux, & qu'elle paſſoit à leurs enfans.

Les Philiſtins, pour ſe garantir de cette incommodité, & des ravages des rats qui déſoloient leur pays, furent conſeillés par leurs Prêtres & leurs Devins (3), de renvoyer l'Arche du Seigneur dans les terres d'Iſrael ; mais de ne la pas renvoyer ſans quelques préſens ; de faire cinq figures d'anus d'or & autant de figures de rats de même métal, de mettre le tout dans l'Arche, ou auprès de l'Arche, & de rendre gloire à Dieu, en reconnoiſſant que cette plaie étoit un pur effet de ſa juſtice. Ce conſeil fut ſuivi, & l'Arche fut renvoyée. Joſeph (4), ſuivi de quelques Interpretes, a cru que les cinq villes des Philiſtins firent chacune une ſtatue qu'elles conſacrerent à Dieu, comme un monument de leur délivrance. Les Païens ont ſouvent imité cette conduite des Philiſtins, en offrant aux Dieux des figures qui repréſentoient les parties du corps où ils avoient été frappés de maladies. Les Chrétiens, à leur imitation, conſacrent encore aujourd'hui en pluſieurs endroits en l'honneur des Saints, des figures de cire ou de métal, des parties du corps où ils croient avoir expérimenté leur puiſſance dans leur guériſon (5).

AOD, Juge d'Iſrael, ſuccéda à Othoniel, & eut pour ſucceſſeur Samgar. Eglon, Roi des Moabites, ayant opprimé les Iſraélites pendant dix-huit ans (6), Dieu leur ſuſcita un Libérateur en la perſonne d'*Aod* ou *Ehud*, comme le prononcent les Juifs, ou *Ajoth*, comme liſent quelques Exemplaires des Septante, ou *Judé*, comme lit Joſeph. Aod étoit fils de Géra, de la Tribu de Benjamin ; & il étoit ambidextre, ſe ſervant de la main gauche, comme de la main droite (7). Les Iſraélites le choiſirent pour envoyer des préſens, ou pour porter les tributs qu'ils devoient à Eglon ; car dans l'Ecriture on entend ſouvent les

(1) *Pſalm.* LXXVII, 66. ═══ (2) *Herodot. l.* 1, *c.* 105. Ἐνέσκηψε ἡ θεὸς θήλειαν νοῦσον. ═══ (3) 1. *Reg.* VI, 1, 2, 3, *&c.* ═══ (4) *Joſeph. l.* 6, *Antiq. c.* 1. Πέντε ἀνδριάντας ὑπὲρ ἑκάστης πόλεως. ═══ (5) *Vide Theodoret. l.* 8, *de Græc. affection. curand.* ═══ (6) Depuis l'an du M. 2661, juſqu'en 2679. ═══ (7) *Judic.* III, 15, 16, *& ſeq.*

tributs sous le nom de présens. Aod s'étoit fait faire une dague à deux tranchans, qui avoit une garde de la longueur de la paume de la main, & il la mit sous sa casaque, à son côté droit. Il vint donc ainsi offrir ses présens à Eglon. Or ce Prince étoit extrêmement gras; & quand Aod eut fait sa commission, il renvoya ceux qui l'avoient accompagné.

Et comme il venoit de Galgal, où il y avoit des figures superstitieuses, apparemment à l'usage des Moabites, il feignit d'avoir reçu en cet endroit quelques oracles importans, & il dit au Roi qu'il avoit un mot à lui dire en secret. Aussi-tôt le Roi fit retirer tous ceux qui étoient dans sa chambre; & Aod s'étant approché, lui dit: J'ai une parole à vous dire de la part de Dieu. Alors le Roi se leva de son trône par respect, & Aod ayant porté la main gauche à la dague qu'il avoit à son côté droit, la tira, & la lui enfonça si avant dans le ventre, qu'elle y demeura enfermée toute entiere. Aod, sans retirer sa dague, sortit incontinent, ferma les portes sur le Roi, & passa au travers du péristile, sans que personne l'arrêtât, ni sans qu'on se défiât de lui, parce qu'on croyoit que le Roi avoit fait fermer ses portes pour satisfaire à quelques besoins naturels. Cependant après avoir attendu longtemps, ils prirent la clef, & ayant ouvert, ils trouverent le Roi étendu mort sur la place.

Pendant le trouble où ils étoient, Aod s'avança jusqu'à Séirath, vers le canton d'Ephraïm; & ayant sonné de la trompette, il amassa une grosse armée, avec laquelle il se saisit des gués du Jourdain. Les Hébreux ne laisserent passer aucun Moabite, mais il en tuerent environ dix mille. En ce jour-là Moab fut humilié sous la main d'Israel, & le pays demeura en paix pendant quatre-vingts ans; depuis l'an du Monde 2679, jusqu'en 2759, avant J. C. 1241, avant l'Ere vulgaire 1245.

APADNO. Daniel (1) parlant de l'Antechrist, selon la plupart des Commentateurs, ou d'Antiochus Epiphanes, selon ceux qui suivent le sens littéral, dit *qu'il dressera sa tente à Apadno entre les mers, sur la montagne illustre & sainte, qu'il montera jusqu'à son sommet, & que nul ne lui donnera du secours.* Il s'agit de savoir où est située *Apadno.* Les uns l'entendent du mont des Oliviers, où les Fidelles s'assembleront, où l'Antechrist ira les attaquer, & où il dressera sa tente entre les deux mers, la mer Morte, & la mer Méditerranée. D'autres prennent *Apadno* dans un sens appellatif, pour son palais, ou sa tente: *L'assiette de sa tente*, ou *de son palais, sera sur la montagne illustre & sainte, entre les deux mers.* Porphyre (2) disoit qu'Apadno étoit le nom d'un endroit dans les montagnes de l'Elimée, ou de la Perse, où Antiochus Epiphanes avoit dressé ses tentes, entre l'Euphrate & le Tigre, lorsqu'il entreprit de piller le temple de Belus, ou de Diane d'Elymaïs; mais son dessein ayant été découvert, il fut obligé de se retirer. Symmaque traduit (3): *Il dressera les tentes de sa cavalerie entre les mers.* Fuller (4): *Il dressera la tente de sa tunique entre deux mers.* Chez les Romains on mettoit quelquefois au haut de la tente du Général,

(1) *Dan.* XI, 45. (2) *Prophyr. apud Hieronym. in Dan.* XI. (3) ויטע אהלי אפדנו בין ימים *Sym.* Ἐκλινεῖ τὰς σκηνὰς τῆς ἱπποστασίας αὐτοῦ. (4) *Fuller Miscellan l.* 5. אפדנו, *ab* אפד *Amicire, Ephod, amictus.*

une cuirasse, ou une tunique couleur de pourpre, pour donner le signal de la bataille (1).

Nous traduisons l'Hébreu de cette sorte : *Il dressera ses tentes dans Apadno des deux mers;* ou dans *Padan des deux mers* (2), qui est le même que *Padan des deux fleuves;* la Mésopotamie située entre l'Euphrate & le Tigre, deux grands fleuves, & justement comparés à la mer, sur-tout dans leurs débordemens. Antiochus Epiphanes étant allé faire la guerre à Artaxias, Roi d'Arménie, qui s'étoit soulevé contre lui (3), mena son armée, & dressa ses tentes dans la Mésopotamie, & entre les deux fleuves du Tigre & de l'Euphrate. Il se placera *sur la montagne illustre.* L'Hébreu : *Sur la montagne de Zobi. Il montera jusqu'à son sommet*, & il mourra *sans que personne lui donne le moindre secours.* Antiochus Epiphanes revenant de Perse à Babylone, tomba de son chariot, & se froissa tous les membres. Il mourut misérablement dans les montagnes de Tabes, comme nous l'apprennent les Historiens (4).

Théodoret (5) croit qu'*Apadno* étoit un lieu au voisinage de Jérusalem. Saint Jérôme (6) dit d'une maniere plus précise, qu'Apadno étoit près de Nicopolis, autrement Emmaüs, où commencent les montagnes de Judée. M. Reland (7), a montré qu'Emmaüs, à qui l'on donna le nom de Nicopolis, étoit fort différente d'Emmaüs dont parle saint Luc (8), qui étoit à soixante stades de Jérusalem. Procope (9) parlant de certains lieux qui furent rétablis par Justinien aux environs d'*Amida* en Mésopotamie, nomme en particulier *Apadna* & *Byrthus*. Ce qui confirme notre sentiment, qui entend par *Apadno des deux mers*, la Mésopotamie, nommée en Hébreu *Padan-Aram*, ou *Aram-Naharaïm*, la plaine d'Aram, ou Aram des deux fleuves.

APAMÉE, ville de Syrie sur l'Oronte. On croit qu'elle fut bâtie par Séleucus I. Roi de Syrie, ou par Antiochus Soter son fils, en l'honneur de la Reine Apamée, épouse de Séleucus, & mere d'Antiochus. C'est apparemment la même que *Séphama*, ville de Syrie, dont il est quelquefois parlé dans l'Ecriture (10).

APAMÉE, ville de Phrygie, sur le fleuve Marsyas. On a cru que c'étoit près d'Apamée que l'Arche de Noé s'étoit arrêtée. Cette ville prenoit le surnom d'Arche, & portoit la figure d'une Arche en ses Médailles. Dans une piece frappée en l'honneur d'Adrien, on voit la figure d'un homme qui représente le fleuve Marsyas, avec ces mots (11) : *Médaille de ceux d'Apamée, l'Arche & le fleuve Marsyas.* Et dans les vers Sybillins, dont l'Auteur est assez ancien (12), on lit que le mont Ararat où s'arrêta l'Arche, est sur les confins de la Phrygie, aux sources du fleuve Marsyas;

(1) *Plutarch. in Fabio. p.* 182, *in Bruto. p.* 1002. *Isidor. orig. l.* 19, *c.* 22. *Vide Lips. de milit. Rom. l.* 4, *c.* 12. ═ (2) *Vide Genes.* XXIV, 10. *Deut.* XXIII, 4. *Judic.* III, 8. *Genes.* XXV, 20, XXVIII, 2. ═ (3) *Appian. Syriac. p.* 117, 131. *Porphyr. apud Hieronym. in Dan.* XI. ═ (4) *Polyb. in Excerptis Valesii, p.* 144. ═ (5) *Theodoret. in Dan.* XI. ═ (6) *Hieronym. in Dan.* XI. ═ (7) *Reland. Palæstin. l.* 2, *c.* 6, & *l.* 3, *p.* 788. ═ (8) *Luc.* XXIV, 13. ═ (9) *Procop. l.* 2, *c.* 4, *de ædificiis Justiniani.* ═ (10) *Num.* XXXIV, 10 & 11. ═ (11) ΑΠΑΜΕΩΝ ΚΙΒΩΤΟϹ ΜΑΡϹΙΑϹ. ═ (12) Ἔστι δὲ τις Φρυγίης ἐπὶ ἠπείροιο μελαίνης Ἠλίβατον τανυμήκες ὄρος Ἀραρὰτ δὲ καλεῖται. Μαρσύου ἔνθα φλέβες μεγάλου ποταμοῖο πέφυκαν.

mais ce sentiment n'est pas soutenable : le mont Ararat étoit dans l'Arménie, & non dans la Phrygie.

APELLÉS, dont saint Paul a parlé dans le XVI Chapitre, ℣. 10, de l'Epître aux Romains, & qu'il appelle un homme éprouvé, ou un homme de bien en Jesus-Christ, *probum in Christo*. Les Grecs croient qu'Apellés étoit du nombre des soixante & douze Disciples de Jesus-Christ, & qu'il fut fait Evêque d'Héraclée. Ils font sa fête le 31 d'Octobre. On le trouve dans le Martyrologe Romain le 22 d'Avril, & le 10 de Septembre avec Luc ou Lucius.

APHACA, ou *Aphec*, ville de Syrie dans le mont Liban, entre Héliopolis & Biblos. Voyez *Aphec*.

APHAEREMA, l'une des trois Toparchies ajoutées à la Judée par les Rois de Syrie (1). Nous croyons que c'est la même qu'*Ephræm*, ou *Ephraïm*, marquée dans saint Jean (2).

APHEC. Il y a plus d'une ville du nom d'Aphec dans l'Ecriture. I. *Aphec* dans la Tribu de Juda. C'est là où les Philistins étoient campés, lorsque l'on amena de Silo l'Arche du Dieu d'Israel (3), qui fut prise dans la bataille par les Philistins. C'est apparemment la même qu'*Aphéca*, marquée dans Josué, XV, 53.

II. APHEC, dans la vallée de Jezrael. C'est là où les Philistins étoient campés (4), pendant que Saül & son armée étoient près de Jezrael, sur les montagnes de Gelboé.

III. APHEC, ville de la Tribu d'Aser (5), voisine du pays des Sidoniens (6). Nous croyons que c'est la même que la suivante, dont nous allons parler.

IV. APHEC, ville de Syrie, une des principales du Royaume de Bénadad (7), près laquelle se donna une bataille entre Achab & Bénadad, dans laquelle les Syriens furent vaincus ; & comme ils se retiroient avec précipitation dans la ville, le mur tomba sur eux, & en écrasa vingt-sept mille. C'est apparemment cette même ville d'Aphec, ou *Aphaca*, située dans le Liban, sur le fleuve Adonis (8), où l'on voyoit un Temple fameux de Vénus Aphacite. Cette ville étoit entre Héliopolis & Biblos. C'est apparemment cette ville qui est enfoncée dans un lac du mont Liban, qui a neuf à dix milles de tour, dont parle Paul Lucas (9), & où il dit que l'on voit sous les eaux grand nombre de maisons toutes entieres. Voyez notre Commentaire sur *Josue*, XIX, 30, & sur 3. *Reg*. XX, 26.

APHÉS-DOMIM, ou *Dommim*, ou *Phes-Dommim*, lieu de la Tribu de Juda, entre Socho & Azécha, où les Philistins vinrent camper, lorsque Goliath insulta aux bataillons d'Israel (10).

APHRA, ou *Aphara*, ou *Aphéra*, ou *Ephron*, ville de la Tribu de Benjamin. *Josue*, XVIII, 23. Saint Jérôme la met à cinq milles de Béthel, vers l'orient.

APHRAIM. Eusebe met un bourg de ce nom à six milles de Légion, vers le nord.

APHSÉS, Chef de la dix-huitieme famille sacerdotale, d'entre les vingt-quatre que David choisit pour servir au Temple. 1. *Paralip*. XXIV, 14.

APHUTÆI, Israélites qui re-

(1) 1. *Macc*. XI, 34. (2) *Joan*. XI, 54. (3) 1. *Reg*. IV, 1, 2, 3, & *seq*. (4) 1. *Reg*. XXIX, 1, &c. (5) *Josue* XIX, 30. (6) *Josue* XIII, 4. (7) 3. *Reg*. XX, 26, & *seq*. (8) *Sozomen*. *l*. XI, *c*. 55, & *Theophan*. *in Chronico*, *p*. 18. (9) Paul Lucas, Voyage du Levant, t. 1, ch. 20, p. 265. (10) 1. *Reg*. XVII, 1, 2.

vinrent de la captivité (1), & qui s'établirent dans leur ancien pays. Il y a apparence que le nom d'*Aphutæi* vient de *Jephta*, ville marquée dans Josué, XV, 44.

APIS. Les Egyptiens adoroient le bœuf, ou le taureau ; tous les anciens en font foi. Ils avoient un bœuf consacré au soleil, qu'ils nourrissoient à Héliopolis, & qu'ils appeloient *Minevis*. Ils en avoient un autre nommé *Apis*, & qui étoit consacré à la lune, & se nourrissoit à Memphis. C'étoit le Dieu Osiris qu'on adoroit sous la figure de cet animal (2). Voici les marques auxquelles on le reconnoissoit. Il étoit noir par tout le corps, excepté une tache blanche en quarré qu'il avoit sur le front : il avoit sur le dos une figure d'aigle, selon quelques-uns, ou selon d'autres la figure d'un croissant : les poils de la queue doubles, & la figure d'un escarbot sous la langue.

Quand on avoit trouvé un veau ainsi marqué, on le menoit avec des grandes réjouissances au temple d'Osiris, où il étoit nourri, gardé & adoré en la place de ce Dieu, tant qu'il vivoit. Après sa mort on l'enterroit avec grande solemnité, & en grand deuil ; après quoi on en cherchoit un autre qui eût les mêmes marques. Quelquefois on étoit plusieurs années à le trouver : [illegible] lorsqu'on l'avoit trouvé, c'étoit une grande fête dans tout le pays. On ne doute pas que le veau d'or qu'Aaron fit aux Israélites dans le désert, & que les veaux que Jéroboam proposa aux dix Tribus dans son Royaume pour les adorer, ne fussent une imitation du culte superstitieux que les Egyptiens rendoient au taureau Apis.

Quelques Savans (3) ont cru que les Egyptiens avoient rendu au Patriarche Joseph des honneurs divins sous la figure d'un veau, ou sous le nom d'Apis. On dit qu'Apis étoit un Roi de Memphis, qui nourrit ses sujets pendant le temps d'une grande famine ; que le nom d'*Apis* signifie un bœuf ; que cet animal est le symbole de l'agriculture. On s'imagine que ce Roi de Memphis n'est autre que Joseph, qui, comme on sait, sauva l'Egypte pendant les sept années de stérilité. Le Patriarche Jacob parlant de la violence exercée par Siméon & Lévi contre Joseph (4), dit que dans leur fureur ils ont tué un homme, & que dans leur indignation *ils ont coupé les jarets à un taureau* ; ce que plusieurs Interpretes expliquent de Joseph. De plus le Roi Pharaon donnoit à Joseph le nom d'*Abis* (5), mon pere, qui revient beaucoup à celui d'*Apis*. Mais ces raisons ne sont certainement pas convaincantes pour assurer ce sentiment. Il n'y a nulle apparence que les Egyptiens aient adoré Joseph, qui étoit d'une religion différente de la leur, & qui avoit toujours témoigné tant d'éloignement de leurs superstitions. D'ailleurs les Théologiens Egyptiens donnoient à leur culte d'Apis des raisons toutes différentes de celles que l'on donne du culte prétendu de Joseph.

I. APOCALYPSE. Ce terme signifie en général révélation ; & en particulier, l'Apocalypse, ou la révélation qu'eut saint Jean l'Evangéliste dans l'isle de Pathmos, où il avoit été relégué par Domitien (6). Caïus Prêtre de l'Eglise de Rome, qui vivoit sur la fin du second siecle de l'Eglise,

(1) *1. Par.* 11, 53. —— (2) *Herodot. l.* 3, *c.* 38. *Plin. l.* 8, *c.* 46. *Strabo l.* 17. —— (3) *Gerard Voss. l.* IX *de idololatr. Vide apud illum Julium Firmin. & Rufin. &c.* —— (4) *Genes.* XLIX, 6, *ex Hebr.* עקרושיר 70. Ἐνευροκόπησαν ταῦρον. —— (5) *Genes.* XLV, 8. *Fecit me quasi patrem Pharaonis.* —— (6) Entre les années 95 & 97 de J. C.

semble assurer que l'Apocalypse étoit de l'Héréſiarque Cérinthe. (1) Saint Denys Evêque d'Alexandrie, dit que quelques-uns l'attribuoient à Cérinthe; que pour lui, il la croit d'un ſaint homme nommé Jean; mais qu'il ne voudroit pas aſſurer qu'elle fût véritablement de l'Apôtre & Evangéliſte de ce nom. Il paſſe toutefois pour conſtant dans l'Egliſe, que l'Apocalyſe eſt de l'Apôtre ſaint Jean fils de Zébédée, & frere de Jacques; & les doutes de Caïus & de Denys d'Alexandrie n'ont pu empêcher que toute l'Antiquité ne la lui ait attribuée d'une maniere unanime.

L'Apocalypſe n'a pas toujours été reconnue dans l'Egliſe pour Canonique. Saint Jérôme, Amphilochius, Sulpice Sévere, remarquent que de leur temps il y avoit pluſieurs Egliſes de Grece qui ne recevoient point ce Livre. Il n'eſt point dans le Catalogue dreſſé par le Concile de Laodicée, ni dans celui de ſaint Cyrille de Jéruſalem: mais ſaint Juſtin, ſaint Irenée, Origenes, ſaint Cyprien, ſaint Clément d'Alexandrie, Tertullien, & après eux tous les Peres de quatrieme & cinquieme ſiecles, & des ſiecles ſuivans, citent l'Apocalypſe comme un Livre Canonique. Les hérétiques nommés *Aloges* par ſaint Epiphane, les Marcionites & les Diſciples de Cerdon, Luther & pluſieurs autres nouveaux hérétiques ont auſſi rejeté l'Apocalypſe de ſaint Jean: mais cela même prouve qu'elle étoit reçue par les Egliſes Catholiques; & les Proteſtans même ont abandonné Luther en cela, & Beze a fortement ſoutenu l'authenticité, & la canonicité de l'Apocalypſe contre ſes objections.

L'Apocalypſe contient vingt-deux Chapitres. Les trois premiers contiennent une inſtruction aux Evêques des ſept Egliſes de l'Aſie Mineure, qui ſont Epheſe, Smirne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. Les quinze Chapitres ſuivans contiennent les perſécutions que l'Egliſe a ſouffertes de la part des Juifs, des Hérétiques & des Empereurs Romains, principalement de la part de Dioclétien, de Maximien, d'Herculius, de Galere Maximien, de Sévere, de Maxence, de Maximin, & de Licinius & enfin de Julien l'Apoſtat. Après cela, on y voit la vengeance que le Seigneur a exercée contre la perſonne des perſécuteurs, contre l'empire romain, & contre la ville de Rome, déſignée ſous le nom de Babylone, la grande proſtituée, aſſiſe ſur ſept collines. Enfin les Chapitres XIX, XX, XX & XXII, renferment la deſcriptio du triomphe de l'Egliſe victorieuſ de ſes ennemis, des noces d l'Agneau, du bonheur de l'Egliſ triomphante. On peut voir plu au long ce qui regarde l'Apocalypſe dans les Diſſertations qu M. l'Abbé du Pin a jointes à ſo Analyſe de ce Livre, & dans l Préface que nous avons miſe à l tête de n[illegible] Commentaire ſ l'Apocaly[illegible]

II. APOCALYPSE DE S. PIERRE Livre apocryphe, dont parle E ſébe (2) & ſaint Jérôme (3); que ſaint Clément d'Alexandr avoit cité dans ſes Hypotypoſes (4 On n'en a plus rien aujourd'hui que l'on ſache. Sozomene (5) d que de ſon temps on liſoit l'A pocalypſe de ſaint Pierre dans l'I gliſe, le jour du Vendredi ſain auquel tout le peuple jeûnoit trè religieuſemen

(1) *Apud Euſeb. l.* 3, *c.* 28, hiſt. Eccl. —— (2) *Euſeb l.* 3, *c.* 3 *hiſt. Eccl.* —— (3) *Hieronym. in Catalog. Scriptur. Eccleſ.* —— (4) *Ap Euſeb. l.* 6, *c.* 14, *hiſt. Eccl.* —— (5) *Sozomen. l.* 7, *c.* 19.

religieusement, en mémoire de la Passion de notre Sauveur.

III. Apocalypse de S. Paul, Livre apocryphe, qui étoit en usage parmi les Gnostiques & les Caïanites (1). Ce Livre contenoit, selon la prétention de ces hérétiques, les choses ineffables que l'Apôtre avoit vu pendant son ravissement, & qu'il dit aux Corinthiens qu'il n'est pas permis de divulguer (2). Sozomene (3) dit que plusieurs Moines de son temps faisoient grand cas de cet Ouvrage, & assuroient qu'on l'avoit découvert par une révélation divine, sous l'empire de Théodose, à Tarse, dans la maison de saint Paul, où elle étoit cachée dans un coffre de marbre sous la terre : mais Sozomene s'étant informé de ce fait auprès d'un ancien Prêtre de l'Eglise de Tarse, ce Prêtre lui répondit qu'il n'avoit rien appris de cela, & qu'il croyoit que cette histoire avoit été feinte par les hérétiques.

IV. Apocalypse de S. Jean, différente de la véritable Apocalypse dont on a parlé ci-devant. Lambécius dit qu'elle se trouve manuscrite dans la Bibliotheque de l'Empereur. *Cod.* 119. *Biblioth. fol.* 108...... 15.

V. Apocalypse de Cérinthe. Cet Hérésiarque avoit composé certaines révélations qu'il feignoit avoir eues (4), dans lesquelles il parloit d'un regne terrestre, & de certains plaisirs des sens, que les Saints devoient goûter durant mille ans à Jérusalem. On a déjà vu ci-devant que quelques Anciens attribuoient à Cérinthe l'Apocalypse même de saint Jean, peut-être à cause de l'abus que cet hérétique faisoit des paroles de ce saint Apôtre, pour autoriser ses rêveries.

VI. Apocalypse de S. Thomas. Elle n'est connue que par le Décret du Pape Gélase, qui la range au nombre des Livres apocryphes.

VII. Apocalypse d'Adam. Les Gnostiques, au rapport de saint Epiphane (5), avoient une Apocalypse qu'ils attribuoient à Adam. On ne doute pas que ceux qui ont pris soin de faire cet ouvrage, n'aient pris occasion de le forger de ce qui est dit dans la Génese (6), le Seigneur envoya *un profond sommeil* à Adam ; ou, selon les Septante, il lui envoya une extase.

VIII. Apocalypse d'Abraham. Les hérétiques Sétiens avoient de même forgé une prétendue Apocalypse d'Abraham : c'étoit, dit saint Epiphane (7), un ouvrage rempli d'ordures.

IX. Apocalypse de Moïse. George Syncelle (8) parlant de cette Apocalypse, dit que ce passage de saint Paul aux Galates en est pris (9) : *Neque circumcisio aliquid valet neque præputium, sed nova creatura.* Cédrene dit qu'il y a des Auteurs qui veulent que cette Apocalypse soit la même chose que la *petite Génese*, autre Livre apocryphe connu des anciens.

X. Apocalypse d'Elie. Saint Jérôme (10) dit que les hérétiques prétendoient que ce passage de saint Paul aux Corinthiens (11), *L'œil*

(1) *Epiphan. hæres.* 18, *c.* 38, *G. Eycar. parte* 2, *animal. p.* 120. *Aug. tract.* 98, *in Joan.* —— (2) 2. *Cor.* XII, 4. —— (3) *Sozomen. l.* 7, *hist. Eccl. c.* 19. —— (4) *Theodoret. l.* 2, *hæretic. Fab. c.* 3. —— (5) *Epiphan. hæres.* 31, *c.* 8, *Gnostic.* —— (6) *Genes.* 11, 21, *Heb.* תרדמה 70. Ἔκστασιν. —— (7) *Epiphan. hæres.* 39, *c.* 5. —— (8) *Georg. Syncell. p.* 27. —— (9) *Galat.* V, 6, VI, 15. —— (10) *Hieronym. Epist.* 101 *ad Pammach.* —— (11) 1. *Cor.* 11, 9.

n'a point vu, l'oreille n'a point ouï, & le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment: que ces paroles, dis-je, sont prises de l'Apocalypse d'Elie. Origenes (1), citant les mêmes paroles, dit qu'elles ne se trouvent nulle part que dans les Livres secrets d'Elie.

APOCRYPHES. Le nom d'*apocryphe* (2), signifie proprement *caché*, selon la force de la racine Greque dont il dérive. On donne le nom de Livre apocryphe, 1°. à ceux dont l'Auteur est inconnu, soit qu'il n'ai point mis de nom à son Ouvrage, ou qu'il y en ait mis un faux (3). 2°. A ceux qui ne sont pas dans le Canon sacré des Ecritures, & qu'on ne lisoit pas publiquement dans l'assemblée des Fidelles, mais qu'on pouvoit lire en particulier pour sa propre édification. 3°. Il se prend pour un Livre qui ne passe pas pour authentique, & d'une autorité divine, quoiqu'il passe pour être composé par un Auteur sacré, & par un Apôtre; par exemple, l'Epître de saint Barnabé. 4°. Enfin on appelle apocryphes les Livres dangereux composés par d'anciens hérétiques, pour autoriser leurs mauvais sentimens.

Il y a donc divers degrés entre les Livres apocryphes. Les uns sont absolument faux, dangereux, impies, composés par des hérétiques, pour défendre l'erreur ou la superstition; comme les faux Evangiles de saint Thomas, l'Evangile des Valentiniens, des Simoniens, des Gnostiques, de Marcion, &c. D'autres sont simplement apocryphes, ne contenant rien de contraire à la foi & aux bonnes mœurs, & que l'on peut lire en particulier avec édification; comme le quatrieme Livre d'Esdras, les troisieme & quatrieme des Maccabées, l'Epître de saint Barnabé, le livre d'Hermas. Les autres après avoir été assez long-tems contestés par quelques-uns, sont enfin entrés dans le Canon, par le consentement des Eglises (4); comme Judith, Tobie, les deux premiers Livres des Maccabées, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Baruc, les Additions qui se trouvent dans le Grec de Daniel & d'Esther, l'Histoire de Susanne & de Bélus, que saint Jérome (5) range au nombre des apocryphes, & qu'il dit que l'Eglise lit, sans les admettre dans le Canon: *Ecclesia quidem legit, sed intra Canonicas scripturas non recipit.* Enfin il y a des parties de l'Ecriture qui sont contestées encore aujourd'hui, & qui sont reçues par les uns pour canoniques, pendant que les autres les tiennent pour apocryphes; par exemple, les titres des Pseaumes, la petite Préface de Jérémie, celle de l'Ecclésiastique, & selon quelques-uns, les Additions d'Esther & de Daniel.

Les Protestans mettent au rang des apocryphes, non-seulement ceux qui passent pour tels dans l'Eglise Romaine, comme l'Oraison de Manassé, Roi de Juda, les troisieme & quatrieme Livres des Maccabées, les troisieme & quatrieme d'Esdras, l'Epître de saint Barnabé, le Livre d'Hermas, l'Addition qui est à la fin de Job, le Pseaume cent cinquante-un; mais ils rangent dans le nombre des apocryphes la Sagesse, l'Ecclésiastique, les deux premiers Livres des Maccabées, Tobie, Judith, Baruc, & les Ad-

(1) *Origen. Homil. ult. in Matt.* XXVII, 9. ═══ (2) Ἀπόκρυφος, *absconditus, ab* ἀποκρύπτω, *abscondo.* ═══ (3) *Hieronym. Ep. ad Lætam. Aug. l.* 15, *de Civit. c.* 23. ═══ (4) *Concil. Lateran. & Tridentin.* ═══ (5) *Hieronym. Præfat. in lib. Salomon.*

ditions de Daniel & d'Esther, qui ne se trouvent pas dans l'Hébreu. Et pour le nouveau Testament, ils sont partagés sur la Canonicité de l'Epître aux Hébreux, de l'Epître de saint Jacques, de la seconde Epître de saint Pierre, de la seconde & de la troisieme Epître de saint Jean, de celle de saint Jude & de l'Apocalypse.

Si l'on est curieux de voir un Catalogue plus long & plus exact des Ecrits faux & apocryphes, tant de l'ancien que du nouveau Testament, je veux dire des Livres composés par d'anciens Auteurs sous les noms respectables des Patriarches ou des Prophetes, on peut voir M. Fabricius, dans les deux Tomes imprimés sur ce sujet: le premier, sur l'ancien Testament, intitulé : *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti ;* & le second, intitulé : *Codex apocryphus novi Testamenti.*

I. APOLLO, ou *Apollon*, fausse Divinité des Païens, à laquelle ils attribuoient les oracles & l'art de divination. On peut voir ci-après *Pyton*. Esprit de Pyton, *Act.* XVI, 16. Voyez aussi *Deut.* XVIII, 11, & 1. *Reg.* XXVIII, 7, & 4. *Reg.* XXI, 6.

II. APOLLO, ou *Apollon*, Juif de la ville d'Alexandrie, qui vint à Ephese (1) pendant l'absence de saint Paul, qui étoit allé à Jérusalem. C'étoit un homme éloquent & puissant dans les Ecritures (2). Il étoit instruit de la voie du Seigneur; & parlant avec zele & avec ferveur, il expliquoit & enseignoit avec soin ce qui regardoit Jesus, quoique jusqu'alors il n'eût connoissance que du baptême de Jean-Baptiste. Ainsi il n'étoit que Cathécumene, & ne connoissoit pas encore distinctement les mysteres de notre Religion : mais il savoit que Jesus-Christ étoit le Messie, & se déclaroit hautement son Disciple. Etant donc arrivé à Ephese, il commença à parler hardiment dans la Synagogue, & à montrer que Jesus étoit le Christ. Aquila & Priscille l'ayant ouï, le retirerent chez eux, & l'instruisirent plus amplement de la voie de Dieu, & lui donnerent apparemment le baptême de Jesus-Christ.

Quelque temps après, il voulut passer en Acaïe, & les Freres l'y ayant exhorté, ils écrivirent aux Disciples qu'ils le reçussent. Il arriva à Corinthe, & y fit beaucoup de fruit, en convainquant les Juifs par les Ecritures, & leur montrant que Jesus étoit le Christ. Ainsi il arrosa dans cette ville ce que saint Paul y avoit planté (3). Mais l'attachement que ses Disciples avoient pour sa personne, faillit à y causer un schisme; les uns disant : Pour moi je suis à Paul; & les autres : Et moi à Apollon; & moi à Céphas. Mais cette division, dont parle saint Paul dans sa premiere Epître aux Corinthiens, n'empêcha pas que saint Paul & Apollon ne fussent très-unis par les liens de la charité. Apollon ayant su que l'Apôtre étoit à Ephese, l'y alla joindre; & il y étoit lorsque saint Paul écrivit la premiere Epître aux Corinthiens, dans laquelle il témoigne qu'il avoit prié instamment Apollon de retourner à Corinthe, mais qu'il n'avoit pu l'y résoudre; que toutefois il lui faisoit espérer qu'il iroit lorsqu'il en auroit la commodité. Saint Jérôme (4) dit qu'Apollon eut tant de déplaisir de la division qui étoit arrivée à Corinthe à son occasion, que cela l'obligea à se retirer en Crete, avec Zene Docteur de la Loi; & que ce

(1) L'an de J. C. 54. (2) *Act.* XVIII, 24. (3) 1. *Cor.* III, 7. (4) *Hieronym. ad Tit.* III.

trouble ayant été appaisé par la Lettre que faint Paul écrivit aux Corinthiens, Apollon revint dans cette ville, où il fut Evêque. Les Grecs dans leurs Ménologes le font Evêque de Duras; & dans leurs Menées, ils le font fecond Evêque de Colophon en Afie. Ferrarius le fait Evêque de Cone, ou d'Icone en Phrygie. D'autres le mettent Evêque de Céfarée.

APOLLONIA, Apollonie, ville de Macédoine, par où faint Paul paffa, & par Amphipolis, pour venir à Theffalonique. *Act.* XVII, I.

APOLLONIE, ville de Paleftine, fituée affez près de la mer, entre Joppé & Céfarée, à peu-près à diftance égale. Jofeph, Pline & Ptolémée en parlent. Les Tables de Peutinger la mettent à diftance égale, entre Joppé & Céfarée. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec Antipatride. Jofeph, *Antiq. l.* 13, *c.* 23, parle d'Antipatride & d'Apollonie comme de deux villes diverfes. Il n'en eft pas parlé dans l'Ecriture.

I. APOLLONIUS, Officier d'Antiochus Epiphanes, que Grotius croit avoir été Gouverneur de la Myfie. Il eft nommé dans le Grec (1) *Mifarchés*, qui peut avoir ce fens, ou qui peut marquer Chef des fcélérats & des méchans. Antiochus Epiphanes ayant réfolu de tirer de grandes fommes de Jérufalem, envoya Apollonius pour exécuter ce deffein (2). Il y vint à la tête d'une armée de vingt-deux mille hommes (3). Il feignit d'y vouloir demeurer en paix, & attendit, fans rien dire, jufqu'au jour du Sabbat. Alors il fit main-baffe fur le peuple, & en tua un très-grand nombre. La ville fut brûlée & pillée, & il prit dix mille perfonnes, qu'il emmena captives, pour les vendre au profit du Roi. Deux ans après (4), Judas Maccabée ayant ramaffé une armée de fix mille Juifs, qui étoient demeurés fidelles au Seigneur, Apollonius, qui étoit alors à Samarie, marcha contre lui, & lui livra la bataille (5). Mais Judas remporta la victoire, défit Apollonius, le tua; diffipa fon armée, remporta de riches dépouilles, & prit l'épée d'Apollonius, pour s'en fervir dans les combats.

II. APOLLONIUS DAUS, Gouverneur de la Célé-Syrie, & Général des armées de Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, ayant quitté le parti d'Alexandre Ballés, pour fe donner à Démétrius Nicanor, fe mit à la tête d'une puiffante armée, pour obliger les Juifs de fe déclarer pour Démétrius (6). Il vint fe camper à Jamnia, & écrivit à Jonathas Maccabée, Prince des Juifs, pour le défier de defcendre dans la plaine; lui reprochant qu'il ne demeuroit dans les montagnes & dans les rochers, que parce qu'il ne fe fentoit pas affez fort pour combattre en pleine campagne (7). Jonathas piqué de ces reproches, prit avec lui fon frere Simon, & dix mille hommes de troupes choifies, & vint fe préfenter devant Joppé. La garnifon qui étoit compofée des troupes d'Apollonius, lui ferma les portes, mais les bourgeois voyant que Jonathas fe difpofoit à les forcer, lui ouvrirent les portes, & le reçurent dans la ville.

(1) 1. *Macc.* V, 24. —— (2) An du Monde 3886, avant J. C. 164, avant l'Ere vulg. 167. —— (3) Voyez 1. *Macc.* I, 30, 31, & 2. *Macc.* V, 24, 25, &c. —— (4) An du Monde 3838, avant J. C. 162, avant l'Ere vulg. 165. —— (5) 1. *Macc.* III, 10, 11, 12. —— (6) An du Monde 3856, avant J. C. 144, avant l'Ere vulg. 147. —— (7) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 8, & 1. *Macc.* X, 69, & *seq.*

Apollonius ayant appris que Jonathas s'étoit rendu maître de Joppé, s'avança jusqu'à Azoth avec trois mille chevaux, & huit mille hommes de pied; ayant outre cela laissé mille chevaux en embuscade dans un torrent, pour prendre les Juifs par derriere. Mais Jonathas en ayant été informé, rangea ses troupes de maniere qu'elles pouvoient faire face aux ennemis de tous côtés, & leur défendit de sortir de leurs rangs; mais il leur ordonna de demeurer de pied ferme, & de soutenir tout l'effort des ennemis. La cavalerie d'Apollonius fut tout le jour à se fatiguer, & à lancer des dards & des fleches contre les troupes de Jonathas, qui, les recevant sur leurs boucliers, n'en étoient que très-peu incommodées. Sur le soir Jonathas fit charger l'armée ennemie. La cavalerie prit la fuite, & l'infanterie fut entierement défaite. Quelques-uns de ceux qui s'étoient sauvés, s'étant jetés dans le Temple de Dagon, près d'Azoth, Jonathas les y poursuivit, & les brûla avec le Temple. Il prit aussi la ville d'Azoth, la pilla, & y mit le feu. Il périt dans cette journée huit mille hommes de l'armée d'Apollonius. Cette victoire de Jonathas lui attira de nouvelles graces, & de nouvelles louanges de la part d'Alexandre Ballés. Il lui envoya une agraffe d'or, comme en portoient les parens du Roi, & lui donna en propre la ville d'Accaron.

Observations sur la victoire de Jonathas contre Apollonius. Macc. l. 1, chap. x.

☞ L'action de Jonathas est très-hardie & très-profonde, tant par sa conduite que par l'excellence de la disposition de ses troupes, & fait voir ici qu'un corps d'infanterie sur une grande profondeur, les rangs & les files serrés, est toujours dans son avantage, dans quelque situation de pays où il se trouve obligé de combattre, soit contre la cavalerie, qui semble si redoutable dans les plaines, soit contre l'infanterie, si l'antagoniste n'attaque dans un ordre semblable: Jonathas persuadé de cette vérité & de l'ignorance d'Apollonius, Général de l'armée du Roi Démétrius, dont il méprisoit le nombre & les forces, lui fit voir dans cette action qu'il soutiendroit l'effort de la cavalerie qu'il lui faisoit si redoutable; car il lui fit dire (1), touché de la hardiesse de Jonathas à vouloir tenir la campagne: *Comment pourrez-vous soutenir présentement l'effort de ma cavalerie, & d'une si grande armée, dans une campagne où il n'y a ni pierres, ni rochers, ni aucun lieu pour vous enfuir?* On peut lire dans l'Auteur sacré les éloges que ce Général se donne, qui sentent fort le fanfaron. Le brave Israélite le tira d'erreur, & lui fit voir que le petit nombre vaut mieux que le grand, lorsqu'un habile homme se mêle de le conduire.

Jonathas se mit en campagne avec un corps de dix mille hommes, auquel Simon son frere se joignit, apparemment avec les troupes qu'il avoit à ses ordres (2): *Occurrit ei Simon frater ejus in adjutorium.* Ces mots ne doivent pas s'entendre de sa seule personne, mais de l'union de ses troupes avec celles de son frere. Ils marcherent contre la ville de Joppé, qu'ils emporterent d'emblée. Apollonius à cette nouvelle *marcha comme pour aller vers Azoth, & il se jeta tout d'un coup vers la plaine, parce qu'il avoit beaucoup*

(1) 1. *Macc.* x, 73. — (2) *Ibid.* ℣. 74.

de cavalerie, en qui il se fioit principalement. Jonathas, qui n'en avoit point, *le suivit vers Azoth*, & là *ils donnerent bataille.*

Apollonius, qui connoissoit la hardiesse audacieuse du Général Juif, lui tendit un piege, ayant laissé mille chevaux, qui, dans la marche de Jonathas, se trouverent sur ses derrieres; il en fut averti, sans qu'il en tînt pour cela grand compte; de sorte qu'il se vit tout d'un coup au milieu de l'ennemi, attaqué de front, à dos & de toutes parts. *Circuierunt castra ejus.* Ces mots m'embarrasseroient beaucoup pour ce qui me reste à dire, si le Commentateur Bénédictin ne m'apprenoit que *castra* signifie l'armée: car l'on voit assez par ce que dit l'Auteur sacré, que les Juifs ne camperent pas, puisque le combat s'engagea dès que les armées furent en présence; cela est démonstratif. Dom Calmet dans son Commentaire cite Joseph, qui explique autrement le texte de cet endroit, & je crois qu'il a raison; c'est aussi sur la foi de cet Historien célebre & vrai, que je regle la disposition des deux armées. Joseph dit donc (1), que *Jonathas ayant apperçu les ennemis qui venoient par derriere, n'en fut pas troublé; mais qu'ayant rangé ses troupes en bataillon quarré (à la lettre comme une tuile, selon la forme de la phalange Macédonienne), il leur ordonna de faire face de tous côtés.* Cela prouveroit qu'il forma un quarré oblong sur une très-grande profondeur, c'est-à-dire, une phalange doublée. Apollonius craignant que sa phalange ne rebouchât contre cette masse impénétrable d'infanterie, tenta de l'enfoncer avec sa cavalerie en l'attaquant de toutes parts, pour ensuite la tailler en pieces par son infanterie, si la cavalerie l'avoit une fois rompue: il fut trompé; car il trouva une égale force & une valeur égale dans cette masse énorme de combattans, malgré les traits dont elle se voyoit accablée; ce qui ne me laisse aucun doute qu'on avoit disposé les Archers de tous côtés. Ces mots, *comme une tuile*, marquent évidemment que les Juifs se servirent de leurs boucliers comme l'infanterie d'Antoine dans sa retraite contre les Parthes, c'est-à-dire, qu'ils formerent comme un bois de cette arme défensive; c'est la tortue au pied de la lettre, sans qu'on puisse la contester, & le mot de tuile prouve encore que c'étoit un quarré oblong.

Il y a ici une difficulté assez considérable, dont il est difficile de se tirer: l'on en fera peut-être un sujet de critique; on pourroit avoir raison; car l'Auteur de ce livre ne dit pas un mot de l'endroit où Simon étoit avec ses troupes: il s'étoit donc détaché de son frere; où étoit-il donc alors? Toute l'armée Juive n'étoit-elle pas environnée? & cependant *Simon* fait *avancer ses troupes, & attaque l'infanterie*, ou la phalange des ennemis, *parce que la cavalerie étoit déjà fatiguée; & l'ayant rompue, elle prit la fuite.* Démêlons un peu ceci, car il n'est pas possible qu'il fût séparé de son frere; la vérité du fait est que cette infanterie, aussi lasse que la cavalerie qui l'environnoit, perdit patience, qu'elle s'ébranla, & quittant son premier poste, elle marcha à une autre phalange, & tombant de tout son poids dessus, elle l'enfonça, & la mit en fuite; & comme Simon avoit doublé à la queue de l'infanterie de son frere, il se trouva en face de la phalange ennemie, qu'il chargea pendant que Jonathas faisoit front à la ca-

(1) *Antiq.* XIII, 8.

valerie & aux archers. Je crois que je raisonne juste, & que ma conjecture est plus que probable; c'est tout ce que je puis faire de mieux. Si l'Auteur du livre eût rapporté cette affaire un peu moins obscurément, nous eussions parlé plus pertinemment.

APOLLOPHANES, fut tué avec ses freres Chæreas & Timothée, dans la forteresse de Gazara, par vingt soldats de Judas Maccabée. 2. *Maccab.* X, 37.

APOLLYON (1). Terme Grec, qui signifie l'Exterminateur, & qui répond à l'Hébreu, *Abadon*, qui signifie la même chose. Saint Jean, dans l'Apocalypse (2), dit qu'un Ange ayant ouvert le puits de l'abîme, il en sortit une fumée épaisse, & avec cette fumée des sauterelles, qui étoient semblables à des chevaux de bataille, & qui étoient commandées par un Ange de l'abîme, nommé en Hébreu *Abadon*, en Grec *Apollyon*, & en Latin *Exterminans*.

APORIOR, *aporiari*. Ce verbe n'est pas ordinaire, il signifie être dans le doute, dans l'incertitude, dans la perplexité; il se trouve dans la Vulgate, *Eccli.* XVIII, 6. *Cùm quieverit aporiabitur*, quand l'homme méditera en repos les merveilles de Dieu, il sera dans un profond étonnement. Et dans Isaïe (3): *Aporiatus est quia non est qui occurrat, &c.* Il a été dans la douleur, qu'il ne se présentoit personne pour l'arrêter. Et dans saint Paul (4): *Aporiamur, sed non destituimur;* nous sommes dans la perplexité, mais nous ne perdons point courage. On trouve aussi dans l'Ecclésiastique, XXVII, 5, *aporia*, qui vient de la même racine; *sic aporia hominis in cogitatu illius*: à force de rêver & de réfléchir souvent, à la fin on se trouve plus embarrassé, plus incertain.

APOSTAT, se dit principalement de ceux qui abandonnent la vraie Religion pour embrasser l'idolatrie, ou le mahométisme, ou l'hérésie, ou le schisme, ou quelqu'autre Religion que ce soit, hors celle qui est approuvée de Dieu, comme étoit le Judaïsme avant la venue de Jesus-Christ, & le Christianisme depuis la mort du Sauveur. On donne aussi le nom d'*apostats* à ceux qui quittent une profession sainte, dans laquelle ils se sont engagés par des vœux solemnels, pour rentrer dans le siecle. Dans l'Ecriture, le nom d'*apostat* ne se prend pas toujours en ce sens. Par exemple, dans Job (5): *Dieu dit au Roi: Vous êtes un apostat.* L'Hébreu porte simplement: *Qui dit au Roi: Bélial*, vous êtes un homme de néant, ou un méchant. Et dans les Proverbes, VI, 12: *L'homme apostat n'est bon à rien.* L'Hébreu: *L'homme de Bélial, l'homme d'iniquité.* Et dans Ezéchiel, II, 3, *Gentes apostatrices*, signifie des nations qui se sont révoltées contre le Seigneur. Et quand il est dit (6) que le vin & les femmes feront apostasier même les sages, cela veut dire que ces deux choses sont les deux écueils les plus dangereux de l'homme, & ceux qui engagent le plus dans le crime & le déréglement.

APOTRE. Ce nom vient du Grec, *Apostolos*, qui signifie un envoyé. Les Hébreux avoient leurs Apôtres, qui étoient envoyés par leur Patriarche, pour recueillir chaque année certaine espece de tributs que les Juifs lui payoient, & qui étoient appelés *aurum coro-*

(1) Α'πολλυων, *Disperdens. Heb.* אבדון ═ (2) *Apoc.* IX, 11. ═ (3) *Isai.* LIX, 16. ═ (4) 2. *Cor.* IV, 8. ═ (5) *Job.* XXXIV, 18. ═ (6) *Eccli.* XIX, 2.

narium (1). On prétend que dès avant Jesus-Christ, ils avoient une autre sorte d'Apôtres (2), dont l'emploi étoit de recueillir le demi-sicle, que chacun des Israélites devoit payer par tête au Tabernacle, ou au Temple du Seigneur (3). Les députés qui avoient soin de faire payer ce demi-sicle avant la destruction du Temple, pouvoient être appelés Apôtres. Mais je ne remarque pas distinctement que ce nom leur ait été donné, comme il le fut à d'autres Officiers des Grands-Prêtres, & des Chefs du peuple, qui étoient envoyés pour porter leurs ordres dans les villes & dans les Provinces, dès qu'il s'agissoit des affaires de la Religion.

Par exemple, saint Paul fut député aux Synagogues de Damas, pour arrêter & mettre en prison ceux qui professoient la Religion de Jesus-Christ. Cet Apôtre fait allusion à cette coutume, selon la remarque de saint Jérôme (4), lorsqu'à la tête de son Epître aux Galates, il dit qu'*il est Apôtre, non de la part des hommes, ni par l'autorité d'aucun homme, mais par Jesus-Christ*. Comme s'il disoit qu'il n'est pas Apôtre à la maniere de ceux qui se voyoient parmi les Juifs, qui ne tenoient leur mission que des Princes des Prêtres, ou des principaux de la nation, mais qu'il étoit Apôtre de Jesus-Christ même.

Eusebe & le même saint Jérôme (5) parlent aussi des Apôtres qui furent envoyés par les Juifs pour décrier Jesus-Christ & ses Disciples. Saint Justin le Martyr, dans son Dialogue contre Tryphon, dit qu'ils envoyerent ceux qu'ils appellent Apôtres, qui porterent des lettres circulaires pleines de calomnie contre les Chrétiens. Saint Epiphane, parlant de ces Apôtres (6), remarque que c'étoit parmi les Juifs un emploi fort honorable & fort lucratif.

A l'égard des Apôtres de Jesus-Christ, ils furent les premiers & les plus distingués de ses Disciples; il leur donna la principale autorité, les remplit de son Esprit, les fit dépositaires de ses mysteres, & les choisit du milieu de tous ceux qui le suivoient, pour établir sur eux l'édifice de son Eglise. Jesus-Christ les envoya après sa Résurrection dans tout le monde, pour prêcher & baptiser au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit; leur donna le pouvoir de faire toutes sortes de miracles & de guérisons. Voici les noms des douze Apôtres choisis par Jesus-Christ. 1. Pierre, 2. André, 3. Jean l'Evangéliste, 4. Philippe, 5. Jacques le Majeur, 6. Barthelemi, 7. Thomas, 8. Matthieu, 9. Simon, 10. Thadée ou Jude, 11. Jacques le Mineur, 12. Judas d'Iscariote. Ce dernier ayant trahi son Maître, & s'étant pendu de désespoir, on choisit en sa place saint Matthias. Enfin saint Paul ayant été converti d'une maniere miraculeuse par Jesus-Christ même, a été compté parmi les Apôtres du premier rang. Nous donnerons en particulier la vie de chaque Apôtre sous son titre.

APPELER. Ce mot se prend souvent pour *être* (7). Il se nommera *admirable*, *Dieu fort*, *Conseiller*, *Pere du siecle futur*, *&c.* Il possédera toutes ces qualités, il sera vraiment Dieu fort, admi-

---

(1) *L.* 14. *Codic. Theodosiani de Judæis.* — (2) *Vide Gothofredi Notas in Cod. Theodos. l.* 14. — (3) *Exod.* XXX, 13. *Matth.* XVII, 13. *Cicero pro Flacco. Joseph. Antiq. l.* 16, *c.* 10. — (4) *Hieronym. in Epist. ad Galat. v.* 1. — (5) *Euseb. in Isai* XVIII. *Hieronym. ibid.* — (6) *Epiphan. hæres.* 30. — (7) *Isai.* IX, 6.

rable, &c. Et dans saint Luc (1) : *il sera nommé le Fils du Très-Haut*; il le sera véritablement. Et encore en parlant de saint Jean-Baptiste (2) : *Vous serez appelé le Prophète du Très-Haut.*

Être appelé par son nom dans les assemblées (3), est une marque particuliere de distinction : on y appeloit le peuple par un cri général; mais on appeloit nommément les Chefs des tribus, les premiers du peuple. L'Hébreu (4) porte *des hommes de nom*, des hommes célèbres, des hommes connus. Dieu appelle Bezeliel nommément : il le désigne pour travailler à son Tabernacle. Il appelle nommément Abraham, il le destine à son service. Dieu appelle nommément Cyrus, &c.

APPELER, dans le sens de la vocation à un emploi, à la Religion Chrétienne. Saint Paul dit qu'il a été appelé à l'Apostolat (5). Jesus-Christ dit qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus (6). On nous exhorte à vivre d'une maniere digne de notre vocation; & que chacun demeure dans la vocation où il est appelé (7), & qu'il assure sa vocation par ses bonnes œuvres. 2. *Petri* I, 10.

APPELER UNE CHOSE PAR SON NOM, lui donner un nom, lui imposer le nom, est un exercice d'autorité : le pere impose le nom à son fils, le maître à son serviteur : Dieu donne le nom aux étoiles, & les appelle par leur nom. *Ps.* CXLVI, 4.

Appeler le nom de quelqu'un sur soi, ou sur un autre (8) : *Que votre nom soit appelé sur nous*; qu'on nous donne seulement la qualité de vos épouses : *Votre nom, Seigneur, est invoqué*, ou *appelé sur nous* : on nous connoît sous le nom de peuple de Dieu (9). *Que le nom de Jacob soit appelé sur les deux enfans* ; ils passeront pour le fils de Jacob. Et le Psalmiste (10) : Les riches ont appelé leur nom sur leurs terres ; ils les ont dénommées de leurs noms. Et dans la Génese (11) : *In Isaac vocabitur tibi semen* ; les enfans d'Isaac passeront pour votre vraie postérité.

APPELER, marque autorité ; comme un maître qui appelle ses serviteurs. Dieu appelle la faim sur la terre, 4. *Reg.* VIII, 1, & Psalm. CIV, 6. Le Seigneur *appelle la terre* pour la juger. *Ps.* XLIX, 1. Et dans Aggée I, 11, il appelle la sécheresse & la stérilité dans le pays. Et dans Amos, V, 8, il appelle les eaux de la mer, & les répand sur la terre. Et Jérémie, XXV, 29, il appelle le glaive, ou la guerre dans le pays, &c. Il appelle les étoiles, elles disent, nous voici. Baruc. III, 35.

APPELER, pris dans le sens d'une invitation à un festin, se trouve communément dans l'Écriture : Et *vocati*, *les appelés*, marquent quelquefois les conviés.

APPESANTIR son cœur, ses oreilles, &c. Voyez *Pesanteur*.

APPHAIM, fils de Nadab. 1. *Par.* II, 30.

APPHUS. Surnom que l'on donna à Jonathas Maccabée, 1. *Macc.* II, 5. Ce nom *Apphus* peut signifier celui qui tombe en défaillance (12), ou celui qui abonde, ou celui qui dissipe, suivant la diverse maniere dont on l'écrit.

APPIA, épouse de Philémon,

(1) *Luc.* I, 32. ═ (2) *Luc.* I, 76. ═ (3) *Num.* XVI, 2. ═ (4) אנשי שם 70. Ἄνδρες ὀνομαστοί. ═ (5) *Rom.* I, 1. ═ (6) *Matth.* XX, 16. ═ (7) *Ephes.* VI, 1. ═ (8) *Isai.* V. ═ (9) *Genes.* XLVIII. ═ (10) *Psalm.* XLIX. ═ (11) *Genes.* XXI. ═ (12) אפוס *Deficiens.* פוש *Abundare.* פוץ *Spargere.*

ami de faint Paul. On croit qu'elle fouffrit le martyre avec Philémon fon mari ; & on fait leur fête le 22 de Novembre.

APRIES, Roi d'Egypte, nommé Pharaon Ephrée, ou Hophra dans les Auteurs facrés (1). Apriés étoit fils de Pfammis, & petit-fils de Néchos, ou Néchao, qui avoit fait la guerre à Jofias Roi des Juifs. Il régna vingt-cinq ans (2), & fut regardé pendant long-temps comme un des plus heureux Princes du monde. Mais ayant équippé une flotte pour réduire les Cyrénéens, il perdit prefque toute fon armée dans cette expédition. Les Egyptiens voulurent le rendre refponfable de ce mauvais fuccès, & fe fouleverent contre lui, prétendant qu'il n'avoit entrepris cette guerre que pour fe défaire de fes fujets, & pour dominer avec plus d'empire fur ceux qui étoient reftés. Il députa vers les rebelles un de fes principaux Officiers, nommé Amafis, pour effayer de les ramener à l'obéiffance. Mais pendant qu'il haranguoit, un du peuple lui mit le diadème autour de fon cafque, & le proclama Roi ; les autres lui applaudirent, & Amafis ne s'en défendit pas. Alors il fe mit à leur tête, marcha contre Apriés, lui livra la bataille, le défit entierement, & le prit prifonnier. Amafis le traita avec affez de bonté, mais le peuple ne fut pas content qu'il ne l'eût tiré des mains d'Amafis, & qu'il ne l'eût étranglé. Telle fut la fin d'Apriés, felon Hérodote. Jérémie (3) menaça ce Prince de le livrer entre les mains de fes ennemis, comme il avoit livré Sédécias Roi de Juda, entre les mains de Nabuchodonofor Roi de Babylone.

Ce Prince avoit fait alliance avec Sédécias, & lui avoit promis fon fecours (4). Sédécias comptant fur les forces de l'Egypte, fe révolta contre Nabuchodonofor Roi de Babylone (5). Ce Roi dès le commencement de l'année fuivante, marcha contre Sédécias (6) ; mais comme il y avoit quelques autres peuples de Syrie qui avoient auffi fecoué le joug, il commença par les attaquer & les réduire ; puis fur la fin de l'année vint mettre le fiege devant Jérufalem. Sédécias s'y défendit affez long-temps pour donner à Pharaon Trophra, ou Apriés, le loifir de venir à fon fecours. Apriés fortit de l'Egypte avec une puiffante armée. Le Roi de Babylone leva le fiege de Jérufalem, & marcha à fa rencontre ; mais Apriés & les fiens n'oferent hafarder la bataille contre les Chaldéens ; ils fe retirerent en Egypte, & abandonnerent Sédécias à tous les périls de la guerre, à laquelle ils l'avoient eux-mêmes engagé. Ezéchiel (7) leur en fait de grands reproches, & les menace, puifqu'ils ont été *un bâton de rofeau à la maifon d'Ifrael*, & une occafion de chûte, *puifque voulant s'appuyer fur lui, ils font tombés, & fe font brifé les épaules & les reins.* Il leur prédit que l'Egypte fera réduite en folitude, & qu'il envoyera contre elle le glaive qui y fera périr les hommes & les animaux. C'eft ce qui fut exécuté dans la fuite. Premierement en la perfonne d'Apriés, qui fut dépouillé de fon Royaume par Amafis, ainfi que nous l'avons dit ; & après cela par la conquête que les Perfes firent de l'Egypte. Nous appliquons au même Roi ce que dit Habacuc (8) : *Malheur à celui qui*

(1) *Jerem.* XLIV, 30. (2) *Herodot. l.* 2, *c.* 161, 162, & 169. (3) *Jerem.* XLIV, 30. (4) *Ezech.* XVII, 15. (5) An du Monde 3414, avant J. C. 584. (6) 4. *Reg.* XXV, 5, 2. *Par.* XXXVI, 17. *Jerem.* XXXIX, 1, LII, 4. (7) *Ezech.* XXIX. (8) *Habac.* II, 15.

mêle son fiel dans le breuvage qu'il donne à son ami, & *qui l'enivre pour voir sa nudité*.

I. AQUILA, natif de Pont dans l'Asie Mineure, fut converti avec sa femme Priscille, par saint Paul, à la Religion Chrétienne (1). Comme le métier d'Aquila étoit de faire des tentes, aussi-bien que celui de saint Paul, l'Apôtre logea chez lui à Corinthe. Aquila étoit venu depuis peu d'Italie dans cette ville, ayant été obligé de sortir de Rome, par un Edit de l'Empereur Claude, qui en bannissoit tous les Juifs (2). Saint Paul quitta ensuite le logis d'Aquila, pour aller demeurer chez Juste, près de la Synagogue des Juifs de Corinthe (3), apparemment à cause qu'Aquila étoit Juif converti, & que Juste étoit converti du Paganisme, afin que les Gentils pussent le venir entendre avec plus de liberté. Lorsque l'Apôtre sortit de Corinthe, il fut accompagné par Aquila & Prisca. Ils allerent ensemble à Ephese, où il les laissa pour soutenir cette Eglise par leur exemple & leurs instructions, pendant qu'il alloit à Jérusalem. Ils lui rendirent de très-grands services dans cette ville, jusqu'à exposer leurs têtes pour lui sauver la vie (4). Ils étoient retournés à Rome lorsque saint Paul écrivit l'Epître aux Romains, dans laquelle il les salue avec de grands éloges. Enfin ils étoient revenus à Ephese, lorsque saint Paul écrivit sa seconde Epître à Timothée, dans laquelle il le prie de les saluer de sa part (5). L'on ne fait pas distinctement ce qu'ils firent jusqu'à leur mort. Les Grecs donnent à Aquila le titre d'Evêque & d'Apôtre, & font en son honneur leur grand Office le 14 de Juillet. Les Martyrologes marquent la Fête d'Aquila & de Prisca sa femme le 8 du même mois.

II. AQUILA, célebre Traducteur des Ecritures de l'ancien Testament d'Hébreu en Grec. Ayant été établi par l'Empereur Adrien pour avoir l'inspection sur le rétablissement de la ville de Jérusalem, à qui cet Empereur donna le nom d'*Ælia*, eut occasion d'y voit les premiers Disciples de Jesus-Christ; & touché de la pureté de leur vie, & des grands exemples de vertus qu'il leur voyoit pratiquer, embrassa le Christianisme, demanda le baptême, & l'obtint. Mais comme il étoit fort attaché à l'Astrologie judiciaire, & que les Chefs de l'Eglise lui remontroient l'incompatibilité de cet art curieux & inutile, avec la profession du Christianisme, voyant qu'il ne le vouloit pas quitter, ils le chasserent de l'Eglise. Aquila ne pouvant souffrir la honte de cette excommunication, renonça au Christianisme, & passa dans la Religion des Juifs, en recevant la circoncision. Alors il se mit a étudier la langue Hébraïque; & en ayant acquis une connoissance exacte, il entreprit de traduire l'ancien Testament d'Hébreu en Grec; & dans la vue de cacher la honte de son apostasie, il s'appliqua, dit saint Epiphane (6), de qui nous apprenons ces particularités, à détourner le sens des passages qui regardent notre Sauveur, & à les interpréter dans un sens différent de celui des Septante. Ce qu'il exécuta, comme l'on croit, du temps même de l'Empereur Adrien.

Aquila travailla d'abord à une Traduction de l'Ecriture, dans laquelle il s'attachoit à rendre le sens du Texte, mais d'une ma-

(1) *Act.* XVIII, 2, *&c.* (2) *Sueton. in Claudio*, *c.* 25. (3) *Act.* XVIII, 7. (4) *Rom.* XVI, 4. (5) 2. *Timot.* IV, 19. (6) *Epiphan. lib. de ponderib. & mensuris.*

niere plus libre & plus dégagée. Après cela il en entreprit une autre plus scrupuleuse, & dans laquelle il s'appliquoit servilement à rendre la signification littérale des moindres termes (1); & c'est cette derniere Traduction que les Juifs appeloient la Version exacte, & dont ils faisoient plus de cas que d'aucune autre Traduction : *Aquila contensiosus Interpres, qui non solùm verba, sed etymologias quoque verborum transferre conatus est*, dit saint Jérôme dans son Epître à Pammachius. Cependant en d'autres endroits, le même Pere loue l'exactitude scrupuleuse & littérale d'Aquila (2) : *Aquila qui non contentiosius, ut quidam putant, sed studiosius verbum interpretatur ad verbum.* Et au lieu que la plupart des Anciens l'accusoient d'avoir altéré le sens des passages qui favorisent le Christianisme, saint Jérôme écrivant à Marcella Dame Romaine, lui dit, qu'examinant continuellement la Version d'Aquila, il y trouve tous les jours plusieurs choses qui sont favorables à notre créance : *Ut amicæ menti fatear, quæ ad nostram fidem pertineant roborandam plura reperio.*

On ne sait pas certainement si Aquila étoit Juif d'origine, ou s'il étoit Gentil avant qu'il embrassât le Christianisme. Saint Epiphane ne doutoit point qu'il ne fût Gentil de naissance ; mais d'autres forment sur cela des doutes qu'il n'est pas aisé de résoudre. On dispute aussi si c'est le même qu'Onkélos, célebre Paraphraste du Pentateuque. Il y a des Rabbins & des Auteurs Chrétiens pour l'affirmative, comme pour la négative. Ce qui est certain, c'est que la plupart des Juifs font Onkélos plus ancien qu'Aquila dont nous parlons, & qu'il y a beaucoup d'endroits très-différemment traduits dans Onkélos & dans Aquila. On peut voir le R. P. D. Bernard de Monfaucon à la tête de ses Héxaples, pag. 51. On peut voir aussi les Prolégomenes de Valton, & de Serrarius.

AQUILON, vent du septentrion, ou du nord. Les Hébreux désignent ordinairement le septentrion par la gauche ; le midi, par la droite ; le couchant, par le derriere ; & l'orient, par le devant, suivant la disposition d'un homme qui a le visage tourné à l'orient. Voyez notre Commentaire sur la Génese, XIII, 9.

AR, *Aréopolis*, *Ariel de Moab* (3), ou *Rabbath-Moab.* Tous ces noms ne signifient que la même ville, Capitale des Moabites, située sur le fleuve d'Arnon, qui la sépare en deux. Théodoret (4) l'appelle simplement *Ariel.* Eusebe (5) dit la même chose ; & il ajoute que l'on appelle *Ariel* l'Idole de ces peuples, apparemment des Moabites. Saint Epiphane (6) dit que l'on nomme *Ariélitis* un petit pays qu'il joint à celui de Moab, à l'Iturée, & au pays des Nabathéens. Le Prophete Isaïe (7) l'appelle la Ville aux murs de brique cuite, *ad muros cocti lateris* ; en Hébreu, *Kir-haréset*, ou *Kiriat-harés.* Saint Jérôme (8) dit que cette Ville fut renversée de fond en comble par un tremblement de terre, lorsqu'il étoit encore jeune. Nous croyons que *Charac-Moba*, ou *Charax-Moab*, est la même qu'*Ar*, & *Aréopolis.*

(1) *Origen. ad African. Hieronym. in Ezechiel. Idem ad Pammach.* — (2) *Hieronym. ad Damas.* — (3) 1. *Par.* 11, 22. — (4) *Theodoret. in Isai.* XV, & XXIX. — (5) *Euseb. in locis Hebr. in Areopolis.* — (6) *Epiphan. l.* 1, *contra hæres. p.* 40. — (7) *Isai* XVI, 7, 11. — (8) *Hieronym. in locis.*

I. ARA, ville, ou canton d'Affyrie, où les Iſraélites des dix Tribus furent transportés par Téglathphalaſar. 1. *Par.* V, 26.

II. ARA, fils de Jéther, de la Tribu d'Aſer. 1. *Par.* VII, 38.

ARAB, ville de la Tribu de Juda. *Joſue* XV, 52.

ARABA, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII, 18.

ARABIE, une des plus conſidérables parties de l'Aſie. L'Arabie eſt au midi & à l'orient de la Judée, ou du pays des Hébreux. On diſtingue trois parties de l'Arabie ; l'Arabie Déſerte, l'Arabie Pétrée, & l'Arabie Heureuſe.

L'ARABIE DÉSERTE eſt à l'orient des montagnes de Galaad, entre l'Euphrate à l'orient, & les montagnes de Galaad au couchant. Ce pays comprend les Ituréens, les Iduméens Orientaux, les Nabathéens, les peuples de Cédar, & autres qui menent une vie errante, ſans villes, ſans maiſons, & ſans demeures fixes. Il ſemble que ce pays eſt plus ſouvent déſigné dans l'Ecriture ſous le nom d'*Arab*, qui ſignifie proprement en Hébreu, *l'occident*, ou des peuples ramaſſés. Ils peuvent avoir tiré le nom d'Occidentaux, *Arabim*, à cauſe qu'ils ſont à l'occident de l'Euphrate. Dans Euſebe & les Auteurs de ce temps-là & des ſiecles ſuivans, on attribue à l'Arabie le pays & la plupart des villes de delà le Jourdain, & de ce qu'ils appeloient la troiſieme Paleſtine.

L'ARABIE PÉTRÉE s'étend au midi de la Terre-Sainte. *Pétra* en eſt la Capitale. Ce pays comprend les *Iduméens* méridionaux, les *Amalécites*, les *Chuſchims*, nommés Ethiopiens dans les Interpretes de l'Ecriture ; & quelques autres peuples, comme les *Hévéens*, les *Méoniens*, ou *Maonims*. Ces peuples ne ſont plus connus aujourd'hui que ſous le nom général d'Arabes. Mais il eſt important de marquer les anciens habitans de ces cantons, par rapport au Texte des Livres ſaints. Dans ce pays étoient Cadès-Barné, Gérare, Berſabée, Lachis, Lebna, Pharan, Arad, Aſmona, Oboda, Phunon, Dédan, Ségor, &c. Enfin là eſt la montagne de Sinaï, où la Loi fut donnée à Moïſe.

L'ARABIE HEUREUSE étoit plus étendue vers le midi. Elle étoit bornée à l'orient par le Golphe Perſique ; au midi, par l'Océan; & au conchant, par la Mer Morte. Comme cette partie de l'Arabie ne touchoit pas immédiatement la Terre-Sainte, & le pays des Hébreux, il en eſt parlé plus rarement dans l'Ecriture. Nous croyons que la Reine de Saba, qui vint viſiter Salomon (1), étoit Reine d'une partie de l'Arabie Heureuſe. Ce pays abonde en richeſſes, & ſur-tout en aromates.

L'Ecriture parle aſſez ſouvent des Arabes comme d'un peuple puiſſant, & ſe piquant de ſageſſe. Leurs principales richeſſes conſiſtoient en bétail & en troupeaux. Les Arabes payoient au Roi Joſaphat pour tribut ſept mille ſept cents moutons & autant de chevreaux chaque année (2). Les Rois d'Arabie fourniſſoient à Salomon une grande quantité d'or & d'argent (3). Ils aimoient la guerre, mais ils la faiſoient plutôt en coureurs & en pillards (4), qu'en ſoldats diſciplinés & accoutumés aux exercices militaires. Leur demeure étoit d'ordinaire ſous des tentes, vivant en liberté à la campagne, peu ſoigneux de cultiver la terre, & obéiſſans à des Rois.

(1) 3. *Reg.* X, 1. — (2) 2. *Par.* XVII, 1. — (3) 2. *Par.* IX, 14. — (4) 2. *Par.* XXII, 1.

C'eſt là l'idée que nous en donne l'Ecriture (1).

Les anciens peuples de l'Arabie, avant l'arrivée d'Abraham dans la terre promiſe, étoient de la race de Cham: nous y connoiſſons des Madianites de la race de Chus, chez qui ſe retira Moïſe. Abimélech, Roi de Gérare eſt connu du temps d'Abraham : les Amalécites du temps de Moïſe : les Hévéens & les Amorrhéens, les Cinéens, les Méoniens, ou Mahoniens (2), s'étendoient aſſez avant dans l'Arabie Pétrée : les Horréens dans les montagnes qui ſont au midi de la terre de Chanaan, & à l'orient de la Mer Morte. Les Réphaïms, les Emims, les Zuzims (3), & les Zomzomims, habitoient dans le pays que l'on a depuis nommé Arabie Déſerte, & qui a été peuplée par les Ammonites, les Moabites & les Iduméens.

Pour l'Arabie Pierreuſe & l'Arabie Heureuſe, elle a été poſſédée par les deſcendans d'Iſmael, qu'on connoiſſoit plus particulierement ſous le nom d'Arabes. On peut voir l'article des *Iſmaélites ;* & voici comme les Arabes eux-mêmes racontent l'hiſtoire des premiers habitans de leur pays, & de quelle maniere ils diſent qu'ils y ſont venus eux-mêmes.

Les premiers peuples d'Arabie (4), qu'ils appellent Arabes purs & ſans mêlange, deſcendoient de Cathan, ou Jeƈtan fils d'Héber, & frere de Phaleg, lequel après la diviſion des langues vint habiter cette péninſule d'Aſie, qui peut avoir tiré ſon nom de Jarab fils de Joƈtan, ou d'une grande campagne qui eſt dans la Province de Tahamah, & qui porte le nom d'*Arabar*.

Les ſeconds Arabes qui ont ſuccédé à ces premiers, ſont les deſcendans d'Iſmael fils d'Abraham, & d'Agar, qui vint s'établir parmi les Arabes purs & anciens, & fut pere des Arabes mêlés, ou *Mota-Arabes*, ou *Moſta-Arabes*, ou Iſmaélites, fort différens des *Moſarabes*, ou *Moſtarabes*, modernes, ainſi nommés par les Eſpagnols, parce qu'ils ſont des Arabes mêlés avec les Nations qui ſont hors de l'Arabie.

Les Arabes purs & anciens étoient diviſés par Tribus, auſſibien que les fils d'Iſmael ; & de ces Tribus, les unes ſubſiſtent encore dans l'Arabie, les autres ſont éteintes & perdues ; ſoit qu'elles aient été exterminées pour leurs crimes par la colere de Dieu, ou qu'elles aient été conſumées par les guerres inteſtines, qui ont été aſſez communes dans ce pays.

Quant aux Iſmaélites, ils formerent douze Tribus, ſelon le nombre des douze fils d'Iſmael (5) ; ſavoir, Nabujoth, Céder, Abdéel, Mabſam, Maſma, Duma, Maſſa, Hadar, Théma, Jéthur, Naphis, Cedma ; mais quoique ces peuples ſoient fort ſoigneux de rechercher & de conſerver leur généalogie, ils ne peuvent la faire remonter juſqu'à Iſmael ; ils ſont obligés de s'arrêter à *Adnan*, un de ſes deſcendans, & la généalogie même de Mahomet ne remonte pas plus haut.

Outre les deſcendans d'Iſmael qui ont peuplé la plus grande partie de l'Arabie, on doit auſſi reconnoître que les enfans d'Abraham & de Céthura (6), ceux de Loth, ceux d'Eſaü, & une partie de ceux de Nachor (7) ont demeuré dans le même pays, & en

(1) *Iſai.* XIII, 20. ═ (2) 1. *Par.* IV, 40, 41, & 2 *Par.* XX, 1. ═ (3) *Geneſ.* XIV, 5. *Deut.* II, 8, 9, 10, *& ſeq.* ═ (4) Bibliot. Orient. p. 120, 121. ═ (5) *Geneſ.* XXV, 13, 14, 15, *&c.* ═ (6) *Geneſ.* XXV, 1, 2, 3, *&c.* ═ (7) *Geneſ.* XXII, 20, 21.

ont exterminé une partie des anciens habitans.

On divise ces peuples en Arabes qui habitent les villes, & en ceux qui tiennent la campagne : ceux-ci demeurent continuellement sous des tentes, & dans les lieux déserts ; on les nomme Bédouï & Arabï : ils sont beaucoup meilleurs & plus subtils que les Arabes des villes. On divise encore les Arabes en Gentils & en Musulmans ; les premiers ont précédé Mahomet, & sont nommés parmi eux, Arabes du temps d'ignorance ; les autres sont ceux qui ont reçu le dogme de l'unité d'un Dieu prêché par Mahomet. Ceux-ci sont nommés Mos-Lémoun, ou Musulmans, c'est-à-dire, fidelles ; ce sont eux qui ont conquis la plus grande partie de l'Asie & de l'Afrique, & même plusieurs grandes Provinces de l'Europe, & qui ont fondé les quatres grandes Monarchies des Turcs, des Persans, de Maroc, & du Mogol, sans parler de plusieurs Provinces qu'ils tiennent dans les Indes.

L'Arabie est divisée, comme nous l'avons déjà remarqué, en trois parties principales ; savoir, l'*Iemen*, que nous appelons Arabie Heureuse : les Provinces de *Tahamah*, & d'*Iemamah*, sont comme au centre du pays. L'Arabie Déserte est nommée Hégiaz, & est devenue la plus célebre de toutes, à cause des villes de la Méque & de Médine qui y sont situées. L'Arabie Pétrée porte aujourd'hui le nom d'*Hagr*, ou *Hagiar*, qui signifie pierre, & c'est le nom de la Capitale de ce pays. Toutefois les Anciens donnoient une bien plus grande étendue à l'Arabie Déserte vers la Syrie & l'Euphrate.

Jectan, ou *Jochtan*, fils d'Héber, s'étant habitué dans l'Iemen, y établit un Royaume, dont il fut le premier Roi (1). Son fils Jarab lui succéda, & donna cours à la langue Arabique, qui a tiré de lui son nom, de même que tout le pays d'Arabie. Le troisieme Roi de l'Arabie Heureuse ou de l'Iemen fut *Jaschab*, & le quatrieme fut *Abdalscham* ; il fut surnommé Sabas, & c'est lui qui donna le nom aux anciens Sabéens. Les descendans de celui-ci ont régné dans l'Iemen plus de deux mille ans avant l'origine du Musulmanisme.

Les Arabes en général sont spirituels, subtils, ingénieux, généreux, aimant jusqu'à l'excès l'Eloquence & la Poésie : mais aussi ils sont superstitieux, vindicatifs, sanguinaires, & ne se faisant nul scrupule du vol, qu'ils se croient permis, parce qu'Abraham pere d'Ismael, ne donna rien à son fils (2).

Les anciens Arabes étoient tous Idolâtres ; ils adoroient une pierre, dit S. Clément d'Alexandrie (3). Maxime de Tyr & les nouveaux Arabes les accusent de la même superstition. On voit encore dans le portique du temple de la Méque la pierre noire qui étoit l'objet de leur culte. Hérodote (4) dit qu'ils ne connoissoient que deux Divinités, savoir, Bacchus, & Vénus la Céleste. Ils appeloient Bacchus, ou Dionysius, *Urostalt*, & Vénus *Alilat*, ou *Alilatta*. Strabon dit qu'ils n'adoroient que Jupiter & Bacchus (5). Alexandre le Grand l'ayant appris, résolut de les subjuguer, pour se faire adorer parmi eux comme une troisieme Divinité.

Les Arabes modernes descendus d'Ismael, nous apprennent quelques noms des anciennes Divini-

(1) Bibliot. Orient. p. 477. *Jaman*, ou *Jemen*. ═══ (2) *Genes.* XXV, 5, 6. ═══ (3) *Clem. Alex. in Protreptico*, *p.* 29. Οἱ Ἄραβες τὸν λίθον. ═══ (4) *Herodot. l.* 1, & *l.* 3. ═══ (5) *Strabo. l.* 16, *p.* 510.

tés des anciens peuples d'Arabie ; par exemple, *Sakiah*, qu'ils invoquoient pour avoir de la pluie ; *Hafedah*, à qui ils recouroient pour être préservés de mauvaises rencontres dans leurs voyages ; & *Razoca*, à qui ils demandoient les choses nécessaires à la vie. Ils adoroient aussi *Lath* ou *Al-lat*, qui est diminutif d'*Alla*, qui est le vrai nom de Dieu : *Aza* ou *Uza*, dérivé d'*Aziz*, qui signifie le Dieu fort. *Menat*, qui dérive de *Menan*, distributeur des graces. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils adoroient aussi les deux Gazelles d'or, dont ils parlent si souvent dans leurs histoires, & qui avoient été offertes au temple de la Méque. Les anciens Madianites où Moïse s'étoit retiré chez Jéthro, adoroient *Abda & Hinda* (1). Au reste, *Urotalt* d'Hérodote marque apparemment le Soleil, & *Alilat*, la Lune. Le premier terme peut signifier le Dieu des lumieres; le second, le Dieu ou *la Déesse*, sans addition, la Déesse par excellence. Voyez encore ce que nous avons dit ci-devant dans l'article d'*Abraham*.

Depuis la prédication de l'Evangile, plusieurs Arabes embrasserent le Christianisme : on connoît des Évêques & des Martyrs d'Arabie; & du temps d'Origenes on y tint un Concile contre certains Hérétiques. Les Mahométans reconnoissent eux-mêmes (2) qu'avant Mahomet il y avoit dans le pays trois tribus qui professoient le Christianisme, savoir, celles de *Thanouk*, *de Bahera*, & de *Naclab*. Celle de *Thanouk* ayant eu quelque différend avec ses voisins au sujet de la Religion, se retira dans la Province de Baharaïn sur le Golfe Persique, & s'y établit.

ARACÉENS, sont les descendans d'*Arac*, fils de Chanaan, lesquels avoient leur demeure dans la ville d'*Arcé* ou *Arca*, au pied du mont Liban. Joseph & Ptolémée parlent de cette ville. L'Itinéraire d'Antonin la met entre Tripolis & Antaradus. Joseph (3) rapporte un fragment de l'Histoire d'Assyrie, qui porte que ceux d'Arcé se donnerent aux Assyriens avec ceux de Sidon & de l'ancienne Tyr. Et ailleurs (4), il dit que le fleuve Sabbatique se dégorge dans la Mer Méditerranée entre *Arcé* & Raphanée. Je ne doute pas que ce ne soit la même ville d'*Arcé* dont il est parlé dans Joseph, & qui est attribuée à la Tribu d'Aser (5), & nommée autrement Antipas. Du temps de Salomon, Banaa étoit Intendant de la Tribu d'Aser, suivant le Texte Hébreu (6) : mais Joseph dit qu'il étoit Gouverneur des environs de la ville d'*Arcé*, qui est sur la mer (7). Dans les derniers temps de la République des Juifs, cette ville étoit du Royaume d'Agrippa (8).

ARACH, ville de Chaldée, bâtie par Nemrod petit-fils de Chus. *Genes.* X, 10. C'est apparemment la ville d'*Aracca*, posée par Ptolémée dans la Susiane, sur le Tigre, au-dessous de sa jonction avec l'Euphrate. Amien la nomme *Arécha*. C'est de cette ville que les campagnes Arectéennes (9), qui son pleines de naphte, & qui s'enflamment quelquefois, ont pris leur nom.

C'est apparemment de cette ville de Chaldée que les Arabes ont pris le nom d'*Iraque* ou *Eraque*, grande Province d'Asie, qui s'étend

(1) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 476. ═ (2) *Idem p.* 852. Thanouk. ═ (3) *Antiq. l.* 9, *c.* 14. ═ (4) *De Bello*, *Jud. l.* 7, *c.* 14. ═ (5) *Joseph. Antiq. l.* 5, *c.* 1, *p.* 142. ═ (6) 3. *Reg.* IV, 16. ═ (7) *Joseph. Antiq. l.* 8, *c. p.* 256, *f.* ═ (8) *De Bello*, *l.* 7, *c.* 24. ═ (9) *Tibull. Ardet Arectæis aut unda per hospita campis.*

le long des deux rives du Tigre, de même que l'Egypte embrasse les deux côtés du Nil. La longueur de l'Iraque se prend depuis Takrith jusqu'à Abadan, où le Tigre se décharge dans le Golfe Persique (1), & cette longueur est de vingt journées : sa largeur est prise depuis Cadesic jusqu'à Habran, & comprend le chemin d'onze journées. La Capitale de cette Province étoit Babylone sous les Chaldéens & les Assyriens ; Madaïn l'a été sous les Cosroës, & Bagdat sous les Arabes. C'est cette Province que les Grecs & les Latins ont appelée Chaldée, ou Babylonie.

• ARAD, ou *Arada*, ou *Arath*, ou *Adraa*, ou *Adra*, ville située au midi de la Tribu de Juda, & de la terre de Chanaan, dans l'Arabie Pétrée. Les Israélites (2) s'étant avancés vers la terre de Chanaan, le Roi d'Arad s'opposa à leur passage, les vainquit, & prit sur eux des dépouilles. Mais ceux-ci dévouerent le pays de ce Roi à l'anathême, & détruisirent ses villes, lorsqu'ils se furent rendus maîtres du pays de Chanaan (3). Arad fut rétablie ; & Eusebe la met au voisinage de Cadès, à quatre milles de Malathis, & à vingt milles d'Hébron. Les Israélites dans leur voyage du désert, étant partis de Sépher, vinrent à Arad, & de là à Macéloth, que je crois être la même que Malathis.

ARADE, ville & isle dans la Méditerranée, près les côtes de Phénicie, vis-à-vis Antarade, qui est une ville de terre ferme. L'Isle d'Arade n'a que sept stades, ou huit cents soixante & quinze pas de tour, & est éloignée de deux cents pas du continent. C'est à Arade que demeuroient les *Aradiens*, descendans de Chanaan. *Genes.* X, 17.

Ce pays avoit été promis aux Israélites : mais ils ne s'en rendirent pas les maîtres, si ce n'est peut-être sous David & sous Salomon.

I. ARAM, cinquieme fils de Sem, (4) fut pere des peuples de Syrie, qui sont nommés Araméens de son nom. On distingue dans l'Ecriture plusieurs pays d'Aram ; *Aram-Naharaïm*, ou la Syrie des deux fleuves ; c'est la Mésopotamie ; *Aram de Damas*, *Aram de Soba*, *Aram Bethrohob*, *Aram de Maacha* ; parce que les villes de *Damas*, de *Soba*, de *Bethrohob* & de *Maacha*, étoient dans la Syrie, ou du moins parce que la Syrie comprenoit les cantons ou les Provinces de *Soba*, de *Maacha*, de *Rohob*, &c. Homere & Hésiode nomment *Araméens* les peuples que les Grecs des temps plus nouveaux ont appelés Syriens. Le Prophete Amos (5) semble dire que les premiers Araméniens avoient eu leur demeure dans le pays de Kir, dans l'Ibérie où coule fleuve Cyrus ; & que Dieu les en avoit tirés, comme il avoit fait les Hébreux de l'Egypte. Mais on ne sait quand arriva cette transmigration. Elle doit être fort ancienne, puisque Moïse nomme toujours les Syriens & les peuples de Mésopotamie, Araméens. Les peuples de Syrie ont souvent fait la guerre aux Hébreux. David les assujettit, & les obligea à lui payer tribut. Salomon conserva sur eux la même autorité. Mais depuis la séparation des dix Tribus de celle de Juda, il ne paroît pas que les Syriens généralement aient été assujettis aux Rois d'Israel, si ce n'est peut-être sous Jéroboam II. qui rétablit le Royaume d'Israel dans son ancienne étendue. 4 *Reg.* XIV, 25.

II. ARAM, fils d'Esron, & pere d'Aminadab. *Ruth* IV, 20, *Matth.* I, 3, 4, & *Luc.* III, 33.

(1) Bibliot. Orient., p. 317. (2) *Num* XXI, 1. (3) *Num.* XXXIII. (4) *Genes.* X, 22. ארם *Aram.* (5) *Amos* IX, 7.

ARAMA, ville de la Tribu d'Afer. *Josue* XIX, 36.

I. ARAN, fils aîné de Tharé, & frere d'Abraham & de Nachor. Aran fut pere de Loth, de Melcha, & de Jescua. Nachor épousa Melcha, & Abraham, suivant plusieurs Interpretes, épousa Sara, autrement nommée *Jescua*. Mais ce dernier sentiment est fort douteux à l'égard du mariage d'Abraham & de Jescua. Aran mourut avant son pere Tharé ; chose dont jusques-là on n'avoit point encore d'exemple. Saint Epiphane (1) dit qu'Aran fut frappé de Dieu pour punir Tharé son pere, qui avoit forgé des dieux nouveaux. Les Rabbins (2) enseignent qu'Aran fut accusé par Tharé, comme ne voulant pas adorer le feu, & condamné à être jeté dans une fournaise ardente, où il fut consumé en présence de son pere. D'autres disent qu'Abraham ayant mis le feu au lieu où étoient les Idoles de Tharé, & Aran ayant voulu les tirer des flammes, y fut lui-même consumé.

II. ARAN, fils de Disan, & frere de Hus, de la race d'Esaü. *Genes.* XXXVI, 28.

ARAPHA, ou plutôt *Rapha*, pere des géans ou Raphaïms (3). Peut-être aussi que le nom de *Rapha*, signifie simplement un géant, & que les géans de la race d'Enach, qui étoient autrefois dans la Palestine, ne sont nommés *Raphaïms*, qu'à cause de leur taille gigantesque, & de la signification générique du nom Rapha. Voyez *Rapha* & *Raphaïm*.

ARARAT, montagne fameuse dans l'Arménie, sur laquelle on dit que l'Arche s'arrêta après le déluge (4). On dit, mais sans aucune bonne preuve, que l'on voit encore sur le sommet de cette montagne, des débris de l'Arche de Noé. Jean Struis dans ses Voyages, assure qu'il a monté sur le sommet de cette montagne, & qu'un Hermite qui y demeuroit, l'assura que l'on y voyoit des restes de l'Arche, & qu'il lui donna même une croix qui étoit faite du bois de ce fameux bâtiment : mais M. de Tournefort, qui a été sur les lieux, m'a assuré qu'il n'y avoit rien de semblable ; que le sommet du mont Ararat est inaccessible, tant à cause de sa hauteur & de sa rapidité, qu'à cause des neiges qui en couvrent perpétuellement le sommet. Le mont Ararat est à douze lieues d'Erivan, du côté de l'orient & dans une vaste campagne, au milieu de laquelle il s'éleve, & est isolé de tous côtés. Voyez notre Commentaire sur la Génese, VIII, ℣. 4.

Joseph (5) dit que les restes de l'Arche de Noé se voyoient encore de son temps dans un canton de l'Adiabene ou des environs, nommé *Cæron*, qui est un pays très-fertile en cynnamome.

Les Orientaux nomment *Ardag*, ou *Parmak-dach* (6), la montagne du doigt, le mont *Ararat*, sur lequel l'Arche s'arrêta. On lui donne ce nom, parce qu'elle est droite & isolée comme un doigt élevé : elle est si haute, qu'on la voit de dix journées de Caravannes. La ville de Tauris n'en est pas éloignée. Tavernier dit que sur cette montagne d'Ararat il y a quantité de Monasteres (7) ; que

(1) *Epiphan. l. 1, de hæres.* ═══ (2) *Hieronym. quæst. Hebr. in Genes. Lyran. in Genes.* XI. ═══ (3) 2. *Reg.* XXI, 18, 21, 22. ═══ (4) *Genes.* VIII, 4. ═══ (5) *Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 2, *p.* 684. Ἔστι δὲ αὐτῇ καὶ τὰ λείψανα τῆς λάρνακος... καὶ μέχρι νῦν ταῦτα τοῖς ἰδεῖν βουλομένοις ἐπιδεικνῦται. ═══ (6) Voyage de la Boulaye, p. 42. Bibl. Orient. p. 404. ═══ (7) Tavernier, Voyage de Perse, t. 1.

les Arméniens l'appellent *Mesesoussar*, parce que l'Arche s'y arrêta : elle est comme détachée des autres montagnes de l'Arménie qui font une longue chaîne ; & depuis le milieu jusqu'au sommet, elle est souvent couverte de neiges pendant trois ou quatre mois. Il ajoute (1) que la ville de *Nekgivan*, ou *Nakschivan*, qui est bâtie à trois lieues de la montagne d'Ararat, est la plus ancienne du monde ; que c'est là où Noé vint habiter au sortir de l'Arche : que le mot de *Nak-schivan* vient de *Nak*, qui signifie navire, & *Schivan*, qui veut dire posé ou arrêté, en mémoire du séjour de l'Arche sur le mont Ararat. D'autres (2) nomment cette montagne *Gioud* ou *Giouda*, dans le pays de *Moussal*, ou de *Diar-Rabiah* en Mésopotamie, au pied de laquelle il y a encore un village nommé Thamanim & Corda : ce nom de *Thamanim* veut dire *huit*, en mémoire des huit personnes qui sortirent de l'Arche ; & *Corda* désigne les monts *Gordiens*, si connus dans les Anciens. Nous avons parlé ci-devant de l'opinion qui veut que l'Arche se soit arrêtée sur une montagne près d'Apamée de Phrygie (3).

Les Perses nomment *Ararat* le mont Asis, comme qui dirait la montagne heureuse ou fortunée, à cause du choix que Dieu en fit pour servir de port à l'Arche de Noé. Les Arméniens tiennent par tradition, que depuis Noé personne n'a pu monter sur cette montagne, parce qu'elle est perpétuellement couverte de neiges, qui ne fondent jamais, que pour faire place à celle qui tombe de nouveau ; qu'au sortir de l'Arche, Noé vint s'établir à Erivan, à douze lieues d'Ararat, & que ce fut à une lieue de cette ville, dans un heureux aspect, que ce Patriarche planta la vigne, en un lieu où l'on fait encore aujourd'hui un excellent vin.

ARAXE, fleuve célebre, qui prend sa source dans le mont Ararat, à six mille pas de la source de l'Euphrate, & qui va se dégorger dans la Mer Caspienne. Ce fleuve est grand, & si rapide, surtout lorsqu'il est enflé par la fonte des neiges, qu'il n'y a ni digues, ni autres bâtimens qu'il n'emporte (4). Le bruit de ses eaux effraie ceux qui l'entendent. Le courant emporte les bateaux avec une telle impétuosité, qu'il leur fait faire cinq cents pas en un instant. On a essayé plusieurs fois de construire des ponts sur ce fleuve : mais tous ceux qu'on y a bâtis, ont toujours été renversés par ses eaux. Paul Lucas (5) dit toutefois qu'il y a à présent un pont sur l'Araxe, & que la tradition du pays est que ce fleuve a sa source dans le Paradis terrestre. Nous croyons que c'est le même que le *Géhon*, marqué dans Moïse (6). Le nom de *Géhon* en Hébreu, signifie couler avec impétuosité, de même qu'*Araxe* en Grec. Voyez notre Commentaire sur la Génese, Chap. II, ℣. 13.

ARBACÉS, Général des Medes, & Gouverneur de Médie de la part de Sardanapale, Roi d'Assyrie (7), voyant la mollesse & les manieres efféminées de Sardanapale, ne put se résoudre de lui obéir plus long-temps. Il se souleva contre lui avec les principaux

---

(1) *Idem*, *t.* 4, *p.* 398. — (2) Bibliot. Orient. p. 404, *Gioud.* — ( ) On peut voir sur ce sujet M. Saurin., Dissert. Historique, t. I, p. 115 & 131, &c. — (4) Chardin, voyage de Perse. — (5) Lucas, t. I, c. 27, p. 362, 363. — (6) *Genes.* II, 13. — (7) *Diodor.* l. 2. *Herodot.* l. I, & *Justin.* l. I.

de l'armée des Medes, il fit alliance avec Bélésis, Satrape de Babylone, & allerent ensemble attaquer Sardanapale avec une armée de quatre cents mille hommes. Arbacés eut du désavantage dans les trois premiers combats qu'il livra au Roi d'Assyrie. Mais au quatrieme, les Bactriens s'étant rangés de son côté, il attaqua à l'improviste Sardanapale pendant la nuit, & le chassa de son camp. Ce Prince se retira dans Ninive, & donna à Salamene frere de sa femme, le commandement de son armée. Salamene perdit deux batailles contre les conjurés, & presque toutes ses troupes furent taillées en pieces. Ninive fut assiégée pendant trois ans, depuis l'an du monde 3254 jusqu'en 3257. Mais cette derniere année, le Tigre s'étant extraordinairement enflé, à cause des pluies, se déborda, & renversa vingt-deux stades, ou deux mille cinq cents cinquante pas de la muraille de la ville. Alors les conjurés entrerent dans la ville par la breche, & saluerent Roi, Arbacés, le principal de leurs Chefs. Mais Arbacés content d'avoir rendu la liberté à sa patrie, ne voulut point porter le titre de Roi; il ne laissa pas de gouverner sa nation avec beaucoup de sagesse & d'autorité. Après sa mort, il y eut un interregne, qui dura jusqu'en l'an du Monde 3296, que Déjocés fut reconnu Roi des Medes.

ARBATTES, ville de Galilée, qui fut prise & ruinée par Simon Maccabée. I. *Macc.* V, 23.

ARBÉE, autrement *Hébron.* Arbée étoit apparemment le premier fondateur d'Hébron, comme Icone l'insinue. Arbée fut d'abord possédée par des Géans de la race d'Enach, ensuite elle fut donnée à la Tribu de Juda, & cédée en propre à Caleb. Les Rabbins, dont saint Jérôme a rapporté la tradition dans ses Questions Hébraïques sur la Génese, dit qu'on donna à Hébron le nom d'*Arbé*, c'est-à-dire quatre, à cause que quatre des plus illustres Patriarches y furent enterrés; savoir, Adam, Abraham, Isaac & Jacob, d'autres croient que c'est parce que quatre des plus célebres Matrones de l'antiquité y ont eu leur sépulture; savoir, Eve, Sara, Rebecca & Liah. Mais on ne doit faire aucun fonds sur ces traditions Rabbiniques.

I. ARBELE. Nous connoissons plus d'une ville de ce nom dans la Palestine. Joseph parle d'un lieu nommé *Arbele* dans la Galilée, assez près de Séphoris (1). Bacchides venant d'Antioche en Judée, campa à Arbele. Il y avoit près d'Arbele des cavernes d'un très-difficile accès, où les voleurs se retiroient quelquefois. Hérode (2) trouva moyen de les y forcer, mais ils y revinrent dans la suite, & firent bien des maux dans le pays. Il dit qu'étant envoyé Gouverneur de Galilée au commencement de la guerre contre les Romains, il fortifia un lieu nommé Arbele (3).

II. ARBELE, ville située dans le Grand-Champ, à neuf milles de Légion, apparemment vers l'orient. Eusebe & saint Jérôme.

III. ARBELE, ville au-delà du Jourdain, dans la dépendance de Pella. Eusebe.

IV. ARBELE, lieu dont il est parlé dans Osée X, 14. où nous lisons dans la Vulgate: *Sicut vastatus est Salmana à domo ejus qui vindicavit Baal.* Comme Salmana fut vaincu par celui qui lui fit la guerre, après avoir détruit l'Autel

(1) *Antiq. lib.* 12, *c.* 18. *Vid. & l.* 14, *c.* 27. —— (2) *Antiq. lib.* 14, *c.* 27. —— (3) *De Bello, l.* 2, *c.* 25, *& de vita sua, p.* 1013.

de Baal. Il veut désigner Gédéon. Voyez *Judic.* VI, 25. VII, VIII, 10, *&c.* Mais l'Hebreu porte : *Comme Salmana a ruiné la maison d'Arbele au jour de la guerre.* Ce que quelques Commentateurs expliquent de la prise de la ville d'Arbele par Salmanasar. Mais comme cet evénement n'est point marqué dans l'histoire, il vaut mieux lire en cet endroit avec saint Jérôme, & le Manuscrit Alexandrin, *Jérobaal*, & l'entendre comme a fait la Vulgate, de la victoire remportée par Gédéon sur Salmana.

Au reste, *Arbele* ou *Arbah-el* (1), signifie de très-belles campagnes, des campagnes de Dieu; d'où vient que l'on trouve tant de lieux du nom d'Arbele. Il est dit dans les Maccabées (2), que Bacchide & Alcime vinrent dans la Galilée, & camperent *à Masaloth, qui est en Arbele.* La ville de *Masal* ou *Mésal*, étoit dans la Tribu d'Aser (3), auprès de laquelle étoient de belles campagnes, & un lieu nommé Arbele.

ARBRES. Il n'y a guere de choses moins connues dans l'Ecriture que les noms Hébreux des plantes & des arbres. Nous n'en donnons point ici de dénombrement; mais nous parlerons à mesure que l'occasion s'en présentera, des principaux dont il est fait mention dans les Livres saints. Lorsque les Juifs avoient planté une vigne, ou un arbre fruitier, il leur étoit défendu d'en manger les fruits pendant les trois premieres années; ils offroient à Dieu ceux de la quatrieme (4), & après cela ils pouvoient user indifféremment de tout ce que leurs arbres produisoient. Les fruits des trois premieres années étoient censés impurs. L'Ecriture dit que pendant ces trois années, on donnoit en quelque sorte la circoncision à ces arbres : *Auferetis præputia eorum.* Après cela ils les rendoient communs. *Ils profanoient* (5) en quelque sorte leurs arbres, après en avoir offert les prémices au Seigneur.

ARBRE DE VIE. C'étoit un arbre planté au milieu du Paradis, dont le fruit auroit eu la vertu de conserver la vie à Adam, s'il avoit obéi aux ordres qu'il avoit reçus de Dieu. Mais cet arbre de vie fut pour lui un arbre de mort, à cause de son infidélité & de sa désobéissance.

ARBRE *de la science du bien & du mal.* C'étoit un arbre que Dieu avoit planté au milieu du Paradis, & auquel il avoit défendu à Adam de toucher, sous peine de la vie (6) : *Quo enim die comederis ex eo, morte morieris.* On dispute si l'arbre de vie, & l'arbre de la science du bien & du mal étoient un même arbre. Les sentimens sont partagés sur cela. Voici les raisons que l'on apporte pour & contre le sentiment qui tient que c'étoient deux arbres différens. Moïse dit que Dieu ayant planté le jardin d'Eden (7), y mit toutes sortes de bons arbres, & en particulier *l'arbre de vie au milieu du Paradis, comme aussi l'arbre de la science du bien & du mal;* & lorsqu'il eut mis l'homme dans le Paradis, il lui dit (8) : *Mangez de tous les fruits du jardin; mais ne mangez pas du fruit de la science du bien & du mal; car au moment que vous en aurez mangé, vous mourrez.* Et lorsque le Serpent tenta Eve, & lui dit (9) : *Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu*

(1) ערבה אל *Campestria Dei.* (2) 1. *Macc.* IX, 2. (3) *Josue* XVI, 30, & 1. *Par.* VI, 14. (4) *Levit.* XIX, 23. (5) *Vide Genes.* IV, 20. ויחלל כרם (6) *Genes.* II, 9. (7) *Genes.* II, 9. (8) *Ibid.* ℣. 17. (9) *Genes.* III, 1, 2, 3.

de manger de tous les fruits du jardin ? Eve répondit : Dieu nous a permis de manger des fruits du Paradis, *mais il nous a défendu d'user du fruit qui est au milieu du jardin, de peur que nous ne mourions.* Le Serpent répliqua : *Vous ne mourrez point ; mais Dieu sait qu'aussi-tôt que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, & vous serez comme des Dieux, sachant le bien & le mal.* Et après qu'Adam & Eve eurent violé le commandement du Seigneur, Dieu les chassa du Paradis, & leur dit (1) : *Voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal : mais à présent, de peur qu'il ne prenne encore du fruit de vie, qu'il n'en mange, & ne vive éternellement, il le mit hors du Paradis.*

De tous ces passages on peut inférer en faveur du sentiment qui n'admet qu'un arbre dont Dieu ait défendu l'usage à Adam ; 1°. Qu'il n'est pas nécessaire d'en reconnoître deux : le même fruit qui devoit conférer la vie à Adam, pouvant aussi lui donner la science. 2°. Le texte de Moïse peut fort bien s'entendre d'un seul arbre. *Dieu planta l'arbre de la vie, ou l'arbre de la science.* Souvent dans l'Hébreu la conjonction *&* est équivalente à la disjonctive *ou*, & de la même maniere, *de peur qu'il ne prenne aussi du fruit de vie, & ne vive éternellement*, se peut expliquer en ce sens : De peur que comme il en a pris croyant y trouver la science, il n'y retourne pour y trouver aussi la vie. 3°. Enfin le Démon attribue visiblement au même arbre le fruit de la vie, & le fruit de la science : *Vous ne mourrez point ; mais Dieu sait qu'aussi-tôt que vous aurez mangé de ce fruit, vous saurez le bien & le mal.* Il les rassure contre la peur de la mort, & leur promet la science, en leur offrant le fruit défendu.

Mais l'opinion contraire paroît mieux fondée dans la lettre du texte : Moïse distingue manifestement ces deux arbres : l'arbre de la vie, & l'arbre de la science : pourquoi les vouloir confondre sans nécessité ? La vie & la science sont deux effets tout différens ; pourquoi vouloir qu'ils soient produits par le même fruit ? Est-ce trop que de défendre à Adam l'usage de deux arbres ? Le discours que Dieu tient à Adam après son péché me paroît bien exprès pour distinguer ici deux arbres ; *de peur qu'il ne prenne aussi du fruit de vie, & ne vive éternellement*, comme s'il disoit : il a déjà goûté du fruit de la science, il faut l'éloigner du fruit de vie, de peur qu'il n'en prenne aussi. Le Démon à la vérité rassure Eve & Adam contre la crainte de la mort, mais il ne leur offre que le fruit de la science, en leur disant que dès qu'ils en auront goûté, ils seront aussi éclairés que des Dieux ; d'où vient qu'après leur péché, il est dit que *leurs yeux furent ouverts.* Ces raisons nous font préférer ce dernier sentiment au premier que nous avons épousé. Voyez saint Augustin, l. 6 de l'Ouvrage imparfait contre Julien, c. 30, p. 1359 & suiv.

On demande quelle étoit la nature du fruit défendu. Quelques-uns ont cru que c'étoit le froment, d'autres que c'étoit la vigne (2), d'autres le figuier (3), d'autres le cérisier, d'autres le pommier. Ce dernier sentiment a prévalu, quoiqu'il ne soit gueres mieux fondé que les autres : on cite pour le prouver ce passage du Cantique des Cantiques (4) : *Je vous ai éveillée sous un pommier ; c'est là*

(1) *Genes.* III, 22. ═ (2) *Rabb. in Sanhedrin. fol.* 70. *Bemidbar. Rabb. fol.* 170, & 228. ═ (3) *Theodor. apud Theodoret. qu.* 28, *in Gen. Isidor. Pelus. l.* 1, *ep.* 2. ═ (4) *Cant.* VIII, 5.

que votre mere a perdu son innocence : comme si Salomon avoit voulu parler en cet endroit de la chûte de la premiere femme.

Plusieurs Anciens ont pris tout le récit de Moïse dans un sens figuré, & ont cru qu'on ne pouvoit expliquer le récit de Moïse que comme une allégorie. Saint Augustin (1) a cru que la vertu de l'arbre de vie, & de l'arbre de la science du bien & du mal, étoit surnaturelle, & miraculeuse ; d'autres (2) croient que cette vertu lui étoit naturelle. Selon Philon (3), l'arbre de vie marquoit la piété, & l'arbre de la science la prudence. Dieu est auteur de ces vertus. Les Rabbins racontent des choses incroyables & ridicules de l'arbre de vie. Il étoit d'une grandeur prodigieuse ; toutes les eaux de la terre sortoient de son pied (4). Quand on auroit marché cinq cents ans, on en auroit à peine fait le tour. Peut-être que tout cela n'est qu'une allégorie ; mais la chose ne mérite pas qu'on se fatigue à en chercher le sens caché.

ARC. Tout le monde sait ce que c'est que l'arc. C'étoit une arme fort connue dans Israel ; & il y avoit dans leurs armées plusieurs archers très-habiles. Dans l'Ecriture, quand on parle de tendre l'arc, ordinairement on se sert du verbe *fouler aux pieds*, parce qu'en effet on met le pied sur l'arc, pour le tendre avec plus de facilité. David rend graces à Dieu d'avoir donné à ses bras la force d'un arc d'airain : *posuisti ut arcum æreum brachia mea* (5). Pour l'ordinaire, ils étoient de bois. Pour dire que Dieu détruira la puissance d'un peuple, on dit que Dieu lui brisera son arc (6) : *Confringam arcum Ælam* ; & Osée (7) : *Conteram arcum Israel.*

Un arc trompeur (8), *facti sunt quasi arcus dolosus*, signifie un arc qui n'est pas bien monté, qui ne donne pas droit au but. Le Roi Ozias fit de bons arsenaux, où il mit quantité de bonnes armes, entre autres quantité d'arcs & de frondes (9). L'Ecriture donne à Dieu l'arc & les fleches, comme on les donne aux Guerriers & aux Conquérans (10) : *Suscitans suscitabis arcum tuum juramenta Tribubus quæ locutus es.* Vous réveillerez votre arc, vous le tendrez, & vous le mettrez en état de tirer, &c. Les enfans d'Ephraïm qui se vantent d'être si habiles archers, ont pris la fuite au jour du combat (11) : *Filii Ephræm intendentes & mittentes arcum, conversi sunt in die belli.* Le Seigneur promet de livrer à l'*arc du juste*, de Cyrus, du Messie, les nations, comme la paille qui est jetée au vent (12). Les Perses nommés Elamites dans l'Ecriture, & dont Cyrus étoit Roi, étoient les plus habiles Archers du monde.

ARC DE TRIOMPHE. Il est dit dans le premier Livre des Rois, (13) que Saül après la défaite des Amalécites, s'érigea un arc de triomphe sur le Carmel ; *Eo quod venisset Saül in Carmelum, & erexisset sibi fornicem triumphalem.* L'Hébreu porte qu'il *s'érigea une main*, c'est-à-dire, un monument. On ne sait de qu'elle nature ni de quelle forme étoit ce monument. Mais il y a apparence que ce fut quelque monceau de pierre, ou quelque colonne, pour servir

(1) *Aug. de Genes. ad litter. l.* 8, *c.* 5, *& lib.* 2, *de peccat. meritis*, *c.* 21. ═ (2) *Joseph. Antiq. l.* 1, *c.* 1. *Bonavent. in* 2. *Sent. dist.* 19. *Strab. in Genes. Hug. Victor. Abulens. alii passim.* ═ (3) *Philo de opificio mundi*, *p.* 35. ═ (4) Basnage, hist. des Juifs, *l.* 6, *c.* 12, *art.* 18. ═ (5) *Psalm.* XVII, 35. ═ (6) *Jerem.* XLII, 35. ═ (7) *Osee* I, 5. ═ (8) *Osee* VII, 16. ═ (9) 2. *Par.* XXVI, 14. ═ (10) *Habac.* III, 9. ═ (11) *Psalm.* LXXVII, 9. ═ (12) *Isai.* XLI, 2. ═ (13) 1. *Reg.* XV, 12.

à conserver le souvenir de sa victoire contre Amalec. L'Auteur des Traditions Hébraïques sur les Livres des Rois, dit que cet arc de triomphe de Saül fut composé de branches de myrthe, de palmier, & d'olivier.

ARC EN CIEL. Voyez *Iris*.

ARCA, ville de Phénicie. Voyez *Araca* & *Aracéens*. Elle étoit destinée à la Tribu d'Aser. Elle est située entre Arad & Tripolis. Joseph (1) met le fleuve Sabbatique entre *Arca* & Raphanée.

ARCÉ, autrement *Récem*, ou *Pétra*, Capitale de l'Arabie Pétrée. Voyez *Rékem* & *Pétra*.

ARCEUTINUS. Il est parlé 2. *Par.* 11, 8. de *Ligna arceutina*, de bois de genievre. Mais l'Hébreu *Bérusim*, signifie proprement *du sapin* (2).

ARCHE, *Arca*. Le mot Français *Arche*, que l'usage a conservé, est très-impropre pour signifier ce que l'Ecriture entend par *Arca*. Ce terme latin signifie proprement *un coffre*, & c'est la vraie signification de l'Hébreu *Aran*, (3) que Moïse emploie pour désigner le coffre dans lequel on mit en dépôt les Tables où étoient écrites les paroles de l'Alliance, ou les dix principaux Commandemens de la Loi. Ce coffre étoit de bois de séthim, couvert de lames, ou de feuilles d'or, ayant deux coudées & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée & demie de haut. Elle avoit tout autour par le haut une petite espece de couronne d'or, & deux Chérubins étoient attachés au couvercle du coffre. Aux deux côtés de ce coffre, il y avoit quatre anneaux d'or, deux de chaque côté, dans lesquels on passoit des bâtons pour aider à la porter dans les marches du désert. Voilà ce que c'étoit que *l'Arche d'Alliance*, un coffre précieux où l'on mettoit les deux Tables de pierre écrites de la main de Dieu.

Après le passage du Jourdain, l'Arche demeura quelque temps à Galgal, de là elle fut placée à Silo. Elle étoit en ce lieu-là, lorsque les Israélites l'en tirerent pour l'emmener dans leur camp. Ils livrerent la bataille aux Philistins, & l'Arche du Seigneur tomba entre les mains des ennemis. Les Philistins accablés sous la main du Seigneur qui s'appesantissoit sur eux, renvoyerent l'Arche, & elle fut mise à Cariath-iarim. On la vit ensuite à Nobé sous Saül. David la transporta de Cariath-iarim, dans la maison d'Obédédom ; de là dans son Palais à Sion, & enfin Salomon la fit venir dans le Temple qu'il avoit fait bâtir dans Jérusalem.

Elle demeura dans le Temple avec le respect convenable jusqu'aux derniers Roi de Juda, qui s'abandonnant à l'idolatrie, oserent placer leurs Idoles jusques dans le Lieu saint. Alors les Prêtres ne pouvant souffrir cette profanation, prirent l'Arche du Seigneur, & la porterent de lieu en lieu, pour la soustraire à la fureur de ces princes impies. Josias leur ordonna de la remettre dans le Sanctuaire (4), & leur défendit de la porter dans le pays, comme ils avoient fait jusqu'alors.

Quelque temps avant la captivité de Babylone, Jérémie prévoyant les malheurs qui devoient arriver à sa nation, & éclairé d'une lumiere surnaturelle, transporta le Tabernacle & l'Arche d'Alliance (5) dans une caverne de la

(1) *De Bello*, *l.* 7, *c.* 24. ═══ (2) 2. *Par.* 11, 8. עצי ברושים ═══ (3) הארון *Aron*, *Arca*. ═══ (4) 2. *Par.* XXXV, 3. ═══ (5) 2. *Macc.* II, 4.... 9.

montagne où Moïse avoit monté peu avant sa mort, & d'où il avoit vu l'héritage du Seigneur. Jérémie alla à cette montagne, cacha dans une caverne ces sacrés dépôts; & les Prêtres qui l'accompagnoient ayant voulu marquer l'endroit pour s'en souvenir, ne le purent jamais retrouver. Le Prophete les reprit de leur curiosité, & leur déclara que ce lieu demeureroit inconnu, jusqu'à ce que le Seigneur rassemblât son peuple dispersé & se réconciliât avec lui. On doute avec raison que l'Arche d'Alliance ait été rétablie dans le Temple depuis le retour de la captivité de Babylone.

Les Thalumistes (1) racontent que Salomon ayant appris par révélation, qu'un jour les Assyriens brûleroient le Temple qu'il avoit bâti, & enleveroient les choses précieuses qu'il y avoit mises, fit faire sous terre une cache secrette, où l'on pouvoit mettre en cas de besoin les ornemens les plus précieux & les choses les plus sacrées du Temple, pour les dérober à la connoissance des ennemis. Josias prévoyant les maux qui alloient fondre sur la nation des Hébreux, cacha dans ce lieu l'Arche d'Alliance, la verge d'Aaron, le vase de la Manne, le Pectoral du Grand-Prêtre, & l'huile sainte. Mais pendant la captivité de Babylone, les Prêtres ayant perdu la connoissance du lieu où ces choses avoient été cachées, on ne les revit plus depuis, & ne se trouverent pas dans le second Temple.

D'autres assurent que Nabuchodonosor emporta l'Arche à Babylone, & qu'elle étoit du nombre des autres vases précieux, qu'il enleva du Temple. Il y en a qui croient que le Roi Manassés ayant placé des idoles dans le Temple en ôta l'Arche, qui n'y fut plus rétablie depuis son regne. L'Auteur du quatrieme Livre d'Esdras (2), fait dire aux Juifs de la captivité, que l'Arche du Testament a été prise par les Chaldéens dans le pillage du Temple.

La Gemarre de Jérusalem (3), & celle de Babylone (4), reconnoissent que l'Arche d'Alliance est une des choses qui manquoient au second Temple, après le retour de la captivité de Babylone. Les Juifs se flattent (5) qu'elle paroîtra de nouveau avec le Messie qu'ils attendent. Mais Jérémie (6) parlant du Messie & de la vocation des Gentils à la foi, dit qu'alors *on ne parlera plus de l'Arche du Seigneur, qu'on n'y pensera plus, qu'on ne s'en souviendra plus*. Esdras, Néhémie, les Maccabées, Joseph, ne font jamais mention de l'Arche d'Alliance dans le second Temple; & Joseph (7) même dit expressément, qu'à la prise de Jérusalem par Tite, il n'y avoit rien du tout dans le Sanctuaire.

Saint Epiphane (8) raconte sans doute sur l'ancienne tradition des Juifs, que Jérémie prévoyant la ruine prochaine du Temple, porta l'Arche d'Alliance dans une caverne, & obtint par ses prieres qu'elle fût enfoncée & absorbée dans le rocher, ensorte qu'elle ne parût plus. Alors il dit aux Prêtres & aux anciens qui l'accompagnoient : « Le Seigneur

---

(1) *Galatin. l. 4. de arcanis, c. 9. Genebr. Chronol. l. 2. Rab. Juda & Abarbanel. in Daniel. Maimonid. &c.* = (2) *4. Esdr.* x, 22. = (3) *Gemar. Jerosolym. tit. Maccoth.* = (4) *Gemar. Babyl. tit. Joma. c. 1.* = (5) *Abarbanel. in Daniel.* IX. = (6) *Jerem.* III, 16. = (7) *Joseph. de Bello, l. 5, c. 14, in Græco.* Ἔκειτο δὲ οὐδὲν ὅλως ἐν αὐτῷ. = (8) *Epiphan. Vita Jerem. Prophetæ.*

» est monté de Sion dans les » Cieux, d'où il doit descendre » un jour avec son armée céleste; » & le signe de sa venue sera » lorsque toutes les nations ado- » reront le bois. Nul ne pourra » découvrir cette Arche, sinon » Moïse le Prophete du Seigneur; » & nul Prêtre ni nul Prophete » n'ouvrira les Tables qui y sont » renfermées, si ce n'est Aaron » l'élu de Dieu. Mais dans la » seconde résurrection, cette Ar- » che s'élevera & sortira du » rocher, sera placée sur la mon- » tagne de Sina, & tous les Saints » s'assembleront autour d'elle, » attendant le retour du Seigneur, » & cherchant à se garantir de » l'ennemi qui la voudroit pren- » dre. Jérémie en même-temps » scella la pierre, en écrivant avec » ses doigts sur la place le nom de » Dieu, de même que si on l'eût » taillé avec le fer. Dès ce mo- » ment une nuée ténébreuse pa- » rut sur le nom de Dieu, & l'a » tenu caché jusqu'à ce jour; de » maniere que nul n'a pu ni dé- » couvrir l'endroit, ni lire ce » nom divin. On voit encore tou- » tes les nuits cette nuée toute lu- » mineuse sur la caverne, comme » pour montrer que la gloire du » Seigneur ne quitte point sa loi; » & le rocher est entre les deux » montagnes où moururent Moïse » & Aaron ».

Joseph fils de Gorion qui avoit vu les Livres des Maccabées, après avoir raconté que Jérémie avoit caché l'Arche & les voiles du Tabernacle de Moïse, fait dire à Jérémie ces paroles aux Prêtres qui l'avoient suivi, & qui vouloient savoir le lieu où ces choses étoient cachées: *le Seigneur a juré qu'aucun homme ne connoîtroit ce lieu & ne le découvriroit, jusqu'à ce que le Prophete Isaïe & moi revenions au monde: alors nous replacerons l'Arche dans le Sanctuaire, & sous les ailes des Chérubins.* Enfin les Rabbins s'accordent à dire que l'rche ne parut plus depuis la captivité de Babylone, & qu'on mit à sa place dans le Sanctuaire *la pierre du fondement*, qu'on croit être le centre de la montagne sainte. Les Peres & la plupart des Commentateurs Chrétiens conviennent avec les Juifs en ce point, que l'Arche ne fut point retrouvée après la captivité. On peut voir notre Dissertation sur cette matiere, à la tête du Livre des Maccabées, & celle de Frischmut, *de non sperandа Arcæ fœderis restitutione.*

Outre les Tables de l'Alliance que Moïse mit dans le coffre sacré, le Seigneur ordonna aussi qu'on y mît la verge d'Aaron qui fleurit (1), & le gomor plein de manne (2) qu'on ramassa dans le désert. Tertullien (3) veut qu'on y ait mis aussi les douze pierres que l'on tira du fond du Jourdain, lorsque les Israélites le passerent à pied sec (4). Les Mahométans (5) assurent qu'on y conserva aussi un des souliers de Moïse, dont il se déchaussa devant le buisson ardent (6); qu'on y conservoit de plus la tiare pontificale d'Aaron, un morceau du bois nommé *Alouah*, dont Moïse s'étoit servi pour adoucir les eaux de Mara. Ils ajoutent que cette Arche avoit été donnée de Dieu toute faite à Adam, & qu'elle étoit passée de main en main, & de Patriarches en Patriarches jusqu'à Moïse: que tous les portraits des

(1) *Num.* XVII, 10. — (2) *Exod.* XVII, 33, & *Heb.* IX, 3, 4. *Arcam Testamenti in qua urna aurea & virga Aaron.* — (3) *Tertull.* — (4) *Josue* IV, 4, 5, — (5) Biblioth. Orient. p. 1022, & 834. — (6) *Exod.* III, 5.

Patriarches & des Prophetes étoient repréfentés autour de l'Arche, & que la *Schekinath*, ou la majefté de Dieu repofoit fur cette Arche ; qu'au temps de guerre il fortoit de l'Arche un vent impétueux, qui fondoit fur les ennemis d'Ifrael, & les défaifoit entiérement ; que c'eft pour cela qu'ils faifoient fouvent macher l'Arche d'Alliance à la tête de leurs armées.

Les Païens avoient auffi dans leur Religion des coffrets, ou *ciftes*, dans lefquels ils ferroient ce qu'ils avoient de plus facré (1). Apulée (2) dit que, dans certaines proceffions profanes qu'on faifoit en Egypte, on voyoit un porte-coffre, qui tenoit une caffette renfermant ce qu'il y avoit de plus fuperbe dans la Religion. Plutarque, dans fon livre intitulé d'Ifis & d'Ofiris, dit à-peu-près la même chofe. Paufanias (3), parle d'un coffre dans lequel les Troyens ferroient leurs myfteres, & qui ayant été pris au fiege de Troie, échut en partage à Euripile. Les anciens Hétrufciens (4) avoient auffi des ciftes parmi leurs vaiffeaux facrés : les Grecs & les Romains avoient le même ufage : mais fouvent ces caffettes ne renfermoient que des chofes honteufes, profanes, fuperftitieufes & ridicules (5), au lieu que l'Arche du Seigneur contenoit les chofes du monde les plus facrées & les plus férieufes ; favoir, les Tables de la Loi de Dieu, &c.

ARCHE DE NOÉ, en Hébreu *Thébat* (6), eft une efpece de coffre. Le terme dont fe fert Moïfe pour l'exprimer, eft différent du nom ordinaire qu'il emploie pour marquer un coffre. C'eft le même terme Hébreu, *Thébat*, qu'il emploie, lorfqu'il parle du petit vafe de jonc dans lequel il fut expofé fur le Nil. C'étoit une maniere de barque ou de naffelle, approchant de la forme d'un coffre. Les Anciens nous apprennent que les Egyptiens fe fervoient de naffelle de jonc pour aller fur le Nil (7), & qu'elles étoient fi légeres, que quelquefois ils les portoient fur leurs épaules, lorfqu'ils rencontroient des chûtes d'eau qui les empêchoient de paffer.

A l'égard de l'Arche de Noé, il y a toute apparence qu'elle avoit la même forme que ces naffelles des Egyptiens, mais d'un volume infiniment plus grand. Elle avoit trois cents coudées de long, cinquante de large, & trente de haut. En prenant la coudée Hébraïque à vingt pouces $\frac{44}{89}$, ou prefque vingt pouces & demi mefure de Paris, l'Arche de Noé devoit avoir par dehors cinq cents douze pieds $\frac{32}{89}$ de longueur, & quatre-vingts-cinq pieds $\frac{15}{89}$ de largeur, & cinquante-un pieds $\frac{23}{89}$ de hauteur, & toute la capacité du vuide de l'Arche étoit de trois cents cinquante-fept mille fix cents coudées cubes Hébraïques ; & en ne prenant la coudée qu'à dix-huit pouces, fa longueur étoit de quatre cents cinquante pieds de long, de foixante & quinze de large, & de quarante-cinq pieds de haut. Sa figure étoit d'un quarré oblong, dont la couverture pouvoit avoir quelque pente, afin de laiffer écouler les eaux qui tomboient fur fon toit. Sa longueur étoit telle, qu'il y a peu

(1) *Vide Spencer. de legib. Hebræorum.* = (2) *Apul. de Afino aureo l. 9, & lib. 11.* = (3) *Paufan. 7, p. 435.* = (4) *Clem. Alex. in protreptico. Eufeb. præpar. Evang. l. 2, c. 9.* = (5) *Vide Clem. Alex. admonit. ad Gentes, p. 12, 14.* = (6) תבה *Thebat. Arca. Græc.* Κιϐωτὸς, ou Λάρναξ. Un coffre. = (7) Voyez *Herodot. l. 2. Diodor. l. 1. Plin. l. 7, c. 56, & lib. 13, c. 11.*

d'Eglises dans l'Europe qui soient plus grandes. Sa hauteur pouvoit être partagée en quatre étages, donnant trois coudées & demie au premier, sept au second, huit au troisieme, & six & demie au quatrieme, & laissant les cinq coudées restantes de trente de hauteur, pour les épaisseurs du fond de comble, & de trois ponts ou planchers des trois derniers étages.

Le premier de ces étages pouvoit être le fond, ou ce qu'on appelle la carene dans les navires. Le second pouvoit servir de grenier ou de magasin. Le troisieme pouvoit contenir les étables ; & le quatrieme les volieres. Mais la carene ne se comptant point pour un étage, & ne servant que de réservoir d'eau douce, Moïse dit que l'Arche n'avoit que trois étages ; & si les Interpretes y en mettent quatre, c'est qu'ils y comprennent la carene. Les étables servoient à loger les animaux à quatre pieds, & les volieres, à mettre les oiseaux. Quelques-uns mettent autant d'étables qu'il y avoit de sortes d'animaux ; ce qui n'est nullement nécessaire, puisqu'il y a plusieurs sortes d'animaux & d'oiseaux qui peuvent fort bien vivre ensemble, & qui usent d'une même nourriture.

Le nombre des animaux qui devoient entrer dans l'Arche, n'est pas si grand qu'on pourroit se l'imaginer. Nous ne connoissons des animaux à quatre pieds, qu'environ cent trente especes ; des oiseaux, de même cent trente especes ; & des reptiles, au plus trente especes. On ne connoît que six especes d'animaux qui soient plus gros que le cheval. Il y en a peu qui lui soient égaux ; & il y en a un grand nombre qui sont bien moins grands, & qui sont même au-dessous de la brebis. En sorte que tous les animaux à quatre pieds, y compris trois mille six cents cinquante brebis, que l'on met pour la nourriture des animaux carnaciers, n'occupent à-peu-près qu'autant d'espace que six vingts bœufs, que trois mille sept cents trente brebis, & que quatre-vingts loups.

Des oiseaux, il y en a peu qui soient plus gros que le cygne, & presque tous le sont moins.

Pour les reptiles, leur nombre n'est pas grand. La plupart sont petits. Il y en a aussi un grand nombre qui peuvent vivre longtemps dans l'eau, & qu'il ne fut pas nécessaire de faire entrer dans l'Arche.

On pouvoit aisément loger tous les animaux à quatre pieds dans trente-six étables ; & tous les oiseaux dans autant de volieres, en donnant à chacune des étables & des volieres, vingt-cinq pieds & demi de long, vingt-neuf de large, & treize & demi de haut.

L'eau douce qui étoit dans la carene, pouvoit être de plus de trente & un mille cent soixante & quatorze muids ; ce qui est plus que suffisant pour abreuver pendant un an quatre fois autant d'hommes & d'animaux qu'il y en avoit dans l'Arche.

Le grenier ou magasin qui étoit dans le premier étage, pouvoit contenir plus de provisions qu'il n'en falloit pour la nourriture de tous les animaux en un an, soit qu'ils vécussent tous de foin, de fruits & de légumes ; ce qui est très-probable dans cette conjoncture, n'y en ayant aucun qui ne puisse, dans la nécessité, se passer de viande, soit qu'il y eût des brebis destinées pour la nourriture des animaux carnaciers.

Outre le logement des animaux & des oiseaux, & de leurs provisions, Noé put ménager dans le troisieme étage trente-six loges pour serrer les ustensiles du ménage, les instrumens du labourage, les grains, les semences pour

ensemencer la terre après le déluge. Il s'y pouvoit ménager une cuisine, une salle, quatre chambres, & un espace de quarante-huit coudées de longueur, pour se promener. On peut consulter l'Ouvrage de M. le Pelletier de Rouen, sur l'Arche de Noé; & celui de Jean Butéo, Anglois, sur la même matiere, & notre Commentaire sur la Génese, VI, 14.

On forme plus d'une difficulté sur l'Arche de Noé. Par exemple, on demande combien de temps Noé fut à la bâtir. La plupart des Interpretes croient qu'il fut six vingts ans: on fonde ce sentiment sur ces mots de la Génese (1): *Mon esprit ne contestera plus avec l'homme, ses jours seront six vingts ans.* On a prétendu (2) que Dieu, en cet endroit, vouloit marquer qu'il n'y avoit plus que six vingts ans jusqu'au déluge, & qu'il fallut tout ce temps à Noé pour faire ses préparatifs, pour construire l'Arche, pour prêcher la pénitence aux hommes, pour ramasser les provisions & les animaux qui devoient entrer dans l'Arche.

Mais comment concilier cela avec ce qui est dit ailleurs (3), que Noé étoit âgé de *cinq cents ans lorsqu'il eut Sem, Cham & Japhet?* & lorsque Dieu lui ordonne de bâtir l'Arche, il lui dit (4): *Vous entrerez dans l'Arche, vous & vos fils, votre femme, & les femmes de vos fils.* Noé avoit donc alors, non-seulement ses trois fils, qui ne nâquirent qu'après l'an 500 de son âge, mais ses fils étoient tous mariés; & toutefois il est certain que le déluge arriva *l'an six cents de Noé.* Il est donc impossible qu'il ait reçu l'ordre de bâtir l'Arche six vingts ans avant le déluge.

Quelques Peres (5) répondent que les *cinq cents ans* de Noé marqués au chapitre V, ℣. 32 de la Génese, sont mis pour *cinq cents vingt*, un nombre rond pour un nombre rompu; & que Noé avoit réellement cinq cents vingt ans, quand Dieu lui commanda de bâtir l'Arche. D'autres (6) veulent que Dieu ait retranché vingt ans des six vingts qu'il leur avoit d'abord donnés pour faire pénitence, & que le déluge vint au bout de cent ans, au lieu qu'il ne devoit venir qu'au bout de six vingts ans.

Mais ces réponses ne sont que de simples conjectures avancées sans aucune preuve solide; ce sont des *peut-être* qui ne sont pas capables de détruire des textes exprès & formels: de plus, elles ne satisfont qu'à une partie de la difficulté; reste toujours à savoir comment Noé, depuis l'âge de cinq cents ans jusqu'à vingt ans de là, a pu voir ses trois fils & les marier, pour que Dieu pût lui dire: *Vous entrerez dans l'Arche, vous & votre femme, vos fils & leurs femmes.* Il est bien difficile à croire qu'en ce temps que les hommes vivoient des huit & neuf cents ans, ils fussent nubiles dès l'âge de dix-sept à dix-huit ans. Enfin, on peut dire que quand il est dit que Noé, âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cham & Japhet, il faut traduire, *il avoit engendré*, au lieu de *il engendra.*

Aussi plusieurs Commentateurs ne donnent à Noé pour bâtir l'Arche que cinquante-deux ans, ou soixante-dix-huit ans: d'autres (7) en donnent beaucoup moins. Les Mahométans (8) ne lui donnent

(1) *Genes.* VI, 3. — (2) *Chrysost. Homil.* 22, *in Genes. Aug. l.* 15, *de Civit. c.* 24. *Hieronym. l. de qu. Heb.* — (3) *Genes.* V, 32. — (4) *Genes.* VII, 18. — (5) *Aug. loco citato.* — (6) *Hieronym. l. de qu. Heb.* — (7) *Pseudo-Beros.* — (8) Bibliot. Orient. p. 575, 676.

que deux ans pour cet ouvrage. Ils ajoutent que Dieu lui montra l'arbre dont il se devoit servir pour la structure de son vaisseau ; qu'il le planta, & que dans vingt ans il devint d'une grosseur suffisante pour l'usage auquel on le destinoit ; après quoi Noé se mit à travailler à l'Arche, & l'acheva en deux ans : c'est ce que disent les Interpretes de l'Alcoran.

Quant à l'espece du bois dont l'Arche fut bâtie, l'Hébreu porte (1), *du bois de Gopher ;* les Septante des bois équarrés : d'autres, des bois de cedre, ou des bois de bouis, ou des bois incorruptibles. Bochart soutient que *Gopher* signifie le cyprès ; dans l'Arménie & dans l'Assyrie, où l'on suppose avec raison que l'Arche fut construite, il n'y a que le cyprès propre à faire un long vaisseau, comme étoit l'Arche. Alexandre le Grand voulant faire une flotte (2), ne put trouver de bois propre dans la Babylonie, il fut obligé de faire venir des cyprès d'Assyrie. D'autres croient que l'Hébreu *Gopher*, signifie en général des bois gras & résineux, comme le pin, le sapin, le térébinthe. Le mot *Gophrit*, qui approche beaucoup de *Gopher*, signifie du soufre, & qu'on peut étendre à la résine, à la poix, & aux autres matieres inflammables tirées du bois. Saint Jérôme traduit ici des bois taillés : ailleurs (3) il entend l'Hébreu *des bois enduits de bitume*, ou des bois bitumineux, *ligna bituminata*. Les Paraphrastes Onkélos & Jonathan, & quelques autres (4), ont estimé que ce bois étoit le cedre. Il faut convenir que la chose est indécise : mais si j'avois à choisir un sentiment, je préférerois celui qui l'entend du cyprès. On a vu ci-devant que les Mahométans l'expliquent du *sag*, ou platane des Indes.

Ils croient de plus que Noé s'embarqua dans l'Arche à *Consah*, ou selon d'autres, près du lieu où dans la suite on bâtit Babylone ; ou dans *Ain-varda*, dans la Mésopotamie : d'autres le font embarquer dans les Indes, & veulent qu'il ait fait le tour du monde dans les six mois que dura le déluge.

Pendant que Noé étoit occupé à ce bâtiment, les pécheurs s'en railloient, en disant : A quoi bon bâtir un vaisseau en pleine campagne, & loin de l'eau ? Les autres lui disoient par une raillerie qui a passé en proverbe : Vous faites un vaisseau, faites-y donc venir l'eau. D'autres lui insultoient, en disant qu'après avoir fait longtemps le métier de Laboureur, il étoit enfin réduit à celui de Charpentier. Mais il leur répondoit : J'aurai mon tour, & vous apprendrez à vos dépens, qui est celui qui punit les méchans en ce monde, & qui leur réserve des châtimens dans l'autre.

La plus grande difficulté que l'on forme sur l'Arche de Noé, roule principalement sur sa grandeur & sa capacité, & comment on a pu construire un vaisseau capable de contenir les hommes, les animaux & les provisions nécessaires pour l'entretien des uns & des autres pendant un an entier. Il a fallu pour résoudre ces difficultés entrer dans de grands détails sur la grandeur de la coudée dont parle Moïse ; sur le nombre des animaux qui entrerent dans l'Ar-

(1) *Genes.* VI, 14. עצי גופר 70. ἐξ ξυλων τετραγωνων. *Alius*, ἐκ ξυλων κεδρίνων. *Alius*, ἐκ ξυλων ἀσήπτων. *Quid forte Theodot.* ἐκ πλακῶν πυξίνων. — (2) *Arian. in Alex. l.* 7, *Strab. l.* 16. — (3) *Hieronym quæst. hebraïc.* — (4) M. Le Pelletier, Dissert. sur l'Arche de Noé, c. 5.

che ; sur toutes les dimensions de ce vaste bâtiment : & après l'examen, les supputations & les dimensions prises dans toute la plus grande précision géométrique, les plus savans & les plus exacts calculateurs, & les plus entendus en fait de bâtimens de mer (1), concluent que quand on auroit consulté les plus habiles Mathématiciens, pour régler les proportions des divers appartemens de l'Arche, ils n'auroient pu le faire avec plus de justesse que l'a fait Moïse ; & bien loin que ce que nous en dit l'Histoire sainte fournisse des armes aux Déistes, pour affoiblir l'autorité des saintes Ecritures, sa narration nous fournit au contraire des argumens pour la confirmer, puisqu'il paroît comme impossible qu'un homme au temps de Noé, où la navigation n'étoit pas encore perfectionnée, ait pu par son propre esprit & par son invention trouver cette justesse & cette régularité de proportions qui se remarque entre les différens appartemens de l'Arche, & le but auquel ils étoient destinés. D'où il s'ensuit qu'on doit donc l'attribuer à l'inspiration de Dieu, & à une lumiere surnaturelle.

Quelques-uns ont formé des difficultés sur la figure quarrée & oblongue de l'Arche ; mais ils n'ont pas fait attention que ce bâtiment n'étoit pas fait pour voguer, mais simplement pour flotter, pour se tenir sur les eaux pendant un terme considérable, & pour conserver l'espece des hommes, des animaux & des plantes qui y étoient renfermés ; de plus on peut leur prouver par des exemples (2) qu'il n'étoit pas moins commode pour voguer, que pour porter beaucoup. George Hornius, dans son Histoire des Empires, rapporte qu'au commencement du siecle dix-septieme un nommé Pierre Hans de Horne, fit construire deux navires sur le modele & les proportions de l'Arche, dont l'un avoit six-vingts pieds de long, vingt de largeur, & douze de hauteur. Ces bâtimens eurent le même sort que celui de Noé ; ils furent d'abord un sujet de raillerie & de risée à ceux qui les virent, mais l'expérience fit voir que ces bâtimens portoient un tiers plus que les autres, encore qu'ils n'eussent pas besoin d'un plus grand équipage, qu'ils étoient meilleurs voiliers, & qu'ils alloient beaucoup plus vîte. Tout l'inconvénient qu'on y trouva, fut qu'on reconnut qu'ils n'étoient propres qu'en temps de paix, à cause qu'ils étoient incommodes pour le canon.

Le nombre des hommes & des animaux qui devoient entrer dans l'Arche, fournit aux Critiques une ample matiere de dispute. Pour le nombre des hommes, si l'on s'en tenoit au texte de Moïse, & à celui de saint Pierre, il n'y auroit pas la moindre contestation ; car Moïse dit expressément (3), que Noé entra dans l'Arche, lui, sa femme, ses trois fils & leurs trois femmes ; & saint Pierre dit (4) qu'il n'y eut que huit personnes sauvées des eaux du déluge : *In qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.* Mais l'esprit humain fécond en imagination, & toujours curieux & inquiet, a bien su augmenter ce nombre. Quelques-uns ont cru rendre en cela service à Dieu, s'imaginant que huit personnes ne suffisoient pas pour

(1) Vilkius Evêque de Chester, Essay Towats Réal caracter. part. 2, c. 5, p. 162. Saurin Discours historiq. &c. t. 1, p. 87, 88. = (2) Le Pelletier, Dissert. sur l'Arche de Noé. c. 2, p. 29, 30. = (3) *Genes.* VII, 13. = (4) 1. *Petr.* III, 20.

ſubvenir aux beſoins de tant d'animaux. D'autres ſe ſont imaginés que ce feroit donner des bornes trop étroites à la miſéricorde de Dieu, que de dire qu'il n'avoit ſauvé du déluge que huit perſonnes. Mahomet dans l'Alcoran (1) dit que Noé étant monté ſur le toit de l'Arche, crioit aux hommes incrédules : *Embarquez-vous, au nom de Dieu*, & pendant qu'il leur diſoit ces choſes, l'Arche s'avançoit & s'arrêtoit par l'invocation du nom de Seigneur. Dieu lui avoit ordonné de recevoir dans l'Arche ceux qui s'y préſenteroient, même les infidelles : mais il lui avoit prédit qu'il y en auroit fort peu. Les Interpretes Mahométans croient qu'outre les huit perſonnes dont nous avons parlé, il y en entra encore ſoixante-douze, tant des enfans des fils de Noé, que de leurs domeſtiques. Il n'y eut, ſelon l'Alcoran, de toute la famille de Noé, que le ſeul Chanaan ſon petit-fils, qui refuſa d'y entrer, & qui fut englouti par les flots.

Quelques Rabbins enſeignent qu'un Roi de Baſan ſe ſauva des eaux du déluge, s'étant mis à cheval ſur le toit de l'Arche : d'autres veulent que Philemon Prêtre Egyptien & ſa famille s'y retirerent avec Noé. La Sybille de Babylone dit qu'elle y fut préſervée avec ſon mari. Fables.

Le nombre des animaux eſt ſans comparaiſon plus difficile à fixer que celui des hommes. Moïſe lui-même nous jette dans l'embarras, en diſant (2) : *Vous ferez entrer dans l'Arche de tous les animaux purs, ſept, & ſept, mâles & femelles, & de tous les animaux impurs, deux, & deux, mâles & femelles.* On forme ſur ces paroles pluſieurs queſtions ; premierement, quels étoient ces animaux purs & impurs ; & ſecondement, ſi l'on en fit entrer dans l'Arche quatorze de purs, & quatre d'impurs, ou ſeulement ſept de purs, & deux d'impurs. Le texte Hébreu lit : *Vous prendrez des animaux purs ſept, ſept mâles & femelles, & des animaux impurs deux.* (Il ne met qu'une fois *deux*) *mâle & femelle*. Mais le texte Samaritain, les Septante & la Vulgate liſent deux fois *deux* ; & l'Hébreu lui-même, au ℣. 9 du Chapitre 7, lit deux fois deux, *duo & duo* ; ce qui laiſſe la difficulté dans toute ſa force, le texte pouvant également marquer ſept & ſept, c'eſt-à-dire, quatorze ; ou vous les ferez entrer par ſept & par couple, ou deux à deux, & ſept à ſept ; de même que dans l'Evangile il eſt dit que le Sauveur envoya ſes Diſciples *deux à deux* (3), & qu'il fit aſſeoir les troupes *par troupes, par troupes*, & qu'elles s'aſſirent *par rangs, par rangs* (4), de cent & de cinquante ; c'eſt-à-dire, qu'ils s'aſſirent par rangs diſtingués de cent & de cinquante ; & qu'ils s'en allerent deux à deux, & non quatre à quatre.

Ce ſentiment eſt ſuivi par Joſeph l'Hiſtorien (5), par pluſieurs Peres (6), & par preſque tous les Commentateurs. Mais l'opinion contraire ne manque pas de défenſeurs, & le texte original peut les favoriſer. Il peut marquer : Vous les introduirez dans l'Arche, quatorze animaux purs, ou ſept paires ; & s'ils ſont impurs, deux paires ; ou ſeulement une paire, *deux & deux*. Origene (7), l'Auteur des

(1) Bibliot. Orient. p. 676, col 2. ═ (2) *Geneſ.* VII, 2 תקח לך שבע שבע...אשר לא טהורה הוא שנים איש ואשתו 70. Ἑπτὰ ἑπτὰ ἄρσεν καὶ θῆλυ... δύο δύο ἄρσεν καὶ θῆλυ. ═ (3) *Marc.* VI, 7. ═ (4) *Marc.* VI, 39, 40. ═ (5) *Joseph Antiq. l.* 1, *c.* 3. ═ (6) *Chryſoſt. Homil.* 24, *in Geneſ. Theodor. qu.* 50, *in Gen. Hieronym l.* 1, *contra Jovinian. Aug. de Civit. l.* 15, *c.* 27, &c. ═ (7) *Origen. l* 4, *contra Celſ.*

queſtions

questions aux Orthodoxes sous le nom de saint Justin (1), Abénezra, Denis le Chartreux, Oleaster, & quelques autres, ont suivi cette derniere opinion.

Mais que doit-on entendre ici par le nom d'animaux purs & impurs ? La distinction que Moïse a marquée dans la Loi entre les animaux dont il étoit permis de manger, & ceux dont l'usage étoit illicite ; cette distinction étoit-elle connue & usitée dès avant le déluge, ou Moïse l'a-t-il marquée ici par anticipation ? Il y a apparence que cette distinction n'étoit pas inconnue à Noé, puisque, sans autre explication, Dieu lui dit de prendre un plus grand nombre d'animaux purs que d'animaux impurs ; & qu'à l'égard de Noé, les animaux purs & impurs, étoient les mêmes qu'à l'égard des Juifs, puisque Moïse n'y distingue rien. Or il paroît que sous le nom d'animaux purs en général, on n'entendoit que ceux que l'on pouvoit offrir en sacrifice, comme le bœuf, le mouton, la chevre & leurs especes, & quelques sortes d'oiseaux, comme la colombe, la tourterelle, la poule, le moineau.

Dans l'usage de la vie, Moïse permet un plus grand nombre d'animaux ; mais je doute que dans l'endroit que nous examinons, il faille étendre le nom d'animaux purs au-delà de ceux que l'on sacrifioit. Le couple d'animaux immondes ne pouvoit être que d'un mâle & d'une femelle : mais le septénaire des animaux purs, pouvoit être de deux mâles & de cinq femelles ; l'un des mâles étoit réservé pour le sacrifice, & l'autre pour la multiplication de l'espece.

Nous nous sommes expliqué ci-devant sur le lieu où s'arrêta l'Arche, dans les articles d'*Ararat*, & d'*Apamée de Phrygie*.

ARCHÉLAIS, ou *Archélaïde*, ville ou bourg de Judée, bâtie par Archélaüs, Ethnarque du pays (2), & fils du Grand Hérode, quelque temps avant son exil à Vienne en Dauphiné. Les Tables de Peutinger la placent entre Jéricho & Scythopolis, apparemment dans cette grande plaine qui est sur le bord occidental du Jourdain.

I. ARCHELAUS, Roi de Cappadoce, pere de Glaphyre, épouse d'Alexandre, fils d'Hérode le Grand. Archélaüs étoit un Prince sage & judicieux, qui ayant appris la mauvaise disposition où étoit Hérode à l'égard d'Alexandre son gendre, vint à Jérusalem (3), témoigna d'abord entrer dans la passion d'Hérode, lui déclara qu'il étoit prêt de rompre le mariage de sa fille avec Alexandre, blâma beaucoup la conduite de ce jeune Prince, & loua la conduite d'Hérode ; puis quand il vit le Roi adouci, il commença adroitement à rejeter les fautes dont on accusoit Alexandre, sur ceux qui l'approchoient, & Phéroras, frere d'Hérode, étant venu trouver Archélaüs, pour le prier de faire sa paix avec le Roi son frere, Archélaüs l'engagea à confesser à Hérode qu'il étoit la cause de tout le trouble de sa famille, & à lui en demander pardon ; & qu'alors lui Archélaüs se joindroit à lui, pour le faire rentrer dans les bonnes graces du Roi. Phéroras le crut ; & Archélaüs par sa prudence, rétablit la paix dans la Cour d'Hérode, & lui réconcilia Alexandre & Aristobule ses fils, & Phéroras son frere.

Quelque temps après, Alexandre ayant été accusé auprès d'Hérode d'avoir voulu se retirer avec

(1) *Justin. Martyr. qu.* 43, *ad Orthodox.* (2) *Antiq. lib.* 17, *c.* 15. (3) *Antiq. lib.* 16, *c.* 12, *& de Bello Jud. lib.* 1, *c.* 17, *p.* 757, 759.

sa femme auprès d'Archélaüs son beau-pere, & Alexandre ayant avoué la chose, Hérode en conçut du soupçon contre Archélaüs ; & dans la derniere assemblée qu'il fit tenir à Béryte, où la mort d'Alexandre & d'Aristobule fut arrêtée, il ne voulut pas qu'Archélaüs s'y trouvât, quoique l'Empereur Auguste l'eût expressémenr marqué dans la Lettre qu'il lui en avoit écrite (1).

II. Archélaüs, fils du Grand Hérode & de Maltacé sa cinquieme femme. Hérode ayant fait mourir Alexandre & Aristobule, & Antipater ses fils, & ayant rayé de son testament Hérode Antipas, qu'il avoit d'abord déclaré Roi, lui substitua Archélaüs, & ne donna à Antipas que le titre de Tétrarque. Après la mort d'Hérode (2), Archélaüs fit lire son testament, qui le déclaroit Roi, mais toutefois sous le bon plaisir d'Auguste. Alors toute l'assemblée cria : Vive le Roi Archélaüs ; & les soldats lui promirent la fidélité qu'ils avoient eue pour son pere. Après qu'Archélaüs eut fait des obseques magnifiques à son pere, il vint à Jérusalem, & y fit le deuil pendant sept jours, suivant la coutume ; puis il donna un grand repas à tout le peuple. Il alla au Temple, y harangua la multitude, lui promit toute sorte de bons traitemens, & déclara qu'il ne prendroit pas le titre de Roi, jusqu'à ce que l'Empereur le lui eût confirmé (3).

Cependant le peuple en tumulte demandoit que l'on mît à mort ceux qui avoient conseillé à Hérode de faire mourir certains zélés, qui avoient arraché un aigle d'or qui étoit sur une des portes du Temple (4). Ils vouloient de plus qu'Archélaüs dépouillât Joazar de la grande Sacrificature, & chargeoient d'injures & d'outrages la mémoire du feu Roi. Archelaüs pour réprimer les mutins, envoya contre eux des troupes, qui en tuerent près de trois mille aux environs du Temple. Après cela il s'embarqua à Césarée, pour aller à Rome demander à Auguste la confirmation du testament d'Hérode, qui le déclaroit Roi de Judée. Antipas son frere se transporta aussi à Rome, pour lui disputer le Royaume ; prétendant que le premier testament d'Hérode, par lequel il étoit déclaré Roi, devoit être préféré au dernier, qu'il avoit fait dans un temps où il n'avoit plus le même esprit qu'auparavant.

Les deux freres Archélaüs & Antipas firent proposer leurs prétentions devant l'Empereur par des Orateurs habiles ; & quand ils eurent parlé, Archélaüs se jeta aux genoux d'Auguste. Auguste le releva avec douceur, & lui dit qu'il le croyoit digne du Royaume ; qu'il ne vouloit rien faire de contraire à l'intention d'Hérode, ni à ses intérêts : cependant il ne voulut rien décider alors sur cette affaire. Quelque temps après (5), les Juifs envoyerent à Rome une ambassade solemnelle pour demander à Auguste qu'il leur permît de vivre selon leurs Lois, & de demeurer sur le pied de Province Romaine, sans être soumise aux Rois de la maison d'Hérode, mais simplement aux Gouverneurs de Syrie. Auguste leur donna audience, & écouta aussi les défenses d'Archélaüs, puis il rompit l'assemblée, sans se déclarer.

Enfin quelques jouts après (6), il fit venir Archélaüs, lui donna,

(1) Voyez *Antiq. l.* 16, *c.* 16, *in fine*, & *c.* 17, *initio. De Bello, lib.* 1, *c.* 17, *p.* 766. ═ (2) *Antiq. lib.* 17, *c.* 10 ═ (3) An du Monde 4001, 3 ans avant l'Ere vulg. & premiere année de J. C. ═ (4) *Ibidem c.* 11. ═ (5) *Antiq. lib.* 17, *c.* 12. ═ (6) *Antiq. lib.* 17, *c.* 13.

nom le titre de Roi, mais celui d'Ethnarque, avec la moitié des Etats dont Hérode son pere avoit joui. Il lui promit qu'il lui accorderoit la Royauté, s'il s'en rendoit digne par sa bonne conduite. Archélaüs étant de retour en Judée, ôta la souveraine Sacrificature à Joazar, sous prétexte qu'il avoit favorisé les séditieux contre lui, & donna cette dignité à Eléazar son frere (1). Il gouverna la Judée avec tant de violence, que sept ans après son retour de Rome (2), les premiers des Juifs & des Samaritains vinrent l'accuser devant Auguste. L'Empereur aussi-tôt fit venir l'Agent qu'Archélaüs avoit à Rome; & sans daigner seulement écrire à Archélaüs, il ordonna à cet Agent d'aller incessamment en Judée, & d'ordonner de sa part à Archélaüs de venir promptement à Rome, pour y rendre compte de sa conduite.

Ce Prince étant arrivé à Rome (3), l'Empereur fit venir ses accusateurs, & lui permit de se défendre. Il le fit si mal, qu'Auguste le rélégua à Vienne dans les Gaules (4), où il demeura en exil jusqu'à la fin de sa vie, dont on ne sait pas bien l'année.

ARCHI, ville de la Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain. *Josue* XVI, 2.

ARCHIPPE, dont parle saint Paul aux Colossiens (5). Quelques-uns croient qu'Archippe étoit Evêque de Colosses. D'autres veulent qu'il ait été simple Prêtre, ou seulement Diacre de cette Eglise. L'Auteur des Constitutions Apostoliques (6), veut qu'il ait été Evêque de Laodicée en Phrygie. Les Grecs font sa Fête le 22 de Novembre, & disent qu'il fut martyrisé à Colosses, sous le regne de Néron. Les Latins l'honorent le 20 de Mars.

ARCHISYNAGOGUS, Chef de la Synagogue. C'étoit un titre d'Office chez les Juifs. Ordinairement il y avoit plusieurs Notables qui présidoient aux Synagogues, & aux assemblées qui s'y tenoient. Leur nombre n'étoit pas fixe, ni égal dans toutes les villes. Cela dépendoit de la grandeur des lieux, & du plus ou moins grand nombre de gens qui venoient aux Synagogues. Il y avoit telle Synagogue, où soixante-dix Anciens présidoient. D'autres en avoient dix; d'autres neuf; d'autres seulement quatre ou cinq, ou même un seul Chef, ou *Archisynagogus*. On leur donne quelquefois le nom d'Ange de la Synagogue, ou de Prince de la Synagogue. Les Juifs leur donnent aussi le nom de *Chachamim*, ou Sage. Ils présidoient aux assemblées de Religion, invitoient à parler ceux qui s'en trouvoient capables, jugeoient des affaires pécuniaires, des larcins, & autres choses de cette nature. Ils avoient droit de faire fouetter ceux qui étoient convaincus de quelques contraventions à la Loi. Ils pouvoient aussi excommunier, & chasser de la Synagogue ceux qui avoient mérité cette peine. Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* 7, *c.* 7, & Vitringa *De Synagog.*

ARCHITRICLINUS, que l'on traduit ordinairement par *Maître-d'Hôtel*, signifie plutôt *le Maître*, ou *l'Intendant du festin*. C'étoit, dit saint Gaudence de Bresse (7), un des amis de l'époux, lequel étoit chargé de l'ordre & de l'é-

(1) An du Monde 4002, de J. C. 2, avant l'Ere vulg. 2. —— (2) *Antiq. lib.* 17, *c. ult. & de Bello*, *l.* 1, *c.* 6. —— (3) An du M. 4010, de J. C. 10, de l'Ere vulg. 7. —— (4) *Antiq. l.* 17, *c. ult. & lib.* 2. *de Bello*, *c.* 6. —— (5) *Coloss.* IV, 17. —— (6) *Constitut. l.* 7, *c.* 46. —— (7) *Gaudent. Brixian, tract.* 9.

conomie du festin. Il donnoit ses ordres aux domestiques, veilloit à tout, faisoit servir ou desservir selon qu'il jugeoit plus à-propos : *Qui conviviorum apparatum, ministros atque ordinem dispensaret; & hic pro officio Architriclinus*; *hoc est, triclinii præpositus, dicebatur.* C'étoit lui qui goûtoit & distribuoit le vin aux conviés. Voici comme l'Auteur de l'Ecclésiastique (1) décrit l'office de ce maître du festin : *Vous a-t-on établi maître du repas? Ne vous en élevez point. Soyez au milieu d'eux comme un d'entre eux. Ayez l'œil à tout. Après quoi, vous pourrez vous asseoir à table, & recevoir la couronne, comme la récompense de votre service.* Chez les Romains, on avoit aussi des Rois ou des Maîtres du repas, *Magister in convivio*, comme les nomme Apulée. Varron (2) dit que dans les festins publics on créoit encore, de son temps, un Roi du repas, pour conserver la mémoire de l'antiquité, & qu'alors on faisoit courir des vases pour boire à la ronde : *In publico convivio etiam nunc antiquitatis retinendæ causæ, cum Magistri fiunt, potio circumfertur.* Quelque Anciens ont cru qu'*Architriclinus* étoit le nom de l'Epoux des Noces de Cana. Le Roman de Garin le Lorrain :

Par cil Dame Deu, qui de l'iau fit vin,
Au jor des noces de S. Architriclin.

ARCTURUS, signifie proprement la queue de l'ourse, & marque une étoile qui étoit derriere la queue de la grande ourse, & dont le lever & le coucher présageoient, disoit-on, des tempêtes & du mauvais temps (3) :

Arcturus signum sum omnium quàm acerrimum.
Vehemens sum, cùm exorior; cùm occido, vehementior.

Job (4) parle de l'*arcturus*, ou de l'ourse, sous le nom d'*as*, de l'*orion*, sous le nom de *chésil*; c'est cette étoile de la seconde grandeur que les Astronomes placent au cœur du scorpion; des *hyades*, sous le nom de *chimah*; & enfin *du fond du midi*, ou du pole antarctique, sous le nom de *interiora austri*. On peut voir notre Commentaire sur Job, IX, 9, & XXXVII, 9.

ARDON, fils de Caleb & d'Asuba. 1 *Par.* II, 18.

AREA. Ses descendans revinrent de Babylone au nombre de sept cents soixante & quinze. Voyez 1 *Esdr.* 11, 5.

ARÉA ATHAD, *Area Nachon.* Voyez *Aire d'Achad*, *Aire de Nachon*, *&c.*

AREBBA, ville dont il est parlé dans Josué XV, 60. Peut-être la même qu'*Arbée*, ou *Hébron*. Au lieu d'*Arabba*, on peut lire *Rabba*, la grande, dans l'Hébreu. Saint Jérôme parle d'une ville de *Rebbo* dans les confins d'Eleuthéropolis, vers l'orient.

ARECON, ville de la Tribu de Dan. *Josue*, XIX, 46.

ARED, fils de Géra, fils de Benjamin. *Genes.* XLVI, 21.

ARÉÉ, fils d'Olla, & petit-fils d'Aser. 1 *Par.* VII, 39.

ARELI, dernier fils de Gad. *Genes.* XLVI, 18.

AREM. Ses descendans revinrent de Babylone à Jérusalem au nombre de mille dix-sept. 2 *Esdr.* VII, 42.

ARÉOPAGE, lieu où les Aréopagites, qui étoient de fameux Juges d'Athenes, s'assembloient autrefois. L'Aréopage est situé sur une hauteur, qui étoit anciennement presqu'au milieu de la ville.

(1) *Eccli.* XXXII, 1, 2, 3. (2) *Varro de Ling. Lat. l.* 4. (3) *Plaut. in Rudente, Prolog.* (4) *Job*, IX, 9. עש *Archerus*.

Aujourd'hui il est hors d'Athenes. On en voit encore des restes dans des fondemens qui forment un demi-cercle, bâti avec des carreaux de pierres d'une grandeur prodigieuse. Ces fondemens soutiennent une terrasse ou plateforme d'environ cent quarante pas, qui étoit la cour de cet auguste Sénat. Au milieu on voit un tribunal taillé dans le roc, & tout autour, des sieges aussi taillés dans la pierre, où les Juges de l'Aréopage jugeoient autrefois en plein air, & sans aucune couverture (1). Près de là on voit quelques cavernes creusées dans le roc, où apparemment l'on tenoit les prisonniers qui devoient comparoître devant ces Juges. On dit qu'ils prononçoient leurs jugemens pendant la nuit, afin que la vue des personnes qui parloient & se défendoient, ne les touchât point. Saint Paul ayant prêché à Athenes contre la pluralité des Dieux, & ayant avancé qu'il venoit annoncer aux Athéniens un Dieu qu'ils adoroient sans le connoître, fut mené devant les Aréopagites, comme introducteur d'une nouvelle Religion (2). Il y parla avec tant de sagesse, qu'il convertit Denys, l'un de ses Juges, & qu'il fut renvoyé sans qu'on ait eu rien à lui dire.

ARÉOPOLIS, la même qu'*Ariel*, ou *Ar*, ou *Rabbat-Moab*. Voyez *Ar*.

ARÉTAS, Roi d'Arabie. Il y a plusieurs Princes de ce nom dans l'Arabie. Joseph (3) parle d'un Roi Arétas, qui étoit grand ami d'Antipater, & qui ayant reçu chez lui Hircan, Grand-Prêtre, & Prince des Juifs, dépossédé de sa dignité par son frere Aristobule, entreprit de le rétablir, marcha contre Aristobule avec une armée de cinquante mille Arabes, le vainquit, & le contraignit de se sauver à Jérusalem, où Arétas l'assiégea (4). La ville étoit déjà au pouvoir du Roi des Arabes, & Aristobule n'avoit plus que le Temple, d'où il se défendoit avec les Prêtres, lorsque Scaurus, envoyé par Pompée, vint à Damas. Aristobule & Hircan lui envoyerent des Ambassadeurs, & lui promirent de grandes sommes pour l'attirer dans leur parti. Scaurus préféra les offres d'Aristobule, dont il connoissoit les richesses & la libéralité, & obligea Arétas de quitter le siege du Temple, le menaçant, en cas de refus, de le faire déclarer ennemi du peuple Romain. Ainsi Arétas s'en retourna dans son pays; mais Aristobule ne le laissa pas retourner paisiblement. Il marcha contre lui & contre Hircan avec une puissante armée, & lui ayant livré la bataille dans un lieu nommé Papyron, il lui tua environ sept mille hommes.

Trois ou quatre ans après (5), Scaurus, que Pompée avoit laissé pour gouverner dans la Judée, marcha contre Arétas (6); & comme il ne pouvoit arriver avec son armée jusqu'à Pétra, capitale de l'Arabie Déserte, à cause de la difficulté des chemins, & de l'inégalité du pays, il faisoit le dégât dans les lieux des environs. Mais comme son armée ne laissoit pas de souffrir de la faim, il députa Antipater vers Arétas, pour l'engager à faire la paix, & à racheter, par une somme d'argent, le pillage de son pays. Arétas délivra

(1) Voyez le Voyage de Grece de M. Spon en 1676. — (2) *Act.* XVII, 19. .... 22, & *seq.* — (3) *Antiq. lib.* 14, *c.* 2, 3, 4. — (4) L'an du Monde 3939, avant J. C. 61, avant l'Ere vulg. 65. — (5) An du Monde 3942, avant J. C. 56, avant l'Ere vulg. 60. — (6) *Antiq. l.* 14, *c.* 9, & *de Bello*, *l.* 1, *c.* 6.

trois cents talents ; & ainſi la guerre fut finie, autant à l'avantage de Scaurus, que d'Arétas. On dit que Scaurus, durant qu'il étoit Edile, fit frapper une piece de monnoie, où il fit repréſenter un Roi barbare à genoux, à ſes pieds, qui lui préſente une couronne portée ſur le dos d'un chameau, avec cette inſcription : *Marcus Scaurus, Edile, a fait frapper cette monnoie par ordonnance du Sénat.* Et au bas : *Le Roi Arétas* (1).

II. ARÉTAS, nommé auparavant *Enée*, Roi d'Arabie, fils ou petit-fils de celui dont on vient de parler, ſuccéda à Obodas dans le Royaume d'Arabie (2). Un nommé Syllæus l'ayant mis mal dans l'eſprit d'Auguſte, en l'accuſant d'avoir pris la Couronne d'Arabie, ſans attendre le conſentement de l'Empereur, il fut quelque temps dans de grands embarras, n'étant pas à portée de ſe faire entendre, ni de détruire les calomnies de ſon ennemi. Mais enfin l'Empereur ayant reconnu les impoſtures de Syllæus (3), confirma le Royaume à Arétas (4). Hérode Antipas épouſa la fille d'Arétas. Mais quelque temps après, Antipas la répudia pour prendre Hérodiade ſa belle-ſœur, femme de ſon frere Philippe (5). La Princeſſe fille d'Arétas s'étant retirée chez ſon pere, Arétas déclara la guerre à Antipas, ſous prétexte de quelques difficultés ſur les limites de Gamala. L'armée d'Arétas demeura victorieuſe, & celle d'Antipas fut entierement défaite (6). Tout le monde crut que c'étoit une juſte punition du meurtre de Jean-Baptiſte, qu'Hérode avoit fait décapiter, à cauſe de la liberté avec laquelle il reprenoit Hérode de ſon inceſte.

Antipas écrivit à Tibere ce qui étoit arrivé, & la guerre qu'Arétas lui avoit faite ; ce qui irrita tellement l'Empereur, qu'il écrivit à Vitellius, qui étoit pour lors Gouverneur de Syrie, de faire la guerre à Arétas, & de le lui faire mener, s'il pouvoit le prendre en vie, ſinon, de lui envoyer ſa tête. Vitellius ſe mit en campagne, s'avança avec ſon armée juſqu'à Ptolémaïde ; mais les Juifs l'ayant prié de ne pas paſſer par leur pays avec ſes troupes, à cauſe des images qu'elles portoient dans leurs enſeignes, Vitellius fit marcher ſon armée par le Grand-Champ, apparemment pour aller paſſer le Jourdain à Scythopoſis. Pour lui, il alla à Jéruſalem avec ſes amis, où il demeura pendant trois jours. Pendant ce ſéjour, on apprit la mort de Tibere, & l'élévation de Caïus à l'Empire. Alors Vitellius fit revenir ſon armée ſur ſes pas, ne voulant pas commencer cette guerre, ſans les ordres du nouvel Empereur.

L'année ſuivante (7), l'Apôtre ſaint Paul, qui étoit à Damas depuis aſſez long-temps, & y prêchant l'Evangile avec beaucoup de zele ; les Juifs de cette ville, qui obéiſſoit alors à Arétas, gagnerent le Gouverneur, afin qu'il fît garder les portes jour & nuit, de peur que Paul ne leur échappât. Mais Paul étant informé de leur deſſein, conſentit à la priere des freres, qui le firent deſcendre dans une corbeille, par les murs de la

(1) *Pigh. Annal. Rom. t.* 3, *apud Uſſer. anno* 3943. M. SCAURUS ÆD. CUR. EX S. C. *Et infrà* REX ARETAS. ═══ (2) *Antiq. lib.* 16, *c.* 15. ═══ (3) *Antiq. lib.* 16, *c.* 16, *p.* 577, *d.* ═══ (4) An du Monde 3998, avant J. C. 2, & 5 ans avant l'Ere vulg. ═══ (5) *Antiq. lib.* 18, *c.* 7. ═══ (6) An du Monde 4040, de J. C. 40, de l'Ere vulg. 37. ═══ (7) An du Monde 4041, de J. C. 41, de l'Ere vulg. 38.

ville. Et ainsi il évita heureusement leurs embûches (1).

ARETH, ou *Hareth*, forêt dans la Tribu de Juda, dont il est parlé dans le premier Livre des Rois (2). Ce fut dans cet endroit que David se sauva durant la persécution de Saül.

ARETHUSE, ville de Judée, aux environs de Mariffa & d'Azoth. Pompée la rendit à ses habitans avec les villes de Mariffa, d'Azoth & de Jamnia (3). Cette ville n'est pas nommée dans les Livres sacrés, mais dans la suite elle devint assez célebre.

ARÉUNA, ou *Ornan*. Voyez ci-devant dans l'article d'*Aire d'Ornan*. Pendant la peste qui ravageoit Jérusalem (4), l'Ange du Seigneur commanda à Gad de dire à David de venir, & de dresser un Autel au Seigneur dans l'Aire d'Ornan, ou d'Aréüna le Jébuséen. Aréüna étoit apparemment un ancien habitant de Jérusalem, qui avoit encore sa demeure & son aire sur le mont Moria, où dans la suite on bâtit le Temple de Jérusalem. David alla donc aussitôt vers la demeure d'Aréüna, pour exécuter l'ordre du Seigneur. Dès qu'Aréüna l'eut apperçu, il courut au-devant de lui, se prosterna en sa présence, & lui demanda ce qu'il désiroit de lui. David lui dit qu'il venoit pour acheter son aire, & pour y dresser un Autel au Seigneur, afin qu'il lui plût de faire cesser la peste qui tuoit tout le peuple. Aréüna lui offrit non-seulement l'aire, mais aussi ses bœufs, & le bois pour l'holocauste. Mais le Roi ne voulut point les accepter, qu'il ne lui eût dit ce qu'il en vouloit avoir; car, disoit-il, à Dieu ne plaise que j'offre au Seigneur ce qui ne me coûte rien. David acheta donc l'aire & les bœufs *cinquante sicles d'argent*, ou, comme portent les Paralipomenes, il les acheta *six cents sicles d'or*.

Les six cents sicles d'or dont David acheta l'aire d'Aréüna (5), & les *cinquante sicles d'argent* qu'il donna selon les Livres des Rois, pour acheter l'aire & les bœufs, font un grand embarras aux Interpretes. Les uns croient que David n'acheta d'abord que les bœufs & l'aire d'Aréüna pour la somme *de cinquante sicles d'argent*; & qu'ensuite il lui acheta toute la montagne, dont il paya avec l'aire & les bœufs, la somme *de six cents sicles d'or*. C'est, dit-on, cette montagne sur laquelle on bâtit dans la suite le Temple de Jérusalem (6). Les Juifs veulent que chaque Tribu d'Israel ait donné cinquante sicles d'or pour acheter ce terrain; & comme douze fois cinquante sicles font la somme de six cents sicles, Bochart (7) a cru que dans les Livres des Rois le mot d'*argent* signifie non la matiere, mais la monnoie, & que les Paralipomenes ont exprimé & la matiere & la somme, en disant que l'aire & les bœufs avoient été achetés six cents sicles d'or.

ARGENT. Ce métal ne paroît pas avoir été en usage avant le déluge, dumoins Moïse n'en parle pas; il ne parle que des métaux d'airain & de fer (8). Mais du temps d'Abraham il étoit déjà commun, & le commerce se faisoit avec ce métal. L'Ecriture (9) remarque

(1) *Act.* IX, 23, 24, *&c.* 2. *Cor.* XI, 33. (2) 1. *Reg.* XXII, 5. (3) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 8, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 5. (4) 1. *Par.* XXI, 18, *& seq. &* 2. *Reg.* XXIV, 18. (5) 1. *Par.* XXI, 25, *&* 2. *Reg.* XXIV, 24. (6) Voyez 2. *Par.* III, 1. (7) *Bochart de animal. sac. parte* 2, *l.* 2, *c.* 38. (8) *Genes.* IV, 22. (9) *Genes.* XIII, 2.

que ce Patriarche étoit riche *en or & en argent*, & qu'il acheta pour *quatre cents ficles d'argent* un sépulcre pour y enterrer Sara (1). Cet argent n'étoit pas monnoyé, selon toutes les apparences, mais seulement en barres & en lingots, & on le pesoit dans le commerce ordinaire. Voyez ci-après l'article *Monnoie*.

ARGENTEUS, piece d'argent. Ce nom se prend ordinairement pour le ficle, qui vaut, selon l'estimation que nous suivons, trente-deux fols six deniers.

I. ARGOB, canton du pays de delà le Jourdain, dans le pays de la demi-Tribu de Manassé. Ce canton étoit dans le pays de Basan, un des plus fertiles de delà le Jourdain. C'est dans Argob que l'on voyoit ces soixante villes nommées *Chavot-Jaïr*, qui avoient des très-hauts murs, avec de bonnes portes, sans compter beaucoup de hameaux & de villages non fermés (2). On remarque quelques traces du nom d'Argob dans *Ragaba*, ville de delà le Jourdain. Voyez l'article suivant.

II. ARGOB, ville capitale du canton d'Argob, dont nous venons de parler. Eusebe (3) dit que de son temps, Argob étoit un lieu à quinze milles de Gérasa, vers le couchant. C'est apparemment le même que *Ragab*, ou *Ragaba*, dont nous parlent la Misne (4) & Joseph (5). La Version Samaritaine met ordinairement *Rigoba*, au lieu d'Argob.

III. ARGOB, lieu de Samarie proche le Palais Royal, où Phacée fils de Romélie assassina Phacéia fils de Manahem Roi d'Israel (6).

ARIARATHER, Roi de Cappadoce, fils d'un autre Ariarather. Celui dont nous parlons fut d'abord chassé de ses Etats par Orophernes, & ensuite rétabli par les Romains (7), l'an du Monde 3847. Le Sénat Romain lui écrivit en faveur des Juifs vers l'an 3865. Voyez 1. *Macca*. XV, 22.

ARIBA, ville de Juda. Voyez *Aréba*.

ARIDAI, neuvieme fils d'Aman, qui fut étranglé sur un gibet, avec ses freres (8).

ARIDATHA, sixieme fils d'Aman (9).

I. ARIEL, dernier fils de Gad (10).

II. ARIEL DE MOAB. Il est parlé dans l'Ecriture (11) des deux Ariels de Moab, qui ne sont autres que la ville d'*Ar*, ou *Aréopolis*, capitale de Moab, & partagée en deux par le fleuve Arnon. Voyez ci-devant *Ar*.

III. ARIEL, se prend aussi pour l'Autel des holocaustes, ou pour la ville de Jérusalem, dans Isaïe XXIX, 1, 2, 7, & Ezéchiel XLIII, 15, 16. A la lettre Ariel signifie un lion de Dieu, un très-grand lion.

IV. ARIEL. Eusebe (12) dit que c'est le nom d'une Idole des Moabites, dont la capitale étoit *Ariel*.

ARIMANON, ville de refuge au-delà du Jourdain (13). C'est apparemment la même que Ramoth de Galaad. Voyez *Josue* XXI, 38.

ARIMATHIE, ou *Ramatha*, ville d'où étoit Joseph d'Arima-

(1) *Genes.* XXIII, 15 — (2) *Deut.* III, 4, 14, & 3. *Reg.* IV, 13. — (3) *Euseb. in Argob.* — (4) *Misna in Menachot.* VIII, 3. — (5) *Antiq. lib.* 13, *c.* 23. — (6) 4. *Reg.* XV, 25. — (7) *Appian. Syriac. p.* 118, *Polyb. Legat.* 126. — (8) *Esth.* IX, 9. — (9) *Esth.* IX, 9. — (10) *Num* XXVI, 17. — (11) 1. *Par.* XI, 22. — (12) *Euseb. Onomast. in Ariel.* — (13) *Joseph. Antiq. l.* 4, *c.* 7.

thie, connue dans l'Evangile (1), Saint Jérôme (2) la place entre Lydda & Joppé ; les nouveaux Voyageurs parlent d'une ville de Ramatha, entre Joppé & Jérusalem, située sur une montagne. Le nom de *Ramatha*, d'où est formé Arimathie, signifie hauteur. Mais ce lieu est fort différent de *Ramathaïm-Sophim*, patrie de Samuel. Arimathie étoit au couchant de Jérusalem, & Ramathaïm étoit au nord de la même ville dans les montagnes d'Ephraïm (3). De plus, la route que Saül suivit en cherchant les ânesses de son pere, ne souffre pas que l'on place Ramathaïm au couchant de Jérusalem, comme il est aisé de s'en persuader en le suivant (4). Il partit de Gabaa ; de là il s'avança vers le nord dans les montagnes d'Ephraïm ; puis il tourna vers le couchant, alla à *Salisa*, ou Baal-Salisa, au couchant de Jérusalem. De là il vint dans la terre de *Salim*, ou de *Salem*, c'est-à-dire, autour de Jérusalem ; & s'avançant toujours vers l'orient, il parcourut la Tribu de Benjamin : & comme il vouloit retourner vers Gabaa, il vint vers le nord dans la terre de Suph, ou de Sophim, près de Ramathaïm-Sophim, où il parla à Samuel. (Je pense que cette ville de *Ramathaïm-Sophim*, est la même que *Rama*, près de Béthel, à quatre lieues de Jérusalem.) Au sortir de là, Samuel dit à Saül (5) qu'en s'en retournant à Gabaa, il trouveroit deux hommes, qui venoient de près de Bethléem, du tombeau de Rachel, qui lui diroient que les ânesses de son pere étoient retrouvées, & qu'un peu plus loin, il trouveroit trois hommes, qui alloient en pélerinage à Béthel ; & qu'enfin il arriveroit à la hauteur, qui étoit alors occupée par les Philistins, au-dessus de Gabaa sa patrie.

ARIMI (6), sont les mêmes que les Araméens, ou les Syriens descendans d'*Aram*. Voyez *Aram*.

ARINDELE, ville de Palestine. On connoît dans les Conciles des Evêques d'Arindele.

I. ARIOCH, Roi de Pont, ou, selon l'Hébreu, Roi d'*Ellasar* ; ou, selon le Paraphraste Jonathan & le Syriaque, Roi de *Thalassar*. Or Thalassar étoit une Province de delà l'Euphrate, pas loin de l'Arménie, puisque Isaïe (7) parle des enfans d'Eden, qui étoient à Thalassar. Arioch s'étoit ligué avec Codorlahomor pour venir faire la guerre aux Rois de Sodome & de Gomorrhe. Voyez *Genes.* XIV, 1, 2, 3, &c.

II. ARIOCH, Général des troupes du Roi Nabuchodonosor (8). Ce Prince ayant eu un songe, dont il ne se souvenoit plus, voulut contraindre les Mages & les Interpretes des songes qui étoient à Babylonne, non-seulement de lui interpréter son songe, mais aussi de le lui rappeler à la mémoire ; & comme cela surpassoit le pouvoir des Mages, il ordonna à Arioch de les faire mourir. Daniel ayant appris d'Arioch les ordres du Roi, demanda du temps pour y penser ; & peu de temps après, il découvrit au Roi & son songe, & sa signification.

ARISAI, septieme fils d'Aman, qui fut pendu avec son pere & ses freres (9).

ARISISA, épouse de Japhet,

(1) *Luc.* XXIII, 52. === (2) *Hieronym. in Epitaphio Paulæ.* === (3) 1. *Reg.* 1, 1. === (4) 1. *Reg.* IX, 4, 5, 6. === (5) 1. *Reg.* 1, 2, 3. Voyez l'Hébreu. === (6) *Strabo. lib.* 16, *ad finem.* === (7) *Isai.* XXXVII, 12. === (8) *Dan.* II, 14. === (9) *Esth.* IX, 9.

selon la tradition des Orientaux. Eutich. Patriarc. d'Alex. tom. 1. Annal.

ARISTARQUE, dont parle saint Paul (1) dans les Epitres aux Colossiens & aux Philippiens, & dont il est souvent parlé dans les actes des Apôtres (2). Il étoit Macédonien, & natif de Thessalonique. Il accompagna saint Paul à Ephese, & il demeura avec lui pendant les deux ans qu'il y fut, partageant avec lui les dangers & les travaux de l'Apostolat. Il faillit d'être tué dans le tumulte excité par les orfevres d'Ephese. Il sortit de cette ville avec l'Apôtre, & l'accompagna dans la Grece. De là il le suivit en Asie; de l'Asie en Judée, & de la Judée à Rome. Adon & le Martyrologe Romain le font Evêque de Thessalonique : mais les Grecs enseignent qu'il fut Evêque d'Apamée en Syrie, & qu'il fut décapité à Rome avec saint Paul sous Néron; étant demeuré jusqu'à la fin constamment attaché à l'Apôtre.

ARISTÉE, Auteur de l'Histoire, ou plutôt du Roman de la Version des Septante, est un Auteur dont on ne sait ni l'origine, ni le pays, ni l'âge. Il se donne pour Egyptien, garde du corps de Ptolémée Philadelphe, bien avant dans les bonnes graces de ce Prince, & Païen de Religion. Mais quand on examine son Ouvrage & ses discours, on reconnoît aisément qu'il étoit Juif. Il fait paroître dans tous ses discours les sentimens, le langage, les expressions d'un Juif. On ignore le temps auquel il a vécu. Les uns le placent sous Philadelphe Roi d'Egypte; d'autres, sous Philométor. D'autres soutiennent qu'il est beaucoup plus récent. Dodwel dans la Dissertation qu'il a composée sur Aristée, (3) croit qu'il a vécu depuis Philon le Juif, & que ce dernier est le premier Ecrivain qui ait parlé de la Traduction des saintes Ecritures faite d'Hébreu en Grec (4), par les soins de Ptolémée Philadelphe. Aristobule, que l'on prétend avoir été un Juif Péripatéticien, & qui est cité dans Eusebe (5), parle aussi de cette Traduction : mais il ne nomme pas Aristée, non plus que Philon. Joseph l'Historien est le premier qui en ait parlé expressément. Quant à Aristobule, nous en parlerons ci-après. Il nous suffit de montrer ici que ce qu'on dit de la personne & de l'histoire d'Aristée, souffre de très-grandes difficultés, & est enveloppé de bien des fables.

I. ARISTOBULE, étoit un Juif de la race des Prêtres (6), Philosophe, & Précepteur de Ptolémée Roi d'Egypte. Saint Clément d'Alexandrie (7) cite le premier Livre d'Aristobule adressé au Roi Philométor, dans lequel il avance qu'avant la Version procurée par Démétrius Phaléréus, il y en avoit une autre, dans laquelle Pythagore & Platon avoient puisé plusieurs de leurs sentimens. Anatolius cité dans Eusebe (8), dit que ce même Aristobule étoit du nombre des septante Interpretes, & qu'il avoit composé des Commentaires sur les Livres de Moïse, qu'il avoit dédiés aux Rois Ptolémée fils de Lagus, & à son fils Ptolémée Philadelphe. Les mêmes saint Clément (9) & Eusebe (10), croient que c'est cet Aristobule

(1) *Coloss.* IV, 10, & *Philemon* v. 24. —— (2) *Act.* XIX, & XX, 4, XXVII, 2. —— (3) *Dodwel. Dissert. super historia Aristeæ*, c. 1. —— (4) *Philo de vita Mosis*, l. 2. —— (5) *Præparat. Evangel.* l. 3, c. 9. —— (6) 2. *Macc.* I, 10 —— (7) *Clem. Alex.* l. 1, *Stromat.* —— (8) *Euseb.* l. 7, c. 32, *hist. Eccl.* —— (9) *Clem. Alex* l. 5, *Stromat.* —— (10) *Euseb. hist. Eccl.* l. 3, c. 9.

dont il est parlé dans la Préface du second Livre des Maccabés, & qui y est nommé *Précepteur du Roi Ptolémée, & de la race des Prêtres oints*; c'est-à-dire, des Prêtres du Dieu d'Israel, que l'on consacroit par l'onction sainte.

On tient communément que Ptolémée, dont Aristobule étoit Précepteur, est celui qui est surnommé *Philométor*. La Lettre où son nom se trouve (1), est datée de la cent quatre-vingt-huitieme année des Grecs, qui revient à l'an du Monde 3880. Philométor étoit mort en 3860, vingt ans auparavant. Cela n'empêche pas que l'on n'ait pu donner à Aristobule la qualité de Précepteur de ce Prince. Ce n'est pas cela qui embarrasse. Mais comment faire vivre Aristobule jusqu'en 3880, lui qui a dédié des Livres à Ptolémée fils de Lagus, mort en 3720, c'est-à-dire, cent soixante ans auparavant? Il devoit avoir au moins vingt ans, lorsqu'il composa & dédia ces Livres. Ainsi en 3880, il auroit eu cent soixante & dix ans; ce qui ne paroît nullement croyable. Il vaut donc mieux reconnoître que le vrai Aristobule marqué dans les Maccabées, est fort différent de celui dont saint Clément d'Alexandrie & Eusebe ont parlé; ou bien que ce dernier est un Auteur supposé, sous le nom duquel on a publié des Ouvrages fabriqués long-temps depuis les Maccabées, & inconnus à tous les Anciens avant saint Clément d'Alexandrie. On peut voir la Dissertation de Dodwel sur l'Histoire d'Aristée, Chap. 28.

II. ARISTOBULE, dont parle S. Paul dans l'Epître aux Romains, (2) étoit, selon les nouveaux Grecs, frere de saint Barnabé. Ils disent qu'il étoit l'un des septante Disciples; qu'il fut ordonné Evêque par saint Barnabé, ou par saint Paul, qu'il suivit dans ses voyages; qu'il fut envoyé en Angleterre, y souffrit de grands travaux, y fit beaucoup de conversions, & y finit enfin sa vie. Ils font sa Fête le 15 & le 16 Mars, & encore le 31 d'Octobre. D'autres (3) ont douté même qu'Aristobule, dont parle saint Paul, ait été Chrétien, parce que saint Paul ne le salue pas, mais seulement ceux qui s'assembloient dans sa maison. D'autres (4) le font pere des Apôtres saint Jean l'Evangéliste & saint Jacques le Majeur, & le confondent avec Zébédée. Mais il est inutile d'entasser une foule de fables, puisque l'on sait qu'il n'y a rien de certain sur cet Aristobule.

III. ARISTOBULE, autrement appelé *Judas* & *Philellen*, ou Amateur des Grecs, fils d'Hircan, & petit-fils de Simon Maccabée, Grand-Prêtre & Prince des Juifs, qui le premier des Assamonéens prit le titre de Roi, donna des preuves de sa valeur du vivant de son pere, dans le siege de Samarie, qu'il conduisit avec son frere Antigone (5). Après la prise de la ville (6), Hircan la démolit entierement, & jeta les matériaux dans les torrens qui couloient au pied de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie. Trois ans aprés, c'est-à-dire, l'an du Monde 3898, Hircan mourut, & Aristobule lui succéda (7): mais il ne régna qu'un an. Il mit sa mere & trois de ses freres en prison: Il eut la cruauté de faire mourir de faim sa mere dans la prison; mais il donna à son

(1) 2. *Macc.* 1, 10. — (2) *Rom.* XVI, 11. — (3) *Vide Paræum in Rom.* XVI, 11. — (4) *Sophronias in tom. 7. Bibliot. PP. Ita & Haleca in Chronico Lucii dextri. Vide & Pseudo-Dorotheum.* — (5) *Antiq. lib.* 13, *c.* 18. — (6) Samarie fut assiégée pendant un an, depuis 3894, jusqu'en 3895. — (7) *Antiq. lib.* 13, *c.* 19.

frere Antigone beaucoup de part au gouvernement. Il fit la guerre aux Ituréens (1), peuples descendus de *Jethur*, un des fils d'Ismael (2), qui demeuroient dans l'Arabie au-delà du Jourdain, entre le pays de Damas au nord, & la demi-Tribu de Manassé au midi; il les soumit & les obligea de recevoir la circoncision; leur ayant offert l'alternative, ou d'embrasser le Judaïsme, ou de sortir de leur pays, & d'aller chercher un établissement ailleurs. Ils aimerent mieux rester, & faire ce qu'on exigeoit d'eux.

Quelque temps après, Aristobule fit mourir son frere Antigone par un accident fort tragique. Aristobule étant malade, envoya son frere Antigone à une expédition militaire, d'où il revint victorieux. Ses jaloux firent entendre au Roi que son frere affectoit la Royauté; qu'il étoit allé au Temple dans un équipage qui ne convenoit pas à un particulier, & que bientôt il devoit venir accompagné d'une troupe de gens armés, pour le tuer. Le Roi ne peut d'abord s'imaginer que la chose fût comme on la lui disoit. Il ne laissa pas de concevoir quelque soupçon, & envoya dire à son frere, qu'il le prioit de le venir voir sans armes; & commanda à ses gardes, s'il venoit armé, de le mettre à mort dans un lieu souterrain & obscur, par où il devoit passer, en venant du Temple à l'appartement du Roi.

Ceux qu'Aristobule avoit envoyés, au lieu de dire à Antigone de venir sans armes, lui dirent au contraire que le Roi étoit envieux de le voir avec les belles armes que l'on disoit qu'il avoit rapportées de la guerre. Antigone vint aussi-tôt, & les gardes, à qui l'on avoit ordonné de le tuer, s'il venoit armé, le massacrerent, lorsqu'il voulut passer outre. Aristobule n'eut pas plutôt commis ce crime, qu'il fut saisi d'un cuisant repentir, qui ne contribua pas peu à augmenter son mal, & à abréger sa vie. Un jour qu'un de ses serviteurs portoit dehors du sang que ce Prince avoit vomi, il le laissa par hazard tomber au lieu où l'on voyoit encore les marques de celui d'Antigone. Ceux qui en furent témoins jetterent un grand cri, qui fut ouï du Roi. Il en voulut savoir la cause; & l'ayant apprise, il en fut si sensiblement touché, que ne pouvant retenir ses larmes & ses sanglots, il s'écria: Grand Dieu, vous vengez justement le parricide que j'ai commis! Jusqu'à quand mon corps retiendra-t-il mon ame criminelle? En disant ces mots, il expira, l'an du Monde 3899. Il eut pour successeur son frere Alexandre Jannée, que Salomé ou Alexandra femme d'Aristobule, tira de prison aussi-tôt après la mort du Roi.

IV. ARISTOBULE, second fils d'Alexandre Jannée, & de la Reine Alexandra, & frere puîné du Grand-Prêtre Hircan, témoigna hautement qu'il désapprouvoit la conduite qu'Alexandra sa mere tenoit envers quelques anciens serviteurs du Roi son pere, qu'elle faisoit empoisonner & mourir au gré des Pharisiens (3). Un jour les amis & les partisans du feu Roi vinrent trouver la Reine, ayant Aristobule à leur tête. Ils lui étalerent les services qu'ils avoient rendus au feu Roi, & leur attachement pour lui dans toutes ses guerres; qu'il leur étoit fort dur qu'à présent on leur fît un crime de tout ce qu'ils avoient fait pour lui, qu'ils la supplioient de leur permettre de se retirer du pays, ou dumoins qu'on les mît dans les places où elle avoit

(1) *Joseph. lib.* 13, *Antiq. c.* 19. (2) *Genes.* XXV, 15.
(3) *Joseph. Antiq. l.* 13, *c.* 24.

garnison, afin qu'ils puffent y être à couvert de la perfécution de leurs ennemis. La Reine touchée de leurs plaintes, mais ne pouvant faire pour eux tout ce qu'elle auroit fouhaité, leur permit de fe retirer dans les châteaux où elle avoit garnifon.

Quelque temps après, elle envoya le Prince Ariftobule fon fils (1) contre Ptolémée fils de Mennée, Roi de Calcide, dont la demeure étoit au pied du Mont Liban, & qui incommodoit extrêmement fes voifins, & fur-tout ceux de Damas. Ariftobule marcha avec les troupes vers Damas, entra dans la ville, & revint fans avoir rien fait de fort confidérable dans cette expédition. Sa grande ambition étoit de mettre les troupes dans fes intérêts, afin de fe rendre maître du Royaume à la mort de fa mere. En effet, voyant que la Reine Alexandra étoit à l'extrêmité (2), il fortit fecrettement de Jérufalem (3), & alla dans les châteaux qui étoient gardés par les amis de fon pere, dont il fut très-bien reçu. Il fe rendit maître de quinze fortereffes en vingt-deux jours; ce qui jeta la Reine fa mere & les principaux des Juifs dans une extrême consternation. Dans cette extrêmité, ils fe faifirent de la femme & des enfans d'Ariftobule, & les mirent dans la fortereffe qui étoit attenante au Temple de Jérufalem, croyant par-là réprimer les entreprifes d'Ariftobule. Mais il continua à amaffer des troupes, & à prendre tous les poftes les plus avantageux du pays; en forte qu'il ne lui manquoit que le nom de Roi.

La Reine Alexandra mourut bientôt après, accablée par la force de la maladie. Elle avoit donné le Royaume à Hircan fon aîné, & laiffé le foin du gouvernement aux principaux de la nation. Mais Ariftobule s'affermiffoit de jour en jour, & faifoit de nouveaux progrès : de forte que, trois ans après la mort d'Alexandra (4), les deux freres ayant livré le combat dans la plaine de Jéricho (5), Ariftobule demeura victorieux, & Hircan fut obligé de fe fauver à Jérufalem, dans la fortereffe où la femme & les enfans d'Ariftobule étoient arrêtés. Il y fut bientôt affiégé; & les troupes d'Hircan n'étant pas en état de foutenir le fiege, on fit un accord ou traité de paix entre Hircan & Ariftobule, qui portoit que Hircan vivroit en fimple particulier, dans la jouiffance de fes biens, & qu'Ariftobule auroit le titre de Roi, & l'honneur de la fouveraine Sacrificature. Ce traité fut juré entre les deux freres dans le Temple même; & après s'être embraffés mutuellement, Ariftobule fe logea dans le palais royal, & Hircan fe retira dans la maifon qu'avoit occupé Ariftobule fon frere.

Celui-ci jouit de la Royauté & de la fouveraine Sacrificature pendant trois ans & trois mois (6); & il en auroit joui bien plus longtemps, fans Antipater Iduméen, pere du Grand Hérode, qui engagea Hircan à fe retirer auprès d'Arétas, Roi d'Arabie, & qui porta enfuite Arétas à faire la guerre à Ariftobule (7). Arétas remporta fur lui une grande victoire, & l'affiégea avec une armée de cinquante

---

(1) *Joseph. ibid. p. 464, & de Bello, l. 1, c. 4, p. 717.* ═ (2) *Antiq. lib. 14, c. ult. & lib. 13, c. 1.* ═ (3) An du Monde 3935. ═ (4) L'an du Monde 3938. Joseph. Antiq. l. 15, c. 9, dit qu'Hircan ne régna en paix que trois mois. Mais Ufférius fur cette année montre fort bien qu'il faut lire trois ans. ═ (5) *Antiq. lib. 14, c. 1.* ═ (6) *Antiq. lib. 20, c. 8.* ═ (7) An du Monde 3939, avant J. C. 61, avant l'Ere vulg. 65.

mille hommes dans le Temple de Jérusalem (1), où Aristobule se défendoit avec les Prêtres qui lui étoient attachés. Quelques mois après (2), Scaurus ayant été envoyé par Pompée en Syrie, arriva à Damas, où il reçut des ambassades de la part des deux freres Hircan & Aristobule (3), qui lui faisoient de grandes offres, pour tâcher de l'attirer chacun à son parti. Aristobule lui offrit trois cents talents, & Scaurus se déclara pour lui. Il fit dire à Arétas d'abandonner le siege, à moins qu'il ne voulût être déclaré ennemi du peuple Romain.

Ainsi Aristobule se trouva en liberté. Mais Pompée étant venu lui-même à Damas sur la fin de la même anné, Aristobule lui envoya par présent une vigne d'or, estimée cinq cents talents. Quelque temps après (4) il vint à Damas des Ambassadeurs d'Hircan & d'Aristobule. Ceux d'Aristobule accuserent Gabinius & Scaurus d'avoir reçu de l'argent; Gabinius, trois cents talents; & Scaurus, quatre cents: ce qui lui rendit ennemis ces deux Romains, qui auroient pu lui rendre Pompée favorable. Mais comme Pompée ne pouvoit asseoir un jugement certain sur les discours des deux Ambassadeurs, il ordonna à Hircan & à Aristobule de venir eux-mêmes se présenter devant lui, pour soutenir leurs droits. Hircan se plaignit de la violence d'Aristobule, qui l'avoit injustement dépouillé de la Royauté. Aristobule prétendit au contraire qu'Hircan étoit déchu de cette dignité, par sa nonchalance & par sa lâcheté. D'un autre côté, les Juifs se plaignoient des deux freres, & demandoient qu'ils ne fussent pas soumis à des Rois, mais à des Prêtres, selon l'ancien usage de leur nation.

Pompée, après les avoir entendus, blâma la violence d'Aristobule, & les renvoya tous en paix, disant qu'il les accorderoit dès qu'il auroit réglé les affaires des Nabathéens. En effet, il vint en Judée sur la fin de l'année, & manda Aristobule, qui étoit alors dans le château d'Alexandrion (5). Aristobule le vint trouver, & Pompée lui permit de s'en retourner jusqu'à deux ou trois fois. Mais enfin lui ayant commandé de rendre ses forteresses, & d'écrire à ceux qui les tenoient de sa part, de les rendre, Aristobule obéit, mais fort à regret; en sorte qu'il se retira aussitôt à Jérusalem, dans le dessein de se préparer à la guerre. Pompée le suivit de si près, qu'il ne lui donna pas le temps d'exécuter son dessein. Il étoit à Jéricho avec son armée, marchant contre Jérusalem, lorsque Aristobule, craignant les suites de la guerre, vint trouver Pompée, & le pria de ne point pousser les choses à l'extrêmité, lui promettant de lui remettre la ville, & de lui donner une grosse somme d'argent. Pompée y consentit, & envoya Gabinius à Jérusalem, pour toucher les sommes qu'il avoit promises: mais les soldats d'Aristobule ne voulurent pas lui ouvrir les portes, & il fut obligé de s'en retourner sans rien faire.

Pompée irrité de ce refus, retint Aristobule prisonnier, & alla former le siege de Jérusalem. La ville fut prise trois mois après, & Hircan fut confirmé par Pompée dans la dignité de Prince des Juifs & de souverain Sacrificateur, à l'exclusion d'Aristobule, qui fut

---

(1) *Vide Antiq. l.* 14, *c.* 2, 3. —— (2) An du M. 3939, avant J. C. 61, avant l'Ere vulgaire 65. —— (3) *Antiq. lib.* 14, *c.* 4, 5. —— (4) An du Monde 3940, avant J. C. 60, avant l'Ere vulgaire 64. —— (5) *Antiq. lib.* 14, *c.* 6.

mené prisonnier à Rome, avec ses deux fils Antigone & Alexandre, & ses deux filles (1). Alexandre se sauva de ses gardes, & revint en Judée: mais Antigone fut mené à Rome avec ses deux sœurs & Aristobule leur pere. Il y demeura huit ans (2), après lesquels il s'échappa avec son fils Antigone, & revint en Judée (3). Il y amassa quelques troupes, avec lesquelles il voulut se fortifier dans le château d'Alexandrion. Mais Gabinius, Gouverneur de Syrie, envoya contre lui des troupes qui le prévinrent. Il s'efforça ensuite de se rendre maître de Machéronte; & ayant formé une armée de huit mille hommes, il osa hasarder un combat contre les troupes Romaines. Il perdit cinq mille hommes dans cette bataille, se fit jour avec mille hommes au travers des ennemis, & se retira à Machéronte, dans le dessein de s'y fortifier: mais on ne lui en laissa pas le loisir; il y fut assiégé; & après deux jours de siege, il se rendit tout couvert de blessures, avec son fils Antigone, & fut mené captif à Gabinius, qui le fit de nouveau conduire à Rome.

Lorsqu'il y fut arrivé, le Sénat ordonna qu'Aristobule demeureroit dans les liens, mais que l'on renvoyeroit ses fils en Judée, parce que Gabinius avoit écrit, qu'il l'avoit ainsi promis à leur mere, & que ce n'étoit que sous cette condition qu'elle avoir consenti de lui remettre les places du pays dont elle étoit la maîtresse (4).

Il y demeura pendant sept ou huit ans, depuis l'an du Monde 3948, jusqu'en 3955; & Jules César le remit en liberté, & voulut l'envoyer en Palestine, afin qu'il y entreprît quelque chose contre Pompée (5); il lui destinoit même deux légions, pour s'en servir à s'assurer de la Province: mais ceux du parti de Pompée l'empoisonnerent avant qu'il fût sorti de Rome; & les partisans de César lui rendirent les honneurs de la sépulture, l'an du Monde 3955, avant Jesus-Christ 45, avant l'Ere vulgaire 49. Son corps demeura à Rome assez long-temps embaumé dans du miel, jusqu'à ce que Marc-Antoine le fit reporter en Judée, pour être enterré dans les tombeaux des Rois.

V. ARISTOBULE, fils d'Alexandre, & petit-fils d'Aristobule, dont nous venons de parler; sa mere étoit Alexandra, fille d'Hircan. Il eut pour sœur Mariamne, épouse du grand Hérode; Aristobule étoit un des plus beaux Princes de son temps. Comme il étoit le dernier de la race des Asmonéens, Hérode son beau-frere fit ce qu'il put pour l'éloigner de la souveraine Sacrificature, qui étoit due à sa naissance. Toutefois, vaincu par les pressantes sollicitations de Mariamne sa femme, & d'Alexandra sa belle-mere, il revêtit de cette dignité le jeune Aristobule, qui n'avoit alors que dix-sept ans (6). Mais ayant remarqué la trop grande inclination du peuple pour ce jeune Prince, il en conçut une telle jalousie, qu'il résolut de le faire périr. Il en trouva l'occasion un jour qu'il étoit à Jéricho. Aristobule ayant eu envie de se baigner avec quelques autres jeunes gens, dans un

---

(1) *Antiq. lib.* 14, *c.* 8, *& lib.* 1, *de Bello*, *c.* 5. ═ (2) Jusqu'en l'an du M. 3948, avant J. C. 52, avant l'Ere vulg. 56. ═ (3) *Antiq. lib.* 14, *c.* 11, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 6. ═ (4) *Antiq. lib.* 14, *c.* 11, *& lib.* 1, *de Bello*, *c.* 6. ═ (5) *Dio lib.* 41, *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 13, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 7. ═ (6) *Antiq. lib.* 15, *c.* 2, 3. L'an du Monde 3969, avant J. C. 31, avant l'Ere vulgaire 35.

réservoir d'eau qui étoit près du palais, Hérode donna ordre secrettement qu'on le noyât, en le faisant plonger comme par divertissement (1). Cela arriva l'an du Monde 3970, avant J. C. 30, avant l'Ere vulg. 34. Aristobule n'avoit pas été Grand-Prêtre un an entier.

VI. ARISTOBULE, fils du Grand Hérode & de Mariamne, & frere d'Alexandre; il avoit épousé Bérénice, fille de Joseph, & sœur du Grand Hérode; il laissa trois fils & deux filles; savoir, *Hérode*, qui fut Roi de Calcide; *Agrippa*, qui fut Roi des Juifs, & surnommé le Grand; *Aristobule*, qui épousa Jotapé, fille du Roi d'Emese. Les filles furent, 1°. *Hérodias*, qui épousa en premieres noces Hérode, autrement Philippe, son oncle, puis Antipas. 2°. *Mariamne*, qui épousa Antipater, son oncle paternel. Aristobule, pere de tous ces enfans, fut mis à mort par les ordres d'Hérode le Grand, avec son frere Alexandre (2). Comme la mauvaise fortune de ces deux freres fut toujours commune, & que les événemens de leur vie se trouverent toujours mêlés (3), on peut consulter la vie d'Alexandre, que nous avons donnée ci-devant.

ARIUS, ou *Aréus*, Roi de Sparte, dont il est parlé 1. *Macc.* XII, 7, & dans Joseph, *Antiq. l.* 12, *c.* 5. Ce Prince écrivit au Grand-Prêtre Onias une lettre, dont on voit les termes dans le premier Livre des Maccabées, XII, 20. Elle portoit que les Lacédémoniens étoient freres des Juifs, c'est-à-dire, qu'ils sortoient de la même origine, ayant pour pere Abraham. On peut voir sur cela notre Dissertation sur la parenté des Juifs & des Spartes, au commencement des Livres des Maccabées. La lettre d'Aréus etoit écrite sur un quarré, & le sceau étoit d'un aigle qui tient un dragon entre ses serres (4). On ignore la date de cette lettre, & on ignore à quel Onias elle fut adressée, & par quel Arius elle fut écrite. Mais on sait qu'Onias III. fut fait grand-Prêtre en 3805, & qu'il fut déposé en 3829, & qu'Arius II. Roi de Lacédémone, régna après l'an 549 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, depuis l'an du Monde 3805. Il mourut âgé de huit ans, ayant eu pour pere & pour prédécesseur, Acrotatus II. & pour successeur Léonydas fils de Cléonyme. Ainsi si cette lettre est de lui, elle doit être plutôt considérée comme l'ouvrage de son Conseil, que comme son ouvrage propre, puisqu'il mourut si jeune. On connoît encore un autre Arius Roi de Lacédémone, qui est plus célebre dans l'Histoire. Il étoit mort quarante-quatre ans avant qu'Onias III. fût fait Grand-Prêtre. Mais sous son regne, on trouve Onias I. qui gouverna, ou qui fut Grand-Prêtre, depuis l'an 3682, jusqu'en 3702. Et comme Arius I. commença à régner en 3700, on pourroit aussi fixer l'époque de cette lettre sous Onias I. en la premiere ou seconde année d'Arius I.

ARMAGEDON. Il est parlé de ce lieu dans l'Apocalypse, XVI, 16. Ce terme en Hébreu signifie la montagne de Mageddon. Or Mageddo, ou Mageddon, est une ville située dans le Grand-Champ, au pied du mont Carmel. C'est là où le bon Roi Josias fut blessé à mort, dans la bataille contre Néchao Roi d'Egypte (5). C'est à

(1) *Antiq. lib.* 16, *c.* 3. (2) An du Monde 3999, un an avant la naissance de J. C. (3) *Antiq. lib.* 16, *c. ult. & lib.* 1, *de Bello*, *c.* 27. (4) *Apud Joseph. Antiq. lib.* 12, *c.* 5. (5) 2. *Par.* XXXV, 22, 23.

Armageddo

Armageddo que le mauvais Ange sorti de la gueule du dragon, assemblera les Rois de toute la terre, pour donner la bataille au grand jour de la vengeance du Seigneur, comme il est dit dans l'Apocalypse. On peut voir notre Commentaire sur cet endroit.

ARMÉES. Dans l'Ecriture le Seigneur prend le nom *de Dieu des armées*. Le mot Hébreu *Zebaoth*, (1) qui signifie *armées*, se prend aussi pour signifier des troupeaux de brebis (2); & dans plus d'un endroit des livres saints, on compare les armées à des troupeaux. Saül fait la revue de son armée comme *d'un troupeau de moutons* (3). Jérémie parlant de l'armée des Assyriens (4), dit qu'elle viendra devant Sion, comme *un troupeau conduit par son pasteur*. Dans une infinité d'endroits la Nation des Hébreux est appelée l'*armée du Seigneur*, parce que Dieu en étoit considéré comme le Chef & le Général. C'étoit lui qui nommoit les Chefs de ses armées, qui ordonnoit la guerre & la paix; ses Prêtres y sonnoient de la trompette, & donnoient le signal du combat. Aussi ces guerres étoient ordinairement accompagnées de prodiges.

Les armées d'Israel n'étoient pas composées des troupes soudoyées, réglées, & entretenues; toute la nation étoit une nation de guerriers, prête à marcher à l'ennemi, dès que la nécessité ou les ordres de Dieu le demandoient. L'armée n'attendoit point d'autre récompense que la gloire de vaincre, ni d'autre salaire que les dépouilles que l'on prenoit sur les ennemis, & qui se partageoient par les Chefs. Chacun se fournissoit d'armes & de provisions; & pour l'ordinaire les guerres étoient de courte durée. Ils combattoient à pied, & on ne vit point de chevaux dans leur armée que sous le regne de Salomon. David est le premier qui ait eu des troupes réglées; ses successeurs pour la plupart n'avoient que des milices, excepté leurs Gardes du Corps, qui n'étoient pas fort nombreux.

Lorsqu'on étoit prêt de livrer la bataille, on publioit à la tête de chaque bataillon (5): « Qui » est celui qui a bâti une maison » neuve, & qui n'en a point encore fait la dédicace? Qu'il » s'en retourne dans sa maison, » de peur qu'un autre ne vienne, » & ne la dédie. Qui est celui qui » a planté une vigne, & ne l'a » pas encore rendue commune, » en sorte que l'on puisse librement manger de son fruit? » Qu'il s'en retourne, de peur » qu'il ne meure à la guerre, & » qu'un autre ne jouisse du fruit » de son héritage. Qui est celui » qui a épousé une femme, & ne » l'a pas encore conduite dans sa » maison? Qu'il s'en retourne, de » peur qu'un autre ne l'épouse. » Après cela on disoit encore: » Qui est celui qui est timide, » & qui manque de cœur? Qu'il » s'en aille, de peur qu'il ne décourage les autres par son exemple ». En même temps le Prêtre se mettoit à la tête de l'armée, & disoit au peuple: « Ecoutez, » Israel, vous devez aujourd'hui » livrer la bataille à vos ennemis, ne craignez point, ne » vous effrayez point, ne reculez » point, parce que le Seigneur » votre Dieu est au milieu de » vous, pour combattre pour » vous, & pour vous délivrer de » la main de vos ennemis ».

On portoit ordinairement l'Ar-

(1) יהוה צבאות = (2) *Cant.* II, 7. *Jerem.* III, 19, *&c.* = (3) I. *Reg.* XV, 4. = (4) *Jerem.* VI, 3. = (5) *Deut.* XX, 5.

che du Seigneur dans l'armée : elle ne quitta pas le camp d'Israel pendant tout le temps du voyage du désert. Josué la fit porter presque toujours avec lui dans les guerres qu'il fit aux Cananéens. Les Israélites ayant été mis en fuite par les Philistins, du temps du Grand-Prêtre Héli (1), envoyerent quérir l'Arche du Seigneur : sa venue les remplit d'alégresse, & répandit la terreur dans le camp des Philistins. David ordonna qu'on la portât au siege de Rabbat, où étoit l'armée d'Israel (2), & ce Prince étant obligé de s'enfuir devant son fils Absalom (3), le Grand-Prêtre Sadoc lui apporta l'Arche du Seigneur, mais David la fit reporter à Jérusalem. Les Israélites des dix Tribus, à l'imitation de ceux de Juda, porterent leurs veaux d'or dans leur camp (4) ; & les Philistins y portoient leurs idoles (5).

ARMÉNIE, Province d'Asie, qui renferme les sources de l'Euphrate & du Tigre, de l'Araxe & du Phasis, & dans laquelle nous croyons que se trouve la Province d'Eden, où étoit le Paradis terrestre. Le nom d'*Arménie*, dérive ou d'*Aram*, pere des Syriens, ou de *Har-Minni*, montagne des Minéens. Minni, ou les Minéens, sont connus dans Jérémie (6). Dans la Génese (7), où Moïse dit que l'Arche s'arrêta *sur les montagnes d'Arménie*, l'Hébreu lit simplement, *sur les montagnes d'Ararat*; & au quatrieme Livre des Rois (8), où il est dit que les deux fils de Sennachérib, après avoir tué leur pere, se sauverent dans l'Arménie, *in terram Armeniorum*, l'Hébreu lit, *dans la terre d'Ararat*.

ARMES *des Hébreux*. Les Hébreux se servoient de toutes les mêmes armes qui étoient en usage parmi les autres peuples de leur temps & de leur pays. Ils étoient armés d'épées, de dards, de lances, de javelots, d'arcs, de fleches, & de frondes. Ils portoient pour armes défensives le casque, la cuirasse, le bouclier, les cuissards. On remarque que dans certains temps, sur-tout dans des temps d'oppression & de servitude, des armées entieres d'Israélites n'avoient aucunes bonnes armes. Dans la guerre de Débora & de Barac contre Jabin, on ne vit ni boucliers ni lances dans une armée de quarante mille Israélites (9). Du temps de Saül, au jour de la bataille contre les Philistins (10), il ne se trouva dans tout Israel que Saül & Jonathas armés de lances & d'épées, parce que les Philistins qui régnoient dans le pays, avoient interdit aux Hébreux les métiers de Forgerons & de Maréchaux, & qu'ils les obligeoient de venir dans leur pays, même pour raccommoder leurs outils du labourage, & ne vouloient pas leur forger d'armes.

Les armes anciennement étoient indifféremment de cuivre, ou de fer. (11). On voit dans l'Ecriture des boucliers, des casques, & des arcs d'airain (12) : Goliath portoit un casque d'airain, des bottines & un bouclier de même matiere. Les Hébreux étoient d'habiles archers & d'habiles frondeurs : on sait de quelle maniere David usa

(1) 1. *Reg.* IV, 4, 5. ═ (2) 2. *Reg.* XI, 11. ═ (3) 2. *Reg.* XV, 24. ═ (4) 1. *Par.* XIV, 12. ═ (5) 2. *Par.* XIII, 8. ═ (6) *Jerem.* LI, 27. ═ (7) *Genes.* VIII, 4. ═ (8) 4. *Reg.* XIX, 37. ═ (9) *Judic.* V, 8. ═ (10) 1. *Reg.* XIII, 22. ═ (11) Voyez notre Dissertation sur la Milice des Hébreux. ═ (12) *Job.* XX, 24. *Ps.* XVII, 35, 3. *Reg.* XIV, 27.

de la fronde contre Goliath (1). Ceux de Benjamin étoient si adroits à tirer de la fronde, qu'ils auroient atteint un cheveu (2). L'Ecriture ajoute qu'ils étoient pour la plupart ambidextres.

L'Ecriture emploie dans le texte original jusqu'à quatre termes pour signifier les boucliers (3). On ne doute pas qu'il n'y eût entre eux quelque différence; mais il seroit bien mal-aisé d'en fixer la forme & l'usage particulier: on les faisoit de bois ou d'osier, & on les couvroit de cuivre, de cuir, ou de fer: quelquefois on les bordoit simplement de métal, d'autres fois on y mettoit plusieurs doubles de cuir. Un large bouclier d'airain couvroit les épaules de Goliath, quand il s'avança contre l'armée d'Israel.

Les cuirasses étoient quelquefois de lin, de laine, ou de cotton battu en maniere de feutre; d'autres fois elles étoient de cuivre ou d'airain; tantôt faites en chemises de mailles, & tantôt composées d'écailles, ou de lames posées l'une sur l'autre; & tantôt de plaques solides de cuivre, de fer, ou d'acier. Goliath avoit une *cuirasse d'écailles* (4), *loricam squammeam*. Saül en avoit une de lin très-solide & (5) presque impénétrable. Nous avons fait voir dans la Dissertation sur la Milice des Hébreux, que ces sortes de cuirasses n'étoient pas inconnues aux anciens.

C'étoit la coutume de suspendre des armes & des boucliers aux tours des forteresses. Il est parlé dans le Cantique (6), de boucliers suspendus à la tour de David. Ezéchiel (7) parle des boucliers & des casques que les Tyriens, les Perses, les Lybiens & les Lydiens suspendoient aux murs de Tyr. Les Maccabées (8) ayant purifié & de nouveau dédié le Temple, ornérent son portail de couronnes d'or & de boucliers. Simon Maccabée orna le Mausolée de ses freres, avec des armes & des navires taillés dans la pierre (9).

Saint Paul dans presque toutes ses Epîtres, fait allusion aux armes, à la guerre, aux exercices militaires, & à ceux des athletes dans les Jeux publics. Il veut que les Chrétiens (10) emploient leurs membres comme *des armes de justice* pour servir Dieu, & non comme *des armes d'iniquité* pour commettre le péché; qu'ils se revêtent *d'armes de lumieres*, ou d'armes éclatantes & brillantes, qu'ils n'ont pas à combattre contre des ennemis mortels, composés de chair & de sang, mais contre les Princes des ténébres & les puissances de l'air, contre les démons; c'est pourquoi, leur dit-il, prenez *les armes de Dieu*, revêtez-vous de la cuirasse de justice, prenez la chaussure de la préparation à l'Evangile de paix, prenez le casque du salut, l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu, &c. Et ailleurs (11): Nous portons la cuirasse de la foi & de la charité, & le casque qui est l'espérance du salut. Ceux qui combattent dans les Jeux publics, s'abstiennent de plusieurs choses pour obtenir une couronne périssable, (12) &c. Celui qui combat dans les Jeux ne sera pas couronné qu'il

(1) 1. *Reg.* XVII, 5, 6, 7. — (2) *Judic.* XX; 16. — (3) כידון *Chidon.* מגן *Magen.* צנה *Zinna.* סוחרה *Scharah.* — (4) 1. *Reg.* XVII, 5, שריון קשקשים — (5) 2. *Reg.* 1; 9. *Tenent me angustiæ.* *Hebr.* כי אחזני השבץ Or l'Hébreu signifie un tissu de lin. *Exod.* XXVIII, 3, & *Psalm* XLIV; 14. — (6) *Cant.* IV, 4. — (7) *Ezech.* XXVII, 10. — (8) 1. *Macc.* 4, 57. — (9) 1. *Macc.* XIII, 29. — (10) *Ephes.* VI, 11, 12, 13, &c. — (11) *Thessal.* V, 8. — (12) 1. *Cor.* IX, 25.

n'ait combattu selon les regles (1), &c.

ARMILLUS. C'est le nom que les Juifs donnent à l'Antechrist (2). Il naîtra de la conjonction de quelques scélérats de diverses nations à une statue d'une Vierge parfaitement belle, que l'on verra à Rome: sa taille sera prodigieuse: Il publiera qu'il est le Messie, & le Dieu qu'on doit adorer. Toute la postérité d'Esaü (c'est ainsi qu'ils appellent les Romains) se rangera sous ses lois. Néhémie fils de Joseph, premier Messie (car ils en attendent deux) lui fera la guerre: il marchera contre lui à la tête de trente mille Juifs: Armillus sera battu, & deux cents mille hommes périront dans le premier combat. Armillus reviendra à la charge, & après avoir perdu une infinité de soldats, il tuera sans le savoir le Messie Néhémie.

Alors les Juifs perdront courage, & prendront la fuite: toutes les nations les persécuteront, & ils n'auront jamais été traités avec plus de rigueur. A la fin ils se releveront. L'Archange Michel sonnera trois fois de la trompette: au premier coup paroîtra le Messie fils de David, avec le Prophete Elie: les Juifs se rassembleront autour de lui, & feront la guerre à Armillus: celui-ci sera tué dans la bataille. Après cela suivra le regne du Messie, & la ruine entiere des Chrétiens & des Infidelles. Telle est l'idée que les Rabbins se forment de l'Antechrist. On trouve le nom d'Armillus dans le Paraphraste Jonathan; mais on ne sait pas s'il y est de la premiere main, & s'il n'y a pas été ajouté & mis après coup.

I. ARMON, dont il est parlé dans Amos, IV, 3. *Projiciemini in Armon*, signifie, selon saint Jérôme, le Caldéen, le Syriaque, Symmaque, Grotius, Bochart, & plusieurs autres, l'*Arménie*, où les dix Tribus d'Israel furent transportées par les Rois d'Assyrie.

II. ARMON, ou *Armoni*, fils de Saül & de Respha. Il fut crucifié avec ses freres par les Gabaonites. 2 *Reg*. XXI, 8.

ARNON, fleuve ou torrent, dont il est parlé souvent dans l'Ecriture. Il prend sa source dans les montagnes de Galaad ou des Moabites, & se dégorge dans la Mer Morte. Il coule d'abord du septentrion au midi, puis de l'orient au couchant, & va tomber dans la partie orientale de la Mer Morte.

ARNONA. C'est un canton audelà du Jourdain, qui s'étend le long du fleuve Arnon. Voyez Reland. *Palæst. t.* 1, *lib.* 2, *c.* 12, *p.* 495.

AROD, cinquieme fils de Gad. *Num*. XXVI, 17.

I. AROER, ville de la Tribu de Gad (3). Elle étoit située sur le bord septentrional du torrent d'Arnon (4), à l'extrêmité du pays que les Hébreux possédoient au-delà du Jourdain (5); Eusebe dit que de son temps Aroer se voyoit située sur une montagne.

II. AROER. Reland. *t.* 2, *p.* 583, croit qu'il y avoit une ville de ce nom, près de Rabbath des Ammonites, autrement Philadelphie; & que c'est de cette Aroer qu'il faut entendre *Josue*, XIII, 25, & *Judic*. II, 33.

III. AROER, dans la Tribu de Juda. 1 *Reg*. XXX, 28. On peut aussi l'entendre d'Aroer au-delà du Jourdain. David avoit demeuré quelque temps dans les terres de Moab, & il pouvoit avoir laissé quelques-uns de ses parens à Aroer. Mais on lit dans Josué, XV, 22,

(1) 2. *Timot*. II, 15. (2) *Vide Hulf. de Theolo. Judaïc. l.* 1, *p.* 52, 78, 80, 138, 142, 150. (3) *Num*. XXXII, 34. (4) *Deut*. II, 36, III, 12, IV, 48. (5) *Josue* XII, 2. *Deut*. IV, 48.

dans les Septante, Aroer, ou Aroel, qui pourroit bien être *Aroër* de Juda ; & Eusebe & saint Jérôme parlent d'Artiïr, à vingt milles de Jérusalem, vers le nord. Aroer en Hébreu signifie *de la bruyere*. Ainsi il est fort possible qu'il y ait eu dans le pays plusieurs lieux qui tirent leur nom d'*Aroer*, prise en cette signification.

ARPHAD. C'est apparemment une ville fameuse de Syrie. Dans l'Ecriture (1), on met toujours *Arphad* avec *Emath*. Sennachérib se vante d'avoir réduit Arphad & Emath, & d'avoir détruit les Dieux de l'une & de l'autre. Nous savons qu'*Emath* est Emese, & nous conjecturons qu'*Arphad* est la ville d'*Arad*, ou *Arvad*, ainsi qu'elle est quelquefois appelée dans l'Hébreu. D'autres croient que c'est la ville ou le bourg d'*Arphas*, marqué dans Joseph (2), comme bornant les Provinces ou les cantons Gamalitique, Gaulanite, Batanée, & Trachonite, du côté du nord ou de l'orient, comme Julliade les bornoit du côté du couchant & du midi. Cette position conviendroit assez à Arphad, voisine d'Emath; & Joseph nous auroit fait plaisir de marquer plus exactement la position d'Arphas. Je conjecture que cette ville d'*Arphas*, désignée par Joseph, n'est autre que Raphané ou Raphan, entre les monts Casius & Anticasius. Joseph (3) dit que le fleuve Sabbatique coule entre Arcé & Raphanée; & Etienne le Géographe met Raphanée près d'Epiphanie, aux environs d'Arad (4).

ARPHASACHÉENS, peuples envoyés par les Rois d'Assyrie pour habiter le pays de Samarie, en la place des Israélites, qui avoient été transportés au-delà de l'Euphrate. (5) Ils s'opposerent avec les autres Samaritains au rétablissement des murs de Jérusalem (6). Nous croyons que les *Arphasachéens* sont les *Porsoschytes*.

I. ARPHAXAD, fils de Sem, & pere de Salé. Arphaxad naquit l'an du Monde 1658, un an après le déluge, & mourut l'an du Monde 2096, âgé de quatre cents trente-huit ans. Voyez *Genese* XI, 12, *&c.*

II. ARPHAXAD, Roi des Medes, dont il est parlé dans Judith (7). Nous croyons que c'est le même que Phraortés, fils & successeur de Déjocés Roi des Medes. On peut voir Hérodote, liv. I, c. 97 & suivans. Il dit que Phraortés assujettit premierement les Perses, & qu'ensuite il se rendit maître de tous les peuples de l'Asie, passant successivement d'une nation à l'autre, toujours accompagné de la victoire; mais qu'enfin étant venu attaquer Ninive, & l'Empire des Assyriens, il fut vaincu, & mis à mort la vingt-deuxieme année de son regne. Le Livre de Judith nous dit qu'il bâtit Ecbatanes, & qu'il fut vaincu dans la grande plaine de Ragau, apparemment celles qui sont aux environs de la ville de Ragès, dans la Médie. Voyez Tobie I, 16, III, 7, IV, 11, & notre Commentaire sur Judith; voyez aussi le R. P. de Montfaucon, de la vérité de l'Histoire de Judith.

ARSA, Gouverneur de Thersa, autrefois Capitale du Royaume des dix Tribus d'Israel. C'est dans la maison d'Arsa que Zambri tua Ela Roi d'Israel (8), l'an du Monde 3075, avant Jesus-Christ 925, avant l'Ere vulgaire 929.

(1) 4. *Reg.* XVIII, 34, XIX, 13. *Isai.* X, 9, XXXVI, 19, XXXVII, 13. *Jerem.* XLIX, 23. —— (2) *De Bello*, *l.* 3, *c.* 2, *p.* 834, *a.* —— (3) *De Bello*, *l.* 7, *c.* 24. —— (4) *Stephan. in* Ἐπιφάνεια. —— (5) 1. *Esdr.* IV, 9. —— (6) 1. *Esdr.* V, 7. —— (7) *Judith.* I, 1. —— (8) 3. *Reg.* XVI, 10.

ARSACES, autrement *Mithridates*, Roi des Parthes, dont il est parlé au premier Livre des Maccabées, chap. XIV, 2. Par sa valeur & par sa conduite, il agrandit considérablement le Royanme des Parthes. Démétrius Nicanor, ou Nicator Roi de Syrie, étant entré (1) avec une armée sur ses terres, remporta d'abord divers avantages. La Médie se déclara pour lui; les Elyméens, les Perses, & les Bactriens se révolterent contre Arsaces, & se joignirent à Démétrius. Il gagna plusieurs batailles, & fut d'abord assez heureux: mais enfin Arsaces lui ayant envoyé un de ses Officiers, comme pour traiter de paix avec lui, il tomba dans les embûches qu'on lui avoit dressées; son armée fut taillée en pieces par les Perses, & lui-même tomba vif entre les mains d'Arsaces (2).

ARSENAL, *Arsenaux*. Les anciens Hébreux avoient chacun leurs propres armes, parce qu'ils alloient tous à la guerre: ils n'avoient point d'Arsenaux, ni de magasins d'armes, parce qu'ils n'avoient point de troupes réglées, ni de soldats à gage: ce ne fut que sous les regnes de David & de Salomon qu'on vit des Arsenaux dans Israel. David avoit fait de grands amas d'armes, & les avoit consacrées au Seigneur dans son Tabernacle. Le grand Prêtre Joïada les tira du trésor du Temple pour armer le peuple & les Lévites (3) au jour de l'élévation du jeune Roi Joas. Salomon avoit amassé de bonnes armes dans son Palais nommé le bois du Liban (4), & avoit de bons Arsenaux dans toutes les villes de Juda qu'il avoit fortifiées. (5) Il imposoit quelquefois aux peuples vaincus & tributaires l'obligation de lui forger des armes (6). Le Roi Ozias ne se contenta pas de fournir ses Arsenaux de lances, de casques, de boucliers, de cuirasses, d'épées, d'arcs & de frondes, il y mit aussi des machines propres à former & à soutenir des sieges (7). Ezéchias eut la même précaution: *Il amassa des armes de toutes sortes* (8). Jonathas & Simon Maccabées avoient des Arsenaux de bonnes armes (9); tant de celles qu'ils avoient prises sur l'ennemi, que de celles qu'ils avoient achetées, ou fait forger.

ARTABA, sorte de mesure dont les Babyloniens se servoient. Ils offroient tous les jours douze artabes de vin à leur Dieu Bélus. (10) Mais Daniel découvrit la friponnerie des Prêtres, qui prenoient pour eux ce vin. L'artabe contenoit soixante & douze septiers, selon saint Epiphane (11) & saint Isidore de Séville (12).

I. ARTAXERCÈS, nommé autrement *Assuérus*. Le Grec d'Esther le nomme toujours Artaxercès; & l'Hébreu & la Vulgate *Assuérus*. Nous croyons que c'est ce fameux Roi de Perse qui est nommé dans les Auteurs profanes Darius fils d'Hystaspe. Voyez ce que nous en dirons ci-après sur *Assuérus*.

II. ARTAXERCÈS, surnommé *à la longue main*, régna depuis l'an du Monde 3531, jusqu'en 3579, avant Jesus-Christ 421, avant

(1) An du monde 3863, avant J. C. 137, avant l'Ere vulg. 141. ═══ (2) 1 *Macc.* XIV, 2, 3. *Joseph. Antiq. lib.* XIII, *c.* 9. *Justin. l.* 36 *&* 41. ═══ (3) 2. *Par.* XXIII, 9. ═══ (4) 2. *Par.* X, 16. ═══ (5) 2. *Par.* XI, 12. ═══ (6) 3. *Reg.* X, 25. ═══ (7) 2. *Par.* XXVI, 14. ═══ (8) 2. *Par.* XXII, 27, *& Isai.* XXII 8. ═══ (9) 1. *Macc.* X, 21, & XV, 7. ═══ (10) *Dan.* XIV, 2. ═══ (11) *Epiphan. de ponderib. & mens.* ═══ (12) *Isidor. lib.* 16, *origin.*

l'Ere vulg. 425. Il donna permission à Esdras de retourner en Judée avec tous ceux qui le voudroient suivre (1), en l'an du Monde 3537. Et ensuite Néhémie obtint encore permission d'y retourner, & de rebâtir les murs, & les portes de Jérusalem (2), en l'an du monde 3550, qui est la vingtieme année de son regne. C'est de cette année que les meilleurs Chronologistes prennent le commencement des soixante & dix semaines de Daniel (3). Ces semaines sont des semaines d'années, qui font quatre cents quatre-vingts-dix ans; c'est-à-dire, qu'après quatre cents quatre-vingts-dix ans, ou septante semaines de sept années, le CHRIST sera mis à mort, au milieu de la soixante & dixieme semaine. Cette soixante & dixieme semaine commence au baptême de Jesus-Christ, l'an du Monde 4033. Sa mort en est le milieu. Elle arriva en l'an du Monde de 4036 & demi. Elle finit en 4040, qui est la quatre cent quatre-vingt-dixieme depuis la vingtieme d'Artaxercès à la longue main.

Les Orientaux croient que ce surnom *à la longue main*, lui fut donné à cause de la grande étendue de ses Etats (4). L'on dit d'ordinaire que les Princes ont les mains longues. Mais les Grecs (5) soutiennent que ce Prince avoit véritablement les mains plus longues que l'ordinaire, & qu'il les avoit si longues, qu'étant tout droit, il pouvoit toucher ses genoux. On dit qu'il étoit le plus bel homme de son temps. Les Orientaux le nomment *Bahaman*, & lui donnent pour surnom *Ardschir-diras-dest*, c'est-à-dire, à la longue main. Il étoit fils d'*Asfendiar*, sixieme Roi de la seconde Dynastie des Perses. Après avoir éteint la famille de Rostam, qui lui étoit formidable par les grands hommes dont elle étoit composée, il porta ses armes dans les Provinces du couchant, c'est-à-dire, dans la Mésopotamie & dans la Syrie, qui dépendoient de son Empire. Il ôta à Balthasar fils de Nabuchodonosor le gouvernement de Babylone, à cause des ravages que son pere avoit faits dans la Syrie & dans la Palestine, & mit en sa place *Kiresch*, connu parmi nous sous le nom de Cyrus.

Quelques Historiens de Perse avancent que la mere de *Bahaman*, ou d'Artaxercès, étoit Juive de la Tribu de Benjamin, & de la famille de Saül, & que la plus chérie de ses femmes étoit de la Tribu de Juda, & de la race de Salomon, par Roboam Roi de Juda; ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait recommandé à Cyrus, qui étoit lui-même né d'une mere Juive, de favoriser les Juifs en tout ce qu'il pourroit; ce que Cyrus ne manqua pas de faire, les ayant renvoyés dans leur pays, & leur ayant permis de rétablir le Temple de Jérusalem. C'est ce que nous racontent ces Historiens, dont nous ne voudrions pas être garans.

On a cru que ce Prince étoit celui qui répudia Vasthi, & épousa Esther. Nous examinerons ci-après ce sentiment dans l'article de *Darius fils d'Hystaspe*.

Puisque nous avons donné le précis de la vie d'Artaxercès selon les Historiens Persans, il faut aussi le donner selon les Grecs. Xercès Roi de Perse, si connu dans toutes nos Histoires, fut tué par Artaban Capitaine de ses gardes, lequel ayant conçu le dessein de monter sur le Trône, résolut de se

(1) 1. *Esdr.* VII, VIII. (2) 2. *Esdr.* I, II. (3) *Dan.* XI, 29. (4) Bibliot. Orient. p. 170, b (5) *Plutarch. in Cimone, Strabo l.* 15.

défaire des trois fils de Xercès. Le premier de ces fils étoit Darius, qui lui devoit succéder : le second étoit Hystaspe, & le troisième étoit Artaxercès à la longue main.

Artaban fit donc accroire à Artaxercès que le Roi son pere avoit été mis à mort par son frere aîné Darius, & que ce jeune Prince après avoir tué son pere, avoit dessein de se défaire encore de lui, & qu'ainsi il devoit se tenir sur ses gardes, & pourvoir à sa propre sureté. Artaxercès ne se défiant pas de la sincérité d'Artaban, conclut qu'il falloit, pour venger la mort de son pere, & pour prévenir son propre malheur, faire mourir son frere Darius ; & sans plus délibérer, il entre dans son appartement accompagné d'Artaban, & le tue. Hystaspe, second fils de Xercès, à qui la Couronne appartenoit, étoit dans la Bactriane, & par conséquent fort éloigné. Artaban sans s'en mettre en peine, prit Artaxercès, & le plaça sur le Trône, se flattant d'y monter bientôt lui-même, & d'en chasser Artaxercès. Mais ce Prince ayant découvert les complots d'Artaban, les prévint, & le fit mourir (1).

Cette mort ne l'affermit pas tout-à-fait sur le trône. Les parens & les amis d'Artaban formerent un puissant parti contre lui, amasserent des troupes, & lui livrerent une bataille, qu'ils perdirent. Il marcha ensuite contre son frere Hystaspe Gouverneur de la Bactriane. Il lui fit la guerre pendant deux années de suite, & à la seconde il le défit dans un sanglant combat. Cette victoire le rendit paisible possesseur de l'Empire ; il mit de nouveaux Gouverneurs dans la plupart des Provinces, & s'appliqua à réformer les désordres & les abus du Gouvernement précédent, ce qui lui attira l'estime & l'amitié de son peuple.

Environ trois ans après, les Egyptiens las de porter le joug des Perses, se révolterent contre Artaxercès (2), & prirent Inare prince des Lybiens pour leur Roi. Ils appellerent à leur secours les Athéniens, qui avoient alors une flotte de cent voiles dans l'Isle de Chypre. A la nouvelle de cette révolte, Artaxercès leva une armée de trois cents mille hommes, résolu de marcher contre l'Egypte ; mais ses amis lui ayant conseillé de ne point hasarder sa personne, il confia le soin de cette expédition à Achéménide, l'un de ses freres, ou son oncle, selon d'autres (3). Etant arrivé en Egypte, il fut défait par les Egyptiens, soutenus des Athéniens qui étoient venus à leur secours. On compta cent mille Persans de tués dans cette bataille ; ceux qui échapperent se retirerent à Memphis. Les vainqueurs les y poursuivirent & se rendirent maîtres d'abord de deux parties de la ville. Mais les Perses s'étant fortifiés dans la troisieme nommée la muraille blanche, y soutinrent vaillamment un siege de trois ans, après lesquels Artaxercès envoya à leur secours Mégabyse & Artabase, deux de ses Généraux, qui les délivrerent, défirent l'armée d'Inare, & soumirent de nouveau l'Egypte à la domination des Perses.

Cependant les Athéniens qui avoient soutenu la révolte des Egyptiens, agirent offensivement contre les Perses, & leur causerent des pertes très-considérables en plusieurs occasions ; ce qui obligea Artaxercès de faire enfin la paix avec eux, sous ces conditions.

(1) *Vide Ctesiam, Diodor. Sicul. l.* XI, *Justin. l.* 3, *c.* 1. — (2) *Thucid. l.* 2, *Ctesias Persic.* — (3) *Herodot, l.* 3, *& l.* 7, *& Diodor. l.* VI.

(1) 1°. Que toutes les Villes Greques de l'Asie auroient la liberte & le choix des Lois & du Gouvernement sous lequel elles voudroient vivre. 2°. Qu'aucun vaisseau de guerre Persan n'entreroit dans les mers depuis le Pont-Euxin jusqu'aux côtes de la Pamphilie. 3°. Qu'aucun Commandant Persan n'approcheroit avec des troupes plus près que de trois jours de marche de ces mers. 4°. Que les Athéniens n'attaqueroient plus aucune des terres des Etats du Roi.

Artaxercès après avoir résisté pendant cinq ans aux importunités & aux prieres de sa mere, qui lui demandoit Inarus & les Athéniens qui avoient été pris avec lui en Egypte, pour les sacrifier aux manes de son fils Achéménides, les lui accorda enfin. Cette femme fit crucifier Inarus, & trancher la tête à tout le reste. Cette inhumanité irrita tellement Mégabyse qui leur avoit donné sa parole de ne les point sacrifier après la victoire qu'il remporta sur eux, qu'il quitta la Cour & se retira en Syrie dont il étoit Gouverneur, & y leva une armée pour en tirer vengeance. Le Roi envoya contre lui Osiris avec une armée de deux cents mille hommes. Mais Osiris fut battu, blessé & pris par Mégabyse. L'année suivante il envoya de nouveau contre lui une armée sous le commandement de Menossane un de ses Généraux. Mais celui-ci fut encore vaincu, & mis en fuite par Mégabyse. Enfin Artaxercès pardonna à Mégabyse, & il revint à la Cour. Artaxercès régna quarante-un ans, & mourut l'an du Monde 3572, avant Jesus-Christ 428.

III. ARTAXERCÉS. Esdras (2) donne ce nom au Mage nommé *Oropaste* par Justin, *Smerdis* par Hérodote, *Mardus* par Eschyle, & *Sphendadates* par Ctésias. Ce Mage après la mort de Cambyses, usurpa l'Empire des Perses, feignant d'être Smerdis fils de Cyrus, que Cambyses avoit fait mourir. C'est ce Mage, nommé *Artaxercès*, qui écrivit à ses Gouverneurs de delà l'Euphrate, qu'ayant reçu les avis qu'ils lui avoient donnés touchant les Juifs, il avoit fait consulter les Annales, & avoit trouvé que Jérusalem étoit une ville autrefois puissante, qui s'étoit révoltée contre les anciens Rois: qu'ainsi il leur ordonnoit de faire signifier aux Juifs la défense qu'il leur faisoit de rebâtir Jérusalem, jusqu'à un nouvel ordre de sa part. Ce qui fut ponctuellement exécuté. Ainsi depuis l'an du Monde 3483, les Juifs n'oserent travailler aux réparations des murs de Jérusalem, jusqu'en 3487, que Darius, fils d'Hystaspe, leur permit de continuer à rebâtir le Temple: mais pour les murailles de Jérusalem, on ne recommença à y travailler qu'en 3550, que Néhémie obtint d'Artaxercès à la longue main la permission de les rétablir (3).

ARTEMAS, Disciple de saint Paul (4), fut envoyé par l'Apôtre dans l'Isle de Crete, en la place de saint Tite, pendant que Tite demeura auprès de saint Paul à Nicopolis, où il passa l'hiver. On ne connoît rien de particulier de la vie ni de la mort d'Artémas; mais l'emploi auquel l'Apôtre le destinoit, est une preuve de son grand mérite.

ARTICLES *de Foi des Juifs*. On en compte ordinairement treize; nous les avons rapportés sous le titre de *Foi*.

Ces treize articles furent dressés par Maïmonides à la fin de l'onzieme siecle de l'Ere Chrétienne.

(1) *Diodor. Sicul. l.* XI. *Plutarch. in Cimone.* — (2) 1. *Esdr.* IV, 7. — (3) 2. *Esdr. cap.* 1, & 11. — (4) *Tit.* III, 12.

Ils furent généralement reçus, & tous les Juifs sont obligés de vivre & de mourir dans cette créance (1).

ARUBOTH, ou *Araboth*. On croit que c'est une ville ou une contrée de la Tribu de Juda (2) : mais on n'en fait pas la vraie situation. *Aruboth* peut signifier des déserts, ou des campagnes incultes.

ARUIR. Eusebe & saint Jérôme parlent d'une ville de ce nom, à vingt milles de Jérusalem, vers le nord.

ARUM, pere d'Ahareel, & fils de Cos. 1 *Par.* IV, 8.

ARUMA, autrement *Ruma*, ville près de Sichem ; *Judic.* IX, 41, où se campa Abimélech.

ARUS, village près de Samarie, où Varus se campa. *Joseph. Antiq.* XVII, 12, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 2. Saint Jérôme parle d'*Atharus*, à quatre milles de Samarie, vers le nord.

I. ASA, fils & successeur d'Abia, Roi de Juda (3). Il commença à régner l'an du Monde 3049, avant Jesus-Christ 951, avant l'Ere vulgaire 955. Il régna quarante-un ans à Jérusalem. Sa mere s'appeloit Maacha, & étoit fille d'Abessalom. Asa fit ce qui est droit & juste devant le Seigneur, ainsi qu'avoit fait David son pere. Il chassa de ses terres ceux qui par une superstition sacrilege, se prostituoient en l'honneur des faux Dieux; & il purgea Jérusalem de toutes les infamies des Idoles, que les Rois ses prédécesseurs y avoient souffertes. Il ôta à sa mere la souveraine autorité, & les marques de la Royauté, parce qu'elle avoit fait une Idole dans un bois de futaie consacré à Astarte. Il prit cette Idole, & la brûla dans la vallée de Hinnom, où couloit le torrent de Cédron. L'Ecriture lui reproche toutefois de n'avoir pas détruit les hauts lieux, que la superstition des peuples avoit consacrés au Seigneur. Asa crut devoir les tolérer, pour éviter un plus grand mal, qui est l'idolatrie. Il porta dans la Maison du Seigneur les vases d'or & d'argent que son pere Abia avoit fait vœu de consacrer à Dieu.

Asa fortifia plusieurs villes de ses Etats, & répara celles qui avoient besoin de réparations (4) ; encourageant son peuple à travailler à cet ouvrage, pendant que le Royaume étoit en paix, & que le Seigneur les honoroit de sa protection. Après cela il leva dans Juda une armée de trois cents mille hommes, armés de boucliers & de piques ; & dans Benjamin, encore deux cents quatre-vingts mille hommes, aussi armés de boucliers & de flêches, tous gens de cœur & très-vaillans. Alors Zara, Roi d'Ethiopie, ou plutôt Roi de Chus, c'est-à-dire, de cette partie de l'Arabie qui est jointe avec l'Egypte, marcha contre Asa avec une armée d'un million d'hommes de pied, & de trois cents chariots de guerre (5), & s'avança jusqu'à Marésa. Asa vint à sa rencontre, & se campa dans la campagne de Séphata, ou plutôt *Séphala*, près de Marésa. Asa fit sa priere au Seigneur ; & Dieu inspira une terreur panique à l'armée de Zara : elle commença à fuir ; & Asa la poursuivit jusqu'à Gérare. Il y en eut une infinité de tués, parce que le Seigneur combattoit pour son peuple.

Ils revinrent donc à Jérusalem chargés de butin ; & le Prophete Azarias fils d'Oded (6), rempli

(1) Léon de Modene, cérémonie des Juifs, partie 5, c. 13. Basnage, hist. des Juifs, t. 4, l. 6, c. 1. ═══ (2) 3. *Reg.* IV, 10. ═══ (3) 3. *Reg.* XV, 8, *& seq. &* 2. *Par.* XIV, 1, 2. ═══ (4) 2. *Par.* XIV, 1, 2, 3, 4, &c. ═══ (5) Apparemment l'an 15 d'Asa. Voyez 2. *Par.* XI, 10. Et l'An du Monde 3064. ═══ (6) 2. *Par.* XV, 1, 2, &c.

de l'Esprit du Seigneur, vint audevant d'eux, & leur dit : Ecoutez-moi, Asa, & vous, Juda & Benjamin : Le Seigneur a été avec vous, parce que vous avez été avec lui : si vous le cherchez, vous le trouverez ; & si vous l'abandonnez, il vous abandonnera. Il se passera plusieurs jours, pendant lesquels Israel sera sans le vrai Dieu, sans Prêtres, sans Docteurs, & sans Loi. (Il veut apparemment parler de la captivité des dix Tribus.) Mais lorsqu'ils retourneront au Seigneur, ils le trouveront. Pour vous, armez-vous de courage ; car vos œuvres ne demeureront pas sans récompense.

Asa ayant ouï ces paroles, se sentit rempli d'une nouvelle force. Il détruisit les Idoles de Juda, de Benjamin, & des Villes dont il avoit fait la conquête dans la montagne d'Ephraïm. Il répara l'Autel des Holocaustes, & assembla tout Juda & tout Benjamin ; & outre cela, plusieurs Israélites des Tribus de Siméon, de Manassé & d'Ephraïm, & fit une grande solemnité le troisieme mois de l'an quinzieme de son regne. Ils immolerent des animaux qu'ils avoient pris sur Zara, sept cents taureaux, & sept mille beliers ; & ils renouvellerent l'alliance avec le Seigneur, & s'engagerent à le chercher de tout leur cœur & de toute leur ame ; & ils jurerent l'alliance au son des trompettes & des cymbales : que quiconque ne cherchera pas le Seigneur, soit mis à mort. Dieu leur donna la paix ; & le Royaume de Juda fut tranquille jusqu'à la trente-cinquieme année d'Asa, selon les Paralipomenes. Mais apparemment il faut lire la vingt-cinquieme année, au lieu de la trente-cinquieme, puisque Baasa, qui fit la guerre à Asa, ne vécut que jusqu'à la vingt-sixieme année d'Asa. 3. *Reg.* XVI, 8.

La trente-sixieme, ou plutôt la vingt-sixieme année du regne d'Asa (1), Baasa Roi d'Israel, se mit à fortifier Rama, sur les frontieres des deux Royaumes de Juda & d'Israel, pour empêcher que les Israélites des dix Tribus ne pussent aller librement dans le Royaume de Juda ; & au Temple du Seigneur. Alors Asa envoya à Benadad, Roi de Damas, tout l'or & l'argent qu'il avoit dans son Palais, & tout ce qu'il y en avoit dans les trésors du Temple, pour le prier de se départir de l'alliance de Baasa, & de faire irruption dans ses terres, afin de l'obliger à quitter l'entreprise qu'il avoit faite à Rama. Benadad accepta les présens d'Asa, & entra sur les terres de Baasa, où il prit plusieurs villes de la Tribu de Nephtali. Alors Baasa fut obligé d'abandonner Rama, pour accourir à la défense de son pays ; & Asa ayant ordonné à tout son peuple de se trouver à Rama, il fit enlever tous les matériaux que Baasa avoit destinés pour bâtir & pour fortifier cette place, & les employa à bâtir Gabaa de Saül & Maspha.

En ce temps-là le Prophete Hanani (2) vint trouver Asa, & lui dit : Puisque vous avez mis votre confiance dans le Roi de Syrie, & non pas dans le secours du Seigneur, l'armée du Roi de Syrie vous a échappé. Vous n'auriez eu que faire de recourir aux Syriens, si vous eussiez eu recours au Seigneur. L'armée de Zara & de ses

(1) Il y a de grandes difficultés sur cette année. Les Paralipomenes, 2. *Par.* XVI, 1, marquent la 36 année d'Asa. Mais on prend le commencement de cette 36 année à la séparation des Royaumes de Juda & d'Israel, ou plutôt qu'il faut lire la 25 & 26 année d'Asa, au lieu de la 35 & 36.

(2) 2. *Par.* XVI, 7.

alliés n'étoit-elle pas bien plus forte que la vôtre ? Et cependant le Seigneur l'a livrée entre vos mains, parce que vous avez mis votre confiance en lui. Vous avez manqué de sagesse ; & pour vous punir, le Seigneur va susciter des guerres contre vous. Asa offensé de ces reproches, fit mettre le Prophete dans les liens ; & dans le même-temps il fit mourir plusieurs personnes de Juda. Or sur la fin de sa vie, Asa fut très-incommodé de la goutte aux pieds ; & l'humeur étant remontée, il mourut. L'Ecriture lui reproche d'avoir eu recours dans sa maladie aux Médecins, plutôt qu'au Seigneur. Il fut enterré dans le tombeau qu'il s'étoit fait faire dans la ville de David ; & on mit sur son lit après sa mort, une grande quantité de parfums & d'aromates, avec lesquels on le brûla ; puis on mit ses os & ses cendres dans son tombeau. Il mourut l'an du Monde 3090, avant J. C. 910, & 913, avant l'Ere vulgaire.

II. ASA. Joseph (1) nomme *Asa* le lieu où Judas Maccabée fut tué : mais le premier Livre des Maccabées le nomme *Azoth*. On n'en sait pas la situation ; car ce ne peut pas être la fameuse ville d'Azoth.

ASAA, fut envoyé par le Roi Josias, pour consulter la Prophetesse Holda sur le Livre de la Loi du Seigneur, qui fut trouvé dans le Temple (2).

ASAEL, fils de Sarvia, & frere de Joab, fut tué par Abner dans le combat de Gabaon, s'étant mis à poursuivre opiniâtrement ce Général (3). Ce fut pour venger sa mort, que quelques années après, Joab son frere tua en trahison Abner, qui étoit venu trouver David à Hébron, pour le faire reconnoître par tout Israel (4).

ASAMON, montagne de Galilée, près de Séphoris (5).

ASAM, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV, 42. Eusebe dit qu'on voyoit de son temps *Beth-Asan*, à seize milles de Jérusalem, vers le couchant. C'est peut-être la même qui dans la suite fut cédée à la Tribu de Siméon. *Josue* XIX, 7.

I. ASAPH, pere de Johahé, qui fut Secrétaire du Roi Ezéchias (6).

II. ASAPH, fils de Barachias, de la Tribu de Lévi (7). Il fut pere de *Zacur*, de *Joseph*, de *Nathania*, & *d'Asaréla* (8). Asaph étoit un Musicien célebre du temps de David. Dans la distribution que ce Prince fit des Lévites, pour chanter dans le Temple du Seigneur, il ordonna que ceux de la famille de Caath tiendroient le milieu autour de l'Autel des Holocaustes ; ceux de la famille de Mérari, la gauche, & ceux de la famille de Gerson, la droite. Asaph, qui étoit de cette derniere famille, présidoit à la bande qui occupoit la droite ; & ses descendans occuperent la même place, & eurent le même rang dans le Temple. On trouve plusieurs Pseaumes intitulés du nom d'Asaph, comme le XLIX, & les dix depuis le LXXII, jusqu'au LXXXII, soit qu'Asaph les ait composés, ou que David les lui ait adressés, pour y donner l'air ; soit enfin, ce que nous croyons plus probable, que quelques-uns des descendans d'Asaph les ait écrits,

(1) *Joseph Antiq. l.* 12, *c.* 19. (2) 2. *Par.* XXXIV, 20, 21. An du Monde 2951, avant J. C. 1049, avant l'Ere vulg. 1053. (3) 2. *Reg.* II, 18, 19, *&c.* (4) 2. *Reg.* III, 26, 27. An du Monde 2956, de J. C. 1044, avant l'Ere vulg. 1048. (5) *Joseph. lib.* 2, *de Bello*, *c.* 23. (6) 4. *Reg.* XVIII, 18. (7) 1. *Par.* VI, 39. (8) 1. *Par.* XXV, 2.

& leur ait donné le nom de ce fameux Chef de la Musique du Temple : car il paroît que ces Pseaumes ne conviennent pas au temps d'Asaph, & qu'ils ont été écrits, les uns pendant la captivité, comme le XLIX, les LXXIII, LXXVIII, LXXIX, les autres, au temps de Josaphat, comme les LXXXI & LXXXII. Nous fixons le LXXVII, au temps d'Asa. Voyez notre Préface sur le Pseaume XLIX.

ASARADDON, ou *Esar-haddon*, ou *Assaradon*, fils de Sennachérib, & son successeur dans le Royaume d'Assyrie. Il est nommé *Sargon* ou *Saragon* dans Isaïe (1). Il régna vingt-neuf ans, & fit la guerre aux Philistins, & leur prit Azoth, par le moyen de Thartan Général de son armée (2): car pour lui, il ne se trouva point à cette expédition. Il attaqua aussi l'Egypte, le pays de Chus, & l'Idumée (3), apparemment pour venger l'injure que Sennachérib son pere avoit reçue de Tharaca Roi de Chus, & du Roi d'Egypte, ligués avec Ezéchias (4). C'est ce même Asaraddon qui envoya des Prêtres aux Cuthéens (5), que Salmanasar Roi d'Assyrie avoit fait venir dans le pays de Samarie, en la place des Israélites, qu'il avoit fait transporter au-delà de l'Euphrate. Il fit la guerre à Manassé Roi de Juda, prit Jérusalem, & emmena le Roi à Babylone (6), dont il s'étoit rendu maître, par la force (7), & peut-être aussi, parce qu'il ne se trouva point d'héritier de la race de Béléfis Roi de Babylone (8). On lui donne vingt-neuf ou trente ans de regne à Ninive, depuis l'an du Monde 3294, qui est celui de la mort de Sennachérib, jusqu'à l'an 3323. De là il régna encore treize ans à Babylone, en tout quarante-deux ans. Il mourut l'an du Monde 3336, & eut pour successeur Saosduchin.

ASARAMEL (9). Nous croyons que c'est la place de *Mello*, connue dans les Livres des Rois (10). *Asar-Mello*, ou *Haser-Mello*, signifie le parvis de Mello. D'autres, comme Vatable & Tirin, ont cru qu'*Asaramel* étoit mis pour Jérusalem. Serrarius traduit ce terme par, *le Prince de la part du Seigneur*, ou le Prince du peuple du Seigneur ; & il l'explique du Grand-Prêtre Simon, qui gouvernoit alors.

ASARELA, quatrieme fils d'Asaph, dont on a parlé un peu plus haut. Voyez 1 *Par.* XXV, 2.

ASARMOTH, troisieme fils de Jectan (11). On trouve la ville d'Asarmoth dans l'Arménie (12). Quelques-uns croient que les Sarmates ont tiré leur nom d'*Asarmoth*.

ASASON-THAMAR (13). C'est la même qu'*En-gaddi* (14), sur le bord occidental de la Mer Morte. Voyez *Engaddi*.

ASBAI, pere de Naaraï, dont il est parlé, 1 *Par.* XI, 36.

* ASBEL, second fils de Benjamin, 1 *Par.* VIII, 1 ; & *Num.* XXVI, 38.

ASCALON, ville du pays des Philistins, située entre Azoth & Gaza, sur les bords de la Méditerranée. Elle étoit à cinq cents vingt stades de Jérusalem (15). La Tribu

(1) *Isai.* XX, 1. ═ (2) *Isai.* XX, 1. ═ (3) *Isai.* XX, & XXXIV. ═ (4) *Vide Isai.* XXXVI, 9, & XXXVII, 9. ═ (5) 1. *Esdr.* IV, 2, 10. ═ (6) 2. *Par.* XXXIII, 12. ═ (7) *Isai.* XXIII, 13. ═ (8) *Usser. ad an. M.* 3323, *ex Canone Reg. Protemaïco.* ═ (9) 1. *Macc.* XIV, 28. ═ (10) 2. *Reg.* V, 9. ═ (11) *Genes.* 10, 26, & 1. *Par.* 1, 10. ═ (12) *Plin. l.* 6, *c.* 26. ═ (13) *Genes.* XIV, 7. ═ (14) 2. *Par.* XX, 2. ═ (15) *Joseph. de Bello, l.* 3, *c.* 1.

de Juda après la mort de Josué, prit la ville d'Ascalon (1), qui étoit une des cinq Satrapies des Philistins. Les Anciens ont parlé avec éloge de l'échalotte, qui tire son nom d'Ascalon (2). On parle aussi du vin d'Ascalon, & du cypre, arbuste fort estimé, qui y étoit fort commun. Origenes (3) fait mention des puits que l'on voyoit à Ascalon, & que l'on disoit avoir été creusés par Abraham & par Isaac. Il est souvent parlé d'Ascalon dans les Livres saints. Ce lieu subsiste encore aujourd'hui; mais c'est fort peu de chose. Auprès d'Ascalon, il y avoit un étang rempli de poissons consacrés à la Déesse Dercéto, & dont les peuples du pays n'osoient manger, non plus que des colombes, qui étoient consacrées à la même Divinité (4).

ASCHAN. Voyez ci-devant *Asan*, ville de la Tribu de Juda.

ASCENÉS, premier fils de Gomer (5). Nous conjecturons qu'il est le pere des *Ascantes*, peuples qui demeuroient aux environs du Tanaïs, & des palus Méotides (6). Voyez le Commentaire sur *Genes.* X, 3.

ASCENSION *de Notre-Seigneur*, Fête que l'Eglise célebre quarante jours après la Résurrection de Jesus-Christ, en mémoire de ce qui arriva, lorsque le Sauveur ayant conversé avec ses Apôtres pendant quarante jours après sa Résurrection, & les ayant suffisamment instruits, les mena hors de Jérusalem, jusqu'à Béthanie, & à la montagne des Oliviers, à une demi-lieue de Jérusalem (7). Alors étendant les mains sur eux, pour les bénir, il s'éleva au Ciel à leur vue, & s'assit à la droite de son Pere, jusqu'à ce qu'il en descende au dernier jour, pour juger les vivans & les morts, & rendre à chacun selon ses œuvres. On croit (8) que le Sauveur mangea avec ses Disciples dans une caverne de la montagne des Oliviers, avant qu'il se séparât d'eux. Plusieurs Anciens (9) assurent que notre Sauveur en montant au Ciel, laissa les vestiges de ses pieds imprimés sur la terre; & qu'ils y étoient demeurés toujours depuis, quoique les Fidelles emportassent tous les jours de la terre de cet endroit, pour la conserver par dévotion.

On ajoute à ce miracle (10), que l'Impératrice Hélene ayant fait bâtir la magnifique Eglise de l'Ascension, au milieu de laquelle se voient les vestiges des pieds de Notre-Seigneur; lorsqu'on voulut paver cet endroit comme le reste, on ne le put jamais; tout ce que l'on y mettoit pour l'orner, quittant aussi-tôt; de sorte qu'il le fallut laisser en l'état où il étoit, & où on le voit encore aujourd'hui. On tient aussi (11) que l'on ne put fermer la voûte qui répondoit à cet endroit, & qu'on laissa libre tout cet espace par où Jesus-Christ monta au Ciel. Saint Augustin (12) a cru que Jesus-Christ avoit sanctifié l'heure du midi, en montant au Ciel; & les Constitutions Apostoliques ordonnent qu'on en fera la fête le Jeu-

(1) *Judic.* 1, 18. — (2) *Athen. l.* 2. *c.* 27. *Plin. l.* 19, *c.* 6. *Strabo, lib.* 16, *alii.* — (3) *Lib.* 3, *contra Celsum. Vide & Euseb. Onomast. ad vocem* φρέαρ. — (4) *Diodor. l.* 1. *Bibl. Vide & Lucian. de Dea Syra, & Philon. apud Euseb. Præpar. Evang. l.* 8, *&c.* — (5) *Genes.* X, 3. — (6) *Plin. l.* 6, *c.* 7. — (7) *Luc.* XXIV, 50, & *act.* 1, 4, *&c.* — (8) *Euseb. l.* 3, *c.* 41, 43, *vit. Constant. pag.* 503, 504, 505. *Vide & Chrys. in Acta Homil.* 1. *p.* 8. — (9) *Sulpit. Sever. l.* 2, *c.* 48, *hist. Paulin. Ep.* 11. *Optat. l.* 6. *Aug. in Joan. homil.* 47. — (10) *Euseb. vit. Const. l.* 3, *c.* 43. — (11) *Hieronym. seu quis alius, in locis Actorum. Beda locis SS. c.* 7. — (12) *Augustin. Apud Prosper. Sentent.* 203, *p.* 441.

di (1). Cette solemnité est si ancienne dans l'Eglise, que l'on n'en connoît pas le commencement ; ce qui fait croire qu'elle est venue de la tradition même des Apôtres.

ASCOPERA. Le Traducteur Latin du Texte de Judith (2), a employé ce terme dans sa Version. Il signifie proprement un outre, ou un sac de cuir enduit de poix en dedans, pour contenir des liqueurs.

ASEDOTH (3). Ce terme signifie des plaines, des lieux fertiles & arrosés. On connoît une ville de ce nom dans la Tribu de Ruben (4) ; on l'appelle aussi *Asedoth Phasga*, parce qu'elle étoit dans les plaines au pied du mont Phasga.

ASEL, fils d'Elasa, de la race de Cis (5).

ASEMONA (6) ou *Hesmona* (7), ville dans la partie la plus méridionale de la Tribu de Juda, tirant vers l'Egypte (8). C'est une des stations des Hébreux dans le désert.

ASEM, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX, 3. Peut-être la même qu'*Asemona*.

ASENA, ville de la Tribu de Juda ; la même qu'*Asan*, ou *Ascan*. *Josue* XV, 33.

ASENAPHAR, Roi d'Assyrie, qui envoya les Cuthéens dans le pays des dix Tribus. 1 *Esdr.* IV, 10. Plusieurs croient que c'est *Salmanasar* ; mais d'autres se persuadent plus probablement que c'est *Assaradon*.

ASENETH, fille de Putiphar, & épouse du Patriarche Joseph. Elle fut mere d'Ephraïm & de Manassé. On doute si Aseneth est fille du même Putiphar qui acheta Joseph, & qui, trompé par les calomnies de sa femme, le jeta dans un cachot. Les Hébreux cités dans Origenes (9), racontent qu'Aseneth découvrit à Putiphar son pere, ce qui s'étoit passé entre Joseph & sa mere, & le détrompa sur les soupçons qu'il avoit d'abord conçus contre son serviteur. Saint Jérôme (10), l'Abbé Rupert, Tostat, &. quelques autres sont aussi persuadés qu'Aseneth est la fille de Putiphar premier Maître de Joseph.

Mais la plupart des Peres & des Interpretes sont d'un sentiment contraire. 1°. Le nom de Putiphar beau-pere de Joseph (11), s'écrit en Hébreu différemment de celui qui l'acheta lorsqu'il fut d'abord amené dans l'Egypte (12). 2°. L'Ecriture n'ayant pas dit que ce fût le même Putiphar, on a lieu de croire que c'en étoit un autre. Cette circonstance étoit trop remarquable pour n'être pas relevée. 3°. Saint Augustin (13) remarque que la dignité de Prêtre d'Héliopolis, que l'Ecriture donne à Putiphar, beau-pere de Joseph, ne paroît pas compatible avec la qualité de Maître des Cuisiniers, ou Capitaine des Gardes de Pharaon, que l'Ecriture donne à Putiphar maître de Joseph. 4°. Enfin la ville d'Héliopolis, nommée en Hébreu *On*, est trop éloignée de celle de Tanis, où le Roi d'Egypte tenoit sa Cour, pour croire que le même Putiphar qui avoit cet emploi dans cette Cour, pût faire sa résidence à *On*, qui en est à plus de quinze lieues. Ces raisons ont déterminé la plupart des Commentateurs à croire qu'Aseneth épouse de Jo-

(1) *Constitut. l.* 5, *c.* 19. = (2) *Judith.* X, 5. *Græc.* Α'σπετυλίνη ὄινε. = (3) האשרות = (4) *Josue* X, 40 = (5) 1. *Par.* VIII, 37. = (6) *Num.* XXXIV, 4. = (7) *Num.* XXXIII, 29. = (8) *Josue* XV, 4. = (9) *Origen. in Caten. Mss. in nov. edit Hexapl.* = (10) *Hieronym. Qu. Heb. Vide & Auth. Testamenti* XII *Patriarch.* = (11) פוטי פרע = (12) פטי בר = (13) *Aug. qu.* 126, *in Genes.*

seph, n'étoit pas fille de Putiphar à qui Joseph fut vendu en arrivant en Egypte. Ces preuves ne sont pas toutefois sans réplique, comme on l'a montré dans l'article de *Putiphar*.

Si l'on est curieux de fables, on peut lire dans les Rabbins, un long récit de la maniere dont Aseneth devint l'épouse de Joseph. Voici comme Vincent de Beauvais raconte son mariage. La premiere des sept années de stérilité, Joseph (1) visitant l'Egypte, arriva aux environs d'Héliopolis, où demeuroit Putiphar, Conseiller de Pharaon, qui avoit une fille nommée Aseneth, d'une beauté toute extraordinaire. Elle demeuroit dans une tour joignant la maison de son pere. Cette tour avoit dix chambres, ou dix appartemens; dans le premier, étoient les Dieux d'Aseneth, auxquels elle immoloit tous les jours des sacrifices. Le second contenoit les parures d'Aseneth, ses habits précieux, ses pierreries. Le troisieme étoit rempli de tous les biens de la terre. Les sept autres appartemens étoient habités par des vierges qui servoient Aseneth, lesquelles étoient toutes d'une rare beauté, & qui n'avoient jamais parlé à aucun homme.

La chambre d'Aseneth avoit trois fenêtres, l'une à l'orient, l'autre au midi, & l'autre au septention. On y voyoit un lit d'or avec des rideaux de pourpre brodés d'or; & autour de cette tour, il y avoit une cour environnée de murs fort élevés de pierres de taille, où l'on voyoit quatre portes de fer gardées par dix-huit jeunes hommes bien armés. A la droite du parvis il y avoit une fontaine & un bassin pour recevoir les eaux qui arrosoient les arbres du Jardin.

Aseneth étoit grande comme Sara, bien faite comme Rebecca, belle comme Rachel. Joseph étant venu dans ce canton, fit dire à Putiphar qu'il logeroit dans sa maison; Putiphar s'en réjouit, & dit à sa fille que Joseph le fort de Dieu devoit venir loger dans sa maison, & qu'il vouloit la lui faire épouser. Elle répondit qu'elle ne vouloit point d'un esclave, mais qu'elle n'auroit pour époux qu'un fils de Roi. En même-temps on avertit que Joseph arrivoit. Aseneth monta promptement à son appartement, & voyant Joseph arriver assis sur le char de Pharaon qui étoit tout d'or, tiré par quatre chevaux plus blancs que la neige; Joseph vêtu d'un manteau de pourpre broché d'or, ayant sur la tête une couronne d'or, ornée de douze pierres précieuses, & tenant à la main un rameau d'olivier & un sceptre d'or; aussi-tôt qu'elle l'eut apperçu, elle fut troublée voyant son extrême beauté, & dit: Voici le soleil qui vient à nous dans son char: je ne savois pas que Joseph étoit un fils de Dieu; car quelle est celle qui peut engendrer une telle beauté?

Joseph étant entré dans la maison, on lui lava les mains, & il demanda qui est cette femme que j'ai remarquée par cette fenêtre? car il craignoit qu'elle ne fît comme quantité d'autres femmes, qui lui envoyoient des présens, & qui le recherchoient. Putiphar lui dit qu'elle étoit sa fille, qu'elle n'avoit jamais parlé à aucun homme, & n'en pouvoit souffrir aucun; que s'il le souhaitoit, elle viendroit lui faire la révérence. Joseph répondit: si elle est vierge, qu'elle vienne, & je l'aimerai comme ma sœur. La mere de la fille monta, & l'amena, & Putiphar lui dit: saluez votre frere, qui hait toutes les femmes, comme vous haïssez tous les hommes; embrassez-le. Joseph étendit sa main, la lui mit sur le

(1) *Vide in speculo histor. l. 2, c. 118, & in historia Scolastica.*

sein,

sein, en disant, qu'il ne souffriroit pas qu'une personne qui adoroit les idoles le touchât.

Aseneth en fut touchée jusqu'aux larmes : Joseph la bénit, elle renonça à ses idoles, & se coucha malade de douleur. Joseph étant sur le point de partir, Putiphar voulut le retenir, mais il ne voulut pas demeurer, & promit de revenir dans huit jours. Pendant tout ce temps Aseneth demeura vêtue de noir, jeta ses idoles par les fenêtres, & ne prit point de nourriture. Au huitieme jour, au lever de l'aurore, un Ange du Ciel vint consoler Aseneth, lui dit de manger, de se revêtir de ses plus beaux habits, que son nom étoit écrit dans le livre de vie, qu'elle ne s'appelleroit plus Aseneth, mais de grand refuge ; en même-temps elle lui servit du pain & du vin, & il lui demanda un rayon de miel. Elle lui dit qu'elle étoit fâchée de n'en pas avoir : Allez, lui dit-il, dans votre garde-manger, & vous en trouverez. En effet, elle en trouva ; l'Ange le prit & en mangea un très-petit morceau, & donna le reste à Aseneth. Les abeilles vinrent, & firent leur miel dans la main de cette vierge, puis s'envolerent au Ciel par le commandement de l'Ange.

Aseneth pria l'Ange de donner aussi sa bénédiction à sept vierges qui étoient avec elle dès l'enfance, & avoient été nourries dans le même appartement. L'Ange les bénit toutes, & disparut à leurs yeux. Un moment après on vint lui annoncer le retour de Joseph : elle accourut au-devant de lui, lui raconta que l'Ange lui avoit dit qu'elle seroit son épouse. Dès le lendemain Joseph la demanda pour femme à Putiphar, & il la lui accorda.

J'omets plusieurs particularités moins importantes ; en voilà assez pour juger du mérite de la piece, & pour en inspirer tout le mépris qu'elle mérite.

Les Orientaux ont aussi composé des livres mystiques contenant les amours de Joseph & de Zoleïkab, fille de Pharaon, Roi d'Egypte, & femme de Putiphar Maître de Joseph. Ils expliquent ces histoires à peu-près comme nous faisons le Cantique des Cantiques de Salomon, c'est-à-dire, d'une maniere morale & relevée, de l'amour de l'ame envers son Dieu. Voyez ci-après *Joseph*.

I. ASER, fils de Jacob & de Zelpha, servante de sa femme Liah (1). On ne sait rien de particulier de sa vie, ni de sa mort ; car nous ne faisons aucun fond sur ce qui est dit dans le Testament des douze Patriarches, où l'on trouve un assez long discours d'Aser, & une prédiction de la captivité de sa Tribu, de sa délivrance par Jesus-Christ, & de la sépulture de ce Patriarche à Hébron. Aser eut quatre fils & une fille (2). Le partage de ses enfans fut dans un pays très-fertile, ayant au couchant la Phénicie ; au nord le Mont-Liban ; au midi le mont Carmel, & la Tribu d'Issachar ; & à l'orient les Tribus de Zabulon & de Nephthali. La Tribu d'Aser ne posséda jamais tout le terrain qui lui avoit été assigné ; son partage devoit s'étendre dans le Liban, dans une partie de la Syrie, & dans la Phénicie ; mais ou sa foiblesse, ou sa négligence, ou ses péchés, ou toutes ces raisons ensemble, furent cause qu'elle ne put se mettre en possession de tout son lot.

II. ASER, ville située entre Scythopolis & Sichem (3), & par conséquent assez éloignée de la Tribu d'Aser.

(1) *Genes.* XXX, 13. (2) *Genes.* LXIX, 20, & *Deut.* XXXIII, 24. (3) *Josue* XVII, 7. *Euseb. Onomast.*

III. ASER. Eusebe dit qu'il y avoit un gros bourg de ce nom entre Azoth & Ascalon.

ASER-GADDA, ville de Juda du côté du midi (1).

ASEROTH, & *Aserim*. Voyez *Haseroth* & *Haserim*.

ASIARQUES, *Asiæ Principes*, comme ils sont nommés dans la Version Latine des Apôtres (2). C'étoient des Souverains Pontifes Païens de l'Asie, qui étoient choisis par distinction pour faire célébrer à leurs dépens les Jeux solemnels & publics (3). Ceux de la ville d'Ephese par amitié & par considération pour saint Paul, l'empêcherent dans la sédition de l'Orfévre Démettre, d'aller se présenter au théatre.

ASIE, une des plus grandes parties du monde. Les anciens Hébreux ne connoissoient pas la division de la terre en trois ou quatre parties; & on ne trouve jamais le nom d'*Asie* dans les Livres écrits en Hébreu. Il semble qu'ils ne comptoient pour continent, que la grande Asie & l'Afrique. Le reste du monde, & même l'Asie Mineure, étoit comprise sous le nom d'*Isle des Nations* (4). On ignore la vraie étymologie du nom d'Asie. Il ne se trouve dans l'Ecriture, que dans les Livres des Maccabées, & dans quelque endroit du nouveau Testamenr. On regarde l'Asie comme celle de toutes les parties du monde qui a été la plus privilégiée. C'est là où le premier homme fut créé, où les Patriarches ont vécu, où la Loi a été donnée, où se sont formées les plus grandes & les plus célebres Monarchies; c'est de là que sont venues les colonies des premiers fondateurs des villes & des nations dans les autres parties de la terre. Enfin c'est dans l'Asie que Jesus-Christ a paru, qu'il a opéré le salut des hommes, qu'il est mort & ressuscité, & c'est de là que la lumiere de l'Evangile s'est répandue par-tout le monde. Les Lois, les Arts, les Sciences, les Religions, sont presque toutes sorties du sein de l'Asie.

ASIEL, pere de *Saraïas*, 1. *Par.* IV, 35.

ASIMAH, fameuse Divinité, que ceux d'Emath transportés à Samarie, inventerent & adorerent (5). Les Rabbins disent, les uns, qu'*Asimah* avoit la figure d'un singe (6); les autres, celle d'un agneau, les autres, d'un bouc, ou d'un satyre (7). Rien de certain (8). Ceux qui l'ont entendu d'un singe, semblent avoir eu égard au son du mot *Sima*, qui a quelque rapport au Grec *Simia*; mais les Hébreux ont un autre terme pour signifier un singe. Au reste, & le singe (9), & le bouc (10), étoient des Divinités adorées dans l'Egypte, & ailleurs dans l'Orient.

ASIMAH. Quelques Rabbins (11) se sont imaginés que le fameux Mardochée, nourricier d'Esther, étoit l'Auteur du Pentateuque Samaritain, qu'il le donna aux Perses du Royaume d'Assuérus; que les Perses ayant reçu cet ouvrage dans leur Bibliotheque, en effacerent le nom de Dieu d'*Elohim*, qui se lit au commencement de la Génese, & y substituerent le nom d'Asimah leur fausse

(1) *Josué* XV, 27. —— (2) *Act.* XIX, 31. Τινὲς δὲ καὶ τῶν Ἀσιαρχῶν. *Quidam de Asiæ Principibus.* —— (3) *Vide Grot. & Hammond. ad Act.* XIX. —— (4) *Genes.* X, 5. —— (5) 4. *Reg.* XVII, 30. —— (6) *Elias Levita in Thisbi.* —— (7) *Rab. Salomon. & Kimchi.* —— (8) Voyez *Selden. de Diis Syr. Syntagm.* 2, *c.* 9, *& additiones Andr. Beyeri. ibidem.* —— (9) *Juvenal. Satyr.* 15. *Effigies sacri nitet aurea circopithæci.* —— (10) *Vide Levit.* XVII, 7. *Diodor. Sicul. l.* 1. —— (11) *Abarbanel. Vide Scalig. de emendat. tempor. l.* 7, *c.* 663.

Divinité, dont le culte fut apporté à Samarie par ceux que les Rois d'Assyrie y envoyerent. Cette accusation est certainement fausse : nous avons en main des exemplaires manuscrits authentiques, & des imprimés du Pentateuque Samaritain, où le nom d'*Elohim* se lit de même que dans les exemplaires Hébreux des Juifs.

Un Critique (1), prévenu de la pensée que les anciens Perses adoroient le feu, s'est imaginé qu'Asimah signifioit cet élément, que les Samaritains avoient aussi adoré dans leur pays : au lieu d'*Asimah* (2), il voudroit lire *Aschita*, qu'il explique du feu du ciel, ou *Eschiomah*, le feu journalier. Mais si on veut trouver le feu dans *Asimah*, il est plus naturel de dire *esch schamaï*, le feu du ciel.

Ces peuples étoient venus d'Emath, ou d'Emese, ville de Syrie sur l'Oronte, où nous lisons, qu'on adoroit le soleil sous le nom d'*Elah-Gabalah*, d'où l'Empereur *Héliogabal* a tiré le sien. Ce Dieu Elagabal étoit représenté sous la figure d'une grande pierre ronde par le bas, & qui s'élevant en pointe insensiblement, se terminoit en figure conique, ou pyramidale (3). Le culte de ce faux Dieu devint célebre à Rome depuis le regne d'Héliogabale, qui lui fit bâtir un Temple superbe. On voyoit autour de ce Temple plusieurs autels, sur lesquels on immoloit tous les matins des hécatombes de taureaux, & une grande quantité de moutons : on jetoit sur les autels une profusion d'aromates, & quantité d'excellent vin. Des chœurs de Musiciens & de Joueurs d'instrumens étoient placés autour de l'autel ; des femmes Phéniciennes dansoient en cercle, jouant des cymbales & des tympanons, en présence du Sénat & des Chevaliers Romains. Tel étoit le culte qu'Héliogabale faisoit rendre à son Dieu venu d'Emese.

Pour venir au nom d'*Asimah*, on peut fort bien l'entendre du feu du Ciel ou du Soleil, comme nous l'avons dit, ou le tirer du Persan *Asuman*. C'est le nom d'un Ange ou Génie (4), qui, selon la superstition des anciens Mages de Perse, préside à tout ce qui arrive le 27 jour de chaque mois solaire de l'année Persienne, auquel on a donné pour ce sujet le nom de ce Génie. Les Mages croient qu'Asuman, est l'Ange de mort, qui sépare les ames des corps. Les Perses appellent aussi le Ciel *Asuman*, & *Suman*, qui approche assez de l'Hébreu *Schamaïm*.

ASIONGABER, ou *Esiongaber*, ville de l'Idumée, ou de l'Arabie Déserte, sur le bord de la Mer Rouge, & sur un golphe de cette mer, appelé le Golphe d'Elan. Les Israélites après avoir été quelque temps à Hébrona, vinrent à Asiongaber ; de là ils allerent au désert de Sin, où est la ville de Cadés (5). C'est au port d'Asiongaber que Salomon équippoit ses flottes pour aller à Ophir (6). On peut voir ce que nous avons dit ci-devant sur *Ailath*, ville située sur le Golphe Elanitique. Joseph dit qu'Asiongaber est la même que Bérénice, fameuse ville sur la Mer Rouge. *Antiq. l.* 8, *c.* 2, *p.* 269, *f.* Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a confondu Bérénice, qui est sur le bord occidental de la Mer Rouge, tirant vers l'Ethiopie, avec la ville d'Asiongaber, située

(1) Basnage, Antiquités Judaïques, t. 1, p. 190. ═ (2) *Asimah.* אשימא *Aschita.* אשיהא *Aschioma.* אשקימא *Eschsamaï.* אש שמי ═ (3) *Herodian. l.* ═ (4) Bibliot. Orient. p. 141, col. 2. *Asuman.* ═ (5) *Num.* XXXIII, 35. ═ (6) 3. *Reg.* IX, 26.

sur le Golphe Elanitique, & sur le bord opposé.

I. ASIR, fils de Jéchonias Roi de Juda, 1. *Par.* III, 17. *Asir* fut frere de Salathiel, qui se trouve dans la généalogie de notre Seigneur dans saint Matthieu (1).

II. ASIR, fils de Caath, de la Tribu de Lévi, 1 *Par.* VI, 22. Il est nommé *Aser* dans l'Exode, VI, 24.

III. ASIR, fils du même Caath. 1. *Par.* VI, 23. Ce second *Asir* n'est pas marqué dans l'Exode, VI, 24, ni dans 1. *Par.* VI, 36, 37. Ce qui me fait conjecturer qu'il est de trop en cet endroit.

ASLIA, pere de Saphan. 4. *Reg.* XXII, 3.

ASMODÉE, certain Démon qui obsédoit Sara fille de Raguel, & qui fit mourir les sept premiers maris qu'on lui donna avant le jeune Tobie (2); ce Démon fut ensuite chassé par le moyen de la fumée d'un fiel de poisson, & lié par l'Ange Raphael dans les Déserts de la haute Egypte (3). On forme sur ce Démon Asmodée bien des questions curieuses. 1°. On demande ce que veut dite le nom d'Asmodée. Les uns croient qu'il dérive de l'Hébreu (4) *Es-Madaï*, le feu de la Médie, parce qu'il inspiroit le feu de l'amour impur dans ce pays, dont il se regardoit comme le maître. D'autres, avec bien plus de vraisemblance, le font venir de l'Hébreu *Schamad* (5), exterminer : de sorte qu'*Asmodée* ne voudroit dire autre chose, sinon l'Ange destructeur, ou exterminateur.

Les Rabbins disent qu'Asmodée est né de l'inceste de Tubalcaïn & de Noëma sa sœur, & que ce Démon étant devenu amoureux de Sara, fille de Raguel, tuoit tous ceux qui vouloient s'approcher d'elle, & qui par la brutalité de leur passion, se livroient en quelque sorte à son pouvoir. D'où vient que l'Ange dit à Tobie (6) : *Ceux qui en s'engageant dans le mariage, bannissent Dieu de leur cœur & de leur esprit, & ne pensent qu'à satisfaire leur passion & leur brutalité, comme les chevaux & les mulets, qui sont sans raison, c'est sur eux que ce Démon exerce son pouvoir. Mais pour vous, ajouta-t-il, lorsque vous aurez épousé cette femme, vivez en continence avec elle pendant trois jours, &c.*

On demande comment la fumée du fiel d'un poisson a pu chasser Asmodée, & comment l'Ange Raphael a pu l'enchaîner dans la haute Egypte. Ceux qui donnent aux Anges & aux Démons des corps subtils, & qui croient qu'ils sont sensibles aux plaisirs des sens, de l'odorat & de l'ouïe, & qu'ils aiment les concerts & les bonnes odeurs, ne sont nullement empêchés à résoudre ces difficultés. Ils diront que l'odeur forte du fiel du poisson aura pu faire abandonner à Asmodée la chambre où étoit Sara, & qu'ensuite l'Ange Rapahel l'aura suivi, & l'aura conduit invisiblement, & avec une promptitude proportionnée à la subtilité de son corps, dans quelque caverne de la haute Egypte, où il l'aura enfermé.

Mais comme la foi nous enseigne d'autres principes, & que nous tenons les Anges & les Démons pour des substances purement spirituelles, nous croyons que tout l'effet de la fumée du fiel du poisson que brûla Tobie, ne tomba que sur les sens de Tobie & de Sara, qu'il amortit dans eux le sentiment du plaisir, & les mou-

(1) *Matth.* I, 12, *collat. cum* 1. *Par.* III, 17. ═ (2) *Tob.* VI, 14, & III, 8. ═ (3) *Tob.* VIII, 2, 3. ═ (4) אש מדי ═ (5) השמיד ═ (6) *Tob.* VI, 17.

vemens de la volupté, & que l'enchaînement d'Asmodée doit s'expliquer dans un sens allégorique & figuré, de l'ordre de Dieu, qui lui fut signifié par Raphael, & qui l'obligea de ne plus s'approcher de Sara, & de ne donner plus de marques de sa présence, sinon dans la haute Egypte. On peut consulter notre Dissertation sur le Démon Asmodée, à la tête de Tobie.

Les Rabbins (1) racontent que le Démon Asmodée avoit chassé Salomon de son Royaume, & avoit pris sa place; mais que Salomon étant revenu, le détrôna, & le chargea de chaînes. Ils disent de plus, que ce Prince avoit forcé Asmodée à lui servir dans la construction du Temple de Jérusalem; que par le secret que ce démon lui enseigna, il l'avoit bâti sans employer le fer ni faire du bruit, selon cette parole de l'Ecriture (2). *Malleus & securis, & omne ferramentum non sunt audita in domo cùm ædificaretur.* Il employa, disent-ils, la pierre de Schamis, qui tailloit la pierre comme nos Vitriers coupent leur verre avec le diamant. Les Arabes Mahométans croient (3) que Salomon enchaîna le démon *Laora-Elmand*, sur la montagne de Barend.

ASMONÉENS. Voyez ci-après *Assamonéens.*

ASNAA. Les enfans d'Asnaa après le retour de Babylone, firent la porte de Jérusalem, surnommée la porte des poissons (4).

ASNE, *Asnesse.* Voyez *âne*, *ânesse.*

ASOCHIS, ville de Galilée (5), dont Ptolémée Lathure se rendit maître, l'ayant attaquée à l'improviste un jour de Sabbat, & où il prit dix mille captifs. Est-ce la même qu'Azech, dont il est souvent parlé dans les Livres de l'ancien Testament? Joseph dit qu'*Asochis*, ou *Azochis*, étoit voisine de Séphoris.

I. ASOM, sixieme fils d'Isaï de Bethléem, & frere de David. 1. *Par.* 11, 15.

II. ASOM, fils de Jéraméel. 1. *Par.* 11, 25.

ASOPH, lieu assez près du Jourdain, où Alexandre Jannée fut battu par Ptolémée Lathure, & où il perdit trente mille hommes (6).

I. ASOR, ville de la Tribu de Juda. *Josue*, XV, 24. Eusebe parle d'un bourg nommé *Asor*, à l'orient d'Ascalon.

II. ASOR LA NEUVE, autrement *Hesron*, dans la même Tribu. *Josue*, XV, 25.

III. ASOR, ville de la Tribu de Nephtali. *Josue*, XIX, 36. C'est apparemment la fameuse ville d'Asor, Capitale du Roi Jabin (7), laquelle fut prise par Josué, après une grande bataille qu'il gagna contre Jabin & ses alliés, sur les eaux de Mérom. *Josue*, XI, 7...... 10, 11. Asor étoit située sur le lac Séméchon.

IV. ASOR, bâtie par Salomon. (8) Les Livres des Rois (9) l'appellent *Hazer*, ou *Chazer*. Il n'y a nulle contradiction à dire que c'est la même ville d'Asor de Nephtali, que Salomon rebâtit, ou fortifia; car les Hébreux n'ayant point de noms composés, emploient souvent le nom de *bâtir*, au lieu de *rebâtir*.

ASOR-HADDON. Voyez *Assaradon*, Roi d'Assyrie.

ASOTH, troisieme fils de Jéphlat, & petit-fils d'Héber. 1. *Par.* VII, 33.

(1) *Gemar. Cod. Gitthim.* ═ (2) 3. *Reg.* VI, 7. ═ (3) *Golius in Abulfarag. p.* 18. ═ (4) 2. *Esdr.* III, 3. ═ (5) *Antiq. lib.* XIII, *c.* 20, *p.* 457, E, *& de Bello*, *l.* 1, *c.* 3. ═ (6) *Antiq. lib.* XIII, *c.* 21, *initio.* ═ (7) *Josue* XI, 1, *& seq.* ═ (8) *Joseph. Antiq. l.* 8, *c.* 2. ═ (9) 3. *Reg.* IX, 15.

ASPHALTE. Ce terme signifie du bitume. De là vient le nom du *lac Asphaltite*, donné au lac de Sodome, à cause de la quantité de bitume qui s'y trouve. Elle est telle, que nul poisson ne peut vivre dans ses eaux (1), & qu'un homme n'y sauroit que difficilement enfoncer, à cause de leur épaisseur & de leur pesanteur. On voit quelquefois sur ses eaux des morceaux de bitume de la grosseur d'un taureau sans tête; d'autres fois de plus petits (2), que l'on pêche & dont on fait un grand usage dans la médecine, sur-tout pour embaumer les corps. Comme les Hébreux donnent au bitume & au nitre le nom de *Mer salée*. Gallien (3) dit qu'elle est non-seulement salée au goût, mais amere, & tellement imprégnée de sel, que ceux qui s'y enfoncent, en sortent chargés de saumure : & que si l'on y jette du sel, il a de la peine à s'y fondre. Enfin on lui donne le nom de *Mer Morte*, à cause que nul animal n'y peut vivre (4), & que si par hasard l'impétuosité de l'eau y jette quelque poisson, il meurt aussi-tôt, & surnage sur les eaux du lac. Joseph donne au lac de Sodome cinq cents quatre-vingts stades de longueur, depuis l'embouchure du Jourdain, jusqu'à Ségor : c'est-à-dire, environ vingt-deux lieues, à trois mille pas la lieue, & cent cinquante stades de largeur, c'est-à-dire, environ cinq lieues, de même mesure.

Le lac Asphaltite reçoit dans son sein toute l'eau du Jourdain, & des torrens d'Arnon, de Jabok, & autres eaux qui se rendent de toutes les montagnes des environs, & cependant il ne regorge point, quoiqu'il n'ait point d'issue sensible. On croit qu'il se décharge par quelques canaux souterrains dans la mer Rouge, ou dans la mer Méditerranée. On a parlé sous l'article de *Sodome* des restes que l'on remarque encore à présent autour de ce lac, qui prouvent le prodige raconté dans l'Ecriture. *La terre de Sodome déserte & fumante encore*, dit l'Auteur du Livre de la Sagesse (5), *les fruits qui ne parviennent jamais à une parfaite maturité, & la statue de sel, monument de l'ame incrédule, sont des monumens de la méchanceté de ces villes.*

Démétrius fils d'Antigone Roi de Macédoine, ayant été envoyé par le Roi Antigone son pere contre les Nabathéens, se rendit avec son armée sur le lac Asphaltite. Il y remarqua qu'on pourroit tirer un revenu considérable de son bitume, & à son retour il en parla au Roi son pere: (6) Antigone lui sut bon gré d'une découverte qui pouvoit lui apporter des sommes considérables, & envoya aussi-tôt Jérôme le Cardien, pour examiner la chose, & pour exécuter le dessein qu'on avoit pris d'y établir une espece de manufacture ; mais à peine eut-il fait faire les bateaux nécessaires pour cette pêche, & les eut-il mis en œuvre pour en faire des amas dans les magasins, que les Arabes au nombre de six mille vinrent fondre sur lui, brûlerent ses bateaux, tuerent une grande partie de ses ouvriers, & l'obligerent de se retirer lui-même. Ainsi ce projet échoua.

Au reste, l'Asphalte ou le bitume

(1) *Joseph. lib. 1, de Bello, c. 4. Galen. de Simplic. medicam. facult. l. 4, c. 19.* ═══ (2) *Joseph. lib. 5, de Bello, c. 4, seu c. 5, in Lat. p. 892, D.* ═══ (3) *Gallen. l. 4, de simplic. medic. facultatibus, c. 19.* ═══ (4) *Hieronym. in Ezechiel.* XLVII. ═══ (5) *Sap. x, c. 7.* ═══ (6) *Diodor. Sicul. l. 19.*

de Judée, ou de la mer morte, passe pour le meilleur qu'on connoisse; il s'éleve en certaines saisons du fond du lac, & paroît sur l'eau quelquefois gros comme un bœuf, d'autres fois comme un tonneau ou une nasselle; les Arabes des environs le pêchent avec soin, ou le ramassent sur le bord, lorsque le vent l'y a poussé. Il sert à divers usages de la médecine; autrefois on l'employoit pour embaumer les corps, sur-tout en Egypte. Le vrai Asphalte ou bitume de Judée est resplendissant; de couleur de pourpre, fort pesant, & d'une odeur forte. On n'apporte plus de bitume de Judée, mais celui qui se voit dans les boutiques d'Apoticaires, est un composé d'huile, de pétréole & de poix.

ASPHAR. C'est apparemment le même que le lac Asphaltite, dont nous venons de parler. Le premier Livre des Maccabées, IX, 33, dit que Jonathas & Simon son frere se retirerent dans le désert de Thécua, près du lac d'*Asphar*. Or on ne connoît point d'autre lac aux environs de Thécua, que celui qui est nommé Asphaltite.

ASPHENEZ, Intendant ou Gouverneur des Eunuques du Roi Nabuchodonosor. C'est lui qui changea le nom de Daniel en celui de Balthasar, celui d'Ananias en celui de Sidrach, & celui d'Azarias en celui d'Abdénago (1). Daniel ayant formé la résolution de ne pas manger des viandes des Gentils, supplia Asphenez de lui permettre & à ses compagnons, de n'user que de légumes, & de nourriture permise par la Loi de Moïse. Asphenez n'osa le lui permettre de peur que le Roi ne s'en apperçût à leur maigreur & à leur air. Mais Malasar, qu'Asphenez leur avoit donné pour Gouverneur, leur en donna en secret la permission; & Dieu permit que bien loin que cela diminuât leur embonpoint, au contraire il l'augmentât (2).

ASPIC, sorte de serpent, dont le venin est si prompt & si dangereux, qu'il tue presque dans le moment qu'il la mordu, sans qu'on y puisse apporter de remede. Il court si vîte, qu'il semble voler. On dit qu'il est fort petit. L'Ecriture en parle souvent. L'endroit où elle parle de l'aspic sourd, qui se bouche l'oreille, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, est des plus fameux. On assûre que cet animal se bouche les oreilles pour ne pas entendre celui qui le veut charmer; & c'est à quoi le Psalmiste fait allusion, lorsqu'il dit (3), que *la fureur du méchant est semblable à celle du serpent & de l'aspic sourd, qui se bouche les oreilles, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur.*

Nous avons parlé au long des enchantemens des serpens, dans une Dissertation faite exprès à la tête du premier Volume sur les Pseaumes, & nous y avons rapporté trois manieres diverses d'expliquer le passage du Pseaume que nous venons de citer. Les uns (4) croient qu'il y a une sorte d'aspic réellement sourd, qui est le plus dangereux de tous; & que c'est de celui-là dont parle ici le Psalmiste. D'autres (5) veulent que l'aspic étant vieux, devient sourd d'une oreille, & se bouche l'autre avec de la terre, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. D'autres enfin prétendent que l'aspic de même que les autres serpens, a l'ouïe très-fine: mais (6)

(1) *Dan.* 1, 6, 7. (2) *Dan.* 1, 8, 9.... 12, *&c.* (3) *Psalm.* LVII, 5. (4) *Vide Boch. de animal. sacr. parte* 1, *l.* 3, *c.* 6. *Kimchi.* (5) *Rabb. Salomon, & Kabucnachi.* (6) *Aug. Cassiodor. Beda. Isidor. alii.*

que quand on veut l'enchanter, il se bouche les oreilles par artifice, en appliquant l'une fortement contre terre, & se bouchant l'autre avec le bout de sa queue. On peut voir Bochart, & notre Dissertation.

ASRIEL, fils de Galaad, Chef de la famille des Asriélites. *Num.* XXVI, 13.

ASSAMONÉENS, ou *Asmonéens*, nom que l'on donna aux Maccabées, descendans de Mathatias. On ne convient pas de l'origiue de ce terme. Les uns (1) tiennent qu'il leur vient du bourg d'Assamon, situé dans la Tribu de Juda (2), d'où leur famille pouvoit être originaire. Noldius a conjecturé qu'ils tiroient ce nom de la montagne d'Asamon dont parle Joseph (3), & qu'il place au milieu de la Galilée près de Sephoris. Kimchi (4) soutient que ce nom fut donné à Mathathias par honneur, & qu'il passa à ses descendans. *Chasmanim*, en Hébreu signifie des Princes. Joseph (5) avance une chose qui paroît plus vraisemblable, & son sentiment est plus suivi. Il enseigne que Mathatias étois fils de Jean, petit-fils de Simon, & arriere-petit-fils d'*Assamonée*. Ailleurs il semble faire venir Mathatias immédiatement d'Assamonée (6), & d'autres le font fils de Jean, & petit-fils de Hesenaï. La famille des Asmonéens devint très-illustre dans les derniers temps de la République des Hébreux; elle y soutint la Religion & la liberté, & y posséda la souveraine autorité depuis Mathatias jusqu'au regne du Grand Hérode, pendant environ cent vingt-huit ans. Voyez *Maccabées*, & la liste des Princes Asmonéens, sous l'article, *Rois des Juifs*.

ASSARADDON. Voyez ci-devant *Asaraddon*.

ASSARON, ou *gomor*, est une mesure creuse des Hébreux. C'étoit la dixieme partie de l'épha, comme le dom même d'*Assaron* le dénote. Ce nom signifie *dixieme*; il contenoit trois pintes, moins très-peu de chose, mesure de Paris. L'assaron étoit la mesure de manne que Dieu avoit accordée à chaque Israélite (7).

ASSEDIM, ville de la Tribu de Nephthali. *Josue* XIX, 35. L'Hébreu de l'endroit cité de Josué, ne lit pas *Hassedim* mais (8): *Les villes fortes des Tyriens sont Tyr & Emath.*

ASSEM, étoit un bourgeois considérable de Jérusalem (9). Il est nommé *Jasem* dans les Livres des Rois. 2 *Reg.* XXIII, 33, 34.

ASSEMON, *Assemona*, la même qu'*Asemon*, *Asemona*, ou *Asmon*, ou *Hesmona*, ou *Jesimon*, ville du désert de Maon (10), au midi de la Tribu de Juda (11). C'est aussi un campement des Israélites dans le désert (12). Asemona étoit la ville la plus voisine de l'Egypte du côté du midi (13).

ASSER-SUAL. Voyez *Hazer-Sual.*

ASSEZ, *Satis*. Le terme Latin *satis*, qui signifie assez, se met souvent pour l'Hébreu *Meod*, qui signifie *beaucoup*; par exemple; *Homines isti boni satis fuerunt nobis*; l'Hébreu, *valde boni* (14). Et ailleurs (15): *Bellum durum satis fuit*; & l'Hébreu, *Bellum durum*

(1) *Druf. Præfat. in* 1. *Macc.* ═ (2) *Josue* XV, 27. ═ (3) *Joseph. de Bello*, *lib.* 2, *c.* 23. ═ (4) *Kimchi. ad Psalm.* LXVII, 32. ואתיו חשמנים מני מצרים ═ (5) *Antiq. lib.* XII, *c.* 8. ═ (6) *De Bello*, *l.* 1, *c* 1, *p.* 709. ═ (7) *Exod.* XVI, 16 ═ (8) ערי מבצר הצירים צר יחמת ═ (9) 1. *Par.* XI, 33. ═ (10) 1. *Reg.* XXIII, 24. ═ (11) *Josue* XV, 4. ═ (12) *Num* XXXIII, 29. ═ (13) *Num.* XXXIV, 4, 5. ═ (14) 1. *Reg.* XXV, 15. טובים לנו מאד ═ (15) 2. *Reg.* II, 17.

usque ad valde. Et dans Isaïe (1) : *Ne irascaris, Domine, satis ;* l'Hébreu, *Ne irascaris ad multum*. Et Ezéchiel (2) : *Nonne satis erat vobis pascua bona depasci ?* L'Hébreu : Est-ce peu pour vous d'avoir pris pour vous les bons pâturages ? Et ch. XLVII, ℣. 9. *Pisces multi satis ;* l'Hébreu *multi valde*. Et dans Zacharie IX, 9. *Exulta satis filia Sion ;* l'Hébreu, *Exulta valde*.

ASSIDÉENS. Le nom d'*Assidéens* se trouve aux Pseaumes 78, ℣. 2, & 84, ℣. 9, & souvent dans les Maccabées, comme I. *Macc.* II, 42, VII, 13, XIV, 7. On dispute sur l'origine de ce terme. Les uns croient qu'il vient de l'Hébreu *Chasidim* (3), miséricordieux, pieux, saints. Et l'Auteur de l'Ecclésiastique (4), faisant l'éloge des plus grands hommes de sa nation, leur donne le nom d'*hommes de miséricorde*, qui est équivalent à celui d'*Assidéens*, pris dans le sens que nous venons de dire. D'autres (5) soutiennent que les Assidéens sont les mêmes que les *Esséniens*, dont la maniere de vie a été si fort louée par Joseph, par Philon, & même par Pline, & par plusieurs autres après eux. Ce sentiment paroît confirmé par le quatrieme des Maccabées (6), qui donne le nom d'*Asdanim* aux Esséniens. D'autres ont cru que les Assidéens s'étoient partagés dans la suite, & avoient produit les *Saducéens* & les *Pharisiens*. Le nom de *Saducéens* signifie justes, & celui de *Pharisiens*, séparés ; pour marquer qu'ils se distinguoient des autres Juifs par leur justice, leur bonne vie.

Scaliger (7) a prétendu que les Assidéens étoient une confrairie de Juifs, dont la principale dévotion consistoit à entretenir les édifices du Temple : ils ne se contentoient pas de payer le tribut ordinaire d'un demi-sicle par tête, ordonné pour l'entretien du Temple, ils s'en imposoient volontairement d'autres. Ils juroient par le Temple, ils offroient tous les jours, hors le onzieme du mois de Tizri, un agneau en sacrifice, qui étoit appelé l'oblation des Assidéens pour le péché. Et c'est de cette secte que sortirent les Pharisiens, qui produisirent les Esséniens. L'Ecriture (8) nous représente les Assidéens comme une secte nombreuse, qui étoit distinguée par sa valeur, & par son zele pour la Loi du Seigneur : *Synagoga Assidæorum fortis viribus ex Israel, omnis voluntarius in Lege.*

I. ASSOMPTION. Terme consacré dans le langage de l'Eglise, pour signifier la mort de la sainte Vierge, & selon quelques Anciens, & plusieurs Nouveaux, sa résurrection arrivée trois jours après sa mort, & son élévation dans le Ciel. Mais il faut convenir que toutes les particularités que l'on a débitées sur la mort de la sainte Vierge, aussi-bien que ce que l'on en lit dans quelques Auteurs depuis le cinquieme siecle, est extrêmement douteux, après ce qu'on a écrit sur cela dans ces derniers siecles. On peut voir en particulier M. de Tillemont, tom. 1, notes 13, 14 & 15, sur la sainte Vierge. Nous n'entrons point dans cette discussion, qui regarde l'Histoire de l'Eglise, plutôt que le Dictionnaire de la Bible, puisqu'il n'est rien dit dans l'Ecriture, ni de la mort, ni de l'Assomption de la Vierge.

---

(1) *Isai.* LXIV, 9. ═ (2) *Ezech.* XXIV, 18. המעט מכם ═ (3) חסידים ═ (4) *Eccli.* XLIV, 10. ═ (5) *Serrar. in* 1. *Macc.* VII, 13. *Grot. Tirin. Mari. Gorionid. alii.* ═ (6) *Vide* 4. *Macc.* VI. ═ (7) *Scalig. Eleuchus Trihæres. c.* 22. ═ (8) 1. *Macc.* II, 42.

II. Assomption de Moïse (1), Livre apocryphe, intitulé en Hébreu, *Petirath Mosé* (2), & en Grec, *Analepsis Moysi* (3). Ce Livre contient l'histoire de la mort de Moïse, & du transport de son ame dans le Paradis. On croit que c'est de cet Ouvrage qu'est tirée la particularité du combat de saint Michel contre le Démon, à l'occasion du corps de Moïse, dont il est parlé dans l'Epître de saint Jude. Nous en avons traité au long dans la Dissertation sur la mort & la sépulture de Moïse, dans le dernier tome de notre Commentaire.

III. Assomption de la Vierge, Livre apocryphe, imputé à saint Jean l'Evangéliste (4).

ASSON, ou *Assos*, ville maritime que quelques Géographes attribuent à la Mysie, & d'autres à la Troade. Saint Luc, & les autres Compagnons de voyage de saint Paul, allerent de Troade à Asson par mer; mais saint Paul y alla par terre; & étant réunis à Asson, ils allerent tous ensemble à Mytilenes l'an de J. C. 56 (5).

I. ASSUÉRUS. *Dan.* IX, 1. Autrement, *Astyagès*. (*Dan.* XIII. 65.) & *Artaxercès*. (*Dan.* VI, 1, dans le Grec.) Voyez ci-après l'article d'*Astyagès*.

II. Assuérus. Nous avons déja parlé d'Assuérus époux d'Esther, sous le nom d'*Artaxercès*; & nous avons remarqué que c'étoit le même que Darius fils d'Hystaspe. Ce Prince naquit vers l'an de la période Julienne 4165, du Monde 3455, avant J. C. 545, avant l'Ere vulgaire 549. Après la mort de Cambyses Roi de Perse, arrivée l'an du Monde 3482, sept Mages du pays usurperent la souveraine autorité (6), feignant que *Smerdis* fils de Cyrus, & frere de Cambyses, étoit vivant, & que c'étoit lui qui régnoit. Mais Ostanes un des Grands de la Perse, s'étant informé de sa fille, qui étoit une des concubines du Roi, si celui qui régnoit, c'est-à-dire, le premier des Mages, avoit des oreilles; car Cyrus, ou selon d'autres, Cambyses, les lui avoit coupées: elle répondit qu'il n'en avoit point. Alors il reconnut que c'étoient les Mages, & non pas Smerdis, qui régnoient (7).

Ostanes en informa les principaux Seigneurs de la Cour, qui s'étant engagés par serment à tuer le Roi, partirent sur le champ, & allerent au Palais. Ils égorgerent d'abord tous ceux qu'ils rencontrerent; & étant arrivés à l'appartement des Mages, ils les attaquerent. Ceux-ci se défendirent, & blesserent deux des conjurés; mais les conjurés étant les plus forts, un nommé Gobryas saisit au corps le premier des Mages; & comme ses Compagnons craignoient de le frapper au lieu du Mage, parce que la chose se passoit dans un lieu obscur, Gobryas leur cria de percer l'ennemi, même au travers de son corps, de peur de le manquer; mais la Providence permit que le Mage fût tué, sans que Gobryas fût seulement blessé. Ainsi les sept conjurés délivrerent leur patrie de l'oppression de ces usurpateurs (8).

Six jours après, les sept conjurés s'assemblerent pour délibérer sur la forme de gouvernement

(1) *Origen. Peri-archôn. l.* 3. *Athanas. in Synopsi.* ═ (2) פטירת משה *Petirath Mosé.* ═ (3) Ἀνάληψις Μωυσέως. ═ (4) *Vide Sixt. Senens. lib.* 2. *Baron. an.* 44, §. 48. ═ (5) *Act.* XX, 13, 14. ═ (6) *Valer. Max. l.* 9, *c.* 2. *Ammian. Marcell. l.* 23. ═ (7) *Vide Justin. l.* 9. *Herodot. l.* 3. *Ctesiam*, &c. ═ (8) An du Monde 3483, avant J. C. 517, avant l'Ere vulgaire 521.

qu'ils devoient établir dans la Perse. Otanes étoit pour la Démocratie, ou pour le gouvernement populaire ; Mégabyse pour l'*Oligarchie*, c'est-à-dire, pour donner le gouvernement à un petit nombre de personnes choisies ; & Darius fils d'Hystaspe, que nous appelons Assuérus, pour la Monarchie, ou le gouvernement Royal. Ce dernier sentiment l'emporta, & ils convinrent que le lendemain ils se rendroient tous en un même lieu à cheval, avant le lever du soleil, & que celui dont le cheval salueroit le premier le soleil par son hennissement, seroit reconnu pour Roi des Perses, & successeur de Cambyses. L'Ecuyer de Darius ayant su cela, mena le soir même le cheval de son maître avec une jument sur la place où ils devoient se trouver : en sorte que le lendemain dès que le cheval de Darius y arriva, l'odeur & le sentiment de ce qui s'étoit passé la veille, lui firent pousser des hennissemens, qui valurent le Royaume à son maître ; car aussi-tôt les autres six conjurés descendirent de cheval, & le saluerent Roi des Perses (1).

Darius étant ainsi monté sur le trône de Cambyses, épousa Atharse, qui étoit fille de Cyrus, fondateur de cette Monarchie, & qui avoit été premierement femme de Cambyses, & puis du Mage usurpateur de la Couronne (2). La seconde année de son regne (3), les Juifs qui étoient de retour dans la Palestine, étant poussés par les exhortations des Prophetes Aggée (4) & Zacharie (5), commencerent à travailler au rétablissement du Temple, dont l'ouvrage avoit été interrompu neuf ans auparavant, sous le regne de Cambyses (6). Alors les Gouverneurs de la Province de la part des Perses, vinrent leur demander en vertu de quoi ils entreprenoient de rétablir cet édifice (7). Mais les Juifs leur répondirent que c'étoit ensuite de l'Edit de Cyrus, qui le leur avoit permis. Cependant ces Gouverneurs en écrivirent à Darius, lui dirent que l'Edit de Cyrus devoit se trouver à Babylone, & lui demanderent ce qu'il souhaitoit que l'on fît. Darius ordonna que l'on cherchât l'Edit de Cyrus ; & l'ayant trouvé à Ecbatanes, il le confirma, & manda à ses Officiers de prêter la main aux Juifs pour l'exécution de ce dessein, & de leur fournir même les choses nécessaires pour les sacrifices, & pour l'édifice du Temple. Ces ordres furent exécutés, & dans peu le Temple s'avança très-considérablement.

L'année suivante (8), Assuérus fit un festin aux principaux de son Empire dans la ville de Suses, où il fit éclater toute la grandeur de sa magnificence (9). Ce festin dura cent quatre-vingts jours, ou six mois entiers. Après ce terme, le Roi invita tout le peuple de Suses, depuis le plus grand, jusqu'au plus petit, & commanda qu'on leur préparât un festin pendant sept jours. Rien n'égaloit la magnificence & la somptuosité de ce banquet. L'appareil & la chere étoient dignes de la grandeur du plus puissant Monarque du Monde. La Reine Vasthi fit aussi un festin aux femmes dans le palais du Roi. Le septieme jour, Assuérus étant plus gai qu'à l'ordinaire, & dans la chaleur du vin, ordonna à ses prin-

(1) *Herodot. l.* 3, *c.* 80 ... 88. *Justin. l.* 3. ═ (2) *Justin. l.* 1. *Herodot. l.* 3, *c.* 88. ═ (3) An du Monde 3485. ═ (4) *Agg.* I, 1 .... 15, & II, 2 ... 9, 10. ═ (5) *Zach.* 1, 1, ... 6. ═ (6) I. *Esdr.* IV, 6. ═ (7) I. *Esdr.* V, 3, 4, 5, 6, ... 13. ═ (8) An du M. 3486, avant J. C. 514, avant l'Ere vulg. 518. ═ (9) *Esth.* I, 1, 2, 3, 4, 5, &c.

cipaux Eunuques de faire venir la Reine devant tout le peuple, pour leur faire voir sa beauté ; car elle étoit parfaitemeut belle. Mais Vasthi refusa de venir. Ce qui irrita extrêmement le Roi. Il assembla son Conseil, & lui demanda ce qu'il lui sembloit de la conduite de Vasthi. Ils répondirent qu'elle n'avoit pas seulement offensé le Roi, mais que sa résistance à ses ordres pourroit engager les autres femmes à en user de même envers leurs maris, & qu'ils étoient d'avis que le Roi la répudiât, & en prît une autre.

Ce conseil fut suivi, & Esther, niece de Mardochée, Juif de nation, fut choisie pour devenir épouse d'Assuérus, ainsi que nous le verrons ailleurs. Mardochée ne déclara pas qui il étoit, & il se contenta de demeurer à la porte du Palais, pour savoir l'état de la santé d'Esther sa niece. Toutefois lorsqu'Aman eut obtenu du Roi un Edit, qui condamnoit tous les Juifs à la mort, & à la perte de leurs biens, il engagea Esther à se présenter devant le Roi, pour lui demander la révocation de cet Edit. Or Assuérus avoit fait défense sous peine de la vie, à quelque personne que ce fût, de se présenter devant lui, à moins qu'elle ne fût mandée, ou qu'il n'étendît son sceptre vers elle, lorsqu'elle s'approcheroit de son trône (1). Esther se hasarda d'y paroître, sans être appelée. Le Roi étendit son sceptre vers elle, & lui dit de lui demander ce qu'elle souhaitoit. Esther le supplia de venir le jour même au festin qu'elle lui avoit préparé, & Aman avec lui. Assuérus y vint, & après avoir bu & mangé, il dit à Esther de lui demander tout ce qu'elle voudroit, & qu'il le lui accorderoit. Mais Esther lui dit que la seule faveur qu'elle lui demandoit, étoit qu'il vînt encore le lendemain avec Aman au festin qu'elle lui prépareroit. Assuérus y consentit ; & Aman qui se croyoit au comble de son bonheur, n'avoit point d'autre chagrin, que de voir Mardochée qui ne se prosternoit pas en sa présence, lorsqu'il passoit.

Cependant il arriva une chose qui l'humilia extrêmement. Le Roi ne put dormir la nuit suivante (2), & il ordonna qu'on lui lût les Journaux & les Annales des années précédentes. On tomba sur l'endroit où il étoit dit que deux Eunuques ayanr conspiré d'ôter la vie au Roi, un nommé Mardochée avoit découvert la conspiration, & avoit sauvé la vie au Roi. Assuérus interrompit la lecture, & demanda si Mardochée avoit été récompensé. On lui dit qu'il n'avoit reçu aucune récompense. Le lendemain du grand matin, Aman étant venu au lever du Roi, pour lui demander que Mardochée fût attaché à un poteau qu'il avoit fait dresser, Assuérus le fit entrer ; & avant qu'il parlât, il lui dit : que peut-on faire pour honorer un homme que le Roi désire de combler d'honneur ? Aman qui crut que c'étoit lui-même à qui le Roi vouloit faire cette grace, lui répondit : il faut que cet homme soit revêtu des habits Royaux, qu'il monte le même cheval que le Roi a accoutumé de monter, & qu'il ait sur la tête le diadême Royal ; que le premier des Grands de la Cour tienne les rênes de son cheval, & qu'il marche devant lui dans la place de la Ville, en criant : C'est ainsi que sera honoré celui qu'il plaira au Roi d'honorer. Le Roi lui répondit : Hâtez-vous, & faites au Juif Mardochée ce que vous venez de dire. Aman n'osa désobéir au Roi : & Mardochée reçut un

(1) *Esther.* V, 1, 2, 3, *& seq.* — (2) *Esth.* VI, 1, 2, 3, *&c.*

honneur qu'il n'attendoit gueres, & qu'il ne goûta point du tout, à cause du danger où il voyoit tous ses freres.

Cependant l'heure du dîner étant venue, on vint chercher Aman, qui alla avec le Roi au Festin que la Reine Esther leur avoit préparé. Assuérus, dans la chaleur du vin (1), dit de nouveau à Esther : Que me demandez-vous, & que désirez-vous que je fasse ? Esther lui répondit: O Roi, si j'ai trouvé grace à vos yeux, je vous prie de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie, & celle de mon peuple; car nous avons tous été livrés pour être égorgés & exterminés. Le Roi répondit: & qui est assez puissant, pour oser entreprendre ce que vous dites ? Esther lui dit : C'est cet Aman que voyez, qui est notre ennemi mortel. Aman entendant cela, demeura tout interdit; & le Roi en même-temps se leva tout en colere, & sortit du lieu du festin, pour entrer dans un verger qui étoit là auprès. Alors Aman se jeta eux pieds de la Reine, qui étoit couchée sur un lit de table à la maniere des Perses. Assuérus étant rentré dans ce moment, & ayant vu Aman sur le lit où étoit la Reine, s'écria : Comment, il veut encore faire violence à la Reine en ma présence, & dans ma maison? A peine cette parole étoit sortie de la bouche du Roi, que des Eunuques se saisirent d'Aman, & lui couvrirent le visage, comme à un homme condamné à mort. Alors un des Eunuques du Roi lui dit : Il y a une potence de cinquante coudées de haut dans la maison d'Aman, qu'il avoit destinée pour y pendre Mardochée. Assuérus dit : Qu'Aman y soit pendu.

Après cela (2), il donna à Mardochée les emplois d'Aman, & à Esther la confiscation de ses biens. Il révoqua l'Edit qui portoit que les Juifs seroient mis à mort dans le treizieme jour du mois Adar, donna des Lettres contraires, & leur permit de se venger de leurs ennemis le même jour qui avoit été destiné pour leur propre perte. Tout cela se passa les années du Monde 3494, 3495 & 3496. Comme le reste de la vie de Darius, fils d'Hystaspe, n'a point de rapport à l'Histoire sainte, nous ne nous étendrons pas sur ses conquêtes & sur ses guerres. Ce Prince mourut l'an du Monde 3519, avant J. C. 481, avant l'Ere vulgaire 485, après trente-six ans de regne. Il eut pour successeur Xercès, qu'il avoit eu d'Atharse ou Vasthi, dont on a parlé au commencement de cet article.

Nous avons suivi le sentiment qui explique de Darius, fils d'Hystaspe, ce que l'Ecriture nous apprend d'Assuérus époux d'Esther. Cependant comme la chose n'est pas sans difficulté, nous allons proposer ce que M. Prideau (3) a écrit contre cette opinion ; & en faveur de la sienne, qui est qu'Artaxercès à la longue main étoit celui que l'Ecriture appelle *Assuérus*, époux d'Esther. Il s'éloigne en cela, comme il le reconnoît lui-même, de deux grands hommes, Usserius & Joseph Scaliger. Usserius croit qu'Assuérus étoit Darius, fils d'Hystaspe ; & Scaliger que c'étoit *Xercès*. Voici ce qu'il dit contre le sentiment d'Usserius, & par conséquent contre notre systême, puisque nous avons adopté celui d'Usserius, mais non pas dans tout, comme on le peut voir par notre Commentaire.

Usserius croit que Darius, fils d'Hystaspe, épousa *Athosse*, qui

(1) *Esth.* VII, 1, 2, 3, *&c.* (2) *Esth.* VIII, 1, 2, *&c.*
(3) Prideau, hist. des Juifs, t. 2, p. 457, & suiv.

est la même que Vasthi, qu'il répudia dans la suite, & qu'il prit aussi pour femme Aristone, fille de Cyrus, & veuve de Cambyses, qui est la même qu'Esther. Mais ce sentiment est contredit par Hérodote (1), qui nous apprend qu'*Aristone* étoit fille de Cyrus, & par conséquent elle ne pouvoit être Esther, qui étoit jeune. Il dit encore (2) qu'Athosse eut quatre fils de Darius, sans compter les filles, & qu'elle eut toujours un si grand ascendant sur l'esprit de Darius, qu'elle le détermina à déclarer Xercès son fils, successeur à la Couronne, à l'exclusion de ses fils.

Nous avons prévu cette objection dans le Commentaire sur Esther (3) ; & sans oser dire qui étoi *Vasthi* qui fut répudiée par Assuérus, nous avons fait voir qu'il n'avoit répudié ni *Athosse*, que nous croyons avoir été la fille de Cyrus, ni Aristone qu'il avoit épousée vierge, & qui pourroit bien être Esther. Hérodote dit expressément au troisieme livre, que la fille de Cyrus, épouse de Darius, étoit *Athosse* (4).

M. Prideau ajoute que la principale raison qui a engagé Ussérius dans le sentiment qu'il a soutenu, c'est que le Livre d'Esther dit, que Darius, fils d'Hystaspe, *imposa un tribut sur la terre ferme & sur les isles* (5), ce qui se lit aussi dans Hérodote (6) ; mais Strabon (7), attribue cela à *Darius Longue-main*, ce que notre Auteur veut qu'on explique *d'Artaxercès Longue-main*.

Pour ce qui est de Scaliger (8), il croit que *Xercès* est l'Assuérus de l'Ecriture, & *Amestris* son épouse, la Reine Esther. Il se fonde uniquement sur la ressemblance des noms. Mais les caracteres que l'Histoire donne à Amestris, prouvent invinciblement qu'elle n'est point du tout l'Esther de l'Ecriture ; Amestris, épouse de Xercès avoit un fils de ce Prince, qui étoit en âge d'être marié la septieme année du regne de son pere (9) : ce ne peut donc être Esther, qui ne fut mariée à Assuérus que la septieme année de son regne. Il n'en faut pas davantage pour détruire le sentiment de Scaliger.

Venons à présent aux raisons que M. Prideau apporte pour Artaxercès Longue-main. Il montre premierement que Joseph (10) dit en termes exprès, que l'époux d'Esther étoit Artaxercès Longue-main. La version des Septante & les Additions Greques au Livre d'Esther, nomment Assuérus, *Artaxercès :* il y a diverses circonstances dans ces Additions qui ne peuvent être appliquées à Artaxercès *Mnémon :* la faveur extraordinaire dont Artaxercès Longue-main honora les Juifs, prouve encore qu'apparemment il avoit épousé une Juive. Ce sentiment est soutenu par Sulpice-Sévere, & par quantité d'anciens & de modernes. C'est ce qu'on dit en faveur de ce sentiment. On peut voir aussi notre Préface sur *Esther*.

ASSUR, fils de Sem, donna son nom à l'Assyrie. On croit qu'originairement il demeuroit dans le pays de Sennaar, & autour de la Babylonie ; mais que forcé par l'usurpateur Nemrod, il en sortit pour aller plus haut vers les sources du Tigre, dans la Province d'Assyrie, à laquelle il donna son

(1) *Herodot. l.* 3, *& l.* 7. (2) *Herodot. l.* 7, *sub initium.* (3) Comment. sur Esther, c. 1, v. 9. (4) *Herodot. l.* 3, *c.* 68, *&* 88. (5) *Esth.* X, 1. (6) *Herodot. l.* 3, *c.* 89. (7) *Strabo*, *lib.* 15. (8) *Scaliger de emendat. temp. lib.* 9. (9) *Herodot. lib.* 9. (10) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c.* 6.

nom, & où il bâtit la fameuse ville de Ninive, & celles de *Rohobot*, de *Chalé*, & de *Résen*. C'est le sens que l'on donne ordinairement à ces paroles de Moïse (1) : *De terra illa (Sennaar) egressus est Assur, & ædificavit Niniven, & plateas civitatis ; & Chale, Resen quoque inter Niniven & Chale.*

Mais d'autres (2) expliquent autrement le Texte de Moïse. Ils l'entendent de Nemrod, qui sortit de son pays, & vint attaquer l'Assyrie, dont il se rendit maître, & où il bâtit Ninive, Rohobot, Chalé, & Résen, y établit le siege de son Empire, & y devint le plus puissant & apparemment le premier Monarque de l'Orient. Le Prophete Michée donne à l'Assyrie le nom de terre de Nemrod (3) : *Pascent terram Assur in gladio, & terram Assur in lanceis suis.*

Suidas (4), Jean Malala (5), & Cédrene (6), racontent qu'après Ninus, régna Thuras à Ninive. Il eut guerre avec Caucase, de la race de Japhet ; il le vainquit, & le tua. Après la mort de Thuras, les Assyriens donnerent son nom à la planete de Mars, & l'adorerent sous le nom de Baal, qui dans leur langue signifie le Dieu de la guerre. C'est ce Dieu Baal dont parle Daniel, & qui étoit adoré à Babylone. Voilà ce que dit Suidas. On croit communément que Thuras est le même qu'Assur, & que le Baal des Assyriens & des Babyloniens est leur premier Roi, & le fondateur de leur Monarchie. Mais au lieu de faire Thuras fils & successeur de Ninus, il faudroit au contraire dire que Ninus fut le fils & le successeur de Thuras ou d'Assur, autrement Baal ou Bélus ; car les Historiens (7) font constamment Ninus fils de Bélus. Mais il y en a qui confondent Ninus avec Assur. D'autres le font fils de Nemrod. On ne doit gueres espérer de lumieres de la part des Profanes dans une telle antiquité. Mais on doit bien distinguer Bélus l'ancien, qui est apparemment le même qu'Evéchoüs Roi de Chaldée ; & Bélus l'Assyrien, pere de Ninus. Evéchoüs régnoit à Babylone quatre cents quarante ans avant Bélus l'Assyrien.

L'Empire des Assyriens passe pour le plus ancien des Empires d'Orient. On en attribue la fondation à Assur, ou à Nemrod, ou à Bélus, ou à Ninus. Les origines n'en sont pas tout-à-fait bien distinctes. Hérodote (8), que l'on suit le plus ordinairement dans cette matiere, dit que Ninus fils de Bélus fonda l'Empire d'Assyrie, qui subsista cinq cents vingt ans dans la haute Asie. Ussérius fixe le commencement de cet Empire à l'an du Monde 2737, de la Période Julienne 3447, avant Jesus-Christ 1263, & avant l'Ere vulgaire 1267. A Ninus succéda Sémiramis son épouse, qui régna quarante-deux ans. Après elle, régna Ninias son fils pendant trente-neuf ans. On lui donne pour successeurs une suite de trente-six Rois (9), dont on marque les noms, les dates & la durée du regne, jusqu'à Sardanapale. Mais comme ces listes sont fort suspectes, & qu'elles n'apprennent rien de particulier, nous croyons qu'il est inutile de les rapporter ici.

L'Ecriture nous parle de la fondation de l'Empire d'Assyrie par Nemrod (10), long-temps avant Ninus ; c'est-à-dire, vers le temps

---

(1) *Genes.* X, 11, 12. ═══ (2) Voyez *Bochard. Phaleg. l.* 4, *c.* 12. ═══ (3) *Mich.* V, 6. ═══ (4) *Suidas in Thuras.* ═══ (5) *Joan. Malala, p.* 20. ═══ (6) *Cedren. p.* 15. ═══ (7) *Herodot. l.* 1, *c.* 95. ═══ (8) *Ibidem.* ═══ (9) Voyez Jules Africain ; & Eusebe. ═══ (10) *Genes.* X, 8, 9, 10, 11.

de la Tour de Babel, du Monde 1757, avant Jesus-Christ 1243, avant l'Ere vulgaire 1247, & avant la prise de Babylone par Alexandre le Grand, dix-neuf cents trois ans. Dès ce temps-là, les Babyloniens commencerent à faire leurs observations célestes ; & celles qui furent envoyées par Callisthene à Aristote, remontoient à dix-neuf cents trois ans auparavant. Nous ne connoissons pas les successeurs de Nemrod ; seulement nous lisons que du temps d'Abraham (1), & vers l'an du monde 2092, Codorlahomor, Roi des Elamites, s'étant ligué avec Amraphel Roi de Sennaar, Arioch Roi d'Ellazar, Thadal Roi des Nations, vint attaquer les Rois de Sodome & de Gomorrhe, & des villes voisines, qui s'étoient soulevés contre lui. Et longtemps après, sous les Juges (2), vers l'an du Monde 2591, le Seigneur livra les Israélites à Chusan-Rasathaïm Roi de Mésopotamie, qui les opprima pendant huit ans. Jules Africain dit qu'Evéchoüs régna en Chaldée deux cents vingt-quatre ans avant les Arabes ; c'est-à-dire, l'an du Monde 2242, du temps d'Isaac. Les Arabes conquirent l'Empire de Chaldée en 2466, & le tinrent pendant deux cents seize ans, jusqu'à l'an du Monde 2682. Aux Arabes succéda Bélus l'Assyrien, cinquante-cinq ans avant la fondation de l'Empire des Assyriens par Ninus.

Denys d'Halycarnasse (3) remarque fort bien que l'Empire d'Assyrie étoit fort peu étendu dans les commencemens ; & ce que nous venons de dire le montre assez, puisque nous voyons des Rois de Sennaar, d'Elam, de Chaldée, & d'Ellazar, dans le temps où l'Empire d'Assyrie fondé par Nemrod, devoit subsister, & avant que Ninus fils de Bélus fondât, ou plutôt aggrandît le seul Empire d'Assyrie qui ait été connu par les Auteurs profanes ; car ils n'ont pas été informés de celui qui avoit été établi par Nemrod.

Sous David & sous Salomon, les Monarques d'Assyrie ne possédoient rien au-deçà de l'Euphrate. David subjugua toute la Syrie sans que ces Rois s'en missent en peine. Lorsqu'il attaqua les Ammonites, ils envoyerent demander du secours au-delà de l'Euphrate (4) : mais David battit le secours, & obligea même les peuples de delà ce fleuve à lui payer tribut (5). Le premier Roi d'Assyrie dont il soit parlé dans l'Ecriture, est celui qui régnoit à Ninive lorsque Jonas y alla prêcher la pénitence (6), vers l'an du Monde 3180. Ce Prophete ne nous apprend pas le nom du Prince qui régnoit alors à Ninive : mais il décrit cette ville comme une place d'une grandeur prodigieuse. Les Livres des Rois & des Paralipomenes (7), racontent que *Phul* Roi d'Assyrie vint sur les terres d'Israel, sous le regne de Manahem. On conjecture que *Phul* est le pere de Sardanapale. Ce dernier commença à régner, selon Usserius, l'an de la Période Julienne 3947, du Monde 3237, qui étoit la cinquieme année de Manahem ; & la venue de Phul sur ses terres, arriva au commencement du regne de Manahem.

Les crimes de Ninive étant montés à leur comble, Dieu suscita à Sardanapale des ennemis, qui l'obligerent à se tuer. Arbacès Gouverneur de Médie, indigné de voir la mollesse où vivoit Sardanapale dans le secret de sa Cour, se

(1) *Genes.* XIV. (2) *Judic.* II, 10. (3) *Dionys. Halycar. lib.* 1, *Antiq. Rom.* (4) 2. *Reg.* X, 16. (5) 2. *Reg.* X, 16, 19. (6) *Jonas.* III, 6. (7) 4 *Reg.* XV, 19, & 1. *Par.* V, 26.

ligua

ligua avec Béléfus Satrape de Babylone, & réfolut avec lui de fecouer le joug des Affyriens, & de mettre les Medes & les Chaldéens en liberté. Après divers combats, Sardanapale fut contraint de s'enfermer dans Ninive; & la troifieme année du fiege, comme le Tigre eut abattu vingt ftades des murs de la ville, Sardanapale fe brûla dans fon palais avec fes richeffes, fes eunuques, & fes concubines. Ainfi la ville étant prife, Béléfus & Arbacès prirent le nom de Roi, mirent en liberté les Medes & les Chaldéens (1), & démembrerent l'ancien Empire des Affyriens, qui avoit duré depuis Nemrod environ deux mille cinq cents ans, & depuis Ninus fils de Bélus, cinq cents vingt ans (2).

Cet ancien Empire d'Affyrie fe foutint encore avec quelque éclat à Ninive fous le jeune Ninus & fes fucceffeurs. Nous croyons que ce Ninus eft le même que Téglathphalaffar, dont il eft parlé dans les Livres des Rois (3). Ce Prince vint au fecours d'Achaz Roi de Juda, & vainquit les Rois de Damas & d'Ifrael. Salmanaffar fuccéda à Téglathphalaffar, l'an 3986 de la Période Julienne, du Monde 3236, avant Jefus-Chrift 764. Sennachérib fucceffeur de Salmanaffar, eft célebre dans l'Ecriture & dans les Profanes (4). Il fut tué par deux de fes fils (5), & eut pour fucceffeur un autre de fes fils nommé *Affaraddon*, qui après avoir régné quelque temps à Ninive, fe rendit maître de Babylone, & réunit l'Empire des Chaldéens à celui des Affyriens (6). Il laiffa l'Empire à Saofduchin, qui régna vingt ans (7). On croit que c'eft lui qui eft nommé Nabuchodonofor dans Judith. A Saofduchin fuccéda Sarac, ou Chinaladan (8), qui régna vingt-deux ans.

Nabopolaffar, autrement Nabuchodonofor, Satrape de Babylone, & *Aftiagès*, autrement Affuérus, fils du Roi de Médie, ayant affiégé Ninive, prirent la ville, tuerent Chinaladan, & fe partagerent la Monarchie des Affyriens (9). Nabopolaffar eut Nivine & Babylone, & Aftyagès demeura maître de la Médie & des Provinces voifines. Nabopolaffar fut pere du Grand Nabuchodonofor qui prit Jérufalem. Evilmérodach lui fuccéda (10), & Balthafar fuccéda à Evilmérodach (11). Après Balthafar, Darius le Mede entra en poffeffion de l'Empire. Jufqu'ici nous avons l'autorité de l'Ecriture, qui nous marque diftinctement Nabuchodonofor, Evilmérodach, Balthafar, & Darius le Mede.

Mais les Auteurs profanes racontent différemment la fuite des fucceffeurs d'Evilmérodach. Mégafthene (12) dit qu'Evilmérodach fut mis à mort par Nérigliffor fon beau-frere, qui régna quatre ans. Il eut pour fucceffeur Labaffoarafchus. Celui-ci fut mis à mort par des conjurés, qui déférerent la Couronne à l'un deux, nommé Nabonide, ou

(1) L'an du Monde 3257, avant J. C. 743, avant l'Ere vulg. 748. ═══ (2) *Herodot. l.* 1, *c.* 95. ═══ (3) 4. *Reg.* XV, 29, XVI, 7, 10, & 1. *Par.* X, 6, & 2. *Par.* XXVIII, 20. ═══ (4) *Berof. apud Jofeph. Antiq. l.* X, *c.* 1. ═══ (5) An du Monde 3294, avant J. C. 706, avant l'Ere vulg. 709. ═══ (6) L'an du Monde 3323. *Vide Uffer. ad hunc annum.* ═══ (7) An du Monde 3335, avant J. C. 665, avant l'Ere vulg. 669. ═══ (8) An du Monde 3356, avant J. C. 644, avant l'Ere vulg. 647. ═══ (9) An du Monde 3378, avant J. C. 622, avant l'Ere vulg. 625. ═══ (10) An du Monde 3443, avant J. C. 577, avant l'Ere vulg. 580. ═══ (11) An du Monde 3444, felon Ufférius, avant J. C. 556, avant l'Ere vulg. 560. ═══ (12) *Megafthen. apud Eufeb. Præpar. l.* 9, *c.* 41.

Nabannidoch, ou Labinith. C'eſt ſur ce dernier que Cyrus conquit Babylone. Béroſe (1) dit à peu près la même choſe que Mégaſthene. Il donne à Nérigliſſor quatre ans de regne, à Laboroſardoch neuf mois, à Nabonide dix-ſept ans. Après quoi Cyrus ſe rendit maître de l'Empire de Chaldée, & réunit les Empires d'Aſſyrie, de Chaldée & des Perſes.

I. ASTAROTH, ou *Aſtaroth-Carnaïm*, ou ſimplement *Carnaïm*, ou *Carnéa*, ville au-delà du Jourdain, à ſix milles ou deux lieues d'Adraa ou Edraï, entre cette ville & celle d'Abila. Il y avoit deux lieux nommés *Aſtaroth* dans la Batanée, diſtant de neuf milles l'un de l'autre, entre Abila & Adraa (2). Il y avoit encore une ville de Carnaïm aux environs de Jéruſalem, dit Euſebe (3).

On croit que le nom d'*Aſtaroth-Carnaïm*, vient de la Déeſſe Aſtarte, qui y étoit adorée, & que l'on dépeignoit avec des cornes, ou un croiſſant ſur le front; car *Carnaïm* ſignifie des cornes; & la Déeſſe Aſtarte étoit la plus célebre Déeſſe des Phéniciens. Nous en avons parlé au long dans la Diſſertation ſur les Divinités Phéniciennes, à la tête des petits Prophetes, pages LXI, LXII, LXIII, & nous y avons montré qu'Aſtarte étoit la Déeſſe des bois, la Lune, la Reine du Ciel, la Déeſſe céleſte, ou la Vénus céleſte, ou la Déeſſe de Syrie, ou Venus la Syrienne épouſe d'Adonis. Enfin ſaint Auguſtin aſſure que Junon eſt nommée Aſtarte par les Carthaginois (4). C'étoit auſſi apparemment la même que la Déeſſe Iſis des Egyptiens, que l'on repréſentoit, de même qu'Aſtarte (5), avec une tête de bœuf, ou des cornes ſur la tête (6). L'Auteur du ſecond Livre des Maccabées (7), dit qu'il y avoit dans la ville d'Aſtaroth-Carnaïm, un Temple de la Déeſſe *Atergata*. Or *Atergata* étoit la même que *Dercéto*, adorée à Aſcalon, & repréſentée ſous la forme d'une femme, ayant tout le bas d'un poiſſon (8), & qui étoit connue des Hébreux ſous le nom du Dieu Dagon, ou du Dieu Poiſſon.

II. ASTAROTH, mere de Melchiſédech, ſelon les Orientaux; d'autres l'appellent *Aſtérie*, ou Salathiel (9).

ASTARTE, ou *Aſtaroth*, Déeſſe des Phéniciens. L'Ecriture la nomme ſouvent du nom pluriel d'*Aſtaroth*, qui ſignifie proprement des troupeaux de brebis ou de chevres (10). On la nommoit auſſi quelquefois *Aſerah*, le bocage, ou *Aſeroth*, ou *Aſerim*, des bois (11), parce qu'on l'adoroit dans les bois, qu'elle étoit la Déeſſe des bois, & que les bois étoient proprement ſon Temple. On lui conſacroit des *Aſera*, des bois, où l'on commettoit d'ordinaire des impudicités qui ont rendu ſon culte infame. On la nommoit quelquefois *la Reine du Ciel* (12); & quelquefois on déſigne ſon culte par celui de *Milice du Ciel* (13). Les Auteurs ſacrés la joignent preſque toujours au Dieu Baal, & lui donnent le nom de *Dieux* (14), n'ayant point de nom particulier pour exprimer une Déeſſe.

(1) *Beroſ. apud Joſeph. lib.* 1, *contra Appion.* ═ (2) *Euſeb. in Aſtaroth.* ═ (3) *Idem in Carnaïm.* ═ (4) *Aug. qu.* 16, *in Judic.* ═ (5) *Vide Sanchoniat. apud Euſeb. Præp. lib.* 1, *c. ult.* ═ (6) *Herodot. l.* 2, *c.* 41. ═ (7) 2. *Macc.* XII, 26. ═ (8) Voyez notre Diſſertation ſur les Divinités des Phéniciens, à la tête des Juges. ═ (9) *Fabric. apocryph. Vet. Teſt. p.* 328. ═ (10) עשתרות *Deut.* XII, 13. ═ (11) *Aſera.* אשרה *Aſerot.* אשרות *Aſerim.* אשרים ═ (12) *Jerem.* XII, 18, & XLIV, 17, 18. ═ (13) 4. *Reg.* XVIII, 4. ═ (14) 3. *Reg.* XI, 5, XIII, 33. אלהי צדונים

On croit que c'étoit la lune que l'on adoroit sous ce nom. Ses Temples étoient d'ordinaire avec ceux du soleil : & pendant qu'on offroit à Baal, ou au soleil des sacrifices sanglans, & quelquefois des victimes humaines, on présentoit à Astarte, ou à la Reine du Ciel, des pains, des liqueurs, des parfums (1); on lui dressoit des tables sur les plates-formes des maisons, auprès des portes, dans les vestibules, aux carrefours, & on lui servoit à souper aux premiers jours des mois. C'est ce que les Grecs nommoient le souper d'Hécaté.

Saint Jérôme traduit en plus d'un endroit le nom d'Hébreu *Asera*, ou *Astarte*, par celui de Priape (2), comme pour marquer les impudicités qui se commettoient dans les bois consacrés à Astarte. Les Orientaux adoroient en plusieurs endroits la lune sous le nom d'un Dieu ; on la représentoit avec de la barbe, & armée (3). La statue qu'on adoroit dans le Temple d'Héliopolis en Syrie, étoit d'une femme vêtue en homme (4). Salomon qui avoit épousé plusieurs femmes étrangeres, introduisit le culte d'Astarte dans Israel ; mais ce fut principalement Jézabel fille du Roi de Tyr, & épouse d'Achab, qui mit en vogue le culte de cette Divinité dans la Palestine.

Saint Augustin assure que les Africains descendus des Phéniciens tenoient qu'Astarte étoit la même que Junon (5): *Juno sine dubitatione ab illis* (*Pœdis*) *Astarte vocatur*. Hérodien (6) toutefois dit que les Carthaginois nomment *Astroarche* la Déesse céleste, & disent que c'est la même que la lune. Les Théologiens Phéniciens (7) assuroient que leur Astarte étoit la Vénus Syrienne, native de Tyr, & épouse d'Adonis, fort différente de celle qui étoit née dans l'Isle de Cypre. Enfin Lucien (8) qui a écrit exprès sur la Déesse de Syrie, qui n'est autre qu'Astarte, dit expressément qu'elle n'est autre que la lune ; & il est indubitable que cet astre étoit adoré sous différens noms dans presque toutes les parties d'Orient. *Cœlestem Afri, Mitram Persæ, plerique Venerem colunt, pro diversitate nominis, non numinis diversitate* (9).

La maniere dont on représentoit Astarte sur les médailles, n'est nullement uniforme (10). Elle est quelquefois en habit long, & quelquefois en habit court ; quelquefois tenant un long bâton surmonté d'une croix ; dans d'autres médailles on la voit couronnée de rayons, & ailleurs couronnée de crenaux, ou couronnée par la victoire : dans une médaille frappée à Césarée de Palestine, elle est en habit court, couronnée de crenaux, tenant de la main droite une tête d'homme, & de la gauche un bâton. On croit que cette tête d'homme est celle dont parle Lucien, & qu'on apporte tous les ans d'Egypte à Biblos, ville de Phénicie, dont nous avons parlé ci-devant dans l'art. d'*Adonis*. Sanchoniaton (11) dit qu'elle étoit représentée avec une tête de vache, représentant par ses cornes, la royauté & les rayons de la lune.

(1) *Isai.* LXV, 11. *Jerem.* VII, 18, XLIV, 17. === (2) 3. *Reg.* XV, 13, & 2. *Par.* 15, 16. === (3) *Vide Macrob. Saturnal. l.* 3, *c.* 8. === (4) *Plin. l.* 5, *c.* 23. === (5) *Aug. qu.* 16, *in Judic.* === (6) *Herodian. lib.* 5. Οὐρανίαν καλῦσι φοίνικες ἀςροαρχην ὀνομάζυσι, σελήνην εἶναι θέλοντες. === (7) *Cicero l.* 3, *de natura Deorum.* === (8) *Lucian. de Dea Syra.* Ἀςαρτην δὲ ἐγω δοκέω σεληναίαν ἔμμεναι. === (9) *Ambros. Ep.* 31. === (10) Voyez notre Dissertation sur les Divinités Phéniciennes, & D. Bern. de Montfaucon. Antiquité expliquée, t. 2, p. 386. === (11) *Sanchoniat. apud Euseb. Præpar. l.* 1, *c. ultimo.*

ASTRES. Moïse pour précautionner les Hébreux contre l'abus qui régnoit dans presque tout l'Orient, d'adorer le soleil, la lune & les astres, nous apprend tout au commencement de la Génese, que Dieu leur donna l'être, & les tira du sein de la matiere qu'il avoit produite du néant (1). Job nous décrit les astres au commencement du monde, qui louent le Créateur (2); & Isaïe (3) fait dire à Lucifer dans sa révolte : *Je monterai dans les Cieux, j'éleverai mon trône sur les astres, je m'asséyerai sur la montagne du testament, &c.*

La beauté & l'éclat que les hommes ont remarqué dans les astres, & les grands avantages qu'ils en ont tirés, l'ordre admirable qu'ils ont remarqué dans leurs cours, l'influence qu'on leur a attribuée pour la production & la conservation des animaux, des fruits, des plantes & des minéraux, ont déterminé presque tous les peuples du monde à leur attribuer la vie, la connoissance, la puissance, & à leur rendre un culte souverain. *Prenez garde*, dit Moïse (4), *que levant vos yeux vers le Ciel, vous ne considériez le soleil, la lune, & tous les astres des Cieux, & que séduits par leur beauté, vous ne vous portiez à les adorer, & à rendre à ces créatures, que le Seigneur a créées pour le service de toutes les nations qui sont sous le Ciel, un culte superstitieux & idolâtre.* Et Job (5) : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat, & la lune dans tout son brillant ; si mon cœur s'en est réjoui en secret, & si j'ai baisé ma main* (pour les adorer) *ce qui est un très-grand péché, & une espece de renoncement contre le Très-Haut, &c.* Le culte de Baal, d'Astarte, de la Reine du Ciel, de la Milice du Ciel, &c. qui est si souvent reproché aux Juifs, n'est autre que le culte des astres, sur-tout du soleil & de la lune. Saint Etienne dans les Actes (6), après avoir parlé de l'adoration du veau d'or par les Israélites dans le désert, dit que Dieu les a abandonnés à leur aveuglement, & qu'ils ont rendu leurs adorations à la Milice du Ciel, & qu'ils ont porté dans le désert *la tente de Moloch, & l'Arche de leur Dieu Rempham.* Nous examinerons ailleurs les termes de saint Etienne.

Les Juifs anciens & modernes donnent beaucoup aux influences des astres. Philon (7) leur attribue une très-grande part à tout ce qui arrive sur la terre. Il dit ailleurs que les astres sont non-seulement des animaux, mais même qu'ils sont des esprits très-purs (8) ; que l'air est plein d'animaux, ou d'esprits, qui en descendent continuellement pour animer les corps ; il avoit puisé ces sentimens dans Platon son Maître. Origenes (9) a été dans les mêmes erreurs. Les Rabbins (10) donnent de même de l'intelligence au ciel & aux étoiles : ils tiennent qu'elles connoissent Dieu, qu'elles se connoissent elles-mêmes, que Dieu est l'objet de leurs désirs, que leurs connoissances & leurs actions sont plus parfaites que celles de l'homme.

Maimonide dit qu'il n'y a point de dispute entre les Sages sur le sujet des astres : ils conviennent tous qu'ils ont une grande influence sur la génération & la corrup-

(1) *Genes.* I, 14, 15, 16. ═ (2) *Job.* XXXVIII, 7. ═ (3) *Isai.* XIV, 13. ═ (4) *Deut.* IV, 19 ═ (5) *Job.* XXXI, 25, 26. ═ (6) *Act.* VII, 42. ═ (7) *Philon. Leg. allegor. l.* 1, *p.* 41. ═ (8) *Idem de somniis, p.* 586. Καὶ γὰρ ἕκαστον τέλων (ἀστέρων) ὀν μόνον ζῶον, ἀλλὰ καὶ νοῦς ὅλος δι' ὅλων ὁ καθαρώτατος εἶναι λέγεται. ═ (9) *Origen. t.* 1, *in Joan. p.* 17. ═ (10) *Maimonid. Mose-Nebochim, parte* 2, *c.* 4, *&c. Menasse Ben-Israel, problem,* 25, *&c.*

tion des corps sublunaires (1). Quelques-uns attribuent la direction des événemens plutôt aux Anges qu'aux étoiles ; mais d'autres soutiennent que ce sont les astres qui versent leurs influences sur la terre : chaque herbe a, selon eux, son étoile particuliere, dont elle reçoit sa vertu ; cette vertu s'étend même sur le corps humain, & sur les principales actions de la vie. Cela toutefois ne détruit pas la liberté de l'homme ; les planettes ne leur imposent aucune nécessité ; leurs effets tombent principalement sur nos corps, sur la santé, sur la complexion, & sur tout ce qui en dépend.

Les Livres saints semblent quelquefois donner du sentiment aux astres : on nous dit que les astres louoient le Seigneur au commencement du monde (2) : on invite le soleil, la lune & les étoiles à louer le Seigneur : on dit que la lune retire sa lumiere, qu'elle obéit à la voix de Josué ; que le soleil s'arrête au commandement de ce Chef du peuple de Dieu ; que le soleil se leve comme un époux qui sort de sa chambre nuptiale (3). Moïse semble favoriser le sentiment qui attribue des influences au soleil & à la lune, lorsqu'il promet à Joseph (4) *abondance des fruits du soleil & de la lune*. Job (5) dit que le Seigneur *donne des ordres au soleil, & qu'il ne se lève point*. Et le Psalmiste (6), que le soleil connoît le lieu & le temps de son coucher : Et Salomon (7) : *Le soleil se couche & se leve, & revient au lieu d'où il est parti, & renaissant au même endroit, tourne par le midi, & s'avance du côté du septentrion : cet esprit* (8) *visite toutes choses, & tourne de tous côtés, & revient sur lui-même par de longs circuits* : ce qui est assez semblable à cette expression de l'Ecclésiastique (9) : *Sol illuminans per omnia respicit, & gloriâ Domini plenum est opus ejus*. Et encore (10) : *Sol in aspectu annuncians, in exitu vas admirabile, opus excelsi*. Baruch (11) dit que le soleil & la lune, ces astres si brillans, obéissent au Seigneur, &c.

Mais toutes ces expressions, qui sont purement populaires, ne doivent pas s'expliquer à la lettre ; autrement il faudroit dire que la terre, que les arbres, que les eaux sont animées, puisqu'on trouve dans l'Ecriture des expressions qui semblent aussi l'insinuer. Toutes les créatures louent le Seigneur, bénissent le Seigneur, obéissent au Seigneur, chacune en sa maniere. Si l'on donne quelque chose de plus au soleil, à la lune, aux étoiles, c'est que ce sont des créatures plus parfaites, & où la magnificence de Dieu éclate d'une maniere plus sensible.

I. ASTYAGÈS, autrement *Cyaxarès*, Roi des Medes, & successeur de Phraortès, régna quarante aus, & mourut l'an du Monde 3409, avant Jesus-Christ 591, avant l'Ere vulgaire 595. Il eut pour fils *Astyagès*, autrement *Darius le Mede* ; & pour filles, *Mandane* & *Amyit*. Astyagès ou Darius le Mede, nommé autrement Assuérus, fit la guerre à Sarac Roi de Ninive, & régna ensuite à Babylone, ainsi que nous le dirons dans l'article suivant. *Amyit* épousa Nabuchodonosor fils de Nabopolassar Roi de Chaldée, & fut mere d'Evilméro-

(1) Voyez Basnage, hist. des Juifs, t. 1, p. 362, l. 3, c. 2. == (2) *Job.* XXXVIII, 7. == (3) *Psalm.* XVIII, 6. == (4) *Deut.* XXXIII, 14. == (5) *Job.* IX, 7. == (6) *Psalm.* CIII, 19. == (7) *Eccle.* I, 5. == (8) On explique plus communément *cet esprit* du vent. ==(9) *Eccli.* XLII, 16. == (10) *Eccli.* XI, III, 2. == (11) *Baruc.* V, 59.

dach. *Mandane* épousa Cambyses Perse, & fut mere de Cyrus.

II. ASTYAGES, nommé autrement *Assuérus*, *Tobiæ ult.* ℣. *ult.* dans le Grec, & *Dan.* IX, 1, ou *Artaxercès*, *Dan.* VI, 1, dans le Grec, ou *Darius le Mede*, *Dan.* V, 31, & *Cyaxarès*, du nom de son pere, dans Xénophon, ou *Apandas* dans Ctésias. Cet Astyagès fut établi par Cyaxarès son pere, Satrape de Médie (1), & envoyé avec Nabopolassar, Roi de Babylone, contre Sarac, autrement Chinaladan, Roi d'Assyrie. Ces deux Princes assiégerent Sarac dans Ninive, prirent la ville, & démembrerent l'Empire d'Assyrie. Astiagès se trouva avec Cyrus à la conquête de Babylone (2), & succéda à Balthasar Roi des Chaldéens, ainsi qu'il est porté expressément dans Daniel, V, 30, 31, l'an du Monde 3447. Après sa mort, Cyrus lui succéda, l'an du Monde 3456. Voyez *Dan.* XIII, 65.

ASYLE (3). Ce terme marque un lieu sacré, où les malheureux pouvoient se retirer, pour se mettre à couvert de la violence de leurs ennemis, sans que personne pût les en tirer malgré eux. On prétend que les petits-fils d'Hercules furent les premiers auteurs des asyles (4). Craignant le ressentiment de ceux qu'Hercules avoit maltraités pendant sa vie, ils établirent un asyle, c'est-à-dire, un Temple de la Miséricorde, à Athenes. Cadmus en établit aussi un à Thebes, & Romulus un autre à Rome sur le mont Palatin. Celui de Daphné, près Antioche, est célebre; & nous lisons dans les Maccabées (5) qu'Onias III. Grand-Prêtre des Juifs, s'étant retiré dans cet asyle, & s'y tenant comme dans un lieu de sureté, Andronique gagné par Ménélaüs, lui persuada frauduleusement d'en sortir, & le tua aussi-tôt.

L'Autel des Holocaustes & le Temple du Seigneur étoient aussi des asyles inviolabes. Joab (6) s'y retira, pour s'y mettre en sureté: mais Salomon le fit tuer au même endroit, voyant qu'il ne vouloit pas quitter l'Autel qu'il tenoit embrassé. Moïse (7) ordonne que l'on arrache de l'Autel du Seigneur celui qui s'y retire après avoir commis un homicide volontaire. L'asyle n'est point fait en faveur des méchans, comme le reconnoissent même les Auteurs profanes (8), mais en faveur de l'innocence & de la justice injustement attaquées. Lorsque des scélérats se retiroient à l'asyle d'un Temple, ou on les y faisoit mourir de faim, ou on les forçoit d'en sortir, en allumant du feu autour d'eux. Nous parlerons ailleurs des villes d'asyle ou de refuge que le Seigneur avoit déterminées dans la terre d'Israel, en faveur de ceux qui avoient fortuitement commis un meurtre involontaire. Voyez *Refuge*, *ville de refuge*.

ASYNCRITE, dont il est parlé dans S. Paul, *Rom.* XVI, 34. Les Grecs le font Evêque de l'Hircanie, & marquent sa Fête le 8 d'Avril. Le Martyrologe Romain la met le même jour. On ne sait rien de certain de ce Saint.

ATAD. Voyez ci-devant *l'Aire d'Athad*.

ATARA, femme de Jéraméel, & mere d'Onam. 1 *Par.* II, 26.

---

(1) *Alex. Polyhistor apud Cedren.* ═══ (2) Voyez *Isai.* XIII, XIV, XXI, XLV, XLVI, XLVII. *Jerem.* L, LI. *Megast. apud Euseb. Præp. l.* 5, *c.* 41. ═══ (3) *Asylum. Græcè ασυλος, ab α, & συλη, præda, quod spoliare nefas. Quidam deducunt ab Aschel* אשל *Lucus.* ═══ (4) *Servius ad Æneid.* VIII, *v.* 342. ═══ (5) 2. *Macc.* IV, 34. An du Monde 3284, avant J. C. 168, avant l'Ere vulg. 170. ═══ (6) 3. *Reg.* II, 28, 29, ... 34. ═══ (7) *Exod.* XXI, 14. ═══ (8) *Demosthen. Ep.* 3, *de Lycurgi liberis.*

ATABYRIUS MONS. C'est le mont Thabor. Voyez *Thabor*. Il y avoit au-dessus de cette montagne une ville nommée *Athabyrium*, ou *Ithabyrium*, dont parle Polybe, *l.* 1, *p.* 41. On touve quelques médailles où l'on voit Jupiter surnommé *Athabyrius*. Mais comme il y a plusieurs villes du nom d'*Athabyrium*, on ne sait pas précisément dans laquelle il étoit principalement révéré.

I. ATAROTH, ville de la Tribu de Gad (1), au-delà du Jourdain.

II. ATAROTH-SCHOPHAN. Voyez *Ethroth*. *Num.* XXXII, 35.

III. ATAROTH, dans la Tribu d'Ephraïm. *Josue* XVI, 7. Elle étoit entre Janoé & Jéricho.

ATER. Ses enfans, au nombre de quatre-vingts-dix-huit, revinrent de Babylone (2).

ATHAC, ville de la Tribu de Juda. 1 *Reg.* XX, 30.

ATHALAI, fils de Bébaï, répudia sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Israélite. 1 *Esdr.* X, 28.

ATHALIE, fille d'Achab Roi de Samarie, & femme de Joram Roi de Juda. Ayant appris que Jéhu avoit mis à mort son fils Ochosias, & quarante-deux Princes de son sang, nés de diverses femmes, elle résolut de faire tuer tous les Princes de la race royale (3), afin de pouvoir monter sur le trône de Juda sans obstacle. Mais Jotaba fille du Roi Joram, & sœur du Roi Ochosias, prit Joas fils d'Ochosias, avec sa nourrice, (4), & le déroba du milieu des enfans du Roi, pendant qu'on les égorgeoit par les ordres d'Athalie. Ce jeune Prince fut nourri dans le Temple avec sa nourrice pendant six ans ; & la septieme année, le Grand-Prêtre Joïada résolut de le mettre sur le trône de ses peres, & de faire périr Athalie. Il fit assembler les Prêtres & les Lévites qui gardoient le Temple, leur découvrit son dessein, leur fit voir le jeune Roi ; & sans perdre de temps, les ayant postés aux endroits convenables, ils déclarerent Roi le jeune Joas, au bruit des acclamations de la multitude.

Athalie ayant ouï le bruit, entra parmi la foule dans le Temple du Seigneur ; & ayant vu le jeune Roi assis dans son trône, elle déchira ses vêtemens, & s'écria : Trahison, trahison. En même-temps Joïada ordonna aux Lévites, qui étoient en armes : Prenez-la, & emmenez-la hors de l'enceinte du Temple ; & si quelqu'un la suit, qu'il périsse par l'épée. Les Officiers le saisirent donc, la traînerent par le chemin de la porte aux Chevaux, près le Palais ; & elle fut tuée en ce lieu-là, l'an du Monde 3126, avant Jesus-Christ 874, avant l'Ere vulgaire 878. Elle avoit régné six ans.

ATHANAI, Lévite, Musicien du temps de David. 1 *Par.* VI, 41.

ATHAR, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX, 7. Saint Jérôme parle d'un lieu nommé *Atharus*, à quatre milles au septentrion de Sébaste, ou Samarie ; mais cela est trop éloigné de la Tribu de Siméon. Je crois qu'*Athar* est la même qu'*Ether*, ou *Jéther*, qui fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, & ensuite cédée à celle de Siméon. *Ether* & *Asan* sont jointes, *Josue* XV, 43, de même qu'*Athar* & *Asan*, *Josue* XIX, 7. Or *Ether*, ou *Jéther*, ou *Jéthira*, étoit du temps d'Eusebe & de saint Jérôme (5), un gros bourg, à dix-huit milles d'Eleuthéropolis, dans la partie la plus méridionale de Juda, vers *Malatis*.

ATHENES, ville célebre dans

(1) *Num.* XXXII, 3, 34. ═ (2) 1. *Esdr.* II, 16. ═ (3) 4. *Reg.* XI, 1, 2, *&c.* ═ (4) An du Monde 3120, avant J. C. 880, avant l'Ere vulgaire 884. ═ (5) *Euseb.* & *Hieronym. in Jether*, & *Ether*. Voyez le Commentaire sur 1. *Reg.* XXX, 27. *Josue*, XV, 42, 43, 47, & XIX, 7.

la Grece, autrefois République très-puissante, & qui s'est fort distinguée dans la guerre. Mais elle s'est acquise encore plus de gloire par la science, l'eloquence & la politesse dont ses citoyens faisoient profession. Il seroit inutile de faire ici l'histoire d'Athènes. Nous remarquerons seulement que saint Paul y étant arrivé l'an de J. C. 52, la trouva toute plongée dans l'idolatrie (1), toute occupée à apprendre & à débiter des nouvelles, transportée de curiosité de tout savoir, toute partagée de sentimens sur la vraie Religion, & sur le souverain bien. Saint Paul y ayant pris occasion de prêcher Jesus-Christ, fut mené devant les Juges de l'Aréopage, où il rendit un témoignage illustre à la vérité, & à l'unité d'un Dieu. Il y convertit saint Denys l'Aréopagite & Damaris, qui, selon quelques Anciens (2), étoit femme de ce Sénateur. Saint Denys fut ordonné premier Evêque d'Athenes, & on croit qu'il y finit sa vie par un glorieux martyre.

ATHÉNOBIUS, fils de Démétrius, fut envoyé par Antiochus Sidétès Roi de Syrie (3), vers Simon Maccabée, pour lui commander de lui rendre les villes de Joppé, de Gazara, & la forteresse de Jérusalem, qu'il tenoit; de lui payer les tributs pour les villes qu'il occupoit hors de la Judée, & de le dédommager pour les dégâts qu'il avoit faits dans les terres des Etats du Roi de Syrie. Il lui demandoit cinq cents talents d'argent pour ces dédommagemens, & cinq cents autres talents pour les tributs qu'il prétendoit lui être dus. Simon répondit à Athénobie qu'il n'avoit rien usurpé du domaine du Roi, & que pour les places que le Roi repétoit, elles avoient été prises par les Juifs, pour se mettre à couvert des maux continuels qu'elles leur faisoient : Qu'au reste, il étoit prêt de donner au Roi une somme de cent talents pour ces places. Athénobie s'en retourna fort en colere au siege de Dora, où étoit Antiochus, & lui rapporta la réponse de Simon. Antiochus envoya contre lui Cendébée qui ne fit rien de fort remarquable. Il fut défait, & mis en fuite par les deux fils du Grand-Prêtre Simon. 1. *Macc.* XVI, 1, 2, *& sequent.*

ATHERSATA. C'est le même que Néhémie. Le nom d'*Athersata*, est celui de son emploi; il signifie (4) *Echanson du Roi.* Voyez *Néhémie.*

ATHLETE. Il est souvent parlé d'athletes dans les Livres de l'Ecriture composés depuis l'établissement de la Monarchie des Grecs dans l'Orient. Avant ce temps, ni les athletes, ni les jeux d'exercices où ils s'exerçoient, n'y étoient point connus. Les athletes étoient des hommes qui s'exerçoient, ou pour leur propre satisfaction, ou par principe de santé, ou enfin pour paroître dans les jeux publics, & pour y remporter les prix & les couronnes qui y étoient proposées. Il y avoit plusieurs sortes de jeux : mais on en comptoit principalement six : qui sont, la lutte, la course, le saut, le palet, le combat à coups de poings, & à coups de poings & de pieds tout ensemble. La vie des athletes étoit très-laborieuse, & ils s'abstenoient de toute délicatesse, & sur-tout de l'usage du mariage (5). C'est à quoi saint

(1) *Act.* XVII, 15, 16, *& seq.* —— (2) *Chrysost. de Sacerdot. l.* 4, *c.* 7, & *Aster. homil.* 8, *p.* 162. —— (3) 1. *Macc.* XV, 28. —— (4) התרשתא *Pincerna Regis. Vide* 2. *Esdr.* 1, *ult.* & 2. *Esdr.* VIII, 9, X, 1. —— (5) *Plato l.* 8, *de Legib. Plin. l.* 34, *c.* 18.

Paul fait allusion (1), lorsqu'il dit : *Qui in stadio currit, ab omnibus se abstinet.* Il fait encore souvent allusion à leurs exercices, à leurs récompenses. 1. *Cor.* IX, 24. *Ne savez-vous pas que quand on court dans la carriere, tous courent, mais un seul remporte le prix? Tous les athletes gardent en toutes choses une exacte tempérance, & cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible.* Voyez aussi *Philipp.* III, 14. Les athletes qui faisoient profession d'apprendre & d'exercer ce qui se pratiquoit communément dans les Jeux publics, soit de la course & de la lutte, soit du ceste, du trait, & du Jeu de palet, vivoient d'une maniere fort sévere, entroient jeunes dans les exercices, souffroient le froid & le chaud, vivoient dans un travail presque continuel, s'abstenoient des plaisirs, du vin, de boire frais, ne mangeoient qu'avec regle & mesure, & se privoient de plusieurs sortes de nourritures, que l'on croyoit propres à les affoiblir (2).

Qui studet optatam cursu contingere metam,
Multa tulit, fecitque puer, sudavit & alsit,
Abstinuit Venere & Baccho, &c.

La récompense des athletes étoit une couronne de chêne, de pin, de laurier, ou d'olivier ; mais il y avoit outre cela d'autres prérogatives qui consistoient en exemptions des charges publiques, en certains honneurs, comme d'être menés en triomphe, d'avoir des statues érigées dans les villes. Mais originairement l'honneur de la victoire étoit le seul prix des vainqueurs ; & on remarque que les premiers athletes vivoient d'une maniere bien plus frugale & plus laborieuse que ne firent ceux qui vinrent dans la suite. Cela sert à concilier ceux qui parlent des athletes comme de gens mis à l'engrais, *homines altiles*, dit Tertullien, avec ceux qui louent leur abstinence & leur tempérance.

ATHMATHA, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV, 54. Il est parlé d'une ville de *Thémath* ou *Thamath*, dans le Grec 1. *Reg.* XXX, 29. Et saint Jérôme (3) parle de *Thabatha*, patrie de saint Hilarion, à cinq milles de Gaze, vers le midi. Nicéphore qui l'appelle *Thébase* (4), la met à quinze milles de la même ville de Gaze. Je croirois volontiers que c'est la même ville qu'*Athmatha*.

ATHON, ville frontiere d'Arabie, prise par Alexandre Jannée sur Arétas Roi d'Arabie (5).

ATLAS. Quelques-uns font Atlas fils de Japhet & de Climene. (6) Ils disent que ce Héros ayant offensé Jupiter, fut condamné à porter le Ciel sur sa tête & sur ses épaules, dans un pays fort éloigné, & vis-à-vis les Hespérides. Il semble que saint Jérôme ait voulu marquer le supplice d'Atlas, lorsqu'il a dit dans Job (7) : *Dieu, à la colere duquel nul ne peut résister, & sous le poids duquel sont courbés ceux qui portent le monde. Sub quo curvantur qui portant orbem.* Les Septante : *Les poissons, ou les monstres marins qui sont sous le Ciel, sont courbés sous le poids de sa Majesté.* Ovide (8) qui le fait aussi fils de Japhet, dit qu'il avoit un jardin rempli d'excellens arbres, dont l'un portoit des pommes d'or. Thémis lui

(1) 1. *Cor* IX, 25. (2) *Horat. de Arte Poetica.* ỳ. 412. (3) *Hieronym. vita S. Hilarionis.* (4) *Nicephor. hist. Eccl. l.* 9, *c.* 15. (5) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* 2. (6) *Hesiod.* ỳ. 509, 515. (7) *Job.* IX, 13. (8) *Ovid. Metamorp. l.* 4, ỳ. 630, & suiv.

avoit prédit qu'un fils de Jupiter lui enleveroit ses pommes. Il les avoit données à garder à un grand dragon, & avoit fermé son jardin d'une forte muraille. Persée vint lui demander le couvert; il le lui refusa. Persée pour l'en punir, lui montra la tête de Méduse, & le métamorphosa en montagne. C'est ce qui a donné lieu de dire qu'Atlas portoit le Ciel, parce que la montagne d'Atlas en Afrique est si haute, qu'elle semble porter le Ciel sur son sommet. Eupoleme cité dans Eusebe (1), a cru qu'Atlas étoit le même qu'Hénoch, que les Anciens font inventeur de la science des Cieux & des Arts.

ATTALE, Roi de Pergame. Il y a eu plusieurs Rois de ce nom dans Pergame. Celui dont il est parlé dans le premier Livre des Maccabées (2), & auquel les Romains écrivirent en faveur des Juifs, est Attalus, surnommé *Philadephe*, qui gouvernoit le Royaume en la place de son neveu Attalus III. Philométor, fils d'Eumenes Roi de Pergame. C'est ce dernier Attalus qui laissa le peuple Romain héritier de ses biens (3): ce que ceux-ci prétendirent devoir être entendu même de son Royaume. L'arrivée des Ambassadeurs Juifs à Rome, pour renouveler l'alliance, en conséquence de quoi le Sénat Romain écrivit à Attale, se met l'an du Monde 3865, & Attalus Philadelphe commença à gouverner en 3845. Il gouverna pendant vingt-un ans, & remit en 3866 le Royaume à son neveu Philométor, à qui il appartenoit de droit. Attalus Philométor mourut sans enfans, l'an du Monde 3871, avant J. C. 129, avant l'Ere vulgaire 133.

ATTALIE, ville de Pamphylie, où saint Paul & saint Barnabé allerent prêcher l'Evangile, (4) l'an de J. C. 45.

AVA. Il est dit dans le quatrième Livre des Rois, Chap. XVIII, 34, & *Isai.* XXXVII, 13, que les *Sépharvaïms* adoroient Ana & Ava: *Ubi est Deus Sépharvaïm, Ana & Ava*? Et dans Isaïe XXXVII, 13, & 4. *Reg.* XIX, 13, *Où est le Roi de Sépharvaïm, Ana & Ava?* Je conjecture que ces Dieux Ana & Ava, sont les mêmes qu'*Anamélech* & *Adramélech*, Dieux de Sépharvaïm, dont il est parlé 4. *Reg.* XVII, 31. *Hi qui erant de Sepharvaïm, comburebant filios suos igni, Adramelech & Anamelech Diis Sepharvaïm*, & que dans les autres passages que nous venons de citer, les Rois d'Emath & de Sépharvaïm, ne sont autres que les Dieux de ces peuples; car dans le style des Hébreux & des anciens Orientaux, on donnoit souvent le nom de Rois aux Divinités des peuples. Or Anamélech & Adramélech signifient le Soleil & la Lune. On doit donc conclure qu'*Ana* & *Ava* signifient la même chose. *Ana-mélech* signifie le Roi bénin; *Adramélech*, le Roi magnifique; *Avamélech*, le Roi inique, ou le Dieu pervers. Les Hébreux aimoient à défigurer les noms des Dieux des Païens. Ils ont mis ici apparemment *Ava*, *iniquus*, *obliquus perversus*, au lieu d'*Adra*, magnifique; comme ils mettent *Boseth*, pour *Baal*, *Miphiboseth*, pour *Miphibaal*; & *Betha-ven*, maison d'iniquité, pour *Beth-el*, maison de Dieu.

D'autres croient qu'Ana & Ava sont des noms de lieux ou de Provinces. Ils traduisent, 4. *Reg.* XVIII, 34. *Où est le Dieu de Sépharvaïm, d'Ana & d'Ava?* Ce qui est confirmé par 4. *Reg.* XIX, 13, où il est dit: *Ubi est*

(1) *Euseb. præpar. l.* 9. (2) 1. *Macc.* XV, 22. (3) *Livius l.* 59. *Flor. l.* 2, *&c.* (4) *Act.* XIV, 24.

Rex civitatis Sepharvaïm, Ana & Ava? Ce qui est encore répété dans Isaïe, XXXVII, 13. S'il avoit voulu désigner des Rois, ou des Dieux sous les noms d'Ana & d'Ava, il n'auroit pas dit au singulier: *Où est le Roi de Sépharvaïm, Ana & Ava?* Mais: *Où sont les Rois Ana & Ava?* De plus, au quatrieme Livre des Rois, XVII, 24, il est dit que le Roi des Assyriens fit venir à Samarie des habitans de Cutha, d'*Ava*, d'Emath, &c. Ce qui fait croire à la plupart des Commentateurs qu'en l'endroit que nous examinons, Ana & Ava marquent des noms de Provinces au-delà de l'Euphrate; & qu'apparemment ils signifient un canton d'Assyrie, nommé Diaba, Adiaba, & Adiabene. Je ne voudrois pas toutefois abandonner le sentiment qui explique *Ana* & *Ava*, comme synonimes à *Anamélech*, & à *Adramélech*, au Soleil & à la Lune.

On connoît une ville d'Ana, à l'extrêmité de l'Arabie Déserte sur l'Euphrate. Tavernier dit qu'elle occupe les deux bords de ce fleuve, à peu-près de même que Paris est sur les deux bords de la Seine; mais un autre voyageur m'a écrit qu'elle n'occupe qu'un bord de l'Euphrate, & n'a qu'une rue qui est extrêmement large. Dans une Isle qui en est voisine, il y a une très-belle Mosquée. La terre est bien cultivée à une demi-lieue autour de la ville; mais au-delà ce ne sont que déserts affreux.

AVEUGLE, AVEUGLEMENT. L'aveuglement se prend quelquefois pour une privation réelle de la lumiere, quelquefois pour un simple obscurcissement passager. Par exemple, l'aveuglement de l'aveugle-né de l'Evangile, celui de Tobie, étoient réels, & ils avoient véritablement perdu la vue. Les hommes de Sodome qui cherchoient la porte de Loth, sans la pouvoir trouver (1), & saint Paul pendant les trois premiers jours qu'il fut à Damas (2), étoient seulement privés de l'usage de la vue pour un temps; les fonctions de leurs yeux étoient suspendues. Les Septante (3) ont fort bien fait entendre la situation où étoient ceux de Sodome, en disant qu'ils furent frappés *aurasiâ*, comme qui diroit *avidentiâ*, d'une impuissance actuelle de voir.

Moïse défend (4) de mettre quelque chose devant l'aveugle pour le faire trébucher. *Nec coram cæco pones offendiculum.* Ce qu'on peut entendre simplement & à la lettre, ou dire que Moïse recommande par-là l'humanité & la charité que l'on doit avoir envers ceux qui manquent de lumiere & de conseil; montrer le chemin à ceux qui sont en danger de s'égarer; instruire les ignorans, ne pas scandaliser les petits & les foibles. Moïse dans le Deutéronome (5), semble expliquer sa pensée lorsqu'il dit: *Maudit soit celui qui fait égarer un aveugle, en lui montrant un mauvais chemin.*

Les Jébuséens, pour insulter à David & à son armée qui assiégeoient Jérusalem, leur disoient par mocquerie (6): *Vous n'entrerez point ici que vous n'en ayez chassé les aveugles & les boiteux*, qui défendent la place: comme si en effet, pour plus grande insulte, ils eussent fait paroître de ces sortes de gens sur leurs murailles, ou qu'ils aient seulement voulu dire, qu'ils ne vouloient que des aveugles & des boiteux pour défendre leur ville. Jérusalem toutefois fut emportée, & David ne pardonna à aucun de ces aveugles & de ces boiteux qui lui avoient insulté:

(1) *Genes.* XIX, 11. — (2) *Act.* IX, 9. — (3) בסנורים 70. Ἀορασίᾳ. — (4) *Levit.* XIX, 14. — (5) *Deut.* XXVII, 18. — (6) 2. *Reg.* V, 6.

Abstulit cæcos & claudos odientes animam David. Job dit qu'il a été l'œil des aveugles (1), *oculus fuit cæco* ; qu'il a donné bon conseil à ceux qui en avoient besoin ; qu'il a travaillé à tirer de leur égarement ceux qui manquoient de lumiere & d'intelligence. Le Sauveur dit à peu - près dans le même sens (2), que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse. Il vouloit marquer la présomption des Pharisiens, qui, tout aveugles qu'ils étoient dans les voies de Dieu, se vantoient de conduire les autres. Il leur dit encore ailleurs (3) qu'il est venu en ce monde, afin que *ceux qui sont aveugles recouvrent la vue, & que ceux qui sont clairvoyans perdent la vue.* Et Comme les Phariſiens s'apperçurent qu'il disoit cela pour eux, ils lui dirent : *Est - ce donc que nous sommes aveugles?* Il leur répondit : *Si vous étiez aveugles, vous ne seriez point coupables ; mais comme vous vous donnez pour clairvoyans, votre péché demeure.* Si vous aviez assez de sincérité & d'humilité pour reconnoître que vous manquez de lumiere, & que vous vous adressiez à celui qui est la lumiere du monde, vous pourriez éviter le péché, &c.

Un des principaux caracteres du Messie marqué dans les Prophetes (4), est que les aveugles seront éclairés. Aussi Jesus-Christ le fit remarquer aux Disciples de Jean, qui étoient venus de la part de leur Maître lui demander s'il étoit celui qu'on attendoit. Rapportez à Jean, leur dit-il, ce que vous avez vu & oui (5) : *Les aveugles voient, les sourds recouvrent l'ouïe, &c.* Les Evangélistes nous ont conservé la mémoire de plus d'une guérison miraculeuse que le Sauveur a faire sur des aveugles.

L'AVEUGLEMENT DU CŒUR des Juifs endurcis, est souvent marqué sur-tout dans les Livres du Nouveau Testament. Jesus-Christ l'a vu, & en a gémi (6) ; *contristatus super cæcitate cordis eorum.* Isaïe l'avoit prédit, & Dieu en lui parlant, lui dit (7) : *Allez, dites à ce peuple : Voyez, & ne comprenez point ; aveuglez le cœur de ce peuple, appesantissez ses oreilles, & fermez ses yeux.* C'est-à-dire, prophétisez, & dites-lui qu'il sera endurci, aveuglé ; qu'il ne verra, ni entendra ce qui est destiné pour lui procurer le salut.

AUGURE. Le nom d'Augure se prend principalement pour ceux qui se mêlent de prédire l'avenir par le vol, ou le chant, ou le manger des oiseaux. Je ne remarque pas cette maniere d'Augure dans l'Ecriture : mais il y en a un grand nombre d'autres. On a étendu le nom d'Augures à tous ceux qui prédisoient l'avenir, soit par la vue des oiseaux, du ciel, des élémens, des animaux, du tonnerre, des entrailles des victimes, de l'eau, des baguettes, &c. Et c'est dans ce sens étendu que l'on trouve quelquefois *auguror* & *augurium* dans l'Ecriture, pour toute sorte de divination ou de magie. Dieu avoit défendu à son peuple de consulter les Magiciens, sous peine de la vie (8) ; & il avoit expressément défendu que l'on ne souffrit aucune sorte de Devins ou de Magiciens dans le pays des Hébreux (9).

Nous lisons dans la Génese (10)

(1) *Job.* XXIX, 15. ═══ (2) *Matth.* XV, 14. ═══ (3) *Joan.* IX, 40, 41. ═══ (4) *Isai.* XXIX, 18, XXXV, 5, XLII, 16, *&c.* ═══ (5) *Math.* XI, 5. ═══ (6) *Marc.* III, 5. ═══ (7) *Isai.* VI, 10. ═══ (8) *Levit.* XX, 6. ═══ (9) *Deut.* XVIII, 10, 11. ═══ (10) *Genes.* XLIV, 5. *Heb.* נחש ינחש Αὐτὸς ἐν οἰωνισμῷ οἰωνίζεται, ἐν αὐτῷ.

que Joseph fit cacher dans le sac de Benjamin la coupe dont il se servoit pour tirer des augures : *Scyphus ipse est in quo bibit Dominus meus, & in quo augurari solet.* On ne prétend pas dire que Joseph se soit servi de l'art d'augurer d'une maniere superstitieuse ; il étoit trop sage & trop religieux pour employer une chose aussi vaine & aussi contraire à la Religion, que les augures, de quelque nature qu'ils fussent ; mais ses gens ont pu parler aux freres de Joseph selon l'opinion du peuple d'Egypte, qui tenoit Joseph pour un grand Devin (1) ; ou bien le mot d'*augurari* se prend dans cet endroit pour prédire l'avenir : ainsi cette tasse est celle dont se sert Joseph pour offrir à Dieu des libations, lorsqu'il veut le consulter sur l'avenir (2). Les Orientaux ont toujours été fort superstitieux : ils ont donné cours à la plupart des augures. On en a vu qui se vantoient d'entendre le langage des oiseaux : c'est sur cela qu'est fondé l'art des augures. Quoique les Romains s'en servissent dans leurs entreprises les plus sérieuses, les plus sensés d'entre eux s'en mocquoient dans leur ame.

AUGUSTE, Empereur Romain, successeur de Jules-César. La bataille d'Actium qu'il donna contre Marc-Antoine, & qui le rendit maître de l'Empire, arriva quinze ans avant la naissance de Jesus-Christ, & l'an du Monde 3985. Auguste vécut encore dix-sept ans depuis. Il mourut l'an 14 de l'Ere commune, & dix-sept ans après la naissance du Sauveur. Ce fut cet Empereur qui ordonna le dénombrement dont il est parlé dans saint Luc (3) ; ce qui obligea saint Joseph & la sainte Vierge de se transporter à Bethléem, où Jesus-Christ prit naissance.

Auguste fit donner à Hérode par le Sénat la Couronne de Judée. Après la défaite de Marc-Antoine, Hérode s'attacha à Auguste, & lui fut toujours très-fidelle. Auguste le combla de biens & d'honneurs ; & lorsque ce Monarque entreprit d'assujettir l'Arabie à l'Empire Romain, Hérode donna cinq cents de ses gardes à Ælius Gallus, qui étoit chargé de cette expédition. Auguste voulut bien prendre soin de l'éducation d'Alexandre & d'Aristobule fils d'Hérode, & les retenir dans son palais. Auguste étant venu en Syrie, Zénodore & les Gadaréniens vinrent lui faire des plaintes contre Hérode, l'accusant de violence, de rapine & de tyrannie. Mais Hérode par sa présence dissipa ces accusations, & obligea ses accusateurs à se donner la mort, de peur d'être livrés entre ses mains ; & Auguste loin d'avoir égard à ces accusations, le combla d'honneurs, & augmenta son Royaume de la Tétrarchie de Zénodore (4).

Il eut la bonté d'entrer dans l'examen des brouilleries d'Hérode avec ses enfans, & il les réconcilia ensemble.

Sylleus Ministre d'Obodas, Roi des Nabathéens, ayant accusé Hérode d'avoir fait irruption en Arabie avec une puissante armée, & d'y avoir fait mourir bien du monde (5), Auguste en écrivit à Hérode d'une maniere piquante ; mais il fut si bien justifier sa conduite, que l'Empereur lui rendit ses bonnes graces, & les lui conserva jusqu'à la fin. Mais cela ne l'empêcha pas de désapprouver beaucoup les rigueurs qu'Hérode exerça envers ses fils, ayant fait mourir

(1) *D. Tho.* 2, 2, *qu.* 195, *art.* 7. ═ (2) *Grot. in Genes.* XLIV. ═ (3) *Luc.* II, 1. ═ (4) *Joseph. Antiq. l.* 15, *c.* 13. ═ (5) *Idem Antiq. l.* 16, *c.* 14, 15.

Alexandre, Ariſtobule, & enfin Antipater; ce qui fit dire à cet Empereur, qu'il valoit beaucoup mieux être le pourceau d'Hérode que ſon enfant (1).

Auguſte après la mort de Lépidus, avoit pris la Charge de Souverain Pontife des Romains (2). Cette dignité lui donnoit inſpection ſur les cérémonies & la religion. Un de ſes premiers ſoins fut de faire examiner les Livres Sybillins, qui étoient alors fort communs, & cauſoient de grands désordres parmi le peuple & dans le gouvernement, chacun ſe donnant la liberté de les interpréter & de les tourner à ſa fantaiſie & ſuivant ſes inclinations. Auguſte en fit faire la recherche, & en fit brûler, dit-on, près de deux mille exemplaires. Il ne conſerva que ceux qui portoient le nom de quelques Sybilles, & qui paſſoient pour être leur ouvrage; & encore les ſoumit-il à un examen ſévere. Ceux qu'il conſerva comme authentiques, furent mis dans deux caſſettes d'or ſous le piédeſtal de la ſtatue d'Apollon, dont le Temple étoit bâti dans l'enceinte du palais. Voyez ci-après l'article *Sybilles*. Le reſte de l'hiſtoire d'Auguſte n'a point de rapport à notre deſſein.

AVIM, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſue* XVIII, 23.

AUJOURD'HUI, ne ſignifie pas ſeulement le jour auquel on parle, mais auſſi un temps indéfini; par exemple (3): *Aujourd'hui, ſi vous entendez ſa voix, n'endurciſſez pas vos cœurs*: cet *aujourd'hui*, dit ſaint Paul, marque toute notre vie (4). *Per ſingulos dies donec hodie cognominatur*. Et (5): *Je vous ai engendré aujourd'hui*: c'eſt-à-dire, de toute éternité, & je ne ceſſe point de vous engendrer. Et ſaint Paul (6): Jeſus-Chriſt *étoit hier, il eſt aujourd'hui, & ſera dans tous les ſiecles*. Et Néhémie (7): Nous ſommes *aujourd'hui* vos ſerviteurs; nous le ſommes comme nous l'avons toujours été. Et l'Eccléſiaſtique (8): *C'eſt aujourd'hui à moi, & demain à vous*: il vous faudra ſubir la même condition que moi. Et Jeſus-Chriſt dans St. Luc (9): Il faut que je marche encore *aujourd'hui, demain, & le jour ſuivant*; c'eſt-à-dire, encore quelque peu de temps.

AVITH, Capitale d'Adad, Roi d'Idumée (10).

AULON. C'eſt le nom que l'on donnoit du temps d'Euſebe & de ſaint Jérôme (11), à cette vaſte vallée qui s'étend le long du Jourdain, depuis le Liban, juſqu'au déſert de Pharan. Ce nom paroît dérivé du Grec *Aulos*, qui ſe prend pour une vallée. On appelle auſſi *Aulon* le Grand-Champ, & la vallée qui eſt entre le Liban & l'Antiliban (12).

AVOTH-JAIR. L'Hébreu *Avoth* ou *Havoh*, ſignifie proprement les cabanes ou les maiſons des Arabes, qui ſont ramaſſées en rond, & dont l'aſſemblage produit un hameau ou un village. C'eſt ce que ſignifie *Havoth* encore aujourd'hui en Arabe. Celles de Jaïr furent ainſi nommées, parce que Jaïr fils de Manaſſé en fit la conquête, & les poſſéda (13). Elles étoient dans la Batanée, au-delà du Jourdain, dans le pays de Galaad (14), &

(1) *Macrob. Saturn. l.* 2, *c.* 4. ═ (2) *Sueton. in Octav Dio. Caſſius. l.* 54. ═ (3) *Pſalm.* XCIX, 8. ═ (4) *Heb.* III, 13. ═ (5) *Pſalm.* CIX. ═ (6) *Hebr.* XIII, 8. ═ (7) 2. *Eſdr.* IX, 36. ═ (8) *Eccli.* XXXVIII, 23. ═ (9) *Luc.* XIII, 33. ═ (10) *Geneſ.* XXXVI, 35. ═ (11) *Euſeb. & Hieronym. Onomaſtic. in* Αὐλών ═ (12) *Vide Reland. Palæſt. t.* 1, *p.* 364, 365, & 372. ═ (13) *Num.* XXXII, 41. חות יאיר ═ (14) *Euſeb. & Hieronym. in Avoth-Jaïr.*

appartenoient à la demi-Tribu de Manassé (1).

AURAN. Ezéchiel XLVII, 16, parle d'Auran, comme d'un canton situé à l'orient septentrional de la Terre-Sainte. On prétend que c'est la même chose que l'Iturée. Saint Luc (2) dit que Philippe fils d'Hérode, étoit maître de l'Iturée & de la Trachonite; & Joseph (3) dit qu'il possédoit la Batanée, la Trachonite & l'Auranite, où l'on voit que l'Auranite & l'Iturée sont mises l'une pour l'autre. Saint Jérôme (4) dit qu'Auran est une ville du pays de Damas, dans la solitude. Un Géographe Arabe met le pays d'Auran, ou, comme il parle, d'Avran, au midi de Damas (5); & Abulféda (6) dit que *Bozra* est la Capitale du *pays d'Havran*. Golius dans ses notes sur Abulpharge, dit que les Syriens & les Arabes appellent *Auran* le pays où est située Tibériade sur la Mer de Galilée. Guillaume de Tyr (7) donne aussi à ce pays le nom d'Auranite. Il est certain que l'Auranite étoit audelà du Jourdain.

AURORE. Le Psalmiste parlant de la naissance ou de la génération éternelle du Messie (8), dit qu'il a été engendré avant l'aurore, ou selon l'Hébreu: Que *sa postérité est comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore*. Cette postérité sont les fidelles qui ont cru en Jesus-Christ. Leur multitude est fort bien comparée à une rosée abondante qui tombe le matin, & qui semble sortir du sein même de l'aurore.

Le même Psalmiste pour montrer la rapidité de sa fuite, s'exprime ainsi (9): *Si je prends les ailes de l'aurore, & que je veuille m'enfuir à l'extrémité de la mer pour me dérober à votre connoissance, c'est votre main qui m'y conduira, & qui me soutiendra dans mon vol.* On ne connoît rien de plus prompt que l'effusion des rayons du soleil au lever de l'aurore.

Isaïe (10) dit que ceux qui ne s'attacheront pas à la loi & aux observances, *ne jouiront pas de l'aurore: Non erit eis matutina lux.* Ils périront sans voir la lumiere, ils ne dureront pas jusqu'au lendemain.

Job compare les yeux du Béhémoth à l'éclat de l'aurore (11): *Oculi ejus ut palpebræ diluculi.* Ils sont aussi brillans que l'aurore. Le Béhémoth est l'éléphant.

AUSITIDE. C'est le pays de Job. Voyez *Hus; la terre de Hus.*

AUSTER, le midi. Dans l'Ecriture (12), *Négeb*, le midi marque l'Arabie Pétrée, ou l'Idumée méridionale, ou la partie méridionale de Juda. Quelquefois les Hébreux l'expriment par *la droite.* Eusèbe & saint Jérôme se servent souvent du mot Darôma, pour désigner le midi. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plusieurs endroits, dans le même sens (13).

I. AUTEL. Comme les sacrifices offerts à Dieu, sont aussi anciens que le Monde, les Autels n'ont pas une moindre antiquité. L'Ecriture nous parle en quelques endroits des Autels érigés par les Patriarches; mais elle ne nous en marque ni la forme, ni la matiere. L'Autel que Jacob érigea à Béthel, n'étoit autre que la pierre qui lui avoit servi de chevet. Gé-

(1) *Josue.* XIII, 31, 32. ═ (2) *Luc.* III, 1. ═ (3) *Joseph. Antiq. l.* 17, *c.* 7. ═ (4) *Hieronym. ad Ezech.* XLVII, 16. ═ (5) *Apud Reland. Palæst. t.* 1, *l.* 1, *c.* 22, *p.* 107. ═ (6) *Apud eundem t.* 2, *l.* 3, *p.* 666. ═ (7) *Guillelm. Tyr. l.* 22. ═ (8) *Psalm.* CIX, 3. ═ (9) *Psalm.* CXXXVIII, 8. ═ (10) *Isai.* VIII, 20. ═ (11) *Job.* XLI, 9. ═ (12) *Deut.* XXXIII, 23. ═ (13) ים ודרום *Eccli.* 1, 6. *Ezech.* XX, 46, XL, 24, *&c.*

déon facrifia au Seigneur fur un fimple rocher qui étoit près de fa maifon. Les premiers Autels que Dieu ordonna à Moïfe de lui élever, devoient être de terre, ou de pierres brutes (1), & le Seigneur lui déclara que s'il y employoit le fer, l'Autel feroit impur. L'Autel des Holocauftes (2) qu'il fit faire quelque temps après, étoit une efpece de bois de féthim, creux, & couvert de plaques de cuivre. Voyez ci-après *Holocauftes*, & *Autel des Holocauftes*, au même endroit.

L'Autel que Moïfe ordonne à Jofué de bâtir fur le mont Hébal, devoit être de pierres brutes (3); & il y a toute apparence que ceux qui dans la fuite furent bâtis par Samuel, par Saül & par David, étoient de même ftructure. L'Autel que Salomon bâtit dans le Temple, étoit d'airain (4), mais rempli, à ce que l'on croit, de pierres brutes. Il avoit vingt coudées de long, vingt coudées de large & dix de haut. Enfin celui que Zorobabel & les autres Juifs de retour de Babylone rebâtirent à Jérufalem, n'étoit que de pierres brutes, non plus que celui que rebâtirent les Maccabées (5). Jofeph (6) dit que celui que l'on voyoit de fon temps dans le Temple, étoit de pierres brutes, haut de quinze coudées, long de quarante, & large d'autant.

II. AUTEL DES PARFUMS, étoit une petite table de bois de féthim, couverte de lames d'or, ayant une coudée de long (7), une coudée de large, & deux coudées de haut. Il avoit aux quatre coins, quatre efpeces de cornes, & tout autour un petit rebord ou couronne par-deffus. Tous les matins & tous les foirs le Prêtre qui étoit de femaine, & défigné par le fort pour cet office, offroit fur cet Autel un parfum d'une compofition particuliere, & entroit pour cela avec l'encenfoir fumant, & rempli du feu de l'Autel des Holocauftes, dans le Saint, où cet Autel étoit placé, vis-à-vis l'Autel des Pains de propofition. C'eft cet Autel qui fut caché par Jérémie, avant la captivité (8). Le Prêtre ayant mis l'encenfoir fur cet Autel, fe retiroit hors du Saint.

III. AUTEL DES PAINS DE PROPOSITION, étoit une petite table de bois de féthim, couverte de lames d'or (9), avec un petit rebord orné de fculpture à jour, par-deffus, tout autour. Elle avoit deux coudées de long, une coudée de large, & une coudée & demi de haut. Elle étoit placée dans le Saint. On mettoit tous les jours de Sabbat fur cette table douze pains, avec de l'encens & du fel. Voyez *Pains de propofition*.

IV. AUTEL DES HOLOCAUSTES. Voyez *Holocauftes*.

V. AUTEL *d'Athenes* infcrite *au Dieu inconnu*. Saint Paul étant arrivé de Theffalonique à Athenes, difputoit tous les jours, ou dans la Synagogue avec les Juifs, ou dans la place publique avec les Philofophes. Comme il parloit de la réfurrection des morts, & qu'il annonçoit Jefus-Chrift crucifié Dieu & Homme, quelques Philofophes le traduifirent devant les Juges de l'Aréopage, pour y rendre compte de fes fentimens. Lors donc qu'il fut devant ces Juges, il leur parla en ces termes (10): *Peuples Athéniens, vous me paroif-*

(1) *Exod.* XX, 24, 25. ═ (2) *Exod.* XXVII, 1, 2, 3, &c. ═ (3) *Deut.* XXVII, 5. *Jofue*, VIII, 31. ═ (4) 2. *Par.* IV, 1, 2, 3. ═ (5) 1. *Macc.* IV, 44, & *feq.* ═ (6) *De Bello*, *l.* 6, *c.* 6. *p.* 918 *d.* ═ (7) *Exod.* XXX, 1, 2, 3. ═ (8) 2. *Macc.* II, 5, 6. ═ (9) *Exod.* XXV, 23, 24. ═ (10) *Act.* XVII, 22, 23.

fez

sez religieux jusqu'à la superstition : car comme je passois, & que je regardois les images de vos Dieux, j'ai rencontré un autel avec cette inscription : Au Dieu inconnu ; *je viens donc vous annoncer aujourd'hui ce que vous ignorez.*

On demande quel étoit cet autel consacré au Dieu inconnu ? Saint Jérôme (1) enseigne que cet autel n'étoit pas précisément inscrit, comme le dit saint Paul, mais qu'il portoit : *Aux Dieux de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique ; aux Dieux inconnus & étrangers ;* & que l'Apôtre changea exprès le pluriel en singulier, parce qu'il n'avoit besoin pour son dessein que de montrer aux Athéniens qu'ils adoroient *un Dieu inconnu.*

D'autres (2) croient que saint Paul a voulu parler des autels que l'on voyoit sans aucune inscription particuliere dans plusieurs endroits de l'Attique, érigés ensuite d'une expiation solemnelle du pays faite par le Philosophe Epiménide (3).

D'autres veulent que l'autel du Dieu inconnu, soit celui dont parlent Pausanias & Philostrate (4). Ces Auteurs disent qu'il y avoit à Athenes des autels consacrés *aux Dieux inconnus :* il y avoit apparemment plusieurs autels, dont chacun étoit inscrit *au Dieu inconnu ;* c'est pourquoi ils en ont parlé au pluriel, comme d'autels inscrits *aux Dieux inconnus.* Lucien dans le dialogue intitulé *Philopatris*, jure par *le Dieu inconnu* d'Athenes : il ajoute : *Etant arrivé à Athenes, & y ayant trouvé le Dieu inconnu, nous l'avons adoré, & lui avons rendu graces, élevant les mains au Ciel.*

Pierre le Mangeur, Auteur de l'Histoire Scolastique, raconte que saint Denys l'Aréopagite ayant remarqué, étant à Alexandrie, l'éclipse qui arriva contre nature à la mort du Sauveur, en conclut que quelque Dieu inconnu souffroit; & n'en pouvant alors savoir davantage, érigea, à son retour à Athenes, l'autel au Dieu inconnu, qui donna occasion à saint Paul de faire à l'Aréopage le discours que nous rapporte saint Luc.

Théophylacte raconte d'une autre maniere l'occasion de cet autel. Après une bataille que les Athéniens avoient perdue, un spectre leur apparut, & leur dit, que c'étoit lui qui étoit cause du malheur qui leur étoit arrivé, & que c'étoit en haine de ce que célébrant des Jeux en l'honneur de tous les autres Dieux, ils n'en faisoient point en son honneur : après cela il disparut sans dire son nom. Les Athéniens pour réparer leur faute, érigerent aussi-tôt un autel au Dieu inconnu.

Écuménius raconte la chose un peu autrement. Les Athéniens frappés d'une maladie brûlante, qui ne leur permettoit pas de rien souffrir sur leur corps, s'adresserent inutilement à tous les Dieux qui étoient honorés dans leur ville. Voyant qu'ils n'en recevoient aucun soulagement, ils s'aviserent d'ériger un autel au Dieu inconnu, de peur que quelque Divinité étrangere ne les eût frappés dans sa colere. On attribua à ce Dieu inconnu la guérison de leur maladie.

D'autres disent, que durant la guerre des Perses contre les Grecs, ceux-ci envoyerent Philippide demander du secours aux Lacédémoniens : le Dieu Pan lui apparut sur le mont Parthenius, & se plaignit qu'il étoit le seul Dieu, à qui

(1) *Hieronym. in ep. ad Tit. c.* 1. ═ (2) *Grot. Voss. Bezain. Act.* xv, 21. *Casaub ad Laërt. Selden. de Synod. l.* 3, *c.* 13. *Hammond. alii.* ═ (3) *Diogen. Laërt. l.* 1, *in Epimenide.* ═ (4) *Philostrat. Pausan. in Attic. l.* 6, *c.* 2. Ἀ'γνοσαν θεων βομοὶ ἱδρυνται.

ils ne rendissent point leurs adorations; & en même-temps leur promit son secours s'ils le recevoient au nombre de leurs Dieux. Ils le firent, lui érigerent un autel; & de peur qu'il n'y eût encore quelqu'autre Dieu mécontent de leur indifférence, ils bâtirent un autel au Dieu inconnu.

Il n'est aucun de ces sentimens qui ne souffre quelque difficulté. L'autel intitulé *aux Dieux de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique, aux Dieux inconnus & étrangers*, n'est pas apparemment celui dont parle saint Paul: les Aréopagites ne l'auroient pas reconnu au seul nom *du Dieu inconnu*. Ceux d'Epimenides qui ne portoient l'inscription d'aucune Divinité, ne sont pas non plus l'autel que nous cherchons. Les histoires que racontent l'Auteur de l'Histoire Scholastique, Théophylacte & Écuménius n'ont aucun garant dans l'antiquité. Il y a donc assez d'apparence que les Athéniens, peuples extrêmement superstitieux, dans la crainte d'avoir oublié quelque Divinité, à laquelle ils n'eussent pas rendu leur culte, avoient érigé dans quelque endroit de leur ville des autels inscrits *au Dieu inconnu*, dont saint Paul prit occasion de leur prêcher Jesus-Christ, Dieu véritablement inconnu à leur égard, & qu'ils adoroient déjà en quelque sorte sans le connoître.

C'est la pensée de S. Chrysostome (1), qui est fondée sur ce que nous avons rapporté ci-devant de Philostrate, de Pausanias & de Lucien.

Saint Augustin (2) ne doute pas que les Athéniens n'aient adoré le vrai Dieu, sous le nom de Dieu inconnu: il compare leur culte à celui que les Schismatiques rendent à Dieu hors de l'Eglise. L'Apôtre vouloit donc les porter à adorer utilement & sagement dans l'Eglise, ce qu'ils adoroient aveuglément & inutilement hors de l'Eglise: *Ut eumdem Deum quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesia sapienter & utiliter colerent.* On peut voir notre Dissertation sur l'Autel du Dieu inconnu, à la tête du livre des Actes des Apôtres.

AUTRUCHE, en Latin *struthio*. Il en est souvent parlé dans l'Ecriture. Moïse en défend l'usage aux Hébreux (3). Les Interpretes ne sont pas d'accord entre eux sur la signification de l'Hébreu *Jaana* (4), que les Septante, saint Jérôme, Aquila, Symmaque, & Théodotion ont rendu par l'*autruche*. Plusieurs Nouveaux l'entendent de la chouette, *ulula*. Nous avons proposé sur Isaïe XIII, 21, quelques conjectures pour prouver que c'est le *cygne*. Voyez *Job*. XXX, 29. *Isai*. XXXIV, 13, XLIII, 20. *Jerem*. L, 39. *Thren*. IV, 3. *Mich*. I, 8.

On trouve dans Job XXXIX, 13, un autre terme Hébreu, savoir, *Rhenanim*, que l'on traduit par l'*autruche*. D'autres le prennent par un *paon*. Mais d'habiles Interpretes (5) appliquent à l'autruche le terme *noza* (6), qui se lit dans le même verset; & c'est le sentiment que nous avons suivi dans le Commentaire sur Job. Les caracteres que Job attribue au *noza*, conviennent fort bien à l'autruche.

Cet animal est mis au rang des oiseaux: il est fort gros, a les jambes fort longues, les ailes fort courtes, le col de quatre ou cinq

(1) *Chrisost. in Acta.* — (2) *Aug. lib.* 1, *contra Crescen. c.* 29. — (3) *Levit.* XI, 16. *Deut.* XIV, 14. — (4) יענה, ou בת יענה Στρουθοκάμηλος. — (5) *Coccius. Jun. Tremel. Grot. Piscator.* — (6) נצה *Avis pennata, seu pluris obtecta.*

palmes de longueur. Les plumes de ses ailes sont fort estimées, & servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais; on les teint de diverses couleurs, & on en fait de fort belles aigrettes. Leur pennache est blanc & noir; les femelles les sont mêlées de gris, de noir & de blanc. On les chasse à la course, car elles ne volent point; mais elles se servent de leurs ailes pour s'aider à courir avec plus de vîtesse. Xénophon raconte que l'armée du jeune Cyrus trouva proche de l'Euphrate beaucoup d'autruches; qu'on leur donna la chasse avec les chevaux de l'armée les plus vîtes, sans pouvoir jamais les atteindre. On dit aussi que quand elles se voient poursuivies, elles prennent des pierres avec leurs pattes fendues, & qu'elles les jettent contre ceux qui les suivent, avec autant de roideur que l'homme le plus fort.

On dit que l'autruche digere le fer; mais c'est une erreur populaire: cet oiseau avale effectivement quelques morceaux de fer ou de cuivre, si on lui en jette, ou qu'il en rencontre, de même que les autres oiseaux avalent de petites pierres ou du sable, non pour s'en nourrir, mais pour aider à broyer leur nourriture. On a trouvé dans le ventricule d'une autruche, dont on a fait la dissection dans l'Académie des Sciences, jusqu'à soixante-dix liards, la plupart usés, rayés & consumés presque des trois quarts, apparemment par leur frottement mutuel.

Il y a une quantité prodigieuse d'autruches dans l'Ethiopie. L'autruche fait ses œufs au mois de Juin, les met en terre, les couvre de sable, & les abandonne; le soleil ensuite les fait éclorre: c'est apparemment pour cela qu'on la prend pour le symbole de la cruauté & de l'oubli: *Les animaux les plus farouches allaitent leurs petits*, dit Jérémie (1), *mais la fille de mon peuple est une cruelle, comme une autruche dans le désert.* Job décrit plus au long la cruauté & l'oubli de l'autruche en ces termes (2): *L'aile des oiseaux de ramage est-elle aussi forte que celles de la cygogne & de l'autruche? Lorsqu'elle abandonne ses œufs sur la terre, sera-ce vous qui les échaufferez dans le sable? Elle s'endurcit contre ses petits, comme s'ils n'étoient point à elle. Elle rend son travail inutile, sans y être forcée par aucune crainte. Dieu l'a privée de sagesse, & ne lui a point donné l'intelligence. Lorsqu'elle est poursuivie, elle court élevant ses ailes, & se moque du cheval & du cavalier.*

Voilà en racourci presque tout ce que l'on nous raconte de l'autruche. Elle pond ses œufs sur la terre, les cache sous le sable, le soleil les fait éclorre: cela n'est nullement incroyable. On sait que dans l'Egypte on fait tous les jours éclorre une infinité d'œufs dans des fours faits exprès, & échauffés jusqu'à un certain degré de chaleur. Comme l'autruche est extrêmement grosse & pesante, elle écraseroit ses œufs, si elle les couvoit comme les autres oiseaux: elle les met donc sous le sable, les garde & les couve, pour ainsi dire, de ses yeux (3), comme le dit Vansleb: le mâle & la femelle demeurent auprès d'eux à l'alternative; & pendant que l'un va chercher sa nourriture, l'autre ne les perd pas de vue: si toutefois l'un & l'autre étoient chassés, ou s'ils s'éloignoient de leur nid, ils ne pourroient plus retrouver leurs œufs; & c'est apparemment sur cela qu'est

(1) *Jerem. Lament.* IV, 3. ═ (2) *Job.* XXXIX, 13, *& seq.* ═ (3) Vansleb. Relation d'Egypte, p. 103.

fondé ce qu'on a dit de leur cruauté & de leur oubli.

Dans le grand nombre d'œufs qu'elle pond, car on assure qu'elle en produit jusqu'à dix, douze, quinze, ou vingt, il est mal aisé qu'il n'y en ait toujours quelques-uns qui ne réussissent pas : l'autruche les casse, & des vers qui s'en engendrent, elle en nourrit ses petits. Enfin, Job dit que *Dieu a privé l'autruche d'intelligence.* Cela se justifie par ce qu'on raconte de cet oiseau. Il se laisse prendre par un homme couvert de la peau d'une autruche (1), & qui, mettant son bras dans la peau du col de l'animal, l'éleve en haut, & imite le mouvement de sa tête. D'autres (2) disent qu'étant poursuivie par les chasseurs, elle se cache la tête dans le sable, & y demeure, se croyant bien en assurance. Pline dit, qu'elle se met la tête dans des brossailles, & s'y tient comme si tout son corps étoit bien caché : enfin, on dit qu'elle est naturellement sourde (3), ce qui ne contribue pas peu à sa stupidité.

Elle court élevant ses ailes, & se moque du cheval & du cavalier. L'autruche est fort haute ; on a fait la dissection à l'Académie des Sciences d'une autruche qui avoit sept pieds & demi de haut depuis la tête jusqu'à la terre. Pline (4) dit qu'elle surpasse en hauteur un homme à cheval. Pour la vîtesse, on convient qu'il y a peu de chevaux qui puissent les atteindre à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'aventure dont parle Xénophon : dans le pays où les autruches sont communes, on les chasse avec des chevaux barbes harpe comme des lévriers, qui les attrapent à la course.

Moïse défend l'usage de la chair de l'autruche (5), du moins nos traductions le portent ainsi. Il est constant que l'on en mange dans le Pérou & dans l'Afrique, où elles sont communes. Marmol avoue que leur chair sent mauvais & est gluante, particulierement celle des cuisses ; mais on ne laisse pas d'en manger. Quand les peuples de Numidie en ont pris des petits, ils les élevent, les engraissent, & les menent paître par troupes dans le désert ; & quand ils sont gras, ils les tuent & les salent. Les Ethiopiens mangent aussi leurs œufs, & les tiennent pour un mets délicieux. Ces œufs sont pour la plupart de la grosseur d'une grosse boule, & quelques-uns moindres. On dit que les Ethiopiens font des coupes de ces œufs ; Piérus dit même qu'ils en font des bonnets qu'ils portent & qu'ils estiment.

L'Ecriture parle encore de l'autruche en d'autres endroits ; mais on doute que les termes de l'original signifient cet oiseau. On peut voir les Commentateurs sur Isaïe XIII, 21, XXXIV, 13, XLIII, 20, Jérem. L, 39. Mich. I, 8.

AXA, fille de Caleb, qui fut promise par son pere à celui qui prendroit *Cariat-sepher*, qui lui étoit échue en partage. Othoniel l'ayant prise, épousa Axa (6). Dans la cérémonie de ses noces, lorsqu'on la conduisoit en cérémonie chez son époux, Othoniel lui persuada de demander à Caleb son pere, un champ arrosé. Axa donc descendit de sa monture, & se jeta aux pieds de son pere. Caleb lui demanda : Que voulez-vous ? Elle dit : Mon pere, vous m'avez donné une terre seche & aride, donnez-m'en une qui soit arrosée,

(1) *Strabo. lib.* 16. — (2) *Claudian. in Eutrop. Oppian, Halieut. l.* 4. — (3) *Marmol. Afric.* — (4) *Plin. l.* X, *c.* 1. — (5) *Levit.* XI, 16. *Deut.* XIV, 15. — (6) *Josue* XV, 16, 17, *&c.*

Caleb lui donna donc un champ qui étoit arrosé en haut & en bas; ou qui étoit arrosé, & par des sources d'eaux, & par la rosée & les pluies.

AXAPH (1), ou plutôt *Acsaph*. C'est Ecdippe, entre Ptolémaïde & Tyr. Voyez ci-devant *Acsaph*.

I. AZA. Ses enfans retournerent de Babylone avec Zorobabel. 1. *Esdr*. II, 49.

II. AZA. On donne quelquefois ce nom à la ville de *Gaza* (2), & à celle d'*Azoth* (3). Joseph (4) parle encore d'une montagne nommée Aza, auprès de laquelle Judas Maccabée combattit contre Bacchide, dans la derniere bataille où il mourut. Dans le premier des Maccabées XII, 19, ce même lieu est nommé la montagne d'*Azoth*.

III. AZA, ville d'Ephraïm. 1. *Par*. VII, 28.

AZAEL, Roi de Syrie. *Amos*, 1, 4. Voyez *Hazael*.

AZANOT-THABOR. *Josue* XIX, 34, ou simplement *Azanoth*, ou *Aznoth*. Eusebe la met dans les environs de Diocézarée, dans la plaine.

I. AZARIAS (5), Grand-Pontifice des Juifs. Il succéda à Achimaas, & eut pour successeur Johanan. C'est peut-être le même qu'Amarias, qui vivoit sous Josaphat, Roi de Juda (6), vers l'an 3092, avant J. C. 908, avant l'Ere vulg. 912.

II. AZARIAS, fils de Johanan, Grand-Prêtre des Juifs (7). Peut-être le même que Zacharie fils de Joïada, tué en 3164 (8).

III. AZARIAS, aussi Grand-Prêtre des Juifs, sous le regne d'Ozias Roi de Juda. Ce Prince ayant entrepris de présenter l'encens devant le Seigneur (9), Azarias s'y opposa avec vigueur, & la main de Dieu se fit sentir sur le Roi Ozias, & le frappa de lepre. Aussi-tôt on le fit sortir du Temple, & il demeura hors de la ville, & séparé du commun des hommes jusqu'au jour de sa mort.

IV. AZARIAS, Grand-Prêtre des Juifs sous le regne d'Ezéchias (10). Il étoit pere d'Helcias. Voyez la liste des Grands-Prêtres.

V. AZARIAS sous les derniers Rois de Juda. Il fut pere de Saraïas (11) dernier Grand-Prêtre des Juifs avant la captivité.

VI. AZARIAS, fils du Grand-Prêtre Sadoc (12). On ne lit pas qu'il ait succédé à son pere.

VII. AZARIAS, fils de Nathan, Capitaine des Gardes de Salomon. 3. *Reg*. IV, 5.

VIII. AZARIAS, ou *Ozias*, Roi de Juda, fils d'Amasias, commença à régner étant âgé de seize ans, & régna cinquante-deux ans à Jérusalem (13). Sa mere s'appeloit Jéchélia. Il fit le bien devant le Seigneur; il ne détruisit pas néanmoins les hauts-lieux, & le peuple continuoit à y aller sacrifier, contre la défense du Seigneur. Ce Prince est appelé *Ozias* dans les Paralipomenes (14). C'est lui qui ayant entrepris de vouloir offrir l'encens dans le Temple, ce qui étoit une fonction réservée aux Prêtres, fut frappé de lepre (15), & demeura hors de la ville, & séparé des autres hommes jusqu'à

(1) *Josue*, XIX, 25. (2) *Stephan. in Gaza*. (3) *Idem in Azótos*. (4) *Antiq. lib*. XII, *c*. 19. (5) 2. *Par*. VI, 9. (6) 2. *Par*. XIX, 11. (7) 1. *Par*. VI, 10. (8) 2. *Par*. XXIV, 20, ... 22. (9) 2. *Par*. XXXVI, 17. (10) 2. *Par*. XXI, 10. (11) 1. *Par*. VI, 14. (12) 3. *Reg*. IV, 2. (13) 4. *Reg*. XV, 1, 2, 3, &c. (14) 2. *Par*. XXVI, 16, 17, & *seq*. (15) An du Monde 3221, avant J. C. 779, avant l'Ere vulg. 783.

sa mort. Pendant cet intervalle, Jonathan son fils gouvernoit le Royaume.

Joseph (1) dit que dans cette occasion, on sentit un grand tremblement de terre, & que le Temple s'étant ouvert par le haut, un rayon de lumiere ayant frappé le front du Roi, il parut aussi-tôt chargé de lepre. Le tremblement de terre fut si violent, qu'il détacha la moitié de la montagne qui est à l'occident de Jérusalem; & la terre ayant roulé l'étendue de quatre stades, ou cinq cents pas, ne s'arrêta que par la rencontre de la montagne qui est à l'orient de la ville, ferma le grand chemin, & couvrit les jardins du Roi. C'est ce que Joseph ajoute à l'histoire racontée dans les Paralipomenes. On sait qu'il arriva sous Ozias un très-grand tremblement de terre. Amos (2) & Zacharie (3) en font mention, les Rois & les Paralipomenes en parlent expressément; mais il n'est pas certain qu'il soit arrivé en même-temps qu'Ozias entreprit d'offrir l'encens.

Les commencemens d'Ozias furent très-heureux. Il remporta de grands avantages sur les Philistins, les Ammonites & les Arabes (4). Il fit augmenter les fortifications de Jérusalem, & il entretint toujours une armée de trois cents sept mille cinq cents hommes; & il eut de grands arsénaux bien fournis de toute sorte d'armes, tant pour attaquer, que pour se défendre. Comme il aimoit fort l'agriculture, il avoit grand nombre de laboureurs dans les plaines, de vignerons dans les montagnes, & de bergers dans les vallons. Il mourut l'an du Monde 3246, avant J. C. 754, avant l'Ere vulgaire 759. Il ne fut pas enterré dans les tombeaux des Rois, parce qu'il étoit lépreux, mais seulement dans le champ où étoient ces tombeaux.

IX. Azarias, fils de Jéhu, & pere de Helles. 1. *Par.* II, 39.

X. Azarias, fils d'Uriel, autrement appelé *Sophonias*. 1. *Par.* VI, 36.

XI. Azarias, Prophete, fils d'Oded (5), fut envoyé par le Seigneur au-devant d'Asa Roi de Juda, comme il retournoit victorieux de Zara Roi de Chus. Azarias donc dit à Asa, & à son peuple: Le Seigneur vous a assistés, parce que vous vous êtes attachés à lui. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous le quittez, il vous abandonnera. Il se passera beaucoup de temps, pendant lequel Israel sera sans vrai Dieu, sans Prêtre, sans Docteur, & sans Loi. Que si dans leur affliction ils reviennent au Seigneur, ils le trouveront. Dans ce temps-là la terreur sera répandue sur tous les habitans de la terre, & on verra une nation se soulever contre une autre nation, & une ville contre une autre ville. Mais pour vous, prenez courage: que vos mains ne s'affoiblissent point, & votre persévérance sera récompensée. Ces paroles inspirerent un nouveau zele à Aza, & il commença à exterminer tous les restes des Idoles qui étoient dans ses Etats. Voilà tout ce que l'on sait du Prophete Azarias. Ceci arriva l'an du Monde 3063, avant J. C. 937, & avant l'Ere vulg. 941.

XII. Azarias, fils d'Oded, un de ceux à qui le Grand-Prêtre Joïada découvrit que le jeune Prince Joas étoit en vie, & qu'il envoya dans tout le pays, pour rassembler les Lévites, afin de placer ce jeune Prince sur le trône de

(1) *Joseph. Antiq. l.* 9, *c.* 11. — (2) *Amos* I, 1. — (3) *Zach.* XIV, 5. — (4) 2. *Par.* XXVI, 4, 5, 6, *&c.* — (5) 2. *Par.* XV, 1, *&c.*

ſes peres (1), l'an du Monde 3126, avant Jeſus-Chriſt 974, avant l'Ere vulgaire 978.

XIII. Azarias. C'eſt le nom de deux fils de Joſaphat Roi de Juda (2).

XIV. Azarias. L'Ange Raphael prit ce nom, lorſqu'il s'engagea à conduire le jeune Tobie à Ragès. *Tob.* v, 18.

XV. Azarias, fils d'Ozaïas, accuſa le Prophete Jérémie (3) de tromper le peuple, parce qu'il diſſuadoit aux reſtes des Juifs d'aller en Egypte. Azarias appuyé de Johanan, fils de Carée, & de quelques autres, entraîna Jérémie & Baruc en Egypte avec le reſte du peuple.

XVI. Azarias. Ayant été laiſſé par Judas Maccabée à la garde de Jéruſalem, avec un autre Capitaine nommé Joſeph (4), & ayant appris les heureux ſuccès de Judas, voulurent auſſi rendre leur nom célebre, en allant combattre les ennemis : mais ils furent battus par Gorgias près de Jamnia, & perdirent deux mille hommes, l'an du Monde 3841, avant Jeſus-Chriſt 159, avant l'Ere vulgaire 16[illegible].

XVII. Azarias, autrement *Abdénago*, un des trois Iſraélites qui furent jetés dans la fournaiſe ardente par Nabuchodonoſor, pour avoir refuſé d'adorer la ſtatue qu'il avoit fait ériger (5). An du Monde 3444, avant Jeſus-Chriſt 556, avant l'Ere vulgaire 560.

AZARICAM, fils d'Haſabias, Lévite. 2 *Eſdr.* xi, 15.

AZAU, fils de Nachor & de Melcha. *Geneſ.* xxii, 22.

AZAZ, fils de Samma, de la Tribu de Ruben. 1 *Par.* v, 8.

AZAZEL, ou *Hazazel* (6), en Grec, *Apopompaïos*, en Latin, *Emiſſarius*. C'eſt ce que nous appelons communément *le bouc émiſſaire*, & dont nous parlerons ſous cet titre. Le jour de l'Expiation ſolemnelle, les Anciens du peuple préſentoient deux boucs pour les péchés de tout Iſrael (7). L'on tiroit au ſort pour voir lequel des deux ſeroit immolé & offert en Sacrifice, & lequel ſeroit mis en liberté. Ce dernier étoit le bouc *azazel*, ou le bouc émiſſaire, & mis en liberté. C'eſt ainſi que les Septante, Aquila, Symmaque, Théodoret, ſaint Cyrille d'Alexandrie, & pluſieurs Interpretes l'expliquent. Ils croient que ce bouc mis en liberté, & chargé des imprécations du Grand-Prêtre & des péchés de tout le peuple, étoit comme ces animaux que les Païens conſacroient à quelques-unes de leurs Divinités, & qu'ils abandonnoient à eux-mêmes (8). *Azazel* en Hébreu, peut ſignifier *le bouc qui s'en va*, ou qui s'échappe.

D'autres croient qu'*Azazel* eſt un nom de montagne ; & quelques Rabbins (9) avancent que cette montagne étoit éloignée de Jéruſalem de quatre-vingts-dix ſtades, ou onze milles cent vingt-cinq pas. Bochart veut que ce terme ſignifie *départ*, *éloignement*. Spencer enſeigne qu'il ſignifie un Démon ; & que quand l'Ecriture dit qu'on

(1) 2. *Par.* xxiii, 1, 2. = (2) 2. *Par.* xxi, 1, 2. = (3) *Jerem* xliii, 2. = (4) 1. *Macc.* v, 56. = (5) *Dan.* iii, 49. = (6) עזאזל *Haz-azel.* 70. Ἀποπομπαῖος. *Hieronym. Emiſſarius. Theodoret. qu.* 22, *in Levit.* Ἀποπομπαῖος ἐκλήθη, ὡς ἀποπεμπόμενος εἰς τὴν ἔρημον. *Sym.* Ἀπερχόμενον. *Abeuntem. Aq.* Ἀπολελυμένον. *Dimiſſum, ſolutum.* = (7) *Levit.* xvi, 5, 7, 8, &c. = (8) *Vide Spencer Diſſert. de hirco emiſſario. Bochart. de animal. ſacr. p.* 1, *l.* 2, *c.* 55. *Marsham ſæculo* ix, *p.* 204, 207. = (9) *Jonath. R. Saad. Gaon, Kimchi. R. Salomon. Abenezra, &c.*

envoyoit un bouc à *Hazazel*, cela veut dire qu'on l'abandonnoit au Diable. Marc Chef des hérétiques Marcosiens (1), nommoit *Azazel* le Démon dont il se servoit pour faire ses prestiges. Le même Spencer citer les Cabalistes, & Julien l'Apostat (2) comme favorables à son sentiment. M. le Clerc traduit *azazel* par *præcipitium*. Il croit qu'on envoyoit le bouc émissaire dans un précipice, dans un lieu escarpé & inaccessible, où il périssoit. Il appuie sa Version sur le verset 21, où il est dit que le bouc Azazel étoit envoyé *dans le désert*, & au verset 22, *dans un lieu inaccessible*, *in terram præruptam*. Il dérive *azazel* de deux termes Arabes ; *aza*, être dur, & *azala*, être dans la peine. Mais il vaut mieux s'en tenir à la version des anciens Interpretes Grecs, qui ont dérivé *azazel* de l'Hébreu *haz* ou *hez*, un bouc ; & *azal*, il s'en est allé. Voyez Spencer dans sa Dissertation *du bouc émissaire* ; Bochart *de animal. sacr. part.* 1, *l.* 2, *c.* 54, *pag.* 650, *& seq.* Marsham *Canon. Chronol. Ægypt. sæcul.* IX.

Voici les cérémonies qui s'observoient, selon les Hébreux (3), dans ce qui regardoit le bouc émissaire. On amenoit dans le parvis intérieur du Temple deux boucs, que l'on présentoit au Grand-Prêtre, au côté septentrional de l'Autel des Holocaustes : l'on plaçoit ces deux boucs l'un à la droite, l'autre à la gauche du Grand-Prêtre. Ensuite on apportoit une urne qu'on posoit entre deux ; & l'on y jetoit deux lots, de bois, d'argent, ou d'or : mais sous le second Temple, ils étoient toujours d'or. Sur l'un de ces lots étoit gravé, *pour le Seigneur*, & sur l'autre, *pour Azazel.* Après qu'on avoit bien agité l'urne, le Grand-Prêtre mettoit à la fois les deux mains dans l'urne, & en tiroit un lot de chaque main : le lot de la droite décidoit du sort du bouc de la droite, & le lot de la gauche, du bouc de la gauche. Les Juifs disent que pendant tout le Pontificat de Simon le Juste, le lot qu'il tira de la main droite fut toujours celui qui portoit écrit, *pour le Seigneur*, ce qu'on prenoit pour un heureux présage ; au lieu qu'après sa mort cela varioit, & c'étoit tantôt celui de la main droite, & tantôt celui de la gauche qui étoit *pour le Seigneur.*

Après cela le Grand-Prêtre attachoit à la tête du bouc *Azazel*, ou émissaire, une longue bande, ou langue d'écarlate. Cette langue, sous le Pontificat de Simon le Juste, parut toujours blanche, ce qui étoit une faveur particuliere du Ciel, & une marque que Dieu accordoit au peuple la rémission de ses péchés ; au lieu que sous les autres Grands Sacrificateurs, elle paroissoit tantôt blanche, & tantôt de sa couleur naturelle d'écarlate. Ils appliquent à cela ces paroles d'Isaïe (4) : *Quand vos péchés seroient comme l'écarlate, ils seroient blanchis comme la neige, &c.*

Après le sacrifice du bouc qui étoit pour le Seigneur, on amenoit le bouc *Azazel* au Grand-Prêtre ; il mettoit ses deux mains sur la tête de cet animal, faisoit une confession de tous ses péchés & de ceux du peuple : puis on faisoit conduire Azazel dans le désert par une personne choisie, sur le bord d'un précipice à douze milles de Jérusalem : là on le lâchoit, & il

(1) *Epiphan. hæres.* 34. — (2) *Julian. apud S. Cyryll. l.* 9, *contra Julian.* — (3) *Misna in Joma. Maimonid. in Jom. Haccipurim.* — (4) *Isai.* 1, 18.

étoit censé emporter tous les péchés des enfans d'Israel. Sous le Pontificat du même Simon le Juste dont on a parlé, avant que le bouc Azazel fût parvenu à la moitié du précipice où l'on le conduisoit, il étoit déja en morceaux; mais après la mort de ce Grand-Prêtre, il s'échappoit dans le désert, & étoit rencontré par les Sarazins, qui le prenoient & le mangeoient. Voyez ci-après *Expiation solemnelle*.

AZAZIAS, Lévite zélé pour la Loi du Seigneur. 2 *Par.* XXXI, 13.

AZAZON-THAMAR. Voyez *Asason-Thamar*, ou *Engaddi*.

AZBAI, pere de Naaraï, un des trente braves de l'armée de David. 1 *Par.* XI, 37.

AZBOC, pere de Néhémias, habitant de Jérusalem du temps de Néhémie. 2 *Esdr.* III, 16.

AZECA, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV, 35. Les Philistins dans l'armée desquels étoit Goliath, étoient campés entre Soco & Azéca. 1 *Reg.* XVII, 1. Eusebe & saint Jérôme disent que de leur temps, on voyoit encore une ville d'Azéca, entre Jérusalem & Eleuthéropolis.

AZEM, ou *Esem*, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX, 3. Peut-être la même qu'*Esmona*, ou *Asmona*.

AZER, fils de Josué, Prince de Maspha, 2 *Esdr.* III, 19.

AZIAZA, Israélite qui se sépara de sa femme, qu'il avoit épousée contre la Loi. 1 *Edsr.* X, 27.

AZIMA, ou *Hazima*. Voyez ci-devant *Asima*.

I. AZMAVETH (1), ou *Azmoth*, ou *Bethazmoth* (2), ville apparemment dans la Tribu de Juda, aux environs de Jérusalem & d'Anathoth.

II. AZMAVETH, fils de Béromi, un des trente braves de l'armée de David (3).

AZMON, ou *Asmon* ou *Asmona*. Voyez *Asmona*.

I. AZMOTH, fils de Joïada, de la Tribu de Benjamin, & de la famille de Saül (4).

II. AZMOTH, fils d'Adiel (5).

AZOCH, ou *Azochis*, ville de Galilée, pas loin de Séphoris (6).

I. AZOR, Voyez *Asor*, ville de Juda.

II. AZOR, fils d'Eliakim. Son nom se trouve dans la généalogie de Jesus-Christ en tant qu'homme. *Matth.* 1, 13.

AZOTH, ou, suivant la leçon de l'Hébreu, *Ashdod* (7), fut assignée à la Tribu de Juda par Josué (8). Mais elle fut possédée long-temps par les Philistins. Cette ville étoit maritime, ayant un port sur la Méditerranée. Elle étoit située entre Ascalon & Accaron, ou entre Jamnia & Ascalon, comme il est dit dans Judith, III, 2, *in Græco*; ou entre Gaza & Jamnia, comme le dit Joseph, *Antiq.* XIII, 23. Tout cela se concilie aisément, en disant qu'elle étoit entre ces villes, mais non pas immédiatement, ni dans le même sens. Azoth étoit une des cinq Satrapies des Philistins (9). Hérodote (10) dit que Psamméticus Roi d'Egypte, fut vingt-un ans devant Azoth, & que c'est de toutes les villes que l'on connoisse, celle qui a soutenu un plus long siege. Le Texte des Maccabées

(1) 2 *Esdr.* XII, 22. ═ (2) 2. *Esdr.* VII, 28. ═ (3) 2. *Reg.* XXIII, 31. ═ (4) 1. *Par.* VIII, 36. ═ (5) 1. *Par.* XI, 32, XXVII, 25. ═ (6) *Joseph. l.* XIII, *c.* 20, *& in vita*, *p.* 116, 118. ═ (7) אשדוד *Aschdod. Gr.* Ἄζωτος. ═ (8) *Josue* XV, 47. ═ (9) 1. *Reg.* XV, 17. ═ (10) *Herodot. l.* 2, *c.* 157.

porte que Judas Maccabée fut tué sur la montagne d'Azoth (1).

I. AZUBA, femme de Caleb. 1. *Par.* II.

II. Azuba, femme d'Asa Roi de Juda, & mere du Roi Josaphat. 3. *Reg.* XXII, 42.

I. AZUR, pere du faux Prophete Hananias (2).

II. Azur, pere de Jézonias, Prince du peuple. *Ezech.* XI, 1.

AZURA, fille d'Adam, selon les Orientaux (3).

AZYLE, *Asylum.* Voyez *Asyle* & *villes de refuge.*

AZYMES. Ce mot vient du Grec *asymos* (4), qui signifie *sans levain.* Les Hébreux usoient de pain sans levain dans une de leurs principales Fêtes, qui étoit la Pâque, pendant toute l'octave (5); & cela en mémoire de ce que leurs peres en sortant d'Egypte, furent obligés d'emporter de la farine, & de faire du pain à la hâte; les Egyptiens les pressant si fort de sortir, qu'ils ne leur donnerent pas le loisir de façonner leur pain, & de faire lever leur farine (6). On commençoit à nettoyer la maison de tout levain dès le 13 de Nisan; on cherchoit par-tout avec grand soin, de peur qu'il n'en restât quelque chose dans des recoins ou des armoires : en sorte que dès le 14 de Nisan après midi, il n'y en devoit plus avoir dans la maison. Les Juifs sont encore aujourd'hui fort religieux sur cette observance; & saint Paul y fait quelque allusion lorsqu'il dit (7) qu'*un peu de levain corrompt toute la masse*; c'est-à-dire, que pour peu de levain qu'il y ait dans une quantité de pain ou de pâte, durant les jours de la Pâque, il la corrompt, & la rend impure pour ce temps-là. Il faut la jeter ou la brûler. Il n'est plus permis de s'en servir. Il dit ailleurs (8) que la Pâque des Chrétiens consiste, non pas à s'abstenir du pain levé, mais à vivre dans la pureté, la sincérité & l'innocence; & notre Sauveur dans l'Evangile (9), dit à ses Apôtres de se donner de garde du levain des Pharisiens, des Saducéens & des Hérodiens; c'est-à-dire, de leur doctrine.

Voici ce que les Juifs observent aujourd'hui (10) au sujet des pains sans levain. Il leur est défendu de manger, ni d'avoir chez eux, ni en leur pouvoir, des pains levés, ni aucun levain. Pour bien observer cela, ils cherchent dans tous les recoins de leur maison avec une exactitude scrupuleuse tout ce qu'il pourroit y avoir de pain, ou de pâte levée, ou de choses qui en approchassent. Après avoir ainsi bien nettoyé la maison, ils la blanchissent & la meublent d'ustensiles de table & de cuisine toutes neuves, ou d'autres qui ne servent que ce jour-là. Si ce sont des meubles qui aient servi à autre chose, & qui soient de métal, ils les font polir, & passer par le feu, pour en ôter toute l'impureté qu'ils pourroient avoir contracté par le levain. Tout cela se fait le treizieme jour de Nisan, surveille de la Fête de Pâques, qui commence avec le quinzieme du même mois, au soir du quatorzieme jour : car les Hébreux comptent leur jour d'un soir à l'autre.

Le 14 de Nisan, sur les onze heures, on brûle du pain ordinaire, pour marquer que la défense de manger du pain levé est

(1) 1. *Macc.* X, 85. —— (2) *Jerem.* XXVIII, 1. —— (3) *Joël in limine Chronograph.* —— (4) Ἄζυμος. *Azymus, infermentatus. Heb.* מצה *Matza.* —— (5) *Deut* XVI, 8. *Exod.* XII, 8, *&c.* —— (6) *Exod.* XI, 39. —— (7) 1. *Cor.* V, 6, & *Galat.* V, 9. —— (8) 1. *Cor.* V, 7, 8. —— (9) *Matth.* XVI, 11. —— (10) Léon de Modene, cérém. des Juifs, partie 3, c. 3.

commencée ; & cette action est accompagnée de paroles, par lesquelles le maître du logis declare qu'il n'a plus aucun levain en sa puissance ; que dumoins il le croit ainsi, & qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour cela. Incontinent après, ils se mettent à faire des pains sans levain, & ils en font autant qu'il leur en faut pour toute l'Octave de Pâque. Ils prennent garde que la farine dont ils se servent, n'ait été ni échauffée ni mouillée ; & de peur que leurs pains ne levent, ils les mettent promptement au four ; & au sortir de là, ils les gardent dans un lieu fort net. Ce sont des gâteaux plats, massifs, & de differentes figures. Ils en font quelquefois de plus fins pour leurs malades, ou pour leurs amis, même Chrétiens. Ils les paîtrissent avec du lait, du sucre & des œufs; mais ils ont toujours grand soin qu'ils soient sans aucun levain. Ils nomment ces sortes de gâteaux *masa*, *haschira*, riche gâteau sans levain.

Pour la question, savoir si Jesus-Christ dans son dernier souper a institué l'Eucharistie avec du pain sans levain, ou du pain levé, elle dépend principalement de la question, savoir, s'il a fait la Pâque comme les autres Juifs, ou s'il l'a anticipée ; ou enfin s'il a fait un simple souper avec ses Apôtres. Cette discussion n'est pas la matiere de ce Dictionnaire. On peut voir ceux qui ont écrit exprès sur cette matiere, & notre Dissertation sur la derniere Pâque de notre Seigneur, à la tête du Commentaire sur S. Matthieu.

AZZI, fils de Banni, Chef des Lévites de Jérusalem, après le retour de la captivité. 2. *Esdr.* XI. 22.



B A A

BAAL, ou *Bel*, Divinité des Phéniciens ou Chananéens. On joint d'ordinaire *Baal* avec *Astaroth* ; & comme on croit qu'*Astaroth* marque la Lune, on a raison de dire que *Baal* marquoit le soleil. Souvent le nom de *Baal* est pris dans un sens générique pour le grand Dieu des Phéniciens, des Chaldéens, des Babyloniens, des Moabites, &c. *Baal* en Hébreu signifie Maître, Seigneur, Mari. On joint souvent le nom de Baal au nom d'une autre fausse Divinité ; comme *Béel-phégor*, *Béel-sébub*, *Bal-gad*, *Béel-séphon*, *Baal-Bérith*. La plus ancienne Divinité des Chananéens est Baal. Les Hébreux n'ont que trop souvent imité l'idolatrie des Chananéens, en adorant Baal. Ils lui offroient des victimes humaines (1) ; ils lui bâtissoient des Autels dans les bois, sur les hauteurs, & sur les terrasses des maisons (2). Baal avoit des Prêtres & des Prophetes consacrés à son service (3). On commettoit dans les Fêtes de Baal & d'Astarte toutes sortes d'impudicités & d'infamies (4).

Quelques Savans ont soutenu que *Baal* des Phéniciens n'étoit autre que Saturne. On a trouvé que les victimes humaines que l'on offroit à Saturne, avoient une grande conformité avec ce que l'Ecriture

(1) *Jerem.* XXXII, 35, XIX, 5. 4. *Reg.* XVII, 16. (2) 4. *Reg.* XXIII, 4, 5, 12. (3) 3. *Reg.* XVIII, 22. 4. *Reg.* X, 19. (4) 3. *Reg.* XIV, 24, XV, 12, XXII, 47. 4. *Reg.* XXIII, 7. *Osée* IV, 14.

nous apprend des sacrifices de Baal. D'autres ont cru que Baal étoit l'Herculus Phénicien ou Tyrien, Divinité très-ancienne dans la Phénicie ; mais nous avons tâché de montrer dans la Dissertation sur les Divinités Phéniciennes, que Baal étoit le Soleil, & que tous les caracteres que l'Ecriture donne à cette Divinité, s'expliquoient aisément dans cette supposition. On adoroit cet astre dans tout l'Orient, & c'est la plus ancienne Divinité dont on reconnoisse le culte parmi les Païens (1). Les Grecs ont adoré des hommes, & ils ont répandu leur fausse Religion parmi les Romains, & presque par toute la terre; mais les peuples d'Orient ont adoré les astres & les élémens. Les Egyptiens mêmes, qui dans la suite prodiguerent leur culte aux hommes, aux animaux & aux choses insensibles, n'eurent dans les commencemens point d'autres Divinités que les Cieux, les astres, & les élémens. Leur Religion qui nous paroît, & qui est en effet si monstreneuse & si ridicule, l'est principalement par le mêlange qu'ils ont voulu faire de la Théologie des Grecs avec la leur: & à la fin, les Egyptiens, les Grecs & les Latins, à qui l'on faisoit honte d'une Religion si bizarre, & de leurs Divinités mortelles & vicieuses, se sont avisés de revenir à la simplicité des anciens, qui adoroient l'air, le soleil, la lune, la terre & les élémens, & qui sous ces noms ne reconnoissoient que la nature, mere de toutes choses.

Mais il est impossible de sauver les absurdités de la Religion Païenne, quelque couleur qu'on lui donne, & de quelque prétexte qu'on la couvre. Le culte d'un astre ou d'un élément n'est pas plus raisonnable que celui d'une autre créature.; & si les Païens, au lieu de prendre pour objet de leurs adorations, des hommes & des femmes corrompus & vicieux, avoient choisi des personnes vénérables par leur vertu & par leur innocence, on ne les blâmeroit que d'avoir adoré la créature, & on ne leur reprocheroit pas d'avoir divinisé le crime & le désordre.

Ceux qui tenoient que les astres étoient des intelligences très-pures, ou qui les croyoient animés & conduits par les Anges, étoient moins inexcusables; dans cette supposition, ils ne voyoient dans la nature rien de plus parfait que le soleil, les étoiles & les planettes: ils n'étoient blâmables qu'en ce qu'ils ne s'élevoient pas de la créature au créateur, & qu'ils ne rendoient pas à Dieu la gloire qui lui est due (2).

Les Hébreux ont quelquefois désigné le soleil sous le nom de *Baal-semés*, Baal le soleil. Manassé adora Baal, planta des bocages, & rendit son culte à toute l'armée du Ciel (3) : & Josias voulant réparer le mal qu'avoit fait Manassé, fit mourir (4) *les Prêtres des idoles qui brûloient de l'encens à Baal-semés, à la lune, & aux planettes.* Il fit *jeter hors du Temple tous les vases qui avoient servi à Baal, à Astarte & à la Milice du Ciel :* enfin *il fit ôter les chevaux que les Rois de Juda avoient consacrés au soleil à l'entrée du Temple du Seigneur, & fit brûler les chariots consacrés à cet astre.* Voilà le culte du soleil bien marqué, & le soleil bien désigné sous le nom de *Baal.*

Les Temples & les Autels du soleil ou de Baal, étoient d'ordinaire sur les hauteurs. Comme le Temple du Dieu d'Israel étoit sur une montagne, Manassé y plaça dans les deux parvis, des Autels à toute

(1) *Platon. in Cratylo.* ═ (2) *Rom.* 1, 21. ═ (3) 2. *Par* XXXIII, 3, 5. ═ (4) 4. *Reg.* XXIII, 4, 11. לבעל שמש ולירח ולמזלות

la Milice du Ciel (1), & en particulier l'Idole d'Astarte, ou de la lune. Jérémie menace ceux de Juda qui avoient sacrifié à Baal sur le toit de leur maison (2). Josias détruisit les autels qu'Achaz avoit érigés sur la terrasse de son palais (3).

On offroit à Baal des victimes humaines, comme on en offroit au soleil. Mitra, qui étoit le même que le soleil, étoit honoré par de pareils sacrifices (4). Apollon a quelquefois exigé des semblables victimes (5). Moloc Dieu des Ammonites, est célebre dans toute l'Ecriture par les enfans qu'on faisoit passer par le feu en son honneur. Jérémie reproche à ceux de Juda & de Jérusalem (6), *d'avoir bâti un Temple à Baal, pour brûler leurs enfans dans le feu, & pour les offrir à Baal en holocauste*. Nous n'examinons point ici si l'on brûloit réellement ces victimes, ou si l'on les faisoit simplement passer par le feu. On peut voir ci-après l'article *Moloc*, & notre Dissertation sur cette fausse Divinité.

L'Ecriture a un terme particulier pour désigner les Temples consacrés au soleil ou à Baal: elle les appelle *Chamanim* (7): c'étoient des lieux fermés de murailles, dans lesquels on entretenoit un feu éternel. Ils étoient très-fréquens dans l'Orient, & sur-tout chez les Perses; & les Grecs les nommoient *Pyreia*, ou *Pyratheia*, d'un mot dérivé du Grec *Pyr*, le feu, ou *Pyra*, un bûcher. On y voyoit au autel, beaucoup de cendres, & un feu qu'on ne laissoit point éteindre, dit Strabon (8). Maundrel dans son voyage d'Aleph à Jérusalem, a encore remarqué quelques vestiges de ces enclos dans la Syrie. Dans la plupart on ne voyoit point des statues; dans d'autres on en voyoit, mais rien d'uniforme pour la figure.

Plusieurs Critiques ont cru que le Bélus des Chaldéens ou Babyloniens, n'étoit autre que Nemrod, leur premier Roi. D'autres ont cru que c'étoit Bélus l'Assyrien, pere de Ninus (9); d'autres, que c'étoit un des fils de Sémiramis (10). Enfin plusieurs ont prétendu que Bélus étoit le même que Jupiter. Mais nous nous en tenons à ce que nous avons dit, que Baal étoit le Soleil chez les Phéniciens & les Chananéens; que souvent il désignoit en général le grand Dieu des Orientaux. Et à l'égard des Chaldéens & des Babyloniens, il est très-croyable que Bélus étoit un de leurs premiers Rois: mais on ignore si c'est Assur, ou Nemrod, ou Thuras, ou Bélus pere de Ninus, ou Bélus fils de Sémiramis.

BAAL. Il y a plusieurs villes de Palestine, auxquelles on joint le nom de Baal, soit qu'on y adorât le Dieu Baal, soit que ces lieux fussent comme des Capitales de canton.

BAALAH, ou *Baalat*, autrement *Cariath-iarim* (11), ou *Cariath-Baal*, ou simplement *Baal*, ou *Baalim de Juda*, ou *Sédé-iarim*, & *Campi sylvæ* du Pseaume CXXXI, 6, ne sont qu'une même ville, située dans la Tribu de Juda, pas loin de Gabaa & de Gabaon. l'Arche d'Alliance fut transportée à

(1) 4. *Reg.* XXI, 5, 7. ═══ (2) *Jerem.* XXXII, 29. ═══ (3) 4. *Reg.* XXIII, 12. ═══ (4) *Vide Euseb. l.* 4, *præparat.* ═══ (5) *Dionys. Halicarnass. apud. Euseb.* ═══ (6) *Jerem.* XIX, 5, 6. ═══ (7) *Levit.* XXVII, 30. *Isai.* XVII, 8, XXVII, 9, & 2. *Par.* XXXIV, 4. חמנים *Chamanim.* ═══ (8) *Strabo. l.* 15. Πυραιθεῖα, σηκοὶ τίνες ἀξιόλογοι ἐν τοῖς μέσοις βωμὸς, ἐν ᾧ πολλή τε σποδὸς, καὶ πῦρ ἄσβιστον. ═══ (9) *Vide Marsham. Can. Chronolog. sæcul.* 1. ═══ (10) *Vide Syncell. p.* 97, *Cedren p.* 16, *&c.* ═══ (11) *Josue* XV, 9, 1. *Par.* XIII, 6.

Cariath-ïarim, lorſque les Philiſtins l'eurent renvoyée de leur pays (1). Elle y demeura dans la maiſon d'Aminadab, juſqu'à ce que David la fit tranſporter à Jéruſalem.

I. BAALATH, dans la Tribu de Siméon (2). C'eſt apparemment celle qui eſt marquée dans le dénombrement des villes méridionales de Juda (3), & qui fut enſuite cédée à la Tribu de Siméon. On la place entre Azem ou Aſémon, & Chazar-Sual. Ainſi elle étoit fort avancée vers l'Arabie Pétrée.

II. BAALATH, ville de la Tribu de Dan (4). Joſeph parle de *Baleth*, pas loin de Gazara. *Joſeph. Antiq. l.* 8, *c.* 2.

BAALATH-BEER, ville au midi de la Tribu de Siméon. *Joſue* XIX, 8.

BAAL-BERITH, c'eſt-à-dire, *Seigneur de l'alliance*, Divinité des Sichemites (5). Après la mort de Gédéon, les Iſraélites abandonnerent le Seigneur, ſe proſtituerent à l'idolatrie de Baal, & *ſe donnerent Baal-Bérith pour Dieu.* Il y avoit à Sichem un Temple conſacré à Baal-Bérith, où ils avoient mis de l'argent en dépôt, qu'ils donnerent enſuite à Abimélech fils de Gédéon. Diodore de Sicile (6) parle d'une Déeſſe des Crétois, nommée *Britomartis*, qui eſt apparemment la même que *Baal-Bérith. Britomartis* vient de *Marath-Bérith*, Maîtreſſe de l'alliance.

Philon de Biblos (7) dit qu'*Elion* & *Béruth* ſont deux Divinités Phéniciennes qui eurent pour fils *le Ciel*, & pour fille *la Terre*. La beauté de ces deux enfans fut cauſe qu'on donna leur nom au ciel & à la terre que nous voyons. Si l'on pouvoit faire quelque fond ſur le récit de cet Auteur, il ne faudroit pas aller ailleurs chercher l'origine de *Baal-Bérith*; mais & Porphyre & Sanchoniaton ſont aujourd'hui tellement décriés parmi les Savans, qu'on n'oſe plus les citer; du-moins on ne peut faire aucun fond ſur leur témoignage.

Bochart (8) croit que Bérith pourroit bien être la même que Béroé, fille de Vénus & d'Adonis, que Neptune demanda en mariage, & qui fut donnée pour femme à Bacchus (9), laquelle donna ſon nom à la ville de Bérith en Phénicie, & en devint enſuite la Déeſſe. C'eſt la conjecture de Bochart; car on n'a aucune preuve que la Déeſſe Bérith ait été adorée dans cette ville.

La maniere la plus ſimple & la plus naturelle d'expliquer le nom de Baal-Bérith, eſt de le prendre en général pour le Dieu qui préſide aux alliances & aux ſermens. En ce ſens, le vrai Dieu peut être nommé le Dieu de l'alliance; & ſi l'Ecriture n'avoit pas ajouté le nom de *Baal* à celui de *Bérith*, on pourroit l'expliquer du vrai Dieu. Mais les nations les plus barbares, de même que les plus ſuperſtitieuſes, les plus religieuſes, & les plus éclairées, ont toujours pris Dieu à témoin de leurs alliances & de leurs ſermens. Les Grecs avoient leur Jupiter témoin & arbitre des ſermens, *Zeus orkios*, & les Latins leur *Deus fidius*, ou *Jupiter Piſtius*, qu'ils regardoient comme le Dieu de la bonne foi, qui préſidoit aux traités & aux alliances : ils juroient même quelquefois par Jupiter la pierre,

(1) 1. *Reg.* VI, 21. (2) *Joſue* XIX, 1, & 1. *Par.* IV, 28. (3) *Joſue* XV, 28. (4) *Joſue* XIX, 44, & 3. *Reg.* IX, 18. (5) *Judic.* VIII, 3, IX, 4. (6) *Diodor. l.* 5, *p.* 236, *ſeu* 342. (7) *Phil. Bibl. apud Euſeb. Præpar. l.* 1. (8) *Bochart. Chanaan. l.* 2, *c.* 17. (9) *Nonus. Dioniſ. art.* 41, 42.

per Jovem lapidem, parce qu'on frappoit d'une pierre la viƈtime destinée pour ratifier l'alliance, ou parce qu'on prioit Jupiter de précipiter celui qui manqueroit à sa parole, comme on jetoit du haut du Capitole la pierre que le Pontife tenoit entre ses mains.

BAAL-GAD, ville située au pied du mont Hermon (1), qui est au midi du Liban & de Damas, & au nord du mont Liban. Dans Josué, XI, 17 & XII, 7, on semble dire que le mont Hermon est au-deçà du Jourdain; mais on sait d'ailleurs très-certainement que cette montagne, & par conséquent *Baal-gad*, étoit au-delà du Jourdain. *Josue* XII, 1 & 5. Gad étoit une fausse Divinité, qui étoit apparemment le Soleil, ou la bonne Fortune (2). *Baal-gad* tiroit son nom de cette Déité, qui y étoit adorée.

BAAL-HAZOR, ville de la Tribu d'Ephraïm, où Absalom avoit ses troupeaux (3).

BAAL-HERMON, que l'on place ordinairement au nord de la Tribu d'Issachar & du Gran-Champ. Voyez 1. *Par.* V, 23.

BAALIA, un des trente braves de l'armée de David. 1. *Par.* XII, 5.

BAALIADA, fils de David. 1. *Par.* XIV, 7.

I. BAALIM *de Juda.* C'est *Baalah*, ou Cariath-ïarim. Voyez ci-devant.

II. BAALIM. C'est le pluriel de *Baal.* C'est-à-dire, les faux Dieux en général.

BAALIS, Roi des Ammonites, qui envoya Ismael fils de Nathanias, pour tuer Godolias (4), lequel avoit été établi sur les restes du peuple de Juda, qui n'avoit pas été envoyé captif à Babylone.

BAAL-MÉON, ville de la Tribu de Ruben. *Num.* XXXII, 38. 1. *Par.* V, 8. Elle est quelquefois nommée *Beth-Baal-méon.* Les Moabites la prirent sur les Rubenites, & ils en étoient maîtres du temps d'Ezéchiel (5). Eusebe & saint Jérôme placent *Béel-méon*, ou *Béel-maüs*, à neuf milles d'*Esbus*, ou d'*Esébon*, au pied du mont *Baaru*, ou du mont Abarim.

BAAL-PHARASIM, lieu où David mit en fuite les Philistins (6). Ce lieu n'étoit pas fort loin de Jérusalem, puisqu'il étoit dans la vallée des Réphaïms.

BAAL-SALISA (7). Saint Jérôme & Eusebe la mettent à quinze milles de Diospolis, vers le nord.

BAAL-THAMAR, lieu où les enfans d'Israel combattirent contre les Benjamites (8). Eusebe dit que *Baal-Thamar* étoit près de Gabaa.

BAALTIS. C'est la même qu'Astarte, ou la Lune, la grande Divinité des Phéniciens, après Baal.

BAANA & *Réchab*, Officiers d'Isboseth, fils de Saül, lesquels étant entrés secrettement dans la maison de ce Prince, pendant qu'il dormoit à midi, lui couperent la tête, & la porterent à David (9), qui, au lieu de les récompenser pour une si lâche action, leur fit couper les pieds & les mains, & les fit pendre sur la piscine d'Hébron.

BAARAS, ou *Baaris*, ou *Baru.* Eusebe (10) & saint Jérôme font mention d'un lieu nommé *Baru*, ou *Baris*, auprès de *Cariatha.* Or,

(1) *Josue*, XV, 17. ═══ (2) *Vide Genes.* XXX, 11. ═══ (3) 2. *Reg.* XIII, 23. ═══ (4) *Jerem.* XL, 14. ═══ (5) *Ezech.* XXV, 9. ═══ (6) 2. *Reg.* V, 20. ═══ (7) 1. *Reg.* IX, 4, & 4. *Reg.* IV, 42. ═══ (8) *Judic.* XX, 33. ═══ (9) *Vide* 2. *Reg.* IV, 2, & *seq.* ═══ (10) *Euseb. in Kariathaim Hieronym. ibidem.*

Cariatha eſt, ſelon eux, à dix milles de Médaba, vers l'occident. Et ailleurs (1) ils diſent que Béelmaüs ou Béel-méon, eſt à deux milles d'*Esbus*, près de Baaru. Enfin, Joſeph (2) dit qu'au ſeptentrion de Machéronte, il y a une vallée nommée *Baaras*, où l'on trouvoit une racine merveilleuſe de même nom, qui étoit de couleur de feu, & qui ſur le ſoir jetoit des rayons comme ceux du ſoleil. Il raconte pluſieurs particularités de cette plante, qui paroiſſent fort extraordinaires, & que bien des gens regardent comme fabuleuſes. Toutefois le P. Eugene Roger en parle comme témoin, & comme bien perſuadé de ce que dit Joſeph.

BAASA, fils d'Ahias, Général des armées de Nadab, fils de Jéroboam Roi d'Iſraël. Il tua ſon Maître en trahiſon au ſiege de Gébéthon, ville des Philiſtins (3), & uſurpa le Royaume, qu'il garda vingt-quatre ans entiers (4). Il extermina toute la race de Jéroboam, ainſi que Dieu le lui avoit ordonné. Mais il encourut l'indignation du Seigneur par ſa mauvaiſe conduite, & par ſon idolatrie. C'eſt pourquoi Dieu lui envoya le Prophete Jéhu fils d'Hanani (5), qui lui dit : Je vous ai élevé de la pouſſiere, & vous ai établi Chef de mon peuple d'Iſrael ; & après cela, vous avez marché dans la voie de Jéroboam, & vous avez engagé dans le péché mon peuple d'Iſraël. C'eſt pourquoi je retrancherai de deſſus la terre la poſtérité de Baaſa, & je traiterai votre maiſon comme j'ai fait celle de Jéroboam. Celui de la race de Baaſa qui mourra dans la ville, ſera mangé des chiens ; & celui qui mourra à la campagne, ſera mangé par les oiſeaux du Ciel.

Baaſa, au lieu de profiter de ces avis, & de retourner au Seigneur par une ſerieuſe converſion, s'emporta de colere contre le Prophete, & le tua. Baaſa mourut, & fut enterré à Therſa (6), qui étoit alors Capitaine du Royaume des dix Tribus. Ela ſon fils régna en ſa place (7). On lit dans les Paralipomenes (8) une circonſtance du regne de Baaſa, qui ne ſe trouve point dans les Livres des Rois. C'eſt l'entrepriſe que fit Baaſa de fortifier Ramath contre Aſa Roi de Juda. Ce dernier engagea Bénadad, Roi de Damas, à faire irruption dans les terres de Baaſa, pour lui faire quitter ſon entrepriſe, ce qui lui réuſſit comme il l'avoit prévu.

BABAS, de la race des Aſinonéens. Hérode fit mourir les fils de Babas, qui s'étoient oppoſés à ſon entrée dans Jéruſalem, du temps d'Antigone (9).

BABEL, ou *Babylone*. Ce terme ſignifie confuſion ; & on donna ce nom à la ville & à la Province de Babylone, parce qu'à la conſtruction de la Tour de Babel, Dieu confondit la Langue des hommes qui travailloient à cet édifice ; en ſorte qu'ils ne pouvoient plus s'entendre (10). On débite diverſes conjectures ſur la maniere dont s'eſt faite la confuſion des Langues à Babel, qui ne ſont point de notre ſujet. On peut voir ſur cela les Commentateurs, & ce qu'ont écrit ſur ce ſujet M. Simon dans

(1) *Idem in Beelmeon.* — (2) *Joſeph. de Bello*, *l.* 7, *c.* 25, *p.* 981. κεφ κγ. *in Græco.* — (3) An du Monde 3051, avant J. C. 949, avant l'Ere vulg. 953. — (4) 3. *Reg.* xv, 27, *& ſeq.* — (5) 3. *Reg.* xvi, 1, 2, *&c.* — (6) An du M. 3074, avant J. C. 926, avant l'Ere vulg. 930. — (7) 3. *Reg.* xvi, 7, 8. — (8) 2. *Par.* xvi, 1, *& ſeq.* — (9) *Joſeph. Antiq. l.* 15, *c.* 11, *p.* 532. — (10) *Geneſ.* xi, 7, 8, 9, *&c.*

ſon

son Histoire Critique de l'ancien Testament, l. 1, c. 14 & 15, & l'Auteur des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, Lettre 19. On fixe la construction de la Tour de Babel, & la confusion des Langues vers l'an du Monde 1775, & cent vingt ans après le déluge.

On croit (1) que Nemrod, fils de Chus fut le principal auteur de l'entreprise de la Tour de Babel. Il vouloit, dit Joseph, bâtir une Tour si élevée, qu'elle pût le garantir d'un nouveau déluge, & se mettre en état de venger même contre Dieu, la mort de ses ancêtres, causée par le déluge. Il est difficile de croire qu'il se soit mis une aussi folle imagination dans l'esprit. L'Ecriture (2) dit simplement que les hommes étant partis de l'Orient, & étant venus dans la terre de Sennaar, se dirent les uns aux autres : Faisons-nous une ville & une tour, dont le sommet s'éleve jusqu'au Ciel, & rendons notre nom célebre, avant que nous soyons dispersés dans toute la terre. Or, le Seigneur voyant qu'ils avoient commencé cet ouvrage, & qu'ils étoient résolus de ne le pas quitter, qu'ils ne l'eussent achevé, descendit, & confondit leur langage ; en sorte qu'ils furent contraints de se disperser par toute la terre, & d'abandonner leur entreprise.

On ne sait jusqu'à quelle hauteur cette tour avoit été élevée ; & tout ce que l'on en trouve dans les Auteurs, ne mérite aucune créance. Plusieurs ont cru que la Tour de Bélus dont parle Hérodote (3), & que l'on voyoit encore de son temps à Babylone, étoit la Tour de Babel, ou dumoins qu'elle avoit été bâtie sur les fondemens de l'ancienne. Ce dernier sentiment paroit d'autant plus vraisemblable, que cette Tour étoit achevée, & avoit toute sa hauteur. Elle étoit composée, dit Hérodote, de huit tours placées l'une sur l'autre, en diminuant toujours en grosseur depuis la premiere jusqu'à la derniere. Au-dessus de la huitieme, étoit le Temple de Bélus. Cet Auteur ne dit pas quelle étoit la hauteur de tout l'édifice, mais seulement que la premiere des huit tours, & celle qui servoit comme de base aux sept autres, avoit une stade, ou cent cinquante pas en hauteur & en largeur, ou en quarré ; car son texte n'est pas bien clair (4). Quelques Ecrivains croient que c'étoit là la hauteur de tout l'édifice ; & Strabon l'a entendu en ce sens (5). D'autres soutiennent que chacune des huit tours avoit une stade, & que tout l'édifice avoit huit stades, ou mille pas de hauteur ; ce qui paroît impossible. Toutefois saint Jérôme (6) dit sur le rapport des autres, qu'elle avoit quatre mille pas de hauteur. D'autres lui en donnent encore davantage.

Bélus Roi de Babylone, à qui l'on attribue le bâtiment de la Tour dont parle Hérodote, a vécu long-temps après Moïse ; soit qu'on entende sous ce nom *Bélus* pere de Ninus, ou *Bélus* fils de Sémiramis. Usserius ne met *Bélus* pere de Ninus, que sous la Judicature de Samgar, vers l'an du Monde 2682, de la Période Julienne 3392, long-temps après Moïse.

Les nouveaux Voyageurs varient dans la description qu'ils nous donnent des restes de la Tour de Babel. Fabricius dit qu'elle peut avoir environ un mille de tour.

(1) *Joseph. Antiq. l. 1, c. 5.* — (2) *Genes.* XI, 4, 5, 6, *&c.* — (3) *Herodot. l. 1, c. 181.* — (4) Σταδίου καὶ τὸ μῆκος, καὶ τὸ εὖρος. — (5) *Strabo, l. 16, initio.* — (6) *Hieronym. in Isai.* XVI, *l.* [illegible] *p.* 114, *nov. edit.*

Guion dit la même chose. Benjamin, qui est beaucoup plus ancien, dit qu'elle avoit deux mille pas de long par les fondemens. Le Sieur de la Boulaye le Gouz, Gentilhomme Angevin, qui dit avoir fait un assez long séjour à Babylone ou Bagdat, dit qu'il y a environ à trois lieues de cette ville, une tour nommée Mégara, & située entre l'Euphrate & le Tigre, dans une rase campagne. Cette Tour est toute solide en dedans, & ressemble plutôt à une montagne qu'à une tour. Elle a par le pied cinq cents pas de circuit; & comme la pluie & les vents l'ont beaucoup ruinée, elle ne peut avoir de hauteur qu'environ cent trente-huit pieds de Roi. Elle est bâtie de briques qui ont quatre doigts d'épaisseur; & après sept rangs de briques, il y a un rang de paille de trois doigts d'épaisseur, mêlée avec de la poix ou du bitume. Depuis le haut jusqu'en bas, on en compte environ cinquante rangs. On peut voir ce que nous avons dit dans notre Commentaire sur la Génese, Ch. x, ℣. 4. Il y a toute apparence que tout ce que l'on raconte de cette Tour, excepté ce que l'on en trouve dans l'Ecriture, est fabuleux; & que les restes de quelques tours que l'on montre dans la Babylonie, ne sont rien moins que les restes de la Tour de Babel, mais seulement des débris de l'ancienne Babylone, bâtie par Nabuchodonosor.

BABYLONE. La ville de Babylone, Capitale de Chaldée, fut bâtie par Nemrod, à l'endroit où la Tour de Babel avoit été commencée. Elle fut Capitale de l'Empire de Nemrod (1). Ainsi l'on ne peut révoquer en doute son antiquité. Les Profanes (2) qui ne connoissoient point l'Histoire des Juifs, en ont attribué la fondation au fils de Belus, qui vivoit deux mille ans avant Sémiramis. D'autres en attribuent la fondation à Belus (3) l'Assyrien pere de Ninus; d'autres à Sémiramis. Marsham (4) en recule le commencement jusqu'au temps de Nabonassar. Mais l'opinion la plus suivie, & la mieux fondée, est que Nemrod la fonda, que Bélus l'augmenta, & que Sémiramis y fit tant de grands ouvrages, & l'orna en tant de manieres, que l'on peut dire qu'elle en est la fondatrice, avec autant de raison que l'on dit que Constantin est le fondateur de Constantinople.

L'Ecriture parle de Babylone en une infinité d'endroits, sur-tout depuis le regne d'Ezéchias, qui fut visité après sa maladie par les Ambassadeurs de Mérodac-Baladan Roi de Babylone (5). Isaïe qui vivoit dans le même temps, parle très-souvent des maux que les Babyloniens devoient faire dans la Palestine, de la captivité des Hébreux, de leur retour de Babylone, de la chûte de cette grande ville, & de sa prise par les Perses & les Medes. Les Prophetes qui ont vécu après Isaïe, comme Jérémie, Ezéchiel & Daniel, qui ont vu le regne de Nabuchodonosor, les derniers malheurs de Jérusalem, & la désolation du Royaume de Juda, sont encore plus occupés de la grandeur de Babylone, de sa cruauté, & des maux dont Dieu la devoit accabler.

Les Auteurs sacrés en parlent comme d'une des plus grandes & des plus puissantes villes du Monde (6): *N'est-ce pas là cette grande Babylone, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans*

---

(1) *Genes.* x, 10. ═ (2) *Herennius apud Stephan. in Babyl* ═ (3) *Doros. Sidonius Poeta. Item Abiden. apud Euseb. Præp. l.* 9, *c.* 41. ═ (4) *Marsham sæcul.* XIII. ═ (5) 4. *Reg.* XX, 12. ═ (6) *Dan.* IV, 27.

l'éclat de ma gloire ? disoit Nabuchodonosor. Bérose & Abydene (1) attribuent à ce Prince les murs de Babylone, & ces prodigieux jardins, soutenus sur des voûtes, que d'autres ont attribués à Sémiramis. Quant à la grandeur & à la hauteur des murs de Babylone, les Historiens ne sont pas d'accord entre eux. Clitarque cité dans Diodore de Sicile, leur donne trois cents soixante-huit stades de tour; Quinte-Curce, soixante mille pas; Hérodote trois cents quatre-vingts stades; Ctésias dans Diodore de Sicile, trois cents soixante stades (2); Strabon, trois cents quatre-vingts-cinq. Quinte-Curce & Strabon leur donnent soixante-cinq pieds de haut, & trente-deux de large. Mais Pline & Solin les font de deux cents pieds de haut, & de cinquante de large. Quinte-Curce dit qu'on fut un an à bâtir ces murs, & qu'on en faisoit une stade par jour, c'est-à-dire, cent vingt-cinq pas. Mais Bérose & Abydene nous apprennent que tout cet ouvrage si merveilleux fut exécuté en quinze jours.

Quoique la Monarchie de Babylone soit peut-être la plus ancienne du Monde, supposé, comme nous l'avons dit, que Nemrod ait commencé à régner à Babylone, on ne voit pas toutefois ni dans l'Écriture, ni dans les Profanes, que cet Empire ait eu de grandes suites. Du temps d'Abraham, nous remarquons un Roi de Sennaar (3). Babylone étoit dans le pays de Sennaar : mais on peut douter que le Roi de Sennaar fût Roi de Babylone; & quand il l'auroit été, la figure qu'il faisoit dans l'armée de Codorlahomor, où il n'étoit que comme auxiliaire, ou comme Prince ligué, n'en donne pas une fort haute idée.

Jules Africain dit qu'Evéchoüs, qui est apparemment le même que Jupiter Belus, commença à régner sur les Chaldéens deux cents vingt-quatre ans avant les Arabes : c'est-à-dire, l'an 2952 de la Période Julienne, du Monde 2242, du temps du Patriarche Isaac 1762, avant notre Ere vulgaire. Les Arabes ayant déclaré la guerre à Chinizitus Roi de Babylone, le dépouillerent de ses Etats ; & Mardocentés y régna en sa place, l'an de la Période Julienne 3176, du Monde 2466, avant l'Ere vulgaire 1538, & avant Bélus l'Assyrien deux cents seize ans, vers la quarantieme année de Moïse.

Bélus l'Assyrien commença à régner à Babylone l'an de la Période Julienne 3392, du Monde 2682, avant l'Ere vulgaire 1322, du temps de Samgar Juge d'Israel. Bélus eut pour successeurs Ninus, Sémiramis, Ninyas & les autres, dont on trouve les noms dans les listes ordinaires. Tous ces Princes sont inconnus dans l'Ecriture, au moins sous le nom de Rois de Babylone. Ninus fonda l'Empire d'Assyrie (4), selon Hérodote (5), & cet Empire subsista dans la haute Asie pendant cinq cents vingt ans. Durant cet intervalle, la ville & la Province de Babylone étoient gouvernées par un Satrape envoyé du Roi d'Assyrie. De tout le grand nombre de Monarques Assyriens régnans à Ninive, l'Ecriture ne nous parle que de *Phul*, qui fut apparemment pere de *Sardanapale*, le dernier des Monarques d'Assyrie successeurs de Ninus.

Sous le regne de ce dernier,

(1) *Vide Joseph, l.* 10, *Antiq. c.* 11, *& lib.* 1, *contra Appion. & Euseb. l.* 9, *Præpar. c. ult.* ═ (2) Les 360 stades font quarante-quatre mille six cents pas, c'est-à-dire, près de quinze lieues, à trois mille pas par lieue. ═ (3) *Genes.* XIV, 1, 2, *&c.* ═ (4) An de la Période Julienne 3447, du M. 2737, avant l'Ere vulg. 1267. ═ (5) *Herodot. l.* 1, *c.* 95.

l'an de la Période Julienne 3966, du Monde 3257, *Arbacès* Satrape des Medes, & *Béléſus*, autrement *Baladan* (1), ou *Nabonaſſar*, Satrape de Babylone, s'étant révoltés contre Sardanapale, l'aſſiégerent dans Ninive, l'obligerent à s'y brûler avec tout ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux, & partagerent ſa Monarchie; en ſorte qu'Arbacès mit les Medes en liberté, & que Béléſus fonda le Royaume de Babylone. *Ninus* le jeune, appelé dans l'Ecriture (2) *Téglathphalaſſar*, régna à Ninive, & continua la ſucceſſion des Rois d'Aſſyrie, mais dans un Royaume bien moins étendu. Il eut pour ſucceſſeur Salmanaſar, Sennachérib & Aſſaradon, dont les noms ne ſont que trop célebres dans les Livres ſaints par les maux qu'ils ont faits aux Hébreux.

Béléſus ou Baladan Roi de Babylone, fut pere ou aïeul de *Mérodach-Baladan*, qui envoya viſiter Ezéchias, après le miracle de la rétrogradation du ſoleil, (3) arrivée au temps de ſa guériſon. On ignore les noms & les actions de ſes ſucceſſeurs; mais on ſait qu'*Aſſaradon* Roi d'Aſſyrie, conquit le Royaume de Babylone, (4) & qu'il le poſſéda lui & ſes ſucceſſeurs *Saoſduchim* & *Chinaladan*, autrement *Sarac*, juſqu'à ce que *Nabopolaſſar* Satrape de Babylone, & *Aſtyagès* fils de *Cyaxarès* Roi de Médie, ſe ſouleverent contre *Chinaladan* (5), le tuerent, ſe partagerent ſes Etats, & ruinerent entierement l'Empire d'Aſſyrie, l'an du Monde 3378, de la Période Julienne 4088, avant l'Ere vulg. 626.

Nabopolaſſar fut pere du Grand Nabuchodonoſor, deſtructeur de Jéruſalem, & le plus magnifique Roi de Babylone que nous connoiſſions. Nous avons vu que quelques Auteurs lui attribuent les grands ouvrages, dont d'autres font honneur à la Reine Sémiramis. Evilmérodach ſuccéda à Nabuchodonoſor, & Balthaſar à Evilmérodach. Les Auteurs profanes parlent aſſez différemment des ſucceſſeurs de Balthaſar & d'Evilmérodach (6): mais Daniel (7) nous dit expreſſément que Darius le Mede ſuccéda à Balthaſar, & Cyrus à Darius le Mede, nommé autrement Aſtyagès (8).

Les ſucceſſeurs de Cyrus ſont connus: Cambyſes, les ſept Mages, Darius fils d'Hyſtaſpe, Xercès, Artaxercès à la longue main, Xercès II, Sécundianus, ou Sogdianus, Ochus, autrement Darius Nothus, Artaxercès Mnémon, Artaxercès Ochus, Arſen, Darius Condomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, l'an de la Période Julienne 4383, du Monde 3673, avant l'Ere vulg. 331.

Les Peres Grecs (9), en ſuivant le texte des Septante dans Iſaïe X, 9, ont cru que la tour de Babel avoit été bâtie à Chalannée: voici comme ils liſent (10): *N'ai-je pas pris le pays qui eſt au-deſſus de Babylone & de Chalannée, ou la Tour fut bâtie?* au lieu que l'Hébreu porte, *Calanné*, ou Calno, *n'eſt-elle pas comme Carchemis? Amath n'eſt-elle pas com-*

(1) *Iſai.* XXXIX, *collatum cum* 4. *Reg.* XX, 12. ═ (2) 4 *Reg.* XV, 29, XVI, 7, 10, & 1. *Par.* X, 6 & 2. *Par.* XXVIII, 20. ═ (3) 4. *Reg:* XX, 12. ═ (4) *Vide Uſſer. ad ann.* 3323, & *Iſai.* XXIII, 13. ═ (5) *Alex. Polyhyſtor. apud. Syncell. Uſſer. ad ann. Mund.* 1328. ═ (6) *Vid. Beroſ. apud Joſeph. l.* 1, *contra Appion. p.* 1045. ═ (7) *Dan.* V, 31. ═ (8) *Dan.* XIII, 65. Nous mettons la mort de Balthaſar en l'an du Monde 3448, & la premiere année de Cyrus à Babylone, l'an du M. 3457. ═ (9) *Cyrill. Alex. Baſil. Gregor. Naſian.* ═ (10) *Iſai.* X, 9 Οὐκ ἔλαβον τὴν χώραν τὴν ἐπάνω βαβυλῶνος καὶ χαλλάννης, οὗ ὁ πύργος ᾠκοδομήθη.

me Arphad, *& Samarie comme Damas* ? n'ai-je pas réduit toutes ces villes sous mon obéissance ? Ainsi on ne peut tirer aucun avantage de ce passage des Septante, pour fixer le lieu où la Tour de Babel fut construite : on ne peut gueres douter que ce ne soit ou au-dedans, ou fort près de l'ancienne Babylone.

Les Perses (1) attribuent à Thahamurath, un de leurs plus anciens Monarques, la fondation de Babylone & de Ninive ; ce Prince laissa à ses sujets une entiere liberté de conscience ; de sorte que sous son regne, l'idolatrie s'étendit en plusieurs branches, & se répandit dans tout l'Orient : ce que quelques-uns entendent du temps qui précéda le déluge, & revient à ce que dit Moïse, que du temps d'Enos *on commença à profaner le nom de Dieu*, en le donnant aux Idoles. (2) En effet, plusieurs Orientaux veulent que Malaléel fils de Caïnan ait fondé cette ville avant le déluge ; mais la plupart tiennent que Nemrod fut le principal auteur de la construction de la Tour de Babel : & voici comme ils tournent la chose à leur maniere, qui tient toujours un peu du miraculeux (3). Nemrod ayant remarqué qu'Abraham étoit sorti sain & sauf du feu où il l'avoit fait jeter, dit à ses Courtisans : Je veux monter au Ciel, pour y voir ce Dieu si puissant qu'Abraham nous prêche. On eut beau lui remontrer que cette entreprise étoit impossible, il ordonna qu'on lui bâtit une tour la plus élevée qu'on pourroit. On y travailla trois ans, & Nemrod étant monté au sommet de cet édifice, fut surpris de voir que le Ciel lui paroissoit dans une aussi grande distance qu'auparavant. Ce qui augmenta sa surprise, c'est que le lendemain on lui donna avis que sa tour étoit renversée.

Il commanda qu'on lui en bâtît une autre plus haute & plus solide que la premiere : mais elle eut le même sort que celle qu'on avoit élevée d'abord. Enfin il résolut de se faire porter au Ciel par quatre oiseaux monstrueux nommés Kerkés. Ces oiseaux le promenerent quelque temps dans les airs, & enfin ils le jetterent par terre contre une montagne qui fut ébranlée de sa chûte. Fables.

Un Voyageur Allemand nommé Ranwolff, qui passa en 1574 par l'endroit où étoit l'ancienne Babylone, parle ainsi des ruines de cette fameuse ville (4). « Le » village d'Elugo est situé où étoit » autrefois Babylone de Chaldée. » Le port en est à un quart de » lieue ; on y aborde pour aller » par terre à la fameuse ville de » Bagdad, qui en est à une jour» née & demie à l'orient, sur le » Tigre. Le terroir est si sec & si » stérile, qu'on ne le peut pas la» bourer, & si nud, que je n'aurois » jamais pu croire que cette » puissante ville, autrefois la plus » superbe & la plus fameuse du » monde, & située dans le pays » fertile de Sennaar, eût pu y » avoir été, si je n'avois vu par » la situation & par plusieurs an» tiquités d'une grande beauté, » quoique entierement négligées, » qui se voient là autour, qu'elle » y étoit assurément. Premiere» ment par le vieux pont de l'Eu» phrate, dont il reste encore » quelques piles & quelques ar» ches de brique, si fortes, que » c'est une merveille..... Tout le

(1) Bibliot. Orient. p. 1016 & 159. *Babel.* ═══ (2) *Genes.* IV, 26, selon l'Hébreu. אז הוחל לקרא בשם יהוה *Vide Hieronym. in qu. Hebr. in Genes.* ═══ (3) Bibliot. Orient. p. 668. *Nemrod.* ═══ (4) Ranwolff. Voyage, c. 8.

» devant du village d'Elugo est » la colline sur laquelle étoit le » château. On y voit encore les » ruines de ses fortifications, » quoique démolies & inhabitées. » Derriere, & assez près de là, » étoit la tour de Babylone...... » On la voit encore, & elle a » une demi-lieue de diametre ; » mais elle est si ruinée, si basse » & si pleine de bêtes venimeuses, » qui ont fait des trous dans ses » masures, qu'on n'en ose appro» cher d'une demi-lieue, si ce » n'est deux mois de l'année en » hiver, que ces animaux ne sortent » point de leurs trous. Il y en a » sur-tout une espece que les ha» bitans appellent Eglo dans la lan» gue du pays, qui est le Persan, » dont le poison est fort subtil ; ils » sont plus gros que nos lézards ».

On peut comparer à ce que dit ce Voyageur, la description que fait Isaïe de l'état où doit être réduite Babylone après sa chûte. (1) *Ainsi Babylone, la gloire des Royaumes, & l'excellence de l'orgueil des Chaldéens, sera comme quand Dieu détruisit Sodome & Gomorre ; on ne l'habitera plus, l'Arabe n'y plantera plus ses tentes, les Pasteurs même n'y parqueront pas. Les bêtes sauvages du désert y auront leur repaire : leurs maisons seront remplies de dragons : les autruches & les boucs* (ou les Satyres) *y feront leurs demeures ; les chathuans y hurleront dans ses châteaux, & les oiseaux de mauvais augure dans leurs maisons de plaisance.*

Or voici quelle étoit Babylone dans son plus grand éclat, soit qu'elle fût l'ouvrage de Sémiramis ou de Nabuchodonosor ; car les Anciens ne conviennent pas entre eux sur cet article ; nous tirerons principalement cette description d'Hérodote (2) qui avoit été sur les lieux, & qui est le plus ancien Auteur qui ait traité cette matiere. La ville étoit quarrée, de six-vingts stades en tout sens, c'est-à-dire, de quinze milles, ou de cinq lieues en quarré, & de tour en tout 480 stades ou 20 lieues. Ses murs étoit bâtis de larges briques cimentées de bitume, liqueur épaisse & glutineuse, qui sort de tere en ce pays-là, qui lie plus fortement que le mortier, & devient plus dure que la brique, à laquelle elle sert de ciment. Ces murs avoient 87 pieds d'épaisseur, 350 de haut & 480 stades de circuit. Ceux qui ne leur donnent que cinquante coudées de hauteur, en parlent selon l'état où ils étoient après Darius fils d'Hystaspe, qui pour châtier la révolte des Babyloniens, fit raser leurs murailles à la hauteur dont nous venons de parler.

La ville étoit environnée d'un vaste fossé rempli d'eau, & revêtu de briques de deux côtés. La terre qu'on avoit tirée en les creusant avoit été employée à faire les briques dont les murs de la ville étoients bâtis : ainsi, par l'extrême hauteur & épaisseur des murailles, on peut juger de la grandeur & de la profondeur du fossé. Il y avoit cent portes à la ville, vingt-cinq de chacun des quatre côtés. Toutes ces portes étoient de bronze massif, avec leurs dessus & leurs montans. Entre deux de ces portes étoient trois tours de distance en distance, & trois entre chaque angle de ce grand quarré ; & ces tours étoient élevées de dix pieds plus haut que les murs ; ce qu'il faut entendre seulement des lieux où les tours étoient nécessaires, car la ville étant environnée en divers endroits par des marais toujours pleins d'eau, qui en défendoient l'approche (3), elle

(1) *Isai.* XIII, 19, 22. ═══ (2) *Herodot. l.* 1. ═══ (3) *Diodor. Sicul. l.* 2.

n'avoit pas besoin de tours de ces côtés-là ; aussi leur nombre n'étoit que de deux cents cinquante, au lieu que s'il y en avoit eu partout, le nombre en auroit été beaucoup plus grand.

A chaque porte répondoit une rue, de maniere qu'il y avoit en tout cinquante rues, qui alloient d'une porte à l'autre, qui se coupoient à angles droits, & dont chacune avoient quinze milles, ou cinq grandes lieues de long, & 150 pieds de large. Il y avoit quatre autres rues, qui n'étoient ornées de maisons que d'un côté, étant bordées de l'autre par les remparts. Elles faisoient le tour de la ville le long des murailles, & avoient chacune deux cents pieds de large. Comme les rues de Babylone se croisoient, elles formoient six cents soixante-seize quarrés, dont chacun avoit quatre stades & demi de chaque côté ; ce qui faisoit deux milles & un quart de circuit. Ces quarrés étoient environnés par dehors de maisons hautes de trois ou quatre étages (1), dont le devant étoit orné de toutes sortes d'embellissemens ; l'espace intérieur étoit occupé par des cours ou de jardins.

L'Euphrate coupoit la ville en deux parties égales du nord au midi. Un pont d'une structure admirable, d'une stade ou 125 pas de long, & de trente pieds de large, donnoit la communication d'une partie de la ville à l'autre ; aux deux extrêmités du pont étoient deux Palais : le vieux au côté oriental du fleuve, & le neuf au côté occidental opposé (2). Le premier contenoit quatre des quarrés dont on a parlé, & l'autre en occupoit 9. Diodore donne au premier 30 stades de tour, & au second 60. Le Temple le Bélus qui étoit proche du vieux Palais, remplissoit un autre de ces quarrés. La ville entiere étoit située dans une vaste plaine, dont le terroir étoit extrêmement gras & fertile. Pour la peupler, Nabuchodonosor y transporta une infinité de peuples captifs du nombre de ceux qu'il avoit subjugués. Les Livres saints nous racontent plusieurs détails de la captivité des Juifs à Babylone.

Nous avons déjà parlé ci-devant du Temple de Bélus que plusieurs confondent avec la tour de Babel. Nous parlerons ailleurs de la statue que Nabuchodonosor fit élever dans la campagne de Dura en la Province de Babylone. Il nous reste à dire un mot de ces fameux jardins suspendus, qui passoient pour une des merveilles du monde. Ils contenoient un espace de quatre cents pieds en quarré (3) : au-dedans de cet espace s'élevoient ces fameux jardins, composés de plusieurs larges terrasses posées en amphithéatres, & dont la plus haute plate-forme égaloit la hauteur des murs de Babylone ; c'est-à-dire, avoit trois cents cinquante pieds de haut. On montoit d'une terrasse à l'autre par un escalier large de dix pieds : toute cette masse étoit soutenue par de grandes voûtes bâties l'une sur l'autre, & fortifiées d'une muraille de vingt-deux pieds d'épaisseur, qui l'entouroit de toutes parts ; sur le sommet de ces voûtes on avoit posé de grandes pierres plates de seize pieds de long & de quatre de large.

On avoit mis par-dessus une couche de roseaux enduits d'une grande quantité de bitume, sur laquelle il y avoit deux rangs de briques liées fortement ensemble

(1) *Herodot l.* 1. ═ (2) *Beros. apud Joseph. Antiq. l.* X, *c.* XI. *Herodot. l.* 1. *Diodor. Sicul. l.* 2. ═ (3) *Diodor. Sicul. l.* 2. *Strabo, l.* 16. *Q. Curt. l.* 5, *c.* 1.

avec du mortier. Tout cela étoit couvert de plaques de plomb, & sur cette derniere couche étoit posée la terre du jardin. Toutes ces précautions avoient été prises pour empêcher que l'eau & l'humidité ne perçassent point & ne s'écoulassent à travers les voûtes. On y avoit amassé une si grande quantité de terre, que les plus grands arbres pouvoient y prendre racine. On y voyoit tout ce qui peut contenter la vue & la curiosité en ce genre; de très-beaux & de très-grands arbres, des fleurs, des plantes, des arbustes: sur la plus haute des terrasses il y avoit un aqueduc, dans lequel on tiroit l'eau du fleuve, apparemment par une pompe, & de là on arrosoit tout le jardin. On assure que Nabuchodonosor entreprit ce fameux & admirable édifice, par complaisance pour son épouse Amytis, fille d'Astyage, qui étant native de Médie, avoit conservé beaucoup d'inclination pour les montagnes & les forêts.

L'Ecriture, en aucun endroit, ne fait mention de ces fameux jardins; mais elle parle des saules qui étoient plantés sur les bords des ruisseaux de Babylone, ou de la Babylonie, auxquels les Prêtres ou les Lévites, Ministres du Temple du Seigneur, avoient suspendu leurs instrumens de musique pendant leur captivité (1). *In salicibus in medio ejus suspendimus organa nostra.* Et Isaïe voulant parler en style prophétique de la captivité où les Moabites devoient être réduits par Nabuchodonosor, dit (2) qu'ils seront conduits à la vallée des saules. Ailleurs (3), le même Prophete décrivant les maux que Babylone devoit souffrir de la part de Cyrus, donne à cette ville le nom de désert de la mer, *onus deserti maris.* Et Jérémie (4): *Je dessécherai la mer de Babylone, & je tarirai ses sources.* Et encore: *Elle a été inondée des eaux de sa mer, ses flots l'ont toute couverte.* Et Megasthene (5) assure que Babylone étoit bâtie dans un lieu qui étoit auparavant tellement rempli d'eau, qu'on l'appeloit *la mer.*

Voici ce qu'Isaïe a prophétisé contre Babylone (6): *Levez l'étendart sur la montagne couverte de nuages*, sur la Médie, ce pays de montagnes; *haussez la voix, étendez la main, & que les Princes entrent dans la ville*, qu'ils se rassemblent pour marcher contre Babylone. *J'ai donné mes ordres à mes troupes, j'ai fait venir mes guerriers; déjà les montagnes retentissent du bruit de la multitude; on entend la voix comme de plusieurs Rois & de plusieurs nations réunies ensemble.... Poussez des cris & des hurlemens, parce que le jour du Seigneur est proche. Les cœurs des Babyloniens seront brisés de douleur: ils se fondront de découragement, ils se regarderont l'un l'autre avec étonnement, leurs visages seront comme brûlés par le feu.... Je viendrai venger les crimes que les Babyloniens ont commis contre le reste du monde: je ferai cesser leur orgueil, & j'humilierai leur insolence: l'homme sera plus précieux* (& plus rare) *que l'or.... Babylone sera comme un daim, qui s'enfuit, & comme une brebis égarée. Quiconque se trouvera dans ses murailles, sera mis à mort, & ceux qui se présenteront pour la défendre, seront passés au fil de l'épée. Leurs enfans seront écrasés contre la pierre à leurs yeux: leurs maisons seront pillées, & leurs femmes violées. Je susciterai contre*

(1) *Psalm.* CXXXVI, 2. — (2) *Isai.* XV, 7. — (3) *Isai.* XXI, 1. — (4) *Jerem.* LI, 36, 42. — (5) *Megasthen. apud Euseb. præparat. l.* 9, *c.* 41. — (6) *Isai.* XIII, 1, 2, &c.

eux les Medes, qui ne chercheront point l'argent, & ne se soucieront point de l'or..... Cette grande Babylone, cette Reine entre les Royaumes du monde, sera détruite, comme le Seigneur a ruiné Sodome & Gomorre. Elle ne sera plus jamais habitée, & ne se rebâtira plus dans la suite des siecles, &c. Voyez aussi Isaïe XIV, XXI, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII. Jérémie, L, LI. Ezech. XXI, 30, 31, 32. Habac. II, &c.

Les prédictions des Prophetes contre Babylone s'accomplirent par degrés. Bérose (1) raconte que Cyrus s'étant rendu Maître de cette ville, en fit démolir les murailles extérieures, parce que la ville lui parut trop forte, & qu'il craignoit qu'elle ne se révoltât. Darius, fils d'Hystaspe (2), ayant pris Babylone, en fit rompre les portes, & réduisit les murs à la hauteur de cinquante coudées, pour châtier l'orgueil de cette ville. Alexandre le Grand avoit conçu le dessein de la rétablir; mais sa mort précipitée l'en empêcha, & ses successeurs le négligerent (3). Séleucus Nicator, un des successeurs d'Alexandre, ayant bâti Séleucie sur le Tigre, le voisinage de cette derniere place, dont Séleucus vouloit faire une grande ville, dépeupla insensiblement Babylone (4). Strabon (5) assure que de son temps, c'est-à-dire, sous l'Empire d'Auguste, Babylone étoit presque entierement déserte. Il lui applique ce qu'un ancien Poëte avoit dit de Mégalopolis, qu'elle n'étoit plus qu'un grand désert. Diodore de Sicile (6), qui vivoit dans le même siecle, assure qu'il n'y avoit plus qu'une petite partie de la ville d'habitée. Pausanias (7), qui vivoit dans le second siecle de l'Eglise, dit qu'elle n'avoit plus rien que de vastes murailles. Théodoret remarque que de son temps elle n'étoit plus habitée que de quelques Juifs. Eusebe écrivant sur le Chapitre XIII d'Isaïe, dit que de son temps elle étoit entierement déserte, ainsi que le témoignoient ceux qui venoient de ces quartiers-là. Enfin S. Jérôme sur ce même Chapitre XIII d'Isaïe, raconte, sur le témoignage d'un Religieux Elamite, qui demeuroit à Jérusalem, que les Rois de Perse se servoient de Babylone, comme d'un grand parc, dans lequel ils nourrissoient grand nombre d'animaux sauvages pour la chasse. Benjamin de Tudele, Juif du douzieme siecle, dit qu'il trouva Babylone entierement ruinée, & qu'on y remarquoit encore les ruines du palais de Nabuchodonosor, duquel on ne pouvoit approcher à cause des serpens qui y étoient en très-grande quantité. Depuis ce temps, les vestiges de cette superbe ville sont tellement effacés, qu'on ne sait pas même au vrai où elle étoit autrefois. Ainsi ceux qui confondent la ville de *Bagdat* avec l'ancienne Babylone, sont dans une erreur grossiere.

L'on a toujours beaucoup vanté l'antiquité des Observations Astronomiques des Babyloniens. Ils comptoient quatre cents soixante & treize mille ans depuis les Observations de leurs premiers Astrologues, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand (8). Cicéron (9) met un compte rond; quatre cents soixante & dix mille ans. Pline (10) de la maniere dont M. Perizonius & le P. Hardouin l'ont corrigé,

(1) *Beros. apud Joseph. l. 1, contra Appion. p. 1045.* —— (2) *Herodot. l. 3, c. ult.* —— (3) *Strabo, l. 16.* —— (4) *Plin. l. 6, c. 27.* —— (5) *Strabo, l. 16.* —— (6) *Diodor. l. 2, c. 9.* —— (7) *Pausan. Arcadi. c. 33.* —— (8) *Diodor. l. 2.* —— (9) *Cicero de divinat. l. 1, fol. 307, & l. 2, fol 320.* —— (10) *Plin. lib. 7, c. 56.*

porte qu'Epigene donnoit à ces Obſervations ſept cents vingt mille ans, & que Béroſe & Critodeme, qui ſont ceux qui leur donnent moins d'antiquité, avouent pourtant que ces Obſervations alloient à quatre cents quatre-vingts mille ans. Ce nombre d'années eſt exceſſif, & va non-ſeulement beaucoup plus loin que le déluge, mais auſſi que le commencement du Monde marqué par Moïſe. Si les Babyloniens avoient eu véritablement une telle antiquité, ne nous ſeroit-il rien reſté de leur ancienne hiſtoire ? Joſeph (1) dit que Béroſe convenoit avec Moïſe, dans ce qu'il diſoit de la corruption des hommes & du déluge. Et Ariſtote, (2) curieux de ſavoir la vérité de ce que l'on publioit ſur ces Obſervations, écrivit à Calliſthenes de lui envoyer ce qu'il trouveroit de plus certain ſur cet article parmi les Babyloniens. Calliſthenes lui envoya des Obſervations céleſtes de mille neuf cents trois ans, à commencer dès l'origine de la Monarchie de Babylone, juſqu'à Alexandre. Et les Imprimés de Pline au lieu de ſept cents vingt mille ans d'Epigenes, n'en portent que ſept cents vingt; & au lieu de quatre cents quatre-vingts mille que l'on veut faire dire à Béroſe & à Critodeme, ils n'en liſent que quatre cents quatre-vingts. Mais ſans vouloir défendre la leçon ordinaire de Pline, qui véritablement paroît fautive, nous ne pouvons admettre le ſentiment de ceux qui donnent aux Chaldéens une ſi haute antiquité. Elle eſt démentie par les Livres ſaints, qui ſont d'une autorité infiniment ſupérieure. La ſupputation même de Calliſthenes paroît un peu enflée; car, ſelon notre Chronologie, nous ne comptons depuis Nemrod & la Tour de Babel, juſqu'au regne d'Alexandre à Babylone, qu'environ dix-huit cents ans.

BABYLONE D'EGYPTE. Diodore de Sicile (3) en rapporte l'origine au temps de Séſoſtris. Il dit que des captifs amenés de Babylone par ce Prince, ſe fortifierent dans cet endroit, & y bâtirent une ville du nom de leur premiere patrie. Ctéſias cité dans le même Diodore, raconte que les Babyloniens étant venus en Egypte avec Sémiramis, y avoient fondé Babylone; mais Joſeph (4) eſt bien plus croyable, lorſqu'il dit que cette ville ne fut bâtie que du temps de Cambyſes, & qu'elle doit ſon origine à quelques Perſes, à qui ce Prince donna ce terrain, & à qui il permit de s'établir. Quelques nouveaux Critiques ont prétendu que c'étoit de Babylone d'Egypte que ſaint Pierre avoit écrit ſa premiere Epître. Nous avons réfuté ce ſentiment dans une Diſſertation particuliere, à la tête du dernier tome de notre Commentaire.

BABYLONIE, Province de la Chaldée ou de l'Aſſyrie, dont Babylone étoit la Capitale. On l'appelle aujourd'hui *Yérack*.

BACA, lieu qui ſépare les terres des Tyriens, de la Galilée (5).

BACATHA, ville ou bourg que ſaint Epiphane (6) place dans l'Arabie aux environs de Philadelphie, au-delà du Jourdain. On trouve un Evêque de *Bacatha* dans les ſouſcriptions de quelques Conciles (7). Charles de S. Paul, & après lui le P. Labbe, croient que *Bacatha* eſt la même que *Baʒcata*, dans la Tribu de Juda.

(1) *Beroſ. apud Joſeph. contra Appion, lib.* 1, *p.* 1044, *a.* —— (2) *Vide Simplicium, l.* 3, *de Cœlo.* —— (3) *Diodor. l.* 1. —— (4) *Joſeph. Antiq. l.* 21, *c.* 5. —— (5) *Joſeph. l.* 3, *de Bello, c.* 2. —— (6) *Epiph. adverſ. hæreſ. l.* 2, *p.* 397 *& p.* 489. —— (7) *Vide Reland. Palæſt. l.* 3, *p.* 612.

BACBACAS, Lévite, fut employé à la construction du Temple de Jérusalem (1).

BACCHIDE, Général des troupes de Démétrius Soter, Roi de Syrie, & Gouverneur de Mésopotamie (2), fut envoyé par Démétrius, avec le Grand-Prêtre Alcime, pour prendre connoissance des maux que l'on accusoit Judas Maccabée d'avoir fait dans le pays. Il vint donc à Jérusalem avec une grande armée, & députa vers Judas Maccabée, & vers ses freres, pour leur faire de frauduleuses propositions de paix. Mais ni Judas, ni ses freres ne voulurent pas s'y fier (3). Et quelques Prêtres avec quelques Assidéens, s'étant rendus auprès de Bacchide, il en fit mourir soixante. Après cela, il quitta Jérusalem; & étant allé camper à Bethzeca, il envoya prendre quelques-uns de ceux qui avoient quitté le parti des Syriens; & les ayant mis à mort, il les jeta dans un puits. Puis il remit toute la Province entre les mains d'Alcime, à qui il laissa des troupes pour se soutenir, & s'en retourna à Antioche auprès du Roi.

Quelque temps après (4), & sur la fin de la même année, Bacchide revint de nouveau en Judée, avec l'élite des troupes du Roi, pour réprimer Judas, qui venoit de remporter une grande victoire sur Nicanor. Bacchide vint droit à Jérusalem, croyant y trouver Judas; mais celui-ci s'étoit retiré à Laïsa, ou Léfen; Bacchide l'alla chercher. L'armée de Judas n'étoit que de trois mille hommes, & celle de Bacchide étoit de vingt mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Les troupes de Judas intimidées par le grand nombre des ennemis, se retirerent insensiblement; en sorte qu'il ne lui resta que huit cents hommes. Il ne laissa pas de livrer la bataille à Bacchide, & de rompre son aile droite, qu'il poursuivit jusques sur la montagne d'Azoth. Mais l'aile gauche de Bacchide ayant enveloppé Judas & sa petite armée, ce Héros fut opprimé par la multitude, & tué par les ennemis (5). Voyez les observations sur cette bataille ci-après sous l'article *Laïsa*.

Alors tout le pays se soumit à Bacchide (6), & il en donna le gouvernement à des hommes impies, qui exerçoient leur cruauté sur tous les amis de Judas. Mais tout le peuple ayant choisi Jonathas pour succéder à Judas Maccabée son frere, Bacchide fit tous ses efforts pour le saisir, & le faire mourir. Jonathas en étant informé, se retira à Thécué, près de Jérusalem, & de là passa le Jourdain. Bacchide le suivit, & l'enveloppa dans un lieu où il avoit derriere lui le Jourdain, & à ses deux côtés, des bois; de maniere qu'il falloit vaincre ou mourir. Il livra la bataille, & combattit vaillamment avec ses troupes; mais ne pouvant résister au grand nombre des ennemis, il se jeta dans le Jourdain, & le passa à la nage avec ses gens. Il demeura mille hommes de l'armée de Bacchide sur la place, après quoi ce Général s'en retourna à Jérusalem. Il fortifia diverses places dans le pays, prit pour ôtages les enfans des principaux d'Israel, les mit dans la forteresse de Jérusalem; & quelque temps après, Alcime étant mort, il quitta la Judée, & se retira à Antioche (7).

(1) 1. *Par.* IX, 15. (2) 1. *Macc.* XII, 8. (3) An du Monde 3843, avant J. C. 157, avant l'Ere vulgaire 161. (4) 1. *Macc.* IX, 1, 2, *&c.* (5) An du Monde 3843, avant J. C. 157, avant l'Ere vulgaire 161. (6) 1. *Macc.* IX, 24 *& seq.* (7) An du Monde 3843, avant J. C. 157, avant l'Ere vulg. 161.

Deux ans après (1), les mauvais Juifs qui étoient en Judée rappellerent Bacchide (2), il revint avec une armée, & sollicita ceux de son parti de se saisir de Jonathas. Mais celui-ci évita leurs embûches, & se retira ; il fortifia Bethbessen, & s'y tint avec son frere Simon. Bacchide en étant informé, l'y vint assiéger. Mais après avoir soutenu le siege assez long-temps, Jonathas sortit de la place, y laissa son frere Simon, & se mit en campagne à la tête de quelques troupes. Simon de son côté fit des sorties sur l'ennemi, brûla ses machines, & l'obligea à lever le siege. Enfin Jonathas ayant envoyé demander la paix à Bacchide, celui-ci la lui accorda, lui rendit les prisonniers, & s'en retourna à Antioche, d'où il ne revint plus en Judée. Voilà tout ce que nous savons de l'histoire de Bacchide. Il est parlé, 2. *Macc.* VIII, 30, de quelques combats de Judas contre Bacchide, mais on n'en fait ni les particularités, ni le temps, si ce n'est qu'ils arriverent après l'an du Monde 3840.

BACCHUS. Voyez ci-après *Liber*.

BACENOR, pere de Dosithée, dont il est parlé 2. *Macc.* XII, 35.

BACHUR, ou *Bahurim*, ou *Bachor*, ou *Bachora*, ou *Choraba*, ou *Choramon ;* car on trouve ce lieu marqué de toutes ces manieres (3). C'étoit un village assez près de Jérusalem, tirant vers le Jourdain, où Séméï, fils de Géra, vint au-devant de David, & le chargea d'injures & d'imprécations. 2. *Reg.* XVI, 5.

BADACER, Capitaine des Gardes de Jéhu Roi d'Israel. Jéhu dit à Badacer de jeter le corps de Joram fils d'Achab, dans le champ de Naboth de Jezrael (4).

BADAD, pere d'Adad (5) Iduméen. Les Septante dans la Genese, & dans les Paralipomenes (6), l'appellent *Barad*.

BADAIAS, fut un de ceux qui après le retour de Babylone se séparerent de leurs femmes, qu'ils avoient prises contre la Loi (7).

BADAN. Dans le premier Livre des Rois. 1. *Reg.* XII, 11, il est dit, que le Seigneur envoya pour sauver Israel divers Libérateurs, comme *Jérobaal*, *Badan*, *Jephté*, *Samuel*. On fait que Jérobaal est le même que Gédéon ; mais on ne trouve pas le nom de Badan parmi les Juges d'Israel. Les Septante, au lieu de *Badan*, lisent *Barac*. D'autres (8) soutiennent que *Badan* est le même que *Jaïr*, de la Tribu de Manassé, qui jugea Israel pendant vingt-trois ans (9). Il y a un *Badan* arriere-petit-fils de Machir (10). Jaïr étoit descendu d'une fille de Machir. Le Chaldéen, les Rabbins, & après eux la plupart des Commentateurs (11), ont avancé que Badan étoit Samson, qui étoit de la Tribu de Dan. Mais je préférerois le sentiment qui l'explique de Jaïr. On avoit ajouté les noms de Samson & de Barac dans plusieurs Exemplaires Latins (12), avant les corrections des Censeurs Romains.

BAETER, ou *Béther*, *Bætharrus*. Voyez *Béther*.

BAGATHAN, un des Officiers des Gardes du Roi Assuérus, ou

(1) 1. *Macc.* IX, 57, 58, 59, *&c.* (2) An du Monde 3846, avant J. C. 154, avant l'Ere vulg. 159. (3) Voyez *Joseph. Antiq. l.* 7, *c.* 8, 9. (4) 4. *Reg.* IX, 25. (5) *Genes.* XXXVI, 35. (6) 1. *Par.* I, 46. (7) 1. *Esdr.* X, 35. (8) *Jun. Piscat. in* 1. *Reg.* XII, 11. (9) *Judic.* X, 3. (10) 1. *Par* II, 21, 22. (11) *Lir. Est. Menoch. Tir. Cornel. Sanct.* (12) *Ita Sixt.* V, *editi. Jerobaal, & Badan, & Samson, & Barak, & Jephte.*

Darius fils d'Hystaspe, ayant conjuré contre le Roi son maître, fut découvert par Mardochée (1). Le terme Bagathan est à peu-près le même que Bagoas, qui signifie un eunuque. Le Chaldéen, & quelques Exemplaires des Septante, portent : Bagathan, & Tharès son compagnon, se porterent à conspirer contre le Roi, parce qu'ils craignoient la future élévation de Mardochée, oncle de la Reine. D'autres croient qu'étant fort attachés à Aman, ils avoient formé le dessein de l'élever sur le trône, en tuant Assuérus. Ce qui est certain, c'est que l'on ignore la cause de leur mécontentement.

BAGDAD, ou *Bagdet*, ville célebre sur le Tigre. Plusieurs lui donnent le nom de Babylone ; mais elle est assez éloignée de la place où étoit l'ancienne ville de ce nom. Bagdad est la capitale de la Province d'*Yérach*.

BAGOAS. Ce terme se trouve assez souvent dans les Histoires d'Orient. Il signifie un eunuque. C'est le même que *Vagoa*. *Judith* XII, 10, & *Egeus*, ou *Egaïos* dans *Esther*, II, 3, 8, 15.

BAGUETTE MAGIQUE. Voyez ci-après B[illegible].

BAHEM (2). Dans le premier Livre des Maccabées, il est dit que le Roi Démétrius écrivit au Grand-Prêtre Simon, en ces termes : *Coronam auream & Bahem quam misistis, suscepimus*. Les uns croient que ce nom *Bahem*, signifie *des perles*. D'autres *un habit* (3). Le Grec au lieu de *Bahem*, lit *Baïnan*, que Grotius dérive de *Baïs*, une branche de palmier. Ce sentiment paroît le meilleur. Il étoit assez ordinaire d'envoyer ainsi des couronnes & des palmes d'or aux Rois vainqueurs, en forme de présens.

BAHURIM. Voyez *Bachur*.

BAISER. Il y a dans le style de l'Ecriture des baisers d'amitié, de baisers d'adoration, d'hommage & de respect, & des baisers de paix & de réconciliation. Saint Paul parle souvent du baiser de paix qui étoit en usage parmi les fidelles, & qu'ils se donnoient même en signe de charité & d'union, dans leurs assemblées publiques de Religion (4) : *Salutate invicem in osculo sancto*. Nous avons déjà parlé du baiser d'adoration sous le terme *adorer*. Joseph étant venu visiter son pere Jacob, qui étoit au lit de la mort, ce bon vieillard baisa le bout du bâton de commandement que portoit Joseph (5). Esther baise le bout du sceptre du Roi Assuérus (6), par une maniere d'hommage & d'adoration. Le Psalmiste (7) nous exhorte à embrasser le Fils de Dieu, & à reconnoître son empire. Nous baisons le texte des saints Evangiles, la Croix, les saintes Reliques, les Autels, les vases sacrés, par respect, & par une espece de culte relatif que nous leur rendons. C'est dans ce même esprit que la pécheresse convertie baisoit les pieds du Sauveur, les arrosoit de ses larmes, & les essuyoit avec ses cheveux (8).

BALA, servante de Rachel, fut donnée par Rachel à Jacob son mari, afin qu'au moins par son moyen, elle pût avoir un fils. Bala conçut & enfanta *Dan*, qui signifie Jugement (9). Elle eut encore un second fils nommé *Nephtali*. Le Testament des douze Patriarches, (10) Livre ancien, mais apocryphe, dit que ce fut avec Bala concubine

(1) *Est.* II, 21. —— (2) I. *Macc.* XIII, 37. —— (3) *Vide Syr. ad* I. *Macc.* XIII, 37. —— (4) *Hebr.* XI, 21. —— (5) *Adoravit fastigium virgæ ejus. Vide* 70 *in Genes.* XLVII, 31. —— (6) *Esther.* V, 2. —— (7) *Psalm.* II, 12, *juxta Hebr.* —— (8) *Luc.* VII, 38. —— (9) *Genes.* XXX, 3, 4, 5, &c. —— (10) *Testament.* XII. *Patriarch. in Ruben*, c. 3.

de Jacob, que Ruben son fils commit un inceste, qui lui est reproché d'une maniere si aigre. *Genes.* XLIX, 3, & que Rachel étant morte en travail de Benjamin, on donna ce fils à nourrir à Bala (1). Mais ces particularites sont fort douteuses.

BALA, autrement *Ségor* (2), ville de la Pentapole. Voyez *Ségor*. On dit (3) qu'on lui donna le nom de *Bala*, c'est-à-dire, Engloutie; parce qu'aussi-tôt que Loth en fut sorti, elle fut engloutie & abîmée dans la terre.

BALA, ville de la Tribu de Siméon (4). Peut-être la même que *Ségor*.

BALAAM, Prophete, ou Devin de la ville de Péthor sur l'Euphrate. Moïse (5) nous apprend que Balac Roi des Moabites, ayant vu la multitude des enfans d'Israel, craignit qu'ils ne se jetassent sur son pays; & ne se sentant pas assez fort pour leur résister par les armes, prit le parti d'envoyer chercher le Devin Balaam, afin qu'il les dévouât, & qu'il les maudît, suivant une très-ancienne superstition qui étoit en usage chez les Païens. Il envoya donc des députés à Balaam fils de Béor, qui demeuroit à Péthor sur l'Euphrate, pour le prier de venir maudire les Israélites. Les députés de Moab & de Madian partirent donc, portant avec eux de quoi payer le Devin, & lui exposerent ce qu'ils avoient commission de lui dire. Il leur répondit: Demeurez ici cette nuit, & je vous répondrai demain ce que le Seigneur m'aura dit. La nuit le Seigneur lui apparut, & lui dit: Que veulent dire ces gens, qui sont venus chez vous? Balaam répondit: Ce sont des Envoyés de Balac Roi de Moab, qui me prie d'aller dévouer un peuple qui couvre toute la terre, & qui est sur les frontieres de ses États.

Le Seigneur lui dit: Gardez-vous bien d'y aller; & de maudire ce peuple, parce qu'il est béni. Balaam s'étant levé le matin, répondit aux Princes de Moab & de Madian: Retournez-vous-en dans votre pays, parce que le Seigneur m'a défendu d'aller avec vous. Les députés s'en étant retournés, dirent à Balac ce que Balaam leur avoit répondu. Mais Balac lui renvoya d'autres députés en plus grand nombre, & plus qualifiés que les premiers. Ils vinrent vers Balaam, & le prierent avec instance de venir, lui promettant de la part de Balac, de le combler d'honneur, & de lui donner tout ce qu'il voudroit. Mais Balaam leur répondit: Quand Balac me donneroit plein sa maison d'or & d'argent, je ne pourrai point changer la parole du Seigneur mon Dieu, pour dire plus ou moins qu'il ne m'aura dit. Je vous prie donc de demeurer ici cette nuit, afin que je sache la volonté du Seigneur.

La nuit suivante le Seigneur lui apparut, & lui dit: Si ces hommes sont ven[illegible]ous appeler, levez-vous, & [illegible] avec eux: mais gardez-vous bien de faire autre chose que ce que je vous ordonnerai. Balaam se leva donc, prit son ânesse, & alla avec les envoyés. Mais Dieu, qui voyoit les mauvaises dispositions de son cœur, entra en colere contre lui; & l'Ange se mit dans le chemin, pour l'empêcher d'avancer plus avant. L'ânesse de Balaam voyant l'Ange qui avoit l'épée nue à la main, se détourna du chemin, & alloit à travers les champs. Balaam la ramena à force de coups dans le che-

(1) *Idem in Benjamin. initio.* — (2) *Genes.* XIV, 2, 8. — (3) *Vide Theodoret. qu. 70, in Genes. Procop. Diodor. in Caten. Vide & Hieronym. quæst. Hebr.* — (4) *Josue* XIX, 3. — (5) *Num.* XXII, 4, 5, *&c.*

min, & l'Ange lui ayant apparu de nouveau dans un chemin étroit entre deux murailles, qui enfermoient des vignes, l'ânesse se serra contre le mur, & froissa le pied de Balaam. Enfin comme il continuoit à s'avancer & à frapper sa monture, l'Ange lui apparut pour la troisieme fois dans un lieu si étroit, qu'il n'étoit pas possible de se détourner ni à droit ni à gauche. Alors l'ânesse s'abattit sous les pieds du Devin, sans vouloir avancer plus avant: & comme Balaam la frappoit violemment, le Seigneur ouvrit la bouche de l'ânesse, & elle dit à Balaam: Que vous ai-je fait? Pourquoi m'avez-vous frappée déjà trois fois? Balaam lui répondit: Parce que tu l'as mérité, & que tu t'es mocquée de moi. Que n'ai-je une épée, pour te tuer! L'ânesse répondit: Ne suis-je pas votre monture ordinaire? Ditesmoi si je vous ai jamais fait rien de semblable? Jamais, lui répondit-il.

Alors le Seigneur ouvrit les yeux à Balaam, & il apperçut l'Ange qui étoit dans le chemin avec une épée nue, & il l'adora, se jetant le visage contre terre. l'Ange lui dit: Pourquoi avez-vous battu votre ânesse par trois fois? Je suis venu pour m'opposer à vous, parce que votre voyage est mauvais & qu'il est contraire à ma volonté, & si votre ânesse ne s'étoit détournée du chemin, je vous aurois tué. Balaam répondit: J'ai péché au Seigneur, ne sachant pas que vous étiez dans le chemin: mais à présent, s'il ne vous plaît pas que j'aille plus avant, je m'en retournerai. L'Ange lui répondit: Allez avec eux; mais prenez bien garde de ne rien dire que ce que je vous ordonnerai. Il continua donc son chemin avec les députés de Balac; & ce Prince ayant su qu'il venoit, alla au-devant de lui, & lui dit: Je vous ai envoyé des députés pour vous prier de venir: pourquoi n'êtes-vous pas venu aussi-tôt? Balaam lui répondit: Me voilà arrivé; puis-je dire autre chose que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche? Il le mena donc à la ville capitale de Moab, qui est *Ar*, ou *Kirhareseth*; & Balac ayant fait tuer des bœufs & des brebis, en envoya des présens à Balaam, & le lendemain dès le matin, il le mena sur les hauteurs consacrées à Baal, & lui fit voir de là l'extrêmité du camp d'Israel.

Alors Balaam dit à Balac (1): Faites-moi dresser ici sept autels, & préparez-moi sept veaux & autant de moutons. On exécuta ce que Balaam avoit dit, & on mit sur chaque Autel un veau & un mouton. Alors Balaam dit à Balac: Demeurez ici auprès de votre holocauste, pendant que j'irai à l'écart, pour voir si le Seigneur se présentera à moi; & je vous dirai ce qu'il m'ordonnera de vous dire. Bientôt Dieu se présenta à lui; & Balaam lui dit: J'ai dressé sept Autels, & j'ai mis un veau & un belier sur chacun. Le Seigneur lui mit la parole dans la bouche, & lui dit de s'en retourner. Balaam revint auprès des sept Autels, où il trouva Balac avec les Princes de Moab; & il leur dit: Balac Roi des Moabites m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient: Venez, m'a-t-il dit; maudissez Jacob; hâtez-vous, & dévouez Israel. Comment maudirai-je celui que le Seigneur n'a point maudit? Comment dévouerai-je celui que le Seigneur a protégé? Je le verrai du haut des rochers, je le considérerai du sommet des collines. Ce peuple habitera seul & séparé, & ne sera pas mis au nombre des autres nations. Qui pourra compter la poussiere de Jacob, & qui pourra connoître le nombre de la postérité d'Israel?

(1) *Num.* XXXIII, 1, 2, &c.

Que je puisse mourir de la mort des Justes, & que la fin de ma vie puisse ressembler à la leur.

Alors Balac dit à Balaam : Que faites-vous ? Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis, & vous les comblez de bénédictions. Balaam lui répondit : Puis-je dire autre chose que ce que le Seigneur me met dans la bouche ? Balac lui dit : Venez en un autre lieu, d'où vous le verrez entier ; car vous n'en avez vu qu'une partie ; & vous le maudirez de là : & l'ayant conduit au sommet du mont Phasga, il y érigea sept Autels, & mit sur chacun un veau & un belier, & alla à l'écart, pour chercher le Seigneur. Aussi-tôt le Seigneur lui mit la parole dans la bouche, & le renvoya à Balac ; & Balac lui dit : Que vous a dit le Seigneur ? Balaam répondit : Demeurez debout, Balac, & écoutez : Dieu n'est point comme l'homme, pour mentir ; ni comme le fils de l'homme, pour se repentir. Il a dit ; & ne fera-t-il pas ? Il a parlé ; & n'exécutera-t-il pas ? J'ai été amené pour maudire, & je ne puis empêcher la bénédiction. Il n'y a point d'enchantemens contre Jacob, ni de prestiges contre Israel. Le Seigneur leur Dieu est avec eux, & on entend dans son camp le son de la victoire de ce puissant Monarque. Dieu a fait sortir ce peuple de l'Egypte ; sa force est semblable à celle du rhinocéros. On dira dans tous les siecles à Jacob & à Israel ce que le Seigneur a fait. Voilà ce peuple ; il s'élevera comme une lionne, & il se dressera comme un lion. Il ne se couchera point, qu'il ne dévore sa proie, & qu'il ne boive le sang de ceux qu'il aura tués.

Alors Balac dit à Balaam : Ne lui donnez ni bénédiction ni malédiction. Et Balaam lui répondit : Ne vous ai-je pas dit que je ferois tout ce que Dieu m'ordonneroit ? Balac pour voir si Dieu ne lui inspireroit pas enfin quelque autre chose, le mena sur le sommet du mont Phégor, & y dressa sept Autels comme auparavant : mais Balaam ne doutant plus de la volonté du Seigneur (1), n'alla pas plus loin pour former ses augures ; il se tourna du côté du désert, & commença à parler ainsi : Voici ce que dit Balaam fils de Béor ; voici ce que dit celui qui entend les paroles du Seigneur, qui a vu les visions du Tout-puissant ; qui est tombé, & dont les yeux se sont ouverts en tombant. (Il fait allusion à ce qui lui étoit arrivé, lorsque son ânesse se renversa sous lui.) Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! Que vos tentes sont magnifiques, ô Israel ! Elles sont comme de vallées couvertes de grands arbres, & comme des jardins plantés sur le coulant des eaux. L'eau coulera toujours de son sceau, & sa race s'augmentera comme de grandes eaux. Son Royaume sera élevé au-dessus de Gog, & sa Monarchie sera augmentée. Dieu l'a tiré de l'Egypte, il dévorera les nations qui seront ses ennemies, il brisera leurs os, & les percera de ses fleches. Il s'est couché pour dormir comme un lion, & comme une lionne ; qui osera l'éveiller ? Celui qui vous bénira, sera béni lui-même ; & celui qui vous maudira, sera maudit.

Balac l'entendant, se mit en colere, & lui dit : Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis, & vous les avez bénis par trois fois ; retournez en votre pays. J'avois résolu de vous récompenser magnifiquement ; mais le Seigneur vous a privé de la récompense que je vous destinois. Balaam lui répondit : N'avois-je pas dit à vos députés, que quand vous me donne-

(1) *Num.* XXXIV, 1, 2, *&c.*

tiez plein votre maison d'or & d'argent, je ne pourrois outrepasser les ordres du Seigneur ? Toutefois en m'en retournant, je vous donnerai un conseil de ce que vous avez à faire, & je vous informerai de ce que ce peuple fera au vôtre dans les derniers temps. Et reprenant son style prophétique, il continua à parler : Voici ce que dit le Devin Balaam : Je le verrai (ce grand Roi, ce Messie tant désiré,) mais non pas sitôt ; je le considérerai, mais non pas de près. Une Etoile sortira de Jacob ; une verge s'élevera d'Israel, & elle frappera les enfans de Moab ; elle brisera les enfans de l'orgueil. L'Idumée sera sa possession ; Séir sera son héritage. Il sortira des Princes de Jacob ; mais Séir perdra ses villes. Et jetant les yeux sur Amalec, il dit : Amalec a été le premier des peuples, mais à la fin il périra. Il regarda ensuite le pays des Cynéens, & il dit : Votre pays est fort d'assiette ; mais quand vous auriez mis votre demeure dans le roc, votre nid ne servira qu'à brûler ; & enfin Assur vous emmenera captifs. Hélas ! Qui sera en vie lorsque Dieu fera toutes ces choses ? Il viendra des peuples de Macédoine, qui vaincront les Assyriens ; ils ruineront les peuples de delà l'Euphrate, & à la fin ils périront eux-mêmes.

Après cela Balaam se sépara de Balac, & reprit le chemin de son pays. Mais avant que de sortir des terres de Moab, il dit à Balac & aux Madianites (1), que s'ils vouloient se garantir des efforts des Hébreux, & même remporter sur eux quelque avantage, il falloit les engager dans l'idolatrie & dans l'impudicité : Qu'alors, abandonnés du secours de leur Dieu, ils deviendroient la proie de leurs ennemis. Ce mauvais conseil fut suivi. Les filles Moabites inviterent les Hébreux aux Fêtes de Beelphegor ; & après les avoir engagés dans l'idolatrie, ils les firent tomber dans l'impureté. Dieu ordonna que Moïse tirât vengeance de ce crime. Il déclara la guerre aux Madianites (2), leur tua cinq de leurs Princes, avec un très-grand nombre d'autres personnes de tout âge & de tout sexe, & Balaam fut enveloppé dans leur malheur (3). Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Balaam.

Mais les Rabbins (4) nous racontent bien d'autres particularités de sa vie & de sa personne. Ils croient qu'il fut d'abord un des Conseillers de Pharaon, & que s'étant sauvé de la Cour, il se retira en Ethiopie, où il se révolta, & engagea dans sa révolte une ville célebre, qu'il prétendit rendre imprenable par les secrets de sa magie. Mais Moïse sut rendre inutiles tous ses efforts, & se rendit maître de la ville. Balaam se sauva, & se retira en Arabie. Quelques Hébreux le confondent avec Eliu, ami de Job ; & saint Jérôme fait mention de cette opinion dans ses Questions Hébraïques. D'autres croient que c'est le même que Laban ; ils lui donnent pour fils Jannés & Membrés, fameux Magiciens. Ils disent qu'il étoit louche & boiteux. Ils prétendent qu'il est Auteur de cet endroit des Nombres, où nous lisons son histoire, & que Moïse l'a inséré dans son Ouvrage, de même qu'il y a inséré, par exemple, les dernieres paroles de Jacob, & quelques passages du Livre des Guer-

(1) *Vid. Num.* XXXIV, 14. *Mich.* VI, 5, 2. *Petr.* II, 5. *Judæ* v. 11. *Apoc.* II, 14. ═ (2) *Num.* XXV, 17, 18. ═ (3) *Num.* XXXI, 1, 2, 7, 8. ═ (4) *Vid. vitam Mosis à Gaulmino editam, & Archiva V. T. Scipion. Sgambati, &c. l. 2, p. 252. Denique Fabricii apocr. V. T. p. 807, & seq.*

res du Seigneur. Quelques Peres (1) ont cru que les Mages qui vinrent adorer Jesus-Christ à Bethléem, étoient les Disciples & les descendans de Balaam, & avoient appris de lui qu'au lever d'une étoile miraculeuse, il paroîtroit un nouveau Roi, & le Messie dans Israel.

Les Mahométans tiennent qu'il étoit Chananéen de nation, & de la race des Enacims, ou Géans de la Palestine ; qu'il avoit lu les livres d'Abraham, dans lesquels il avoit appris le nom ineffable de Dieu (2), par la vertu duquel il prédisoit les choses à venir, & obtenoit de Dieu tout ce qu'il demandoit. Les Géans du pays étonnés du grand nombre de l'armée d'Israel, & des prodiges que Dieu avoit faits en sa faveur, envoyerent prier Balaam de venir maudire ce peuple. On lui porta de grands présens, & on le sollicita avec de grandes instances à venir dévouer ce peuple. Il s'en défendit d'abord avec beaucoup de vigueur, & il ne se rendit qu'aux pressantes sollicitations de sa femme, que les Chananéens avoient gagnée par leurs présens.

Balaam s'étant donc mis en devoir de prononcer sa malédiction contre Israel, Dieu offensé de son procédé, lui ôta de la mémoire son nom ineffable, retira ses graces, & l'abandonna à son propre sens ; en sorte, dit Mahomet, *qu'on peut le comparer à un chien qui tire toujours sa langue & montre ses dents, quand vous le quittez après l'avoir poursuivi.* Voyez ci-devant *Anesse de Balaam.*

On demande si Balaam étoit un vrai Prophete du Seigneur, ou un simple Devin, un Magicien, un diseur de bonne aventure, *Ariolus*, ainsi qu'il est nommé dans les Nombres, XXII, 5. On est partagé sur cette question. Origenes (3) dit que tout le pouvoir de cet homme ne consistoit que dans la magie, & dans les malédictions qu'il donnoit ; parce que le Démon dont il employoit le pouvoir, ne fait ce que c'est que donner des bénédictions, mais seulement maudire & malfaire. Théodoret (4) croit que Balaam ne consultoit pas le Seigneur, mais que le Seigneur l'inspiroit malgré lui, & lui mettoit dans la bouche des choses qu'il n'avoit nulle envie de prononcer. Saint Cyrille d'Alexandrie (5) dit qu'il étoit un scélérat, un Magicien, un idolâtre, un faux Prophete, qui ne dit la vérité que malgré lui & contre son ordinaire. Saint Ambroise (6) le compare à Caïphe, qui Prophétisa sans savoir ce qu'il disoit. La plupart des Commentateurs (7) croient aussi que Balaam étoit un Magicien & un Idolâtre.

Mais saint Jérôme (8) semble avoir adopté le sentiment des Hébreux, qu'il rapporte, & qui tiennent que Balaam connoissoit le vrai Dieu : qu'il lui fit ériger des Autels, qu'il étoit un vrai Prophete, quoique fort corrompu dans ses mœurs. Moïse dit expressément qu'il consulta le Seigneur ; (9) & Balaam appelle le Seigneur *son Dieu*, *Num.* XXII, 18. *Non potero immutare verbum Domini Dei mei.* Saint Augustin (10), n'a osé décider cette question. Il dit

(1) *Origen. l.* 1, *contra Celsum. Auth. Oper. imperfecti in Matth. homil.* 2. ═ (2) Bibliot. Orient. p. 180. ═ (3) *Origen. homil.* 13, *in Num.* ═ (4) *Theodoret quæst.* 39 & 42, *in Num.* ═ (5) *Cyrill. Alexand. lib.* 4 & 6, *de adorat. in spiritu.* ═ (6) *Ambrof. Ep.* 50, 1. *Class. nov. edit.* ═ (7) *Lyr. Cajet. Burg. Jans. Oleast. Tir. &c.* ═ (8) *Hieronym. quæst. Hebr. in Genes.* ═ (9) *Num.* XXII, ỷ. 8, 9, 12, 18, 19, 20. ═ (10) *Aug. l.* 2, *de divers. quæst. ad simplicium, art.* 9, & *qu.* 43, *in Num.*

que Balaam sera du nombre de ceux qui au jour du Jugement, diront à Dieu : *Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ?* Ce qui insinue qu'il le croyoit vrai Prophete, quoique très-méchant, & du nombre des réprouvés. On peut voir pour le même sentiment Tostat & les autres Commentateurs.

BALAAM, ville de la Tribu de Manassé au-delà du Jourdain. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. I. *Par.* VI, 10.

BALAAT, ville de la Tribu de Dan. *Josue* XIX, 44.

BALAAT, ville qui fut bâtie par Salomon. I. *Par.* VIII, 6.

BALAC, fils de Séphor, Roi des Moabites, voyant la multitude des Israélites, qui étoient campés près de son pays, & craignant qu'ils ne l'attaquassent comme ils avoient fait les Amorrhéens, députa vers le Devin Balaam, pour le prier de venir maudire, ou dévouer ce peuple (1). Balaam y vint, comme nous l'avons dit dans son article : mais au lieu de maudire les Israélites, il les combla de bénédictions. Balac entrant en colere, renvoya Balaam sans le récompenser aussi-bien qu'il avoit résolu. Mais Balaam lui ayant conseillé d'engager les Israélites dans le crime, en les invitant aux fêtes de Phégor, Balac suivit ce conseil, qui fut également pernicieux à celui qui le donna, à ceux qui le suivirent, & à ceux contre qui il étoit donné. Les Israélites prévaricateurs furent mis à mort par leurs propres freres, qui étoient demeurés fidelles (2) ; Balaam fut enveloppé dans le carnage que l'on fit des Madianites (3) : Enfin les Madianites, qui avoient été les plus ardens à corrompre les Hébreux, furent taillés en pieces, & leur pays saccagé (4). On ne sait rien de la mort de Balac, Dieu n'ayant pas permis que l'on attaquât les Moabites, à cause de leur pere Loth, neveu d'Abraham (5).

BALADAN, Roi de Babylone, (6) est nommé par les Profanes du nom de *Bélésis*, ou *Bélésus*, ou *Nabonassar*, ou *Nanybrus* (7). Baladan n'étoit d'abord que Satrape de Babylone. Il se ligua avec Arbacès Satrape de Médie, & se souleva contre Sardanapale Roi d'Assyrie (8). Ces deux Généraux marcherent contre Sardanapale avec une armée de quatre cents mille hommes. Les conjurés perdirent les trois premieres batailles. Mais les Bactriens s'étant jetés dans leur parti, & ayant quitté celui du Roi, Baladan & Arbacès attaquerent l'ennemi pendant la nuit, & prirent son camp. Après cet échec, Sardanapale se retira dans Ninive, & laissa le commandement de son armée à Salæmen son beau-frere. Les conjurés attaquerent Salæmen, & le battirent dans deux grandes batailles, de là ils allerent assiéger Ninive. Sardanapale soutint le siege pendant trois ans ; mais la troisieme année, le Tigre s'étant débordé, abattit vingt stades, ou deux mille cinq cents pas des murailles ; alors les conjurés y entrerent, & Sardanapale se brûla avec ce qu'il avoit de plus précieux, sur un bûcher qu'il avoit fait dresser dans son palais. Arbacès fut reconnu Roi de Mé-

(1) Voyez *Num.* XXII, XXIII, XXIV, XXV. (2) *Num.* XXV, 5, & *seq.* (3) *Num.* XXXI, 8. (4) *Num.* XXXI, 1, 2, *&c.* (5) *Deut.* II, 1. (6) *Isai.* XXXIX, 1, & 4. *Reg.* XX, 12. (7) *Vide Usser. Annal. ad an. per Jul.* 3966, 3967. (8) An du Monde 3254, de la Période Jul. 3964, avant l'Ere vulgaire 750.

die, & Baladan Roi de Babylone. *Bérodac-Baladan*, qui envoya des Ambassadeurs à Ezéchiel (1), étoit fils de Baladan.

BALAIA, fils de Melchia, Lévite, issu du second fils de Gerson. 1 *Par.* VI, 40.

BALAN, fils de Jadiel, & pere de Jéhu. 1 *Par.* VII, 10.

BALANAN, fils d'Achobor, succéda à Saül dans le Royaume d'Idumée, & en fut le septieme Roi. *Genes.* XXXVI, 38, & 1. *Par.* 1, 49.

BALBECH. C'est l'ancienne ville d'Héliopolis dans la Célé-Syrie.

BALDAD DE SUEH, un des amis de Job (2), étoit de la race de Sué fils d'Abraham, & de Céthura (3). Les descendans de Sué demeuroient dans l'Arabie Déserte, à l'orient de la Terre-Sainte.

BALÉ, fils de Béor, qui régnoit à Dénaba au pays d'Edom. 1 *Par.* 1, 43.

BALEINE, le plus gros des poissons que l'on connoisse. Pline (4) dit qu'on a vu de Baleines de six cents pieds de long, & de trois cents soixante de large. Et Solin (5) écrit qu'on en a vu qui avoient quatre arpens de long, c'est-à-dire, huit cents pieds, en donnant deux cents pieds à l'arpent. D'autres (6) ont dit que la baleine pouvoit engloutir un vaisseau avec toute sa charge. Festus Avienus :

Protinùs hæc ipsas absorbent fame carinas,
Involvuntque simul mox monstra natantia nates.

Mais ce sont de fables, ou des exagérations outrées. Le P. du Tertre dit que dans plus de douze mille lieues de mer qu'il a faites, il n'en a vu aucune qui parût avoir plus de cinquante ou soixante pieds de long. On assure pourtant qu'il y en a dans l'Amérique qui sont si grandes, qu'elles ont quatre-vingts-dix ou cents pieds de long entre la tête & la queue ; & on avoue que les baleines du Nord sont beaucoup plus grandes que celles qui atterrissent sur les côtes de Guyenne, ou de la Méditerranée.

La baleine produit ses baleinons vivans, ainsi que les animaux parfaits : mais elle n'en porte qu'un ou deux au plus, & les nourrit à la mammelle avec grand soin.

La plupart des baleines n'ont point de dents, mais seulement des fanons ou barbes dans la gueule, larges d'un empan, & longues de quinze pieds plus ou moins, finissant en franges semblables par le bout à la soie de pourceau, lesquelles sont enchâssées par en-haut dans le palais, & rangées en ordre selon leur différente grandeur. Ces barbes servent a dilater ou à restraindre les joues de la bête, qui sont quelquefois si grandes, qu'elles sont capables de contenir les baleinons nouvellement nés pendant les orages, comme écrit Olaus.

Elles se nourrissent d'une eau ou écume qu'elles tirent de la mer, & de quelques petits poissons, comme de la puce de mer, de l'araignée de mer, des anchois, de l'herbe verte. Il y en a toutefois qui ont des dents, & dans le ventre desquelles on a trouvé trente ou quarante morues.

Il y a de baleines de plusieurs sortes ; celles du Japon ont deux grands trous sur le muffle, par où il entre quantité d'eau, qu'elles vomissent ensuite avec grande im-

(1) 4. *Reg.* XX, 12. (2) *Job.* II, 11. (3) *Genes.* XXV, 2. (4) *Plin. l.* XXXII, *c.* 1. (5) *Solin. c.* 52. (6) *Dionys. Periegetv.* 603. *Priscian.*

pétuosité à la hauteur de deux piques, & dans cet effort elles font un certain muglement qui se fait entendre d'un grand quart de lieue. Leurs yeux sont longs de trois aunes, & larges d'un pied & demi: leurs ouïes sont beaucoup plus grandes dedans que dehors, & quand elles ouvrent la gueule, elle est large de plus de cinq brasses: leur langue a dix-huit pieds de long sur six de large: elles se nourrissent de poisson (1).

Les baleines qui se trouvent dans la mer de l'Amérique, ont des grandes barbes pendantes depuis le dessous du nez jusqu'au nombril, & vers la fin de parties de derriere, une crête sur le dos. (2) Elles ont la figure fort aiguë par le derriere, approchant du toit d'une maison couverte d'ardoise, ou de tuile plate. Leur dos est extrêmement noir, & le ventre blanc; elles sont plus longues que les baleines de Groenland, mais moins épaisses.

Il y a une espece de baleines qui ont de petites dents plates dans la gueule sans fanons; c'est de celles-là que les Basques tirent la drogue qu'on nomme sperme de baleine, & dont on se sert pour faire un fard excellent.

Il y en a une autre espece qui a l'ouveture de l'oreille sur les épaules, elle se sert de sa queue pour nager en frappant l'eau, & pour renverser les barques des Pêcheurs qui la poursuivent.

Les baleines du Nord se retirent sur les côtes d'Espagne, vers l'équinoxe de Septembre, & demeurent proche les murs de l'ancien Château de Ferragus, à une lieue de Bayonne, puis vers le mois de Mars, elles retournent vers la mer glaciale du Nord. Celles de l'Amerique se retirent de même dans certains lieux plus commodes, selon les saisons. On conjecture qu'elles se retirent dans des antres herbus du Golfe de la Floride; la baleine tient toujours son baleinon sous ses ailerons, & ne le quitte jamais qu'il ne soit sévré: elle n'a point de pis, mais elle a des mammelons & des tetines qui contiennent du lait en si grande abondance, qu'on en a quelquefois tiré jusqu'à deux barriques (3).

Il est souvent parlé dans l'Ecriture de *cetus*, ou baleines. Mais l'Hébreu *thannim* (4), que l'on traduit par *Cété*, se dit en général de tous les grands poissons, soit de mer, ou de riviere. *Léviathan* dont il est parlé dans Job, (5) & que plusieurs Interpretes entendent de la baleine (6), signifie plutôt le crocodille (7). Enfin le poisson qui engloutit Jonas, (8) est apparemment le *carcharias*, ou chien marin, ainsi que nous l'avons montré dans la Dissertation sur le poisson qui engloutit Jonas, à la tête des douze petits Prophetes. Voyez aussi l'article *Poisson qui engloutit Jonas*.

BALOT, ville de la Tribu de Juda. *Josue* XV, 24. Peut-être la même que *Balat*, que Salomon fortifia. 1 *Par.* VIII, 6.

BAL-SALISA. Voyez *Baal-Salissa*.

BAL-THAMAR. Voyez *Baal-thamar*.

I. BALTHASAR, fils d'Evilmérodach, & petit-fils du

(1) Ambassade des Holland. au Japon, partie 2, p. 139. (2) Journaux des Savans d'Angleterre. (3) Ambassade des Holland. au Japon, partie 2, p. 140. (4) תנינים *Thannim. Cete grandia.* (5) *Job.* XL, 20. (6) *Boch. de animal. sacr. parte* 2, *l* 5, *c.* 12. (7) Voyez notre Comment. sur Job. XL, 20. (8) *Jonas* II, 1, 2, *&c*, *Matth.* XII, 40.

grand Nabuchodonosor. Ce Prince fit un grand Festin à mille des plus grands de sa Cour (1), & chacun y buvoit selon son âge (2). Le Roi étant plein de vin, commanda que l'on apportât les vases d'or & d'argent que son aïeul Nabuchodonosor avoit emportés du Temple de Jérusalem, afin que le Roi bût dedans avec ses femmes & ses concubines, & les Grands de sa Cour. Ils se mirent donc à boire, & à louer leurs fausses Divinités. Au même moment on vit paroître comme les doigts de la main d'un homme, qui écrivoient vis-à-vis du chandelier, sur la muraille de la salle du Roi. Balthasar ayant vu cela, fut saisi d'un grand trouble, il jeta un grand cri, & ordonna qu'on fît venir tous les Devins, & les Sages de Babylone pour lui expliquer ce qui venoit d'être écrit sur la muraille.

Lorsqu'ils furent arrivés, le Roi promit à celui qui lui donneroit l'explication de cette écriture, de le faire revêtir de pourpre, de lui faire porter le collier d'or, & de l'établir le troisieme dans son Royaume. Mais les Mages ne purent rien comprendre à cette écriture ; ce qui augmenta encore le trouble & les inquiétudes du Roi & de tous les Grands de sa Cour. Alors la Reine mere, qui avoit été épouse du grand Nabuchodonosor (3), étant entrée dans la salle du festin, dit à Balthasar qu'il y avoit dans ses Etats un homme nommé Daniel, qui surpassoit en science tous les Mages & les Devins de la Chaldée, & qui avoit donné plusieurs preuves de sa suffisance sous le regne de Nabuchodonosor. Le Roi le fit donc venir aussi-tôt, & lui dit que s'il pouvoit lui interpréter ce qui étoit écrit sur la muraille, il lui donneroit le troisieme rang dans son Royaume, le revêtiroit de pourpre, & lui mettroit au col un collier d'or. Daniel le remercia de ses présens, & promit de lui interpréter ce qu'il demandoit.

Il lui reprocha avec hardiesse son ingratitude envers Dieu, qui l'avoit élevé à la souveraine puissance, & la profanation qu'il venoit de faire des vaisseaux sacrés du Seigneur : puis il dit : Voici ce qui est écrit, *Mané*, *Téchel*, *Pharés* ; ces mots étoient apparemment gravés ou peints sur la muraille en caracteres Phéniciens ou Hébreux anciens, inconnus aux Chaldéens ; & quand ils lui auroient été connus, la difficulté étoit toujours d'en donner l'explication ; voici donc comme Daniel les expliqua au Roi. *Mané*, Dieu a compté les jours de votre regne, & en a marqué la fin. *Téchel*, vous avez été pesé à la balance, & vous avez été trouvé trop léger. *Pharés*, votre Royaume a été divisé, & a été donné aux Medes & aux Perses.

Alors Daniel fut vêtu de pourpre, on lui mit au col un collier d'or, & on fit publier qu'il tenoit le troisieme rang dans le Royaume. Et cette même nuit, Balthasar fut tué, & Darius le Mede lui succéda au Royaume, âgé de soixante-deux ans. Voilà ce que nous lisons dans le cinquieme Chapitre de Daniel, touchant Balthasar. Mais quand on veut concilier l'Histoire profane avec la sacrée sur cet article, on trouve une infinité d'embarras. La plupart croient qu'Evilmérodach eut pour successeur *Né-*

(1) *Dan.* v, 1, 2, *&c.* —— (2) Balthasar monta sur le trône de Chaldée l'an du M. 3444. Il fit ce festin l'an 3449. Ainsi nous ne lui donnons que quatre ans de regne. —— (3) *Vide Origen. & Theodoret. apud Hieronym. in Dan.* v.

riglissor, & qu'à Nériglissor succéda *Laborosardoch* ; & que Balthasar est le même que Nabonide, ou Labynit. On peut voir notre Commentaire sur *Dan.* V, 1, pages 627, 628, 629 & 638, & le Discours sur les quatre grandes Monarchies, à la tête du Commentaire sur Isaïe, pages LVII & LXIII.

Tous les caracteres que l'Histoire attribue à Nabonide, conviennent à Balthasar. Hérodote (1) dit que *Nabonide*, autrement *Labynit*, fut le dernier Roi de Babylone, qu'il n'étoit pas de la famille de Nériglissor, ni de Laborosardoch, qu'il étoit fils de la grande Reine Nitocris. Balthasar est de même le dernier Roi des Chaldéens, fils d'un Roi de Babylone, qui ne peut être autre qu'Evilmérodach. Daniel donne en quelque lieu (2), à Balthasar, le nom de fils de Nabuchodonosor ; mais c'est que dans le style des Hébreux, le nom de fils se donne souvent aux petits-fils. Enfin Jérémie dit expressément (3), que toutes les nations seront assujetties à Nabuchodonosor, à son fils, & à son petit-fils, jusqu'à ce que le temps de la vengeance de son pays & de lui-même, soit arrivé.

Xénophon (4) dit que Cyrus prit Babylone par stratagême, ayant coupé le lit de l'Euphrate en différens endroits, & ayant jeté ses eaux dans des fossés creusés depuis long-temps par la Reine Sémiramis ; que son armée entra dans la ville par le lit même du fleuve, & par les portes qui lui donnoient entrée dans Babylone : qu'alors toute la ville étoit dans la débauche & dans la joie, à cause d'une fête qui s'y célébroit ce jour-là. Que le Roi de Babylone fut mis à mort dans son Palais par les gens de Gadutas & de Gobrias Babyloniens, qui avoient passé dans le parti des Medes, pour se venger du Roi de Babylone.

Bérose & Mégasthene (5) racontent que Nabonide fut attaqué la dix-septieme année de son regne par Cyrus ; Nabonide lui livra la bataille & la perdit. Il se sauva avec peu de ses troupes à Borsippe. Cyrus par ce moyen devint maître de Babylone ; en ayant fait abattre les murs extérieurs, il marcha droit à Borsippe ; mais Nabonide ne jugea pas à propos de soutenir un siege, il se rendit à Cyrus, qui le traita humainement, & lui donna une retraite dans la Carmanie, où il passa le reste de sa vie. Cela est sans doute fort différent de ce que l'Ecriture nous apprend de Balthasar.

Mais quelque variété que l'on remarque dans les différens Historiens, il résulte toujours de leurs récits, que la plupart des Prophéties contre Babylone furent accomplies à la lettre à la mort de Balthasar. Cette ville fut assiégée par une armée composée de Medes, d'Elamites, & d'Arméniens, selon la prédiction d'Isaïe (6) & de Jérémie (7), que les gués de la riviere seront saisis, que le trouble & la confusion regneront dans la ville, que les forts de Babylone seront dans la consternation, que le fleuve d'Euphrate sera réduit à sec (8) ; que la ville sera prise dans un temps de réjouissance, que ses Sages, ses Princes, & ses Capitaines seront plongés dans l'ivresse, & passeront du sommeil

(1) *Herodot. l.* 1. — (2) *Daniel.* V, 2. — (3) *Jerem.* XXVII, 6, 7. — (4) *Xenophon. Cyropæd. l.* 7. — (5) *Berof. apud Joseph. l.* 1, *contra Appion. p.* 1045, *& Megasthen. apud Euseb. præpar. l.* 9, *c.* 41. — (6) *Isai.* XIII, 17, XXI, 2. — (7) *Jerem.* LI, 11, 27, 28, 29, 30. — (8) *Jerem.* L, 38, LI, 36.

naturel à un sommeil éternel, dont ils ne se réveilleront jamais (1) ; que cette ville autrefois si belle, si puissante, & si florissante, deviendroit la demeure des butors, & des oiseaux de mauvais augure (2).

II. BALTHASAR. On donna ce nom à Daniel dans la Cour de Nabuchodonosor (3).

III. BALTHASAR. On donne aussi ce nom à un des Mages qui vinrent adorer Jesus-Christ dans Bethléem : mais on n'a aucune preuve qu'aucun des Mages ait porté ce nom.

BALTIS, *Balchis*, ou *Balkis*. C'est le nom que les Orientaux donnent à la Reine de Saba qui vint voir Salomon (4). Ils enseignent qu'elle étoit Reine d'Arabie, de la postérité d'Iarab, fils de Cathan : elle régnoit dans la ville de Mareb, capitale de la Province de Saba. Son pere étoit Hadhad, fils de Scharhabis, vingtieme Roi d'Iemen, ou de l'Arabie Heureuse. D'autres la font fille de Sarahil, qui descendoit en droite ligne de Saba, fils d'Iakh-Schab, fils d'Iaarab, fils de Cathan ou Joctan. Les Mahométans racontent une infinité de particularités fabuleuses touchant un prétendu voyage que Salomon fit en Arabie, & les messages qu'il faisoit faire par un oiseau que nous appelons Huppe, & qu'il avoit toujours auprès de lui : ils racontent aussi à leur maniere, le voyage que la Reine Balkis fit en Palestine, pour voir Salomon, les présens qu'elle lui envoya, & le mariage qu'elle contracta avec ce Prince. Tout cela, raconté dans leur histoire, est bien plus propre à fournir la matiere d'un Roman, qu'à donner quelques lumieres au récit des Auteurs sacrés des Juifs. Voyez l'article *Candaule*, qui est le nom que Joseph donne à la Reine de Saba ; & *Saba*, *Reine de Saba*.

BAMAH, en Hébreu, signifie une hauteur.

BAMOTH. *Num.* XXI, 19, 20, Moïse dit que les Hébreux allerent de Nahaliel à Bamoth, & de Bamoth à la vallée qui est dans la campagne de Moab. Eusebe dit que Bamoth est une ville de Moab sur l'Arnon.

BAMOTH-BAAL, ville de delà le Jourdain, qui fut donnée à la Tribu de Ruben (5). Eusebe dit qu'elle est située dans la plaine où coule l'Arnon.

BANA, fils d'Ahilud, Gouverneur de Thanac, Mageddo, & Bethsan (6).

BANAIA, ou *Baana*, fils de Mosa, & pere de Rapha. 1. *Par.* VIII, 37.

I. BANAIAS, fils de Joïada, Capitaine des Gardes de David. Il prit les deux lions de Moab (7), c'est-à-dire, les deux villes d'Ar ou Ariel, ou la ville d'Ar, partagée en deux par l'Arnon. Il tua aussi un lion qui étoit tombé dans un puits, au temps d'une grande neige. Il combattit contre un géant haut de cinq coudées, & qui étoit armé de lance & d'épée, quoique lui n'eût que son bâton, & il le renversa mort sur la place. Il s'attacha au parti de Salomon contre Adonias, fut envoyé par Salomon pour tuer Joab, & fut établi Généralissime en sa place (8).

II. BANAIAS, ou *Bananias*, fils de Phaat, après son retour de Babylone, se sépara de sa femme, qu'il avoit prise contre la Loi (9).

(1) *Jerem.* LI, 39, 57. (2) *Isai.* XIV, 23. (3) *Dan.* I, 8. (4) 3. *Reg.* X, 1, *& seq.* (5) *Judic.* XIII, 17. (6) 3. *Reg.* IV, 11. (7) 2. *Reg.* XXIII, 20. (8) 3. *Reg.* I, 36, & II, 29. (9) 1. *Esdr.* X, 43.

BANÉ, ville de la Tribu de Dan. *Josue* XIX, 44.

BANÉ, nom d'un Solitaire Esſénien, sous la discipline duquel Joseph l'Historien Juif se mit, & y demeura depuis la seizieme année de son âge, jusqu'à la dix-neuvieme. *Joseph*, *Lib. de Vita sua*, *p.* 999, *A.*

BANÉA & *Banéas*, Juifs, qui quitterent leurs femmes après le retour de la captivité, parce qu'ils les avoient épousées contre la Loi (1).

BANI. Les enfans de Bani revinrent de Babylone au nombre de six cents quarante-deux. Voyez 1. *Esdr.* II, 10.

BAPTÊME. Ce terme vient du Grec *baptismos*, ou *baptisma*, qui dérive du verbe *baptizo*, je lave, je plonge, je baptise. Les Hébreux avoient plusieurs especes de baptêmes, ou de purifications. Quelquefois ils se lavoient tout le corps, en le plongeant dans l'eau: quelquefois ils ne lavoient que les habits; & d'autres fois ils lavoient & le corps, & les habits. Les plus superstitieux d'entre eux se lavoient les bras, depuis les coudes jusqu'aux extrémités de la main, lorsqu'ils revenoient de la place publique (2) ou de la rue; craignant d'avoir touché quelque chose, ou quelques personnes souillées. Ils lavoient aussi fort exactement leurs mains avant & après le repas. Enfin ils lavoient les meubles & les ustensiles de table & de cuisine (3), lorsqu'ils avoient quelque léger soupçon d'avoir été souillés par quelque accident.

Lorsqu'ils recevoient un Prosélyte dans leur Religion, ils lui donnoient la circoncision & le baptême, prétendant que ce baptême étoit une espece de régénération, qui faisoit que le Prosélyte devenoit par-là un homme nouveau. D'esclave il devenoit libre. Ceux qui étoient ses parens avant cette cérémonie, ne l'étoient plus après. On croit que notre Sauveur fait allusion à cela, lorsqu'il dit à Nicodeme, que pour devenir son Disciple, il falloit naître de nouveau (4).

Toute la Loi & l'Histoire des Juifs, sont pleines de lustrations & de baptêmes de différentes sortes: Moïse ordonne au peuple de laver ses vêtemens, & de se purifier, pour recevoir la Loi du Seigneur (5). Les Prêtres & les Lévites n'entrent point la premiere fois dans l'exercice de leur ministere, qu'après s'être lavé tout le corps dans l'eau (6). Toutes les souillures légales se nettoient par le baptême, ou en se plongeant dans l'eau (7). Il y a même certaines maladies & certains maux naturels aux hommes & aux femmes qui passoient pour souillures, & qui devoient être purifiés par le bain. L'attouchement d'un mort, & l'assistance à ses funérailles, rendoient impurs, & demandoient des purifications (8).

Mais ces purifications n'étoient pas uniformes: pour l'ordinaire on se plongeoit entierement dans l'eau, & c'est la notion la plus simple & la plus naturelle du mot baptiser. Quelquefois aussi on se contentoit d'un baptême par aspersion, ou d'une lustration par laquelle on répandoit légérement du sang ou de l'eau lustrale sur la personne; par exemple, quand Moïse (9) consacra les Prêtres & l'Autel, lorsqu'on arrosoit le Tabernacle avec le sang au jour de l'expiation so-

(1) 1. *Esdr.* X, 25 & 35. — (2) *Marc.* VII, 4. — (3) *Marc.* VII, 2. *Joan.* II, 6. — (4) *Joan.* III, 10. — (5) *Exod.* XIX, 10. — (6) *Exod.* XXIX, 4, & *Levit.* VIII, 6, & *Num.* VIII, 6, 7, 8. — (7) *Levit.* XIII, 6, 34, XVI, 6, 7, & *seq.* XI, 25, 28, XXII, 6. — (8) *Num.* XXXI, 24, XIX, 14. — (9) *Exod.* XXIX, 21. *Lev.* VIII, 11.

lennelle (1), ou lorsqu'il offroit le facrifice pour le péché du Grand-Prêtre & de la multitude, & qu'il teignoit les cornes de l'Autel avec le fang de la victime (2); lorfqu'on purifioit un lépreux après fa guérifon (3), ou un homme fouillé par l'attouchement ou par la rencontre d'un mort (4), on fe contentoit de les arrofer légerement, & par afperfion, de l'eau luftrale.

Lorfque faint Jean-Baptifte commença à prêcher la pénitence, il inftitua une forte de baptême, qu'il donnoit dans les eaux du Jourdain. Il ne lui attribuoit pas la vertu de remettre les péchés, mais feulement de difpofer à recevoir le baptême de Jefus-Chrift (5), & la rémiffion des péchés, par les œuvres de pénitence, dont il vouloit que cette cérémonie fût accompagnée. Il ne demandoit pas une fimple douleur des péchés; il exigeoit des œuvres fatisfactoires, & un changement de vie. Le baptême de Jean étoit beaucoup plus parfait que celui des Juifs, mais moins parfait que celui de Jefus-Chrift. C'étoit, dit faint Chryfoftome (6), *comme un pont qui conduifoit du baptême des Juifs à celui du Sauveur; plus élevé que le premier, & plus bas que le fecond.* Celui de faint Jean promettoit ce que celui de J. C. exécutoit. Après le baptême de Jean, celui de J. C. étoit encore néceffaire, pour recevoir le pardon des péchés, & la grace fanctifiante, dit faint Auguftin (7).

Quoique faint Jean n'eût pas ordonné à fes Difciples de continuer après fa mort de donner le baptême de la pénitence, parce qu'il devenoit inutile après la manifeftation du Meffie, & l'établiffement du baptême du Saint-Efprit; toutefois il y eut plufieurs de fes fectateurs qui continuerent à le donner, & qui plufieurs années après la Mort & la Réfurrection de Jefus-Chrift, ne favoient pas même qu'il y eût un autre baptême que celui de Jean. Tel étoit Apollon, homme favant & zélé, qui étoit d'Alexandrie, & qui vint à Ephefe vingt ans après la Réfurrection du Sauveur (8); il ne connoiffoit que le baptême de Jean. Et lorfque faint Paul arriva dans la même ville après Apollon (9), il y avoit encore plufieurs Ephéfiens qui n'avoient point reçu d'autre baptême, & qui ne favoient pas même s'il y avoit un Saint-Efprit, que l'on reçût par le baptême de Jefus-Chrift. Voyez ci-après l'article de Jean-Baptifte.

Quant à ce dernier baptême, Jefus-Chrift envoyant fes Apôtres prêcher l'Evangile par-tout le Monde, il leur dit (10): Allez, enfeignez toutes les Nations, & baptifez-les au nom du Pere, du Fils & du Saint-Efprit; quiconque croira & fera baptifé, fera fauvé: mais quiconque ne fera pas baptifé, fera condamné. Le baptême eft donc abfolument néceffaire au falut; & c'eft le premier caractere des vrais Difciples de Jefus-Chrift, croire & être baptifé au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Efprit. Nous ne nous étendons pas fur cette matiere, qui n'entre qu'indirectement dans le plan de notre Dictionnaire.

Le nom de *baptême*, fe prend affez fouvent dans l'Ecriture, pour

---

(1) *Levit.* XVI, 14, 15. ═══ (2) *Levit.* IV, 32. ═══ (3) *Levit.* XIV, 7. ═══ (4) *Num.* XX, 12, *&c.* ═══ (5) *Marc.* I, 4, 8. *Matth.* III, 11. ═══ (6) *Chryfoft. tom.* I, *homil.* 24, *p.* 312. ═══ (7) *Aug. l.* 5, *contra Donatift. c.* 10. *Enchirid. de fide, fpe, & charitate, c.* 49. ═══ (8) *Act.* XVIII, 25. ═══ (9) *Act.* XIX, 1. ═══ (10) *Matth.* XXVIII, 16. *Marc.* XVI, 14. *Jean.* III, 1.

les souffrances. Par exemple (1) : *Pouvez-vous boire le calice que je boirai, & être baptisé du baptême dont je dois être baptisé ?* Et ailleurs (2) : *Je dois être baptisé d'un baptême ; & combien me sens-je pressé, jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ?* Expressions dont on trouve des vestiges dans l'ancien Testament, où les eaux marquent souvent les tribulations, & où l'on dit : être abîmés sous les eaux, ou passer de grandes eaux, pour être accablés de malheurs & de disgraces.

BAPTÊME PAR LE FEU. Les paroles de saint Jean-Baptiste (3), qui dit, que pour lui il ne baptise que par l'eau, mais que *celui qui viendra après lui baptisera par le Saint-Esprit & par le feu*, nous donnent lieu d'examiner ce que c'est que le Baptême par le feu. Plusieurs anciens Peres (4) ont cru que tous les fidelles avant que d'entrer dans le Paradis, passeroient à travers un feu qui purifieroit les souillures qui pourroient leur rester à expier. Ce sentiment est proposé, mais avec quelque différence, par la plupart des anciens : il est fondé sur ce qui est dit dans la Génese (5), du Chérubin placé à l'entrée du Paradis terrestre, avec un glaive de feu, & sur ce que dit St. Paul (6) : *Si l'on élève sur le fondement de J. C. un édifice d'or, d'argent, de pierres précieuses, de bois, de foin, de paille, l'ouvrage de chacun paroîtra enfin, & le jour du Seigneur fera voir quel il est, car il sera découvert par le feu, & le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.*

D'autres (7) Peres expliquent ce feu de celui de l'enfer : d'autres (8), du feu des tribulations & des tentations ; d'autres (9), d'une abondance de graces ; d'autres (10), de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres en forme de langues de feu ; d'autres (11) enfin ont prétendu qu'en cet endroit le nom de *feu* étoit ajouté, & qu'il falloit simplement lire dans saint Matthieu : Je baptise par l'eau, mais celui *qui viendra après moi, baptisera par le Saint-Esprit*. Il est certain qu'il y a plusieurs exemplaires manuscrits de saint Matthieu, où l'on ne lit pas le nom de feu ; mais on le lit dans saint Luc, & dans les versions Orientales de saint Matthieu.

Quelques anciens Hérétiques (12), comme les Séleuciens & les Hermiens, prenoient ceci à la lettre, & soutenoient que le feu matériel étoit nécessaire dans l'administration du Baptême ; mais on ne nous dit pas ni comment, ni à quelle partie du corps ils l'appliquoient, ou s'ils se contentoient de faire passer les baptisés par-dessus, ou à travers les flammes. Valentin rebaptisoit ceux qui avoient reçu le Baptême hors de sa Secte, & les faisoit passer à travers le feu (13).

Bis docuit tingui, traducto corpore flammâ.

Héraclion cité dans saint Clément d'Alexandrie (14), dit que quelques-uns appliquoient un fer

(1) *Marc.* x, 38. — (2) *Luc.* xII, 50. — (3) *Matth.* III, 11. — (4) *Origen. Homil.* 3, *in Ps.* xxxvI, & *Hom.* 24, *in Lucam. Lactant. l.* 7, *c.* 21. *Hilar. in Ps.* cxvIII, *n.* 5 & *n.* 12. *Ambros. in Ps.* cxvIII, 11, 12, 13, &c. — (5) *Genes.* III, 24. — (6) 1. *Cor.* III, 13, 14. — (7) *Basil. l.* 5, *contra Eunom. Theophil. Antioch. l.* 1. — (8) *Auth. operis imperfecti in Matth. Homil.* 5. — (9) *Chrysost. Homil.* xI, *in Matt.* — (10) *Ita Commentatores plures.* — (11) *Vide Millii Nov. Test. Græc. in Matth.* III, 11, & *Prolegom.* 690, 1098, 1177. — (12) *Apud Aug. hæres.* 59, & *Philast. de hæres. c.* 55, 56, 57. — (13) *Tertull. Carmin. contra Marcion. l.* 3. — (14) *Clem. Alex.* Ἔνιοι πυρὶ τὰ ὦτα τῶν σφραγιζομένων κατεσημήναντο.

rouge aux oreilles des baptisés, comme pour leur imprimer un caractere. On dit que les Ethiopiens (1) encore à présent impriment des stigmates aux enfans nouveaux baptisés avec un fer chaud en trois endroits, savoir, sur le nez, entre les yeux, & sur les temples. Le Pere Eugene Royer dit, qu'ils se servent pour cela d'un petit fer chaud à deux tranchans. On assure que les Jacobites, Chrétiens d'Orient, impriment un fer chaud sur le front de leurs enfans, après leur avoir donné la circoncision.

Mais M. l'Abbé Renaudot (2) soutient que tout ce que l'on dit de ce prétendu Baptême par le feu pratiqué chez les Ethiopiens, est faux; & M. Ludolf (3) avoue que ni l'Ethiopien Grégoire qu'il consultoit, ni les Peres Jésuites Missionnaires n'en ont rien dit; mais il remarque que les peuples d'Afrique, tant Païens que Mahométans, ont coutume d'appliquer un cautere à leurs enfans sur les temples, pour les préserver du catharre; que quelques Ethiopiens en usent de même; que c'est apparemment ce qui a donné lieu de croire que c'étoit là un acte de leur Religion.

De tout ce que l'on vient de dire, on peut inférer que l'Eglise n'a jamais approuvé ceux qui prenant les paroles de l'Evangile à la lettre, prétendoient que le feu devoit entrer dans la cérémonie du Baptême de Jesus-Christ; mais qu'elle a laissé la liberté d'expliquer ce feu ou de l'abondance de graces qui est répandue dans nos ames par le Baptême, ou du feu qui accompagna la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, ou du feu des tribulations, de la douleur, & de la pénitence, qui doit accompagner le Baptême.

BAPTÊME *au nom de* Jesus-Christ. On a formé plusieurs difficultés sur ces paroles de saint Luc dans les Actes des Apôtres (4): *Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jesus-Christ, pour recevoir la rémission de ses péchés.* Et encore (5): *Le Saint-Esprit n'étoit encore venu sur aucun d'eux; mais ils étoient seulement baptisés au nom de Jesus.* L'on demande si l'on a jamais baptisé au nom de Jesus-Christ seul, sans faire mention expresse des autres Personnes de la Trinité, & si ce Baptême est valide & légitime.

Plusieurs Peres & quelques Conciles ont cru que les Apôtres avoient quelquefois baptisé au nom de Jesus-Christ seul; & en cela, dit saint Hilaire (6), on ne doit pas les accuser de prévarication, ni condamner les Ecritures, comme si elles étoient contraires à elles-mêmes, en ordonnant de baptiser au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit, & toutefois nous enseignant que les Apôtres ont baptisé au nom seul de Jesus-Christ. Un ancien Auteur (7) qui a écrit contre saint Cyprien au sujet du Baptême, croit que le Baptême donné au nom de Jesus-Christ seul ne suffit pas, sans la Confirmation, dans laquelle on reçoit le Saint-Esprit; mais aussi qu'il ne faut pas réitérer ce Baptême comme nul, car l'invocation du nom de Jesus-Christ ne doit pas passer pour inutile. Saint Ambroise (8) soutient que quand on n'exprimeroit qu'une Personne de la

---

(1) *Paul. Jovin. hist. l.* 18. *Leon. Rauch. Wolff. Itiner. Orient. l.* 3, *c.* 17. ═ (2) Renaudot. t. 4. Perpétuité, t. 84. ═ (3) *Ludolf. hist. Æthyop. l.* 3, *c.* 6, *n.* 41, 42. ═ (4) *Act.* 11, 38. ═ (5) *Act.* XIII, 16. ═ (6) *Hilar. lib. de Synod. n.* 85. ═ (7) *Tom.* 1, *Concil. p.* 770, 773, 775. ═ (8) *Ambros. de Spirit. San. l.* 1, *c.* 3, *n.* 41, 42.

Trinité, le Baptême est parfait : *Si unum sermone comprehendas, aut Patrem, aut Filium, aut Spiritum Sanctum, plenum erit fidei Sacramentum*; car, ajoute-t-il, qui nomme une Personne de la Trinité, la désigne toute : *Quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit.*

Le vénérable Bede (1), saint Bernard (2), le Pape Nicolas I. (3) les Conciles de Fréjus de l'an 791, & de Nîmes de l'an 1284. Hugues de saint Victor (4), le Maître des Sentences, Pierre de Poitiers, Alexandre d'Alez, saint Thomas, & plusieurs autres Docteurs Scolastiques, Théophylacte, Denys le Chartreux, le Cardinal Hugues, croient sans difficulté que les Apôtres ont quelquefois baptisé au nom de Jesus-Christ seul, & que ce Baptême étoit bon & légitime.

Mais comme ce sentiment n'est fondé que sur un fait douteux, & sur un texte obscur, il n'est nullement impossible que les Peres & les Docteurs, & même les Conciles particuliers que l'on vient de citer, ne se soient trompés, premierement sur le fait & sur l'explication du texte de saint Luc, & ensuite dans la conséquence qu'ils en ont tirée. De plus, il est certain que les Auteurs Latins & les Conciles que nous avons rapportés, se sont principalement appuyés sur l'autorité de saint Ambroise, qui leur a paru décisive pour la validité de ce Baptême. Or, on peut faire voir, 1°. Que le texte des Actes des Apôtres n'est nullement clair pour cette opinion. 2°. Qu'il est par conséquent très-douteux que les Apôtres aient jamais baptisé au nom de Jesus-Christ seul; & 3°. que saint Ambroise même n'est pas favorable à ce sentiment.

Baptiser au nom de Jesus-Christ peut signifier deux choses : ou baptiser en invoquant le nom de Jesus-Christ seul, sans faire mention expresse des autres Personnes de la Trinité ; ou baptiser en son nom, par son autorité, & du Baptême qu'il a institué, en exprimant les trois Personnes de la Trinité, comme il l'a ordonné clairement & expressément dans saint Matthieu (5) : Puis donc que nous tenons un texte clair & exprès, qui nous oblige de le quitter, pour en suivre un autre, qui est susceptible de différens sens ? Qui croira que les Apôtres abandonnant la forme du Baptême prescrite par Jesus-Christ, en aient institué une autre toute nouvelle sans aucune nécessité ?

Le texte de saint Ambroise est encore sujet à difficulté ; car, 1°. en plusieurs autres endroits (6) il enseigne que le Baptême n'est d'aucun mérite, sans l'invocation expresse des trois Personnes de la Trinité : comment donc se contrediroit-il d'une maniere si évidente, en disant, comme on le prétend, que le Baptême conféré au nom de Jesus-Christ seul, est bon & valide ? De plus, il est très-croyable que saint Ambroise dans l'endroit qui fait ici de la difficulté, a suivi saint Basile, à son ordinaire. Or saint Basile (7) a soutenu que pour la validité du Baptême, l'invocation des trois Personnes de la sainte Trinité est absolument nécessaire ; car encore, dit-il, que souvent l'Apôtre ne

(1) *Beda in Acta.* —— (2) *Bernard. Epist.* 403, *nov. edit.* —— (3) *Nicolaus* I *Respons. ad Consulta Bulgaror. c.* 104 —— (4) *Hugo Victorin. l.* 1, *de Sacrament. c.* 13. —— (5) *Matth.* XXVIII, 19 —— (6) *Ambrof. de Mysteriis, c.* 4, *n.* 20. & *in Luc. l.* 8, *n.* 67, & *de Sacrament. l.* 2, *c.* 5, & 7. —— (7) *Basil. de Spirit. San. c.* 10, 11, 12.

faſſe pas mention ni du Pere ni du Saint-Eſprit, mais ſeulement du Fils, on n'en doit pas conclure qu'il les exclue : car l'invocation du nom de Jeſus-Chriſt eſt une eſpece de profuſion de Foi que l'on croit toute la Ste. Trinité, & le Pere qui a donné l'onction, & le Fils qui l'a reçue, & le Saint-Eſprit qui eſt lui-même cette onction. De même, ajoute-t-il, encore que dans d'autres paſſages l'Ecriture ne ſemble faire mention que du Saint-Eſprit, on n'en doit pas inférer que le Baptême où l'on n'invoque que le Saint-Eſprit, ſoit parfait ; car la Tradition que nous avons reçue doit demeurer inviolable. Séparer le Saint-Eſprit du Pere & du Fils, eſt un attentat dangereux à celui qui baptiſe, & inutile à celui qui eſt baptiſé.

Mais venons au paſſage de ſaint Ambroiſe, & voyons s'il dit ce qu'on lui impute. Il ſoutient que le Baptême de Jean étoit nul, parce qu'on n'y reconnoiſſoit ni Jeſus-Chriſt, ni le Saint-Eſprit, & que le Baptême n'eſt ni plein ni parfait, que quand on y confeſſe le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit : *Plenum autem eſt ſi Patrem & Filium, Spiritumque Sanctum fatearis.* Celui qui nie une ſeule Perſonne, renverſe tout le myſtere, & celui qui n'en exprime qu'une par ſes paroles, ſans toutefois nier, ni le Pere, ni le Fils, ni le Saint-Eſprit, ne laiſſe pas de recevoir le Sacrement de Baptême plein & parfait. Dans tout cela il eſt viſible que ſaint Ambroiſe ne parle pas du Miniſtre qui baptiſe, mais de la foi de celui qui eſt baptiſé. Il ſuppoſe que le Miniſtre du Baptême a fait ſon devoir, mais il croit que celui qui nie une des Perſonnes de la Trinité en recevant le Baptême ne reçoit pas la grace, & que le Sacrement n'eſt ni plein ni parfait à ſon égard, & au contraire, que quand il n'exprimeroit qu'une des Perſonnes, s'il les croit toutes comme il doit, le Sacrement eſt entier & parfait envers lui. Il en reçoit tout l'effet, *quia qui unum dixerit, Trinitatem ſignavit.* Tout cela regarde uniquement celui qui a reçu le Baptême.

Au reſte, le ſentiment qui tient que le Baptême doit être néceſſairement conféré au nom de toute la ſainte Trinité, & avec l'invocation expreſſe des trois Perſonnes, & que celui où l'on n'invoqueroit que l'une des trois Perſonnes, ſeroit invalide, eſt celui des plus ſavans Théologiens (1) qui ont écrit ſur cette matiere.

BAPTÊME *pour les morts.* Saint Paul dans ſa premiere Epître aux Corinthiens (2) s'applique à prouver le dogme de la réſurrection des morts ; & après pluſieurs autres raiſons, il dit : *ſi les morts ne reſſuſcitent point, que feront ceux qui reçoivent le Baptême pour les morts ?* On demande ce que c'eſt que ce Baptême pour les morts ? La premiere penſée qui vient à l'eſprit, c'eſt que ceux à qui ſaint Paul écrit ſe faiſoient baptiſer pour leurs parens ou leurs amis décédés ſans avoir reçu le Baptême, eſpérant que le Baptême qu'ils recevoient pour eux, leur ſervoit dans l'autre vie ; de même à proportion que les prieres & les aumônes que l'on fait pour les morts, leur ſervent pour effacer les péchés véniels qu'ils n'au-

(1) *Bellarm. de Sacram. Bap. l. 1. c. 3. Eſtius in 4. Sentent. diſtinct. 3, §. 5. Natal. Alexan. Sæcul. 3, Diſſer. 13. Notæ in novam edit. S. Ambroſ. in lib. 1, de Spirit. San. c. 4. Harduin. de Baptiſ. in nomine Chriſti. Mabillon, Nota in Ep. 105, D. Bernardi.* —— (2) 1. *Cor.* XV, 29.

voient pas expiés, & pour hâter leur béatitude.

On ne prétend pas dire que l'Apôtre approuve ici cette pratique, ni qu'il autorise ces sentimens. Il suffit qu'il y ait eu des gens qui pensoient, & qui agissoient selon ces principes, pour raisonner contre eux par un argument qu'on appelle *ad hominem*; il ne dit pas que les Corinthiens se faisoient baptiser pour les morts; *mais que feront ceux qui se font baptiser pour les morts?* Comment soutiendront-ils cette pratique? sur quoi la fonderont-ils, si les morts ne ressuscitent point, & si les ames des morts ne subsistent pas après le décès?

Il n'est question que de montrer qu'en ce temps-là il y avoit des personnes qui se disoient Chrétiens & qui se faisoient baptiser pour les morts, & au profit des morts, pour leur soulagement & pour leur avantage. Or nous savons que dès le temps de la premiere Epître aux Corinthiens, c'est-à-dire, vingt-trois ans après la résurrection du Sauveur, les Hérétiques Simoniens, Gnostiques & Nicolaïtes subsistoient, qu'ils nioient la réelle résurrection des morts, & n'en reconnoissoient point d'autre que celle qui se reçoit dans le Baptême par la grace sanctifiante.

On sait de plus que les Marcionites qui parurent quelque temps après, étoient dans les mêmes principes, nioient la résurrection des morts, & ce qui est plus particulier, recevoient le Baptême pour les morts. C'est ce que nous apprenons de Tertullien (1), lorsqu'il dit aux Marcionites qu'ils ne devoient point se prévaloir de l'autorité de saint Paul pour établir leur pratique sur le Baptême qu'ils recevoient pour les morts; & que si l'Apôtre a fait mention de cet usage, ce n'est que pour prouver contre eux-mêmes la résurrection des morts. *Ut tantò magis sisteret carnis resurrectionem, tantò illi qui vanè pro mortuis baptisarentur, fide resurrectionis hoc facerent.* Dans un autre endroit (2) il reconnoît que du temps de saint Paul il y avoit des gens qui recevoient un second Baptême pour les morts, dans l'espérance qu'il serviroit aux autres pour la résurrection.

Saint Chrysostome (3) entre dans un grand détail; il dit que quand il est mort parmi les Marcionites quelques-uns de leurs Catéchumenes, ils couchent une personne vivante sous le lit du mort, puis s'approchant du mort, ils lui demandent s'il ne veut pas recevoir le Baptême. Celui qui est sous le lit répond pour lui qu'il souhaite de tout son cœur d'être baptisé: on le baptise donc au lieu du mort, par une momerie plus digne du théatre que d'un ministere si sacré. Saint Epiphane (4) avance que les Marcionites recevoient le Baptême, non-seulement une fois, mais deux & trois fois, & aussi souvent qu'on le jugeoit à propos: qu'ils se faisoient baptiser au nom de ceux d'entre eux qui étoient morts sans baptême, & que ce sont ces hérétiques que saint Paul avoit en vue, en établissant le dogme de la résurrection dans la premiere Epître aux Corinthiens.

Le sentiment que nous venons de proposer a été suivi par les plus anciens & les plus fameux Commentateurs de la premiere Epître aux Corinthiens, comme Hilaire

---

(1) *Tertull. l. 5, c. 10, contra Marcion.* ═══ (2) *Idem. de resurrect. carnis, c. 48.* ═══ (3) *Chrysost. in 1. Corinth. Homil. 40.* ═══ (4) *Epiphan. hæres. 42, & hæres. 28.*

Diacre, ou l'Ambrosiastes, l'Auteur imprimé sous le nom de saint Anselme, Théophylacte, saint Thomas, la Glose ordinaire, Valafride, Strabon, & un très-grand nombre de nouveaux. On peut voir la Dissertation de Bochart sur cette matiere, tom. 2. Géograf. p. 1026. Daniel Grâde, differt. sur le même sujet, Salomon Deiling, t. 2, Observat. sacr. c. 44, & notre Dissertation sur ce sujet, à la tête des Epîtres de saint Paul.

BARA, Roi de Sodome, qui vivoit du temps d'Abraham. Ce Prince étoit tributaire de Codorlahomor, Roi d'Elam. On ne sait par quelle aventure ce Roi d'Elam, si éloigné de la Palestine, avoit subjugué les Rois de la Pentapole. Mais enfin Bara, & quatre autres Rois des villes voisines, appuyés apparemment par les peuples des environs, sécouerent le joug des Elamites. Cordolahomor s'étant ligué avec trois autres Rois, vint attaquer Sodome, Gomorre, Adama, Séboïm & Ségor, les prit, les pilla, & emmena le butin jusqu'à Hoba, un peu plus loin que les sources du Jourdain. Abraham les poursuivit, les atteignit, les dissipa, reprit le butin, & rendit à Bara & aux autres Rois de la Pentapole, ce qui leur avoit été pris (1). Cette guerre est la premiere dont il soit fait expresse mention dans l'Ecriture. Elle arriva l'an du monde 2092, avant J. C. 1908, avant l'Ere vulg. 1912.

BARA, femme de Saharaïm, qui fut par lui répudiée (2).

BARABBAS, insigne voleur, séditieux & meurtrier, que les Juifs préfèrerent à Jesus-Christ, lorsque Pilate leur demanda à la Fête de Pâque, lequel des deux ils vouloient qu'il leur délivrât, de Jesus ou de Barabbas (3). Origenes (4) dit que plusieurs Exemplaires lisoient que Barabbas s'appeloit aussi Jesus. L'Arménien lit de même : *Lequel voulez-vous que je vous délivre, Jesus Barabbas, ou Jesus, qui est appelé le Christ.*

BARAC, fils d'Abinoëm, ayant été choisi de Dieu, pour affranchir les Hébreux de la servitude de Jabin Roi des Chananéens (5), refusa d'obéir aux ordres du Seigneur, qui lui furent signifiés par la Prophetesse Débora. Allez, lui fit dire cette Prophétesse, menez l'armée sur la montagne de Tabor. Prenez avec vous dix mille combattans des Tribus de Zabulon & de Nephtali, & je vous amenerai sur le torrent de Cison, Sisara Général de l'armée de Jabin, & je vous le livrerai entre les mains. Barac lui répondit : Si vous venez avec moi, j'irai ; sinon je n'irai point. Débora lui dit : Je veux bien aller avec vous ; mais la victoire pour cette fois ne vous sera point attribuée, parce que Sisara sera livré entre les mains d'une femme. Elle vouloit parler de Jahel, qui tua Sisara ; ou d'elle-même, qui eut la principale part au succès de cette expédition. Débora partit donc aussi-tôt, & marcha avec Barac vers Cadès, Capitale de Nephtali, & ayant assemblé dix mille hommes, ils s'avancerent ensemble vers le mont Thabor.

Sisara en étant averti, fit marcher son armée avec neuf cents chariots de guerre, & vint se camper sur le torrent de Cison. Alors Débora dit à Barac : Voici le jour que le Seigneur a livré Sisara entre vos mains. En même-temps Barac descendit du mont Thabor, & le Seigneur ayant répandu l'épouvante

(1) Voyez *Genes.* XIV. (2) 1. *Par.* VIII, 8. (3) *Joan.* XVIII, 40. (4) *Origen. in Matth. tract.* 35, *p.* 125, *B.* (5) *Judic.* IV, 4, 5, *& seq.*

pouvante

pouvante dans l'armée de Sisara, Barac la mit aisément en fuite, & remporta une victoire complette. Voyez ci-après les observations sur la défaite de *Sisara*, à son article. Sisara troublé par la peur, sauta à bas de son chariot, pour fuir plus vîte; & étant entré dans la tente d'Héber le Cinéen, il fut mis à mort par Jahel femme d'Héber, ainsi qu'on le dira ailleurs. Barac arriva peu de temps après dans la tente de Jahel, qui lui montra le corps de Sisara étendu sur la place. Ainsi Israel fut délivré de la servitude de Jabin Roi d'Asor. Alors Barac & Débora composerent un Cantique d'actions de graces au Seigneur (1), & le pays demeura en paix pendant quarante ans; depuis l'an du Monde 2719, jusqu'en 2759, avant Jesus-Christ 1241, avant l'Ere vulg. 1245.

Quelques-uns (2) ont cru que Barac étoit le fils de Débora: d'autres, qu'il étoit son pere, & d'autres, qu'il étoit son mari, & que Barac & Lapidoth ne sont que la même personne (3). Mais saint Jérôme (4) soutient que c'est une grande ignorance de dire que Débora ait été veuve, & que Barac ait été son fils. Il paroît certain par le Texte, que Débora étoit mariée à Lapidoth, & que Barac ne lui appartenoit point.

BARACH, ville de la Tribu de Dan. *Josue* XIX, 45.

BARACHEL, pere d'Eliu Busite. *Job*, XXXII, 2.

I. BARACHIAS, fils de Zorobabel. 1. *Par.* III, 20.

II. BARACHIAS, pere d'Asaph Lévite. 1 *Par.* VI, 39.

III. BARACHIAS, fils d'Asa, Lévite. 1. *Par.* IX, 16.

IV. BARACHIAS, fils de Mésézabel, & pere de Mosollam, fut un de ceux qui revinrent de Babylone, & qui contribuerent à rebâtir Jerusalem (5).

V. BARACHIAS, pere de Zacharie, dont il est parlé dans saint Matthieu, XXIII, 35. *Jérusalem, qui tuez les Prophetes qui vous sont envoyés, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie fils de Barachie, que vous avez tué entre le Temple & l'Autel.* On est fort partagé sur la personne de ce Zacharie fils de Barachie. Les uns (6) croient que c'est Zacharie fils de Joïada, qui fut tué par les ordres de Joas entre le Temple & l'Autel (7). Ils prétendent que Joïada avoit deux noms; savoir, Barachie & Joïada; & dans l'Evangile des Nazaréens, cité dans saint Jérôme, on lisoit Zacharie fils de Joïada, au lieu de Zacharie fils de Barachie.

D'autres (8) croient que c'est Barachie pere de Zacharie, le dernier des douze Petits Prophetes (9). Mais on n'a aucune preuve que ce Barachie soit mort d'une mort violente, ni qu'il ait été tué dans le Temple, entre l'Autel des Holocaustes & le vestibule du Temple.

Plusieurs Anciens (10) ont cru que Zacharie pere de saint Jean-Baptiste, étoit le fils de Barachie, dont il est parlé ici; & on lisoit dans quelques anciens Livres apocryphes (11), qu'en effet Zacharie avoit été tué dans le Temple, parce qu'il avoit soustrait son fils à

(1) *Judic.* V. ═══ (2) *Ambros. lib. de viduit. c.* 8. ═══ (3) *Rab. David, Hugo. à S. Victore, alii plures.* ═══ (4) *Hieronym. Ep.* X, *ad Furiam.* ═══ (5) 2. *Esdr.* III, 4, 30. ═══ (6) *Hieronym. Beda, Mald. alii. in Matth.* XXIII, *c. ult* ═══ (7) 2. *Par.* XXIV, 21. ═══ (8) *Strab. in Matth.* XXIII, *Sanct. ad Zach.* I, 1. *Nathal. Alex. in Matt.* XXII. ═══ (9) *Zach.* 1, 1. ═══ (10) *Origen. & Chrysost. & Theophyl. & Euthym. in Matth.* XXIII, *Basil. de human. Christ. Gener. Tertull. Scorpiac. Epiphan. alii.* ═══ (11) *Vid. Protevangelium Jacobi.*

la fureur d'Hérode, lorsqu'il faisoit mourir les enfans de Bethléem. Mais ce récit n'est rien moins que certain.

Il y a un Zacharie fils de Barachie, à qui le Prophete Isaïe (1) s'adressa, pour être témoin de la prophétie qu'il écrivoit alors sur la naissance du Messie. Mais on ignore la vie & la mort de Barachie, & de Zacharie son fils.

Enfin plusieurs Nouveaux (2) conjecturent que ce Barachie n'est autre que Baruch pere de Zacharie, dont parle Joseph dans ses Livres de la Guerre des Juifs (3). Zacharie fut tué au milieu du Temple par les Zélateurs, un peu avant la prise de Jérusalem par les Romains. On peut choisir parmi ces opinions; car il n'y en a aucune qui n'ait sa probabilité, & qui n'enferme ses difficultés.

BARAD, ville de la Tribu de Juda, située aux environs de Cadès (4). Le Chaldéen l'appelle *Agara*; le Syriaque, *Gédar*; l'Arabe, *Jader*. C'est peut-être la même qu'*Arad* ou *Arada*, marquée *Num.* XXXIV, 4, dans la partie méridionale de Juda.

BARAIA, fils de Séméi. 1. *Par.* VIII, 21.

BARASA, apparemment la même que *Bazora* ou *Bozra*, Capitale de l'Idumée orientale. Voyez *Bozra.*

BARBARES. Ce terme ne se trouve qu'une seule fois dans la traduction Latine des Livres Saints écrits en Hébreu; c'est au Pseaume CXIII, 1. *In exitu Israel de Ægypto, domûs Jacob de populo barbaro.* Selon les Hébreux, le terme *Loëz* qu'on a rendu par *Barbare* (5), signifie un étranger, qui ne sait ni la langue sainte, ni la loi du Seigneur. Dans l'idée des Grecs, les *Barbares* étoient ceux qui n'étoient point Grecs, ou qui n'étoient pas policés par des lois comme les Grecs; ainsi les Perses, les Egyptiens, les Hébreux, les Arabes, les Gaulois, les Allemands, les Latins mêmes étoient barbares à leur sens. Saint Paul, par exemple, comprend tous les hommes sous les noms de Grecs & de barbares (6): *Græcis & barbaris, sapientibus & insipientibus debitor sum.* Saint Luc appelle les habitans de l'Isle de Malte *barbares* (7). Saint Paul dans son Epître aux Colossiens (8), met le *Barbare* & le *Scythe*, comme termes à peu-près de même valeur; & dans la premiere Epître aux Corinthiens (9), il dit que si celui qui parle une langue étrangere dans une assemblée, n'est pas entendu de ceux à qui il parle, il sera *bárbare* à leur égard; & réciproquement, s'il n'entend pas ceux qui lui parlent, ils seront *barbares* à son égard. Barbare est donc mis pour tout étranger qui ne parle pas notre langue, soit que nous soyons Grecs, Latins, ou Hébreux, &c.

L'on ne convient pas de l'origine du nom *barbare*: les uns le dérivent de *Bar*, qui en Arabe signifie *désert*. D'autres le font venir de l'adverbe Chaldéen *Bara*, qui signifie *dehors*: d'autres de *Barbar*, qui signifie murmurer. D'autres veulent que ce terme vienne originairement d'un son qui ne signifie rien, & que les Grecs pour imiter en raillant le langage des étrangers disoient Barbar, d'où ils ont for-

(1) *Isai.* VIII, 2. Voyez le P. Martianay sur S. Matth. XXIII. ═ (2) *Grot. Hammond. Lud. de Dieu*, sur saint Matth. M. de Tillemont, tit. 1, des Empereurs, art. 54. ═ (3) *Joseph. de Bello Jud. l.* 5, *c.* 1, *in Lat. & l.* 4, *c.* 19. *in Græc. p.* 883, *g.* ═ (4) *Genes.* XVI, 14. ═ (5) לעז *Lohez* 70. βάρβαρος. ═ (6) *Rom.* X, 14. ═ (7) *Act.* XXVIII, 2, 4. ═ (8) *Coloss.* III, 11. ═ (9) 1. *Cor.* XIV, 11.

me les mots de *barbaros*, & *barbarizein*. Le Concile de Calcédoine donne aux Evêques qui sont hors des limites de l'Empire Romain, le nom de *Barbares*. Nous donnons depuis plusieurs siecles le nom de *Barbarie* à une partie de l'Afrique qui est située sur la Méditerranée, ayant l'Egypte à l'Orient; le Bildalgerib & le mont Atlas au Midi, l'Océan au Couchant, & la Méditerranée au Septentrion. On croit que ce nom lui vient de ce qu'une partie de ce pays n'étoit pas soumise à l'Empire Romain; or les Romains, comme on l'a vu, nommoient barbares ceux qui n'étoient pas de leur domination.

BARBE. Les Hébreux portoient tous la barbe sur le menton, mais non pas sur la levre d'en-haut, ni sur les joues. Moïse leur défend de *couper entiérement l'angle*, ou l'extrêmité *de leur barbe* (1); c'est-à-dire, de la faire à la maniere des Egyptiens, qui ne laissoient qu'un toupet de barbe à l'extrêmité du menton, au lieu que les Juifs encore aujourd'hui laissent un filet de barbe, depuis le bas de l'oreille jusqu'au menton, où ils ont un bouquet de barbe assez long, ainsi que sur la levre d'en-bas. Dans leur deuil, ils rasoient entierement les poils de leurs cheveux & de leur barbe (2), & négligeoient de faire leur barbe (3), c'est-à-dire, de couper ce qui croissoit sur la levre d'en-haut, & sur leur joue; dans les temps de douleur & d'affliction, quelquefois ils s'arrachoient la barbe & les cheveux (4), comme le pratiquoient les autres Nations dans leurs plus fâcheuses disgraces.

Le Roi des Ammonites voulant faire insulte aux Ambassadeurs de David, leur coupa la moitié de la barbe & la moitié des habits (5), c'est-à-dire, qu'il leur coupa la barbe de tout un côté du visage; & David ne permit pas qu'ils parussent à sa Cour, que leur barbe ne fût entierement revenue.

Lorsqu'un lépreux étoit guéri de sa lepre (6), il se lavoit dans le bain, & rasoit tous les poils de son corps, puis rentroit dans le camp, ou dans la ville, & sept jours après il se baignoit de nouveau avec ses habits, rasoit tout son poil, & offroit les sacrifices ordonnés pour sa purification.

Les Lévites au jour de leur consécration (7), se purifioient par le bain, & en lavoient leur corps & leurs habits, puis se rasoient tous les poils du corps, & offroient ainsi les sacrifices de leur consécration. Voyez ci-après *Raser*.

Quoique les Hébreux eussent grand soin de leur barbe, de la faire d'une certaine maniere dans le temps qu'ils n'étoient pas dans le deuil, & au contraire de la laisser croître dans le deuil, toutefois je ne remarque pas qu'ils aient eu aucune vénération pour leur barbe. Les Arabes, au contraire (8), ont tant de respect pour elle, qu'ils la » considerent comme un ornement » sacré que Dieu leur a donné pour » les distinguer des femmes. Ils ne » la rasent jamais, & la laissent » croître dès leur premiere jeunesse. Il n'y a point de plus grande infamie pour un homme que de la » raser : ils en font un point capital de leur Religion, parce que » Mahomet ne l'avoit jamais rasée. » C'est aussi une marque d'autorité & de liberté parmi eux, aussi » bien que parmi les Turcs. Les » Persans qui la rognent & qui la » rasent par-dessus la machoire

(1) *Levit.* XIX, 27. (2) *Isai.* XV, 2. *Jerem.* XLI, 5, & XLVIII, 37. *Baruc.* VI, 30. (3) 2. *Reg.* XIX, 24. (4) 1. *Esdr.* IX, 3. (5) 2. *Reg.* X, 4, 5. & 1. *Par.* XIX, 5. (6) *Levit.* XIV, 9 (7) *Num.* VIII, 7. (8) Mœurs des Arabes par M. Darvieux, p. 173, c. 7.

» sont réputés hérétiques. Le rasoir ne passe jamais sur le visage du Grand Seigneur : tous ceux qui servent dans son Serrail, l'ont rasée pour marque de leur servitude : ils ne la laissent croître que quand le Sultan les a mis en cette liberté qui leur tient lieu de récompense, & qui est toujours accompagnée de quelque emploi.....

» Les jeunes gens qui ne sont pas mariés peuvent couper leur barbe; mais quand ils sont mariés, ou dès qu'ils ont un enfant, ils ne la coupent plus, pour marquer qu'ils sont devenus sages, & qu'ils ont renoncé aux vanités de la jeunesse, & qu'ils ne songent plus qu'à leur honneur & à leur salut. Lorsqu'ils peignent leur barbe, ils tiennent un mouchoir sur leurs genoux, & ramassent soigneusement les poils qui tombent, & lorsqu'ils en ont ramassé une certaine quantité, ils les plient dans du papier, & les portent au cimetiere.

» C'est encore parmi eux une plus grande infamie de couper la barbe à quelqu'un, que parmi nous de donner le fouet & la fleur de lys. Il y a beaucoup de gens en ce pays-là, qui préféreroient la mort à ce genre de supplice.... Les femmes baisent la barbe à leurs maris, & les enfans à leurs peres, quand ils viennent les saluer : les hommes se la baisent réciproquement des deux côtés, lorsqu'ils se saluent dans les rues, ou qu'ils arrivent de quelques voyages.... Ils disent que la barbe est la perfection de la face humaine, & qu'elle seroit moins défigurée, si au lieu d'avoir coupé la barbe, on en avoit coupé le nez....

» Ils admirent ceux qui ont une belle barbe, & leur portent envie. Voyez je vous prie, disent-ils, cette barbe; il ne faut que la voir pour croire que c'est un homme de bien. Que si un homme avec une belle barbe fait quelque chose de messéant, ils disent: Quel dommage de cette barbe! cette barbe est à plaindre. S'ils veulent faire quelque correction, ils diront plusieurs fois: soyez honteux de votre barbe; la confusion ne tombe-t-elle pas sur votre barbe? S'ils prient quelqu'un, ou s'ils font des sermens pour nier ou pour affirmer, ils disent: par votre barbe, par la vie de votre barbe, accordez-moi cela; ou, par votre barbe, cela est, ou n'est pas. Ils disent encore pour remercîment : Dieu veuille conserver votre bénite barbe; Dieu veuille verser ses bénédiction sur votre barbe. Et dans les comparaisons; cela vaut mieux que la barbe.

» Une des principales cérémonies dans les visites sérieuses, est de jeter de l'eau de senteur sur la barbe, & de la parfumer ensuite avec du bois d'aloës, qui s'attache à cette humidité, & lui donne une odeur agréable, » &c. » Ceci est assez semblable à ce qui est dit dans le Pseaume CXXXII, ℣. 2, que l'onction qui fut répandue sur la tête d'Aaron, coula jusques sur sa barbe & sur le bord de son habit : *Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron.*

BAR-CHOCHEBA, ou *Chochevas*, ou *Chochibus*, fameux Imposteur. Il prit, dit-on, le nom de Chochebas, ou Bar-Chochebas, c'est-à-dire, fils de l'étoile, à cause de ces paroles de Balaam, qu'il s'appliquoit, prétendant être le Messie (1): *Il sortira une étoile de Jacob, & il s'élevera un sceptre d'Israel.* D'autres croient qu'il tiroit son nom du bourg de *Cochaba*, si-

(1) *Num.* XXIV, 17. דרך כוכב מיעקב

tué au-delà du Jourdain, aux environs d'Astaroth-Carnaïm, & au-delà d'Adrac ou Edraï (1). Scaliger remarque, sur l'autorité des Rabbins, que son véritable nom étoit *Gazeb* ou *Caseb*, Menteur; ou (2) *Bar-Cosebah*, fils du mensonge: mais ayant honte de ce nom, il le changea en celui de *Bar-Cochébas*, fils de l'étoile. Il engagea les Juifs dans la révolte, sous l'Empire d'Adrien. Le fameux Rabbin Akiba l'appuyoit, & soutenoit qu'il étoit le Messie. Spartien (3) avance que le motif de la révolte des Juifs, fut que l'on leur défendoit de se circoncire. On dit que Bar-Cochébas, pour tromper les Juifs, mettoit dans sa bouche de la paille allumée, & faisoit semblant de vomir la flamme (4). Il se fortifia en une infinité d'endroits, & massacra une infinité d'hommes. Il en vouloit principalement aux Chrétiens, (5) & il en fit mourir un très-grand nombre.

L'Empereur Adrien envoya contre eux Julius Sévérus, qui les attaqua séparément, & les prit en plusieurs endroits; enfin il les enferma dans Bitter. Le siege de cette place fut long, & la défense des Juifs très-opiniâtre. La ville fut prise, & bientôt après la guerre fut entierement finie. Barchochébas y périt (6), & le nombre des Juifs qui furent mis à mort ou vendus pendant & après la guerre, est presque innombrable (7). On en vendit un très-grand nombre à la foire du Térébinthe; ceux qui ne purent être vendus en cet endroit, furent exposés en vente à Gaza; & ceux dont on ne put se défaire à Gaza, furent menés en Egypte, où ils périrent par les naufrages, par la famine, ou par les mains des Païens. Après cela, Adrien fit afficher un Édit, qui défendoit aux Juifs d'aller dans Jérusalem; sous peine de la vie (8); & on mit exprès des gardes aux portes, pour les empêcher d'y entrer. La révolte des Juifs sous Barchochébas, arriva les années 17 & 18 d'Adrien, 178 & 179 de Jesus-Christ.

Les Juifs prétendent qu'il y a eu dans leur Nation deux imposteurs du nom de Barchochébas (9), le grand-pere & le petit-fils. Que *Cacheba*, ou *Coziba* I, fut élu Roi par les Juifs cinquante-deux ans après la ruine du premier Temple, & mourut à Bitter, ville voisine de Jérusalem, & Capitale de son Empire. Son fils le roux prit sa place, & ensuite régna son petit-fils *Romulus*, appelé *Coziba*: c'est ce dernier que les Juifs reconnurent pour le Messie. L'Empereur Adrien informé de la révolte de Coziba, & du soulevement des Juifs, vint en Judée avec une armée, prit Bitter, & fit périr un grand nombre de Juifs, l'an 73 de la ruine du Temple. D'autres disent que Coziba fut tué par ses propres gens dans la ville de Bitter, parce qu'il n'avoit point le caractere du Messie, qui étoit de connoître par l'odorat si un homme étoit criminel. Il est inutile de réfuter des faits si mal concertés, & si visiblement fabuleux.

Barchochébas amassa une grosse armée, & fit de très-grands désordres dans la Judée. Il en vouloit principalement aux Chrétiens, &

(1) *Vide Epiph. lib.* 1, *adverf. hæref. p.* 126 *&* 142. (2) בר כובה (3) *Spartian. in Adriano*, *c.* 14. (4) *Hieronym. Apolog.* 2, *adverf. Rufin.* (5) *Justin. Martyr. Apolog. ad Anton pium.* (6) Les Juifs disent qu'il tomba entre les mains des Romains, qui lui déchirerent la peau avec des ongles de fer, & qu'il mourut ainsi misérablement. (7) *Hieronym. in J*[illegible] XXXI, *& in Zach.* XI. *Vide & Chronic. Alex. p.* 596. (8) *Hier*[illegible]. *in Isai.* VI. *Euseb. l.* 4, *c.* 6, *hist. Eccles.* (9) Voyez Basnage, hist. des Juifs, t. 2, p. 123, 124.

ou dit qu'il en fit périr un grand nombre, & en précipita beaucoup d'autres dans l'apostasie, les obligeant, disent les Thalmudistes, à se circoncire de nouveau, & à reprendre le Judaïsme qu'ils avoient quitté. Tinnius Rufus fut le premier qui s'opposa à lui ; ensuite l'Empereur y envoya Jules Sévere, qui le prit dans la ville de Bitter, & le fit mourir. Les Juifs disent qu'Adrien à qui l'on avoit apporté sa tête, eut la curiosité de voir son corps ; mais lorsqu'on voulut l'enlever, on trouva un serpent autour de son cou, qui effraya les porteurs, & le Prince reconnut que Dieu seul pouvoit tuer cet homme.

Les Ecoliers d'Akiba qui avoient défendu la ville de Bitter, furent liés avec leurs livres, & jetés dans le feu. On ajoute que le massacre fut si grand, qu'il périt plus de Juifs dans cette guerre qu'il n'en étoit sorti de l'Egypte. On trouva sur une seule pierre les cranes de trois cents enfans : les ruisseaux de sang étoient si gros, qu'ils entraînoient des pierres de quatre livres à la mer, qui en étoit éloignée de quatre milles. Enfin les habitans de ce lieu ne fumerent point pendant sept ans leurs terres, suffisamment engraissées par les cadavres. Dans le jeûne qu'ils célebrent le 18 du mois *Ab*, qui répond aux mois de Juillet & Août, ils appellent Adrien un second Nabuchodonosor, & prient Dieu de se souvenir de ce Prince cruel, qui a détruit 480 Synagogues. Voilà une partie de ce que les Juifs nous apprennent de Barchochébas.

BARED, fils de Suthala, de la Tribu d'Ephraïm. 1 *Par.* VII, 20.

BARIA, quatrieme fils d'Aser. *Genes.* XLVI, 17, & 1 *Par.* VII, 30.

BAR-JESU (1), ou selon quelques Exemplaires, *Bar-jéu*, étoit un Juif Magicien demeurant dans l'Isle de Crete. Saint Luc lui donne le nom d'*Elymas*, qui en Arabe signifie un Magicien. Il étoit avec le Proconsul Sergius-Paulus, qui étoit un homme sage & prudent. Ce Proconsul ayant envoyé chercher Paul & Barnabé, désiroit entendre la parole de Dieu. Mais Bar-Jésu leur résistoit, s'efforçant d'empêcher que le Proconsul n'embrassât la foi. Alors Paul rempli du Saint-Esprit & regardant fixement cet homme, lui dit : O homme plein de toute sorte de fourberie, enfant du Diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur ? Mais maintenant la main du Seigneur est sur toi, tu vas devenir aveugle, & tu ne verras point le soleil jusqu'à un certain temps. Aussitôt il fut frappé d'aveuglement ; & tournant de tous côtés, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main. Le Proconsul ayant vu cela, se convertit. Origenes (2) & saint Chrysostome (3) croient qu'Elymas, ou Bar-Jesu, se convertit aussi, & que saint Paul lui rendit la vue.

BAR-JONA, ou fils de Jona, ou fils de la colombe. C'est le surnom que Jesus-Christ donne quelquefois à saint Pierre (4). Il y en a qui croient que *Bar-Jona* est mis pour *Bar-Johanna*, fils de Jean (5).

BARIS. C'est le nom du palais que commença Jean Hircan sur la montagne du Temple, & qui servit dans la suite de demeure aux Princes Asmonéens (6). Hé-

(1) *Act* XIII, 6. — (2) *Origen. in Exod. edit. Huet. p.* 22, 23. — (3) *Chrysost. in Acta homil.* 28. *Isidor. Gr*[illegible]*lii.* — (4) *Matth.* XVI, 17. — (5) *Hieronym. in Matth.* XVI. — (6) *Joseph. Antiq. l.* 18, *c.* 6, & *de Bello*, *l.* 6, *c.* 15.

rode le Grand le perfectionna, & en fit une citadelle qu'il nomma *Antonia*, en l'honneur de Marc-Antoine son ami & son protecteur. Ce bâtiment étoit quarré, situé sur un rocher escarpé, qui avoit cinquante coudées de haut, du côté de la vallée qui regardoit la ville de Jérusalem; mais il étoit de plein pied avec le Temple: l'édifice avoit deux stades de tour, c'est-à-dire, soixante-trois pas & un peu plus, de chaque face. C'est dans ce palais qu'on conservoit les ornemens pontificaux du Grand-Prêtre, & où l'on les serroit lorsqu'il s'en étoit servi aux jours de grandes fêtes.

Le nom de *Baris* est employé par les Septante pour marquer un palais, une grande maison fermée de tous côtés, en forme de tour. (1) Ce mot vient du Chaldéen *Birah*, qui se trouve souvent dans le même sens dans les Livres Hébreux écrits depuis la captivité de Babylone, comme Daniel, Esdras, Néhémie, Esther. Saint Jérôme dit que c'est un terme propre à la Palestine pour signifier ce que nous venons de dire. *Baris* fait au pluriel *Bareis*, qui est équivoque, parce qu'il peut venir de *Barus* qui signifie pesant. De là quelques Latins interprétant le Pseaume XLIV, ℣. 10, où nous lisons *à domibus eburneis*, lisoient *à gravibus eburneis*, ce qui n'a point de sens, & qui a produit une autre faute; car quelques-uns voulant corriger ces premiers, ont lu, *à gradibus eburneis*, des degrés d'ivoire, qui n'ont nul rapport au passage du Pseaume. Ainsi dans le Pseaume XLVII, 14, où nous lisons, *distribuite domos ejus*, d'autres trompés par la même équivoque du terme *Bareis*, ont lu *Graves ejus*; & d'autres voulant enchérir & subtiliser, *distribuite gradus ejus*.

BARNABÉ, Disciple de Jesus-Christ (2), & Compagnon des travaux Apostoliques de saint Paul. Il étoit natif de l'Isle de Cypre, & de la Tribu de Lévi. Son nom signifie, *le fils de consolation*, ou *de la prophétie*. Il avoit encore le nom de *Joseph*, ou *José*: & quelques Exemplaires Grecs au lieu de *Barnabas*, l'appellent *Barsabas*; ce qui a donné lieu à quelques-uns de le confondre avec *Barsabas*, qui tira au sort avec saint Matthias, pour remplir la place de Judas dans l'Apostolat. (3) On croit qu'il renonça à tous ses biens, qu'il les vendit, & en apporta le prix aux pieds des Apôtres. On dit aussi qu'il avoit étudié aux pieds de Gamaliel avec saint Paul. Lorsque l'Apôtre vint à Jérusalem, trois ans après sa conversion (4), saint Barnabé l'amena aux autres Apôtres, & le leur fit connoître.

Cinq ans après (5), l'Eglise de Jérusalem ayant su le progrès que l'Evangile faisoit dans Antioche, y envoya saint Barnabé (6), qui vit avec joie les merveilles que la grace de Dieu y avoit opérées. Il y exhorta les Fidelles à persévérer dans le Service du Seigneur, & quelque temps après, il alla à Tharse, pour y chercher saint Paul, & pour l'amener à Antioche. Ils demeurerent ensemble deux ans dans cette ville, où ils firent un si grand nombre de con-

(1) *Hieronym. in Jerem.* XVI, *in Osée* IX, *in Psalm.* XLIV, *ad principium. Usque hodie domus ex omni parte conclusæ & in modum ædificatæ turrium βαρεις appellantur.* ═══ (2) *Clem. Alex Strom. l. 2. Euseb. hist Eccl. l.* 1, *c.* 12. *Epiphan. hæref.* 20, *c.* 4. ═══ (3) *Act.* 1, 23. ═══ (4) *Act.* IX, 26, 27. Vers l'an 37 de l'Ere vulg. ═══ (5) Vers l'an 42 de J. C. ═══ (6) *Act.* IX, 22, 24.

verſions, que ce fut là que les Diſciples commencerent à être appelés Chrétiens. Ces deux Saints quitterent Antioche en l'an 44 de Jeſus-Chriſt pour porter les aumônes que les Fidelles de cette Egliſe envoyoient à celle de Jéruſalem. A leur retour, ils amenerent avec eux Jean Marc, couſin de Barnabé.

Comme ils étoient dans cette ville (1), le Saint-Eſprit ordonna qu'on les lui ſéparât, & qu'on les conſacrât pour les employer à la fonction qu'il leur avoit deſtinée. Ainſi après la priere & le jeûne, ils reçurent l'impoſition des mains, & partirent d'Antioche pour aller à Séleucie. Et de là ils paſſerent dans l'Iſle de Cypre. Etant à Salamine, & y prêchant l'Evangile, ils y convertirent le Proconſul Sergius Paulus; & ſaint Paul frappa d'aveuglement le Magicien Bar-Jéſû, dont nous avons parlé un peu plus haut. De Salamine, ils allerent à Paphos, où ils s'embarquerent, pour ſe rendre dans la Pamphilie. Cependant Jean Marc, couſin de Barnabé, ſe ſépara d'eux, & ſe retira à Jéruſalem.

Ils prêcherent à Perge en Pamphilie, ſans beaucoup de ſuccès, à cauſe de l'endurciſſement & de la malice des Juifs (2). Ils ſortirent de la ville, ſecouant contre eux la pouſſiere de leurs pieds, & vinrent à Icone, où ils firent un aſſez grand nombre de converſions (3). Mais les Juifs endurcis exciterent contre eux une ſédition, & les obligerent de ſe retirer à Derbes, & à Lyſtres en Lycaonie. C'eſt-là où ſaint Paul ayant guéri un homme nommé Enée, qui étoit boiteux dès ſa naiſſance, les peuples de Lyſtres les prirent pour des Dieux, & voulurent leur offrir des ſacrifices, diſant que Barnabé étoit Jupiter, & Paul Mercure. Les deux Apôtres déchirant leurs habits, & ſe jetant au milieu de la multitude, eurent bien de la peine à les empêcher de leur ſacrifier.

Peu de temps après, il vint à Lyſtres quelques Juifs d'Antioche de Piſidie & d'Icone, qui ayant appris à ceux de Lyſtres qui étoient Paul & Barnabé, & les ayant fait paſſer pour des perturbateurs du repos public, ils traînerent Paul hors de la ville, le lapiderent, & l'ayant laiſſé pour mort, il fut relevé par les Diſciples, & ramené dans la ville. Le lendemain il partit avec Barnabé, pour aller à Derbes. Enfin après avoir de nouveau viſité toutes les villes par où ils avoient paſſé, & où ils avoient annoncé l'Evangile, ils revinrent à Antioche de Syrie, d'où ils étoient partis.

L'an 51 de J. C. ſaint Barnabé fut envoyé avec ſaint Paul d'Antioche à Jéruſalem (4), à l'occaſion des diſputes qui s'étoient élevées ſur l'obſervation des cérémonies légales, auxquelles les Juifs vouloient aſſujettir les Gentils convertis. Paul & Barnabé y aſſiſterent au Concile de Jéruſalem; on les y reconnut pour Apôtres des Gentils, & on leur recommanda ſeulement les pauvres de la Judée. Ils retournerent auſſitôt à Antioche, où ſaint Pierre étant venu quelque temps après, & s'étant laiſſé aller à autoriſer en quelque ſorte l'obſervation des cérémonies de la Loi par ſon exemple, Barnabé même ſe laiſſa emporter à cette diſſimulation. Mais la liberté avec laquelle ſaint Paul reprit ſaint Pierre, corrigea bientôt Pierre & Barnabé, & ceux qui les avoient ſuivis en cela.

(1) *Act.* XII, 1, 2, 3, *&c.* — (2) *Act.* XIII, 50, 51, 52. — (3) *Act.* XIV. — (4) *Act.* XV.

Saint Paul ayant ensuite résolu d'aller visiter les Eglises qu'ils avoient fondées dans l'Isle de Cypre & dans l'Asie Mineure, Barnabé souhaita que Jean Marc les accompagnât dans ce voyage, comme il avoit fait dans le premier. Mais saint Paul n'y ayant pu consentir, parce que Marc les avoit quittés la premiere fois, les deux Apôtres se séparerent. Paul prit la route de l'Asie, & Barnabé avec Marc, allerent en Cypre. Voilà ce que l'on sait de certain sur saint Barnabé; car on ne peut gueres faire de fonds sur les prétendus Actes qui portent le nom de Jean Marc, ni sur sa vie écrite par le Moine Alexandre. On dit qu'il fut lapidé par les Juifs de Cypre à Salamine; & en effet son corps fut découvert dans cette Isle du temps de l'Empereur Zénon (1). Son sépulcre étant ouvert, on y trouva son corps, & sur sa poitrine l'Evangile de saint Matthieu, écrit en Grec de sa propre main. Cela arriva l'an de Jesus-Christ 488. Les Grecs & les Latins font sa Fête le 11 de Juin.

Nous avons sous le nom de saint Barnabé une Epître, qui a été citée par divers Anciens (2), & qui a été mise par quelques-uns d'entre eux au rang des Ecritures canoniques. Et certes, il est assez mal-aisé de dire qu'elle soit de saint Barnabé, sans croire aussi qu'elle est nanonique. Mais l'Eglise ne l'ayant pas reçue comme inspirée, nous donne lieu de douter qu'elle soit l'ouvrage de ce saint Apôtre. Il est certain qu'elle est très-ancienne, & écrite du temps des Apôtres. Son principal objet est de prouver l'abolition de la Loi par l'Evangile, l'inutilité des cérémonies légales, & la nécessité de l'Incarnation & de la Mort de Jesus-Christ. Quelques imposteurs avoient composé sous le nom de saint Barnabé un faux Evangile, qui a été condamné par le Pape Gélase.

Les nouveaux Grecs (3) donnent à saint Barnabé un frere nommé Aristobule, dont ils racontent bien des merveilles. Ils prétendent que c'est lui dont parle saint Paul aux Romains (4): *Salutate eos qui sunt ex Aristobuli domo*. Mais on n'a rien de bien certain sur cet Aristobule qui a été inconnu aux Anciens en qualité de frere de saint Barnabé.

On a attribué à saint Barnabé un faux Evangile dont parle le Pape Gélase dans son Décret contre les livres apocryphes. Cet ouvrage est perdu, & on n'en connoît plus aucun exemplaire, ni manuscrit, ni imprimé; mais les Turcs ont malicieusement composé un faux Evangile sous le nom de saint Barnabé (5), dans lequel ils ont fourré quantité de choses injurieuses à Jesus-Christ, & honorables à leur faux Prophete. Le Manuscrit de cet ouvrage est dans la Bibliotheque du Prince Eugene. Il a été composé en Arabe, à ce que croit M. de la Crose, sous l'Empire de l'Empereur Frideric II. qui régna depuis l'an 1211, jusqu'en 1245, & qu'ensuite il fut traduit en Italien vers le milieu du quinzieme siecle. On ne le trouve qu'en cette derniere langue, il n'a jamais été imprimé; on croit même que le manuscrit du Prince Eugene est unique.

(1) *Theod. Lector. l.* 2, *p.* 557. ═ (2) *Vide Hieronym. de Viris illustrib. Euseb. l.* 3, *c.* 25. *Clem. Alex. Origen.* ═ (3) *Doroth. in Synops. Menæ. p.* 392. ═ (4) *Rom.* XVI, 11. ═ (5) Voyez M. de la Monnoie, Notes sur Menagiana, l. 4, édit. d'Amsterd. 1716, p. 321, & Fabricius apocryph. N. T. tom. 2, pag. 373, & suiv.

Barnabé qui se dit chargé de l'écrire, s'y donne pour un Apôtre familier avec Jesus-Christ, & avec la sainte Vierge ; mieux instruit que saint Paul du mérite de la circoncision, & de l'usage qu'on doit faire des viandes accordées ou défendues aux Fidelles : on y voit que les peines infernales des Mahométans ne seront pas éternelles : Jesus-Christ n'y est appelé simplement que Prophete ; qu'il ne fut pas crucifié, mais qu'ayant été transporté au troisieme Ciel, Judas le fut en sa place ; que la Vierge Marie même & les Apôtres crurent que Jesus avoit été mis à la croix, tant il ressembloit à Judas : que Jesus avoit obtenu la permission de venir consoler sa mere & ses Apôtres ; que Dieu pour le punir de ce que les hommes lui ont donné le nom de Dieu, a permis que jusqu'à la fin du monde il seroit le jouet des hommes, qui demeurent persuadés que c'est lui qui est mort à la croix. Voilà quel est l'ouvrage que les Mahométans ont attribué à ce saint Disciple, bien différent sans doute de celui qui avoit été proscrit par Gélase.

BAR-PANTHER, ou *fils de Panther*. Saint Jean Damascene (1) dit que *Lévi* descendu de David par Nathan, eut pour fils *Melchi* & *Panther*. Panther engendra *Bar-Panther*, & de Bar-Panther sortit Joachim pere de la sainte Vierge. Les Juifs dans les fausses vies qu'ils ont publiées de Jesus-Christ, avancent que le Sauveur est né de l'adultere de Panther avec Marie sa mere. Le nom de Panther se trouve déjà dans Origenes (2) & dans le Thalmud (3), & cela fait voir l'antiquité des fables & des calomnies des Juifs contre Jesus-Christ. Au reste, le systême généalogique de saint Jean Damascene n'est pas soutenable, puisqu'il est contraire à l'Evangile, qui ne met entre *Lévi* & la sainte Vierge, que le seul *Héli*, qui est apparemment le même que Joachim.

BARRES. Ce terme signifie proprement les barres des portes, tant des maisons particulieres, que des portes des villes ; il se prend quelquefois pour toutes sortes de défenses & d'obstacles. Dieu dit, par exemple, qu'il a mis des portes & des barres à la mer (4), pour l'empêcher de se répandre sur la terre ; ailleurs il dit, *qu'il brisera les barres de l'Egypte* (5), ses forteresses, ses barrieres. Il promet à Cyrus qu'il marchera devant lui, & qu'il brisera en sa présence les portes d'airain & les barres de fer (6) ; c'est-à-dire, qu'il le rendra maître des villes les plus fortes. Et Amos 1, 5. Je briserai les barres de Damas. Jonas 11, 7, décrivant l'état où il se trouva étant englouti par le poisson, dit que les barres de la terre l'ont enfermé : *Vectes terræ concluserunt me* ; c'est-à-dire, qu'il s'est trouvé renfermé de tous côtés dans les abîmes, comme dans une prison fermée de bons barreaux.

I. BARSABAS. Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, fut un des premiers Disciples de Jesus-Christ (7), & apparemment du nombre des soixante & dix Disciples. Après l'Ascension du Sauveur, lorsque les Apôtres étoient assemblés, attendant la descente du Saint-Esprit, que Jesus-Christ

(1) *Damascen. l. 4, c. 15, de fide.* (2) *Origen. contra Celsum. l. 1, p. 25.* (3) *Thalmud. tract. Sanhedrin.* (4) *Job.* XXXVIII. (5) *Ezech.* XXX. (6) *Isai.* XLV, &. (7) *Act.* I, 21, 22, &c. *Vide Euseb. l. 1, c. 12, ex Clem. Alex. Beda in Acta. Epiphan. de Christo c. 4.*

leur avoit promis, S. Pierre proposa à l'assemblée de choisir un Disciple du nombre de ceux qui avoit été témoins de tout ce que le Sauveur avoit fait depuis le commencement de sa prédication, pour le mettre en la place de Judas le traître. On présenta donc deux personnes, *Barsabas*, surnommé *le Juste*, & Matthias. Et ayant tiré au sort, le sort tomba sur Matthias. Papias (1) nous apprend que Barsabas ayant un jour bu du poison, la grace de Jesus-Christ l'empêcha d'en ressentir aucun mal. On ne sait rien de particulier de sa vie. Quelques-uns l'ont confondu avec saint Barnabé. Les Martyrologes d'Usuard & d'Adon mettent sa Fête le 20 de Juillet, & disent qu'ayant beaucoup souffert pour l'Evangile, il mourut en Judée, & eut une fin très-glorieuse.

II. BARSABAS. C'est le surnom de Jude, l'un des principaux Disciples dont il est parlé dans les Actes des Apôtres (2) : *Judam qui cognominabatur Barsabas; & Silam viros primos in fratribus*. Il fut envoyé avec quelques autres de la part des Apôtres à Antioche, avec Paul & Barnabé, pour y porter la lettre des Apôtres, qui leur marquoit ce qui avoit été décidé dans le Concile de Jérusalem. Etant arrivés à Antioche, ils assemblerent les Fideles, & leur présenterent la Lettre des Apôtres (3). Elle fut lue, & donna à toute l'assemblée beaucoup de consolation & de joie. Jude & Silas y instruisirent, & y fortifierent les freres durant quelque temps; après quoi Jude, ou Barsabas, s'en retourna à Jérusalem. C'est ce que nous savons de ce Barsabas.

BARSAIT, fils de Melchiel. I. *Par.* VII, 31.

BARTHELEMI, ou *Bar-tholomaïos*; c'est-à-dire, *fils de Ptolomée*, étoit de Galilée, aussi-bien que les autres Apôtres (4); mais on ne sait quelle étoit sa patrie. L'Evangile ne nous apprend rien de particulier sur la personne de saint Barthelemi, & l'on n'a aucune histoire certaine de sa vie, ni de sa mort. On croit communément qu'il a prêché dans les Indes (5); & on assure qu'il y porta l'Evangile de saint Matthieu écrit en Hébreu, & que saint Patene l'y trouva cent ans après (6). On dit aussi qu'il a prêché dans l'Arabie Heureuse & dans la Perse, & même dans l'Abyssinie, où il est en grande vénération; ce qui n'a rien de contraire à ceux qui tiennent qu'il a prêché dans les Indes, puisqu'il put passer par ce pays pour s'avancer plus avant dans l'Inde, peut-être même que l'on a entendu ces pays sous le nom d'Indes.

L'on ne sait pas bien surement ni le temps, ni le lieu, ni le genre de sa mort. Les nouveaux Grecs & les Latins conviennent à dire, qu'il mourut dans la ville d'Albane, ou Albanople; c'est apparemment Albane en Albanie, sur la mer Caspienne, & frontiere d'Arménie. Ce pays a quelquefois été désigné sous le nom d'Indes. On tient que saint Barthelemi fut écorché vif par Astiage, frere de Polémon Roi d'Arménie, en haine de la Religion Chrétienne, qu'il avoit fait embrasser à Polémon. Mais ces faits ne sont rien moins que certains.

Plusieurs ont cru (7) que Na-

(1) *Apud Euseb. l.* 3, *c.* 39. ═══ (2) *Act.* XV, 22, *& seq.* ═══ (3) An de J. C. 51. ═══ (4) *Act.* I, II, II, 7. ═══ (5) *Euseb. l.* 5, *c.* 10. ═══ (6) *Euseb. l.* 5, *c.* 11, *p.* 175, *c. Hieron. de Viris illust. c.* 36. ═══ (7) *Rupert. in Joan.* 1. *Jansen. Cornel. à Lapide*, *Hamm. in Joan. Tostat. in Matth.* X.

thanael étoit le même que Barthelemi. On fonde cette conjecture sur ce que, 1°. la vocation de Barthelemi n'est marquée nulle part, à moins que ce ne soit celle de Nathanael. 2°. Les Evangélistes qui parlent de Barthelemi, ne disent rien de Nathanael; & saint Jean qui parle de Nathanael, ne dit rien de Barthelemi. 3°. Le nom de *Barthelemi* n'est pas un nom propre. Il signifie simplement le fils de Ptolomée. Il pouvoit outre cela porter le nom de Nathanael. 4°. Saint Jean semble mettre Nathanael au rang de Apôtres (1), lorsqu'il dit que saint Pierre, saint Thomas, les deux fils de Zébédée, Nathanael, & deux autres Disciples, étant allés prêcher, Jesus se manifesta à eux. On peut voir notre Commentaire sur saint Matthieu, ch. x, p. 218.

On a attribué à saint Barthelemi un faux Evangile, qui fut mis au rang des apocryphes par le Pape Gélase. Saint Bernard & l'Abbé Rupert (2), ont cru qu'il étoit l'époux des noces de Cana.

BAR-TIMÉE, ou *fils de Timée*, aveugle de la ville de Jéricho, qui se trouva sur le chemin lorsque Jesus passoit par-là pour aller à Jérusalem. Saint Marc (3) dit que Jesus sortant de Jéricho pour aller à Jérusalem, accompagné d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bar-timée, qui étoit sur le chemin, demandant l'aumône, ayant appris que c'étoit Jesus de Nazareth qui passoit, commença à crier : Jesus fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui étoient là lui disoient de se taire; mais il crioit toujours davantage : Jesus, fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jesus s'arrêta & le fit venir. *Bartimée* accourut aussi-tôt, & Jesus lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse ? L'aveugle lui répondit : Seigneur, que je voie la lumiere. Jesus lui dit : Allez, votre foi vous a sauvé. Et aussitôt il vit, & le suivoit avec les autres.

Mais saint Matthieu (4) racontant la même histoire, dit que deux aveugles qui étoient assis le long du chemin, ayant appris que Jesus passoit, commencerent à crier : Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous; & que Jesus les ayant appelés, leur demanda ce qu'ils vouloient. Ils lui dirent qu'ils lui demandoient la vue. Jesus ému de compassion, leur toucha les yeux, ils recouvrerent incontinent la vue, & se mirent à le suivre. Saint Marc a jugé à propos de ne marquer que *Bar-timée*, parce qu'il étoit le plus connu, ou qu'il témoigna plus de zele & de foi, & que ce fut lui qui parla à Jesus-Christ, & qui se fit le plus remarquer dans cette occasion. La guérison d'un autre aveugle marquée dans saint Luc, XVIII, 35 ... 43, est différente de celle-ci. Celle de saint Luc arriva lorsque Jesus entra à Jéricho, & l'autre arriva le lendemain, lorsqu'il en sortit.

BARUC, fils de Nérie, & petit-fils de Maasias, étoit d'une naissance illustre de la Tribu de Juda. Saraïas son frere avoit un emploi important dans la Cour du Roi Sédécias. Baruc s'attacha à la personne du Prophete Jérémie, & fut son plus fidelle Disciple (5). Il lui servit de Secrétaire pendant sa vie, & ne le quitta qu'après sa mort. Sous le regne de Joakim Roi de Juda (6), pendant que Jé-

(1) *Joan.* XXI, 2. ═ (2) *Rupert. in Joan.* I. *Bern. serm. de S. Joan* ═ (3) *Marc.* X, 46.... 52. ═ (4) *Matth.* XX, 30. ═ (5) *Jerem.* LI, 61. ═ (6) *Jerem.* XXXVI, 1, 2, 3, &c.

rémie étoit en prison (1), ce Prophete reçut ordre du Seigneur de mettre en écrit toutes les Prophéties qu'il avoit publiées jusqu'alors. Il appela donc Baruc, & les lui dicta par cœur. Quelque-temps après il l'envoya les lire au peuple, qui étoit assemblé dans le Temple.

Mais Michée fils de Gamarias, ayant ouï cette lecture, se crut obligé d'en donner avis aux Conseillers du Roi, qu'il trouva assemblés dans le palais (2). Ils donnerent ordre que l'on fît venir Baruc ; & ils lui commanderent de lire en leur présence les mêmes choses qu'il venoit de lire au Temple. Il les lut ; & après qu'ils eurent entendu cette lecture, ils en furent frappés d'étonnement, & dirent à Baruc qu'ils ne pouvoient se dispenser d'en informer le Roi. Après cela ils lui demanderent comment il avoit écrit toutes ces choses. Baruc leur dit que Jérémie les lui avoit dictées par cœur, comme un homme qui liroit dans un Livre. Les Conseillers du Roi lui dirent : Allez, cachez-vous, vous & Jérémie, en sorte que personne ne sache où vous êtes. Ils prirent le Livre qui avoit été écrit par Baruc, & le déposerent dans la chambre d'Elisama Secrétaire.

Après cela, étant allés trouver le Roi, ils lui dirent ce qui s'étoit passé. Le Roi envoya Judi, pour prendre ce Livre, & l'ayant apporté devant Joakim, ce Prince le fit lire en sa présence, & en présence des Princes qui étoient debout autour de lui ; & après que Judi en eut lu quatre ou cinq pages, le Roi prit le Livre, le coupa avec le canif du Secrétaire, & le brûla tout entier dans un brasier qui étoit allumé devant lui. En même-temps il ordonna à quelques-uns de ses gens, d'aller arrêter de sa part Baruc & Jérémie ; mais le Seigneur ne permit pas qu'on les trouvât.

Le Seigneur ordonna ensuite à Jérémie d'écrire de nouveau ses prophéties. Baruc les écrivit sous lui ; & le Prophete y en ajouta plusieurs qui n'y étoient point auparavant. L'attachement de Baruc à Jérémie, lui attira plusieurs persécutions & divers mauvais traitemens. Il tomba un jour dans le découragement, & se plaignit amerement de tant de maux ; mais Dieu le rassura par la bouche de Jérémie (3) ; & depuis ce temps, il demeura plus ferme & plus tranquille. La quatrieme année de Sédécias (4), Baruc alla à Babylone avec Saraïas son frere, & y porta une longue lettre de Jérémie (5), dans laquelle le Prophete prédisoit les malheurs qui devoient arriver à Babylone, & promettoit aux captifs qu'ils seroient un jour remis en liberté. Baruc exécuta les ordres du Prophete, lut la Lettre de Jérémie au Roi Jéchonias, & aux autres captifs ; après quoi, il la jeta dans l'Euphrare, ainsi que le Prophete le lui avoit commandé.

Les captifs touchés de componction par la lecture de la Lettre de Jérémie, donnerent à Baruc quelque argent, pour en offrir des sacrifices au Seigneur dans son Temple de Jérusalem. Ils écrivirent aussi à leurs Freres de Jérusalem une longue Lettre, dont apparemment Baruc fut le Secrétaire, & qui se trouve dans les cinq premiers chapitres du Livre qui porte son nom. Après son retour

(1) An du Monde 3898, avant J. C. 602, avant l'Ere vulgaire 606. ═ (2) An du Monde 3899, avant J. C. 601, avant l'Ere vulg. 605. ═ (3) *Jerem.* XLV, 2, 3. ═ (4) An du Monde 3409, avant J. C. 591, avant l'Ere vulg. 595. ═ (5) *Jerem.* L, 51.

à Jérusalem, il continua dans son attachement à Jérémie ; & lorsque Jérusalem fut assiégée par Nabuchodonosor, Jérémie ayant été mis en prison, Baruc y fut aussi enfermé ; & après la prise de la ville, Nabuzardan lui témoigna beaucoup de considération, le mit en liberté, & lui permit d'aller où il voudroit avec Jérémie (1).

Les restes du peuple qui avoient été laissés dans le pays sous la conduite de Godolias, ayant pris la résolution d'aller en Egypte, comme Jérémie s'opposoit à ce voyage, le peuple s'en prit à Baruc, & prétendit que c'étoit lui qui faisoit parler le Prophete, & qui le détournoit de ce dessein (2). Enfin, Jérémie & Baruc ayant été obligés de suivre le peuple en Egypte, Jérémie y mourut, & Baruc se retira à Babylone, où les Rabbins disent qu'il mourut la douzieme année de la captivité. Voilà ce que nous savons de certain touchant Baruc.

Quant au Livre de Baruc, que l'on met d'ordinaire avec celui de Jérémie, & que l'on place à la fin des Ecrits de ce Prophete, nous ne l'avons plus en Hébreu, mais seulement en Grec. Les Juifs qui se font une loi de ne recevoir dans leur Canon des Ecritures, que les Livres qui sont écrits en leur Langue, en excluent Baruc. Saint Jérôme parle de cet Ouvrage d'une maniere qui marque qu'il n'en faisoit pas la même estime que des autres Livres Canoniques. Il dit (3) qu'il n'a pas jugé à propos de commenter le Livre de Baruc, que l'on joint à Jérémie dans l'Edition des Septante, parce que ce Livre ne se lit pas chez les Hébreux, & qu'il contient une Epître, qui porte faussement le nom de Jérémie. Il dit ailleurs (4), qu'il ne l'a pas traduit, comme il a fait Jérémie, parce qu'il n'est point en Hébreu, & que les Juifs ne le reçoivent pas dans leur Canon. On ne trouve point Baruc dans les anciens Catalogues des Ecritures cités dans les Peres & dans les Conciles. Les Protestans, & même quelques Auteurs Catholiques (5) ne le comptent pas au nombre des Livres Canoniques.

Mais on répond à tout cela, que l'exemple des Juifs, qui ne reçoivent pas Baruc dans leur Canon, n'est pas une raison pour nous le faire abandonner. Nous avons d'autres Livres, qu'ils n'ont point admis pour Canoniques, que nous recevons comme tels. Si les anciens Catalogues de l'Eglise ne l'ont point exprimé, c'est qu'ils le comprenoient sous le nom de Jérémie. Les Conciles de Florence & de Trente l'ont nommément mis dans le Canon ; & les anciens Peres, comme saint Irénée, saint Cyprien, saint Clément d'Alexandrie, Eusebe, saint Ambroise, Julius Firmicus, saint Augustin, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane, & les autres qui sont venus depuis, l'ont cité comme Ecriture sacrée ; mais assez souvent ils le citent sous le nom de Jérémie ; & encore aujourd'hui l'Eglise, lorsqu'elle emploie les Ecrits de Baruc dans son Office, les cite sous le nom de Jérémie. Outre la version Greque de Baruc, il y en a deux de Syriaques, dont l'une s'éloigne beaucoup du Grec ; mais comme on n'a pas l'original de ce Prophete, on ne peut juger la-

(1) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* 11. (2) *Jerem.* XLIII, 1, 2, 4, *&c.* (3) *Hieronym. Præfat. in exposit. Jerem.* (4) *Idem Præfat. in Versionem Jerem.* (5) *Driedo Descrip. & dogmat. Eccles. l.* 1, *cap. ult Lyran. Dionys. Carthus.*

quelle de ces trois verſions eſt la meilleure. On peut voir notre Préface ſur Baruc, où nous traitons ces queſtions dans une plus grande étendue.

BARUTH, autrement *Béryte*. Voyez *Bérite*.

BARZAPHERNES, Général des armées de Pachore, Roi des Parthes. Barzaphernes ayant été envoyé en Paleſtine, au ſecours d'Antigone, Roi des Juifs, contre Hircan & Hérode, prit Hircan priſonnier, rétablit Antigone à Jéruſalem, & obligea Hérode de s'enfuir (1). On peut voir cela plus au long dans l'article d'Antigone & d'Hircan, & dans Joſeph, *Antiq. l.* 14, *c.* 25.

BARZAIAS, fils de Melchias, Lévite. 1. *Par.* VI, 40.

BASAN. Le pays de *Baſan*, autrement dit *Bathanée*, dans la Pérée, c'eſt-à-dire, au-delà du Jourdain, au nord des Tribus de Gad & de Ruben, & dans le pays de la demi-Tribu de Manaſſé. Ce pays eſt borné à l'orient par les monts de Galaad & le pays d'Ammon, & l'Idumée orientale ; au nord, par le mont Hermon ; au midi, par le torrent de Jabok ; à l'occident, par le Jourdain. Og, Roi des Amorrhéens, poſſédoit le Royaume de Baſan, lorſque Moïſe en fit la conquête. Dans ce pays eſt le canton d'Argob, dont il eſt parlé *Deut.* III, 4, 14, & 3. *Reg.* VI, 13. Baſan paſſoit pour un des plus fertiles pays du Monde. On loue principalement ſes bons pâturages, ſes chênes, ſon beau bétail (2).

BASARA, ville de Galilée, à vingt ſtades de Gaba, aux environs de Ptolémaïde (3).

BASCA, bourg où Jonathas Maccabée fut tué (4). L'Auteur du premier Livre des Maccabées l'appelle *Baſcama* (5).

BASCAMA. Apparemment le même que *Béſech* (6), ou *Baſchath* (7), dans la Tribu de Juda. Voyez *Baſca*. Béſech n'étoit pas loin de Bethſan, où l'on paſſoit le Jourdain, pour aller au pays de Galaad. Tryphon ayant tué Jonathas à Baſcama, s'en retourna tout à coup en Syrie. Liſez 1. *Macc.* XIII, 22, 23, 24, dans le Grec.

I. BASEMATH, fille d'Elon le Héthéen (8). Eſaü l'épouſa contre le gré d'Iſaac & de Rebecca, ſes pere & mere. Elle fut mere de Rahuel (9).

II. BASEMATH, fille de Salomon, épouſa Achimaas, de la Tribu de Nephtali (10).

BASILIC, en Latin, *Baſiliſcus*, ou *Regulus*, ſorte de ſerpent très-dangereux, qui tue, dit-on, par ſon ſeul ſouffle, ou même par ſa vue. On lui a donné le nom de *Regulus*, qui eſt équivalent à celui de *Baſiliſcus ;* comme qui diroit *petit Roi ;* parce qu'il porte ſur la tête une maniere de couronne, & parce qu'il eſt le plus dangereux de tous les ſerpens. Gallien (11) dit qu'il eſt jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchâtres, qui lui font paroître une eſpece de couronne. Elien (12) dit que ſon venin eſt ſi pénétrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpens par ſa ſeule vapeur. Il tue ceux dont il a ſeulement mordu l'extrêmité du bâton. Il chaſſe tous les autres ſerpens par le bruit

(1) An du Monde 3964, avant J. C. 36, avant l'Ere vulgaire 40. (2) Voyez *Reland. Palæſt. l.* 1, *p.* 200, 201, 202. (3) *Joſeph. lib. de vita ſua.* (4) *Antiq. lib.* XIII, *c.* 1. (5) 1. *Macc.* XIII, 23. (6) *Judic.* 1, 4, 5, 6. (7) *Joſue* XV, 40. (8) *Geneſ.* XXVI, 34. (9) *Geneſ.* XXXVI, 10. (10) 3. *Reg.* IV, 15. (11) *Galen. de Theriaca ad Piſon.* (12) *Ælian. l.* 2, *c.* 5 & *c.* 7.

de son sifflement. Pline (1) dit qu'il tue ceux qui l'ont regardé. On montre dans quelques boutiques d'Apothicaires de petits serpens morts, que l'on dit être des basilics. C'est une espece de petit oiseau, à peu-près comme un coq, mais sans plumes, ayant la tête élevée, des ailes presque comme la chauve-souris, de grands yeux, & le cou assez court.

Mais les plus habiles des Médecins & des Philosophes modernes traitent de fable tout ce que l'on a dit du basilic, & soutiennent que tout ce que l'on en a dit, est inventé à plaisir ; que personne n'a vu de vrais basilics ; que ceux que l'on montre, & que l'on vend à Vénise & ailleurs, ne sont autres que de petites raies, à qui l'on donne par artifice une forme approchante d'un jeune coq, en leur étendant les ailes, & leur formant une petite tête avec des yeux postiches. Et c'est en effet ce que nous avons remarqué dans un prétendu basilic, que l'on nous a montré dans une boutique d'Apothicaire à Paris, & dans une autre chez les PP. Jésuites du Pont-à-Mousson. On peut voir notre Commentaire sur le Pseaume XC, 13. Le terme Hébreu *peten* (2), que l'on a traduit par *basilic*, signifie un *aspic*, du consentement des meilleurs Interpretes.

BASIOTHIA, ville de la Tribu de Juda (3). Ce terme ne se lit pas dans les Septante ; on lit en sa place, *Josue*, XV, 28. *Leurs bourgs & leurs métairies.*

BASSIN, ou *grand lavoir du Tabernacle*. Moïse remarque (4) qu'il fut fait de l'airain des miroirs des femmes dévotes qui veilloient, & qui faisoient sentinelle à la porte du Tabernacle. Athénée (5) nous apprend que chez les Perses il y avoit des femmes qui veilloient la nuit, & qui faisoient garde à la porte du palais du Roi. Elles dormoient le jour, & passoient la nuit à chanter & à jouer des instrumens à la clarté des lampes. Cet ancien usage de voir les femmes faire la garde à l'entrée du palais des Rois d'Orient, subsiste encore aujourd'hui (6). C'est apparemment de cette sorte que ces femmes Israelites passoient la nuit, mais d'une maniere plus modeste, à la porte du Tabernacle comme à la porte de leur Seineur & de leur Monarque.

A l'égard des miroirs, on en faisoit autrefois de toute sorte de métaux, d'argent, de cuivre, d'étain, & d'un mêlange d'étain & de cuivre. En Orient, encore aujourd'hui, presque tous les miroirs sont de métal : il fut donc facile à Moïse de les jeter en fonte, pour en former le bassin du Tabernacle, il en fallut un grand nombre pour composer un aussi grand vaisseau ; mais selon la force des termes de l'Original, ces femmes venoient en troupe, comme une espece d'armée, à la porte du Tabernacle ; ainsi il dut y en avoir encore de reste.

BASSUS. Lucilius Bassus succéda dans le gouvernement de la Judée à *Cerealis Vitalianus*. Comme les Juifs révoltés continuoient dans leur rébellion, même après la prise de Jérusalem, Bassus les poursuivit par-tout où ils s'étoient retirés. Il prit les châteaux d'Hérodion & de Machéronte, & éteignit les restes de la révolte. Il mourut dans son gouvernement, & eut pour successeur Flavius Silva. Voyez Joseph, Liv. 7 de la Guerre de Juifs, chap. 30.

(1) *Plin, l.* 8, *c.* 22. — (2) *Psalm.* XC, 13, פתן *Pethen.* 70 Βασιλίσκος, *vel* ἀσπὶς, *vel* δράκων. — (3) *Josue* XV, 28. — (4) *Exod.* XXXVIII, 8. — (5) *Athen. l.* 12. *Dipnosoph. c.* 2. — (6) Cardin, Voyage de Perse, l. 2, p. 229.

BATIR, *édifier*. Outre la signification propre & littérale de ce terme, il se met aussi pour donner des enfans, & une nombreuse postérité. Sara prie Abraham de prendre Agar pour femme, afin que par son moyen *elle puisse se bâtir* (1), c'est-à-dire, avoir des enfans pour soutenir sa maison. Les sages-femmes qui n'avoient pas voulu déférer aux ordres de Pharaon qui vouloit qu'on fît mourir tous les enfans mâles des Hébreux, en furent récompensées, parce que Dieu bâtit leur maison (2), leur donna une nombreuse postérité.

Le Prophete Nathan promet à David de la part de Dieu, qu'il lui bâtira sa maison (3), qu'il lui donnera des successeurs & des enfans. L'Ecriture parlant de la formation de la premiere femme (4), dit que Dieu la bâtit avec la côte d'Adam. Edifier, dans le sens moral, se dit des bonnes instructions & des bons exemples que l'on donne au prochain pour lui inspirer l'amour de la vertu, pour l'entretenir dans ces sentimens, & pour les augmenter en lui.

BATON. Tobie dit que son fils étoit *le bâton de sa vieillesse* (5). Dieu menace Moab de lui briser *le bâton de sa gloire* (6), de sa force, dans lequel il mettoit sa confiance. *Quomodò confracta est virga fortis, baculus gloriosus?* Les Prophetes menaçant de la famine, disent que Dieu brisera le bâton du pain (7): *Conteram baculum panis*, & qu'il les réduira dans la derniere disette. Espérez-vous de trouver du secours dans *ce bâton de roseau* (8), dans le Roi d'Egypte? c'est un roseau fragile qui se brisera sous celui qui voudra s'en servir pour marcher, & ses éclats entreront dans sa main, & le blesseront (9). Les méchans seront comme un bâton dans la main de Dieu: il s'en sert souvent pour éprouver les bons (10): *Assur virga furoris mei, & baculus, &c.* On verra encore dans Jérusalem des vieillards qui s'appuyeront sur leurs bâtons (11). Jacob dit qu'il a passé le Jourdain, n'ayant qu'un bâton à la main (12), & qu'il le repasse avec deux grosses troupes de personnes & de bestiaux. Dieu ordonne aux Israélites qui mangent la Pâque, d'avoir un bâton à la main (13), comme des voyageurs. David (14) fait une espece d'imprécation contre Joab, en disant qu'il y ait toujours dans sa maison des gens qui marchent avec un bâton; c'est-à-dire, des boiteux. Saint Jérôme a traduit, des hommes qui manient le fuseau, *tenentes fusum*.

BATONS, ou *baguettes magiques & divinatoires*. Il est dit dans Ezéchiel (15), que *le Roi Nabuchodonosor venant avec son armée vers la Palestine, s'arrêta à la tête de deux chemins, & mêla des fleches dans un carquois, pour en tirer un augure de la route qu'il devoit prendre*. Saint Jérôme, Théodoret, Grotius, & la plupart des nouveaux Interpretes, écrivant sur ce passage d'Ezéchiel, disent que les Chaldéens avoient coutume, lorsqu'ils vouloient entreprendre quelque chose, quelque voyage, d'écrire sur des baguettes, ou sur des fleches qu'ils mêloient dans un carquois, le nom des villes où ils vouloient

(1) *Genes.* XVI. (2) *Exod.* I. (3) 2. *Reg.* VII, 27. (4) *Genes.* II, 22. (5) *Tob.* V, 23. (6) *Jerem.* XLVIII, 17. (7) *Ezech.* IV, 16. (8) 4. *Reg.* XVIII, 21. *Ezech.* XXIX. (9) *Isai.* XXXVI, 6. (10) *Isai.* X, 5. (11) *Zach.* VIII, 4. (12) *Genes.* XXII, 10. (13) *Exod.* X. (14) 2. *Reg.* III, 29. מחזיק בפלך (15) *Ezech.* XXI, 22.

aller, ou des choses qu'ils vouloient entreprendre ; & qu'ensuite tirant au hasard les fleches du carquois, ils se déterminoient à ce qui étoit écrit sur la fleche ou sur la baguette qui venoit la premiere. Cet usage de deviner par les baguettes, est très-ancien dans l'Orient. Les Scythes (1) & les Alains (2) devinoient par le moyen de certaines branches de saule ou de myrthe. Les Arabes encore aujourd'hui (3) se servent de trois fleches renfermées dans un sac. Sur l'une, ils écrivent, *Commandez-moi, Seigneur* : sur l'autre : *Empêchez*, *Seigneur*, & ils n'écrivent rien sur la troisieme. Si la fleche que l'on tire du sac la premiere, porte : *Empêchez*, *Seigneur*, on n'entreprend point la chose dont il est question. On voit aussi quelque chose de pareil chez les Turcs, (4) chez les Chinois (5), & anciennement chez les Medes (6) & les Hébreux (7). Tacite le remarque chez les anciens Germains. Ils coupoient en plusieurs pieces une branche d'un arbre fruitier ; & les marquant des certains caracteres, les jetoient au hasard sur un drap blanc. Alors le pere de famille levoit ces branches les unes après les autres, & en tiroit des augures pour l'avenir, par l'inspection des caracteres qui y étoient.

BATONS ; *Bastonade*. Supplice usité chez les Grecs & les Romains, & que l'on voit aussi chez les Hébreux. Il est dit (8) que le saint vieillard Eléazar fut conduit au supplice ; & qu'étant sur le point d'expirer sous les coups de bâtons, il dit en gémissant : Le Seigneur est témoin des douleurs que je souffre, accablé de coups de bâtons. Ce supplice s'appeloit *tympanum*, parce que le patient étoit frappé à coups des verges comme un tambour. Saint Paul (9) dit que quelques Saints *ont souffert le supplice du tympanum*, *espérant une meilleure résurrection*.

Cette peine est encore en usage aujourd'hui en Orient. On fait coucher le coupable sur le ventre : il a les pieds élevés en haut, & attachés à un piquet, qui est soutenu par les soldats. On le frappe avec un bâton sur la plante des pieds, & même sur les échines, & sur le dos, & on lui donne quelquefois jusqu'à cinq cents coups. L'ordinaire est de cent coups. Ceux à qui on en donne mille, survivent rarement à ce supplice.

BATH, ou *bathus*, ou *épha*, sorte de mesure des Hébreux, contenant la dixieme partie du *chore*, ou *gomor*, c'est-à-dire, vingt-neuf pintes, chopines, demi-septier, un posson, & cette fraction de pouce $\frac{475118}{704969}$. Quelques-uns ont imaginé sans aucune raison, un bath sacré, différent du bath ordinaire. Le premier, disent-ils, contenoit un bath ordinaire : ce que l'on essaie de prouver, parce que dans les Livres des Rois (10) il est dit que la mer de Salomon contenoit deux mille baths ; & que dans les Paralipomenes (11), il est dit qu'elle tenoit trois mille mesures, ou trois mille baths. Mais on concilie aisément cette différence, en disant que la coupe ou cuvier de la mer d'airain, contenoit deux mille baths, comme le dit le troisieme Livre des Rois, & que le pied de ce vase, qui étoit creux, en contenoit encore mille ; en tout trois mille baths, comme portent les Paralipomenes.

(1) *Herodot. l.* 4, *c.* 67. ═ (2) *Ammian. l.* 31. ═ (3) D'Herbelot, Bibliot. Orient. sous le mot *Aïdad*. ═ (4) Thévenot, Voyage du Levant, ch. 26. ═ (5) *Gonzal. & Mendeza*, *l.* 2, *c.* 4 ═ (6) *Dio Chysost.* ═ (7) *Osée* IV, 12. *Maimon. tract. de Idololat. c.* 6 ═ (8) 2. *Macc.* VI, 29. ═ (9) *Hebr.* XI, 35. ═ (10) 3. *Reg.* VII, 26. ═ (11) 2. *Par.* IV, 5.

BATHANÉE. C'eſt le pays de *Baſan*, au-delà du Jourdain. Voyez ci-deſſus *Baſan*.

BATH-KOL, ou *fille de la voix*. C'eſt le nom que les Aureurs Juifs (1) donneur à la révélarion que Dieu a faite de ſa volonré au Peuple choiſi, depuis que la prophétie verbale a ceſſé dans Iſrael; c'eſt-à-dire, depuis les Propheres Aggée, Zacharie & Malachie. C'eſt ſur cette fille de la voix qu'ils fondent la plupart de leurs rraditions, & des uſages de leur narion. Ils prérendent que Dieu les a révélés à leurs Anciens, non par une prophétie articulée, ni par une inſpirarion ſecrette, mais par une révélation, qu'ils appellent la fille de la voix.

Les Rabbins reconnoiſſent dans leur narion trois manieres de prophéties. La premiere par le moyen de l'Urim & Thummim, qui faiſoit enrendre ſa voix du fond du Sanctuaire, ou du pectoral du Grand-Prêtre: la ſeconde, par l'eſprit de prophérie qui inſpira les Prophetes, tanr avant la Loi, que depuis Moïſe; la troiſieme, par la fille de *la voix Bath-Kol.*

La premiere a duré, ſelon eux, depuis la conſtruction du Tabernacle juſqu'à celle du Temple. La ſeconde, depuis le commencement du monde, juſqu'à la morr de Malachie le dernier des Prophetes, ſous le ſecond Temple, quoique ſon uſage le plus fréquent ait été ſous le premier Temple. La troiſieme commença après Malachie, & a ſubſiſté juſqu'aujourd'hui dans leur Nation.

Ils prétendent que *la fille de la voix* eſt une voix du Ciel qui ſe fait entendre d'une maniere articulée, de même à peu-près que la voix qui appela le jeune Samuel, lorſque Dieu lui révéla ce qui devoir arriver au Grand-Prêtre Héli & à ſa famille: Dieu l'appela par une voix articulée juſqu'à rrois fois (2). Samuel répondit comme il auroit fait à un homme, ne ſachanr pas encore diſtinguer la voix du Seigneur; ou la fille de la voix reſſemble à celle qui ſorroit du Sanctuaire, lorſque Dieu parloit à Moïſe, ou qu'il répondoir au Grand-Prêrre qui le conſultoit par l'*Urim* & *Thummim*. Ces deux ſortes de voix éroient comme la mere de cette autre voix qui lui ſuccéda, & qu'on appela *Bath-Kol*, fille voix, ou fille de la voix, parce qu'elle étoit comme la fille de cetre premiere voix: c'étoit une maniere d'inſpirarion bien moins parfaire, mais néanmoins auſſi certaine que la premiere.

Mais il y auroit de l'erreur à s'imaginer que la révélation de *Bath-Kol* ſe fir roujours par une voix articulée venue du Ciel, & entendue diſtinctement par ceux à qui Dieu faiſoit connoître ſes volontés par ce canal. On ne peur pas même aſſurer que les anciens Prophetes entendiſſent des voix articulées, lorſque la parole de Dieu ſe faiſoit entendre à eux. *Factum eſt verbum Domini ad Iſaïam, &c.* Il ſuffit de croire que c'étoit une parole intérieure, une inſpirarion, un mouvement, une lumiere qui les pénérroir, & leur faiſoit connoîrre d'une maniere vive & lumineuſe, ce que Dieu vouloir qu'ils annonçaſſent aux hommes. Ainſi à proportion lorſque Dieu manifeſtoit ſes volontés par *la fille de la voix*, ou il le faiſoit par une voix articulée, entendue diſtinctemenr, ou par une vive impreſſion dans l'imagination ou dans l'eſprit, ou enfin par une voix entendue au haſard, & que l'on prenoit comme un oracle venu du Ciel.

En voici un exemple riré du Talmud. Deux Rabbins ayanr envie d'aller voir leur ami le Rabbin

(1) *Talmud Sotha c. 9, p. 48*, בת קול ═ (2) 1. *Reg.* III, 4, 5, & *ſeq.*

Samuel Docteur de Babylone, dirent: suivons ce que nous en dira *Bath-Kol*; en passant près d'une Ecole, ils entendirent un jeune garçon qui lisoit ce passage du premier Livre des Rois, chap. XXV, ℣. 1. *Et Samuel mourut.* Ils en conclurent que Samuel étoit mort: l'événement justifia ce qu'ils avoient pronostiqué, car on trouva alors que le Rabbin Samuel de Babylone étoit décédé. On pourroit en citer plusieurs autres exemples de même espece, répandus dans les Livres des Juifs. Ces oracles casuels & bizarres étoient considérés comme des voix envoyées de Dieu, de même à peu-près que pendant plusieurs siecles on s'est servi dans l'Eglise des premieres paroles qui se lisent dans un livre ouvert à l'aventure, pour en tirer des présages pour l'avenir.

BATH-SAMA; *Joseph*, *lib.* 6. *Antiq. c.* 2. Apparemment la même que *Beth-Samés*.

BATHUEL, fils de Nachor & de Melcha, étoit neveu d'Abraham, & pere de Laban & de Rebecca femme d'Isaac. Joseph (1) assure que Bathuel étoit mort, lorsqu'Eliézer vint demander Rebecca pour femme à Isaac. Bathuel ne paroît pas dans toute cette affaire, mais seulement Laban (2).

BATHYRA, ville bâtie par Hérode dans la Bathanée, pour mettre à couvert les Juifs qui venoient de Babylone, contre les Trachonites, qui les attaquoient sur leur chemin (3).

BAVAI, fils d'Henadad, fut un de ceux qui contribuerent à bâtir Jérusalem, au retour de la captivité (4).

BAUDRIER. Voyez-ci-après *Ceinture*.

BAUME, *Balsamum*. Le nom de *Balsamon*, peut venir de l'Hébreu *Baal-Schemen* (5); comme qui diroit l'huile royale, ou la plus précieuse des huiles de parfum. Ce nom ne se trouve dans aucun lieu des Livres Hébreux de l'ancien Testament; mais on trouve dans le Cantique des Cantiques (6) *les vignes d'Engaddi*, que l'on croit être celles du baume; & dans Ezéchiel (7), on lit le terme *Pannag*, que la Vulgate a traduit par *Balsamum*; ce qui est entendu de même par le Chaldéen & plusieurs autres Interpretes.

Le baume est un arbrisseau qui ne s'éleve gueres plus haut que nos grenadiers. Dapper dit qu'il est de la forme de l'*Agnus castus*, & qu'il est de la hauteur du Troësne; il a peu de feuilles, jette beaucoup de branches garnies de petites feuilles arrondies, toujours vertes: son bois est gommeux, & de couleur rougeâtre: ses branches sont longues, minces, & garnies de peu de feuilles: ses fleurs sont petites, blanches, & fort odoriférantes: son fruit est un noyau couvert d'une peau seche brune: il enferme ordinairement une petite amende; mais quelquefois sa semence étant avortée, ce noyau est rempli d'une liqueur jaune, semblable à du miel, d'un goût amer, & qui pique la langue. Le baume se cultive à peu-près comme la vigne. La plante ne devient pas grande, & on ne la laisse pas croître non plus que la vigne. Marmol (8) lui donne trois pieds de haut, & dit que ses branches sont comme le farment de la vigne, & de même couleur, & que la graine est rouge.

Quelques Auteurs ont écrit que l'arbre du baume étoit propre à la

(1) *Joseph. Antiq. lib.* 1, *c.* 24. ═ (2) *Genes.* XXIV. ═ (3) *Antiq. lib.* 17, *c.* 2. ═ (4) 2. *Esdr.* III, 18. ═ (5) בעל שמן ═ (6) *Cant.* 1, 13. ═ (7) *Ezech.* XXVII, 17 פנג *Pannag.* ═ (8) *Marmol. lib.* XI, *c.* 12.

Judée. Diodore de Sicile (1) & quelques autres assûrent qu'il n'en venoit en aucun endroit du monde, sinon aux environs d'Engaddi & de la Mer Morte : que c'étoit-là que le vrai & le bon baume croissoit ; mais on sait, à n'en pouvoir douter, que cet arbrisseau est propre à l'Arabie ; qu'il vient comme naturellement en ce pays-là, aux environs de la Mecque & de Médine (2) ; que sur la montagne & dans la plaine, dans les terres cultivées & incultes, & même sur les sablons, il croît une infinité d'arbres de gomme ; que les habitans de ces lieux, pour en tirer plus de profit, les tirent des lieux incultes & stériles, & les transplantent dans des lieux plus gras & plus fertiles ; que ceux qui viennent dans des lieux sablonneux ne rendent que fort peu de baume, mais beaucoup de graines, que l'on envoie vendre en Europe. Les Arabes enseignent que leur pays n'en a jamais été dénué : c'est de là que la Reine de Saba en fit apporter en Judée, & que Salomon en fit cultiver dans les plaines d'Engaddi & de Jéricho (3). Celui qui croît en Egypte aux environs de Matara, vient originairement d'Arabie. Depuis que les Arabes se sont apperçus du grand profit que l'on pouvoit faire sur le baume, ils en ont entierement multiplié l'espece : cependant il y a une loi qui défend de semer ou de multiplier cet arbre sans la permission du Grand Seigneur.

La liqueur du baume se recueille de l'arbre dont nous venons de parler, pendant le mois de Juin, Juillet & Août, par le moyen des incisions qu'on fait à l'écorce, ou par l'écoulement qui s'en fait naturellement. Ces incisions se font avec des couteaux de verre, de pierre, ou d'ivoire (4) ; & on prétend que le fer est mortel à cet arbre (5). Ce suc est blanc au commencement ; peu après il devient verd, & ensuite de couleur d'or, & quand il vient à vieillir, il est de couleur de miel ; il est trouble d'abord, après il s'éclaircit, & a la consistance de la thérébintine. Son odeur est agréable & fort pénétrante, son goût amer, âcre & astringent : il est fort léger quand il est nouveau : si on en verse dans l'eau, il ne s'enfonce pas ; mais s'élevant tout aussi-tôt, il se répand sur toute la surface de l'eau, il se mêle avec elle, & s'y dissout promptement ; mais peu à près il se coagule, & devient blanc comme du lait, & c'est alors qu'on le tire de l'eau.

Il y en a qui disent (6) qu'en arrachant la feuille de la plante du côté du soleil levant, & y faisant une incision, il en découle aussi-tôt une liqueur très-odorante.

Le baume qu'on apporte d'Arabie au Caire, encore qu'il soit de bonne odeur, n'est pas tout de véritable gomme de cet arbrisseau, ni des larmes qu'on tire de son écorce, car il en tombe fort peu. La plupart du baume qu'on vend chez les Marchands, est fait du bois & des branches vertes de l'arbre, distillées au feu ; encore n'est-il pas pur ; on le falsifie en y mêlant de la thérébintine d'Egypte. De plus, on extrait de la graine une liqueur qu'on fait passer pour du véritable baume, quoiqu'il n'ait pas l'odeur si forte, & qu'il soit plus amer au goût.

Outre le baume d'Arabie, ou de la Mecque, il en vient de plusieurs

---

(1) *Diodor. l. 2, c. 48. Vide Joseph. Antiq. l. 9, c. 1, Plin. Dioscorid.* ═ (2) Dapper Description de l'Egypte, p. 62. ═ (3) *Joseph. Antiq. l. 8, c. 2, p. 270, F.* ═ (4) *Theophraste. Plin. Dioscor.* ═ (5) *Plin. l. 12, c. 25. Tacit. l. 5. Hist, c. 6. Marmol.* ═ (6) *Saliniac.*

ſortes de l'Amérique : les plus conſidérables ſont ceux du Pérou, de Tholu, & de Capaïba. Mais comme ils n'ont pas été connus aux anciens, il eſt inutile d'en parler dans ce Dictionnaire, qui n'eſt fait que pour éclaircir le texte de la Bible.

BDELLION. C'eſt une gomme qui vient d'un arbre aſſez commun en Arabie, & en pluſieurs autres endroits de l'Orient. Pline (1) dit que le meilleur bdellium vient de la Bactriane ; que l'arbre qui le produit eſt noir, de la grandeur d'un olivier, ayant des feuilles comme le chêne, & portant des fruits comme le caprier. Le bdellium doit être clair & jaune comme la cire ; amer au goût, gras, & ayant l'odeur de l'*unguis odoratus*, quand il eſt brûlé. Il ſe trouve auſſi du bdellium dans l'Arabie, dans la Médie, & dans la Babylonie. L'Hébreu l'appelle *bdolach*. Moïſe dit qu'on en trouve dans le pays où coule le Phiſon (2), & que la manne avoit la couleur du *bdellium* (3) ; c'eſt-à-dire, qu'elle tiroit ſur le jaune.

BÉAN. Il eſt dit dans les Livres des Maccabées (4), que *les enfans de Béan* étoient comme un piege & un filet pour prendre les Iſraélites, en leur dreſſant des embûches dans le chemin. On ne ſait ſi Béan eſt un nom d'homme ou de ville. Quelques-uns croient que c'eſt le nom d'une ville nommée *Béan*, au-delà du Jourdain (5) ; d'autres, que *Béan* eſt mis pour la *Bathanée* ; d'autres, que *Béan* eſt un nom d'homme.

BEAUME. Voyez *Baume*.

BEAUTÉ. Le terme Hébreu *Naveh* qui ſignifie *beauté*, ſe prend auſſi ſouvent pour *une demeure*. Le Seigneur a aimé *la beauté de Jacob*, ſon temple, ſa demeure qu'il a choiſie dans Jacob (6) : *Elegit nobis hæreditatem ſuam, ſpeciem Jacob quam dilexit*. On peut expliquer de même cet autre paſſage, Pſalm. XLIX, 2. *Ex Sion ſpecies decoris ejus*. Et encore Pſalm. LXVII, 13. *Speciei domûs dividere ſpolia*, l'Hébreu, *la demeure de la maiſon* ; ceux qui ſont demeurés au logis ont partagé le butin avec ceux qui ont été à la guerre. Le Temple du Seigneur & ſon Tabernacle, qui ſont les lieux de ſa demeure pour les hommes, ſont auſſi nommés ſa demeure. Le Seigneur livra *la beauté des Iſraélites*, l'Arche du Seigneur, entre les mains des Philiſtins (7). Jérémie XXXI, 2, nomme le Temple, *Pulchritudo juſtitiæ*, *mons ſanctus*. Et ailleurs il le compare à un lion, & l'appelle *Pulchritudinem robuſtam*, à cauſe de ſa force (8). Job dit qu'il a maudit la beauté de l'impie Job, v, 3, l'Hébreu, *ſa demeure*. Sur la beauté de Jeſus-Chriſt, voyez *Jeſus-Chriſt*.

BÉBAI. Les fils de Bébaï revinrent de Babylone au nombre de ſix cents vingt-trois (9).

BÉBETHEN, ville à huit milles de Ptolémaïde, vers l'orient (10).

BÉCAH, ou *Békah*. C'eſt le demi-ſicle. Chaque Iſraélite donnoit par tête chaque année cent *békas* pour l'entretien du Temple (11). Voyez *Matth*. XVII, 23, & ci-après, ſous le titre *Didragma censûs*.

BÉCHER, fils d'Ephraïm, Chef de la famille des Béchérites. *Num*. XXVI, 35.

BECHOR, fils de Benjamin, & pere de *Zémira*, &c. *Geneſ*. XLVI, 21. & 1. *Par*. VII, 6, 8.

(1) *Plin*. *l*. 12, *c*. 9. ═ (2) *Geneſ*. II, 12. ═ (3) *Num*. XI, 7. ═ (4) 1. *Macc*. V, 4, 6. ═ (5) *Num*. XXXII, 3. ═ (6) *Pſalm*. XLVI, 5. ═ (7) *Pſalm*. LXXVII, 16. ═ (8) *Jerem*. XLIX, 19. ═ (9) 1. *Eſdr*. II, 11. ═ (10) *Euſeb*. *Onomaſt*. *voce* βαιτιαι ═ (11) *Exod*. XXX, 13.

BÉCHORAT, fils d'Aphia, & Bisaïeul de Cis pere de Saül. 1. *Reg.* IX, 1.

BECTILET. Voyez *Judith.* II, 11, dans le Grec. Il est dit qu'Holofernes étant parti de Ninive, après trois jours de marche, arriva avec son son armée à *Bectilet*, *& campa près de la montagne, qui est à la gauche de la Cilicie.* Nous croyons que *Bectilet* est la campagne *Bagdanie*, à la gauche & au nord du *mont Argée*, appelé dans la Vulgate, *montagne d'Agé*.

BÉEL-MÉON. Voyez *Baal-méon*.

BÉEL-MEUS, à neuf milles d'Esébon. Il y a des eaux chaudes à Béel-meus, dit Eusebe. C'est la même que *Baal-méon*.

BÉEL-PHÉGOR (1), ou le Dieu *Phégor*, ou *Phogor*. Nous avons rapporté plusieurs conjectures sur cette fausse divinité, dans une Dissertation faite exprès, à la tête du Livre des Nombres, p. XX, & nous avons tâché d'y montrer que c'est le même Dieu qu'Adonis, ou qu'Orus, adoré par les Egyptiens, & par la plupart des peuples d'Orient. L'Ecriture dit (2) que les Israélites étant campés au désert de Sin, se laisserent aller à l'adoration de Béel-Phégor, qu'ils participerent à ses sacrifices, & qu'ils tomberent dans l'impudicité avec les filles de Moab; & le Psalmiste (3) racontant le même événement, dit que les Hébreux furent initiés aux mysteres de Béel-Phégor, & qu'ils participerent *aux sacrifices des morts*. *Phégor*, ou *Péor* est le même qu'*Or* ou *Orus*, en retranchant de ce mot l'article *Pé*, qui ne signifie rien. Orus est le même qu'Adonis, ou Osiris. On célébroit les Fêtes d'Adonis comme des funérailles. On commettoit dans ces Fêtes mille dissolutions, lorsqu'on disoit qu'Adonis qu'on avoit pleuré mort, étoit vivant.

Origenes (4) a cru que *Phégor*, ou *Béel-Phégor*, Dieu des Moabites, étoit le même que *Priape*, ou *l'idole de turpitude*, qui étoit adoré principalement par les femmes, & que Moïse craignant de souiller les oreilles des Hébreux, n'a pas jugé à propos de distinguer d'une maniere plus claire, de quelle sorte de turpitude il vouloit parler. Saint Jérôme (5) dit que cette idole étoit représentée d'une maniere obscene, comme l'on a accoutumé de représenter Priape. Il croit que les hommes efféminés & les femmes qui se prostituoient en l'honneur des idoles, dont parle si souvent l'Ecriture, étoient consacrés à Béelphégor, ou à Priape. Il semble croire que cette honteuse Divinité avoit en la bouche ce que l'on a accoutumé de représenter dans les figures de Priape (6).

Maïmonides veut qu'on ait adoré Béelphégor, en découvrant devant lui ce que l'honnêteté cache avec le plus de soin, & Salomon Jarchi, qu'on lui ait offert des excrémens. Il est indubitable que Béelphégor étoit un Dieu d'impureté: on sait avec quelle impudence les filles de Moab engagerent les Israélites dans l'impudicité (7): & le Prophete Osée (8) parlant de ce crime, dit *qu'ils sont allés vers Béelphégor, qu'ils*

---

(1) בעל פעור ═ (2) *Num.* XXV, 1, 2, 3, *&c.* ═ (3) *Psalm.* CV, 28. ═ (4) *Origen. in Numer. c.* XXV. *Homil.* 20. Béelphégor, *quod est idolum turpitudinis.* ═ (5) *Hieronym. in Osee* IV. *Colentibus maximè feminis Beelphegor, ob obscœni magnitudinem, quem nos Priapum possumus appellare.* ═ (6) *Idem in Osee* IX. *Denique interpretantur Beelphegor idolum lentiginis, habens in ore, id est summitate pellem, ut turpitudinem membri virilis ostenderet.* ═ (7) *Num.* XXV. ═ (8) *Osee* IX, 10.

se sont égarés dans leurs actions honteuses, & ont commis des choses abominables, suivant le penchant de leur amour.

D'autres (1) ont pretendu que Béelphégor étoit *Saturne*, Divinité adorée en Arabie. L'aventure que l'on raconte de cette Divinité mutilée par son propre fils, a pu donner lieu aux obscénités du culte de Béelphégor dont nous avons parlé. On pourroit encore trouver quelques marques de ressemblance entre Saturne & Loth pere des Moabites adorateurs de Béelphégor.

Quelques-uns ont cru trouver dans Béelphégor le Dieu que les Païens ont adoré, sous le nom de *Crepitus* (2); le verbe *Phegor* dérive d'une racine qui signifie lâcher le ventre. D'autres ont cru que les Moabites adoroient leur Dieu sous le nom de *Beel-reem*, le Dieu du tonnerre, mais que les Hébreux par dérision lui donnoient le nom de *Béel-Phégor*, le Dieu Pet. Vossius (3) croit que les Moabites adoroient le soleil & Priape sous le nom de Béelphégor. Selden (4) veut que Béelphégor soit le Dieu Pluton. Il fonde sa conjecture sur ce qui est dit dans les Pseaumes (5): *Ils se firent initier aux ministeres de Béelphégor, & mangerent des sacrifices des morts.* Ces sacrifices sont, dit Selden, ceux qu'on faisoit aux mânes pour les appaiser. Appollinaire dans sa Paraphrase sur ce Pseaume, dit que les Hébreux se souillerent dans les sacrifices de Béelphégor, en mangeant des hécatombes immolées aux morts. On dit (6) que Saturne mit au rang des Dieux son fils *Moth*, qu'il avoit eu de Rhéa, & que Moth fut adoré des Phéniciens tantôt sous le nom de la mort, & tantôt sous celui de Pluton.

Mais tous ces divers sentimens nous paroissent encore moins probables que celui que nous avons proposé & soutenu dans notre Dissertation sur Béelphégor, savoir, que cette fausse Divinité n'étoit autre qu'*Adonis* ou *Osiris*. On peut ajouter à ce que nous en avons dit ailleurs, que selon quelques-uns, Adonis étoit pere de Priape; qu'on faisoit des repas funéraires en son honneur, que l'on peut fort bien entendre sous le nom de sacrifices (7): *Sacerdotes rugiunt clamantes contra deos suos, sicut in cœna mortui.* Si le Psalmiste (8) a désigné sous un nom pluriel, *comederunt sacrificia mortuorum*, c'est que les sacrifices de Béelphégor n'étoient pas comme ceux des autres Divinités: c'étoient des repas comme aux funérailles des morts, à la différence que souvent ceux des morts étoient accompagnés & suivis de douleur réelle & véritable, & qu'au contraire dans ceux d'Adonis, ce n'étoit que pleurs feintes, & véritables dissolutions. On peut voir notre Dissertation, & si l'on veut, Selden *De Diis Syris*, & les Commentateurs sur *Num.* XXV.

BÉEL-SÉBUB; le Dieu Mouche. Voyez *Béel-zébub*.

BÉEL-SÉPHON (9). Les Hébreux étant sortis de l'Egypte, après trois jours de marche, arri-

(1) *Theodoret. in Psalm.* CV. *Apollinar. Caten. in Psalm. Suidas, Masius in Josue. Hottinger. hist. Orient. c.* 7, *&c.* ═ (2) *Minutius in Octaviano. Nec Serapidem magis Ægyptii, quàm strepitus per pudenda corporis expressos contremiscunt. Origen. contra Celsum. p.* 255. *Hieronym. in Isai.* XIII. *Ut taceam de formidoloso & horribili cœpe, & crepitu ventris inflati, quæ pelusiaca religio est.* ═ (3) *Gerard. Joan. Voss. de origine & progressu idololatr. l.* 2, *c.* 7. ═ (4) *Selden. de Diis Syris, Syntagm.* 1, *c.* 5. ═ (5) *Psalm.* CV, 28. ═ (6) *Sanchoniat. apud Euseb. præpar. l.* 1, *c.* 10. ═ (7) *Baruc.* VI, 31. ═ (8) *Psalm.* CV, 28. ═ (9) בעל צפון.

verent à Béelféphon, où ils pafferent la mer (1). *Béel-féphon* étoit donc près de *Clyfma*, ou *Colfum*, car c'eft là que les Anciens nous difent que les Hébreux pafferent la Mer Rouge. Voyez notre Differtation fur le paffage de cette Mer, à la tête de l'Exode, p. XL, & le Supplément, p. 54. On croit que *Séphon*, ou *Zéphon*, étoit une Divinité Egyptienne, qui donnoit le nom à la ville de Béel-féphon. Mais on ne fait précifément qui elle étoit. *Séphon* en Hébreu, fignifie le Septentrion, ou le Caché. Adonis à l'égard des Egyptiens, étoit le Dieu du Septentrion, puifqu'il avoit été tué dans le mont Liban, & qu'on l'adoroit principalement à Biblos dans la Phénicie. Il étoit auffi le Dieu Caché : & les Egyptiens l'appeloient *Thammuz* (2), qui fignifie caché ; parce que dans fes myfteres, on le tenoit enfermé comme un mort dans un cercueil, & qu'enfuite on feignoit qu'il étoit reffufcité ; ou parce que l'on difoit qu'il paffoit fix mois fur la terre avec Vénus, & fix mois dans les enfers avec Proferpine (3). Les Rabbins difent que Béel-féphon étoit une idole, ou figure conftellée, placée en cet endroit par Pharaon, afin d'arrêter les Hébreux, & les empêcher de fortir du pays. Il y en a qui lui donnent la forme de chien, comme les Egyptiens décrivoient leur Dieu Anubis, avec une tête de chien ; peut-être afin que ce chien veillât fur cet endroit, & avertît par fes aboyemens de l'arrivée des ennemis, & qu'il gardât la côte de la mer rouge de ce côté-là (4). On dit qu'il étoit placé là principalement pour arrêter tous les efclaves qui s'enfuyoient de chez leurs maîtres. Le Targum de Jérufalem affure que toutes les ftatues des Divinités Egyptiennes ayant été détruites par l'Ange exterminateur, Béelzéphon fut la feule qui réfifta. Les Egyptiens conçurent par là une grande idée de fon pouvoir, & redoublerent leur dévotion à fon égard. Moïfe voyant que les peuples y alloient en foule, demanda à Pharaon d'y aller auffi avec les Ifraélites. Pharaon leur en accorda la permiffion ; mais comme ils étoient occupés à ramaffer fur le rivage de la mer rouge, les pierres précieufes que le Phifon avoit apportées dans le Gihon, & qui de ce dernier fleuve étoient paffées dans la mer rouge, & que cette mer avoit jetées fur fon rivage, Pharaon les furprit comme gens deftitués de confeil & tout interdits; il offrit fes facrifices à Béelzéphon, attendant au lendemain à attaquer les Ifraélites, qu'il croyoit que fon Dieu lui avoit livrés entre les mains. Mais pendant ce temps ils pafferent la mer rouge & lui échapperent, & fon prétendu Dieu Béelzéphon ne fut pas capable de le délivrer de la mort. Ce font là des Fables Rabbiniques indignes de toute créance.

M. Bafnage (5) croit que *Béelzéphon*, fignifie le foleil: *Zéphon* en Hébreu fignifie celui qui contemple, comme qui diroit le Dieu fpéculateur, le foleil, ce grand œil de la nature qui connoît, qui voit & qui éclaire toutes chofes. Le Poëte Ezéchiel cité dans Eufebe (6) croit que Béelzéphon étoit une ville, & la conftruction du texte de Moïfe eft très-favorable à ce fentiment. Voyez ci-après *Clyfma*.

BÉEL-TÉEM, ou *Réum Béeltéem*. *Réum* étoit fon nom ; *Béeltéem* étoit celui de fa dignité, que

(1) *Exod.* XIV, 2, 9. (2) *Ezech.* VIII, 14. *Vide Hieron. in eum locum.* (3) *Vide Theocriti Scoliaften.* (4) Voyez Bafnage, Antiq. des Juifs, t. 2, p. 669, 670. (5) *Loco citato, p.* 671. (6) *Ezechiel. Poëta apud Eufeb. demonftrat, l.* IX, *c.* 29, *p.* 444.

quelques-uns croient être celle de Conseiller ou Secrétaire, ou d'Intendant des finances. Il étoit à la tête des Officiers du Roi de Perse, qui commandoient dans la Samarie & la Palestine. Il écrivit à *Artaxerxès*, nommé autrement *Smerdis Oropaste*, successeur de Cambyses, pour s'opposer au rétablissement du Temple de Jérusalem (1). Sa Lettre eut l'effet qu'il souhaitoit. Artaxerxès envoya défense de continuer à bâtir le Temple.

BÉEL-ZÉBUB (2), Dieu Mouche, Divinité adorée par ceux d'Accaron. On dispute sur la forme & sur les qualités de ce Dieu ridicule. Nous en avons traité assez au long dans la Dissertation sur les Divinités des Philistins, imprimée à la tête de notre Commentaire sur le premier Livre des Rois, p. XXVII. *Béel-zébub*, ou comme il est assez souvent appelé dans le Grec & dans le Latin, *Béel-zébul*, ou *Béelzébut*, avoit un Temple & un Oracle célebres à Accaron. Ochozias Roi d'Israel, étant tombé de la terrasse de sa maison dans sa salle à manger (3), & étant dangereusement blessé, envoya consulter Béel-zébub s'il guériroit de sa blessure. Dans le nouveau Testament (4), Béel-zébub est souvent appelé le Prince des Démons.

Quelques Commentateurs veulent que le nom de Béel-zébub ne soit pas le vrai nom de cette Divinité, mais que son vrai nom fût *Belsamin*, le Dieu du Ciel, à qui les Hébreux par dérision donnoient le nom de *Béel-zébub*, le Dieu Mouche, ou *Béel-zébul*, le Dieu d'Ordure. D'autres croient que l'on donnoit au Dieu des Accaronites le nom de Dieu des mouches, parce qu'il garantissoit des mouches; de même que les Eléens adoroient Jupiter le Chasseur de mouches (5), & que les Romains adoroient Jupiter sous la même qualité (6). Enfin d'autres croient qu'on adoroit à Accaron la mouche, ou l'escarbot, & la figure de cet insecte. C'est l'opinion qui nous paroît la plus certaine. Pline (7) assure que les Egyptiens, si voisins des Philistins, où étoit Accaron, rendoient des honneurs divins à l'escarbot. On remarque des escarbots dans le tableau d'Isis commenté par Pignorius. L'Auteur du Livre de la Sagesse (8) après avoir dit que Dieu envoya contre les Chananéens & les Amorrhéens des mouches & des guêpes, pour les chasser petit-à-petit de leur pays, ajoute que Dieu les châtia par les mêmes choses à qui ils rendoient des honneurs divins. Ils adoroient donc des mouches & des guêpes. On dit que l'on trouve des médailles ou cachets antiques, où sont représentées des mouches & des escarbots. On ne sait pas bien pourquoi les Juifs du temps de Jesus-Christ, appeloient Béel-zébub le Prince des Démons.

Il y a des Auteurs qui croient que le nom d'Achor (9), Divinité qu'on invoquoit à Cyrene contre les mouches, vient du Dieu d'*Accaron*, ville où l'on adoroit Béelsébub. D'autres croient que le vrai nom que les Philistins donnoient à leur Divinité, étoit *Béelzébach*, Dieu du sacrifice, ou *Béel-zébaoth*, Dieu des armées, ou *Béelzebul*, Dieu de l'habitation ou du Ciel,

(1) 1. *Esdr.* IV, 9, & *seq.* ═ (2) בעל זבוב ═ (3) 4. *Reg.* I, 2, 3, &c. ═ (4) *Matth.* XII, 24. *Luc.* XI, 15. *Marc.* III, 22. ═ (5) *Plin. l.* X, *c.* 29. *Solin. c.* 1. ═ (6) *Clem. Alex. in Protreptico*, & *Pausan. in Eliac.* ═ (7) *Plin. l.* 30, *c.* 11. *Plutarch. Sympos. l.* 4, *c.* 5. ═ (8) *Sap.* XII, 8, 23, 24. ═ (9) *Plin. l.* X, *c.* XXVIII. *Cyrenaïci Achorem Deum*, &c.

& que les Juifs, qui se plaisoient à défigurer les noms des faux Dieux, & qui se faisoient même un scrupule de les nommer par leur nom, (1) lui donnoient, par dérision, celui de Dieu Mouche, ou de Dieu d'ordure. Le nom de *Béelzébuth* n'est pas fort éloigné de celui de *Béelzébaoth*, Dieu des armées.

Le culte de ce faux Dieu devoit être encore en réputation du temps du Sauveur, puisque les Juifs l'accusoient de chasser les démons au nom de Béelsébut (2), *Prince des Démons;* c'est-à-dire, de Satan, de Lucifer, du Chef des Anges révoltés, à qui les Juifs, du temps de Jesus-Christ, donnoient le nom de Béelsébut, ou de Béelsébub. Cela paroît clairement par la réponse & par le raisonnement du Sauveur (3): *Si Sathan chasse Sathan, son Royaume est divisé, & comment pourra-t-il subsister?*

On demande quelle est la vraie leçon du texte de saint Matthieu, XII, 24; si c'est *Béelsébub*, comme nous lisons dans la Vulgate, ou *Béelzébul*, comme lisent la plupart des anciens exemplaires Grecs, & les Versions Orientales faites sur le Grec; ou *Belsébuth*, comme nous prononçons en François. Il est certain que dans les Livres Hébreux de l'ancien Testament, on lit toujours *Béelsébub* (4), c'est-à-dire, le Dieu Mouche, ou le Dieu de la Mouche. Les Septante le traduisent par *Baal la Mouche*, & par conséquent, ils lisoient *Béelsébub*. Il y en a qui croient que les Originaux du nouveau Testament lisoient de même, & que les Copistes, par ignorance ou par dérision, y ont substitué *Béelsébul*, le Dieu de l'ordure; mais c'est de quoi on n'a aucune preuve. Pour *Béelsébuth*, on voudroit le justifier, en disant que c'est le pluriel de *Sébub*, & que l'on a dit d'abord *Béelsébuboth*, Dieu des mouches; & par abréviation, *Béelsébuth*: mais on ne peut produire aucun passage où l'on trouve *Béelsébuboth*, au lieu de *Béelsébub*. On peut voir Bochart, *De animal. sacr. P.* 2, *l.* 4, *c.* 9; & Selden, *De Diis Syris*, *Syntag.* 1, *c.* 6.

BÉEL-ZÉBUTH. Voyez cidessus, *Béel-Zébub*.

BÉER, ou *Béera*. Ce nom signifie *un puits* en Hébreu (5). Il y a une ville de ce nom à quatre lieues de Jérusalem, tirant vers Sichem, ou Naplouse (6). C'est apparemment en cet endroit où se retira Joatham, fils de Gédéon, de peur de tomber entre les mains de son frere Abimélech (7).

BÉER-ÉLIM, ou *Puteus-Elim*, dans Isaïe, XV, 8, c'est-à-dire, *le puits des Princes;* apparemment le même dont il est parlé dans le Livre des Nombres (8), sous le nom de puits des Princes; *Béer-Sarim*.

I. BÉEROTH, ville des Gabaonites (9), qui fut ensuite cédée à la Tribu de Benjamin (10). Eusebe dit que Béeroth est située à sept milles de Jérusalem, tirant vers Nicopolis. Saint Jérôme, au lieu de *Nicopolis*, lit *Néapolis*, ou Naplouse. M. Réland préfere la leçon d'Eusebe. On peut voir ses preuves (11).

II. BÉEROTH *des fils de Jacan*. Il en est parlé dans le Deutéronome, X, 6; & Eusebe dit, que l'on montre cette station des Israélites à dix milles de la ville de Pétra (12).

(1) *Psal.* XV, 4. *Exod.* XIII, 13. —— (2) *Matt.* XII, 24. —— (3) *Ibid. v.* 26, 27. —— (4) 4. *Reg.* 1, 2. בעל זבוב 70. Βααλ μυιαν θεὸν Ακκαρων. —— (5) באר *Beer.* Un puits. —— (6) Maundrel, voyage d'Alep à Jérusalem. —— (7) *Judic.* IX, 21. —— (8) *Num.* XXI, 17. —— (9) *Josue* IX, 17. —— (10) 2. *Reg.* IV, 2. —— (11) *Reland. Palæst. lib.* 3, *p.* 618, 619. —— (12) *Euseb. Onomast. ad vocem Beeroth.*

Moïse, *Num.* XXXIII, 31, 32, lit simplement *Béné-Jacan*, au lieu de *Bééroth-béné-Jacan. Deut.* X, 6.

I. BÉERI, Chef de la Tribu de Ruben. Il fut mené en captivité par Téglatphalasar. 1 *Par.* V, 6.

II. BÉERI, pere du Prophete Osée. *Osee*, 1.

III. BÉERI, pere de Judith, femme d'Esaü. *Genes.* XXVI, 34.

BÉER-SABÉ, *le puits du Jurement*, ou *le puits de Sept;* parce que c'est là où Abraham fit alliance avec Abimélech, Roi de Gérare (1), & qu'il lui donna sept brebis, pour servir de monument de l'alliance qu'ils venoient de jurer ensemble (2). Béersabée fut d'abord donnée par Josué à la Tribu de Juda (3), & ensuite cédée à celle de Siméon (4). Elle étoit située à vingt milles d'Hébron, vers le midi, & il y avoit là une garnison Romaine du temps d'Eusebe & de saint Jérôme (5). Dans l'Ecriture, on marque souvent les limites de la Terre Sainte par ces termes : *Depuis Dan jusqu'à Béersabée* (6). Dan étoit à l'extrêmité septentrionale, & Béersabée à l'extrêmité méridionale du pays.

BÉESTERA. C'est la même que *Bostra*, ou *Bozra*, capitale de l'Idumée Orientale. Voyez *Bozra*.

BEGABAR, ville au-delà du Jourdain, & patrie du Prophete Nahum (7). C'est apparemment la même que *Bethabara*.

BEGUAI & ses fils revinrent de Babylone avec Zorobabel. 1. *Esdr.* II, 2, 14.

BEGUI revint de Babylone avec Esdras. 1. *Esdr.* VIII, 14.

BÉHÉMOTH. Job parle d'un animal qu'il appelle *béhémoth* (8), & dont il décrit assez au long les propriétés. Bochart a fort travaillé pour faire voir que c'est l'hippopotame, ou cheval de riviere. Sanctius croit que c'est le bœuf. Les Peres l'entendent du Démon; nous croyons, avec la plupart des Interpretes, que c'est l'éléphant. *Béhémoth*, en Hébreu, signifie en général des bêtes, sur-tout de gros animaux de service. Les Rabbins enseignent que Béhémoth est le plus grand des animaux à quatre pieds que Dieu ait créé; qu'il en fit deux au commencement, le mâle & la femelle. Il tua la femelle, & la sala, pour en faire un régal aux Elus, au temps du Messie. Le mâle vit encore, & il le tuera dans ce même temps, pour le donner aux Israélites ressuscités. Ils sont si persuadés de ces rêveries, qu'ils jurent souvent sur leur part du béhémoth.

BÉIZA, ou *Béizath*. Ce terme, en Hébreu, signifie *un œuf* (9), & une certaine mesure usitée parmi lés Juifs. Ils disent que l'œuf contient la sixieme partie du log, & par conséquent, trois pouces cubes, & cette fraction de pouces $\frac{678825}{1114907}$. Le Béizath est aussi une espece de monnoie d'or usitée parmi les Perses : le *Béizath* pese quarante dragmes; & c'est de ce mot que le *Besant* a été formé, & non pas de la ville de Bysance. Un besant valoit deux dinars, & chaque dinar valoit vingt, ou même vingt-cinq dragmes (10). Les Perses disent que Philippe, Roi de Macédoine, devoit mille béizath ou œufs d'or de tribut à Darius, Roi de Perse, & qu'Alexandre le Grand, ayant succédé à Philippe, refusa de les payer, disant que l'oiseau qui pondoit ces œufs, s'étoit envolé en l'autre monde.

(1) *Genes.* XXI, 22. — (2) *Genes.* XXI, 30, 31. — (3) *Josue* XV, 28. — (4) *Josue* XIX, 2. — (5) *Euseb. & Hieron. in locis.* — (6) 2. *Reg.* XVII, 11, *&c.* — (7) *Epiphan de vita & morte Prophetarum.* — (8) *Job.* XL, 10. בהמות — (9) ביצה *Ovum.* — (10) Bibliot. Orient. p. 286, B,

BEL, ou *Bélus*, premier Roi de Babylone, qui, après sa mort, reçut, dans cette ville, & dans toute la Chaldée, les honneurs divins.

On ne sait pas au juste si c'étoit Nemrod, ou Bélus, pere de Ninus, ou quelqu'autre de leurs Rois, qu'ils adoroient sous le nom de Bélus; ou si c'étoit le Soleil, ou Saturne, ou Jupiter. Voyez ci-devant l'article de *Baal*. Isaïe (1) menace Bel de le rompre, & de le briser. Jérémie (2), parlant de la ruine de Babylone par les Perses & les Medes : *Babylone est prise, Bel est confondu, Mérodach est vaincu : ses idoles sont dans la confusion, ses faux Dieux sont vaincus*. Le même Prophete dit ailleurs : (3) *Je visiterai dans ma colere, Bel dans Babylone; j'arracherai de sa bouche ce qu'il avoit englouti : les Nations ne se retireront plus vers lui : car le mur de Babylone sera renversé*. C'est ce que l'on vit exécuté sous Cyrus, sous Darius, fils d'Hystaspe, & sous les Princes qui leur succéderent. Voyez *Babylone*.

Les Babyloniens adoroient Bel comme un Dieu vivant : ils lui attribuoient le don de guérir les maladies, & croyoient qu'il buvoit & mangeoit comme une personne vivante. Baruc (4) dit qu'on lui présentoit un muet, afin qu'il lui rendît la parole, lui qui étoit muet & incapable de parler. Et Daniel (5) raconte de quelle maniere il découvrit la friponnerie des Prêtres de Bel, qui venoient toutes les nuits par des portes secrettes, manger ce que l'on offroit tous les jours à cette fausse Divinité.

Hérodote (6) décrit le Temple de Bélus à Babylone, comme un des plus merveilleux ouvrages qui fût dans le monde. C'étoit une tour prodigieuse, dont la base étoit un quarré, dont chaque côté étoit d'une stade, ou 125 pas; & par conséquent, elle avoit cent pas de circuit : elle consistoit en huit tours bâties l'une sur l'autre. Strabon (7), dans la description qu'il en fait, l'appelle pyramide, parce qu'elle alloit en décroissant de tour en tour, & lui donne une stade de hauteur, c'est-à-dire, 125 pas. On y montoit par un escalier qui alloit en tournant par dehors. Les huit tours étoient comme autant d'étages, où l'on avoit pratiqué plusieurs grandes chambres soutenues par des piliers : tout au haut de la tour étoit le Temple de Bélus, où il y avoit plusieurs statues d'or massif; entre autres une de quarante pieds de haut. Ce Temple (8), avec ses richesses, subsista jusques au temps de Xercès, qui, au retour de sa malheureuse expédition d'Egypte, renversa le Temple, & enleva les richesses immenses qui y étoient renfermées, tant en statues d'or, qu'en meubles & instrumens destinés à leur culte. On peut voir ci-devant, *Babel*, *Tour de Babel*.

I. BELA, la même que *Bala*, ou *Ségor*. Voyez *Ségor*.

II. BELA, fils de Béor, Roi de Dénaba (9) dans l'Idumée Orientale.

III. BELA fils de Benjamin, chef de la famille des Bélites. *Num*. XXVI, 38.

BÉLÉUS, ou *Bélus*, petit fleuve de Galilée, qui tombe dans la Méditerranée, à deux stades de Ptolémaïde (10). Pline (11) dit qu'il a sa source dans un lac ou marais nommé Cendevia. Il ne coule qu'environ dans l'espace de cinq milles. Ses eaux ne sont pas

(1) *Isai*. XLVI, 1. — (2) *Jerem*. L, 2. — (3) *Idem* LI, 44. — (4) *Baruc*. VI, 40. — (5) *Dan*. XIV, 2. — (6) *Herodot*. *l*. 1, *c*. 181. — (7) *Strabo*, *l*. 16. — (8) *Diodor*. *Sicul*. *l*. 2. — (9) *Genes*. XXXVII, 32. — (10) *Joseph*. *l*. 2, *de Bello*, *c*. 9. — (11) *Plin*. *l*. 36, *c*. 26.

bonnes à boire, son fond est marécageux; mais l'eau de la mer qui remonte dans son lit, en lave le sable, dont on fait le verre. Le bord d'où l'on tire ce sable, n'a pas plus de cinq cents pas d'étendue; & quoiqu'on en tire depuis taut de siecles continuellement du sable, il demeure toutefois inépuisable, & fournit toujours de nouvelles matieres. Joseph & Tacite (1) en parlent de même que Pline. Mais les Auteurs des guerres saintes (2) ne font mention de ces sables du Bélus, que comme d'une chose qui étoit de leur temps hors d'usage, & que l'on ne connoissoit que par les écrits des Anciens.

BELGA, Chef de la quinzieme bande des Prêtres établie par David (3).

BELGAI, de la race des Prêtres, fut un de ceux qui signerent l'alliance avec le Seigneur, au retour de Babylone (4).

BÉLIAL. Ce terme est purement Hébreu (5), il signifie un homme qui ne vaut rien, un méchant, un homme qui ne veut point souffrir de joug, un rebelle, un désobéissant. Ainsi on donne dans l'Ecriture le nom de *Bélial* aux habitans de Gabaa, qui abuserent de la femme du Lévite (6). Ophni & Phinées fils du Grand-Prêtre Héli, sont aussi appelés *enfans de Bélial* (7), à cause de leurs crimes, & de la maniere indigne dont ils se conduisoient dans le Tabernacle du Seigneur. Quelquefois on prend le nom de *Bélial* pour désigner le Démon. Par exemple, saint Paul dit (7): *Quel accord y a-t-il entre Jesus-Christ & Bélial*? Ce qui fait juger que de son temps les Juifs entendoient communément le Démon sous le nom de Bélial, dans les lieux où ce terme se rencontre dans l'ancien Testament.

BELIER, *aries*; c'est le mâle de la brebis. Le belier dogue, c'est-à-dire, se défend en présentant la tête au chien, ou à un autre belier qui l'attaque, & va doguer contre lui. Il semble que cet animal ait été la victime la plus agréable au Seigneur. Dans le sacrifice que Dieu ordonne à Abraham de lui offrir, il lui demande un belier de trois ans (9): Le même Patriarche étant prêt de sacrifier son fils, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu; l'Ange du Seigneur lui fit voir un belier (10) qu'il offrit en holocauste à la place de son fils: à la consécration d'Aaron & de ses fils, le Seigneur commande à Moïse d'immoler deux beliers (11). Enfin dans la plupart des sacrifices de l'ancienne Loi, il étoit ordonné d'immoler des beliers sans taches & sans défauts. Voyez *Sacrifices*.

BELIER, machine de guerre assez connue. Il en est parlé dans Ezéchiel en deux endroits (12), & Nabuchodonosor s'en servit au siege de Jérusalem. Pline (13) dit que ce fut Epéus qui inventa le belier au siege de Troye. Mais Vitruve (14) & Tertullien (15) en attribuent l'invention aux Carthaginois. Je pense qu'Ezéchiel est le plus ancien Auteur qui fasse mention de cette machine.

BELMA. Le Livre de Judith

(1) *Tacit. hist. l.* 5 —— (2) *Vide Gesta Dei per Francos, p.* 1166. —— (3) 1. *Par.* XIV, 13. —— (4) 2. *Esdr.* X, 6. —— (5) בליעל *Belial. Absque jugo.* —— (6) *Judic.* XIX, 22. —— (7) 1. *Reg.* II, 12. —— (8) 2. *Cor.* VI, 15. —— (9) *Genes.* XV, 9. —— (10) *Ibid.* XXII, 13. —— (11) *Exod.* XXIX, 1. —— (12) *Ezech.* IV, 1, 2, & XXI, 22. —— (13) *Plin. l.* 7, *c.* 56. —— (14) *Vitruv. l.* X, *c.* 19. —— (15) *Tertull. de Pallio.*

parle de *Belma* (1), ou *Belmon*, au voisinage de la vallée d'Esdrelon.

BELMEN. Judith IV, 4, dans le Grec, parle de *Belmen*, apparemment la même que *Béel-maïm*, peut-être *Abel-maïm*, de la Tribu de Nephtali. 2. *Par.* XVI, 4, ou *Abel-méhula*, comme lit le Syriaque, Judith IV, & VII, 3, en sorte que *Belmen*, *Belma*, *Belmaïm*, & *Abelmehula*, ne seroient qu'un même lieu.

BELUS. Voyez *Bel*, ou *Béléus*, fleuve.

BELUS, Divinité des Chaldéens. Voyez ci-devant *Bel*.

BELZÉPHON ou *Belséphon*. Voyez *Béel-Zéphon*.

BEMESELIS, autrement *Béthomé*, ville assujettie par Démétrius Roi de Syrie. Comparez Joseph *de Bello*, *l.* 1, *c.* 3, & *Antiq.* *l.* 13, *c.* 22.

BEN-ABINADAB, Gouverneur de la contrée de Dor, avoit épousé Tophet fille de Salomon (2).

I. BEN-ADAD, fils de Tabremon Roi de Syrie, vint au secours d'Asa Roi de Juda, contre Baasa Roi d'Israel, il fit diversion en entrant sur les terres d'Israel, & obligea Baasa d'accourir au secours de son propre pays, & d'abandonner Rama, qu'il avoit entrepris de fortifier (3). Cela arriva l'an du Monde 3066, avant l'Ere vulgaire 938. Ce Bénadad est apparemment fils d'*Adad* Iduméen, qui se souleva contre Salomon à la fin du regne de ce Prince (4).

II. BEN-ADAD, Roi de Syrie, fils de Bénadad (5) dont on vient de parler, fit la guerre à Achab Roi d'Israel (6), l'an du Monde 3103, c'est-à-dire, trente-sept ans après la guerre de Bénadad I. contre Baasa Roi d'Israel. Nous avons parlé de cette guerre dans un grand détail sous l'article d'*Achab*. Bénadad fut vaincu, & perdit tout son bagage dans cette guerre (7). Ses Généraux lui dirent que le Dieu des Hébreux étoit le Dieu des montagnes, & que pour vaincre ce peuple, il falloit mettre une nouvelle armée sur pied, & l'attaquer dans la plaine. Bénadad suivit ce conseil, & au commencement de l'anné suivante, il vint à Aphec avec une puissante armée. Achab se mit aussi en campagne avec ses troupes. Les deux armées furent sept jours en présence sans en venir aux mains. Enfin, le septieme jour la bataille se donna, & l'armée d'Israel tua cent mille hommes des troupes de Bénadad, & le reste de son armée ayant voulu se sauver dans Aphec, les murs de la ville tomberent sur eux, & en écraserent encore vingt-sept mille hommes. Bénadad se cacha dans le plus secret de son palais, pour ne point tomber entre les mains d'Achab.

Alors les serviteurs de Bénadad lui dirent : Nous avons appris que les Rois d'Israel sont doux & clémens, mettons donc des sacs sur nos reins, & des cordes sur nos têtes, & allons demander grace au Roi Achab. Ils allerent ainsi trouver Achab ; & lui dirent : Bénadad votre serviteur nous envoie pour vous demander la vie. Achab répondit : S'il est envie, c'est mon frere. Allez, amenez-le-moi. Bénadad étant venu, Achab le fit monter dans son chariot, & le Roi de Syrie lui dit : Je vous rendrai les villes que mon pere a prises à votre pere, & faites-vous des places publiques dans Damas, comme le Roi mon pere en avoit fait dans Samarie, &

(1) *Judit.* VII, 3. (2) 3. *Reg.* IV, 11. (3) 3. *Reg.* XV, 18. (4) 3. *Reg.* XI, 25. (5) 3. *Reg.* XX, 34. (6) 3. *Reg.* XX, *per totum.* (7) An du Monde 3103 & 3104, avant l'Ere vulg. 900 & 901.

rendez-moi la liberté. Achab accepta ces conditions, & le renvoya. Alors Dieu lui envoya un Prophete, pour le reprendre d'avoir ainsi accordé la liberté à un méchant; & Achab entra en colere, fit mettre le Prophete en prison, & se moqua de ses prédictions.

Environ douze ans après (1), le même Bénadad déclara la guerre à Joram, fils & successeur d'Achab Roi d'Israel (2). Mais le Prophete Elisée découvroit tous les desseins de Bénadad à Joram, & par-là les rendoit inutiles. Bénadad soupçonna ses Officiers de trahison; mais on lui dit que c'étoit Elisée qui découvroit tous ses projets à son ennemi. Bénadad résolut de se saisir d'Elisée; & ayant appris qu'il étoit à Dothan, il envoya de ses meilleures troupes pour investir la ville, & pour l'arrêter. Mais le Prophete les frappa d'aveuglement; en sorte qu'ils ne le reconnurent point lorsqu'il leur parla, & qu'il se présenta à eux. Il les mena jusques dans Samarie sans qu'ils s'en apperçussent; & lorsqu'ils y furent, il pria Dieu de leur ouvrir les yeux, & dit à Joram de leur faire donner à manger & de les renvoyer sans leur faire aucune violence.

Quelques années après (3), Bénadad vint à assiéger Samarie; & la famine y fut si extrême, que la tête d'un âne, qui est une viande que les Hébreux tiennent pour impure, fut vendue jusqu'à quatre-vingts sicles, & qu'environ chopine de certaine espece de pois, (4) fut vendue cinq sicles; enfin la chose alla à un tel point, qu'une mere mangea son propre enfant. Joram informé de ces malheurs, les imputa à Elisée, & envoya pour le faire mourir. Mais avant que ses gens fussent entrés dans la maison du Prophete, il y arriva lui-même, & Elisée lui prédit que le lendemain à la même heure, (5) la mesure de farine se donneroit pour un sicle à la porte de Samarie. La chose arriva comme il l'avoit dit. Pendant la nuit une terreur panique se répandit dans l'armée des Syriens, ils s'imaginerent que Joram avoit fait venir à son secours une armée d'Hétéens & d'Egyptiens, & abandonnant leurs chevaux, leurs tentes, leurs provisions, ils ne songerent qu'à se sauver par la fuite.

Quatre lépreux qui étoient hors de la ville de Samarie, à cause que leur maladie ne leur permettoit pas de demeurer avec les autres hommes, étant entrés dans le camp des Syriens, l'ayant trouvé abandonné, & le voyant rempli de toutes sortes de biens, en donnerent avis à Joram. Le Roi s'étant levé, car il étoit nuit, crut que les Syriens vouloient lui tendre un piege. Il envoya donc du monde à la découverte; & ils lui rapporterent qu'ils avoient trouvé par tous les chemins des hardes & des armes que les Syriens avoient jetés dans leur fuite, pour courir plus vîte. Aussi-tôt que cette nouvelle se fut confirmée, le peuple de Samarie sortit de la ville, & pilla le camp des Syriens. Alors on vit le parfait accomplissement de la prédiction d'Elisée, qui avoit dit que la mesure de pure farine ne seroit vendue qu'un sicle à la porte de Samarie.

L'année suivante (6), Elisée

(1) An du Monde 3115. ═══ (2) 4. *Reg.* VI, 8, *& seq.* ═══ (3) An du Monde 3119, avant J. C. 881, avant l'Ere vulg. 885. ═══ (4) La Vulgate traduit l'Hébreu חריונים par fiente de pigeons, que Bochart entend d'une espece de légume de la nature des pois chiches. *Boch. de animal. facr. t.* 2, *l.* 1, *c.* 7, *art.* 7. ═══ (5) 4. *Reg.* VII. ═══ (6) An du M. 3120, avant J. C. 880, avant l'Ere vulgaire 884.

étant allé du côté de Damas, Benadad qui étoit alors tombé malade, envoya Hazael au-devant de l'Homme de Dieu, avec des présens (1), afin de savoir de lui s'il releveroit de sa maladie. Hazael partit donc de Damas avec quarante chameaux chargés de présens de tout ce qu'il y avoit de plus précieux à Damas, & il dit à Elisée : Benadad Roi de Syrie votre fils, demande s'il pourra relever de sa maladie. Elisée répondit : Allez, dites-lui : Vous guérirez. Mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra assurément. En même-temps Elisée prédit à Hazael qu'il régneroit lui-même à Damas, & qu'il feroit une infinité de maux à Israel. Hazael étant donc de retour à Damas, dit à Benadad qu'il recouvreroit la santé : mais le lendemain il prit une couverture qu'il trempa dans l'eau, l'étendit sur le visage du Roi, & l'étouffa. Aussitôt il se saisit du Royaume, & régna à Damas, selon la prédiction d'Elisée. Telle fut la fin de Benadad.

III. BEN-ADAD, fils de Hazael (2), dont nous venons de parler. Joas, Roi d'Israel, reprit sur ce Benadad (3) tout ce que Hazael avoit pris sur Joachas Roi d'Israel son prédécesseur. Joas le battit par trois fois, & le contraignit de lui rendre tout le pays de delà le Jourdain ; c'est-à-dire, les terres de Gad, de Ruben & de Manassé, qu'Hazael avoit prises sous les regnes précédens.

Joseph (4) donne le nom d'*Adad* à ces deux derniers Princes, que l'Ecriture appelle *Ben-Adad*, ou fils d'Adad ; & il ajoute (5) que les Syriens de Damas ont rendu les honneurs divins au dernier Adad & à Hazael, en considération de leurs bienfaits, & en particulier parce qu'ils avoient orné la ville de Damas par des Temples magnifiques. Ils portent chaque jour leurs statues en procession, & vantent leur antiquité, quoiqu'ils ne soient nullement anciens, & qu'il n'y ait pas onze cents ans depuis leur temps jusqu'au nôtre, dit Joseph. Mais, selon notre Chronologie, depuis la mort du second Benadad, & le commencement d'Hazael, jusqu'à la mort de Jesus-Christ, il n'y a que neuf cents dix-sept ans.

BEN-DECAR, Gouverneur des villes de Macés, Sélébin, Bethsamés, Elon & Bethanan, sous le regne de Salomon. 3. *Reg.* IV, 9.

BENÉ-BARAH, ville de la Tribu de Dan (6). La Vulgate en fait deux villes, *Bané* & *Barach*.

BÉNÉDICTION. Les Hébreux entendent souvent sous ce nom, les présens que se font les amis ; apparemment parce qu'ils sont d'ordinaire accompagnés de bénédictions & de complimens de la part de ceux qui les donnent, & de ceux qui les reçoivent. Voyez *Genes.* XXXIII, 11. *Josue*, XV, 19. 1. *Reg.* XXV, 27, XXX, 26. 4. *Reg.* V, 15, &c.

BÉNÉDICTIONS solemnelles que les Prêtres donnoient au peuple dans certaines cérémonies ; par exemple, Moïse dit au Grand-Prêtre Aaron (7) : *Quand vous bénirez les enfans d'Israel, vous direz : Que le Seigneur vous bénisse & vous conserve ; que le Seigneur fasse briller sur vous la lumiere de son visage, qu'il ait pitié de vous, qu'il tourne sa face vers vous, & qu'il vous donne sa paix.* Il prononçoit ces paroles debout, à voix haute, & les mains étendues & élevées. Les Prophetes & les hommes inspirés donnoient aussi sou-

(1) 4. *Reg.* VIII, 7, 8, & *seq.* ═ (2) 4. *Reg.* XIII, 3, 24, 25. ═ (3) An du Monde 3168. ═ (4) *Antiq. l.* 8, *c.* 8 & *l.* 9, *c.* 2. ═ (5) *Lib.* 9, *c.* 2, *p.* 306. *O. F.* ═ (6) *Josue* XIX, 45. ═ (7) *Num.* VI, 24.

vent des bénédictions aux serviteurs de Dieu, & au peuple du Seigneur. Les Pseaumes sont pleins de pareilles bénédictions. Les Patriarches au lit de la mort (1), bénissoient leurs enfans & leurs familles. Le Seigneur ordonne que le peuple d'Israel étant arrivé dans la terre promise (2), on assemble toute la multitude entre les montagnes d'Hébal & de Garizim, & que l'on fasse publier des bénédictions pour ceux qui observent les lois du Seigneur sur la montagne de Garizim, & des malédictions contre les violateurs de ces lois sur la montagne d'Hébal. C'est ce que Josué exécuta après qu'il eut fait la conquête d'une partie de la terre de Chanaan (3). Voyez l'article *Hébal*.

BÉNÉDICTION, signifie aussi abondance (4) : *Celui qui seme avec épargne, moissonnera peu, & celui qui seme avec bénédiction, moissonnera avec bénédiction*, avec abondance. Et encore (5) : Je les ai prié de passer chez vous, *afin que cette bénédiction que vous avez promise soit toute prête, & qu'elle soit*, comme elle est véritablement, *une bénédiction, & non un don d'avarice*. Et Jacob souhaite à son fils Joseph (6) *les bénédictions du Ciel*, ou la pluie & la rosée en abondance; *les Bénédictions de l'abîme*, l'eau des sources; *les bénédictions des entrailles & des mammelles*, la fécondité des femmes & des animaux. Et le Psalmiste (7) : *Vous remplissez tout animal de bénédiction*, de l'abondance de vos biens.

BÉNÉDICTION. *Vallée de bénédiction*. Lieu situé dans la Tribu de Juda, aux environs de la Mer Morte & d'Engaddi. On lui donna ce nom de *Vallée de bénédiction*, après la victoire miraculeuse que le Roi Josaphat remporta sur l'armée liguée des Ammonites, des Moabites & des Iduméens (8), l'an du Monde 3108, avant Jesus-Christ 892, avant l'Ere vulg. 896.

BÉNÉ-JACAN. Voyez *Béeroth-Béné-Jacan*.

BEN-GABER. Le fils de Gaber, de la Tribu de Manassé, possédoit les villes de Jaïr, & toute la région d'Argob au-delà du Jourdain. 3. *Reg*. IV, 13.

BEN-HAIL, fut un de ceux que Josaphat envoya dans les villes de ses États, pour instruire le peuple, & le retirer de l'idolatrie. 2. *Par*. XVII, 7.

BEN-HENNON, ou *Benhinnon*, ou *Geh-hinnon*, ou *Geh-Béné-hennon*, vallée des Enfans d'Hennon (9). Elle étoit à l'orient & au midi de la ville de Jérusalem (10). On dit que c'étoit la voirie de Jérusalem, & la figure de l'enfer; d'où vient que l'on a donné à l'enfer le nom de *Gehenna*, dérivé de *Ge-hennon*, la vallée d'Hennon. Voyez *Gehenna*. Cette vallée s'appeloit aussi *Tophet*. Voyez sous le nom de *Tophet*.

BEN-HESED, fut Gouverneur de *Soco*, & du canton d'Epher, sous le regne de Salomon (11).

BEN-HUR, étoit Gouverneur de la Province d'Ephraïm, sous le regne de Salomon (12).

BEN-JAMIN, dernier fils de Jacob & de Rachel. Jacob étant de retour de la Mésopotamie, comme il s'avançoit du côté du midi, Rachel sa femme fut sur-

(1) *Genes*. XXVII, XLIX. *Deut*. XXXIII. *Tob*. VII, 7. (2) *Deut*. XI, 26, 29, *&c*. XXVII, XXVIII, *& Josue*. (3) *Josue* VIII, 30, 31. (4) 2. *Cor*. IX, 6. (5) *Ibid*. ℣. 5. (6) *Genes*. XLIX, 15. (7) *Psalm*. CXLIV, 16. (8) 2. *Par*. XX, 23, *&c*. (9) *Josue* XV, 8, 4 *Reg*. XXIII, 10. (10) *Vide Euseb. ad vocem* Γαι ἐννομ. גיא הנכונם *Ge-hennon*. גיא בני הנום (11) 3. *Reg*. IV, 10. (12) 3. *Reg*. IV, 8.

prise des douleurs de l'enfantement environ à un quart de lieue de Bethléem (1), & mourut dans les douleurs, après avoir mis au monde un fils, à qui elle donna en mourant le nom de *Ben-oni*, c'est-à-dire, fils de ma douleur. Mais Jacob changea ce nom, & l'appela *Benjamin*, le fils de ma droite. Souvent dans l'Écriture il est simplement appelé *Jemini*, c'est-à-dire, ma droite : *Filii Jiemini*, les enfans de Benjamin.

Pendant la grande famine qui désola la terre de Chanaan & les pays des environs (2), Jacob ayant envoyé ses fils en Egypte, pour y acheter du froment, retint Benjamin auprès de lui pour sa consolation, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur en chemin. Joseph ayant reconnu ses freres, quoiqu'ils ne le reconnussent pas, & n'ayant pas vu Benjamin avec eux, s'informa adroitement s'il étoit en vie, & ne leur donna du froment qu'à condition qu'ils le lui ameneroient ; & pour assurance de leur parole, il retint Siméon en prison jusqu'à leur retour. Jacob eut toutes les peines du monde à laisser aller Benjamin : mais enfin pressé par la famine, & sollicité par ses fils, il le leur donna, & ils partirent pour l'Egypte.

Joseph ayant vu Benjamin avec ses autres freres (3), il les fit entrer dans sa maison, & les fit manger avec lui, mais non pas à sa table, parce qu'il ne vouloit pas encore se manifester à eux, & que les Egyptiens ne mangeoient point avec les Hébreux. Joseph fit placer ses freres selon leur âge ; & dans la distribution qu'il fit des viandes qu'il leur envoya, la part de Benjamin se trouva cinq fois plus grande que celle des autres. Après cela, Joseph pour éprouver la fidélité de ses freres, & leur amitié pour Benjamin, ordonna à l'Intendant de sa maison (4) de remplir de blé les sacs de tous ces hommes, & de mettre dans le sac du plus jeune la coupe d'argent dont il se servoit, & l'argent que Benjamin avoit apporté pour le paiement de sa charge de blé. Cet ordre fut exécuté ; & lorsque les freres de Joseph furent sortis de la ville, il fit courir après eux ; & l'Intendant de sa maison leur dit qu'ils étoient des voleurs, qui avoient pris la coupe de son Seigneur. Ils s'en excuserent & dirent qu'ils consentoient que celui d'entre eux qui auroit fait ce vol, fût mis à mort, & que les autres demeurassent pour esclaves à Joseph. L'Intendant répondit qu'il n'en vouloit qu'à celui qui avoit fait le vol, que tous les autres pouvoient s'en aller en liberté.

En même-temps il les fouilla tous, & trouva la coupe dans le sac de Benjamin. Alors ils déchirerent leurs habits, & retournerent dans la ville. Joseph leur fit des reproches de leur infidélité ; & Judas fit ce qu'il put pour excuser Benjamin. Il conjura Joseph de le retenir lui-même pour esclave en la place de son frere. Il lui dit que son pere étoit un vieillard, qui ne pourroit survivre à la perte de son fils ; que d'ailleurs il s'en étoit chargé, & en avoit répondu. Alors Joseph ne pouvant plus retenir ses larmes, leur déclara qui il étoit ; & se jetant au cou de Benjamin (5), il le baisa, & tous ses freres après lui. Il les invita de venir s'établir en Egypte, & d'y amener leur pere. Il leur donna à chacun une paire d'habits, c'est-à-dire, deux tuniques & deux manteaux ; & pour

(1) *Genes.* XXXV, 16, 17, *&c.* בן אוני *Ben-oni* בנימין *Ben-jamin.* (2) *Genes.* XLII, XLIII. (3) *Genes.* XLIII, 16, 17, *&c.* (4) *Genes.* XLIV, 1, 2, 3, *&c.* (5) *Genes.* XLV.

Benjamin, il lui donna cinq robes, & trois cents pieces d'argent. Il leur donna aussi des présens pour son pere, & les renvoya ainsi, en leur recommandant la paix & l'union.

Depuis ce temps, l'Ecriture ne nous apprend rien de particulier sur la personne de Benjamin; car je compte pour rien ce qui est rapporté dans le Testament des douze Patriarches, qui, comme l'on sait, est une piece apocryphe & sans autorité. Jacob au lit de la mort (1), dit à Benjamin: Benjamin est un loup ravissant; le matin il dévorera sa proie, & le soir il partagera les dépouilles. Et Moïse dans son dernier Cantique (2), dit à Benjamin: Le bien-aimé du Seigneur demeurera dans son partage avec assurance; il y habitera tout le jour comme dans sa chambre nuptiale; il se reposera entre ses bras. On explique d'ordinaire ces mots: Benjamin est un loup ravissant, ou de saint Paul, qui étoit de la Tribu de Benjamin, ou de la valeur de ceux de cette Tribu, qui soutinrent la guerre contre toutes les autres Tribus pour la défense du crime de ceux de Gabaa, qui avoient violé la femme d'un Lévite qui passoit par leur ville.

II. Benjamin *de Tudele*, Juif célebre, originaire du Royaume de Navarre, & natif de la ville de Tudele, vivoit au douzieme siecle. Il voyagea dans tous les lieux où il crut qu'il y avoit des Synagogues, afin de s'instruire de l'état de sa Nation. Après avoir voyagé pendant plusieurs années, il revint en France sous le regne de Louis le jeune, & passa en Castille en 1173, où il mourut la même année. Il a écrit la relation de ses voyages, où l'on trouve plusieurs particularités touchant la Nation des Juifs; mais il est peu exact, mauvais Géographe, & souvent Historien fabuleux. Cependant il ne laisse pas d'être très-propre à donner une idée générale de l'état des Juifs, tant en Orient qu'en Occident, pendant le douzieme siecle. On lui reproche beaucoup d'entêtement en faveur de sa Nation. Son Ouvrage fut d'abord imprimé en Hébreu à Constantinople en 1543. Arias Montanus le traduisit en Latin, & le fit imprimer à Anvers en 1575. Depuis Constantin l'Empereur le fit réimprimer avec des notes à Leyde en 1633. On peut voir sur son sujet Fabricius *de Apocryphis veteris Testamenti*, p. 1168, & la Critique de cet Auteur dans l'Histoire des Juifs de M. Basnage, t. 3, l. 5, c. 6, p. 111 & suiv., édition de Paris.

BENNO, Lévite, fils d'Osan. 1. *Par.* III, 26.

BENNUI, Israélite, qui répudia sa femme qu'il avoit épousée contre la disposition de la Loi. 1. *Esdr.* X, 30.

BEN-ONI, le fils de ma douleur. C'est le nom que Rachel donna à son fils, qui fut nommé Benjamin par Jacob. *Genes.* XXXV, 18.

BEN-ZOHET, fils de Jési. 1. *Par.* IV, 20.

BEON; *Num.* XXXII, 3, autrement *Béan;* 1. *Macc.* V, 4, 6, ville de delà le Jourdain. Eusebe dit qu'elle étoit à la Tribu de Ruben (3).

BEOR, pere de Béla. Béla fut Roi de Dénaba en Idumée (4).

BERA, ou plutôt *Beera.* Voyez ci-devant *Beera*, & *Judic.* IX, 21. Eusebe met une ville de *Bera*, à huit milles d'Eléuthéropolis, vers le septentrion.

(1) *Genes.* XLIX, 27. — (2) *Deut.* XXXIII, 12. — (3) *Euseb. ad* Baiar. — (4) *Genes.* XXXVI, 32.

BEREA, ou *Béroéa*, ou *Béroé*, ville de Macédoine, où saint Paul prêcha l'Evangile avec beaucoup de succès. *Act.* XVII, 10, 13.

I. BÉRÉNICE, fille d'Agrippa, surnommé le Grand, Roi des Juifs, & sœur du jeune Agrippa, aussi Roi des Juifs. Elle fut d'abord fiancée à Marc, fils d'Alexandre Lysimaque, Alabarque d'Alexandrie ; ensuite elle épousa Hérode, Roi de Calcide, son propre oncle paternel (1). Après la mort d'Hérode (2), elle fit proposer à Polémon, Roi de Pont, & d'une partie de la Cilicie, de se faire circoncire, pour l'épouser. Polémon accepta ce parti & l'épousa. Mais Bérénice ne demeura pas longtemps avec lui. Elle retourna auprès de son frere Agrippa, avec qui elle vivoit d'une maniere qui faisoit parler tout le monde. Elle assista un jour avec Agrippa son frere (3), au discours que saint Paul fit devant Festus à Césarée de Palestine. Tite, fils de Vespasien, eut de l'amitié pour Bérénice, & Vespasien lui-même lui fit de grands présens (4).

II. BÉRÉNICE. Plusieurs croient que c'est le nom d'une sainte Dame, nommée vulgairement *Véronique*, qui ayant présenté son mouchoir au Sauveur, lorsqu'il alloit au Calvaire, il s'en essuya le visage, & y imprima son portrait. On croit que c'est cette même image que l'on conserve à Rome, & que l'on appelle la sainte Face, ou la Véronique. Tout ce que l'on a publié jusqu'ici de la Véronique, comme son voyage dans les Gaules avec saint Martial ; & ensuite son voyage de Rome, pour y voir saint Pierre ; & enfin son retour à Bordeaux, vers saint Martial, n'a pas paru mériter beaucoup de créance dans l'esprit des plus sages Critiques. Il y en a qui croient qu'il n'y eut jamais de Véronique, ni de Bérénice qui ait reçu l'empreinte de la face de Jesus-Christ sur son mouchoir, & que la Véronique n'est autre que *Vera Icon*, la vraie Image, dont l'on a imprudemment fait une personne, que quelques Modernes ont mises au rang des Saintes le 4 de Février, ou en d'autres jours. Mais elle n'est point dans le Martyrologe Romain, quoique l'on prétende qu'elle soit morte à Rome. On veut que ce soit elle que l'on honore en quelques endroits sous le nom corrompu de sainte *Vénice* (5).

BÉRESCHIT. C'est le nom que les Hébreux donnent à la Génese, parce que ce Livre commence par *Bereschith*, qui en Hébreu signifie : *Au commencement* (6).

BERGERS. Moïse (7) dit que *les Pasteurs* ou Bergers, *sont odieux aux Egyptiens.* Voyez ci-après *Pasteurs.*

BÉRI, fils de *Scépha*, de la Tribu d'Aser (8).

BÉRIA, fils d'Aser, pere d'Héber, & de Melchiel. *Genes.* XLVI, 12.

BÉRILLE, la huitieme pierre du Rational du Grand-Prêtre ; elle est nommée dans la Vulgate & dans les Septante, *Bérille* (9), & en Hébreu *Jasphé.* On a déja remarqué que la valeur des noms Hébreux des pierres précieuses, étoit inconnue pour la plupart aux Hébreux & aux Commentateurs.

---

(1) *Antiq. l.* XX, *c.* 5, *p.* 693. —— (2) La mort d'Hérode Roi de Calcide arriva l'an de J. C. 48. —— (3) *Act.* XV, 13... 25. —— (4) *Tacit. l.* 2, *hist. c.* 81. —— (5) Voyez *Bolland.* 4. *Febrar.* Et M. de Tillemont, tome 1, hist. Eccles. not. 33, sur J. C. p. 471. —— (6) בראשית *In principio.* —— (7) *Genes.* XLVI, 34. —— (8) 1. *Par.* VII, 36. —— (9) *Exod.* XXVIII, 28.

BÉRITE, ou *Barute*, ville de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Biblos & Sidon, à quatre cents stades de cette derniere ville, vers le septentrion (1).

On doute que l'Ecriture parle de cette ville. Il y en a qui croient que le Dieu *Bérith*, dont nous avons parlé ci-devant sous le nom de *Baal-Bérith*, étoit adoré dans cette ville, & lui avoit donné son nom : d'autres le dérivent de *Béroé*, fille de Vénus & d'Adonis, qui étoit la Déité la plus honorée de ce pays-là. D'autres croient que le nom de *Bérith* vient de *Béaroth*, des puits, ou des sources. Il y a plus d'une ville de ce nom dans la Palestine. David (2) tira beaucoup de cuivre des villes de *Beté* & de *Béroth* dans la Syrie.

BÉRODACH - BALADAN, fils de Baladan, Roi de Babylone, envoya vers Ezéchias, Roi de Juda, des Ambassadeurs (3), avec des lettres & des présens, parce qu'il avoit su qu'il avoit été malade, & qu'il avoit été guéri d'une façon toute miraculeuse (4), le soleil, ou dumoins son ombre, s'étant retiré de dix lignes pour l'assurer de la vérité des promesses d'Isaïe, qui lui promettoit le recouvrement de sa santé, & quinze années de vie. Ezéchias eut une grande joie de l'arrivée de ces Ambassadeurs ; il leur montra tout ce qu'il y avoit de plus riche, & de plus beau dans son palais ; le Seigneur n'approuva pas cette conduite : il envoya Isaïe au Roi, pour lui dire que tout ce qui étoit dans son palais, & toutes les richesses que lui & les Rois ses successeurs y avoient amassées, & qu'il avoit fait voir à ces étrangers, seroient portées à Babylone.

BÉROSE, Historien de Babylone, étoit Chaldéen de nation, & Prêtre de Bélus, Divinité de Babylone. Tatien (5) dit qu'il vivoit du temps d'Alexandre le Grand, & qu'il dédia son Ouvrage au Roi Antiochus, le troisieme après Alexandre, c'est-à-dire, à Antiochus le Dieu : car *Séleucus Nicanor* fut le premier Roi de Syrie, *Antiochus Soter* le second, & *Antiochus le Dieu* le troisieme. Si l'on veut comprendre Alexandre le Grand dans le nombre de trois, il faudra dire que Bérose vivoit sous Antiochus Soter ; & certes le grand nombre d'années qui se sont écoulées depuis Alexandre jusqu'à Antiochus le Dieu, (car on compte soixante-quatre ans entre la mort d'Alexandre & la premiere année d'Antiochus le Dieu,) pourroit faire croire qu'il faut en effet l'entendre en ce sens. Quoi qu'il en soit, Bérose ayant appris la langue Greque, passa premierement à l'Isle de Cos (6), où il établit une école & y enseigna l'Astronomie & l'Astrologie ; de là il vint à Athenes, où il acquit tant de réputation par ses prédictions astrologiques, qu'on lui éleva dans le Gymnase, où se faisoient les exercices de la Jeunesse, une statue avec une langue d'or (7). Joseph & Eusebe nous ont conservé d'excellens morceaux de cette Histoire de Bérose, qui répandent une grande lumiere sur plusieurs endroits de l'ancien Testament, & sans lesquels il seroit mal-aisé de donner une suite exacte des Rois de Babylone.

BEROT, ville de la Tribu de Benjamin. *Josue*, IX, 17. Voyez ci-devant *Béeroth*.

(1) *Strabo*, *l.* 16. ═══ (2) 2. *Reg.* VIII, 8. ═══ (3) 4. *Reg.* XX, 1, 2, 3, *&c.* ═══ (4) L'an du Monde 3292, avant J. C. 708, avant l'Ere vulg. 712. ═══ (5) *Tatian, contra Gentes.* ═══ (6) *Vitruv.* *l.* 9, *c.* 7. ═══ (7) *Plin.* *l.* 7, *c.* 37.

BEROTH. Voyez 2. *Reg.* VIII, 8, Ville dont David fit la conquête. C'est apparemment *Béroé* de Syrie, ou *Bérithe* en Phénicie, autrement *Baruth* ou *Béroth*, entre Héthalon & Emese.

BEROTHA, entre Héthalon & Emese (1); peut-être *Bérythe*, ou *Béroth*, dont David fit la conquête sur Adadézer Roi de Syrie (2).

BERSA, Roi de Gomorrhe, qui eut guerre avec Codorlahomor & ses alliés. *Genes.* XIV, 2.

BERSABÉ, bourg de Galilée. Il étoit au midi de la haute Galilée, & au nord de la basse Galilée (3). Joseph l'Historien fit rétablir & fortifier le bourg de Bersabé.

BERSABÉE, de la Tribu de Siméon, au midi de la Palestine. Voyez ci-devant *Béersabée*. On la trouve aussi marquée sous le nom de *Béersheba*, *Bérosba* & *Berzamma*.

BERYTE. Voyez ci-devant *Bérite*.

I. BERZELLAI, natif de Rogel dans le pays de Galaad, étoit un vieillard ami de David, & qui le secourut dans sa disgrace, lorsqu'il fut chassé de Jérusalem par Absalom (4). Il vint trouver ce Prince à Mahanaïm, au-delà du Jourdain, & lui offrit toutes sortes de rafraîchissemens. Après la défaite d'Absalom, lorsque David s'en retournoit à Jérusalem, Berzellaï l'accompagna jusques sur le Jourdain (5); & David l'ayant invité de venir à la Cour, pour y passer le reste de sa vie dans le repos, Berzellaï lui répondit: Combien de temps ai-je encore à vivre, pour aller aujourd'hui avec le Roi à Jérusalem? J'ai à présent quatre-vingts ans, & mes sens ne sont plus en état de faire la distinction du doux & de l'amer, ni de prendre plaisir dans le boire, ou le manger, ou au son des instrumens, ou des voix des musiciens. Pourquoi votre serviteur seroit-il à charge au Roi mon Seigneur? Je supplie votre Majesté de me permettre de l'accompagner encore un peu jusques sur le fleuve, & après cela de m'en retourner dans ma maison, afin que je meure dans ma ville, & que je sois enterré auprès de mon pere & de ma mere. Mais voilà Chamaan mon fils, votre serviteur, il aura l'honneur de vous accompagner, & le Roi lui fera ce qu'il jugera à propos. Le Roi répondit: Que Chamaan vienne donc, & je lui accorderai tout ce que vous me demanderez. Après donc que le Roi, & tout le peuple eurent passé le Jourdain, David embrassa Berzellaï, il lui souhaita toutes sortes de bénédictions, & Berzellaï s'en retourna dans sa patrie. Cela arriva l'an du monde 2981, avant J. C. 1019, avant l'Ere vulg. 1022.

II. BERZELLAÏ, natif de la ville de Molath, dans la Tribu de Siméon. Ce Berzellaï étoit pere d'*Hadriel*, qui avoit épousé Michol, auparavant femme de David (6).

III. BERZELLAÏ, de la race des Sacrificateurs, qui épousa une des filles de la race de Berzellaï de Galaad. 2. *Esdr.* VII, 63.

BESAI, Israélite, dont les descendans revinrent de Babylone au nombre de trois cents vingt-trois (7).

BESARA, ou *Bézara*, ville aux environs de Ptolémaïde, à vingt stades de Gabaa (8).

BESECH, ou *Béseca*, ou plu-

(1) *Ezech.* XLVII, 16. (2) 2. *Reg.* VIII, 8. (3) *Joseph. l.* 3, *de Bello, c.* 2, *& lib.* 2, *c.* 25, *& lib. de vita sua, p.* 1013. (4) 2. *Reg.* XVII, 27, 28. (5) 2. *Reg.* XIX, 33, 34, *&c.* (6) 2. *Reg.* XXI, 8. (7) 1. *Esdr.* II, 17. (8) *Joseph. lib. de vita sua.*

tôt *Bézec*, *Bézeca*, ou *Bézaca*, ou *Bezecath*. On croit qu'Adoni-bésech qui fut pris & mis à mort par les enfans de Juda (1), & qui se vantoit d'avoir coupé les extrémités des pieds & des mains à soixante & dix Rois, étoit Roi de Béfech. Saül voulant marcher contre Jabès de Galaad, fit la revue de son armée à Béfech (2). Eusebe dit qu'il y a deux villes de ce nom assez près l'une de l'autre à sept milles de Sichem, tirant vers Scythopolis. Nous croyons que Bézech, ou Bézechat, étoit en effet située vers le passage du Jourdain, qui étoit à Scythopolis, ou aux environs.

BÉSÉLÉEL, fils d'Uri, ou de Hur, & de Marie sœur de Moïse. Béséléel reçut de Dieu un talent extraordinaire d'intelligence, & d'industrie pour travailler toutes sortes de métaux, & pour inventer toutes sortes de choses dans les ouvrages mécaniques (3). Il fut employé par Moïse aux travaux du Tabernacle de l'Alliance, avec Ooliab fils d'Achisémech, de la Tribu de Dan. Les Juifs de la ville de Sidon croient que le tombeau de Béséléel, & celui du Prophete Sophonie, sont auprès des murailles de leur ville, & ils les visitent avec beaucoup de dévotion.

BESELAM MITHRIDATE, un des Officiers du Roi de Perse au-deçà de l'Euphrate, écrivit avec Réum Béeltéem au Roi Artaxercès, pour le prier de défendre aux Juifs de continuer le bâtiment du Temple. 1. *Esdr.* IV, 7.

B SETHA, étoit une des montagnes, sur lesquelles la ville de Jérusalem étoit bâtie. Elle étoit du côté du septentrion par rapport au Temple (4).

BESIMOTH. La même que *Bethjesimoth*, au-delà du Jourdain.

BESIRA. C'est la même que la *Citerne de Sira*, dont il est parlé dans le second Livre des Rois (4). Joseph (6) met Bésira à vingt stades, ou sept lieues d'Hébron.

BESODIA, pere de Mosollam. 2. *Esdr.* III, 6.

BESOR, ou *Bosor*, torrent (7) qui tombe dans la Méditerranée entre Gaze & Rhinocorure; ou plutôt, entre Rhinocorure & l'Egypte, selon saint Jérôme sur le VI. Ch. d'Amos. C'est *le torrent du désert* (8), que plusieurs ont pris mal-à-propros pour le torrent ou le fleuve d'Egypte, dont il est parlé en quelques endroits de l'Ecriture (9), & qui n'est autre que le Nil, ou bras le plus oriental de ce fleuve.

BÊTE, animal dénué de raison, destiné au service de l'homme, & à l'ornement de l'Univers. Dieu créa au commencement les poissons de la mer, & les oiseaux du Ciel, le cinquieme jour du monde (10) : il créa ensuite les animaux de la terre, & l'homme le sixieme jour (11). Enfin, il amena à Adam les oiseaux du Ciel & les animaux de la terre, afin qu'il leur imposât leurs noms (12), & qu'il commençât par-là l'exercice du domaine que Dieu lui avoit donné sur tous les animaux (13). Le Seigneur bénit l'homme, les oiseaux, les poissons, & les bêtes de la terre; leur commanda de se multiplier, & leur donna pour

(1) *Judic.* I, 4, 5, 6, 7 = (2) 1. *Reg.* XI, 8. = (3) *Exod.* XXXI, 2 = (4) *Joseph. de Bello*, *l.* 6, *c.* 10, *p.* 919. *G.* = (5) 2. *Reg.* III, 26. = (6) *Joseph. Antiq* *l.* 7, *c.* 1. = (7) 1. *Reg.* XXX, 10. = (8) *Am* VI, 14 = (9) *Josue* XV, 4. 47, 2. *Par.* VII, 8. = (10) *Genes.* I, 20. 21, 23. = (11) *Genes.* I, 24, 26, 31. = (12) *Genes.* II, 19. = (13) *Genes.* I, 28.

leur nourriture tous les fruits & les herbes de la terre (1). Il n'accorda à l'homme l'usage de la viande que depuis le déluge (2), & encore lui défendit-il l'usage du sang ; en le menaçant de punir l'effusion du sang par une peine pareille, & de châtier même les bêtes qui auroient répandu le sang humain (3).

En effet, dans la Loi de Moïse, l'animal qui aura tué un homme (4), ou qui aura servi d'instrument à un crime abominable (5), est puni de mort. Les villes coupables d'apostasie sont dévouées au feu, avec leurs habitans & leurs animaux (6). Lorsque Noé sort de l'arche avec ses enfans & les animaux qu'il avoit conservés avec lui, Dieu dit qu'il fait alliance avec Noé, avec sa famille, avec leurs descendans, & avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, & qu'il s'engage envers eux de ne plus envoyer de pareil déluge sur la terre (7). Dieu ordonnant le repos du Sabbat (8), déclare qu'il entend que les animaux, de même que les esclaves, se reposeront ce jour-là. Dieu frappa dans l'Egypte les premiers nés des hommes & des animaux ; & pour mémoire de ce qu'il avoit épargné les Hébreux, il ordonne qu'ils lui consacrent les premiers nés des hommes & des animaux (9).

Eve s'entretient avec le serpent (10), sans s'étonner de l'entendre parler & raisonner. Balaam parle de même à son ânesse, & lui répond comme il auroit fait à un homme raisonnable (11). Après la chûte d'Adam & d'Eve, Dieu parle au serpent, le maudit, le punit, lui prédit son malheur (12), comme il fait à Adam & à Eve. Moïse remarque que le serpent étoit le plus fin des animaux de la terre, & le Sauveur nous ordonne d'avoir la prudence du serpent & la simplicité de la colombe (13); le Sage renvoie le paresseux à la fourmi (14), & nous décrit ces animaux comme composant une petite république pleine d'activité & de prévoyance (15). Dans les Prophetes, Dieu menace d'exterminer les peuples & les animaux des pays qui ont encouru son indignation (16). Jonas ayant prêché à Ninive, que le Seigneur étoit prêt de faire éclater sa colere contre la ville, les Ninivites se convertirent (17), se couvrirent de sacs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, le Roi même descendit de son trône, & défendit que ni *les hommes*, *ni les bêtes ne bussent*, *ni ne mangeassent*. Pourquoi faire jeûner les bêtes, si elles ne sont pas capables de raison, ni de mérite, ou de démérite ? Et lorsque Dieu touché de l'humiliation des Ninivites, eut remis leur péché, & que Jonas se plaignit de l'indulgence du Seigneur ; il lui fut dit (18) ; Pourquoi ne pardonnerai-je pas à cette ville, dans laquelle il y a un si grand nombre d'hommes qui ne savent pas distinguer leur main droite de la gauche, *& un si grand nombre de bêtes ?* Comme si cette multitude d'animaux étoit un motif pour pardonner à Ninive.

Les Egyptiens, parmi lesquels les Hébreux ont demeuré si long-

(1) *Genef.* I, 29. ═ (2) *Genef.* IX, 3. ═ (3) *Genef.* IX, 5. ═ (4) *Exod.* XXI, 28, 29. ═ (5) *Levit.* XX, 15, 16. ═ (6) *Deut* XIII, 15. ═ (7) *Genef.* IX, 9. ═ (8) *Exod.* XXIII. ═ (9) *Exod.* XXII & XXIII. ═ (10) *Genef.* III, 1. ═ (11) *Num.* XXII, 28. ═ (12) *Genef.* III, 14. ═ (13) *Matth.* X, 16. ═ (14) *Proverb.* VI, 6. ═ (15) *Proverb.* XXX, 25. ═ (16) *Jerem.* L, 51. *Ezech.* XIV. *Sophon.* I, 1. ═ (17) *Jonas.* III, 5, 6. ═ (18) *Jonas.* IV, 11.

temps, adoroient les animaux, & par conséquent les croyoient, non-seulement raisonnables, mais aussi supérieurs à l'homme. Les Israélites étoient aussi apparemment dans les mêmes principes, puisqu'ils rendirent leur culte au veau d'or dans le désert, & que depuis le schisme de Jéroboam, ils continuerent à adorer de pareilles Divinités.

Le dogme de la métempsycose si commun dans tout l'Orient, & même parmi les Hébreux, ce dogme dont on voit des vestiges dans les Israélites du temps de notre Sauveur (1), & même dans les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit, ce sentiment suppose manifestement que les animaux sont raisonnables, puisque les mêmes ames qui ont animé les hommes les plus sages & les plus éclairés, passent successivement dans le corps des animaux (2).

Omnia mutantur : nihil interit ; errat & illinc
Huc venit, hinc illuc, & quoslibet occupat artus
Spiritus, æque feris humana in corpora transit,
Inque feras noster : nec tempore deperit ullo.

Ces sentimens ne sont ni nouveaux ni rares parmi les Juifs. On les remarque, quoiqu'avec quelques variétés, dans Philon (3), & dans les plus célebres Rabbins (4).

Plusieurs prétendent que les oiseaux ont entre eux une espece de langage. Porphyre rapporte que Thresias & Apollone de Thiane entendoient ce langage ; & il y a encore aujourd'hui des gens dans l'Arabie (5), qui se vantent de le savoir. Ils disent que cette science leur est connue depuis le temps de Salomon & de la Reine de Saba, lesquels avoient un oiseau nommé Huddud, qui est la Huppe, pour messager de leurs amours. Quelques Auteurs Arabes (6) ont cru qu'il y avoit des Eléphans Musulmans, & qui adoroient Dieu. Pline (7) & d'autres après lui ont écrit que les Eléphans étoient capables de religion, qu'ils adoroient le soleil & la lune.

La plupart des Philosophes de l'antiquité, Empedocles, Pythagore, Gallien, Cléante, Eudoxe, Porphyre, Elien, Pline, ont cru que les bêtes raisonnoient. Diogene de Laërce (8), dit qu'Eudoxe Philosophe Pythagoricien, avoit traduit de l'Egyptien en Grec un dialogue des chiens. Enfin presque tout le monde, Philosophes & autres, croient en Europe que les bêtes raisonnoient avant que M. Descartes eût inventé son systême des machines. Il est vrai qu'avant lui un Médecin Espagnol nommé Gosnesius Pereira, avança que les bêtes n'étoient que des machines : il fut trente ans à composer son livre, & il le fit paroître en 1554 ; mais on y fit si peu d'attention, qu'on ne daigna pas le réfuter. Le R. P. Pardies Jésuite a fait un Livre de la connoissance des bêtes, pour montrer qu'elles ne sont destituées ni d'intelligence, ni de sentiment. Thomas Willis a fait aussi un Traité de l'ame des brutes : il y a aussi un Traité de M. le Grand sur le même sujet, & un Livre intitulé de l'ame des bêtes, imprimé à Lyon en 1676, composé par Antoine d'Illy, Prêtre d'Ambrun (9).

(1) Voyez ci-après l'article de la Métempsycose. (2) *Ovid. Metamorph. l.* 15. (3) *Phil. de Somniis.* (4) Basnage, hist. des Juifs, t. 4, l. 6, c. 30. (5) D'Herbelot, Bibl. Orient. p. 443, col. 1. (6) *Idem p.* 349, *col.* 2. (7) *Plin. l.* 8, *c.* 1. (8) *Diogen. Laert.* (9) Diction. de Trévoux, article *Bêtes*.

Salomon dans le livre de l'Ecclésiaste, soit qu'il propose ses propres sentimens, ou les sentimens des Philosophes & des Esprits forts de son temps, s'exprime d'une maniere à faire croire que les bêtes ont de l'intelligence, & une ame raisonnnable (1): *J'ai dit dans mon cœur que Dieu éprouve les enfans des hommes, & qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes; car les hommes meurent comme les bêtes, & leur condition est semblable: comme l'homme meurt, la bête meurt aussi; les uns & les autres respirent de même, & l'homme n'a rien plus que la bête..... Qui sait si l'ame des enfans des hommes monte en haut & si l'ame des bêtes descend en bas?* L'Ecriture parle de la mort des animaux, comme de celle des hommes (2): *Vous retirerez leur esprit, & ils mourront, & ils rentreront dans la poussiere d'où ils sont tirés.* Et Job (3): *Si Dieu retire son souffle & son esprit, toute chair tombera dans la défaillance.*

Mais il ne faut pas pousser trop loin les conséquences de ces passages, & l'on n'en doit pas inférer que la bête soit en tout égale à l'homme, qu'elle raisonne comme lui, qu'elle soit capable de religion, de connoître Dieu, de parvenir à la béatitude, d'agir par des vues surnaturelles; les connoissances, les raisonnemens, les désirs, les vues de la bête sont bornées à la connoissance & au discernement de ce qui peut contribuer à sa béatitude temporelle, & à la conservation de son corps, & à la multiplication de son espece. Son ame peut bien juger & discerner entre le chaud & le froid, entre l'utile & le dangereux pour sa santé; mais elle n'ira pas jusqu'à distinguer le bien du mal moral, entre le juste & l'injuste, le licite & l'illicite; elle sera, si l'on veut, immortelle & éternelle, puisqu'enfin si elle pense, elle est nécessairement spirituelle; mais c'est un privilege qui lui est commun avec les corps & avec la matiere, dont l'essence est indéfectible, & dont la nature ne peut pas périr. La matiere peut changer de figure, de situation, être en repos ou en mouvement; mais elle ne peut être anéantie, ni cesser d'être, à moins que Dieu ne cesse de la conserver; & en ce sens les Anges mêmes & l'ame de l'homme ne sont pas plus privilégiés que la matiere.

Mais que devient l'ame de la bête séparée de la matiere? Nous n'avons sur cela aucune réponse à faire, parce que nous n'avons aucun principe qui puisse nous le faire connoître; ni la révélation, ni l'expérience, ni le raisonnement par les effets, ni par les causes, ne nous fournissent sur cela la moindre lumiere: nous savons que Dieu a créé toutes choses pour sa gloire; que l'ame de la bête est incapable de s'élever jusqu'à la connoissance & à l'amour de son Créateur; il faut donc qu'il en soit glorifié par quelque autre maniere qui ne nous est pas connue. Pourquoi vouloir sonder les secrets de sa sagesse, & porter nos jugemens au-delà de nos connoissances?

Nous savons la grande objection que l'on tire de saint Augustin (4) contre l'ame des bêtes: Sous un Dieu juste, dit ce Pere, nul ne peut être malheureux qu'il ne le mérite: *Neque enim sub Deo justo miser esse quisquam, nisi mereatur, potest.* Or si les bêtes ont du sentiment & du raisonnement, elles sont malheureuses: elles ont donc mérité de l'être; elles ne peuvent

(1) *Eccle.* III, 18, 19, 21. — (2) *Psalm.* CIII, 30. — (3) *Job.* XXXIV, 14. — (4) *Aug. oper. imperf. contra Julian. l.* 1, *art.* XXXIX, *p.* 887.

l'avoir mérité que par le péché. Or si elles ont péché, elles sont donc capables de religion, d'amour & de connoissance de Dieu ; ce qui est contraire à tout ce que l'on a dit ci-devant. Qu'elles soient malheureuses, on n'en peut pas disconvenir, puisque l'homme les tue, les mange, les assujettit aux travaux les plus durs & les plus outrés, les frappe, les maltraite, les poursuit, sans autre raison que sa volonté, son bon plaisir, ou son divertissement. Si les bêtes avoient une ame capable de raison & de sentiment, auroit-il donné sur elles à l'homme pécheur un domaine si entier & si absolu ?

On peut répondre, que Dieu étant maître absolu de sa créature, en peut disposer à sa volonté, sans être obligé de rendre compte à personne de sa conduite. Le potier de terre n'est-il pas le maître de faire de son argile tout ce qu'il juge à propos, un vase d'honneur, ou un vase destiné à des usages honteux (1) ? Dieu a créé les animaux pour l'homme, il a donné à l'homme un empire absolu sur les animaux ; ce sont des vérités connues : il a permis à l'homme de manger, & par conséquent de tuer les animaux: l'homme use de ce pouvoir & de cette liberté; jusques là tout est dans l'ordre. De quoi se peut plaindre la bête, que je suppose raisonnable ? Dira-t-elle à Dieu : Je suis innocente, & vous m'assujettissez à un homme pécheur, brutal, insensé, qui abuse manifestement du pouvoir & du domaine que vous lui avez donné sur moi ? L'enfant malheureux & pécheur, fils de colere & d'indignation, né pour le travail & pour la misere, *dira-t-il à son pere : Pourquoi m'avez-vous engendré ; & à sa mere, pourquoi m'avez-vous mis au monde* (2) *? L'argile dira-t-elle au potier : Que faites-vous ? Votre ouvrage n'a rien d'une main habile.*

Ne voyons-nous pas dans Job, que Dieu punit quelquefois les justes quoiqu'innocens ? *Multiplicabit vulnera mea etiam sine causa* (3). Et ailleurs Dieu dit au démon (4) : *Tu m'as porté à agir contre lui, en l'affligeant sans sujet.* Et dans l'Evangile (5), les Disciples ayant vu un aveugle-né, demanderent à Jesus-Christ si c'étoient les péchés de cet homme, ou ceux de ses parens qui lui avoient mérité cette disgrace ? Il répondit : Ce n'est ni l'un ni l'autre ; mais c'est afin de manifester en lui les œuvres de Dieu. Nous savons que la sainte Vierge & saint Jean-Baptiste ont vécu dans l'innocence, & n'ont pas même apporté au monde le péché originel ; & cependant le Saint-Esprit nous apprend, que le glaive de douleur perça le cœur de Marie (6), & que saint Jean après avoir beaucoup souffert dans la prison, mourut enfin par le fer des méchans (7). Les innocens & les justes ne sont donc pas toujours exempts de peine & de souffrance ; & pour revenir aux bêtes, Dieu use envers elles de son souverain pouvoir, il use de son droit de pere & de créateur, il ne fait injustice à personne : il étoit maître de créer les bêtes, ou de les laisser dans le néant. Elles lui ont une obligation infinie au milieu de leur malheur, puisqu'enfin elles tiennent de lui l'être, la vie, l'action, & tout ce qu'elles ont de bien.

BETÉ, ou Beten, ville de Syrie, que David prit sur Adadézer (8). C'est peut-être la même que Béthen, que Josué attribue à la Tribu d'Aser (9) ; ou Bathné

(1) *Rom.* IX, 21. *Sap.* XV, 7, 8. (2) *Isai.* XLV, 9, 10. (3) *Job.* IX, 17. (4) *Job.* II, 2. (5) *Joan.* IX, 2. (6) *Luc.* II, 35. (7) *Marc.* XIV, 10. (8) 2. *Reg.* VIII, 8. (9) *Josue* XIX, 25.

dans la Syrie, entre Bérée & Hiérapolis.

BETHABARA. C'est à Béthabara au-delà du Jourdain, que saint Jean-Baptiste baptisoit (1). Le Texte Latin de saint Jean lit *Bethania*, au lieu de *Bethabara* : mais la vraie Leçon est Béthabara, comme le remarquent Origenes (2), saint Chrysostome (3) & saint Epiphane (4). L'on croit que *Béthabara*, qui en Hébreu signifie *la maison du passage*, est le lieu où les Israélites passerent le Jourdain sous Josué, & que c'est le gué ordinaire du Jourdain.

BETHACAD, village à quinze milles de Légion, dans le Grand-Champ (5).

BETH-ACHARA, ou *Bethacherem*, *Jerem.* VI, 1, ville située sur une hauteur, entre Jérusalem & Thécué (6). Melchias fils de Réchab, étoit Prince de *Bethacara*, 2. *Esdr.* III, 14.

BETH-AGABRA, ou *Bethogabri*, ou *Bethogabria*. Les Tables de Peutinger mettent *Bethogabri* entre Ascalon & Jérusalem. Ptolémée met *Bethogabria* au 65 ¦ degré de latitude & au 31 ¦ de longitude. Joseph (7) met *Begabris* au milieu de l'Idumée. Guillaume de Tyr dit que les Arabes donnent à Béersabée le nom de Bethgabril, & qu'elle est à douze milles d'Ascalon. Benjamin dit que *Bethgaberin* est à cinq parasanges d'Hébron, & que c'est la même que *Maresa* ; & les Actes de S. Ananie la placent dans le territoire d'Eléuthéropolis. Tous ces caracteres réunis nous déterminent à la placer entre Eléuthéropolis & Hébron.

BETH-AGLA. Il y a deux lieux de ce nom : l'un placé par Eusebe (8) à huit milles de Gaza ; & l'autre placé par saint Jérôme (9) à deux milles du Jourdain. Josué attribue *Bethagla* à la Tribu de Juda. *Josue* XV, 6. C'est apparemment celle dont parle Eusebe. Et le même Josué XVIII, 21, attribue à Benjamin l'autre Bethagla, dont parle saint Jérôme.

BETH-AMMARKEVOTH, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX, 5.

BETHANATH, ville de la Tribu de Nephtali. *Josue* XIX, 38.

BETHANIA, étoit à quinze stades (10), ou environ deux mille pas de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. C'est-là où demeuroient Marthe & Marie, & leur frere Lazare, que Jesus-Christ ressuscita. C'est là aussi où Marie répandit un parfum sur la tête du Sauveur. Nous avons déjà averti sur *Bethabara*, que dans les Exemplaires Latins de saint Jean, ch. 1, ℣. 28, on lisoit *Bethania*, au lieu de *Bethabara*. Voyez Suidas sur *Bethania*. Plusieurs Exemplaires Grecs sont corrompus en cet endroit, aussi-bien que les Latins.

BETHANIM, village à quatre milles d'Hébron, & deux milles du Térébinthe d'Abraham (11).

BETHAPHUA, ou plutôt, *Beth-taphua*, c'est-à-dire, la maison de la pomme, ou du pommier, ville de la Tribu de Juda (12). Eusebe (13) dit que Beth-taphua est la derniere ville de la Palestine tirant vers l'Egypte, & située à quatorze milles de Raphia.

BETH-ARABA, ville de la

(1) *Joan.* I, 28, Βηθανία, *aliàs* Βηθαβαρά. — (2) *Origen. in Joan. tom.* 8. — (3) *Chrysost. homil.* 16, *in c.* I. *Joan.* — (4) *Epiphan. l.* 2, *contra hæres. p.* 435. — (5) *Euseb. in locis.* — (6) *Jerem.* VI, 1. — (7) *De Bello*, *l.* 5, *c.* 4. — (8) *Euseb. in* Βηθαγλαίμ. — (9) *Hieronym. in Area Athad.* — (10) *Joan.* II, 18. — (11) *Euseb. ad vocem* Ἀρὶ. — (12) *Josue* XV, 58. — (13) *Euseb. Onomast. in Bethtaphus.*

Tribu de Juda; *Josue* XV, 6, & ensuite donnée à Benjamin. *Josue* XVIII, 22.

BETHARAN (1), ou *Bethharam*, ou *Betharamphta*, nommée depuis Liviade, au-delà du Jourdain, vers la Mer morte. *Antiq. l.* 18, *c.* 3.

BETHAVEN. C'est la même que *Bethel*. Depuis que Jéroboam fils de Nabat eut mis ses veaux d'or à Béthel, les Hébreux attachés à la maison de David, donnerent par dérision à cette ville le nom de *Bethaven* (2), c'est-à-dire, maison de néant, ou maison d'iniquité, au lieu de *Bethel*, maison de Dieu, que Jacob lui avoit donné, lorsqu'il y eut la vision de l'échelle mystérieuse, par laquelle les Anges montoient & descendoit du Ciel en terre (3). On peut voir ci-après *Bethel*.

BETH-BAAL-MEON. *Josue* XIII, 17. La même que *Baal-méon*. *Num*. XXXII, 37.

BETH-BERA, lieu au-delà du Jourdain. *Judic*. VII, 24. Apparemment le même que *Beth-abara*, dont on a parlé ci-devant.

BETH-BESSEN (4), ville dans la Tribu de Juda, que Simon & Jonathas Maccabées firent fortifier, & où Bacchide les assiégea sans aucun succès. Le Grec lit *Bethbasi*, au lieu de *Bethbessen*.

BETH-CAR, ville de la Tribu de Dan (5).

BETH-DAGON, ville de la Tribu d'Aser. *Josue* XIX, 27. *Beth-Dagon* signifie la maison, ou le Temple de Dagon.

BETH-DAGON, ville de la Tribu de Juda (6), ainsi nommée apparemment parce qu'il y avoit un Temple de Dagon, avant que les Israelites la possédassent.

BETHEAED, ou *Beth-akad*, (7) que quelques-uns entendent dans un sens général, pour *une cabane de pasteurs* (8). Mais les Septante & plusieurs bons Interpretes l'expliquent d'un lieu situé entre Jezrael & Samarie. C'est peut-être le même que *Beth-kar*.

BETHEL, ville au couchant d'Haï (9), sur les confins des Tribus d'Ephraïm & de Benjamin. Le Patriarche Jacob fuyant la colere de son frere Esaü (10), & allant en Mésopotamie, arriva après le coucher du soleil, en un certain lieu, où il voulut passer la nuit; & ayant pris une des pierres qui étoient là, & l'ayant mise sous sa tête, il s'y endormit. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied étoit appuyé sur la terre, & le haut touchoit au Ciel; & des Anges de Dieu, qui montoient & qui descendoient par cette échelle. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit: Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham & le Dieu d'Isaac, je vous donnerai & à vos descendans, la terre où vous dormez. Votre race sera nombreuse comme le sable de la mer, & toutes les nations seront bénies dans vous, & dans celui qui sortira de vous. Je serai votre conducteur par-tout où vous irez, & je vous ramenerai dans ce pays. Jacob s'étant éveillé après cette vision, dit: Le Seigneur est vraiment en ce lieu, & je ne le savois pas; & tout saisi de crainte, il ajouta: Que ce lieu est terrible! Certes ce n'est autre chose que la maison de Dieu, & la porte du Ciel.

---

(1) *Josue* XIII, 27. *Num* XXXII, 36. ═ (2) בית·און *Bethara*. בית·אל *Bethel*. *Vide Osee* IV, 15, V, 8, X, 5. ═ (3) *Genes*. XXVIII, 19. ═ (4) 1. *Macc*. XI, 62, 64 ═ (5) 1. *Reg*. VII, 11. ═ (6) *Josue* XV, 41. ═ (7) 4. *Reg*. X, 12, 14. ═ (8) *Ita Vulg. in* 4. *Reg*. X, 12. ═ (9) *Genes*. XII, 5. ═ (10) *Genes*. XXVIII, 10, 11, 12. An du Monde 2245, avant J. C. 1755, avant l'Ere vulg. 1759.

S'étant donc levé de grand matin, il prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, l'érigea en monument, répandant de l'huile par-dessus, & donna le nom de Béthel à la ville, qui auparavant s'appeloit Luza; c'est-à-dire, qu'il donna le nom de Béthel au désert où il passa la nuit, lequel étoit auprès d'une bourgade nommée Luza, à qui les Hébreux donnerent le nom de Béthel, lorsqu'ils se furent rendus maîtres du pays de Chanaan. Eusebe dit que Béthel étoit à douze milles ou quatre lieues de Jérusalem, sur le chemin de Sichem (1).

Les Rabbins disent que la pierre sur laquelle Jacob reposa sa tête à Béthel, fut mise dans le Sanctuaire du Temple bâti depuis le retour de la captivité, que l'on plaça sur cette pierre l'Arche d'Alliance, & que long-temps depuis la ruine du Temple, les Juifs avoient accoutumé d'aller pleurer leur malheur sur cette pierre. Les Mahométans croient que leur Temple de la Méque est fondé sur cette même pierre, & ils ont pour elle beaucoup de vénération. C'est de l'onction que Jacob donna à la pierre de Béthel, qu'est venue la superstition des Anciens pour les *Béthules* qui étoient des pierres que l'on oignoit, & que l'on consacroit à la mémoire des grands Hommes, après leur mort. Sanchoniaton, ou plutôt Porphyre, Auteur du Fragment qu'Eusebe (2) nous a conservé sous le nom de Sanchoniaton, attribue l'invention de ces béthules à Saturne. Damascius cité dans la Bibliotheque de Photius, dit que l'on consacroit de ces béthules aux Dieux des Païens, à Saturne, au Soleil & aux autres Dieux. Et Hésychius assure que les Anciens donnoient le nom de béthule à la pierre que Saturne avoit engloutie, croyant manger son fils Jupiter. Asclépiades cité dans Damascius, raconte quantité de choses surprenantes des béthules de la Déesse Vénus Aphachite.

BETHELIA, aux environs de Gaza. Voyez *Béthulie*.

BETH-EMEK, ville frontiere d'Aser. *Josue* XIX, 27.

BETHER. Il est parlé des montagnes de *Bether* ou *Bitther*, dans le Cantique des Cantiques (3). L'Auteur de la Vulgate a lu *les montagnes du parfum*. *Cant.* VIII, 14, & plusieurs Exemplaires Latins lisent *Bethel* au lieu de *Bether*. *Cant.* II, 17. Mais l'Hébreu en l'un & en l'autre endroit, lit *Bether*. On demande ce que c'est que Béther, & quelle est sa situation. Quelques-uns croient que c'est Béthoron, appelée *Bether* dans Eusebe, *Bethara* dans Joseph, & *Bethra* dans un ancien Itinéraire. Il est souvent parlé dans les Ecrits des Hébreux de *Bether*, prise par Sévere, Général des troupes de l'Empereur Adrien dans la révolte de Barchochébas. Le nombre des Juifs qui s'y étoient renfermés, étoit si grand, disent les Rabbins dans la Gémarre (4), que *le sang des morts qui couloit dans la mer, entraînoit des pierres de la grosseur de quatre seahs*, le *seah* ou *satum*, étoit une mesure creuse, qui tenoit neuf pintes, chopine, demi-septier, un posson, & un peu plus, *& qu'il couloit jusques dans la mer, à la longeur de quatre mille pas. Vous direz peut-être que c'étoit une ville maritime*. Point du tout. *Elle étoit à quatre milles de la mer*. Plusieurs, comme nous l'avons dit, croient que c'est la même que *Béthoron*. D'autres veulent que ce soit *Betharis*, entre Césarée & Diospolis, marquée dans l'ancien Itinéraire dont nous avons parlé,

(1) *Euseb. Onomast. in* Α'γγαι. (2) *Euseb. Præpar. l.* 1, *p.* 37. (3) *Cant.* II, 17 & VIII, 14. (4) *Gemar. Jerosol. Gittim. fol.* 57.

ou enfin *Bæther*, marquée dans les Septante, *Josue* XV, 60, entre les villes de Juda. Pour moi je tiens que c'est *Betharon la haute*, ou *Bethora*, entre Diospolis & Césarée. Eusebe (1) parle de *Betharim*, près de Diospolis; & en parlant de Béther prise par Adrien, il dit qu'elle étoit voisine de Jérusalem. *Hist. l.* 4, *c.* 6.

Les Rabbins (2) disent qu'il y avoit dans cette seule ville quatre cents Colleges : dans chaque College quatre cents Professeurs, & que chaque Professeur avoit quatre cents Ecoliers, lesquels, rassemblés, composerent une grosse armée. Ils soutinrent les premiers efforts du siege, quoiqu'ils ne fussent armés que des poinçons dont ils se servoient pour écrire sur des tablettes enduites de cire, à la maniere de ce temps-là. Un Rabbin fameux, nommé Tryphon, ayant parlé de rendre la ville, fut mis à mort par Barchochébas. Malgré sa résistance & celle des assiégés, la ville fut prise, Barchébas tué, les Ecoliers, qui avoient si bien défendu la place, furent liés avec leurs livres, & jetés au feu. On ajoute que le massacre fut si grand, qu'il périt plus de monde dans cette guerre, qu'il n'en étoit sorti d'Egypte au temps de Moïse, & qu'on trouva sur une seule pierre les crânes de trois cents enfans, qu'on avoit froissés contre elle.

BETH-EZDA, ou comme elle est appelée dans les Exemplaires de la Vulgate, *Bethzaïda*, ou *Piscine probatique* (3), parce qu'on y lavoit les brebis destinées pour le sacrifice, & que ces brebis, en Grec, s'appellent *probata*. *Bethezda* signifie, selon plusieurs Interpretes (4), *la maison de miséricorde*, apparemment à cause des malades qui étoient sous les portiques qui l'environnoient; ou, selon d'autres (5), *maison de l'égoût*, ou de l'écoulement, parce que c'étoient des eaux qui venoient du Temple, & du lieu où l'on lavoit les victimes. Eusebe & saint Jérôme (6) disent que de leur temps on montroit deux piscines, ou une espece de réservoir double, à Jérusalem. L'un de ces réservoirs se remplissoit tous les ans par les eaux de la pluie, & l'autre étoit rempli d'une eau entierement rouge, comme si elle eût encore conservé quelque chose du sang des victimes que l'on y lavoit autrefois. L'Evangile nous apprend qu'autour de cette piscine, il y avoit cinq galeries, apparemment parce que la piscine étoit de figure pentagone, & qu'il y avoit toujours là quantité de malades, qui attendoient que l'eau fût remuée, pour y descendre; car l'Ange du Seigneur descendoit en certain temps, & remuoit l'eau; & le premier malade qui y descendoit alors, étoit guéri, quelque maladie qu'il eût. Les voyageurs disent que cette piscine étoit à l'orient de Jérusalem.

BETHEZOBA. C'est la patrie de cette femme dont parle Joseph (7), qui, pendant le dernier siege de Jérusalem, par les Romains, mangea son propre enfant.

BETH - GABRIS, ou *Bethgabril*. Voyez ci-devant, *Bethagabria*.

BETH-GADER; nom d'un homme de la race de Caleb. 1. *Par.* II, 51.

(1) *Euseb. in Arem.* ═══ (2) Voyez Basnage, hist. des Juifs, t. 2, p. 37, l. 4, c. 8. ═══ (3) *Joan.* V, 2. Ἐν τῇ προβατικῇ κολυμβήθρᾳ. ═══ (4) בית חסדה *Resch. chezda. Domus misericordiæ.* ═══ (5) בית אשדה *Domus effusionis.* ═══ (6) *Euseb. & Hieron. in locis Hebr.* ═══ (7) *Joseph. de Bello*, *l.* 7, *c.* 8.

BETH - GAMUL, ville des Moabites, dans la Tribu de Ruben. Voyez *Jerem.* XLVIII, 23.

BETHIA, fille de Pharaon, femme de Méred. 1. *Par.* IV, 18.

BET-IESIMOTH, ville de la Tribu de Ruben. *Josue*, XIII, 20. Elle [illegible]ans la suite occupée par les M[illegible]ites. Ezéchiel (1) prédit sa ruine avec celle des autres villes de Moab. Eusebe dit que Beth-iesimoth est à dix milles du Jourdain : mais il y a beaucoup d'apparence qu'il la confond avec *Jesimond*, dont il est parlé, 1. *Reg.* XXIII, 24, & qui étoit au-deçà du Jourdain.

BETH-LEBAOTH, ville de la Tribu de Siméon. *Josue* XIX, 6. Quelquefois on l'appelle simplement *Lebaoth. Josue* XV, 32.

BETH-LÉHEM, ou *Beth-lechem*, la maison du pain, ville de la Tribu de Juda (2), nommée ordinairement *Bethléhem de Juda*, pour la distinguer d'une autre ville de même nom dans la Tribu de Zabulon (3). On lui donne aussi le nom d'*Ephrata* (4), & ses habitans sont nommés Ephratéens. Cette ville est assez peu considérable par sa grandeur & par ses richesses ; mais elle l'est infiniment, pour avoir donné la naissance au Messie. Michée, relevant cet avantage de Bethléhem, lui dit : *Et vous, Bethléhem de Juda, quoique vous soyez une des moindres villes de Juda, il sortira de vous un Dominateur, qui régnera sur tout mon peuple d'Israel.* Il ne vouloit pas sans doute marquer David, qui étoit né à Bethléhem tant de siecles auparavant ; mais Jesus-Christ, qui y prit naissance plusieurs siecles après.

On forme sur la Prophétie de Michée, qui prédit la naissance du Messie à Bethléhem, quelques difficultés. Premierement, saint Matthieu lit (5) : *Et vous, Bethléhem de Juda, vous n'étes pas la plus petite des villes de Juda ;* au lieu que Michée lit : *Et vous, Bethléhem, petite ville pour être entre les milliers de Juda.* Et secondement, Michée dit : *qu'il sortira de Juda un Dominateur qui dominera sur Israel, & sa naissance est dès le commencement, & dès le temps de l'éternité.* On objecte donc qu'il y a contrariété entre saint Matthieu & Michée, dont l'un dit que Bethléhem est trop petite pour être comptée entre les villes les plus considérables de Juda ; & l'autre au contraire, dit qu'elle n'est pas des petites villes de Juda.

Mais on répond que saint Matthieu a pu lire le texte de Michée avec une interrogation, de cette sorte : *Et vous, Bethléhem, êtes-vous trop petite, pour être mise au rang des grandes villes de Juda?* Ainsi, il a fort bien rendu le sens du Prophete : Vous n'êtes pas une *des petites villes de Juda.* De plus, quelques Critiques (6) soutiennent que l'Hébreu *Zehir*, que l'on traduit ordinairement par *Petit*, signifie aussi le contraire ; & on cite pour le prouver, Jérémie, XLVIII, 4 ; XLIX, 20. Zach. XIII, 7, où *Zéhir* (7), du consentement des Juifs, signifie les Chefs, les principaux du peuple. Enfin, saint Jérôme (8), & plusieurs autres après lui, ont cru que saint Matthieu avoit proposé historiquement le passage de Michée, non comme il est écrit dans Michée, mais comme il avoit été proposé par les

(1) *Ezech.* XXV, 9. (2) *Josue* XVII, 7. (3) *Josue* XIX, 15. (4) *Genes.* XLVIII, 7. *Mich.* V, 2. *Ruth.* 1, 2, & 1. *Reg.* XVII, 12. (5) *Matt.* II, 6. *Mich.* V, 2. (6) *Pokoch. Hottinger. Frischmuth. Hammond. Mill. in Matth.* II. (7) *Mich.* V, 2. צעיר להיות באלפי יהודה (8) *Hieronym. in Mich.* V. *D. Thom. in Matt. Melchior. Can.* l. 2, c. 14. *Maldonat. Jun. &c.*

Prêtres, pour relever, en passant, leur négligence ou leur ignorance.

Quant à la seconde difficulté, la plupart des Juifs veulent bien reconnoître que le Messie sortira de Bethléhem, mais ils soutiennent que ce Messie n'est point Jesus, & que la Prophétie de Michée ne regarde ni Jesus, ni le Messie. Celui dont parle Michée, c. V, ℣. 2, *régnera sur Israel* : Et ℣. 3; *les restes de ses freres se convertiront, & se réuniront aux enfans d'Israel.* Jesus n'a pas régné sur Israel, & s'il est Dieu, il ne peut avoir de freres. De plus, n'est-ce pas trop borner le regne du Messie, que de le resserrer dans Israel? *Ex te egredietur qui sit dominator in Israel.* On répond, que Jesus, comme Dieu, n'a point de freres, mais qu'il en a comme fils de Marie. Le Prophete distingue fort bien ici sa naissance temporelle à Bethléhem, & sa naissance éternelle, *egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis.* Il n'est pas plus contraire à la grandeur du Messie, de dire qu'il régnera sur Israel, qu'il l'est à Dieu de se qualifier en tant d'endroits le Dieu d'Israel. Cela n'exclut pas le domaine de l'un ni de l'autre sur tout le reste des hommes & des autres créatures. Bethléhem est située sur le penchant d'une colline, à six milles (1), ou deux lieues de Jérusalem, vers le midi. Joseph (2) semble ne l'éloigner que de trente stades, qui font seulement trois mille sept cents cinquante pas; & saint Justin le Martyr (3), de trente-cinq stades, qui font quatre mille & trois cents soixante & quinze pas. Mais il y a quelque apparence que les chiffres qui marquent cette distance, sont corrompus dans ces deux Auteurs, car tous les autres, tant anciens que modernes, mettent constamment deux lieues de distance de Jérusalem à Bethléhem. Saint Jérôme (4) met quarante-six milles de Joppé à Bethléhem.

La caverne où naquit notre Sauveur, n'est pas précisément dans la ville, mais au-dehors de Bethléhem. Saint Jérôme (5) dit qu'elle est du côté du midi. Saint Justin le Martyr (6) & Eusebe (7), disent simplement qu'elle étoit hors de la ville, & à la campagne. L'hôtellerie où la sainte Vierge & saint Joseph se retirerent, étoit apparemment un carvanseras, ou maison publique, où l'on recevoit les hôtes gratuitement, & où on leur donnoit seulement le couvert. Mais comme la foule étoit grande, lorsque saint Joseph & Marie arriverent, toutes les chambres étoient prises, & ils furent contraints de se retirer dans une caverne, qui servoit d'étable au carvanseras. Ce qui est certain, c'est que les Anciens marquent la naissance de Jesus-Christ dans une caverne (8). Les Voyageurs disent que le lieu où naquit notre Sauveur, a environ quarante pieds de profondeur, & douze de largeur, allant toujours en rétrécissant jusqu'au fond. Saint Jérôme (9) nous apprend que l'Empereur Adrien, pour effacer la mémoire du lieu où Jesus-Christ étoit né, avoit fait planter, au-dessus de la caverne, un bois de futaie en l'honneur de Thammuz, ou Adonis; en sorte que, dans les Fêtes de cette infame Divinité, on entendoit retentir la

(1) *Ita Euseb. Hieron. Sulpitius Severus, Phocus, alii.* ═══ (2) *Antiq. lib.* V, *c.* 2. ═══ (3) *Justin. Martyr. Apolog.* 11. ═══ (4) *Hieronym. Ep. ad Dardanum.* ═══ (5) *Hieronym. Ep.* 24, *ad Marcellam.* ═══ (6) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphone.* ═══ (7) *Euseb. l.* 7, *c.* 4. *Demonstr. Evang.* ═══ (8) *Origen. l.* 1, *contra Celsum. Hieronym. sæpè. Epiphan. hæres.* 51. *Nyssen. Orat. de S. Christi nativit. Athanas. Theodoret. &c.* ═══ (9) *Hieron. Ep. ad Paulin.*

sainte grotte des lamentations que l'on faisoit en l'honneur de l'amant de Vénus : *In specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris Amasius plangitur.*

BETH-LÉHEM de la Tribu de Zabulon (1), n'est gueres connue que parce qu'elle porte le même nom que la ville qui a donné la naissance au Roi David & à Jesus-Christ, Roi des Rois.

BETH-LEPHTHEPHA, ville & Toparchie de la Judée, connue dans Joseph (2) & dans Pline (3). Elle étoit au midi de la ville de Jérusalem ; & ce pourroit bien être la même que *Bethlebahoth*, dont on a parlé ci-devant.

BETH-MAAKA, ou *Abel-maacha*, ou *Abel-beth-maacha*. Voyez ci-devant *Abel-maacha*.

BETH-MAON, ville des Moabites, dans la Tribu de Ruben. Voyez *Jerem.* XLVIII, 23.

BETH-MARCHABOTH. Voyez *Beth-hammarkavoth*, dans la Tribu de Siméon.

BETH-MAUS, dans la Galilée, entre Séphoris & Tibériade, à cinq stades de cette derniere ville. *Joseph. lib. de vita sua, p.* 10. Ce même lieu est nommé *Beth-méon* dans le Thalmud, suivant la remarque de Ligtfoot (4).

BETH-MÉ, ville de la Tribu d'Aser. *Josue* XIX, 27.

BETH-MELLO, lieu voisin de Sichem. 4. *Reg.* XII, 20.

BETH-NABRIS, au-delà du Lac de Génézareth, à cinq milles de Livias, ou Bethzaïde, vers le nord (5).

BETH-NEMRA, ville de la Tribu de Gad. *Num.* XXXII, 36.

Je croirois que c'est la même que *Nemrim*, *Jerem.* XLVIII, 34, ou que Bethnabris, dont on vient de parler, qui étoit à cinq milles de Livias, vers le nord. La difficulté est d'étendre la Tribu de Gad jusqu'à *Nemrim*, du côté du midi, ou jusqu'à Bethnabris, du côté du nord.

BETHOANNABA, ou *Bethannaba*. Eusebe dit que c'est un bourg, à quatre mille pas de Diospolis, vers l'orient. Saint Jérôme dit que plusieurs la mettent à huit milles de Diospolis. Il semble que *Bethoannaba* conserve quelques vestiges du mot *Nobé*, où le Tabernacle d'Alliance demeura quelque temps, sous le regne de Saül. (6) Saint Jérôme dans l'Epitaphe de sainte Paule, dit que Nobé n'étoit pas loin de Diospolis.

BETHOGABRA. Voyez ci-devant *Bethagabra*.

BETHOM, ou plutôt *Béthora*, ou *Bétharan*, autrement *Julias*, patrie du Prophete Joël (7).

BETHOMÉ, ville des Juifs, qui s'étant révoltée contre Alexandre Jannée (8), fut prise, & ses habitans envoyés captifs à Jérusalem. C'est la même que *Béthom*.

BETHOMESTEM, ville dénombrée dans Judith, IV, 5, XV, 3. Au lieu du Grec *Bethomestem*, le Latin lit *Esthamo*, qui est une ville de Juda.

BET[illegible]NEA, ou *Beth-oanea*, à quinze milles de Césarée, vers l'orient, où Eusebe & saint Jérôme disent qu'il y a des bains d'eaux chaudes, très-utiles pour la santé (9).

BETHONIM, ville de la Tribu de Gad (10), vers l'extrêmité septentrionale de cette Tribu, & frontiere de Manassé.

---

(1) *Josue* XIX, 15. — (2) *Joseph. de Bello, l.* 5, *c.* 4, *p.* 890. — (3) *Plin. l.* 5, *c.* 14. — (4) *Ligtfoot. Centur. Chorograph. c.* 78. — (5) *Euseb. Onomast. ad Betnabram.* — (6) 1. *Reg.* XXI, 1. — (7) *Epiphan, de vita & morte Prophet. Chron. Pascalo. Vide Reland. in Bethom.* — (8) *Joseph. lib.* 13, *c.* 22, *p.* 461. — (9) *Euseb. ad vocem.* A'ινώ — (10) *Josue* XIII, 26.

BETHORA. Apparemment la même que Béthoron. Voyez Joseph *Antiq. l.* 5, *c.* 1. & *lib.* XII, *c.* 10.

BETHORON. Apparemment la même que Béthora, Béthra, Béther & Bither. L'Ecriture nous parle de deux villes de Béthoron: l'une nommée *Béthoron la haute*, & l'autre, *Béthoron la basse*. Les Israélites de la Tribu d'Ephraïm ayant reçu Béthoron dans leur lot, céderent cette ville aux Lévites (1). Elle étoit, selon Eusebe, à douze mille pas, ou quatre milles de Jérusalem, vers Sichem ou Naplouse, c'est-à-dire, au nord de Jérusalem. Il ajoute que Béthoron la haute fut bâtie par Salomon, & Béthoron la basse cédée aux Lévites, pour leur servir de demeure. Joseph met Béthoron environ à cent stades de Jérusalem. (2) Saint Jérôme dit que sainte Paule passa par les deux Béthoron, en allant de Naplouse à Jérusalem.

BETH-PHAGÉ, petit village au pied du mont des Oliviers, entre Béthanie & Jérusalem. C'est à Bethphagé que Jesus-Christ venant de Béthanie, dit à ses Disciples de lui aller chercher un âne pour sa monture (3), & pour lui servir à son entrée triomphante à Jérusalem. On ne met que quinze stades, ou mille huit cens soixante & quinze pas de Jérusalem à Bethphagé.

BETH-PHALETH, ou *Bethpheleth*, ville située dans la partie la plus méridionale de la Tribu de Juda. *Josue* XV, 27. 2. *Esdr.* 11, 26. Cette ville étoit de celles qui avoient été cédées à la Tribu de Siméon,

BETH-PHESÉS, ville de la Tribu d'Issachar. *Josue* XIX, 21.

BETH-PHOGOR, ville de Moab, attribuée à la Tribu de Ruben. *Deut.* IV, 46. *Josue* XV, 20. On y adoroit le Dieu Phogor.

BETHRAPHA, fils d'Ethéon, de la Tribu de Juda. 1. *Par.* IV, 12.

BETHSABÉE, fille d'Eliam ou d'Ammiel, épouse d'Urie Héthéen, demeuroit à Jérusalem en une maison qui étoit assez près du palais de David. Ce Prince s'étant un jour levé de dessus son lit, après avoir dormi à midi (4), comme c'est la coutume dans les pays chauds, monta sur la terrasse de son palais, & apperçut dans la cour, ou dans le jardin d'une maison voisine (5), Bethsabée qui se baignoit. Comme cette femme étoit d'une rare beauté, David envoya demander qui elle étoit. On lui dit que c'étoit Bethsabée, femme d'Urie Héthéen. Aussi-tôt il la fit venir, & en abusa. Elle retourna chez elle, se purifia, & quelque temps après, elle envoya dire à David qu'elle étoit enceinte (6). Après cela David manda à Joab Général de son armée, qui étoit alors occupé au siege de Rabbat, Capitale des Ammonites, de lui envoyer Urie. Joab obéit; & Urie étant arrivé, David lui demanda des nouvelles de ce qui se passoit à l'armée, & ensuite lui dit de s'en aller en sa maison, de se laver les pieds, & de se reposer. En même-temps il lui envoya des mets de sa table, afin qu'il bût & mangeât dans sa

(1) *Josue.* XXI, 22. ═══ (2) *Lib.* 2, *de Bello*, *c.* 11, *collatus cùm lib.* XX, *Antiq. c.* 4. ═══ (3) *Matth.* XXI, 2. *Marc.* 11, 2. *Joan.* XII, 14. ═══ (4) 2. *Reg.* XI, 2, 3, & *seq.* ═══ (5) La Vulgate dit que David la vit qui se baignoit sur la terrasse de sa maison. Mais cela n'est pas dans le Texte Hébreu. ═══ (6) An du Monde 2969, avant J. C. 1031, avant l'Ere vulgaire 1034.

maison avec sa femme. David croyoit par-là cacher son adultere; parce que le fruit qui naîtroit de Bethsabée, passeroit pour être d'Urie, si celui-ci retournoit dans son logis & passoit la nuit avec sa femme.

Mais Urie au lieu d'aller dans sa maison, passa la nuit avec les autres gardes du Roi à la porte du palais. David en ayant été averti, lui dit: D'où vient qu'au retour d'un voyage, vous n'êtes point allé chez vous? Urie lui répondit: L'Arche du Seigneur & tout son peuple demeurent sous des tentes; Joab mon Seigneur & les serviteurs de mon Seigneur couchent dans le camp à platte terre, & moi cependant j'irai en ma maison boire & manger, & dormir avec ma femme? Je jure par la vie & par le salut de mon Roi, que je ne le ferai jamais. Le lendemain le Roi le fit venir à sa table, & l'enivra. Mais Urie au lieu d'aller dans sa maison, coucha dans son lit avec les autres gardes du Roi; car il étoit au service de David, &, comme l'on croit, un de ses gardes. David voyant qu'il ne pouvoit réussir à mettre l'honneur de Bethsabée à couvert par cette voie, résolut de se défaire d'Urie, & d'épouser Bethsabée. Il envoya donc des ordres à Joab d'exposer Urie au plus grand danger, afin qu'il y demeurât. Urie fut porteur de ces ordres, & ils furent trop ponctuellement exécutés.

Bethsabée ayant appris la mort de son mari, en fit le deuil à l'ordinaire; & après que le temps du deuil fut passé, David la fit venir dans sa maison, & l'épousa. Bientôt après, elle enfanta un fils. Or cette action déplut extrêmement au Seigneur, & le Seigneur envoya le Prophete Nathan vers David (1), pour lui faire des reproches de son crime. Nathan lui proposa la parabole d'un homme riche, qui ayant grand nombre de brebis & de bœufs, au lieu de prendre dans ses troupeaux de quoi régaler un ami qui lui étoit venu de la campagne, alla chez un pauvre, qui n'avoit du tout qu'une brebis, la lui prit, & la donna à manger à son ami qui lui étoit arrivé de dehors. David ne se reconnut pas d'abord dans ce portrait; mais il dit à Nathan: Vive le Seigneur; celui qui a fait cette action, est digne de mort; il rendra la brebis au quadruple. Alors Nathan lui dit: C'est vous-même qui êtes cet homme. Et continuant à lui reprocher son ingratitude & son infidélité envers le Seigneur, qui l'avoit comblé de biens, il lui fit de grandes menaces, & lui dit: Le glaive ne sortira point de votre maison; je prendrai vos femmes à vos yeux, & je les donnerai à un autre; vous avez fait cette action en secret, & moi je la ferai contre vous à la vue de tout Israel, & à la vue du soleil qui nous éclaire.

David dit à Nathan: J'ai péché contre le Seigneur. Nathan répondit: Le Seigneur a transféré la peine de votre péché; vous ne mourrez point: mais l'enfant qui vous est né perdra la vie. En effet, l'enfant fut frappé du Seigneur, & bientôt sa santé fut désespérée. David pria le Seigneur pour l'enfant; il jeûna, il se retira en particulier, & demeura couché sur la terre. Les principaux de sa maison vinrent le prier de se lever, & de prendre de la nourriture: mais il le refusa, & se tint dans cet état d'humiliation & de pénitence. Le septieme jour l'enfant mourut, & les serviteurs de

(1) 2. *Reg.* XII, 1, 2, 3, *&c.*

David n'osoient le lui dire. Mais s'étant apperçu de leur embarras, & ayant su qu'il étoit mort, il se leva de terre, alla au bain, s'oignit d'huile, changea d'habit, entra dans la maison du Seigneur, l'adora, revint dans sa maison, & prit de la nourriture. Ses Officiers étonnés de cette conduite, qui leur paroissoit si singuliere, lui en demanderent la cause ; & il leur dit : J'ai jeûné & j'ai pleuré tandis que l'enfant a été en vie, parce que je pouvois encore espérer que le Seigneur lui rendroit la santé : mais à présent qu'il est mort, pourquoi jeûnerois-je & pleurerois-je ? Est-ce que je puis encore le faire revivre ? C'est moi qui irai vers lui : pour lui, il ne reviendra jamais à moi.

Après cela David consola Bethsabée, & elle conçut un second fils, qui fut nommé Salomon (1). Nathan vint dire à David que le Seigneur aimoit cet enfant : & il lui donna le nom de *Jédidiah* ; c'est-à-dire, le bien-aimé du Seigneur. Dans la suite, Dieu déclara (2) qu'il régneroit après David, qu'il lui bâtiroit un Temple, qu'il feroit comblé de sagesse, de biens & de lumieres. Sur la fin du regne & de la vie de David, Adonias s'étant formé un parti, prétendit qu'en vertu du privilege de son âge, il regneroit préférablement à Salomon, qui étoit beaucoup plus jeune que lui. Nathan en donna avis à Bethsabée, & lui conseilla d'en aller parler au Roi, lui promettant qu'il iroit lui-même appuyer tout ce qu'elle lui auroit dit.

Bethsabée alla donc trouver David (3) ; elle s'inclina profondement en sa présence ; & David lui ayant demandé ce qu'elle souhaitoit, elle dit : Monseigneur, vous avez promis avec serment à Salomon mon fils, votre serviteur, qu'il regneroit après vous, & qu'il seroit assis sur votre trône ; cependant voilà Adonias qui s'est fait Roi, sans que vous le sachiez, ô Roi mon Seigneur ; il a immolé grand nombre de victimes, & a fait un grand festin, auquel il a convié tous les enfans du Roi, avec le Grand-Prêtre Abiathar, & Joab Général de vos armées ; mais il n'y a point invité Salomon votre serviteur. Cependant tout Israel a les yeux sur vous, mon Seigneur, attendant que vous leur déclariez qui doit être assis sur votre trône après vous. Car après que le Roi mon Seigneur se sera endormi avec ses peres, nous serons traités comme criminels, moi & mon fils Salomon.

Elle parloit encore au Roi lorsque le Prophete Nathan arriva. On l'annonça, & lorsqu'il fut entré il se baissa profondement devant le Roi, & lui dit : O Roi mon Seigneur, avez-vous ordonné qu'Adonias régnât après vous, & qu'il s'assît sur votre trône ; car voilà qu'il a fait aujourd'hui un grand festin aux fils du Roi, au Grand-Prêtre Abiathar, & aux Généraux de l'armée, & ils ont crié : Vive le Roi Adonias. Mais il n'a invité ni le Grand-Prêtre Sadoc, ni Banaïas fils de Joïada, ni Salomon, ni moi qui suis votre serviteur. Le Roi ordonna aussi-tôt que l'on fît revenir Bethsabée ; & lorsqu'elle fut entrée, il lui dit : Vive le Seigneur, qui m'a délivré de tant de dangers ; je veux exécuter aujourd'hui la promesse que je vous ai faite avec serment, en disant : Salomon votre fils régnera après moi. Bethsabée se proster-

(1) An du Monde 2971, avant J. C. 1029, avant l'Ere vulgaire 1033. ═ (2) *Psalm.* CXXXI, 11. *Vide & 2. Reg.* VII, 12, 13, *&c.* ═ (3) 3. *Reg.* I, 15, 16, 17, *&c.*

nant le visage contre terre, lui dit : Que David mon Seigneur vive à jamais. Le Roi ajouta : Qu'on me faſſe venir Sadoc, Nathan, & Banaïas. Lorſqu'ils furent arrivés, il leur dit : Faites monter ſur ma mule mon fils Salomon ; & menez-le à Gihon ; que le Grand-Prêtre Sadoc & le Prophete Nathan le facrent en ce lieu-là, & que l'on ſonne de la trompette, en criant : Vive le Roi Salomon ; de là vous retournerez ici, & vous le ferez aſſeoir ſur mon trône. Il régnera en ma place, & je lui ordonnerai de gouverner Iſrael & Juda. Tout cela fut exécuté comme nous le dirons ailleurs ; & après la mort de David, Salomon régna paiſiblement ſur tous ſes Etats.

Or Adonias voyant Salomon aſſis ſur le trône de David (1), vint trouver Bethſabée, & lui dit : Vous ſavez que le Royaume m'appartenoit, & que tout Iſrael m'avoit choiſi pour ſon Roi ; mais le Seigneur en a diſpoſé autrement, & le Royaume a été donné à Salomon. Maintenant donc je n'ai qu'une petite grace à vous demander, qui eſt que Salomon m'accorde Abiſag de Sunam, afin que je l'épouſe. Bethſabée lui promit d'en parler au Roi ; & en effet elle l'alla trouver. Salomon la voyant, ſe leva de ſon trône, vint au-devant d'elle, la ſalua profondement, s'aſſit ſur ſon trône, & commanda que l'on apportât auſſi un trône pour ſa mere à ſa main droite. Bethſabée lui dit : Je n'ai qu'une petite grace à vous demander, je vous prie de ne me la pas refuſer. Salomon lui dit : Ma mere, vous pouvez parler ; car il ne ſeroit pas juſte de ne vous pas renvoyer contente. Elle lui dit : Donnez pour femme Abiſag de Sunam à Adonias votre frere. Salomon pénétrant l'intention d'Adonias, dit à ſa mere : Pourquoi demandez-vous Abiſag pour femme à Adonias ? Que ne demandez-vous auſſi pour lui le Royaume ? Vous ſavez qu'il a pour lui le Grand-Prêtre Sadoc, & Joab fils de Sarvia, Général des troupes ; & qu'il eſt mon aîné. Je jure par ma vie, & par mon trône, qu'Adonias mourra aujourd'hui. En effet, il envoya Banaïas fils de Joïada, qui perça Adonias & le tua (2). Depuis ce temps, il n'eſt plus parlé de Bethſabée.

Le premier Livre des Paralipomenes (3), & le ſecond Livre des Rois (4), marquent d'autres fils de Bethſabée, qui ſont *Simma*, ou *Samna*, *Sobab*, & *Nathan*, outre Salomon dont nous venons de parler. Quelques Interpretes croient que ces trois fils, Samna ; Sobab, & Nathan, étoient fils d'Urie le Héthéen ; mais la plupart ſoutiennent qu'ils étoient fils de David. Le Texte du ſecond Livre des Rois, eſt formel pour ce ſentiment ; & ſaint Luc nous donne la généalogie de Nathan fils de David, comme l'un des aïeuls du Meſſie. L'endroit que l'on cite des Proverbes (5), où Salomon dit qu'il a été le fils bien-aimé de ſon pere, & le fils unique de ſa mere, ne prouve autre choſe, que la tendre prédilection de David & de Bethſabée envers lui, à cauſe des promeſſes du Seigneur, & des faveurs qu'il lui avoit faites.

On croit communément (6) que le Chapitre XXXI des Proverbes, eſt une inſtruction que

---

(1) 3. *Reg.* II, 12, & *ſeq.* ═══ (2) An du Monde 2990, avant J. C. 1010, avant l'Ere vulgaire 1014. ═══ (3) 1. *Par.* III, 5. ═══ (4) 2. *Reg.* V, 14. ═══ (5) *Prov.* IV, 3. ═══ (6) *Ita Patres Rabbini, & Interpp. plerique.*

Bethſabée donna à ſon fils Salomon, & que ce Prince pour en conſacrer la mémoire, voulut exprès la placer dans le Recueil de ſes Proverbes, ou de ſes maximes de morale ; il y en a même qui vont juſqu'à dire que Bethſabée étoit inſpirée, comme elle l'inſinue par ces mots : *Viſio quâ erudivit eum mater ſua*. Et ſi l'on reconnoît que ce Chapitre, tel qu'il eſt dans le Livre des Proverbes, a été écrit par Bethſabée, on ne ſauroit ſe diſpenſer de la reconnoître pour inſpirée. Mais il eſt fort poſſible que Salomon pour faire honneur à ſa mere, ait rédigé lui-même les inſtructions qu'il en avoit reçues, & qu'il les ait données au public, comme ſi elle-même les eût dictées ou écrites.

BETHSAIDE. Les Exemplaires Latins de ſaint Jean (1) liſent *Betzaïda*, au lieu de *Béthesda*, en parlant de la piſcine probatique de Jéruſalem. Mais la vraie leçon eſt *Béthesda*, comme nous l'avons remarqué ſous ce mot. Il y en a qui croient que c'eſt dans cette piſcine que Jérémie & les Prêtres avoient caché le feu ſacré, en la place duquel on trouva du temps de Néhémie, au lieu du feu, de l'eau boueuſe (2), qui ayant été verſée ſur l'Autel des Holocauſtes, prit feu dès que le ſoleil commença à briller. Mais cette opinion n'a aucun fondement ſolide.

BETH-SALISA, apparemment la même que *Baal-ſaliſa*. Euſebe (3) dit que Beth-ſaliſa eſt à quinze milles de Dioſpolis, vers le ſeptentrion, dans le canton de *Thamna*.

I. BETH-SAMÉS, ville Sacerdotale de la Tribu de Juda (4). Elle ne ſe trouve pas toutefois, au moins ſous ce nom, dans le dénombrement des villes de Juda donné par Joſué. Euſebe dit que Beth-ſamés eſt à dix milles d'Eleuthéropolis, vers l'orient, tirant vers Nicopolis ou Emmaüs. M. Réland croit qu'on doit diſtinguer *Hirſchemesh*, ou *Irſamés*, de la Tribu de Dan (5), de *Beth-ſamés*, de la Tribu de Juda. Mais ſes raiſons ne nous ébranlent point. Les paſſages mêmes qu'il rapporte de Joſué XIX, 41, comparez à 3 *Reg.* IV, 7, où *Hir-ſémés* eſt miſe comme parallele à *Beth-ſémés*, nous perſuadent que ce n'eſt que la même ville. *Hir-ſémés* ſignifie la ville du Soleil, & *Beth-ſémés* la maiſon du Soleil. Comme les Tribus de Juda & de Dan ſont limitrophes, la même ville eſt attribuée tantôt à une de ces Tribus, & tantôt à l'autre. Les Philiſtins ayant renvoyé l'Arche du Seigneur, elle arriva à Beth-ſ[illegible] & quelques-uns du peup[illegible]nt voulu la regarder avec trop de curioſité, le Seigneur en fit mourir ſoixante & dix des principaux, & cinquante mille du peuple (6).

II. BETH-SAMÉS, ville de la Tribu d'Iſſachar. *Joſue* XIX, 22. Il y en a qui en mettent encore une troiſieme dans la Tribu de Nephtali. *Joſue* XIX, 38. *Judic.* I, 33.

BETH-SAN, plus connue ſous le nom de *Scythopolis*. Le ſecond Livre des Maccabées, XII, 29, met ſix cents ſtades, ou ſoixante & quinze milles, qui font vingt-deux lieues, à trois milles la lieue. Joſeph (7) dit qu'elle étoit à cent vingt ſtades de Tibériade. Ainſi

(1) *Joan.* V, 2. = (2) 2. *Macc.* I, 20, 21, 22. = (3) *Euſeb. Onomaſt. in* Βαιθσαμεσά. = (4) *Joſue.* XXI, 16. 1. *Reg.* VI, 12. 4. *Reg.* XIV, 11. 1. *Par.* VI, 59. = (5) 3. *Reg.* IV, 9. = (6) 1. *Reg.* VI, 9, 10, &c. = (7) *Joſeph. lib. de vita ſua*, p. 1025.

elle ne peut-être aussi près du lac de Tibériade, que le prétendent quelques Géographes. Elle étoit au-deçà, & au couchant du Jourdain, à l'extrêmité du grand Champ. Abulféda dit qu'il y a une petite riviere, qui tombe dans le Jourdain à Scythopolis. Le nom de Scythopolis, ou ville des Scythes, lui est venu, selon George Syncelle (1), des Scythes, qui firent irruption dans la Palestine sous le regne de Josias fils d'Amos, Roi de Juda. Le Géographe Etienne & Pline lui donnent aussi le nom de *Nysa*. Dans le Texte Hébreu de l'ancien Testament, elle n'est nommée que *Beth-san*; mais les Septante, *Judic.* I, 27, lisent *Beth-san*, autrement *la ville des Scyhtes*. Et dans les Livres des Maccabées & dans Joseph, elle est assez souvent appelée Scythopolis. Après la bataille de Gelboé, les Philistins ayant pris les corps de Saül & de Jonathas, les pendirent aux murailles de Bethsan: mais ceux de Jabès de Galaad, de delà le Jourdain, vinrent la nuit, enleverent ces corps & les enterrerent honorablement dans la chenaye qui étoit près de leur ville (2).

BETH-SECA, ville au-deçà du Jourdain (3), que Bacchide surprit, & dont il jeta tous les habitans dans un puits. C'est apparemment la même que *Bezech* ou *Bezecath*.

BETH-SEMÉS. Voyez *Bethsamés*.

BETH-SETTA. Gédéon poursuivit les Madianites jusqu'à Bethsetta (4).

BETH-SIMOTH (5). La même que *Beth-iesimoth* (6), au-delà du Jourdain, dans les déserts de Moab.

BETH-SUR, ou plutôt *Bethzura*, forteresse importante, principalement du temps des Maccabées. Roboam Roi de Juda, la fit fortifier (7). Lysias, Régent du Royaume de Syrie, sous le jeune Antiochus, fils d'Antiochus Epiphanes, mit le siege devant Bethsure avec une armée de soixante mille hommes de pied, & de cinq mille chevaux. Judas Maccabée étant venu au secours de la place, obligea Lysias de lever le siege, & mit en fuite son armée qui étoit très-forte, & ensuite profitant des armes & des dépouilles qu'il trouva dans le camp des ennemis après leur déroute, cela rendit les Juifs plus forts & plus formidables (8).

Observations sur la déroute de l'armée de Lysias par l'armée de Judas Maccabée, Macc. l. I, c. IV.

☞ Judas Maccabée étoit trop habile pour ne pas combattre Nicanor & Gorgias avant la jonction de leurs forces, il les attaqua donc séparément, & les mit en déroute. Lysias consterné d'une défaite si honteuse, *leve une armée de soixante mille hommes choisis, & de cinq mille chevaux, pour exterminer les Juifs*, dit l'Auteur des Maccabées. *Cette armée marcha en Judée, campa près de Béthoron, & Judas vint au-devant d'eux avec dix mille hommes.* La partie n'étoit pas égale, diront mes lecteurs: je penserois comme eux, si un Général médiocre de cœur & d'intelligence attaquoit un Lysias plus habile que lui; mais ici c'est un excellent Chef de guerre, hardi, entreprenant, qui en attaque un mal-habile, quoique six fois plus fort en troupes; & ces sortes de miracles sont fort ordinaires, sans

(1) *Georg. Syncell. p.* 214. — (2) 1. *Reg.* XXXI, 10, &c. — (3) 1. *Macc.* VII, 19. — (4) *Judic.* VII, 23. — (5) *Num.* XXXIII, 49. *Josue* XII, 3. — (6) *Josue* XIII, 20. *Ezech.* XXV, 9. — (7) 2. *Par.* XI, 7. — (8) 1. *Macc.* VI, 6.

qu'il soit besoin de l'interposition de la Divinité pour les produire. L'histoire ancienne & moderne nous fournit une infinité de victoires de cette espece, & beaucoup plus surprenantes qu'aucune des Maccabees; car le mépris que l'on fait d'un ennemi foible, & dont les forces sont si disproportionnées aux grandes qu'on lui oppose; ce mépris, dis-je, est un des plus grands dangers qu'on puisse courir à la guerre, parce qu'on est moins sur ses gardes, & qu'on ne croit pas son ennemi capable d'oser rien entreprendre, & d'oser même paroitre en campagne; témoin l'action d'Uladus Prince de Valaquie, qui attaqua l'armée de Mahomet II, forte de plus de cent mille hommes, à la faveur d'une nuit sans lune, quoiqu'il n'eût que cinq à six mille chevaux; & cependant il porta la terreur & l'épouvante dans une armée prodigieuse, & la mit dans une confusion & un tel désordre, que si un corps de Janissaires n'eût fait ferme, & n'eût donné le temps aux autres de revenir de leur épouvante, cette armée eût été mise en fuite.

Judas qui vit que Lysias étoit entré dans la Judée, marcha droit à son camp sous Béthoron. L'Auteur, contre son ordinaire, dans une affaire de cette importance, ne nous dit rien de la disposition & de la distribution des troupes des deux armées; mais comme nous ne saurions nous tromper dans la méthode des Juifs, & dans leur façon de combattre, lorsque leur foiblesse ne leur permettoit pas d'attaquer sur un front égal à celui de l'ennemi, c'est-à-dire, sur une phalange parfaite; & particulierement les Machabées, qui ne se sont jamais trouvés à la tête d'un nombre de troupes qu'on pût appeler une armée; nous aurons recours à leur méthode ordinaire. Il est apparent que Judas partagea ses dix mille hommes en quatre ou cinq corps, sur une grande profondeur, comme les Maccabées l'ont toujours pratiqué dans tous les combats qu'ils ont donnés. L'Auteur ne fait aucune mention de cavalerie, & il est certain que les Maccabées n'en ont presque jamais eu; leur façon de combattre comme en maniere de colonnes, les en dispensoit assez.

L'Écriture n'eût pas manqué de nous l'apprendre, si Judas en avoit eu, puisqu'elle parle de celle de Lysias, & qu'elle en spécifie le nombre. Comme les peuples de l'Asie & les autres jetoient leur cavalerie sur les ailes, & l'infanterie au centre, je range ainsi l'armée de Lysias; & il y a apparence qu'il couvrit les ailes de son infanterie, de sa cavalerie. *Le combat se donna en même-temps*, dit l'Auteur; *cinq mille hommes de l'armée de Lysias furent taillés en pieces.* C'est peu de chose que cinq mille hommes de tués dans une armée de soixante-cinq mille hommes: cette victoire a tout l'air d'une déroute remportée sur des gens ramassés à la hâte, plutôt que sur de véritables soldats. Cela me fait soupçonner que l'Auteur des Maccabées exagere à l'égard du nombre des ennemis.

L'année suivante, du Monde 3841, avant Jesus-Christ 159, avant l'Ere vulgaire 163, Lysias l'ayant attaquée de nouveau, la prit (1), & elle demeura en la puissance des Syriens jusqu'au gouvernement de Jonathas Maccabée (2), qui la conquit sur eux, l'an du Monde 3860, avant Jesus-Christ 140, avant l'Ere vulgaire 144.

Bethsure étoit à la Tribu de Juda. *Josue* XV, 38. Elle étoit à

(1) 1. *Macc.* VI, 31, 32, & *seq.* —— (2) 1. *Macc.* XI, 65.

l'oppofite de l'Idumée méridionale (1) ; c'eft-à-dire, qu'elle défendoit l'entrée de la Judée du côté de l'Idumée. On lit dans le fecond Livre des Maccabées, Chap. XI, ℣. 5, que bethfure étoit à cinq ftades de Jérufalem : mais c'eft une faute vifible. Eufebe la met à vingt milles ou fept lieues de Jérufalem, en allant vers Hébron. On montre au pied de la montagne de Bethfure la fontaine où l'on tient que l'Eunuque de la Reine de Candace fut baptifé (2).

BÉTHUL, ou *Béthuel*, ville de la Tribu de Siméon. *Jofue* XIX, 4. Apparemment la même que *Béthelie*, dont parle Sozomenes (3) dans fon Hiftoire. Il dit que c'eft un bourg de ceux de Gaze, qui eft fort peuplé, & qui a des Temples remarquables, & pour leur ftructure, & pour leur antiquité. Il y a fur-tout un Panthéon, ou un Temple dédié à tous les Dieux, fitué fur une éminence faite de terres rapportées, & qui domine fur toute la ville. Je conjecture, continue Sozomenes, que le nom de *Béthelie*, qui fignifie Maifon de Dieu, a été donné à cette ville, à caufe de ce Temple confacré à tous les Dieux. Saint Jérôme, dans la Vie de faint Hilarion, parle auffi de *Béthelie*, & dit que de là à Pélufe il y a cinq petites journées de chemin. Enfin on trouve un Evêque de *Béthelie* parmi les Evêques de la Paleftine (4).

BÉTHULES, pierres ointes. Voyez *Pierre de Jacob*.

BÉTHULIE, ville célebre par le fiege qu'en fit Holofernes, & auquel il fut tué par Judith. Nous avons dit dans le Commentaire fur Judith (5), que cette ville n'étoit autre que celle de *Béthul* ou *Béthuel*, dont nous venons de parler. Judith & fon mari, & les principaux de Béthulie étoient de la Tribu de Siméon (6). Le deffein d'Holofernes étoit d'aller en Egypte. Il avoit foumis toute la Galilée, tout ce qui eft au-delà du torrent de Cifon, & même les montagnes qui féparoient le Royaume de Juda des terres de Samarie. Il ne lui reftoit donc plus à affujettir que les terres de Juda & de Siméon, pour enfuite entrer en Egypte.

Mais, me dira-t-on, comment accorder cela avec ce que dit l'Ecriture (7), que Béthulie étoit au voifinage de Dothaïm & d'Efdrelon, de Cadmon & de Bethléem? On fait que ces villes étoient dans le grand-Champ, & aux environs, bien éloignées de Béthul. Je réponds que dans cet endroit, l'Auteur du Livre de Judith marque la marche de l'armée d'Holofernes, & donne la defcription du camp qu'elle quitta pour aller faire le fiege de Béthulie, & non pas le camp qu'elle occupa, en faifant ce fiege (8) : *Holofernes ordonna à fon armée de marcher contre Béthulie.... Ils fe préparerent donc tous au combat contre les enfans d'Ifrael, & ils s'avancerent par le pied de la montagne, jufqu'à la hauteur qui eft au-deffus de Dothaïm.* Leur camp s'étendoit *depuis Belma*, ou Belmaïm, *jufqu'à Chelmon, qui eft vis-à-vis d'Efdrelon. Le Grand-Prêtre Eliacim (9) écrivit à tous ceux qui étoient vis-à-vis d'Efdrelon & du grand Champ, contre Dothaïm, de fe faifir des hauteurs, pour empêcher l'armée d'Holofernes de péné-*

(1) 1. *Macc.* IV, 61, 2. *Macc.* XIII, 19. ═ (2) *Eufeb. & Hieron. in locis, voce Bethfur. Ita alii plerique.* ═ (3) *Sozom. hift. Eccl. l.* 5, *c.* 15. ═ (4) *Vide Reland. l.* 1, *c.* 35, *p.* 208. ═ (5) *Judith.* VI, 7. *Comment. p.* 411, 412. ═ (6) *Judith.* VI, 11, & VIII, 1, 2, 3, & IX, 2. ═ (7) *Judith.* IV, 3, VII, 3. ═ (8) *Judith.* VII, 1, 3. ═ (9) *Judith.* IV, 5.

trer dans le pays de Juda. Jusques-là il n'y a rien de contraire à ce que nous avons dit de Béthulie, située vers Gaza, dans la Tribu de Siméon.

Il est vrai que les Voyageurs nous parlent d'une ville de Béthulie, située dans la Tribu de Zabulon, à une lieue de Tibériade, & à pareille distance d'Abeline, à trois lieues de Dothaïn, & au nord de Scythopolis : mais cette ville n'est connue d'aucun ancien. Ni Josué, ni Joseph, ni Eusèbe, ni saint Jérôme, ne connoissent aucune ville de Béthulie en cet endroit ; ce qui nous fait croire que celle que l'on y a montrée depuis les Croisades, n'y a été fixée que par conjecture ; les Voyageurs ayant ainsi souvent donné à tout hasard des noms anciens à des lieux qu'ils s'imaginoient être en la place des anciennes villes, qui leur étoient d'ailleurs connues par l'Histoire. Nous donnerons sur l'article de Judith, l'histoire du siege de Béthulie.

BETH-ZACHARA, *Beth-zacharia*, lieu situé au voisinage de Bethsure (1). S. Epiphane dans son Livre de la Vie des Prophetes, dit que le Prophete Abacuc étoit natif du territoire de Bethzachar. Saint Luc (2) dit que la sainte Vierge alla saluer sainte Elizabeth, & entra dans la maison de Zacharie ; ce que l'on peut entendre de *Beth-zachar*, qui signifie la maison de Zacharie, qui est dans les montagnes de Juda, & aux environs d'Hébron. Mais il est plus naturel de dire que saint Luc n'a pas marqué le nom de la ville où demeuroit Zacharie, mais simplement qu'elle entra dans le logis de Zacharie.

Beth-zachara est célebre dans l'Ecriture par le combat qui se donna entre Antiochus Eupator, & Judas Maccabée. Antiochus se voyant bravé par Judas, & ayant appris qu'il s'étoit retiré dans le détroit de Beth-Zachara, fit marcher son armée contre lui. Elle étoit composée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, & de trente-deux éléphans dressés au combat (3). Mais parce que le terrain n'étoit pas assez large, il fut obligé de faire avancer sa nombreuse armée sur trois lignes : chaque éléphant portoit une tour pleine d'archers, & étoit accompagné de cinq cents chevaux & de mille hommes de pied : le reste des troupes avoit ordre de gagner les deux côtés de la montagne. L'armée d'Antiochus vint en cet état à la charge : les soldats jetoient de si grands cris, que les habitans d'alentour en étoient effrayés, & leurs boucliers d'or & de cuivre frappés par la lumiere du soleil, éblouissoient les yeux. Mais Judas Maccabée dont le cœur étoit intrépide, les reçut avec tant de vigueur, que six cents hommes du premier choc tomberent morts sur la place. Son frere Eléazar surnommé Abaron, voyant un éléphant entre tous les autres plus magnifiquement enharnaché, crut qu'il portoit le Roi : ainsi exposant sa vie pour délivrer son peuple, il s'avança, se fit jour à travers la foule des ennemis, en tua plusieurs, & se coulant sous le ventre de l'éléphant, le perça de son épée, & l'animal venant à tomber, Eléazar fut écrasé sous son poids, & finit ainsi glorieusement sa vie. Judas voyant alors qu'il lui étoit impossible de résister plus long-temps à une armée si nombreuse & si forte, se retira à Jérusalem, résolu d'en soutenir le siege.

(1) 1. *Macc.* VI, 32, 33. (2) *Luc.* 1, 39, 40. (3) 1. *Macc.* VI, 30.

Observations sur le combat de Judas Maccabée contre l'armée d'Antiochus Eupator, dans le défilé de Bethzacara. Macc. l. 1, c. 6.

☞ Je ne doute nullement des grandes actions des Maccabées dans les guerres qu'ils ont soutenues contre les Puissances les plus formidables de l'Asie. Quand l'Ecriture n'en diroit rien, je croirois Joseph dans son Histoire des Juifs, Auteur digne de foi : mais que ces guerres aient échappé à Polybe, Auteur contemporain, & même le nom de ces grands hommes, qui s'en sont démêlés avec tant de gloire ; voilà ce qui doit surprendre, & beaucoup au-delà de ce que je pourrois dire, puisque les Historiens Grecs & Latins, qui ont écrit après lui des événemens de l'Asie, n'en ont point parlé. Il faut que ces guerres n'aient pas été aussi considérables qu'on le prétend, pour que leur renommée n'ait pu venir à la connoissance des peuples éloignés de la Judée. Tout convaincu que je suis des grandes actions de ces Héros du peuple Juif, des victoires qu'ils ont remportées, je suis persuadé qu'il y a un peu d'exagération à l'égard du nombre de leurs ennemis contre un rien, pour ainsi dire, qui leur tenoit tête : car j'appelle un rien, un corps de troupes de huit à dix mille hommes, & tres-souvent moins, contre des armées de soixante mille combattans. En voici une de cent mille hommes d'infanterie, & de vingt mille chevaux, apparemment contre une autre de huit à dix mille hommes : car l'Ecriture ne s'explique point sur les forces de Judas ; je suis assuré qu'il n'en avoit gueres davantage, & je ne suis nullement surpris que ce grand Capitaine ait osé l'attaquer, & qu'il ait remporté un grand avantage sur elle. Je sai assez de quoi est capable la valeur intrépide, audacieuse & bien conduite, & combien de petites armées ont remporté de victoires contre les plus grandes, souvent très-braves & très-aguerries. L'Histoire ancienne & moderne est toute parsemée de ces sortes d'exemples, & il y en a de tels, qu'ils sont même fort au-dessus de ceux des Maccabées. A l'égard des surprises d'armées, je renvoie le Lecteur à l'Histoire de Polybe pour en être convaincu.

Quant au nombre de ces armées prodigieuses opposées aux Maccabées, je ne sai qu'en dire. Si elles avoient été telles que l'Auteur les représente, leur défaite auroit produit un tel éclat dans le monde, qu'il ne faut pas douter que Polybe, Auteur contemporain, n'en eût parlé. Lorsqu'on y réfléchit, une si grande disproportion ne peut que surprendre. Quant aux éléphans chargés de tours, de machines de guerre, & de trente hommes de combat, je suis du sentiment de Bochart, qui regarde cela comme exagéré, & croit que ces armées n'étoient pas telles que l'Auteur nous les représente ; mais par comparaison aux forces de ces célebres Chefs des Juifs, elles étoient très-grandes, & les éléphans très-gros & très-puissans sans être si chargés.

L'Ecriture nous explique fort clairement la disposition de l'armée d'Antiochus, & la situation des lieux où l'action se passa. Elle ne dit pas un mot de celle de Judas Maccabée ; à cela près, sa conduite & sa hardiesse me paroissent fort surprenantes. Il attaqua sans doute par corps séparés sur une très-grande profondeur, façon de combattre admirable & prudente ; c'étoit la méthode des Juifs : comme ils étoient toujours, ou presque toujours, inférieurs à leurs enne-

mis, la nécessité de se défendre contre la puissance formidable de leurs voisins, qui cherchoient à les soumettre, animés qu'ils étoient par le zele du vrai Dieu dont ils soutenoient la cause ; tout cela joint ensemble, leur inspira cette belle façon de combattre vigoureuse & propre aux petites armées. Ces Capitaines célebres, foibles comme ils étoient par leur petit nombre de troupes, n'avoient d'autres ressources que dans l'usage d'une tactique rusée, dans la surprise, le plus souvent à la faveur des ténebres, & dans les avantages des lieux où ils attendoient leurs ennemis, sans craindre d'être enveloppés, & les obligeoient par-là à combattre sur un front égal au leur, & souvent ils les attaquoient dans les plaines, tant leur façon de se ranger étoit propre à tout, & leurs soldats prêts à tout faire & à tout tenter.

L'action dont il s'agit ici, ne fut ni décisive ni générale : elle se passa dans la gorge d'une vallée ; l'armée d'Antiochus occupa l'entrée, & Judas se rangea à l'endroit le plus resserré du défilé : Joseph (1) dit formellement que le poste de Bethzacara étoit un défilé fort étroit ; mais comme presque toutes les vallées qui versent dans une plaine, vont toujours en élargissant, comme les fleuves dans leurs embouchures, Antiochus se posta d'abord au débouchement de la vallée ; & comme elle se rétrécissoit à mesure qu'il avançoit, il se vit obligé de faire passer des troupes sur les hauteurs des montagnes, peut-être dans le dessein d'enfermer les Juifs, & de leur couper retraite, & de marcher sur plusieurs phalanges redoublées. C'est une conjecture que je hasarde ici, mais non pas si légerement, qu'elle ne me semble très-probable : elle l'est d'autant plus, que je suis persuadé que le combat qui s'engagea à la premiere ligne avec la cavalerie, entrelassée entre les éléphans, apporta quelque trouble dans la seconde. Rien de plus précis & de plus clair que la description de l'ordre de bataille d'Antiochus, & de sa marche dans la vallée. La premiere ligne où il avoit placé les éléphans, étoit seule capable de donner de la terreur ; elle est dans un ordre admirable, chaque armée se trouve soutenue par l'autre, de sorte qu'elle me semble plus forte que sa prodigieuse phalange. *Les ennemis*, dit l'Ecriture (2), *partagerent les bêtes par légions*, c'est-à-dire, par brigades : *mille hommes armés de cottes de maille & de casques d'airain, accompagnoient chaque éléphant, & cinq cents chevaux choisis avoient ordre de se tenir toujours près de chaque bête ;* c'est-à-dire à côté, comme je les ai placés. Je forme une seconde ligne des mille hommes qui soutenoient cette premiere : ces deux lignes ainsi disposées, valoient bien la phalange, ou pour mieux dire, son salut en dépendoit ; car si Judas eût enfoncé celle des éléphans, elle eût renversé, ou fort troublé le second rang ; & si tout cela avoit été mis en fuite, la phalange n'eût pu résister : étant composée d'une seule masse sans intervalles, les fuyards l'eussent mise en désordre, & entraînée avec eux, sans qu'on eût pu y apporter le moindre remede. Les anciens Grecs & Asiatiques se rangeoient en phalange, & lorsque le terrain ne permettoit pas de s'étendre sur tout son front, on la doubloit, c'est-à-dire, qu'on se rangeoit sur deux phalanges,

(1) *Antiq. l.* XII, *c.* 14. (2) 1. *Macc.* VI, *ŷ.* 35.

ou deux lignes, ce qui étoit très-dangereux ; car par cette méthode insensée, un petit corps de troupes combattant sur un front égal, pouvoit battre une armée infiniment supérieure, parce qu'il suffisoit de renverser la premiere, assuré que la défaite de l'une ameneroit celle de toutes les autres. C'est ce qui arriva à Annibal à la bataille de Zama, où sa gloire & sa réputation échouerent misérablement. Il s'étoit rangé sur trois lignes en phalanges, les unes derriere les autres, à une certaine distance ; & bien qu'il eût une armée de cinquante mille hommes, accoutumés aux actions, il fut pourtant défait par Scipion, dont toutes les forces consistoient en vingt-deux mille hommes, qu'il rangea en colonnes : & ainsi cette petite armée passa sur le corps de ces trois phalanges : il lui suffit de battre la premiere, pour être assuré de la déroute des deux autres, sans qu'Annibal y pût apporter de remede ; dumoins il ne compta pas qu'on pût réparer une si grande bévue.

Pour revenir à l'ordre de bataille d'Antiochus, j'ai dit que je le trouvois excellent dans ses deux premieres lignes : quant à la phalange, j'ai dit ce que j'en pensois : il la rangea selon la coutume ordinaire, peut-être aussi ancienne que la guerre ; mais cet usage de si longue prescription, & qui continue encore, ne prouve rien pour la bonté, comme je l'ai démontré dans le sixieme livre de mon Commentaire sur Polybe. A l'égard de la cavalerie, elle fut placée sur les ailes, pour soutenir l'infanterie.

Quoique cette armée d'Antiochus fût formidable, Judas n'en feroit peut-être pas demeuré là, après son premier avantage : il savoit bien, par son expérience, qu'il lui suffisoit de battre la premiere ligne, pour avoir ensuite bon compte du reste, sans perdre beaucoup de monde : il se retira pourtant. La raison de cette retraite a été rapportée plus haut ; c'est qu'il craignit d'être coupé par les troupes qui marchoient par les hauteurs ; & comme il n'y a point de montagne sans revers, il jugea à propos de sortir de ce pas dangereux, pour n'être pas arrêté dans sa retraite. Quant au dévouement d'Eléazar, qui se glissa sous le ventre d'un éléphant plus magnifiquement orné que les autres, & qu'il tua à coup d'épées, croyant qu'il portoit le Roi, & de la chûte duquel il fut écrasé, cette action est belle, & digne d'un homme vraiment courageux ; mais ces sortes de dévouemens sont si ordinaires dans l'histoire, que nous y sommes trop accoutumés pour la regarder comme un prodige de valeur.

BETH-ZAIDA, ville située au-delà du Jourdain, sur la mer de Thibériade, presqu'en l'endroit où le Jourdain se décharge dans cette mer. Le Tétrarque Philippe orna & augmenta la ville de Bethzaïde, & la nomma Juliade. Joseph marque distinctement que Bethzaïde étoit dans la Gaulonite, & au-delà du Jourdain (1). Nous avons examiné dans la Dissertation sur la Géographie de la Terre Sainte, les raisons que l'on oppose pour montrer que Bethzaïde est au couchant, & non à l'orient de la mer Thibériade (2).

(1) *Antiq. l. 18, c. 3, & de Bello, l. 2, c. 13. Vide Cellar. Geograph. antiq. p. 387, & Reland. t. 2, p. 655, 654.* (2) Dissert. sur la Géograph. à la tête de Josué, p. XLIX, L.

Bethzaïde n'est point connue sous le nom de Juliade dans le nouveau Testament. Les Apôtres saint Pierre, saint André & saint Philippe, étoient de Bethzaïde. Notre Sauveur y fut souvent : il y guérit un aveugle (1), en mettant de la salive sur ses yeux; il le mena hors du bourg, & lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyoit quelque chose. Il dit qu'il voyoit des hommes qui marchoient, & qui lui paroissoient comme des arbres. Jesus lui ayant mis encore une fois les mains sur les yeux, l'aveugle fut tellement guéri, qu'il voyoit distinctement toutes choses. Jesus y fit un très-grand nombre d'autres miracles; mais les habitans ne profiterent pas des leçons qu'il leur donna, ni des miracles qu'ils lui virent faire; ce qui l'obligea un jour de dire (2): *Malheur à vous, Corozaïm, malheur à vous, Bethzaïde; car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avoient été faits dans Tyr & dans Sidon* (qui sont des villes païennes), *il y a long-temps qu'elles auroient fait pénitence dans le sac & la cendre*. Le mot Hébreu *Bethzaïde*, signifie la maison de la chasse, ou de la pêche.

BETH-ZECHA. Apparemment la même que Bézech, ou Basech, Bascah, &c. Voyez ci-devant, *Beth-Sécha*.

BEURRE, dans l'Ecriture se prend pour la crême, ou du beurre liquide, comme il est presque toujours dans l'Orient. Voyez notre Commentaire sur la Génese, XVIII, 8; & le Supplément qui est à la fin de l'Apocalypse. On nourrissoit les enfans de miel & de beurre. *Isaï.* VII, 15, 22; c'est-à-dire, de laitage, de crême & de miel, qui étoit fort commun dans la Palestine. Quelques-uns croient que, sous le nom de *butyrum*, dans l'Ecriture, il faut entendre du fromage : mais nous ne pouvons être de leur avis. Les Hébreux ont un nom pour signifier le fromage, différent de celui qu'ils emploient pour signifier le beurre ou la crême.

BEZEC, capitale du Royaume d'Adonibésech. *Judic.* 1, 4. Voyez ci-devant, *Besec*, *Besecah*. Cette ville n'étoit pas loin de Bethsan, & du passage du Jourdain.

BEZEDEL, village près d'Ascalon (3), où les Juifs, poursuivis par Antoine, Capitaine Romain, se retirerent, & où ils soutinrent assez long-temps l'effort des Romains, dans une très-forte tour qui y étoit. Mais enfin, les Romains s'en rendirent maîtres, après y avoir mis le feu.

BEZER, ou *Bozor*, ou *Bozra*, ou *Bostra*, ou *Bestera*. Voyez *Bosor*, ou *Bozra*.

BEZETH, ou *Betzetho*, lieu où Bacchide étant sorti de Jérusalem, alla se camper (4).

BEZETHA, ou *Betzetha*, quartier de Jérusalem situé sur une montagne, & environné de bonnes murailles. C'étoit comme une nouvelle ville ajoutée à l'ancienne. *Betzeta* étoit au nord de Jérusalem & du Temple (5).

BIBLE. Ce terme vient du Grec, *Biblos*, qui signifie *un Livre*. Nous donnons au Recueil des saintes Ecritures le nom de *Bible*, ou de *Livre*, par excellence; & les Hébreux lui donnent celui de *Mikra*, qui signifie *Lecture*, ou *Ecriture*. Ils ne reconnoissent pour Canoniques, que vingt-deux Livres de la Bible, & voici l'ordre qu'ils leur donnent.

(1) *Marc.* VIII, 22. — (2) *Luc.* X, 13. — (3) *Joseph. de Bello*, *l.* 3, *c.* 1, *p.* 832. — (4) 1. *Macc.* VII, 19. *Antiq.* *l.* XII, *c.* 14. — (5) *Joseph. de Bello*, *l.* 6, *xiv* 11, *p.* 919. *G.*

Ordre

Ordre des Livres de la Bible, selon les Hébreux.

La Loi.
1. La Génese, en Hébreu, *Bereschit*; *In Principio*. Ce sont les premiers mots du Livre.
2. L'Exode, en Hébreu, *Véellé Schemoth*; *Et hæc sunt nomina*.
3. Le Lévitique, en Hébreu, *Vai-ikra*; *Et vocavit*.
4. Les Nombres; en Hébreu, *Bammidbar*; *In deserto*.
5. Le Deutéronome, en Hébreu, *Elle addebarim*; *Hæc sunt verba*.

Les premiers Prophetes.
6. Josué.
7. Les Juges.
8. Le premier & le second Livre de Samuel, qui n'en font qu'un chez les Hébreux.
9. Le premier & le second Livre des Rois, qui n'en font qu'un chez les Hébreux.

Les derniers Prophetes.
10. Isaïe.
11. Jérémie & Baruc.
12. Ezéchiel.
13. Les douze petits Prophetes ne font qu'un Livre; Savoir, Osée. Joel. Amos. Abdias. Nahum. Jonas. Michée. Abacuc. Sophonie. Aggée. Zacharie. Malachie.

Les Livres sacrés, ou les Hagiographes.
14. Les Pseaumes. Les Hébreux les partagent en cinq Livres.
15. Les Proverbes.
16. Job.
17. Le Cantique des Cantiques (1).
18. L'Ecclésiaste.
19. Esther.
20. Daniel.
21. Esdras & Néhémie.
22. Les deux Livres des Paralipomenes, ou des Chroniques.

Voici un Catalogue des Livres sacrés selon les Hébreux, tiré d'Origenes, *tom.* 1, *Edit. Huet. p.* 47.

1. La Génese.
2. L'Exode.
3. Le Lévitique.
4. Les Nombres.
5. Le Deutéronome.
6. Josué.
7. Les Juges & Ruth.
8. Le premier & le second de Samuel.
9. Le premier & le second des Regnes.
10. Le premier & le second des Paralipomenes.
11. Le premier & le second d'Esdras.
12. Les Pseaumes.
13. Les Proverbes.
14. L'Ecclésiaste.
15. Le Cantique des Cantiques.
16. Isaïe.
17. Jérémie & les Lamentations, & l'Epître aux Captifs.
18. Daniel.
19. Ezéchiel.
20. Job.

(1) Les Juifs mettent les Lamentations & les Livres de Ruth, après le Cantique des Cantiques.

21. Esther.
22. Les petits Prophetes.

Ordre & division des Livres de la Bible, tant de l'ancien, que du nouveau Testament, suivant la décision du Concile de Trente, Session IV, Décret I.

La Génese.
L'Exode.
Le Lévitique.
Les Nombres.
Le Deutéronome.
Josué.
Les Juges, & Ruth.
Le premier Livre des Rois.
Le second Livre des Rois.
Le troisieme Livre des Rois.
Le quatrieme Livre des Rois.
Le premier Livre des Paralipomenes.
Le second Livre des Paralipomenes.
Le premier Livre d'Esdras.
Le second Livre d'Esdras, ou Néhémie.
Tobie.
Judith.
Esther.
Job.
Les Pseaumes.
Les Proverbes.
L'Ecclésiaste.
Le Cantique des Cantiques.
La Sagesse.
L'Ecclésiastique.
Isaïe.
Jérémie, & Baruc.
Ezéchiel.
Daniel.
Osée.
Joel.
Amos.
Abdias.
Nahum.
Jonas.
Michée.
Abacuc.
Sophonie.
Aggée.
Zacharie.
Malachie.
Le premier Livre des Maccabées.
Le second Livre des Maccabées.

Les Livres du nouveau Testament, sont,

L'Evangile de saint Matthieu.
L'Evangile de saint Marc.
L'Evangile de saint Luc.
L'Evangile de saint Jean.
Les Actes des Apôtres.

Les Epîtres de saint Paul.

L'Epître de saint Paul aux Romains.
La premiere Epître de saint Paul aux Corinthiens.
La seconde Epître aux Corinthiens.
L'Epître aux Galates.
------ Aux Ephésiens.
------ Aux Philippiens.
------ Aux Colossiens.
La premiere Epître aux Thessaloniciens.
La seconde Epître aux Thessaloniciens.
La premiere Epître à Timothée.
La seconde Epître à Timothée.
L'Epître à Tite.
------ A Philémon.
------ Aux Hébreux.

Epîtres Canoniques.

Epître de saint Jacques.
I. Epître de saint Pierre.
II. Epître de saint Pierre.
I. Epître de saint Jean.
II. Epître de saint Jean.
III. Epître de saint Jean.
Epître de saint Jude.
L'Apocalypse de saint Jean.

Des Livres apocryphes de la Bible.

Les Livres apocryphes de l'ancien Testament, sont, le Livre d'Hénoch (1), les troisieme & quatrieme Livres d'Esdras, les troisieme & quatrieme Livres des Maccabées, l'Oraison de Manassé,

(1) *Vide Judæ* ℣. 14.

le Teſtament des douze Patriarches, le Pſeautier de Salomon, & quelque autres Pieces de cette nature.

Les Livres perdus cités dans l'ancien Teſtament, ſont, le Livre des Juſtes; *Joſue* x, 13, & 1. *Reg.* XVII, 18, le Livre des Guerres du Seigneur, cité *Num.* XXI, 14, les Annales des Rois de Juda & d'Iſrael, citées ſi ſouvent dans les Livres des Rois & des Paralipomenes. Ces Annales avoient pour Auteurs les Prophetes qui vivoient dans les Royaumes de Juda & d'Iſrael. Nous n'avons auſſi qu'une partie des trois mille Paraboles de Salomon, & de ſes mille cinq Cantiques (1); & nous avons entierement perdu ce qu'il avoit écrit ſur les plantes, ſur les animaux, ſur les oiſeaux, ſur les poiſſons, & ſur les reptiles (2). L'on n'a plus l'Ecrit du Prophete Jérémie (3), par lequel il ordonna aux captifs qui alloient en Babylone, de prendre le feu ſacré, & de le cacher; & les préceptes qu'il leur donna, pour ſe garder de l'idolatrie. Enfin on doute que l'on ait les Lamentations qu'il compoſa ſur la mort de Joſias Roi de Juda; car celles que nous avons de ce Prophete, paroiſſent avoir pour objet la priſe & la ruine de Jéruſalem par Nabuchodonoſor (4).

Les Livres apocryphes du nouveau Teſtament, ſont, l'Epître de ſaint Barnabé, l'Epître prétendue de ſaint Paul aux Laodicéens, pluſieurs faux Evangiles, pluſieurs faux Actes des Apôtres, & pluſieurs fauſſes Apocalypſes; le Livre d'Hermas, intitulé: Le Paſteur; la Lettre de Jeſus-Chriſt à Abgare, les Epîtres de ſaint Paul à Séneque, & diverſes autres Pieces de pareille nature, que l'on peut voir dans le Recueil des Pieces apocryphes du nouveau Teſtament, ramaſſé par M. Fabricius.

De la Langue en laquelle ont été écrits les Livres de la Bible.

Les Livres de l'ancien Teſtament ont été écrits en Hébreu, pour la plus grande partie. Il y a quelques endroits d'Eſdras (5) & de Daniel (6), qui ſont écrits en Chaldéen. Tobie, Judith, les Maccabées & l'Eccléſiaſtique ont auſſi été écrits en cette Langue, ou en Syriaque. Mais pour le Livre de la Sageſſe, il n'a jamais été écrit autrement qu'en Grec. On peut voir nos Préfaces ſur tous ces Livres en particulier.

Les Livres du nouveau Teſtament ont tous été écrits en Grec, à l'exception de ſaint Matthieu, qui a écrit en Hébreu, c'eſt-à-dire, en Syriaque, qui étoit la Langue que l'on parloit de ſon temps dans la Judée. On diſpute ſi ſaint Marc a écrit en Latin ou en Grec, & ſi l'Epître aux Hébreux n'a pas d'abord été écrite en Hébreu. Mais nous croyons avoir bien montré dans les Préfaces ſur ces Ouvrages, qu'ils ont été compoſés originairement en Grec.

Des Traductions des Livres de la Bible.

Les Hébreux furent d'abord aſſez réſervés à ſe communiquer aux étrangers (7). Comme ils n'avoient que du mépris & de l'éloignement pour les Gentils, ils ne daignoient pas leur faire part des tréſors cachés dans les ſaintes Ecritures; & réciproquement les

(1) 3. *Reg.* IV, 32. ═ (2) 3. *Reg.* IV, 33. ═ (3) 2. *Macc.* II, 1. ═ (4) Voyez notre Préface ſur les Lamentations de Jérémie. ═ (5) 1. *Eſdr.* IV, 7, 8, V, VI, 1.... 19, VII, 12.... 27. ═ (6) *Dan.* III, 98, 99, 100, IV, 1, 2.... 34. *Dan.* II, 4, & *ſeq.* *Dan.* III, 14, 15, & V, 17, &c. VI, 21, &c. ═ (7) *Vide Joſeph. l.* 1, *contra Appion. p.* 1038.

peuples voisins des Juifs, comme les Egyptiens, les Arabes, & les Phéniciens, n'etoient pas fort curieux de connoitre les Lois & l'Histoire d'un peuple qu'ils haïssoient, ou qu'ils méprisoient. Ce ne fut qu'après les differentes captivités des Juifs, que les étrangers admirant la singularité des Lois & des Cérémonies de cette nation, voulurent les connoître plus à fond.

Joseph, qui a étudié les Antiquités de sa nation avec une diligence presqu'incroyable, n'a su trouver que quelques légeres traces de l'Histoire des Juifs, mêlées dans l'Histoire Egyptienne, Chaldéenne & Phénicienne, & il n'y a remarqué aucune notion de leurs Lois & de leur Religion, si ce n'est dans des temps fort modernes, comparés à l'antiquité des Hébreux. Cet Auteur est même obligé de chercher la raison de ce silence des Ecrivains étrangers (1); c'est, dit-il, qu'ils n'avoient point lu les Livres des Hébreux. Il ajoute que si Démétrius Phaléréus, Philon l'ancien, & Eupoleme, ont parlé des Juifs avec si peu de succès & d'exactitude, c'est qu'ils n'étoient point en état de s'appliquer avec tout le soin nécessaire à la lecture de leur Histoire. Et d'où vient qu'ils ne pouvoient pas s'y appliquer, sinon parce que les saints Livres n'étoient pas encore traduits en Grec, ni connus aux Ecrivains de cette nation.

Il est vrai qu'Aristée (2) dit qu'avant Démétrius de Phalere, il y avoit une Traduction, quoique imparfaite, des Livres saints des Juifs; & que Théopompe en ayant voulu insérer quelque chose dans ses vers, en avoit perdu l'esprit: mais Aristée dit cela sans preuve; & sans aucune vraisemblance. Pour qui auroit-elle été cette Version? Etoit-ce pour les Grecs Païens? Mais il n'y en avoit point dans l'Orient qui s'intéressassent à cela. Il y avoit encore moins de Juifs qui eussent besoin qu'on traduisît pour eux les saintes Ecritures. Ce ne fut donc que depuis Alexandre le Grand, & assez tard, que les Juifs qui demeuroient dans les Provinces en grand nombre, & qui n'entendoient plus assez l'Hébreu, souhaiterent que l'on mît leurs Ecritures en Grec. On peut joindre à cela la curiosité des Philosophes & de Savans du Paganisme, &, si l'on veut, l'envie que les Rois d'Egypte eurent d'embellir & d'enrichir leur Bibliotheque, qui produisirent les premieres Traductions de l'Ecriture. Voilà les vraies raisons qui firent penser à traduire d'Hébreu en Grec les Ecritures des Juifs.

Bibles Greques des Septante.

Nous examinons sous l'article des Septante l'histoire d'Aristée, & ce qu'il dit de la Version procurée par Démétrius Phaléréus, Bibliothécaire de Ptolémée Philadelphe. En attendant, nous déclarons ici que nous voulons bien ne pas croire la Version Greque, attribuée aux Septante, beaucoup plus récente que le regne de Ptolémée Philadelphe: mais aussi que nous ne croyons pas qu'il y en ait eu aucune plus ancienne; & nous avons peine à nous persuader que d'abord on ait traduit en Grec toute la Bible. Ce qui est bien certain, c'est que les Versions des autres Livres de l'Ecriture ne sont pas, à beaucoup près, si correc-

(1) *Joseph. contra Appion. l. 1, p.* 1051. ═══ (2) Voyez Aristée, hist. des 70 Interpr. Il dit que Théodecte & Théopompe ayant voulu mêler quelque chose des Livres sacrés des Hébreux dans leurs ouvrages, en furent punis d'une maniere miraculeuse.

tes & si exactes que l'est celle des cinq Livres de Moïse; & que les Critiques remarquent dans les autres Livres des différences considérables pour le style, & pour les manieres de parler & de traduire le même terme.

Versions Chaldéennes.

Les Versions Chaldéennes de l'Ecriture passent pour anciennes, & il y a des Critiques qui les croient antérieures au temps de Jesus-Christ : mais il est certain qu'elles sont plus récentes. On peut voir sur cela les Excercitations Bibliques du Pere Morin, l. 2, *Exercit.* 8, c. 2. Elles ne sont pas de simples Traductions littérales du Texte Hébreu, ce sont plutôt des Paraphrases ou Explications. Nous en parlerons plus au long sur l'article de *Targum*, ou de *Paraphrases Chaldaïques*.

Bible en Syriaque.

Les Syriens ont en leur langue une Traduction de l'ancien Testament, faite sur l'Hébreu, qu'ils donnent pour très-ancienne. Ils prétendent qu'une grande partie de cette Version fut faite du temps de Salomon, & l'autre du temps d'Abgare Roi d'Edesse. Hiram Roi de Tyr, & ami de Salomon, pria, disent-ils, ce Prince de communiquer aux Syriens l'usage des Lettres & de l'Ecriture, & de leur traduire en Syriaque tous les Livres sacrés des Hébreux qui existoient alors ; savoir, le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les deux premiers Livres des Rois, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques & Job. Salomon accorda volontiers à Hiram la grace qu'il lui demandoit ; & depuis le regne de ce Prince, jusqu'au temps de Jesus-Christ, les Syriens n'eurent point d'autres Livres de l'Ecriture, que ceux que nous venons de nommer. Mais depuis la prédication de saint Thadée, différent de l'Apôtre de même nom, qui leur fut envoyé après l'Ascension de Jesus-Christ, ils reçurent tous les autres Livres de l'Ecriture, qui furent alors traduits en Syriaque par les soins d'Abgare Roi d'Edesse, qui embrassa le Christianisme, après avoir connu Jesus-Christ, même avant sa Passion. Voilà quelle est la tradition des Maronites sur le sujet de leur Version de l'Ecriture faite sur l'Hébreu.

Mais on regarde comme fabuleux tout ce qu'ils avancent de leur Version faite du temps d'Hiram & de Salomon. On ne convient pas même que la Traduction Syriaque que nous connoissons, soit du temps d'Abgare ; quoiqu'on avoue qu'elle est très-ancienne, puisque les Peres Grecs la citent assez souvent. On ne sait qui en est l'Auteur, ni en quel temps précisément elle a été faite. Pocok (1) cite une Version Syriaque faite par un certain Thomas d'Héraclée : mais il avoue qu'avant ce Thomas il y en avoit une beaucoup plus ancienne. M. l'Abbé Renaudot dit que ce Thomas étoit Evêque d'Héraclée, de la secte des Jacobites, ou de Dioscore ; & qu'étant venu en Egypte, il travailla à confronter les Bibles Syriaques sur les Exemplaires anciens, qui se conservoient dans le Monastere de saint Antoine : de sorte que depuis ce temps, on collationne & on corrige tous les Livres sacrés des Syriens sur cette Edition de Thomas d'Héraclée, qui passe pour la plus correcte & la plus exacte de toutes. Mais on n'a aucune preuve qu'il ait jamais composé de Traduction de son chef.

Outre cette Version Syriaque

(1) *Pocok. Præfat. gener. in Joel.*

ancienne faite sur l'Hébreu, qui est imprimé dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre, les Syriens en ont encore une autre faite sur le Grec. On n'en sait pas distinctement l'origine. Masius (1) dit qu'il avoit en main le Deutéronome, Josué, les Juges, les Rois, les Paralipomenes, Esdras, Judith & Tobie, traduits sur le Grec l'an de Jesus-Christ 615, d'après les Exemplaires Grecs corrigés par Origenes, dans laquelle on avoit mis avec une diligence incroyable les Obeles & les Astériques d'Origenes. Mais ces Versions, dont parle Masius, n'ont jamais paru; & on ne peut même s'empêcher de former quelques doutes sur cela, quand on considere l'extrême différence des Langues Greque & Syriaque, & l'impossibilité de mettre toutes les Obeles & les Astériques d'Origenes, dans une Langue où l'on ne trouve ni les articles, ni les autres particules qui sont dans la Greque. On connoît une Version Syriaque faite sur le Grec, & on sait qu'elle est d'un nommé *Mar-Abba* (2).

Bibles Latines.

La Version Latine de la Bible est toute des plus anciennes; mais elle ne passe pas le commencement du Christianisme. Les Juifs qui demeuroient dans l'Empire Romain, ne s'aviserent pas de mettre l'ancien Testament en Latin, parce qu'ils entendoient tous le Grec, ou l'Hébreu; & qu'étant venus d'Asie, ou de Grece, le Grec étoit très-connu parmi eux. Mais dès l'origine du Christianisme, plusieurs Païens qui ne savoient que la Langue Latine, ayant embrassé la foi de Jesus-Christ, on fut obligé de leur procurer une Version de l'Ecriture en cette Langue. L'Auteur, ou plutôt les Auteurs, car il y en a plusieurs qui y ont travaillé (3), ne sont pas connus; & la maniere dont ils ont traduit le Grec en Latin, fait juger ou qu'eux-mêmes ne possédoient pas toute la finesse de la Langue Latine, ou que ceux pour qui ils travailloient, étoient des gens grossiers, simples & sans Lettres: & en effet, il y en eut beaucoup de cette sorte dès l'origine du Christianisme (4). Or il n'y avoit gueres que ceux-là qui eussent besoin d'une Traduction Latine; car les personnes de condition, ceux qui avoient étudié, & qui tenoient quelque rang dans le monde, savoient le Grec, & n'alloient pas consulter les Traducteurs. De plus les premiers Chrétiens en général méprisoient les charmes de l'éloquence mondaine; ils alloient au solide & au vrai: ils cherchoient dans les Livres saints de quoi s'édifier, & devenir meilleurs, & non pas de quoi se divertir, & s'amuser par la beauté des paroles & l'arrangement du discours.

La premiere Version Latine de l'ancien Testament, fut faite sur le Grec des Septante, qui étoit le seul qui fût connu par les Traducteurs Latins. On ne songea à traduire l'ancien Testament sur l'Hébreu, que du temps de saint Jérôme. Entre plusieurs Editions Latines qui eurent cours avant

(1) *Masius Praem. Comment. in Barcepha de Paradiso. Et Ep. Nuncupator. Comment. in Josue.* ═══ (2) *Hebed. Jesu Catalog. Lib. Chaldæorum.* ═══ (3) *Aug. de Doctr. Christ. l. 2, c. 11. Qui Scripturas in Linguam Græcam verterunt, numerari possunt: Latini autem Interpretes nullo modo. Ut enim primis fidei temporibus in manus venit codex Græcus, & aliquantulùm facultatis sibi utriusque linguæ habere videbatur, ausus est interpretari. Vide Mill. Proleg. in nov. Test. Græc. p* 50. ═══ (4) 1. *Cor.* 1, 26, 27. *Vide Justin. Martyr. Apolog. Chrysost. ad cap.* 11, *primæ ad Corinth.*

faint Jérôme, on diftingue toujours l'ancienne ou l'Italique, comme étant la plus claire & la plus littérale (1). Mais depuis que faint Jérôme eut achevé fa Traduction fur l'Hébreu, toute l'Eglife Latine infenfiblement abandonna l'ancienne Italique, & adopta celle de ce Pere, qui eft aujourd'hui dans nos Bibles imprimées & manufcrites.

L'ancienne Italique ne fe trouve plus entiere en aucun endroit que l'on fache : mais on en a confervé quelques morceaux dans nos Bibles ordinaires ; par exemple, le Pfeautier, le Livre de la Sageffe, l'Eccléfiaftique, & les Additions de Daniel & du Livre d'Efther, Baruc, les Maccabées, & l'Epître de Jérémie. Quant au nouveau Teftament, le même faint Jérôme le traduifit entierement fur le Grec ; & c'eft fa Verfion dont l'Eglife fe fert aujourd'hui, & qui a été déclarée authentique dans le Concile de Trente.

L'ancienne Italique du nouveau Teftament n'eft pas entierement perdue, & il ne feroit pas impoffible de la rétablir. Nous avons trouvé les quatres Evangiles fuivant cette ancienne Verfion, dans un très-ancien Manufcrit de Corbie, coté 195, & nous en avons donné les diverfes Leçons dans notre Supplément imprimé à la fin de l'Apocalypfe. Le R. P. Martianay a donné l'Evangile de faint Matthieu fur d'autres anciens Manufcrits, auffi-bien que l'Epître de faint Jacques. Luc de Bruges (2) dit qu'il a eu en main un vieux Manufcrit Latin de l'Abbaye de Malmedy, qui contenoit l'ancienne Italique, qui étoit en ufage avant le temps de faint Jérôme. Ajoutez le Manufcrit Grec & Latin des Epîtres de faint Paul, dont il y a un Exemplaire dans la Bibliotheque du Roi, & un autre dans celle de faint Germain-des-Prés, dont la colonne Latine comprend l'ancienne Vulgate. Je ne doute pas que fi on vouloit exactement chercher dans les Bibliotheques, on ne trouvât toute cette ancienne Verfion. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'elle dût être toute uniforme, puifque faint Jérôme & faint Auguftin (3) nous apprennent que les anciens Exemplaires étoient affez différens entre eux.

Nous aurons de nouveau occafion de parler de la Verfion Latine de la Bible, fous l'article de la Vulgate.

Bibles Arabes.

Pocok & Valton remarquent qu'il y a deux Verfions Arabes de l'ancien Teftament ufitées chez les Chrétiens d'Orient. L'une eft en ufage dans l'Eglife d'Antioche, & l'autre dans celle d'Alexandrie, & dans les Eglifes qui dépendent de ces deux principales Métropoles d'Orient. Cornelius à Lapide croyoit avoir découvert des Exemplaires de l'une & de l'autre dans la Bibliotheque du Grand Duc de Tofcane (4) : mais M. l'Abbé Renaudot (5) affure que l'Eglife Greque d'Alexandrie fe fert dans fon Office de la Langue Greque, & de la Verfion des Septante, & que hors de l'Eglife, elle emploie dans le particulier une Verfion Arabe faite fur les Septante.

(1) *Aug. l. 2, de Doctr. Chrift. c. 15.* ═══ (2) *Vide Brugenf. in notationib. in facra Bibl. in quib. variantia loca difcutiuntur. In Catalogo Mff. quib. ufus eft.* ═══ (3) *Aug. loco fuprà citato. Hieronym. Præfat. in quatuor Evangelia.* ═══ (4) *Cornel. à Lapide argumento in comment. ad Prophetas minores.* ═══ (5) *Eufeb. Renaudot. apud P. le Long. Bibliot. facræ, c. 2, fect. 5, p. 176. Vide eundem Commentar. in Liturg. Copticam S. Bafilii. p. 208.*

Mais l'Eglise Cophte, ou Egyptienne hérétique du même pays, se sert dans l'Office public de la Langue Cophte, quoiqu'elle ne soit plus commune dans l'Egypte.

Que les Grecs d'Antioche, ou les Syriens Melchites, qui suivent le Rit des Grecs, font l'Office, & administrent tous les Sacremens en Grec; mais que les Syriens Jacobites ou Nestoriens, se servent dans leur Office public de la Version Syriaque, & dans le particulier, d'une Version Arabe faite sur le Syriaque, & par conséquent assez approchante de l'Hébreu, sur lequel la Syriaque elle-même a été faite; c'est ce que Valton & Pocok ne savoient pas exactement. Le même M. Renaudot remarque que quoique les Syriens aient aussi une Version Syriaque faite sur le Grec, ils ne s'en servent jamais ni dans l'Office Ecclésiastique, ni dans les Questions Théologiques.

Outre la Version Arabe faite sur le Syriaque, il y en a une autre faite sur les Septante par *Hareth fils de Senan*. La diversité qui se remarque entre les divers Exemplaires de cette Version, est si grande, qu'il est impossible de la concilier. L'usage de cette Version n'est pas général dans l'Orient; il est borné à quelques Eglises de Melchites, ou de Grecs orthodoxes, qui font l'Office en Grec, & qui dans le particulier lisent l'Ecriture en Arabe, suivant la Version des Septante. Les Cophtes ont aussi une Version Arabe, qui est faite ou immédiatement sur le Grec, ou sur le Cophte même, qui est traduit sur le Grec; car la chose paroît encore douteuse à M. l'Abbé Renaudot, qui nous fournit ces Remarques.

Les Versions Arabes imprimées dans les Polyglottes de Paris & de Londres, n'ont rien de commun avec les Traductions Arabes qui sont en usage dans l'Orient; & ce qui est assez particulier, il n'y aucune Eglise Orientale qui doive reconnoître sa Version dans celles dont nous venons de parler. La Version Arabe du Pentateuque, imprimée dans les Polyglottes, est prise sur le fond de celle que Saadias Gaon Juif d'Egypte, avoit faite en faveur de ses confreres, sur le texte Hébreu. Mais les Chrétiens l'ayant interpolée & ajustée à leur usage particulier, Gabriel Sionite, qui présida à l'Edition de l'Arabe des Polyglottes de Paris, se servit de cette Version ainsi altérée & interpolée. Les Livres de l'Ecriture sont pris tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; & les Versions Arabes sont faites tantôt sur le Grec, & tantôt sur le Syriaque; ceux qui ont eu soin de cette Edition, ne s'étant mis en peine que de fournir une Version Arabe d'un tel Livre, sans se mettre en peine d'en faire une exacte critique, & de l'examiner. En sorte que ces Versions Arabes ne sont d'aucune autorité parmi les Chrétiens d'Orient.

Les Juifs ont aussi diverses Traductions Arabes de l'Ecriture, dont on en trouve quelques-unes dans les Bibliotheques; mais elles ne sont pas fort anciennes, & n'ont par elles-mêmes aucune autorité. Les unes sont écrites en caracteres Arabes, & les autres en caracteres Hébreux. Celle de Saadias Gaon est peut-être la meilleure de celles qui sont faites sur l'Hébreu; mais il faudroit l'avoir entiere, & dans sa pureté.

Bibles Ethiopiennes.

La Version Ethiopienne de l'ancien Testament, est prise immédiatement sur le Texte Grec, ou sur le Texte Cophte ou Arabe, lesquels sont eux-mêmes traduits

du Grec des Septante. M. Ludolf (1) remarque que cette Version a un rapport très-sensible avec le Manuscrit Alexandrin. L'ordre des Chapitres, les inscriptions des Pseaumes, & tout le reste s'y rencontrent tout semblables. Les Ethiopiens attribuent leur Version de l'Ecriture à *Salama*, que l'on croit être le même que *Frumentius* Apôtre d'Ethiopie, envoyé en ce pays par saint Athanase. Le Martyrologe des Abyssins la lui attribue. Mais d'autres (2) croient que c'est l'ouvrage des 9 premiers Apôtres de cette nation, & qu'elle a été faite sur l'Arabe. On trouve dans les Livres des Ethiopiens certains vers qui font mention de cette Version des Livres sacrés faite sur l'Arabe. Mais M. Ludolf croit que sous le nom de *Livres sacrés*, il faut entendre les Constitutions & les Canons attribués aux Apôtres, qui sont en effet traduits d'Arabe en Ethiopien.

Mais M. l'Abbé Renaudot (3) & M. Simon (4) soutiennent que la Version Ethiopienne de toute l'Ecriture, tant de l'ancien, que du nouveau Testament, est faite sur le Cophte, c'est-à-dire, sur l'Egyptien. Ainsi la Version Egyptienne étant faite sur les Septante, & sur d'anciens Exemplaires conformes au Manuscrit Alexandrin, il n'est pas étonnant que l'on remarque tant de conformité entre la Version Ethiopienne & celle des Septante de ce Manuscrit. Il est certain que depuis la domination des Mahométans dans l'Egypte, l'Eglise d'Ethiopie a toujours été soumise à l'Eglise des Jacobites d'Egypte; & ainsi il n'est pas étrange qu'elle ait pris d'elle le Texte des Ecritures, sur lequel elle a fait sa Traduction Ethiopienne.

Bibles Cophtes ou Egyptiennes.

Le* nom de *Cophte* est formé de celui d'*Egyptos*, ou *Aiguptos*; & la Version Cophte est la Traduction faite en Langue Egyptienne. Les Savans conviennent que cette Version est formée sur le Grec des Septante; qu'elle exprime à la lettre le sens de ces Interpretes; & M. l'Abbé Renaudot (5) remarque une chose fort particuliere à ce sujet, qui est que les Egyptiens ont été si ponctuels à conserver l'ancienne Version Greque des Septante, dont leur Eglise d'Alexandrie s'est servie dès les commencemens, qu'ils n'ont pas voulu profiter des travaux d'Origenes, & des autres qui ont travaillé à confronter la Version Greque avec le Texte Hébreu; & on lit même dans la vie de Démétrius Archevêque d'Alexandrie, qu'Origenes avoit anéanti les anciennes prophéties qui regardoient le Messie, & qu'il s'étoit retiré chez les Juifs, après avoir été excommunié par son Evêque. Voilà l'idée que les Egyptiens ont d'Origenes.

On dispute sur l'antiquité de la Version Egyptienne. Quelques-uns croient que dès le commencement du Christianisme, il y avoit une Traduction de l'Ecriture en cette Langue, faite par saint Marc en faveur des Chrétiens qui n'entendoient pas le Grec. Saint Athanase (6) remarque que saint Antoine qui ne savoit que l'Egyptien (7), ayant un jour en-

(1) *Ludolf. hist. Æthiop. l. 3, c. 4.* (2) *Epist PP. Societ. Jesu de annis 1607 & 1608, c. 15, p. 28.* (3) *Renaudot apud P. le Long. in addendis. Bibliot. sacr. p. 666.* (4) Simon hist. critique du vieux Testam. (5) *Renaudot Liturg. Oriental. tom. 1. Comment. in Liturg. Coptic. Basilii, p. 207.* (6) *Athanas. in vita Antonii.* (7) *Pallad. sub finem, c. 26, hist. Lausiaca.*

tendu lire ces mots dans l'Eglise (1) : *Allez, vendez ce que vous avez, & le donnez aux pauvres*, il prit ces paroles comme ayant été dites à lui seul, & résolut sur le champ de les mettre en pratique. On conclut de cet endroit, qu'il y avoit donc dès-lors une Traduction de l'Ecriture en Egyptien, que l'on lisoit publiquement dans l'Eglise. Mais d'autres croient que saint Antoine entendit ces paroles de la bouche du Prêtre, qui expliquoit en Egyptien ce qu'il avoit lu en Grec dans l'Office public ; car il est certain que dès le commencement, la Liturgie se célébroit en Grec dans l'Egypte (2), comme le montrent encore certaines parties de l'Office, qui se récitent en Grec : ce qui n'empêche pas que d'assez bonne heure on ne célébrât la Liturgie en Cophte dans la haute Egypte, où le Grec étoit plus commun, pendant qu'on continuoit à la célébrer en Grec dans Alexandrie & dans la basse Egypte (3).

Quoi qu'il en soit, on ne sait pas l'origine de la Version Cophte, ni celle que nous avons aujourd'hui, est la toute ancienne, que l'on présume avoir été en usage dès le temps de saint Antoine, & dans les siecles suivans, où nous voyons dans les Conciles d'Ephese & de Calcédoine, quelques Evêques qui signent en Egyptien, ne sachant pas écrire en Grec, & où il y avoit plusieurs Abbés & plusieurs Solitaires qui ne savoient que l'Egyptien. Or il n'est pas croyable que ces Evêques & ces Religieux eussent vécu sans lire & sans expliquer les Ecritures. Il y en avoit donc dès-lors une Traduction Egyptienne. Mais, comme je l'ai dit, on a des raisons de douter si celle que l'on a aujourd'hui, est la même que cette ancienne, ou si elle est plus récente. Je croirois plus volontiers que c'est l'ancienne; car pourquoi en faire une nouvelle, si l'on en avoit déjà une autre ? Si l'on avoit travaillé à une Version depuis le septieme & huitieme siecles, on en connoîtroit apparemment l'Auteur, & on en sauroit l'époque : mais comme on ne sait ni l'un ni l'autre, il est très-probable que celle que nous avons est la même que l'ancienne.

La Langue Cophte, dans laquelle est faite la Version Egyptienne, est la Langue Egyptienne primitive (4), dumoins quant au fond : mais elle est mêlée de beaucoup de mots & de manieres de parler imitées du Grec. Le caractere même est imité du Grec. Quoique le Cophte ne soit plus commun dans l'Egypte, & que le peuple n'entende plus cette Langue, on ne laisse pas de continuer à célébrer la Liturgie en Cophte ; mais on explique l'Evangile & l'Epître en Arabe, qui est la Langue vulgaire du pays.

Bibles Persanes.

Il y a plusieurs Versions Persanes tant de l'ancien que du nouveau Testament, composées par différens Auteurs, la plupart inconnus, qui en ont fait les uns une partie, les autres une autre. Mais on n'en a aucune qui soit entiere d'un seul Auteur, & reconnue pour authentique par tous ceux qui se servent de la Langue Persane. Entre celles qui se voient dans les Bibliotheques, les unes sont en caracteres Hébreux ; apparemment celles qui ont été faites pour l'usage des Juifs ; les autres en caracteres

(1) *Matth.* XIX, 21. — (2) *Renaudot. tom.* 1, *p.* 206. *Liturg. Orient.* — (3) *Idem. t.* 1, *p.* XLIII. — (4) *Vide R. P. le Long. Bibliot. facr. t.* 1, *p.* 236, *& addenda.*

Persans. La plupart sont encore manuscrites (1).

On a une Version des Pseaumes en Persan par un Carme, nommé le Pere Jean ; & une autre du même Livre, faite sur le Latin, par des Peres Jésuites. On trouve aussi les Evangiles en Persan, copiés en 1388, sur un plus ancien Original. Valton a fait imprimer dans les Polyglottes de Londres les Evangiles traduits sur le Syriaque par un Chrétien Perse, nommé Simon, fils de Joseph, qui vivoit en 1341. Valton donna cette Version comme la plus ancienne, & la meilleure de toutes celles que l'on connût en cette Langue (2). Welochus en 1657, fit imprimer une Version Persane de l'Evangile, qui est différente de celle de Simon, fils de Joseph de Tabriz ; mais elle est faite sur le Grec, de même que celles qu'on a imprimées dans les Polyglottes de Londres, à l'exception toutefois de la Version du Pentateuque, qui a été faite sur l'Hébreu, par un Juif nommé Jacob, fils de Joseph de Tavas.

Bibles en Langues Turque, Arménienne & Géorgienne.

L'on a quelques Traductions manuscrites de l'Ecriture en Langue Turque. Par exemple, Jean Vugnadius fit traduire toute la Bible en cette Langue, comme le dit M. de Thou sous l'an 1565. Albert Bobavius, Rénégat Polonois, nommé depuis son abjuration *Ali-beg*, fit aussi une version de l'Ecriture en Turc, à la priere de *Levinus Varnerius*. Nous ne connoissons rien d'imprimé en cette Langue sur l'ancien Testament : mais on imprima à Londres en 1666 une Version du nouveau en Langue Turque, qui est différente de l'Arabe pur, & du Persan.

Les Arméniens ont leur Version de la Bible assez ancienne, faite en leur Langue sur le Grec des Septante. Grégoire Evêque d'Alexandrie, qui vivoit en 620, dit que saint Chrysostome étant en exil à Cucuse ville d'Arménie, & y ayant trouvé heureusement quelques personnes qui entendoient le Grec, les engagea à traduire le nouveau Testament & le Pseautier en Arménien, pour l'usage du peuple (3). Mais on doute de la vérité de ce fait, & de la sincérité de Grégoire d'Alexandrie, que Photius accuse d'avoir quelquefois avancé des faits contre la vérité de l'histoire.

On assure (4) que les premieres Traductions de l'Ecriture en Langue Arménienne que l'on ait vues, sont du temps de l'Empereur Arcade & de saint Jean Chrysostome. Ce furent trois savans Arméniens qui s'y employerent ; savoir, Moïse, surnommé le Grammairien, David le Philosophe, & Mampræus, & qui traduisirent de Grec en Arménien la plupart des Livres de l'Ecriture, tant de l'ancien que du nouveau Testament.

D'autres en attribuent l'honneur au saint Abbé Mesropo, aidé de deux de ses Disciples, Jean & Joseph, du temps de Théodose le jeune. Gretserus cite un Fragment Grec, qui porte que du temps de Théodose le Grand, & de Bahram Roi d'Arménie, qui vivoit vers l'an 380, quelques-uns firent une Traduction des Pseaumes en Arménien ; ce qui fut trouvé fort mauvais par Théodose, qui se plai_

(1) *Vide Jacobi le Long. Bibliot. sacr. tom.* 1, *p.* 219, 220, 221. ═ (2) *Idem p.* 222. ═ (3) *Greg. in vita Chrisost. tom.* 8. *Oper. D. Chrisost. edit. Savill.* §. 59. ═ (4) *Vide Jacobi le Long Bibliot. sacr. tom.* 1, *p.* 230, 231, *& seq.*

gnit que l'on eût abandonné la tradition que les Arméniens avoient reçue de Grégoire leur Apôtre. Voyez *Gretser. Defens. Bellarm. l. 2, c. 16, col.* 881. Mais on doute fort de la vérité de tout ce récit. Les Orientaux ne sont pas toujours fort exacts, ni fort scrupuleux en fait d'histoire.

On dit aussi (1) que Barthelemi le Petit, & Jean l'Ange, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec deux Arméniens, nommés Jean & Jacques, firent une Traduction du Latin en Arménien de toute la Bible, l'an de J. C. 1316; mais on révoque encore en doute ce fait, qui ne se trouve attesté par aucun Auteur ancien.

Les Arméniens en 1666, firent imprimer à Amsterdam une Bible en leur Langue, par les soins d'un Evêque Arménien, qui présida à cette Edition. Elle fut faite sur le Grec des Septante, & ne fut pas du goût des Arméniens. On en imprima encore une autre à Anvers en 1670, par les soins de Théodore Petræus, & le nouveau Testament séparément, en 1668, & en 1698. M. Piques, Docteur de Sorbonne, croyoit la Version Arménienne très-ancienne, & très-propre à réformer le Texte Grec, sur lequel elle a été faite.

Les Géorgiens (2) ont aussi une Version de la Bible en Langue ancienne Géorgienne; mais comme cette Langue n'est entendue que de peu de personnes, & que le peuple du pays est extrêmement ignorant, on ne trouve presque personne qui la lise, ni qui l'entende, si ce n'est quelques femmes, qui en savent par cœur quelques histoires de l'Evangile.

Bibles Françaises.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les versions Françaises de la Bible. Il y a déjà beaucoup d'Ouvrages imprimés sur cette matiere, que l'on pourra consulter, si l'on veut s'en instruire à fond. La premiere Bible Française, dont on ait une connoissance distincte & certaine, est celle de Pierre de Vaux, Chef & Auteur des Vaudois, qui vivoit vers l'an 1160. On ne sait s'il s'en trouve encore quelques Exemplaires dans les anciennes Bibliotheques (3).

Innocent III, écrivant à Bertram, Evêque de Metz (4), témoigne que plusieurs personnes laïques, poussées du désir de lire les saintes Ecritures, avoient fait traduire en Français les Evangiles, les Epîtres de saint Paul, le Pseautier, les Morales de Job, & plusieurs autres Livres. Cette Epître d'Innocent III est de l'an 1200.

Plusieurs nouveaux Ecrivains ont attribué à *Nicolas Oresme* une ancienne Traduction Française de la Bible; mais le P. Le Long (5) soutient qu'Oresme n'est point du tout Auteur de la Bible traduite en Français sous Charles V, Roi de France, mais *Raoul de Presle*, qui avoit reçu ordre du Roi d'y travailler, comme il le marque expressément dans son Epître dédicatoire à ce Prince, surnommé le Sage. Cette Traduction fut faite vers l'an 1380.

Et par conséquent elle est postérieure à celle de *Guiard des Moulins*, qui fut achevée en 1294, comme il le dit lui-même dans son Prologue. Cette Traduction se trouve en manuscrit dans plusieurs

(1) *Altamur. Bibliot. Prædicat. ad an.* 1333. (2) Chardin, Voyage de Perse, & le Long, *Bibl. p.* 235. (3) Voyez le P. le Long, Bibl. sacr. t. 2, p. 3. (4) *Innocent III. Ep.* 141, *p.* 432, *edit. Baluſ.* (5) Le Long, Bibl. sacr. t. 2, p. 4 & 17.

Bibliotheques. Guiard déclare qu'il a inséré dans le Texte de la Bible plusieurs apostilles, & plusieurs remarques tirées de l'Histoire Scholastique de Pierre le Mangeur, & qu'il y a omis différentes choses, qu'il n'étoit pas nécessaire de traduire, comme des détails de généalogies, & choses pareilles. Cette Bible de Guiard des Moulins a été imprimée plus d'une fois sous ce titre : *Bible historiale*, ou *historiée*.

Outre ces Versions, qui comprennent toute la Bible, il y en a d'autres anciennes de quelques parties de l'Ecriture, comme du Pseautier, ou du nouveau Testament. On en peut voir la liste dans la Bibliotheque sacrée du P. Le Long, t. 2, p. 21, 22, 23.

Guillaume le Menard fit imprimer vers l'an 1484 une Bible Française, suivant la Version Latine de Pierre le Mangeur. Peut-être n'est-ce que celle de Guiard des Moulins, retouchée & rhabillée.

Jean de Rely fit aussi une révision de la Bible de des Moulins, sous le regne de Charles VIII.

Jacques le Fébre d'Etaples, traduisit de Latin en Français toute la Bible, & la fit imprimer à Paris en 1528. Le nouveau Testament avoit été imprimé en 1523, & le Pseautier en 1525. Elle a été imprimée plusieurs fois depuis en différens endroits du Royaume.

Les Docteurs de Louvain ayant traduit la Bible de Latin en Français, par l'ordre de l'Empereur Charles V, ils la firent imprimer à Louvain en 1550. Le privilege de Charles V est de 1546, & cette Bible a été très-souvent réimprimée. On a reproché (1) aux Docteurs de Louvain de n'avoir fait autre chose dans leur traduction, que copier presque partout, & corrigé en quelques endroits la Version de Géneve, faite par Olivétan. Mais M. Simon (2) remarque que dès l'an 1530, ou plutôt 1534, Martin l'Empereur avoit imprimé à Anvers une Bible Française de la Traduction de Nicolas de Leuse, Docteur de Louvain ; & que cette Bible est la même, quant au fond, que celle qui parut quelques années après, sous le nom des Docteurs de Louvain, imprimée principalement par les soins du même Nicolas de Leuse, qui avoit travaillé à la premiere Traduction. Et c'est sur cette Version de Leuse, qu'Olivétan lui-même fit la sienne, qui fut imprimée à Géneve en 1535.

Réné Bénoist publia à Paris en 1566 une Bible Française, avec des notes marginales sur certains endroits difficiles. Cette Edition fut censurée par la Faculté de Théologie de Paris en 1567, comme n'étant autre que la Version de Géneve, que Réné Bénoist croyoit avoir suffisamment purgée, mais que l'on trouva encore toute pleine de fautes. Le P. Véron dans sa Préface du nouveau Testament qu'il avoit traduit en Français, avance que les Versions Françaises qui parurent ensuite sous le nom de Pierre Frizon & de Pierre de Besse, ne sont autres que celle de Réné Bénoist, ou plutôt celle de Géneve, qui sont encore remplies d'une infinité de fautes.

Jacques Corbin fit imprimer, en 1643, une Bible Française, qu'il avoit traduite par l'ordre de Louis XIII ; mais on la trouve trop barbare, & trop servilement attachée au Texte Latin, dont elle imitoit jusqu'au tour & aux manieres de parler.

Le Cardinal de Richelieu avoit

(1) *Franc. Veron*, Préface sur le N. Test. en Français. ═ (2) Simon, hist. critique du N. Test, c. 29. Voyez le P. le Long, t. 2, p. 31, 32.

commencé à faire travailler à une nouvelle Traduction de la Bible en Français : mais la mort ayant prévenu le Cardinal, cet ouvrage ne fut point exécuté.

Michel de Maroles ayant traduit la Bible en Français, & y ayant joint des notes d'Isaac La Peirere, en avoit déjà fait imprimer jusqu'au Chap. XXIII du Lévitique, avec privilege du Roi, lorsque l'impression en fut arrêtée tout d'un coup par M. le Chancelier Seguier, vers l'an 1671. J'en ai vu des feuilles imprimées dans la Bibliotheque du Roi. Le public n'a rien perdu à cette suppression.

Isaac Le Maître de Sacy ayant fait imprimer, en 1672, sa Version de la Bible, avec des explications du sens littéra & spirituel, cet Ouvrage fut reçu avec de grands applaudissemens & un succès merveilleux. Depuis ce temps, on y a fait beaucoup de corrections, & elle a été imprimée très-souvent, en différentes formes. Celui qui a procuré l'Edition de Broncart en 1701, l'a revue & corrigée en plusieurs endroits. Nous l'avons aussi retouchée dans l'Edition de ce Texte, qui est à la tête de notre Commentaire littéral.

Pour les nouveaux Testamens qui ont été imprimés à part, & par des Auteurs particuliers, ceux qui ont fait le plus de bruit, & qui méritent le plus de considération, sont celui du P. Amelotte, de l'Oratoire, composé par l'ordre de quelques Prélats de France, & imprimé avec des notes à Paris, dans les années 1666, 1667 & 1670; savoir, les Evangiles & les Actes, en 1666; les Epîtres de saint Paul, en 1667; les Epîtres Canoniques & l'Apocalypse, en 1670. Cet Auteur, dans sa Préface, dit que, pour rendre sa Traduction plus parfaite, & pour s'assurer que le Texte Latin de la Vulgate est très-conforme aux plus anciens Originaux Grecs, il a fait chercher, dans toutes les Bibliotheques de l'Europe les plus anciens Manuscrits qui y fussent, & dont quelques-uns sont de douze ou treize cents ans; qu'il en a tiré des extraits; qu'il a eu en main vingt Manuscrits de France, & tous ceux de la Bibliotheque Vaticane & des autres Bibliotheques d'Italie; seize Manuscrits d'Espagne, sans compter ceux dont le Cardinal Ximenés s'est servi dans son Edition de la Bible Polyglotte de Complute; enfin, qu'il s'est servi de plusieurs Manuscrits d'Angleterre & des pays septentrionaux; & de plusieurs autres, que l'on a trouvés dans la Grece, &c. Mais quand on examine les notes du R. P. Amelotte (1), on remarque que, hors trois ou quatre Manuscrits qu'il a consultés, & qui n'ont pas plus de quatre ou cinq cents ans d'antiquité, il n'a produit aucunes varietés de Leçons tant-soit-peu considérables, qui n'eussent déjà paru, soit dans la Bible Polyglotte de Londres, ou ailleurs; & lorsqu'on l'a pressé sur cela, il n'a pas fait difficulté d'avouer que tout ce qu'il en avoit dit, n'étoit qu'une espece de figure de discours, qu'il avoit employée pour donner un certain relief à son Ouvrage.

Le nouveau Testament de Mons, qui fut imprimé en 1665, avec la permission de Monsieur l'Archevêque de Cambrai, & le privilege du Roi d'Espagne, a fait tant de bruit, qu'il mérite une attention particuliere. Le premier Auteur de cet Ouvrage est M. Le Maître, qui, ayant traduit en Français les quatre Evangiles, M. Antoine Arnaud, & M. Le Maître de Sacy, y firent beaucoup de corrections. M. de Sacy en composa la Préface,

(1) Hist. critique des Versions du Nouv. Test. c. 32.

aidé de M. Nicole & de M. Claude de Sainte Marthe. Mais M. Arnaud seul est désigné dans le privilege, qui porte que la Traduction est l'ouvrage d'*un Docteur de Sorbonne*. Le Manuscrit de la main de M. Le Maître, avec des corrections à la marge, de la main de M. Arnaud & de M. de Sacy, fut donné à M. Toynard par un des Elzevirs (1), qui l'avoient imprimé ; car quoiqu'au frontispice on lise qu'il a été imprimé à Mons, chez Gaspard Migeot, il est vrai qu'il n'y en eut jamais aucun de ses Exemplaires imprimé à Mons. Ce fut M. De Cambout, Abbé de Pont-Château, qui alla exprès à Amsterdam, pour l'y faire imprimer par les Elzevirs.

Ce Livre a souffert de grandes contradictions, qui ne font point de mon sujet. Il fut condamné par les Papes Clément IX, en 1668, & Innocent XI, en 1679 ; & en différens Evêchés de France, en différens temps. Ce qui n'a pas empêché qu'il ne s'en soit fait une infinité d'Editions, & que la plupart de ceux qui, depuis ce temps, se sont appliqués à traduire le nouveau Testament en Français, ne se soient servis de cette Version, comme d'un fonds sur lequel ils ont travaillé, & qu'ils ont essayé de corriger & de purger de tout ce qui n'étoit pas de leur goût, & qui avoit pu lui attirer la censure du Pape & des Evêques ; car, & la Version qui est dans la Bible de M. de Sacy, & celle qui accompagne les Réflexions du P. Quesnel, & celle qui est dans le nouveau Testament de M. Huré, ne sont autres, quant au fond, que la Version de Mons, que l'on a retouchée & corrigée dans tous les endroits qui avoient fait de la peine aux Censeurs.

M. Antoine Godeau, Evêque de Vence, fit imprimer à Paris, en 1668, une Version du nouveau Testament, qu'il avoit faite : mais elle n'est proprement, ni une Version littérale, ni une Paraphrase ; elle tient le milieu entre les deux, & ajoute au Texte certains mots qui en expliquent le sens.

Le nouveau Testament Français que M. Simon publia en 1702 à Trévoux, avec des notes littérales & critiques sur les endroits difficiles, fut condamné par Messieurs les Evêques de Paris & de Meaux, qui en défendirent l'usage dans leurs Diocéses, en 1702 & 1703.

Le R. P. Bouhours, Jésuite, publia à Paris, en 1697, la Version du nouveau Testament, qu'il avoit composée conjointement avec ses confreres les RR. PP. Michel Tellier & Pierre Besnier. Pendant l'impression de cet Ouvrage, Monseigneur l'Archevêque de Paris nomma des Reviseurs, pour l'examiner & pour le corriger. La Version en est d'ordinaire un peu dure & obscure, parce que l'Auteur a voulu s'attacher trop scrupuleusement au Texte Latin qu'il traduisoit. Le P. Lallemant, Jésuite, a adopté cette Traduction dans les explications du nouveau Testament, qu'il a données depuis quelques années.

Le Révérend Pere Dom Jean Martianay a aussi donné une nouvelle Version du nouveau Testament, imprimée à Paris en 1712, avec des notes *& des explications littérales*, qu'il dit avoir *tirées uniquement des pures sources de l'Ecriture*.

Enfin, M. l'Abbé Fleury, ci-devant Précepteur des Enfans de France, & depuis Confesseur du Roi Louis XV, a fait, par l'ordre du Roi Louis XIV, & de Monseigneur le Cardinal de Noailles,

(1) Le Long, Bibl. sacr. t. 2, p. 58, 59.

une Traduction Françaiſe du nouveau Teſtament, qui n'a pas encore été imprimée. Voilà les principales Traductions de l'ancien & du nouveau Teſtament, faites par des Auteurs Catholiques.

Verſions Françaiſes de la Bible, faites par les Proteſtans.

La premiere Bible Françaiſe donnée par les Proteſtans, eſt celle de Robert-Pierre Olivétan, imprimée à Géneve en 1535, & réimprimée ſouvent depuis avec des corrections de Jean Calvin, & de quelques autres. Mais les premieres Editions d'Olivétan furent très-défectueuſes, parce que l'Auteur ne parloit pas bien Français, & ne ſavoit pas les Langues originales de l'ancien ni du nouveau Teſtament. On prétend même que cette Verſion d'Olivétau n'eſt autre choſe que la Bible de Nicolas de Leuſe, Docteur de Louvain, imprimée à Anvers par Martin l'Empereur, en 1534: & en effet, quand on les compare enſemble, on remarque qu'elles ne different que dans les lieux où Olivétan a cru devoir abandonner la Vulgate, pour s'attacher à l'Hébreu de l'ancien Teſtament, traduit par Pagnin, & au Grec du nouveau, traduit par Eraſme (1). Ainſi, il étoit aiſé à Olivétan de ſe vanter d'avoir traduit, dans l'eſpace d'un an, toute la Bible en Français, l'ancien Teſtament ſur l'Hébreu, & le nouveau ſur le Grec, comme il fait dans l'Edition faite à Neufchâtel par les frais des Vaudois, l'an 1535.

Sebaſtien Caſtalion ou Châteillon, fit imprimer à Bâle, en 1555, une Traduction Françaiſe de l'ancien Teſtament ſur l'Hébreu, & du nouveau ſur le Grec: mais cette Traduction n'eut aucun ſuccès, & ne fit point d'honneur à ſon Auteur, parce qu'il ne ſavoit pas le Français. Il ſe rendit ridicule par des manieres de parler entierement éloignées du bel uſage de cette Langue. Par exemple, au lieu de *tranſgreſſer*, il met *très paſſer;* au lieu de *circoncision*, il dit *rognement;* au lieu de *prépuce*, il ſe ſert du mot *avantpeau.* Voici la Traduction des verſets 25, 26 & 27 du Chapitre II de l'Epître aux Romains, ſelon Châteillon: *Si tu viens à très paſſer la Loi, ton rognement devient avantpeau. Que ſi un empellé* (il veut dire un homme qui n'eſt point circoncis) *garde les ordonnances de la Loi, certes ſon avantpeau lui ſera compté pour rognement. Et celui qui dénature eſt empellé, & garde la Loi, te condamnera, toi, qui as la lettre & rognement, & ſi très paſſes la Loi.*

Jean Diodati donna une Bible Françaiſe traduite ſur le Grec & l'Hébreu, avec des notes de ſa façon, imprimée à Géneve en 1644. Les Prétendus Réformés l'approuverent fort; & ils s'en ſervent encore autant, & peut-être plus volontiers, que de celle d'Olivétan, ſi ſouvent retouchée, & pour les ſens & pour les expreſſions, par les plus habiles Théologiens Proteſtans. Mais on trouve à redire à la méthode de Diodati, qu'il n'eſt point attaché à la lettre, & que pour ſe rendre plus intelligible à tout le monde, il paraphraſe plutôt le Texte qu'il ne le traduit, & qu'il inſere ſouvent des mots dans ſa Traduction, pour lui donner une plus grande clarté.

On aſſure que M. Charles Le Cene & M. Le Clerc, ont auſſi compoſé l'un & l'autre une Verſion entiere de la Bible: mais ni

(1) Voyez M. Simon, hiſt. critique des Verſions de la Bible. c. 26, *& Jacob. le Long, t. 2, p. 72. Bibl. ſacræ.*

l'une ni l'autre n'ont pas encore paru.

A l'égard du nouveau Testament, imprimé à part par les soins des Auteurs Protestans, les principales Versions sont celle de Jean Le Févre d'Etaples, retouchée & accommodée à l'usage des Eglises Prétendues Réformées du Piémont, & imprimée en 1534.

Le nouveau Testament traduit en Français par Pierre Dolet, parut avant l'an 1545, qui est l'annee où l'Auteur fut brûlé.

Jean Daillé le fils, & Valentin Conrat avoient fait imprimer à Paris en 1671 un nouveau Testament Français, compilé des Versions de Mons & du P. Amelotte : mais à peine l'Edition fut-elle achevée, qu'elle fut entierement supprimée (1).

M. Jean Le Clerc fit aussi imprimer à Amsterdam chez De Lorme en 1703, un nouveau Testament Français, avec des notes, tirées pour la plupart de Grotius & d'Hammond. M. Bayle dit que cette Edition fut défendue & proscrite en Hollande, par l'ordre des Etats Généraux, & par les Décrets de plusieurs Synodes des Eglises Protestantes ; & en Prusse, par l'ordre du Consistoire de Berlin, comme un Ouvrage propre à renouveler les erreurs de Sabellius, & à fomenter celles de Socin.

Bibles Italiennes.

Sixte de Sienne (2), & après lui Antoine Possevin (3), parlent d'une Traduction de la Bible en Italien, faite par Jacques de Voragine, qui vivoit en 1270. Mais on doute avec raison que cette Bible ait jamais existé, puisque Jacques de Voragine lui-même n'en dit rien dans le Catalogue de ses Ouvrages, qu'il donna dans son Histoire de Genes, en l'an 1292, & qu'on ne trouve aucun Exemplaire de Traduction de la Bible qui porte son nom dans les Bibliotheques d'Italie (4). Les Bibles Italiennes qui sont en manuscrit dans les Bibliotheques, ne portent point de nom d'Auteur.

La premiere Bible Italienne qui ait paru par les soins des Catholiques, est celle de Nicolas Malerme ou Malherbe, Moine Bénédictin de l'Ordre des Camaldules, imprimée à Venise en 1471, au mois d'Août. Il en parut une autre sous le nom du même Auteur, la même annee 1471, au mois d'Octobre, toute différente de la premiere, quant à l'ancien Testament, mais presque la même pour le nouveau. On n'y trouve ni le nom de l'Imprimeur, ni le lieu de l'impression. La Bible de Malerme a été imprimée plusieurs fois en Italie. Elle est faite sur la Vulgate Latine.

Antoine Brucioli en fit une autre de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & du nouveau sur le Grec, qui fut imprimée à Venise en 1532. Mais cette Bible fut mise au rang des Livres défendus par le Concile de Trente. Le nouveau Testament de cette Version avoit été imprimé dès l'an 1530.

Sontes Marmochinus retoucha l'Édition de Brucioli, & la fit imprimer comme une nouvelle Traduction, à Venise, en 1538, & on en a fait plus d'une Edition.

Grégoire Léti (5) avance que Sixte V fit faire une Traduction

(1) *Vide P. le Long, Bibl. sacræ, t. 2, p. 93.* — (2) *Sixt. Sen. l. 4. Bibliot.* — (3) *Possevin. in Apparatu sac.* — (4) *Le Long, t. 2, p. 97, 98. Bibliot. sacr.* — (5) *Greg. Leti, vita Sixti V. Hetrusco Idiomate anni 1688, l. 4, p. 399.*

Italienne de toute la Bible en 1590, mais que le Roi d'Espagne Philippe II, & les Cardinaux lui ayant fait sur cela des remontrances, il voulut bien la supprimer. Il dit que l'on trouve encore des Exemplaires de cette Version dans les Bibliotheques du Grand Duc de Toscane, dans l'Ambrosienne à Milan, & dans celle de Geneve. Mais on s'inscrit en faux (1) contre tout ce récit, & on soutient qu'il n'y eut jamais de pareille Version, & qu'on ne voit en aucune Bibliotheque des Exemplaires d'une Bible Italienne, qui ait été publiée par les ordres de Sixte V.

Les Calvinistes ont aussi leurs Bibles Italiennes. On imprima à Geneve en 1562, une Bible Italienne à leur usage, traduite sur l'Hébreu de l'ancien Testament, & sur le Grec du nouveau. C'est la Traduction de Brucioli retouchée, & beaucoup plus pure & plus élégante. Le nouveau Testament est plutôt pris sur l'Edition de Fabius Tudesque, faite en 1560, que sur celle de Brucioli.

Jean Diodati donna d'abord en 1607, puis en 1641, une Edition de la Bible en Italien, selon la même méthode qu'il avoit suivi dans sa Version Française, c'est-à-dire, qu'il est plutôt Paraphraste, que Traducteur littéral. Son nouveau Testament a paru à part à Geneve en 1608, & à Amsterdam & à Harlem en 1665.

Maxime Théophile fit aussi imprimer à Lyon en 1551, le nouveau Testament traduit en Italien, & dédié à François de Médicis, Duc de Toscane.

Les Juifs d'Italie n'ont point de Version entiere de la Bible en Italien, les Inquisiteurs de la Foi ne leur ayant jamais voulu accorder la permission d'en imprimer. Léon de Modene, pour suppléer en quelque sorte à ce qui leur manque à cet égard, publia en 1612 un Dictionnaire Hébreu-Italien, dans lequel il explique en Italien tous les endroits les plus difficiles de la Bible (2). De sorte que cet Ouvrage peut tenir lieu d'une Traduction entiere de la Bible en Italien.

Bibles Espagnoles.

Jacques premier Roi d'Arragon, qui mourut en 1276, fit une Constitution, qui ordonne que quiconque aura les Livres de l'ancien & du nouveau Testament en Langue Romance, ou en Langue vulgaire du pays, & ne les apportera pas à l'Evêque du lieu, pour être brulés, sera tenu pour suspect d'hérésie, soit qu'il soit Laïc, ou Clerc (3). Ces Livres étoient apparemment de la Traduction des Albigeois.

Alphonse Roi de Castille, fit traduire en Castillan les Livres de l'Ecriture, si l'on en croit Mariana (4). Gesnere (5) dit que Jean II, Roi de Léon & de Castille, fit aussi traduire en sa Langue les saintes Ecritures. Il ajoute que ces Livres sont encore existans. On trouve en effet des Traductions Espagnoles manuscrites de diverses parties de la Bible, dans différentes Bibliotheques : mais on n'en dit pas les Auteurs.

Mais la premiere Bible Espagnole imprimée que l'on connoisse, est celle dont parle Cyprien de Valere, & qu'il dit avoir été publiée vers l'an 1500. Cet Auteur

(1) *Le Long, Bibliot. sacr. t. 2, p. 106, 107.* —— (2) *Richard. Simon. t. 1. Epist. Select. Ep. 25, initio. Vide P. le Long. Bibliot. sacr. t. 2, p. 114, 115.* —— (3) *Caugius ad vocem Romanicum. t. 3, Glossar. Latin.* —— (4) *Mariana. De Reb. Hispan. l. 14, c. 7.* —— (5) *Gesner. Partition. Theol. tit. 2, sect. 6, lib. alt.*

dit l'avoir vue. On n'en connoît pas l'Auteur ; mais on croit qu'il vivoit vers l'an 1420, & qu'il traduisit toute la Bible en Espagnol, tel qu'on le parle dans le Royaume de Valence.

Le même Cyprien de Valere fit imprimer à Amsterdam en 1602, la Bible qu'il avoit traduite en Espagnol sur l'Hébreu, qui n'est autre que la Bible de Cassiodore de Reyna Calviniste, qu'il retoucha, & qu'il fit imprimer sous son nom.

Ambroise de Montesin publia en 1512 les Epîtres & les Evangiles de toute l'année, qu'il avoit traduites en Espagnol. Je ne parle pas ici des Pseaumes, & autres petites parties de la Bible traduites en cette Langue par des Auteurs Catholiques. Ce détail meneroit trop loin.

Cassiodore de Reyna Calviniste, donna sa Traduction de la Bible en Espagnol sur l'Hébreu de la Version de Santes Paguinus, & la fit imprimer à Basle en 1569. Cyprien de Valere, comme nous l'avons dit, la retoucha & la fit réimprimer en 1602.

François Enzinas, autrement Driander, publia à Anvers en 1543, le nouveau Testament en Espagnol traduit sur le Grec, & le dédia à l'Empereur Charles V.

Les Juifs d'Espagne ont à leur usage l'ancien Testament en Espagnol, traduit sur l'Hébreu. Gilbert Voëtius (1), & après lui Henri Hottinger (2), avancent que David Kimchi, fameux Rabbin, qui vivoit au treizieme siecle, avoit fait une Version Espagnole de la Bible : mais on doute de ce fait, & on ne connoit pas cette Version, à moins que ce ne soit celle dont le Pentateuque fut imprimé à Constantinople en caracteres Hébreux, en 1546.

La premiere Bible à l'usage des Juifs, qui ait paru en Espagnol, est celle qui fut imprimée à Ferrare en 1553, en caracteres Gothiques, dédiée à Hercules d'Est Duc de Ferrare, & avec son privilege. Le Pentateuque de cette Edition est presque entierement semblable à celui qui fut imprimé en 1566, à Constantinople, en Espagnol, mais en caracteres Hébreux. On ne doute pas (3) que cette Version ne soit assez ancienne, & apparemment en usage parmi les Juifs d'Espagne, avant que Ferdinand & Isabelle, en l'an 1492, les eussent chassés de leurs Etats. Et lorsque les Juifs dans la Préface de leur Bible de Ferrare, témoignent qu'ils ont suivi la Traduction de Santes Paguin Dominicain, ils ne le font que pour éviter les poursuites des Inquisiteurs, qui sont fort attentifs à leur défendre la publication de la Bible de leur Traduction en Langue vulgaire. La Bible Espagnole de Ferrare a été réimprimée en 1630, à Amsterdam, par les soins de Menassé Ben-Israel ; & en 1661, par les soins de Samuel de Cazeres.

Bibles Allemandes.

Comme la Langue Allemande est très-étendue, par les diverses dialectes qu'elle a enfantées, & qu'elle a produit un très-grand nombre de Versions différentes, nous ne nous engageons point ici à les rapporter toutes exactement, mais seulement les principales. Ceux qui auront besoin de s'en informer plus à fond, pourront consulter les Livres qui en ont traité exprès.

(1) *Voët. Bibliot. Studii Theolog. l. 2, p. 511.* ═══ (2) *Henric. Hottinger Dissert. de translat. Bibl. in linguas Vernaculas. Vide & P. le Long, t. 2, p. 823. Bibliot. sacr.* ═══ (3) *Idem pag. 129, 130.*

La premiere & la plus ancienne Traduction de la Bible en Langue Tudesque ou Allemande, que nous ayons, est celle que fit Ulphilas Evêque des Goths (1), vers l'an 360. Mais cet Evêque ne jugea pas à propos de traduire les Livres des Rois, qui traitent de la guerre; parce que les Goths n'avoient déjà que trop de penchant à cet exercice, & qu'il craignoit d'exciter encore leur humeur martiale, par le récit des guerres de l'Ecriture. Il ne reste de cette ancienne Version que ce qui en a été trouvé dans l'Abbaye de Verden, près de Cologne, dans un Manuscrit écrit en lettres d'argent; ce qui lui a fait donner le nom de *Codex argenteus*. Ce monument étant tombé entre les mains de M. De la Gardie, Chancelier de Suede, qui l'acheta cinq cents ducats, il en laissa tirer une copie à François Junius, qui la fit imprimer en 1665, avec les notes de M. Maréchal, & un Dictionnaire, pour l'expliquer. Ce Manuscrit se conserve encore aujourd'hui dans la Bibliotheque d'Upsal, & il contient les quatre Evangiles, non pas toutefois entiers, mais avec plusieurs lacunes, à cause que l'ancien Exemplaire a été gâté par le temps, & par la négligence de ceux qui l'ont possédé.

Quelques Auteurs écrivent (2) que Charlemagne fit traduire en Langue Franque ou Allemande, les Livres du nouveau Testament; mais ces Ecrivains ne nous citent aucun garant ancien de ce qu'ils avancent. On sait que l'Empereur Charlemagne travailla à corriger la Vulgate Latine, & que pour mettre le nouveau Testament dans sa pureté, il se servit des Textes Grecs & Syriaques. Cela paroît par les Historiens de son temps (3). Mais ils ne disent pas qu'il ait fait traduire le nouveau Testament en Langue Franque de ce temps-là, qui n'étoit autre que la Tudesque.

D'autres (4) avancent que Louis le Débonnaire fit faire une Traduction de l'Ecriture en Langue Saxone: mais ce fait n'est pas fondé sur de bonnes preuves historiques. On trouve dans les Bibliotheques des Versions Allemandes manuscrites de la Bible assez anciennes: mais on ne peut pas assurer qu'elles soient du temps de Charlemagne, ni de Louis le Débonnaire. On conservoit dans la Bibliotheque de Saint Gal, qui depuis quelques années a été dissipée par les Suisses Protestans, un Pseautier, & le Livre de Job, traduits par Notkar Labeon, Abbé de cette Abbaye, qui vivoit sous l'Empereur Arnoud, vers l'an 890. Et Goldast assure qu'il avoit en main, lorsqu'il écrivoit, un Pseautier Allemand, écrit de la main d'Ekkehardus le jeune, vers l'an 1004, à l'usage de l'Impératrice Cunegunde, femme de Henri II, Empereur. Voilà ce que l'on connoît de plus ancien pour les Manuscrits.

Quant aux Bibles Allemandes imprimées, on en voit de fort anciennes; mais dans la plupart on ne lit pas l'année de l'impression, sinon ajoutée à la main (5), ce qui rend ces dates suspectes. La plus ancienne dont l'année soit bien connue, est celle de Nuremberg,

(1) *Socrat. l. 4, hist. Eccl. c. 33. Sozomen. l. 3, hist. Eccl. c. 37. Philostorg. l. 2, c. 5, &c.* ═══ (2) *Vide Vitum Amerbach. Præfat. dedicatoria ad Carol. V. Imp. & Ferdin. Cæzar. in Constitut. Caroli Magni. Claudium Epinc. tract. quod Principem Litteræ deceant. Hotting. Bibliothecarii quadripart. l. 1, c. 3.* ═══ (3) *Vide apud Andr. Duchesne, t. 2, n. 7, p. 277.* ═══ (4) *Vide apud P. le Long, t. 2, p. 145, 146. Bibl. sacr.* ═══ (5) *Vide le Long, p. 150, 151.*

imprimée en 1477, & celle d'Aufbourg de la même année. On en a fait diverses autres Editions dans les mêmes villes, avant que Luther parût ; & à Strasbourg en 1485. Mais on ne fait qui sont les Auteurs de cette ancienne Traduction.

Jean Dietemberger fit une Traduction de la Bible en Allemand sur la Vulgate, qui fut imprimée à Mayence en 1534, & réimprimée plusieurs fois depuis. Les Critiques remarquent que le Traducteur suivit presque en tout la Version Allemande du nouveau Testament, qui avoit été faite par Jérôme Emser, Chapelain de George Duc de Saxe. Emser avoit entrepris sa Traduction pour l'opposer à celle de Luther, lorsque cet Hérésiarque commença à paroître.

Jean Eckius traduisit l'ancien Testament sur la Vulgate : mais il déclare dans son Epître dédicatoire qu'il y a joint le nouveau Testament d'Emser, dont nous venons de parler, ne voulant pas imiter l'injustice de ceux qui ont mis son Ouvrage sous leur nom, sans en faire honneur à celui qui en est le véritable Auteur. Cette Bible d'Eckius fut imprimée en 1537.

Ferdinand Duc de Baviere, & Electeur de Cologne, procura une nouvelle Traduction de la Bible, par les soins de Gaspard Ulembergius. Elle fut imprimée à Cologne en 1630. Mais comme Ulembergius étoit de Westphalie, & qu'il ne possédoit pas toute la pureté de la Langue Allemande, les Théologiens de Mayence retoucherent sa Version, & en procurerent une nouvelle Edition en 1662. Voilà les principales Versions Allemandes faites par les Catholiques.

Marthin Luther donna la sienne de l'ancien Testament, faite sur l'Hébreu, & celle du nouveau sur le Grec, en l'espace d'onze ans. Le Pentateuque parut en 1522, les Livres historiques de l'ancien Testament, en 1524, aussi-bien que le Pseautier. On croit que les Livres de Salomon furent imprimés en 1527, Isaïe en 1529, les Prophetes en 1531 & 1532, les autres Livres de l'ancien Testament en 1530, le nouveau Testament en 1522. Depuis ce temps, on a fait un très-grand nombre d'Editions de la Bible entiere suivant la Traduction de Luther. Les Savans conviennent que le langage en est pur, la version claire & débarrassée ; mais aussi souvent l'Auteur est plutôt Paraphraste que véritable Interprete (1).

La Bible de Luther a été retouchée plus d'une fois, & par lui, pendant qu'il vivoit, & par d'autres, après sa mort. Mais ces détails ne sont pas de notre sujet en ce lieu-ci. La plupart des Bibles Allemandes que l'on a fait imprimer en Saxe, en Suisse, ou ailleurs, sont presque toutes prises du fonds de celle de Luther. Par exemple, celle de Zurich, qui est la plus fameuse & la plus travaillée, exprime presque par-tout l'ancien Testament selon l'interprétation de Léon de Juda, Ministre Allemand, qui avoit traduit en Latin la Bible sur l'Hébreu ; & toutefois elle suit en plusieurs endroits les expressions que Luther avoit employées dans les Livres de la Bible qu'il avoit alors mis en lumiere ; car toute sa Bible n'étoit pas encore imprimée.

En 1604, Jean Piscator publia une nouvelle Traduction de la Bible

(1) *Vide R. P. le Long, Bibliot. sacr. t. 2, pag. 163, 164, & Autores ab eo laudatos.* On assure que pour rendre sa Version plus belle & plus pure, il la faisoit passer par les mains de plusieurs personnes de qualité, qui possédoient toute la finesse de la Langue Allemande. Voyez la vie de Luther par médailles.

feſſeur de la Sainte, qui fit cette Traduction. Mais on n'en trouve plus aucun Exemplaire que l'on ſache.

En 1534, Olaüs & Laurent, fils de Pierre, firent imprimer une Bible Suédoiſe, qu'ils avoient traduite ſur la Verſion Allemande de Martin Luther. Guſtave Adolphe, Roi de Suede, la fit retoucher vers l'an 1617; en ſorte que dans la ſuite elle fut preſque généralement ſuivie : car quoiqu'on l'ait ſouvent corrigée encore depuis, c'eſt toujours la même quant au fond.

Bibles Anglo-Saxones, & Angloiſes modernes.

On aſſure (1) qu'Adelme, Evêque de Schirebury, qui vivoit en 709, fit une Verſion Anglo-Saxone des Pſeaumes, & qu'Eadfride ou Ecbert, Evêque de Lindisfarne, qui vivoit vers l'an 730, traduiſit divers Livres de l'Ecriture en la même Langue (2). On prétend (3) auſſi que le Vénérable Bede, qui mourut en 735, traduiſit toute la Bible en Saxon : mais Cutbert, Diſciple de Bede, dans le dénombrement des Ouvrages de ſon Maître, parle ſeulement de la Traduction qu'il fit de l'Evangile en ſa Langue, & ne dit rien du reſte de la Bible (4).

On veut qu'Alfrede, Roi d'Angleterre, qui vivoit en 890, ait auſſi traduit une grande partie de l'Ecriture en ſa Langue, dumoins qu'il y ait travaillé, ſur-tout à traduire le Pſeautier (5), qu'il ne put achever, ayant été prévenu par la mort. Baléus cite auſſi Guillaume de Malmesbury, qui dit que le Roi Ethelſtane fit traduire l'ancien teſtament d'Hébreu en Anglo-Saxon, apparemment par quelque Juif converti au Chriſtianiſme.

On trouve une Verſion ancienne, en cette Langue, de pluſieurs Livres de la Bible, faite par Ælfric, Abbé de Malmesbury. Guillaume L'Iſle, Anglois, fit imprimer à Londres en 1638, les Fragmens de la Bible traduite par Ælfric : mais Edmond de Thwats, publia la vraie Traduction d'Ælfric à Oxford en 1699. On voit dans les Bibliotheques d'Angleterre, quantité de Traductions de Livres particuliers de l'Ecriture, manuſcrites en cette Langue, mais ſans noms d'Auteurs (6).

Matthieu Parker fit paroître à Londres en 1571, les quatre Evangiles en Langue Anglo-Saxone, d'une très-ancienne Traduction, dont l'Auteur eſt inconnu. Thomas Mareſchal les fit réimprimer en 1665, en caracteres Anglo-Saxons, avec des remarques de ſa façon. M. Mille remarque que cette ancienne Verſion eſt faite ſur un Exemplaire Latin de l'ancienne Vulgate, qui étoit en uſage dans tout l'Occident, avant que ſaint Jérôme eût donné ſa nouvelle Traduction ; ce qui fait juger que l'Auteur en doit être très-ancien.

Pour ce qui eſt des Bibles Angloiſes, on croit que le premier Auteur des Verſions de la Bible en cette Langue, eſt Jean Tréviſa, qui acheva ſa Traduction en l'an 1357 (7). Le ſecond Auteur que l'on connoiſſe, qui ait tra_

---

(1) *Balæus Script. Britan. cent. 1, c. 83.* ═══ (2) *Idem cent. 2, c. 4.* ═══ (3) *Joan. Foxius Præf. in Evang. Anglo-Sax. an. 1571. Joan. Caius, l. 1, de antiq. Academ. Cantabrig. p. 150. Balæus cent. 2, c. 1.* ═══ (4) *Acta SS. Ord. S. Bened. t. 3, parte 1, p. 537.* ═══ (5) *Guillelm. Malmesbur. l. 2, de Geſtis, Reg. Angl. c. 2. Polydor. Virgil. hiſt. Angl. l. 5, ad an. 893.* ═══ (6) Voyez le P. le Long, Bibliot. ſacr. t. 2, p. 238, & ſuiv. ═══ (7) *Vide le Long, Bibliot. ſacr. tom. 2, p. 250.*

vaillé à cette sorte d'Ouvrage, est Wiclef, dont la Traduction Angloise se trouve manuscrite dans plusieurs Bibliotheques d'Angleterre : mais elle n'a jamais été imprimée, que l'on sache. On y en trouve encore diverses autres manuscrites, la plupart sans noms d'Auteurs.

La premiere Bible Angloise imprimée à l'usage des Catholiques, est celle qui parut à Douay en 1609 & 1610, & à Paris en 1635. Cette Bible ne contient que l'ancien Testament, & elle est traduite sur la Vulgate, avec des Notes de quelques Théologiens de Douay. Le nouveau Testament parut à Rheims en 1582, avec des Notes des Théologiens Anglois de Rheims.

La Bible Angloise à l'usage des Protestans, a été traduite par Guillaume Tyndall, & partie par Milesius Coverdal. Elle parut à Londres en 1535. Ce Livre a eu une fortune assez bizarre, aussi-bien que ses Auteurs : mais enfin après bien des contradictions, elle passa, & le Roi Henri VIII ordonna qu'elle seroit imprimée, & mise dans toutes les Eglises d'Angleterre, pour y être lue publiquement (1).

La Version de Thomas Matthieu, ou de Jean Roger, publiée à Londres en 1537, ne differe presque en rien de celle dont on vient de parler. Celle qui parut à Londres en 1541, par l'autorité du Roi Henri VIII, avoit été revue & corrigée par Cutbert Tonstal, & Nicolas Héath ; le premier Evêque de Dunelme, & le second Evêque de Rosse. L'année suivante, cette même Version fut défendue par Arrêt du Parlement, & par Ordonnance du Roi (2); en sorte que pendant tout le reste du regne de Henri VIII, il n'y eut en Angleterre aucune Version de l'Ecriture en Langue vulgaire, autorisée & approuvée publiquement. Mais aussi-tôt qu'Edouard fut monté sur le trône, Crammer procura une nouvelle Edition de la Bible, traduite par Tonstal & Héath, & y mit une Préface de sa façon. Elle parut à Londres en 1549.

Sous le regne de la Reine Marie, plusieurs Anglois qui avoient été exilés à Geneve (3), entreprirent une Version Angloise de la Bible sur celle de Geneve. Elle parut en 1561, dédiée à la Reine Elizabeth. Elle fut ensuite réimprimée plusieurs fois. Mais elle ne plut pas à tous les Anglois ; ce qui fut cause que l'on réimprima en 1568 la Bible de Matthieu Parker, qui fut nommée la Bible des Episcopaux (4).

Enfin, en 1612, sous le regne de Jacques I, parut la Bible dite la Bible Royale, traduite sur le Grec & l'Hébreu par André, Evêque de Vinton, Overal, Evêque de Norvich, & plusieurs autres Théologiens, au nombre de quarante-sept, qui se partagerent l'Ouvrage, & y travaillerent avec grand soin. Voilà les principales Editions de la Bible en Anglois.

Bibles Esclavones.

On a cru (5) que saint Jérôme, qui étoit Dalmate de nation, avoit traduit en sa Langue la sainte Ecriture de l'ancien & du nouveau Testament : mais cette opinion n'est pas soutenue de bonnes preuves ; car premierement saint Jérôme étoit de Dalmatie, & non

(1) *Acta Erudit. Lipsic. an.* 1694, *p.* 319, *& Supplem. p.* 184, 1. *tom.* ═ (2) *Joan. Dunell. Vindic. Eccl. Angl. c.* 27, *p.* 306. ═ (3) *Idem sub finem, c.* 9, *p.* 72. ═ (4) *Vide P. le Long, Bibliot. sacræ, tom.* 2, *p.* 264. ═ (5) *Vide eundem & Autores ab eo laudatos, p.* 277.

d'Eclavonie ; & 2°. lorsque ce Saint, dans sa Lettre à Sophronius, dit qu'il a traduit l'Ecriture aux personnes de sa Langue, *suæ Linguæ hominibus*, il faut l'entendre de la Langue Latine, qui lui étoit toute familiere, & comme naturelle.

D'autres croient que la Version Esclavone est l'ouvrage de saint Cyrille & de St. Méthode, qui travaillerent à la conversion des Esclavons, vers l'an 880. Ce sentiment se trouve appuyé par deux Historiens de Boheme, dont l'un vivoit en 993, & l'autre en 1200. Cette ancienne Version fut imprimée par les Moscovites en 1581.

La premiere Bible imprimée en cette Langue, est celle qui fut traduite par Jean de Glogov, & imprimée à Cracovie. Cet Auteur mourut en 1507, & on n'a pas la Bible entiere de sa Traduction, mais seulement plusieurs Livres imprimés, comme nous l'avons dit, à Cracovie. Nous ne croyons pas même qu'il y ait une Version entiere de toute la Bible imprimée en cette Langue, mais seulement le Pseautier, & les Epîtres & Evangiles de toute l'année.

Bibles Bohémiennes, Polonoises, Russiennes, ou Moscovites.

Les Thaborites, sorte d'Hérétiques de Boheme, firent imprimer à Venise en 1506 une Bible en leur Langue, qu'ils avoient eux-mêmes traduite sur la Vulgate. Elle fut réimprimée plus d'une fois. Mais comme le Texte sur lequel elle étoit faite, ne plaisoit point aux nouveaux Réformés, leurs confreres firent imprimer en 1579 la Bible entiere, traduite sur le Grec & l'Hébreu, par huit de leurs Docteurs, qu'ils avoient envoyés exprès aux Ecoles de Wittemberg & de Basle, pour y étudier les Langues originales. Cette Bible fut imprimée au Château de Cralitz en Moravie. La premiere partie, ou le premier tome, parut en 1579, & le sixieme & dernier, ne parut qu'en 1593.

La premiere Version de la Bible Polonoise que l'on connoisse, est, dit-on, celle que composa Hedvige, femme de Jagellon, Duc de Lituanie, lequel embrassa le Christianisme en 1390. On parle aussi d'une Version de la Bible en Polonois, faite par André de Jassovitz, & écrite en 1455, par l'ordre de Sophie, femme de Jagellon, Roi de Pologne. Mais ces Bibles ne sont que manuscrites.

En 1599, on vit paroître à Cracovie la Traduction de la Bible en Polonois, faite par quelques Théologiens de cette nation, sur-tout par Jacques Wieck Jésuite. Il en parut encore une autre à *Hanovia*, apparemment *Hayin*, dans la Boheme, dans la Province de Silésie, en 1608, traduite par *Jérôme de Léopole*, ou comme l'appelle Sixte de Sienne, *Jean de Léopole*.

Les Protestans publierent en 1596 une Bible en Polonois, faite sur la Version de Luther. Elle fut réimprimée en 1632, dédiée à Uladislas IV, Roi de Pologne.

Les Sociniens ont aussi leur Bible en cette Langue. Elle fut traduite sur l'Hébreu, & sur le Grec, & imprimée à Brestia, ville de Lithuanie, en 1562. Quelque temps après, savoir, en 1572, il en parut une autre de leur part à Caslau ville de Lithuanie, revue & corrigée par Simon Budnéus. Ils ont encore à leur usage le nouveau Testament de la Traduction de Martin Czechovic, & un autre traduit par Valentin Smalcius.

Les Russiens ou Moscovites firent paroître à Ostrovie en 1581, la Bible en leur Langue, traduite sur le Grec, par saint Cyrille Apôtre des Esclaves. Mais comme cette ancienne Traduction étoit trop

n'ont point d'enfans, ont accoutumé d'y léguer leurs Livres, dit cet Auteur.

BIBLUS, ville de Phénicie. Voyez ci-après *Biblos*.

BICHE. Souvent le Texte Hébreu porte *une Biche*, où nous lisons dans la Vulgate *un cerf*; par exemple, Genèse XLIX, 21. *Nephtali est une Biche échappée.* Et dans les Pseaumes, Psal. XVII, 34. *Vous avez rendu mes pieds aussi vîtes que ceux des Biches.* La Biche est un animal doux & aimable. Prov. V, 19. Le Sage compare l'épouse d'un homme réglé à une biche, & à un faon : *Cerva charissima, & gratissimus hinnulus* : l'Hébreu, *Cerva amorum, & hinnulus gratiæ.*

BITHINIE, Province de l'Asie Mineure, sur la Propontide, au nord de la Mysie & de la Phrygie. Saint Paul étant arrivé en Mysie avec son Disciple Timothée, & voulant aller en Bithinie, *l'Esprit de Jesus ne le lui permit pas* (1), pour des raisons qui ne sont connues que de Dieu seul, qui fait grace à qui il veut, & qui laisse dans l'endurcissement qui il lui plaît.

BITTHER. Voyez *Béther*, ou *Béthoron*. Eusebe (2) dit que *Bitther* n'étoit pas loin de Jérusalem.

BITUME, est une matiere grasse, inflammable, onctueuse, qui se trouve en plusieurs endroits, particulierement aux environs de Babylone ; & dans la Judée, au Lac Asphaltite, ou dans la Mer Morte. Noé enduisit l'Arche avec du bitume (3), & les bâtisseurs de la Tour de Babel employerent la même matiere au lieu de ciment (4). On enduisit aussi de bitume le petit vaisseau dans lequel Moïse fut exposé au bord du Nil (5).

BLASPHÊME. Le crime de blasphême est lorsque l'on parle de Dieu, ou de ses attributs, d'une maniere outrageuse, qu'on lui attribue des qualités qu'il n'a pas, ou qu'on lui ôte celles qu'il a. La Loi condamne les blasphêmateurs à mort (6). Tous ceux qui avoient ouï le blasphême, & qui étoient témoins du crime, mettoient leurs mains sur la tête des coupables, comme pour témoigner par cette cérémonie, qu'ils se déchargeoient sur eux de toute la peine de cette action. On conduisoit les coupables hors de la ville, & tout le peuple les lapidoit.

BOANERGÉS, c'est-à-dire, *fils du tonnerre*. C'est le nom que Jesus-Christ donna aux enfans de Zébédée, Jacques & Jean (7), apparemment à l'occasion de la demande qu'ils lui firent de faire descendre le feu du Ciel, & de réduire en cendres une ville des Samaritains, qui n'avoit pas voulu les recevoir (8). Le terme *Boanergés*, n'est ni Hébreu, ni Syriaque ; & il y a assez d'apparence que les Copistes Grecs l'ont mal écrit, & qu'au lieu de *Bané-regem* (9), fils du tonnerre, ou *Bané-regés* (10), fils de la tempête, ils ont écrit *Boanergés*. Ou enfin *Boanergés* est une mauvaise maniere dont les Galiléens prononçoient *Bané-regés*.

I. BOCCI, fils de Jogli, de la Tribu de Dan. *Num.* XXXIV, 22.

II. BOCCI, Grand-Prêtre des Juifs, fils d'Abisué, & pere d'Ozi. 1. *Par.* VI, 5.

---

(1) *Act.* XV, 7, 8. ═ (2) *Euseb. hist. Eccl. l.* 4, *c.* 6. ═ (3) *Genes.* IV, 14. ═ (4) *Genes.* XI, 3. ═ (5) *Exod.* II, 3. ═ (6) *Levit.* XXIV, 12, 16. ═ (7) *Marc.* III, 17. ═ (8) *Luc.* IX, 53, 54. ═ (9) בני רעם *Bane-Rehem*, ou *Regem*, ═ (10) בני רעש *Bane Rahasch*, ou *Ragasch*.

BOCCIAU, Lévite qui jouoit devant l'Arche. 1. *Par.* XXV, 4.

BOCHIM, lieu des pleurans ou des mûriers. Voyez ci-après *Clauthmôn.*

BOCHRI, pere de Séba. Celui-ci est fameux par sa révolte contre David (1).

BOCHRU, fils d'Azel, de la Tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII, 38.

BOETHUS, pere de Simon. Ce dernier fut Grand-Prêtre des Juifs depuis l'an du Monde 3981, jusqu'en 3999.

BOIRE. Nous avons dit quelque chose qui a rapport à boire, dans l'article de *Calice.* Isaïe invite tous ceux qui ont soif à venir boire du vin & du lait, sans argent & sans échange (2); il parle du temps du Messie, & de ces fontaines du Sauveur, dont il parle ailleurs (3): *Haurietis in gaudio de fontibus Salvatoris.* Et Jesus-Christ promet à la Samaritaine une eau vive (4) qui étancheroit pour toujours la soif de ceux qui en boiroient. Job dit que le méchant boit l'iniquité comme de l'eau (5). Eliu reproche à Job de boire le mépris & les reproches comme l'eau (6). Rabsacès dit qu'Ezéchias veut porter les Juifs à soutenir le siege de Jérusalem contre Sennachérib, pour les réduire à boire leur urine (7); c'est-à-dire, pour les exposer aux dernieres extrêmités d'un siege.

Le Sage exhorte son disciple *à boire l'eau de sa citerne* (8); c'est-à-dire, à se contenter des plaisirs permis du mariage, sans songer à ce qui est défendu par la Loi. *Manger & boire,* est mis dans l'Ecclésiaste (9) pour se donner du bon temps: *Hoc visum est mihi bonum ut comedat quis & bibat, & fruatur lætitiâ & labore suo;* & dans l'Evangile il est mis pour vivre d'une maniere commune & ordinaire (10). Jean est venu *ne mangeant ni ne buvant,* & vous dites, il est possédé du démon; le Fils de l'Homme est venu *mangeant & buvant* comme un autre homme, & vous dites: c'est un gourmand & un buveur. Au temps de Noé, lorsque Dieu envoya le déluge, & au temps de Loth, lorsqu'il extermina Sodome, les hommes buvoient & mangeoint (11) à leur ordinaire, sans se défier de rien. Les Apôtres disent qu'ils ont bu & mangé avec Jesus-Christ après sa Résurrection, qu'ils ont conversé, qu'ils ont vêcu avec lui. *Act.* X, 41.

BOIRE se met aussi simplement, pour faire bonne-chere, & se divertir à table. Bénadad, Roi de Syrie, *buvoit dans sa tente* avec les Rois ses alliés (12). Et le Psalmiste (13), ceux qui *buvoient du vin,* faisoient des chansons sur moi. *Boire & manger devant le Seigneur,* signifie faire des festins de Religion dans le Temple. *Boire du vin* (14), signifie souvent, faire un festin; car dans les repas ordinaires, on ne servoit point de vin.

J'ai bu des eaux étrangeres, disoit Sennachérib (15), *& j'ai desséché dans ma marche toutes les eaux enfermées.* J'ai bu les eaux des peuples chez qui j'ai fait passer mes armées; j'ai épuisé leurs puits & leurs citernes. C'est une exagé-

(1) 2. *Reg.* XX, 1, 2, *&c.* (2) *Isai.* LV, 1. (3) *Isai.* XII, 3. (4) *Joan.* IV, 10. (5) *Job.* XV, 16. (6) *Job.* XXXIV, 7. (7) 4. *Reg.* XVIII, 27. (8) *Proverb.* V, 15. (9) *Eccle.* V, 17. (10) *Matt.* XI, 18. (11) *Luc.* XVII, 26, 27, 28. (12) 3. *Reg.* XX, 12. (13) *Psalm.* LXVIII, 3. (14) *Job.* 1, 13, 18. *Judith.* XII, 2. *Cant.* V, 1. *Isai.* XXII, 13. (15) 4. *Reg.* XIX, 24. Comparez *Isai.* XXXVII, 25.

ration pour donner une haute idée de sa puissance. Jérémie reproche (1) aux Juifs d'avoir eu recours à l'Egypte pour boire de l'eau boueuse, & de s'être adressés aux Assyriens pour boire l'eau de son fleuve, c'est-à-dire, d'avoir cherché l'eau du Nil en Egypte, & de l'eau de l'Euphrate en Assyrie ; il veut marquer par là le secours de ces deux peuples.

Boire le sang (2), marque se rassasier de carnage : *Vous boirez le sang des Princes de la terre*, vous les mettrez à mort. David (3) refusa de boire l'eau que trois braves de son armée lui étoient allés chercher au péril de leur vie, disant : *Dieu me garde de boire le sang de ces hommes*. Jesus-Christ nous ordonne de boire son sang, & de manger sa chair. Nous mangeons & buvons l'un & l'autre réellement, mais toutefois spirituellement & mystiquement dans l'Eucharistie. Boire l'eau avec mesure (4), & acheter l'eau pour boire (5), marquent la derniere disette, & une extrême désolation. Dans le jeûne les Juifs s'abstenoient de boire & de manger pendant tout le jour, croyant qu'il étoit également de l'essence du jeûne de souffrir la faim & la soif.

BOIS, *Lignum*. Ces termes se mettent souvent pour *des arbres*. Le bois de science, le bois de vie, pour l'arbre de la science & l'arbre de vie. On dit aussi (6) : *Maudit celui qui est pendu au bois*, ou à la potence. Et : *vous servirez au bois & à la pierre, qui ne voient pas* (7), c'est-à-dire, aux idoles composées de bois & de pierres.

Il est souvent parlé dans l'Ecriture de bois de futaie, dans lesquels on commettoit mille infamies, en l'honneur des fausses Divinités (8) : *Ils offroient leur encens & leurs sacrifices sur les hauteurs, sur les collines, & sous les arbres touffus : sub ligno frondoso*.

Moïse adoucit les eaux du désert, en y jetant du bois nommé *Alva* (9). Voyez ci-devant *Alva*.

Jérémie (10) parlant de la Passion du Sauveur, exprime la rage de ses ennemis en ces termes : *Mittamus lignum in panem ejus, &c. Jetons du bois dans son pain, exterminons-le de la terre des vivans, & que son nom n'y soit plus connu*. On donne plusieurs sens à ce passage : l'Hébreu à la lettre : *Corrompons du bois dans son pain :* Mettons du bois venimeux, rapons quelque racine mortelle dans sa nourriture pour le faire mourir, pour l'empoisonner. Louis de Dieu traduit : *Rompons du bois sur sa chair*. Le terme Hébreu qui signifie du pain, marque aussi quelquefois de la chair. Glassius : *Corrompons du bois dans son pain*, ou corrompons son pain dans son bois ; empoisonnons le pêtrin dans lequel il paîtrit son pain.

BOTTER. Voyez *Clocher*.

BON. Ce terme se met assez souvent pour *beau*, pour *agréable*, pour parfait en son genre. Dieu vit tout ce qu'il avoit créé, & il étoit parfaitement bon, *& erant valdè bona* (11), chaque créature avoit la bonté, la beauté, la perfection qui lui convenoit. *Cet homme ne me prophétise rien de bon* (12), rien d'agréable ; nous sommes arrivés *ici en un bon jour* (13),

(1) *Jerem.* II, 18. ═ (2) *Ezech.* XXXIX, 17, 18. ═ (3) 2. *Reg.* XXIII, 16, 17. ═ (4) *Ezech.* IV, 11. ═ (5) *Jerem. Thren.* V, 4. ═ (6) *Deut.* XXI, 23. ═ (7) *Deut.* IV, 28. ═ (8) 4. *Reg.* XVI, 4. *Jerem.* II, 20. *Isai.* LVII, 5, &c. ═ (9) *Exod.* XV, 25. ═ (10) *Jerem.* XI, 19. נשחיתה עץ בלחמו 70. Ἐμβάλωμεν ξύλον εἰς τὸν ἄρτον αὐτοῦ. ═ (11) *Genes.* I, 31. ═ (12) 2. *Par.* XVIII, 7. ═ (13) 1. *Reg.* XXV, 8.

un jour de Fête, un jour de joie; *si cela est bon à vos yeux*, si vous l'avez pour agréable. Les parens de Moïse virent que c'étoit un très-bel enfant; à la lettre, *qu'il étoit bon* (1). *J'espere de voir les biens du Seigneur dans la terre des vivans* (2), de jouir du bonheur du Ciel; *Rendez bonnes vos voies & vos inclinations* (3); conduisez-vous en gens de bien.

Un bon œil, signifie la libéralité; *un œil mauvais*, un avare & un jaloux. Voyez ci-après, *Œil* & *Yeux*.

BONNETS des Prêtres Hébreux. Voyez ci-après *Cidaris*, & l'article des Prêtres.

I. BONNI, fils de Sommer, Lévite de la famille de Mérari. 1. *Par.* VI, 46.

II. BONNI de Gadi, un des Héros de l'armée de David. 2. *Reg.* XXIII, 36.

BONS-PORTS, en Latin, *Boni-portus*, sur les côtes méridionales de Crete, près Thalasse ou Lasse. Voyez *Act.* XXVII, 8.

BOOZ, fils de Salmon & de Rahab. On sait que Rahab étoit une Chananéenne de Jéricho. Salmon de la Tribu de Juda, l'ayant épousée, en eut Booz, un des aïeux de notre Sauveur Jesus-Christ selon la chair. Quelques-uns (4) reconnoissent trois Booz, fils, petit-fils, & arriere-petit-fils de Salmon, dont le dernier Booz fut mari de Ruth, & pere d'Obed. Ils prétendent que l'on ne peut pas autrement concilier l'Ecriture avec elle-même, puisqu'elle met entre le mariage de Salmon, & la naissance de David, trois cents soixante-six ans, & qu'elle ne reconnoît entre Salmon & David, que trois personnes; savoir, *Booz*, *Obed*, & *Jessé*.

Mais quoiqu'il soit mal aisé de remplir un espace de trois cents soixante-six ans par quatre personnes, qui se succedent de pere en fils, & qu'il soit rare de voir dans la même famille quatre personnes de suite vivre fort long-temps, & avoir des enfans dans un âge fort avancé, toutefois la chose n'a rien d'absolument impossible, sur-tout en ce temps-là, où nous trouvons encore des hommes qui ont vécu plus de cent ans. Salmon âgé de cent six ans, a pu engendrer Booz, environ soixante-six ans après que les Israélites furent entrés dans la Terre promise. Booz âgé peut-être de cent ans, aura engendré Obed. Celui-ci, âgé d'un peu plus, ou d'un peu moins, aura eu pour fils Isaï. Enfin, Isaï âgé aussi de cent ans, aura eu David. Ce n'est là qu'une supposition; mais il suffit qu'elle n'ait rien d'impossible, ni de contradictoire, pour nous dispenser d'admettre trois Booz, au lieu d'un seul, dont l'Ecriture nous parle.

Quelques Rabbins (5) veulent qu'Abésan Juge d'Israel, dont il est parlé, *Judic.* XII, 8, soit le même que Booz. Le fondement de cette opinion, est qu'Abésan étoit de Bethléem, & que le nom d'Abésan a quelque rapport à celui de Booz. Mais Abésan ayant gouverné Israel depuis l'an du Monde 2823, jusqu'en 2830, il ne peut être le même que Booz, qui ne peut pas être né plus tard que l'an du Monde 2620, Salmon son pere ayant épousé Ruth en 2553. Or, en supposant qu'il seroit né en 2620, il auroit eu deux cents dix ans l'an 2830, qui est celui de sa mort; ce qui ne paroît nullement croyable.

(1) *Exod.* X, II, I. כי טוב הוא ═ (2) *Psalm.* XXVI, 13. ═ (3) *Jerem* VII, 3. ═ (4) *Quidam in Rab. Salom. Lyran. in Ruth* II & IV. *Catharin. alii.* ═ (5) *Targum Ruth. Talmud. Jerosol. Rabbini Sal. Kimchi, Levi fil. David. Abraham Zaccuta, &c.*

Booz, nom de l'une des deux colonnes de bronze, que Salomon fit mettre au vestibule du Temple (1). L'autre colonne s'appeloit *Jachin*. Celle-ci étoit au côté droit de l'entrée du Temple; & *Booz* au côté gauche. *Jachin* signifie que Dieu l'a affermie (2); & *Booz* (3), la force, la fermeté. Elles avoient ensemble trente-cinq coudées de haut, comme il est dit dans les Paralipomenes (4), c'est-à-dire, chacune en particulier avoit dix-sept coudées & demi (5). Le Texte du troisieme Livre des Rois & de Jérémie porte *dix-huit coudées* (6); mais on croit que l'Ecrivain sacré a mis un nombre rond, au lieu d'un nombre rompu. Leur épaisseur étoit de quatre doigts, comme le dit Jérémie (7); car elles étoient creuses. Elles avoient douze coudées de circonférence (8), ou quatre coudées de diametre. Le chapiteau de chacune des deux colonnes avoit en tout cinq coudées de haut (9). L'Ecriture donne à ces chapiteaux, tantôt trois coudées (10), tantôt quatre (11), & tantôt cinq. C'est qu'ils étoient composés de divers ornemens, que l'on considéroit, tantôt comme séparés, & tantôt comme unis au chapiteau. Le corps du chapiteau étoit de trois coudées; les ornemens qui le joignoient au fûte de la colonne, étoient d'une coudée; voilà quatre coudées: la rose qui étoit au-dessus de tout le chapiteau, étoit encore d'une coudée, en tout cinq coudées.

BORITH. L'herbe de *Borith* est marquée dans Jérémie, II, 22. *Si multiplicaveris tibi herbam Borith, maculata es iniquitate tua.* On croit que l'herbe de *Borith* est le *kali*, ou la soude, de la cendre de laquelle on fait du savon, & une très-bonne lessive, pour nettoyer le linge. On assure que la soude seule en feuille, a la vertu d'ôter les taches de la peau, lorsqu'on la froisse & qu'on la frotte avec la main. Jean-Michel Langius a fait une Dissertation assez étendue sur l'herbe de Borith. Nous en parlons assez au long sur le Chapitre II, ℣. 22, de Jérémie.

BOSÉS. C'est le nom du rocher sur lequel Jonathas fils de Saül monta, lorsqu'il alla attaquer les Philistins. I. *Reg.* XIV, 4.

BOSOR, ou *Bozra*, ou *Bostres*, ville au-delà du Jourdain, donnée par Moïse à la Tribu de Ruben (12), fut destinée par Josué pour servir de ville de refuge à ceux qui avoient commis un meurtre involontaire (13). Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerson, pour leur servir de demeure (14). L'Ecriture en parlant de *Bosor*, ou *Bosra*, la met toujours *dans la solitude*, parce qu'en effet elle étoit dans l'Arabie Déserte, & dans l'Idumée Orientale, environnée de déserts de tous côtés. Isaïe menace Bozra de très-grands malheurs (15), & il décrit un Conquérant, qui vient de Bozra, ayant ses habits tout couverts de sang (16). On croit que ce Conquérant n'est autre que Judas Maccabée, qui prit Bosor, ou Bosra, & y fit de grands ravages (17). Il tua tout ce qu'il trouva de mâles

---

(1) 3. *Reg.* VII, 21. ═ (2) יכין *Statuet.* ═ (3) בועז *Firmitas*, *Robur.* ═ (4) 2. *Par.* III, 15. ═ (5) *Vat. Grot. Sanct.* ═ (6) 3. *Reg.* VII, 15. *Jerem.* LII, 21. ═ (7) *Jerem.* LII, 21. ═ (8) 3. *Reg.* VII, 15. ═ (9) 3. *Reg.* VII, 16. *Jerem.* LII, 22. ═ (10) 4. *Reg.* XXV, 17. ═ (11) 3. *Reg.* VII, 19. ═ (12) *Deut.* IV, 44. ═ (13) *Josue* XX, 8, XXI, 6. ═ (14) *Josue* XXI, 27. ═ (15) *Isai.* XXXIV, 16. ═ (16) *Isai.* LXIII, 1. ═ (17) 1. *Macc.* V, 26, 27, 28.

dans cette ville, la pilla, & y mit le feu.

Jérémie (1) fait aussi de grandes menaces contre Bozra; & nous croyons qu'elles eurent leur accomplissement, lorsque Nabuchodonosor porta ses armes contre l'Idumée & les Provinces voisines (2), cinq ans après la prise & la désolation de Jérusalem. Eusebe (3) met *Bostra* à vingt-quatre milles d'Adraa, ou Edraï. Cette ville est quelquefois attribuée à Ruben, quelquefois à Moab, & quelquefois à Edom; parce qu'étant frontiere de ces trois Provinces, elle étoit tantôt à l'une, & tantôt à l'autre, selon que la force & le sort des armes en décidoient. On trouve des médailles de Bostres. La ville est très-célebre dans les Anciens. Il y a divers Evêques de Bostres qui ont signé dans les Conciles. Elle est quelquefois attribuée au pays de Galaad, quelquefois à la Trachonite, quelquefois à l'Auranite, & le plus souvent à l'Arabie ou à l'Idumée. Quelques Géographes admettent plusieurs villes de Bosor ou Bozra: mais nous ne voyons point de nécessité de les multiplier.

Elle est à quatre journées de Damas, vers le midi (4). Elle a un château très-fort, une porte de la hauteur de vingt coudées, & un des plus grands bassins, ou mares d'eau qui soit dans tout le Levant, dit le Géographe Persien.

BOSPHORE. Le Prophete Abdias (5), parlant du retour de la captivité des Juifs, dit : *L'armée des enfans d'Israel, qui avoit été transportée hors de son pays, possédera toutes les terres des Chananéens, jusqu'à Sarepta; & les villes du midi obéiront à ceux qui avoient été emmenés de Jérusalem jusqu'au Bosphore.* On connoît trois Bosphores, où les Hébreux pouvoient avoir été emmenés. 1°. Le Bosphore Cimérien, à l'extrêmité du Pont-Euxin, entre cette Mer & les Marais Méotides. 2°. Le Bosphore de Thrace, qui est celui de Constantinople, ou le bras de mer entre Calcédoine & Constantinople. 3°. Le Bosphore, ou le bras qui sépare l'Espagne de l'Afrique. On nomme ces détroits *Bosphores*, ou plutôt, *Bospores*, en Grec, parce qu'un bœuf les peut passer à la nage, & parce que la fille d'Inachus, transformée en génisse, passa à la nage le détroit de Thrace, entre Constantinople & Calcedoine. Ce détroit n'a que quatre stades ou cinq cents pas de largeur.

Les Interpretes sont partagés sur le détroit dont parle Abdias. Le Juif que saint Jérôme (6) consultoit dans ses difficultés sur l'Hébreu, lui dit que le Bosphore marqué dans le Prophete, étoit le Bosphore Cimérien, où l'Empereur Adrien avoit relégué plusieurs Juifs pris dans la guerre qu'il fit dans la Palestine; circonstance toutefois dont on ne trouve rien dans l'histoire. D'autres croient, avec plus de raison, que les captifs marqués dans Abdias avoient été relégués par Nabuchodonosor vers les Palus Méotides, qui passent pour un des plus affreux pays du Monde, & où les persécuteurs des Chrétiens ont souvent relégué les Confesseurs de notre Religion. Enfin, plusieurs autres entendent l'Hébreu de l'Espagne. Ils traduisent ainsi Abdias : *Les captifs de Jérusalem qui sont à Sépharad*, c'est-à-dire, dans l'Espagne, *possé-*

(1) *Jerem.* XLVIII, 24, 25, XLIX, 13, 22, *&c.* (2) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* 11. *Hieronym. in Jerem.* XXV, 32, *&c.* (3) *Euseb. in Onomast. voce Bozra.* (4) Bibliot. Orient. p. 211, col. 2. (5) *Abdias*, ℣. 20. ספרד *Sepharad.* (6) *Hieronym. in Abdiam.*

deront

deront les villes du midi. Les Historiens profanes, comme Mégasthenes (1) & Strabon (2), avancent que Nabuchodonosor poussa ses conquêtes jusques dans l'Afrique & dans l'Ibérie, au-delà des Colonnes; ce que nous entendons des Colonnes d'Hercules. Or, ce fut, dit-on, dans cette expédition contre l'Espagne, qu'il transporta plusieurs Juifs dans ce pays. Ainsi on concilie la Version qui lit le Bosphore, avec le sentiment des Juifs & des Auteurs qui les ont suivis, en interprétant Sépharad de l'Espagne.

Mais on peut douter que *Sépharad* signifie l'Espagne; quelques-uns l'entendent de la France, & les anciens Interpretes Grecs ont conservé ce terme Hébreu sans le traduire. Du temps de saint Jérôme, les Hébreux l'expliquoient du Bosphore. Les Septante ont lu *Ephrata*, au lieu de *Sépharad*. Je croirois que *Sépharad* signifie quelque pays de delà l'Euphrate, comme le pays des *Sapires*, ou *Saspires*, vers la Médie, ou la ville de *Hippara*, dans la Mésopotamie.

BOUC ÉMISSAIRE. Bouc que l'on mettoit en liberté au jour de l'Expiation solemnelle. Voici la cérémonie qui s'observoit à l'égard du Bouc émissaire (3). Le Grand-Prêtre recevoit de la main du peuple deux boucs pour le péché. Il présentoit devant le Seigneur les deux boucs à l'entrée du Tabernacle de l'Alliance, & jetant le sort sur les deux boucs, pour voir lequel des deux seroit immolé, & lequel seroit renvoyé en liberté. Il immoloit celui qui étoit destiné par le sort à être immolé; & pour celui qui devoit être mis en liberté, il le présentoit devant le Seigneur, faisoit sur lui certaines prieres, & lui ayant mis les deux mains sur la tête, il confessoit toutes les iniquités des enfans d'Israel, toutes leurs offenses, & tous leurs péchés, en disant: Seigneur, j'ai failli, j'ai manqué, j'ai péché devant vous, moi & ma maison; pardonnez-nous, Seigneur les péchés, les fautes, & les offenses que nous avons commises devant vous, moi & ma maison; à quoi les Prêtres & tout le peuple répondoient: Que le nom vénérable de son regne soit loué dans les siecles des siecles.

Après avoir fait cette confession, & ayant chargé la tête du bouc d'imprécations, & de la peine des péchés de la multitude, il l'envoyoit au désert, par les mains d'un homme préparé pour cela. Cet homme le menoit dans un lieu désert & escarpé, & le laissoit là en liberté. Après quoi il revenoit au camp; mais il n'y rentroit qu'après avoir lavé son corps & ses habits dans l'eau pure. Voilà ce que l'Ecriture ordonne sur le Bouc Emissaire. Il y a assez d'apparence que ce bouc étoit de ces sortes de victimes d'expiations, que l'on chargeoit de malédictions, & que l'on croyoit propres à détourner la colere des Dieux de dessus les hommes. Tels étoient ces hommes que les Marseillois précipitoient du haut d'un rocher (4), & ces animaux dont les Egyptiens jetoient la tête dans la mer, après les avoir chargés d'imprécations (5). Il y en a qui croient que l'on précipitoit le Bouc Emissaire, & d'autres qu'on le mettoit simplement en liberté, l'abandonnant à ce qu'il plaisoit à la Providence d'en ordonner. Voyez *Azazel*.

BOUCS. Les Démons sont quelquefois appelés *Boucs*, ou velus; soit à cause qu'on s'imagine qu'ils

(1) *Megasthenes apud Euseb. Præp. Evang. l. 9, c. 41.* —— (2) *Strab. l. 15.* —— (3) *Levit. 5, 6, 7, &c.* —— (4) *Petron. Satyr. in fine.* —— (5) *Herodot. l. 2, c. 39.*

apparoissent en forme de boucs, ou parce que les Hébreux adoroient des Idoles sous la forme des boucs, ou qu'enfin ils adoroient de véritables boucs. Dans le Lévitique (1) Dieu ordonne à son peuple d'amener à la porte de son Tabernacle tous les animaux qu'il voudra immoler : *Et ils n'immoleront plus leurs hosties aux démons* : à la lettre, *aux boucs, auxquels ils se sont prostitués*. Et dans les Paralipomenes (2), il est dit que Jéroboam établit des Prêtres pour les hauts lieux, *pour le service des boucs & des veaux qu'ils avoient faits*. Isaïe (3) parlant de l'état auquel Babylonne devoit être réduite après sa destruction, dit que *les boucs y danseront*. Et ailleurs (4): que *les boucs se répondront l'un à l'autre*.

La plupart l'entendent des démons, des spectres, des Satyres, des figures de boucs auxquels les Egyptiens & les Hébreux idolâtres rendoient leurs adorations. Hérodote (5) dit qu'à Mendese dans la basse Egypte on adoroit le bouc & la chevre ; qu'on dépeignoit cette Divinité comme les Grecs représentent le Dieu Pan, avec un visage & des cuisses de bouc : non pas qu'ils le crussent de cette figure ; car selon eux il ne differe pas de la figure des autres Dieux, mais parce qu'ils étoient dans l'usage de le représenter ainsi, & qu'ils croient que les Dieux aiment d'être dépeints sous la figure des animaux. Ils adoroient aussi de vrais boucs, & on les voit communément ainsi dans le tableau d'Isis. Les abominations que l'on commettoit dans les fêtes de ces infames Divinités, ne sont que trop connues, & les Auteurs Anciens qui en ont parlé, ne justifient que trop les termes de prostitutions & de fornications dont Moïse se sert en parlant du culte qu'on leur rendoit.

BOUCS. Sous ce nom les Hébreux entendent quelquefois les Chefs du peuple. *Je ferai la revue des boucs*, dit le Seigneur dans Zacharie, X, 3 ; je commencerai ma vengeance par les Chefs de mon peuple. Et Isaïe XIV, 9. *Tous les boucs de la terre vous viendront au-devant, lorsque vous descendrez dans l'enfer, ô Roi d'Assyrie :* tous les Rois, tous les Grands. Et Jérémie parlant aux Princes des Juifs (6) : *Sortez de Babylone, & soyez comme des boucs devant le peuple*. Jesus-Christ dans l'Evangile (7), dit qu'au jour du jugement les boucs, c'est-à-dire, les méchans, les réprouvés, seront mis à la gauche, & condamnés au feu éternel.

BOUCHE. Nous avons remarqué sur le verbe *adorer*, que baiser sa main, & la porter à sa bouche, étoit une marque d'adoration. Les Hébreux par une maniere de *Pléonasme*, disent assez souvent : ouvrant la bouche, il parla, il maudit, il chanta, &c. Ils disent aussi que Dieu ouvre la bouche des Prophetes, qu'il met ses paroles dans leur bouche, qu'il leur ordonne de parler, & de dire ce qu'il leur inspire. *Interroger la bouche du Seigneur* (8), le consulter. Dieu dit qu'il sera dans la bouche de Moïse & d'Aaron (9). *Demandons la bouche de la fille* (10) ; sachons ce que Rebecca en pense. Entendons ce qui est dans la bouche d'Achitophel, (11) consultons-le sur cette affaire.

---

(1) *Levit.* XVII, 7. ולא יזבחו עוד את-זבחיהם לשעירים 70. Τοῖς ματαίοις, *vanis ou falsis, supple Diis.* (2) 2. *Par.* XI, 15. (3) *Isai.* XIII, 21. (4) *Isai.* XXXIV, 14. (5) *Herodot. l.* 2, *c.* 46. (6) *Jerem.* 1, 8. (7) *Matth.* XXV, 33. (8) *Josue.* IX, 14. (9) *Exod.* IV, 15. (10) *Genes.* XXIV, 57. (11) 2. *Reg.* XVII.

Ouvrir la bouche, emporte assez souvent une espece d'emphase, pour dire parler hautement, hardiment, librement. 1 *Reg.* II, 1. *Dilatatum est os meum super inimicos meos*, dit Anne mere de Samuel. *Ezech.* XXIV, 27. *In die illa aperietur os tuum, & loqueris & non silebis.* Et Isaïe LVII, 4, *super quem dilatasti os;* & dans un sens contraire, fermer la bouche (1), imposer silence, est une marque d'humiliation & de douleur : *Omnis iniquitas oppilabit os suum.* Et Psalm. XXXVII, 14 : *Factus sum sicut mulus, non aperiens os suum, & non habens in ore suo redargutiones.* Mettre sa bouche dans le Ciel (2), signifie parler arrogamment, insolemment, sans craindre Dieu.

Dieu ordonne que sa loi soit toujours dans la bouche de son peuple (3), que les Israélites s'en entretiennent souvent : Il leur défend de prononcer même le nom des Dieux étrangers (4) : *Neque audietur ex ore vestro.* Dieu dit que la terre a ouvert sa bouche, & a reçu le sang d'Abel (5). Les Hébreux disent ordinairement, faire passer à la bouche de l'épée, au lieu que nous disons, au fil de l'épée. *Parler bouche à bouche* (6), est une maniere de parler commune chez les Hébreux, de même que parmi nous. Moïse raconte que *Dieu ouvrit la bouche de l'ânesse de Balaam* (7), c'est-à-dire, qu'il la fit parler à son maître. *Mettre sa main sur sa bouche* (8), signifie se taire par respect, par admiration, par crainte (9) : *remplir d'une bouche à l'autre*, d'une extrêmité à l'autre ; comme un sac qui est plein depuis le fond jusqu'à l'ouverture. (10) *Ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent;* ne souffrez pas qu'ils soient opprimés, & qu'ils n'aient pas lieu de publier vos louanges. Souvent l'Ecriture dit, que Dieu fait ce qu'il permet simplement, ou même ce qu'il prédit. *D'une seule bouche* (11), d'un commun accord. *Observer la bouche du Roi*, Eccli. VIII, 2, écouter attentivement ses paroles. *Marcher à la bouche de quelqu'un*, suivant ses ordres. *Transgresser la bouche du Seigneur* (12), violer ses ordonnances. Vous serez justifié par votre bouche, vous serez condamné par votre bouche, par le bon ou le mauvais usage de votre langue.

Osée VI, 5, dit que le Seigneur a fait mourir son peuple par les paroles de sa bouche : *Occidit eos in verbis oris mei;* c'est-à-dire, qu'il leur a prédit la mort, la captivité, &c. par la bouche de ses Prophetes. Isaïe XI, 4, dit que le Messie *frappera la terre du souffle de sa bouche, & fera mourir l'impie du vent qui sortira de ses levres.* Ces expressions marquent la souveraine puissance de Dieu, à qui il ne faut qu'un souffle pour exterminer ses ennemis. Le même Prophete (13) dit, que le Seigneur *a rendu sa bouche comme un glaive tranchant.* Et S. Paul dit que la parole du Seigneur est comme une épée à deux tranchans. (14) Toutes manieres de parler fort énergiques, pour exprimer le souverain empire de Dieu sur les cœurs comme sur les corps.

La bouche parle de l'abondance du cœur, dit Jesus-Christ (15) : nos discours sont l'écho des sentimens de notre cœur. *Ce n'est pas ce qui*

(1) *Psalm.* CVI, 42. ═ (2) *Psalm.* LXXII, 9. ═ (3) *Exod.* XIII, 4. ═ (4) *Exod.* XXIII, 13. ═ (5) *Genes.* IV, 11. ═ (6) *Num.* XII, 8. ═ (7) *Num.* XXII, 28. ═ (8) *Judic.* XVIII, 19. *Sap.* VIII, 12. *Isai.* LII, 15. ═ (9) *Esdr.* IX, 11. ═ (10) *Esther.* XIII, 17, XIV 9. *Judith.* XIII, 25. ═ (11) *Dan.* III, 51. ═ (12) 1. *Reg.* XV, 24. ═ (13) *Isai.* XLIX, 2. ═ (14) *Heb.* IV, 12. ═ (15) *Matth.* XII, 34.

entre dans la bouche (1) *qui souille l'homme ;* ce n'est ni le boire ni le manger qui nous rend souillés aux yeux de Dieu. Saint Paul dit qu'il a été délivré de la gueule du lion (2) ; c'est-à-dire, qu'il a échappé à la cruauté de Néron. *Metite in ore misericordiæ*, dit Osée X, 12, c'est-à-dire, faites en sorte que vous moissonniez à porportion de vos miséricordes, & des aumônes que vous aurez faites. Cette expression *in ore*, ou *ad os* (3), signifie souvent, *pro ratione*, *pro portione servatâ ;* par exemple : Ils prendront de leurs voisins, selon qu'il en faudra pour manger l'Agneau, Exod. XII, 4. Vous la ferez racheter selon le nombre des années, *ad os multitudinis annorum*, Levit. XXV, 16. Vous leur partagerez leur lot, selon le rapport des Commissaires, *ad os visitatorum*, Num. XXVI, 54, &c.

BOUCLIER. Dans l'Ecriture, Dieu est souvent appelé le bouclier de son peuple. *Je serai votre bouclier*, dit le Seigneur à Abraham (4). *Vous me couronnerez de votre bienveillance comme d'un bouclier*, dit le Psalmiste (5). *Sa vérité vous environnera comme un bouclier* (6). Les Grands, les Princes sont aussi nommés les boucliers du peuple : Saül est appelé le bouclier d'Israel (7). *Les boucliers de la terre appartiennent au Seigneur* (8), sont dans sa dépendance. Les Septante : *Les Dieux forts de la terre se sont fort élevés.*

On pendoit des boucliers aux tours pour l'ornement, & pour s'en servir dans l'occasion. La tour de David étoit ornée de mille boucliers qui pendoient autour d'elle : on y voyoit des armes de toutes sortes (9) : *Mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.* Les Maccabées ornerent la façade du Temple avec des boucliers qu'ils y suspendirent (10) : *Ornaverunt faciem Templi coronis aureis & scutulis.* On les ôtoit de là quand il étoit question de marcher à l'ennemi (11) : *Parietem nudavit clypeus.* Ezéchiel dit que les Perses, les Lydiens & les Lybiens avoit suspendu leurs boucliers dans Tyr, pour l'ornement de la ville (12) : *Clypeum & galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.*

La matiere ordinaire des boucliers étoit le bois : on les couvroit de cuir, de lames d'or, ou d'airain : quelquefois on les faisoit tout d'or ou d'airain. Ceux que Salomon fit faire étoient d'or. Sesac Roi d'Egypte les ayant enlevés, Roboam en mit d'autres d'airain en leur place. Le bouclier de Goliath étoit d'airain. (13) Nahum décrit les boucliers des Chaldéens comme tout étincelans. (14) Le Psalmiste dit que Dieu fera régner la paix parmi son peuple, & qu'il jettera les boucliers au feu : *Et scuta comburet igni.* Psalm. XLV, 10. Ces boucliers étoient donc de bois.

BRACCA. Il est dit dans Daniel (15), que ses trois compagnons furent jetés dans la fournaise ardente avec leurs chausses, *cum braccis suis.* L'Hébreu lit, *saraballa.* Or les saraballes étoient certaines chausses des Perses, dont ils enveloppoient leurs jambes & leurs cuisses (16).

BRAS, *Brachium.* Le bras est le symbole de la force. Dieu a dé-

(1) *Matth.* XV, 11. —— (2) 2. *Tim.* IV, 17. —— (3) *Osee* X, 12. לפי חסד —— (4) *Genes.* XV. —— (5) *Psalm.* V, 13. —— (6) *Psalm.* XC, 5. —— (7) 2. *Reg.* 1, 21. —— (8) *Psalm.* XLV, 10. —— (9) *Cant.* IV, 4. —— (10) 1. *Macc.* IV, 57. —— (11) *Isai.* XXII, 6. —— (12) *Ezech.* XXVII, 10. —— (13) 1. *Reg.* XVII, 45. —— (14) *Nahum.* II, 3. —— (15) *Dan.* III, 21. בסרבליהון *Aqu. Theodot.* Σαραβάροις. *Sym.* Ἀναξυρίδας. —— (16) *Vide Brisson. l.* 1, *de Regno Persar.*

livré son peuple de la servitude d'Egypte, *avec un bras étendu* (1), *in brachio extenso*, par la force de son bras, *in magnitudine brachii sui* : avec un bras élevé (2), *in brachio excelso*. Pour dire qu'on réduira un homme dans l'humiliation, dans la disette, dans l'impuissance, on dit qu'on lui brisera le bras (3). *Præcidam brachium tuum, & brachium domûs patris tui*, dit le Seigneur au Grand-Prêtre Heli. *Vous avez tendu mes bras comme un arc d'airain* (4), dit David. Malheur à celui qui met sa confiance en un bras de chair (5) : *Qui ponit carnem brachium suum*. Le bras du méchant sera desséché, & il ne pourra s'en servir (6) : *Brachium ejus ariditate siccabitur*.

Pour exprimer une famine extrême, Isaïe dit que chacun mangera la chair de son bras (7), tant la famine & le désespoir seront grands. Dans Daniel (8), *des bras* pris absolument, marquent des hommes forts & puissans. *Brachia ex eo stabunt, & polluent sanctuarium fortitudinis*. Et dans l'Ecclésiastique (9) : *Brachia* signifie l'épaule de la victime pacifique, que l'on donnoit au Prêtre pour son honoraire. *Propurga te cum brachiis* (10) : & un peu après : *Datum brachiorum tuorum, & sacrificium sanctificationis offeres Domino*. Offrez au Seigneur les épaules de vos victimes.

BREBIS. Nous avons parlé de ces grosses queues de Brebis qui se voient en Orient, sous l'article, *Moutons*. Par le nom de *Brebis*, l'Ecriture entend souvent les peuples : *Nous sommes votre peuple, & les brebis de votre pâturage*, Psalm. LXXVIII, 13. Et ailleurs : *O Pasteurs d'Israel, qui conduisez Joseph comme un troupeau de brebis*, Psalm. LXXIX, 2. Jesus-Christ dit qu'il n'est envoyé qu'aux brebis égarées d'Israel, Matth. XV, 24. Les justes sont souvent comparés à des brebis, exposées aux violences des méchans, à la rage des loups, à la boucherie. Psalm. LXIII, 22. *Æstimati sumus sicut oves occisionis*. Au jugement dernier les justes représentés sous le nom de brebis, seront à la droite du souverain Juge, & mis en possession du Royaume des Cieux. Le Sauveur dit que les séducteurs sont des loups qui se couvrent de la peau de brebis, Matth. VII, 15.

BRIÉ, fils d'Aser, pere des Briëites. *Num.* XXVI, 44.

BRUCHUS, sorte de sauterelles. L'Hébreu *arbe* (11) est traduit diversement. Les Septante & la Vulgate mettent ordinairement *bruchus* ; & les autres Interpretes, *locusta*. Or *locusta* & *bruchus* different, selon saint Augustin (12), comme la mere & la fille. *Locusta* est une sauterelle parfaite, *bruchus* est une jeune sauterelle, qui n'a pas encore ses ailes. Dieu avoit permis aux Hébreux de manger les diverses especes de sauterelles (13) ; & on sait que c'étoit la nourriture ordinaire de saint Jean-Baptiste (14). Il y avoit plusieurs autres peuples qui en mangeoient, comme on l'a montré sur S. Matthieu.

BUBASTE, ville fameuse d'Egypte. Ezéchiel (15) en parle sous le nom de *Phi-beseth*. Elle est assise sur le bord oriental du bras du Nil le plus avancé vers l'Arabie. Ezéchiel la menace des derniers

(1) *Deut.* V, 5. ═ (2) *Exod.* IV, 6. ═ (3) 1. *Reg.* II, 31. ═ (4) *Psalm.* XVII, 35. ═ (5) *Jerem.* XVII, 5. ═ (6) *Zach.* XI, 17. ═ (7) *Isai.* IX, 20. ═ (8) *Dan.* XI, 31. ═ (9) *Eccli.* VII, 33, 37. ═ (10) *Levit.* VII, 32. *Exod.* XXIX, 22. ═ (11) ארבה 70. Βροῦχος. ═ (12) *Aug. in Psalm.* CIV. ═ (13) *Levit.* XI, 22. ═ (14) *Matt.* III, 4. ═ (15) *Ezech.* XXX, 17. פי בזת

malheurs de la part de Nabuchodonosor Roi de Babylone.

BUFLE, *Bubalus*. Il est assez souvent parlé de *Bubalus* dans l'Ecriture (1). Moïse en permet l'usage aux Hébreux, & on en servoit sur la table de Salomon. L'Hébreu *Jachmur* (2), signifie un certain animal qui se trouve vers l'Euphrate, ayant des cornes comme le cerf, & le poil roux. C'est ainsi que les Auteurs Arabes nous décrivent le *Jachmur*, que la Vulgate a traduit par *Bubalus*.

BUGÉE, *Bugeus*; c'est le surnom que l'Ecriture (3) donne à Aman, ennemi des Juifs. Le Grec *Bugeus*, ou *Bougaïos*, signifie un homme vain, & bouffi d'orgueil. *Bugeus* ne se lit pas dans l'Hébreu, mais seulement dans le Grec. Je crois que *Bugeus* est mis pour *Bagoas*, qui signifie un Eunuque, un Officier de la Cour du Roi de Perse.

BUISSON ARDENT, dans lequel le Seigneur apparut à Moïse, au pied du mont Horeb (4). Moïse paissoit près de là les troupeaux de son beau-pere Jethro, lorsqu'il apperçut un buisson qui étoit tout en feu, & qui ne se consumoit pas. Il dit en lui-même, je m'approcherai pour voir cette grande vision; mais comme il s'approchoit, Dieu lui cria du milieu du buisson : *Otez vos souliers, car le lieu où vous êtes est une terre sainte*. Cette nudité du pied est une cérémonie qui a été imitée par plusieurs peuples, pour marquer leur respect en entrant dans leurs Temples. Les Egyptiens, les Mahométans, les Indiens, les Ethiopiens la pratiquent encore aujourd'hui, quand ils entrent dans leurs lieux de prières. Dieu ordonne aux Prêtres Hébreux de se laver les pieds & les mains (5), quand ils approcheront de l'Autel, & qu'ils entreront dans le Sanctuaire. Les Rabbins (6) croient même que le commun des Israélites quittoit ses souliers en entrant dans le Temple : Juvenal (7) semble dire la même chose :

Exercent ubi festa mero pede Sabbatha Reges.

Mais je ne sai si ces Auteurs étoient bien informés, car je ne vois rien de semblable ordonné dans la Loi.

Quant à celui qui apparoît dans le buisson, l'Ecriture lui donne en plus d'un endroit le nom de Dieu (8); il dit lui-même qu'il est le Seigneur; le Dieu qui est; le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, le Dieu qui doit tirer son peuple de la servitude de l'Egypte; & Moïse dans la bénédiction qu'il donne à Joseph (9), lui dit : *que la bénédiction de celui qui étoit dans le buisson demeure sur la tête de Joseph*. Mais dans les endroits de l'Exode que nous examinons, au lieu de, *le Seigneur lui apparut*, l'Hébreu & les Septante portent : l'Ange *du Seigneur lui apparut*; saint Etienne dans les Actes (10) lit de même; saint Paul écrivant aux Galates (11), dit que la Loi a été donnée par les Anges. Saint Jérôme (12), saint Augustin (13), & saint Grégoire le Grand (14), enseignent la même chose. C'étoit un Ange qui représentoit le Seigneur, & qui parloit en son nom : *Angelorum vocabulo exprimuntur, qui*

(1) *Deut.* XIV, 5, 3. *Reg.* IV, 23. ═ (2) יחמור *Bubalus.* ═ (3) *Esth.* XII, 6. ═ (4) *Exod.* III, 2. ═ (5) *Exod.* XXX, 19. ═ (6) *Rab. Salom. in Levit.* XIX, 30. *Maimonid. in Misna. de Benedict.* ═ (7) *Juvenal. Satyr.* 6. ═ (8) *Exod.* III, 2, 6, 13, 14, &c. ═ (9) *Deut.* XXXIII, 16. ═ (10) *Act.* VII, 3. ═ (11) *Galat.* III, 19. ═ (12) *Hieron. in Epist. ad Galat. c.* 3. ═ (13) *Aug. l.* 3, *de Trinit. c.* 11. ═ (14) *Gregor. Mag. l.* XXVIII, *Moral. c.* 1.

exteriùs ministrabant, & appellatione Domini ostenditur, qui eis interius præerat, dit saint Grégoire. Il est pourtant vrai que la plupart des Anciens (1) tiennent que c'est le Fils de Dieu qui apparut dans le buisson; & saint Augustin (2) reconnoît que l'un & l'autre sentiment se peut soutenir sans blesser la foi : *Duæ sunt sententiæ, quarum quælibet vera sit, ambæ secundum fidem sunt*.

Les Mahométans croient que l'on mit dans l'Arche d'Alliance un des souliers dont Moïse s'étoit déchaussé en approchant le buisson ardent, pour conserver la mémoire de ce miracle.

BUL, huitieme mois des Hébreux (3), nommé depuis, *Marshevam*. Il répond à notre mois d'Octobre. C'est le second mois de l'année civile, & le huitieme de l'année Ecclésiastique. Il est composé de vingt-neuf jours. Le sixieme jour de ce mois étoit jeûne, à cause que Nabuchodonosor fit mourir en ce jour-là les enfans de Sédécias en présence de ce Prince malheureux, & qu'ensuite il lui fit crever les yeux à lui-même. Voyez 4. *Reg.* XXV, 7. On ne trouve le nom de B*ul* que 3. *Reg.* VI, 38, du temps de Salomon.

BUNA, fils de Jéraméel, 1. *Par.* II, 25.

BUTIN. Moïse, ou plutôt le Seigneur, ordonne dans la Loi, que le butin pris sur l'ennemi (4), *se partagera également entre ceux qui ont combattu, & tout le reste du peuple*. C'est-à-dire, que l'on devoit partager tout le butin en deux parties égales, dont la premiere étoit pour ceux qui avoient été à la guerre, & l'autre partie étoit pour le peuple qui étoit demeuré dans le camp. Ainsi si l'armée qui avoit combattu, n'étoit que de vingt-mille hommes, & que ceux qui étoient demeurés dans le camp fussent de quarante mille, les premiers avoient toute la moitié du butin, quoique bien moindres en nombre.

Moïse ajoute : *Vous séparerez aussi la part du Seigneur, que vous tirerez de tout le butin de ceux qui ont combattu; & de cinq cents hommes, ou bœufs, ou ânes, ou brebis, vous en prendrez un, que vous donnerez au Grand-Prêtre, parce que ce sont les prémices du Seigneur. Quant à l'autre moitié du butin, qui appartiendra aux enfans d'Israel*, qui n'ont pas combattu, *de cinquante hommes ou bœufs, ou ânes, ou brebis, ou autres animaux, quels qu'ils soient, vous en prendrez un, que vous donnerez aux Lévites, qui veillent à la garde, & aux fonctions du Tabernacle du Seigneur*. De cette sorte la portion d'Eléazar & des Prêtres se trouva beaucoup plus grande à proportion que celle des douze mille soldats qui avoient été à la guerre, & que celle des Lévites : & ce qui se pratiqua dans cette occasion, fut une loi pour toute la suite des temps. On en peut voir un exemple dans ce qui arriva sous David, après la défaite des Amalécites qui avoient pillé Sicéleg (5).

Les Rabbins (6) prétendent que sous les Rois d'Israel on suivit une autre regle dans la distribution du butin. L'on donnoit au Roi, 1°. tout ce qui avoit appartenu au Roi vaincu; sa tente, ses esclaves, ses

(1) *Tertull. contra Judæos, Justin. dialog. cum Tryphon. Iren. l.* 4, *c.* 26. *Basil. l.* 2 & 4, *contra Eunom. Hilar. l.* 4 & 5, *de Trinit. Theodor. qu.* 5, *in Exod.* ═ (2) *Aug. serm.* 7, *de Script. vet. & nov. Testam.* ═ (3) 3. *Reg.* VI, 38. ═ (4) *Num.* XXXI, 27. ═ (5) 1. *Reg.* XXX, 24, 25. ═ (6) *Vide Selden. de jure nat. & gent. l.* 6, *c.* 16.

animaux, ses dépouilles, son trésor. Après cela on partageoit le reste du butin en deux parties égales, dont le Roi avoit moitié, & les soldats qui avoient combattu, l'autre moitié. Cette derniere partie étoit distribuée également entre les soldats qui avoient combattu, & ceux qui étoient demeurés pour la garde du camp. Ils prétendent que ces regles subsistoient dès le temps d'Abraham : il est mal-aisé de le prouver ; mais nous savons qu'Abraham (1) offrit au Seigneur la dîme de ce qu'il avoit pris sur les cinq Rois, & qu'il en fit présent à Melchisédech.

Chez les Profanes on remarque à peu-près les mêmes usages que nous voyons ici. Parmi les anciens Grecs, les soldats mettoient tout le butin en commun, puis le Roi, ou le Général le partageoit également entre eux (2). On donnoit aussi aux Dieux leur part des dépouilles gagnées sur l'ennemi. Numa avoit ordonné (3) qu'on en offroit à Jupiter Férétrius la premiere partie ; la seconde à Mars, la troisieme à Quirinus. Quelquefois on brûloit en l'honneur des Dieux la part du butin qu'on leur destinoit, & d'autres fois on le mettoit dans leurs Temples.

Dans l'Alcoran, sous le titre *Anfal*, il est porté que de tout ce qui s'est pris chez l'ennemi, des cinq parts, les soldats en auront quatre, *& la cinquieme partie appartiendra à Dieu, au Prophete Mahomet, à ses parens, aux orphelins, aux pauvres, & aux pélerins*. Plusieurs Interpretes Musulmans tiennent que ce n'est que par honneur & par cérémonie, qu'il est parlé de donner à Dieu une part du butin ; mais d'autres soutiennent au contraire, que la chose est d'obligation, & que cette part doit être employée aux réparations & à l'ornement du Temple de la Mecque & des autres Mosquées. Quant à la portion du Prophete & de ses parens, les uns disent qu'elle est devenue caduque par sa mort, & par celle de ses proches, & qu'ainsi le cinquieme du butin appartient entierement aux orphelins, aux pauvres & aux pélerins. Les autres soutiennent que la portion du Prophete doit être employée aux affaires générales des Musulmans, ou donnée au Chef de la Mosquée du lieu, ou des lieux où il y a plus de nécessité. Cela nous importe assez peu ; mais il est visible que ce faux Prophete avoit tiré ceci des lois de Moïse.

I. BUZ, fils de Nachor & de Melcha, & frere de Hus. *Genes.* XXII, 21. Eliu un des amis de Job, étoit de la race de Buz, fils de Nachor. L'Ecriture (4) l'appelle *Araméen* ou Syrien ; *Eliu Buzites de cognatione Ram*. Ram est mis pour *Aram*. Le Prophete Jérémie (5) menace les Buzites des effets de la colere de Dieu. Leur demeure étoit dans l'Arabie déserte.

II. BUZ, fils d'Abdiel, & pere de Jeddo, de la Tribu de Juda (6).

BUZI, Prêtre & pere du Prophete Ezéchiel (7).

BYBLOS, ville de Phénicie, entre Sidon & Orthosie, fameuse par son attachement au culte d'Adonis, que l'on croit avoir été blessé par un sanglier dans le Liban, au-dessus de Byblos. Le fleuve Adonis qui descend du Liban, passe à Byblos, & se charge en certain temps d'une couleur

(1) *Genes.* XIV, 20. == (2) *Homer. Iliad.* Δ. == (3) *Servius in Æneid.* VI. == (4) *Job.* XXXII, 2. == (5) *Jerem.* XXV, 23. == (6) I. *Par.* V, 14. == (7) *Ezech.* I, 3.

rouge

rouge comme du sang, à cause d'une certaine terre à travers laquelle il passe, & qu'il entraîne en grande quantité dans ses débordemens. C'est alors que ceux de Byblos pleurent Adonis, feignant que c'est de son sang que leur fleuve est rougi (1). Les Egyptiens tous les ans, à la fête d'Adonis, avoient coutume de jeter dans la mer une boîte, faite en forme de tête, qu'ils disoient être la tête d'Osiris, dans laquelle étoit une lettre adressée à ceux de Byblos, éloignés de plus de quatre-vingts lieues. Cette boîte alloit, disoit-on, d'elle-même se rendre à Byblos au bout de sept jours. On croit que le Prophete Isaïe (2) fait allusion à cette coutume, lorsqu'il dit : *Malheur au pays qui envoie ses Ambassadeurs sur la mer, & les fait courir dans des vaisseaux de jonc.*

On croit aussi que ceux qui sont appelés dans l'Ecriture *Giblii* (3), & dont on loue l'adresse à tailler le bois, & à construire des vaisseaux, étoient ceux de Byblos, nommés en Hébreu *Gébal* (4). Elle étoit au pied du Liban, sur la Méditerranée, à peu-près vis-à-vis le lieu où l'on voit encore aujourd'hui quelques cedres.

BYSSUS. On entend communément sous ce nom, du fin lin d'Egypte, que l'on employoit pour les tuniques des Prêtres. Mais dans l'Ecriture on doit fort distinguer trois sortes de choses que l'on confond ordinairement, & que l'on comprend sous le nom de lin (5). 1°. L'Hébreu *bad*, signifie du lin. 2°. *Schesch*, qui signifie du coton. 3°. *Buz*, qui est ce que l'on appelle communément *byssus*, & qui n'est autre que la soie qui naît à la racine d'un poisson à écailles, nommé *pinna*. Philon (6) dit que le Byssus est un lin le plus pur, le plus beau, le plus blanc, le plus brillant & le plus fort; qu'il n'est point tiré d'une chose mortelle, c'est-à-dire de la laine, ou de la peau d'aucun animal, mais qu'il vient de la terre, & devient toujours plus blanc & plus brillant, lorsqu'on le lave comme il faut. On trouve dans les confins de l'Arabie, & dans l'Isle de Chipre (7) une espece de pierre-ponce nommée amiante, ou incorruptible, laquelle se bat & se dissout de la même maniere que nous faisons le papier, puis étant desséchée, se file comme du coton. Les Arabes se font de bas, des chaussons & des caleçons de cette matiere, pour se garantir des chaleurs brûlantes des sables de l'Arabie. Cette espece de toile est incorruptible, & ne se brûle point, mais se nettoie dans les flammes. Pline (8) appelle ce lin *linum vivum*, & dit que les Romains en faisoient des nappes & des serviettes, qui se nettoyoient, & devenoient plus belles en passant par le feu. On pourroit croire que Moïse n'auroit pas oublié cette espece de lin parmi celles dont il parle. Mais l'a-t-il exprimé sous le nom de Byssus? C'est ce qu'on ne peut assurer sans témérité.

Nous nous sommes déclaré dans le Commentaire sur l'Exode & sur les Paralipomenes, en faveur de

(1) *Lucian. de Dea Syria.* ═ (2) *Isai.* XVIII, 1. ═ (3) 3. *Reg.* V, 18. ═ (4) *Eceli.* XXVII, 9. ═ (5) בד *Bad*, *linum.* שש *Schesch*, *gossypium.* בוץ *Buz*, *byssus.* ═ (6) *Philon. de somniis p.* 597. Λινῆν δὲ ἑτέραν Βύσσου τῆς καθαρωτάτης πεποιημένην ἀναλαμβάνει. ἡ δὲ ἐστὶ συμβολὴν εὐτονίας αὐγοειδεστάτου φέγγους. ἀῤῥαγεστέρα γὰρ ἡ ὀθόνη, καὶ ἐξ οὐδενὸς τῶν ἀποθνησκόντων γίνεται. καὶ ἔτι λαμπρότατον καὶ φωτοειδὲς ἄλλον ὃ εἰ μὴ ἀμελῶς καθαρθεῖσα χρῶμα. *Vide & de vita Mosis, p.* 666, 667. ═ (7) Relation des Caravannes, imprimée à Nancy 1707, par M. Bugnon Géographe de S. A. R. ═ (8) *Plin. l.* 19, *c.* 1.

cette espece de soie, qui se trouve à la queue d'un poisson nommé Pinna, & qui le tient attaché à la terre par une espece de houppe, qui a la couleur d'une soie jaune & dorée, & dont on faisoit autrefois des manteaux précieux pour les Rois (1). Procope (2) dit que l'Empereur Justinien avoit un manteau de cette sorte de soie, dont il se servoit dans les cérémonies.

Toutefois j'ai encore quelque doute sur ce sentiment ; car je ne trouve pas le nom de *Buz* dans le texte Hébreu de Moïse, quoique les Interpretes Grecs & Latins aient employé celui de Byssus pour signifier le fin lin de certains habits des Prêtres. Il y a donc lieu de croire que Moïse n'en a pas voulu parler. Le nom de Buz ne se trouve dans la Bible que dans les Paralipomenes, dans Ezéchiel (3), & dans Esther. On y voit David revêtu d'un manteau de Buz (4), avec tous les Chantres & tous les Lévites. Salomon emploie le Buz dans les voiles du Temple & du Sanctuaire (5). Les tentes d'Assuérus étoient soutenues par des cordons de Buz (6) : & Mardochée fut revêtu d'un manteau de pourpre & de Buz (7), lorsque le Roi Assuérus l'eut honoré du premier emploi de son Royaume. Enfin on remarque qu'il y avoit une Manufacture de Buz dans la ville de Béersabée en Palestine (8). J'ai peine à me persuader que du temps de David & de Salomon, la soie du poisson Pinna, eût pu être si fréquente en ce pays-là : il falloit pourtant que le *Buz* fût différent du lin ordinaire, puisqu'au même lieu où l'on dit que David avoit *un manteau de Byssus*, on lit aussi *qu'il portoit un Ephod de lin*. Voyez aussi ci-après l'article *Coton*.

---

(1) *Basil. in Hexaëmeron. Orat.* 7. Πυθεν αι κόλλοι τοῖς βασιλευσι τὰς αλουργίδας χαρίζωσι. ═══ (2) *Procop. de Fabriciis.* ═══ (3) *Ezech.* XXVII, 16. ═══ (4) 1. *Par.* XV, 27 & 2. *Par.* V, 12. ═══ (5) 2. *Par.* II, 14, & III, 14. ═══ (6) *Esther.* I, 6. ═══ (7) *Esther.* VIII, [illegible] ═══ (8) 1. *Par.* IV, 21.

Fin du Tome premier.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, un Ouvrage intitulé : *Dictionnaire Historique, Critique, Chronologique, Géographique & Littéral de la Bible, &c.* Je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage qui ne soit conforme à la Foi Catholique & aux bonnes mœurs ; & je crois qu'il sera fort utile à ceux qui s'appliquent à l'étude si nécessaire de l'Ecriture Sainte.

PASTEL, Docteur & ancien Professeur de Sorbonne.





